L'eau, l'écrit et la société. Étude statistique sur les champs sémantiques dans les bases de données [CBMA]

Nicolas Perreaux

▶ **To cite this version:**

Nicolas Perreaux. L'eau, l'écrit et la société. Étude statistique sur les champs sémantiques dans les bases de données [CBMA]. Sciences de l'Homme et Société. 2010. dumas-03330507

HAL Id: dumas-03330507

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03330507

Submitted on 1 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'EAU, L'ÉCRIT ET LA SOCIÉTÉ (IXe - XIIe siècles).

ÉTUDE STATISTIQUE SUR LES CHAMPS SÉMANTIQUES DANS LES BASES DE DONNÉES [C.B.M.A.]

Nicolas PERREAUX,
Mémoire de Master II - Partie I.
UMR 5594 ARTeHIS - Université de Bourgogne.
Sous la direction d'Eliana MAGNANI.

En couverture :
Abbaye de Cluny, Chapiteau du chœur de Cluny III [vers 1090]
« Les quatre fleuves du Paradis »
Cl. Julianna Lees.

« *Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis ad inrigandum paradisum qui inde dividitur in quattuor capita* » (Gen. 2:10).

« *Cum igitur significantia horum fluminum gerat in se species praedictarum virtutum, pariterque figuram quatuor Evangeliorum, non minus easdem virtutes figuraliter gerunt tempora mundani hujus saeculi divisa per quadrum* »
Raoul Glaber, *Historiarum libri quinque*, [préface] : « *De divina quaternitate* ».

UMR 5594
Artehis
archéologie
terre
histoire
société

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Bourgogne
Conseil régional

A Lucie, à Damien et à mes parents, pour leur soutien et leur aide inconditionnels.

Remerciements

Tout au long de cette première étude, nous avons bénéficié de l'aide généreuse et désintéressée de différents professeurs et savants sans qui ce mémoire serait très loin de ressembler à ce qu'il est modestement aujourd'hui. Nous tenons tout d'abord à exprimer notre plus vive gratitude à notre directrice, Mme **Eliana Magnani**, pour l'opportunité remarquable qui nous a été offerte de travailler sur un sujet / projet aussi stimulant. Sa disponibilité, ses encouragements et sa patience nous ont permis d'y voir plus clair quand les choses s'assombrissaient. Nous avons en outre profité de l'aide exceptionnelle d'**Alain Guerreau**, jamais avare de ses idées et de son temps : nous le remercions sincèrement pour cette grande générosité. Ses remarques, nombreuses, ainsi que nos discussions sont certainement le socle même de notre modeste réflexion autour de ce travail. Nous lui avons ainsi emprunté ses concepts – fruits de plusieurs décennies de réflexion -, en espérant ne pas trop nous en être éloigné. Présent depuis le début du projet, **Alain Rauwel** a de son côté éclairé notre lanterne plus d'une fois, en nous proposant un approfondissement toujours différent et novateur, nous poussant à aborder les choses sous un angle que nous n'avions pas envisagé de prime abord. Nous tenons aussi à remercier vivement **Marie-José Gasse-Grandjean**, pour sa gentillesse permanente, ses remarques attentionnées et ciselées ainsi que sa relecture attentive et critique. D'autre part, les séminaires et les conseils de **Daniel Russo** ont – nous l'espérons – beaucoup profité à la mise en place de certaines des problématiques présentées dans ce mémoire : nous tenons aussi à le remercier chaleureusement. Au cours de l'élaboration de ce mémoire nous avons pu bénéficier d'une bourse de l'*Institut für Frühmittelalterforschung* de Münster [SFB 496 - Symbolische Kommunikation und gesellschaftliche Wertesysteme], d'un accueil et de conditions exceptionnels sur place, pendant près d'un mois. Pour cela nous tenons à remercier très sincèrement **Maria Hillebrandt**, **Martin Kintzinger**, **Franz Neiske** et **Torsten Hiltmann**, pour leur temps et leurs conseils. Les différentes conversations que nous avons pu avoir sur place porteront certainement leurs fruits à long terme. D'une manière plus large, ce mémoire à bénéficié d'une aide financière substantielle de la part du **Conseil régional de la Bourgogne** : nous tenons donc aussi à remercier vivement cette collectivité locale, sans qui nous n'aurions pas pu poursuivre nos recherches aussi sereinement. Outre les documents fournis par l'équipe des C.B.M.A., ce mémoire a profité de la mise à disposition de *corpus* que plusieurs professeurs et chercheurs ont acceptés de nous transmettre ; nous tenons à les remercier vivement pour ce geste désintéressé : il s'agit de **Benoît-**

Michel Tock, de **Pierre Baudouin**, d'**Isabelle Rosé**, de **Florian Mazel**, de **Laurent Ripart**, de **Michel Lauwers**, et enfin de **Jean-Baptiste Renault**. Nous tenons aussi à remercier vivement **Anita Guerreau-Jalabert** et **Bruno Bon** qui ont accepté de me recevoir afin de discuter du présent projet. Au cours de ces deux années et même parfois en amont, nous avons eu également la chance de bénéficier des conseils de **Thomas Labbé** – généreux de son temps, de ses idées et toujours partageur d'informations bibliographiques -, et de **Sébastien Barret** qui a bien voulu éclairer un novice concernant les chartes clunisiennes et les pratiques de l'écrit. Ce dernier, accompagné de **Paul Bertrand**, m'a permis de participer à l'*International Medieval Congress* 2010 de Leeds, afin d'y présenter mes jeunes travaux. Je les en remercie chaleureusement ainsi qu'**Hervé Mouillebouche**, qui nous a sympathiquement permis d'accéder à de nombreux textes issus de sa base de données personnelle. D'autres professeurs et amis nous ont aussi aidé en nous offrant des conseils lors de discussions plus ponctuelles, mais parfois décisives sur certains points, nous les en remercions : **Didier Méhu**, **Bruno Lemesle**, **Jean-Pierre Garcia**, **Thomas Bruner** et **Stéphane Guérault** – professeur d'histoire en Île-de-France - qui ont eu la gentillesse de nous fournir une copie de leurs mémoires –, **Alessia Trivellone** - docteur en histoire de l'art - pour sa relecture de notre liste de lemmes et nos discussions très enrichissantes, **Michael Lauquin** qui m'a livré les résultats de ses premières recherches afin que je puisse les employer, et enfin **Alain Saint-Denis** pour ses conseils sages et avisés.

SOMMAIRE

Avant-Propos.....**9**

Bibliographie, sources, abréviations.....**20**

CHAPITRE Ier : Objet et méthodes.....**72**

I. Du document / monument à la dématérialisation.....**74**
a. Document / Monument.....74
b. Vers une archéologie du texte médiéval.....79
c. Les C.B.M.A : une source à part entière ?.....83

II. Champs sémantiques et statistiques textuelles.....**87**
a. La statistique comme outil heuristique.....87
b. Les mots, le réel, le sens.....96

III. Pourquoi choisir l'eau.....**103**
a. Eau, temps, espace.....107
b. « Des mots et des choses ».....113
c. Une anthropologie économique de l'eau.....118

PARTIE I - L'ECRITURE DE L'EAU [121]

CHAPITRE II : « **L'archéologie d'une vallée de larmes ». Essais sur un champ lexical entre idéel et matériel**.....**122**

I. Note supplémentaire sur la répartition spatiale des corpus dans la base.....**123**
a. Constitution du corpus.....123
b. Production et diffusion de l'écrit diplomatique en Bourgogne à partir des C.B.M.A. : analyse sommaire.....136
c. Positionnement de la Bourgogne au sein du système : hypothèses.....155

II. « Description élémentaire du champ ».....**167**
a. Constitution du champ lexical.....167
b. Le cas du lemme « *Aqua* » : étude statistique sommaire.....178
c. Analyse étendue à plusieurs lemmes et périodes.....190

III. Quels mots dans quels contextes ? L'eau entre scripturalité et matérialité....**210**
a. Brève typologie de l'utilisation du lemme *Aqua*.....210
b. Situer et décrire / Dire et inscrire : la mémoire et les cours d'eau.....224
c. L'attention des hommes à l'élément aquatique.....231

CHAPITRE III : *L'écriture de l'eau*. Réseaux et circulation des pratiques de l'écrit.....**252**

I. Formules et formulaires : indice et circulation des pratiques de l'écrit.....**253**
a. « *Sicut Aqua extinguit ignem* » (Eccl 3:33).....253
b. *Aquis aquarumque, aquis aquarumve* … et autres formules « stéréotypées ».....272
c. La place de l'eau dans la parabole de Lazare.....288

II. De l'eau pour écrire ? Espaces de circulation et répertoire rhétorique.....**316**
a. Note : « *Aqua autem Scripturae sacrae scientiam designat* ».....316
b. Articulations locales, articulations régionales.....324
c. Ruptures et continuité dans le champ sémantique de l'eau.....343

PARTIE II - LE MONDE DE L'ELEMENT AQUATIQUE [361]

CHAPITRE IV : L'eau entre espace et « non-espace » : fonctions / fonctionnement.....**362**

I. Espace et mouvement : deux champs sémantiques proches de l'eau.....**363**
a. Essai sur les cooccurrences du lemme *Aqua*.....363
b. *Rivus* / *Fluvius* / *Flumen* / *Amnis* : problèmes d'échelle et de synonymie.....377
c. Soustraire de l'espace à l'Éspace : 3 récits exemplaires de Pierre le Vénérable.....394

II.Se repérer et décrire l'espace : le cas des cours d'eau.....**407**
a. Les parcelles et leurs limites : l'exemple du Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon.....407
b. Faire « l'inventaire de l'espace »: la toponymie et le lemme *Aqua*.....418

CHAPITRE V : Le regard porté sur l'élément aquatique : contribution à une approche globale.....**424**

I.Les valences du champ sémantique de l'eau.....**425**
a. Eau céleste / eau terrestre : essai de formalisation concernant la structuration du champ sémantique dans la *Patrologie Latine*.....425
b.Résultat(s), analyse(s) des résultat(s) et structure.....432
α – Les espèces célestes : entre incertitudes et bienfaits.....448
β - Les espèces terrestres : espace, *periculum* et *stabilitas*.....455
γ – Quelques remarques, hypothèses et limites.....465

II.Une tension entre eau mystique et eau matérielle.....**468**
a. La double nature des eaux, correspondances :
et *visio* dans le sacrement du baptême.....468
b.Retour aux chartes : eau abstraite / concrète.....484
c.Analyses et limites.....492

*

CONCLUSION.....**495**

*** **ANNEXES**

[507]

Annexe 1 : Formes du champ lexical de l'eau dans les C.B.M.A.....508
Annexe 2 : Phrases et syntagmes impliquant l'eau dans sa dimension abstraite.....522
Annexe 3 : Liste provisoire des hydronymes dans les C.B.M.A.....540
Annexe 4 : Quelques calculs et tableaux.....559
Annexe 5 : Essai de formalisation concernant la structuration du champ.....568
Annexe 6 : Essais cartographiques à partir des travaux de Maurice Chaume.....576
Annexe 7 : Quelques réalisations visuelles.....579

*

INDEX [585]

I – Table des figures.....587
II – Table des tableaux.....591

AVANT-PROPOS

- Altérité -

«Je soutiens que notre difficulté à analyser l'espace des sociétés antiques vient du fait que nous lui appliquons cette option paradigmatique, influencée par le cartésianisme et l'utopie. [...] Nous projetons sur des réalités dont l'essence même nous est étrangère la seule grille d'analyse que nous sachions mettre en œuvre : la grille cartésienne.»

Gérard CHOUQUER, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, Éditions Errance, Paris, 2000. p. 87.

« Un monde ne saurait être fictif par lui-même,
mais seulement selon qu'on y croit ou pas »
Paul VEYNE[1]

Depuis maintenant plusieurs décennies, c'est certainement l'expérience des anthropologues – Claude Lévi-Strauss[2] en tête - qui nous apprend le mieux qu'il n'existe pas d'invariant transhistorique en ce qui concerne les représentations que l'homme s'est fait de lui-même et de son environnement. Les travaux menés par Alain Guerreau concernant l'espace féodal nous en donnent l'exemple d'une manière lumineuse : il n'y a rien de moins évident que les notions « de distances, de parcours, de limites »[3]. Les manières de voir, de sentir, de penser le monde sensible sont donc bien le fruit d'une « construction sociale »[4] qui se reflète dans les *discours*[5], produits de l'expérience humaine, tenus sur un objet à une époque donnée. Aussi, bien qu'elles nous semblent de prime abord hors du temps, la « nature » et l'eau n'échappent pas à cette proposition et s'intègrent à chaque instant dans un système de représentations cohérent[6] - d'aucuns diraient une structure -, dans lequel elles prennent sens seulement en tant qu'éléments constituants. Elles ne sont donc pas plus « une donnée immédiate de la conscience qu'une structure objective »[7] et ce malgré la force avec laquelle elles s'imposent à l'Homme, qui ne peut s'en soustraire ... On aurait ainsi tort de s'arrêter à l'apparente fixité d'un milieu plus ou moins immuable et de sous-estimer l'importance et la variété du rapport à la nature dans le temps : ainsi que l'écrit Maurice Godelier, « l'homme a une

1 VEYNE Paul, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*, Éditions du Seuil, Paris, 1983. p. 33.

2 On pourrait citer de nombreux ouvrages, ici on pense à *Tristes Tropiques* (Plomb, Paris, 1955) et à son article paradigmatique, « La geste d'Asdiwal » (dans *Anthropologie structurale II*, Plon, Paris, 1996 (1973 pour la 1ère édition), pp. 175-233. [1ère édition de l'article dans *École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses. Annuaire 1958-1959*, Paris, 1958, p. 3-43 ; aussi dans *Les temps modernes*, n° 179, mars 1962]).

3 GUERREAU Alain, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », dans BULST Neithard ; DESCIMON Robert et GUERREAU Alain Guerreau (Textes réunis par), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIVe – XVIIe siècles)*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1996, p. 85-101. (p. 85)

4 GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Les espaces du sauvage dans le monde franc : réalités et représentations », dans *Constructions de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, XXXVIIe Congrès de la SHMES (Mulhouse, Juin 2006), Publication de la Sorbonne, Paris, 2007. p. 117-129 (p. 117).

5 FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, Paris, 1969. p. 260-261.

6 « Aucun système de représentations ne peut exister en dehors de la société dont il est un des aspects. Ou pour reprendre les termes de Maurice Godelier, le « matériel » et « l'idéel » sociaux ne peuvent exister l'un indépendamment de l'autre. [...] Aucune reconstruction historique valide n'est pensable qui ne parte pas du principe de cette interdépendance » dans GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain : quelle histoire du Moyen âge au XXIe siècle ?*, Éditions du Seuil, Paris, 2001. p. 222

7 GUERREAU Alain, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », *op. cit.*, p. 85

histoire parce qu'il transforme la nature »[8].

*

Sans sombrer dans le dolorisme ou le déterminisme géo-climatique, on peut dire que l'homme médiéval subit d'une manière forte les contraintes de son milieu, ne serait-ce que parce qu'il en tire plus souvent et plus directement que nous sa subsistance au quotidien[9]. Soumis aux fluctuations interannuelles[10] et à la disponibilité des ressources, il est en même temps en interaction permanente avec celui-ci, tissant avec lui un lien étroit, organique. Or, un récent livre de Philippe Descola nous invite à réévaluer le rapport que l'homme entretient avec son environnement en se détachant de la dichotomie ethnocentrique qu'on trace par habitude comme une ligne de référence entre la notion de nature et celle de culture[11]. Partant de l'idée que « la manière dont l'Occident moderne se représente la nature est la chose du monde la moins bien partagée »[12], il propose une nouvelle typologie, distinguant quatre ontologies, pour définir ces relations.

Omniprésente dans le paysage médiéval, l'eau semble être un point de vue privilégié, une porte d'entrée favorable pour observer cette dialectique. À la fois fortement *idéelle* et fortement *matérielle*, elle est tout autant un élément essentiel lors du baptême qu'un moyen commode de circuler et de nourrir les populations. Analysée dans toutes les cosmologies contenues dans les entreprises encyclopédiques[13], nécessaire à l'hygiène, elle est aussi abondante dans la Bible, ne

8 GODELIER Maurice, *L'idéel et le matériel*, Fayard, Paris, 1986. p. 10

9 Michael Clanchy note aussi l'existence de ce lien organique : « In the Middle Ages the 'vast rural majority' had to be knowledgeable about numerous aspects of their environment in order to survive – its flora and funa, the cycle of the seasons, the hierarchies of persons and things. » dans CLANCHY Michael T., *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, 2ème édition, Blackwell publishing, Victoria, 1993, p. 9. (première édition Harvard University Press, Cambridge, 1979). Nous reviendrons plus loin sur ce livre précurseur, qui eut peu d'impact en France lors de sa sortie, hormis chez quelques médiévistes bien avisés : voir le compte rendu de GUERREAU Alain, « *M. T Clanchy, From memory to written record. England, 1066-1307* », *Annales ESS*, n°2, Volume 36, Année 1981, p. 234-235.

10 On pense évidement aux aléas climatiques, mais aussi à des variations moins brutales, dont les oscillations fréquentes possédaient un impact décisif sur la mise en culture et les rendements, qui variaient ainsi inévitablement d'une année sur l'autre. « Les variations interannuelles, très prononcées dans les climats tempérés, ont des conséquences aujourd'hui quelque peu atténuées, mais jouaient un rôle majeur (et fort mal étudié) dans toutes les sociétés préindustrielles. » dans GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, sur ELEC, 2004. (url : http://elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf).

11 DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris, 2005 ; le livre tire bien évidemment ses fondations de LÉVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

12 ID., p. 56

13 Pour une approche généalogique de l'eau dans les encyclopédies, on peut renvoyer au très instructif article de SCHULER Stefan, « Les rives médiévales du savoir aquatique dans les compilations d'histoire naturelle et l'encyclopédie universelle du Bas Moyen Âge », JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 2002. p. 9-59.

serait-ce que dans la Genèse où, de la Création au Déluge, elle occupe une place prépondérante[14] : « *Terra autem erat inanis et vacua et tenebrae super faciem abyssi et spiritus Dei ferebatur super aquas* » (Gen 1:2). Dans une société où on apprend à lire avec la Vulgate et plus particulièrement avec les Psaumes[15], on ne saurait sous-estimer l'impact de cette omniprésence dans la relation que les médiévaux entretiennent avec l'élément aquatique. Ainsi, une rapide recherche montre qu'« on ne compte pas moins de » 43 occurrences du lemme *aqua* « dans les seuls Psaumes »[16]...

Pour autant, l'historiographie a pendant longtemps mis de côté cette « dimension écologique » de l'expérience humaine[17], une lacune encore plus sensible en ce qui concerne l'élément aquatique. Peut-être parce que, comme se plaît à le rappeler Robert Delort[18], l'Occident porte en lui cette idée d'un homme doué de raison, distinct du règne animal, distinct du monde qui l'entoure. Dieu n'a t-il pas doté Adam d'une préséance en plaçant en lui le pouvoir de nommer les animaux ? Certes, l'eau et les forêts sont parfois présentes dans les grandes thèses d'histoires rurales du XXe siècle, mais plutôt comme des objets périphériques qui permettent d'appuyer des considérations économiques et sociales[19]. Au premier rang des médiévistes, alors fortement influencés par la vitalité nouvelle de la géographie, il faut néanmoins célébrer les grands ruralistes que sont Georges Duby – précédé par André Déléage –, Pierre Toubert ou encore et surtout Marc Bloch[20] – car ils font figure de pionniers, s'intéressant en de nombreuses occasions au degré

14 On pourrait aussi citer les quatre fleuves de l'Eden, la traversée de la Mer Rouge, Jésus sur le lac de Tibériade, Jonas dans la baleine, *etc.* Bien entendu, dans l'idéal, chaque épisode devrait être envisagé dans le contexte de l'exégèse biblique médiévale. Pour une perspective large à propos de l'eau mystique dans les trois grands monothéismes voir le très intéressant livre de HIDIROGLOU Patricia, *L'eau divine et sa symbolique*, Albin Michel, Paris, 1994.

15 GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain*, Éditions du Seuil, Paris, 2001. p. 197 : « Et le clerc qui rédigea cette charte 94, comme tous les autres, avait appris à lire et à écrire en lisant et en recopiant le psautier. Son latin était pour l'essentiel et avant tout celui de la Vulgate [...] »

16 ID., p. 197. Alain Guerreau fait la même remarque pour *Vinea*. Pour un panorama rapide de l'eau dans la Bible voir le très pratique ouvrage de JESCHKE Mathias, *Histoires d'eau de la Bible*, Biblio, Paris, 2005 (*Meeresgeschichten der Bibel*, Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart, 2004)

17 Déjà noté dès 1975 par Georges Bertrand : « Il manque curieusement une «dimension écologique» à cette histoire qui par ailleurs s'est largement ouverte sur les autres disciplines telles que l'économie, l'ethnologie, l'anthropologie, etc. La recherche historique sur les forêts, les pâturages, les terroirs agricoles, reste à quelques exceptions près à finalité économique et juridique. » dans BERTRAND Georges, « Pour une histoire écologique de la France rurale », dans DUBY Georges et WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, Tome I, Seuil, Paris, 1975. p. 34-113. (p. 38)

18 DELORT Robert et WALTER François, *Histoire de l'environnement européen*, PUF, Paris, 2001. p. 9. Aussi rappelé par LABBE Thomas, *L'homme et la nature (1000-1500) : cohabitation-représentation*, Mémoire de maîtrise de l'Université de Bourgogne, sous la dir. de Vincent TABBAGH, 2002. p. 3

19 « A consulter les nombreux travaux d'économie rurale et plus particulièrement les thèses consacrées aux XIIIe-XIVe siècles, soutenues au cours de la seconde moitié du XXe siècle, espaces forestiers et zones humides sont les grands absents ou n'occupent que quelques pages [...]. » dans BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350-vers 1480) : société et biodiversité*, L'Harmattan, Paris, 2008. p. 22.

20 BLOCH Marc, *La société féodale*, Albin Michel, Paris, 1939-1940 ; DELEAGE André, *La vie économique et sociale de la Bourgogne dans le haut Moyen Âge*, Protat frères, Mâcon, 1941 ; DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, Armand Collin, Paris, 1953 ; TOUBERT Pierre, *Les structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IXe siècle à la fin du XIIe siècle*, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, Roma, 1973.

d'anthropisation de l'environnement[21], aux aménagements du paysage[22] ou encore aux ressources économiques que les hommes du Moyen Âge en ont tirées.

Néanmoins, si leurs apports sont décisifs, ils s'arrêtent le plus souvent avant de s'interroger sur le regard que portent les médiévaux à propos du milieu qui les entoure. La plupart du temps, les forêts, les terres, les eaux sont donc traitées comme le simple cadre de l'homme, plus ou moins immuable avant le XIe siècle, support de ses activités et dont l'intérêt est proportionnel à son degré d'anthropisation. Ainsi, lorsque Georges Duby évoque le val de Saône, il s'agit essentiellement pour lui de reconstruire la vie de ceux qu'il appelle les « gens de Saône »[23], leur existence aux abords des eaux, les conditions économiques et sociales de la vie d'alors. Seul André Déléage fait figure d'exception - avant une période très récente du moins - en s'intéressant à la végétation pour elle-même et aux conditions du milieu comme un objet central, non comme un simple cadre périphérique[24].

Par conséquent, malgré les appels répétés de Georges Duby, d'Armand Wallon et de Georges Bertrand[25] pour une étude approfondie de ce champ, il a fallu attendre la fin du XXe siècle et la constitution en 1987 de l'*Association européenne pour l'Histoire de l'environnement* (ESEH) pour voir émerger une véritable dynamique autour de ces thèmes. On mesure donc la nouveauté du terrain de l'éco-histoire, qui depuis quelques années maintenant est portée en France par des figures

21 DUBY Georges, *Guerriers et paysans. VIIe-XIIe siècle. Premier essor de l'économie européenne*, Gallimard, Paris, 1975. Voir en particulier le tableau qu'il dresse de la “Nature” et du “Paysage” médiéval des pages 13 à 40.

22 Nous reviendrons entre autre sur les articles de Marc Bloch concernant l'utilisation et l'implantation des moulins au Moyen Âge. Concernant la meunerie ou la pisciculture voir aussi DELEAGE André, *La vie économique et sociale de la Bourgogne dans le haut Moyen Âge*, op. cit.. p. 154 ; p. 164-166.

23 DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, op. cit., ici p. 44.

24 Voir le Chapitre II de sa thèse, *La vie économique et sociale de la Bourgogne dans le haut Moyen Âge*, op. cit., « La végétation », p. 39-65. Dans ce sens, les appendices concernant la toponymie végétale sont vraiment impressionnants, voir p. 743-772 du tome II et le tableau récapitulatif p. 772 ; ABBE Jean-Loup, « Une nouvelle lecture de l'espace rural : A. Déléage, La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du XIe siècle (1941) » dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 35-45 ; GUERREAU Alain, « Déléage, 1903-1944 : fondateur de l’histoire de la société médiévale bourguignonne », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°8, 2004. (http://cem.revues.org/document915.html)

25 BERTRAND Georges, « Pour une histoire écologique de la France rurale », *op. cit.*. De la même manière, dans le premier chapitre de *Guerriers et paysans* (op. cit), Georges Duby écrit : « Le premier souci de l'historien doit être de mesurer cette puissance, et d'essayer, par conséquent, de reconstituer l'aspect du milieu naturel. La tâche est difficile. [...] Cette enquête est loin d'être achevée ; dans bien des régions de l'Europe, elle est à peine entreprise. » p. 13

importantes de la médiévistique comme Robert Delort[26] ou encore Elisabeth Zadora-Rio[27]. Néanmoins, force est d'admettre que le champ reste pour le moment marqué par une profonde hétérogénéité, accentuée par l'interdisciplinarité – archéologie, paléobotanique, palynologie, histoire, anthropologie, *etc.* - qu'il nécessite structurellement[28]. La plupart du temps, les rares auteurs[29] qui y participent cherchent à retracer l'évolution d'un territoire, de ses formes, de sa biodiversité, souvent à partir des textes mais aussi grâce aux données récoltées par l'archéologie. Cependant, cette nouvelle démarche, à la fois nécessaire et fructueuse[30], ne va pas sans poser des difficultés : dans un ouvrage récent, Gérard Chouquer[31], fort d'une expérience qui combine à la fois histoire et archéologie, note « la distance vertigineuse qui existe entre le texte et le terrain »[32]. Comment soutenir que nos documents sont le pur reflet d'une réalité tandis que par ailleurs nous savons pertinemment qu'ils sont les fruits d'une élaboration sociale et culturelle ?

On peut donc ici remercier la « nouvelle histoire » pour l'impulsion qu'elle a donné en ce sens depuis les années 1980, en se lançant dans l'étude des *discours* que les hommes ont produits pour qualifier leurs milieux. Les travaux effectués par Jacques Le Goff pour reconstruire la valeur

26 A notre connaissance, la synthèse de Robert Delort, *Histoire de l'environnement européen* (PUF, Paris, 2001), reste une tentative unique à ce jour. Elle nous apparaît donc comme précieuse. Néanmoins, malgré son caractère novateur, elle souffre – comme tout condensé d'une discipline naissante – de nombreuses approximations liées au choix d'un cadre géographique peu adapté (l'Europe) et d'une chronologie trop large. Pour un compte rendu critique (véhément) concernant cet ouvrage, voir l'article de CHOUQUER Gérard, « Revue de : Robert Delort et François Walter, *Histoire de l'environnement européen*. Préface de Jacques Le Goff. Paris, PUF, 2001, 354 p. », *Études rurales*, 167-168 - Objets en crise, objets recomposés, 2003. (http://Étudesrurales.revues.org/document2970.html).

27 ZADORA-RIO Élisabeth (dir.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire : la formation des territoires*, Tours, Ferac, 2008 ; voir aussi les travaux de Corinne Beck, en particulier BECK Corinne et DELORT Robert (éd), *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement*, Éditions du CNRS, Paris, 1993.

28 Sur ce thème de l'interdisciplinarité, voir les remarques de Joëlle Burnouf, qui déplore à la fois la trop grande utilisation du concept et son manque d'application en pratique. Il est vrai que ce thème de l'environnement aurait tout à gagner d'une plus large confrontation entre données archéologiques et documents écrits : dans BURNOUF Joëlle et *alii*, « Sociétés, milieux, ressources : un nouveau paradigme pour les médiévistes », dans *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle, XXXVIIIe Congrès de la SHMESP, 31 mai – 3 juin 2007*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2008. p. 95-132. Ici pages 98 à 101.

29 « Les médiévistes sont encore très peu nombreux dans les études environnementales, mais il est indispensable qu'ils y tiennent une place. » ID., p. 101.

30 L'ouvrage de Corinne Beck sur la biodiversité en Bourgogne ducale aux XIVe et XVe siècle (*op. cit.*) nous semble particulièrement novateur et apparaît comme étant certainement le plus abouti à l'heure actuelle dans le champ dit de l'éco-histoire. Néanmoins, il est aussi rendu possible par la nature et le nombre des documents concernant cette période. Pour le Haut Moyen Âge, ou même le Moyen Âge central, la question se poserait probablement d'une manière toute différente.

31 Les travaux de Gérard Chouquer nous apparaissent en effet comme une contribution fondamentale à l'étude des paysages et à sa structuration. Adoptant une posture foncièrement iconoclaste, la réflexion qu'il mène sur le plan épistémologique nous paraît être un préalable strictement nécessaire avant de pouvoir construire une histoire de la dynamique paysagère. Cf. CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, Éditions Errance, Paris, 2000. Néanmoins, l'adjectif « vertigineux » pourrait probablement être quelque peu relativisé, cf. *infra* la question des parcelles dans le cas du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*.

32 ID., p. 33.

attribuée à la notion de désert[33] au Moyen Âge (on parlera ici de *notion* plutôt que de « désert » à proprement parler, puisque c'est justement l'idée de *realia* transhistorique que l'on cherche à invalider[34]) sont particulièrement éclairants. De la même manière, dans son article programmatique désormais bien connu, *Vinea*[35], Alain Guerreau a nettement montré à quelles méprises désastreuses pouvait bien conduire le fait de séparer un objet, sa matérialité concrète, du système de représentation qui lui était attaché. En effet, bien souvent, l'aspect idéel qu'attache la société médiévale à son environnement, la valeur et la place qu'on lui donne dans un système de représentation – d'aucun dirait une cosmologie – est tout simplement éludée.

Tous les médiévistes le savent pourtant fort bien : les mentions concernant ces objets sont tout à fait omniprésentes dans les documents de la pratique du Moyen Âge. Des milliers de chartes ne portent-elles pas ce type d'énumérations classiques : « *campis, silvis, pratis, pascuis, aquis, aquarumve decursibus* » ? Sans compter les innombrables informations, très concises il est vrai, que nous donnent les actes de donations, de transferts ou de règlements de conflits sur tel ou tel cours d'eau, telle ou telle parcelle de forêt. Si l'on accepte l'idée fondamentale que toute société possède un système de valeur et de représentations cohérents, c'est-à-dire une logique de fonctionnement propre, on voit mal pourquoi des mentions aussi prétendument inutiles auraient été recopiées en si grand nombre, alors qu'en parallèle des préambules d'actes ou certaines closes finales étaient régulièrement amputés lors de la copie des actes dans les cartulaires[36]. Au contraire, ainsi que le note saint Augustin, l'espace et les objets qui le constituent – ici principalement les cours d'eaux, les forêts, les collines etc. - semblent jouer un rôle fondamental dans la *memoria* monastique : « Ils ne trouvent point admirable que je parle de toutes ces choses sans les voir de mes yeux ; cependant je ne pourrais en parler, si ces montagnes, ces vagues, ces fleuves, ces astres que j'ai vus, cet océan, auquel je crois sur le témoignage d'autrui, je ne le voyais intérieurement, dans ma

33 LE GOFF Jacques, « Le désert-forêt dans l'Occident médiéval », dans *L'imaginaire médiéval*, Gallimard, Paris, 1985. p. 59-76. (première publication dans *Traverses*, n°19, 1980. p. 30)

34 « Mais parce qu'il m'a paru que là, pour l'instant, était l'essentiel : affranchir l'histoire de la pensée de la sujétion transcendantale » dans FOUCAULT Michel, *L'Archéologie du savoir*, op. cit., p. 264.

35 GUERREAU Alain, « *Vinea* », dans *Les historiens et le latin médiéval*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2001. p. 67-73

36 « Nous ne disposons donc pas d'un échantillon dû au hasard, témoignant de la qualité ou de la quantité des documents produits à différents moments du Moyen Âge, mais de documents qui furent sélectionnés, pour des raisons particulières, par ceux qui vécurent leur rédaction » dans GEARY, Patrick, *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, Aubier, Paris, 1996. p. 34. De la même manière, l'auteur note que l'espace et ses composants jouent un rôle tout à fait particulier dans l'élaboration de la *memoria* médiévale et ce depuis saint Augustin (p. 39). Voir aussi MORELLE Laurent, « De l'original à la copie : remarques sur l'évaluation des transcriptions dans les cartulaires médiévaux », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993, p. 91-105. Ici p. 95.

mémoire, avec les dimensions que percevraient mes regards au-dehors. »[37]

Mais la plupart du temps, l'aspect répétitif de ces mentions environnementales fait lâcher prise aux historiens[38]. Au final, face aux documents, deux attitudes émergent : 1. On considère que ces évocations n'ont pas vraiment de sens autre que juridique, voir aucun sens du tout [39] (on se demande bien en vertu de quoi[40]) et qu'il faut tout simplement ne pas s'en préoccuper. On applique alors la méthode qui consiste à trier le grain de l'ivraie, celle contre laquelle Alain Guerreau lutte ardemment et nomme le « paradigme des ciseaux et de la colle »[41]. Cette première option représente certainement l'attitude la plus courante, même si elle a été fortement invalidée par les travaux précurseurs de Michel Zimmermann[42]. 2. La deuxième considère, dans une approche que nous définirions comme « naturaliste », que ces mentions sont le pur reflet de la réalité ; dans ce cas, on aboutit souvent à une tentative de reconstitution des territoires du passé. Les travaux d'Aline Durand[43], en outre forts novateurs et tout à fait instructifs, optent pour cette seconde option et tentent de reconstruire un paysage par le traitement informatique des mentions scripturaires.

Néanmoins, on reste sceptique quant à la possibilité des documents médiévaux – comme on le serait à l'égard de tout autre document d'ailleurs – à retranscrire fidèlement la réalité[44]

37 SAINT-AUGUSTIN *Les confessions*, Livre X, Chapitre VIII (Traduction par J. TRABUCCO, Flammarion, Paris, 1996). Chapitre cité par Pierre Chastang dans *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe – XIIIe siècles)*, Éditions du CTHS, Paris, 2001. Ici p. 312.

38 Aline Durand et Carole Puig abondent dans ce sens et parlent de la « normalisation de la documentation écrite » et des « stéréotypes du vocabulaire », qui « rendent ardue la perception » des pratiques médiévales. Dans BURNOUF Joëlle ; BECK Corinne ; BAILLY-MAÎTRE ; GUIZARD-DUCHAMP ; DUCEPPE-LAMARRE ; DURAND Aline et PUIG Carole, « Sociétés, milieux, ressources : un nouveau paradigme pour les médiévistes », dans *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2008. p. 95-133. Ici page 120.

39 « Le présupposé est une représentation requise chez l'auditeur pour que l'énoncé s'intègre à une communication normale » dans ROBIN Régine, *Histoire et linguistique*, Armand Colin, Paris, 1973. (p. 27)

40 Admettre que le sens de certaines mentions contenues dans les chartes et les autres productions écrites du Moyen Âge nous échappe ne veut pas dire qu'elles n'ont aucun sens, au contraire : « Il est grand temps de reconnaître que les textes et objets légués par le Moyen Âge sont opaques » écrit Alain Guerreau (*L'Avenir d'un passé incertain*, op. cit., p. 303)

41 GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain [...]*, op. cit., p. 64 ; Jean-Philippe Genet a lui aussi bien souvent dénoncé cette attitude qui consiste à réaliser 1. Un « découpage sélectif » dans un texte considéré comme une simple carrière de données ; 2. A effectuer une « synthèse subjective » (l'expression est de Michel Foucault), à partir des morceaux choisis. Voir GENET Jean-Pierre et LAFON Pierre, « Des chiffres et des lettres. Quelques pistes pour l'historien », *Histoire & Mesure, Mesurer le texte*, vol. XVIII, n°3 / 4, 2003. p. 215-223. Ici page 215.

42 ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », dans *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, [Université Paris XIII], n° 14-15 (1989-1990), p. 309-338.

43 DURAND Aline, *Les paysages médiévaux du Languedoc (Xe-XIIe siècles)*, Toulouse, 1998. La force du travail réside certainement dans une approche interdisciplinaire qui croise les textes et l'archéologie (notamment l'anthracologie). Grâce à l'interdisciplinarité, on peut sans doute mieux approcher le paysage médiéval.

44 L'analyse de Michel Zimmermann nous parait tout à fait pertinente à ce sujet : « Nous pensons cependant avoir à juste titre mis l'accent sur l'effet réducteur d'une analyse strictement historique -ou historicisante- des documents médiévaux. », dans ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », *op. cit.*, p. 335.

d'alors. Pour autant, il est certain que les changements que l'on remarque au niveau du vocabulaire ou même de la structure des actes sont révélateurs de l'évolution – parfois difficilement quantifiable [45] – d'une structure sous-jacente. Or, l'analyse lexicologique nous apparaît comme un outil souvent sous utilisé pour mettre en valeur ces phénomènes et leurs dynamiques. En effet, ainsi que le rappelle Anita Guerreau-Jalabert[46], les mots aussi sont des documents d'histoire, qu'il convient d'étudier avec minutie car ils sont porteurs de sens profonds. Les multiples analyses d'Alain Guerreau vont dans cette direction : l'étude des champs sémantiques peut nous conduire à mieux comprendre des structures très profondes, invisibles à l'œil nu, mais qui sont fondamentales pour saisir le fonctionnement de la société médiévale. Son article sur « *Le champ sémantique de l'espace dans la Vita de saint Maieul »*[47] de Cluny en est certainement l'exemple le plus lumineux. Très modestement, c'est cet exemple que nous aimerions suivre ici : comprendre quelles valeurs les médiévaux attribuent à l'élément aquatique par l'analyse de son champ lexical. En outre, la perspective originale que nous offre Alain Guerreau nous semble tout à fait pouvoir se combiner avec la récente conception du cartulaire médiéval et de la scripturalité en générale[48], développée entre autre par Joseph Morsel, Patrick Geary[49], Michel Zimmermann[50] ou encore Pierre Chastang.

Reste une interrogation légitime : pourquoi l'eau ? L'eau nous est apparue comme un élément de test opportun pour essayer de comprendre plusieurs thématiques qui - d'après les travaux récents que nous avons cités plus haut – semble animer, traverser l'historiographie actuelle de la société médiévale : la question de l'écrit et des cartulaires, celle de l'espace et de sa construction, la

45 Michel Zimmermann le fait remarquer à bon droit : il est difficile d'évaluer en quoi le passage d'un terme à un autre reflète un changement dans la réalité concrète. Néanmoins, on remarquera à sa suite, que le simple fait d'employer un vocabulaire différent est le signe d'une volonté de s'exprimer différemment, ce qui peut marquer soit 1. Un changement concret de la réalité 2. Un changement dans le rapport entretenu avec cette réalité. 3. Le choix d'un scribe de se démarquer, ou d'exprimer une vision ou une sensibilité personnelle. Dans les trois cas, l'étude de ces changements nous semble tout à fait digne d'un grand intérêt, car il s'agit d'une évolution dans les représentations. Toute la difficulté semble donc de déterminer dans quel cas de figure on se trouve.

46 « Car les mots sont aussi des documents d'histoire, dont l'apport n'est nullement négligeable, même lorsqu'il s'agit d'un vocabulaire en apparence banal » dans GUERREAU-JALABERT « Parole / Parabole: analyse d'un champ lexical et sémantique », dans DESSI Rosa-Maria et LAUWERS Michel (éd.), dans *La parole du prédicateur*, Nice, 1997, p. 311-339. (p. 312).

47 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *Journal des Savants*, 1997, p. 363-419.

48 On pourrait aussi bien dire « Pratique de l'écrit », comme on l'a d'ailleurs fait par la suite. Il semble que l'« inventeur » du concept soit Joseph Morsel. Voir MORSEL Joseph, « Le cartulaire de Sigmund I von Thüngen (Franconie, 1448/49) », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel (documents réunis par), *Les cartulaires, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991*, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993. p. 411-422.

49 L'article de Patrick GEARY, « Entre gestion et gesta », dans le colloque de 1991 - *Les cartulaires* -, semble être un des points de départ important de cette réflexion. L'article est en effet cité de manière récurrente dans tous les travaux concernant la diplomatique depuis. (dans *Les Cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991. Réunis par GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993. p. 13-27)

50 ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, Casa de Velázquez, Madrid, 2003.

question du rapport entre nature et culture renouvelée par Philippe Descola, enfin celle des représentations et surtout leurs évolutions dans le temps. L'étude de cet objet ne sera donc pas menée ici pour elle-même mais plutôt dans l'idée d'éclairer différents aspects sous-jacents, propres à la société médiévale. Notre problématique rejoint donc dans un sens les préoccupations de Jack Goody, dont le but est « d'analyser plus concrètement la relation entre moyens de communication et modes de pensée »[51].

***

*

On rappellera donc simplement, au seuil de notre enquête, deux points de réflexions d'ordre plus général, issus des travaux d'Alain Guerreau et de Jacques Le Goff[52], que nous admettons comme préalables théoriques et qui serviront de fil directeur à l'ensemble de cette étude : 1. La société médiévale diffère fondamentalement de la nôtre[53] et cette altérité se manifeste dans toutes les productions de cette époque, y compris celles qui nous semblent les plus banales et les plus normatives 2. Elle est sous-tendue par un « système de valeur » cohérent qui lui est propre, qui fait sens en tant qu'ensemble[54] et dont on cherche à éclairer le fonctionnement. Dans cette optique, l'objet de l'enquête – en l'occurrence ici l'eau – n'est qu'une porte d'entrée qu'on franchit dans l'espoir et dans le but – un peu illusoire il est vrai - d'éclairer un monde qui reste encore fort obscur, celui de la société féodale. On cherchera donc les mots ayant un rapport direct avec notre thème mais aussi - et avec la même énergie - ceux qui s'y rapportent, ceux qui s'animent autour : ce à quoi nous aspirons ici, avec nos humbles moyens, c'est l'analyse des « faits sociaux », d'une structure et

51 GOODY Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, 1979 (*The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge University Press, 1977). p. 57.

52 LE GOFF Jacques, *Un autre Moyen Âge*, Gallimard, Paris, 1999 ; « Jacques Le Goff introduisait chez les médiévistes un paradigme inouï et explosif, celui de l'unité d'une civilisation. » dans GUERREAU Alain, « Espace social, espace symbolique : à Cluny au XIe siècle », dans REVEL Jacques et SCHMITT Jean-Claude (éd.), *L'Ogre historien. Autour de Jacques Le Goff*, Paris, 1998, p. 167-191. (p. 168).

53 Alain GUERREAU parle de « l'hypothèse fondamentale d'altérité de la civilisation médiévale par rapport à la nôtre ». Dans *L'Avenir d'un passé incertain*, op. cit., p. 200. *A contrario*, nous sommes tout à fait opposé à ce qu'affirme Monique Goullet : « Le monde médiéval, dont nous avons en partie hérité, ne nous est pas plus étrange(r) qu'un ghetto de l'Amérique actuelle. » dans GOULLET Monique, « Avant-Propos », *Médiévales, Le latin dans le texte*, n° 42, printemps 2002. p. 5-12 (p. 7) ; Anita Guerreau-Jalabert parle elle d'« un décalage complet par rapport à notre propre société » dans GUERREAU-JALABERT Anita, « L'*ecclesia* médiévale, une institution totale », dans SCHMITT Jean-Claude et OEXLE Otto Gerhard (sous la direction de), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 219-229. Ici page 220. On ne nie pas ici qu'il existe des continuités entre notre monde et celui du Moyen Âge occidental, mais simplement que les points de divergence sont plus profonds que ceux de convergence.

54 ID., « Une société est un tout *sui generis* qui s'articule selon une logique sans équivalent [...] » p. 230 ; Il nous semble aussi que le livre de Dominique Iogna-Prat oeuvre dans cette direction : IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Aubier, Paris, 1998.

non à une simple collection d'événements. Il nous faudra donc réfléchir dans un cadre différent du nôtre en prenant bien soin, dans la mesure où cela est possible, de ne pas plaquer nos conceptions contemporaines sur celles de ces hommes du passé[55].

55 « L'archéologie ne cherche pas à dégager des structures universelles ou *a priori*, mais à tout réduire à des événements non universalisables. Et la généalogie fait tout descendre d'une conjoncture empirique. » dans VEYNE Paul, *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Albin Michel, Paris, 2008. p. 159.

BIBLIOGRAPHIE

A. Sources éditées (sources primaires) **21**
I. Editions de cartulaires, chartes et documents concernant la Bourgogne 21
II. Editions de cartulaires, chartes et documents concernant d'autres espaces 25
III. Hagiographie, textes narratifs, éxégèse 29

B. Études (sources secondaires) **35**
I. Scripturalité et diplomatique 35
II. Champs sémantiques et statistique lexicale 44
III. L'eau, l'espace et la société 53

N.B: Pour cette première année, un certain nombre de titres – parfois importants -, on été délaissés volontairement : la plupart du temps car ils portaient sur la dimension économique de l'eau. Nous avons tout de même voulu les signaler ici par un astérisque (*) et nous les traiterons dans un second temps.

- ABRÉVIATIONS UTILISÉES -[56]

AB	Annales de Bourgogne | *Analecta burgundica*
ADCO	Archives départementales de la Côte-d'Or
ALMA	*Archivum Latinitatis Medii Aevi*
Annales ESC	Annales. Economies, Sociétés, Civilisations
Annales HSS	Annales. Histoire, Sciences Sociales
BEC	Bulletin de l'École des Chartes
Bulletin CEM	Bulletin du Centre Médiéval d'Auxerre
CCCM	*Corpus Christianorum – Continuatio Mediaevalis*
DACL	*Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*
DHGE	*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique* (Paris, 1912--)
ELEC	Éditions en ligne de l'École des Chartes
LCI	*Lexikon der christlichen Ikonographie*
MEFRM	Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge
MGH	*Monumenta Germaniae Historica*
- Capitularia	*Legum sectio II, Capitularia regum Francorum*
- DD	*Diplomata*
- LL	*Leges*
- SS	*Scriptores*
PL	MIGNE J.-P. (éd.), *Patrologiae cursus completus, Series Latina*

56 Au vue du grand nombre de chartes manipulées, on a choisi la convention suivante pour les citations (au plus près de celle de la base de données) : Établissement['N°de la charte':'Date retenue pour la charte par l'éditeur']. Par exemple pour la charte numéro 494 du volume 1 du Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, datée de 939 on obtient : Clu1[494:939]. Pour la liste de ces abréviations, voir *infra*.

A – SOURCES EDITÉES

Ia – Editions de cartulaires, chartes et documents concernant la Bourgogne

- BERNARD Auguste et BRUEL Alexandre (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, 6 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1876-1903.

- BIEVRE POULALIER Adrien (éd.), *Chartes de l'abbaye de saint-Etienne de Dijon de 1098 à 1140*, Dijon, imp. bouguignonne J. Bernigaud, 1912 [aussi dans *Chartes de l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon*, Volume 1, Picard, Paris, 1908-1914].

- BOUCHARD Constance Brittain (éd.), *The cartulary of Flavigny : 717-1113*, Cambridge, The Medieval academy of America, 1991.

- ID., *The cartulary of St.-Marcel-lès-Chalon : 779-1126*, Cambridge, The Medieval academy of America, 1998.

- BOUGAUD E. et GARNIER J. (éd.), *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon : suivie de la Chronique de Saint-Pierre de Bèze*, Dijon, Darantière, 1875. PL 162, col. 861-1006 pour la *Chronicon Besuense* ; PL 162, col. 755-847 pour la Chronicon Sancti Benigni Divionensis et PL 162, col. 847-860 pour sa *Continuatio*).

- BOURRIER M. (éd.), *La baillisterie et la tutelle dans l'ancienne Bourgogne et Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon, de 1140 à 1155*, Dijon, Thèse de droit, 1912-1913 [dans *Chartes de l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon*, Volume 1, Picard, Paris, 1908-1914].

- BULLIOT Jacques Gabriel (éd.), *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît*, Autun, Dejussieu, 1849.

- CANAT DE CHIZY Paul (éd.), *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon*, Chalon-sur-Saône, Louis Marceau, 1894.

- CHARRAULT Lucien (abbé) (éd.), *La chartreuse de Bellary (1209-1793)*, dans *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 22 (1908), p. 541-632.

- CHARTRAIRE Eugène (abbé) (éd.), *Cartulaire du chapitre de Sens*, Sens, Duchemin, 1904.

- CHEVALIER Ulysse (éd.), *Chartularium prioratys beatae mariae de Paredo monachorum*, Montbéliard, Hoffman, 1891.

- CHEVRIER Georges, CHAUME Maurice, FOLZ Robert et MARILIER Jean (éd.), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon : prieurés et dépendances, des origines à 1300*, Tome 1, Dijon, *Analecta Burgundica*, 1986.

- CHEVRIER Georges et CHAUME Maurice (éd.), *Chartes et documents de Saint- Bénigne de Dijon: prieurés et dépendances, des origines à 1300*, Tome 2, Dijon, *Analecta Burgundica*, 1943.

- COURTOIS Joseph (éd.), *Chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon (VIIIe, IXe, X^{e} et XIe siècles)*, Dijon, Picard, 1908 [dans *Chartes de l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon*, Volume 1, Picard, Paris, 1908-1914].

- DE CHARMASSE Anatole (éd.), *Cartulaire de l'Église d'Autun*, Paris, Durand, 1865-1900.

- ID., *Cartulaire de l'Évêché d'Autun*, Paris, Durand, 1880.

- ID., *Chartes de l'abbaye de Corbigny*, Autun, Dejussieu, 1889.

-DE LESPINASSE René (éd.), *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluny*, Nevers, Morin-Boutillie, 1887.

- ID., « Titres du prieuré de Mèves-sur-Loire, XIIe-XVIIIe s. », Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, n° 7, 1899, p. 171-232.

- ID., « Les chartes de Saint-Étienne de Nevers », *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, n° 22, 1907, p. 51-130.

- ID., *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*, Paris, Champion, 1916.

- DÉLÉAGE André (éd.), *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300*, Autun, L. Taverne et Ch. Chandioux, 1936.

- DESJARDINS Gustave (éd.), « Val Suzon, Prieuré de Chevigny-Sainte-Foy », dans *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, A. Picard, 1879, n° 445, 446, 447, 458, 483, 484, 488, 489, 490, 539.

- DE FLAMARE Henri Adam (éd.), *Les anciennes chartes de la collégiale de Tannay*, Paris, Ernest Leroux, 1891.

- DUBY Georges (éd.), *Recueil des pancartes de l'abbaye de La Ferté-sur-Grosne, 1113- 1178*, Gap, Louis-Jean, 1953 [Bruxelles, De Boeck université, 2000].

- FLAMMARION Hubert (éd.), *Le grand cartulaire du chapitre cathédral de Langres*, Thèse de troisième cycle, Université de Nancy II, Nancy, 1980.

- GARNIER Joseph (éd.), « Chartes bourguignonnes inédites des IXe, X^{e} et XIe siècles, extraites des manuscrits de la bibliothèque publique de Dijon et des archives départementales de la Côte-d'Or », dans *Mémoires présentés par divers savants à l'académie des inscriptions et belles-lettres de l'institut national de France. Deuxième série, antiquité de la France. Tome II*, Paris, Imprimerie nationale, 1849, p. 1-168.

- GUIGUE Claude Marie (éd.), *Cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame de Beaujeu*, Lyon, 1864.

- HUYGENS R.B.C. (éd.), *Monumenta vizeliacensia : textes relatifs à l'histoire de l'abbaye de Vézelay*, 1 volume et supplément, Turnhout, Brepols, 1976 .

- JOLIVOT G. (éd.), « Chartes de l'église Saint-Pierre de Tonnerre », *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, n° 36, 1882, p. 191-194.

- JUENIN Pierre (éd.), *Nouvelle Histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Filibert et de la ville de Tournus*, Dijon, 1733, Preuves.

- LALORE Charles (abbé) (éd.), « Chartes de l'abbaye de Mores », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, Troyes, n° XXXVII, 1873, p. 5-112.

- LAURENT Jacques (éd.), *Cartulaires de l'Abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres 916-1250 : recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, 2 Tomes, Picard, Paris, 1907-1911 .

- *Les plus anciens documents originaux de l'abbaye de Cluny*, ATSMA Hartmut, BARRET Sébastien et VÉZIN Jean (éd.), Turnhout, Brepols (*Monumenta palaeographica medii aevi. Series gallica*), t. I (1997), t. II (2000), t. III (2002).

- LEX Léonce (éd.), « Documents originaux antérieurs à l'An Mil des archives de Saône- et-Loire », dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, Tome VIIe - Ière partie*, Chalon-sur-Saône, L. Marceau, 1883, p. 247-282.

- MARILIER Jean (éd.), *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux : 1098-1182*, Rome, *Bibliotheca cisterciensis*, 1961.

- PERARD Etienne (éd.), *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, Paris, Claude Cramoisy, 1644 [réimp. dans Annales de la faculté de droit d'Aix, Tome III, Paris - Marseille, Fontemoing - Barlatier, 1909, p. 1-95].

- PETIT Ernest (éd.), *Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains*, Auxerre, Rouillé, 1881.

- PROST Bernard et BOUGENOT S. (éd.), *Cartulaire de Hugues de Chalon (1220-1319)*, Lons-le-Saunier, 1904 (Publications historiques et archéologiques de la Société d'émulation du Jura).

- QUANTIN Maximilien (éd.), *Cartulaire général de l'Yonne*, 2 vol. et supplément, Auxerre, Perriquet, 1854-1860 et 1873.

- RAGUT Marie-Camille (éd.), *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon : connu sous le nom de Livre enchaîné*, Mâcon, Protat, 1864.

- RICHARD Jean (éd.), *Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire (1045-1144). Essai de reconstitution d'un manuscrit disparu*, Dijon, *Analecta burgundica*, Impr. Bernigaud et Privat, 1957.

- ROSEROT Alphonse (éd.), « Chartes inédites des IXe et Xe siècles, appartenant aux archives de la Haute-Marne (851-973) », dans *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 51e volume, Auxerre - Paris, G. Masson - A. Claudin, 1897, p. 162-207.

- ID., « Diplômes carolingiens originaux des archives de la Haute-Marne », dans *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 47e volume, Auxerre-Paris, G. Masson - A. Claudin, 1893, p. 503-539.

- ROYER Charles (éd.), « Chartes concernant l'abbaye d'Auberive », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, n° 2, 1886, p. 124-130.

- SIMON Pierre (éd.), *Bullarium sacri Ordinis cluniacensis, complectens plurima privilegia per summos pontifices tum ipsi cluniacensi abbatiae, tum ei subditis monasteriis hactenus concessa, nunc primum collecta per unum ex religiosis strictioris observantiae ejusdem ordinis. Quibus accessit Rotulus, seu Index ecclesiarum quae habent societatem cum Ordine cluniacensi*, A. Jullieron, Lyon, 1680.

- VALAT Georges (éd.), *Poursuite privée et composition pécuniaire dans l'ancienne Bourgogne et Chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1155 à 1200*, Dijon, J. Nourry, 1907 [dans *Chartes de l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon*, Volume 1, Picard, Paris, 1908-1914].

II – Editions de cartulaires, chartes et documents concernant d'autres espaces

- ALART Bernard, *Cartulaire Roussillonnais*, Perpignan, C. Latrobe, 1880.

- BERNARD Auguste (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Savigny suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, Imprimerie royale, Paris, 1853.

- BLANC Edmond et MORIS Henri (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins. Volumes 1 et 2*, H. Champion, Paris, 1883-1905.

- BARTHÉLEMY Edouard (de) (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye royale de Montmartre publié et annoté : par Edouard de Barthélemy*, Paris, H. Champion, 1883.

- BAUCELLS I REIG Josep ; FABREGA I GRAU Angel ; RIU I RIU Manuel ; HERNANDO I DELGADO Josep et BATLLE I GALLART Carme (éd.), *Diplomatari de l'Arxiu Capitular de la Catedral de Barcelona – Segle XI*, Barcelona, Fundació Noguera, 2006.

- BROOKS N.P. et KELLY Susan E. (éd.), *Charters of Christ Church, Canterbury*, Anglo-Saxon Charters Collection, London – Oxford, Oxford University Press, 2010.

- CAMPBELL Alistair (éd.), *Charters of Rochester*, Anglo-Saxon Charters Collection n° 1, London - Oxford, Oxford University Press, 1973.

- CASSAN Léon (abbé) et MEYNIAL Édmond (éd.), *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux*, 3 volumes, Montpellier, J.Martel aîné, 1900.

- CHAMPEVAL Jean-Baptiste (éd.), *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche, Corrèze : du Xe au XIVe siècle*, Paris, A. Picard et fils, 1901.

- CHEVALIER Ulysse (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas-de-Vienne, ordre de Saint-Benoît : suivi d'un appendice de chartes inédites sur le diocèse de Vienne, IXe-XIIe siècles*, N. Scheuring, Lyon, 1869. n° 86. (891).

- COÜARD Émile (éd.), *Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil au diocèse de Paris, publié pour la première fois avec une introduction par E. Coüard-Luys*, Rambouillet et A. Douchin, Paris, 1882.

- DEPOIN Joseph ; COÜARD Émile et DUTILLEUX Adolphe (éd.), *Liber testamentorum Sancti Martini de Campis : reproduction annotée du manuscrit de la Bibliothèque nationale*, Publications de la Conférence des Sociétés historiques du département de Seine-et-Oise, A. et J. Picard, Paris, 1905.

- DESJARDINS Gustave (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, A. Picard, 1879. [Voir aussi section précédente].

- DONIOL Henri (éd.), *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand, Académie des sciences, belles-lettres et arts, 1864.

- DOUAIS Célestin, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, 844-1200*, Paris - Toulouse, Picard – Privat, 1887.

- COUDERC Camille et CADIER Léon (éd.), *Cartulaire et censier de Saint-Merry de Paris*, Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, Paris, 1891.

- DEPOIN Joseph (éd.), *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise publié avec des notes d'après les originaux par J. Depoin*, Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, Pontoise, 1886.

- ID., *Le Prieuré de Saint-Germain-en-Laye : origines et cartulaire*, Cerf, Versailles, 1895.

- ID., *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien*, 5 volumes, A. Picard, Paris, 1912-1989.

- DEPOIN Joseph et BLOTTIERE Jean-Ernest (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, 6 fasc., Société historique du Vexin, Pontoise, 1895-1909.

- DION Adolphe (de) (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Porrois au diocèse de Paris, plus connue sous son nom mystique Port-Royal. 1er vol, 1204-1280*, A. Picard et fils, Paris, 1903.

- FAYEN Arnold (éd.), *Liber triditionum Sancti Petri blandiniensis : livre des donations faites à Saint-Pierre de Gand, depuis ses origines jusqu'au XIe siècle, avec des additions jusqu'en 1273*, Gand, Meyer-Van Loo F., 1906.

- GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, Vol.1 & 2, Ch. Lachure, Paris, 1857.

- KELLY Susan E. (éd.), *Charters of Shaftesbury Abbey*, Anglo-Saxon Charters Collection n° 5, London – Oxford, Oxford University Press, 1996.
- MAGNOU Anne-Marie et OURLIAC Paul (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, 2 volumes, Paris, CTHS, 1984.

- MÉTAIS Charles (éd.), *Marmoutier : cartulaire blésois*, Blois, Imprimerie E. Moreau, 1889-1891.

- MERLET Lucien et MOUTIÉ Auguste (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay de l'ordre de Citeaux : au diocèse de Paris*, Tome 1 (1ère et seconde partie) & tome 2, H. Plon, Paris, 1857-1858.

- MOUTIÉ Auguste (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Paris : d'après le manuscrit original de la Bibliothèque impériale, enrichi de notes, d'index, et d'un dictionnaire geographique, suivi d'un précis historique et de la description de l'ancienne abbaye, d'une notice sur la paroisse et la seigneurie de Lévis et de notes historiques et généalogiques sur les seigneurs de Lévis*, H. Plon, Paris, 1862.

- O' DONOVAN Mary A. (éd.), *Charters of the Sherborne*, Anglo-Saxon Charters Collection n° 3, London – Oxford, Oxford University Press, 1988.

- PAPELL I TARDUI Joan (éd.), *Diplomatari del monestir de Santa Maria de Santes Creus (975-1225)*, Barcelona, Fundació Noguera, 2005, 2 volumes.

- PROU Maurice et VIDIER Alexandre (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, 2 tomes, Paris, Picard, 1900-1937.

- RIUS SERRA José (éd.), *Cartulario de "Sant Cugat" del Vallés*, 3 volumes, Barcelona, Consejo superior de investigaciones científicas, 1945.

- ROUQUETTE Jean, *Cartulaire de Béziers (Livre Noir)*, Paris - Montpellier, Picard – L. Valat, 1918-1923.

- THILLIER Joseph et JARRY Eugène (éd.), *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) :*

contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus, *suivi d'un appendice et d'un supplément*, A. Picard et fils, Paris, 1906.
- ZEUMER Karl (éd.), *Formulae merowingici et karolini aevi*, Hannover, 1886 [*Monumenta Germaniae Historica*, « *Leges* »].

III – Documents hagiographiques, textes « narratifs », éxégèse

- ABSALON SPRINGKIRSBACH, *Sermones Festivales*, PL 211, col. 11-294d.

- AIMOINI FLORIACENSIS, *Vita et passio Sancti Abbonis*, dans BAUTIER Robet-Henri et LABORY Gillette (éd.), *L'abbaye de Fleury en l'An Mi*l, Paris, CNRS Editions, 2004.

- AELREDUS RIEVALLENSIS, *Sermones de tempore et de sanctis, Sermo XXIV, In festo omnium sanctorum III*, PL 195 ; Une édition plus récente se trouve dans RACITI Gaetano (éd.), AELREDI RIEVALLENSIS, *Sermones XLVII-LXXXIV : Collectio Dunelmensis sermo a Matthaeo Rievallensi servatus sermones Lincolnienses*, Brepols, Turnhout, 2001.

- ALCUINUS, *Interrogationes et responsiones in Genesin*, PL 100, col. 515-570b, Inter. 29.

- ID., *Commentaria In Sancti Joannis Evangelium*, PL 100, col. 733-1008c.

- ID., *Epistolae*, PL 100, col. 139-512b.

- AMBROSIUS MEDIOLANENSIS, *De interpellatione Job et David Liber Quatuor*, PL 14, col. 797a-850b

- ID., *Expositio Evangelii secundum Lucam*, PL 15, col. 1527d-1850d.

- *Annales Bertriani*, DEHAISNES Chrétien (éd.), *Les annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast ; suivies de Fragments d'une chronique inédite*, Paris, Mme Ve. J. Renouard, 1871 ; voir aussi des éditions plus récentes : *The annals of St-Bertin*, Manchester, Manchester University Press, 1991 ; GRAS F. ; VIELLARD J. et CLEMENCET S. (éd.), *Annales Bertiniani*, Paris, C. Klincksieck, 1964.

- ANSELMUS LAUDUNENSIS, *Ennarrationes in Matthaeum*, PL 162, col. 1227c- 1500b.

- ID., *Enarrationes in Apocalypsin*, PL 162, col. 1499-1586d.

- AUDOENUS ROTOMAGENSIS, *Vita Sancti Eligii*, PL 87, col. 477-594c.

- AUGUSTINUS HIPPONENSIS, *Sermones de Sanctis*, Sermon n° 37, PL 38, col. 1247-1483.

- ID., *Sermones de Scripturis*, PL 38, col. 23-994.

- ID., *De vita eremitica*, PL 32, col. 1451-1474.

- BEDA, *In Lucae Evangelium Expositio*, PL 92, col. 301-634d.

- ID., *In Joannis Evangelium Expositio*, PL 92, col. 633-938a.

- ID., *Homiliae*, PL 94, col. 9-516a.

- ID., *Allegorica expositio in Cantica canticorum*, PL 91, col. 1065-1236b.

- ID., *Commentarii in Pentateuchum*, PL 91, col. 189-394c.

- ID., *Homeliae*, PL 94, col. 9-516a.

- ID., *In Libros Regum Quaestionum XXX Liber Unus*, PL 91, col. 715-808a.

- BERNARDUS CLARAEVALLENSIS, *Sermones de diversis*, PL 183, col. 537-748c.

- BERNARDUS CLUNIACENSIS, *De contemptu Mundi Libri Duo*, (Premier livre), édition scientifique récente dans CRESSON André (éd.), *Une vision du monde vers 1144*. « De contemptu mundi », Turnhout, Brepols, 2009.

- BRUNO ASTENSIS, *Expositio in Cantica canticorum*, PL 164, col. 1233-1288b.

- BRUNO CARTHUSIANORUM, *Expositio in Psalmos*, PL 152, col. 637-1419.

- BRUNO HERBIPOLENSIS, *Expositio Psaulmorum*, PL 142, col. 49-530c.

- *Collectaneum exemplorum et visionum Clarevallense. E codice Trecensi 946*, LEGENDRE Olivier (éd.), *CCCM* n° 208, Turnhout, Brepols, 2005.

- *Consuetudines Floriacenses antiquiores*, dans BAUTIER Robet-Henri et LABORY Gillette (éd.), *L'abbaye de Fleury en l'An Mil*, Paris, CNRS Editions, 2004.

- CASSIODORUS VIVARIENSIS, *Expositio Psalmorum*, PL 70, col. 25-1056c.

- FULGENSE DE RUSPE (FULGENTIUS RUSPENSIS), *Sermones Sive In Sequentes Homilias*, PL 65, col. 855a-954a.

- GODEFRIDUS ADMONTENSIS, *Homiliae dominicales*, PL 174, col. 21-623d.

- GREGORIUS I, *Homiliae in Evangelia*, PL 76, col. 1075-1312c (Homilia XL).

- ID., *Commentarii in librum I Regnum*, PL 79, col. 17-468b.

- GUERRICUS IGNIACENSIS, *Sermo IV, « De eodem sermo quartus »*, dans MORSON John , COSTELLO Hilary et DESEILLE Placide (éd. et traduction), Éditions du Cerf, Paris, 1970, p. 356-369.

- HAYMON ANTISSIODORENSIS (à HAYMO HALBERSTATENSIS), *Commentaria in Isaiam*, PL 116, col. 713-1086d.

- ID., *Expositio in Apocalypsin*, PL 117, col. 937-1220d.

- HERICUS ANTISSIODORENSIS, *Miracula Sancti Germani*, PL 124, col. 1131-1208b.

- HIERONYMUS STRIDONENSIS, *Commentariorum In Isaim Prophetam Libri Duodeviginti*, PL 24, col. 17-678b.

- ID., *Translatio homiliarum in visiones*, PL 24, col. 901-936d.

- HILDEBERTUS CENOMANENSIS, *Sermones*, PL 171, col. 339-964c.

- HILDEFONSUS TOLETANUS, *De itinere deserti*, PL 96, col. 171-192d.

- HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *De philosophia mundi*, PL 172.

- ID., *Quaestiones Et Ad Easdem Responsiones In Duos Salomonis Libros*, PL 172, col. 311-348b.

- HUGO DE S. VICTORE, *De arca Noe morali*, PL 176, col. 617-680d.

- ISIDORUS HISPALENSIS, *Etymologiae. Libro XIII, De mundo et partibus*, PL 82 ; Edition plus récente dans GASPAROTTO Giovanni (éd. et traduction), *Etymologiae, Libro XIII, De mundo et partibus*, Belles Lettres, Paris, 2004.

- ID., *De natura rerum*, PL 83, col. 963-1018a ; édition plus récente dans *Traité de la nature*, FONTAINE Jacques (éd.), Bordeaux, Féret (Bibliothèque de l'École des hautes études hispaniques, n° 28), 1960.

- ID., *Differentiae [Differentiarum Sive De Proprietate Sermonum Libri Duo]*, PL 83, col. 9-98a ; édition plus récente pour le livre I dans CODOÑER Carmen (éd.), *Isidoro de Sevilla. Diferencias, libro I. Introducción, edición crítica, traducción y notas*, Paris, Les Belles Lettres, 1992 ; pour le livre II dans ANDRES SANZ M. A. (éd.), *Isidori Hispalensis Liber Differentiarum II*, Turnhout, Brepols, 2006.

- JOANNES ITALUS, *Vita Sancti Odonis*, PL 133, col. 43c-86a.

- MARTINUS LEGIONENSIS, *Expositio libri Apocalypsis*, PL 209, col. 299-420a.

- ODO CLUNIACENSIS, *Collationes*, PL 133.

- ID., *Moralia in Job*, PL 133, col. 105-512d (cependant la paternité de texte à été retirée à Odon. En dernier lieu, voir ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IXe-milieu du Xe siècle)*, op.cit., p. 107-109).

- ODORANNUS SENONENSIS, *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens*, dans BAUTIER Robert-Henri et GILLES Monique (éd.), *Odorannus de Sens. Opera Omnia*, Paris, Éditions du CNRS, 1972.

- PASCHASIUS RADBERTUS, *Expositio in Matthaeum*, PL 120, col. 31a-994.

- PETRUS CLUNIACENSIS, *Adversus Petrobrusianos haereticos*, PL 189, col. 719-850d.

- ID., *De miraculis libri duo*, Bouthillier Denise (éd.), CCCM n° 44, Turnhout, Brepols, 1988 ; aussi PL 189, col. 851-954a.

- PETRUS DAMIANUS, *Sermones*, PL 144, col. 505-924d.

- RABANUS MAURUS, *De rerum naturis [De Universo Libri Viginti Duo]*, PL 111, col. 9-614b.

- ID., *Homeliae*, PL 110, col. 9-468b.

- ID., *Allegoriae in universam sacram scripturam*, PL 112, col. 849d-1088d.

- REMIGIUS ANTISSIODORENSIS, *Homiliae*, PL 131, col. 865-932a.

- RODULFUS GLABER, *Historiarum libri quinque*, dans FRANCE John (éd. et traduction), *Rodulfi Glabri. Historiarum libri quinque. Vita domni Willelmi abbatis (The life of St William, by the same author)*, (Oxford medieval Texts), Clarendon press, Oxford, 1989 ; PL 142, col. 611-698 ; [Traduction française dans ARNOUX Matthieu, *Histoires*, (Miroir du Moyen Âge), Brepols, Turnhout, 1996].

- ID., *Vita Willelmi*, dans BULST Niethard (éd.), « Rodulphus Glabers Vita domni Willelmi abbatis. Neue Edition », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittlelatlers*, n° 30, 1974, p. 462-487 ; Autre édition et traduction anglaise dans FRANCE John (éd. et traduction), *Rodulfi Glabri. Historiarum libri quinque*, (Oxford medieval Texts), Clarendon press, Oxford, 1989 ; Nouvelle édition et traduction française dans GAZEAU Véronique et GOULLET Monique (éd.), *Guillaume de Volpiano : un réformateur en son temps (962-1031) : Vita domni Willelmi de Raoul Glaber : texte, traduction et commentaire*, Caen, Publications du CRAHM, 2008 ; PL 142, col. 697-720.

- RUPERTUS TUITIENSIS, *De Trinitate et operibus ejus*, PL 167, col. 197-1827.

- SMARAGDUS S. MICHAELIS, *Collectiones in epistolas et evangelia*, PL 102, col. 15b-552d.

- SYRUS, *Vita sancti Maioli*, dans IOGNA-PRAT Dominique (éd.), *Agni immaculati : recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul de Cluny*, 954-994, Ed. du Cerf, Paris, 1988, p. 163-285 ; PL 137, col. 745-778 ; [Traduction italienne dans SPINELLI Giovanni et TUNIZ Dorino, *Maiolo, abbate di Cluny, papa mancato, Siro il Monaco*, Novara, 1994].

- UDALRICUS CLUNIACENSIS, *Antiquiores consuetudines Cluniacensis monasterii*, PL 149, col. 635-778b.

- WALAFRIDUS STRABO, *Evangelium secundum Lucam*, PL 114, col. 243-356a.

- ID., *Evangelium secundum Marcum*, PL 114, col. 179-244c.

B - Études

I – Scripturalité et diplomatique

- ATSMA Hartmut et VEZIN Jean, « Autour des actes privés du chartier de Cluny (Xe – XIe siècles) », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, dans *BEC*, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997. p. 46-60.

- ID., « Les responsables de la transcription des actes juridiques et les services de l'écriture au Xe siècle : l'exemple de Cluny », dans HUBERT Marie-Clotilde ; POULLE Emmanuel et SMITH Marc H. (textes réunis par), *Le statut du scripteur au Moyen Âge*, Matériaux pour l'histoire, publiés par l'École des Chartes n° 2, Paris, École des Chartes, 2000, p. 9-20.

- ID., « Originaux et copies : La reproduction des éléments graphiques des actes des Xe et XIe siècles dans le cartulaire de Cluny », dans KOSTO Adam J. et WINROTH Anders (éds), *Charters, Cartularies and Archives. The Preservation and Transmission of Documents in the Medieval West*, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, Toronto, 2002. p. 113-126.

- BARBIER Josiane, « Le roi et les cités. Pouvoir royal, pouvoirs locaux et société au nord de la Loire (VIe-VIIIe siècle) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° 9, 2005. [En ligne : http://cem.revues.org/index740.html].

- BARRET Sébastien, « *'Ad captandam benevolentiam'* : stéréotype et inventivité dans les préambules d'actes médiévaux », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999), École des Chartes, Paris, 2001. p. 321-337.

- ID., « Cluny et les Ottoniens », dans *Ottone III e Romualdo di Ravenna. Impero, monasteri e santi asceti, Atti del XXIV convegno del Centro Studi Avellaniti, Fonte Avellana, 2002*, Verona, 2003, p. 179-213.

- ID., *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (Xe – XVIIIe siècle)*, Vita Regularis, Lit Verlag, Münster, 2004.

- ID., « Note sur le Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny d'Auguste Bernard et Alexandre Bruel », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° 13, 2009 [Disponible en ligne : http://cem.revues.org/index11017.html].

- BEDOS-REZAK Brigitte, « Towards an Archeology of the Medieval Charter : Textual Production and Reproduction in Nothern Chartriers », dans KOSTO Adam J. et WINROTH Anders (éds), *Charters, Cartularies and Archives. The Preservation and Transmission of Documents in the Medieval West*, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, Toronto, 2002. p. 43-60.

- BELMON Jérôme, « '*In conscribendis donationibus hic ordo servandus est* ...' : l'écriture des actes de la pratique en Languedoc et en Toulousain (IXe – Xe siècle) », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999)*, École des Chartes, Paris, 2001. p. 283-321.

- BERTRAND Paul, « À propos de la révolution de l'écrit (Xe-XIIIe siècle). Considérations inactuelles », *Médiévales*, n° 56, *Pratiques de l'écrit*, 2009, p. 75-92.

- BOUCHARD Constance B., « Monastic Cartularies : Organizing Eternity », dans KOSTO Adam J. et WINROTH Anders (éds), *Charters, Cartularies and Archives. The Preservation and Transmission of Documents in the Medieval West*, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, Toronto, 2002. p. 22-33. [Excellent]

- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris, 1982.

- BOURGAIN Pascale et HUBERT Marie-Clotilde, « Latin et rhétorique dans les préfaces de cartulaire », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993. p. 115-137.

- BRUNON Hervé, « Documents ou monuments ? Les textes littéraires dans la panoplie méthodologique des histoires du paysage », dans SANGIRARDI Giuseppe (dir.), *Le paysage dans*

la littérature italienne. De Dante à nos jours, Actes du séminaire organisé par la Jeune Equipe 2316 "Identités, Représentations, Echanges France-Italie" de l'Université de Caen-Basse Normandie, 2004, Editions Universitaires de Dijon, Dijon, 2006. p. 17-28.

- CARRON Diane, « Nevers, Cartulaire de la cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, *Les cartulaires*, (http://cem.revues.org/document8492.html).

- CERQUIGLINI Bernard, *Éloge de la variante : histoire critique de la philologie*, Seuil, Paris, 1989.

- CHAUME Maurice, « Observation sur la chronologie des chartes de l'abbaye de Cluny », *Revue Mabillon*, t. 16, 1926, p. 44-48 ; t. 30, 1940, p. 81-89 et 133-142 ; t. 31, 1941, p. 14-19, 41-45 et 77-82 ; t. 32, 1942, p. 15-20 et 133-136 ; t. 38, 1948, p. 1-6 ; t. 39, 1949, p. 41-43 ; t. 42, 1952, p. 1-4.

- CHASTANG Pierre, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe – XIIIe siècles)*, Editions du CTHS, Paris, 2001. [Excellent]

- ID., « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherche », *Cahiers de civilisation médiévale. Xe – XIIe siècles, La médiévistique au XXe siècle. Bilan et perspectives*, n°49, Janvier-Mars 2006. p. 21-31.

- ID., « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », *Annales HSS*, Mars-Avril 2008, n°2, p. 245-269.

- ID., « Transcription ou remploi ? Composition et écriture des cartulaires en bas-Languedoc (XIIe-XIVe siècle) », dans TOUBERT Pierre et MORET Pierre (études réunies par), *Remploi, citation, plagiat*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009, p. 115-141.

- CLANCHY Michael T., *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, 2ème édition, Blackwell publishing, Victoria, 1993. (première édition Harvard University Press, Cambridge, 1979).

- DEFLOU-LECA Noëlle, « AUXERRE, Cartulaires de l'abbaye Saint-Germain », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° Les cartulaires bourguignons, (http://cem.revues.org/document2642.html)

- DUTTON Paul Edward, « Raoul Glaber's '*De divina quaternitate*' : an unnoticed reading of Eriugena's translation of the *Ambigua* of Maximus the Confessor », *Mediaeval Studies Toronto*, vol. 42, 1990, p. 431-453.

- FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Editions du Seuil, Paris, 1989.

- FICHTENAU Heinrich, *Arenga. Spätantike und Mittelalter im Spiegel von Urkundenformeln*, Hermann Böhlaus Nachf, Graz-Köln, 1957.

- FOSSIER Lucie et GUYOTJEANNIN Olivier, « Cartulaires français laïques : seigneuries et particuliers », dans GUYOTJEANNIN, Olivier ; MORELLE, Laurent et PARISSE, Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993. p. 379-410. (concerne, entre autres, le *Cartulaire de Hugues de Chalon*)

- GASSE-GRANDJEAN Marie-José, « NEVERS, Prieuré Saint-Étienne », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° « Les cartulaires bourguignons », (http://cem.revues.org/document5512.html)

- GEARY Patrick, « Entre gestion et *gesta* », dans GUYOTJEANNIN, Olivier ; MORELLE, Laurent et PARISSE, Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993. p. 13-27.

- ID., *Mémoire et oubli à la fin du premier millénaire*, Paris, Aubier, 1996. (*Phantoms of remembrance : memory and oblivion at the end of the first millennium*, Princeton University Press, Princeton, 1994).

- ID., « *Auctor* et *auctoritas* dans les cartulaires du haut Moyen Âge », dans ZIMMERMANN,

Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999)*, École des Chartes, Paris, 2001. p. 61-73.

- GIRY Arthur, *Manuel de Diplomatique*, Félix Alcan, Paris, 1825. (Particulièrement la partie consacrée aux formulaires, pages 479 à 492).

- GOODY Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, 1979 (*The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge University Press, 1977).

- ID., *La logique de l'écriture : aux origines des sociétés humaines*, Armand Colin, Paris, 1986 (*The logic of writing and the organization of society*, Cambridge University Press, Cambridge, 1986).

- GUERREAU-JALABERT Anita, « La Renaissance carolingienne : modèles culturels, usages linguistiques et structures sociales », dans *BEC*, vol. 139, n° 1, 1981, p. 5-35.

- GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993.

- GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, dans *BEC*, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997.

- GUYOTJEANNIN Olivier ; PYCKE Jacques ; TOCK Benoît-Michel (dir.), *Diplomatique médiévale, L'atelier du médiéviste 2*, Brepols, Paris, 2006.

- GUYOTJEANNIN Olivier, « "*Penuria scriptorum*" le mythe de l'anarchie documentaire dans la France du Nord (Xe – première moitié du XIe siècle) », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, dans *BEC*, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997. p. 12-44.

- HEIDECKER Karl, « Les actes privés de la période carolingienne dans les archives de Saint-Gall », dans *Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études. Section des sciences historiques et*

philologiques, n° 139 : « Histoire et philologie des temps médiévaux », 2006-2007, p. 372-377.

- ID., « AUTUN, Cartulaire de l'Église », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° Les cartulaires bourguignons, (http://cem.revues.org/document2602.html)

- ID., « AUTUN, Cartulaire de l'Évêché », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° Les cartulaires bourguignons, (http://cem.revues.org/document2622.html)

- ID., « AUTUN, Chartes de l'abbaye Saint-Martin », Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, n° Les cartulaires bourguignons, (http://cem.revues.org/document2562.html)

- ID., « Les actes privés de la période carolingienne dans les archives de Saint-Gall », *Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques*, n° 139 : « Histoire et philologie des temps médiévaux », 2006-2007, p. 372-377.

- IOGNA-PRAT Dominique, « L'oeuvre d'Haymon d'Auxerre. État de la question », dans IOGNA-PRAT Dominique ; JEUDY Colette et LOBRICHON Guy (dir.), *L'École carolingienne d'Auxerre de Murethach a Remi, 830-908, Entretiens d'Auxerre, 1989*, Paris, Beauchesne, 1991, p. 157-179.

- ID., « La confection des cartulaires et l'historiographie à Cluny (XIe – XIIe siècles) », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993. p. 27-45.

- KUCHENBUCH Ludolf, « Sources ou documents ? Contribution à l'histoire d'une évidence méthodologique », dans *Hypothèses 2003, L'historien et « ses » « sources » : Journée d'études de l'École doctorale organisée par Joseph MORSEL*, 2003, p. 287 à 315.

- LABBE Thomas, « De la connaissance textuelle et de l'observation des phénomènes naturels : le système du monde au XIIIe siècle dans la chronique de Wierum en Holland », *Le Moyen Âge*, 2-2008, p. 335-351.

- MAGNANI Eliana et GASSE-GRANDJEAN Marie-José, « *Chartae Burgundiae Medii Aevi* (C.B.M.A.) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°9, 2005. (http://cem.revues.org/document751.html)

- ID., « C.B.M.A. - *Chartae Burgundiae Medii Aevi* - Les fonds diplomatiques bourguignons (I) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°11, 2007. (http://cem.revues.org/document1064.html)

- ID., « C.B.M.A. - *Chartae Burgundiae Medii Aevi II* - Cartulaires, éditions, base de données », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, Les journées d'études*, n°12, 2008. (http://cem.revues.org/document6962.html)

- MAQUET Arlette, « *Cluny en Auvergne*. Thèse de doctorat de l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Michel Parisse, mai 2006 », *Bulletin CEM*, n° 11, 2007, p. 265-279.

- MARILIER Jean, « *Testamentum Wideradi Coenobii Flaviniacensis abbatis* », *Mémoires de la société pour l'histoire du droit des anciens pays bourguignons*, n°30, 1970-1971, p. 57-72.

- ID., « Le scriptorium de l'abbaye de Flavigny au VIIIe s. », *AB*, n° 55, 1983, p. 30-34.

- MORELLE Laurent, « De l'original à la copie : remarques sur l'évaluation des transcriptions dans les cartulaires médiévaux », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993. p. 91-105.

- ID., « La mise en «oeuvre» des actes diplomatiques : l'*auctoritas* des chartes chez quelques historiographes monastiques (IXe – XIe siècle) », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999)*, École des Chartes, Paris, 2001. p. 73-96.

- MORSEL Joseph, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge … Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », dans *Memini. Travaux et documents de la Société des études*

médiévales du Québec, n°4, 2000, p. 3-43 (réédition en ligne en 2006 : http://www.presses.ens.fr/PDF/ECMonline.pdf, p. 4-32) [Excellent]

- ID., « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », *Hypothèses 2003, L'historien et « ses » « sources » : Journée d'études de l'École doctorale organisée par Joseph Morsel*, 2003. p. 271-286.

- ID., « Du texte aux archives : le problème de la source », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors série n°2, 2009, MAGNANI Eliana (dir.), "Le Moyen Age vu d'ailleurs". (http://cem.revues.org/document4132.html)

- PARISSE Michel, « Les cartulaires : copies ou sources originales ? », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS, Paris, 5-7 décembre 1991, Mémoires et documents de l'École des chartes, Paris, 1993. p. 504-512.

- ID., « Excommunier: exclure de la communauté et de l'eucharistie. Recherches dans les textes diplomatiques des XIe-XIIe siècles », dans BÉRIOU Nicole ; CASEAU Béatrice et RIGAUX Dominique, *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge) : actes du séminaire tenu à Paris, Institut catholique (1997-2004)*, 2 volumes, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 2009, p. 573-600.

- *Pratiques de l'écrit*, dans *Médiévales*, n° 56, 2009.

- RIO Alice, *Legal Practice and the Written Word in the Early Middle Ages*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009.

- ID., « Les formulaires et la pratique de l'écrit dans les actes de la vie quotidienne (VIe-Xe siècle) », *Médiévales*, n° 56, *Pratiques de l'écrit*, 2009, p. 11-21.

- ROSE Isabelle, « Panorama de l'écrit diplomatique en Bourgogne : autour des cartulaires (XIe-XVIIIe siècles) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°11, 2007. (http://cem.revues.org/document3972.html)

- SCHWINEKÖPER Berent, « *Cum aquis aquarumve decursibus* : zu den Pertinenzformeln der Herrscherurkunden bis zur Zeit Ottos I », dans *Festschrift für Helmut Beumann : zum 65. Geburtstag*, Sigmaringen : Thorbecke, 1977, p. 22-56.

- STOCK Brian, *The implications of literacy : written language and models of interpretation in the eleventh and twelfth centuries*, Princeton University press, Princeton, 1983.

- TOCK Benoît-Michel, « L'acte privé en France, VIIe - première moitié du Xe siècle », dans *Les transferts patrimoniaux en Europe occidentale, VIIIe-IXe siècles*, t. I (Actes de la table ronde de Rome, 6, 7 et 8 mai 1999), dans *MEFRM*, t. 111, 1999, n° 2, p. 499-537.

- ID., « La diplomatique française du Haut Moyen Âge vue à travers les originaux », dans TOCK Benoît-Michel (dir.) ; COURTOIS Michèle Courtois ; GASSE-GRANDJEAN Marie-José et DEMONTY Philippe, *La diplomatique française du Haut Moyen Age : inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, […], Turnhout, Brepols, 2001, p. 1-37.

- ID., « Les actes entre particuliers en Bourgogne méridionale (IXe-XIe siècles) », ERHART Peter ; HEIDECKER Karl et ZELLER Bernhard (éd.), *Die Privaturkunden der Karolingerzeit*, Dietikon – Zürich, Urs Graf Verlag, 2009, p. 121-134. [Très stimulant].

- TOCK Benoît-Michel (dir.) ; COURTOIS Michèle Courtois ; GASSE-GRANDJEAN Marie-José et DEMONTY Philippe, *La diplomatique française du Haut Moyen Age : inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, Vol. 1, « Introduction générale, album diplomatique, table chronologique, table des auteurs », et Vol. 2, « Table des destinataires, table des genres diplomatiques, table des états de la tradition manuscrite, table des sceaux, table des chirographes, table des cotes d'archives ou de bibliothèques », Turnhout, Brepols, 2001.

- ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999)*, École des Chartes, Paris, 2001.

- ZIMMERMANN Michel, « Vie et mort d'un formulaire : l'écriture des actes catalans (X^{e} – XIIe siècle) », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans*

l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999), École des Chartes, Paris, 2001. p. 337-358.

- ID., *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, Casa de Velázquez, Mardrid, 2003. [Fondamental pour notre étude]

- ID., « L'histoire médiévale coule-t-elle de source ? », dans *La langue des actes*, Actes du XIe Congrès international de diplomatique, Troyes, sur *ELEC*, 2003. (http://elec.enc.sorbonne.fr/document189.html)

- ID., « Le recours aux *auctoritates* en Catalogne (IXe-XIIe siècle). Formes d'insertion documentaire et finalité discursive », dans TOUBERT Pierre et MORET Pierre (études réunies par), *Remploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (Xe-XIIe siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009, p. 73-96.

II - Champs sémantiques et statistique lexicale

- AEBISCHER Paul, « Les dénominations du « moulin » dans les chartes italiennes du Moyen Âge », *Bulletin Du Cange / ALMA*, n° 7, 1932, p. 49-109.

- AMIRI Bassir, « L'ordinateur et le chercheur. Réflexions sur les enjeux et perspectives des recherches lexicales et sémantiques assistées ou perspectives sur les recherches lexicales et sémantiques assistées », dans *Le médiéviste et l'ordinateur : « L'apport cognitif »*, n°41, Hiver 2002. (http://lemo.irht.cnrs.fr/41/mo41_02.htm)

- ANHEIM Etienne et GREVIN Benoît, « 'Choc des civilisations' ou choc des disciplines ? Les sciences sociales et le comparatisme. A propos de Marcel Detienne, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000 et Jack Goody, *L'Orient en Occident*, Paris, Seuil, 1999 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49-4bis, 2002/5, p. 122-146. (http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2002-5-page-122.htm)

- BAAYEN Harald R., *Word Frequency Distributions*, Text, Speech and Language Technology n°18, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, 2001.

- BERTRAND Paul ; BURGHART Marjorie ; EDDE Anne-Marie ; GUERREAU Anita ; GUYOTJEANNIN Olivier et MAIREY Aude, « L'historien médiéviste et la pratique des textes : les enjeux du tournant numérique », dans Etre historien du Moyen Âge au XXIe siècle, Publication de la Sorbonne, Paris, 2008. p. 273-301. (voir surtout les sections par Paul Bertrand, Olivier Guyotjeannin et Anita Guerreau, pages 283-301).

- BLAISE Albert, *Le vocabulaire latin des principaux thèmes liturgiques*, Brepols, Turnhout, 1966. [Spécialement pages 398 ; 410 ; 473-478 ; 540]

- ID., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens revu spécialement pour le vocabulaire théologique par Henri Chirat*, Brepols, Turnhout, 1967. (1ère édition en 1954)

- BREAL Michel & BAILLY Anatole, *Les mots latins groupés d'après le sens et l'étymologie. Cours élémentaire*, Hachette, Paris, 1881.

- BOOKER Courtney M., « Latin terms for damming and diverting water », *ALMA, Bulletin du Cange*, 1996, Vol. LIV, p. 93-98.

- CARON François, *Lexique thématique du latin*, Dunod, Paris, 1992.

- CATAFAU Aymat, « Le vocabulaire du territoire dans les comtés catalans nord-pyrénéens (IXe – XIIe siècles) », dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 129-151.

- CERQUIGLINI Bernard, « La paraphrase essentielle de la culture scribale », *Médiévales, Le latin dans le texte, n° 42*, printemps 2002, p. 9-16.

- CHASTANG Pierre, « La langue, l'écriture et l'histoire. La singulière Catalogne de Michel Zimmermann », *Médiévales n°52, Le livre de science, du copiste à l'imprimeur*, Printemps 2007. p. 171-180.

- CHOUQUER Gérard, « Alain Guerreau, *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXIe siècle ?* Paris, Le Seuil, 2001. », *Études rurales*, 161-162 - Le retour du marchand dans

la Chine rurale, 2002. (http://Étudesrurales.revues.org/document106.html)

- CIBOIS Philippe, *L'analyse factorielle : analyse en composantes principales et analyse des correspondances*, 5e éd. mise à jour, col. Que sais-je ?, PUF, Paris, 2000 (1ère édition en 1983). [Disponible en ligne sur le site de l'auteur : http://pagesperso-orange.fr/cibois/Text.html].

- ID., « Les pièges de l'analyse des correspondances », *Histoire & Mesure*, vol. 12, n° 3-4, 1997, p. 229-320.

- ID., *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, col. Que sais-je ?, PUF, Paris, 2007. [Disponible en ligne sur le site de l'auteur : http://pagesperso-orange.fr/cibois/Text.html].

- DU FRESNE Charles, sieur DU CANGE, *Glossarium mediae et infinae latinitatis*, éd. revue par Léopold Favre, Niort, 1883-1187, réimpr. Aalen, 1954. (disponible désormais en ligne en mode texte : http://ducange.enc.sorbonne.fr/)

- ECO Umberto, *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2006.

- ESTIENNE Robert, *Dictionarium latinogallicum multo locupletius*, Paris, Robert Estienne, 1546. (Ici utilisé à la fois comme dictionnaire de thème et de version, sous Philologic aussi (url) : http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/ESTIENNE/restricted/search.fulltext.form.html)

- EVERT Stefan, *The statistics of word cooccurrences: Word pairs and collocations*, [Ph.D. Thesis 2004], Institut für maschinelle Sprachverarbeitung, University of Stuttgart, 2005. [En ligne : http://elib.uni-stuttgart.de/opus/volltexte/2005/2371/].

- FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, Gallimad, Paris, 1969.

- GENET Jean-Philippe, « La mesure et les champs culturels », *Histoire & Mesure*, n°1, vol. 2, Année 1987. p. 137-153.

- ID., « Être médiéviste au XXIe siècle », dans *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle, XXXVIIIe Congrès de la SHMESP*, 31 mai – 3 juin 2007, Publications de la Sorbonne, Paris, 2008. p. 9-33.

- GENICOT Léopold, « L'informatique au service de l'histoire des institutions et de la société », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen-Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 231-241.

- GLESSGEN Martin-D., « L'écrit documentaire dans l'histoire linguistique de la France », dans *La langue des actes*, Actes du XIe Congrès international de diplomatique, Troyes, sur *ELEC*, 2003. (http://elec.enc.sorbonne.fr/document328.html)

- - GOODMAN Neslon, *Langages de l'Art : une approche de la théorie des symboles*, Paris, Jacqueline Chambon, 1990, (traduit de l'anglais par Jacques Morizot – 1ère édition française en 1988).

- GOULLET Monique, « Avant-Propos », *Médiévales, Le latin dans le texte*, n° 42, printemps 2002. p. 5-12.

- GOULLET Monique et PARISSE, Michel (textes réunis par), *Les historiens et le latin médiéval*, Colloque tenu à la Sorbonne les 9, 10 et 11 septembre 1999, Publication de la Sorbonne, Paris, 2001.

- GRANATH Solveig, « Size matters – *or thus can meaningful structures be revealed in large corpora* », dans FACCHINETTI Roberta (dir.), *Corpus linguistics : 25 years on*, Amsterdam – New York, Rodopi, 2007, p. 169-187.

- GUERAULT Stéphane, *Vocabulaire économique et technique des polyptyques entre Loire et Rhin au IXe siècle*, Mémoire de maitrise de l'Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne, sous la direction de Michel Parisse, Paris, 1997.

- ID., « Le vocabulaire économique et technique des polyptyques », *Histoire & mesure*, vol. XVIII – n°3 /4, 2003, p. 313-333. (http://histoiremesure.revues.org/index833.html)

- GUERREAU Alain, « Analyse factorielle et analyse statistiques classiques : le cas des Ordres Mendiants dans la France médiévale », *Annales ESC*, 36-1981, p. 869-912.

- *ID.*, « Analyse statistique des finances municipales de Dijon au XVe siècle ; observations de méthode sur l'analyse factorielle et les procédés classiques », *BEC*, vol. 140, 1982, p. 5-34.

- ID., « Pourquoi (et comment) l'historien doit-il compter les mots ? », *Histoire & Mesure*, 4-1989, p. 81-105.

- ID., « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *Journal des Savants*, 1997, p. 363-419. [Essentiel à nos yeux]

- ID., *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXIe siècle ?*, Paris, 2001.

- ID., « *Vinea* », dans *Les historiens et le latin médiéval*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2001. p. 67-73.

- ID., « "*Textus*" chez les auteurs latins du XIIe siècle », dans KUCHENBUCH, Ludolf et KLEINE, Utah (éd.), *'Textus' im Mittelalter*, Göttingen, 2005, p. 149-178. [Excellent]

- ID., *Statistique pour historien*, sur *ELEC*, 2004. (http://elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf)

- ID., *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. Éléments pour un programme de recherches.*

- GUERREAU-JALABERT Anita, « A propos des *Quaestiones Grammaticales* d'Abbon de Fleury: Essai de statistique lexicale », *ALMA*, Vol. XLII, 1979-1980, p. 85-128.

- ID., « La désignation des relations et des groupes de parenté en latin médiéval », dans *ALMA*, XLVI, 1988, p. 65-108.

- ID., « *Spiritus* et *caritas*. Le baptême dans la société médiévale », dans HERITIER-AUGE Françoise et COPET-ROUGIER Elisabeth, *La parenté spirituelle*, Editions des archives contemporaines, Paris, 1995, p. 133-205. [Excellent. Pas à proprement parler une étude de sémantique, mais un travail de sémiotique sur le sens social du baptême à l'époque médiévale].

- ID., « Parole / Parabole: analyse d'un champ lexical et sémantique », dans DESSI Rosa-Maria et LAUWERS Michel (éd.), dans *La parole du prédicateur*, Nice, 1997, p. 311-339.

- GUERREAU-JALABERT Anita et BON Bruno, « *Pietas* : réflexions sur l'analyse sémantique et le traitement lexicographique d'un vocable médiéval », dans *Médiévales, Le latin dans le texte*, n°42, 2002, p. 73-88.

- ID., « Le trésor au Moyen Âge : étude lexicale », 2008. [Nous remercions vivement les auteurs de nous avoir confié une copie de leur importante communication].

- *Histoire et Mesure, Mesurer le texte*, vol. XVIII, n°3 - 4, 2003.

- JAKOBSON Roman, « Le langage commun des linguistes et des anthropologues. Résultats d'un conférence interdisciplinaire », dans *Essais de linguistique générale, t.1 Les Fondations du langage*, Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Éditions de Minuit, 1963, p. 25-43.

- KESSLER Herbert Leon, *Seeing Medieval Art*, Broadview press, Canada, 2004.

- *La langue des actes*, Actes du XIe Congrès international de diplomatique, Troyes, sur *ELEC*, 2003. (http://elec.enc.sorbonne.fr/sommaire163.html)

- *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981.

- LATHAM R. E. (prepared by), *Revised medieval latin word-list from british and irish sources. With supplement*, Oxford university press, London, 2004 (1ère édition en 1965).

- LE GOFF Jacques, « Le vocabulaire des *Exempla* », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 321-332.

- *Les historiens et le latin médiéval, colloque tenu à la Sorbonne les 9, 10 et 11 Septembre 1999*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2001.

- MAIGNE d'ARNIS W.H. et MIGNE Jacques-Paul, *Lexicon manuale ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Georg Olms Verlag, Hildesheim – Zürich, 1977. (1ère édition Au Petit-Montrouge, 1852).

- MAIREY Aude, « La poésie allitérative anglaise du XIVe siècle. Une analyse factorielle par domaine lexical », *Histoire & Mesure*, vol. XVIII – n° 3-4 « Mesurer le Texte », 2003, p. 263-288.

- MAGNANI Eliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie.2. Autour de la notion de « présentation » », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°12, 2008. (http://cem.revues.org/document7012.html)

- MANDELBROT Benoît, *Les objets fractales. Forme, hasard et dimension. Troisième édition, révisée par l'auteur et augmentée d'un « Survol du langage fractal »*, Flammarion, Paris, 1990 (1ère édition en 1975). [En particulier le chapitre II, « Combien mesure donc la côte de la Bretagne ? », et le chapitre XII « Arbres de hiérarchie ou de classement et la dimension »].

- ID. , *Fractales, hasard et finance*, Flammarion, Paris, 1997. [En particulier le chapitre IV, « Aléas du discours »].

- MARTIN Hervé, *Mentalités médiévales. Tome I & II, Représentations collectives du XIe au XVe siècle*, PUF, Paris, 2001. (L'outil linguistique p. 51-76).

- MATORE Georges, *Le vocabulaire et la société médiévale*, PUF, Paris, 1985.

- *Médiévales, Le Latin dans le texte*, numéro 42, printemps 2002.

- MÉHU Didier, « *Locus*, *transitus*, *peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XIe – XIIIe siècle) », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations, XXXVIIe Congrès de la SHMES, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Mulhouse, 2-4 juin 2006*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2006. , p. 275-293.

- MONFRIN Jacques, « Le latin médiéval et la langue des chartes », dans HASENOHR Geneviève (éd.), *Études de philologie romane : Jacques Monfrin*, Droz, Genève, 2001, p. 107-123.

- NIERMEYER Jan Frederik, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leyde, 1976.

- NORBERG Dag, « Etymologie et changement de sens », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 77-95.

- PARISSE Michel, « A propos du traitement automatique des chartes : chronologie du vocabulaire et repérage des actes suspects », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 241-249.

- ID., *Le vocabulaire des chartes au Xe siècle*, Tiré à part du fonds Robert Folz, Dijon. (probablement une communication orale de l'auteur).

- ID., « Traitement des documents diplomatiques : exploitation de l'*index verborum* », dans *Informatique et histoire médiévale*, École française de Rome, Roma, 1977. p. 335-345.

- RICHE Pierre, « L'étude du vocabulaire latin dans les écoles anglo-saxonnes au début du Xe siècle », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 115-125.

- ROBIN Régine, *Histoire et linguistique*, Armand Colin, Paris, 1973.

- ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°12, 2008. (http://cem.revues.org/document6822.html)

- SCHMITT Jean-Claude, « « *Gestus* » - « *Gesticulatio* ». Contribution à l'étude du vocabulaire du latin médiéval des gestes », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 377-391.

- TRENEL Jacques, *Lexique français-latin à l'usage des classes de grammaire*, Librairie classique Eugène Belin, Paris, 1960. (16ème édition).

- TOCK Benoît-Michel, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle,* dans *BEC*, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997. p. 119-148.

- ID., « Le latin dans l'ordinateur : la lemmatisation », dans GOULLET Monique et PARISSE Michel, *Les historiens et le latin médiéval, colloque tenu à la Sorbonne les 9, 10 et 11 Septembre 1999*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2001. p. 55-65.

- VEYNE Paul, *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Albin Michel, Paris, 2008.

- WIRTH Jean,« La fin des mentalités », Conférence prononcée le 19 mai 1988 au Palais Universitaire de Strasbourg, dans *Les Dossiers du Grihl*, *Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé*, *Questions de méthodologie*, mis en ligne le 24 mai 2007, [url : http://dossiersgrihl.revues.org/284].

- ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », *Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médiévales* [Université Paris XIII], n° 14-15 (1989-1990), p. 309-338. [Essentiel à nos yeux]

- ID., « Les noms de la route et du chemin dans la Catalogne médiévale », dans DESPLAT Christian (dir.), *Terres et hommes du sud. Hommage à Pierre Tucoo-Chala*, J&D Editions, Biarritz, 1992. p. 387-413.

- ID., « Langue et lexicographie : l'apport des actes catalans », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, dans *BEC*, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997. p. 185-207.

III – L'eau, l'espace et la société

- ABBE Jean-Loup, « Une nouvelle lecture de l'espace rural : A. Déléage, *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du XIe siècle* (1941) » dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 35-45.

* ABBE Jean-Loup, *À la conquête des étangs. L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (XIIe - XVe siècle)*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2006.

* ALBERT Sophie (dir.), *Laver, Monder, Blanchir. Discours et usages de la toilette dans l'Occident médiéval*, PUPS, Paris, 2006.

- ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XIIe-XVIe siècles) », dans *L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, dans *MEFRM*, Tome 104 – 2, Rome, 1992. p. 519-543.

- ARNOUX Mathieu, « Les moulins à eau en Europe occiendale (IXe-XIIe siècle). Aux origines d'une économie institutionnelle de l'énergie hydraulique », dans *L'Acqua nei secoli Altomedievali, Spoleto, 12-17 aprile 2007*, « Atti Delle Settimane » de Spolète vol. 55, 2 volumes, Spoleto, Fondazione centro Italiano di Studi Sull'Alto Medioevo Spoleto, 2008, volume 1, p. 693-753.

- ARROUYE Jean, « L'en-dessous et l'en-dessus de la mer », dans CONNOCHIE-BOURGNE Chantal (études réunies par), *Mondes marins du Moyen Âge, Actes du 30e colloque du CUER MA, 3,4 et 5 Mars 2005, Sénéfiance n° 52*, Publication de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2006, p. 27-41.

- BACHELARD Gaston, *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, José Corti, Paris, 1997. (1ère impression chez le même éditeur en 1942).

- BANGE François, « L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *Annales ESC*, Volume 39, n°3, Année 1984, p. 529-569.

- BARTHELEMY Dominique, « Une note critique », dans *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, Fayard, p. 13-30 (première parution sous le titre « La mutation féodale a-t-elle eu lieu ? », *Annales ESC*, n° 47, 1992, p. 767-777).

- ID., « Note sur le "titre chevalresque", en France au XIe siècle », *Journal des savants*, 1994, p. 101-134 (repris dans ID., « Le mot miles et l'histoire de la chevalerie », dans *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, Fayard, p. 174-192).

- BASCHET Jérôme, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Gallimard, Paris, 2000.

- BECK Corinne et DELORT Robert (éd.), *Pour une histoire de l'environnement. Travaux du programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement*, Editions du CNRS, Paris, 1993.

- BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350-vers 1480) : société et biodiversité*, l'Harmattan, Paris, 2008.

- ID., « Études récentes – Bilan de dix ans de recherches fluviales », dans *Le Fleuve, Médiévales*, n°36, printemps 1999. p. 105-106.

- BECK Patrick, « Fontaines et fontainiers des ducs de Bourgogne », dans *L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, dans *MEFRM*, Tome 104 – 2, Rome, 1992. p. 495-506.

- BENOIT Paul, « Vers une chronologie de l'hydraulique monastique », dans PRESSOUYRE, Léon & BENOIT, Paul (dir.), *L'hydraulique monastique*, Créaphis, Grâne, 1996. p. 475-487.

- BÉRIOU Nicole ; CASEAU Béatrice et RIGAUX Dominique, *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge) : actes du séminaire tenu à Paris, Institut catholique (1997-2004)*, 2 volumes, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 2009.

- BERTRAND Georges, « Pour une histoire écologique de la France rurale », dans DUBY Georges et WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, Tome I, Seuil, Paris, 1975. p. 34-113.

* BLAIR John, *Waterways and Canal-Building in Medieval England*, Oxford University Press, Oxford, 2007.

- BONNASSIE Pierre, « Les inconstances de l'An Mil », *Médiévales*, n° 37, *L'an mil en 2000*, 1999, p. 81-90.

- BOURIN Monique, « Délimitations des parcelles et perception de l'espace en Bas-Languedoc aux Xe et XIe siècles », dans MORNET Elisabeth (éd.), *Campagnes médiévales: l'homme et son espace. Études offertes à Robert FOSSIER*, Paris, 1995. p. 73-87.

- ID., « La Géographie locale du notaire languedocien (Xe-XIIIe siècle) », *Cahiers de recherches médiévales, Espace vécu, mesuré, imaginé*, n°3, 1997, p. 33-42.

- BURNOUF Joëlle, « Du paysage à l'interaction de l'homme et du milieu », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONIER Françoise (éd.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998. p. 471-491.

- BURNOUF Joëlle ; BECK Corinne ; BAILLY-MAÎTRE ; GUIZARD-DUCHAMP ; DUCEPPE-LAMARRE ; DURAND Aline et PUIG Carole, « Sociétés, milieux, ressources : un nouveau paradigme pour les médiévistes », dans *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle*, Publication de la Sorbonne, Paris, 2008. p. 95-133.

- CASARTELLI NOVELLI Silvana, « Il simbolo dell'acqua di vita », dans *L'Acqua nei secoli Altomedievali, Spoleto, 12-17 aprile 2007*, « Atti Delle Settimane » de Spolète vol. 55, 2 volumes, Spoleto, Fondazione centro Italiano di Studi Sull'Alto Medioevo Spoleto, 2008, volume 2, p. 931-985.

- CASSARD Jean-Christophe, « Les lieux humides, espace de vie et de miracles vers la fin du Moyen Age », *Kreiz*, n° 8, Marais en Bretagne, 1998, p. 71-83.

- CAULIER Brigitte, *L'eau et le sacré. Les cultes thérapeutiques autour des fontaines en France du Moyen Âge à nos jours*, Beauchesne, Paris, 1990. [Brasse les siècles de manière indistincte ; très peu utile à notre étude].

- CHARBONNIER Geroges, *Entretien avec Claude Levi-Strauss*, Plon, Paris, 1960.

- CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, vol. 44, n°6, 1989. p. 1505-1520.

- CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, Editions Errance, Paris, 2000. [Excellent]

- ID., « Revue de : Robert Delort et François Walter, *Histoire de l'environnement européen*. Préface de Jacques Le Goff. Paris, PUF, 2001, 354 p. », *Études rurales*, 167-168 - Objets en crise, objets recomposés, 2003. (http://Étudesrurales.revues.org/document2970.html)

- CONNOCHIE-BOURGNE Chantal, « Le corps et l'âme de l'eau dans les « livres de clergie » du XIIIe siècle », dans *Sources et fontaines du Moyen Âge à l'Age baroque*, Actes du colloque tenu à l'Université Paul-Valéry (Montpellier III), les 28,29 et 30 novembre 1996, Honoré Champion, Paris, p. 97-129. [Intéressant mais uniquement centré sur des sources en langue vernaculaire, tout comme l'ensemble du volume].

- *Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations*, XXXVIIe Congrès de la SHMES, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Mulhouse, 2-4 juin 2006, Publication de la Sorbonne, Paris, 2006.

* COOK Hardian F. et WILLIAMSON Tom, *Water management in the English landscape: field, marsh and meadow*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1999.

- CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005.

- DE COMBARIEU DU GRES Micheline, « L'eau et l'aventure dans le cycle du Lancelot-Graal », dans *L'eau au Moyen Âge*, Colloque d'Aix-en-Provence, février 1984. Organisé par le Centre universitaire d'études et de recherches médiévales, Publications du CUERMA, Aix-en-Provence, 1985. p. 111-149.

- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris, 2005. [Essentiel à notre étude]

- DELORT Robert et WALTER François, *Histoire de l'environnement européen*, PUF, Paris, 2001.

- DELEAGE André, *La Vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle*, Tomes I, II & III, Protat frères, Mâcon, 1941.

- DELORT Robert, « Percevoir la nature au Moyen Âge : quelques réflexions », dans MORNET Elisabeth (éd.), *Campagnes médiévales: l'homme et son espace. Études offertes à Robert FOSSIER*, Paris, 1995. p. 31-45.

- DELUMEAU Jean-Pierre, *Arezzo. Espace et sociétés. 715-1230, Vol. 1*, École française de Rome, Paris, 1996. p. 3-77.

- DERVILLE André, « Le Marais de Saint-Omer », dans *Le paysage rural : réalités et représentations*, Actes du Xe congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Lille (1979), dans *Revue du Nord*, Tome LXII, n°244, Janvier-Mars 1980. p. 74-93.

- *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié par DOM FERNAND CABROL, LETOUZEY et ANE, Paris, 1907. Articles : « Eau » ; « Fontaine » ; « Fonts Baptismaux ».

- DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, Armand Collin - Bibliothèque générale de l'École pratique des hautes études. 6e section, Paris, 1953. (réédition dans *Qu'est-ce que la société féodale ?*, Flammarion, Paris, 2002)

- ID., *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval : France, Angleterre, Empire, IXe-XVe siècles : essai de synthèse et perspectives de recherches, Tome 1 & 2*, Aubier-Montaigne, Paris, 1962.

- DUBY Georges et WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale*, Tome 1, Seuil, Paris, 1975.

- ID., *L'An Mil*, Paris, Gallimard, 1980.

- DUCOS Joëlle, « Eau douce et eau salée », dans JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude, *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 2002. p. 121-139.

- DURAND Aline, *Les paysages médiévaux du Languedoc (Xe-XIIe siècles)*, Toulouse, 1998.

- ESQUIEU Yves, « L'alimentation en eau des chanoines et clercs de la cathédrale de Viviers (Ardèche) à la fin du Moyen Âge », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONIER Françoise (éd.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998. p. 349-359.

- FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONIER Françoise (éd.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998.

- FELLER Laurent, « Décrire la terre en Italie centrale au Haut Moyen Âge », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONIER Françoise (éd.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998. p. 491-509.

- ID., « Dette, stratégies matrimoniales et institution d'héritier : sur l'élite paysanne lombarde au IXe siècle », *Revue Historique*, n° 646 –2008/2. p. 339-368.

- FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux. Tome 1 – L'homme et son espace*, PUF, Paris, 1982. (ici en particulier le second chapitre de ce premier volume et surtout les pages 288 à 318 : « La révolution du XIe siècle »).

- GAUVARD Claude ; DE LIBERA Alain et ZINK Michel, *Dictionnaire du Moyen Âge*, PUF, Paris, 2002. Articles : ROUX Simone, « Eau », p. 457-458 ; SOLERE Jean-Luc, « Nature », p. 967-976.

- GODELIER Maurice, *L'idéel et le matériel – Pensée, économies, sociétés* , Fayard, Paris, 1984.

- GOLSENNE Thomas, « L'Ornement est-il animiste ? », *Histoire de l'art et anthropologie*, Paris, coédition INHA / musée du quai Branly (« Les actes »), 2009, [URL : http://actesbranly.revues.org/282].

- GOUEDO-THOMAS Catherine, « Les fontaines médiévales – Images et réalités », dans *L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, in *MEFRM*, Tome 104 – 2, Rome, 1992. p. 508-517.

- GUERREAU Alain, *Le Féodalisme, un horizon théorique*, Le Sycomore, Paris, 1980.

- ID., « Les pèlerinages en Mâconnais. Une structure d'organisation symbolique de l'espace », *Ethnologie française*, Nouvelle série, Tome 12, n°1, Janvier-Mars 1982, p. 7-30.

- ID., « Un tournant dans l'historiographie médiévale », *Annales ESC*, 41-1986, p. 1167-1176.

- ID., *La fin du comte : Le système des représentations de l'Europe féodale*, manuscrit inédit, environ 500 pages, 1986-1989. [Nous remercions très chaleureusement l'auteur de nous avoir fourni une copie de son manuscrit].

- ID., « Barbara H. Rosenwein, To be Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property (909-1049) », *Annales ESC*, 45-1990, p. 96-101.

- ID., « Lournand au Xe siècle : histoire et fiction », *Le Moyen Âge*, n° 3-4, 1990, p. 519-539.

- ID., « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », dans BULST Neithard , DESCIMON Robert et GUERREAU Alain (Textes réunis par), *L'Etat ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIVe – XVIIe siècles)*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1996. p. 85-101.

- ID., « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONNIER Françoise (éd.), *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à J.-M. Pesez*, Paris, 1998, p. 509-535.

- ID., « Espace social, espace symbolique : à Cluny au XIe siècle », dans REVEL Jacques et SCHMITT Jean-Claude (éds), *L'ogre historien. Autour de Jacques Le Goff*, Paris, 1998, p. 167-191.

- ID., « *Post-scriptum*. *Mensura*, représentation du monde, structures sociales », *Histoire & Mesure*, n° 16 – 3:4 (« Mesurer les bâtiments anciens »), p. 405-414.

- ID., « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », dans *Uomo e spazio nell'Alto Medioevo : 4-8 aprile 2002*, Presso la sede del Centro, Spoleto, 2003.

- ID., « Stabilità, via, visione : le creature et il creatore nello spazio medievale », dans CASTELNUOVO Enrico et SERGI Giuseppe (éd.), *Arti e Storia nel Medioevo*, volume 3, Torino, 2004, p. 167-197.

- GUERREAU-JALABERT Anita, « Inceste et sainteté. La *Vie de saint Grégoire* en français (XIIe siècle) », *Annales ESC*, Année 1988, Volume 43, n° 6, p. 1291-1319. [Essentiel]

- ID., « Aliments symboliques et symbolique de la table dans les romans arthuriens (XIIe-XIIIe siècles) », *Annales ESC*, Année 1992, Volume 47, n° 3, p. 561-594.

- ID., « L'essart comme figure de la subversion de l'ordre spatial dans les romans arthuriens », dans MORNET Elisabeth (éd), *Campagnes médiévales: l'homme et son espace. Études offertes à Robert FOSSIER*, Paris, 1995, p. 59-72.

- ID., « Fées et chevalerie. Observation sur le sens social d'un thème dit merveilleux », dans *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge, XXVe congrès de la S.H.M.E.S. (Orléans, juin 1994)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 133-150. [passage court mais important sur l'eau, p. 136-138].

- ID., « L'*ecclesia* médiévale, une institution totale », dans SCHMITT Jean-Claude et OEXLE Otto Gerhard (sous la direction de), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 219-229.

- ID., « Formes et conceptions du don : problèmes historiques, problèmes méthodologiques », dans MAGNANI Eliana (dir.), *Don et sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 2007, p. 193-209.

- GUILLERME André, *Le temps de l'eau. La cité, l'eau et les techniques*, Champ vallon, Paris, 1983. [L'eau envisagée comme un fait urbain. Très peu utile pour cette partie de l'étude].

- GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Fleuves, forêts et territoires dans les sources narratives des VIe et VIIe siècles », *Revue du Nord. Territoires et frontières en Gaule du Nord et dans les espaces septentrionaux francs, n° 351*, 2003, p. 575-594.

- ID., « Les espaces du sauvage dans le monde franc : réalités et représentations », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations*, XXXVIIe Congrès de la SHMES, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Mulhouse, 2-4 juin 2006, Publication de la Sorbonne, Paris, 2006. p. 117-129.

- ID., « Topographie et vision du « désert » dans les *vitae* occidentales (VIe – IXe siècles) », dans HERBIN Jean-Charles et TAMINE Michel (études réunies par), *Espace représenté, espace dénommé. Géographie, cartographie, toponymie*, Presses universitaires de Valenciennes, Valenciennes, 2007. p. 229-243.

- ID., *Les terres du sauvage dans le monde franc (IVe-IXe siècle)*, PUR, Rennes, 2009 [Texte remanié de sa thèse de doctorat, soutenue à Lille III en 2004, sous la dir. de Régine LE JAN].

- HAUTEFEUILLE Florent, « Territoire textuel, visuel, virtuel », dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 401-417.

- HENRIET Patrick, « Territoires, espaces symboliques et « frontières naturelles ». Remarque sur la carte diocésaine hispanique du XIIe siècle », dans MAZEL Florian (dir.), *L'espace du diocèse. Genèse d'un territoire dans l'Occident médiéval (V^{e} – XIIIe siècle)*, PUR, Rennes, 2008. p. 287-309.

- HIDIROGLOU Patricia, *L'eau divine et sa symbolique*, Albin Michel, Paris, 1994. [Approche originale].

- IACOBINI Antonio, « Hoc elementum ceteris omnibus imperat ». L'acqua nell'universo visuale dell'alto medioevo », dans *L'Acqua nei secoli Altomedievali, Spoleto, 12-17 aprile 2007*, « Atti Delle Settimane » de Spolète vol. 55, 2 volumes, Spoleto, Fondazione centro Italiano di Studi Sull'Alto Medioevo Spoleto, 2008, volume 2, p. 985-1029.

- IOGNA-PRAT Dominique, « Continence et virginité dans la conception clunisienne de l'ordre du monde autour de l'an mil », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, Vol. 129, n° 1, Année 1985, p. 127-146.

- ID., *Agni immaculati : recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul de Cluny*, 954-994, Ed. du Cerf, Paris, 1988

- ID., « Cluny comme *système ecclesial* », dans CONSTABLE Giles ; MELVILLE Gert et OBERSTE Jörg (éd.), *Die cluniazenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld*, Vita Regularis n° 7, Münster, Lit Verlag, 1998, p. 13-93.

- ID., *Ordonner et exclure : Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Aubier, Paris, 1998. [Important].

- ID., *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v.800-v.1200)*, Editions du Seuil, Paris, 2006.

- ID., « L'église, « Maison de consécration » et bâtiment d'exception dans le paysage social », dans MÉHU Didier (études réunies par), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'Église dans l'Occident médiéval*, [Actes de la table ronde organisée au Centre d'études médiévales d'Auxerre entre le 27 et le 29 juin 2005], Turnhout, Brepols, 2007, p. 347-363.

- IOGNA-PRAT Dominique et ORTIGUES Edmond, « Raoul Glaber et l'historiographie clunisienne », dans *Studi Medievali*, 3e Série, 26 / 2, 1985, p. 537-572. (Article réédité dans ORTIGUES Edmond, *La révélation et le droit. Précédé de « Lettre à Rome »*, Beauchesne, Paris, 2007, p. 131-166). [Excellent].

- JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 2002.

- JESCHKE Mathias, *Histoires d'eau de la Bible*, Biblio, Paris, 2005 (*Meeresgeschichten der Bibel*, Deutsche Bibelgesellschaft, Stuttgart, 2004).

* KLÁPSTE Jan (éd.), *Water management in medieval rural economy. /Les usages de l'eau en milieu rural au Moyen âge*, Ruralia V, 27e septembre-2e octobre 2003, Lyon, Villard-Sallet, Région Rhône-Alpes, Institute of Archaeology, Prague, 2005.

- *L'Acqua nei secoli Altomedievali, Spoleto, 12-17 aprile 2007*, « Atti Delle Settimane » de Spolète vol. 55, 2 volumes, Spoleto, Fondazione centro Italiano di Studi Sull'Alto Medioevo Spoleto, 2008.

- *L'eau au Moyen Âge*, Colloque d'Aix-en-Provence, février 1984. Organisé par le Centre universitaire d'études et de recherches médiévales, Publications du CUERMA, Aix-en-Provence, 1985.

- *L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, dans *MEFRM*, Tome 104 – 2, Rome, 1992.

- LABBE Thomas, *L'homme et la nature (1000-1500) : cohabitation-representation*, Mémoire de maitrise de l'Université de Bourgogne, sous la direction de Vincent Tabbagh, Dijon, 2002.

- LAFFONT Pierre-Yves, « Les mots du territoire : le cas du Vivarais IXe – XIIIe siècle », dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 169-187.

- LAVRILLIER Alexandra, « S'orienter avec les rivières chez les Évenks du Sud-Est sibérien. Un système d'orientation spatial, identitaire et rituel », dans *Études Mongoles & Sibériennes, Centrasiatiques & Tibétaines*, n° 36-37, *L'orientation*, 2006. p. 95-138. (url : http://emscat.revues.org/index779.html)

- LE GOFF Jacques, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Flammarion, 1984. (1ère édition chez Arthaud, 1964). [Probablement vieilli mais cependant toujours irremplaçable. Voir en particulier le chapitre « Structures spatiales et temporelles (Xe – XIIIe siècle) »].

- ID., *La naissance du Purgatoire*, Paris, Gallimard, 1981.

- ID., « Le désert-forêt dans l'Occident médiéval », dans *L'imaginaire médiéval*, Gallimard, Paris, 1985. p. 59-76. (première publication dans *Traverses*, n°19, 1980. p. 30)

- ID., *Les limbes*, dans *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1999, p. 1235-1259 [1ère publication dans *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n° 34, 1986, p. 151-173)

- *Le paysage rural : réalités et représentations*, Actes du Xe congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Lille (1979), dans *Revue du Nord*, Tome LXII, n°244, Janvier-Mars 1980.

- LEGUAY Jean Pierre, *L'eau dans la ville au Moyen âge*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2002. [Peu utile à notre étude car l'eau est ici essentiellement envisagée dans sa dimension matérielle et urbaine].

- LÉVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.

- ID., *Anthropologie structurale*, Tomes 1 et 2, Paris, Plon, 1958-1974.

- ID., *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

- LÉVI-STRAUSS Claude et ÉRIBON Didier, *De près et de loin*, Paris, Odile Jacob, 1998.

- MACKÏNLAT J. M., « *In Oceano desertum* : Celtic Anchorites and their island Retreats », Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, n° 33, 1899, p. 129-133.

- MAGNANI Eliana, « Le don au Moyen Âge : pratique sociale et représentations. Perspectives de recherche », *Revue du Mauss*, n° 19, 2002 (1), p. 309-322.
- ID., « Les médiévistes et le don. Avant et après la théorie maussienne » , dans MAGNANI, Eliana (dir.), *Don et sciences sociales : théories et pratiques croisées*, Éd. universitaires de Dijon , Dijon, 2007, p. 15-29.

- ID., « Du don aux églises au don pour le salut de l'âme en Occident (IVe – XIe siècle) : le paradigme eucharistique », dans BERIOU Nicole, CASEAU Béatrice et RIGAUX Dominique (éd.), *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge), Vol. II*, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 2009. p. 1021-1042.

- MAGNANI Eliana et RUSSO Daniel, « Autour des objets au Moyen Âge : entre nature et culture », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° 12, 2008. (http://cem.revues.org/document7222.html)

- MAILLOUX Anne, « Perception, culture, et expérience de l'espace social. Essai de synthèse », dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 223-235.

- MAZEL Florian, « Pouvoir aristocratique et Église aux Xe-XIe siècles. Retour sur la « révolution féodale » dans l'œuvre de Georges Duby », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, Hors série 1 : « Georges Duby »*, IOGNA-PRAT Dominique (Dir.), 2008. (url : http://cem.revues.org/document4173.html)

- MÉHU Didier, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny. X^e – XVe siècle*, PUL, Lyon, 2001.

- ID., « Images, signes et figures de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval. Les fonts baptismaux de l'église Saint-Boniface de Freckenhorst (XIIe siècle) », dans MÉHU Didier (études réunies par), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'Église dans l'Occident médiéval*, [Actes de la table ronde organisée au Centre d'études médiévales d'Auxerre entre le 27 et le 29 juin 2005], Turnhout, Brepols, 2007, p. 285-326. [Excellent].

- ID., « *Historiae* et *imagines* de la consécration de l'église au Moyen Âge », dans MÉHU Didier (études réunies par), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'Église dans l'Occident médiéval*, [Actes de la table ronde organisée au Centre d'études médiévales d'Auxerre entre le 27 et le 29 juin 2005], Turnhout, Brepols, 2007, p. 15-48.

- MÉHU Didier (études réunies par), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'Église dans l'Occident médiéval*, [Actes de la table ronde organisée au Centre d'études médiévales d'Auxerre entre le 27 et le 29 juin 2005], Turnhout, Brepols, 2007.

- MORNET Elisabeth (éd.), *Campagnes médiévales: l'homme et son espace. Études offertes à Robert FOSSIER*, Paris, 1995.

- MORSEL Joseph, *L'histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat ... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'Histoire s'interrogent*, Paris, 2007, [publication disponible en ligne : http://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/halshs-00290183/en/].

- MOUSNIER Mireille et BILLY Pierre-Henry, « *Dura lex, sed dex* ! De la borne au territoire, variations sur le *dex* du XIIe au XVe siècle », dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 237-268.

- NABERT Nathalie, « Eaux baptismales, eaux purificatrices. Études sur le don des larmes dans la spiritualité cartusienne du XIe au XVe siècle », dans JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 2002. p. 357-387.

- NEUHAUS Helmut (dir.), *Wasser. Fünf Vorträge*, Erlanger Forschungen, Band 119, Erlangen, Universitätsbund Erlangen, 2009[57] (en particulier HERBERS Klaus, « Vorstellungen, Nutzung und Symbolik des Wassers im Mittelalter », p. 59-101).

* *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen âge : actes des 1ères rencontres internationales de Liessies, [tenues les] 27, 28, 29 avril 1998*, Conseil général du Nord, Lille, 2004.

- PÉREZ RODRÍGUEZ Estrella, « El léxico del agua en el latín asturleonés (s. VIII-1230) : las corrientes naturales », dans *IV Congresso internacional de latim medieval hispanico (Lisboa, 12-15 de Outubro de 2005). Actas*, Lisbonne, 2006, p. 707-724.

- PICHOT Daniel Pichot et MARGUERIE Dominique, « Approche pluridisciplinaire sur l'aménagement des petits cours d'eau par les sociétés médiévales dans l'ouest de la France (VIIe-XIIe siècle) », dans BURNOUF Joëlle et LEVEAU Philippe (dir.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes* , Editions du CTHS, Paris, 2004, p. 111-127. [Dans un volume essentiellement archéologique, un article qui se démarque en croisant les sources].

- PIPONIER Françoise, « Les dijonnais et l'eau à la fin du Moyen Âge », dans *L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, dans *MEFRM*, Tome 104 – 2, Rome, 1992. p. 481-494.

- NAGY Piroska, *Le don des larmes au Moyen Âge. Un instrument spirituel en quête d'institution (V^e^ – XIIIe siècle)*, Albin Michel, Paris, 2000.

- ID., « Larmes et eucharistie. Formes du sacrifice en Occident au Moyen Âge central », dans BÉRIOU Nicole ; CASEAU Béatrice et RIGAUX Dominique, *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge) : actes du séminaire tenu à Paris, Institut catholique (1997-2004)*, 2 volumes, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 2009, volume 2, p. 1073-1109.

- POECK Dietrich, *Cluniacensis Ecclesia : der cluniacensische Klosterverband (10.-12. Jahrhundert)*, München, Münstersche Mittelalter-Schriften n° 71, 1998.

57 Je remercie vivement Ludolf Kuchenbuch et Alain Guerreau de m'avoir communiqué cette référence.

- PRESSOUYRE Léon & BENOIT Paul (dir.), *L'hydraulique monastique*, Créaphis, Grâne, 1996.

- QUERRIEN Armelle, « La mise en oeuvre de l'énergie hydraulique en Berry : les moulins du bassin de la Céphons », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONNIER Françoise (éds), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998. p. 593-615.

- RACINET Philippe, « Les moines au village : pour une étude des installations monastiques dans le monde rural », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONNIER Françoise (éds), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998. p. 181-203.

- RAUWEL Alain, *Expositio missae : essai sur le commentaire du canon de la Messe dans la tradition monastique et scolastique*, Thèse dactylographiée, université de Bourgogne, Dijon, 2002, 3 volumes.

- ID., « Le feu dans la liturgie du Moyen Âge latin », dans VION-DELPHIN François et LASSUS François (textes réunis par), *Les hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours. Du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur, Actes du colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est, Besançon, 26-27 Septembre 2003*, Presse universitaire de Franche-Comté, Besançon, 2007, p. 71-75.

- ID., « Principe d'analogie et *regio dissimilitudinis* : une aporie de la théologie médiévale ? ». [Je remercie vivement l'auteur de m'avoir communiqué son papier, sur ce thème rare].

- RICHARD Jean, « Passages de Saône aux XIIe et XIIIe siècles », *AB*, Tome XXII, n°88, Année 1950. p. 245-274.

- ID., *Histoire de la Bourgogne*, PUF, Paris, 1957.

- ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de*

Cluny (fin du IXe-milieu du Xe siècle), Collection d'études médiévales de Nice n° 8, Turnhout, Brepols, 2008.

- ROSENWEIN Barbara, *To be the neighbor of Saint Peter : the social meaning of Cluny's property, 909-1049*, Cornell university press, London, 1989. [Excellent]

ID., *Negotiating space. Power, restraint and privileges of immunity in early medieval Europe*, Cornell University Press, London, 1999.

- ID., *Emotional communities in the early middle ages*, Cornell University Press, London, 2006.

- ROSSIAUD Jacques, *Le Rhône au Moyen Âge : histoire et représentations d'un fleuve européen*, Flammarion, Paris, 2007. (Tiré de : *Réalités et imaginaire d'un fleuve : recherches sur le Rhône médiéval*, 7 volumes, Thèse d'Etat de Paris I, 1994).

- SAINT-DENIS Alain, « L'évolution du paysage autour de l'abbaye de Cîteaux de la naissance à l'apogée : 1098-1250 », dans PLOUVIER Martine (dir.), *Pour une Histoire monumentale de l'abbaye de Cîteaux*, *Commentarii cistercienses*, Dijon - Acey, 1998, p. 43-65.

- SAPIN Christian, *Bourgogne romane*, Dijon, Éditions Faton, 2006.

- SCHMITT Jean-Claude, « La notion de sacré et son application à l'histoire du christianisme médiéval », dans *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Gallimard, Paris, 2001. p. 42-52. (1ère publication dans *Cahiers du Centre de recherches historiques*, n°8, octobre 1991, p. 15-20).

- SCHNEIDER Laurent, « Du pagus aux finages castraux, les mots des territoires dans l'espace oriental de l'ancienne Septimanie (IXe – XIIe siècles) », dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 109-129.

- SCHULER Stefan, « Les rives médiévales du savoir aquatique dans les compilations d'histoire naturelle et l'encyclopédie universelle du Bas Moyen Âge », dans JAMES-RAOUL Danièle et

THOMASSET Claude (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 2002. p. 9-59.

- SIVERY Gérard, « La description du paysage rural par les scribes et les paysans du Hainaut à la fin du Moyen Âge », dans *Le paysage rural : réalités et représentations*, Actes du Xe congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Lille (1979), dans *Revue du Nord*, Tome LXII, n°244, Janvier-Mars 1980. p. 61-71.

- SOUTHERN Richard W., *L'église et la société dans l'occident médiéval*, Flammarion, Paris, 1997 (*Western society and the church in the Middle ages*, Hardmondsworth, 1970)

* SQUATRITI Paolo, *Water and society in early medieval Italy. AD 400-1000*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998.

* SQUATRITI Paolo (dir.), Working with water in medieval Europe: technology and resource-use, Brill, Leiden, 2000.

- THOMASSET Claude, « De la Bible à Albert le Grand », dans JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 2002. p. 59-79.

- TORRE Angelo, « Un « tournant spatial» en histoire ? Paysages, regards, ressources », *Annales HSS*, n°5, 2008. p. 1127-1144.

- TORREL Jean-Pierre et BOUTHILLIER Denis (présenté et traduit par), *Les merveilles de Dieu*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg – Cerf, 1992.

- WICKHAM Chris, « Mutations et révolutions aux environs de l'an mil », *Médiévales*, Année 1991, Volume 10, Numéro 21, p. 27-38.

- WICKHAM-CROWLEY Kelley M., « Living on the *ecg* : the mutable boundaries of land and water in Anglo-Sexon contexts » dans LEES Clare A. et OVERING Gillian R. (ed.), *A place to believe in : locating medieval landscapes*, Pennsylvania State University Press, 2006. p. 85-110.

- ZADORA-RIO Elisabeth et BOURIN Monique, « Pratiques de l'espace : les apports comparés des données textuelles et archéologiques », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations*, XXXVIIe Congrès de la SHMES, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Mulhouse, 2-4 juin 2006, Publication de la Sorbonne, Paris, 2006. p. 39-55.

- ZUMTHOR Paul, *La mesure du monde*, Seuil, Paris, 1993.

CHAPITRE Ier

- Objet et méthodes -

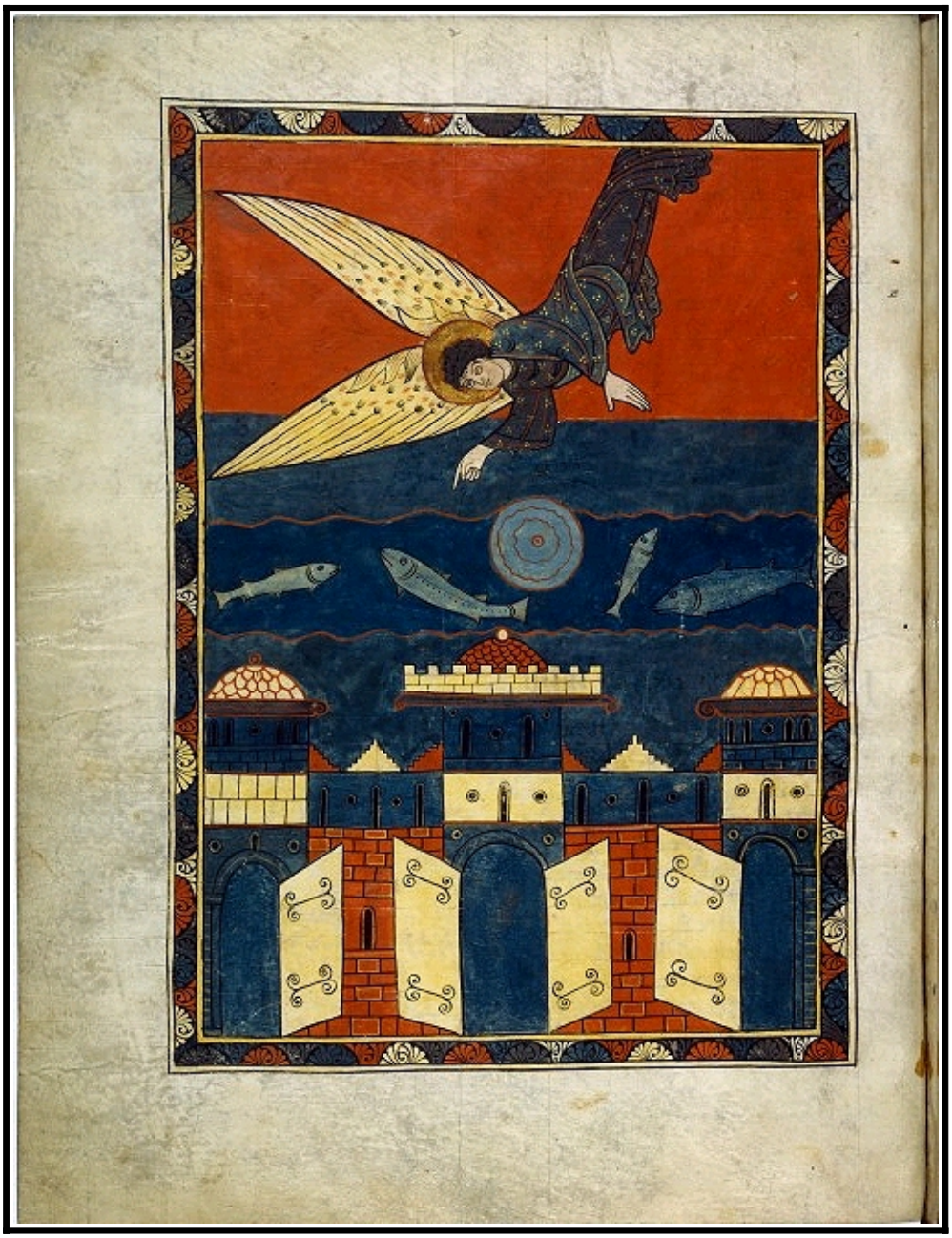

Beatus de Liebana, BnF, ms. Latin 8878, fol. 197v -
Ange lançant la meule (milieu du XIe siècle)[58]
« *Et sustulit unus angelus fortis lapidem quasi molarem magnum et misit in mare dicens hoc impetu mittetur Babylon magna illa civitas et ultra iam non invenietur* » (Jean 18:21)

58 (http://mandragore.bnf.fr)

Mis en chantier à partir de l'année 2005 grâce à l'impulsion de Marie-José Gasse-Grandjean et d'Eliana Magnani, le corpus *Chartae Burgundiæ Medii Ævi* – les C.B.M.A - , en continu développement dans le cadre de l'UMR CNRS 5594 ARTeHIS, situé à l'Université de Bourgogne, est certainement un outil de recherche remarquable[59]. De fait, les perspectives offertes par la possibilité d'une interrogation massive d'environ 10 000 chartes en ligne concernant l'espace bourguignon sont d'une nature tout à fait novatrice[60]. C'est d'autant plus vrai, qu'initialement conçu dans le cadre de l'ACI « Chartes et pouvoir au Moyen Âge », alors porté par Benoît-Michel Tock (2004-2007), le projet est destiné à intégrer une base de données encore plus large, celle des *Chartae Galliae*[61]. Néanmoins, le traitement de cette masse documentaire nécessite la mise en place de méthodes et de procédures d'interrogations *ad hoc*, d'autant plus si l'on considère le poids considérable de l'historiographie bourguignonne : à l'ombre de ses remarquables historiens, on ne peut être qu'inciter à la prudence[62]. C'est donc dans ce cadre et à la suite des premiers travaux réalisés sur la base par Isabelle Rosé[63], que nous inscrivons notre modeste contribution, constituée par ce premier chapitre.

59 Concernant la genèse du projet, on renvoie aux journées d'études éditées dans le *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, qui permettent de comprendre les étapes de maturation et de réflexion autour de la base de données. Pour la première année : MAGNANI Eliana et GASSE-GRANDJEAN Marie-José, « Chartae Burgundiae Medii Aevi (C.B.M.A.) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°9, 2005. (http://cem.revues.org/document751.html)

60 L'opinion que donne Isabelle Rosé à propos des possibilités offertes par le projet va dans le même sens : « La base de données des C.B.M.A. (Chartæ Burgundiæ Medii Ævi), en cours de constitution à l'UMR ARTeHIS, fournit à la communauté des chercheurs un outil susceptible de transformer profondément leurs manières de travailler » dans ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°12, 2008. (http://cem.revues.org/document6822.html)

61 Le site, encore en développement, propose dès maintenant des possibilités d'interrogations très intéressantes. (http://www.chartae-galliae.fr/). Sur le projet « Chartes et pouvoir au Moyen Âge », voir l'article de TOCK Benoît-Michel, « Chartes et pouvoir au Moyen Âge », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°9, 2005. (url : http://cem.revues.org/document747.html)

62 On rappellera seulement, en plus d'André Déléage déjà mentionné, les travaux de l'abbé Maurice Chaume qui continuent de faire figure de référence, mais aussi ceux de Jean Richard, du chanoine Jean Marilier, de Robert Folz ou encore de Georges Duby, sans compter Claude Courtépée... Dans cet océan de mots, voir entre autres : CHAUME Maurice (abbé), *Les origines du duché de Bourgogne*, 4 volumes, Librairie E. Rebourseau, Dijon, 1925-1937 ; RICHARD Jean, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché : du XIe au XIVe siècle*, Les Belles Lettres, Paris, 1954 ; MARILIER Jean, *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux : 1098-1182*, *Bibliotheca Cisterciensis*, Rome, 1961 ; FOLZ Robert et CHEVRIER Georges, *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon : prieurés et dépendances, des origines à 1300*, vol. 1, Analecta Burgundica, Dijon, 1986 ; DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, op.cit. ; DELEAGE André, *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle*, *op.cit.*

63 ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op. cit.* ; Les questions soulevées dans l'article recoupent de nombreuses interrogations pertinentes et légitimes que l'on peut avoir concernant une telle base et son utilisation (traitements statistiques, interprétation face à des séries plus ou moins continues, etc...)

I. Du document / monument à la dématérialisation

a. Document / Monument[64]

Nous y reviendrons un peu plus bas : la publication en 1991 des actes issus de la table ronde sur *Les Cartulaires*[65] a fortement participé au renouvellement des thématiques en diplomatique. À partir de cette date, en France et ailleurs, les documents de la pratique ne peuvent plus être considérés comme un simple assemblage de faits et de mots qu'on peut manipuler hors de leur contexte initial. On le sait, il n'en a pas toujours été ainsi et la discipline s'est d'abord constituée comme une science du *discrimen veri ac falsi*[66]. Le célèbre ouvrage de Jean Mabillon, *De re diplomatica*, publié en 1681, n'œuvre t-il pas dans cette direction ? Les études médiévales se sont en effet tournées très tôt vers les chartes et les *codices* qui les contenaient et, encore aujourd'hui, la richesse des informations qu'ils renferment ne se dément pas. Emblématique de la médiévistique, le cartulaire l'a certainement été : ainsi que le rappellent Olivier Guyotjeannin et Laurent Morelle, « des sources écrites de l'histoire médiévale, il en est peu qui aient été autant citées, compulsées, exploitées, voire labourées »[67].

Mais en déplaçant leurs regards vers sa matérialité pour en faire un objet d'étude en lui-même, les diplomatistes ont inauguré une nouvelle ère, celle du cartulaire comme *monumentum*. Michel Foucault l'avait déjà rappelé dans l'introduction de son *Archéologie du savoir* : « Là où l'effort critique, jusqu'alors, consistait avant tout à se soucier d'authentification et de datation des « sources », il est désormais question de scruter les conditions de genèse et de transmission de ces traces, de démystifier leur signification apparente ou encore d'interroger leurs propres zones de silence. Dans son rapport au document, l'histoire « tend à l'archéologie – à la description intrinsèque du monument » »[68].

64 L'ensemble de la réflexion pour ce chapitre a été étroitement guidé par les travaux de Pierre Chastang, en particulier sa thèse : CHASTANG Pierre, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe – XIIIe siècles)*, op. cit.

65 *Les Cartulaires*, op. cit. ; Pierre Chastang parle de « moment fondateur » dans CHASTANG Pierre, « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherche », *Cahiers de civilisation médiévale. Xe – XIIe siècles, La médiévistique au XXe siècle. Bilan et perspectives*, n°49, Janvier-Mars 2006. p. 21-31. Ici page 23.

66 Pour une introduction à l'histoire de la diplomatique voir GUYOTJEANNIN Olivier ; PYCKE Jacques ; TOCK Benoît-Michel (dir.), *Diplomatique médiévale*, L'atelier du médiéviste 2, Brepols, Paris, 2006. Particulièrement les pages 15 à 24 et 367 à 369.

67 *Les Cartulaires*, op. cit., p. 7.

68 Hervé Brunon, citant Michel Foucault dans BRUNON Hervé, « Documents ou monuments ? Les textes littéraires dans la panoplie méthodologique des histoires du paysage », dans SANGIRARDI Giuseppe (dir.), *Le paysage dans la littérature italienne. De Dante à nos jours*, Actes du séminaire organisé par la Jeune Équipe 2316 "Identités, Représentations, Échanges France-Italie" de l'Université de Caen-Basse Normandie, 2004, Editions Universitaires de Dijon, Dijon, 2006. p. 17-28 (p. 18). Cette métaphore archéologique concernant l'écrit au Moyen Âge est aussi employée dans CLANCHY Michael T., *From memory to written record [...]*, op. cit., p. 295.

S'écartant de la distinction initialement tracée par Erwin Panofsky[69] entre ces deux pôles – document et monument -, la généalogie foucaldienne affirme : « l'histoire c'est ce qui transforme les documents en monuments »[70]. À sa suite, l'École des Annales et Jacques Le Goff insistent sur ce même thème qui tend à modifier profondément le rapport que l'historien peut entretenir avec « ses sources ». De fait, de nombreuses publications étudient désormais les caractéristiques codicologiques des cartulaires, leurs constructions (spatiale, chronologique, hiérarchique, etc.), leurs histoires. Cette nouvelle optique s'oppose ainsi nettement aux pratiques des éditeurs du XIXe siècle et du début du XXe siècle qui bien souvent ont eu tendance à classer les documents des institutions qu'ils étudiaient d'une manière uniquement chronologique[71], détruisant par là-même l'unité des cartulaires et une bonne partie de leur sens initial. On cherchait alors à nettoyer les faits de leur gangue matérielle tant il est vrai que la sobriété générale de ce type de *codices* n'encourageait guère à une réflexion immédiate sur le contexte de leurs élaborations.

Cependant, de telles collections d'actes ne pouvaient être de simples outils à valeur probatoire destinés uniquement à être utilisés lors des plaids de justices[72]. Les réflexions issues des travaux de Patrick Geary suggèrent désormais, entre autres[73], un usage mémoriel de ces documents, du moins une utilisation interne aux établissements qui les ont entrepris[74]. La matérialité même de

69 ID., p. 18.

70 FOUCAULT Michel, *L'archéologie du savoir*, op. cit., p. 14.

71 Rappelé dans GEARY Patrick, « Entre gestion et gesta », dans *Les cartulaires*, op. cit. p. 13-27 (p. 15).

72 « The use of the cartulary as legal proof has been suggested, but these *codices* can only rarely have been used for this purpose. If the monks still had their original donations charters, the ones they copied into the cartulary, such a codex would have had less legal authority than the originals, not more ». Dans BOUCHARD Constance B., « Monastic Cartularies : Organizing Eternity », dans KOSTO Adam J. et WINROTH Anders (éd.), Charters, *Cartularies and Archives. The Preservation and Transmission of Documents in the Medieval West*, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, Toronto, 2002. p. 22-33. Ici page 25. On aimerait ajouter que l'absence des sceaux ou encore des *signa* originaux dans le cartulaire devait lui enlever une bonne part de sa force juridique, puisque c'était justement la présence de témoins et surtout leur honorabilité qui donnait à l'acte son caractère inviolable. Voir à ce sujet : ATSMA Hartmut et VEZIN Jean, « Originaux et copies : La reproduction des éléments graphiques des actes des Xe et XIe siècles dans le cartulaire de Cluny », dans KOSTO Adam J. et WINROTH Anders (éd.), *Charters, Cartularies and Archives [...]*, op. cit., p. 113-126. (p. 126) ; Voir aussi : CLANCHY Michael T., *From Memory to Written Record [...]*, op. cit., Chapitre V « The Preservation and Use of Documents », p. 145-184 et p. 259, p. 297, p. 304-317 : « To medieval people they *(the seals)* may have appeared rather as visible and tangible objects symbolizing the wishes of the donor. The seal was significant even without the document ». L'élagage récurrent de la liste des témoins est un dernier indice à ajouter au crédit de cette hypothèse ; dans les C.B.M.A., entre mille autres exemples, l'accord passé en 1058 entre d'une part Fromond - comte de Sens -, sa femme et les moines de Saint-Remy de Sens d'autre part, qui se trouve dans la Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et qui se termine ainsi : « Signum Frotmundi, comitis; signum uxoris suae; signum Rainardi, filii ejus; signum Maynardi, archiep. Senonensis ; [...] signum Adhererti, cum pluribus aliis » [YON2:IX:1058]. De la même manière, Sébastien Barret préconise de « relativiser quelque peu le rôle des caractères graphiques des actes privés des Xe – XIe siècles dans l'équilibre des éléments de leur validité [...] » dans BARRET Sébastien, *La mémoire et l'écrit [...]*, op. cit., p. 101.

73 Bien entendu, on est conscient que ce sont ces « autres » qui posent problème.

74 Certains auteurs restent plus nuancés quant à cette théorie. Ainsi, Laurent Morelle (« De l'original à la copie : remarques sur l'évaluation des transcriptions dans les cartulaires médiévaux », dans *Les Cartulaires*, op. cit., p. 91-105) note que les cartulaires pouvaient aussi être utilisés « comme un instrument d'accès au chartrier » (p. 93).

ces *codices*, les choix opérés lors de leur création, en font des objets fruits d'une construction culturelle, établis dans une optique de pouvoir[75], et non une simple fenêtre ouverte sur un passé transparent dont il nous suffirait de lire le récit. Pour comprendre sa nature, il faut donc le replacer dans son contexte de création en essayant de voir dans quels buts il a été élaboré. Premièrement, le cartulaire devait sans nul doute rappeler aux moines la gloire passée, on serait tenté de dire éternelle, de leur monastère dans le but de légitimer leurs actions dans le présent. L'insertion possible de vies de saints[76], le tri opéré lors de la copie des actes (aussi bien au niveau du choix des chartes que de leur contenu, parfois modifié[77]) vont plutôt dans ce sens : le cartulaire est là pour « organiser l'éternité »[78]. Dans cette optique, la notion de « faux » prend un sens tout à fait différent de celui que lui avait originellement conféré la science du *discrimen veri ac falsi* : selon Michael Clanchy, le recours à de telles pratiques par une communauté monastique était avant tout un geste qui s'inscrivait dans l'ordre des choses, dans l'agencement du monde désiré par Dieu lui-même. En effet, si le Seigneur avait accordé la prospérité aux moines, la constitution d'une « *forgery* » n'était pas en soi un acte de création pure (et donc pas une ruse) mais seulement un retour à l'ordre divin, à une « vérité providentielle », visant à combler une béance qui n'avait pas lieu d'être[79] : « en cas de

---

Néanmoins, les *codices* constituant déjà une opération de tri importante par rapport aux chartriers : on voit mal comment ils auraient pu leur servir d'index. On reste donc sceptique sur ce point et on s'en tiendra à la vision développée par Patrick Geary d'un cartulaire monument, garant de la mémoire de l'établissement.

75 On préférera le terme de pouvoir à celui de politique, inadéquat en ce qui concerne le Moyen Âge. Voir GUERREAU Alain, *Le Féodalisme, un horizon théorique*, Le Sycomore, Paris, 1980. Particulièrement les pages 201 à 210.

76 Concernant le cartulaire A de l'abbaye de Cluny, Dominique Iogna-Prat fait remarquer qu'il « relève à la fois de diplomatique, de l'hagiographie et de l'historiographie. » dans IOGNA-PRAT Dominique, « La confection des cartulaires et l'historiographie à Cluny (XIe – XIIe siècles) », dans *Les cartulaires*, op. cit., p. 27-45. (p. 36). De la même manière, Patrick Geary note que « nombre d'entre eux ont été accompagnés de préfaces, très semblables aux préfaces des textes d'histoire et d'hagiographie ; elles reprenaient les mêmes *topoi* d'humilité, de devoir et de souci du passé. », dans « Auctor et auctoritas dans les cartulaires du haut Moyen Âge », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999), École des Chartes, Paris, 2001. p. 61-73. (p. 65).

77 La plupart des auteurs semblent néanmoins noter une assez grande fidélité par rapport aux actes originaux, même si on doit remarquer que cette variable peut évoluer d'un établissement à un autre. Pour Laurent Morelle, « le cartulariste, fils de son temps, peut aussi succomber à l'ambiance diplomatique qui l'entoure, en imprégnant ses copies des usages de son époque » (« De l'original à la copie : remarques sur l'évaluation des transcriptions dans les cartulaires médiévaux », dans *Les Cartulaires*, op. cit., p. 91-105 – ici page 95)

78 L'expression est de Constance B. Bouchard dans : « Monastic Cartularies : Organizing Eternity », *op. cit.;* Aussi : « The situation in the Middle Ages was the reverse of the modern one : there were fewer literates, but a larger proportion of their writings were intended to be preserved for posterity » dans CLANCHY Michael T., *From Memory to Written Record [...]*, op. cit., p. 145. Concernant l'écrit au Moyen Âge, on peut signaler l'ouvrage édité par HEIDECKER Karl, *Chartes and the Use of the Written Word in Medieval Society* (Brepols, Turnhout – Belgique, 2000), même s'il ne nous a pas été directement utile pour cette étude car plus souvent orienté vers le thème de la conservation des archives.

79 Nous remercions Alain Rauwel de nous avoir ouvert à cette thématique concernant le statut des faux. Voir CLANCHY Michael T., *From memory [...]*, op. cit., p. 148 : « If a monastic house required a writing to support its title to some property in a lawsuit, an appropriate charter is a forgery, as indeed it is, but its makers probably felt that it had been written just like their other charters and chronicles to justify the ways of God to men. As God and the patron saint wished the particular monastic house to flourish, they also wished to provide the means to fight the world with the world's weapons ».

doute, ils *(les moines)* étaient déterminés à établir la vérité pour la postérité »[80]. Il n'est donc pas étonnant qu'en 1091, à la suite de l'incendie de l'abbaye de Crowland, dans le Lincolnshire - un événement relaté dans la chronique dite de l'abbé Ingulf -, les moines retrouvèrent miraculeusement certaines copies de leurs 400 documents disparus : par chance Ingulf les avait lui-même sortis du chartrier quelques années plus tôt pour instruire les novices des arcanes de la vieille langue Anglo-Saxonne[81]. En dupliquant ces actes, les moines n'avaient ainsi fait que réactualiser un ordre plus ancien, voulu par Dieu et que seul les vicissitudes du siècle avaient bouleversé. *Dont acte* : il convient donc de s'interroger d'abord sur les motivations à l'origine des actes contenus dans les *codices*, tant du point de vue de leur création que du point de vue de la logique de conservation des documents : c'est seulement à ce prix qu'ils éclaireront en retour la société qui les a façonnés.

Constance B. Bouchard souligne donc que ces documents étaient des livres (*novels* donc au sens romanesque du terme), en rapports étroits avec la conception que les moines avaient du temps qui s'écoule et de leur passé[82]. Dans une perspective chrétienne et eschatologique[83], le fait de regrouper dans un temps unique – celui du présent du XIe ou du XIIe siècle – une chaîne d'évènements passés, contribuait à leur donner un sens nouveau, tout en les figeant sur le parchemin afin qu'ils demeurassent inchangés pour la postérité[84] : « moulins et sources, tout se fige en arrêt sur image comme lorsqu'un mécanisme d'horlogerie rencontre une défaillance technique »[85] note Michael Clanchy. Cette influence de l'écriture sur la perception du temps est déjà un thème présent dans les années 1970 au travers des travaux de Jack Goody[86]. Pour ce dernier, le fait de mettre par écrit un énoncé lui confère une valeur intemporelle. Selon nous, c'est précisément ce que recherchent certains moines lorsqu'ils rédigent leurs cartulaires et leurs documents en général, du moins pour ceux antérieurs au XIIIe siècle[87] : la mise par écrit ne propose rien de moins qu'une

80 ID., p. 149.
81 ID., p. 149.
82 BOUCHARD Constance B., « Monastic Cartularies : Organizing Eternity », *op. cit.*., p. 28. Michael Clanchy refuse lui aussi la distinction *a priori* entre les actes de la pratique et le reste de la production écrite médiévale : « The twofold modern division between books and records is an anachronism » dans CLANCHY Michael T., *From memory to written record [...]*, op. cit., p. 154.
83 CHASTANG Pierre, « Cartulaires, cartularisation et scripturalité médiévale : la structuration d'un nouveau champ de recherche », *op. cit.*, p. 29.
84 « A document could indeed make time stand still, in the sense that it could pass on a record of an event to remote posterity [...] » dans CLANCHY Michael T., *From memory [...]*, op. cit., p. 34. Sur la dimension temporelle dans les récits de la conquête normande et le *Domesday Book* voir aussi p. 26-35.
85 ID., p. 34.
86 « Quand un énoncé est mis par écrit, il peut être examiné bien plus en détail, pris comme un tout ou décomposé en éléments, manipulé en tous sens, extrait ou non de son contexte. [...] Le discours ne dépend plus d'une "circonstance" : il devient intemporel. » dans GOODY Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 97.
87 Il semble, en effet, que la finalité donnée à ces livres évolue au cours de la période. A cette époque, de par leurs organisations, les *codices* tendent effectivement à se rapprocher d'instruments de gestions domaniales.

nouvelle objectivation du réel perçu. Ainsi, l'importance des faits que les chartes sélectionnaient était plus essentielle que l'ordre chronologique précis dans lequel ils s'étaient déroulés. Au final, cette reconstruction par la sélection du passé aboutissait à l'invention d'une histoire, d'une mémoire communautaire dont le monastère devenait le dépositaire, le réceptacle. Il est certain que nous devrons garder en tête cette conception tout au long de notre travail, pour ne pas oublier que nous avons à faire à une sélection de documents, organisée selon des critères précis (mais qui nous échappe en partie) et non à un simple échantillon homogène des chartriers monastiques. De la même manière, Dominique Iogna-Prat note à propos du cartulaire A de l'abbaye de Cluny, dont la rédaction débute probablement sous l'abbatiat d'Hugues de Semur [1049-1109], qu'il semble être « un résumé de l'histoire primitive du monastère »[88]. On aurait donc plutôt à faire à des *livres* qui posséderaient un sens en tant que tout et non à une collection d'actes disparates placés là dans un unique but de conservation. Dans cette optique de réflexion sur la matérialité, on aurait certainement beaucoup à apprendre des théories développées par Herbert Leon Kessler concernant les objets d'arts médiévaux, l'espace qu'ils suscitent et la réflexion qui les entoure[89]. Pierre Chastang n'hésite pas à faire ce même type de rapprochement en parlant de « texte-objet »[90] lorsqu'il s'inspire du concept « d'image-objet »[91] évoqué par Jérôme Baschet. Enfin, dans le même ordre d'idée, Michael Clanchy rappelle comment dans la seconde moitié du XIIe siècle - à Durham en Angleterre - lors d'un accord entre un seigneur et l'abbaye de Lindisfarne, un long couteau dont le manche était gravé d'écritures (« S*ignum de capella de lowic* » et de l'autre côté « *de capella de lowic et de decimis de lowic totius curie et totius ville* ») pouvait à haute époque avantageusement remplacer aux yeux des moines une charte en bonne et due forme[92]. Cet exemple nous renseigne ainsi sur la rapport entretenu avec la matérialité de ces choses (*res*) dont les *codices* constituaient un élément parmi d'autres. Le simple fait que ces livres et ces documents soient parfois déposés sur un autel[93],

88 IOGNA-PRAT Dominique, « La confection des cartulaires et l'historiographie à Cluny (XIe – XIIe siècles) », dans *Les cartulaires*, op. cit., p. 36

89 KESSLER Herbert Leon, *Seeing Medieval Art*, Broadview press, Canada, 2004. En particulier la dernière partie de l'ouvrage "*Seeing*" pages 165 à 179.

90 CHASTANG Pierre, « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », Annales HSS, Mars-Avril 2008, n°2, p. 245-269. (p. 269)

91 BASCHET Jérôme, « Introduction : L'image-objet », dans BASCHET Jérôme et SCHMITT Jean-Claude (éd.), *L'image. Fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval*, Paris, Léopard d'Or, 1996. p. 7-26.

92 L'auteur donne de nombreux autres exemples, tout aussi intéressants, dont, entre autre, celui d'une corne de chasse datant d'avant la conquête normande – probablement un don fait par Édouard le Confesseur [env. 1004 – 1066] - , représentant par analogie le transfert de ce droit pour une partie de forêt. Voir CLANCHY Michael T., *From memory to written record [...]*, op. cit., p. 257-258. On peut remarquer qu'ici aussi un intéressant rapport se tisse entre les objets et la dialectique nature / culture. Sur ce thème, voir aussi : MAGNANI Eliana et RUSSO Daniel, « Autour des objets au Moyen Âge : entre nature et culture », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°12, 2008, (http://cem.revues.org/document7222.html). L'étude des « formes de communication symbolique » suscite actuellement de nombreux travaux dans les rangs des historiens allemands ; voir en particulier ALTHOFF Gerd, *Die Macht der Rituale*, Darmstadt, Primus Verlag, 2003.

93 Pour Michael Clanchy, il s'agit même d'une pratique habituelle. CLANCHY Michael T., *From memory to written record [...]*, op. cit., , p. 156

dans une forme de « mise en scène de l'espace »[94], placés dans un coffre ou encore enchaînés à celui-ci[95], donne un indice sur la préciosité[96] qu'on pouvait attribuer à ce trésor[97], à cette mémoire et par là même aux documents du cartulaire et du chartrier qui en étaient les garants[98].

b. Vers une archéologie du texte médiéval

Alors comment aborder aujourd'hui le contenu même de telles *collectio* ? Car ce qui intéresse l'historien, c'est bien souvent ce qu'elles contiennent, c'est à dire l'écriture. Autrement dit, comment articuler cette nouvelle conception de la matérialité des documents avec l'étude de leurs contenus ? Un récent article de Pierre Chastang[99], inspiré par les travaux précurseurs de Michel Zimmermann[100], pose les bases d'une nouvelle approche. On peut considérer, selon lui, que tout texte est le résultat d'un processus historique : « le document perd ainsi son statut de simple miroir du passé, qui justifiait une lecture historique fondée sur la croyance en une immanence du sens »[101]. Dans le contexte actuel du développement foisonnant de l'histoire culturelle, cette approche doit

94 BARRET Sébastien, *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (Xe – XVIIIe siècle)*, Vita Regularis, Lit Verlag, Münster, 2004. p. 405.

95 « D'autre part, le rassemblement à peu près ordonné des documents conservés en un (ou plusieurs) endroit(s) – du coffre au bâtiment particulier – crée un lieu de représentation concrète, visible, de la figure sociale concernée par ces documents, non pas du détenteur individuel, mais d'un groupe de détenteurs, à la fois dans le temps et dans l'espace » dans MORSEL Joseph, « Du texte aux archives : le problème de la source », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors série n°2, MAGNANI Eliana (dir.), "Le Moyen Age vu d'ailleurs". (http://cem.revues.org/document4132.html).

96 Ces *codices* étaient en effet placés dans des trésors d'église, au même titre que des reliques de saints ou d'autres objets précieux, à vocation liturgique ou non (« des coupes, des anneaux, des bâtons en bois, des couteaux » précise Michael Clanchy, cf. infra), parfois liés au culte. Encore une fois la distinction contemporaine, séparant *a priori* « documents de la pratique » et « objets d'art » est inopérante : « Documents and books had a place among precious objects, the hoard of treasure and relics [...]. Documents, books, relics of the saints, and jewellery were not usually kept in places distinct from each other, because they were often physically joined together. » dans CLANCHY Michael T., *From memory to written record [...]*, op. cit., p. 155-162. Ici pages 155-156 ; Jean-Pierre Caillet développe quant à lui cette notion de trésor d'église - « notion paradoxale » pour Marianne Besseyre et Philippe Cordez - mais dans laquelle l'objet devient une partie de l'église, au même titre que les vêtements liturgiques, eux-mêmes parfois désignés par le titre *ornamentum*. Voir BESSEYRE Marianne et CORDEZ Philippe, « Charlemagne et les objets. Des thésaurisations carolingiennes aux constructions mémorielles », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°12, 2008.

97 Sébastien Barret rappelle la polysémie de ce terme, tout en notant qu'il est fréquement utilisé en ce qui concerne le fond de Cluny. Dans BARRET Sébastien, *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (Xe – XVIIIe siècle)*, Vita Regularis, Lit Verlag, Münster, 2004. p. 402.

98 La réflexion à partir des thèses de Philippe Descola autour des notions de nature et de culture pourrait certainement être avantageusement étendue au problème des reliures des *codices* – constituées entre autres de cuir et de bois -, voir au parchemin lui-même, puisque c'est sur la peau de l'animal que l'on trace les signes et les mots qui constituent la charte.

99 CHASTANG Pierre, « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », *op. cit.*

100 Un article de synthèse récent constitue une bonne introduction aux travaux très riches de ce précurseur : CHASTANG Pierre, « La langue, l'écriture et l'histoire. La singulière Catalogne de Michel Zimmermann », *Médiévales n°52, Le livre de science, du copiste à l'imprimeur*, Printemps 2007. p. 171-180.

101 CHASTANG Pierre, « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », *op. cit.*, p. 250

beaucoup aux travaux de Jack Goody[102], qui en montrant que l'écrit était fortement lié à l'émergence de formes de rationalités nouvelles, a prouvé qu'il était « possible de faire une histoire de l'écrit qui ne se réduise pas à retracer l'évolution des formes, des techniques et des savoir-faire »[103]. En premier lieu, il faut donc chercher à saisir les processus d'élaboration, les normes qui procèdent à la création d'une charte puis du cartulaire. Dans cette optique, la langue elle-même - à la fois les champs lexicaux[104] qui la composent mais aussi sa morphologie - constitue une source d'histoire culturelle à part entière. Les répétitions textuelles peuvent ainsi devenir l'objet central d'une histoire de l'écrit ; cette affirmation, qui aurait certainement été perçue comme déplacée il y a quelques décennies, ne semble plus si saugrenue aujourd'hui et, à la suite de Michel Zimmermann, d'autres médiévistes comme Sébastien Barret n'hésitent plus à affirmer que « la répétitivité, l'identité même ne traduisent pas nécessairement une absence de sens, voire d'intention »[105]. Le prestige des modèles antiques, le goût qu'on leur porte, mais aussi l'hégémonie de l'art exégétique jouent nécessairement un rôle fort dans cette pratique de réutilisation, de réappropriation et de modification de formulaires anciens. Comme l'a souligné Jack Goody, c'est justement le principe même de l'écriture que de conserver un énoncé mais aussi de rendre possible la critique des éléments qui le constituent[106]. On le répète de nouveau : on comprend mal comment ces mentions répétitives pourraient ne pas avoir de sens, sauf à suggérer que ces hommes étaient des simples d'esprit[107], ce que bien sûr nous ne pouvons pas accepter.

Les chartes peuvent donc tout à fait être considérées comme l'objet central d'une histoire culturelle puisque leur élaboration est le fruit d'un processus conscient. Cette dernière notion nous paraît tout à fait importante : il ne s'agit donc pas ici de faire une interprétation psychologisante des attitudes médiévales face à l'écriture[108]. Au contraire, en attribuant un sens fort aux choix effectués

102GOODY Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, 1979 (*The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge University Press, 1977).

103CHASTANG Pierre, « L'archéologie du texte médiéval. Autour de travaux récents sur l'écrit au Moyen Âge », *op. cit.*, p. 247-248.

104Nous reviendrons sur ce thème dans une partie suivante, voir infra p. 28.

105BARRET Sébastien, « '*Ad captandam benevolentiam*' : stéréotype et inventivité dans les préambules d'actes médiévaux », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999), École des Chartes, Paris, 2001. p. 321-337 (p. 325)

106 « L'écriture a une importance décisive, non seulement parce qu'elle conserve la parole dans le temps et dans l'espace mais aussi parce qu'elle transforme le langage parlé : elle en extrait les éléments constitutifs, elle permet de procéder à des examens rétrospectifs. » dans GOODY Jack, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, op. cit., p. 221.

107 Il semble que c'est sensiblement le même problème qui se joue en ce moment concernant l'histoire des émotions : 1. Soit on continue de considérer les médiévaux comme infantiles dans leurs expressions, 2. Soit on leur accorde un mode de pensée propre, dense, qu'il convient d'analyser à part entière. Voir ROSENWEIN Barbara, *Emotional [...]*, op. cit. p. 5-31

108 « Les mots et les notions du corpus ne doivent en rien ressembler à des entités erratiques autorisant tous les délires imaginatifs de l'interprétation. Ils ont un contexte au double sens du terme. » ROBIN Régine, *Histoire et*

par les auteurs de chartes – qu'ils soient guidés par leur propre sensibilité, celle de leur époque ou par la volonté de l'établissement religieux de se rattacher à telle ou telle tradition - , on se place dans la perspective évoquée en introduction : celle qui considère que la société médiévale est un tout, animé par une logique interne – un "système de production de sens" - possédant une cohésion forte [109]. À l'instar de Barbara Rosenwein[110] en ce qui concerne les émotions, on refusera donc d'avoir recours à la psychologie clinique pour interpréter les discours en lui préférant si besoin une approche cognitiviste[111]. Cette dernière remarque peut être en outre rapprochée de certaines considérations faites par Michel Zimmermann concernant « l'écriture latine (qui) n'est pas seulement véhicule et contenant ; [...] (mais) aussi mode d'expression et relation au monde ; soumise aux réalités dont elle constitue le reflet, elle est en même temps témoignage de première qualité sur l'univers mental de celui qui en use »[112]. L'étude de la dynamique du *discours* de l'écriture (encore une fois au sens foucaldien du terme) est donc ici érigée comme un objet historique à part entière.

Cette nouvelle archéologie du texte est par ailleurs sous-tendue par l'idée que le concept d'auteur[113] - tel que nous l'a transmis la Renaissance du moins – est tout à fait inadéquat pour qualifier la scripturalité médiévale. D'un côté, le moine copiant une charte et a fortiori celle qu'il

linguistique, op. cit, p. 70.

109 Les textes semblent d'ailleurs opter pour le même type de configuration que les systèmes de représentation : « Il nous semble raisonnable de poser l'hypothèse que le système conceptuel est lui-même un objet fractal pluridimensionnel, les textes n'étant que des objets fractals (monodimensionnels) que parce qu'ils sont des projections sur un axe de portions diversement combinées d'un système conceptuel pluridimensionnel. » dans GUERREAU Alain, « Pourquoi (et comment) l'historien doit-il compter les mots ? », Histoire & Mesure, 4-1989, p. 81-105. (p. 46). Cette remarque, un peu déroutante de prime-abord peut facilement se vérifier lorsqu'on observe la représentation graphique d'une partie d'un champ lexical. Le site des lexicographes de Leibzig en donne un exemple frappant : (http://corpora.informatik.unileipzig.de/?dict=de). Sur ce thème, voir aussi : GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. Éléments pour un programme de recherches* (pages 10-11).

110 ROSENWEIN Barbara, *Emotional communities in the early middle ages*, Cornell University Press, London, 2006. « No one is born knowing appropriate modes of expression [...]. Even for children, emotions are not "pure" or unmediated ; all are the products of experience, and experience itself is shaped by the practices and norms of a person's household, neighborhood, and larger society. » p. 14-15. Plus loin : « Thus emotional communities are in some ways what Foucault called a common "discourse" : shared vocabularies and ways of thinking that have a controlling fonction, a discipling fonction » p. 25.

111 Un exemple intéressant de ce type d'approche : MAGNANI Eliana et RUSSO Daniel, « Histoire de l'art et anthropologie.2. Autour de la notion de « présentation » », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°12, 2008. (http://cem.revues.org/document7012.html)

112 ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », *op. cit.*, p. 335

113 ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999), École des Chartes, Paris, 2001 ; Voir aussi : BEDOS-REZAK Brigitte, « Towards an Archeology of the Medieval Charter : Textual Production and Reproduction in Nothern Chartriers », dans KOSTO Adam J. et WINROTH Anders (éds), *Charters, Cartularies and Archives [...]*, op. cit, p. 43-60 (p. 60) ; Pour une réflexion sur l'interaction entre les différentes « instances » qui agissent sur le phénomène de l'écrit voir enfin GENET Jean-Philippe, « La mesure et les champs culturels », Histoire & Mesure, n°1, vol. 2, Année 1987. p. 137-153.

place dans le cartulaire, ne peut être assimilé à un auteur au sens contemporain du terme ; de l'autre, l'activité de ce scribe ne peut certainement pas être confondue avec un simple processus de copie servile, totalement dictée par l'institution qui l'encadre. Longtemps jugés à « l'aune de critères rétrospectifs »[114], les emprunts, les gloses qui aboutissent parfois à d'étranges constructions grammaticales[115] ont souvent été interprétés comme de simples erreurs de copistes, assimilées à des lacunes dans le savoir des moines et des clercs en général[116]. Les variances textuelles sont désormais perçues par la plupart des historiens comme faisant partie d'un processus complexe d'écriture ou de réécriture, mêlant habillement plusieurs formulaires différents, plusieurs influences différentes[117]. Ce sont ces « mutations discursives » et leurs origines qu'il convient désormais d'éclairer par une généalogie qui tente de mettre au jour les différentes strates sémantiques qui composent le texte. La Bourgogne du Moyen Âge central semble être une zone privilégiée pour observer ces phénomènes : l'omniprésence de monastères parmi les plus remarquables de la chrétienté médiévale (Cluny et Cîteaux en tête) et de leurs nombreuses filiales, mais aussi d'une constellation d'institutions variées, permettent d'observer ce jeu de circulation culturelle, à la fois interne et externe. La diffusion des formulaires, la reprise de modèles anciens dans le but de conférer à une charte « une valeur mémorielle supplémentaire »[118], sont des phénomènes encore mal connus que la base des C.B.M.A permettra certainement de mieux éclairer.

La combinaison de diverses influences à l'intérieur même des textes, les emprunts récurrents à la *Vulgate* mais aussi parfois aux pères de l'Église (saint Augustin et Grégoire le Grand en tête) contribuent à nous faire penser que la charte tire sa force du lien d'intertextualité que ses différents éléments tissent entre eux. Ainsi, le fait d'associer le présent - une donation par exemple - à une citation biblique devait certainement contribuer à conférer à l'acte un gain supplémentaire de

114 ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, op. cit., p. 8.

115 ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », *op. cit.* ; ID., « Langue et lexicographie : l'apport des actes catalans », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, dans *BEC*, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997. p. 185-207. (p. 190)

116 Nous ne nions pas ici qu'il existe des erreurs dans ces documents. Mais c'est précisément leur grand nombre qui est intéressant : le phénomène est trop récurrent pour être anodin. Il s'agit donc d'un trait particulier, inhérent à l'époque, qui nous semble – rétrospectivement - en totale opposition avec la solennité du contenu des actes et qu'il convient donc d'éclairer. Voir GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, dans *BEC*, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997.

117 « Parce qu'il (le vocabulaire) reflète la société, l'économie, les institutions, la vie religieuse [...], qui lui sont contemporaines, parce qu'aussi, et peut-être plus encore, il reflète les préoccupations de ceux qui le manient, ce vocabulaire forme un remarquable champ d'étude. » dans TOCK Benoît-Michel, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, op. cit., p. 119-148 (p. 119)

118 BELMON Jérôme, « 'In conscribendis donationibus hic ordo servandus est ...' : l'écriture des actes de la pratique en Languedoc et en Toulousain (IXe – Xe siècle) », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, op. cit., p. 283-321 (p. 308)

sacralité. A bien des égards, les citations présentes dans les préambules pourraient faire penser à l'utilisation de l'*ornamentum* dans les objets d'arts carolingiens[119]. De la même manière, dans un article récent, Thomas Labbé, se basant sur une chronique du XIIIe siècle, a montré qu'un texte médiéval prend tout son sens dans la relation d'intertextualité que tissent les différents passages qui le composent[120]. Analysant un paragraphe précis, l'auteur montre qu'une lecture attentive fait apparaître le récit d'une catastrophe naturelle comme « un passage constitué à la manière d'un puzzle »[121], nourri par les différentes références littéraires – auteurs antiques et encyclopédies en tête – dont le clerc possède une bonne connaissance. Ici, le sens de la strophe ne viendrait pas des phrases en elles-mêmes, empruntées à d'autres auteurs, mais plutôt de leur sélection et surtout de la relation d'intertextualité que leur rapprochement tisserait entre elles. Avec une telle démonstration à l'appui, on comprend d'autant mieux les ravages que peut occasionner la méthode des ciseaux et de la colle, car elle ampute le texte de cette unité sémiologique au travers de laquelle il prend tout son sens. On peut alors s'interroger sur la portée de ces considérations théoriques concernant notre étude et la base de données des C.B.M.A en général.

c. *Les C.B.M.A : une source à part entière ?*

En effet, cette nouvelle archéologie du texte, qui voit dans le cartulaire et les chartes des monuments, ne se heurte-t-elle pas à l'apparente « dématérialisation » engendrée par la numérisation[122] ? De fait, il existe un risque permanent d'oublier que nous n'avons pas à faire à une simple carrière de *data* qu'on interrogerait à volonté, hors contexte... sans compter que « l'image

119 BONNE Jean-Claude, « Les ornements de l'histoire (à propos de l'ivoire carolingien de saint Remi) », *Annales HSS*, Année 1996, Volume 51, Numéro 1. p. 37-70. Concernant les préambules, voir : FICHTENAU Heinrich, *Arenga. Spätantike und Mittelalter im Spiegel von Urkundenformeln*, Hermann Böhlaus Nachf, Graz-Köln, 1957.

120 LABBE Thomas, « De la connaissance textuelle et de l'observation des phénomènes naturels : le système du monde au XIIIe siècle dans la chronique de Wierum en Holland », *Le Moyen Âge*, 2-2008, p. 335-351.

121 ID., p. 46

122 On a préféré dispenser le lecteur d'un paragraphe rappelant les évolutions de l'informatique qui ont permis le développement de ces nouveaux outils. Pour l'historique de cette évolution dans la perspective des recherches en sciences humaines, on peut renvoyer à la revue *Le médiéviste et l'ordinateur* (http://lemo.irht.cnrs.fr/) et au précieux cours d'Alain Guerreau sur le site de l'École des Chartes : *Statistique pour historien*, 2004. (http://elec.enc.sorbonne.fr/statistiques/stat2004.pdf). Voir aussi l'introduction au XXXVIIIe congrès de la SHMESP avec GENET Jean-Philippe, « Être médiéviste au XXIe siècle », dans *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle, XXXVIIIe Congrès de la SHMESP, 31 mai – 3 juin 2007*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2008. p. 9-33. On se bornera à rappeller qu'en 1975 Léopold Génicot énonçait (alors à juste titre) : « l'ordinateur coûte gros » dans GENICOT Léopold, « Le traitement électronique des textes diplomatiques belges antérieurs à 1200 », dans *Informatique et histoire médiévale*, École française de Rome, Roma, 1977, p. 97-104. Ici p. 98. Voir tout de même le colloque *Informatique et histoire médiévale*, École française de Rome, Roma, 1977 ; et en particulier la communication de Michel Parisse, « Traitement des documents diplomatiques : exploitation de l'*index verborum* », p. 335-345 avec une étude courte mais intéressane (et à remettre dans la perspective de l'époque) des couples *illustris* / *nobilis* et *pagus* / *comitatus*.

numérisée sape l'émotion »[123], elle même source indéniable de réflexion. L'ergonomie, la flexibilité qu'offrent les moteurs d'I.R.[124] récents auraient rapidement fait de nous faire oublier que nous avons à faire à des cartulaires et des documents qui prennent un sens dans leurs totalités. Dans ce cas précis, le risque est grand de retomber dans une approche empiriste qui aurait oublié tous les apports de la réflexion sur l'écrit depuis Jack Goody. Pour éviter ce piège, une étude véritablement approfondie nécessiterait certainement un va et vient incessant entre les sources originales et l'outil numérique[125]. Cependant, dans les faits, quels sont les impacts d'une telle dématérialisation ? Cette question est d'autant plus légitime que la structure même de notre base de données tend à accentuer l'apparente homogénéité de nos documents en générant des intertextualités nouvelles, inexistantes jusqu'alors. L'« illusion de transparence et de neutralité » qu'évoque Joseph Morsel guette à chaque instant le médiéviste qui se mettrait en tête d'utiliser un ordinateur[126]. C'est justement cette tension entre une approche assez nouvelle – l'utilisation de bases de données diplomatiques d'une ampleur inédite – et une conception matérialiste d'une archéologie textuelle que nous cherchions à souligner dans le titre de notre partie[127].

Le fait même que les C.B.M.A soient basées essentiellement sur des éditions issues de travaux empiristes effectués par des érudits du XIXe siècle - qui ont autrefois totalement atomisé l'organisation originelle des cartulaires et des chartriers – force encore un peu plus le biais. On pense forcement ici, en premier lieu, à la publication des recueils d'actes de Cluny par Bernard & Bruel, fleurons de la base, à propos de laquelle Dominique Iogna-Prat fait remarquer que « sans doute peu d'éditions ont [...] fait à la fois tant de bien et tant de mal » et qui se présente comme « un

123 BERTRAND Paul ; BURGHART Marjorie ; EDDE Anne-Marie ; GUERREAU Anita ; GUYOTJEANNIN Olivier et MAIREY Aude, « L'historien médiéviste et la pratique des textes : les enjeux du tournant numérique », dans *Être historien du Moyen Âge au XXIe siècle*, op.cit., p. 273-301. Ici page 285.

124Information retrieval ou Récupération d'informations (voir par exemple Google). Voir GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. Éléments pour un programme de recherches.*, op. cit.

125« En posant les limites de l'ordinateur face aux limites humaines et en se renvoyant indéfiniment la responsabilité d'éventuelles difficultés, on risque fort d'aboutir à une impasse. Au contraire, reconnaître une complémentarité entre le chercheur et l'ordinateur, et pourquoi pas une forme d'émulation entre ces deux pôles, sans s'aveugler sur leurs capacités respectives, c'est se donner les moyens de mener un travail fructueux et une recherche dynamique. » dans AMIRI Bassir, « L'ordinateur et le chercheur. Réflexions sur les enjeux et perspectives des recherches lexicales et sémantiques assistées ou perspectives sur les recherches lexicales et sémantiques assistées », in *Le médiéviste et l'ordinateur : « L'apport cognitif »*, n°41, Hiver 2002. (http://lemo.irht.cnrs.fr/41/mo41_02.htm)

126 « Tout se passe comme si les technologies numériques ne faisaient que prolonger l'illusion de l'existence du texte indépendamment de son support. » dans MORSEL Joseph, « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », *op. cit.*, p. 277.

127 Il convient ici de signaler les travaux pionniers effectués par l'Artem de Nancy II et le Cetedoc (Centre de traitement électronique des documents), rattaché à l'Université Catholique de Louvain. Voir aussi la très pratique base de données CartulR : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes. *cartulR - Répertoire des cartulaires médiévaux et modernes.* BERTRAND Paul, (dir.), Orléans : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2006. (Ædilis, Publications scientifiques, 3). (http://www.cn-telma.fr/cartulR/)

recueil factice, organisé suivant un ordre chronologique [...] mêlant originaux et copies »[128]. Ce type de remarques vaudrait aussi pour la majeure partie des travaux qui constituent actuellement la base : entre autres, ceux édités par Anatole de Charmasse - pour le *Cartulaire de l'église d'Autun*[129] ou le *Cartulaire de l'évêché d'Autun*[130] -, Maximilien Quantin – pour le *Cartulaire général de l'Yonne*[131] -, ou encore par René de Lespinasse – concernant le prieuré Saint-Étienne de Nevers[132] et le *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*[133]. Les choix effectués par ces éditeurs ont en effet un impact non négligeable, mais difficilement mesurable (c'est justement là que se situe le problème) sur l'ensemble de la base. Un seul exemple suffit pour mieux comprendre les difficultés qui se posent lors d'une recherche dans ces éditions : l'étude de Marie-José Gasse-Grandjean sur le prieuré Saint-Étienne fait remarquer à juste titre les nombreuses indélicatesses qu'a subies le contenu de ces cartulaires lors de leurs éditions ; problèmes de datation, classement chronologique, sélection des documents, *etc*... Mais surtout - et c'est plus gênant pour notre étude - : omission de certaines formules jugées trop répétitives, abréviation des préambules et autres élagages sémantiques qui rendent difficile la systématisation des résultats.

Bien sûr il ne s'agit pas de juger rétrospectivement l'ouvrage, parfois titanesque, réalisé par ces éditeurs à qui l'on doit par ailleurs beaucoup. Néanmoins, il existe une nécessité urgente de bien connaître le travail qu'ils ont effectué pour ne pas tomber dans des trompes l'œil documentaires et autres pièges liés à la structure même du *corpus*. En parallèle, il est vrai que certains artifices générés par ces éditions seraient inévitablement apparus lors de leur numérisation : le classement originel du cartulaire aurait de toute façon disparu (encore que de nouvelles techniques d'indexation prometteuses offertes par le logiciel Philologic – sur lequel nous reviendrons plus loin – pourraient venir contrebalancer ce biais). De la même manière, l'informatique tend à placer tous les documents – de la simple minute notariale à la bulle pontificale – au même niveau. La dématérialisation implique en effet la disparition de nombreuses informations capitales pour l'historien et d'abord celles des caractéristiques codicologiques du document. Malgré cela, l'option - désormais rendue possible grâce à une expansion importante des capacités de mémoire des ordinateurs (disques durs

128 IOGNA-PRAT Dominique, « La confection des cartulaires et l'historiographie à Cluny (XIe – XIIe siècles) », dans *Les cartulaires*, op. cit., p. 27.

129 HEIDECKER, Karl « AUTUN, Cartulaire de l'Église », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° Les cartulaires bourguignons. (http://cem.revues.org/document2602.html)

130 ID., « AUTUN, Cartulaire de l'Évêché », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° Les cartulaires bourguignons. (http://cem.revues.org/document2622.html)

131 Isabelle Rosé le qualifie à juste titre de "factice". (dans ROSE, Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op. cit*)

132 GASSE-GRANDJEAN Marie-José, « NEVERS, Prieuré Saint-Étienne », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° Les cartulaires bourguignons. (http://cem.revues.org/document5512.html)

133 CARRON Diane, « NEVERS, Cartulaire de la cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n° Les cartulaires bourguignons. (http://cem.revues.org/document8492.html)

mais aussi moyen de stockage externes : cd-roms, dvd-roms, clés usb, etc.) - de mettre en parallèle la source interrogeable en mode texte et les images des documents originaux offre des perspectives nouvelles pour un avenir proche.

Dans la pratique cependant, le manque cruel de recul que nous avons pour le moment face à ces banques de données nous empêche d'avancer des réponses précises quant aux biais induits par cette numérisation[134]. Espérons que des colloques et autres tables rondes organisés dans un futur proche nous permettront d'y voir un peu plus clair[135]. Néanmoins, dans le cadre de notre étude, nous devons dès maintenant entamer une réflexion sur ces points : c'est un risque à prendre mais c'est aussi un intérêt supplémentaire que d'essayer d'esquisser l'impact de la numérisation sur notre relation aux documents. Une première solution consiste à considérer les C.B.M.A comme une source à part entière[136], malgré son instabilité actuelle ; force est de constater que dans les faits, c'est exactement ce dont il s'agit : la constitution d'un *corpus*[137] neuf. Pourtant, on imagine facilement l'hétérogénéité de l'espace considéré : les travaux d'Isabelle Rosé[138] sur l'écrit diplomatique en Bourgogne suffisent à le prouver, et les différences chronologiques concernant l'apparition des différents cartulaires de la base, le poids énorme de l'abbaye de Cluny[139] dans notre documentation[140] ne vont pas sans poser de problèmes... l'absence de l'abbaye de Cîteaux peut être encore plus. Des méthodes encore assez peu utilisées par les historiens[141] – la statistique lexicale et l'étude des champs sémantiques - nous ont semblé permettre de dépasser provisoirement ces biais, même s'il reste certain qu'il sera difficile, du moins dans un premier temps, de tirer des conclusions

134 « En ce sens, si accepter de travailler avec l'outil informatique, c'est prendre le parti d'une recherche renouvelée, c'est aussi pour le chercheur faire le choix d'occulter certains aspects de son interrogation, et d'accepter ses limites en fonction d'un projet de recherche défini et précis. » dans AMIRI Bassir, « L'ordinateur et le chercheur. Réflexions sur les enjeux et perspectives des recherches lexicales et sémantiques assistées ou perspectives sur les recherches lexicales et sémantiques assistées », *op. cit.*

135 Très récemment, voir *Codicology and Palaeography in the Digital Age*, qui est l'un des volumes paru en 2010 concernant la numérisation des données. (http://www.i-d-e.de/schriften-2/kodikologie-und-palaographie-im-digitalen-zeitalter).

136 Nous devons cette réflexion à nos discussions avec Mme Eliana Magnani.

137 Ici la notion de *Corpus* est aussi utilisée à dessein pour mettre en garde sur son utilisation. Elle aurait peut être trop tendance à faire des C.B.M.A – où de toute autre production textuelle d'ailleurs – un tout fermé. Dans les faits, on préférera ici considérer la base comme une Source, malgré tous les biais que cela implique.

138 ROSE Isabelle, « Panorama de l'écrit diplomatique en Bourgogne : autour des cartulaires (XIe-XVIIIe siècles) », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°11, 2007. (http://cem.revues.org/document3972.html)

139 Ce corpus représente à lui seul plus de 1,2 millions de mots sur quatre siècles (dans GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. [...]*). Néanmoins, lui aussi reste incomplet comme le souligne Isabelle Rosé, ce qu'il nous faut aussi prendre en considération.

140 Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur ce biais lié à l'hétérogénéité du corpus et ses implications lors d'un traitement statistique de la base. Voir infra p. 23-26

141« Si, jusqu'ici, les médiévistes n'en ont fait qu'un usage homéopathique, la situation pourrait évoluer, ne serait-ce que du fait des masses disponibles, lexicales en particulier » dans GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain*, op. cit, p. 169. Ici à propos de la statistique. C'est justement dans ce cas précis d'une masse lexicale conséquente où nous nous trouvons.

systématiques de notre enquête que seules des études ultérieures permettront d'affiner[142].

II. Champs sémantiques et statistiques textuelles – *objectifs du projet*

a. *La statistique comme outil heuristique*

« Les procédures statistiques sont exploratoires, et il est difficile d'envisager qu'elles puissent être autre chose. C'est un contresens aussi redoutable que tenace de leur attribuer des vertus démonstratives, a fortiori explicatives »[143]. Cette perspective proposée par Alain Guerreau est certainement d'une remarquable nouveauté concernant la pratique des historiens. Refusant les *a priori*, la distinction arbitraire entre qualitatif et quantitatif, l'auteur émet l'hypothèse selon laquelle tout phénomène historique peut-être mesuré[144]. Pourtant, il est vrai que jusqu'à maintenant l'outil statistique a plutôt rarement été utilisé dans les travaux des historiens médiévistes et principalement dans une perspective quantitativiste[145]. La plupart du temps, les chiffres ont en fait été utilisés pour « prouver », pour démontrer, pour appuyer des hypothèses[146], même si des exceptions notables existent[147].

A contrario, la présente démarche vise plutôt à utiliser la statistique comme un outil heuristique, un révélateur. Cette perspective s'accorde tout à fait, on le remarquera, avec l'hypothèse initialement posée dans notre avant-propos d'une altérité de la civilisation de l'Occident médiéval[148].

142 Une observation déjà notée par Isabelle Rosé : « Il me semble que les recherches qui seront menées sur cet ensemble de documents diplomatiques ne devront pas perdre de vue son caractère artificiel, lié à l'unique critère qui a présidé à la saisie de la matière : l'absence de droit d'auteur. Dans ces circonstances, aucune recherche sémantique ou statistique menée sur l'ensemble des C.B.M.A. ne peut prétendre approcher une quelconque réalité médiévale à l'échelle de l'ensemble de la Bourgogne. » dans ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op. cit*

143 GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain*, op. cit., p. 175

144 GUERREAU Alain, *Le féodalisme [...]*, op. cit, p. 164-165

145 On pense bien sûr à l'ensemble des travaux réalisés sur l'histoire des prix et de la démographie, en particulier ceux des modernistes. Alain Guerreau affirme : « La nécessité de compter les mots selon diverses procédures, et de se livrer sur les résultats de ces comptages à des séries méthodiques d'opérations statistiques, n'est guère évidente aujourd'hui aux yeux des historiens. » dans GUERREAU Alain, « Pourquoi (et comment) l'historien doit-il compter les mots ? », *Histoire & Mesure*, 4-1989, p. 81-105. (p. 81)

146 Nous allons donc ici à l'encontre de ce qu'avance Monique Goullet dans un article récent : « Nous avons fait le pari que les historiens, à défaut de savoir le faire eux-mêmes, étaient persuadés de l'utilité de « compter » et de « traiter » les mots et que les spécialistes étaient disposés à les y aider, avec toute leur compétence théorique et technique, mais aussi avec toute la distance critique acquise grâce à l'expérience de ces méthodes quantitatives. » dans GOULLET Monique, « Avant-Propos », *Médiévales, Le latin dans le texte*, n° 42, printemps 2002. p. 5-12 (p. 5). Dans les faits, cette position nous semble assez idéaliste : très peu de travaux visent à comprendre l'histoire par les mots.

147 TOCK Benoît-Michel, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », *op. cit.* ; PARISSE Michel, *Le vocabulaire des chartes au Xe siècle*, Tiré à part du fonds Robert Folz, Dijon. ; ID., « A propos du traitement automatique des chartes : chronologie du vocabulaire et repérage des actes suspects », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen-Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 241-249 ; Les travaux d'Alain Guerreau encore ...

148 Michael Clanchy le dit avec beaucoup d'humour, mais certainement aussi beaucoup de sérieux : « Richard of St

En effet, comment espérer prouver quelque chose en le justifiant par des chiffres *ad hoc* si la logique profonde de ces documents ne nous apparaît pas d'une manière immédiate lors d'une lecture cursive ? Alain Guerreau nous offre ici une méthode d'exploration des données historiques par la statistique qui vise à faire apparaître une structure dans la diachronie, justement parce que c'est lors de ses transformations qu'elle devient visible[149]. Il s'agit donc de convertir une information potentielle, contenue dans la base sous la forme de données brutes, en une information disponible[150], analysable. Face aux C.B.M.A on comprend vite l'intérêt d'une telle approche[151] : dans un article sur la Dîme en Bourgogne, Isabelle Rosé nous montre qu'une interrogation rapide de la base de données concernant la forme tronquée « decim.* » ne renvoie pas moins de 700 chartes[152]. Une telle masse d'informations ne va pas sans poser des questions quant à son traitement : une réflexion méthodologique et épistémologique est donc un préalable incontournable. Ainsi que le faisait remarquer à bon droit Isabelle Rosé, « la constitution de ces bases de données suscite, en soi, plusieurs interrogations épistémologiques relatives aux bouleversements majeurs de nos habitudes de travail par l'outil informatique »[153]. De notre côté, une interrogation tout aussi rapide concernant la forme « *aqua*.* » fait apparaître 1101 occurrences réparties comme ci-dessous[154] :

Aquarumque	370	*Aquaductile*	7	*Aquamaniles*	1
Aqua	280	*Aquarias*	3	*Aquare*	1
Aquam	151	*Aqualquier*	2	*Aquaries*	1
Aquarumve	87	*Aquaeductis*	1	*Aquaruntque*	1
Aquarum	71	*Aquaeducto*	1	*Aquasque*	1
Aquas	63	*Aquaeductu*	1	*Aquatum*	1
Aquae	56	*Aquaeductum*	1	*Aquay*	1

On aurait rapidement fait de se noyer dans un tel océan numérique[155] ... ironie du sort,

Victor would be more at home now in a Buddhist community than in his native Scotland or in the University of Paris » dans CLANCHY Michael T., *From memory to written record [...]*, op. cit., p. 195.

149 « La notion de transformation est inhérente à l'analyse structurale. Je dirais même que toutes les erreurs, tous les abus commis sur ou avec la notion de structure proviennent du fait que leurs auteurs n'ont pas compris qu'il est impossible de la concevoir séparée de la notion de transformation. », explique Claude Lévi-Strauss. Dans LÉVI-STRAUSS Claude et ÉRIBON Didier, *De près et de loin*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 159.

150 GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain [...]*, op. cit., p. 176.

151 ID., « Dans les traitements de corpus textuels très grands, seule la statistique peut aider à y voir clair. », p. 7.

152 En fait, à l'heure actuelle une interrogation de la base sous Philologic renvoie 2026 occurrences pour la forme « decim.* ».

153 ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op. cit.*

154 Nous avons bien entendu retiré du compte les occurrences contenues dans les titres d'usages des éditeurs (Cluny). Le décompte donné ici est celui obtenu sur la base des C.B.M.A. de 2008-2009.

155 « La comparaison avec des flux naturels et imprévisibles est loin d'être fortuite. Celui qui travaille en archives se surprend souvent à évoquer ce voyage en termes de plongée, d'immersion, voire de noyade ... la mer est au rendez-vous. » dans FARGE, Arlette, *Le goût de l'archive*, Editions du Seuil, Paris, 1989. Ici page 10. Sur ce champ sémantique de l'eau pour qualifier la pratique de l'historien face aux documents voir aussi : MORSEL Joseph, « Du texte aux archives : le problème de la source », *op. cit.* ; ID., « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? »,

on en conviendra, quand on se lance dans un travail sur l'Eau. Au vu de la variété des formes, de leur nombre et de leur distribution, on comprend mieux la nécessité d'un traitement statistique. Si l'on prend en compte l'importance de l'espace chronologique et géographique considéré, la méthode s'impose alors d'elle même. Mais encore une fois, elle sera utilisée ici pour observer des phénomènes et non pour les expliquer. Un article d'Alain Guerreau concernant l'évolution du « parcellaire » en Mâconnais[156] nous donne un aperçu de la démarche à adopter et des résultats que l'on peut obtenir grâce à ces « méthodes d'une érudition nouvelle »[157]. Analysant les manières de définir les confronts des terres en Bourgogne du Sud, son étude fait apparaître des phénomènes d'une grande importance mais qui étaient cependant restés quasiment inaperçus jusqu'alors ; c'est tout le problème du donné et du construit (ici du re-construit) qui sous-tend donc cette réflexion : « La source n'est pas un simple support, un contenant où l'historien puise à raison de sa seule perspicacité ; sa « lecture » exige un décryptage, l'élimination d'un certain nombre d'obstacles qui n'en rendent pas l'accès direct ou linéaire »[158]. Le nombre et la précision des mesures qui servent à décrire les parcelles permettent ici de mieux comprendre l'évolution de tout un paysage qui se densifie progressivement entre le Xe et le XIe siècle : c'est la diminution de l'exactitude et la raréfaction progressive puis plus accentuée de ces mentions qui amènent l'auteur à cette conclusion (dans un paysage où les pièces de terre sont contiguës, on a forcement moins besoin de décrire leurs emplacements exacts). Encore une fois, ces bouleversements étaient quasiment imperceptibles à l'historien lors d'une lecture cursive et c'est seulement l'observation des données chiffrées qui a permis à l'auteur de poser ces hypothèses. Cependant, cette démarche rendue possible par l'usage de l'ordinateur ne « pourrait (pas) se substituer si peu que ce soit au travail pénible d'élaboration et d'amélioration des structures conceptuelles qui constitue le fondement de toute démarche scientifique »[159]. Au final, c'est toujours au chercheur d'élaborer des hypothèses explicatives face aux données[160]. C'est donc dans un dialogue permanent avec l'ordinateur et dans une réflexion

Hypothèses, 1, 2003. p. 271-286 ; Quant à Michel Zimmermann, il parle de « documentation torrentielle », qualificatif qui pourrait assez bien s'appliquer à la base des C.B.M.A. Voir ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p.258.

156 GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONNIER Françoise (éd.), *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à J.-M. Pesez*, Paris, 1998, p. 509-535.

157 L'expression est de Jacques Le Goff, dans LE GOFF Jacques, *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident : 18 essais*, 1ère édition : Paris, 1977, p. 15 ; Cité par GUERREAU Alain, « Analyse factorielle et analyse statistiques classiques [...] », *op. cit.*, p. 912.

158 ZIMMERMANN Michel, « L'histoire médiévale coule-t-elle de source ? », dans *La langue des actes*, Actes du XIe Congrès international de diplomatique, Troyes, sur ELEC, 2003. (http://elec.enc.sorbonne.fr/document189.html)

159 GUERREAU Alain, « Pourquoi (et comment) l'historien doit-il compter les mots ? », *Histoire & Mesure*, 4-1989, p. 81-105.

160 Nous sommes donc cette fois en accord avec Monique Goullet lorsqu'elle affirme : « Bases de données et statistiques ne peuvent être que des outils, dont la valeur est nulle si le médiéviste ne leur soumet pas les bonnes questions ou s'il interprète mal leurs résultats. » dans GOULLET Monique, « Avant-Propos », *op. cit.*, p. 10

poussée sur cette interaction que le chercheur obtiendra des résultats tangibles : il ne s'agit pas de croire que la machine peut remplacer la réflexion en amont ou lors de l'interprétation des résultats, les considérations observées par Bassir Amiri vont tout à fait dans ce sens[161].

Néanmoins, nous l'avons déjà rapidement évoquée, la mise en place de telles méthodes concernant la totalité de la base des C.B.M.A ne va pas sans poser de problèmes[162]. « Par définition, toute métasource comporte des limites »[163], affirme Aline Durand. En cela, on peut chaleureusement saluer le travail de réflexion épistémologique mené par Isabelle Rosé concernant la base et son utilisation. Tentons de les évoquer dans l'ordre : un premier problème à prendre en compte donc – et il est de taille – est celui de la chronologie. Nous l'avons déjà dit, le principal critère qui a précédé à l'insertion des volumes dans la base est l'absence de droits d'auteurs les concernant ; on a donc à faire à des travaux plutôt anciens, construits selon les habitudes des éditeurs du XIXe siècle, aux datations parfois approximatives[164] : le recueil des chartes de l'abbaye de Cluny par Bernard & Bruel a maintes fois été pointé du doigt pour ses approximations chronologiques[165]. Dans l'optique où l'on cherche à mesurer, à observer des évolutions sémantiques dans la diachronie, ce problème pourrait constituer un biais majeur. Néanmoins, l'entrée des documents dans la base a permis aux chercheurs de l'UMR 5594 ARTeHIS de corriger une partie de ces erreurs, même s'il est certain qu'il subsiste une part non négligeable d'actes mal datés (sans compter les « faux »[166], les interpolations et autres actes non datés[167]). Comme on ne peut guère mesurer l'influence de ces écarts sur un travail scientifique, il conviendra d'être très prudent lors de toute tentative

161 AMIRI Bassir, « L'ordinateur et le chercheur. Réflexions sur les enjeux et perspectives des recherches lexicales et sémantiques assistées ou perspectives sur les recherches lexicales et sémantiques assistées », *op. cit.* Optique déjà notée par Léopold Génicot : « Combattre l'idée trop répandue d'une sorte de dichotomie entre la machine et l'homme: l'une travaillerait dans une première phase, l'autre dans une deuxième. En réalité, entre elle et lui, les relations sont constantes et réciproques et c'est en les exploitant tous deux alternativement et à chaque pas que la recherche progresse » dans GENICOT Léopold, « L'informatique au service de l'histoire des institutions et de la société », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen-Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 231-241. Ici p. 234.

162 « Réfléchir sur la pratique et l'usage des statistiques, c'est réfléchir sur les rapports entre mesure, forme et hasard. » dans GUERREAU Alain, *Le féodalisme [...]*, op. cit. p. 165

163 DURAND Aline, *Les paysages médiévaux du Languedoc (X^{e}-XIIe siècles)*, op. cit., p. 35

164 Ici, il est intéressant de remarquer que la volonté de rester au plus proche des faits n'a jamais empêché les erreurs.

165 CHAUME Maurice, « Observations sur la chronologie des chartes de l'abbaye de Cluny », *Revue Mabillon*, t. 16, 1926, p. 44-48 ; t. 29, 1939, p. 81-89 ; t. 31, 1941, p. 14-19, 42-45, 68-82 ; t. 32, 1942, p. 14-20, 133-136 ; t. 38, 1948, p. 1-6 ; t. 39, 1949, p. 41-43 ; t. 42, 1952, p. 1-4.

166 Le problème posé par les *forgeries* est en effet redoutable : non pas parce que ces documents constituent des témoignages à écarter, mais parce que leur contenu sémantique brouille les pistes en induisant le chercheur en erreur. Voir à ce sujet : PARISSE Michel, « A propos du traitement automatique des chartes : chronologie du vocabulaire et repérage des actes suspects », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen-Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. p. 241-249.

167 Par exemple ceux du cartulaire Sainte-Marie de Paray-le-Monial ; voir, CHEVALIER Ulysse (éd.), *Cartulaire du prieuré de Paray-le-Monial, ordre de saint Benoît, suivi d'un appendice de chartes et de visites de l'ordre de Cluny*, Paris-[Montbéliard], 1890.

d'hypothèses systématiques ou de conclusions, ne serait-ce qu'à l'échelle de la Bourgogne. De la même manière, on l'a déjà signalé, la base de données des C.B.M.A. est loin de constituer un corpus homogène[168]: bâtie à partir de recueils disparates sur le plan géographique et qui ont tendance à surreprésenter la Bourgogne du Sud au détriment de celle du Nord-Est, certains forment même des « entités factices »[169]. Les C.B.M.A mélangent donc de manière indistincte – c'est justement un des effets de la numérisation que de niveler leur hiérarchie – les originaux, les copies modernes[170] et des recueils constitués par différents fragments de cartulaires, parfois eux-mêmes retravaillés lors de leur copie. Comme le rappelle Isabelle Rosé, le fait que l'auteur du *Cartulaire général de l'Yonne* ait choisi d'éditer systématiquement « les confirmations pontificales des statuts de plusieurs abbayes cisterciennes présentes dans le département de l'Yonne »[171], tandis qu'il écartait par ailleurs d'autres documents ne va pas sans poser de problème. D'autres biais, un peu moins inquiétants il est vrai, existent dans la base et pourraient aussi fausser un travail basé sur les statistiques ; il convient donc de les signaler : ainsi, l'édition de Bernard & Bruel omet certains documents qui avaient déjà été édités dès le XVIIe siècle « par le moine clunisien de Saint-Martin-des-Champs, Martin Marrier, et par l'historiographe royal André Duchesne »[172]. De la même manière, l'élagage systématique des préambules par certains éditeurs génère des biais bien ciblés, concernant uniquement certains lieux ou une certaine chronologie (ce qui pose bien entendu problème quand on cherche à qualifier l'évolution, la diffusion d'une formule ou d'un vocabulaire dans la diachronie).

A priori, on peut donc penser que toute enquête visant à dégager des conclusions systématiques à partir de l'ensemble de la base est vouée à l'échec, d'autant plus s'il s'agit par exemple d'un travail sur les préambules, qui ont fait l'objet d'un traitement inégal[173] (nous

168 Sur les dangers de l'hétérogénéité d'un corpus : GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, op. cit. : « Les biais les plus nocifs sont naturellement ceux que l'on n'aperçoit pas et qui peuvent soit bloquer complètement une analyse, soit entraîner une interprétation fausse. Un exemple classique est celui de l'hétérogénéité invisible à première vue ». C'est avant tout pour cela que nous avons décidé d'élargir ce *corpus* lors de la seconde année de notre travail.

169 On pense d'abord ici au « *Cartulaire général de l'Yonne* et son supplément, édités par Maximilien Quantin, (qui) regroupent ainsi des actes provenant de fonds d'archives d'une quarantaine d'institutions, au sein d'un cadre géographique inexistant à l'époque médiévale, le département de l'Yonne, à cheval sur les diocèses d'Auxerre et de Sens » (dans ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op. cit.*) ; QUANTIN Maximilien, *Cartulaire général de l'Yonne*, 2 vol., Auxerre, 1854-1860 et 1873 ; ID., *Recueil de pièces pour faire suite au cartulaire général de l'Yonne, XIIIe siècle*, Auxerre / Paris, 1873.

170 Voir par exemple au cartulaire du chapitre de Saint-Cyr de Nevers, aujourd'hui perdu et qui nous est parvenu au travers de huit copies – certaines complètes, d'autres partielles – datant d'entre le XVIIe et le XVIIIe siècle.

171 ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op. cit.*

172 ID.

173 « Il est ainsi peu pertinent de mener une enquête systématique sur les autorités bibliques ou sur les formules comminatoires, en espérant avoir un aperçu comparatif des usages diplomatiques mis en œuvre en Bourgogne » dans ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op. cit.*

reviendrons encore sur les implications de ce biais dans la partie suivante). L'inégale répartition chronologique des différents *corpus* est aussi un motif d'interrogations quant à la représentativité des données : tandis que les recueils de Cluny, de Saint-Martin d'Autun ou encore de Mâcon se positionnent dans un temps très large allant du IXe au XIIIe siècle, « les *corpus* de Corbigny, de l'évêché d'Autun et surtout du supplément de Quantin contiennent essentiellement des actes du XIIIè siècle »[174]. Nous verrons cependant comment les analyses qui vont suivre tendent à mettre en lumière un phénomène de répartition inégal avant tout généré par la production de la documentation elle-même et surtout par l'évolution de cette dernière. En outre, l'adoption d'une méthode comparative[175] entre les différents groupes de documents qui constituent le *corpus* exploité – mais aussi en étendant ponctuellement nos expériences à d'autres régions -, permettra peut-être d'échapper en partie à ces biais : si l'on traite à la fois la méta-source comme un tout mais qu'on multiplie en parallèle les interrogations dans telle ou telle édition de cartulaire, on pourra certainement mieux percevoir les biais, observer leurs impacts et déduire ce qui relève d'un effet de source plutôt que d'une structure réelle. En outre, le biais majeur pour tout traitement statistique de la base reste pour le moment le poids disproportionné que représentent les actes de Cluny (et dans une moindre mesure celui du *Cartulaire général de l'Yonne*), ce qu'un simple graphique permet de révéler :

174 ID. ; voir *infra*, la partie 1 de notre second chapitre pour plus de détails sur ce phénomène.

175 Sur les vertus du comparatisme en sciences sociales voir : ANHEIM Etienne & GREVIN Benoît, « 'Choc des civilisations' ou choc des disciplines ? Les sciences sociales et le comparatisme. A propos de Marcel Detienne, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000 et Jack Goody, *L'Orient en Occident*, Paris, Seuil, 1999 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 49-4bis, 2002/5, p. 122-146. Url : (http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2002-5-page-122.htm). Si l'on reste assez sceptique quant à la portée d'une telle méthode lorsqu'il s'agit de comparer deux sociétés qui n'ont rien en commun (les échanges médiévaux et l'économie mondialisé actuelle ; la spiritualité médiévale et nos religions actuelles, etc.), on lui reconnaît volontiers des atouts très nets lors d'une comparaison méthodique entre deux établissements à une même époque, dans l'idée de mettre en valeur des phénomènes ou des chronologies différentes (ou semblables d'ailleurs). Ainsi, la position d'Anita Guerreau-Jalabert sur ce point nous semble à la fois plus prudente et plus adéquate : « Le problème n'est donc pas, pour moi, de comparer l'incomparable, selon l'expression volontairement provocatrice de Marcel Detienne, mais de choisir la bonne échelle pour mettre en œuvre la comparaison. […] J'estime, pour ma part, que l'on ne peut faire l'économie de l'étude fine d'un système social dans sa totalité, de l'identification des éléments qui le structurent et en définissent les propriétés spécifiques avant de passer à l'étape comparative. » dans GUERREAU-JALABERT Anita, « Formes et conceptions du don : problèmes historiques, problèmes méthodologiques », dans MAGNANI Eliana (dir.), *Don et sciences sociales. Théories et pratiques croisées*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 2007, p. 193-209, ici p. 196.

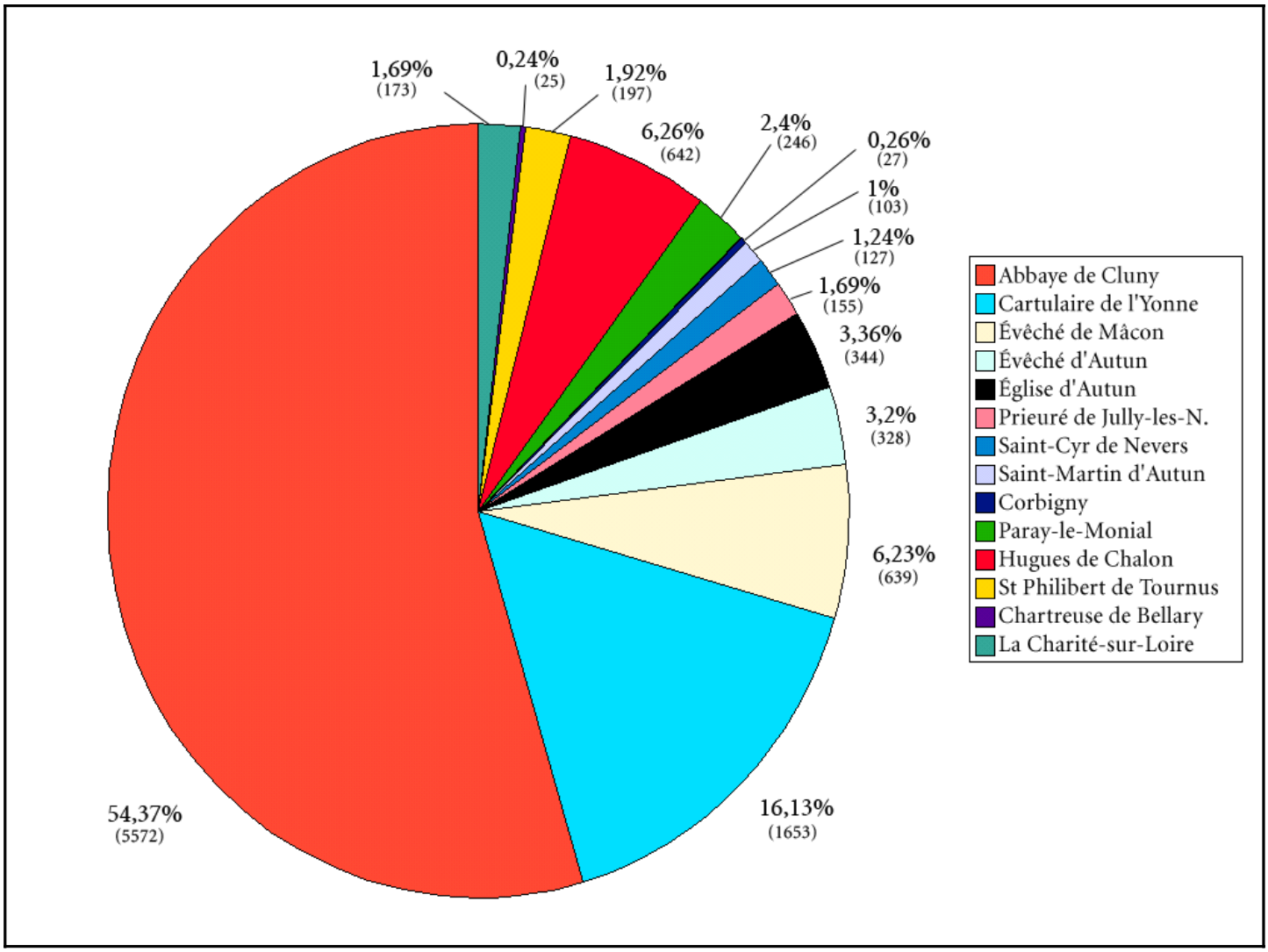

Fig. 1 : Le « poids » des différents sous-corpus dans la base des C.B.M.A, d'après les données obtenues sous FileMaker[176] (nombre d'actes). Ici en pourcentage, sur 10 231 chartes. Nombre d'actes entre parenthèses. Base de 2008-2009.

	Actes	**% Actes**	**Mots**	**% Mots**
Abbaye de Cluny	5 572	54,37	1 092 690	48,08
Cartulaire de l'Yonne	1 653	16,13	423 619	18,64
Évêché de Mâcon	639	6,23	104 633	4,6
Évêché d'Autun	328	3,2	94 676	4,17
Église d'Autun	344	3,36	114 768	5,05
Prieuré de Jully-les-Nonains	173	1,69	8 262	0,36
Saint-Cyr de Nevers	127	1,24	33 197	1,46
Saint-Martin d'Autun	103	1	32 267	1,42
Corbigny	27	0,26	8 869	0,39
Paray-le-Monial	246	2,4	47 223	2,08
Hugues de Chalon	642	6,26	191 286	8,42
St Philibert de Tournus	197	1,92	52 306	2,3
Chartreuse de Bellary	25	0,24	5 647	0,25
La Charité-sur-Loire	173	1,69	63 058	2,77
TOTAUX	10 249	100 %	2 272 501	100 %

176 Voir aussi l'ancienne version de ce graphique dans ROSE, Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion [...] », *op. Cit.* La base n'étant pas encore stabilisée, on remarquera tout au long de l'exercice des résultats fort différents, par exemple en ce qui concerne le nombre d'actes dans tel ou tel *corpus*. Ceci s'explique par l'utilisation de trois versions au long de l'année : la base sous Filemaker ; le *corpus* disponible sur un serveur à Chicago ; le *corpus* formaté par Alain Guerreau. Ces problèmes seront réglés dans un second temps.

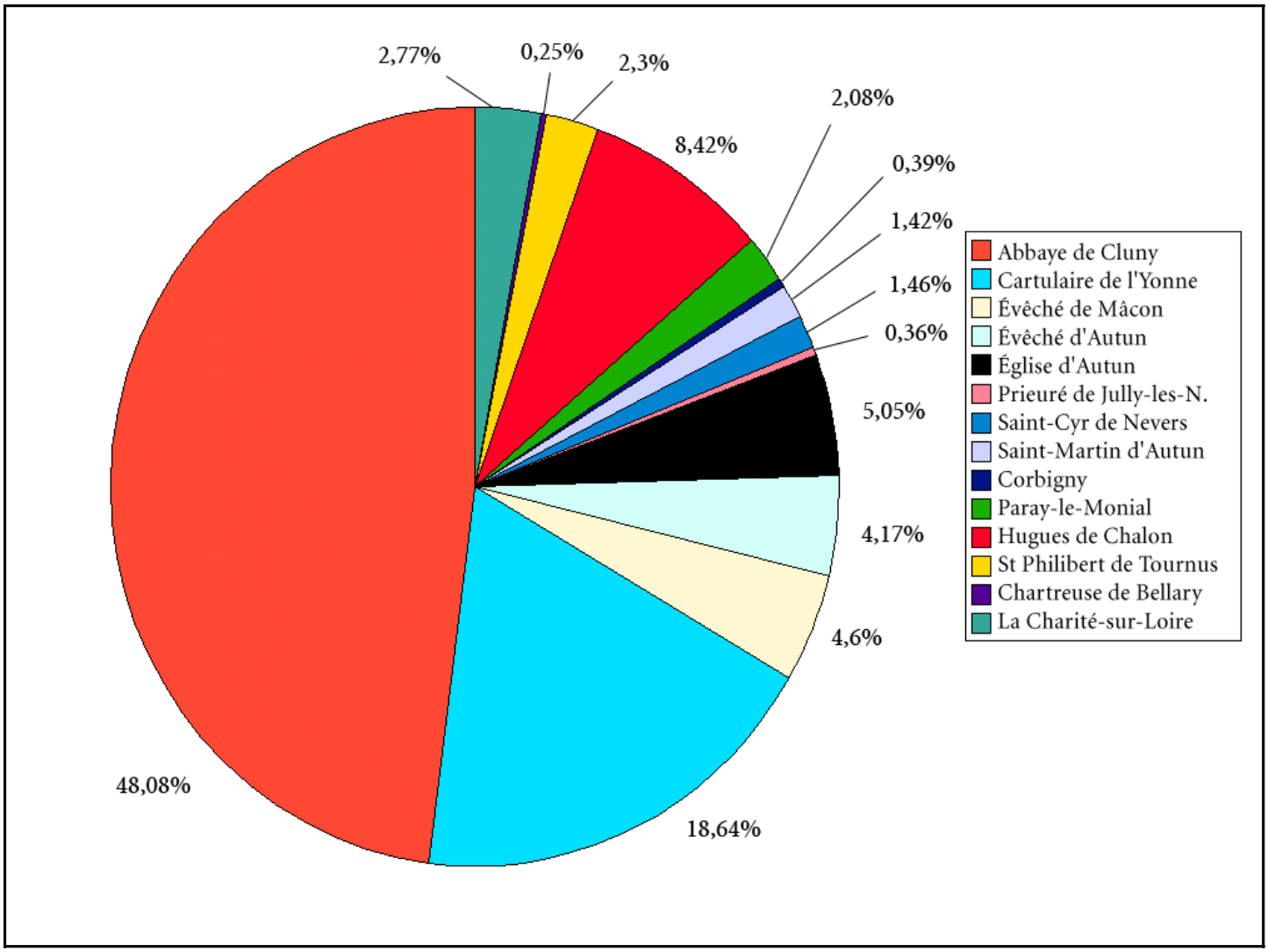

Fig. 2 : Le « poids » des différents sous-corpus dans la base des C.B.M.A, d'après les données obtenues sous FileMaker[177] (nombre de mots).
Ici en pourcentage, sur 2 272 501 mots. Base de 2008-2009.

Il sera donc nécessaire de réfléchir aux moyens de pondérer les différents résultats avant toute comparaison. Néanmoins, ce poids est certainement nuancé par l'importance effective qu'avait l'abbaye aux Xe et XIe siècles (on en convient, cette dernière remarque n'offre aucune prise à toute tentative de mesure). L'influence, lors d'un traitement statistique, même si elle est moindre, du recueil du *Cartulaire général de l'Yonne* est encore plus difficile à évaluer, car l'édition regroupe plusieurs des fragments issus de plusieurs établissements. Enfin on observe aussi une sur-

177 On peut noter au passage que le poids représenté par le Cartulaire de l'Yonne est plus important quand on le considère sous l'angle du nombre de mots qu'il contient. De ce même point de vue, le poids de Cluny apparaît comme légèrement moindre (env. 11,56% de moins). Au vu de ce graphique, on peut donc déduire qu'il existe des différences en ce qui concerne la longueur moyenne des actes pour tel ou tel établissement : nous reviendrons plus loin sur cette question .

représentation des communautés de bénédictins, tandis que les cisterciens[178] sont eux uniquement matérialisés « par deux cent soixante-neuf actes du recueil de Quantin – émanant en particulier des abbayes de Pontigny et de Régny »[179]. Du reste, l'influence de ces biais, particulièrement importants pour les études sur la fin du Moyen Âge, sera heureusement beaucoup plus limitée dans le cadre de notre étude qui s'étend « uniquement » du IXe au XIIe siècle (cette remarque vaut aussi pour d'autres problèmes susdits dont l'absence de Cîteaux, fondée en 1098). C'est pour cela que lors de notre seconde année de mémoire, nous avons décidé de numériser pour notre usage personnel un certain nombre de *corpus* bourguignons, voire extra-bourguignons[180]. D'une manière plus vaste cependant, il s'agira donc de prendre de plus amples précautions et de toujours interroger le *corpus* dans son ensemble, puis dans chaque recueil en parallèle pour éviter des erreurs grossières.

Pour autant, nous pensons que ces biais, s'ils existent et doivent absolument être considérés, ne sont pas un véritable obstacle à la recherche dans les C.B.M.A. et dans les bases de données numérisées en général. En effet, quel médiéviste aurait pu reprocher à Georges Duby de travailler “seulement” sur les chartes de Cluny, les cartulaires d'Autun, etc. ... c'est-à-dire un *corpus* en grande partie similaire à celui présent dans la base, qui en outre, comprend des ajouts non négligeables. Quoi qu'il en soit, c'est une des caractéristiques inhérentes aux sources historiques que de constituer un *corpus* à peu-près fini (hors découvertes exceptionnelles et hors archéologie)[181] : l'ensemble des sources médiévales ne va pas ressurgir devant nous ! Dans la pratique, l'historien des textes devra toujours se contenter des matériaux arrivés jusqu'à lui. On peut donc considérer que, malgré ses imperfections importantes que nous avons essayé de mettre en lumière, les C.B.M.A constituent un objet de recherches exceptionnel dont la valeur heuristique est très prometteuse, si on y prend garde. Enfin, dans un second temps de l'étude – celui constitué par la seconde année de notre mémoire -, la mise en parallèle des résultats avec ceux obtenus dans d'autres bases de données et dans d'autres types de documents a permis d'encore mieux contrebalancer ces biais.

De la même manière, l'exploration des données nécessitera la mise en place de

178 Même si l'on est conscient du travail que cela représente, il est tout à fait surprenant qu'un établissement comme Cîteaux ne dispose pas encore à l'heure actuelle d'une édition « complète » et récente. Cette nécessité urgente offrirait certainement une plus grande homogénéité aux C.B.M.A. Gageons que cette lacune béante sera comblée par les travaux à venir de Benoît Chauvin. Dans l'attente, voir : MARILIER Jean, *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux : l098-1182*, Éditions Cisterciennes, Rome, 1961.

179 ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d’une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op. cit.*

180 Ce processus de numérisation est détaillé dans le chapitre suivant.

181 GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. Éléments pour un programme de recherches*, op. cit., p. 2-4.

méthodes de calculs et d'analyses variées pour éviter une interprétation trop rapide des résultats[182]. Dans cette optique, certains concepts clés, comme les notions de seuil[183], d'échelle ou encore de fréquence, essentielles dans le cadre d'une recherche statistique sur les champs sémantiques, devront absolument être prises en compte. Ces questions sont en effet cruciales car elles impliquent fortement la validité des résultats et leur interprétation. Une connaissance de base des traitements possibles et des règles qui régissent les distributions de mots sont donc ici strictement nécessaires : analyse factorielle[184], loi de Zipf[185] ou loi Rang-Taille, travaux de Benoît Mandelbrot – en particulier sur les fractals[186] -, notion de distributions gaussienne ou parétienne, variance, corrélation(s), moyenne[187], *etc.* Ces connaissances nous seront d'autant plus nécessaires que, pour le moment, les formes et les caractéristiques des distributions des mots – qui obéissent à des lois parétiennes - restent relativement obscures, même si des avancées importantes semblent avoir été faites dans ce domaine, en particulier depuis une décennie[188]. Car pour nous il ne s'agit pas seulement de compter, mais de « compter les mots »...

b. *Les mots, le réel, le sens*

« Le monde se présente à nous comme un foisonnement continu et il faut adhérer à un réalisme des essences bien myope pour le voir prédécoupé en domaines discrets que le cerveau

182 « La facilité actuelle de mise en œuvre des procédures les plus variées doit conduire à employer systématiquement diverses méthodes pour traiter un même problème, précisément pour voir dans quelle mesure les "résultats" convergent ou divergent. » dans GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, op. cit. C'est aussi tout l'intérêt d'une telle enquête que de favoriser l'interdisciplinarité en privilégiant des méthodes différentes et pour le moment peu mises en valeur par les travaux des historiens et particulièrement des médiévistes (l'étude des discours politiques étant un champ mieux développé en histoire contemporaine, voir par exemple BOUCHET Thomas & VIGREUX Jean, *L'insulte (en) politique : Europe et Amérique latine du XIXe siècle à nos jours*, Editions universitaires de Dijon, Dijon, 2005).

183 Cette notion sera certainement fort importante dans notre étude à venir ; en effet, on considère ici au moins trois siècles. Si cette chronologie peut faire sourire les spécialistes de la longue durée, elle n'empêche pas les biais liés au changement de sens des mots au cours des époques. Si c'est précisément ce qu'on cherche à évaluer, la question du moment du changement (et surtout les conditions de celui-ci) reste très difficile à définir, d'où cette notion de seuil. « Pour l'historien, c'est exactement le contraire : les textes appartiennent à des époques et à des civilisations complètement différentes, et le plus souvent la difficulté majeure consiste à déterminer l'endroit où l'on va placer un seuil. », dans GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. [...]*, op. cit. C'est d'autant plus vrai que notre recherche concerne une période de profonds bouleversements.

184 Cf. *infra* notre bibliographie sur ce point important de notre travail.

185 Cf. note suivante et le chapitre de Benoît Mandelbrot consacré à la question.

186 Deux ouvrages instructifs nous ont été ici particulièrement utiles : MANDELBROT Benoît, *Les objets fractals : forme, hasard et dimension*, Paris, Flammarion, 1973 (voir en particulier le très pertinent chapitre II : « Combien mesure donc la côte de la Bretagne ? », p. 20-43) ; ID., *Factales, hasard et finance (1959-1997)*, Paris, Flammarion, 1997, en particulier le Chapitre IV : « Aléas du discours », consacré aux distributions de fréquences de mots.

187 Un manuel toujours très pratique : VESSEREAU André, *La statistique*, Que-sais-je ?, Paris, PUF, 1947.

188 BAAYEN Harald R., *Word Frequency Distributions*, Text, Speech and Language Technology n°18, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, 2001.

aurait pour vocation, partout et toujours, d'identifier de la même manière »[189] écrit Philippe Descola. Se lancer dans l'étude du vocabulaire et des champs sémantiques médiévaux c'est certainement rentrer dans de longues polémiques : ce genre de travail suppose *a priori* que le sens des mots du passé n'est pas évident, même les plus banals, ce avec quoi une minorité (grandissante) d'historiens s'accorde pour le moment[190]. La plupart du temps, on présuppose en effet un bon degré de transparence des mots[191] (voir une transparence totale), ce qui justifie *de facto* une tentative de lecture, de traduction et surtout d'interprétation directe des documents[192]. Cette hypothèse est souvent sous-tendue par l'idée d'une pérennité sémantique et d'une proximité plus ou moins étroite entre notre époque et celle de la société médiévale : Monique Goullet affirme par exemple qu'il existe « une continuité sémantique dont il nous appartient de retrouver le fil »[193]. C'est souvent à partir de ce moment que commence la très dommageable logique de tri entre ce qui aurait un sens et ce qui n'en aurait pas : à rechercher une permanence du sens, on élimine forcement tout ce qui aurait pu s'en éloigner. En outre, cette méthode comprend un risque très élevé de détruire le sens même du document, en morcelant *a priori* un objet qui formait autrefois un tout : « Il nous parait nécessaire de considérer que l'ensemble des mots d'une charte forme un tout. Une charte ou une chronique avait, sinon pour le copiste, en tout cas pour le rédacteur, un sens général ; le parchemin était dispendieux ; c'est un a priori intenable de s'imaginer que le clerc médiéval était un sot, ou qu'il couvrait son parchemin de balivernes pour les enfants. [...] Il faut partir de l'idée que les documents étaient cohérents et qu'ils avaient un sens (quitte à parvenir à démontrer le contraire, mais je ne connais pas d'exemple probant) »[194]. Ainsi, l'approche qui consiste à dire que le vocabulaire possède un sens universel est d'autant plus nocive que les mots pourraient - et peuvent déjà dans certains cas – constituer le matériau principal[195] d'un renouveau important dans la manière d'aborder les sources médiévales[196]. Georges Duby en 1975, reconnaissait déjà les vertus d'une telle

189 DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 129

190 Nous rejoignons donc ici le grand historien belge, Léopold Genicot : « Pour les textes juridiques, les pièces d'archives, pour celles du Moyen Âge latin en tout cas, une question se pose : est-il légitime de vouloir attribuer une signification stricte au vocabulaire ? Dire oui, c'est sous-entendre que ce vocabulaire est clair. Et tout le monde n'en est pas persuadé » dans GENICOT Léopold, « L'informatique au service de l'histoire des institutions et de la société », *op. cit.*, p. 232

191 ROBIN Régine, *Histoire et linguistique*, op. cit., p. 38

192 Michel Zimmermann dénonce l'attitude qui consiste à croire que l'ensemble du sens – souvent considéré comme universel - est contenu de manière immédiate dans l'énoncé : « Cette « objectivation » du contenu des chartes l'amène aussi à lui accorder une totale fiabilité, à la doter d'une vertu d'inhérence a priori. Ce qui est écrit dans la charte serait, par essence. » dans ZIMMERMANN Michel, « L'histoire médiévale coule-t-elle de source ? », *op. cit.*

193 GOULLET Monique, « Avant-Propos », *op. cit.*, p. 9

194 GUERREAU Alain, , *Statistique pour historien*, op. cit. Un argument de Michael Clanchy, tout aussi convaincant, va dans le même sens : « Parchment manuscripts were rare and special in the eleventh century and earlier, they were valued in a way wich no modern literate can fully appreciate » dans CLANCHY Michael T., *From memory to written record [...]*, op. cit., p. 146.

195 TOCK Benoît-Michel, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », *op. cit.*, p. 119. Voir *supra* note 92 page 33.

196 Jacques Le Goff insiste lui aussi sur l'intérêt et les attentes qu'on peut avoir face à ces méthodes : « La difficulté de

approche : « On peut espérer saisir dans leur évolution bon nombre d'institutions mal connues par l'intermédiaire de leurs expressions verbales, en mesurant la fréquence de certains termes et les variations de celle-ci »[197]. Les C.B.M.A. et les documents numérisés dans leur ensemble semblent donc un terrain tout à fait intéressant pour réaliser ces expérimentations.

Considérés dans leurs totalités (ici on veut dire du protocole à l'eschatocole, c'est- à-dire l'acte comme un tout[198]), force est souvent d'admettre que ces documents possèdent un sens global qui nous échappe. Des mots comme *curtile*[199], *servi*, *auctoritas*, *potestas* renvoient certainement à des conceptions et donc à des réalités que nous avons bien du mal à saisir (en témoignent les querelles entre historiens sur le sens de ces mots) : « Qui oserait traduire *auctoritas* ? Sous quel terme contemporain ranger *consuetudines* ou *vestitura* ? Va-t-on ramener à un seul descripteur *exactio*, *questus*, *tallia*, *assisia* ? »[200], écrit Léopold Génicot. Nous pensons en effet que cette réflexion peut aussi s'étendre aux mots qui nous apparaissent de prime abord comme étant les plus “simples”, les plus banals (notions de toute façon tout à fait ethnocentriques). Or, c'est justement ceux-ci qui souffrent le plus souvent d'un manque de réflexion théorique et que l'on considère malheureusement comme tout à fait transparents : les articles d'Alain Guerreau et d'Anita Guerreau-Jalabert en sont les preuves criantes. L'examen, qu'ils portent sur les termes *Vinea*, *Textus*, *Pietas*[201], *etc.*, montre systématiquement que la valeur qu'on attribuait autrefois à ces mots était radicalement différente de celle qu'on leur attribue actuellement : il ne s'agit pas simplement de sens

mettre au point à partir du vocabulaire du passé une grille de catégorisation moderne (est) pourtant nécessaire pour que l'étude de vocabulaire réponde au double but de l'histoire : la compréhension du passé et l'enrichissement de la science actuelle » dans LE GOFF Jacques, « Le vocabulaire des *Exempla* », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge*, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981, p. 321-332. Même constat pour Anita Guerreau-Jalabert dans GUERREAU-JALABERT Anita et BON Bruno, « *Pietas* : réflexions sur l'analyse sémantique et le traitement lexicographique d'un vocable médiéval », dans *Médiévales, Le latin dans le texte*, n°42, 2002. p. 73-88. (p. 77)

197 DUBY Georges, *Histoire de la France rurale*, Tome I, Seuil, Paris, 1975. p. 22

198 GUYOTJEANNIN Olivier ; PYCKE Jacques ; TOCK Benoît-Michel (dir.), *Diplomatique médiévale, L'atelier du médiéviste 2*, op. cit. Concernant les différentes parties de l'acte pages 71-92

199 DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, Armand Collin - Bibliothèque générale de l'École pratique des hautes études. 6e section, Paris, 1953. p. 17 : « Les manses d'abord qui sont la tête d'une seigneurie foncière, dont le centre n'est pas un courtil mais une “cour” (*curtis*), où se groupent autour de la maison du maître de vastes greniers et les logements [...]. Enfin les petits ménages dépourvus d'attelage, qui se contentent d'un courtil étroit, sans aisances [...] ». Une définition contre laquelle s'oppose Alain Guerreau : « Le *curtile* est une parcelle de taille faible ou très faible, et surtout d'une forme qui tend vers le carré [...]. Le *curtile* est plus souvent au bord d'un chemin que les autres types de parcelles [...] » dans GUERREAU, Alain, *L'Avenir d'un passé incertain*, op. cit, p. 193 ; voir aussi : BANGE François, « L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *Annales ESC*, Volume 39, n°3, Année 1984, p. 529-569. Page 565, note 42, où l'auteur s'accorde plutôt avec Alain Guerreau. Une telle opposition est assez révélatrice et met rapidement en lumière les erreurs qu'on peut commettre en traduisant un mot.

200 GENICOT Léopold, « L'informatique au service de l'histoire des institutions et de la société », *op. cit.*, p. 237

201 GUERREAU-JALABERT Anita et BON Bruno, « *Pietas* : réflexions sur l'analyse sémantique et le traitement lexicographique d'un vocable médiéval », *op. cit.* ; GUERREAU Alain, « *Vinea* », *op. cit.* ; ID., « “*Textus*” chez les auteurs latins du 12e siècle », dans KUCHENBUCH Ludolf & KLEINE Utah (éd.), '*Textus*' im Mittelalter, Göttingen, 2005, p. 149-178.

supplémentaire[202] ou de légère déviation ; ces mots s'intégraient dans un système de représentation tout à fait différent du notre – sur lequel l'Église avait la main mise[203] – et dont la société dans son ensemble usait pour qualifier le réel[204]. Le sens des mots n'est donc pas quelque chose de purement *a priori* mais une valeur que la société attribue à un objet ou à un concept que celui-ci représente[205].

Notre hypothèse centrale, qui considère donc que les mots ne sont pas porteurs d'universaux, nécessite *de facto* une réflexion sur l'articulation entre ceux-ci, le sens que la société médiévale leur donne au sein d'un système de représentation complexe et le réel[206]. Gaston Bachelard n'évoquait-il pas l'existence d'une « correspondance du verbe et du réel »[207] ? C'est néanmoins un champ d'étude encore peu exploré pour le moment en ce qui concerne les historiens[208] et il reste bien souvent la chasse gardée des philologues et autres lexicographes qui en font un usage tout à fait différent : le colloque de 1981, *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen-Âge*[209], en est le parfait exemple et malgré

202 Le *Mediae latinitatis lexicon minus* de Niermeyer, par ailleurs souvent très efficace pour une approche rapide, est tout à fait représentatif de cette approche cumulative. NIERMEYER Jan Frederik, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leyde, 1976.

203 On peut renvoyer ici à ce qui constitue certainement la meilleure synthèse à propos l'Église médiévale : SOUTHERN Richard W., *L'église et la société dans l'occident médiéval*, Flammarion, Paris, 1997 (*Western society and the church in the Middle ages*, Hardmondsworth, 1970) « L'identification de l'Église à l'ensemble de la société organisée est la caractéristique qui distingue fondamentalement le Moyen Âge des époques antérieures et postérieures de l'histoire. » p. 10 ; « Les productions idéelles étaient du ressort exclusif des clercs. » dans IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure [...]*, op. cit., p. 15. Un constat partagé par Dominique Iogna-Prat qui parle d' « une époque où les termes « Église » et « société » sont coextensifs », dans IOGNA-PRAT Dominique, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v.800-v.1200)*, Editions du Seuil, Paris, 2006. p. 18 ; p. 25.

204 « Le sens d'un texte est une structure, c'est-à-dire un entrecroisement complexe de relations (abstraites) ; et cet entrecroisement est un fait social, c'est-à-dire en soi vide et dénué de substance si l'on ne peut pas le mettre en relation avec la société dans laquelle il est produit, et qui est le seul substrat signifiant. [...] Comme les « sociétés disparues » furent toutes, peu ou prou, différentes de la nôtre, aucun des textes dont nous avons hérités ne peut nous être immédiatement accessible : la tâche de l'historien est de reconstruire ce sens » dans GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. Éléments pour un programme de recherches*, op. cit.

205 « Aucun objet matériel n'a de sens an und für sich. Mais exclusivement au travers des procédures sociales qui le mettent en jeu, et dont il devient alors un marqueur, un outil, un enjeu. » dans GUERREAU Alain, *L'Avenir [...]*, op. cit., p. 201

206 En 1973 Régine Robin constatait : « Si une théorie de l'articulation de la pratique discursive à l'ensemble de la formation sociale est nécessaire, disons-le tout net, à ce jour une telle théorie n'existe pas » (*Histoire et linguistique*, op. cit, p. 50). Force est de remarquer que la situation est toujours la même aujourd'hui.

207 BACHELARD Gaston, *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, José Corti, Paris, 1997. p. 253 (1ère édition chez le même éditeur en 1942).

208 « Quant aux historiens, la plupart ne font guère de métaphysique : ce qu'ils comprennent « a un sens », et ce qu'ils ne comprennent pas « n'en a pas » ! moyennant quoi, beaucoup de textes sont complètement écartés, et les autres débarrassés de tous les éléments décrétés « purement formels et inutiles », voire parfois « légendaires » . » dans GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux [...]*, op. cit.

209 *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âg*e, Editions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1981. Si le colloque comprend de nombreux articles qui visent seulement à établir des listes de mots, quelques uns sont en revanche particulièrement intéressants dans le cadre de notre étude : NORBERG Dag, « Étymologie et changement de sens », p. 77-95 ; SCHMITT Jean-Claude, « « *Gestus* » - « *Gesticulatio* ». Contribution à l'étude du vocabulaire du latin médiéval des gestes », p. 377-391 ; GENICOT Léopold, « L'informatique au service de l'histoire des institutions et de la société », p. 231-241 ;

l'excellence des collaborations, l'historien aura bien souvent du mal à y trouver son bonheur (c'est-à-dire des tentatives d'interprétations qui visent à expliquer un trait de la société médiévale). Il ne s'agit donc pas de dire que le vocabulaire et les champs sémantiques médio-latins ne font l'objet d'aucune étude – comme on le dit parfois d'une manière un peu excessive - , ce que nous cherchons à démontrer ici c'est qu'un nombre faible de ces études sont réalisées dans une optique historique, c'est-à-dire visant à expliquer et à comprendre une part du fonctionnement de la société médiévale[210].

La mise en place – encore expérimentale – d'un nouveau moteur de recherche[211], Philologic[212], sur la base des C.B.M.A est au contraire tout à fait propice à ce genre d'exploration. Développé par l'équipe de Mark Olsen à l'Université de Chicago et actuellement adapté à la base par l'ensemble de l'équipe du projet, l'outil facilite grandement le travail « en matière d'environnement sémantique, de tris et classements et de statistiques »[213]. On ajoutera qu'il permet non seulement de travailler sur les mots isolés mais aussi et surtout sur les champs sémantiques, puisque le logiciel inclut un moteur qui autorise la génération de tables de cooccurrences pour un mot donné. Ce dernier aspect nous semble fondamental : il ne s'agit pas seulement d'effectuer des listes de mots[214] mais de réfléchir à leur insertion dans un système plus général et à leur utilisation :

PARISSE Michel, « A propos du traitement automatique des chartes : chronologie du vocabulaire et repérage des actes suspects », p. 241-249 ; RICHE Pierre, « L'étude du vocabulaire latin dans les écoles anglo-saxonnes au début du Xe siècle », p. 115-125. On est bien entendu conscient que l'époque n'est pas la même et les moyens d'exploitation non plus. Les traitements informatiques de masse ont considérablement facilité la tâche de l'historien des mots, et on imagine (avec peine) les difficultés alors inhérentes à ce type d'exercice, les retours en arrière déprimants, les puzzles sans fin de cartes perforées, rangées dans de multiples boites et autres dossiers *ad hoc*.

210 Il ne s'agit donc pas d'avoir une approche assimilable à celle liée au *linguistic turn* des années 1960-1980. On ne considère donc pas que "le sens d'un texte change avec le temps et l'interprète". Au contraire, il s'agit d'une tentative pour comprendre la valeur qu'on attribuait à ces mots et à ces textes au moment où ils ont été écrits. Voir VEYNE Paul, *Foucault. Sa pensée, sa personne*, Albin Michel, Paris, 2008, p. 27. Aussi « Ce que nous appelons « les sources disponibles », ce sont donc, je l'ai dit, des objets produits, mais aussi des archives. Ceci signifie qu'une partie de leur sens est préconstruit (c'est-à-dire que les documents signifient avant même qu'on commence à les lire) » dans MORSEL Joseph, « Les sources sont-elles « le pain de l'historien » ? », *op. cit.*, p. 282 ; ID., « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge… Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », dans *Memini. Travaux et documents de la Société des études médiévales du Québec*, n°4, 2000, p. 3-43 (réédition en ligne en 2006 : http://www.presses.ens.fr/PDF/ECMonline.pdf, p. 4-32). Dans plusieurs articles, Joseph Morsel montre bien que l'extrapolation de ce courant à partir de la célèbre phrase de Jacques Derrida, « il n'y a pas de hors texte », est un contresens s'agissant de documents d'archive.

211 On tient à préciser ici que le logiciel est libre. Si cela peut sembler anodin, dans les faits, l'impact sur les recherches peut être important, tant en terme de coût, qu'en terme de flexibilité, de portabilité des résultats et de leur diffusion.

212 (http://philologic.uchicago.edu)

213 MAGNANI Eliana et GASSE-GRANDJEAN Marie-José, « C.B.M.A. - Chartae Burgundiae Medii Aevi II - Cartulaires, éditions, base de données », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, n°12, 2008. (http://cem.revues.org/document6962.html)

214 « Quand on a « trouvé » 200 occurrences de « *molendinum* » ou 5000 occurrences de « *caritas* », est-on plus avancé ? L'expérience actuelle montre que les historiens (encore très minoritaires) qui se sont livrés à ce petit jeu se sont très vite lassés et, « ne voyant rien venir », ont lâché prise sans se poser plus de questions. » dans GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux [...]*, op. cit.

la notion de champ sémantique, *Wortfeld*, développée par Jost Trier[215] à partir de 1930, si elle n'est pas à proprement parler une méthode, est un outil tout à fait efficace quand on cherche à reconstruire une structure. Un des buts est donc de faire apparaître des mouvements diachroniques dans le vocabulaire, car ces changements sont significatifs d'une évolution[216] : 1. Soit du rapport à l'objet en lui même 2. Soit du rapport à l'écrit[217] 3. Soit des deux. C'est une des caractéristiques des structures d'apparaître lorsqu'elles évoluent : dans le domaine historique, les travaux de Jean-Pierre Vernant et de Marcel Detienne[218] l'ont suffisamment bien montré. Néanmoins, on prendra aussi en compte un axe parallèle développé par Philippe Descola et qui consiste à faire de leur stabilité[219] un objet d'étude à part entière, du moins autant que cela est possible. On utilisera donc les documents numérisés comme un outil permettant de constituer des listes d'occurrences mais seulement dans un premier temps ; par la suite, et c'est certainement beaucoup plus complexe car les méthodes restent essentiellement à inventer, on essayera de comprendre la relation que les mots entretiennent entre-eux, dans le contexte[220] plus général de la société féodale, où on cherchera à faire apparaître la culture des scribes, à travers leur vocabulaire, les réemplois de tous horizons et autres citations bibliques. À ce titre, la période choisie pour cette étude nous semble ainsi justifiée : bien que les

215 TRIER Jost, *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes*, Heidelberg, 1931; *Zur Wortfeldtheorie*, Berlin, 1973. Sur Jost Trier voir GUIRAUD Pierre, *La sémantique*, PUF, Paris, 1966. p. 77-80.

216 « Un mot dont la fréquence et l'entourage changent d'un genre textuel à un autre ou d'une époque à une autre, risque d'avoir aussi connu des changements sémantiques. » dans GLESSGEN Martin-D., « L'écrit documentaire dans l'histoire linguistique de la France », dans *La langue des actes, Actes du XIe Congrès international de diplomatique, Troyes, sur ELEC*, 2003. (http://elec.enc.sorbonne.fr/document328.html)

217 La synonymie peut par exemple être riche d'enseignement en ce qui concerne le rapport des scribes à l'écrit. Ainsi, Michel Zimmermann suppose que certains auteurs de chartes catalanes n'hésitent pas à utiliser des listes de mots pour étayer leur vocabulaire. L'auteur donne l'exemple d'un « texte énumérant les évêques présents à un concile » et dans lequel le scribe s'est évertué à ne jamais utiliser deux fois le même mot : le premier évêque est ainsi qualifié d'*episcopus*, le second de *pastor*, le troisième de *pontifex*, etc. Dans ZIMMERMANN Michel, « Les noms de la route et du chemin dans la Catalogne médiévale », dans DESPLAT Christian (dir.), *Terres et hommes du sud. Hommage à Pierre Tucoo-Chala*, J&D Editions, Biarritz, 1992, p. 387-413. Ici page 410, note 1. Néanmoins l'auteur note aussi qu'« il n'en va pas de même pour les documents de la pratique véhiculant un vocabulaire plus technique ; l'emploi des mots n'y est pas laissé au hasard ; la substitution d'un terme à un autre traduit une volonté de différenciation », ID., p. 387-388.

218 DETIENNE Marcel, « Crise agraire et attitude religieuse chez Hésiode », dans *Revue d'études latines*, volume 68, Bruxelles, 1963. Montre nettement comment le texte hésiodique est révélateur des modifications profondes que rencontre la société béotienne du VIIIe siècle av. J.-C. D'une manière plus générale, on renvoie aux trois tomes de Jean-Pierre Vernant dont : VERNANT Jean-Pierre, *Mythe et pensée chez les grecs. Études de psychologie historique*, Editions la découverte, Paris, 1994 (1ère édition F. Maspéro, Paris, 1965).

219 « Dans le domaine des innovations techniques comme dans l'évolution historique en général, ce n'est pas tant le mouvement qu'il faut expliquer, c'est la stabilité » dans DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 527.

220 « À l'issue de cette étape qui n'a de sens que parce qu'elle prend en compte les notions de contextes, de genres textuels et d'époques historiques, le principe de la statistique linguistique et sémantique offre la possibilité de mettre en évidence, malgré l'infinie variété des formes d'expression, les systèmes de représentation d'une époque ou d'un courant de pensée. Dans ces conditions, le travail sur le texte en relation avec l'outil informatique constitue le moyen privilégié d'accéder à une perspective clairement définie : la connaissance des systèmes de valeurs ou de représentation d'un groupe ou d'une société. » dans AMIRI Bassir, « L'ordinateur et le chercheur. Réflexions sur les enjeux et perspectives des recherches lexicales et sémantiques assistées ou perspectives sur les recherches lexicales et sémantiques assistées », *op. cit.*

spécialistes discutent encore la chronologie du grand essor médiéval et ses conséquences[221], la sélection de la période allant du IXe au début du XIIIe siècle permet de couvrir deux moments distincts de l'histoire médiévale et offre donc la possibilité de voir évoluer – ou non – des « structures » (bien entendu, si des exemples se présentent, on ne s'interdira pas d'aller voir plus en avant ou plus en arrière dans la chronologie pour obtenir des points de comparaison)[222]. De la même manière, sur le plan pratique, plusieurs techniques devront être utilisées de manière expérimentale, en parallèle, pour tenter de mettre à jour ces relations : l'analyse factorielle, la lemmatisation ou encore l'étiquetage morpho-syntaxique (ou P.O.S[223] tagging) qui vise à indexer les mots en fonction de leur nature (noms, verbes, pronoms, *etc.*) et de la partie du discours dans lequel ils interviennent semble être une optique prometteuse. En outre, Philologic permet une indexation flexible et des classements chronologiques qui facilitent grandement l'exploration des données (le logiciel peut par exemple trier et organiser les occurrences d'un mot donné par décennie, par quart de siècle, par siècle, etc.).

Toutefois, ces études portant sur les mots ne vont pas sans poser de problèmes scientifiques – qui échappent en grande partie à l'historien - et pour le moment, on doit admettre que les chercheurs ont encore un long travail à accomplir en ce qui concerne l'étude de leurs distributions théoriques. Néanmoins, certaines règles de leur évolution ont été, assez récemment d'ailleurs, définies[224]. Ainsi, si les diverses catégories de mots semblent suivre différentes variations non linéaires qui évoluent en fonction de la longueur du corpus, on peut être certain – même si cela peut sembler au départ contre intuitif – que le nombre de mots différents dans un *corpus* augmente toujours en fonction de la taille de ce dernier[225]. Cette constatation pose entre autres la question de la valeur des hapax et autres mots aux fréquences très réduites dans les C.B.M.A : que peuvent bien signifier les 4 occurrences se rapportant au Léviathan[226] dans un *corpus* aussi gigantesque ? Bien

221 « Le problème de l'interprétation de l'essor occidental des XIe-XIIIe siècles est loin d'être résolu » écrit Jérôme Baschet dans *La civilisation féodale. De l'an mil à la colonisation de l'Amérique*, Aubier, Paris, 2004. p. 138.

222 Marc Bloch fut certainement le premier à remarquer que le XIe siècle semble constituer un moment de rupture entre ce qu'il nomme « les deux âges féodaux » : « L'erreur, d'ailleurs, serait lourde de traiter la « civilisation féodale » comme constituant, dans le temps, un bloc d'un seul tenant. […] Une série de transformations, très profondes et très générales, s'observe vers le milieu du XIe siècle. » dans BLOCH Marc, *La société féodale*, Albin Michel, Paris, 1994. (1ère édition chez le même éditeur en 1939-1940). Ici page 98. A sa suite, Robert Fossier parle de « la révolution du XIe siècle » dans FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux. Tome 1 – L'homme et son espace*, PUF, Paris, 1982. p. 289-318. Quoi qu'il en soit de la chronologie de la rupture, on espère que ce choix de chronologie nous permettra de couvrir deux périodes distinctes.

223 P.O.S = *Part of Speech*.

224 Bonne historiographie du problème dans BAAYEN Harald R., *Word Frequency Distributions*, op.cit.

225 C'est tout le problème des distributions qualifiées de LNRE = *Large number of rare events*.

226 Le corpus présente en effet 4 occurrences concernant ce monstre marin, réparties ainsi : Levyatan [1] / Levyathan [1] / Leviatan [2]. « En ce jour-là l'Éternel punira de sa dure et grande et forte épée, le Léviathan, le serpent traversant ; le Léviathan, dis-je serpent tortu, et il tuera la baleine qui [est] dans la mer. » (Esaie 27:1). Un bel exemple, dans une lettre de 1273 entre l'abbé de Paderborn et les moines de Cluny, issue de notre documentation :

sûr, cela renseigne sur la culture des scribes, mais il reste très difficile de dresser des hypothèses à partir de faits aussi ténus. De la même manière, on s'interrogera sur les différentes options de comptage des mots, et tout d'abord en lemme[227] ou formes (on entend par ceci les flexions). En pratique, il semble que les résultats soient difficiles à estimer par avance ; il s'agit donc d'utiliser les deux méthodes, qui représentent en fait deux échelles, deux point d'observations complémentaires, pour essayer d'observer et de catégoriser des phénomènes (on reviendra plus tard sur les cas de formes *Aqua* et *Aquam* qui semblent par exemple suivre des évolutions très différentes. Dans ce cas précis, un traitement par forme est donc nécessaire ... mais il n'exclut pas une recherche parallèle sur le lemme *Aqua*). Enfin se pose la question des indicateurs choisis pour explorer la base : type d'acte (donation, transfert, conflit, etc.), acteurs (auteurs, destinataires, scribes identifiés ou non)[228], chronologie, *etc.* : ces marqueurs sont très variés et le nombre de leurs combinaisons presque infinies. Il s'agit donc d'expérimenter tout en restant extrêmement attentif aux biais générés par de telles approches. C'est dans cette optique que nous avons donc choisi l'eau comme un premier objet d'exploration et d'expérimentation.

III. Pourquoi choisir l'eau ?

« Tout produit d'une société peut être un bon indicateur de certains modes de fonctionnement de cette société. Lesquels ? C'est là que la pente devient raide »[229]. Comme nous l'avons déjà rapidement mentionné dans notre introduction, l'eau nous est apparue comme un objet jouant un rôle central dans la société médiévale et ceci à de nombreux titres. Elle possède tout d'abord un rôle capital dans les rites[230] et les sacrements fondamentaux du christianisme, que ce soit

« *Cum adversarius noster dyabolus querat quem devoret, rugiens tanquam leo jamque Levyathan ille coluber tortuosus numerum infinitum promiscui sexus et etatis captivum devorandumque suis teneat in maxillis [...]. Domne Yvo, Cluniacensis ecclesie venerabilis abba, assumpsistis nos sub umbra alarum vestrarum protegendos a facie Leviatan prosequentis nos* » (CLU6:5192:1273). On remarquera la « terminologie d'origine biblique » (le mot est de DRAELANTS Isabelle dans *Eclipses, comètes, autres phénomènes célestes et tremblement de terre au Moyen Âge [...]*, Presses universitaires de Louvain, Lauvain-la-Neuve, 1995. p. 60.), très proche du passage du prophète Esaie : « *super Leviathan serpentem vectem et super Leviathan serpentem tortuosum* » (Esaie 27:1), mais encore plus de Job (26:13) : « *Spiritus eius ornavit caelos et obsetricante manu eius eductus est coluber tortuosus* ».

227 La lemmatisation pose de nombreux problèmes concernant un vaste corpus comme les C.B.M.A., ne serait-ce qu'à cause des flexions, mais aussi des nombreuses graphies et de l'évolution sémantique d'un même mot qui rend son regroupement achronique et ambigüe. Comme le souligne Martin-D. Glessgen : « la recherche sur des outils qui permettront de dominer le problème des masses documentaires en est encore à sa phase initiale. » dans GLESSGEN Martin-D., « L'écrit documentaire dans l'histoire linguistique de la France », *op. cit.*

228 « Faire entrer en ligne de compte la nature des actes, l'identité des auteurs et des destinataires, voilà qui permet d'obtenir des résultats nouveaux. » dans TOCK, Benoît-Michel, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, dans *BEC*, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997. p. 119-148. (p. 131)

229 GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, op. cit.

230 Ici, on pense non seulement au baptême mais aussi à la toilette du défunt, au rituel pour le nouveau chevalier, aux diverses ablutions rendues en signe de soumission.

dans le baptême ou dans l'eucharistie, où elle est utilisée dans la composition du pain azyme[231] : « Sans baptême, nul autre sacrement et point d'Église » écrit Dominique Iogna-Prat[232]. De la même façon pour Alain Rauwel, « toute liturgie est cosmique » et « a donc vocation à intégrer les composants élémentaires du cosmos que sont les éléments »[233] : ceci est aussi valable pour la « liturgie de l'eau, partout utilisée, pour les sacrements comme pour les sacramentaux, du baptistère et du calice au bénitier ». Évoquée de manière très fréquente dans les chartes, elle permet aux hommes de cultiver la terre, de faire tourner les pales du moulin, d'étancher sa soif, de trouver et de garder de la nourriture à portée de main – on pense bien entendu ici au poisson -, de faire sa toilette et de laver son linge tandis que le fleuve ou le cours d'eau, plus ou moins stable (du moins dans le cadre chronologique d'une mémoire d'homme) semble[234] être une « limite » toute désignée. Sur un plan matériel, elle est – et c'est fondamental - un mode de transport essentiel, en particulier dans le cas des denrées pondéreuses : l'eau joue ainsi un rôle central dans la circulation des hommes et des richesses « commerciales ». À un niveau plus idéel, elle est omniprésente dans la Bible - on pense bien entendu au thème des quatre Fleuves du Paradis, au déluge, à l'océan primordial de la création, *etc.* -, dans les encyclopédies et dans les ouvrages de théologie[235]. Bref, à une époque où l'on dépend presque exclusivement d'une exploitation directe de la terre[236], elle apparaît comme un élément familier, important non seulement au quotidien mais qui joue aussi un rôle central sur le plan spirituel et culturel. En outre, ainsi que le fait remarquer à juste titre Georges Duby, elle participe de

231 GUERREAU Alain, « Espace social, espace symbolique : à Cluny au XIe siècle », *op. cit.*, p. 190

232 IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure [...]*, op. cit., p. 153-161.

233 RAUWEL Alain, « Le feu dans la liturgie du Moyen Âge latin », dans VION-DELPHIN François et LASSUS François (textes réunis par), *Les hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours. Du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur, Actes du colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est, Besançon, 26-27 Septembre 2003*, Presse universitaire de Franche-Comté, Besançon, 2007, p. 71-75. Ici page 71.

234 C'est justement l'un des points qu'il faudra explorer : l'eau constitue t-elle une « limite naturelle » au Moyen Âge ? La question est loin de posséder une réponse *a priori* : « Les « limites naturelles », principalement les cours d'eau et les forêts, ont été jadis très souvent utilisées par les médiévistes pour délimiter les *regna* mérovingiens. Or l'idée même de « limites naturelles » est, à juste titre, remise en cause tant par les géographes que par les historiens. » dans GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Fleuves, forêts et territoires dans les sources narratives des VIe et VIIe siècles », *Revue du Nord, Territoires et frontières en Gaule du Nord et dans les espaces septentrionaux francs*, n° 351, 2003, p. 575-594.

235 Entres autres exemples, Raban Maur [780-856] et le *De Universo*, ou encore Thierry de Chartres [† ap. 1156] à l'autre bout de notre chronologie, avec son *In Hexaemeron :* « La grande quantité, donc, des eaux qui tendaient à précipiter, une quantité qui, certainement au commencement, s'élevait jusqu'à la région de la Lune, est soulevée au-dessus, grâce à la chaleur, au-dessus du sommet de l'air, de sorte que soudain, dans la seconde rotation du ciel, il arriva que le second élément, à savoir l'air, se retrouva au milieu, entre l'eau qui tendait à précipiter et l'eau qui s'était élevée sous forme de vapeur. » (Thierry de Chartres, *Traité des six jours de la Création*, 8 dans MACCAGNOLO Enzo, *Il divino e il megacosmo : testi filosofici e scientifici della scuola di Chartres*, Rusconi, Milano, 1980).

236 Idée bien souvent rappelée par Robert Fossier : l'homme médiéval est, pour une très large majorité, un homme qui cultive de la terre. (FOSSIER Robert, *Ces gens du Moyen Âge*, Fayard, Paris, 2007. p. 159) C'est aussi ce que note Joëlle Burnouf : « Le problème posé par l'environnement au Moyen Âge eût dû être un des grands sujets de recherche dans un monde où 95% de la population vivait dans et du monde rural. Ce ne fut pas le cas jusqu'à présent. » BURNOUF Joëlle, « Du paysage à l'interaction de l'homme et du milieu », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONIER Françoise (éds), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998. p. 471-491. Ici p. 474.

l'instabilité conjoncturelle que subissent les médiévaux : « intempéries, (...) gelées tardives, (...) averses de juin ruineuses pour les blés, (...) orages d'août qui saccagent la vendange, (...) longues pluies d'automne où le raisin « coule » »[237] ne sont pas les moindres des maux pour le paysan de l'An Mil. L'eau est ainsi frappée d'une certaine ambiguïté qui la rend malcommode, du fait de sa double nature, spirituelle et matérielle. La typologie du vocabulaire qui lui est donc rattaché dans nos documents, aussi bien au plan qualitatif que quantitatif, est donc en toute logique de toute première importance. Omniprésente en Bourgogne, ne serait-ce que par l'existence de la Saône, de la Loire et de leurs multiples affluents, l'eau se rencontre aussi dans la région sous la forme de multiples zones humides, marais ou marécages[238]. Elle nous est donc apparue comme un objet à la fois singulier et privilégié pour rentrer dans la discussion autour de la scripturalité et des représentations médiévales[239], plus particulièrement dans le cadre si original des C.B.M.A.

Malgré cette richesse polysémique du thème, les zones humides n'ont fait l'objet de travaux qu'en nombre réduit et ce souvent de manière périphérique jusqu'à une date récente, une large décennie. Probablement parce qu'on a longtemps cru à une certaine stabilité du paysage depuis le néolithique jusqu'au XIIe – XIIIe siècle[240], croyance *a priori*, aujourd'hui rejetée par tous les spécialistes[241]. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que l'élément aquatique soit présent sous des formes aussi diverses que variées dans un grand nombre d'ouvrages sur le Moyen Âge – le problème est cependant très souvent évacué en quelques lignes -, tandis qu'en parallèle très peu d'historiens en font le centre de leur étude. Il existe bien entendu des exceptions notables et souvent toutes récentes, en particulier les ouvrages de Corinne Beck[242], de Philippe Rossiaux[243], de Paolo

237 DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, Armand Collin - Bibliothèque générale de l'École pratique des hautes études. 6e section, Paris, 1953. (réédition dans *Qu'est-ce que la société féodale ?*, Flammarion, Paris, 2002, p. 39). Une expression confirmée dans un manuel d'agriculture de la fin du XVIIIe siècle, dans une partie nommée « Du vignoble de la ci-devant Bougogne et de ses vins » : « Si, pendant ce temps, il survient un brouillard froid, comme pluie froide, les fleurs tombent au lieu de se changer en raisins, et ce second danger n'est pas moins fâcheux que le premier. Quand par malheur cet accident arrive, ils disent que les vignes ont coulé, c'est-à-dire, que les raisons sont tombés. » dans BASTIEN J.F., *La nouvelle maison rustique ou économie rurale. Pratique et générale de tous les biens de campagne*, Nouvelle édition, Tome troisième, Deterville et Desray, Paris, 1798, p. 355.

238 Georges Duby parle parle des « grandes prairies marécageuses des bords de la Saône », ID. p. 344

239 Concernant l'articulation entre le réel et le système de représentation ainsi que les problèmes épistémologiques liés à cette question, on renvoie à l'article suivant : CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, vol. 44, n°6, 1989. p. 1505-1520.

240 BERTRAND Georges, « Pour une histoire écologique de la France rurale », *op. cit.*, p. 43

241 CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, op. cit. ; ZADORA-RIO Elisabeth et BOURIN Monique, « Pratiques de l'espace : les apports comparés des données textuelles et archéologiques », op. cit., p. 45-47.

242 BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale (vers 1350-vers 1480) : société et biodiversité*, op. cit.

243 ROSSIAUD Jacques, *Le Rhône au Moyen Âge : histoire et représentations d'un fleuve européen*, Flammarion, Paris, 2007. (Tiré de : *Réalités et imaginaire d'un fleuve : recherches sur le Rhône médiéval*, 7 volumes, Thèse d'Etat de Paris I, 1994).

Squatriti[244], de Jean-Loup Abbé[245], ou encore de Jean-Pierre Leguay[246]. En outre, il convient d'ajouter à ces volumes quelques tomes de travaux collectifs parus au cours des vingt dernières années[247], et en particulier le très récent et instructif colloque consacré au thème il y a trois ans lors des désormais classiques *Semaines de Spolète* : « L'acqua nei Secoli Altomedievali »[248]. Il s'agit donc d'un thème d'actualité pour la médiévistique – bien que, on l'admet, une telle catégorie n'est guère de sens dans une perspective de recherche rationnelle et à la long terme[249] -. En outre, on peut remarquer dès maintenant que le haut Moyen Âge, voir le Moyen Âge central, semblent être les grands absents de cette historiographie. Si l'on étend cette problématique aux IXe – début XIIe siècles, ce manque est encore plus flagrant[250]. Bien entendu, on est conscient que cette absence est en partie inhérente à la typologie des documents concernant la période[251] : c'est justement là que les C.B.M.A offrent l'opportunité exceptionnelle de recueillir avec une grande rapidité et dans un vaste *corpus* un nombre conséquent de données qu'il s'agit ensuite de trier et d'analyser. Dans la partie suivante, on cherchera donc à dégager les premières pistes qui nous ont semblé attrayantes pour débuter notre exploration : il s'agit d'axes qui ne seront probablement pas tous explorer mais qui vise à reconstruire les limites et les possibilité de la thématique.

---

244 SQUATRITI Paolo, *Water and Society in Early Medieval Italy, AD 400-1000*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

245 ABBE Jean-Loup, *A la conquête des étangs : l'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen, XIIe-XVe siècle*, PUM, Toulouse, 2006.

246 LEGUAY Jean-Pierre, *L'eau dans la ville au Moyen Âge*, PUR, Rennes, 2002.

247 Les principaux sont : *L'eau au Moyen Âge*, Colloque d'Aix-en-Provence, février 1984. Organisé par le Centre universitaire d'études et de recherches médiévales, Publications du CUERMA, Aix-en-Provence, 1985 ; *L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, dans *MEFRM*, Tome 104 – 2, Rome, 1992 ; RIBEMONT Bernard (dir.), *L'eau au Moyen Âge : symboles et usages*, Actes du colloque, Orléans, mai 1994, Paradigme, Orléans, 1996 ; PRESSOUYRE Léon & BENOIT Paul (dir.), *L'hydraulique monastique*, Créaphis, Grâne, 1996 ; JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 2002 ; BRAVARD Jean-Paul et MAGNY Michel (dir.), *Les fleuves ont une histoire : paléo-environnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans*, Editions Errance, Paris, 2002 ; BURNOUF Joëlle et LEVEAU Philippe (dir.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture : sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes*, Editions du C.T.H.S., Paris, 2004.

248 *L'Acqua nei secoli Altomedievali, Spoleto, 12-17 aprile 2007*, « Atti Delle Settimane » de Spolète vol. 55, 2 volumes, Spoleto, Fondazione centro Italiano di Studi Sull'Alto Medioevo Spoleto, 2008.

249 « Une structure tourbillonnaire », dans GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain […]*, op.cit., p. 110-113.

250 Cette remarque rejoint celle de Paul Benoît, à propos du colloque de 1996 sur l'hydraulique monastique : « Les siècles qui s'étendent entre l'époque carolingienne et le XIIe siècle sont restés ignorés lors de cette réunion. » dans BENOIT Paul, « Vers une chronologie de l'hydraulique monastique », dans PRESSOUYRE Léon et BENOIT Paul (dir.), *L'hydraulique monastique*, Créaphis, Grâne, 1996. p. 475-487. Ici page 478.

251 Encore qu'il faille relativiser cet aspect du problème : GUYOTJEANNIN Olivier, « *"Penuria scriptorum"* le mythe de l'anarchie documentaire dans la France du Nord (Xe – première moitié du XIe siècle) », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent ; PARISSE Michel (études réunies par), *Pratiques de l'écrit documentaire au XIe siècle*, dans BEC, Tome 155, École des Chartes, Paris, 1997. p. 12-44. On a peut être trop longtemps stigmatisé les sources de cette période, pourtant fort riches et nombreuses, à tel point de parfois concevoir toute étude un peu particulière sur la période comme structurellement impossible. Il convient ici de mettre en parallèle les travaux des antiquisants et particulièrement des hellénistes, tout aussi riches que ceux des médiévistes alors que la discipline souffre pourtant beaucoup plus de réelles lacunes liées aux sources.

a. *Eau, temps, espace*

Notre objectif premier est donc de dégager les articulations qui peuvent exister entre « paysage », espace, culture et écrit, et ceci si possible par une étude statistique des champs sémantiques[252]. L'eau nous est apparue comme un objet idéal dans cette optique. De fait, elle participe de manière indirecte à la création de la mémoire monastique, puisqu'elle délimite bien souvent les parcelles et autres propriétés qui appartiennent aux moines. S'il est difficile de dire pour le moment si ces repères spatiaux constituent des « frontières », des « limites », on peut tout de même noter à la suite de Fabrice Guizard-Duchamp, dont un article porte sur les écrits de Frédégaire et de Grégoire de Tours [539-594], que « les fleuves et les rivières apparaissent [...] comme les colonnes vertébrales des territoires »[253]. Un premier axe possible semble donc être de s'intéresser au rôle que jouent les cours d'eau dans la structuration de l'espace, en tant qu'« élément du système de repérage spatial »[254]. Ce que l'historiographie allemande appelle le *Wiederkehr des Raumes*, le « renouveau de l'espace »[255], semble en effet un axe tout à fait prometteur, à tel point que certains chercheurs n'hésitent pas à parler de « spatial turn » en histoire[256]... et Thomas Zotz de rappeler le titre du livre de Karl Schlögel : *Im Raume lesen wir die Zeit* (2003). Dans cette optique, en s'inspirant de la méthode développée par Alain Guerreau et des travaux d'Aline Durand, de Monique Bourin et d'André Déléage[257] visant à reconstruire le « parcellaire » bourguignon, on pourra par exemple réaliser une étude statistique du nombre de parcelles délimitées par un cours d'eau en notant les évolutions diachroniques. Ce premier point pourrait être un bon indicateur des stratégies d'anthropisations, qui visent souvent à s'installer non loin d'un cours d'eau et qu'on a souvent du mal à évaluer. De la même manière une attention particulière portée aux cooccurrences

252 « Or un paysage, c'est aussi l'agencement du parcellaire, l'organisation des cultures, la gestion de l'*incultum*, la perception et le vécu qu'en ont les contemporains. » écrit Aline DURAND, dans *Les paysages médiévaux du Languedoc (Xe-XIIe siècles)*, op. cit., p. 11.

253 GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Fleuves, forêts et territoires dans les sources narratives des VIe et VIIe siècles », *op. cit.*, p. 594

254 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace [...] », *op.cit.*, p. 367.

255 Voir note suivante à propos de l'article de Thomas Zotz dans les actes du Colloque du SHMESP de 2007.

256 Plusieurs articles de synthèses existe désormais sur ce thème porteur : GUERREAU Alain, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », *op.cit.* ; « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », dans *Uomo e spazio nell'Alto Medioevo : 4-8 aprile 2002*, Presso la sede del Centro, Spoleto, 2003 ; TORRE Angelo, « Un « tournant spatial» en histoire ? Paysages, regards, ressources », *Annales HSS*, n°5, 2008. p. 1127-1144 ; ZOTZ Thomas, « Présentation et bilan de l'historiographie allemande de l'espace », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, op.cit., p. 57-75. Avec des approches un peu différentes mais certainement complémentaires : IOGNA-PRAT Dominique, *La Maison Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v.800-v.1200)*, op.cit. ; LAUWERS Michel, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005.

257 DELEAGE André, *La Vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle*, op. cit., GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op. cit.* Voir aussi : BOURIN Monique, « Délimitations des parcelles et perception de l'espace en Bas-Languedoc aux Xe et XIe siècles », dans MORNET Elisabeth (éd.), *Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Études offertes à Robert FOSSIER*, Paris, 1995. p. 73-87.

qui accompagnent des termes comme *fluvius*, *flumen, alveum, rivus*, *gutta, etc.*, permettra peut-être de mieux saisir la manière dont les moines se représentent leur territoire et le rapport qu'ils entretiennent avec celui-ci dans le temps (par exemple si on observe la présence de termes spatiaux comme *ultra*, *citra*, *sub*, *usque*, *etc.* placés juste devant). L'existence d'un cours d'eau influe t-elle sur la forme des parcelles ou des cultures mises en exploitation à proximité ? Une rivière joue t-elle un rôle dans la transformation et dans la mise en relation de différents territoires ? Ces questions, difficiles à résoudre à partir des seules mentions scripturaires, ne vont pas sans poser des interrogations concernant la possibilité d'effectuer une « lecture sémiotique »[258] ou tout simplement sociologique des formes du paysage. On prendra donc bien garde à conserver en tête les **trois échelles qui interagissent ici en permanence : le processus d'écriture, les représentations, la « réalité » de l'environnement (*realia*) et ce que la société médiéval en fait**. À un niveau plus pragmatique, on pourra aussi essayer de voir dans quel type de parcelles apparaît le plus souvent l'élément aquatique, le rôle que ces mêmes parcelles jouent dans la dynamique des échanges[259], des dons, ou dans les conflits (encore une fois il s'agit donc de croiser les indicateurs pour essayer de faire apparaître des phénomènes).

La question de l'utilisation du fleuve, de la rivière et des cours d'eau en général en tant que limite semble donc un premier objet d'étude intéressant. L'ouvrage de Jacques Rossiaud[260] s'est d'ailleurs déjà attaché à démêler cette épineuse question en ce qui concerne le Rhône. Néanmoins, et malgré l'immense travail de dépouillement[261] - proprement gigantesque - accompli par l'auteur, l'ouvrage est principalement centré sur les derniers siècles du Moyen Âge et opte la plupart du temps pour des sources littéraires quand il s'agit d'aborder les représentations. Notre optique est donc sensiblement différente. De la même manière, Micheline de Combardieu du Grec, travaillant sur les romans arthuriens, voit dans le franchissement des cours d'eau l'expression d'« une épreuve de passage typique »[262] ... mais il s'agit encore de travaux sur des sources narratives. Il semble en

258 La question, débattue par Gérard Chouquer, pose en effet de redoutables interrogations. À chaque instant, il faut prendre bien garde à ne pas sur-interpréter nos textes qui ne sont que des représentations d'un territoire. Voir CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, op. cit., p. 107-108

259 Ici on prendra garde à ne pas interpréter trop vite les données obtenues. Le récent article de Laurent Feller, montre qu'il peut se cacher beaucoup de phénomènes sociaux complexes derrière ce qui nous apparaît de prime abord comme une banale transaction. Voir FELLER Laurent, « Dette, stratégies matrimoniales et institution d'héritier : sur l'élite paysanne lombarde au IXe siècle », *Revue Historique*, n° 646 –2008/2. p. 339-368. Nous reviendrons sur le thème des échanges et l'aspect économique concernant l'eau dans notre (c) : voir *supra* p. 39-40.

260 ROSSIAUD Jacques, *Le Rhône au Moyen Âge*, op. cit.

261 L'auteur a en effet étudié tous les fonds se rapportant aux fleuves dans toutes les grandes villes traversées par le Rhône, ainsi que 82 fonds pour des localités petites ou moyennes. Au final, on reste impressionné devant les 8 200 fiches prosopographiques établies.

262 DE COMBARIEU DU GRES Micheline, « L'eau et l'aventure dans le cycle du Lancelot-Graal », dans *L'eau au Moyen Âge*, Colloque d'Aix-en-Provence, février 1984. Organisé par le Centre universitaire d'études et de recherches médiévales, Publications du CUERMA, Aix-en-Provence, 1985, p. 111-149, p. 117.

effet que ce soit une constante en ce qui concerne les études sur le thème des zones humides : dans ce champ peut-être encore plus que dans les autres, les chartes n'ont pas encore été considérées comme des objets culturels, fruits d'une élaboration particulière et qui peuvent aussi nous renseigner sur les représentations [263] ; les auteurs ont donc utilisé d'une manière quasi-exclusive les documents dits littéraires[264] afin d'étudier la manière dont les hommes se sont représentés leur environnement. Grâce aux travaux de Michel Zimmermann et de Pierre Chastang, nous l'avons déjà signalé, on peut désormais opter pour une approche toute différente. L'intéressante étude de François Bange à propos des structures du paysage dans la région mâconnaise à la fin du Haut Moyen Âge, propose – entre autre – un modèle d'analyse quantitative des confronts des différents types de parcelles (« *Manses, curtils, vignes, champs, prés* »), en particulier la présence et le nombre de chemins qui les entourent, un modèle d'analyse, une grille dont on pourra certainement s'inspirer concernant la délimitation d'une terre par un cours d'eau[265].

En étant en partie la garante des droits du monastère, l'eau, car elle constitue un repère commode, structure à la fois le paysage et la mémoire à l'intérieur même du cartulaire[266]. Dans cette optique, on peut aussi bien tenter de mesurer l'influence du paysage sur la manière de le décrire (dans ce cas on se place plutôt du côté de l'étude de la formation des *discours*), que l'influence de l'écrit sur sa perception et sa structuration – d'aucuns diraient son degré d'anthropisation[267] : « Sur

263 Il existe bien sûr des exceptions notables, même si aucune ne concerne directement l'eau, en particulier le colloque *Les Territoires du médiéviste* (op. cit.), qui contient plusieurs collaborations allant dans cette direction dont MOUSNIER Mireille et BILLY Pierre-Henry, « *Dura lex, sed dex !* De la borne au territoire, variations sur le dex du XIIe au XVe siècle », *op. cit.* On peut aussi voir : SIVERY Gérard, « La description du paysage rural par les scribes et les paysans du Hainaut à la fin du Moyen Âge », dans *Le paysage rural : réalités et représentations*, Actes du Xe congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Lille (1979), dans *Revue du Nord*, Tome LXII, n°244, Janvier-Mars 1980. p. 61-71 ; FELLER Laurent, « Décrire la terre en Italie centrale au Haut Moyen Âge », dans FELLER Laurent ; MANE Perrine et PIPONNIER Françoise (éd.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998. p. 491-509 ; BOURIN Monique, « Délimitations des parcelles et perception de l'espace en Bas-Languedoc aux Xe et XIe siècles », *op. cit.*

264 Même si on reste sceptique quant à l'existence d'une frontière nette entre les différentes formes de scripturalités, on doit bien admettre que les ouvrages de Chrétiens de Troyes n'ont rien de comparable à des chartes.

265 BANGE François, « L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe - XIe siècles) », *op. cit.*, ici pages 538-539. L'étude, portant à la fois sur les confronts cités dans cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon et ceux de l'*ager* de Jalogny, est en effet tout à fait instructive et donne de bons indices quant au degré d'accessibilité de telle ou telle parcelle. Il ressort nettement de son analyse que la hiérarchie entre un pré, un champ ou un curtil n'est pas seulement un problème de vocabulaire mais renvoie bien à une réalité paysagère et donc sociale. Néanmoins, et ceci malgré la bonne tenue de cette étude dense et dynamique, on émettra tout de même quelques doutes quant à sa classification des parcelles (en particulier sa catégorie « Vigne », même si elle est commode) et des actions qui les entourent (où classer une « donation » dans laquelle un échange en numéraire rentre en jeu ?).

266 « Nommer, c'est structurer, fixer dans la durée, stabiliser » dans MAILLOUX Anne, « Perception, culture, et expérience de l'espace social. Essai de synthèse », dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005, p. 223-235, p. 225.

267 « Toutes ces techniques scripturaires, sans libérer le lecteur de la lettre ni le faire sortir de la page, provoquent plusieurs effets sur la vision qu'il n'en a, donc sur le contexte spatial où il les perçoit. » dans ZUMTHOR Paul, *La mesure du monde*, Seuil, Paris, 1993. p. 373. Les mots renvoient donc à des images mentales.

l'axe qui mène d'une culture totalement naturelle à une nature totalement culturelle, on ne saurait trouver un point d'équilibre, seulement des compromis qui rapprochent plutôt de l'un ou de l'autre pôle »[268] écrit Philippe Descola. L'*ecclesia*[269], « institution totale » et à vocation exclusive, joue logiquement un rôle fondamental dans cette interaction puisqu'elle participe de manière active à la construction culturelle des concepts, qui influent par la suite sur la manière de s'approprier l'espace et l'eau, de les traiter, de les transformer. Existe-t-il une relation entre conception théologique et aménagement de l'espace ? Dominique Iogna-Prat nous rappelle ainsi l'exemple des moines bénédictins Etienne et Ermenaud, « respectivement abbé et prieur de Saint-Rigaud d'Ancise, dans le diocèse de Mâcon », qui, « voulant se couper des turbulences du siècle », cherchent le désert et se retirent sur l'île de Cordouan, au large de la Pointe de Grave, où ils « exorcise(nt) l'eau »[270]. De la même manière, on peut penser au monachisme irlandais, où certains moines des *vitae* vivaient « tels des stylites, agrippés à quelques rochers battus par les flots » et au cas des îles de Lérins, « où les moines, qui avaient introduit en Gaule les Pères égyptiens, tentèrent de vivre *more aegyptionum* »[271]. En ce sens, notre problématique s'inscrit tout à fait dans la lignée du récent livre de Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*[272], que nous citions au début de cette étude. Elle s'y inscrit d'autant plus que l'on écrit alors sur du parchemin - une matière organique donc - sur laquelle on trace de la « culture » et qui elle même décrit une « nature », celle qui entoure la communauté. Ainsi, nous opérons un déplacement de notre point de vue en se situant au niveau de l'expérience que l'homme fait de son propre environnement, envisagé comme un tout, un collectif[273] (nous avons donc la volonté de nous approcher, tout en respectant bien entendu la nature et donc les limites

268 DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 121

269 « On ne saurait oublier en effet que la société européenne médiévale est une société entièrement chrétienne, qui se définit elle-même comme *ecclesia*, comme *corpus Christi*, parfois comme *christianitas*, et dans laquelle le modèle du lien social est pensé comme *caritas*, comme « amour », lien de nature spritiruelle véhiculé par l'Esprit saint. » dans GUERREAU-JALABERT Anita, « L'*ecclesia* médiévale, une institution totale », dans SCHMITT Jean-Claude et OEXLE Otto Gerhard (sous la direction de), *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 219-229, ici p. 219.

270 IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure [...]*, op. cit., p. 55. Sur ce point, voir aussi ID., « Cluny comme *système ecclesial* », dans CONSTABLE Giles ; MELVILLE Gert et OBERSTE Jörg (éd.), *Die cluniazenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld*, Vita Regularis n° 7, Münster, Lit Verlag, 1998, p. 13-93, ici p. 30-32. Bien entendu, tout cela renvoie à l'importante question de la consécration et en particulier au problème de la consécration de la *terra* du cimetière. Sur ce point fondamental, voir l'excellent LAUWERS Michel, *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 2005.

271 GUIZARD-DUCHAMP Fabrice, « Topographie et vision du « désert » dans les vitae occidentales (VIe – IXe siècles) », dans HERBIN Jean-Charles et TAMINE Michel (études réunies par), *Espace représenté, espace dénommé. Géographie, cartographie, toponymie*, Presses universitaires de Valenciennes, Valenciennes, 2007. p. 229-243. Ici page 230. De la même manière dans un article récent, Kelley M. Wickham-Crowley cite un passage issue de la vie de saint Cuthbert où il est dit que le moine se retira « *in medio fluctibus circumcinctam, solitariam vitam concupiscens conpetiuit* » dans WICKHAM-CROWLEY Kelley M., « Living on the *ecg* : the mutable boundaries of land and water in Anglo-Sexon contexts » dans LEES Clare A. et OVERING Gillian R. (ed.), *A place to believe in : locating medieval landscapes*, Pennsylvania State University Press, 2006. p. 85-110. Ici page 94.

272 DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit.

273 ID., « Il faut envisager les divers modes d'organisation sociale et cosmique comme une question de distribution des existants dans des collectifs: qui est rangé avec qui, de quelle façon, et pour faire quoi ? » p. 342.

mêmes de nos documents, de certaines thématiques développées par Alain Corbin[274] concernant les paysages). Gérard Chouquer insiste sur ce rôle que jouent les représentations dans les manières de dire le territoire, allant jusqu'à remettre en cause le phénomène d'encellulement si bien décrit par Robert Fossier : « Il faut bien faire la part de la représentation mentale du terroir qui se rencontre chez ces estimateurs »[275]. En somme, il faut distinguer (mais pas dissocier) les *realia* de leurs dénominations, les espaces concrets des espaces vécus : Philippe Descola utilise l'expression heureuse de « géographie subjective »[276]. Bien entendu, on pourrait objecter qu'il n'existe pas de sentiment de nature, au sens romantique du terme, ou même de conception paysagère au Moyen Âge, et on aurait raison. Néanmoins, cette difficulté ne nous semble pas être un obstacle insurmontable mais plutôt un axe supplémentaire de recherche : si l'eau n'appartient pas au domaine que nous qualifions de « naturel », de quelle catégorie fait-elle partie[277], à quel *discours* appartient-elle à l'époque médiévale ? Encore une fois l'étude du champ sémantique de l'eau nous permettra peut être de mieux comprendre quel rapport elle entretient avec les autres objets du Moyen Âge et avec les autres éléments qui constituent l'espace : cette eau qui coule dans nos cartulaires, quelle est sa *natura*[278] ?

En revenant de nouveau au livre de Philippe Descola, on éclaire mieux notre problématique : quelle relation peut-il exister entre l'écrit, la charte (un objet, une production donc), les manières de dire l'eau et le sentiment de faire partie d'un collectif, constitué à la fois par un environnement et une société qui sont en interaction permanente ? L'auteur évoque quant à lui un Moyen Âge marqué par une ontologie qu'il nomme « analogique » : un univers où l'ensemble des existants possèdent tous une intériorité et une extériorité dissemblables[279]. Cette manière d'envisager les choses et les étants, conduit à se représenter le monde comme une agglomération fragmentée : « Dans un monde saturé – analogique - [...] il devient malaisé d'attribuer une identité continue à un

274 CORBIN Alain, *Historien du sensible : entretiens avec Gilles Heuré*, Editions de la découverte, Paris, 2000.

275 CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, op. cit., p. 65 ; Monique Bourin et Elisabeth Zadora-Rio mettent aussi en doute la réalité empirique du concept : les documents décrivent bien des espaces concentriques, mais l'archéologue ne les retrouve pas dans la réalité. Voir : ZADORA-RIO, Elisabeth et BOURIN, Monique, « Pratiques de l'espace : les apports comparés des données textuelles et archéologiques », *op. cit.*

276 DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 75.

277 LEVI-STRAUSS Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.

278 SOLERE Jean-Luc, « Nature », dans GAUVARD Claude ; DE LIBERA Alain et ZINK Michel, *Dictionnaire du Moyen Âge*, PUF, Paris, 2002. p. 967-976. L'article, intéressant, est néanmoins peut-être trop influencé par une vision aristotélicienne du problème. On se bornera donc à rappeler que cette notion de « *natura* » est assez voisine de celle d'« *essencia* » (nous remercions vivement Alain Guerreau de nous avoir aidé dans cette question délicate). Une rapide recherche dans la base permet de démontrer cette affirmation : on y trouve 10 occurrences de la forme *Natura*, principalement « *humana natura* », mais aussi « *natura prudentem* » : *natura* renvoie donc aux qualités intrinsèques des choses, à leur essence. On est loin d'une conception romantique, au sens du XIXe siècle, de la nature.

279 DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 378-415.

objet quelconque : rien n'est jamais vraiment ce qu'il semble et il faut des trésors d'ingéniosité et une grande attention au contexte pour parvenir à circonscrire, toujours de façon conjoncturelle, une individualité bien affirmée derrière la brume équivoque des apparences et des faux-semblants »[280]. On connaît la défiance *a priori* d'une partie du milieu historique face aux théories des anthropologues. Néanmoins, ce concept d'ontologie analogique nous paraît tout à fait pertinent pour aborder les représentations médiévales, à tel point qu'on reconnaît plutôt bien ce mode de pensée à l'œuvre dans les descriptions énumératives de nos chartes. Reste à essayer d'intégrer cette réflexion dans la démarche de notre étude en ce qui concerne l'eau et l'espace : « c'est un risque. C'est aussi un supplément d'intérêt »[281]. D'aucuns pourraient cependant objecter qu'une telle réflexion conceptuelle, théorique, est proprement inutile dans le cadre de la discipline historique, d'autant plus quand il s'agit de documents supposés factuels tels que des chartes. On se bornera néanmoins à rappeler, à la suite d'Anita Guerreau-Jalabert[282], que nulle recherche n'est libre du cadre conceptuel qui oriente son action. De la même manière, la volonté de rejeter *a priori* l'utilisation de tout outil théorique dans le but d'atteindre une hypothétique « pureté méthodologique » et une « pureté factuelle » est une doctrine à part entière, mais qui seulement ne s'avoue pas comme telle[283] ...

En outre, un dernier axe de travail nous paraît intéressant à évoquer concernant le rapport de l'eau à l'espace : il s'agit bien entendu des aménagements et du degré d'anthropisation. On a souvent évoqué la présence d'installations hydrauliques dès de haut Moyen Âge et récemment on a même remis en cause l'hégémonie cistercienne en ce qui concerne les ouvrages d'eau et autres canalisations[284]. La règle de saint Benoît ne précisait-elle pas que chaque établissement monastique

280 ID., p. 409.

281 L'expression est d'Alain Rauwel : RAUWEL Alain, *La dévotion mariale des Dijonnais aux XIVe et XVe siècles*, Mémoire de maîtrise de l'Université de Bourgogne, sous la direction de Vincent TABBAGH, 1993, p. 22.

282 « Aucun aspect de la recherche sur le Moyen Age n'est indépendant des notions et des concepts utilisés ; c'est pourquoi ceux qui croient voir une opposition de nature entre des problématiques historiques qui « changent » et une érudition qui « reste » sont victimes d'une pernicieuse illusion [...] » dans GUERREAU-JALABERT Anita, « L'*ecclesia* médiévale, une institution totale », *op. cit.*, p. 221. Sur la nécessité de s'interroger sur l'origine des concepts en sciences sociales voir aussi MAGNANI Eliana, « Les médiévistes et le don. Avant et après la théorie maussienne » , dans MAGNANI Eliana (dir.), *Don et sciences sociales : théories et pratiques croisées*, Éd. universitaires de Dijon , Dijon, 2007, p. 15-29. Enfin on peut aussi renvoyer au chapitre consacré à ce thème par Alain Guerreau, « Fréquenter les concepts », dans GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain [...]*, op. cit., p. 250-274.

283 Florian Mazel cite Ernst Troeltsch pour le rappeller : « Aucune recherche historique, aussi concrète et détaillée soit-elle, ne peut faire totalement l'économie de concepts généraux. Elle ne commet d'erreur à cet égard qu'à les tenir pour évidents [...] » dans TROELTSCH Ernst, Avant-propos à *Die Bedeutung des Protestantismus für die Entstehung der modernen Welt*, Munich-Berlin, 1911 (trad. fr. Paris, 1991) ; op.cit. dans MAZEL Florian, « Pouvoir aristocratique et Église aux Xe-XIe siècles. Retour sur la « révolution féodale » dans l'œuvre de Georges Duby », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, Hors série 1 : « Georges Duby »*, IOGNA-PRAT Dominique (dir.), 2008. (url : http://cem.revues.org/document4173.html). On ne prétend donc pas que les systèmes sont exempts de contradiction ou de spécificités, mais qu'ils sont nécessaire si on veut (un peu) éclairer le passé.

284 BENOIT Paul, « Vers une chronologie de l'hydraulique monastique », *op. cit.*, p. 480 . L'auteur souligne le biais induit par la qualité des documents cisterciens en rapport avec ceux des périodes plus anciennes.

devait posséder son propre moulin[285] ? L'analyse du *Liber tramitis*, rédigé sous l'abbatiat d'Odilon de Cluny [994-1049], permet de dénombrer la présence de cinq latrines, de fontaines en cuisine, de lavabo, de bains, *etc.*[286] Outre les ponts, les moulins, il conviendra de relever les aménagements hydrauliques en tout genre : conduits, protections contre les inondations (on le sait elles sont fréquentes aux alentours de Cluny, à cause des crues de la Grosne[287]). Les transformations des zones humides pourraient peut-être être mieux éclairées par l'utilisation de statistiques. Mais encore une fois, cette approche n'a de sens que si elle vise à mieux comprendre la construction et la perception de l'espace par la société médiévale[288]. Existait-il par exemple une relation entre la manière d'envisager l'eau dans le sacré et la manière dont on aménageait l'élément ? En d'autres termes, quel lien unit l'*idéel* et le *matériel*[289] en ce qui concerne l'eau dans les chartes bourguignonnes ? « Il ne nous semble pas illégitime de supposer qu'un même schème structurant était à l'œuvre à ces trois plans : celui de l'édifice ecclésial, celui du paysage et des activités, celui de la chrétienté »[290].

b. *« Des mots et des choses »*

« *Sicut aqua extinguit ignem, ita helemosina extinguit peccatum* »[291]. Cette citation issue du livre de l'Ecclésiastique (3:30), déjà évoquée par Michel Zimmermann[292], est loin d'être la seule construction qui concerne l'élément aquatique dans les chartes du C.B.M.A[293]. On trouve en effet

285 ID., p. 475

286 ID., p. 478

287 « À l'origine, le site qui verra se développer l'abbaye la plus grande de toute l'Occident chrétien se présente sous la forme d'une vallée inondable, soumise aux caprices de la Grosne. » dans BAUD Anne, *Cluny. Un grand chantier médiéval au coeur de l'Europe*, Picard, Paris, 2003. p. 45. Sur cette question de la limitation des crues, voir ROLLIER Giles, « Aménagements hydrauliques de la vallée de la Grosne », dans *Cluny, un nouveau regard. Recherches archéologiques 1988-1995*, Cahiers du Musée d'Art et d'Archéologie de Cluny 1, Cluny, 1996, p. 34-38.

288 Sur ce thème très riche : *Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations*, XXXVIIe Congrès de la SHMES, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Mulhouse, 2-4 juin 2006, Publication de la Sorbonne, Paris, 2006 ; GUERREAU Alain, « Quelques caractères spécifiques de l'espace féodal européen », *op. cit.* ; ID., « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op. cit.* ; BASCHET Jérôme, *La civilisation féodale. De l'an Mil à la colonisation de l'Amérique*, Flammarion, Paris, 2006. Voir le chapitre « La structuration spatiale de la société féodale » p. 475-529 ; IOGNA-PRAT, Dominique, *Ordonner et exclure. [...]*, op. cit., p. 170-180 ; ZUMTHOR Paul, *La mesure du monde*, Seuil, Paris, 1993.

289 GODELIER Maurice, *L'idéel et le matériel*, *Fayard*, op. cit.

290 GUERREAU Alain, « Espace social, espace symbolique : à Cluny au XIe siècle », *op. cit.*, p. 189

291 Ici par exemple la charte numéro 116 du premier volume de l'édition de Bernard & Bruel. BERNARD Auguste et BRUEL Alexandre, *Recueil des chartes [802-1300] de l'abbaye de Cluny*, Tome 1, Paris, 1876-1903, p. 131.

292 ZIMMERMANN Michel, Écrire *et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, Casa de Velazquez, Madrid, 2003. p. 283, p. 323, p. 355, p. 844.

293 Une table bien utile, à la fin du livre d'Heinrich Fichtenau, *Arenga*, permet de rapidement repérer un certain nombre de formules – plus ou moins classiques – que l'on trouve dans les préambules et qui possèdent un rapport étroit avec l'élément aquatique. Ainsi, l'entrée *Fons* (p.239) renvoie par exemple vers 8 préambules différents et qui pourraient offrir un point de comparaison intéressant avec ceux présents dans la base. On note néanmoins que certaines entrées importantes (du moins pour notre sujet), présentes dans des préambules de la base, sont ici absentes : ainsi *Aqua* mais aussi *Stillam*. Cf. FICHTENAU Heinrich, *Arenga. Spätantike und Mittelalter im Spiegel von Urkundenformeln*, op.cit., p. 237-244.

dans ces documents un ensemble d'hydronymes à la typologie variée qui reviennent de manière très fréquente. Ils sont présents lors de la description d'un alleu[294], pour signifier la présence d'une rivière ou d'un point d'eau, mais aussi dans des constructions plus *abstraites*, souvent dans les préambules. L'eau et son champ sémantique, justement parce qu'ils semblent faire partie du « *vocabulaire concret élémentaire* »[295] du latin médiéval, ont pour le moment été largement négligés. Ainsi, à notre connaissance, il n'existe que deux articles, celui de Courtney M. Booker et celui d'Estrella Pérez Rodriguez[296], portant directement sur un vocabulaire lié à l'élément aquatique, surtout celui des dérivations d'eau. À la suite d'Alain Guerreau, on peut donc dire qu'il y a une nécessité urgente de s'intéresser à ces vocabulaires, généralement considérés comme transparents mais qui se révèlent bien souvent tout autre à l'analyse, et dont l'eau fait certainement partie[297]. Face à la complexité des contextes dans lesquels ces mots apparaissent, l'aspect répétitif participe du sens faible et / ou purement matériel qu'on leur attribue la plupart du temps. On peut néanmoins raisonnablement émettre l'idée que tout cela ne serait qu'une simple illusion historiographique, liée à une lecture cursive des documents. C'est justement une des grandes vertus des *C.B.M.A.* que de proposer des méthodes d'analyse différentes, visant à reconstruire l'ensemble du processus social qui se trame autour d'un mot. Un récent article de Laurent Feller abonde dans ce sens : les *insulae* ne sont pas des îles, mais « des pièces de terre proche de l'eau et partiellement au moins entourées par une rivière »[298]. La différence est importante… dans la plupart des cas, elle est surtout plus profonde, car elle revient à reconsidérer de fond en comble l'articulation des représentations – et le lien organique que celles-ci entretiennent avec la société - qui circulent au sein du système social de l'Occident féodal.

Néanmoins, malgré l'idée couramment développée par les historiens selon laquelle, à l'intérieur d'une société donnée, chaque mot possède un ensemble de sens tout à fait distincts les uns des autres - sens entièrement déterminés par le contexte du substantif considéré[299] -, on rencontre

294 « L'inventaire de l'alleu rend compte à chaque instant des modifications de son contenu, mais aussi des représentations qu'y attachent les contemporains » dans ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », *op. cit.*, p. 322

295 GUERREAU Alain, *L'Avenir d 'un passé incertain* [...], op. cit., p. 200

296 BOOKER Courtney M., « Latin terms for damming and diverting water », *ALMA, Bulletin du Cange*, 1996, Vol. LIV, p. 93-98 ; PÉREZ RODRÍGUEZ Estrella, « El léxico del agua en el latín asturleonés (s. VIII-1230) : las corrientes naturales », dans *IV Congresso internacional de latim medieval hispanico (Lisboa, 12-15 de Outubro de 2005). Actas*, Lisbonne, 2006, p. 707-724.

297 « L'examen de l'intraduisibilité a porté ici sur *vinea*. Mais on serait parvenu au même résultat avec *campus*, *terra*, *aqua*, *murus*, *flos*, *domus*, *sedes*. », dans GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain* [...], op. cit., p. 200.

298 FELLER Laurent, « Dette, stratégies matrimoniales et institution d'héritier : sur l'élite paysanne lombarde au IXe siècle », *Revue Historique*, n° 646 –2008/2. p. 339-368. (p. 352)

299 « Au sein d'un inventaire, l'emploi d'un mot pour un autre ou d'un singulier pour un pluriel, les nuances dans la revue des composants – présence ou absence de tel élément – et dans leur présentation – place des différents éléments – etc. ne sont pas indifférents. » dans DURAND Aline, *Les paysages médiévaux du Languedoc (Xe-XIIe*

parfois d'étranges recouvrements entre les termes relatifs à l'eau, ainsi que le fait justement remarquer Michel Zimmermann : « Un autre exemple de ce type de confusions est fourni par le vocabulaire hydrographique; une terminologie différenciée permet d'établir entre les cours d'eau une hiérarchie: *flumen*, *amnis*, *alveum*, *rio*. L'usage des quatre termes semble répondre à une typologie claire ; or il s'avère qu'un même cours d'eau reçoit successivement diverses appellations, qu'il change de titre d'un document à l'autre, voire dans le cours du même acte »[300]. Cette affirmation ne rentre t-elle pas en conflit avec l'idée que chaque mot possède un ou des sens précis, tout à fait détachés les uns des autres et de la structure sociale en général ? *A priori* non, car on peut soutenir que le clerc qui a rédigé la charte connaissait les nuances entre les termes, simplement, il en utilise plusieurs pour des raisons, **à première vue**, stylistiques[301]. Néanmoins, la coexistence dans un même acte de plusieurs termes distincts pour désigner des cours d'eaux pourrait par exemple être un phénomène tout à fait significatif quant à la valeur globale attribuée à tel ou tel mot[302]. Pourquoi peut-on passer d'un terme à un autre ? Quels sont les termes qui s'attirent et ceux qui se repoussent ? En outre, ces flottements lexicographiques restent plutôt mineurs et c'est un des avantages des statistiques que de saisir à la fois une image d'ensemble offerte par un *corpus* donné, mais aussi les recouvrements qui s'opèrent dans des « espaces sémantiques » distincts, particulièrement lorsqu'on opte pour une échelle assez large comme c'est le cas ici[303]. Néanmoins, la piste de la synonymie et de ses conséquences sur : 1. la pratique des scribes 2. le regard porté vers l'environnement pourrait être tout à fait riche d'enseignements. Ainsi, l'axe des mots ouvre donc une double piste, entre une histoire culturelle – celle des influences, des remplois, des choix d'écriture, de l'évolution des termes et des formulaires[304] – et une histoire des représentations – c'est-à-dire de l'articulation entre le sens des mots, donc le système de valeurs, et le « réel » tel qu'il est perçu dans une société donnée[305], en l'occurrence la société de l'occident médiéval. Existe-t-il par exemple un lien entre le statut des

siècles), op. cit., p. 36.

300 ZIMMERMANN Michel, « Langue et lexicographie : l'apport des actes catalans », *op. cit.*, p. 194.

301 « Je n'ai pas nié, loin de là, la possibilité de changer le discours : j'en ai retiré le droit exclusif et instantané à la souveraineté du sujet » dans FOUCAULT Michel, *L'Archéologie du savoir*, op. cit., p. 272

302 On suit donc ici l'hypothèse de Michel Zimmermann à propos des noms de routes et de chemins en Catalogne médiévale : « Plus suggestive est sans doute la coexistence de deux ou plusieurs termes dans un même document. Preuve *a priori* qu'ils occupent un espace sémantique différent. » dans ZIMMERMANN Michel, « Les noms de la route et du chemin dans la Catalogne médiévale », *op. cit.*, p. 390.

303 Prenons un exemple trivial : ce n'est pas parce que quelqu'un se met à rouler à gauche que le code de la route français change *de facto*. Il faut donc distinguer norme et comportements marginaux – scripturaux ou non –, sans pour autant faire un tri entre ces différentes catégories qui forment un tout social, organisé à chaque niveau en centre et en périphéries.

304 Pour une excellente introduction sur les formulaires voir GIRY Arthur, *Manuel de Diplomatique*, Félix Alcan, Paris, 1825. p. 479-492. Voir aussi ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p.251-263 (partie intitulée « Vitalité des formulaires »).

305 C'est justement parce que les représentation ne font pas partie du réel que l'étude d'une telle articulation est avant tout une étude sociale.

commanditaires et la manière de dire le territoire[306] ? L'eau, omniprésente dans les documents de la pratique, qui emploient *de facto* un nombre conséquent de termes pour désigner tout ce qui s'y rapporte, est ainsi un élément favorable pour rentrer dans cette discussion. D'autant plus qu'à la suite de Benoît-Michel Tock, on considérera qu'il n'existe pas *a priori* de frontière nette entre la langue des chartes et celle des autres productions de la scripturalité médiévale, chroniques et autres *vitae*[307]. Existe t-il par exemple des différences dans la manière d'évoquer l'élément aquatique entre Cluny et les autres monastères bourguignons ? Quels sont les autres vocabulaires qui se rapportent au champ lexical de l'eau mais aussi quels sont ceux qui s'y opposent ? On analysera donc l'évolution diachronique des fréquences pour toute une série de formes et de lemmes, leur répartition géographique, le moment de l'acte où ils apparaissent, le contexte de la phrase et les cooccurrences, *etc.*

Dans une optique proche, l'étude des formulaires semble être une piste supplémentaire et intéressante : comme Michel Zimmermann l'a nettement mis en valeur, la place que l'on donne à un élément précis dans les énumérations du type : « *campis, silvis, pratis, pascuis, aquis, aquarumve decursibus* » est tout sauf insignifiante[308]. Or, une rapide recherche dans les C.B.M.A du contexte dans lequel la forme "*aquis aqua.**" apparaît, montre de nettes évolutions. Ce phénomène traduit t-il un nouveau rapport à l'écrit ou au territoire ? De la même manière on pourra s'interroger sur l'articulation entre la présence de formules liées à l'eau (« *Sicut aqua ...* » mais aussi « *Cum omnia orta occidant actaque senescant, temporalia quoque more fluentis aquae non retrorsum ultra dilapsam undam retorquentis celeri lapsu inrecuperabiliter decurrant* »[309]) et le contenu même de l'acte (donation, échange, conflit, confirmation, etc.). Il n'est pas exclu qu'on obtienne des résultats avec de telles expérimentations, inspirées ici par les thématiques des historiens de l'art médiéval autour du contenu / contenant, dedans / dehors[310]. De plus, l'utilisation récurrente de ces

306 MAILLOUX Anne, « Perception, culture, et expérience de l'espace social. Essai de synthèse », *op. cit.*, p. 227. Une enquête que nous avions commencé de mener et dont les résultats ne sont pas présentés dans ce mémoire, pourrait par exemple concerner la perception et la description de la distance dans les diplômes carolingiens.

307 « Peut-on séparer les chartes des autres textes ? Oui, sans doute, pour le vocabulaire juridique et institutionnel, puisque le cadre juridique des chartes devait amener les rédacteurs à davantage de précision et de cohérence. Mais pour le reste c'est peu probable. D'autant qu'au XIe siècle les rédacteurs de chartes ne sont pas des juristes professionnels, mais des clercs, souvent des moines, lettrés et cultivés. » dans TOCK Benoît-Michel, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », *op. cit.*, p. 146. Ce point nécessitera de toute manière une exploration parallèle dans d'autres sources et en premier lieu dans le texte biblique et la *Patrologie Latine*.

308 ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », *op. cit.*

309 Charte n°3391 de l'édition BERNARD Auguste et BRUEL Alexandre, *Recueil des chartes [802-1300] de l'abbaye de Cluny*, Tome 4, op. cit., p. 492

310 BONNE Jean-Claude, « Les ornements de l'histoire (à propos de l'ivoire carolingien de saint Remi) », *op. cit. ;* Gastan Bachelard a écrit quelques très belles pages sur la tension dans se rapport : « Dehors et dedans forment une dialectique d'écartèlement et la géométrie évidente de cette dialectique nous aveugle dès que nous la faisons jouer dans des domaines métaphoriques » dans BACHELARD, Gaston, *La poétique de l'espace*, PUF, Paris, 1957. p. 191.

citations et de ces énumérations, phénomène omniprésent qui frappe le lecteur contemporain, reste encore fort mal expliqué. On suivra donc ici aussi Alain Guerreau : « *Grosso modo*, on a tout intérêt à considérer une relation d'autant plus significative qu'elle semble plus bizarre au regard du « bon sens ordinaire », *i.e.* Contemporain »[311]. En outre, l'eau est aussi un élément très riche sur le plan métaphorique, ne serait-ce qu'à cause du baptême et des autres actes liturgiques dans lesquels elle est impliquée, ce qui permettra peut-être une étude des analogies qui lui sont attachées. Comme le note Paul Zumthor, elle exprime des sentiments riches voir même opposés, évoquant tour à tour la purification ou la mort[312]. Bien sûr les chartes ne sont pas une des sources des plus favorables à ce genre de recherche, mais on aurait tort de les croire stériles pour autant. Une rapide recherche montre entre autres que l'image du cours d'eau y est souvent liée à la figure du temps qui passe et à la mémoire[313] et que les fontaines renvoient parfois à certaines qualités du Christ[314], *etc*. Comme le rappelle Dominique Iogna-Prat, Pierre le Vénérable [1122-1157], dans son *De Miraculis*, compare Cluny à « une vigne » et « ses moines (aux) sarments qui s'étendent « jusqu'à la mer » (Ps 79:12) »[315]. « Gilon, auteur d'une des principales *Vitae sancti Hugonis*, (ne) compare (t-il pas) Hugues à Noé choisissant un représentant de chaque espèce à placer dans la « nef de saint Pierre » assimilée à l'arche »[316] ? .... sans compter l'image assez fréquente dans les chartes des larmes versées[317], qui ouvre une brèche dans un champ de réflexion s'annonçant comme tout aussi riche.

311 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op. cit.*, p. 414.

312 « les Occidentaux se sont montrés sensibles aux virtualités symboliques de l'élément liquide. De part dans toutes les activités de l'homme, toutes les formes d'existence, l'eau obsède la communauté. Moines et paysans luttent pour la maîtriser et l'asservir à la vie. » dans ZUMTHOR Paul, *La mesure du monde*, op. cit., p. 88.

313 Orientation déjà notée par BOURGAIN Pascale et HUBERT Marie-Clotilde, « Latin et rhétorique dans les préfaces de cartulaire », dans GUYOTJEANNIN Olivier ; MORELLE Laurent et PARISSE Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, op. cit, p. 115-137 (p. 116)

314 « Vois Pierre et Paul et tu comprendras la signification des sources et des fleuves du Christ. Regarde tous les apôtres, et ce ne sont plus quatre fleuves mais douze que ton intelligence voit sortir du paradis des Ecritures. » dans JEROME, *Commentarii in Prophetas minores, In Abacuc*, II, iii, 8.9, (éd. M. ADRIAEN, *Corpus christianorum*,Turnhout, 1970, p. 633). Op. cit. dans IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure [...]*, op. cit. p. 270. Voir aussi la description des fleuves du paradis sur le Tympan de la Pentecôte de Vezelay par l'auteur. Nous reviendrons sur ces points dans un chapitre ultérieur.

315 IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure [...]*, op. cit., p. 61.

316 ID., p. 60.

317 Piroska Nagy nous le rappelle, dès 1977 Roland Barthes s'intéroge : « Qui fera l'histoire des larmes ? » (BARTHES, Roland, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Seuil, 1977, p. 214). Voir donc le livre de NAGY Piroska, *Le don des larmes au Moyen Âge. Un instrument spirituel en quête d'institution (Ve – XIIIe siècle)*, Albin Michel, Paris, 2000 ; Dans la lignée de cette étude : NABERT Nathalie, « Eaux baptismales, eaux purificatrices. Études sur le don des larmes dans la spiritualité cartusienne du XIe au XVe siècle », dans JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, Presse de l'université de Paris-Sorbonne, Paris, 2002. p. 357-387.

c. *Une anthropologie économique de l'eau est-elle réalisable ?*

Pour finir, on évoquera un dernier axe de travail qui nous semble intéressant. Nous croyons en effet possible d'envisager l'eau comme une source de revenus, de richesses considérables et d'étudier les transactions et autres échanges qui tournent autour de cet élément pour voir si on observe une dynamique particulière les concernant. Dans cette société essentiellement basée sur l'exploitation de la terre, l'eau semble en effet être un moyen opportun pour s'enrichir sur le plan numéraire[318], mais aussi de posséder des ressources importantes : « Ce marais, même à l'état naturel, offrait à l'homme une gamme de ressources, le poisson, le gibier, l'herbe, le roseau, le bois même, assez précieuses pour justifier que tant de villages se soient établis sur ses bords », note Alain Derville à propos du marais de Saint-Omer[319]. On le sait, les moulins, les pêcheries dégagent des productions essentielles, parfois mêmes des revenus, élément de première importance dans cette société du IXe – XIIe siècle où le numéraire est rare, et permettent surtout d'obtenir des produits à vendre ou à consommer (farine, poisson, *etc.*). Georges Duby le faisait déjà remarquer dans sa thèse il y a désormais plus de cinquante ans : être installé en bord de Saône procure des avantages considérables[320]. Selon l'expression de Mireille Mousnier et de Pierre-Henry Billy, on pourrait donc tenter d'« approcher la hiérarchie sociale au travers de la hiérarchie spatiale »[321]. En outre, les droits qui sont attachés aux moulins sont aussi générateurs de recettes parfois confortables. Pour l'instant, leur implantation, leur nombre, leur chronologie restent encore assez mal connus, d'autant plus à haute époque ; André Déléage s'interrogeait déjà à ce sujet en 1941 : « Quand le moulin à eau s'est-il répandu ? »[322]... sans vraiment pouvoir donner une réponse très précise[323]. Les C.B.M.A

318 La monnaie est particulièrement rare – pour ne pas dire plus – pour presque l'ensemble de la période qui nous intéresse ici. Ainsi, dans un livre récent et qui concerne cette question de l'« argent », Jacques Le Goff ne consacre que 6 pages aux VIIIe-XIe siècle : LE GOFF Jacques, *Le Moyen Âge et l'argent*, Paris, Perrin, 2010, p. 23-28.

319 DERVILLE André, « Le Marais de Saint-Omer », dans *Le paysage rural : réalités et représentations*, Actes du Xe congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Lille (1979), dans *Revue du Nord*, Tome LXII, n°244, Janvier-Mars 1980. p. 74-93. (p. 87)

320 DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, op. cit., p. 476-478.

321 MOUSNIER Mireille et BILLY Pierre-Henry, « *Dura lex, sed dex* ! De la borne au territoire, variations sur le dex du XIIe au XVe siècle », dans CURSENTE Benoît et MOUSNIER Mireille (dir.), *Les territoires du médiéviste*, PUR, Rennes, 2005. p. 237-268. (p. 245)

322 DELEAGE André, *La Vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle*, Tome I, op. cit., p. 153.

323 Nous avions préparé un travail sur les moulins qui, pour des raisons de temps, ne peut malheureusement pas figurer dans le présent travail. Mentionnons tout de même la bibliographie de base : MOUSNIER Mireille (dir.), *Moulins et meuniers dans les campagnes européennes (IXe - XVIIIe siècle): actes des XXIes Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 3, 4, 5 septembre 1999*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002 : permet de faire un rapide point sur l'historiographie et les questions actuelles. Voir en particulier : COMET Georges, « Moulins et meuniers. Réflexions historiographiques et méthodologiques », p. 9-31 ; DURAND Aline, « Les moulins carolingiens du Languedoc, fin VIIIe siècle-début XIe siècle », p. 31-46 ; BOLOS MASCLANS Jordi, « Les moulins en Catalogne au Moyen Âge », p. 53-75 ; LOHRMANN Dietrich, « Remarques sur les moulins médiévaux en Rhénanie », p. 77-95 ; PICHOT Daniel, « Le moulin et l'encellulement dans l'Ouest français », p. 111-131 ; MANE Perrine, « Les moulins à eau dans l'iconographie médiévale », p. 193-216 ; ROLLIER Gilles, « Aménagements hydrauliques : le cas de Cluny », p.67-70. Bien entendu, il est toujours nécessaire de voir l'article

pourraient permettre de les recenser et un traitement statistique de faire ressortir les grandes phases de leur implantation au fil de l'eau. Ici aussi la sémantique historique pourrait apporter des informations intéressantes, notamment en ce qui concerne les écluses et autres parties attenantes à la construction que décrit un vocabulaire fort riche, aux graphies des plus variables (André Déléage signale un « *molendinum cum sclusa et salicibus* » à Cluny vers 996 / 1004). Le recensement des divers aménagements sur l'eau permettrait peut-être de mieux mesurer le degré d'emprise que possédaient les médiévaux sur leur espace.

Il serait en outre intéressant d'étudier la circulation des biens liés à l'élément aquatique, moulins et autres pêcheries, mais aussi celle des parcelles contenant des cours d'eau ou des fontaines, dans le but d'observer si elles connaissent une dynamique sociale particulière[324]. Par exemple, existe t-il une stratégie singulière des moines concernant les territoires incluant un cours d'eau ? Existe t-il une relation entre l'intérêt des moines pour telle ou telle parcelle et le fait qu'il y coule une rivière ? Comme on l'a déjà mentionné plus haut, la perspective de déterminer si les territoires contenant de l'eau et les zones humides en général possédaient une dynamique particulière dans le flux des échanges, de dons et des conflits est tout à fait séduisante car « peu d'historiens, même parmi les modernistes, se sont aventurés dans le domaine des représentations (du fleuve et de l'eau) : les analyses socio-culturelles, celle des discours et des perceptions, en France, sont rares » note Corinne Beck[325]. En outre, on rejoint de nouveau ici la thématique de la *memoria*,

désormais classique de Marc Bloch : BLOCH Marc, « Avènement et conquête du moulin à eau », *Annales ESC*, 1936 [reprise dans *Mélanges historiques*, Paris, 1963. (p. 800-821)]. Voir aussi FOSSIER Robert, « L'équipement en moulins et l'encadrement des hommes », *L'Histoire des sciences et des techniques doit-elle intéresser les historiens ?, Colloque de la Société française d'histoire des sciences et des techniques*, Paris, Ronéoté, 1981 ; CHAMPION Etienne, *Moulins et meunier carolingiens dans les polytpyques entre Loire et Rhin*, Paris, Vulcain, AEDEH, 1996. Les grandes thèses d'histoires rurales des années 1950-1980 contiennent toutes des paragraphes intéressants sur les moulins : ici on renvoie en particulier à Georges Duby et à Pierre Bonnassie, mais aussi aux travaux de Jean-Pierre Devroey. En dernier lieu, voir l'article de Mathieu Arnoux, très intéressant dans sa démarche – basée sur les orinigaux de l'Artem - mais strictement faux dans son analyse quantitative (utilisation de données brutes, sans prise en compte de la fluctuation de la production documentaire) : ARNOUX Mathieu, « Les moulins à eau en Europe occidentale (IXe-XIIe siècle). Aux origines d'une économie institutionnelle de l'énergie hydraulique », dans *L'acqua nei secoli altomedievali*, op.cit., p. 693-746. C'est précisément à partir de ce dernier article que nous aurions aimé contribuer à la question.

324 Cette question est inspirée par une remarque pertinente d'Alain Guerreau : « On aimerait bien savoir pourquoi les donateurs offraient des champs et des vignes, mais jamais de forêt » dans *L'Avenir d'un passé incertain [...]*, op. cit., p. 199. De la même manière, François Bange note à propos de certaines donations à Cluny concernant le terroir de Roclena : « ce fait témoigne principalement du souci de Cluny de recevoir des donations en vignes » dans BANGE François, « L'*ager* et la *villa* : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *op. cit.*, p. 538. Plusieurs chartes qui contiennent le toponyme Roclena concernent en effet la vigne, dont BB 983;II:80 : « *In Christo nomine, Adalberto presbitero. Igitur Arnaldus vendo vobis una rascia de vinea, et alia rascia in caucione mitto usque ad annos iii: qui sunt in pago Matisconensi, in agro Galoniacense, in Roclena vocant* ».

325 BECK Corinne, « Études récentes – Bilan de dix ans de recherches fluviales », dans *Le Fleuve, Médiévales*, n°36, printemps 1999. p. 105-106. Ici page 106.

qui nous semble jouer un rôle fondamental dans la structuration et la représentation des territoires[326]. On en restera donc pas au simple aspect économique mais on tentera plutôt encore une fois de se focaliser sur les perceptions, les représentations, les stratégies de pouvoir. De la même manière, les ponts, qui sont des passage clés – et l'on sait combien les médiévaux se représentent l'espace comme une étendue polarisée par des « points fixes locaux »[327] -, autorisent à la fois le contrôle de la circulation à l'intérieur d'un territoire mais permettent aussi de dégager un revenu grâce au péage qui leur est parfois attaché. On rejoint ici donc les thématiques concernant l'espace mais dans une dimension plus proche de l'anthropologie économique développée entre autre par Laurent Feller.

326 MAILLOUX Anne, « Perception, culture, et expérience de l'espace social. Essai de synthèse », *op. cit.*, p. 235 ; voir également CHASTANG Pierre, *Lire, écrire, transcrire. Le travail des rédacteurs de cartulaires en Bas-Languedoc (XIe – XIIIe siècles)*, op. cit.

327 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op. cit.*, p. 412.

PARTIE I : L'ÉCRITURE DE L'EAU

« Je tiens le flot de la rivière comme un violon. »
Paul Eluard, *Le livre ouvert*, cité par Gaston Bachelard,
dans *L'eau et les rêves*, éd. José Corti, p. 209.

CHAPITRE II

- « L'archéologie d'une vallée de larmes. Essais sur un champ lexical entre idéel et matériel » -

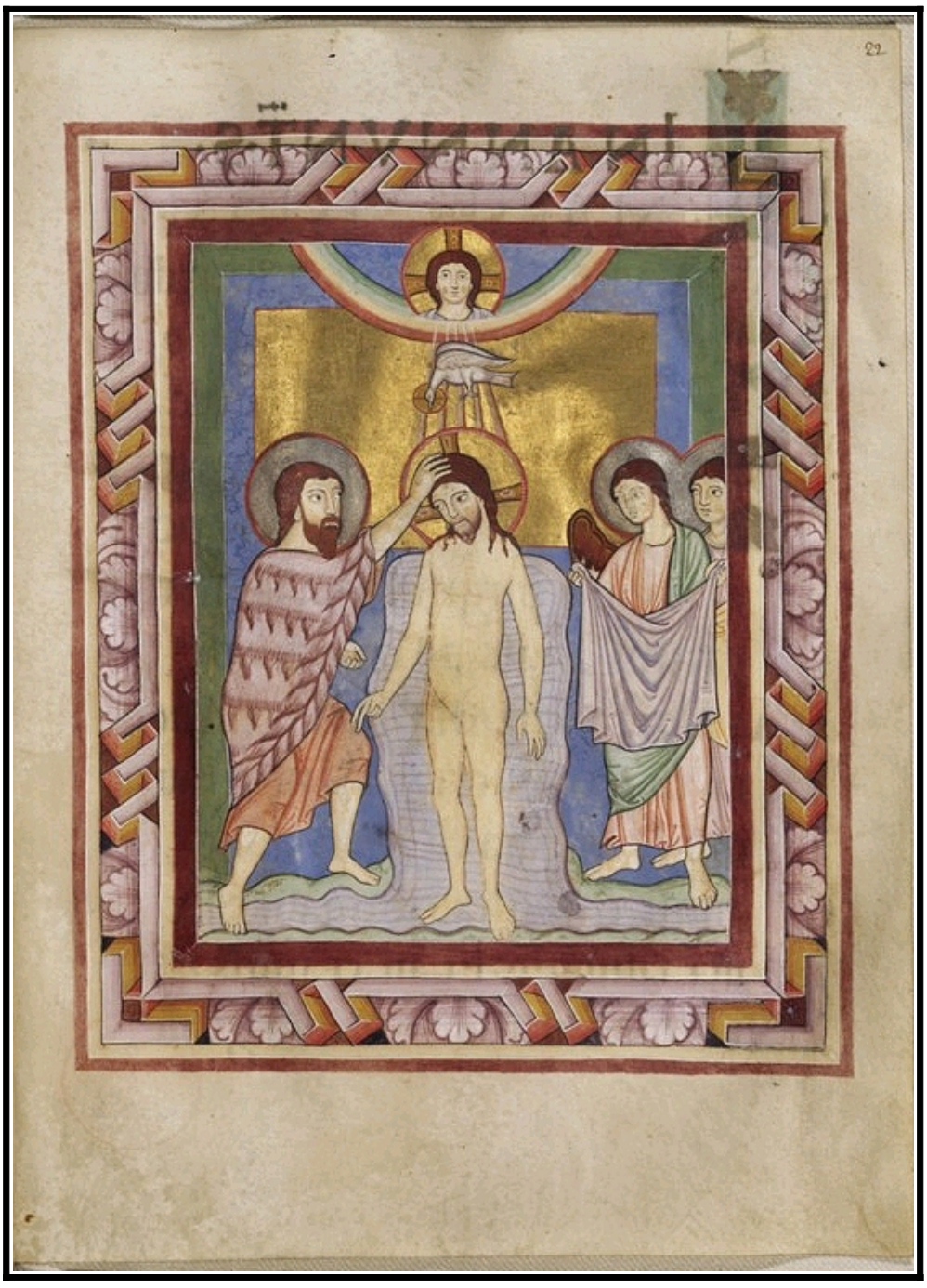

Evangeliarium – Origine : Prüm (Allemagne) ; BnF, ms. Latin 17325, fol. 22V - Baptême du Christ (1er tiers du XIIe siècle)[328]
« *Baptizatus autem confestim ascendit de aqua et ecce aperti sunt ei caeli et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam venientem super se* » (Matthieu 3:16)

328 (http://mandragore.bnf.fr)

I. Note supplémentaire sur la répartition spatiale des *corpus* dans la base

a. *Constitution du* corpus *: les C.B.M.A. et autres sources diplomatiques en Bourgogne*

Avant de commencer l'étude de cas à proprement parler, on a jugé opportun d'analyser plus en détail la constitution de notre *corpus*, et en particulier sa répartition chronologique et géographique au sein de l'espace bourguignon. Cette dernière étant en effet déterminante au moment de l'interprétation des données, il convient de bien connaître les angles morts de la base afin de ne pas sur-interpréter nos résultats[329]. Or, à notre connaissance, il n'existe pour le moment aucune étude sur la répartition des actes médiévaux en Bourgogne, ne serait-ce que pour les *corpus* composant les *C.B.M.A*. À la fin de l'année 2009, la base était ainsi constituée de documents provenant de 23 établissements différents, ceci sans compter l'édition nébuleuse du *Cartulaire général de l'Yonne* par Maximilien Quantin, structurellement impossible à localiser précisément sur le plan géographique et qui concerne à elle seule un nombre impressionnant de communautés variées[330]. Au final, la dernière version des *C.B.M.A.* offre la chance de pouvoir travailler tout à la fois sur des documents provenant du *Cartulaire de l'Église d'Autun*[331], du *Cartulaire de l'Évêché d'Autun*[332], de l'abbaye Saint-Martin d'Autun[333], du *Cartulaire de léglise collégiale Notre-Dame de Beaujeu*[334], de la Chartreuse de Bellary[335], de l'abbaye de Cluny et de son bullaire[336], du *Cartulaire*

329 Voir ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op.cit.*, : « À ces questions de traditions documentaires et éditoriales s'ajoute un autre problème qui renforce l'hétérogénéité des C.B.M.A. : le poids numérique distinct des différents corpus intégrés dans la base ». Cf. *supra* chapitre I.

330 QUANTIN Maximilien (éd.), *Cartulaire général de l'Yonne, 2 vol. et supplément*, op.cit. Voir p. 518-538 pour la liste des chartes. Nous avons donc comptabilisé que l'édition concernait pas moins de 54 lieux, institutions ou communautés aussi diverses que Saint-Martin d'Autun, le Chapitre cathédral d'Auxerre, Saint-Germain d'Auxerre, l'abbaye de Fontenay, l'abbaye de Molesme, Moutier-Saint-Jean, le prieuré de Saint-Florentin, le Chapitre cathédral de Sens, l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif de Sens, l'abbaye Saint-Michel de Tonnere, l'abbaye de Vézelay, diverses léproseries, voire même des documents concernant Troyes... Comme on l'a dit précédemment, cette édition, hétérogène, n'est évidemment pas d'une nature à être localisée précisément sur une carte. Néanmoins, on peut lui affecter une zone géographique, celle de la Bourgogne du nord. Dans un sens, la richesse du fonds clunisien pose sensiblement le même problème : entre des actes concernant le mâconnais, ceux touchant à l'Angleterre ou encore ceux provenant du fonds espagnol des archives de l'abbaye. Sur la variété des archives de l'*ecclesia cluniacensis* voir la thèse de BARRET, Sébastien, *La mémoire et l'écrit*, op.cit., p. 27-39.

331 DE CHARMASSE Anatole (éd.), *Cartulaire de l'Église d'Autun*, Paris, Durand, 1865-1900.

332 DE CHARMASSE Anatole (éd.), *Cartulaire de l'Évêché d'Autun*, Paris, Durand, 1880.

333 BULLIOT Jacques Gabriel (éd.), *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, de l'ordre de saint Benoît*, Autun, Dejussieu, 1849.

334 GUIGUE Claude Marie (éd.), *Cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame de Beaujeu*, Lyon, 1864.

335 CHARRAULT Lucien (abbé) (éd.), *La chartreuse de Bellary (1209-1793)*, dans *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts*, 22 (1908), p. 541-632.

336 BERNARD Auguste et BRUEL Alexandre (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, op.cit. ; SIMON Pierre, *Bullarium sacri Ordinis cluniacensis, complectens plurima privilegia per summos pontifices tum ipsi cluniacensi abbatiae, tum ei subditis monasteriis hactenus concessa, nunc primum collecta per unum ex religiosis strictioris observantiae ejusdem ordinis. Quibus accessit Rotulus, seu Index ecclesiarum quae habent societatem cum Ordine cluniacensi*, Lyon, A. Jullieron, 1680.

du prieuré de La-Charité-sur-Loire[337], des *Titres du Prieuré de Mèves-sur-Loire*[338], de l'abbaye de Corbigny[339], du *Recueil des pancartes de l'Abbaye de La Ferté-sur-Grosne*[340], du *Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains*[341], du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*[342] et de celui de Saint-Cyr de Nevers[343], des chartes de Saint-Étienne de Nevers[344] et du Cartulaire de Paray-le-Monial[345], de Saint-Philibert de Tournus[346] ainsi que du *Cartulaire de Hugues de Chalon*[347], des *Chartes de l'abbaye de Mores*[348] et du *Cartulaire de Saint-Marcel de Chalon*[349], et enfin de chartes et documents provenant de divers établissements et institutions de l'Yonne[350].

À cette « masse », viennent en outre s'ajouter quelques documents dont la somme trop modeste empêche qu'on puisse les considérer comme des corpus représentant un tant soi peu la production scripturaire d'un établissement donné, et ceci au sens même le plus faible du terme : on trouve ainsi 10 documents pour le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy à Val Suzon[351] – établissement dépendant de l'abbaye de Conques en Rouergue -, cinq pour l'église Saint-Pierre de Tonnerre[352] et

337 DE LESPINASSE René (éd.), *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluni*, Nevers, Morin-Boutillie, 1887.

338 LESPINASSE René (de) (éd.), « Titres du prieuré de Mèves-sur-Loire, XIIe-XVIIIe s. », *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, n° 7, 1899, p. 171-232.

339 DE CHARMASSE Anatole (éd.), *Chartes de l'abbaye de Corbigny*, Autun, Dejussieu, 1889.

340 DUBY Georges (éd.), *Recueil des pancartes de l'abbaye de La Ferté-sur-Grosne*, 1113- 1178, Gap, Louis-Jean, 1953 [Bruxelles, De Boeck université, 2000].

341 PETIT Ernest (éd.), *Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains*, Auxerre, Rouillé, 1881.

342 RAGUT Marie-Camille (éd.), *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon : connu sous le nom de Livre enchaîné*, Mâcon, Protat, 1864.

343 DE LESPINASSE René (éd.), *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*, Paris, Champion, 1916.

344 DE LESPINASSE René (éd.), « Les chartes de Saint-Etienne de Nevers », *Bulletin de la Société nivernaise des lettres*, sciences et arts, 22 (1907), p. 51-130.

345 CHEVALIER Ulysse (éd.), *Chartularium prioratys beatae mariae de Paredo monachorum*, Montbéliard, Hoffman, 1891.

346 JUENIN Pierre (éd.), *Nouvelle Histoire de l'abbaye royale et collégiale de Saint-Filibert et de la ville de Tournus*, Dijon, 1733, Preuves.

347 PROST Bernard et BOUGENOT S. (éd.), *Cartulaire de Hugues de Chalon (1220-1319)*, Lons-le-Saunier, 1904 (Publications historiques et archéologiques de la Société d'émulation du Jura). FOSSIER Lucie et GUYOTJEANNIN Olivier, « Cartulaires français laïques : seigneuries et particuliers », dans GUYOTJEANNIN, Olivier ; MORELLE, Laurent et PARISSE, Michel (documents réunis par), *Les cartulaires*, *op.cit.*, p. 379-410.

348 LALORE Charles (éd.), « Chartes de l'abbaye de Mores », dans *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, n° 37, Troyes, 1873, p. 5-112.

349 CANAT DE CHIZY Paul (éd.), *Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon*, Chalon-sur-Saône, Louis Marceau, 1894. Pour le transfert et l'indexation du *corpus* sous Philologic, nous avons collationner les dates de l'édition de Canat de Chizy avec celles données par Constance Brittain Bouchard dans sa propre édition : BOUCHARD Constance Brittain, *The cartulary of St.-Marcel-lès-Chalon : 779-1126*, Cambridge, The Medieval academy of America, 1998.

350 QUANTIN Maximilien (éd.), *Cartulaire général de l'Yonne*, 2 vol. et supplément, Auxerre, Perriquet, 1854-1860 et 1873.

351 DESJARDINS Gustave (éd.), « Val Suzon, Prieuré de Chevigny-Sainte-Foy », dans *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, A. Picard, 1879, n° 445, 446, 447, 458, 483, 484, 488, 489, 490, 539.

352 JOLIVOT G. (éd.), « Chartes de l'église Saint-Pierre de Tonnerre », *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, n° 36, 1882, p. 191-194.

pour la collégiale de Tannay[353], enfin 4 pour l'abbaye d'Auberive en Haute-Marne[354]. Au total, on dénombre ainsi environ 11 450 chartes pour la seule base des *Chartae Burgundiae Medii Aevi*.

Néanmoins, – et malgré la grandeur de ce chiffre – il nous a semblé important – peut-être même essentiel[355] – de compléter la base grâce à d'autres documents concernant majoritairement la partie plus septentrionale de la Bourgogne. D'aucun pourrait cependant crier à la boulimie documentaire, mettre en garde et invoquer la prudence : tout au contraire, nous assurons que c'est uniquement guidé par cette dernière que nous avons opté pour une telle démarche. Ainsi, si l'exhaustivité n'est qu'une chimère, la question de la représentativité du *corpus* étudié est très certainement un problème central. Or, il nous paraissait pour le moins hasardeux de tenter une réflexion à l'échelle régionale en mettant de côté des établissements tels que Saint-Bénigne de Dijon[356] – dont les parties du chartier et les cartulaires conservés sont une richesse irremplaçable, en particulier en ce qui concerne le haut Moyen-Âge[357] -, Saint-Etienne de Dijon[358], l'abbaye de

353 DE FLAMARE Henri Adam (éd.), *Les anciennes chartes de la collégiale de Tannay*, Paris, 1891.

354 ROYER Charles (éd.), « Chartes concernant l'abbaye d'Auberive », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, n° 2, 1886, p. 124-130.

355 Considérations intéressantes sur la taille minimum que doit avoir un *corpus* afin d'étudier certains faits de langage dans GRANATH Solveig, « Size matters – *or thus can meaningful structures be revealed in large corpora* », dans FACCHINETTI Roberta (dir.), *Corpus linguistics : 25 years on*, Amsterdam – New York, Rodopi, 2007, p. 169-187. L'auteur compare en effet les différents résultats obtenus sur un *corpus* d'un million de mots et ceux obtenus sur un *corpus* de 250 millions de mots. La conclusion est plutôt intéressante : il semble en effet que le problème majeur n'est pas un problème d'échelle mais un problème de seuil ; ainsi, en dessous d'un certain nombre de mots, certaines structures tendent à disparaitre purement et simplement (dans le meilleur des cas elles deviennent invisibles ou semblent insignifiantes, ce qui revient – en ce qui concerne le point de vue du chercheur au moins – strictement au même).

356 CHEVRIER Georges ; CHAUME Maurice ; FOLZ Robert et MARILIER Jean (éd.), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon : prieurés et dépendances, des origines à 1300*, Tome 1 – VIe-Xe siècle , Dijon, *Analecta Burgundica*, 1986 ; CHEVRIER Georges et CHAUME Maurice (éd.), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon: prieurés et dépendances, des origines à 1300*, Tome 2 - 990-1124, Dijon, *Analecta Burgundica*, 1943. Avant cette salutaire édition, le fond avait déjà été partiellement transcrit par les historiens, en particulier dans PÉRARD Étienne (éd.), *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, Paris, Claude Cramoisy, 1644 [réimp. dans *Annales de la faculté de droit d'Aix*, Tome III, Paris - Marseille, Fontemoing - Barlatier, 1909, p. 1-95] ; puis 46 chartes avaient été éditées par DOM PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, « Preuves », Dijon, 1739-1781 ; Un siècle plus tard, 33 autres dans GARNIER Joseph, « Chartes bourguignonnes inédites des IXe, X^{e} et XIe siècles », *Académie des inscriptions & belles-lettres (Paris), Mémoires présentés par divers savants. 2ème série, Antiquités de la France*, Paris, 1838, p. 1-168 ; voir aussi PETIT Ernest, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race Capétienne : avec des documents inédits et des pièces justificatives*, Imprimerie Darantière, Dijon, 1885-1905. Signalons en outre le très précieux « Répertoire biographique », situé en fin du second volume (1943 donc) – p. 261 et seq. - et qui représente sur 50 pages l'un des plus utiles outils dont dispose l'historien pour l'identification des personnes dans les chartes bourguignonnes. Nous remercions chaleureusement Alain Rauwel de nous avoir donné un exemplaire de chaque volume.

357 La chose est largement reconnue – malgré la flagrante sous-utilisation du fonds qui semble malheureusement persister - : « La richesse du fonds de Saint-Bénigne apparut tôt. […] 1 600 pièces antérieures à l'an 1300, dont les trois quarts subsistent en original » dans LAURENT Jacques (éd.), « *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300*, publiés et annotés par Georges Chevrier, Maurice Chaume. T. II : 990-1124. Dijon, impr. Bernigaud et Privat. 1943. (*Analecta Burgundica*) », *BEC*, n° 104, 1943, p. 304-307, ici p. 304.

358 Les 19 fascicules contenant l'ensemble des éditions réalisées sur le fonds de Saint-Etienne de Dijon par des étudiants et des professeurs en droit de l'Université de Dijon, au début du XXe siècle, ont habilement été réunis dans

Vézelay[359], celle de Flavigny[360], de Marcigny-sur-Loire[361], Saint-Germain d'Auxerre[362], Molesme[363], Saint-Symphorien d'Autun[364] – pour laquelle on trouvera certains des plus anciens documents édités concernant l'Autunois -, le chapitre cathédral de Langres[365], la mince – seulement 13 documents - mais intéressante édition de quelques chartes de l'abbaye de Saint-Rigaud par l'abbé Cucherat[366], ou encore fondamentalement l'abbaye de Cîteaux. Certes, il s'agit bien souvent d'éditions partielles des fonds concernés – ici on pense avant tout au travail de Jean Marilier sur Cîteaux, à celui de R. B. C. Huygens pour les *Monumenta Vizeliacensia* – mais qui renforcent nettement notre visibilité sur le

5 volumes, dont le premier – seul à avoir été utilisé ici - va des origines à 1200 en groupant les 5 premiers fascicules : *Chartes de l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon*, 5 volumes, Paris, Picard, 1908-1914. On y retrouve les éditions suivantes : COURTOIS Joseph (éd.), *Chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon (VIIIe, IXe, X^e^ et XIe siècles)*, Dijon, Picard, 1908 ; BIEVRE POULALIER Adrien (éd.), *Chartes de l'abbaye de saint-Etienne de Dijon de 1098 à 1140*, Dijon, imp. bouguignonne J. Bernigaud, 1912 ; BOURRIER M. (éd.), *La baillisterie et la tutelle dans l'ancienne Bourgogne et Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon, de 1140 à 1155*, Dijon, Thèse de droit, 1912-1913 ; VALAT Georges (éd.), *Poursuite privée et composition pécuniaire dans l'ancienne Bourgogne et Chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1155 à 1200*, Dijon, J. Nourry, 1907.

359 HUYGENS R. B. C. (éd.), *Monumenta Vizeliacensia. Textes relatifs à l'histoire de l'abbaye de Vézelay*, Turnhout, Brepols, col. « *Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis*. XLII », 1976 [*Supplementum* en 1980]. Le texte des chartes (on se demande pourquoi les titres n'y sont pas) est consultable sur la base des *Library of Latin Text* A par Brepols. Les 70 actes du « Cartulaire » ont été groupés au XIIe siècle, sous l'abbatiat de Ponce de Montboissier [1138-1161 - un des frères de Pierre le Vénérable : détail qui pourrait avoir quelque importance dans la suite de nos développements], par un moine Poitevin nommé Hugues, dans un contexte bien particulier et à la suite de nombreux conflits avec l'évêque d'Autun, le comte de Nevers et les bourgeois de Vézelay : une origine et un nombre qui invitent à la prudence quant à la représentativité des textes. Le manuscrit d'Auxerre [BM, ms. 227] qui contient le cartulaire, n'est pas un recueil simple et comprend aussi « des annales, une brève histoire des comtes de Nevers et la grande chronique de Vézelay écrite à partir du cartulaire » [dans ROSE Isabelle, « Panorama de l'écrit diplomatique en Bourgogne : autour des cartulaires (XIe-XVIIIe siècles) », *op.cit.*]. Voir aussi la recension faite par Bernard GUENÉE, « R. B. C. Huygens, *Monumenta Vizeliacensia. Textes relatifs à l'histoire de l'abbaye de Vézelay* », Annales ESC, vol. 35 – n° 2, 1980, p. 282-284.

360 MARILIER Jean (éd.), *Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Prix de Flavigny en Bourgogne (719-1113)*, manuscrit dactylographié disponible à la bibliothèque de l'UMR 5594 ARTeHIS. Seconde édition complète dans BOUCHARD Constance Brittain (éd.), *The cartulary of Flavigny : 717-1113*, Cambridge, The Medieval academy of America, 1991. Pour des raisons de commodité, car la lisibilité de la typographie est un facteur essentiel lors d'un processus de numérisation par logiciel OCR, nous avons utilisé principalement cette seconde édition. Néanmoins, en particulier en ce qui concerne les identifications de lieux et de personnes, il est plus sûr de se référer à l'édition donnée par Jean Marilier.

361 RICHARD Jean (éd.), *Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire (1045-1144). Essai de reconstitution d'un manuscrit disparu*, Dijon, *Analecta burgundica*, Impr. Bernigaud et Privat, 1957. Nous remercions chaleureusement Alain Rauwel de nous avoir donné un exemplaire de ce volume.

362 Outre les chartes – en particulier celles d'époque carolingienne sur lesquelles il nous faudra revenir – données dans l'édition du *Cartulaire général de l'Yonne* par Maximilien Quantin, Madame Noëlle Deflou-Leca présente en annexe de sa thèse l'édition de 70 documents, essentiellement pour les XIIe et XIIIe siècles. Dans DEFLOU-LECA Noëlle, *Mouvances laïques et ecclésiastiques dans la genèse du réseau monastique de Saint-Germain d'Auxerre : Ve-XIIIe siècle*, Thèse sous la direction d'Alain Saint-Denis, Université de Bourgogne, 2000.

363 LAURENT Jacques (éd.), *Cartulaires de l'Abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres. 916-1250 : recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, 2 Tomes, Picard, Paris, 1907-1911. Les chartes sont éditées dans le deuxième tome. Notons cependant que l'édition pour le second cartulaire n'est pas complète et reproduit « uniquement » les documents estimés comme étant les plus importants par l'éditeur. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'auteur présente une partie intitulée « Examen statistique des chartes » (p. 39-51). Édition partielle des cartulaires dans SOCARD M. E., « Chartes inédites extraites des Cartulaires de Molesme », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. 28, Troyes, 1864.

364 DÉLÉAGE André (éd.), *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300*, Autun, L. Taverne et Ch. Chandioux, 1936.

365 FLAMMARION Hubert (éd.), *Le grand cartulaire du chapitre cathédral de Langres*, Thèse de troisième cycle,

problème fondamental de la production des sources dans les périodes hautes, en particulier pour le centre et le nord de l'espace bourguignon, considéré ici dans un premier temps.

Une autre vertu de ces *corpus* additionnels était en outre d'insister un peu plus fortement sur le phénomène cistercien[367]. Ainsi, à la récente numérisation des *Pancartes de la Ferté-sur-Grosne* et des chartes de l'abbaye de Mores par l'équipe de l'UMR ARTeHIS, s'ajoutent dans notre corpus les 261 chartes données par Jean Marilier pour l'abbaye de Cîteaux et les deux cartulaires entièrement édités par Jacques Laurent pour l'abbaye de Molesme. Nous sommes bien entendu fort loin d'embrasser l'ensemble des éditions cisterciennes – encore moins la réalité des importants fonds cisterciens conservés[368] – et pour vraiment bien faire il eût fallu *a minima* intégrer à notre travail les actes édités pour Clairvaux[369] et ceux du premier cartulaire de Pontigny[370]. Néanmoins, il s'agit déjà d'un début... En outre et en parallèle de notre première étude, nous avons débuté - en collaboration avec notre collègue Mickaël Lauquin - une édition des chartes de l'abbaye de la Bussière conservées en originales aux Archives départementales de la Côte-d'Or et antérieures à 1250[371] : ces quelques 210 chartes, presque entièrement inédites[372], viendront certainement compléter le tableau brossé par

Université de Nancy II, Nancy, 1980.

366 CUCHERAT F. (abbé) (éd.), « Abbaye de Saint-Rigaud, dans l'ancien diocèse de Mâcon ; ses premiers temps, son esprit, sa fin, ses abbés », *Annales de l'Académie de Mâcon. Société des arts, sicences, belles-lettres et d'agriculture*, Tome 2, Mâcon, Protat, 1853, p. 9-76 [les documents se trouvent p. 55-76]. L'avertissement introductif est à la fois insolite et instructif car, rapportant une partie des discussions entre Cucherat et Ragut sur ce projet, il permet d'entrevoir le fonctionnement d'une société savante au cœur du XIXe siècle.

367 Avant cette année, seul l'édition du Cartulaire général de l'Yonne et celle de Jully-les-Nonnains contenaient des actes concernant les cisterciens dans la base.

368 « The most important unedited cartularies and archival collections are those from the houses of Auberive, Beaulieu, La Bussière, La Crête, Crisenon, Flavigny, Fontenay, Longué, Maizières, Morimond, Septfontaines, and Theuley, as well as the documents of Cîteaux and Clairvaux from the final decades of the twelfth century » dans BOUCHARD Constance Brittain, *Sword, Mitter and Cloisiter*, op. cit., p. 37. Bien entendu, les choses évoluent (cf. note suivante pour l'édition de Clairvaux), mais on remarquera tout de même que ces manques concernent majoritairement des établissements cisterciens.

369 WAQUET Jean ; ROGER Jean-Marc et VEYSSIERE Laurent (éd.), Recueil des chartes de l'abbaye de Clairvaux, Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 2004. Le premier fascicule, publié par Jean Waquet, avait été publié en 1950, à Troyes. Bien entendu, l'ancienne abbaye est située dans l'Aube, mais beaucoup de ses affaires concernent aussi la Bourgogne au sens large.

370 GARRIGUES Martine (éd.), Le premier cartulaire de l'abbaye cistercienne de Pontigny (XIIe – XIIIe siècles), Collection des documents inédits sur l'histoire de France n° 14, Paris, 1981.

371 ADCO, Série H ; 12H1 à 12H220. Il existe aussi un cartulaire pour l'abbaye à la BNF, côte ms. Latin 5463 : celui-ci daterait, selon Constance Brittain Bouchard, du début du XIVe siècle [cf. *Sword, Miter and Cloister*, op.cit., p. 14]. Le dépouillement initial du fonds aux archives de la Côte-d'Or a entièrement été effectué par Mickaël Lauquin en 2008-2009, dans le cadre de son mémoire de Master 1, sous la direction de Vincent Tabbagh. Nous renvoyons donc en premier lieu à son travail sur l'evolution de la gestion des archives au sein du *scriptorium* de l'abbaye : LAUQUIN Mickaël, « La pratiques des archives à l'abbaye de La Bussière (21) ». Notons par ailleurs que Jean Richard avait réalisé un précieux et détaillé inventaire des archives de l'abbaye, dans RICHARD Jean, *Répertoire numérique des archives départementales antérieures à 1790 : Côte-d'or : Archives ecclésiastiques, Série H, Clergé régulier. 12 H. Abbaye cistercienne Notre-Dame de La Bussière. 13 H. Abbaye cistercienne de Clairvaux. 14 H. Abbaye cistercienne de La Ferté-sur-Grosne*, Dijon, Impr. de Bernigaud et Privat, 1953.

372 MARION Jules, « Notice sur l'abbaye de La Bussière », *BEC*, n° 4, 1842-1843, p. 212-247. L'auteur présente 6 documents, dont 5 seulement sont antérieurs à 1250.

les autres éditions de documents cisterciens.

Il faut enfin compter avec les éditions composites, qui – même si elles recoupent parfois le contenu d'éditions postérieures pour tel ou tel établissement[373] - offrent leur lot de documents inédits tout à fait précieux dans le cadre de notre étude. Beaucoup de diplômes – vrais ou faux, là n'est pas forcément la question - y sont ainsi transcrits, permettant de mieux comprendre l'impact de tels documents, dont on sait l'influence, sur l'écriture diplomatique d'un établissement et parfois de suivre l'origine et la diffusion d'une formule. Dans cette dernière catégorie, il s'agissait donc d'intégrer à notre base le *Recueil de plusieurs pièces curieuses pour l'histoire de la Bourgogne* par Étienne Pérard[374], l'article de Léonce Lex sur les *Documents originaux antérieurs à l'An Mil des archives de Saône-et-Loire*[375], et enfin par Alphonse Roserot, le travail sur les *Chartes inédites des IXe et Xe siècles appartenant aux archives de la Haute-Marne*[376], ainsi que son édition des *Diplômes carolingiens originaux des archives de la Haute-Marne*[377] – qui concernent tous deux largement la Bourgogne.

Cet ensemble défini, nous avons pris en charge la numérisation de ces quelques *corpus* bourguignons restés pour le moment en « dehors des *C.B.M.A.* » - soit pour des raisons chronologiques, soit pour des raisons purement pratiques -. À ce titre, l'accroissement littéralement exponentiel des ouvrages disponibles sur bibliothèques numériques ouvertes[378], nous pensons en particulier à *Google Books*[379], à l'*Internet Archive*[380], au site *Persée*[381] et à Gallica, a largement facilité le fastidieux processus de numérisation ; d'autre part, pour les titres existant uniquement en version papier (*Chartes et documents de Saint-Bénigne*, *Cartulaire de Marcigny*, etc.), nous avons

373 On pense par exemple au *Recueil* d'Étienne Pérard, dont certains documents ont été repris lors de l'édition des chartes de Saint-Bénigne. Cf. supra note 340125.

374 PÉRARD Étienne (éd.), *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, op. cit. La collection comporte 39 documents.

375 LEX Léonce (éd.), « Documents originaux antérieurs à l'An Mil des archives de Saône-et-Loire », dans *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, Tome VIIe - Ière partie, Chalon-sur-Saône, L. Marceau, 1883, p. 247-282. L'auteur y édite 18 pièces.

376 ROSEROT Alphonse (éd.), « Chartes inédites des IXe et Xe siècles, appartenant aux archives de la Haute-Marne (851-973) », dans *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 51e volume, Auxerre - Paris, G. Masson - A. Claudin, 1897, p. 162-207.

377 ROSEROT Alphonse (éd.), « Diplômes carolingiens originaux des archives de la Haute-Marne », dans *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 47e volume, Auxerre-Paris, G. Masson - A. Claudin, 1893, p. 503-539.

378 Sur la question de l'utilisation des données de l'internet en linguistique, voir l'article de BARONI Marco ; EVERT Stephan et LÜDELING Anke, « Using web data for linguistic purposes », dans HUNDT Marianne ; NESSELHAUF Nadja et BIEWER Carolin (éd.), *Corpus Linguistics and the Web*, Amsterdam – New York, Rodopi, 2007, p. 7-25.

379 Url : http://books.google.fr/books

380 Url : http://www.archive.org/

381 Url : http://www.persee.fr/

personnellement effectué une numérisation – malheureusement parfois encore fastidieuse - en mode image au préalable. Pour finir, la progression récente et importante des logiciels d'OCR fut un critère décisif[382] dans ce choix d'adjoindre aux C.B.M.A. ces *corpus* supplémentaires. Cependant, ne pouvant totalement relire l'ensemble ainsi numérisé, il nous fallait mesurer, *a minima* évaluer, le taux d'erreurs qu'induisaient mécaniquement les logiciels de reconnaissance de caractères actuels – aussi fastidieux que cela puisse sembler pour notre lecteur -, ceci afin de distinguer divers degrés de fiabilité (entre *corpus* entièrement relus, relus rapidement ou tout simplement laissés bruts après traitement) et donc savoir sur lesquels on pourrait ou non se reposer pour la suite de nos expériences. Par chance, nous avions effectué une numérisation de deux *corpus*, « OCRisés » mais non relus : les *Pancartes de la Ferté-sur-Grosne* et le C*artulaire de Saint-Marcel-lès-Chalon* par Canat de Chizy, peu de temps avant que l'équipe des *C.B.M.A.* les fasse saisir à la main. Ainsi, à partir de ces quatre versions[383], nous pouvions évaluer la fiabilité d'un *corpus* généré grâce à une méthode donnée, sachant que le *Recueil des pancartes* avait été numérisé en mode image grâce à un simple scanner de bureau – au sein des locaux de l'UMR ARTeHIS -, tandis que le *Cartulaire de Saint-Marcel-lès-Chalon* provenait lui d'un fichier PDF numérisé par Google Books, et était d'une qualité graphique très médiocre et dégradée[384]. Afin d'évaluer le nombre de mots manqués lors d'un comptage, nous avons réalisé une expérience sur quatre lemmes assez fréquents – *ecclesia*, *aqua*, *terra*, *molendinum* -, de tailles et de caractères variables[385], et obtenu les résultats ci-dessous :

382 Dans ce domaine aussi, les logiciels libres gagnent du terrain. Voir en particulier Tesseract (le logiciel d'OCR de Google) et Gamera. [La partie qui suit est – par la force des choses - quelque peu technique : nous engageons donc notre lecteur à sauter directement à la partie suivante si ces thématiques ne l'intéressent pas].

383 1) Le *Receuil des pancartes de la Ferté-sur-Grosne*, scanné, OCRisé mais non relu. 2) La version *C.B.M.A.* du même corpus, c'est-à-dire entièrement relu et vérifié. 3) Le *Cartulaire de Saint-Marcel-lès-Chalon*, numérisé par Google Books, OCRisé et non relu. 4) Ce dernier corpus dans la version des C.B.M.A., *i.e.* entièrement relu et vérifié.

384 D'une manière générale, il semblerait que les meilleurs taux de reconnaissance – avec Omnipage 16 et 17 du moins - aient été obtenus avec des numérisations en 300 dpi, sur une image couleur, convertie après acquisition en noir et blanc (ce dernier processus assure à la fois un meilleur échantillonnage, donc une meilleure récupération des données utiles à l'OCR et une réduction du bruit lié à la distorsion chromatique). Dans de très rares cas – par exemple des modules typographiques très fins – nous avons obtenu de meilleurs résultats en utilisant une résolution supérieure, de 400 voir 600 dpi. *N.B.* : Il convient de préciser qu'au cours de notre travail, une nouvelle version (la 10) du logiciel Abbyy Finereader semble avoir nettement modifié le classement que nous avions réalisé pour nos besoins personnels des « OCR les plus performants » ; après maintes expériences, tout concourt à montrer qu'Abbyy a pris une avance assez nette dans le domaine de l'OCRisation, et ceci aussi bien sur des documents nets que sur des documents dégradés. À l'origine de notre travail, il nous avait en effet semblé qu'Omnipage 16 et 17 étaient supérieurs à Abbyy Finereader 9.

385 On sait bien entendu que les logiciels de reconnaissance de caractères éprouvent plus de difficultés avec des lettres telles que les « m », les « n », les « s », les « i », les « l », etc. ainsi que les suites de caractères telles que « iis », « mn », « us », « umn », etc. Il s'agissait donc de choisir un échantillon de mots variés afin d'éprouver les capacités du logiciel dans des cas *a priori* problématiques. Enfin, on a parfois sélectionné uniquement certaines formes du lemme.

	La Ferté OCR	La Ferté C.B.M.A.	Formes erronées
ECCLESIA	6	6	0
ECCLESIAM	2	2	0
ECCLESIAE	0	0	0
ECCLESIAS	1	1	0
ECCLESIARUM	1	1	0
ECCLESIIS	0	0	0
ECCLESIE	123	124	1
TOTAL (ABS)	***133***	***134***	***1***

% d'erreur
0,76

	La Ferté OCR	La Ferté C.B.M.A.	Formes erronées
TERRA	80	78	-2
TERRAM	98	105	7
TERRAE	0	0	0
TERRAS	2	2	0
TERRARUM	1	1	0
TERRIS	11	11	0
TOTAL (ABS)	***192***	***197***	***9***

% d'erreur
2,74

	La Ferté OCR	La Ferté *C.B.M.A.*	Formes erronées
AQUA	8	8	0
AQUAM	3	3	0
AQUAE	0	0	0
AQUAS	0	0	0
AQUARUM	0	0	0
AQUIS	7	7	0
AQUE	3	3	0
AQUARUMQUE	0	0	0
AQUARUMVE	0	0	0
TOTAL (ABS)	***21***	***21***	***0***

% d'erreur
0

	La Ferté OCR	La Ferté C.B.M.A.	Formes erronées
MOLENDINUM	9	9	0
MOLENDINI	2	2	0
MOLENDINO	7	7	0
MOLENDINOS	1	1	0
TOTAL (ABS)	***19***	***19***	***0***

% d'erreur
0

	St-Marcel OCR	St-Marcel *C.B.M.A.*	Formes erronées
ECCLESIA	25	25	0
ECCLESIAM	27	32	5
ECCLESIAE	0	0	0
ECCLESIAS	1	1	0
ECCLESIARUM	2	3	1
ECCLESIIS	1	2	1
ECCLESIE	39	41	2
TOTAL (ABS)	***95***	***104***	***9***

% d'erreur
8,65

	St-Marcel OCR	St-Marcel *C.B.M.A.*	Formes erronées
TERRA	66	66	0
TERRAM	18	26	8
TERRAE	0	0	0
TERRAS	9	9	0
TERRARUM	2	2	0
TERRIS	7	7	0
TOTAL (ABS)	***102***	***110***	***8***

% d'erreur
6,2

	St-Marcel OCR	St-Marcel *C.B.M.A.*	Formes erronées
AQUA	4	4	0
AQUAM	1	1	0
AQUAE	0	0	0
AQUAS	0	0	0
AQUARUM	3	3	0
AQUIS	10	11	1
AQUE	2	2	0
AQUARUMQUE	5	6	1
AQUARUMVE	0	0	0
TOTAL (ABS)	***25***	***27***	***2***

% d'erreur
7,41

	St-Marcel OCR	St-Marcel *C.B.M.A.*	Formes erronées
MOLENDINUM	1	1	0
MOLENDINI	0	0	0
MOLENDINO	0	0	0
MOLENDINOS	0	0	0
TOTAL (ABS)	***1***	***1***	***0***

% d'erreur
0

Tab. 1 a, b, c, d, e, f, g et h : Comparaison des degrés de fiabilité des différents modes de numérisation.

- Moyenne des pourcentages d'erreur pour La Ferté (scanner) : **0,87%**.
- Moyenne des pourcentages d'erreur pour Saint-Marcel-lès-Chalon (pdf) : **5,57%**.
- Nombre total de formes erronées : 29.
- Nombre total de formes à l'accusatif singulier erronées : 20 (soit presque 69% des erreurs).

À la suite de ce petit *excursus*, plusieurs remarques semblent s'imposer d'elles-mêmes. Tout d'abord on ne peut qu'être favorablement surpris par le faible nombre d'erreurs induites mécaniquement, lors du processus de numérisation[386] : moins de 1% dans le cas d'un texte scanné et autour de 5% pour le texte d'un fichier passablement sali, à la typographie difficile. Outre ce que nous considérons comme d'assez bons résultats, ou tout le moins exploitables dans le cadre de nos propres recherches, les quelques formes erronées donc oubliées au comptage pourraient sans doute être retrouvées par la suite grâce au module de recherche floue proposée par Philologic[387]. Deuxièmement, c'est à propos des formes contenant des lettres à jambage qu'il faudra être le plus prudent lors de nos comptages (en particulier, comme nous l'avons vu, les formes à l'accusatif singulier qui contiennent des terminaisons en « m »). Il faut donc insister sur le fait que les erreurs n'apparaissent pas de manière aléatoire, ce qui est un problème important, car cela signifie que les mots ne sont pas tous touchés par les erreurs dans les mêmes proportions...

Nous pouvons cependant tenter de distinguer 3 niveaux de fiabilité dans les sources utilisées tout au long de notre étude : 1. Les corpus « entièrement fiables », parce qu'ils ont été relus plusieurs fois, c'est-à-dire essentiellement ceux numérisés par l'équipe des *C.B.M.A.* 2. Les éditions papier, scannées et numérisées en mode texte, qui présentent un faible taux (inférieur à 1% donc) de formes erronées. 3. Les textes provenant d'une numérisation « sauvage », à partir d'un simple pdf, ce que les anglo-saxons nomment le « *dirty ocr* » ou « *rough ocr* »[388]. Il est évident qu'il est

386 La littérature sur le sujet évoluant aussi rapidement que la puissance des ordinateurs, tout article antérieur aux années 2000 doit, à notre sens, être - malheureusement ? - considéré comme dépassé (sauf rares exceptions et sauf, bien entendu, si on envisage l'aspect historiographique du problème. Dans ce dernier cas, nous renvoyons à l'article d'Hiromichi Fujisawa, « A View on the Past and Future of Character and Document Recognition », *Document Analysis and Recognition*, vol. 1, 2007, p. 3-7). Voir LOPRESTI Daniel, « Optical character recognition errors and their effects on natural language processing », *International Journal on Document Analysis and Recognition*, Springer Berlin / Heidelberg, vol. 12 - n° 3, Septembre 2009, p 141-151 ; ID., « Measuring the impact of character recognition errors on downstream text analysis », *Proceedings of Document Recognition and Retrieval XV*, Bellingham, Wash (SPIE), Springfield (IS&T), 2008, p. 1-11 ; ID., « Performance evaluation for text processing of noisy inputs », *Proceedings of the 20th Annual ACM Symposium on Applied Computing (Document Engineering Track)*, New York, Association for Computing Machinery, 2005, p. 759-763.

387 Nous rejoignons donc ici les conclusions de l'article – pourtant déjà ancien - de TAGHVA Kazem ; BORSACK Julie et CONDIT Allen, « Effects of OCR errors on ranking and feedback using the vector space model », *Information processing & management*, Oxford, vol. 32, n° 3, 1996, p. 317-327. Voir aussi MILLER David ; BOISEN Sean ; SCHWARTZ Richard ; STONE Rebecca et WEISCHEDEL Ralph, « Named entity extraction from noisy input : Speech and OCR », *Proceedings of the 6th Applied Natural Language Processing Conference, Seattle, 2000*, Morgan Kaufman Publishers, 2000. p. 316-324. Philologic emploie pour cette fonction le célèbre module *agrep* – un *grep* modifié (*approximate grep*)-, mis au point à la fin des années 1980 et au début de la décennie 1990 par Udi Manber et Sun Wu.

388 Sur ce problème, voir JING Hongyan ; LOPRESTI Daniel et SHIH Chilin, « Summarizing noisy documents », *Proceedings of the Symposium on Document Image Understanding Technology, Avril 2003*, Greenbelt MD, pp. 111-119. En outre, une série d'ateliers – les « *Workshop on Analytics for Noisy Unstructured Text Data* » (*AND*) - se sont tenus, en 2007, 2008 et 2009, respectivement à Hyderabad, Singapour et Barcelone, sur importante cette question du bruit et de son impact lors d'un processus d'« *information retrieval* ». L'ensemble des communications est disponible sur internet et certaines ont dores-et-déjà été publiées : « *Special issue on noisy text analytics – AND 2007* », *International Journal on Document Analysis and Recognition*, Springer Berlin / Heidelberg, Volume 10, n°

nettement plus délicat de se reposer sur ce dernier type de *corpus*[389], même s'ils sont extrêmement utiles quand on cherche à obtenir des points de comparaison ou encore à repérer des formules précises. En outre, afin d'affiner ces catégories initiales, nous avons distingué deux sous-degrés distincts au sein du second niveau, entre d'une part les documents scannés par nos soins et relus, puis d'autre part les documents scannés par nos soin mais non relus. Précisons par ailleurs que nous n'avons jamais pris soin de relire les documents générés à partir de simple fichier .pdf, pour des raisons évidentes d'optimisation de notre temps de recherche. Ainsi, en définitive, nous obtenons une base bourguignonne concernant presque 35 établissements et quelques 14 000 actes, dont nous proposons un tableau de synthèse à la page suivante. Grâce à celui-ci, nous pourrons par la suite effectuer nos recherches à plusieurs échelles, soit « uniquement » sur les C.B.M.A. - afin d'obtenir des observations chiffrées exactes -, soit sur notre base complète (qu'on nommera désormais *C.B.M.A.*+) afin d'effectuer de plus amples comparaisons.

Une dernière question cependant se posait avec acuité avant de débuter notre étude : fallait-il intégrer systématiquement à notre *corpus* de base les éditions concernant plus directement le lyonnais – en particulier celles de Saint-André-le-Bas de Vienne[390], de Savigny et d'Ainay[391] – ?

3-4, 2007; LOPRESTI Daniel (dir.), *Proceedings of the second Workshop on Analytics for Noisy Unstructured Text Data : July 24, 2008, Singapour, New York*, ACM Press, 2008 ; LOPRESTI Daniel (dir.), *Proceedings of the third Workshop on Analytics for Noisy Unstructured Text Data : July 23-24, 2009, Barcelona, Spain*, New York, ACM Press, 2009. On regrettera cependant pour notre étude que ces ateliers évoquent assez peu la question des erreurs induites par les logiciels de reconnaissance de caractère.

389 La chose pourrait être bien plus risquée lorsqu'il s'agit de lemmatiser et de « *token*iser » à partir d'un fichier « sali », car comme le fait remarquer Daniel Lopresti : « relatively common OCR substitution errors nearly always lead to a chang in the part-of-speech tag for a token » dans LOPRESTI Daniel, « Optical Character Recognition Errors and Their Effects on Natural Language Processing », op.cit., p. 150.

390 CHEVALIER Ulysse (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas-de-Vienne, ordre de Saint-Benoît : suivi d'un appendice de chartes inédites sur le diocèse de Vienne, IXe-XIIe siècles*, N. Scheuring, Lyon, 1869. n° 86. (891).

391 BERNARD Auguste (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Savigny suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, Paris, Imprimerie royale, 1853. L'édition du cartulaire repose sur quatre copies, deux issues de la Bibliothèque Municipale de Lyon (l'une du XVIe siècle et l'autre du XVIIe-XVIIIe siècle – respectivement ms. 3313, fonds Coste n° 392 et fonds ancien 1491), une de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier (H 097- vol. 02, 20 et 23) et enfin une dernière de la Bibliothèque Nationale (ms. Latin 10 035) (p. V de l'*Avant-Propos* d'Auguste Bernard au cartulaire. Les pages VI-IX donnent une notice pour chacune des copies utilisées ; malheureusement il semble, selon Michel Rubellin, que Bernard n'ait « pas pu utiliser la meilleure copie (celle du XVIe siècle de la B.M. De Lyon), car il ne la connaissait pas ; elle figurait alors dans une bibliothèque privée. Il a pris pour base de son édition celle, nettement moins bonne, du XVIIe-XVIIIe siècle. » (p. 298) : cf. note *supra*). Selon l'abbé de Signy, François de Camps, il existait encore au XVIIIe siècle au moins quelques fragments du document original, qui contenait « au commencement et à la fin […] deux feuillets d'une écriture plus ancienne. » (p. IV de l'*Avant-Propos*. L'éditeur suppose que seuls ces quelques feuillets liminaires étaient issus du manuscrit original). Le cartulaire fût « compilé dans la première moitié du XIIe siècle, par ordre de l'abbé Ponce, qui gouverna l'abbaye de l'an 1110 à 1140 environ […] ; mais on y a joint plus tard une vingtaine de pièces, dont quelques-unes vont jusqu'au XIVe siècle.] » (ID.). * L'authenticité générale du document à cependant fortement été remise en cause – *a priori* à tord - depuis l'édition de Bernard Auguste : voir COURTIN DE NEUFBOURG Guy (de), *Le cartulaire de l'aumônerie de Savigny*, Chartes du Forez antérieures au XIVe siècle n° 18, Mâcon, Protat frère, 1965 (voir l'article de Michel Rubellin déjà cité). Le cartulaire d'Ainay a quant à lui été édité à partir d'une unique copie, un « petit in-quarto […] (composé)de cent et un feuillets en parchemin ; (et qui) sauf quelques pages à la fin, […] (est) dat(é) du XIIe siècle » (ID., p. XII).

Que penser par ailleurs du cas de l'Auvergne (en particulier celui du *Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges*[392]) ? Dans ces conditions, où fixer notre *terminus* documentaire ? Il est clair pour les historiens qui ont travaillé sur le premier volume des chartes de Cluny que l'abbaye entretient dès son origine un rapport étroit avec le sud – lyonnais et Auvergne en particulier -[393]. Pour notre part, nous pensons qu'il s'agit en fait d'une problématique à part entière ; problématique qui ne saurait recevoir une réponse purement *a priori*, même si une hypothèse de travail peut-être avancée afin de déterminer un axe expérimental à suivre lors de cette première étude. Ainsi, on a inclu – quasiment systématiquement – certains de ces *corpus* dans les expérimentations qui vont suivre, non parce que nous affirmons qu'ils appartiennent à l'espace bourguignon, mais justement dans le but de déterminer l'articulation de ces documents avec ceux des espaces bourguignons les plus septentrionaux, Mâconnais en particulier.

392 DONIOL Henri (éd.), *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand, Académie des sciences, belles-lettres et arts, 1864.

393 Une recherche rapide permet de dénombrer 111 occurrences dérivées de *Ludgdunensis* dans le premier volume du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* et 117 dans l'ensemble du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*...contre seulement 20 dans les 1654 documents du *Cartulaire général de l'Yonne*. [Nous avons interrogé les documents avec la troncature « Lu[cg][dc].* »].

Abrv.	Nom du corpus – établissement	Docs.	Origine	Fiabilité
Clu_	Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny (1-6)	5574	C.B.M.A.	+ + +
Yon_	Cartulaire général de l'Yonne (1-3)	1654	C.B.M.A.	+ + +
Hgg	Cartulaire d'Hugues de Chalon	643	C.B.M.A.	+ + +
Macn	Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon	638	C.B.M.A.	+ + +
Sb_	Chartes de Saint-Bénigne de Dijon (1-2)	466	P	+ +
Bul	*Bullarium sacri Ordinis cluniacensis*	445	C.B.M.A.	+ + +
LangR	Cartulaire du chapitre cathédral de Langres	387	P	+ + +
AuEc	Cartulaire de l'Eglise d'Autun	344	C.B.M.A.	+ + +
AuEp	Cartulaire de l'Eveché d'Autun	328	C.B.M.A.	+ + +
Mar	Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire	308	P	+ +
Fer	Recueil des pancartes de l'Abbaye de La Ferté-sur-Grosne	270	C.B.M.A.	+ + +
Cit	Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux	261	P	+ +
ParM	*Chartularium prioratus de Paredo Monachorum*	246	C.B.M.A.	+ + +
Torn	Nouvelle histoire de Saint-Filibert de Tournus. Preuves	243	C.B.M.A.	+ + +
Char	Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire	173	C.B.M.A.	+ + +
Jull	Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains	173	C.B.M.A.	+ + +
Mor	Chartes de l'abbaye de Mores	139	C.B.M.A.	+ + +
NvSC	Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers	128	C.B.M.A.	+ + +
StMar	Cartulaire de Saint-Marcel-lès-Chalon	119	C.B.M.A.	+ + +
AuSm	Essai sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun	101	C.B.M.A.	+ + +
Vzz	*Monumenta vizeliacensia*	90	P	+ + +
AGe	Saint-Germain d'Auxerre	70	P	+
Flv	Cartulaire de Flavigny (*The cartulary of Flavigny*)	58	P / LOLT_A*	+ + +
NvSE	Les chartes de Saint-Etienne de Nevers	57	C.B.M.A.	+ + +
Bea	Cartulaire de léglise collégiale Notre-Dame de Beaujeu	39	C.B.M.A.	+ + +
Corb	Chartes de l'abbaye de Corbigny	27	C.B.M.A.	+ + +
Bell	La chartreuse de Bellary	25	C.B.M.A.	+ + +
Mvv	Titres du Prieuré de Mesves-sur-Loire	22	C.B.M.A.	+ + +
Val	Val Suzon, Prieuré de Chevigny-Sainte-Foy	10	C.B.M.A.	+ + +
Ton	Chartes de léglise Saint-Pierre de Tonnerre	5	C.B.M.A.	+ + +
Tan	Les anciennes chartes de la collégiale de Tannay	5	C.B.M.A.	+ + +
Aub	Chartes de l'abbaye d'Auberive	4	C.B.M.A.	+ + +
ChrSb	Chronique de Saint-Bénigne de Dijon (av. *Continuatio*)	1	*PL*	+ + +
ChroBz	Chronique de Bèze	1	*PL*	+ + +
Mol1	1er Cartulaire de l'abbaye de Molesme	1 [274]	P	+ +
Per	Recueil de plusieurs pièces curieuses pour l'histoire de la Bourgogne	1 [39]	P	+ +
EtDij_	Chartes de Saint-Etienne de Dijon (1-4)	1 [381]	P	+
Sym	R. des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300	1 [108]	P	+
HMc	Diplômes carolingiens originaux des archives de la Haute-Marne	1 [18]	P	-
Hmi	Chartes inédites des IXe et Xe siècles – App. aux archives de la H-Marne	1 [18]	P	-
SLe	Doc. Originaux antérieurs à l'An Mil aux archives de la Saône-et-Loire	1 [18]	P	-
Rig	Chartes de l'abbaye de Saint-Rigaud	1 [13]	P	-
	TOTAL *C.B.M.A.*	**11466**		
	TOTAL des documents indexés pour la « Bourgogne »	**13054**		
	TOTAL documents pour la « Bourgogne »	**13923**		

Degrés de fiabilité :

+ + +	Relecture humaine complète.
+ +	Documents scannés et relus de manière incomplète.
+	Documents scannés et simplement OCRisés.
-	Documents OCRisés à partir de mauvais PDFs.

Tab. 2 : Tableau de synthèse des actes bourguignons utilisés.

Origine : *C.B.M.A.* : base des *Chartae Burgundiae Medii Aevii* ; P : numérisation personnelle ; LOLT_A : *Library of Latin Text A* ; *PL* : Patrologie Latine.

b. *Production et diffusion de l'écrit diplomatique en Bourgogne à partir des C.B.M.A. : analyse sommaire*

Partant de ces quelques choix et ainsi que nous l'avions annoncé un peu plus haut, nous avons donc dénombré l'ensemble des documents contenus dans les C.B.M.A à l'heure actuelle, par siècle et par institution. On doit cependant préciser qu'à ce stade, toute tentative de décompte reste délicate car, outre le cas du *Cartulaire général de l'Yonne*, les actes du cartulaire de Paray-le-Monial demeurent à ce jour non datés[394]. Pour le reste du *corpus*, après plusieurs essais, on a classé les différents établissements selon un gradient sud / sud-ouest vers nord / nord-est (donc Beaujeu, Saint Vincent de Mâcon, Cluny, Saint-Cyr et Saint-Etienne de Nevers, Saint-Philibert de Tournus, La-Ferté-sur-Grosne, Saint-Marcel-lès-Chalon, Autun[395], La-Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Bellary, Corbigny, *Cartulaire général de l'Yonne*, Jully-les-Nonnains, abbaye de Mores, *Cartulaire d'Hugues de Chalon*). Après divers comptages, on obtient les tableaux ci-dessus pour les effectifs bruts :

ACTES	Beaujeu	St V. Mâcon	Cluny	St.Ét Nevers	St.Cyr Nevers	St. F. Tournus	La Ferté
500-599	0	0	0	0	0	0	0
600-699	0	1	2	0	0	0	0
700-799	0	3	0	0	0	0	0
800-899	0	61	66	0	17	26	0
900-999	2	234	2431	0	30	15	0
1000-1099	29	142	1246	2	32	12	0
1100-1199	7	62	656	19	22	36	268
1200-1299	0	1	1143	18	6	76	0
1300-1399	0	0	22	5	1	28	0
1400-1499	0	0	0	6	0	16	0
TOTAL	**38**	**504**	**5566**	**50**	**108**	**209**	**268**

ACTES	St.Marcel	Égl. Autun	Evê. Autun	St Mart. Aut	Autun Total	Charité-s-L.	Mesves
500-599	1	0	0	0	0	0	0
600-699	0	1	0	0	1	0	0
700-799	1	0	0	0	0	0	0
800-899	6	22	0	6	28	0	0
900-999	9	19	0	5	24	0	0
1000-1099	75	6	0	1	7	10	0
1100-1199	26	41	32	13	86	59	8
1200-1299	0	253	292	73	618	66	10
1300-1399	0	1	3	2	6	19	0
1400-1499	0	0	0	0	0	10	4
TOTAL	**118**	**343**	**327**	**100**	**770**	**164**	**22**

394 Nous pouvons cependant imaginer que la chose reste envisageable, au moins approximativement et ceci même sans avoir recours à une prosopographie souvent difficile à mettre en œuvre pour les périodes les plus hautes. Une approche possible viserait à comparer le vocabulaire contenu dans chaque charte à celui des documents plus sûrement datés de l'abbaye de Cluny, groupés en « paquets » par cinquantaines d'années. Sur les tentatives de datation des actes médiévaux, voir GERVERS Michael (dir.), *Dating undated medieval charters*, Rochester (NY), The Boydell press, 2000. En particulier la section « *Dating by Formulae and Vocabulary* », p. 51-123.

395 La plupart des noms sont explicites ; on précise seulement que pour le cas particulier d'Autun, on a aussi fait la somme des trois sous-corpus concernant la ville sous la colonne Autun TOT (*Cartulaire de l'Église d'Autun*, *Cartulaire de l'Évêché d'Autun*, *Essai sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*).

ACTES	Bellary	Corbigny	Yonne	Jully-les-N	Mores	Hugues de Ch.
500-599	0	0	3	0	0	0
600-699	0	0	5	0	0	0
700-799	0	0	4	0	0	0
800-899	0	0	58	0	0	0
900-999	0	0	17	0	0	0
1000-1099	0	2	31	0	0	0
1100-1199	0	9	759	64	47	0
1200-1299	22	16	753	89	86	482
1300-1399	2	0	0	12	2	160
1400-1499	0	0	0	6	0	0
TOTAL	**24**	**27**	**1630**	**171**	**135**	**642**

Tab. 3 : Chronologie de la production documentaire pour chaque établissements des C.B.M.A.

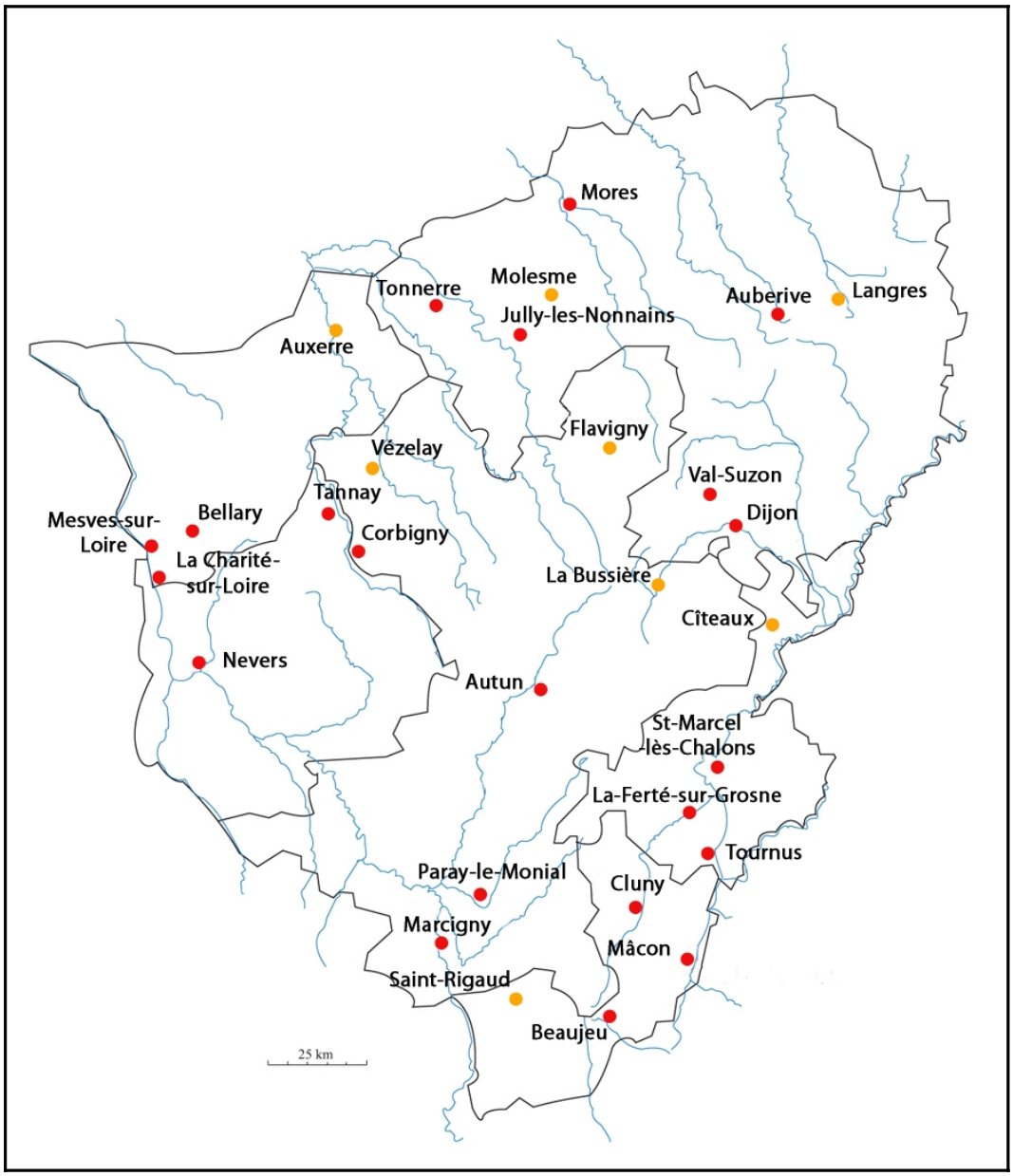

Fig. 3 : Carte des différents établissements actuellement dans la base.[396]

396 Carte réalisée à partir de celle d'Isabelle Rosée, dans ROSE Isabelle, « Panorama de l'écrit diplomatique en

Afin de faciliter l'exploration de ces données, il est apparu comme strictement nécessaire de proposer une méthode d'analyse adaptée. Ayant largement déjà fait ses preuves en sciences humaines et sociales, l'*analyse factorielle des correspondances* (*AFC*) est un moyen *ad hoc* de faire apparaître les liens statistiques qui relient diverses séries numériques[397], souvent restés invisibles « à l'œil nu ». L'opération consiste en effet à représenter visuellement la proximité qu'il existe entre plusieurs séries de données en calculant la distance existante entre chaque paire de colonnes d'un tableau donné. Dans le cas d'une base telle que la nôtre, ce traitement possède un avantage tout à fait considérable : contrairement à ce qui peut parfois arriver lorsqu'on utilise la méthode dite d'*analyse en composantes principales* (*ACP*), l'*analyse factorielle* elle, n'est pas soumise aux « effets de *corpus* »[398] (autrement dit, le fait que le *Recueil de Chartes de l'abbaye de Cluny* contienne 10 fois plus de documents que le Cartulaire enchaîné de Saint-Vincent de Mâcon ne pose pas de problème lors de ce type de traitement)[399]. Nous avons donc réalisé ce graphique à l'aide de la « suite » de *Data Mining*, *Tanagra* (**Fig. 4**) :

Bourgogne : autour des cartulaires (XIe-XVIIIe siècles) », *op.cit.* . En rouge, les établissements dont tout ou une partie du corpus se trouve dans la base des *C.B.M.A.* ; en jaune, les établissements que nous avons ajoutés à la base initiale. Pour d'autres cartes concernant plus directement les cours d'eau en Bourgogne, voir les annexes. En général, il est plutôt difficile de trouver de bonnes cartes de la Bourgogne médiévale, encore une fois la référence reste certainement CHAUME Maurice, *Les origines […]*, op.cit., vol.3 de la IInd partie (Géographie historique). Voir aussi DELEAGE André, *La vie rurale […]*, t.3, op.cit. ; BOUCHARD Constance B., *Sword, Mitter, and Cloister […]*, op.cit., p. 30 ; Pour les périodes plus tardives et le duché, voir BAUTIER Robert-Henri, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge. 2. Les Etats de la Maison de Bourgogne*, Editions du CTHS, Paris, 2001. Je remercie Hervé Mouillebouche pour m'avoir communiqué cette dernière référence.

397 Pierre Bourdieu explique : « A condition que l'on sache construire les faits proposés […], l'analyse des correspondances offre un moyen particulièrement puissant de mettre au jour des espaces de relations qui ont plus de réalité que les plus réelles des substances directement livrées à l'intuition. » dans BOURDIEU Pierre et DE SAINT-MARTIN Monique, « Le patronat », dans *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, Paris, 1978. p. 4. Cité dans GUERREAU Alain, « Analyse factorielle et analyses statistiques classiques : le cas des ordres mendiants dans la France médiévale », *Annales ESC*, Année 1981, volume 36, n°5. p. 896-912. Ici p. 871-872. En dehors de l'article d'Alain Guerreau, et plutôt proche de certaines préoccupations liées à cette étude voir : GUERAULT Stéphane, « Le vocabulaire économique et technique des polyptyques », *Histoire & Mesure*, vol. XVIII, n°3 / 4, 2003. p. 313-333. Pour les tableaux correspondant à cette analyse, voir Annexes 5, en particulier les écarts à la distribution théorique et le profil colonne (*N.B. : ces tableaux seront placés lors de la 2nd année*). Voir aussi infra, note 462.

398 Alain Guerreau propose cependant une méthode efficace afin d'échapper à cet épineux problème : effectuer l'analyse en composantes principales sur l'axe 2-3 ; « Notons enfin que le type de distance entre colonnes entraîne fréquemment ce que l'on appelle un « effet de taille ». Si toutes les variables sont plus ou moins corrélées (cas qui se produit aisément si toutes les lignes représentent des individus de taille variable, mais aussi dans d'autres configurations), les variables vont toutes se trouver ensemble d'un côté du premier axe qui, du coup, n'a pas d'autre signification que de classer les individus en fonction de leur taille globale. Cela peut être utile, mais cela peut aussi ne présenter aucun intérêt. Dans ce cas, l'information pertinente est sur le plan factoriel 2-3. . Dans GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, op.cit., p. 52. En outre, il sera tout à fait intéressant dans la suite de notre étude, de combiner l'analyse factorielle des correspondances par une analyse en composantes principales, afin de voir si les effets observés dans l'une des représentation est un effet stable, *i.e.* qui s'observe aussi dans la seconde méthode.

399 Si la méthode a été mise au point par Jean-Paul Benzécri en 1964, on peut dire que Philippe CIBOIS a été et reste un de ces plus grands utilisateurs et continuateur. Bibliographie de base : BENZÉCRI Jean-Pierre et al., *Pratique de* l'*analyse des données, I. La Taxinomie : introduction, théorie, application aux sciences de la nature à l'économie et à la psychologie, programmes de calcul. II. L'analyse des correspondance : exposé élémentaire. III. Linguistique & lexicologie*, Paris, Dunod, 1973-1981 ; ID., *Histoire et préhistoire de l'analyse des données*, Paris, Dunod, 1982 ; CIBOIS Philippe, *L'Analyse factorielle : analyse en composantes principales et analyse des correspondances*, Que-sais-je ?, Paris, PUF, 1983 [plusieurs rééditions] ; ID., *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, Que-sais-je ?, Paris, PUF, 2007. M. Cibois offre de nombreux textes – tous ceux épuisés - sur son site personnel. Voir aussi note 462

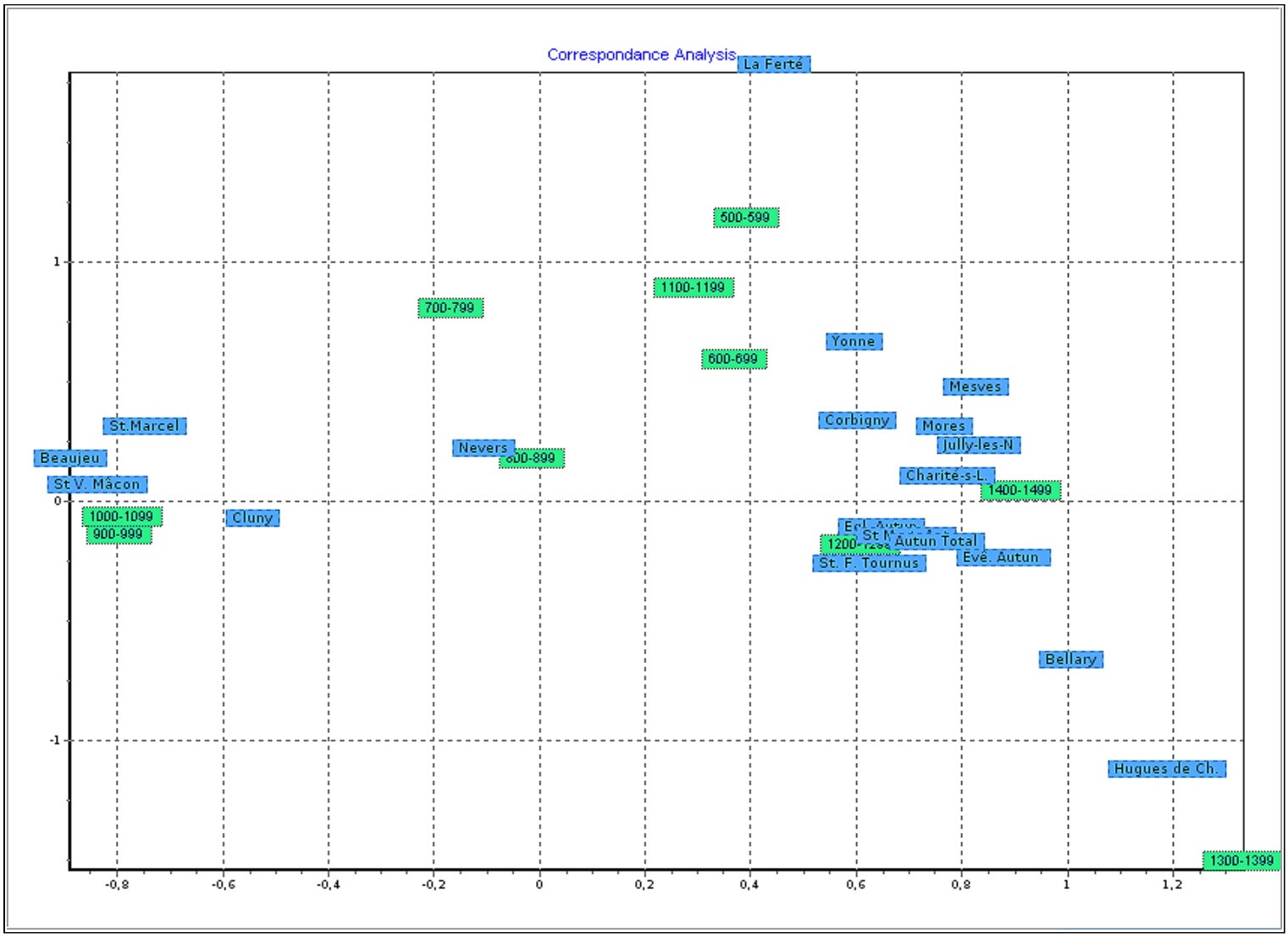

Fig. 4 : Analyse factorielle de la production documentaire en Bourgogne, à partir des *C.B.M.A.*[400] (Plan factoriel 1-2).

400 Sur le logiciel *Tanagra*, développé à Lyon par Ricco Rakotomalala, voir : RAKOTOMALALA Ricco, « Tanagra : un logiciel gratuit pour l'enseignement et la recherche », dans *Actes de EGC'2005*, RNTI-E-3, vol. 2, 2005, p. 697-702 ; ID., « Tanagra : une plate-forme d'expérimentation pour la fouille de données », *La Revue Modulad*, 2005, p. 70-85. Tanagra possède à notre sens une série d'avantages déterminants : tout d'abord il est implantable – sans interface supplémentaire – dans *Open Office* ; il fonctionne à la fois sous Windows et Linux ; et enfin – ce n'est pas la moindre des choses – l'auteur distribue le code source du logiciel (on parle d'« *open source* »). Signalons tout de même l'important logiciel de Philippe Cibois, *Tri-Deux*, disponible comme le reste de ses travaux sur le site de l'auteur.

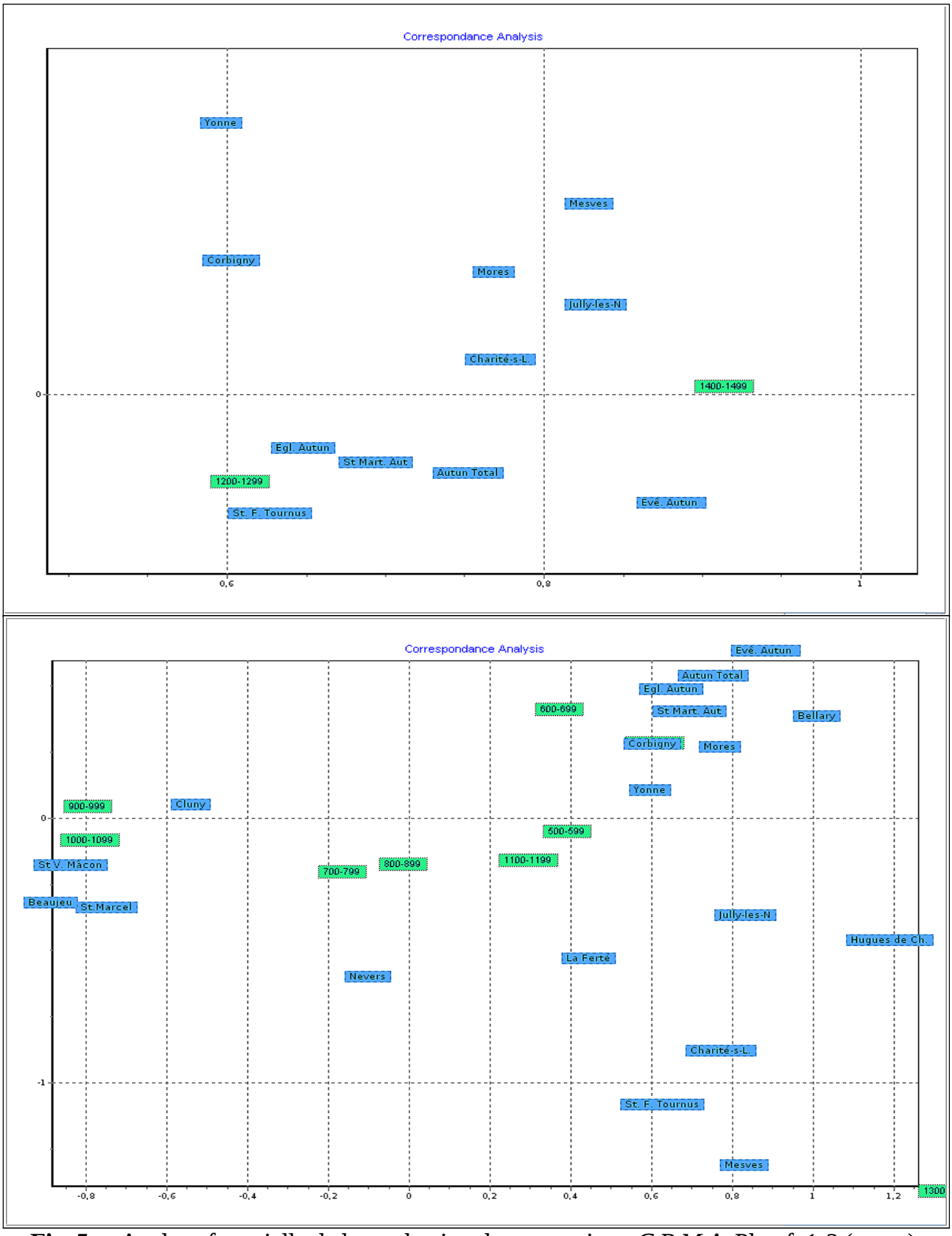

Fig. 5 : Analyse factorielle de la production documentaire – *C.B.M.A.* Plan f. 1-2 (zoom).

Fig. 6 : Analyse factorielle de la production documentaire – *C.B.M.A.* Plan f. 1-3.

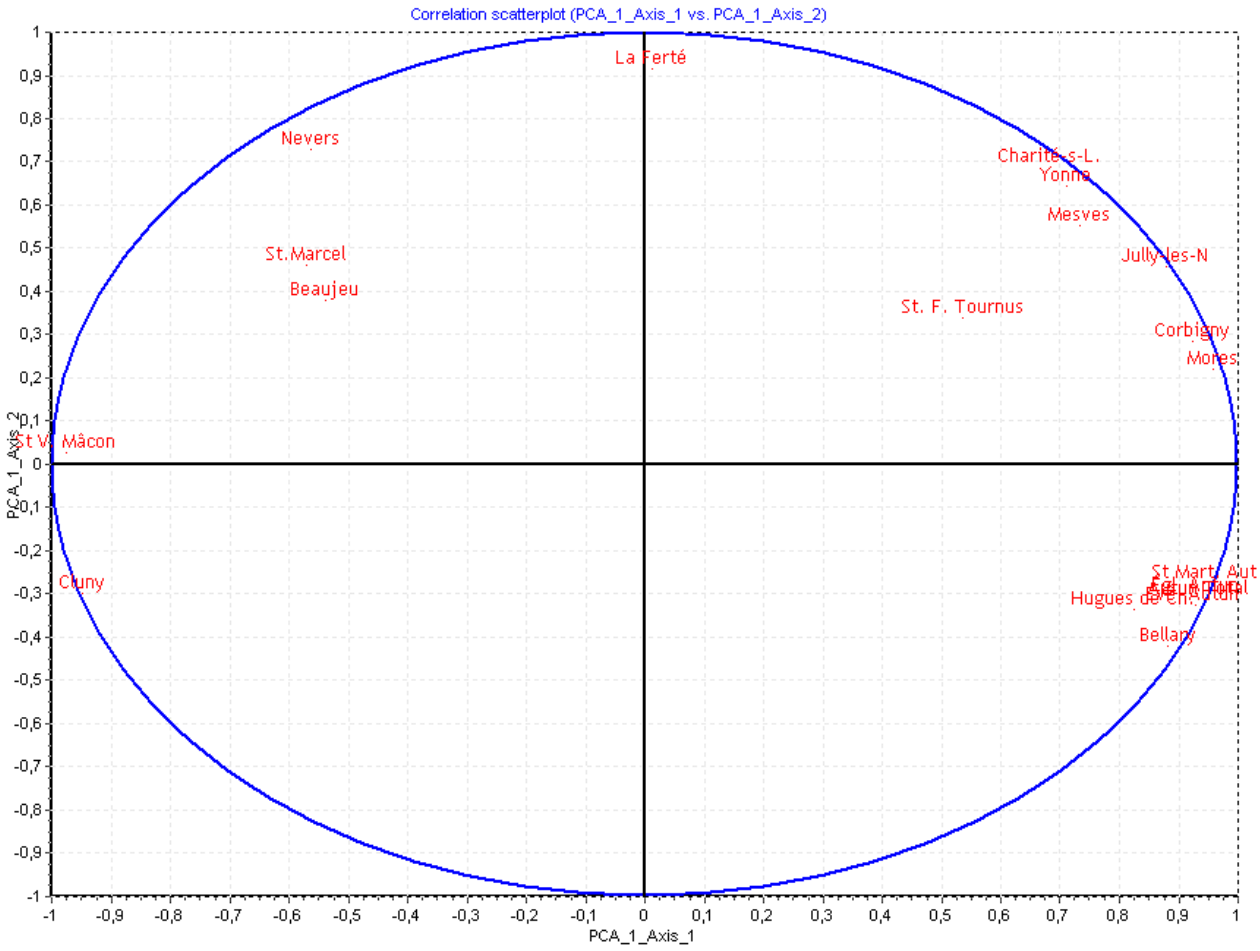

Fig. 7 : Analyse en composantes principales de la production documentaire, à partir des écarts à l'indépendance – à partir des *C.B.M.A.* Plan f. 1-*2. (Voir l'Annexe 4 pour les calculs).*

Enfin, au vu des importantes différences qui existent en ce qui concerne le nombre d'actes entre les *corpus* (pour prendre les deux cas extrêmes : 5 566 actes datés pour l'abbaye de Cluny contre seulement 24 pour la Chartreuse de Bellary), on a transformé ces effectifs bruts en pourcentages par établissement, afin d'étudier la répartition des actes au sein de chaque sous-*corpus* :

ACTES	Beaujeu	St V. Mâcon	Cluny	Nevers	St.F.Tournus	La Ferté	St.Marcel
500-599	0	0	0	0	0	0	0,85
600-699	0	0,2	0,04	0	0	0	0
700-799	0	0,6	0	0	0	0	0,85
800-899	0	12,1	1,19	10,76	12,44	0	5,08
900-999	5,26	46,43	43,68	18,99	7,18	0	7,63
1000-1099	76,32	28,17	22,39	21,52	5,74	0	63,56
1100-1199	18,42	12,3	11,79	25,95	17,22	100	22,03
1200-1299	0	0,2	20,54	15,19	36,36	0	0
1300-1399	0	0	0,4	3,8	13,4	0	0
1400-1499	0	0	0	3,8	7,66	0	0
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

ACTES	Égl. Autun	Evê. Autun	St Mart. Aut	Autun Total	Charité-s-L.	Mesves	Bellary
500-599	0	0	0	0	0	0	0
600-699	0,29	0	0	0,13	0	0	0
700-799	0	0	0	0	0	0	0
800-899	6,41	0	6	3,64	0	0	0
900-999	5,54	0	5	3,12	0	0	0
1000-1099	1,75	0	1	0,91	6,1	0	0
1100-1199	11,95	9,79	13	11,17	35,98	36,36	0
1200-1299	73,76	89,3	73	80,26	40,24	45,45	91,67
1300-1399	0,29	0,92	2	0,78	11,59	0	8,33
1400-1499	0	0	0	0	6,1	18,18	0
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

ACTES	Corbigny	Yonne	Jully-les-N	Mores	Hugues de Ch.
500-599	0	0,18	0	0	0
600-699	0	0,31	0	0	0
700-799	0	0,25	0	0	0
800-899	0	3,56	0	0	0
900-999	0	1,04	0	0	0
1000-1099	7,41	1,9	0	0	0
1100-1199	33,33	46,56	37,43	34,81	0
1200-1299	59,26	46,2	52,05	63,7	75,08
1300-1399	0	0	7,02	1,48	24,92
1400-1499	0	0	3,51	0	0
TOTAL	100	100	100	100	100

Tab. 4 : Production documentaire dans les *C.B.M.A.*, en pourcentages, par établissement et par siècle.

Ce dernier tableau - ainsi que la lecture des résultats de l'analyse factorielle[401] - mettent en lumière un premier phénomène tout à fait remarquable : à mesure que l'on se déplace vers le nord et vers l'est, la chronologie des actes évolue et devient progressivement plus tardive. Il est en outre intéressant de noter que la représentation graphique de l'analyse factorielle permet, à partir des seules données numériques du nombre d'actes, de reconstruire un schéma visuel qui possède certaines caractéristiques de l'espace géographique Bourguignon. Au sein de ce mouvement général, il semble également qu'on observe plusieurs groupes se détacher, le premier composé de la

401 Il est bien sûr hors de notre thème et surtout de nos capacités mathématiques que d'expliquer le fonctionnement d'une analyse factorielle ; très schématiquement on peut dire qu'elle consiste en l'analyse et la décomposition des données sous la forme d'une matrice, préalablement rapportée à une autre (différence), cette dernière étant construite à partir d'une hypothèse d'indépendance (effectifs théoriques). Alain Guerreau en parle, de fait, certainement beaucoup mieux que nous : « On sait que l'on peut définir très brièvement l'analyse des correspondances comme la décomposition additive de la matrice des écarts à l'indépendance (d'une matrice de données de rang n) en n-1 matrice de rang 1, sous la contrainte d'une maximisation du X^2 » dans GUERREAU Alain, « Analyse factorielle et analyse statistiques classiques : le cas des Ordres Mendiants dans la France médiévale », *op.cit.*, p. 872.

Bourgogne du sud et du sud-ouest – *Pagus Matisconensis*[402], moitié sud du *Pagus Augustodunensis*[403] et *Pagus Tornodorensis*[404], voire peut-être une partie du *Pagus Nivernensis*[405] -, comprenant dans la base le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, le *Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny*, Saint-Marcel-lès-Chalon[406], Beaujeu ainsi que Saint-Cyr de Nevers. Ce premier regroupement, nettement repérable à droite sur l'analyse factorielle, contient en effet un nombre important d'actes pour des périodes plutôt hautes, voire même pour le haut Moyen Âge : plus de 46% des chartes de Saint-Vincent de Mâcon se positionnent au Xe siècle, plus de 43% en ce qui concerne l'abbaye de Cluny, respectivement plus de 27% et 29% pour les Xe et XIe siècles à Saint-Cyr de Nevers. Plusieurs *corpus* semblent en outre posséder des caractéristiques qui leur donnent une position médiane au sein de l'analyse factorielle : c'est en particulier le cas de la Ferté-sur-Grosne, toujours à mi-chemin entre le groupe du sud et celui du nord. Quant au *corpus* concernant Saint-Philibert de Tournus, s'il est plus étalé dans le temps et possède certaines caractéristiques proches des établissements du nord, comprend néanmoins plus de 25% de chartes antérieures à 1100 et plus de 42% antérieures à 1200, ce qui explique sa position particulière dans l'analyse factorielle (voir les figures 5 et 6, mais aussi dans l'analyse en composantes principales réalisée à partir des écarts à l'indépendance – fig. 7 -). Ce dernier établissement, tout comme la Ferté-sur-Grosne, semble en effet être un point de transition au sein de l'espace considéré (encore une fois, c'est l'analyse des correspondances qui permet de distinguer ce trait, nous sommes très loin de l'interprétation et des hypothèses). En opposition, on devine un second groupe peut-être moins homogène - sur le plan chronologique du moins -, en Bourgogne du nord et du nord-est et qui est

402 Sur la géographie du *Pagus Matisconensis* voir CHAUME Maurice, *Les origines du Duché de Bourgogne*, II -Géographie ecclésiastique, Partie 3, *op.cit.*, p. 1014-1170. La carte se trouve p. 1089. On remarquera en outre, à la suite de François Bange, que, de nouveau – (« L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *op.cit.*), c'est au *Pagus* de Mâcon qu'on consacre le plus de pages (ici 56, soit deux fois plus pour le *pagus Matisconensis* que pour le *pagus Augustodunensis*). « Ce *pagus* recouvre environ 2 500 km² et se divise en deux parties reliées par un étranglement au sud-ouest de Mâcon ; la partie septentrionale comprend grosso modo le Mâconnais et le Clunisois actuel, la partie méridionale, une partie du Beaujolais. » dans BANGE François, « L'ager [...] », *op.cit.*, p. 531.

403 Sur la géographie du *Pagus Augustodunensis*, voir ID., p. 818-846. La carte du pagus se trouve p. 833. Nous y reviendrons, mais on peut annoncer dès maintenant que ce « pays » possède une place bien particulière au sein de l'espace bourguignon, un phénomène souvent noté par les érudits bourguignons (cf. infra note 351), et tout d'abord car il est de loin le plus grand par sa superficie que Maurice Chaume évalue à 850 000 hectares (ID., p.818).

404 Sur la géographie du *Pagus Tornodorensis*, voir ID., p. 942-951.

405 Sur la géographie du *Pagus Nivernensis*, voir ID., p. 1207-1122.

406 La bibliographie concernant Saint-Marcel-lès-Chalon n'est pas excessivement vaste : pour l'aspect factuel, voir CHAUNEY Martine, « Les origines du prieuré clunisien de Saint-Marcel-lès-Chalon », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts au professeur K. J. Conant*, Mâcon, 1977, p. 81-96 ; ID., *L'abbaye et le prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon des origines au début du XIIe s.*, Mémoire de maîtrise, sous la direction de Robert Folz, Université de Bourgogne, 1971 *. Introduction récente concernant le cartulaire, probablement composé vers 1120, dans BOUCHARD Constance Brittain (éd.), *The Cartulary of St. Marcel-lès-Chalon (779-1126)*, Cambridge, Medieval Academy of America, 1998. Voir aussi l'article de SAPIN Christian, « Saint-Marcel-lès-Chalon (Saône-et-Loire), église Saint-Marcel », Bulletin CEM, n° 10, 2006, p. 55-63 ; ID., *Bourgogne romane*, Dijon, Éditions Faton, 2006, p. 210-211. Il est important de noter que Saint-Marcel devient un prieuré de Cluny après 980.

constitué par la Chartreuse de Bellary, Corbigny, Jully-les-Nonnains, Mesves-sur-Loire, l'abbaye de Mores, le *Cartulaire général de l'Yonne*. Pour finir, le *Cartulaire d'Hugues de Chalon*[407] forme à notre sens un *corpus* considérablement isolé (voir fig. 4), un état qui s'explique aisément par sa géographie, sa chronologie et son origine (laïque donc). Un tableau des pourcentages cumulés permet en effet d'observer une évolution très nette dans la répartition des actes, en étroite corrélation avec la situation géographique des établissements considérés[408] :

%++ACTES	St V. Mâcon	Cluny	St Cyr Nevers	St Ph. Tournus	Egl. Autun	Evê. Autun	St Mart. Aut
500-599	0	0	0	0	0	0	0
600-699	0,2	0,04	0	0	0,29	0	0
700-799	0,79	0,04	0	0	0,29	0	0
800-899	12,9	1,22	15,74	12,44	6,71	0	6
900-999	59,33	44,9	43,52	19,62	12,24	0	11
1000-1099	87,5	67,28	73,15	25,36	13,99	0	12
1100-1199	99,8	79,07	93,52	42,58	25,95	9,79	25
1200-1299	100	99,6	99,07	78,95	99,71	99,08	98
1300-1399	100	100	100	92,34	100	100	100
1400-1499	100	100	100	100	100	100	100

Tab. 5 : Tableau des pourcentages cumulés pour les établissements du « sud » et du centre .

Deuxièmement, on peut immédiatement remarquer qu'au sein des C.B.M.A. deux ensembles[409] semblent posséder une position un peu particulière, que l'on pourrait qualifier de « limite » : tout d'abord le cas d'Autun qui, s'il appartient « *a priori* »[410] à la Bourgogne du sud, semble connaître une chronologie décalée, plus proche de celle des établissements du nord, avec une très large majorité d'actes (plus de 80%) pour le XIIIe siècle et seulement un peu plus de 18% d'actes antérieurs à 1100. Ensuite La Charité-sur-Loire, qui présente également un profil peu commun : s'il est vrai qu'une (faible) majorité – 57,93% - des actes de l'établissement est postérieure à 1200, on note tout de même que plus de 42% des documents produits sont antérieurs à cette date [411]. C'est assez étonnant si on s'en tient à une simple opposition entre Bourgogne du nord et

407 Le cartulaire, concernant la seigneurie d'Arlay, possède en effet un nombre important de documents relatifs au Jura et à la Franche-Comté.

408 Nous avons surligné en bleu le siècle où la barre des 50% d'effectifs de chartes cumulés est dépassée.

409 Bien sûr, il faudrait aussi prendre en compte l'aspect éclaté du *corpus* constitué dans la base par le Cartulaire général de l'Yonne, qui contient aussi des actes concernant la Bourgogne centrale, voir le *Pagus Augustodunensis*. On peut prendre ici l'exemple de l'acte concernant la concession par l'évêque d'Autun à l'abbesse de Marcilly (près d'Avallon) des biens de la léproserie de Sarces, à la fois présent dans le *Cartulaire de l'évêché d'Autun* -AuEp(125:1256)- mais aussi communiqué par Anatole de Charmasse à Maximilien Quantin et qui figure donc, en double -si l'on peut dire- dans la base, et dans l'édition du Cartulaire général de l'Yonne -Yon3(562:1256)-. Ce genre d'exemple explique, entre autre, pourquoi ce corpus du nord de l'espace considéré possède une telle répartition (néanmoins celle-ci suit tout de même notre hypothèse d'un gradient sud, sud-ouest).

410 On associe encore assez souvent les constructions d'Autun à celles du Mâconnais.

411 A noter que le choix de l'échelle temporelle est ici un problème de base qui se pose assez rapidement lors d'un travail avec une base de données. On a préféré opter pour un temps large, parfois comme ci-dessus le demi-siècle, ou comme ci-dessous, le siècle. On espère ainsi quelque peu tempérer les lacunes observées dans les distributions.

Bourgogne du sud, néanmoins, la situation géographique du lieu - tout à fait occidentale - dans l'espace considéré renforce notre hypothèse d'un gradient aussi lié à la longitude, sud-ouest / nord-est : un processus déjà repéré par Robert Fossier[412]. Un simple graphique coloré, représentant le tableau ci-dessus, permet de mieux visualiser ce phénomène[413] :

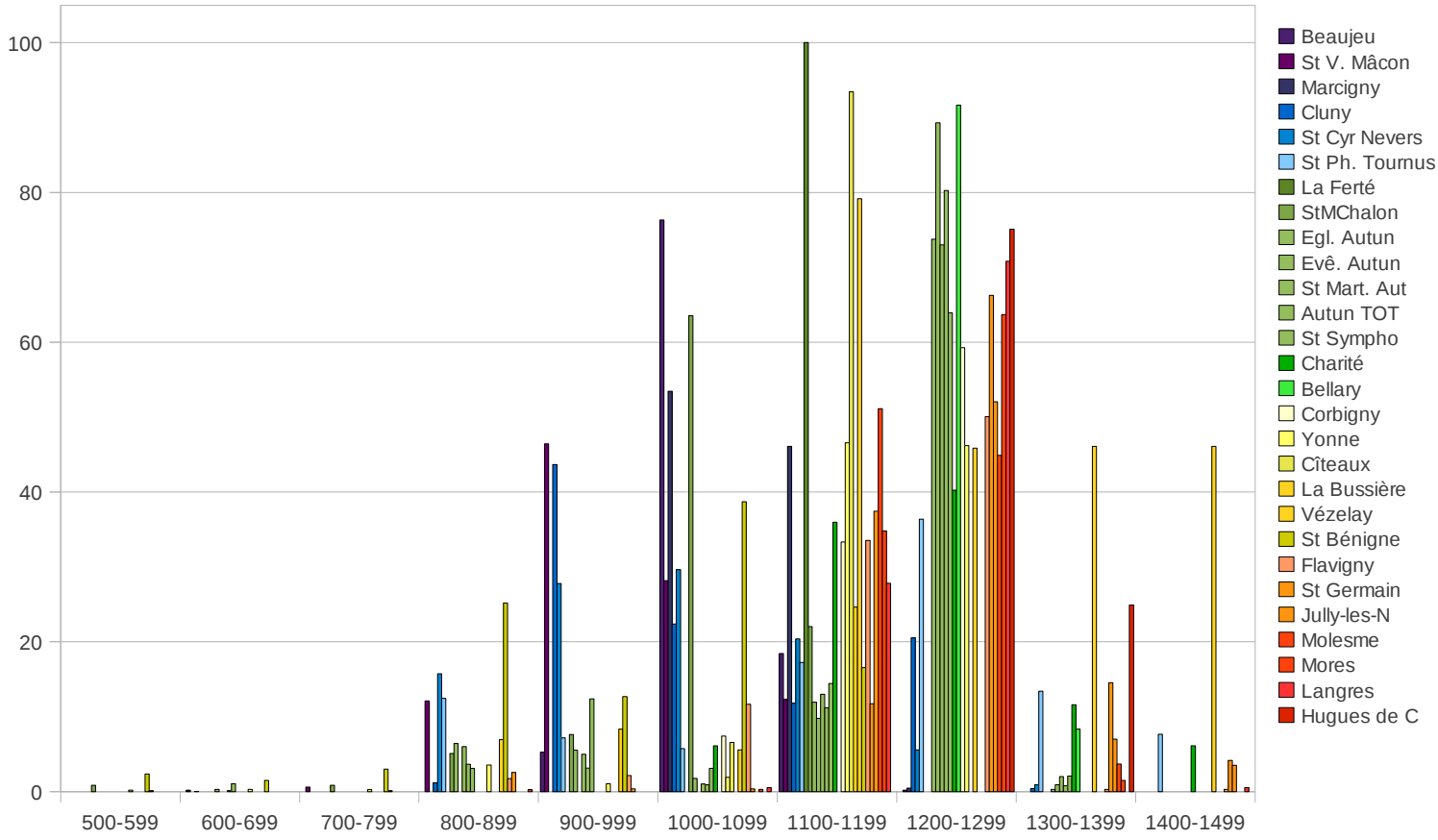

Fig. 8 : Répartition des actes, en pourcentages par établissement et par siècle. *Corpus* total.

Cependant et comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, afin de mieux éprouver notre hypothèse, conscient que la base est pour le moment loin d'être représentative de l'ensemble de la

412 Son observation porte sur a. Le cas des châteaux b. Les tribunaux et la justice : « Plus l'on pousse vers le Nord ou l'Est au contraire, plus le mouvement semble diffus : Au Forez, en Bourbonnais, en Roannais, les *territoria*, les « mandements » modestes qui surgissent, sont ou bien d'anciennes vigueries […] ou bien des alleux appartenant à la clientèle comtale, souvent laborieusement regroupés, et tardivement (début XIIe siècle). » dans FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe […]*, op.cit., p. 382. Voir en général p. 382-396.

413 Le graphique permet seulement d'appuyer les chiffres ; néanmoins, le parti pris d'attribuer un gradient de couleur : tonalités froides vers tonalités chaudes, permet, malgré le résultat quelque peu « clinquant », d'appuyer notre hypothèse. On y observe bien deux zones (au minimum) très nettes, se répartissant de part et d'autre d'un XIe siècle finissant qui marque une ligne de rupture plutôt franche.

diplomatique bourguignonne du Moyen-Âge[414], nous avons ajouté quelques *corpus* – non des moindres - dont les éditions rendaient possible un décompte rapide : ceux que nous avions intégrés sous Philologic, soit les *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon*[415], le *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun* par André Déléage[416], la partie éditée des chartes pour Vézelay[417], Flavigny[418], Cîteaux[419], Molesme[420] et Langres[421], ou encore l'ensemble des chartes antérieures à 1250 de l'abbaye de La Bussière[422] conservées en originales aux archives départementales de la Côte-d'Or... mais aussi les chartes de Saint-Germain d'Auxerre[423] - qui ne sont encore éditées que partiellement – mais dont Noëlle Deflou Leca donne le décompte complet pour

414 Et ceci même pour le haut Moyen-Âge / Moyen-Âge central : un simple coup d'œil à la « carte religieuse de la Bourgogne vers l'an 1030 », dressée par le chanoine Marilier, permet de s'en convaincre. Dans MARILIER Jean (chanoine), *Histoire de l'Église en Bourgogne*, Éditions du Bien Public, Dijon, 1991. p. 46.

415 FOLZ Robert ; CHAUME Maurice et CHEVRIER Georges (éd.), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon : prieurés et dépendances, des origines à 1300, vol. 1 et 2*, op.cit. L'édition permet de comptabiliser les nombres de chartes suivants : pour la période 500-599 : 11 ; 600-699 : 7 ; 700-799 : 16 ; 800-899 : 104 ; 900-999 : 72 ; 1000-1099 : 182 ; 1100-1199 : 72. Soit un total de 464. Si on calcul les pourcentages pour cette période allant du Ve au XIIIe siècle, on obtient : 500-599 : 2,37% ; 600-699 : 1,51% ; 700-799 : 3,45 ; 800-899 : 22,41% ; 900-999 : 15,52 ; 1000-1099 : 39,22% ; 1100-1199 : 15,52%. Si bien entendu ces pourcentages ont une valeur relative du fait qu'il nous manque les comptes de chartes pour les périodes postérieures, on peut néanmoins observer que ces premiers chiffres ne sont pas en opposition avec le schéma général d'un gradient sud-ouest / nord-est que révèle cette première exploration des C.B.M.A.

416 DELEAGE André, *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300*, op.cit. L'édition permet de comptabiliser les nombres de chartes suivants : pour la période 600-699 : 1 ; 700-799 : 0 ; 800-899 : 3 ; 900-999 : 12 ; 1000-1099 : 3 ; 1100-1199 : 14 ; 1200-1299 : 62 ; 1300-1399 : 2. Soit en pourcentage : 600-699 : 1,03% ; 800-899 : 3,09% ; 900-999 : 12,37% ; 1000-1099 : 3,09% ; 1100-1199 : 14,43% ; 1200-1299 : 63,92% ; 1300-1399 : 2,06%. De nouveau, la chronologie des actes du prieuré ne se démarque pas foncièrement de la chronologie des documents de l'Autunois (du moins, ceux présents dans la base,) avec plus de 80% des chartes concentrées sur le XIIIe siècle.

417 HUYGENS R. B. C. (éd.), *Monumenta Vizeliacensia. Textes relatifs à l'histoire de l'abbaye de Vézelay*, op.cit. On obtient les décomptes suivant : 800-899 : 5 ; 900-999 : 6 ; 1000-1099 : 4 ; 1100-1199 : 57. Soit en pourcentage : 800-899 : 6,94% ; 900-999 : 8,33% ; 1000-1099 : 5,56% ; 1100-1199 : 79,17%. Notons néanmoins qu'il est nécessaire de collationner l'incomplète version de la *Library of Latin Text A* de Brepols avec l'édition papier afin d'obtenir de décompte ci-dessus, la version internet n'offrant – malgré son prix – ni les titres, ni les dates.

418 BOUCHARD Constance Brittain (éd.), *The cartulary of Flavigny : 717-1113*, op.cit. Nombre de chartes par périodes : 700-799 : 14 ; 800-899 : 10 ; 900-999 : 8 ; 1000-1099 : 24 ; 1100-1199 : 11 ; 1200-1299 : 30 ; 1300-1399 : 2 ; 1400-1499 : 5. Soit en pourcentage : 700-799 : 13,46% ; 800-899 :9,62% ; 900-999 : 7,69% ; 1000-1099 : 23,08% ; 1100-1199 : 10,58% ; 1200-1299 :28,85% ; 1300-1399 :1,92% ; 1400-1499 : 4,81%.

419 MARILIER Jean, *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux : 1098-1182*, op.cit. Chartes par période : 1000-1099 : 17 ; 1100-119 : 242. Soit en pourcentage : 1000-1099 : 6,56% ; 1100-1199 : 93,44%. Nous voyons cependant se profiler toute l'ambiguïté qu'il y a à utiliser de telles éditions, dont la totalité ne représente qu'une infime parcelle de la réalité diplomatique de l'abbaye de Cîteaux. Espérons que les volumes suivants ne sauront tarder ; Benoît Chauvin écrivait à ce sujet en 2007 : « La publication du premier tome des Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux par J. Marilier date de 1961, près d'un demi-siècle… […] En cours depuis une dizaine d'années et pratiquement achevé, le deuxième tome publiera 250 actes des années 1183 à 1207. » dans CHAUVIN Benoît, « La reconstruction du monastère de Cîteaux (vers 1160-1240) », *Bulletin CEM*, n° 11 « *Varia* », 2007, p. 123-125. Sur la diplomatique cistercienne au XIIe siècle, nous renvoyons à l'excellente thèse de HELIAS-BARON Marlène, *Recherches sur la diplomatique cistercienne au XIIe siècle : La Ferte, Pontigny, Clairvaux, Morimond*, Thèse sous la direction de Michel Parisse, soutenue à l'Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2005.

420 LAURENT Jacques (éd.), *Cartulaires de l'Abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres. 916-1250 : recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, op.cit. Pour les deux cartulaires de l'abbaye (ADCO 7H6 et 7H7, respectivement anc. Cart. 142 et Cart. 143), les décomptes de l'auteur sont les suivants : 1000-1099 : 1 ; 1100-1199 : 181 ; 1200-1299 : 159 ; 1300-1399 : 13. Soit en pourcentage : 1000-1099 : 0,28% ; 1100-1199 : 51,13% ; 1200-1299 : 44,92% ; 1300-1399 : 3,67%. C'est un des corpus que nous sommes heureux d'avoir pu ajouter à notre étude, au moins en mémoire pour le travail de l'auteur : il est en effet édifiant de noter à quel point

les deux principaux cartulaires. Au final, entre les *C.BM.A.* et les éditions parallèles, cette première expérience sur la répartition chronologique et géographique des actes diplomatiques bourguignons porte sur environ 14 000 chartes datées[424]. Pour une plus grande lisibilité et avant de passer à l'interprétation des résultats, nous avons donc souhaité présenter ces données concernant le nombre d'actes, sous une forme différente, cette fois par siècle :

	800-899
Cluny	66
Yonne	58
Hugues de C	0
Mâcon	61
Autun Ecc	22
Autun Ep	0
Autun St-M	6
Corbigny	0
Jully	0
St Cyr Nevers	17
Filibert	26
Charité	0
Bellary	0
La Ferté	0
Molesme	0
Cîteaux	0
Marcigny	0
St-Bénigne	117
Mores	0
Langres	1
StMChalon	6
Vézelay	5
Flavigny	10
St Sympho	3
Beaujeu	0
St-Germain	21
TOTAL	419

	900-999
Cluny	2431
Yonne	17
Hugues de C	0
Mâcon	234
Autun Ecc	19
Autun Ep	0
Autun St-M	5
Corbigny	0
Jully	0
St Cyr Nevers	30
Filibert	15
Charité	0
Bellary	0
La Ferté	0
Molesme	0
Cîteaux	0
Marcigny	0
St-Bénigne	59
Mores	0
Langres	0
StMChalon	9
Vézelay	6
Flavigny	8
St Sympho	12
Beaujeu	2
St-Germain	3
TOTAL	2850

	1000-1099
Cluny	1246
Yonne	31
Hugues de C	0
Mâcon	142
Autun Ecc	6
Autun Ep	0
Autun St-M	1
Corbigny	2
Jully	0
St Cyr Nevers	32
Filibert	12
Charité	10
Bellary	0
La Ferté	0
Molesme	1
Cîteaux	17
Marcigny	116
St-Bénigne	180
Mores	0
Langres	2
StMChalon	75
Vézelay	4
Flavigny	24
St Sympho	3
Beaujeu	29
St-Germain	3
TOTAL	1936

cette édition remarquable à été – à notre humble avis - sous-utilisée depuis sa sortie il y a plus d'un siècle, en 1907.

421 FLAMMARION Hubert (éd.), *Le grand cartulaire du chapitre cathédral de Langres*, op.cit. Les décomptes sont les suivants : 800-899 : 1 ; 1000-1099 : 2 ; 1100-1199 : 103 ; 1200-1299 : 262 ; 1400-1499 ; 2. On obtient pour les pourcentages : 800-899 : 0,27% ; 1000-1099 : 0,54% ; 1100-1199 : 27,84% ; 1200-1299 : 70,81% ; 1400-1499 ; 0,54%. Pour être juste, il aurait cependant fallu ajouter d'autres éditions pour la même zone géographique.

422 On obtient ainsi les chiffres suivants : 1100-1199 : 30 ; 1200-1299 : 359 ; 1300-1399 : 63 ; 1400-1499 : 144. Après une conversion en pourcentage, sur 596 chartes, on obtient : 1100-1199 : 5,03% ; 1200-1299 : 60,23% ; 1300-1399 : 10,57% ; 1400-1499 : 24,16%. Encore une fois, il est aisé de remarquer que l'abbaye de La Bussière tient plutôt bien dans le cadre de notre hypothèse. Voir notre note *supra* sur cet établissement.

423 DEFLOU-LECAS Noëlle, *Mouvances laïques et ecclésiastiques dans la genèse du réseau monastique de Saint-Germain d'Auxerre : Ve-XIIIe siècle*, op.cit. Ce décompte se retrouve aussi dans un article du Bulletin du Centre Médiéval d'Auxerre : ID., « AUXERRE, Cartulaires de l'abbaye Saint-Germain. Les cartulaires de Saint-Germain d'Auxerre », *Bulletin CEM*, Notice de la *Collection C.B.M.A.*. *Les cartulaires*, 2007. Il s'agit du Grand cartulaire [Auxerre, B.M., ms. 161 G] ; du Cartulaire de la pitancerie ou petit cartulaire [Auxerre, B.M., ms. 162 G]. Voir (b) dans l'Annexe 4 pour le décompte par cartulaire.

424 En toute logique, nous avons exclut des graphiques et décomptes précédents le Bullaire de l'abbaye de Cluny, les documents ne pouvant clairement pas être considérés comme bourguignons au sens plein du terme. L'édition sera cependant intégrée dans la suite de notre étude.

	1100-1199
Cluny	656
Yonne	759
Hugues de C	0
Mâcon	62
Autun Ecc	41
Autun Ep	32
Autun St-M	13
Corbigny	9
Jully	64
St Cyr Nevers	22
Filibert	36
Charité	59
Bellary	0
La Ferté	268
Molesme	181
Cîteaux	242
Marcigny	100
St-Bénigne	77
Mores	47
Langres	103
StMChalon	26
Vézelay	57
Flavigny	11
St Sympho	14
Beaujeu	7
St-Germain	96
TOTAL	2982

	1200-1299
Cluny	1143
Yonne	753
Hugues de C	482
Mâcon	1
Autun Ecc	253
Autun Ep	292
Autun St-M	73
Corbigny	16
Jully	89
St Cyr Nevers	6
Filibert	76
Charité	66
Bellary	22
La Ferté	0
Molesme	159
Cîteaux	0
Marcigny	1
St-Bénigne	0
Mores	86
Langres	262
StMChalon	0
Vézelay	0
Flavigny	30
St Sympho	62
Beaujeu	0
St-Germain	542
TOTAL	4414

	1300-1399
Cluny	22
Yonne	0
Hugues de C	160
Mâcon	0
Autun Ecc	1
Autun Ep	3
Autun St-M	2
Corbigny	0
Jully	12
St Cyr Nevers	1
Filibert	28
Charité	19
Bellary	2
La Ferté	0
Molesme	13
Cîteaux	0
Marcigny	0
St-Bénigne	0
Mores	2
Langres	0
StMChalon	0
Vézelay	0
Flavigny	2
St Sympho	2
Beaujeu	0
St-Germain	119
TOTAL	388

Tab. 6 a-f : Nombre d'actes par *corpus* et par siècle. Base totale[425].

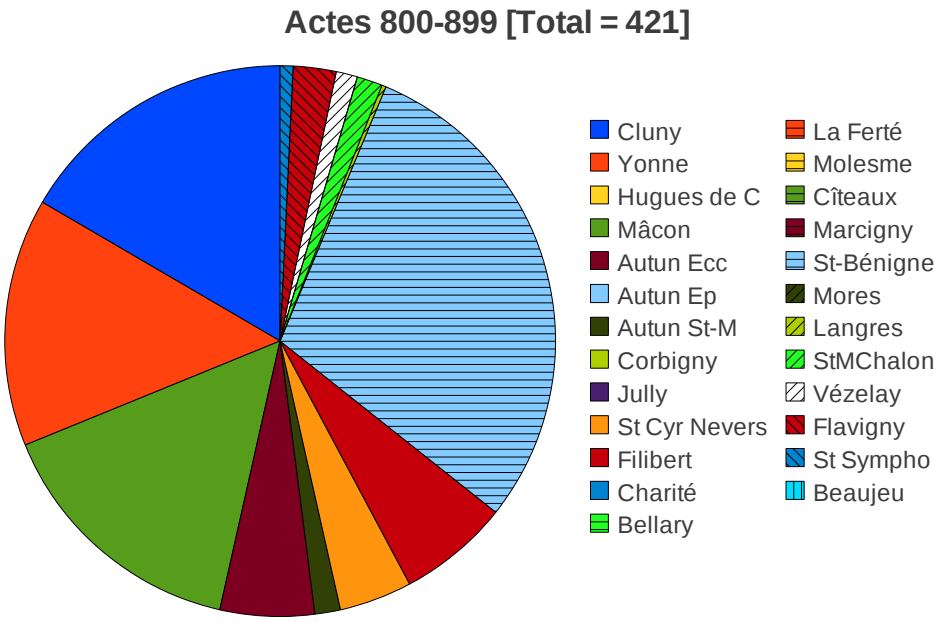

425 Pour Flavigny, nous avons pu ajouter aux décomptes faits sur l'édition du cartulaire les documents présentés par Jean Richard dans son *Répertoire numérique des archives de la Côte-d'Or* (voir note *supra*) : ceux qui émanaient 1) de la papauté et 2) des ducs de Bourgogne. Bien entendu, il aurait été bon de faire de même pour chaque établissement, mais le travail eu alors été beaucoup trop important. Ajouts : XIIe : +9 ; XIIIe : +30 ; XIVe : +2 ; XVe : 5.

Actes 900-999 [Total = 2855]

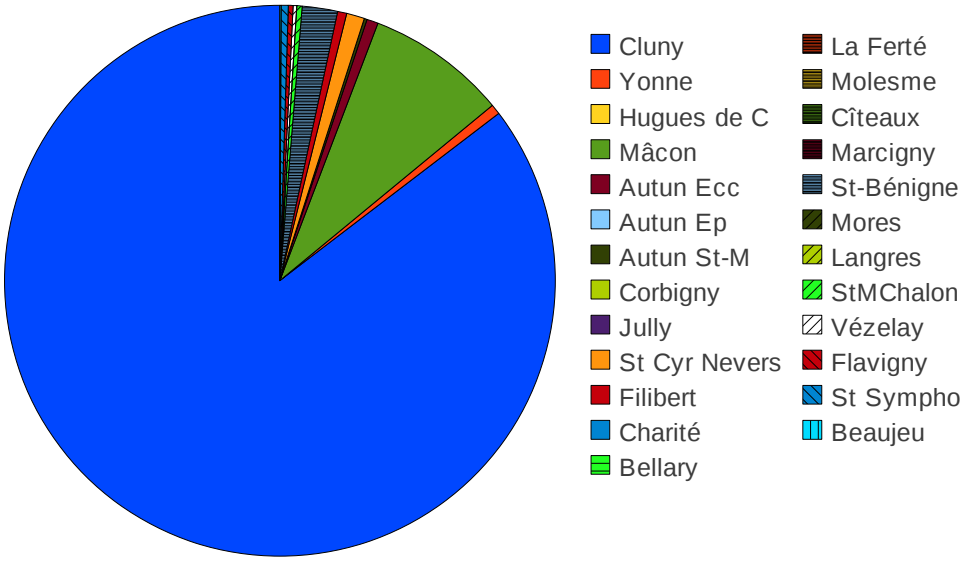

Actes 1000-1099 [Total = 1947]

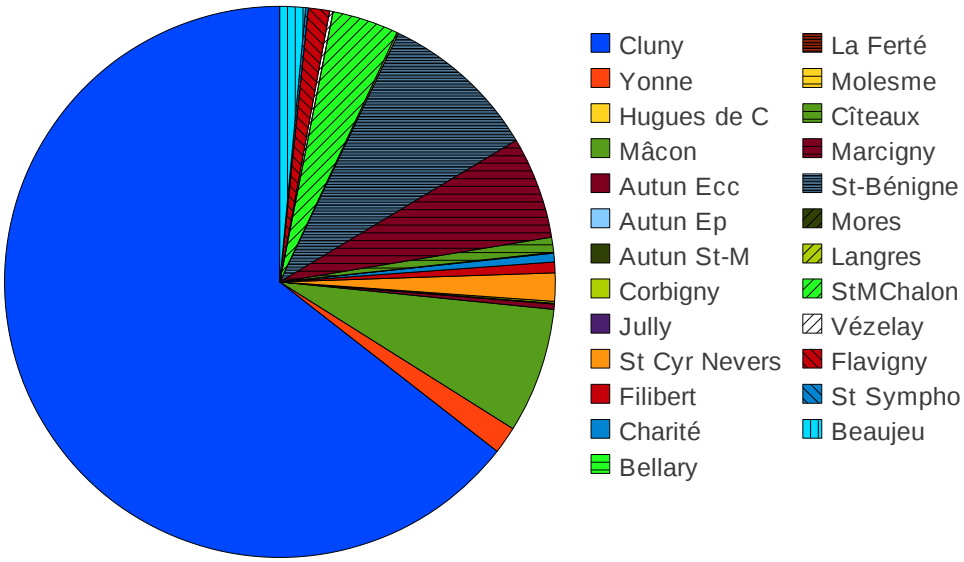

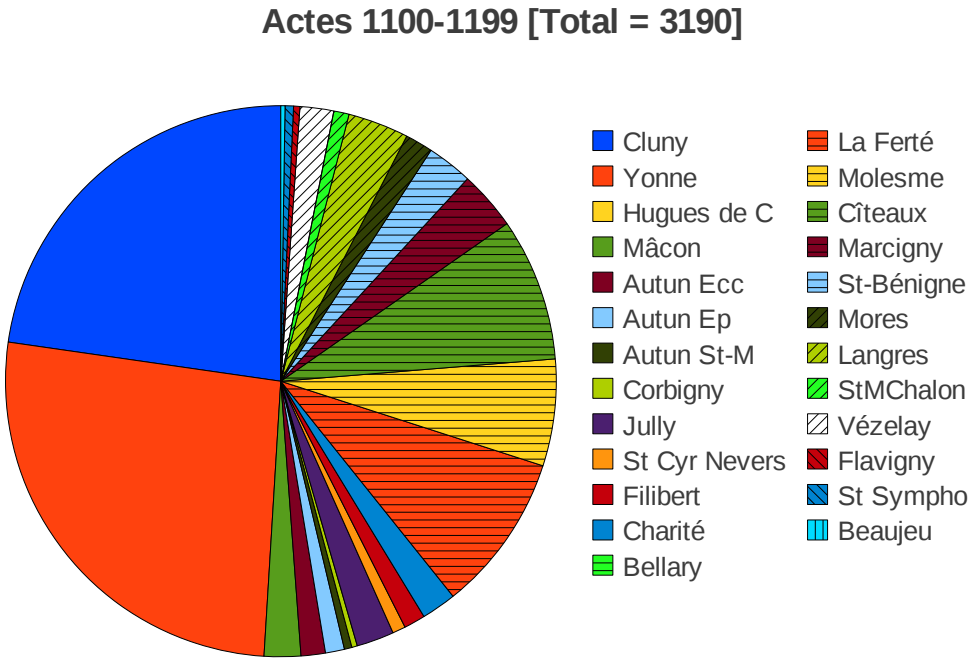

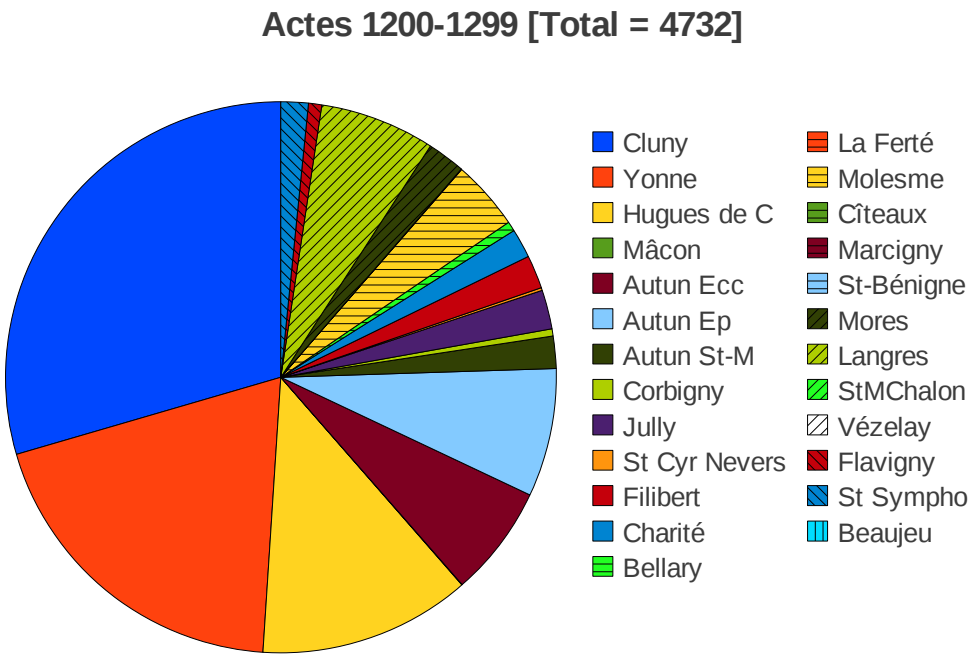

Fig. 9 a-e : Répartition des actes par siècle et par établissement[426].

426 Saint-Germain d'Auxerre, pour des raisons de calendrier, ne figure malheureusement pas sur cette dernière série de graphiques. Pourtant, les étapes de sa production documentaire – comme nous allons le voir plus bas – n'infirme pas la logique globale et recoupe très sensiblement notre hypothèse de travail.

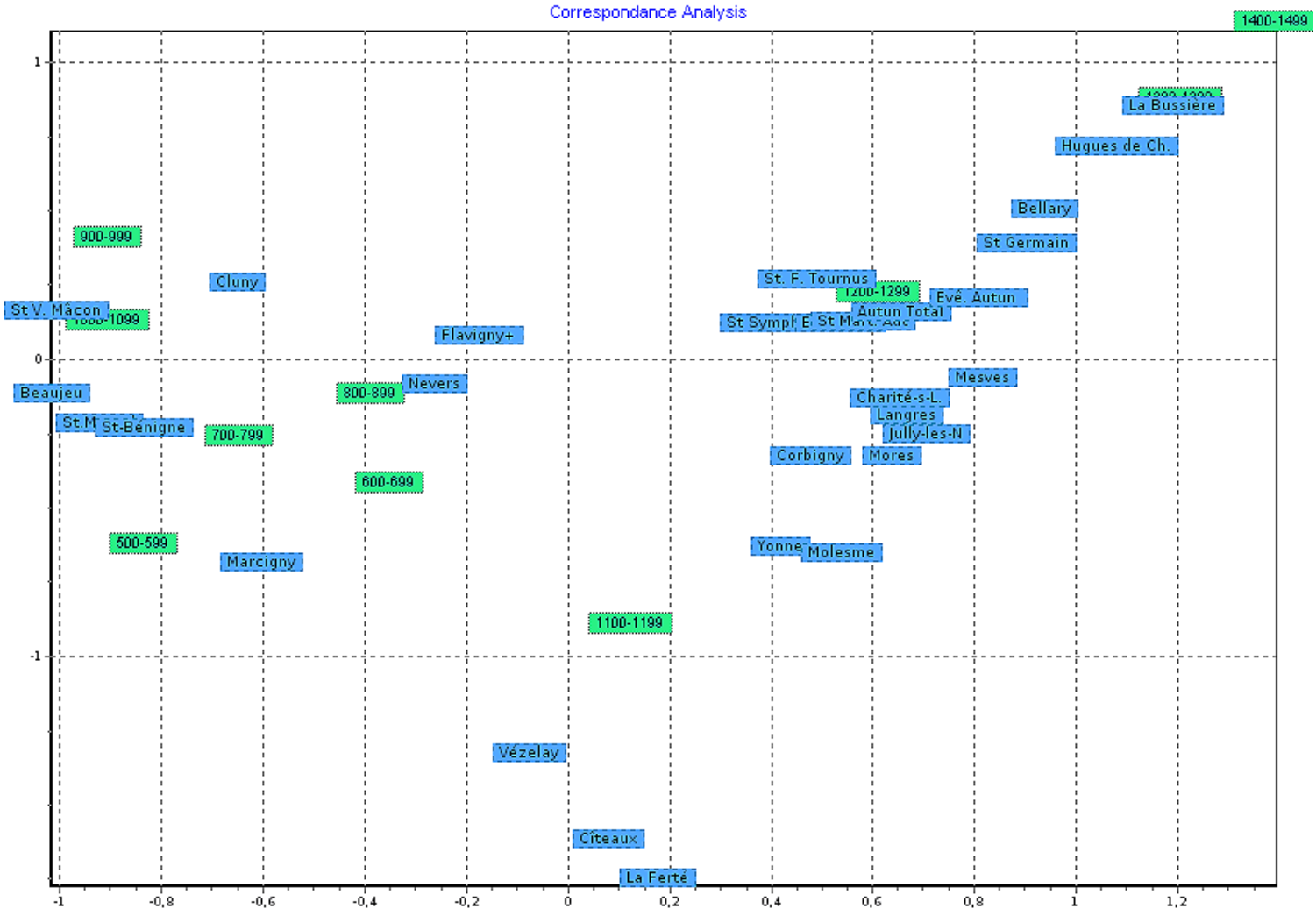

Fig. 10 : Analyse factorielle de la répartition des actes sur l'ensemble des *corpus* (*C.B.M.A.*+). Axe 1-2.

Que peut-on en déduire ? 1. Tout d'abord, nous l'avons vu, il existe apparemment (au moins[427]) deux chronologies distinctes, qui se répartissent graduellement entre un sud (voir sud-ouest) et un nord / nord-est : si évoquer l'hypothèse d'un simple retard serait certainement trop facile et trop réductrice, on peut *a minima* noter la présence de deux moments, deux essors distincts[428].

427 Le cas de la zone Ouest / Nord-Ouest nous semble très difficile à déterminer : seule une exploration conjointe de corpus complémentaires, comme par exemple les chartes de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, permettra d'obtenir des réponses plus claires sur le statut et les influences de cette zone.

428 Il semblerait qu'ici l'archéologie vienne à notre aide, et que les édifices dits « romans » connaissent aussi cette double répartition : Alain Guerreau parle de « deux ensembles aux caractéristiques sociales extrêmement différentes jusqu'à une date récente, et qui ont connu des évolutions bien distinctes […]. On peut en toute tranquillité affirmer que ces deux zones ne vivaient pas en synchronie, c'est sans doute la structure majeure du corpus (celui des édifices romans en Saône-et-Loire) qui nous occupe. » dans GUERREAU Alain, « Les édifices romans en Saône-et-Loire »,

André Déléage n'avait-il pas eu cette formidable intuition – au regard des moyens techniques disponibles - : « La Bourgogne du nord-est, c'est la France du nord et de l'est, l'Angleterre des Midlands, l'Allemagne de l'ouest, une partie de l'Italie du nord. La Bourgogne du sud-ouest, c'est la France de l'ouest et du midi, l'Allemagne du nord-ouest, la Grande-Bretagne de l'Ouest et de l'Irlande, l'Espagne et le Portugal, une partie de l'Italie péninsulaire »[429]. De fait, nous ne pouvons pas nier la forte spécificité du Mâconnais[430] médiéval, pays peut-être davantage soumis à une influence rhodanienne et méridionale. 2. En outre, nous l'avons déjà signalé, Autun possède une place assez spécifique au sein de cet ensemble : un phénomène quelquefois remarqué par certains érudits, de Daniel Ligou à Maurice Chaume. De fait, la chronologie des actes y est plutôt tardive et les pratiques de l'écrit fréquemment « archaïques » (nous y reviendrons bien entendu plus loin) : comment l'expliquer ? Au XVIIe siècle, Antoine François Ferrand notait encore la spécificité de cet espace Autunois en rappelant en particulier son manque de voies de communication[431], son retard généralisé... et Maurice Chaume d'ajouter que le *pagus* était coupé des voies d'eau, en particulier de

sur HAL-SHS, 2009. (url : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00363566/en/). Il faut donc relativiser les doutes d'Isabelle Rosé concernant la base qui « surreprésente(...) les diocèses du sud de la Bourgogne » (ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi [...] », *op.cit.*) : c'est aussi parce qu'à haute époque la majorité des chartes provient de cette partie de la Bourgogne et qu'il n'en existe pas forcément en aussi grand nombre ailleurs, que la base, malgré ses lacunes que nous ne pouvons pas nier, possède cette structure.

429 DELEAGE André, *La Vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle*, op.cit., p. 695. Pour une large Bourgogne du Nord, Hervé Mouillebouche remarque les mêmes disparités intra-régionales : « On pourrait plaisanter longuement sur les caractéristiques si marquées du Bressan et du Morvandiau. Plus sérieusement, on peut noter que les spécificités humaines de chaque bailliage se remarquent dès que les sources locales sont assez nombreuses, c'est-à-dire dès le XIIe siècle » dans MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe s.*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2002, p. 89.

430 « À ce titre, le cas Mâconnais ne peut qu'apparaître comme singulier. » écrit Florian Mazel. Dans MAZEL Florian, « Pouvoir aristocratique et Église aux Xe-XIe siècles. Retour sur la « révolution féodale » dans l'œuvre de Georges Duby », *Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre*, Hors série 1 : "Georges Duby", IOGNA-PRAT Dominique (Dir.), 2008. (url : http://cem.revues.org/document4173.html). Cette spécificité est aussi notée par Robert Fossier, qui regrette que les conclusions de Georges Duby aient été étendues sans précaution à l'ensemble de l'Europe médiévale : « « Le modèle Mâconnais : lumineusement exposé par G. Duby voici vingt-cinq ans, le glissement au niveau des « châtellenies indépendantes » a été un temps étendu, sans précaution, à toute l'Europe occidentale. » dans FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe […], t.1.*, op.cit., p. 381.

431 « La partie la plus orientale du pays est presque toute de montagne couverte de bois, la plupart de haute futaye, de peu d'utilité néanmoins à cause de l'éloignement des rivières navigables et de la difficulté des voitures » dans LIGOU Daniel, *L'intendance de Bourgogne à la fin du XVIIe siècle. Edition critique du mémoire « pour l'instruction du Duc de Bourgogne »*, Editions du C.T.H.S., Paris, 1988. p. 256. L'auteur y ajoute un très drôle : « Ce qu'il y a de moins mauvais dans l'Autunois est à l'occident [...] », ID., p. 256. Du côté de l'érudition populaire, le *Guide Michelin* de 1963 s'en donne à cœur joie : « Isolé par la forêt autant que par le relief, le Morvan a vécu en économie fermée. Devant subvenir eux-mêmes à tous leurs besoins, les « Morvandiaux », obligés de s'adonner à la polyculture, se sont montrés la plupart du temps des adversaires farouches du modernisme, constituant un bastion hostile à toute évolution. ». Enfin, Paul Videl de la Blache n'en dresse pas non plus un tableau trop réjouissant : le pays « contraste par son uniformité, sa tonalité sombre […]. Entre ces croupes il n'y a que des ravins ou des vallées trop étroites ; une infinité de petites sources imbibent les vallons et les creux, y suintent en vernis ou marais semés d'aulnes et des joncs, noient les prairies, creusent d'ornières profondes les sentiers raboteux [...] » dans VIDAL DE LA BLACHE Paul, *Tableau de la géographie de la France*, Hachette, Paris, 1979. (1ère édition chez le même éditeur en 1903). p. 112-113.

la Saône[432] (on pense aussi au massif du Morvan, véritable « solitude montagneuse »[433]). 3. Dans la dernière analyse factorielle ici présentée, celle portant sur la totalité de nos *corpus* bourguignons, nous pouvons observer plusieurs éléments : tout d'abord que certains corpus du nord – Saint-Bénigne de Dijon, Flavigny et Vézelay - se trouvent soit au niveau, soit proche des établissements du sud. La chose n'est guère dérangeante et permet au contraire de développer une seconde hypothèse. On remarquera en effet que tous ces établissements possèdent soit autour de l'An Mil – pour Saint-Bénigne avec Guillaume de Volpiano [990-1031 pour son abbatiat à Saint-Bénigne][434] ; pour Flavigny avec le disciple de Maïeul, Heldric d'Auxerre [986-1009 pour son abbatiat][435] et l'influence du bénédictin, réformateur et faussaire, Gautier d'Autun [† en 1019][436] –, soit au XIIe

432 « Moins d'un siècle plus tard (au Ve siècle donc), ce sont Chalon et Mâcon qui naissent à la vie autonome, ôtant à Autun tout contact direct avec la Saône [...] » dans CHAUME Maurice, *Les origines […], II – Géographie Historique, Vol. 3*, op.cit., p. 819. On doit tout de même noter la présence de l'Arroux à proximité de la cité des Eduens.

433 Maurice Chaume rappelle que dans le plus ancien document en rapport avec le massif, la *Vita Sancti Eptadii* (VIe siècle), il est écrit que le saint, voulant fuir l'épiscopat se réfugia « *ad deserta Morvenni, et ad montanam solitudinem properavit* ». Dans CHAUME Maurice, *Les origines […], II – Géographie Historique, Vol.2*, op.cit., p. 625. Si de telles mentions relèvent d'un topos, on ne peut nier qu'il exprime ici un regard porté sur une zone géographique bien désignée.

434 BULST Neithard, *Untersuchungen zu den Klosterreformen Wilhelms von Dijon (962-1031)*, Bonn, L. Röhrscheid (*Pariser historische Studien* n° 11), 1973. Dans le cas de Saint-Bénigne cependant, ce lien – souvent mis en avant - nous semble tout de même être une hypothèse faible pour expliquer la formidable conservation de documents bénigniens (et pas uniquement dans la chronique). Comme le montre très nettement Neithar Bulst, Guillaume de Dijon est avant tout intégré dans le réseau de relations de l'évêque de Langres, Brun de Roucy [980-1016 pour son épiscopat]. Ainsi, si l'on regarde la carte concernant les réformes et les voyages menés par Guillaume, dressée dans la thèse de l'auteur, on réalise que l'homme s'est avant tout déplacé dans le nord du Royaume des Francs et en Italie. Ainsi, une large part des abbayes bourguignonnes réformées par cet abbé sont des *Eigenkloster* des évêques de Langres (Saint-Pierre de Bèze, Saint-Jean de Réôme, Saint-Michel de Tonnerre ou encore Saint-Pierre de Molosme. Sur cette question cf. ID., « Guillaume de Dijon, le bâtisseur de la rotonde », dans JANNET Monique et SAPIN Christian (dir.), *Guillaume de Volpiano et l'architecture des rotondes*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 1996, p. 19-29 (en particulier sur cette question pages 20-23) et *Untersuschungen […]*, op.cit., p. 53 et seq.). Néanmoins, il nous semble tout de même possible – et malgré cette question de liens entretenus avec d'autres puissants que Cluny – que Guillaume ait en quelque sorte « importé » certaines pratiques de conservation archivistique, les ayant vu à l'oeuvre lorsqu'il était à Cluny. Ainsi pour Maurice Chaume et Georges Chevrier, « l'élévation de Guillaume à l'abbatiat (990), (est le) point de départ de l'expansion bénignienne au XIe siècle », dans les *Chartes et documents*, op.cit, p. III. .Sur ce thème, cf. notre note *infra* sur cette question.

435 Constance Brittain Bouchard estime que le cartulaire de Flavigny a été mis par écrit autour de 1019, soit peu de temps après l'abbatiat et toujours sous l'influence clunisienne d'Heldric : « The latest document in the cartulary is from 1113, so it certainly took its final shape by the 1120s, but the cartulary may originally have been composed in at least some form close to a century earlier, since almost all the documents in it date from before 1020. If the cartulary was indeed put together around 1019, it would be the first cartulary known to have been composed in Burgundy. » dans BOUCHARD Constance Brittain, *The Cartulary of Flavigny […]*, op.cit., p. 5. Rappelons que selon Dominique Iogna-Prat, le cartulaire A de l'abbaye de Cluny a été mis par écrit aux alentours du milieu du XIe siècle (dans IOGNA-PRAT Dominique, « La confession des cartulaires et l'historiographie à Cluny (XIe-XIIe siècles) », op.cit., p. 39).

436 « Vers 990, la réforme entreprise par l'évêque Gautier d'Autun (à Flavigny) et l'accession d'un moine de Cluny, *Heldricus*, à l'abbatiat, ont probablement fait triompher, dans les relations entre l'abbaye et l'évêque, la thèse clunisienne de l'indépendance monastique. […]C'est en tout cas ce qui semble s'être produit à Saint-Germain, où la réforme entreprise par l'abbé Maïeul, et l'accession de *Heldricus* à l'abbatiat, ont fait disparaître le *dominium* ducal sur l'abbaye. » dans SASSIER Yves, « Quelques remarques sur les diplômes d'immunité octroyés par les Carolingiens à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre », *BEC*, vol. 139, 1981, p. 37-54, ici p. 48. Sur ce personnage du millénaire bourguignon, voir aussi : BRUAND Olivier, « L'évêque Gautier d'Autun, un prélat faussaire ? », dans GUILLEMAIN Hervé ; TISON Stéphane ; VIVIER Nadine et RÉMOND René (dir.), *La foi dans le siècle : mélanges offerts à Brigitte Waché*, Rennes, PUR, 2009, p. 121-133. Voir enfin, CHEVRIER Georges et CHAUME

siècle – pour Vézelay dont l'abbé, à l'époque où les moines mettent le cartulaire par écrit, n'est autre que le frère de Pierre le Vénérable : Pons de Montboissier [1138-1161 pour son abbatiat][437] –, que tous ces établissements donc possèdent des liens de proximité étroits avec l'abbaye de Cluny[438]. Si on accepte l'hypothèse - forte à notre sens - selon laquelle ces documents sont les traces d'une croissance dans les régions qui voient leur nombre croître, on se prend à réfléchir sur l'impact du modèle social proposé par les clunisiens – modèle de l'indépendance, donc du renforcement monastique – sur la dynamique globale du système féodal. Ainsi, dans son compte rendu à propos de l'édition du *Cartulaire de Flavigny* par Constance Bouchard, Robert Fossier faisait remarquer d'étonnantes similitudes entre les structures féodales décrites au sein du cartulaire de Flavigny et celles que rapportent les textes du Mâconnais[439]. 4. Le XIe siècle finissant et le début du XIIe siècle apparaissent, en première approximation, comme des moments clés pour saisir l'évolution de la diplomatique bourguignonne. C'est à cette époque que se déploie la double chronologie que nous avons évoquée ci-dessus. Comment l'expliquer ? Ici, et surtout à notre stade, nous sommes réduits à de simples hypothèses. Néanmoins, une telle rupture avait déjà été repérée par Marc Bloch, qui en faisait le moment clé du passage du « premier âge féodal » au « second âge féodal »[440] ; c'est aussi à cette période que Michael Clanchy repère un glissement progressif d'une « écriture sacrée » vers des pratiques de l'écrit à vocation pragmatique tel qu'en connaît en grand nombre le bas Moyen-Âge[441]. Pour Alain Rauwel il s'agit d'une période d'intenses transformations théologiques[442]. François Bange

Maurice, *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon […]*, vol. 1, op.cit., p. 276 : les auteurs pensent que lui-même était un proche de Guillaume de Volpiano et parlent d'« indice des relations intimes qui l'unissaient à l'abbé Guillaume ». Gautier d'Autun, parrain d'Halinard – abbé de Saint-Bénigne [1031-1052] -, est aussi inscrit à l'obituaire de Saint-Bénigne de Dijon (même référence).

437 Sur ce personnage, voir BOUCHARD Constance Brittain, *Sword, Miter and Cloister*, op.cit., p. 431 ; MÉHU Didier, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny X-XVe siècle*, op.cit., p. 351 : ce dernier auteur n'hésite pas à qualifier – et nous souscrivons à cette thèse – la chronique de Vézelay de « clunisienne » (p. 351) ; Sur son rôle et sur le rôle des conflits (avec le commune de Vézelay, les comtes de Nevers, les évêques d'Autun et même Cluny) ,dans la confection du cartulaire, voir SASSIER Yves, *Structures du pouvoir, royauté et « res publica » : France, IXe-XIIe siècle*, Mont-Saint-Aigna, Publications de l'Université de Rouen, 2004, p. 83-87 (partie sur « L'expansion clunisienne en Nivernais et Auxerrois »).

438 Isabelle Rosé fait quant à elle remarquer une certaine proximité dans la typologie des premiers cartulaires bourguignons : « Le trait le plus frappant des premiers cartulaires bourguignons réside, en définitive, dans l'entremêlement des perspectives gestionnaires et mémorielles [...] » dans ROSE Isabelle, « Panorama de l'écrit diplomatique en Bourgogne : autour des cartulaires (XIe-XVIIIe siècles) », *op.cit.*

439 « Ce sont les actes du début du XIe siècle qui semblent les plus intéressants ; on y note, en effet, une forte proportion d'hommes asservis, la persistance de nombreux alleux, une assez vive circulation monétaire, et l'emploi, me semble-t-il précoce, de mentions comme nobilis, miles, nobilis vassalus. L'évolution de la société vers des structures seigneuriales et féodales à la fois apparaît donc très proche de celle du Mâconnais voisin. » dans FOSSIER Robert, « Constance Brittain Bouchard. The Cartulary of Flavigny, 717-1113. Cambridge (Mass.), 1991. In-8°, IX-164 pages, ill. », BEC, vol. 151, n° 2, 1993, p. 393-397, ici p. 397.

440 BLOCH Marc, *La société féodale*, op.cit., p. 97-114. Cf. supra note 217.

441 CLANCHY Michael, *From memory to written record*, op.cit., p. 333.

442 « Si l'on tient à discerner une révolution au XIe siècle, on ne risquera pas de se tromper en la plaçant là, en théologie, avec et après Bérenger de Tours. » dans RAUWEL Alain, « Les hiérarchies internes à l'ordre sacerdotal et la question de la sacramentalité de l'épiscopat dans l'Église romaine de Saint Augustin à Pierre Lombard », dans LE JEAN Régine et IOGNA-PRAT Dominique (dir), *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval : 400-1100*, Brepols, Turnhout, 2009, p. 105-115.

remarque en outre qu'« il se produit une mutation des structures territoriales, marquée par la disparition de l'*ager* : dans la troisième décennie du XIe siècle, ce dernier commence à devenir plus rare dans les actes des recueils de Cluny ; ce déclin se produit peu après 1050 dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* et l'*ager* disparaît totalement de nos sources avant la fin du XIe siècle »[443]. Enfin, Pierre Bonnassie note que le XIe siècle connaît une « fièvre de création lexicale »[444]. Néanmoins, malgré l'existence de nos trois hypothèses de travail, on doit admettre que les causes de la présence de ce « point d'équivalence » - pour reprendre des termes inhérents au vocabulaire de la chimie - , ainsi que l'existence d'un gradient sud / nord, intimement lié à la chronologie du flot des donations[445], peuvent être multiples : un essor démographique associé à une chronologie plurielle ? Un essor économique différencié ? Des transformations climatiques ? Des invasions ayant frappé plus durement le nord de la Bourgogne que le Sud[446] ? L'influence géographiquement variable puis la dissolution plus ou moins rapide des structures – inertie de la tradition comprise - sur lesquelles se fondait le pouvoir carolingien[447] ? Une tradition de l'écrit plus forte dans les pays dits de droit romain[448] ? Toujours est-il que ces ruptures apparaissent d'une manière nette dans la répartition des C.BM.A., entre Bourgogne du sud et Bourgogne du nord, et qu'il faudra désormais en tenir compte sous peine de commettre de lourdes erreurs d'interprétation. Alors pourquoi un tel clivage ? Seul une réflexion sur des données extérieures à la base des *C.B.M.A.* nous permettait de proposer un début de réponse à toute ces questions importantes.

c. *Positionnement de la Bourgogne au sein du système : hypothèses*

Depuis 2001, la communauté des médiévistes possède en effet un outil intéressant, quoi que pour le moment massivement sous utilisé : l'*Inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*[449]. Tandis qu'une version de la base ouverte au public ne devrait plus

443 BANGE François, « L'ager et la villa [...] », *op.cit.*, p. 531.

444 BONNASSIE Pierre, *Les sociétés de l'an mil. Un monde entre deux âges*, De Boeck, Bruxelles, 2001, p. 397. Le titre du livre parle de lui-même et souligne ostensiblement l'existence de deux moments distincts.

445 BANGE François, « L'ager et la villa [...] », *op.cit.*, p. 562.

446 Ces deux dernières hypothèses nous semblent cependant les plus faibles. Notons en outre, qu'il y a de fortes chances pour que ces évolutions reposent sur une série de facteurs combinés.

447 Selon Georges Duby, « en Mâconnais, la structure politique est encore vers 980 entièrement déterminée par la tradition carolingienne. […] Cependant, depuis plus d'un siècle, l'État franc est en décadence et l'organisation des pouvoirs de commandement s'est sensiblement modifiée. » dans DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles dans la région mâconnaise*, op.cit., p. 108.

448 On notera néanmoins qu'André Déléage considérait cette dernière hypothèse comme extrêmement ténue : « On pense d'abord à l'opposition de la Latinité et de la Germanie. Mais il ne peut s'agir de cela, puisque cette dualité est en place bien avant la conquête romaine et les infiltrations germaniques. » dans DELEAGE André, *La vie rurale en Bourgogne […]*, op. cit., p. 695.

449 TOCK Benoît-Michel (dir) ; COURTOIS Michèle ; DEMONTY Philippe et GASSE-GRANDJEAN Marie-José (réalisé par), *La diplomatique française du Haut Moyen Age : inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France, T1 : Introduction générale, album diplomatique, table chronologique, table des auteurs. T2 :*

tarder, l'équipe de l'Artem a donc d'ores et déjà publié de précieuses tables qui énumèrent l'ensemble des chartes conservées en originales, par type de document, par région et par siècle[450]. Ce matériau est certainement remarquable puisqu'il est le résultat d'une vaste enquête menée par des médiévistes de renoms – et en premier lieu Michel Parisse - dans l'ensemble des fonds d'archives français et ceci depuis 1966. Cependant – et malgré l'intérêt unique d'un tel inventaire -, la chose reste extrêmement délicate à manier, les originaux étant soumis – par leur nature même de document unique – à une destruction extrêmement sélective, fortement corrélée dans le temps à la géographie (même si l'argument des destructions est majoritairement utilisé comme une preuve *in abstentia*, extrêmement pratique afin de ne pas avoir à expliquer des disparités inter-régionales frappantes ; à l'inverse, on pense au cas – bien réel – de la Franche-Comté, largement ravagée à plusieurs reprise par les conflits religieux) et au type de document[451]. Pour s'en convaincre, il nous suffit d'observer les tableaux suivants :

	Diplômes		Bulles		Autre	
	Authentiques	Faux / Dout.	Authentiques	Faus. /Dout.	Notices	Chartes
VIIe	29	2	0	2		
VIIIe	49	9	1	5	3	27
IXe	252	36	4	3	9	68
X^e	93	12	5	3	26	526
XIe	124	22	68	22	754	1257
[1101 – …]	75	3	64	7	329	613

Tab. 7 : Répartition des documents dans la base des originaux l'Artem, par type et par siècle.

Table des destinataires, table des genres diplomatiques, table des états de la tradition manuscrite, table des sceaux, table des chirographes, table des cotes d'archives ou de bibliothèques, col. Artem n° 4, Turnhout, Brepols, 2001. En particulier l'article de TOCK Benoît-Michel, « La diplomatique française du Haut Moyen Âge vue à travers les originaux », dans TOCK Benoît-Michel (dir.) ; COURTOIS Michèle Courtois ; GASSE-GRANDJEAN Marie-José et DEMONTY Philippe, *La diplomatique française du Haut Moyen Age : inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France, […]*, Turnhout, Brepols, 2001, p. 1-37. Gérard Moyse, loue de même l'« impressionnant arsenal de tables », même s'il émet quelques doutes quant à l'exhaustivité du projet : « Sans doute la documentation archivistique du haut Moyen Âge disponible à l'intérieur des actuelle limites de la France embrasse-t-elle un nombre d'actes beaucoup plus élevé que les presque 5000 « chartes originales » engrangées à ce jour dans la base de données patiemment constituée depuis 1966 à Nancy [...] » dans MOYSE Gérard, « *La diplomatique française du haut Moyen Age, inventaire des chartes originales antérieures à 1121 conservées en France* sous la dir. de Benoît-Michel, par Michèle Coortois et Marie-José Gasse-Grandjean avec la collaboration de Philippe Demonty. Turnhout, Brepols, 2001 », *BEC*, vol. 160, n° 2, 2002, p. 709-711, ici p. 709.

450 Comme nous le verrons par la suite, nous pensons qu'une précision au demi-siècle eût été extrêmement profitable. Sur l'élaboration de cette base et les premiers résultats, voir : GASSE-GRANDJEAN Marie-José, « La Base de données des Chartes Originales de l'ARTEM sous Idealist », Le médiéviste et l'ordinateur, n° 42, « Méthodologie informatisée » [En ligne : http://lemo.irht.cnrs.fr/42/mo42_03.htm] ; PARISSE Michel, « A propos du traitement automatique des chartes : chronologie du vocabulaire et repérage des actes suspects », *op.cit.* ; TOCK Benoît-Michel, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », *op.cit.* ; ID., « L'acte privé en France, VIIe - première moitié du Xe siècle », *op.cit.*

451 « Déformés par leur soumission aux aléas de la transmission des textes diplomatiques, les nombres ne peuvent prétendre donner une image fidèle de la réalité, aujourd'hui disparue, de la diplomatique médiévale. Et on pourrait faire remarquer que Mabillon comme Sickel, Bresslau comme Giry, s'en sont toujours passés. » ID., p. 1.

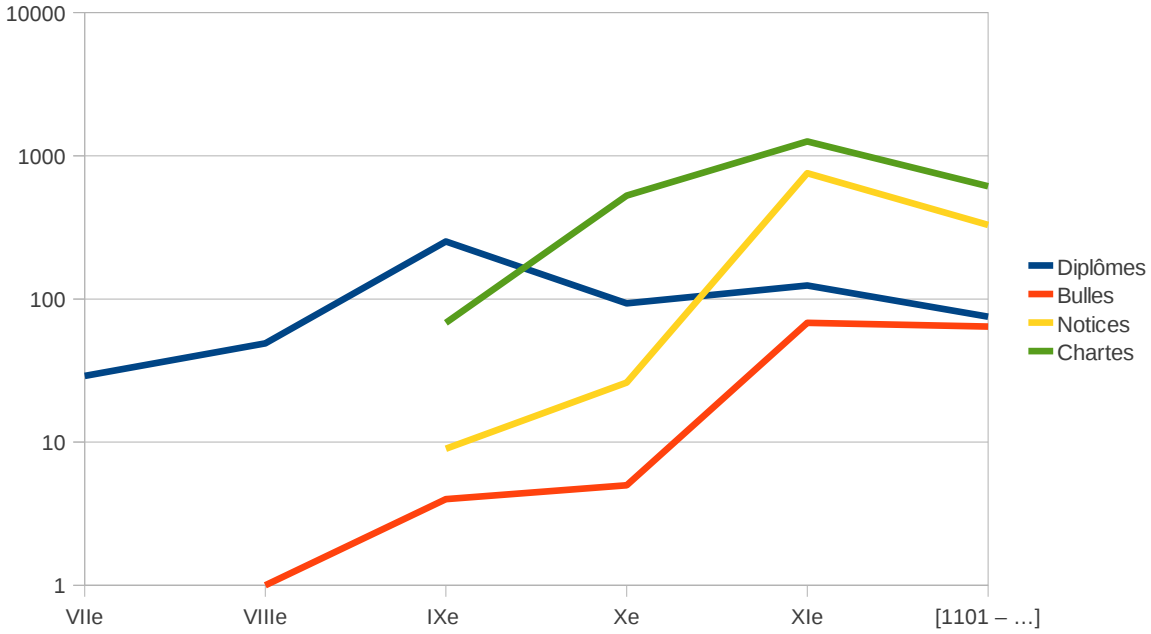

Fig. 11 : Répartition des documents considérés comme authentiques par les auteurs de la base des originaux de l'Artem, par type et par siècle. Échelle logarithmique en ordonnées.

Une première constatation semble s'imposer d'elle-même : les diplômes ont été favorisés par une conservation sélective et restent proportionnellement en nombre important pour les VIIIe, IXe et Xe siècles, tandis que les bulles et les autres types de documents arrivent plus progressivement au tournant du Xe et surtout au XIe siècle[452]. Cette importante disparité nous force à une prudente réserve : un chercheur effectuant une recherche d'ordre sémantique ou linguistique avec des outils statistiques sur cette base devra nécessairement se limiter à des enquêtes par type de documents, sous peine d'être trompé par un puissant effet de *corpus*. Bien entendu, l'effet existe aussi dans des bases documentaires accueillant des cartulaires, telles que les *C.B.M.A.*, mais il est probablement moindre et reflète un état certainement plus proche de ce qu'était la « réalité des chartriers monastiques »[453]. Nous pensons qu'il est cependant intéressant d'observer et d'analyser les chiffres obtenus grâce aux dépouillements de l'équipe de Nancy pour chaque région :

452 Ici aussi la rupture semble s'opérer dans la seconde moitié du XIe siècle, comme le fait remarquer à juste titre Benoît-Michel Tock : « Pour le XIe siècle, on passe ainsi de 96 actes pour la décennie 1001-1010 à 334 pour la décennie 1081-1090. » (ID, p. 2) et plus loin : « Il faut tout de même remarquer qu'il y a, autour de l'an mil (et cet « autour » cache une bonne centaine d'années), d'importants changements dans la production de sources diplomatiques. Ces changements sont importants parce qu'ils constituent une rupture avec une diplomatique qui n'avait plus connu de rupture semblable depuis l'époque mérovingienne. Ces changements ne peuvent intervenir seuls, indépendamment de toute influence extérieure. Ils doivent nécessairement se produire parce que des changements dans la société rendent obsolètes les vieilles méthodes et traditions de la diplomatique. » (ID., p. 11).

453 On pense ici au cas de Cluny, pour lequel il a été conservé un nombre important d'actes dits privés dès le Xe siècle.

ORIGINAUX	VI-VIIe	VIIIe	IXe	X^{e}	XIe	1100-1121	TOTAL
Alsace	1	7	15	11	17	7	**58**
Aquitaine	0	0	0	2	5	2	**9**
Auvergne	0	0	1	14	64	15	**94**
Bourgogne	0	1	37	183	182	109	**512**
Bretagne	0	0	0	0	4	10	**14**
Centre	1	0	7	72	693	274	**1047**
Champagne-Ard.	0	1	27	20	49	70	**167**
Franche-Comté	0	0	2	4	25	17	**48**
Ile-de-France	33	51	100	19	64	78	**345**
Languedoc	0	2	32	36	106	49	**225**
Limousin	0	0	10	11	42	10	**73**
Lorraine	0	1	14	21	44	19	**99**
Midi-Pyrénées	0	0	7	26	61	45	**139**
Nord-Pas-de-Calais	1	0	5	8	68	74	**156**
Normandie	0	0	6	2	118	38	**164**
Pays de la Loire	0	0	10	7	175	98	**290**
Picardie	1	0	11	3	25	62	**102**
Poitou-Charentes	0	4	17	109	155	76	**361**
PACA	0	0	8	41	380	57	**486**
Rhône-Alpes	0	0	7	30	18	10	**65**
Autres	3	4	17	42	55	49	**170**
TOTAL	**40**	**71**	**333**	**661**	**2350**	**1169**	**4624**

Tab. 8 : Reproduction du tableau donné par l'inventaire de l'Artem pour les originaux conservés en France, antérieurs à 1121, par région et par siècle[454].

Avant une fouille des données plus approfondie, nous pouvons en effet tirer de ces tableaux quelques observations évidentes. 1. Comme le fait remarquer Benoît-Michel Tock, sur les quatre siècles entièrement comptabilisés (VIIIe-XIe), le nombre de documents n'a cessé de croître, et ceci même au Xe siècle[455]. On note cependant qu'au XIe siècle le mouvement semble s'accélérer sensiblement et ceci dans quasiment toutes les régions. 2. *(cf. tableau suivant)* Plusieurs cas remarquables sont immédiatement perceptibles, en particulier l'Alsace et de l'Île-de-France, qui possèdent respectivement plus de 48% et plus de 56% de leurs documents ici comptabilisés antérieurs au Xe siècle : c'est un truisme, mais rappelons que ces cas découlent bien entendu de la présence exceptionnelle d'établissement tels que l'abbaye de Saint-Denis[456]. 3. À l'état brut, le tableau ne présente guère de lisibilité en ce qui concerne un éventuel phénomène de répartition lié aux régions et à la chronologie. Il était donc nécessaire de réaliser à nouveau des analyses factorielles afin de voir s'il existait des zones dont on pouvait rapprocher la production

454 Seul les actes considérés comme authentiques par l'équipe du projet ont été ici pris en compte. Tableau dans TOCK Benoît-Michel, « La diplomatique française du Haut Moyen Âge vue à travers les originaux », *op.cit.*, p. 3.

455 ID., p. 2.

456 ID., p. 24. Parmi les producteurs les plus importants, l'auteur dénombre : 836 actes pour Marmoutier ; 330 pour Saint-Victor de Marseille ; 318 pour Cluny ; 200 pour Saint-Denis ; 162 pour Saint-Florent-lès-Saumur ; 160 pour Nouaillé.

documentaire. Pour ce faire, nous avons ici retenu deux méthodes : une analyse factorielle, réalisée à la fois sur les données pour les IXe-XIIe siècles puis dans un second temps sur les Xe-XIIe siècles, ainsi qu'une étude sur le tableau des écarts à l'indépendance.

ORIGINAUX	VI-IXe	XI-XIIe	Somme	Inde VI-Xe	Inde XI-XIIe	EAI	(EAI/SOMME)
Alsace	23	24	47	5,27	41,73	**17,73**	**37,73**
Aquitaine	0	7	7	0,78	6,22	-0,78	-11,2
Auvergne	1	79	80	8,96	71,04	-7,96	-9,95
Bourgogne	38	291	329	36,86	292,14	1,14	0,35
Bretagne	0	14	14	1,57	12,43	-1,57	-11,2
Centre	8	967	975	109,24	865,76	-101,24	-10,38
Champagne-Ard.	28	119	147	16,47	130,53	11,53	7,84
Franche-Comté	2	42	44	4,93	39,07	-2,93	-6,66
Ile-de-France	184	142	326	36,52	289,48	**147,48**	**45,24**
Languedoc	34	155	189	21,17	167,83	12,83	6,79
Limousin	10	52	62	6,95	55,05	3,05	4,93
Lorraine	15	63	78	8,74	69,26	6,26	8,03
Midi-Pyrénées	7	106	113	12,66	100,34	-5,66	-5,01
Nord-Pas-de-.	6	142	148	16,58	131,42	-10,58	-7,15
Normandie	6	156	162	18,15	143,85	-12,15	-7,5
Pays de la Loire	10	273	283	31,71	251,29	-21,71	-7,67
Picardie	12	87	99	11,09	87,91	0,91	0,92
Poitou-Charentes	21	231	252	28,23	223,77	-7,23	-2,87
PACA	8	437	445	49,86	395,14	-41,86	-9,41
Rhône-Alpes	7	28	35	3,92	31,08	3,08	8,8
Autres	24	104	128	14,34	113,66	9,66	7,55
TOTAL	444	3519	3963	444	3519	0	0

Tab. 9 : Mise en avant de la particularité de l'Alsace et de l'Île de France[457] (point 2).

457 La 4ème colonne est l'hypothèse à l'indépendance pour la 2ème colonne ; la 5ème est l'hypothèse à l'indépendance pour la 3ème ; EAI = Écart à l'indépendance. Il n'est calculé qu'une fois car il n'y a que deux séries de données ; (EAI/SOMME) = Indicateur qui ramène l'écart à l'indépendance à la somme, afin de quantifier très approximativement l'importance de cet écart.

ORIGINAUX	VI-VIIe	VIIIe	IXe	Xe	Xie	[1100-1121]
Alsace	0,52	6,13	10,89	2,94	-12,89	-7,58
Aquitaine	-0,07	-0,14	-0,64	0,75	0,36	-0,26
Auvergne	-0,78	-1,41	-5,67	0,94	15,56	-8,64
Bourgogne	-4,25	-6,7	0,67	111,84	-81,82	-19,75
Bretagne	-0,12	-0,21	-0,99	-1,95	-3,21	6,48
Centre	-7,7	-15,75	-67,28	-73,51	153,52	10,72
Champagne / Ard.	-1,39	-1,51	15,15	-3,21	-37,05	28,01
Franche-Comté	-0,4	-0,72	-1,41	-2,67	0,27	4,93
Ile-de-France	30,13	45,81	75,52	-28,95	-113,77	-8,75
Languedoc	-1,87	-1,38	16,04	4,73	-9,94	-7,58
Limousin	-0,61	-1,1	4,82	0,85	4,39	-8,36
Lorraine	-0,82	-0,49	6,98	7,24	-7,01	-5,89
Midi / Pyrénées	-1,15	-2,09	-2,86	6,68	-10,62	10,05
Nord / Pas-de-Calais	-0,3	-2,35	-6,07	-13,68	-12,38	34,77
Normandie	-1,36	-2,47	-5,64	-20,79	33,5	-3,24
Pays de la Loire	-2,41	-4,36	-10,57	-33,3	25,57	25,08
Picardie	0,15	-1,53	3,76	-11,18	-27,56	36,35
Poitou / Charentes	-3	-1,43	-8,61	58,83	-31,01	-14,78
PACA	-4,04	-7,31	-26,48	-26,54	129,58	-65,21
Rhône / Alpes	-0,54	-0,98	2,39	20,97	-15,49	-6,34

Tab. 10 : Tableau des écarts à l'indépendance.

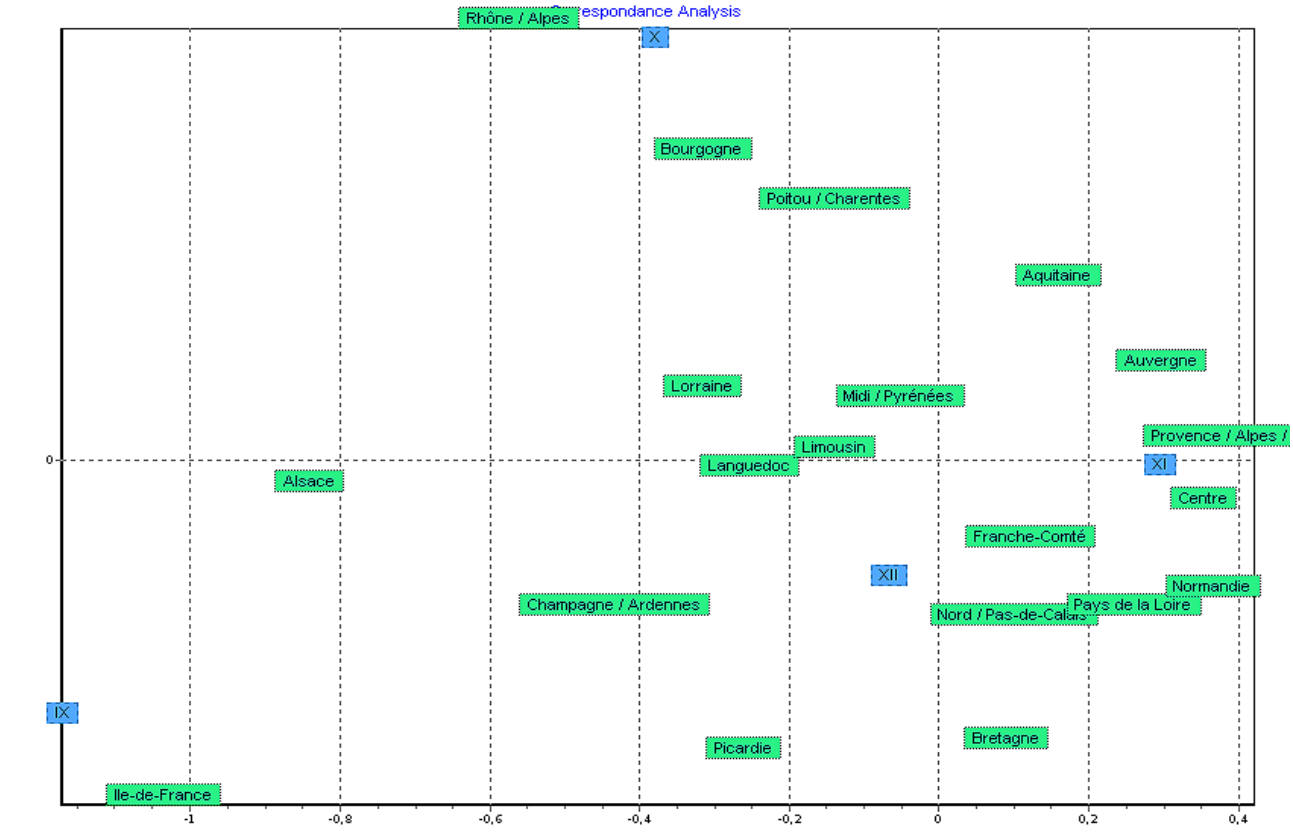
Rhône / Alpes
X
Bourgogne
Poitou / Charentes
Aquitaine
Auvergne
Lorraine
Midi / Pyrénées
Provence / Alpes /
Limousin
Languedoc
XI
Alsace
Centre
Franche-Comté
XII
Normandie
Champagne / Ardennes
Pays de la Loire
Nord / Pas-de-Calais
IX
Bretagne
Picardie
Ile-de-France
0
-1
-0,8
-0,6
-0,4
-0,2
0
0,2
0,4

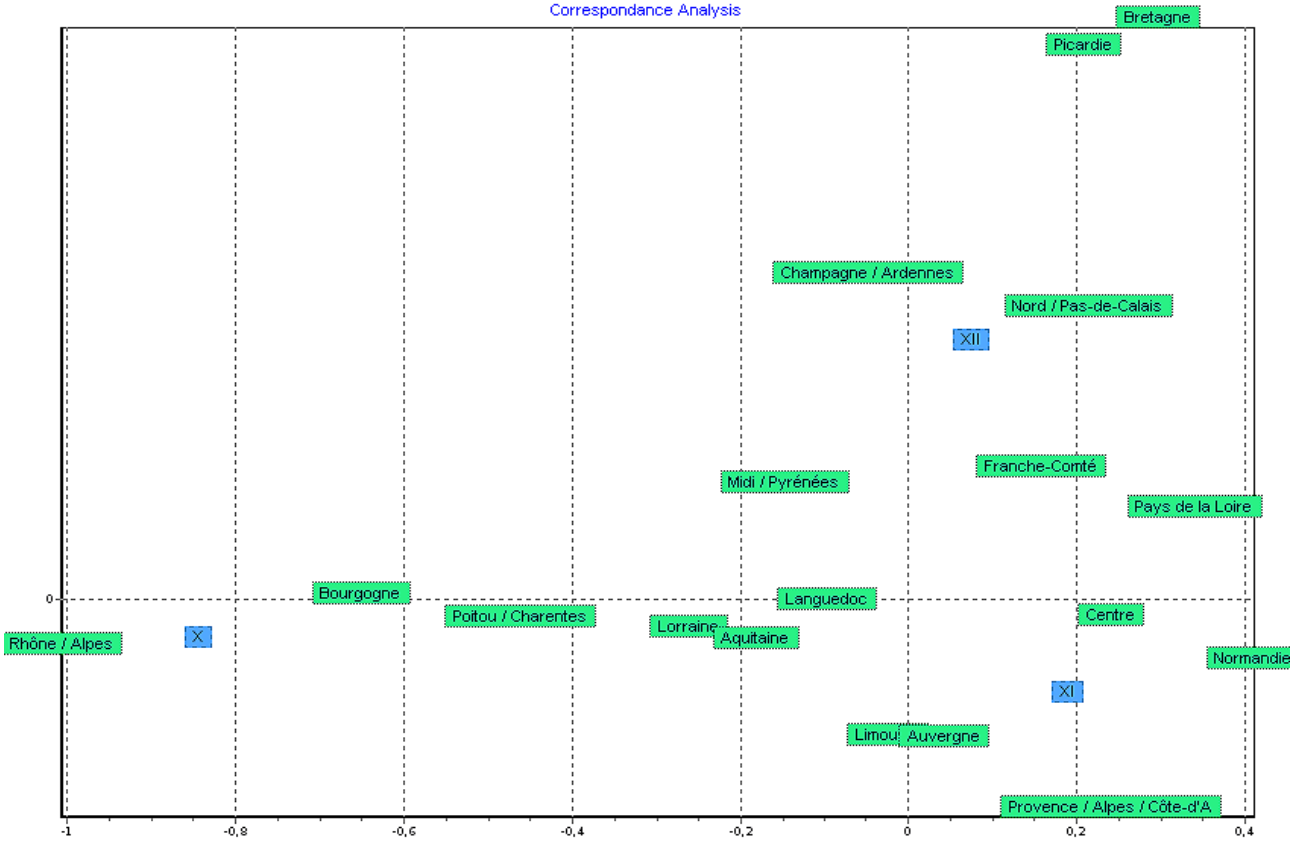
Correspondance Analysis
Bretagne
Picardie
Champagne / Ardennes
Nord / Pas-de-Calais
XII
Franche-Comté
Midi / Pyrénées
Pays de la Loire
Bourgogne
Languedoc
Poitou / Charentes
Centre
Lorraine
Aquitaine
Rhône / Alpes
X
Normandie
XI
Auvergne
Provence / Alpes / Côte-d'A
0
-1
-0,8
-0,6
-0,4
-0,2
0
0,2
0,4

Fig. 12 : Analyse factorielle des actes conservés en originaux par région, d'après les chiffres donnés par l'Artem. IXe-XIIe siècle. Plan factoriel 1-2[458].

Fig. 13 : Analyse factorielle des actes conservés en originaux par région, d'après les chiffres donnés par l'Artem. Xe-XIIe siècle. Plan factoriel 1-2[459].

ORIGINAUX	VI-VIIIe	IX-Xe	XIe	XIIe
Alsace	2	2	0	0
Aquitaine	0	1	1	0
Auvergne	0	1	1	0
Bourgogne	0	2	0	0
Bretagne	0	0	0	1
Centre	0	0	1	1
Champagne / Ardennes	0	1	0	1
Franche-Comté	0	0	1	1
Ile-de-France	2	1	0	0
Languedoc	0	2	0	0
Limousin	0	2	1	0
Lorraine	0	2	0	0
Midi / Pyrénées	0	1	0	0
Nord / Pas-de-Calais	0	0	0	1
Normandie	0	0	1	0
Pays de la Loire	0	0	1	1
Picardie	1	1	0	1
Poitou / Charentes	0	1	0	0
Provence / Alpes / Côte-d'A	0	0	1	0
Rhône / Alpes	0	2	0	0

Profils	Couleur associée	VI-VIIIe	IX-Xe	XIe	XIIe
1	Profil 1	4	3	0	0
2	Profil 2	0	9	0	0
3	Profil 3	0	5	3	0
4	Profil 4	0	0	2	0
5	Profil 5	1	2	3	7

Tab. 11 a et b : Tableaux traités à partir des écarts à l'indépendance (**a**). Si l'écart était positif on a attribué 1 à la case, s'il était négatif 0. Les quatre premières catégories ont été regroupées en deux. On distingue 4 types de répartition (**b**)[460].

Que déduire des précédents tableaux et graphiques sur la place de la Bourgogne au sein du système ? 1. Tout d'abord, elle fait partie de ce que nous avons appelé par convention le second profil (Tab. 11 a), profil qui correspond à un nombre important de documents produits et conservés

458 L'axe 1-2 résume ici 85,63% des informations.

459 L'axe 1-2 résume 100% des informations.

460 Le type 1 comporte en excès des documents pour les VIe-IXe siècles. Le second profil comporte en excès uniquement des documents pour les IXe-Xe siècles. Le suivant, pour les XIe-XIe siècles. Le quatrième uniquement pour le XIe siècle. Enfin le cinquième type et dernier comporte majoritairement en excès des documents pour le XIIe siècle (dans les limites de l'inventaire, donc jusqu'en 1121).

en originaux pour les IXe et Xe siècles (pour la Bourgogne en fait essentiellement Xe siècle). Bien entendu, la chose concerne avant tout la Bourgogne du sud, puisqu'il s'agit principalement – mais pas seulement - du fonds clunisien[461]. 2. Cette typologie bourguignonne semble partagée par plusieurs autres régions, dont nous pouvons remarquer la proximité avec la Bourgogne sur l'analyse factorielle (une proximité qui se retrouve par ailleurs sur notre analyse sur les écarts à l'indépendance) : la région Rhône-Alpes et la région Poitou-Charentes. D'une manière plus large, sur la figure 13, l'axe 2 correspond tout simplement à une opposition nord / sud. Nous pouvons donc aussi étendre cette typologie à d'autres *corpus* qui possèdent un nombre important d'actes pour les IXe-XIe siècles et qui se regroupent au-dessous du second axe : Languedoc, Aquitaine, Auvergne, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Midi-Pyrénées, Lorraine, Limousin. On pourra alors remarquer que – en dehors de la Lorraine – cet ensemble couvre quasiment la totalité du sud du royaume des Francs et que dans ce vaste espace, la Bourgogne – celle de Cluny et celle du Mâconnais en général – fait partie des régions « pionnières » dans le domaine de l'essor documentaire. 3. Cependant, il est important de noter que cet ensemble est loin d'être homogène : l'analyse factorielle (fig. 12) possède en effet une forme caractéristique de parabole, forme qui correspond à ce que les statisticiens appellent l'« effet Guttman » - du nom du sociologue, Louis Guttman [1916-1987] qui l'a mis en lumière -. Ce phénomène « signale simplement […] une forte liaison entre les diverses questions de l'enquête, qui est également repérée par la force des premières valeurs propres »[462]. Autrement dit, il est difficile de classer en une typologie nette certains *corpus* – ceux qui forment le « fonds de la Parabole » – tels que le Centre, la Normandie ou encore la région Midi-Pyrénées, car ils sont liés à plusieurs ensembles, plusieurs « questions » diraient les sociologues[463]. 4. On se doit aussi d'évoquer une autre hypothèse, même si – parce qu'elle se base sur une preuve *in absentia* – celle-ci reste plutôt faible : en dehors de la Franche-Comté, qui fut soumise (nous l'avons déjà évoqué) à plusieurs campagnes de destructions intenses, on remarque que l'Est semble former un autre ensemble ancien qui s'ajoute à celui du sud. En effet, le sud de la Bourgogne, contigüe avec la Franche-Comté, pourrait bien aussi former un point de contact avec un autre ensemble, autrefois composé par la Franche-Comté, l'Alsace et la Lorraine qui possèdent toutes un nombre important de documents anciens (dont une part non négligeable est constituée par des documents impériaux). On sait en outre le lien fort qu'il existait entre les monuments romans des abbayes du Jura et ceux du

461 On trouve par exemple l'Artem n° 1678, 2508 et 2567 (la liste n'est pas exhaustive) pour Saint-Vincent de Mâcon, des actes par les évêques d'Autun – Artem n° 4766, 5007, 1686 et 796 ; respectivement d'Adalgaire, d'Agano, de Gautier [, Geoffroi et Walo - ou encore un nombre important d'actes dont le bénéficiaire est Saint-Bénigne.

462 CIBOIS Philippe, *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, op.cit., p. 37-39. L'effet existe tant en AFC qu'en ACP : pour ce dernier cas, voir l'article de FLAMENT Claude et MILLAND Laurent, « Un effet Guttman en ACP », *Mathématiques et sciences humaines*, n° 171, Automne 2005, p. 25-49.

463 La chose est cependant on ne peut plus logique, car les régions contiennent forcément des chartes pour plusieurs périodes.

Mâconnais[464]... 5. D'une manière plus générale cependant, face à un premier profil au développement précoce, s'oppose presque la totalité des régions du nord, qui forment un ensemble plus au moins compact : Bretagne, Picardie, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Nord-Pas-De-Calais, Pays-de-la-Loire. Or, c'est à de nombreuses reprises que Robert Fossier avait souligné le décalage de la plupart des pays du nord sur le plan de la dynamique foncière, en particulier pour la Picardie qu'il connaît si bien : « Pour D. Herlihy étudiant l'Italie et la France du sud cette explosion se produit entre 950 et 1075 […] ; P. Toubert et P. Bonnassie la notait un peu plus tôt, et moi-même en Picardie un peu plus tard »[465]. *De facto*, en colorisant d'un double camaïeux une carte en fonction des résultats procurés par les analyses factorielles[466], on obtient la représentation suivante :

464 Faut-il rappeller que Bernon – d'origine comtoise et premier abbé de Cluny – a aussi été abbé de Baume, refondateur de Saint-Lothain / Silèze et fondateur de Gigny ? Sur ces questions importantes d'influences, voir SAPIN Christian, *Bourgogne romane*, photographies de Jacques Guillard, Dijon, Faton, 2006 ; GUERREAU Alain, « Les édifices « romans » en Saône-et-Loire. Bilan, questions, perspectives », disponible en ligne sur *HALSHS*, 2009. Les deux régions possèdent en particulier la caractéristique de construire jusqu'à très tard des églises « romanes », ainsi que l'écrit Alain Guerreau : « On note au passage que l'extrême longévité des formes romanes est depuis longtemps admise pour les édifices du Jura, il faudra bien y arriver pour la Bourgogne » .

465 FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux. Tome 1 : L'homme et son espace*, op.cit., p. 153.

466 La chose n'est pas aisée, précisement à cause de l'effet Guttman décrit un peu plus haut. Nous nous en sommes donc tenus aux résultats des deux analyses factorielles, afin d'éviter une trop grande indécision pour le choix des couleurs de la Normandie, de la région Midi-Pyrénées et de la région Centre. En outre, les deux cas particuliers – en terme de production documentaire du moins -, c'est-à-dire l'Alsace et l'Île-de-France, ont été laissés en blanc afin de limiter toute confusion possible.

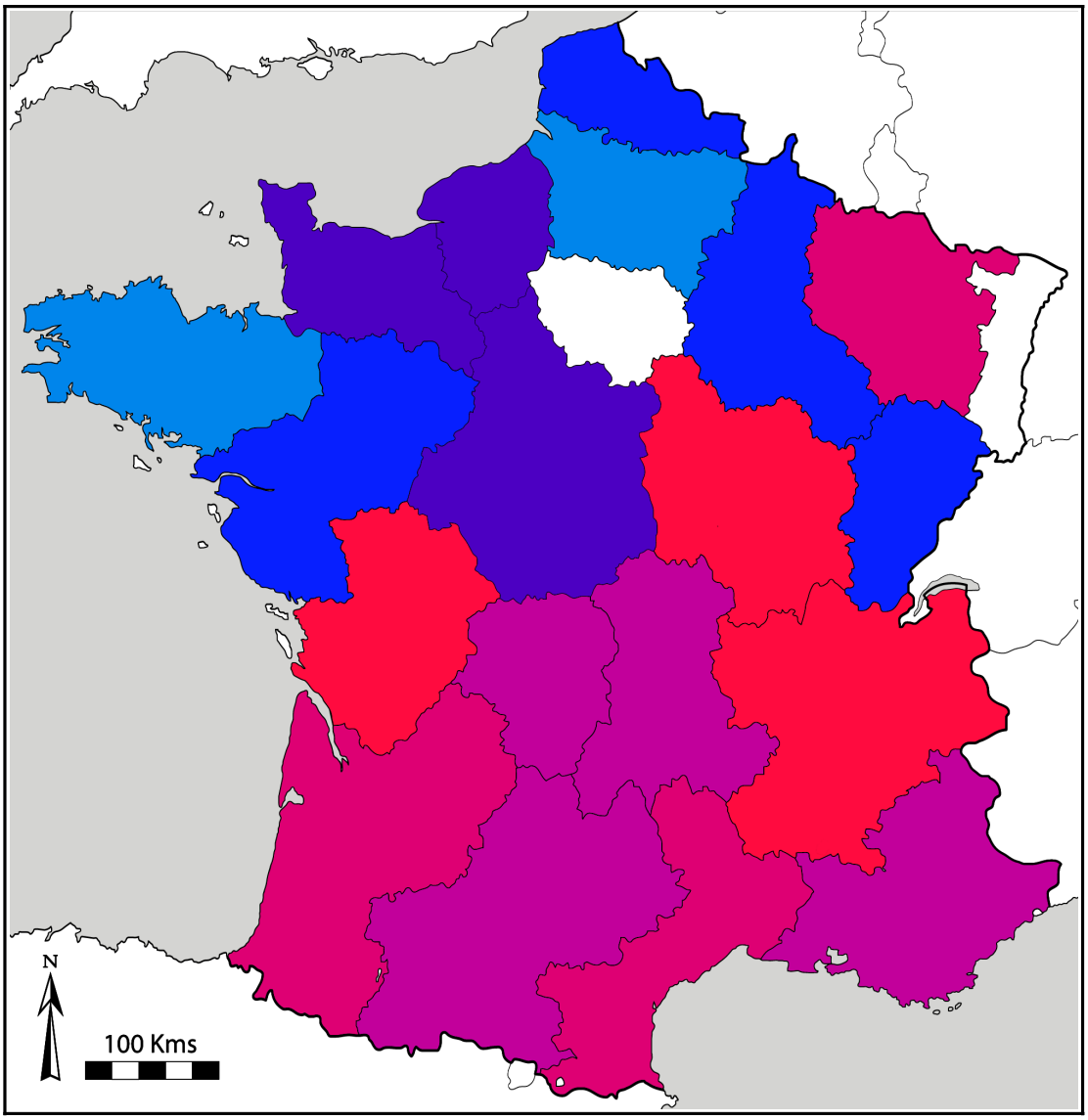

Fig. 14 : Transcription cartographique de la production documentaire IXe-XIIe siècles, réalisée à partir des deux analyses factorielles sur la production documentaire signalée dans l'*Inventaire des originaux conservés antérieurs à 1121*[467].

Il est ainsi séduisant de remarquer que le décalage agraire repéré par cet auteur est plutôt bien corrélé avec celui que nous observons ici concernant la production documentaire. Poursuivons dans ce sens, car sur ce sujet Benoît-Michel Tock nous offre une intéressante réflexion : « C'est surtout dans le Centre et le Sud de la France que se concentrent pour l'essentiel

467 Les phénomènes analysés grâce à des outils statistiques sont rarement cartographiés en histoire médiévale. Voir cependant l'article d'Alain Guerreau : « Analyse factorielle et analyses statistiques classiques : le cas des ordres mendiants dans la France médiévale », *op.cit.*, p. 874-879. Voir aussi la thèse de MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en Bourgogne du nord du XIIIe au XVIe s.*, op.cit. Ici, nous pensons cependant qu'avec une analyse par département, mieux par *pagii*, seule la Bourgogne du sud eût été emplie de rouge : l'articulation entre un large Sud et les régions de l'extrême Est eût été beaucoup plus claire... mais, bien entendu, cela ne reste qu'une hypothèse.

les actes en faveur des particuliers »[468]. La Bourgogne – encore une fois, celle de Cluny, donc celle du Sud – semble avoir été un des fronts pionniers de ces transformations, au croisement d'influences multiples[469], au même titre que le Lyonnais. D'ailleurs, ce dernier auteur – dans un article récent – lorsqu'il examine « Les actes entre particuliers en Bourgogne méridionale », prend en bloc les actes originaux de Cluny, ceux de Saint-Vincent de Mâcon, de Saint-André-le-Bas de Vienne et enfin d'Ainay[470]. Le fait qu'apparaisse dans cette Bourgogne du sud, de manière précoce, un nombre enviable d'actes concernant de petits particuliers est sans doute un indice fort d'un profond remaniement du système, un repli à un niveau plus local qui correspond en même temps à un important essor documentaire... À titre d'exemple, il est intéressant de noter qu'au sein des *C.B.M.A.* ce sont les corpus du nord qui sont plutôt favorisés par les diplômes carolingiens et donc par une dynamique sociale directement dépendante d'un pouvoir lointain, une dynamique fonctionnant à une autre échelle[471]. L'abbaye de Cluny elle, s'était plutôt installée dans une zone aux confins et à distance de plusieurs pouvoirs[472], comme un point à équidistance de plusieurs forces et qui trouvait dans cette situation un ancrage solide pour commencer un certain type de développement, une nouvelle dynamique[473] - la même chose vaut d'ailleurs pour le Poitou ou pour la Catalogne, aux IXe

468 TOCK Benoît-Michel, « La diplomatique française du Haut Moyen Âge vue à travers les originaux », *op.cit.*, p. 29. Autre argument qui pourrait aller dans ce sens : en effet, Marie-José Gasse-Grandjean écrit : « Dans les *C.B.M.A.*, le pourcentage d'actes classés « *quidam* » apparaît nettement supérieur avec 55% des actes, contre 38% pour la base ARTEM » dans GASSE-GRANDJEAN Marie-José, « Enquête réalisée sur 3128 unités documentaires de la base C.B.M.A. (Chartae Burgundiae Medii Aevi). Les actes de quidam ? », Bulletin CEM, « Notices », Journées d'études ESPACHAR - Chambéry, les 1er-2 décembre 2008 [Disponible en ligne : http://cem.revues.org/index11332.html].

469 « Cluny était aussi à la limite de ce qu'on appelle France du Nord et France du Midi, près de la « frontière linguistique », donc en contact tant avec l'Europe méridionale de substrat romain qu'avec l'Europe du nord plus germanisée. Cluny était dans le royaume, mais la Saône, frontière de l'Empire, coule à moins de quinze kilomètres. » dans GUERREAU Alain, *Le féodalisme […]*, op.cit., p. 208. Tout au long de cette étude, le cas très particulier de la Catalogne nous a sans cesse questionné : outre des similitudes dans l'architecture – et nous le verrons plus loin dans l'écriture documentaire – elle présente tout comme la Bourgogne, le Poitou et le Lyonnais une dynamique documentaire très précoce.

470 TOCK Benoît-Michel, « Les actes entre particuliers en Bourgogne méridionale (IXe-XIe siècles) », ERHART Peter ; HEIDECKER Karl et ZELLER Bernhard (éd.), *Die Privaturkunden der Karolingerzeit*, Dietikon – Zürich, Urs Graf Verlag, 2009, p. 121-134 : l'auteur remarque aussi certaines différences avec le reste de l'espace bourguignon : « Plus curieusement, le cartulaire du chapitre cathédral de Saint-Cyr de Nevers conserve un unique acte entre particuliers. On a donc, pour une région assez vaguement définie comme burgundo-rhodanienne, un total de 761 actes passés entre particuliers » (p. 121) ;

471 On notera en outre un phénomène intéressant, révélé par les tableaux donnés par l'*Inventaire* de l'Artem : le déclin du nombre de diplômes émis est parallèle à l'augmentation du nombre de bulles et de documents épiscopaux. Voir les tableaux dans l'*Inventaire*, p. 13, 15 et 17-18.

472 « Cette position centrale ainsi que la relative prospérité locale, peut-être aussi l'éloignement de tout pouvoir féodal fort, firent de cette abbaye la tête d'un immense empire monastique aux dimensions de la Chrétienté [...] » dans ID., p. 208.

473 Benoît Michel-Tock fait remarquer à juste titre que les documents concernant uniquement des particuliers cessent d'être dresser dans « la première moitié du XIe siècle, puisque les trois fonds (Cluny, Saint-André-le-Bas, Ainay) sont unanimes sur ce point. », dans TOCK Benoît-Michel, « Les actes entre particuliers en Bourgogne méridionale (IXe-XIe siècles) », *op.cit.*, p. 122. À notre sens, si ces tractations entre particuliers cessent, c'est que Cluny a réussi à réorganiser profondément la société autour d'elle et que désormais, progressivement, tout va passer par elle. Un second facteur pourrait être le fait que des établissements tels que Cluny, plus que les autres, ont cherché – demandé – à récupérer les traces des transactions anciennes qui avaient déjà eu lieu sur les terres qu'ils acquéraient, ceci afin d'assurer une meilleur stabilité à leur patrimoine. Dans les cas, il s'agit bien d'un projet social. On remarquera enfin

et X^e^ sicèles -. Nous pensons que c'est justement ce que signale cette dynamique documentaire précoce au sud, dynamique qui se marque à la fois dans la structure de la base de l'Artem et dans celle réunie par l'équipe des *C.B.M.A.* En définitive, une telle carte nous permet de mieux saisir ce qui se joue probablement au sein des *C.B.M.A* : un phénomène qui peut se résumer grossièrement de la manière suivante : tandis que le Sud appartient à une dynamique de type A – liée à une organisation sociale émergente de type A -, le nord appartient à une dynamique de type B – liée à une organisation sociale de type B -. Cette typologie, toute grossière et révisable qu'elle soit, nous permet peut-être de mieux comprendre ce qui se joue derrière l'apparente fracture documentaire de notre corpus de base. Elle permet aussi de considérer qu'au-delà du « hasard »[474] ou des aléas de conservation, il existe certainement une logique dans la production documentaire, logique que reflète finalement assez bien – et malgré les-dits aléas - la base des originaux. Toujours est-il que ces ruptures apparaissent d'une manière nette dans la répartition des *C.BM.A.* et qu'il faudra donc en tenir compte sous peine de commettre de lourdes erreurs d'interprétation. Ainsi, après avoir pris les précautions de contextualisation documentaire qui nous semblait nécessaire, nous pouvons maintenant passer à l'étude de notre vocabulaire à proprement parler.

II. « Description élémentaire du champ »

a. *Constitution du champ lexical : l'élément aquatique dans le corpus des C.B.M.A.*

Aussi fastidieux que cela puisse sembler (en particulier pour le lecteur), tout travail sur un champ sémantique débute *de facto* par l'établissement d'une liste de mots[475]. Cette étape, si elle peut sembler banale et rapide, nécessite néanmoins une réflexion sur la manière dont on sélectionne

que la chronologie avancée par l'auteur correspond plutôt bien à celle analysée pour la rupture Nord / Sud dans la production documentaire en général. Bien entendu, tout cela est – si on accepte l'hypothèse selon laquelle la production documentaire est le signe d'une dynamique sociale - étroitement lié à la question des liens entre les hommes et à celle du rapport à la terre (défrichement / mise en culture) : « le défrichement de terres devenait avantageux et l'échange commercial constituait une croissance. Résultat de cette lente transformation, l'aristocratie pouvait atteindre, après l'An Mil, une position économique et politique telle qu'elle n'avait plus besoin de l'ordre universel carolingien. », dans WICKHAM Chris, « Mutations et révolutions aux environs de l'an mil », *Médiévales*, n° 21, Année 1991, p. 27-38, ici p. 38.

474 « Une documentation de hasard est érigée trop vite, peut-être, en ensemble significatif » dans BARTHELEMY Dominique, « Une note critique », dans *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, Fayard, p. 13-30, ici p. 18 (première parution dans « La mutation féodale a-t-elle eu lieu ? », *Annales ESC*, n° 47, 1992, p. 767-777). Par définition, la documentation historique est lacunaire : doit-on pour autant bannir toute tentative de compréhension du système qui l'a vu naître ? (cf. GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, op.cit., p. 23.

475 Ici nous avons pris modèle sur l'article d'Alain Guerreau, *Le champ sémantique de l'espace*, qui propose un exposé clair de la méthode employée (quelque peu différente de la nôtre) dans le cadre de son étude. Voir GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*, p. 367-377. Faute de temps, cette liste n'a pas entièrement été remise à jour lors de cette seconde année – il s'agit donc de chiffres à partir de la base des C.B.M.A. de 2008-2009 -, en particulier parce que l'ajout de quelques *corpus* ne changent pas fondamentalement la structuration générale de ce vocabulaire.

les mots qui constituent le champ ainsi qu'un travail de recherche dans divers ouvrages, en particulier ici dans les glossaires et autres dictionnaires de latin médiéval[476]. En effet, l'établissement d'une liste systématique des lemmes relatifs à l'élément aquatique dans les chartes relève parfois d'une gageure, tant on manque de dictionnaires thématiques ou d'articles sur le sujet[477]. Le recours à de nombreux ouvrages et outils d'origines variées, ainsi que l'application d'une méthode empirique faite d'une succession d'échecs et de trouvailles alternée, sont alors fondamentalement nécessaires. Un ouvrage cependant s'est révélé d'une assez grande utilité pour cette étape - *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*[478] - par Danièle James-Raoul et Claude Thomasset, car s'il ne comprend pas à proprement parler de « listes de mots », les articles citent souvent des textes – en particulier ceux consacrés aux encyclopédistes du Moyen Âge – directement en latin. En outre, plusieurs outils numériques récemment développés allègent, parfois considérablement, ce processus : Philologic bien sûr, mais aussi la version en ligne sur le site de l'École des Chartes du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange, qui, même si elle reste encore à ce jour incomplète, permet une recherche plein texte et facilite donc la reconstruction du champ par la lecture des « articles » correspondant à un mot déterminé. De la même manière, une recherche de certains substantifs clés (comme *aqua*, *fluvius*, …) dans la *Patrologie Latine* et dans une version de la Vulgate sous Philologic, permet bien souvent de mettre à jour un vocabulaire aussi présent dans les chartes et qui nous avait échappé dans un premier temps[479].

Ce sont néanmoins avant tout des dictionnaires de latin thématiques qui nous ont permis de constituer notre liste de départ : le petit livre, 68 pages, - *Les mots latins groupés d'après le sens*

476 Nous nous sommes servis des dictionnaires de référence suivants : DU FRESNE Charles, sieur DU CANGE, *Glossarium mediae et infinae latinitatis*, éd. revue par Léopold Favre, Niort, 1883-1187, réimpr. Aalen, 1954. (disponible désormais en ligne en mode texte : http://ducange.enc.sorbonne.fr/) ; NIERMEYER Jan Frederik, *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leyde, 1976. Ce dernier peut encore rendre bien des services, en particulier quand on veut effectuer une recherche en français sur sa version numérisée, qui renvoie ainsi l'ensemble des articles latins concernés ; BLAISE Albert, , *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens revu spécialement pour le vocabulaire théologique par Henri Chirat*, Brepols, Turnhout, 1967. (1ère édition en 1954) ; LATHAM R. E. (prepared by), *Revised medieval latin word-list from british and irish sources. With supplement*, Oxford university press, London, 2004 (1ère édition en 1965). Intéressant, car ce dernier donne souvent un nombre important de déclinaisons et de graphies pour un mot donné, ainsi que les contextes dans lesquels il a été relevé (par exemple : *aqua calida*, *aqua ardens*, *aqua amoris*, etc.) ; ESTIENNE Robert, *Dictionarium latinogallicum multo locupletius*, Paris, Robert Estienne, 1546. Ici utilisé à la fois comme dictionnaire de thème et de version, sous Philologic aussi (url : http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/ESTIENNE/restricted/search.fulltext.form.html) ;

477 BOOKER Courtney M., « Latin terms for damming and diverting water », *op.cit.* ; PÉREZ RODRÍGUEZ Estrella, « El léxico del agua en el latín asturleonés (s. VIII-1230) : las corrientes naturales », *op.cit.*

478 JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude (dir.), *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen Âge*, op.cit. Voir en particulier l'article de SCHULER Stefan, « Les rives médiévales du savoir aquatique dans les compilations d'histoire naturelle et l'encyclopédie universelle du Bas Moyen Âge », *op.cit.*, p. 9-59., qui contient de nombreux mots latins relatifs à l'élément aquatique.

479 Nous reviendrons bien entendu plus bas sur les liens qui existent entre le vocabulaire des chartes et celui que l'on trouve dans la Patrologie, entre autres chez les pères de l'Église, mais aussi chez Bède le Vénérable, Raban Maur, Isidore de Séville, Raoul Glaber, *etc.*

et l'étymologie - de Michel Bréal et d'Anatole Bailly, peut encore rendre bien des services et donne des listes pour des thèmes aussi variés que les astres, le temps, l'air, l'espace, les arbres, la terre et donc l'eau[480]. De la même manière, le lexique thématique de François Carron, ainsi que celui de Georges Matoré, nous ont permis d'étoffer notre recherche[481]. En outre, aussi étonnant que cela puisse sembler de prime abord, *Le vocabulaire latin des principaux thèmes liturgiques* par Albert Blaise, peut parfois permettre de trouver un nombre important de formes auxquelles on n'avait pas pensé initialement et nous a donc bien servi lors de la constitution de notre champ sémantique[482]. Enfin, les dictionnaires de thème latin, la version numérisée du Niermeyer, le dictionnaire de Georges Edon ou bien le lexique de Jacques Trenel, peuvent rendre de grands services et évitent d'oublier maladroitement certains termes ou certaines graphies[483]. Cependant, et malgré l'importance de ces premiers repérages, c'est principalement une lecture suivie de l'ensemble des chartes concernant le lemme *Aqua* qui offre, de loin, la moisson la plus appréciable. Pour cela Philologic propose deux modes : *Context* (large) ou KWIC (*Key Word In Context* – ce dernier donne seulement les quelques mots qui entourent l'occurrence), qui permettent d'en repérer un grand nombre relativement rapidement en lisant « seulement » ce contexte autour du lemme *Aqua* (ce qui représente un peu plus de 1 000 documents) ; il reste cependant rigoureusement nécessaire, dans le cas de certaines chartes ayant pour objet un cours d'eau, de lire le document en entier afin d'obtenir un résultat plus optimal. C'est la somme de ces différentes méthodes, plutôt empiriques, qui nous a donc permis de constituer la liste de notre champ lexical : on obtient ainsi un fichier dans lequel on peut relever systématiquement toutes les occurrences pour une forme donnée, mais aussi un contexte plus large quand celui-ci sort de l'ordinaire. On constitue ainsi une « base de données » où figure à la fois le vocable (et ses différentes graphies), sa fréquence et ses utilisations extraordinaires, que l'on peut ensuite utiliser pour l'ensemble de nos explorations.

480 La liste est plutôt maigre : 26 lemmes, les plus courants (*aqua, fluctus, unda, mare, pontus, pelagus, insula*, etc.), ce qui constitue néanmoins une base de départ. BREAL Michel & BAILLY Anatole, *Les mots latins groupés d'après le sens et l'étymologie. Cours élémentaire*, Hachette, Paris, 1881. p. 20. Michel Bréal fait toujours figure de pionnier dans le domaine de la sémantique, comme le rappelle Pierre Guiraud : « Bréal, le père de notre discipline [...] » dans GUIRAUD Pierre, *La sémantique*, op.cit., p. 113.

481 CARON François, *Lexique thématique du latin*, Dunod, Paris, 1992. A noter que l'ouvrage est essentiellement dédié au latin classique ; MATORE Georges, *Le vocabulaire et la société médiévale*, PUF, Paris, 1985. Ce dernier contient surtout des études concernant les langues vernaculaires, même si on y trouve quelques rubriques concernant le lexique latin.

482 BLAISE Albert, *Le vocabulaire latin des principaux thèmes liturgiques*, Brepols, Turnhout, 1966. [Spécialement pages 398 ; 410 ; 473-478 ; 540]. Voir aussi le lexique à la fin de l'ouvrage. Les mots trouvés concernent principalement le vocabulaire de la pureté, des larmes et du baptême.

483 EDON Georges, *Dictionnaire français-latin : rédigé spécialement à l'usage des classes*, Belin, Paris, 1908. Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes servis du livre de TRENEL Jacques, *Lexique français – Latin*, Belin, Paris, 1960 (16ème édition), qui est en fait un extrait du dictionnaire de Georges Edon. Je remercie vivement Alain Guerreau de m'avoir communiqué l'existence de certains termes trouvés grâce à cette méthode et que j'avais initialement omis.

Dans le schéma de ces deux années d'études, nous avons volontairement choisi des cadres de sélection larges[484], en consignant l'ensemble des mots possédant un lien avec l'élément aquatique. Ont donc été retenus à la fois les substantifs et adjectifs désignant des cours d'eau, ceux en rapport avec les ponts[485], la pêche[486], les moulins[487], la navigation[488] ou encore les fontaines[489] mais aussi les verbes et déverbatifs décrivant les états de l'eau et son mouvement. C'est ainsi qu'on trouvera dans notre sélection des mots aussi variés qu'*Aquamaniles*[490], ou encore *Lacryma*[491]. En outre, l'ensemble des hydronymes et toponymes contenant directement un mot issu du vocabulaire aquatique (ex: *Aqua Spersa*[492]), a aussi été volontairement assimilé au décompte de la liste, pour éviter tout découpage *a priori* dans le champ lexical. Néanmoins, malgré ces règles préalables et une application volontairement la moins empiriste possible, les cas d'hésitations liés à la polysémie d'un terme concernant l'eau semblent assez fréquents : ceci à tel point que nous croyons qu'il s'agit là d'une des structures propres à ce champ lexical. Ainsi, en pratique, on a parfois décidé de conserver l'ensemble des formes du lemme figurant dans la liste, tandis que dans les cas où la distance avec l'élément aquatique était trop forte, on a préféré comptabiliser seulement les occurrences strictement et directement liées à l'eau[493].

484 Ce point nous paraît essentiel : si l'on cherche à mettre à jour les relations entre différents termes, il ne faut rejeter aucun espace du champ lexical *a priori*, au risque de ne pas voir par la suite les connexions qu'il existe entre ses différents éléments. Le même type de sélection est appliqué dans GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*, p. 368.

485 Entre autres : *Pons, Pontis, Pontenagium*, etc. Sur les ponts au Moyen Âge, voir : JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude, *Les ponts au Moyen Âge*, Presse universitaire de la Sorbonne, Paris, 2006.

486 *Pisces, piscator, piscina, gurges*, etc. Sur la pêche au Moyen Âge, voir *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen âge : actes des 1ères rencontres internationales de Liessies*, Conseil Général du Nord, Lille, 2004.

487 Clu1[305:927] : « *Dono etiam unum molendinum supra Graunnam fluvium, secus capella Beate Marie de Bragnedo.* »

488 Qu'elle soit « abstraite » ou non, par exemple Clu4[3111:1049] : « *Quemadmodum quis pelagi profundum ingressus videns undisonas procellas turgere, ne naufragium paciatur ad tranquillitatis portum pervenire obtat, sic nos in hujus mundi pelago positi vitare fluctus vitæ hujus debemus, properantes semper ut ad tranquillitatis portum quo nemo sustinet naufragium, valeamus pervenire* ».

489 *Fons*, *Fontana*, etc. Il s'agit d'un des termes du champ que l'on rencontre le plus lors des usages de l'eau au sens figuré : «*Cognoscentes igitur ipsam in omnibus quassatam convenit ad ejus relevationis statum auxiliatricem nostram porrigere dextram, quatenus Beati Petri apostoli fonte potata, Christo auxiliante, suis redintegretur honoribus*», dans une confirmation à Saint-Vincent de Mâcon au Xe siècle, Macn[69:948]. Voir aussi FICHTENAU Heinrich, *Arenga. Spätantike und Mittelalter im Spiegel von Urkundenformeln*, op.cit., p. 239 et supra note 280.

490 Clu4[3492:1076] : « *multa nimis et vestimenta clericorum, et omnia temporalia multa, id sunt, scifos argenteos, discos, coclearis, salaris, aquamaniles, coccabis ereis, balnearis, ceroferariis ereis, et omnia vestimenta* »

491 Clu4[3357:1059] : « *Heu pro dolor! tanquam mundana possessio dilaceratus, inter viros hujusmodi divisus est, et quod nobis affluentiorem lacrimam pluit cordis a nubibus, rectoribus ab ipsis concessa est tam injusta divisio*. »

492 Aut2[3:1100-1170] : « *pro redemptione anime sue, ecclesie, domui hospitali et fratribus de Aqua Spersa dedit et concessit* », en fait Aiguesperse, ici dans la notice de la fondation de l'église. Revoir RIGAULT Jean, *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire : comprenant les noms anciens et modernes*, Editions du C.T.H.S., Paris, 2007.

493 Pour notre étude, voir *infra* le cas de *Cursus*. Il semble en effet que la polysémie soit parfois inhérente au fonctionnement d'un terme : le cas de « *iter* » est tout à fait démonstratif : voir ZIMMERMANN Michel, « Les noms de la route et du chemin dans la Catalogne médiévale », *op.cit.*, p. 391. « Employé seul, *iter* a toujours entre 950 et 1200 un sens figuré [...] » ; Alain Guerreau propose aussi une étude de cas de la polysémie de *iter* / *via* : GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) »,

Au final, notre recensement comprend non moins de 188 lemmes, constituant l'ensemble du champ sémantique de l'élément aquatique pour la totalité de la base de 2008-2009 : une richesse lexicale que nous n'aurions pas forcement supposée de prime abord. Cette « profusion extrême »[494] se répartit ainsi entre plus de 800 formes et graphies, pour un total d'environ 7 700 - 7 800 mots. On peut ainsi facilement en déduire que l'eau représente (encore une fois, il s'agit d'une fréquence purement indicative) environ 0,35% des mots de l'ensemble des chartes de notre *corpus* de 2008-2009[495]. Il convient cependant de noter que d'un point de vue statistique, il est difficile, voire impossible, de calculer le nombre – même théorique – des lemmes dans le corpus à partir de ces seules informations : il serait bien entendu faux d'extrapoler cette répartition lemmes / mots à l'ensemble des C.B.M.A, car, on l'a déjà signalé, les distributions lexicales sont encore bien mal connues[496] et il est peu probable que tous les vocables suivent une unique et même loi. Concernant le champ sémantique de l'eau en lui-même, le classement des mots en deux catégories, inspirées par les travaux d'Alain Guerreau, nous permet de recenser 140 substantifs, noms communs (hydronymes - toponymes) et adjectifs – pour environ 6 900 occurrences -, ainsi que 48 verbes et déverbatifs – qui représentent à eux seuls un total de plus de 800 occurrences-[497].

op.cit., p. 371-373.

494 L'expression est de Michel Zimmermann, dans ZIMMERMANN Michel, « Les noms de la route et du chemin dans la Catalogne médiévale [...] », *op.cit.*, p. 387.

495 Celui-ci étant encore en expansion et notre version de travail ayant changé récemment, nous avons dû reprendre l'ensemble de nos décomptes. Un traitement plus rigoureux sera certainement utile, lorsque la base sera stabilisée.

496 Autrement dit : ce n'est pas parce-que le nombre de mots augmente que le nombre de lemmes augmente automatiquement. Harald Baayen explique : « Similarly, the parameters of many models for word frequency distribution are highly dependent on the sample size. This property sets lexical statistics apart from most other areas in statistics [...] .» dans BAAYEN Harald R., *Word frequency distributions*, op.cit., p. 1. Si cela peut sembler *a priori* trivial, des problèmes pour l'instant insolubles se posent – par exemple dans notre cas -, quand on connaît mal, ou pas, la forme globale de la distribution que l'on étudie : « Avant d'utiliser un corpus comme une sorte de norme statistique pour l'étude du vocabulaire et ses sous-ensembles, il faudrait avoir des idées précises sur l'évolution globale des distributions de leurs paramètres en fonction de la longueur du texte, idée que, pour le moment nous n'avons pas. » dans GUERREAU Alain, « Pourquoi (et comment) l'historien doit-il compter les mots ? », *op.cit.*, p. 89.

497 Ces derniers décomptes, ainsi que ceux qui suivent, ont été réalisés sur la version de la base pour 2008-2009. Lors de la seconde année de notre mémoire, nous n'avons pas jugé utile de réviser ces nombres qui auraient finalement peu variés.

Tab. 12 :*Substantifs, noms communs et adjectifs*[498] *:*

aqua	1875	excursus	15	liquor	3
molendinus	609	riparia	14	lutum	3
decursus	492	unda	14	nauta	3
rivus	317	effusio	13	nubes	3
fons	282	serpens	13	nubilus	3
pons	279	aquaeductus	12	purgatio	3
fluvius	226	mariscus	12	ruiscellus	3
stagnus	153	amnis	11	aspersio	2
insula	143	fluviola	11	bedus	2
pedagium	141	piscina	11	cuva	2
fossatum	123	riparius	11	fluxus	2
flumen	106	gubernaculum	10	lavatorium	2
portus	101	piscatorium	10	litus	2
theloneum	100	torrens	10	oceanus	2
piscaria	93	frigidus	9	pluvia	2
cursus	92	tempestatus	9	pontenagium	2
gutta	81	liquidus	7	putridus	2
puteus	81	stampnus	7	aquamaniles	1
exclusa	72	conductus	6	aquatus	1
pelagus	70	fertilitas	6	blavus	1
ripa	70	fluctus	6	borario	1
rius	68	guttula	6	concursus	1
mare	61	impetus	6	cumbrus	1
farinaria	60	brachium	5	decursio	1
vadum	59	inundatio	5	deversatus	1
piscis	58	lacrimosus	5	diluvium	1
piscatio	52	lacuna	5	farinarius	1
rivulus	49	naufragium	5	fluentum	1
vivarium	49	recursus	5	fovea	1
desertus	44	anchora	4	humidus	1
fonta	43	deversus	4	inaquosis	1
fontana	41	esterium	4	indecursus	1
piscator	38	gordum	4	lavator	1
palus	35	lacrimabilis	4	naufragiosus	1
calix	30	lavacrum	4	nebula	1
curriculus	30	leviathan	4	nix	1
siccus	30	navigium	4	noe	1
balneum	29	rigola	4	piscatum	1
riveria	26	stilla	4	ploratio	1
gurges	25	thoronus	4	pluvialis	1
lacus	25	ablutio	3	pontenarius	1
laqueus	23	abyssus	3	portaticus	1

498 La forme *Fluviola* est mentionnée dans : MAIGNE d'ARNIS W.H. et MIGNE Jacques-Paul, *Lexicon manuale ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Georg Olms Verlag, Hildesheim – Zürich, 1977. (1ère édition Au Petit-Montrouge, 1852). p. 942. ; *Esterium* est mentionné page 829.

alveus	20	aquosus	3	pruinda	1
lacrima	20	aridus	3	ros	1
piscatura	20	fletus	3	sagena	1
venna	19	fluctivagus	3	siren	1
navis	17	frigus	3		

Tab. 13 : *Verbes et déverbatifs :*

currere	282	pluere	8	effluere	2
volvere	175	defluere	6	fluctuare	2
percurrere	65	irrigare	6	mundare	2
decurrere	30	frigidare	5	navigare	2
demergare	27	lacrimabiliter	5	adducere	1
divertere	23	siccare	5	circumfluere	1
liquido	23	sitare	5	confluere	1
pergare	20	adaquare	4	haurire	1
molere	19	lavare	4	inmergere	1
piscare	19	perfundere	4	liquidissime	1
discurrere	17	rigare	4	praeterfluentere	2
abluere	16	emundare	3	stillare	1
purgare	14	flere	3		
effundere	11	mergere	3		
confluere	9	potare	3		
fluere	9	tempestare	3		
bibere	8	aquare	2		
congregare	8	diluere	2		

Comme on pouvait s'y attendre, et à l'instar du champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maïeul[499], les substantifs sont largement majoritaires. Nous trouvons ainsi en tête les mots désignant les cours d'eau : *aqua*, *rivus*, *fluvius*, *flumen*, (*etc.*) ainsi que les moulins (*molendinus*) et, plus surprenant en ce qui concerne les verbes, un ensemble de mots désignant le mouvement de l'eau : *currere*, *volvere*, *divertere*, etc. On note en outre que seulement 16 lemmes[500] (env. 8,51%) ont un nombre d'occurrences supérieur ou égal à 100, ce qui représente au total plus de 5 400 occurrences (env. 69,8% du champ) ; que 59 lemmes (env. 31,38%) possèdent un nombre d'occurrences supérieur à 10, soit au final environ 2 000 occurrences (env. 25,8%) ; enfin qu'une majorité écrasante de lemmes – 113 soit quasiment 60% - ne totalisent dans leur ensemble que seulement 353 occurrences (env. 4,5%). Très classiquement, on se trouve donc ici dans le cas

499 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*, p. 369.

500 Dans le paragraphe suivant, nous avons systématiquement arrondi les résultats, tout en choisissant d'afficher un unique chiffre derrière la virgule. La raison en est très simple : la base n'étant pas encore stabilisée une précision à deux chiffres serait à la fois fausse, illusoire et dangereuse.

générique où « le nombre de vocables apparaissant une seule fois dans un texte est le plus élevé, puis vient celui des mots apparaissant deux fois, puis le nombre de ceux rencontrés trois fois, et ainsi de suite » : « il existe donc une relation étroite entre le *rang* d'un mot au sein d'une telle liste et sa *fréquence* »[501]. En ce qui concerne notre champ lexical, si on dresse un graphique du rapport entre le rang du lemme et sa fréquence (nombre d'occurrences) on obtient une courbe à l'allure suivante :

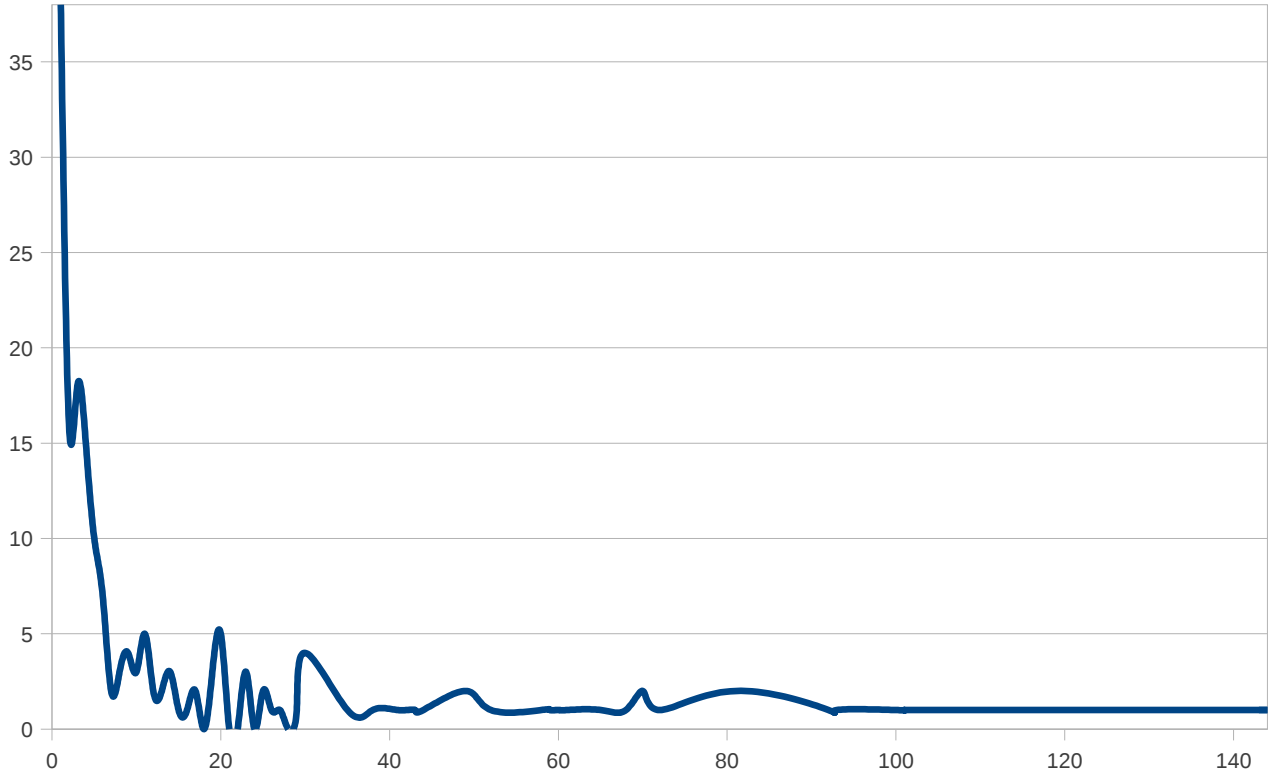

Fig. 15a : Nombre de lemmes (y) en fonction de la fréquence (x) (allure)[502].

501 ID., « Pourquoi (et comment) l'historien doit-il compter les mots ? », *op.cit.*, p. 83.

502 Une étude détaillée de ce type de distribution se trouve dans le livre de R. Harald Baayen. Voir le premier chapitre « Word frequencies », sur l'exemple du texte d'*Alice au pays des merveilles*, dans BAAYEN Harald R., *Word frequency distributions*, op.cit., p. 1-39. Le graphique ci-dessus a tout simplement été réalisé sous le tableur d'Open Office. Voir * GUIRAUD Pierre, *Les caractères statistiques du vocabulaire*, PUF, Paris, 1954, chap, V : « Les caractères arithmo-sémantiques du vocabulaire ».

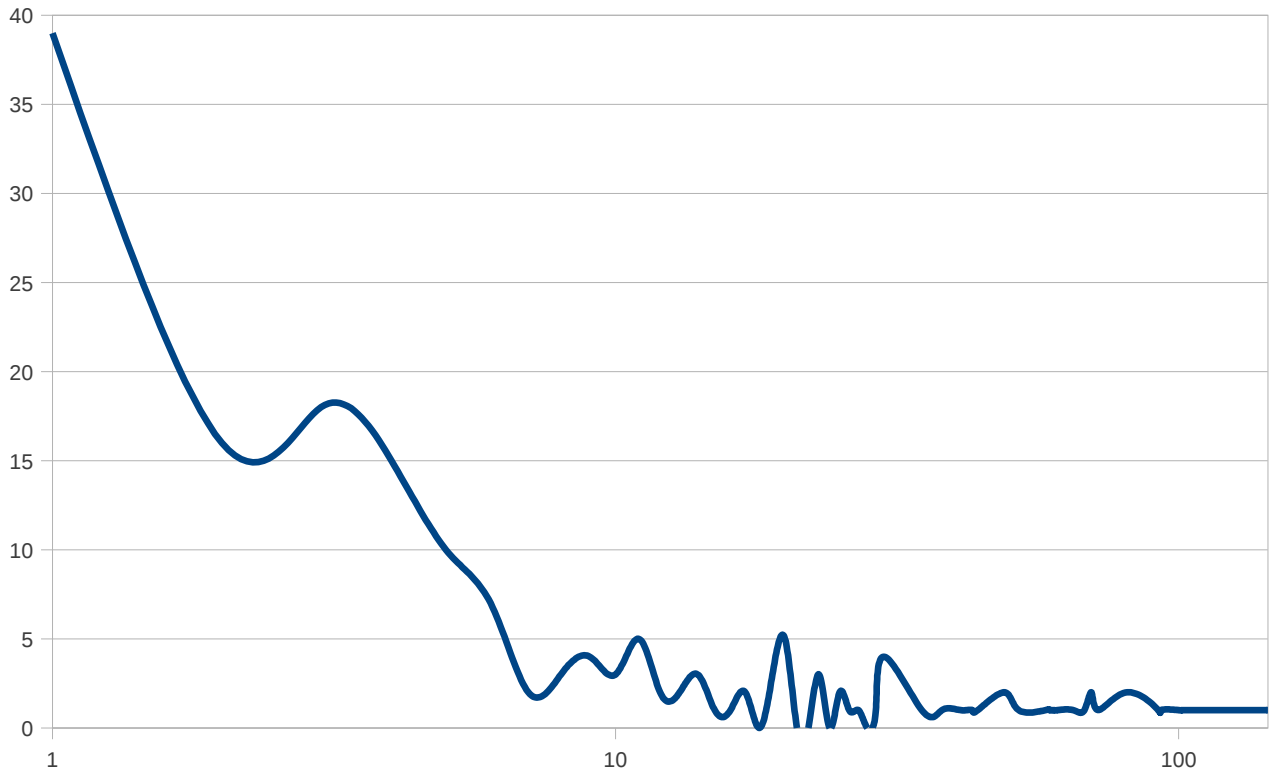

Fig. 15b : Nombre de lemmes (y) en fonction de la fréquence (x) (allure).
Échelle logarithmique en abscisse.

Dans un second temps, ce qui frappe au vu de ces listes, c'est la substantielle richesse du champ lexical. Outre les habituels termes désignant les cours d'eau, on rencontre aussi des termes bien plus inattendus comme *oceanus*[503] ou encore *anchora*[504], preuve s'il en fallait de la richesse sémantique – on serait presque tenté de dire « littéraire » - de l'écrit diplomatique pris dans son ensemble. Observant l'importance des vocables rares, on est résolu à penser – à la suite de Michel Zimmermann[505] – que l'écrit diplomatique est bien le lieu d'innovations, d'expérimentations textuelles que le spécialiste de la Catalogne médiévale en fait (tout du moins pour les scribes qui en avaient les moyens[506]) et que la Bourgogne des C.B.M.A. n'échappe pas à la règle. Un goût

503 « *devenimus in Corda insulam, a parte occidentali in Oceano sitam.* » dans Clu4[3633:1088].

504 Ici on peut citer un très beau passage d'une charte Autunoise par laquelle Enzelin, évêque de Paris (*Enzelinus Parisiacensium*), place sous sa protection le chapitre d'Autun: « *Ecclesia insuper Christi undique adversitatum procellis irruentibus divini auxilii anchora firmata ad æternæ securitatis littus tendens vix periculum evadat naufragii, hanc quam prædixi ecclesiam indignam alieni cognovi amminiculi* » AuEc[14:1033].

505 « Si nous considérons maintenant les substantifs utilisés dans nos documents, nous sommes immédiatement frappés par la richesse du vocabulaire. » dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 185.

506 Il est évident que l'on rencontre plus de raffinement dans les chartes émanant, par exemple, de la chancellerie pontificale. Du reste, on peut parfois être surpris et rencontrer dans une simple notice la main d'un clerc anonyme faisant montre d'un raffinement lexical tout particulier. « Certains auteurs, certains scribes veulent laisser sur un document la marque de leur personnalité ; ils se livrent à un exercice de style. » ID., p. 285.

prononcé pour les subtilités et le détail, la volonté d'exprimer toutes les nuances d'un monde fragmenté, analogique, sont probablement à l'origine d'une telle variété. Il faudrait souligner en outre que nous avons à faire à des chartes, donc à des documents de la pratique plus ou moins quotidienne, et non à des textes hagiographiques ou à des chroniques : la variété lexicale en est d'autant plus appréciable. Derechef, cet aperçu va à l'encontre d'une vision étroite de l'écrit diplomatique, souvent réduit à un simple processus de copie stéréotypée où seule l'anarchie documentaire brise une belle uniformité théorique[507]. Une richesse qui s'observe aussi, nous l'avons déjà signalé, dans la polysémie flagrante de certains termes qui semble précisément fonctionner autour de cette multiplicité des sens. C'est dans ces cas que le choix de sélectionner un terme ou non a été le plus délicat. Afin d'éclairer notre démarche, on prendra ici l'exemple du lemme *cursus* et plus particulièrement de la forme au nominatif *cursus*. D'un point de vue statistique, celle-ci est essentiellement datable des XIIe et XIIIe siècles (9 occurrences en tout dans la base, 2 au XIe siècle, 6 aux XIIe et XIIIe siècles, 1 non datée). Comme on peut se l'imaginer, le terme est parfois employé d'une manière classique pour désigner le cours de l'eau :

medietatem etiam exclusæ in quamcunque partem cursus Ligeris fluat[508] *(1107);*
vel curando besio qui dicitur cursus aque, vel in stagno, vel si forte evenerit in terra emenda meliorandum fuerit[509] *(1161);*

mais aussi pour évoquer le temps qui défile et la vie qui s'en va :

post cursus hujus vitæ, ad vitam beatam transire.[510] *(1023);*

enfin, hors du champ sémantique de l'eau, *cursus* désigne aussi le cours d'une monnaie :

ego et predecessores mei cursum monete Eduensis ecclesie cujus nummi hyilenses vocantur diu impedivimus[511]*. (1194);*

507 On remarquera d'ailleurs que ces deux idées sont plutôt contradictoires : anarchie et stéréotypicalité ! Contre ces poncifs, voir ZIMMERMANN Michel, « Langue et lexicographie : l'apport des actes catalans », *op.cit.* L'auteur pose la question : « Peut-on continuer à accepter l'image attachée à l'écriture documentaire du XIe siècle […] ? » p. 185.

508 Char[47:1107] : « Accord entre le prieur Eudes Arpin et Adam Le Meschin; celui-ci renonce à son droit de rivage pour toutes marchandises et de cartelage pour le blé et le sel; il approuve également les donations diverses faites autrefois par son père. »

509 Char[41-1161].

510 Yon1[85:1023]. Il s'agit du contrat de mariage entre Rainard II, comte de Sens, et sa future femme, Juvilla. La présente charte la dote de biens dans le pagus de Sens, le pagus d'Auxerre et dans le Gâtinais.

511 AuEc[7:1194]. Il s'agit d'une charte par laquelle le duc de Bourgogne, Eudes III, reconnaît à l'église d'Autun le droit de frapper monnaie.

Si l'on peut aisément écarter ce dernier sens de notre décompte, le second pose plus de problème. On rencontre en effet assez souvent dans les chartes, en particulier dans les préambules, cette association entre l'idée du temps qui passe et le cours de la vie qui, comme l'eau, défile [512] :

Cum omnia orta occidant, auctaque senescant, temporalia quoque more aquæ fluentis, non retrorsum ultra undam dilapsam retorquentis celeri lapsu inreparabiliter defluant[513] *(1031-1060);*

Parfois encore dans un très beau préambule d'une charte clunisienne :

Quoniam humana conditio velut decursus aquarum subito pertransiens labitur[514] (1105);

Au vu de ce bref examen, il apparaît donc bien difficile de séparer les deux premiers plans, puisque ceux-ci semblent intimement liés dans l'esprit des clercs qui rédigent ces chartes[515]. Ainsi, dans les cas où la polysémie – source de richesse on l'a vu, mais aussi matrice d'une partie du sens de notre champ - était un élément essentiel à la compréhension du mot, nous avons comptabilisé l'ensemble des occurrences. À l'inverse, on a rejeté systématiquement les cas n'ayant manifestement aucun rapport, *stricto sensu* ou *lato sensu*, avec le champ sémantique de l'eau. Pour prendre un autre exemple, que doit-on penser du substantif *laqueus*, pouvant aussi bien désigner des filets de pêche :

In reliqua vero parte ipsius dominæ, concessit eis piscationem absque laqueis filis connexis.[516] *(1114);*

que les trames du démon ?

Dominus ac Redemptor noster cupiens humanum genus a laqueis diaboli [...][517] *(1081);*

512 Déjà remarqué par Pascale Bourgain et Marie-Clotilde Hubert à propos du cartulaire d'Aniane, mais aussi chez Hugues de Fouilloy (v. 1153). Dans BOURGAIN Pascale et HUBERT Marie-Clotilde, « Latin et rhétorique dans les préfaces de cartulaire », *op.cit :* « A la façon d'une eau qui court tout passe, et comme une brise passagère les faits des mortels trop souvent s'évanouissent hors de la mémoire. C'est pourquoi il pourra ne pas être inutile d'écrire ce qui s'est passé. » p. 121.

513 Clu4[2882:1031-1060]. Charte par laquelle Girbertus et son fils donnent au monastère de Cluny un *curtil* situé dans le pagus de Mâcon, dans la *villa* Saciaco.

514 Clu5[3827:1105].

515 Cf. *infra*, notre partie consacrée à la rhétorique de l'eau comme analogie du temps et de la mémoire.

516 Yon1[122:1114]. Il s'agit de la charte de fondation de l'abbaye de Pontigny, où elle se voit accorder différents privilèges, dont certains droits de pêche.

517 Clu4[3585:1081].

Face à cette complexité du champ, nous avons logiquement préféré nous limiter dans un premier temps de cette étude à l'analyse d'un unique lemme, le plus « évident » et le plus représenté : *aqua*.

b. *Le cas du lemme « Aqua » : étude statistique sommaire*

Les diplomatistes le savent fort bien : *Aqua* n'est pas un vocable rare dans les chartes, loin s'en faut, ne serait-ce que parce qu'il est fréquemment présent dans les énumérations classiques du type « *pratis, montis, aquis aquarumque decursibus* ». Une interrogation sur l'ensemble de la (dernière version) de base des *C.B.M.A.* révèle ainsi la présence de 2 029 occurrences pour l'ensemble du lemme : à titre d'exemple et dans ce même *corpus*, la forme *deus* renvoie seulement 389 occurrences et *monasterium* 1 824[518]. Il s'agit donc bien d'un lemme d'importance, même si son total n'excède guère plus de 0,08% de la globalité du *corpus*. Or, à ce titre il est étonnant de noter qu'il n'existe pas d'entrée pour ce vocable dans le dictionnaire de J.-F. Niermeyer[519] : une manière d'évacuer à moindre frais les difficultés posées par un vocable tout à fait labile. À son habitude, le *Glossarium mediae et infinae latinitatis* consacre un nombre conséquent d'exemples au mot – parfois, il faut bien l'avouer, aussi peu clairs que les chartes elles-mêmes - sur près de 19 colonnes[520]. Pour dire le moins en reprenant un constat de Didier Méhu concernant le lexique : « tout cela est assez déroutant »[521]. Au sein de la base, l'ensemble des formes se répartit de la manière suivante :

518 Cela va sans dire : loin de nous l'idée de prétendre que ces mots possèdent une valeur moindre dans le système de représentation médiéval. Il s'agit seulement de repères numériques. Encore une fois, pour comparaison, Alain Guerreau relève plus de 32 000 occurrences pour *monasterium* dans la *Patrologie Latine* …. mais estime aussi que ce dernier corpus fait entre 10 et 15 millions de mots, contre un peu plus de 2 pour les C.B.M.A. Dans GUERREAU Alain, « “Textus” chez les auteurs latins du XIIe siècle », *op.cit.*, 151-152. De notre côté, un simple comptage informatisé du lemme *Aqua* dans la Patrologie Latine permet d'obtenir un chiffre plutôt ahurissant : 57 940 occurrences !

519 Il existe tout de même des entrées pour *aquamaniles*, *aquarium*, *aquaticum*, etc. soit 7 mots avec la racine aqua* et en rapport avec notre thème. NIERMEYER Jan Frederik, *Mediae latinitatis lexicon minus*, op.cit., p. 54. Le constat est sensiblement le même pour Didier Méhu lors de l'étude du mot Locus : « J.-F. Niermeyer, toujours soucieux de subdiviser les occurrences, présente dix-sept traductions du mot *locus* [...] ». Dans MÉHU Didier, « *Locus, transitus, peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XIe – XIIIe siècle) », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, op.cit., p. 275-293. Ici p. 278.

520 DU FRESNE Charles, sieur DU CANGE, *Glossarium mediae et infinae latinitatis*, op.cit., p. 337-344.

521 MÉHU Didier, « *Locus, transitus, peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XIe – XIIIe siècle) », *op.cit.*, p. 279.

Aqua	318	15,67%
Aquam	173	8,52%
Aquae	61	3%
Aquas	66	3,25%
Aquarum	91	4,48%
Aquis	750	36,96%
Aque	98	4,83%
Aquarumque	386	19,02%
Aquarumve	86	4,23%
Total	**2 029**	

Par la suite, nous interrogeant sur la répartition de ces formes dans les différents *corpus* des C.B.M.A. et donc sur la variété des usages que pouvait en faire telle ou telle communauté, il nous est apparu nécessaire de dresser les tableaux d'occurrences ci-dessous. Il faut cependant signaler dès maintenant qu'on a volontairement évacué de l'étude suivante quatre *corpus*[522] : 1. Celui de Jully-les-Nonnains, celui de Mesves-sur-Loire ainsi que celui de la chartreuse de Bellary, tout simplement car ils ne connaissent aucune occurrence de ce lemme. Ce premier cas nous paraît d'ailleurs tout à fait singulier car l'édition ne compte pas moins de 173 chartes et notices. On peut d'ores et déjà poser l'hypothèse qu'il ne s'agit pas seulement d'un hasard lexical mais plutôt d'un fait social : il faudra donc y revenir. 2. Les chartes de l'église Saint-Étienne de Nevers, qui ne comptent que seulement 2 occurrences du lemme pour l'ensemble du *corpus* (*aquis* et *aquae*) : il nous est apparu dangereux d'essayer de faire un calcul à vocation systématisante à partir d'un nombre si faible de sujets. Nous avons en outre délibérément regroupé l'ensemble des *corpus* de l'Autunois - même s'ils ne connaissaient pas forcément le même type de répartition -, ceci dans le but pratique de faciliter la lecture de notre étude rendue parfois déjà laborieuse par les tableaux, mais aussi pour rester dans la logique d'une lecture spatiale et géographique de l'écrit diplomatique en Bourgogne. Ces préalables théoriques et méthodologiques dépassés, le décompte des occurrences dans les *C.B.M.A.* permet d'établir les tableaux suivants :

522 Pour cette partie de l'étude nous avons en outre retiré du décompte – car il s'agit d'une analyse par établissement – tous ceux pour lesquels nous avions moins de 20 chartes (soit le Prieuré de Chevigny-Sainte-Foy, Saint-Pierre de Tonnerre, la collégiale de Tannay et enfin l'abbaye d'Auberive).

	Aqua	%
Tout	307	100
Cluny	192	62,54
Bullaire	7	2,28
Yonne	43	14,01
Autun	9	2,93
Nevers St Cyr	1	0,33
Paray-le-Monial	4	1,3
Hugues de Chalon	0	0
Corbigny	2	0,65
Macon	15	4,89
St Filibert Tournus	8	2,61
Charité sur Loire	10	3,26
La-Ferté-sur-Grosne	8	2,61
Mores	4	1,3
St-Marcel-lès-Chalon	4	1,3
Beaujeu	0	0

	Aquam	%
Tout	169	100
Cluny	62	36,69
Bullaire	13	7,69
Yonne	60	35,5
Autun	8	4,73
Nevers St Cyr	1	0,59
Paray-le-Monial	1	0,59
Hugues de Chalon	0	0
Corbigny	3	1,78
Macon	1	0,59
St Filibert Tournus	8	4,73
Charité sur Loire	7	4,14
La-Ferté-sur-Grosne	3	1,78
Mores	1	0,59
St-Marcel-lès-Chalon	1	0,59
Beaujeu	0	0

	Aquae	%
Tout	57	100
Cluny	29	50,88
Bullaire	2	3,51
Yonne	15	26,32
Autun	0	0
Nevers St Cyr	2	3,51
Paray-le-Monial	1	1,75
Hugues de Chalon	0	0
Corbigny	0	0
Macon	0	0
St Filibert Tournus	5	8,77
Charité sur Loire	3	5,26
La-Ferté-sur-Grosne	0	0
Mores	0	0
St-Marcel-lès-Chalon	0	0
Beaujeu	0	0

	Aquas	%
Tout	66	100
Cluny	45	68,18
Bullaire	1	1,52
Yonne	9	13,64
Autun	3	4,55
Nevers St Cyr	1	1,52
Paray-le-Monial	1	1,52
Hugues de Chalon	1	1,52
Corbigny	0	0
Macon	1	1,52
St Filibert Tournus	1	1,52
Charité sur Loire	3	4,55
La-Ferté-sur-Grosne	0	0
Mores	0	0
St-Marcel-lès-Chalon	0	0
Beaujeu	0	0

	Aquarum	%
Tout	91	100
Cluny	41	45,05
Bullaire	1	1,1
Yonne	13	14,29
Autun	10	10,99
Nevers St Cyr	0	0
Paray-le-Monial	2	2,2
Hugues de Chalon	16	17,58
Corbigny	0	0
Macon	4	4,4
St Filibert Tournus	1	1,1
Charité sur Loire	0	0
La-Ferté-sur-Grosne	0	0
Mores	0	0
St-Marcel-lès-Chalon	3	3,3
Beaujeu	0	0

	Aquis	%
Tout	747	100
Cluny	451	60,37
Bullaire	11	1,47
Yonne	83	11,11
Autun	27	3,61
Nevers St Cyr	9	1,2
Paray-le-Monial	31	4,15
Hugues de Chalon	25	3,35
Corbigny	1	0,13
Macon	63	8,43
St Filibert Tournus	9	1,2
Charité sur Loire	5	0,67
La-Ferté-sur-Grosne	7	0,94
Mores	11	1,47
St-Marcel-lès-Chalon	11	1,47
Beaujeu	3	0,4

	Aque	%
Tout	98	100
Cluny	28	28,57
Bullaire	0	0
Yonne	40	40,82
Autun	8	8,16
Nevers St Cyr	0	0
Paray-le-Monial	0	0
Hugues de Chalon	1	1,02
Corbigny	0	0
Macon	8	8,16
St Filibert Tournus	0	0
Charité sur Loire	7	7,14
La-Ferté-sur-Grosne	3	3,06
Mores	0	0
St-Marcel-lès-Chalon	2	2,04
Beaujeu	1	1,02

	Aquarumque	%
Tout	391	100
Cluny	282	72,12
Bullaire	6	1,53
Yonne	7	1,79
Autun	2	0,51
Nevers St Cyr	5	1,28
Paray-le-Monial	11	2,81
Hugues de Chalon	1	0,26
Corbigny	0	0
Macon	64	16,37
St Filibert Tournus	4	1,02
Charité sur Loire	0	0
La-Ferté-sur-Grosne	0	0
Mores	0	0
St-Marcel-lès-Chalon	6	1,53
Beaujeu	3	0,77

	Aquarumve	%
Tout	89	100
Cluny	47	52,81
Bullaire	0	0
Yonne	24	26,97
Autun	1	1,12
Nevers St Cyr	3	3,37
Paray-le-Monial	12	13,48
Hugues de Chalon	0	0
Corbigny	0	0
Macon	0	0
St Filibert Tournus	2	2,25
Charité sur Loire	0	0
La-Ferté-sur-Grosne	0	0
Mores	0	0
St-Marcel-lès-Chalon	0	0
Beaujeu	0	0

523

Tab. 14 (a-i) : Répartition des formes du lemme, par *corpus*.

523 Saint-Philibert de Tournus demande ici une attention particulière, pour les formes *aquarumque* et *aquarumve*. Ces deux formes sont en effet recensées comme *aquarúmque* et *aquarúmve* : des accents que Philologic n'accepte pas. Il faut donc effectuer des recherches manuelles, en parallèle, dans les fichiers en texte brut.

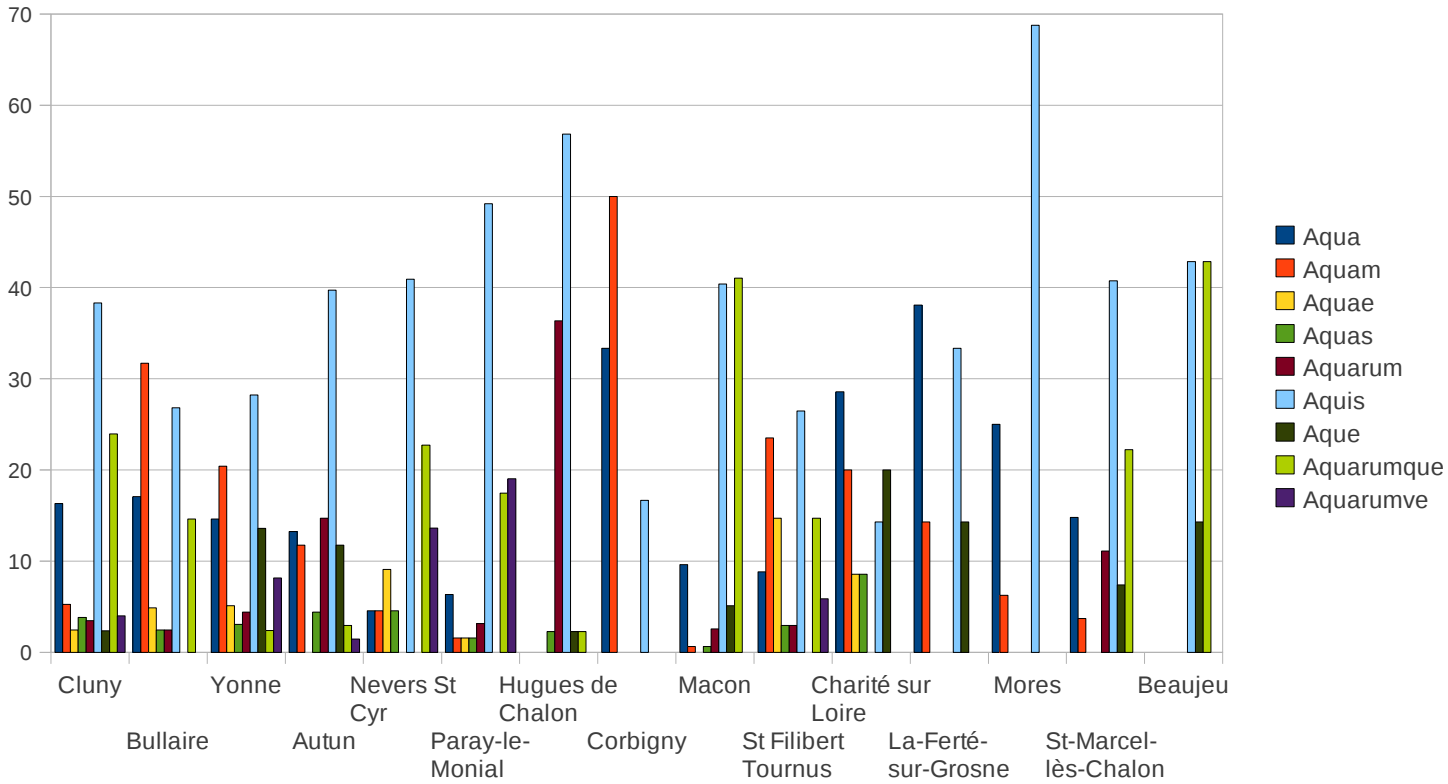

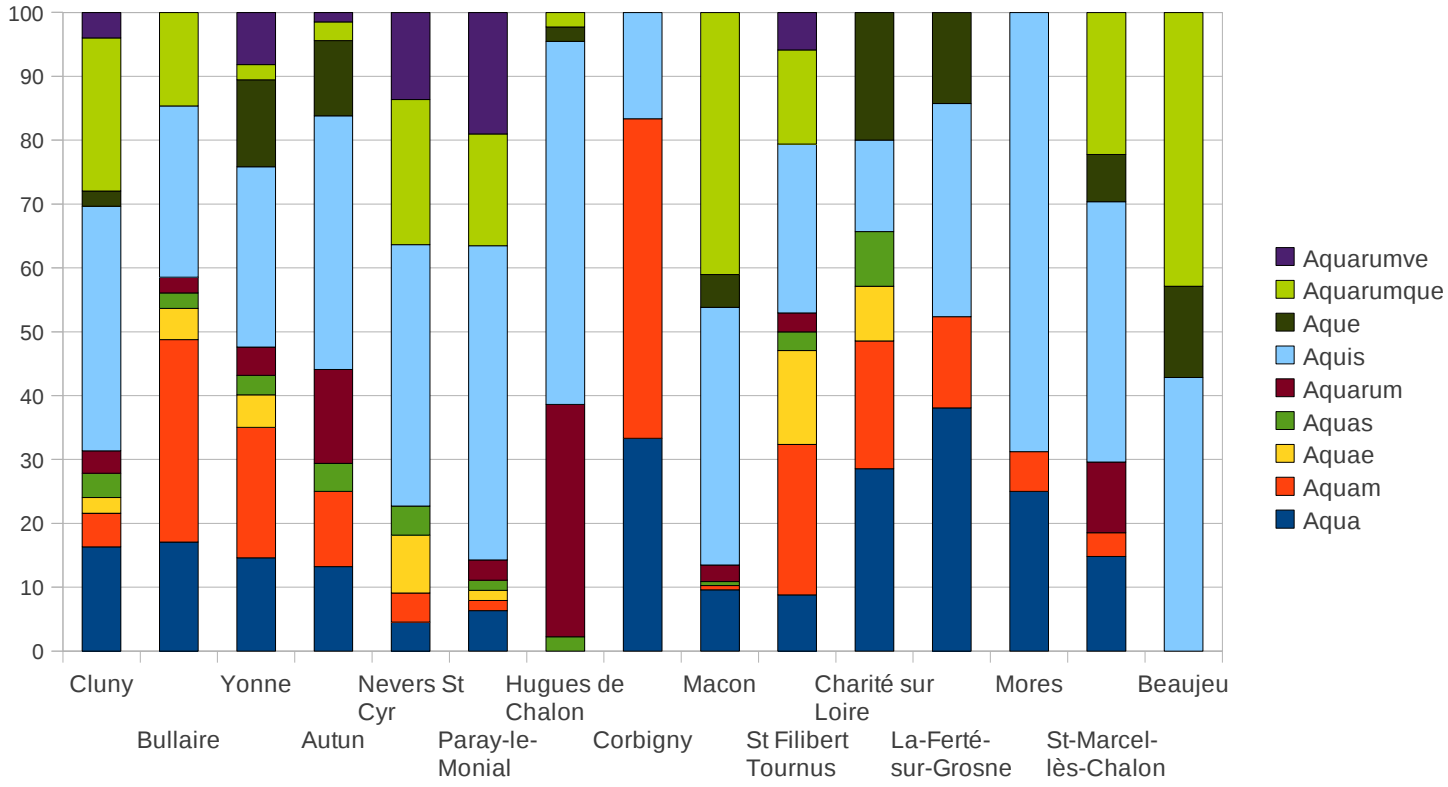

Fig. 16a (ci-dessus a) : Pourcentages des formes pour un lieu donné (a).
Fig. 16b (ci-dessus b) : Pourcentages des formes pour un lieu donné (b).

En premier lieu, un rapide regard permet d'établir une constatation fort simple - même si elle n'était pas forcement prévisible au départ - : il existe de très nettes inégalités dans la manière avec laquelle les formes se répartissent au sein des différents *corpus*. Cette observation, dont les graphiques facilitent la lecture, est-elle uniquement liée aux choix des éditeurs et aux coupes sombres effectuées de manière plus ou moins aléatoires par certains érudits lors du travail de transcription[524] ? Le cas de Jully-Les-Nonnains, déjà évoqué, est assez éloquent : sur un ensemble de 173 chartes, on ne compte aucune présence du lemme. Dans ce même mouvement, les 25 documents issus de la chartreuse de Bellary ne connaissent aucune occurrence du vocable. En comparaison, le *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers* renferme 128 chartes et on y compte pas moins de 22 occurrences[525]. Or, il ne s'agit pas de cas isolés car plusieurs formes semblent se répartir préférablement dans certaines zones : un constat tout à fait inattendu, tandis qu'on entend bien souvent parlé de la stéréotypicalité de la diplomatique. Nous avons donc d'abord cherché à déterminer le poids que représentait la totalité du lemme au sein de chaque *corpus*, une opération rendue aisée par l'existence de la base au format FileMaker[526]. Grâce à nos tableaux d'une part et aux nombres de mots contenus dans les *corpus* d'autre part, on peut en effet facilement calculer le poids de ce premier lemme dans la majeure partie des éditions présentes de la base :

	Lem. *Aqua*	Mots	Pour 10 000	%
Tout	1903	2266854	8,39	0,08
Cluny	1177	1092690	10,77	0,11
Yonne	294	423619	6,94	0,07
Macon	156	104633	14,91	0,15
Autun	68	241711	2,81	0,03
Paray-le-Monial	63	47223	13,34	0,13
Hugues de Chalon	44	191286	2,3	0,02
Charité sur Loire	35	63058	5,55	0,06
St Filibert Tournus	38	52306	7,26	0,07
St Cyr Nevers	22	33197	6,63	0,07
Corbigny	6	8869	6,77	0,07
Jully-les-Nonnains	0	8262	0	0

Tab. 15 : Occurrences du lemme *Aqua* dans quelques *corpus* des CBMA.

524 ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op.cit.* ; voir aussi *supra* « Les C.B.M.A : une source a part entière ».

525 On pourrait bien entendu objecter -et certainement à juste titre-, que les *corpus* ne sont pas de la même période. On a tout de même considéré que la comparaison de ces deux éditions était réaliste en première approximation. Néanmoins, il sera nécessaire de revenir sur ce problème un peu plus tard.

526 Le logiciel possède en effet une fonction très pratique permettant d'exporter uniquement les textes qui composent le corps des chartes, évitant de fait les titres des éditeurs, les dates et autres ajouts postérieurs. Au final, on dispose ainsi d'un fichier renfermant ni plus ni moins que le contenu brut pour toutes les chartes d'une édition. Par la suite, le plus simple (et en l'occurrence gratuit) des traitements de texte permet de connaître le nombre total de mots dans le fichier. Nous remercions ici Marie-José Gasse-Grandjean pour ces questions techniques qu'elle nous a aidé à résoudre.

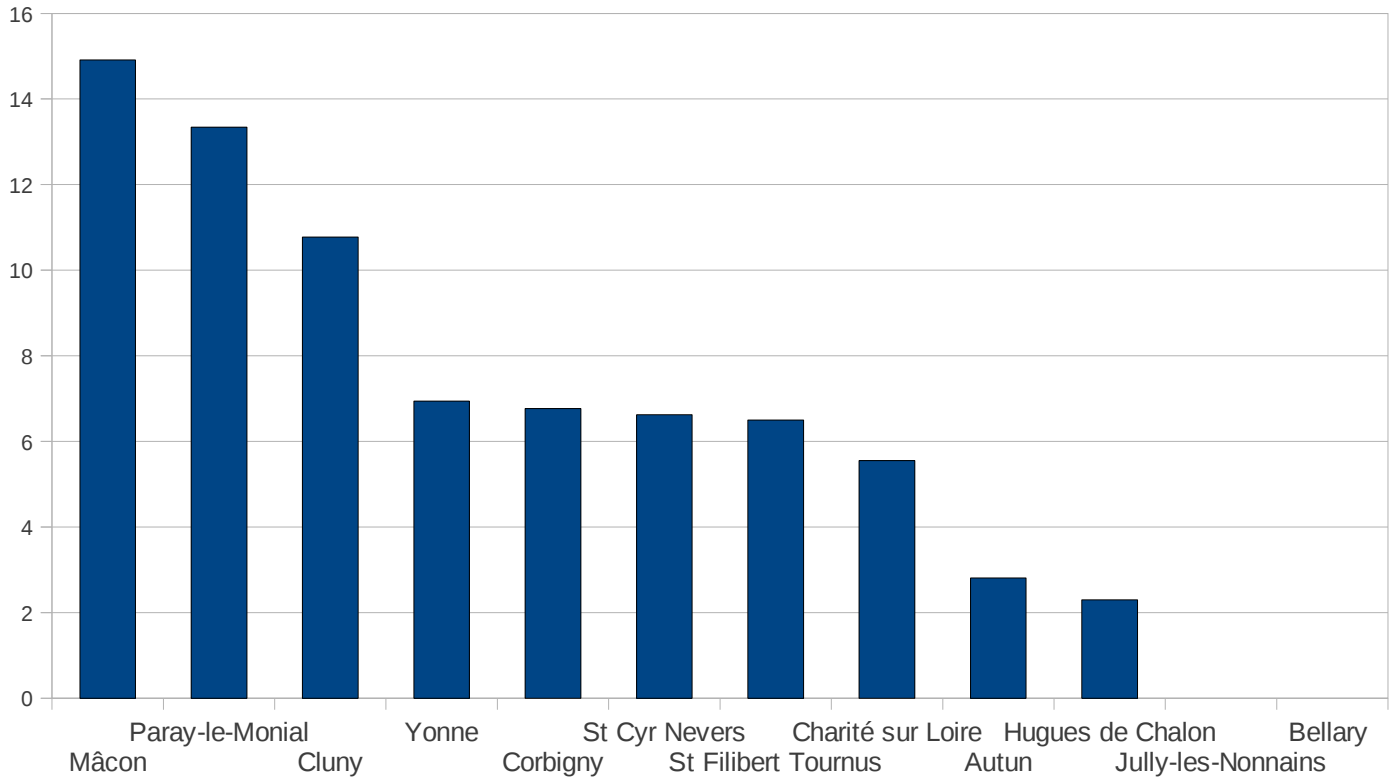

Fig. 17 : Pour 10 000 du lemme *Aqua* par corpus dans la base des *C.B.M.A.*

De nouveau, il semble que la proximité géographique joue un rôle capital dans la manière avec laquelle les formes se répartissent dans les différents espaces considérés. En outre, il ne s'agit pas uniquement cette fois de simple voisinage chronologique, puisque le *corpus* de Saint-Cyr de Nevers, plutôt proche de celui de Cluny et de Mâcon en ce qui concerne la répartition des actes[527], est ici situé dans un groupe différent. Il semble en effet que l'on peut distinguer quatre zones et autant de profils dans cette distribution : à nouveau un groupe du sud – où cette fois l'ouest est absent -, comprenant Saint-Vincent de Mâcon, Paray-le-Monial et Cluny. En parallèle, un second profil se dessine, peut-être encore plus nettement[528], comprenant les *corpus* du Nord avec le *Cartulaire général de l'Yonne*, les *Chartes de l'abbaye de Corbigny*, celles de Saint-Cyr de Nevers, le *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire* ainsi que les documents issus de Saint-Philibert de Tournus. Troisièmement, même si on peut difficilement les assimiler, les *corpus* d'Autun ainsi que

527 Cf *supra* partie a. « Note supplémentaire sur la répartition spatiale des corpus dans la base ».

528 La variance de ce second groupe est de 0,29 et son écart type de 0,54 contre une variance de 4,36et un écart type de 2,09 pour le premier groupe ; la variance globale de l'échantillon est de 22,95 et l'écart type de 4,79. On rappelle que la variance est la « moyenne des carrés des écarts à la moyenne » et que l'écart type est la racine carré de la variance. Concernant ces notions et leur utilisation en histoire voir GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, op.cit. : en particulier la section « L'évaluation de la dispersion » p. 34-35.

le Cartulaire d'Hugues de Chalon connaissent certaines bizarreries communes qui en font un groupe à part au sein de cette répartition. Si on s'attendait à une telle spécificité pour cette dernière édition, on est plus surpris par les documents de l'Autunois, qui semblent une nouvelle fois se placer en marge de la base. Quatrièmement, tout au nord, on trouve Jully-les-Nonnains et la chartreuse de Bellary avec, comme nous l'avons déjà signalé, une absence totale d'occurrence du lemme. Une répartition somme toute logique et qui suit un plan géographique – et qui échappe aussi aux logiques froides d'un pur déterminisme géographique, qui voudrait que la présence d'un lemme soit strictement proportionnelle à l'existence du *realia* qui lui est lié (point sur lequel nous reviendrons plus loin et étudiant les spécificités graphiques de certaines formes locales). Ainsi, après avoir esquissé ces distinctions d'ordre général quant à l'agencement du lemme dans l'ensemble de la base, il nous est apparu important de rentrer plus en détail, en examinant cette fois la répartition des formes au sein des différents groupes documentaires. À nouveau, l'analyse factorielle apparaît comme un outil *ad hoc* pour ce type d'entreprise. Elle permet en effet une représentation graphique commode - et parfois dangereuse, on en est conscient[529] - des liens statistiques existant dans les manières avec lesquelles les différentes communautés utilisent les mots. A notre connaissance, cette méthode n'a malheureusement pour le moment connu qu'un succès très mitigé (pour dire le moins) dans les études médiévales. Elle pourrait cependant rendre de grands services à l'avenir en ce qui concerne l'étude des répartitions de mots au sein de différents corpus[530] : dans ce domaine, le mémoire et l'article de Stéphane Guérault sur le vocabulaire économique et technique des polyptyques carolingiens constituent clairement des exceptions rarissimes[531].

529 CIBOIS Philippe, « Les pièges de l'analyse des correspondances », Histoire & Mesure, vol. 12, n° 3-4, 1997, p. 229-320, ici p. 313. Un des pièges majeurs de la méthode est certainement le fait qu'elle « met en relief la structure des écarts à l'indépendance, non leur intensité » (dans ID., *L'analyse factorielle : analyse en composantes principales et analyse des correspondances*, op.cit., p. 121). L'auteur soulève d'autres erreurs classiques : « l'effet d'homothétie » et « l'effet de distinction »... il rappelle aussi l'immense avantage de l'analyse factorielle dans le cadre de notre étude : « L'analyse des correspondances, du fait de la distance du ρ^2 qu'elle utilise, pondère les petits effectifs et les prend ainsi en compte : c'est même là une de ses qualités reconnues » (ID., « Les pièges de l'analyse des correspondances », *op.cit.*, p. 309).

530 De nouveau, on rappel que la méthode est pourtant très courante en sciences sociales, sociologie et psychologie en tête, et permet des résultats tout à fait intéressants. En histoire, Philippe Cibois semble être un des pionniers de la méthode, avec la mise à disposition gratuite de son logiciel d'analyse « post-factorielle » bien connu : Tri-Deux. Voir par exemple : CIBOIS Paul, « Une méthode post-factorielle : Tri-deux. Application à l'évolution de la couleur des yeux de 1810 à 1940 », *Histoire & mesure*, volume 1, n° 1, 1986. p. 19-34 ; Autres exemples d'utilisation de cette méthode dans les études médiévales : POLO DE BEAULIEU Marie-Anne et GUERREAU Alain, « Classement des manuscrits et analyse factorielle : le cas de la *Scala Coeli* de Jean Gobi », *BEC*, Année 1996, volume 154, n° 2. p. 359-400 ; * GENET Jean-Philippe, « Analyse factorielle et construction des variables. L'origine géographique des auteurs anglais (1300-1600) », *Histoire & mesure*, volume XVII, n°1 / 2, 2002. p. 87-108 ; * GUERREAU Alain, « Mesures du blé et du pain à Mâcon (XIVe – XVIIIe siècles) », *Histoire & mesure*, volume III, n° 2, 1988. p. 163-219. Voir également GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, op.cit., p. 69 pour qui « les analyses factorielles peuvent rendre dans ce domaine des services considérables, et sont encore regrettablement sous-employées . » dans GUERREAU Alain, *Statistique pour historien*, op.cit., p. 72.

531 GUERAULT Stéphane, « Le vocabulaire économique et technique des polyptyques », *op.cit.* L'auteur y distingue cinq régions où se répartissent ses documents : « Hainaut » (Saint-Amand, Saint-Pierre de Lobbes), « Flandres-Hainaut » (Saint-Bertin et textes du 1er groupe), « Bassin Parisien » (Saint-Germain-des-Prés et Saint-Maur-des-

Dans cette dernière étude, l'auteur remarquait que les regroupements régionaux n'étaient pas forcément de bons indicateurs pour l'analyse de la diffusion d'un vocabulaire[532]. Or, c'est exactement le phénomène inverse que nous observons donc ici. Comment expliquer cette différence – car son analyse semble pourtant solide - ? On peut peut-être se risquer à émettre quelques hypothèses, principalement car son étude de huit polyptyques carolingiens se focalise (structurellement vu la nature des documents) 1. Sur une période bien précise : le IXe siècle. 2. Sur un groupe de documents issus d'une même volonté : celle du pouvoir carolingien. Nous croyons que c'est ce dernier facteur qui joue d'une manière très importante sur la normalisation dans l'utilisation de certains termes. Dans le cadre de notre étude en revanche, les *corpus* se répartissent dans un temps assez long et surtout proviennent de différentes institutions dont les préoccupations sont loin d'être uniformes. Ce dernier argument est probablement le plus déterminant : on ne peut guère soupçonner les chanoines de Saint-Vincent de Mâcon de poursuivre les mêmes buts que les moines de la puissante *ecclesia cluniacensis* (encore que...). Or, l'analyse factorielle qui suit démontre qu'une certaine proximité existe dans la manière avec laquelle ces deux institutions utilisent ce premier vocable. On peut donc facilement en déduire qu'au-delà de la distance institutionnelle et de la divergence dans les objectifs poursuivis, la proximité spatiale joue un rôle prépondérant dans la diffusion des pratiques de l'écrit, qui se regroupent au sein d'ensembles géographiques dont le rayonnement reste cependant à déterminer. Ainsi, afin de déterminer les rapprochements et les distances dans la manière d'employer ce premier lemme, nous avons réalisé une série d'expériences, en commençant dans un premier temps par une analyse des correspondances portant sur l'ensemble des *corpus* des *C.B.M.A.*, sans distinction de périodes, puis en distinguant deux grands moments : d'une part la fourchette 700-999 et d'autre part la période allant de 1000 à 1199.

Fossés), « Champagne » (Saint-Rémi de Reims et Montier-en-Der) et enfin « Grand-Est » (quatrième groupe plus le polyptyque de Saint-Sauveur de Prüm). Ainsi, l'auteur, s'il ne détecte pas de corrélation étroite entre vocabulaire et espace à cette échelle (« le facteur spatial n'est pas fondamentalement déterminant dans le choix du vocabulaire »), affirme que des « groupes régionaux » plus larges permettent de faire apparaître de forts liens dans le choix de certains mots.

532 « Le facteur spatial n'est pas fondamentalement déterminant dans le choix du vocabulaire » dans GUERAULT Stéphane, « Le vocabulaire économique et technique des polyptyques », *op.cit.*

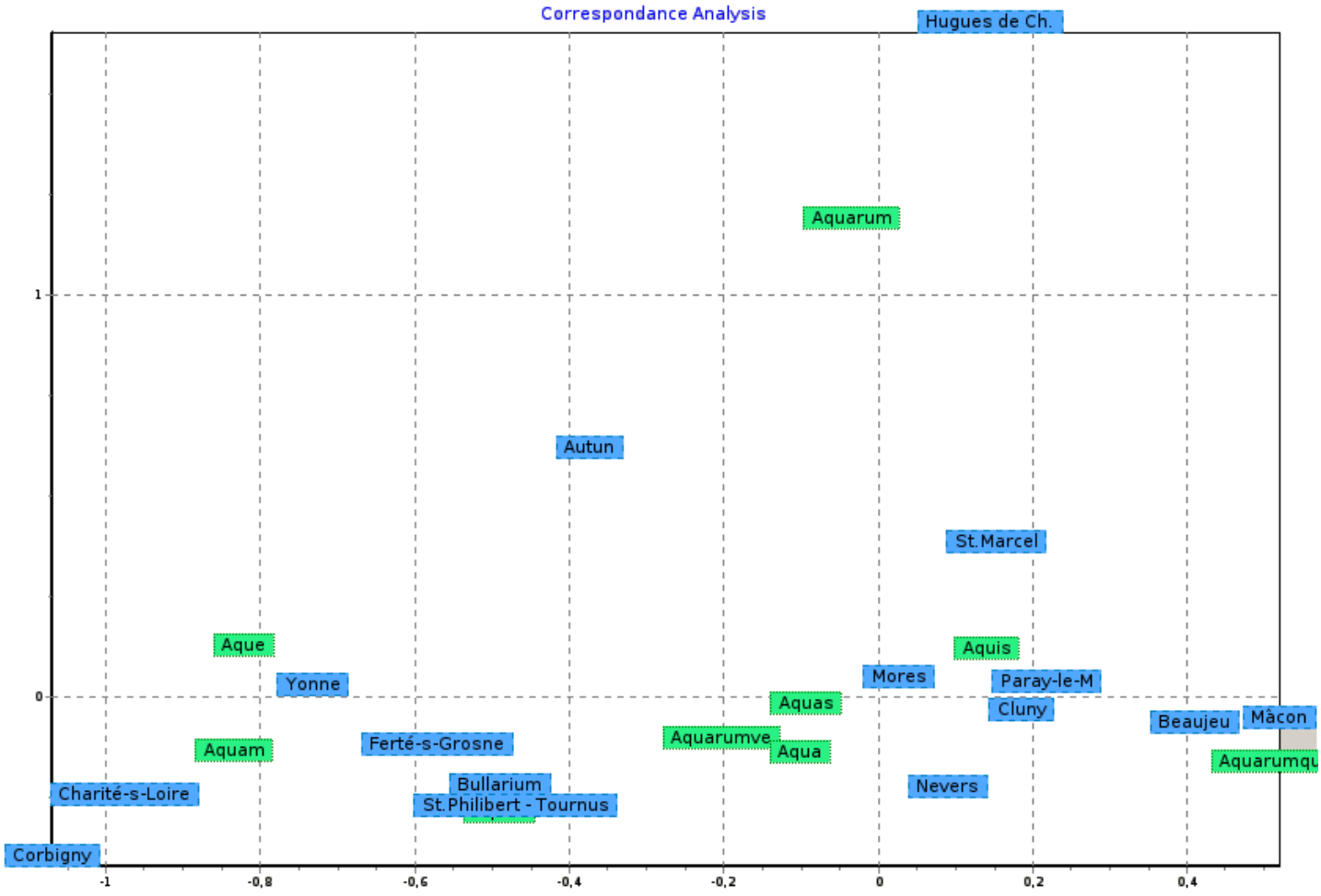

Fig. 18 : Analyse factorielle des correspondances. La répartition des formes du lemme dans les *corpus* des *C.B.M.A.*, toutes périodes confondues. [Plan factoriel 1-2].

Dans ces conditions, il était donc à nouveau nécessaire de distinguer des groupes, de les analyser, afin de mieux comprendre les liens entre les différents profils révélés par l'analyse factorielle et surtout ce qu'ils impliquent. Nous remarquons immédiatement que l'Axe 1 traduit majoritairement un facteur géographique[533] : il se détache en effet un premier ensemble comprenant un large sud auquel s'ajoute Saint-Cyr de Nevers et l'abbaye de Mores[534]. Cette fois cependant, le couple Saint-Vincent de Mâcon / Beaujeu semble quelque peu s'éloigner du groupe Cluny / Paray-le-Monial / Nevers / Saint-Marcel-lès-Chalon : une inflexion déjà observée dans l'étude du poids du

533 Au total, l'Axe 1-2 représente ici 71,08% de l'inertie totale, soit respectivement 47,67% pour l'Axe 1 et 23,42% pour l'Axe 2.

534 Il faudra revenir plus loin sur ce point quelque peu étonnant. La suite des analyses montrera en effet que ce n'est pas là la « vraie place » de l'abbaye de Mores et que ce comportement curieusement erratique est principalement dû à une forte proportion de la forme *aquis* pour cet établissement parmi le lemme.

lemme par *corpus* et qu'on peut tenter d'expliquer par deux hypothèses : 1. Le fait que le *corpus* de Saint-Vincent possède, avec l'abbaye de Beaujeu, la position la plus méridionale de toute la base des C.B.M.A. 2. Parce qu'il contient, nous l'avons vu, un nombre de chartes important pour les IXe et Xe siècles, chartes qui font probablement pencher le corpus vers un autre profil qui reste à déterminer. Il existe cependant une certaine homogénéité au sein de ce premier ensemble : on y trouve par exemple un grand nombre de formes *aquarumque*, mais aussi beaucoup plus d'*aquis* que dans la nord de la Bourgogne[535]. *A contrario*, cette dernière offre donc un visage qui se distingue nettement du premier ensemble et qui comprend le *Cartulaire général de l'Yonne*, les *Chartes de l'abbaye de Corbigny*, les *Pancartes de La-Ferté-sur-Grosne*, ainsi que le *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire*. La forme *Aquam*, entre autres, s'y répartit par exemple préférentiellement. On notera en outre la position singulière du *Bullaire de l'abbaye de Cluny*, assez fortement opposée à celle de l'abbaye de Cluny elle-même[536]. De même, le cas de la Charité-sur-Loire offre d'ailleurs quelques pistes intéressantes : dans la dépendance de la réforme clunisienne, on aurait pu imaginer que la proximité institutionnelle[537] aurait joué plus fortement dans la diffusion d'une certaine scripturalité. Or, la distance entre les deux établissements pour ce premier lemme est très forte. On en vient à s'interroger : « la lumière du monde »[538] rayonne t-elle sur ses filles autant qu'on l'a parfois laissé entendre[539] ? Assurément, seul un examen systématique des pratiques de l'écrit permettra de le déterminer, mais il s'agit déjà d'un premier indice. Le *corpus* de Saint-Philibert quant à lui, s'il appartient cette fois au profil de la Bourgogne du nord, reste tout au bord de celui-ci, côte-à-côte avec le *Recueil des Pancartes de La Ferté-sur-Grosne* et le Bullaire de l'abbaye de Cluny – et tout proche des *corpus* de l'Autunois si on considère seulement l'axe 1 de l'analyse -. En outre, à ce stade et au vu des résultats des précédentes expérimentations, le caractère de l'Autunois ne nous étonne plus guère : la répartition des formes dans ces documents, nettement en marge,

535 Seule l'abbaye de Mores – abbaye cistercienne fondée par Saint-Bernard en 1253 - sort totalement de ce schéma et va se joindre au groupe des établissements du sud.

536 Concernant les bulles clunisiennes et leur teneur, voir l'article de NEISKE Franz, « Das Verhältnis Clunys zum Papsttum », dans CONSTABLE Giles ; MELVILLE Gert et OBERSTE Jörg (éd.), *Die cluniazenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld*, Vita Regularis n° 7, Münster, Lit Verlag, 1998, p. 279-320.

537 Sur la réforme de la Charité par Cluny, voir BOUCHARD Constance B., *Sword, miter, and cloister : nobility and the Church in Burgundy, 980-1198*, Cornell University Press, London, 1987. « In 1059 the long-abandoned monastery of La Charité-sur-Loire, wich had been « harmed by the impious and had lost its dignity », according to the charter confirming its reformation, was submitted to Cluny as a priory by the bishop of Auxerre and the count of Nevers. », p. 93-94.

538 C'est ainsi qu'Urbain II qualifie Cluny lors de sa visite à l'abbaye bourguignonne en 1095. Voir BARRET Sébastien, *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (Xe – XVIIIe siècle)*, op.cit., p. 89 ; WOLLASCH Joachim, *Cluny - "Licht der Welt" : Aufstieg und Niedergang der klösterlichen Gemeinschaft*, Patmos-Verl., Düsseldorf, 2001.

539 On ne peut bien entendu pas se limiter à un simple lemme et une étude systématique des formulaires communs – ou pas – serait certainement nécessaire pour déterminer les liens réels entre Cluny et le prieuré. En outre, dans sa thèse, Sébastien Barret rappelle qu'en 1231, Etienne, prieur de la Charité demande « plusieurs fois à l'abbaye-mère de lui transmettre des copies de documents pontificaux, voire peut-être les originaux [...] ». Dans BARRET Sébastien, *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (Xe – XVIIIe siècle)*, op.cit., p. 184.

presque insolite, ne rentre dans aucun des deux profils – si on considère cette fois les deux axes -. Un constat partagé en ce qui concerne le *Cartulaire d'Hugues de Chalon*, mais on pouvait ici s'attendre à de pareils résultats au vu de la nature, de la chronologie et de la situation géographique du *corpus*. D'une manière générale, il semble donc que l'agencement des formes au sein des éditions se fasse de proche en proche avec néanmoins quelques éditions au caractère pour le moins surprenant, en particulier le *Cartulaire de l'Église d'Autun*, le *Cartulaire de l'Évêché d'Autun* et de l'abbaye Saint-Martin d'Autun.

Une analyse en composantes principales, réalisée sur l'Axe 2-3 complète d'une manière instructives ces premiers résultats :

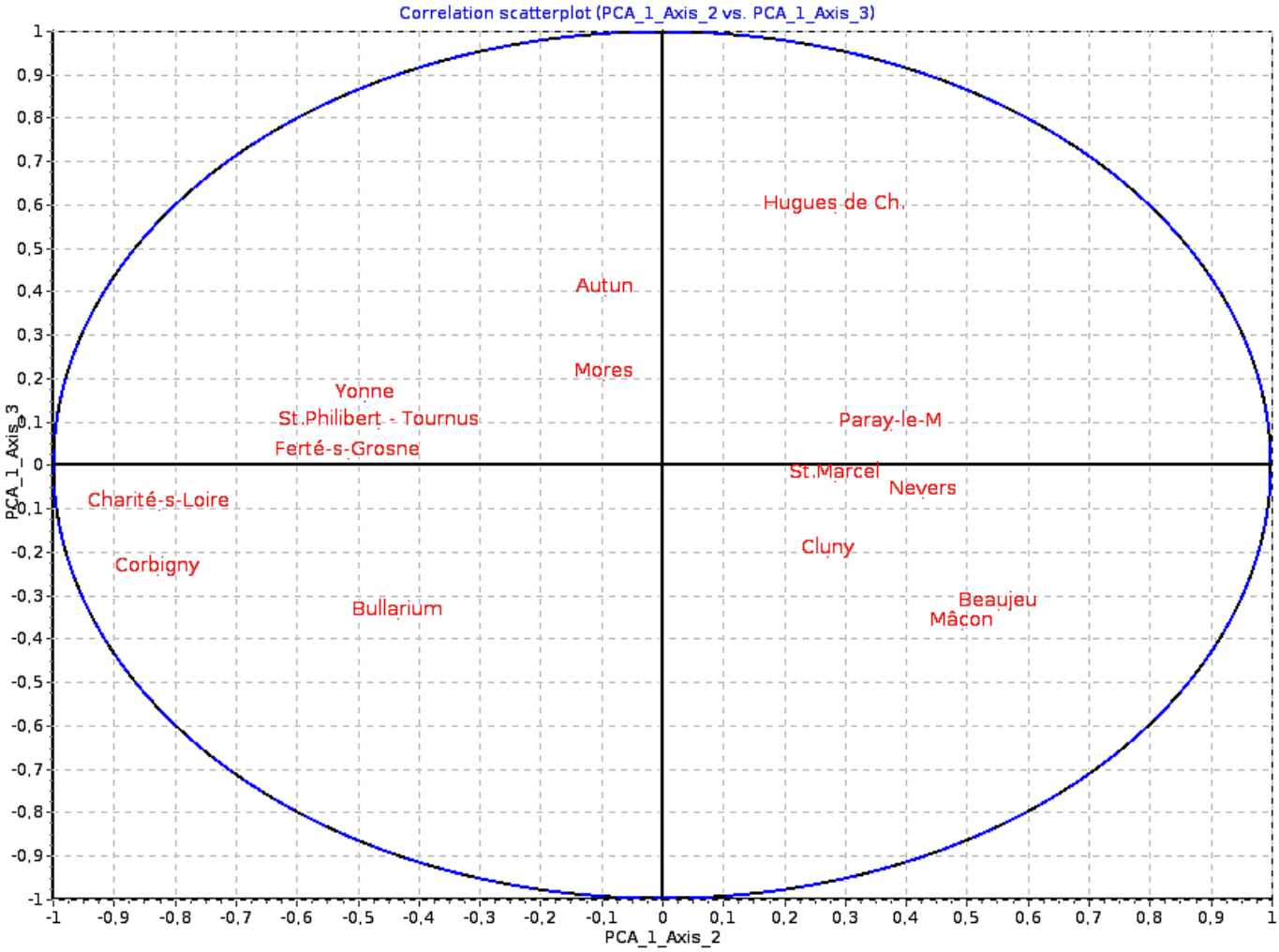

Fig. 19 : Analyse en composantes principales de la répartition du lemme *Aqua*. Plan factoriel 2-3. *

Nous observons en effet le même type de répartition (principalement l'opposition nord / sud) à quelques pertinentes nuances près : l'abbaye de Mores tend cette fois à se déplacer vers le groupe du nord – plus précisemment à proximité d'Autun -, là où nous ne l'attendions plus au départ. En parallèle, nous observons toujours que se détache avec netteté le groupe Beaujeu / Mâcon, accompagné de Cluny / Saint-Marcel-lès-Chalon / Paray-le-Monial / Nevers. A l'opposé, on pourra remarquer que Saint-Philibert de Tournus – même si elle reste du côté gauche – est assez proche de La Ferté-sur-Grosne et de La Charité-sur-Loire. Quant à Autun, quasiment à équidistance de l'abbaye de Mores et du Cartulaire d'Hugues de Chalon, elle semble quelque peu isolée. À ce stade et pour ces corpus précis (*Cartulaire de l'Église d'Autun*, *Cartulaire de l'Évêché d'Autun*, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Martin d'Autun*), une exploration parallèle et complète dans l'édition du *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun* par André Déléage[540] serait rigoureusement nécessaire afin d'établir des hypothèses plus affirmées.

c. *Analyse étendue à plusieurs lemmes et périodes*

En outre, proposer une analyse factorielle des correspondances sans distinction de période présente un biais majeur : nous l'avons vu, la production documentaire étant fortement corrélée à la position géographique des établissements, cet effet risque d'influencer fortement notre expérience sur la répartition des lemmes. Il était donc nécessaire de doubler cette analyse par une autre série d'expériences, portant cette fois sur des ensembles chronologiques biens distincts[541]. En pratique cependant, l'exercice n'est pas toujours commode et ceci pour plusieurs raisons : 1. Tout d'abord très pragmatiquement – et c'est l'aspect le plus évident -, car il n'existe pas de documents à comparer pour toutes les époques, dans toutes les zones analysées. 2. Car même dans les régions pourvues en chartes à une période donnée, on ne peut descendre en dessous d'un certain seuil de finesse chronologique, sous peine de considérer des ensembles non représentatifs des établissements (il y a peu de chance qu'une seule charte soit représentative – même *grosso modo* – de la

540 DELEAGE André, *Recueil des actes du prieuré de Saint-Symphorien d'Autun de 696 à 1300*, op.cit. De rapides sondages réalisés en parallèle montrent que le caractère très marqué de l'écrit en Autunois se retrouve dans ce corpus et ceci même à haute époque.

541 « Il apparaît en effet très explicitement ici que les analyses globales et les analyses partielles ont chacune leurs avantages propres, et qu'on a toujours intérêt à effectuer autant d'analyses que l'on peut, des plus globales aux plus réduites, si l'on ne veut pas laisser échapper des phénomènes importants. Une analyse globale permet très souvent de faire ressortir, outre les grandes tendances, des phénomènes secondaires pleins d'intérêt qui n'apparaissent que parce qu'ils sont la résultante de nombreuses déviations analogues très minimes : de tels phénomènes sont insaisissables sur une analyse partielle. Inversement, il arrive fréquemment que des phénomènes qui ne sont propres qu'à quelques variables se trouvent totalement dilués dans l'analyse globale qui risquent ainsi de passer inaperçus. » dans GUERREAU Alain, « Analyse statistique des finances municipales de Dijon au XVe siècle ; observations de méthode sur l'analyse factorielle et les procédés classiques », *BEC*, vol. 140, 1982, p. 5-34, ici p. 20-21.

diplomatique d'un établissement à une période donnée ; cette probabilité augmente sensiblement avec 10 documents et dramatiquement avec 50. En d'autre termes, il faut au moins que les mots les plus courants de l'établissements qu'on examine soient présents dans l'échantillon considéré). Afin de ne pas tomber dans ce piège, nous avons donc choisi d'effectuer les analyses complémentaires sur deux périodes – comme on l'a signalé précédemment - : 700-999 et 1000-1199. En outre, afin de compléter les résultats offerts par les *C.B.M.A.*, nous avons adjoint les décomptes obtenus sur d'autres ensembles numérisés ; nous observons ainsi pour les XIe-XIIe siècles :

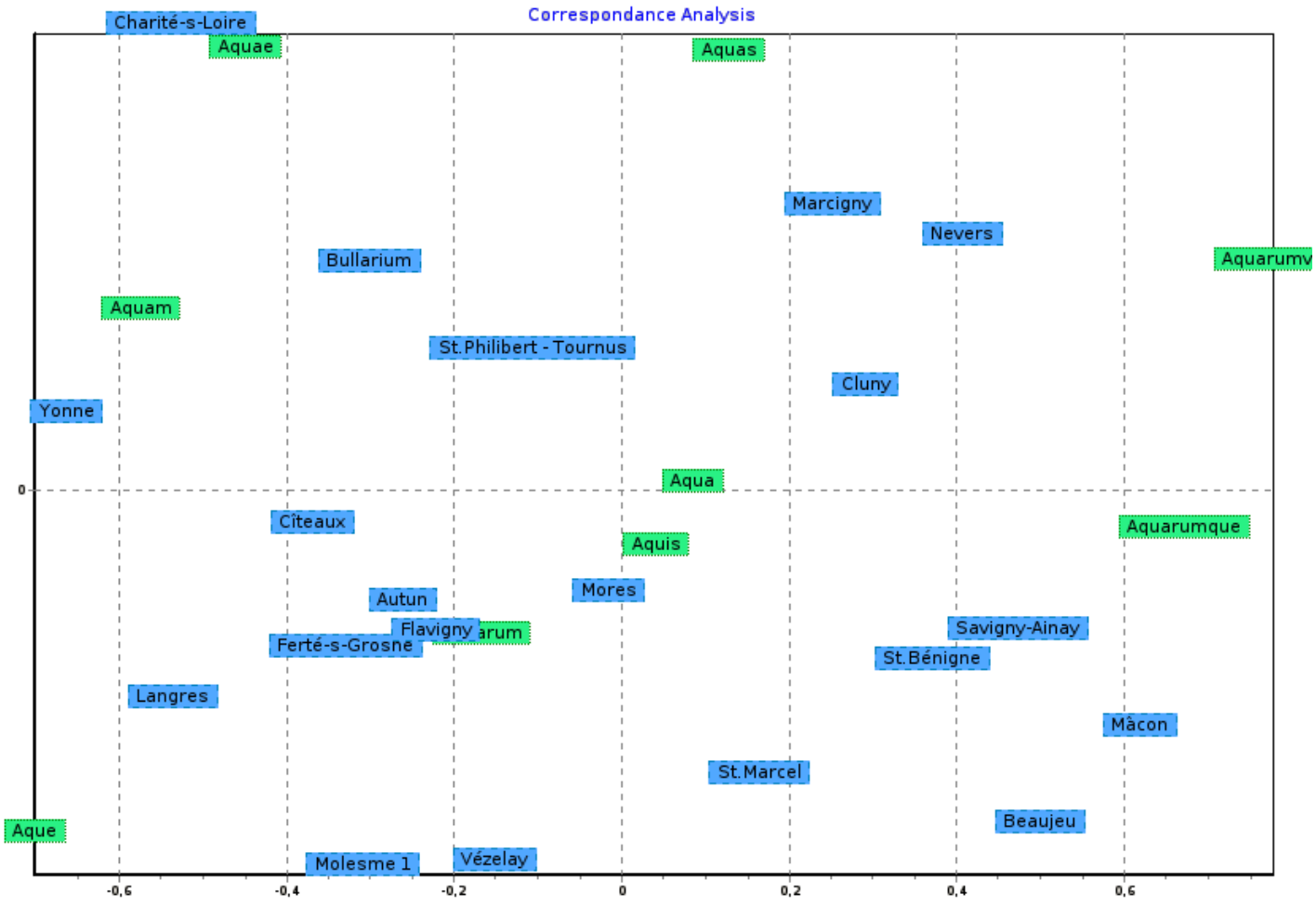

Fig. 20 : Analyse factorielle de la répartition du lemme *Aqua* pour la période allant du XIe au XIIe siècle. *C.B.M.A.*+ / Plan factoriel 1-2.

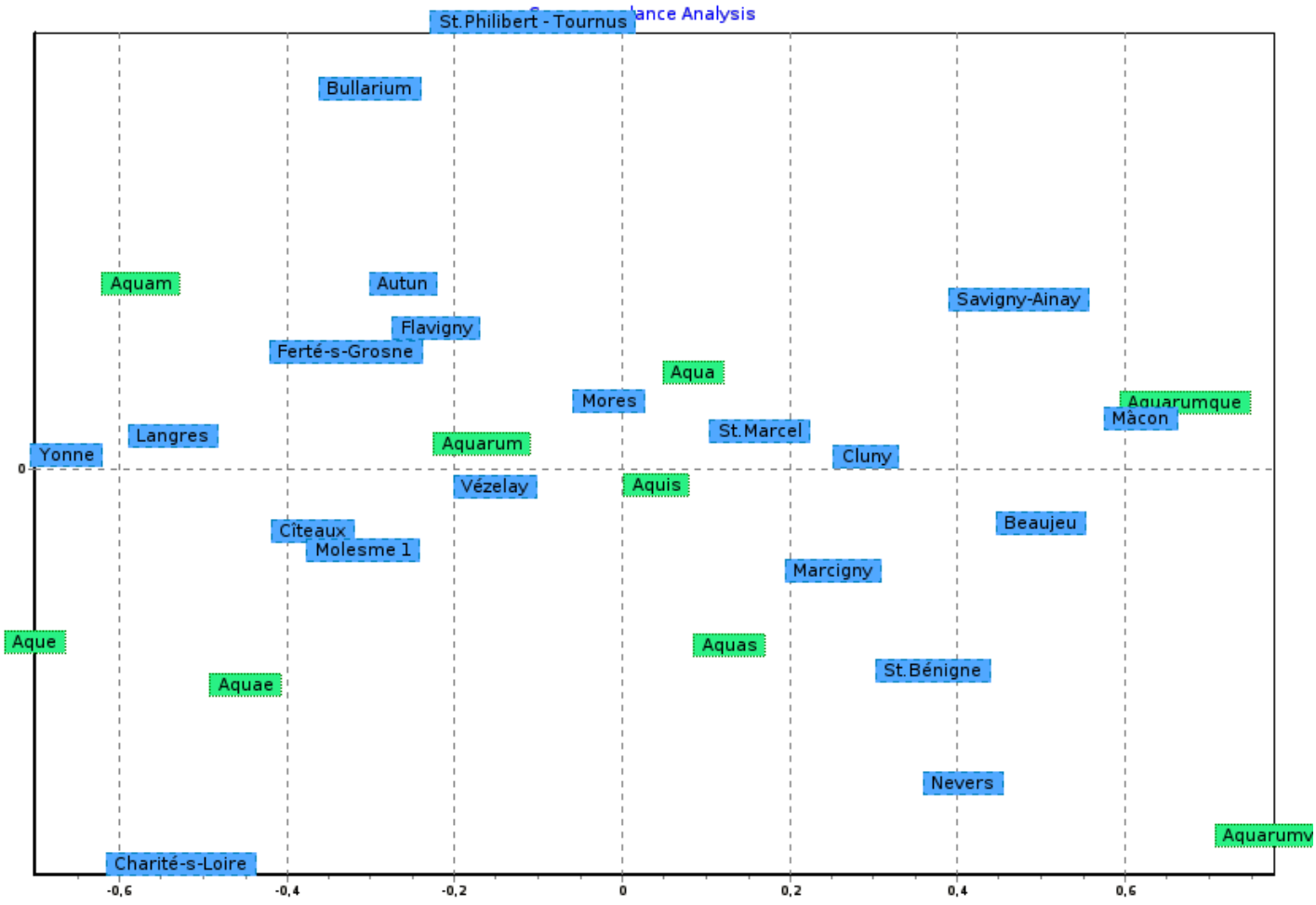

Fig. 21 : Analyse factorielle de la répartition du lemme *Aqua* pour la période XIe-XIIe siècle. *C.B.M.A.*+ / Plan factoriel 1-3.

AXE	Valeur prp.	Explication	Explic. Cumul.
1	[0,169419]	39,16%	39,16%
2	[0,082484]	19,07%	58,23%
3	[0,044265]	10,23%	68,46%
4	[0,042174]	9,75%	78,42%
5	[0,035304]	8,16%	86,58%
6	[0,028312]	6,54%	93,12%
7	[0,021067]	4,87%	97,99%
8	[0,009575]	2,21%	100,00%
TOTAL	[0,432599]		

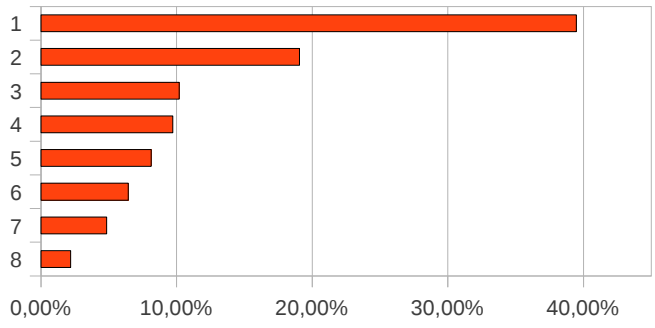

Tab. 16 a et b : Quelques résultats de l'analyse factorielle (fig. 20 et 21).

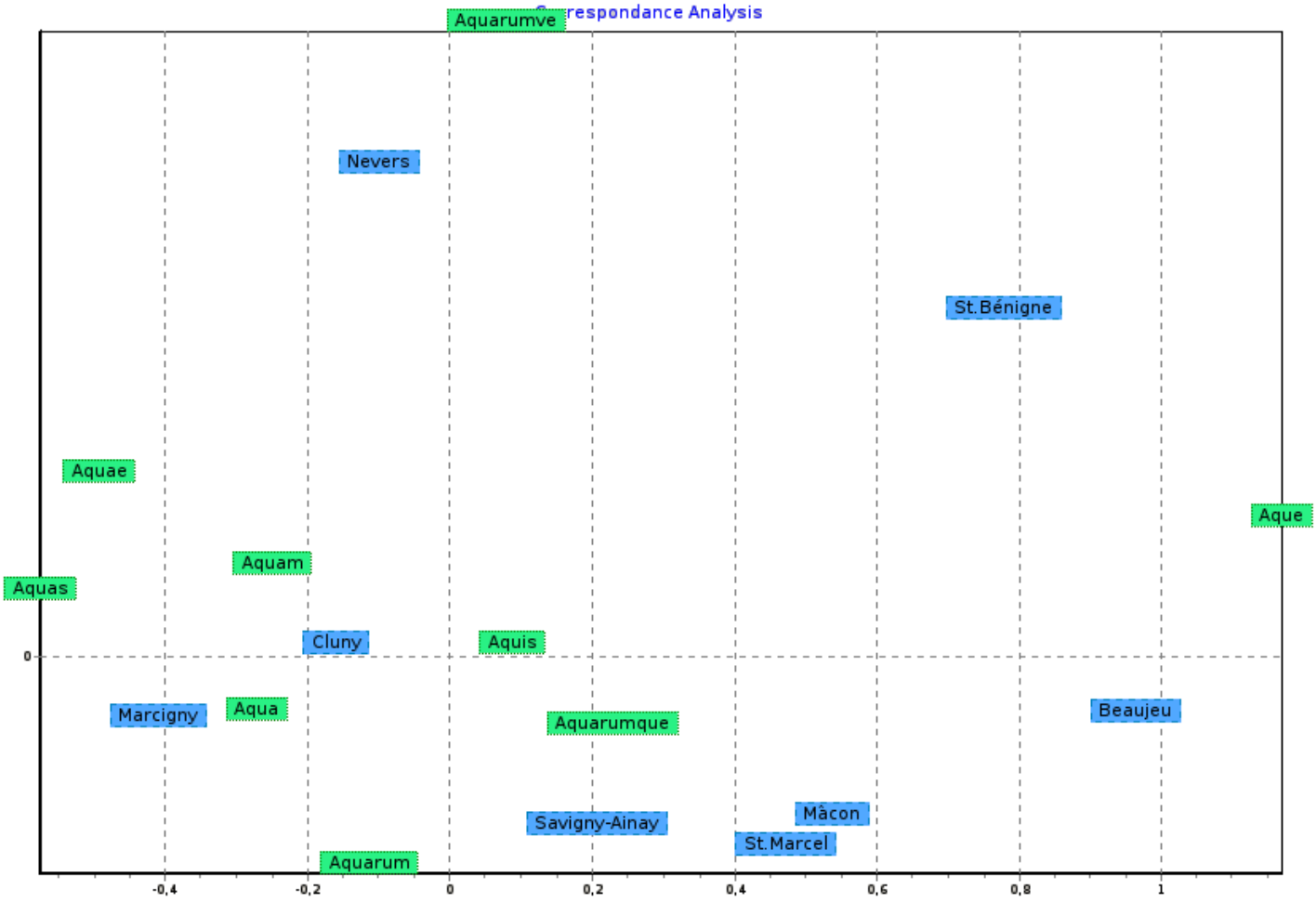

Fig. 22 : Analyse factorielle de la répartition du lemme *Aqua* pour les corpus du la partie droite de l'analyse 13 (Sud). XIe-XIIe siècle. *C.B.M.A.*+ / Plan 1-2 [76,42% expliqués].

[1000-1199]	Cluny	Yonne	Mâcon	Bullarium	Autun	Ferté-s-Gr.	St.Philibert
Aqua	76	18	3	3	3	8	2
Aquam	31	41	0	12	3	3	2
Aquarum	16	10	1	0	2	0	0
Aquarumque	76	3	15	4	1	0	1
Aquarumve	11	0	0	0	0	0	0
Aquas	27	5	0	1	0	0	0
Aque	5	22	2	0	1	3	0
Aquis	113	37	16	8	5	7	1
Aquae	14	13	0	0	0	0	0

[1000-1199]	Charité-s-L.	Mores	Nevers	St.Marcel	Beaujeu	Flavigny	Vézelay
Aqua	1	2	1	2	0	2	0
Aquam	2	1	1	1	0	2	0
Aquarum	0	0	0	3	0	1	1
Aquarumque	0	0	2	5	3	1	0
Aquarumve	0	0	2	0	0	0	0
Aquas	3	0	1	0	0	0	0
Aque	2	0	0	2	1	1	0
Aquis	4	8	6	7	3	4	1
Aquae	3	0	1	0	0	0	0

[1000-1199]	Langres	Molesme 1	Cîteaux	St.Bénigne	Marcigny	Savigny-Ain.
Aqua	1	14	3	1	1	7
Aquam	1	4	9	2	1	2
Aquarum	0	6	0	0	1	1
Aquarumque	0	5	0	8	2	11
Aquarumve	0	0	0	3	0	0
Aquas	0	0	4	0	3	0
Aque	1	16	6	4	0	1
Aquis	2	25	27	10	4	11
Aquae	0	0	0	0	0	0

Tab. 17 (a, b et c): Occurrences du lemme *Aqua* dans les *C.B.M.A.*+ pour les XIe-XIIe s.

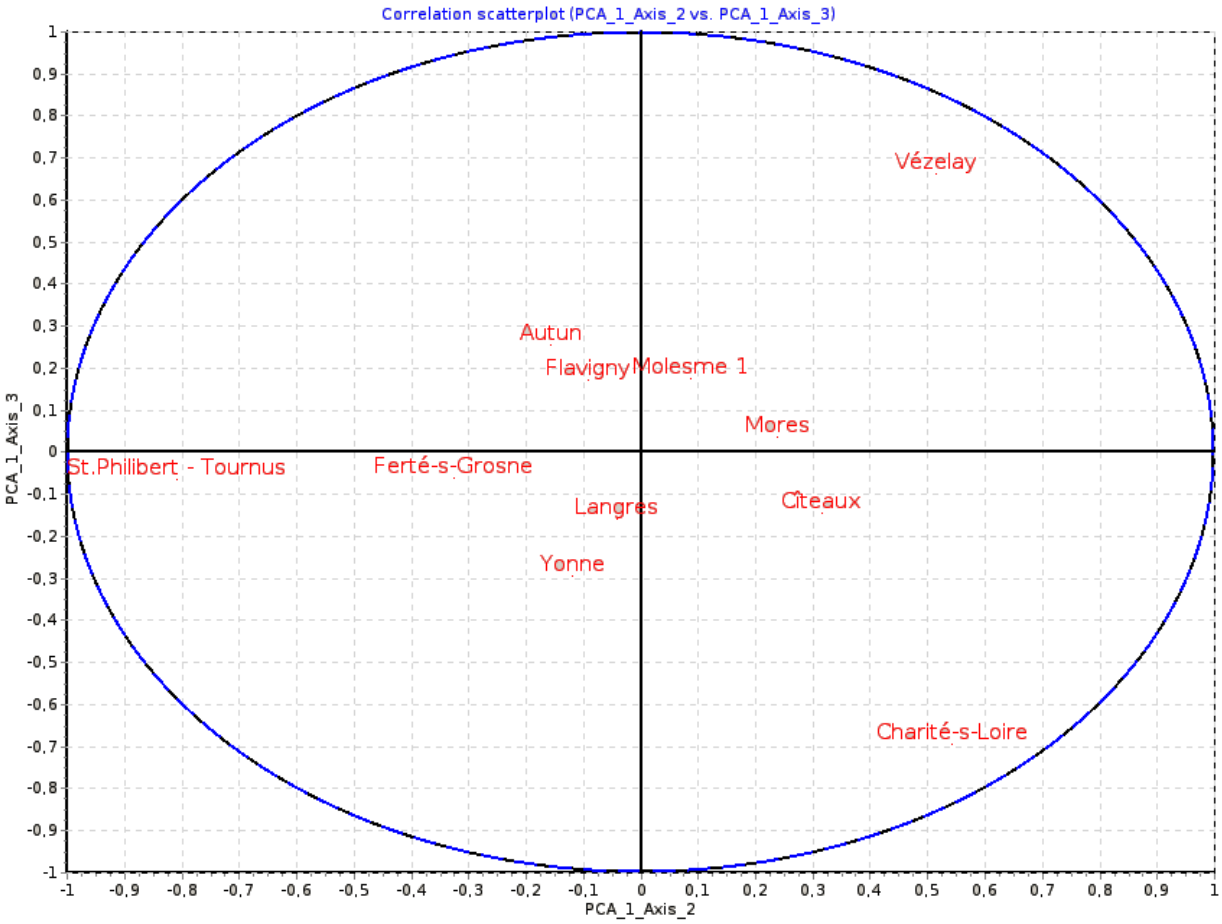

Fig. 23 : Analyse en composantes principales pour les *corpus* du Nord (Plan 1-3).

Examinons les résultats ici obtenus : 1. Tout d'abord et fondamentalement c'est toujours une opposition entre Nord et Sud qui domine[542], même si plusieurs nuances doivent être mentionnées. Ce contraste est en outre renforcé par la présence du *corpus* de Savigny-Ainay[543], qui vient se positionner du côté du profil toujours constitué par Saint-Vincent de Mâcon, Beaujeu, Saint-Marcel-lès-Chalon, Cluny, Nevers (54 chartes de Saint-Cyr et 21 pour Saint-Etienne aux XIe-XIIe siècles). De la même manière, les documents de Marcigny se placent assurément dans ce groupe : la chose n'est guère étonnante quand on sait qu'il s'agit du « plus ancien monastère réunissant une communauté de moniales et une communauté de moines sous l'autorité de l'abbé de Cluny »[544]. 2. Plus surprenant cependant, la présence de Saint-Bénigne dans ce profil : l'établissement comprend en effet un nombre important de formes du type « *aquarumque* », « *aquarumve* », « *aquis* », plutôt typiques de la production écrite des établissements du sud[545] :

terris, indominicatis mansis, campis, pratis, pascuis, silvis, aquis aquarumque decursibus, exitibus et reditibus […][546] (1005);

542 Les résultats sont éloquents : sur l'axe 1 les seuls corpus à posséder une coordonnée positive sont Cluny [0,291], Mâcon [0,620], Saint-Marcel-lès-Chalon [0,164], Nevers [0,407], Beaujeu [0,500], Marcigny [0,252] mais aussi Saint-Bénigne de Dijon [0,370] (nous reviendrons plus loin sur ce cas particulier). A l'opposé, le *Cartulaire général de l'Yonne* possède une coordonnée sur l'axe 1 de -0,662 et Langres de -0,536.

543 Cet ensemble constitue un corpus de 670 chartes pour la période 1000-1199. Voir notre note *supra*. L'historiographie de Saint-Pierre de Savigny est loin d'être dense : voir en particulier le bon article de synthèse par RUBELLIN Michel, « L'abbaye de Savigny en Lyonnais au Moyen Âge : vie et effacement d'une puissance régionale », dans RUBELLIN Michel, *Église et société chrétienne d'Agobard à Valdès*, Lyon, PUL, 2003, p. 295-326 (« [...] compte tenu de la destruction quasi totale des bâtiments abbatiaux, et de la construction de maisons du village sur une partie des emplacements qu'ils occupaient, les recherches archéologiques n'ont guère été fructueuses voire possible jusqu'à présent. […] Quant aux études proprement historiques, on s'aperçoit très vite qu'elles sont très peu nombreuses. » p. 299). Néanmoins, les dates ayant parfois rapidement été attribuées par Auguste Bernard, voir aussi l'article de PERROY Édouard, « Notes sur la chronologie des chartes de Savigny », dans PERROY Édouard, *Études d'histoire médiévale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1979, p. 543-551 (1ère édition dans le Bulletin de la DIANA, n° 28, 1943, p. 203-211). Une thèse et quelques articles par * GAUSSIN P.-R., *L'abbaye de Savigny, seigneur féodal*, Lyon, 1945 ; * ID., « L'influence des abbayes bénédictines du diocèse de Lyon au Moyen Âge, I, Les dépendances de l'abbaye de Saint-Martin de Savigny », Albums du crocodile, Lyon, 1955 ; * ID., « De la seigneurie rurale à la baronnie : l'abbaye de Savigny en Lyonnais », le Moyen Âge, LXI, 1955, p. 139-176. Enfin, un chapitre de livre : BITSCH H., *Das Erzstift Lyon zwischen Frankreich und dem Reich im Hohenmittlealter*, Göttingen, Musterschmidt Verlag, 1971, p. 111-114 (chapitre sur « La Politique territoriale de l'abbaye de Savigny »). La présence d'Odilon lors de l'élection en 1007 de Durand à l'abbatiat de Savigny (« *necnon domni equidem Odilonis, jura regiminis Cluniacensis archimonasterii eximie tenentis, usus et consilio* » Sav[581:1007]), mentionnée par Michel Rubellin dans son article, est selon nous assez révélatrice du lien – même s'il est probablement indirect – entre les deux abbayes et ceci au moins dès le début du XIe siècle.

544 RICHARD Jean, *Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire (1045-1144) […]*, op.cit., p. 1. Pour l'histoire du prieuré, voir WISCHERMANN Else Maria, *Marcigny-sur-Loire : Gründungs und Frühgeschichte des ersten Cluniacenserinnenpriorates*, 1055-1150, München, Münstersche Mittelalter-Schriften n° 42, 1986 * ; sur la fondation de Marcigny par les seigneurs de Semur et sur son rayonnement, voir BOUCHARD Constance Brittain, *Sword, Mitter and Cloister*, op.cit., p. 50-51 et 57-58 ; voir aussi POECK Dietrich, *Cluniacensis Ecclesia : der cluniacensische Klosterverband (10.-12. Jahrhundert)*, München, Münstersche Mittelalter-Schriften n° 71, 1998 (en particulier p. 193) ; et ID., « Abbild oder Verband : Cluny und seine Klöster », dans CONSTABLE Giles ; MELVILLE Gert et OBERSTE Jörg (éd.), *Die cluniazenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld*, Vita Regularis n° 7, Münster, Lit Verlag, 1998, p. 93-120.

545 L'édition de Cîteaux contient en effet un certain nombre d'*aquis*, mais aucun *aquarumque* ou *aquarumve*.

546 Sb[233:1005]. 8 occurrences de la forme *aquarumque* dans le *corpus* pour cette période.

nemoribus quam terris, cultis et incultis, aquis quoque et pascuis, per succedentia tempora quicquam presumat exigere[547] *(1057);*

Quid plura? Terre culte et inculte, silve, aque aquarumve decursus, pascua et omnia que infra predictam potestatem sunt[548] *(1100);*

La place du *corpus* reste cependant particulière, comme on peut le remarquer sur la figure 15, portant uniquement sur les ensembles à la droite de l'analyse factorielle générale du lemme pour la période. Une fois isolés, on remarque en effet que les établissements du *pagus matisconensis* et *cabilonensis* s'opposent, sur l'axe 2, à Nevers et à Saint-Bénigne[549]. 3. Il n'en va pas de même pour les documents « cisterciens », puisque les *corpus* de La-Ferté-sur-Grosne, de Cîteaux et du premier cartulaire de l'abbaye de Molesme ont tendance à se regrouper, que ce soit sur le plan 1-2 ou sur le plan 1-3, où ils sont toujours alignés au niveau de l'axe 1. Une analyse plus fine, portant uniquement sur les établissements à gauche dans l'analyse factorielle générale, semble cependant montrer que La-Ferté-sur-Grosne se distingue légèrement de ce groupe et tend à se rapprocher de celui de Saint-Philibert de Tournus (cf. figure 16 – ACP Axe 1-3)[550]. 4. D'une manière générale, il apparaît en effet que les établissements du Nord présentent un profil moins homogène, un phénomène qui se remarque nettement sur la dernière figure citée : Saint-Philibert de Tournus, la Charité-sur-Loire, le Bullarium et Vézelay s'éloignent en effet d'un coeur constitué par les autres *corpus* du nord. On notera ainsi que Saint-Philibert de Tournus se situe, sur l'axe 1 des figures 13 et 14, en bordure entre le groupe du nord et celui du sud. Par ailleurs, il est intéressant de noter que dans ces analyses pour les XIe et XIIe siècles uniquement, l'abbaye de Mores semble se trouver dans une position « plus logique », certainement plus proche du groupe du nord, par comparaison à la lecture que nous avait donné l'analyse factorielle globale, forcément biaisée. D'une manière plus générale cependant, on remarquera que l'analyse, aussi bien sur le plan 1-2 que sur le plan 1-3, range les *corpus* de Flavigny, Langres, Vézelay[551], avec le groupe du nord. 5. Numérisé mais dans l'attente d'une indexation charte à charte – d'où son absence dans ce décompte -, il y a cependant fort à parier que l'analyse du *corpus* de Saint-Symphorien par André Déléage aurait quelque peu déplacé l'Autunnois vers le groupe du sud[552]... sans pour autant fondamentalement changer la place de cet

547 Sb[340:1057]. 10 occurrences de la forme *aquis* dans le corpus pour cette période.

548 Sb[393:1100]. 3 occurrences de la forme *aquarumve* dans le *corpus* pour cette période.

549 On ne rencontre pas la forme *aquarumve* à Beaujeu, Saint-Marcel-lès-Chalon, Savigny-Ainay, Marcigny et Saint-Vincent de Mâcon ; de la même manière, elle reste rare à Cluny (11 formes *aquarumve* contre 76 *aquarumque*).

550 Une analyse factorielle des correspondances, non présentée afin d'éviter la surcharge visuelle et pour une meilleure lisibilité, a montré le même type de résultat, sur ce même axe 1-3.

551 Il faut tout de même nuancer : sur les 64 documents contenus dans les *Monumenta vizeliacensia* pour cette période, nous avons compté uniquement 2 occurrences du lemme *Aqua*. Encore plus dans le cas de Vézelay donc, il faudra compléter cette analyse par l'étude conjointe de plusieurs autres lemmes.

552 On y trouve en effet plusieurs fois la forme *aquarumque* : par exemple, l'acte n° 19, dâté du 1er août 1060.

ensemble, dont la diplomatique reste assez particulière. Mais continuons nos explorations[553] :

Concernant la période allant du VIIIe à la fin du Xe siècle, les décomptes deviennent rapidement beaucoup plus complexes et hasardeux, ce que notre lecteur comprendra aisément au vu des très faibles effectifs – parfois même nuls - pour la plupart des établissements des *C.B.M.A.* dans cette période. De la même manière, le paysage documentaire ainsi analysé ne pourra qu'être difficilement comparé avec celui de la période précédemment étudiée. En somme, nous cherchons seulement ici à repérer les attirances et les oppositions afin de noter si évolution il y a eue ou pas, en particulier en ce qui concerne la démarcation entre établissements du Nord et établissements du Sud. Afin de mener cette seconde partie de l'enquête à bien, nous avons cette fois pris en compte – outre les *C.B.M.A.* - le corpus de Saint-Bénigne[554], celui de Savigny - Ainay[555] et Saint-André-le-Bas de Vienne[556]. Nous obtenons les graphiques suivants :

553 Comme le lecteur aura pu le remarquer, un certain nombre de *corpus* ont volontairement été mis de côté lors de cette première analyse du lemme. Bien souvent, l'explication se trouve dans un nombre trop faible d'occurrences, par exemple à Saint-Germain d'Auxerre où, pour les 70 chartes éditées par Noëlle-Deflou Leca, on a compté une seule occurrence du lemme, et encore s'agit-t-il d'un toponyme : « *Actum Aquis, anno incarnati uerbi millesimo centesimo nonagesimo quinto mense septembri* » (AGe[22:1195] : « Compromis entre Saint-Germain et les chanoines de Troyes » ; BM Auxerre, ms. 161, f° 81-81v).

554 Tout de même 189 chartes antérieures pour la période 700-999, dont 14 pour le VIIIe siècle, 117 pour le IXe et 58 pour le Xe siècle. On pourra cependant remarquer que ce décompte est sensiblement différent de celui proposé – et certainement juste, nous n'en doutons pas – par Robert Folz et Jean Marilier dans leur avant-propos du premier tome (p. V) : les auteurs présentent en effet les chiffres suivants : « 18 pièces pour les VIe et VIIe siècles ; 16 pour le VIIIe, 97 pour le IXe ; 19 dont la datation est imprécise peuvent appartenir ou au IXe ou au Xe siècle [...] ». Ces importants flottements, dont nous ne cachons qu'ils sont extrêmement gênants pour une étude par siècle ou demi-siècle – ce qui n'est par ailleurs pas notre cas ici – sont dus au mode d'indexation de Philologic qui réclame une seule et unique date : en toute logique c'est le *terminus a quo* qui s'est imposé, d'où il résulte ces importantes variations (par exemple, Sb[130:889], pour laquelle la date de 899 est retenue lors de l'indexation, est datée dans l'édition entre 889 et 910).

555 499 documents avant le millénaire, avec 15 chartes pour le IXe siècle (la plus ancienne, Sav[16:825] remonte à 825).

556 123 documents, mais seulement deux antérieurs au Xe siècle (890 et 891).

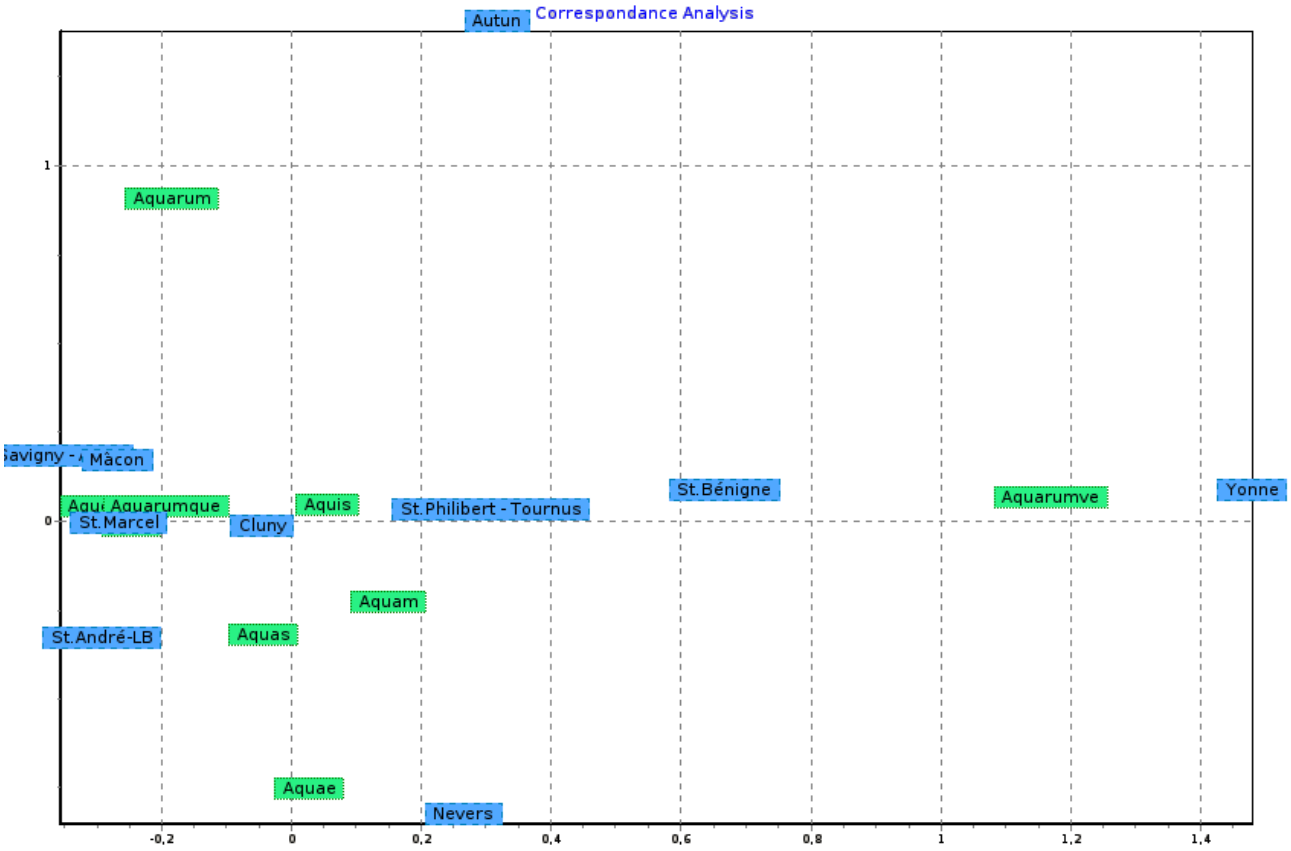
Correspondance Analysis
Autun
Aquarum
Mâcon
St.Bénigne
Aquarumve
Yonne
St.Marcel
Cluny
Aquis
St.Philibert - Tournus
Aquam
St.André-LB
Aquas
Aquae
Nevers

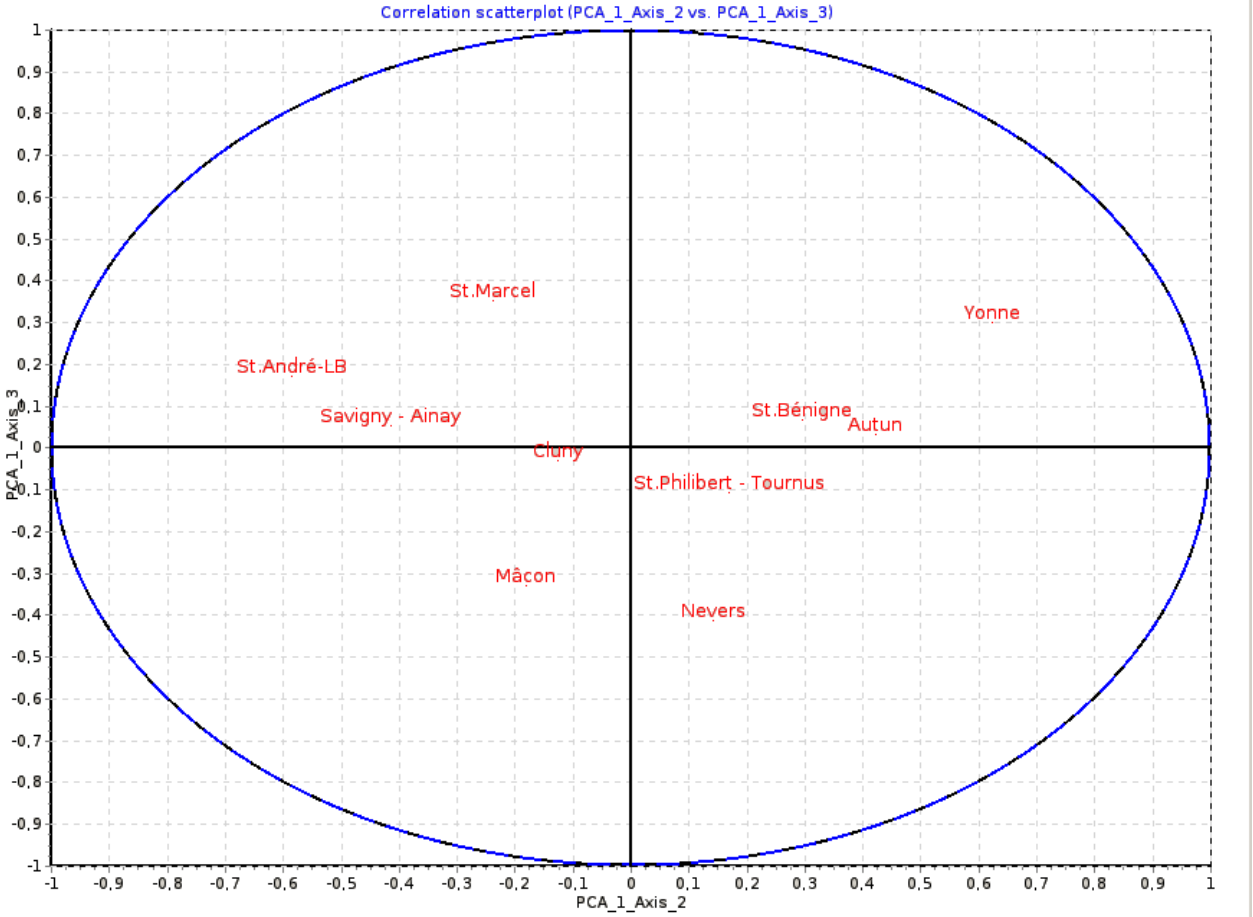
Correlation scatterplot (PCA_1_Axis_2 vs. PCA_1_Axis_3)
PCA_1_Axis_3
PCA_1_Axis_2
St.Marcel
Yonne
St.André-LB
Savigny - Ainay
St.Bénigne
Autun
Cluny
St.Philibert - Tournus
Mâcon
Nevers

Fig. 24 : Analyse factorielle de la répartition du lemme *Aqua* pour la période 700-999. *C.B.M.A.*+ [Plan factoriel 1-3]. (64,83% de l'information résumée sur ce plan).

Fig. 25 : Analyses en composantes principales de la répartition du lemme Aqua, pour la période 700-999. *C.B.M.A.*+ [Plan factoriel 2-3].

700-999	Cluny	Yonne	Mâcon	Autun	St.Philibert	St.Cyr Nv	St.Marcel
Aqua	103	1	5	0	1	0	2
Aquam	11	1	1	0	1	0	0
Aquarum	12	0	2	2	1	0	0
Aquarumque	204	1	45	1	4	3	1
Aquarumve	35	10	0	1	2	1	0
Aquas	13	0	0	0	0	0	0
Aque	9	0	3	0	0	0	0
Aquis	306	12	43	4	7	4	3
Aquae	15	0	0	0	1	2	0

700-999	St.Bénigne	St.André-LB	Savigny–Ai.
Aqua	4	3	24
Aquam	0	1	0
Aquarum	0	0	3
Aquarumque	15	3	30
Aquarumve	15	0	0
Aquas	1	1	0
Aque	0	0	0
Aquis	37	3	33
Aquae	0	0	0

Tab. 18 : Occurrences du lemme *Aqua* pour la période 700-999, dans les *C.B.M.A.*+.

De nouveau, c'est une opposition entre le nord et le sud qui prévaut. Les coordonnées des établissements sur l'axe 1 sont tout aussi éloquentes que dans les exemples précédents : pour Cluny [-0,045] ; Mâcon [-0,269] ; Saint-Marcel-lès-Chalon [-0,266] ; Saint-André-le-Bas de Vienne [-0,292] et enfin Savigny-Ainay [-0,355]... contre [1,480] pour le Cartulaire général de l'Yonne ! On remarquera par ailleurs qu'Autun, Saint-Philibert de Tournus et Saint-Cyr de Nevers se retrouvent au même niveau sur cet axe, comme une limite entre deux univers[557]. Néanmoins, malgré la stabilité générale de cette opposition pour les deux périodes – ce qui représente déjà une première observation –, quelques points intéressants, ici révélés par l'analyse, doivent-être soigneusement mis en lumière : tout d'abord Saint-Cyr de Nevers, qui montre une tendance à s'éloigner du groupe du sud où elle se retrouve toujours pour les périodes plus tardives ; mais surtout Saint-Bénigne, ici largement distante du groupe du sud, tandis que pour les XIe-XIIe siècles elle se situait nettement en son cœur, côte à côte avec Cluny. Il est donc probable qu'il existe une différence, - c'est cependant une hypothèse dont l'importance reste bien entendu à mesurer -, en ce qui concerne les scripturalités

557 Pour Autun la coordonnée sur l'axe 1 est [0,317] ; pour Saint-Philibert nous obtenons à peine moins avec [0,306] ; enfin, [0,265] pour Saint-Cyr de Nevers.

bénigniennes de la période pré et *post* Wilhelmienne[558]. Avec un brin de provocation on se prend à rêver de pouvoir « mesurer » l'effet de la réforme de Guillaume de Volpiano sur l'écrit à Saint-Bénigne... d'un autre côté, comme Alain Guerreau aime à le rappeler : « toutes les données des sciences sociales, sont entièrement et intégralement justiciables des méthodes statistiques »[559]... à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'un signe d'une transformation sociale, sans qu'il y ait pour autant besoin de recourir à l'assez vague notion « d'influence » : restons prudent et ainsi, pour le moment, gardons nous de toute conclusion ; ce n'est en effet qu'un indice extrêmement ténu.

De la même manière, à titre purement expérimental, nous avons réalisé une rapide analyse avec d'autres *corpus* assez fournis pour cette période : la base *Scripta* – base des actes normands développée par Pierre Baudouin et son équipe, qui contient à l'heure actuelle 5 260 actes -, ainsi que sur une base importée par nos soins sous Philologic, réalisée à partir des *Württembergischen Urkundenbuch Online*[560] (qui représente 275 actes pour la période allant du VIIIe à la fin du Xe siècle - plus de 6 500 actes pour notre part au total)[561]. Ces *corpus*, bien

558 La vie de Guillaume de Volpiano par Raoul Glaber nous relate la décision de cette réforme, prise par l'évêque de Langres Brun de Roucy [980-1016 pour son épiscopat] : « *Memorabili igitur patri Maiolo sub eodem tempore suggestum est a Brunone, venerandae memoriae Lingonis pontifice, ut monasterium egregii martyris Benigni, quod juxta Divionense castrum antiquitus veneratur, ad redintegrandum divini cultus ordinem qui in eodem loco omnino defecerat, susciperet; et, sicut per plurima coenobia jamdudum agere consueverat, ita et istud in melius reformare satageret. At vir sanctus, motus pietate, ad preces pontificis misit continuo qui ad se reducerent Willelmum. […] Clemens igitur domnus Willelmus ad sibi destinatum suscipiendi ac regendi gratia monasterium, missis cum eo a sancto Maiolo quibusdam ex honestioribus Cluniaci fratribus, ibique honorifice exceptus, atque ab eodem praesule Brunone monachorum Pater est ex more consecratus.* » dans RODULFUS GLABER, *Vita Sancti Willelmi*, PL 142, col. 697-720. Voir aussi : BULST Niethard (éd.), « Rodulphus Glabers *Vita domni Willelmi abbatis*. Neue Edition », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittlelatlers*, n° 30, 1974, p. 462-487 ; Autre édition et traduction anglaise dans FRANCE John (éd. et traduction), *Rodulfi Glabri. Historiarum libri quinque*, (Oxford medieval Texts), Clarendon press, Oxford, 1989 ; Nouvelle édition et traduction française dans GAZEAU Véronique et GOULLET Monique (éd.), *Guillaume de Volpiano : un réformateur en son temps (962-1031) : Vita domni Willelmi de Raoul Glaber : texte, traduction et commentaire*, Caen, Publications du CRAHM, 2008. Cette méthode de réforme semble se rencontrer assez souvent sous l'abbatiat de Maïeul, ainsi que le rappel Dominique Iogna-Prat : « Telle est la façon de réformer de Maieul : il prend d'abord les choses directement en main, dirigeant l'établissement en son nom propre, puis, très vite, passe le flambeau à l'un de ses proches. » dans IOGNA-PRAT Dominique, *Agni immaculati : recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul de Cluny, 954-994*, op.cit., p. 133.

559 GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain […]*, op.cit., p. 175. Aussi : « Il faut se faire à cette idée : tout est mesurable » dans ID., *Le féodalisme […]*, op.cit., p. 191. La question principale est – comme le rappel l'auteur, celle de la formalisation ou dans notre cas « le passage de l'information potentielle à l'information disponible » (p. 176). Pour ce type d'étude, on pourrait par exemple imaginer de combiner un repérage des segments répétés entre Cluny et Saint-Bénigne (pour une période A puis une période B) puis une analyse factorielle – ou tout autre procédé visant à reconstruire visuellement la structure des données - sur les résultats obtenus.

560 En ligne à l'adresse suivante : [http://maja.bsz-bw.de/wubonline/]. Depuis 2005, la base - issue de la numérisation de 12 volumes de documents, tous réalisés à l'origine entre 1849 et 1913 -, couvre une large période allant de 680 à 1300 et contient des documents pour des importantes abbayes telle que Saint-Gall. Voir l'article de RÜCKERT Marie Magdalena ; SCHIEBER Sigrid et RÜCKERT Peter, « Das "Württembergische Urkundenbuch online" », *Archivar : Zeitschrift für Archivwesen*, n° 62, 2009, p. 145-151. Un des points intéressants de la base est de proposer 416 documents supplémentaires par rapport à l'édition originale, ce qui ramène le total au nombre coquet de 6546 chartes ! Depuis 1913, la base avait été « tenue à jour » grâce à un registre papier qui a lui aussi été numérisé. De plus, celle-ci devrait bien être reliée (par des liens hypertextes ?) à d'autres sites tels que les dMGH (digital *Monumenta Germaniae Historica* – www.dmgh.com) ainsi qu'aux *Regesta Imperii Online* (www.regesta-imperii.de).

561 Nous avons obtenu les effectifs suivants : 1) Pour la base *Scripta* : Aqua [3] ; Aquam [2] ; Aquarum [0] ; Aquarumque [0] ; Aquarumve [3] ; Aquas [0] ; Aque [0] ; Aquis [4] ; Aquae [0]. 2) Pour les *Württembergischen*

qu'appartenant à des espaces largement différents – c'est précisement la raison de cette expérimentation -, se rangent alors immédiatement au côté des établissements du Nord de la Bourgogne, avec des coordonnées négatives sur l'axe 1 (respectivement -0,428 et 0,395 pour *Scripta* et les *Württembergischen Urkundenbuch*[562]). Nous admettons qu'on ne peut guère tirer de conclusion d'une perspective aussi cavalière et pour bien faire il eût fallu traiter – de la même manière dont nous l'avons fait pour les *C.B.M.A.* – les établissements comme des unités distinctes : néanmoins, ces quelques indices offrent une série de pistes qui mériteraient probablement d'être approfondies dans un futur proche.

Malgré toutes nos précautions, on pourrait néanmoins nous reprocher d'avoir travaillé avec un seul et unique lemme. Qu'en est-il en effet pour les autres substantifs de notre champ ? Afin de déterminer si l'effet ici observé était uniquement localisé sur *aqua*, nous avons donc de nouveau effectué un comptage pour les XIe-XIIe siècles, mais cette fois-ci en prenant en compte tant *aqua* que deux autres lemmes désignant les cours d'eaux, eux aussi parmi les plus fréquents : *rivus* et *fluvius*. Ici, pour une plus grande clarté – l'analyse factorielle étant passablement chargée -, nous avons décidé ici de considérer uniquement les *corpus* bourguignons, accompagnés cependant des documents des abbayes de Savigny et d'Ainay. En définitive, nous obtenons les graphiques et les tableaux suivants :

1000-1199	Cluny	Yonne	Mâcon	Bullarium	Autun	Ferté-s-Gr.	St.Philibert
Aqua	76	18	3	3	3	8	2
Aquam	31	41	0	12	3	3	2
Aquarum	16	10	1	0	2	0	0
Aquarumque	76	3	15	4	1	0	1
Aquarumve	11	0	0	0	0	0	0
Aquas	27	5	0	1	0	0	0
Aque	5	22	2	0	1	3	0
Aquis	113	37	16	8	5	7	1
Aquae	14	13	0	0	0	0	0
Fluvio	10	4	3	1	1	0	2
Fluvios	0	1	0	0	0	0	0
Fluvium	34	23	1	5	1	1	1
Fluvius	3	0	0	0	0	0	0
Fluvii	5	1	0	0	0	0	0
Fluviolum	6	1	0	1	0	0	0
Fluviolus	1	0	0	0	0	0	0
Rivus	2	6	0	0	0	0	0
Rivum	11	13	1	7	0	0	0
Rivi	0	2	0	0	0	0	0
Rivo	40	7	2	8	0	0	0
Rivos	2	0	0	0	0	0	0
Rivis	11	0	0	4	0	0	0
Rio	2	0	0	0	0	0	0

Urkundenbuch : Aqua [3] ; Aquam [1] ; Aquarum [8] ; Aquarumque [69] ; Aquarumve [37] ; Aquas [2] ; Aque [0] ; Aquis [118] ; Aquae [2].

562 Pour comparaison, Saint-Bénigne possède une coordonnée de -0,513 sur ce même axe.

1000-1199	Charité-s-L.	Mores	Nevers	St.Marcel	Beaujeu	Flavigny	Vézelay
Aqua	1	2	1	2	0	2	0
Aquam	2	1	1	1	0	2	0
Aquarum	0	0	0	3	0	1	1
Aquarumque	0	0	2	5	3	1	0
Aquarumve	0	0	2	0	0	0	0
Aquas	3	0	1	0	0	0	0
Aque	2	0	0	2	1	1	0
Aquis	4	8	6	7	3	4	1
Aquae	3	0	1	0	0	0	0
Fluvio	2	0	0	0	1	0	0
Fluvios	0	0	0	0	0	0	0
Fluvium	1	0	3	3	0	0	0
Fluvius	0	0	0	0	0	0	0
Fluvii	0	0	0	0	0	0	0
Fluviolum	0	0	0	1	0	0	0
Fluviolus	0	0	0	0	0	0	0
Rivus	1	0	1	0	0	0	0
Rivum	1	0	3	0	2	0	0
Rivi	0	0	0	0	0	0	0
Rivo	0	0	0	0	3	0	0
Rivos	0	0	0	0	0	0	0
Rivis	0	0	0	0	0	0	0
Rio	0	0	0	0	0	0	0

1000-1199	Langres	Molesme 1	Cîteaux	St.Bénigne	Marcigny	Savigny-A.
Aqua	1	14	3	1	1	7
Aquam	1	4	9	2	1	2
Aquarum	0	6	0	0	1	1
Aquarumque	0	5	0	8	2	11
Aquarumve	0	0	0	3	0	0
Aquas	0	0	4	0	3	0
Aque	1	16	6	4	0	1
Aquis	2	25	27	10	4	11
Aquae	0	0	0	0	0	0
Fluvio	0	1	0	1	0	3
Fluvios	0	0	0	0	0	0
Fluvium	2	5	2	7	2	2
Fluvius	0	0	0	0	0	0
Fluvii	0	0	0	0	1	0
Fluviolum	0	1	1	0	0	0
Fluviolus	0	0	0	0	0	0
Rivus	0	0	0	2	0	0
Rivum	0	0	1	3	0	1
Rivi	0	0	0	15	0	0
Rivo	0	0	1	4	2	3
Rivos	0	0	0	0	0	0
Rivis	0	0	0	0	0	0
Rio	1	0	0	0	0	0

Tab 19a, b et c : Occurrences des lemmes *Aqua* / *Fluvius* / *Rivus* dans les *C.B.M.A.*+ : XIe-XIIe siècle.

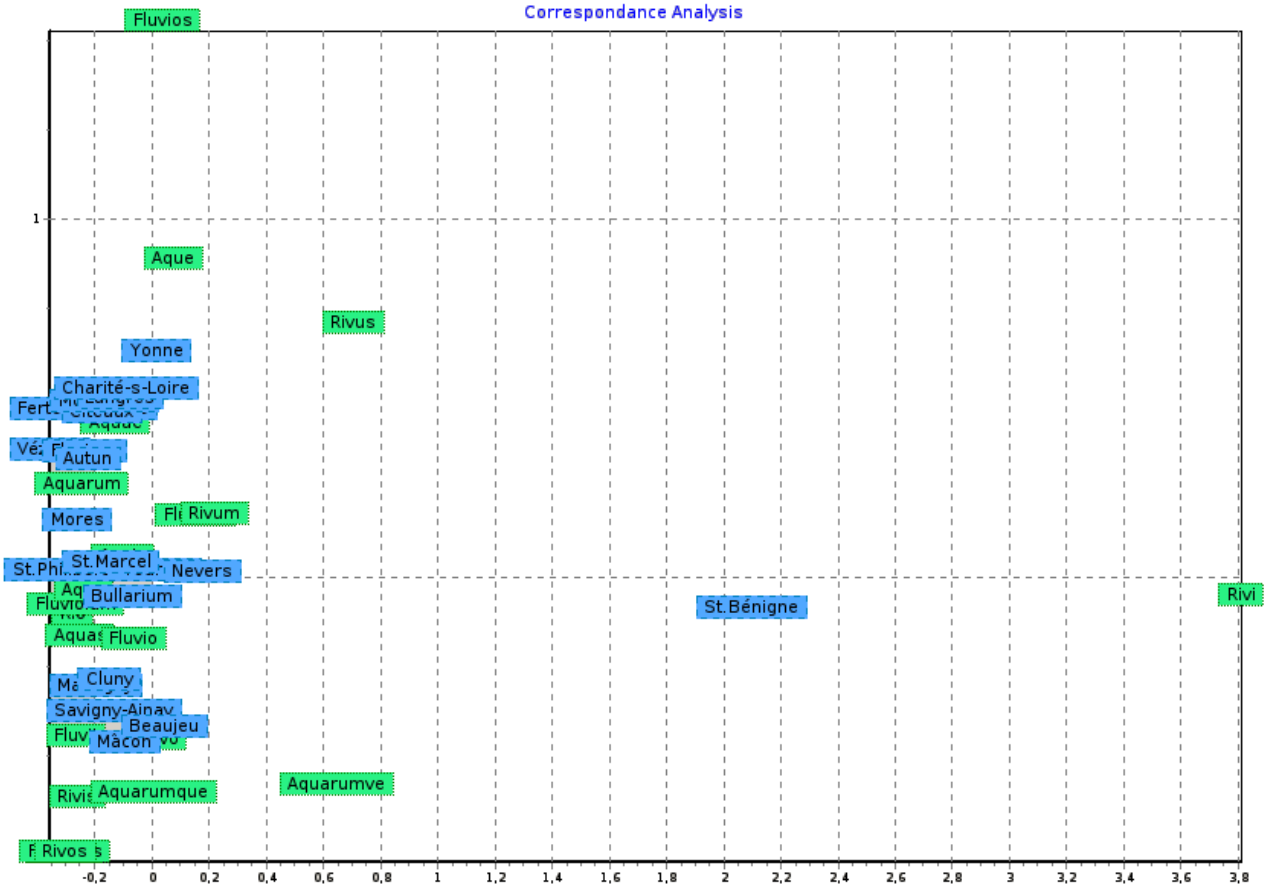
Correspondance Analysis
Fluvios
Aque
Rivus
Yonne
Charité-s-Loire
Autun
Aquarum
Mores
Rivum
St.Marcel
Nevers
Bullarium
St.Bénigne
Rivi
Fluvio
Cluny
Savigny-Ainay
Beaujeu
Mâcon
Aquarumque
Aquarumve
1
-0,2
0
0,2
0,4
0,6
0,8
1
1,2
1,4
1,6
1,8
2
2,2
2,4
2,6
2,8
3
3,2
3,4
3,6
3,8

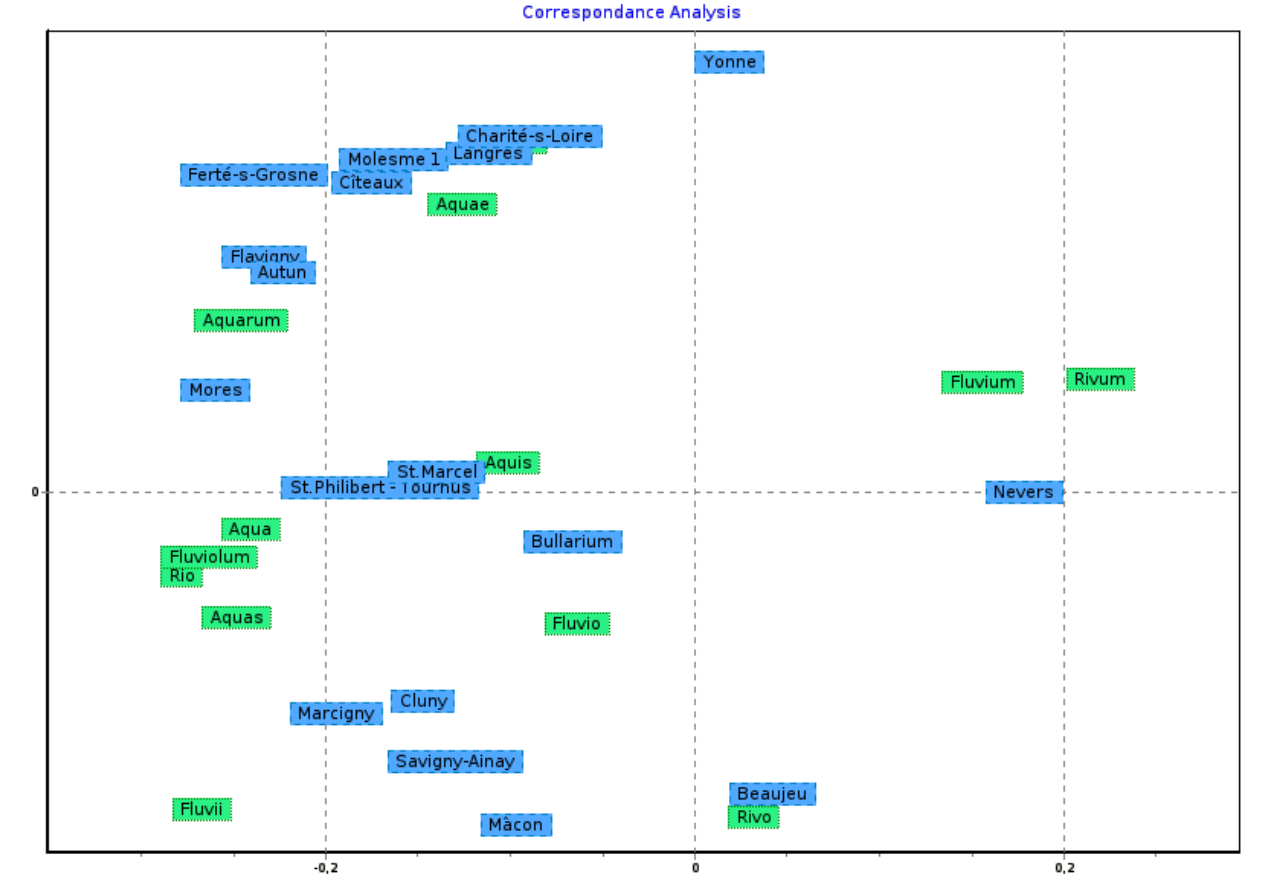
Correspondance Analysis
Yonne
Charité-s-Loire
Langres
Molesme 1
Ferté-s-Grosne
Cîteaux
Aquae
Autun
Aquarum
Mores
Fluvium
Rivum
Aquis
St.Marcel
St.Philibert - Tournus
Nevers
Aqua
Bullarium
Fluviolum
Rio
Aquas
Fluvio
Marcigny
Cluny
Savigny-Ainay
Beaujeu
Fluvii
Mâcon
Rivo
0
-0,2
0
0,2

Fig. 26 : Analyse factorielle de la répartition des lemmes *Aqua*, *Rivus*, *Fluvius* pour la période 1000-1199. *C.B.M.A.*+ [Plan factoriel 1-2][563].

Fig. 27 : *idem* figure 19, zoom sur la partie de gauche.

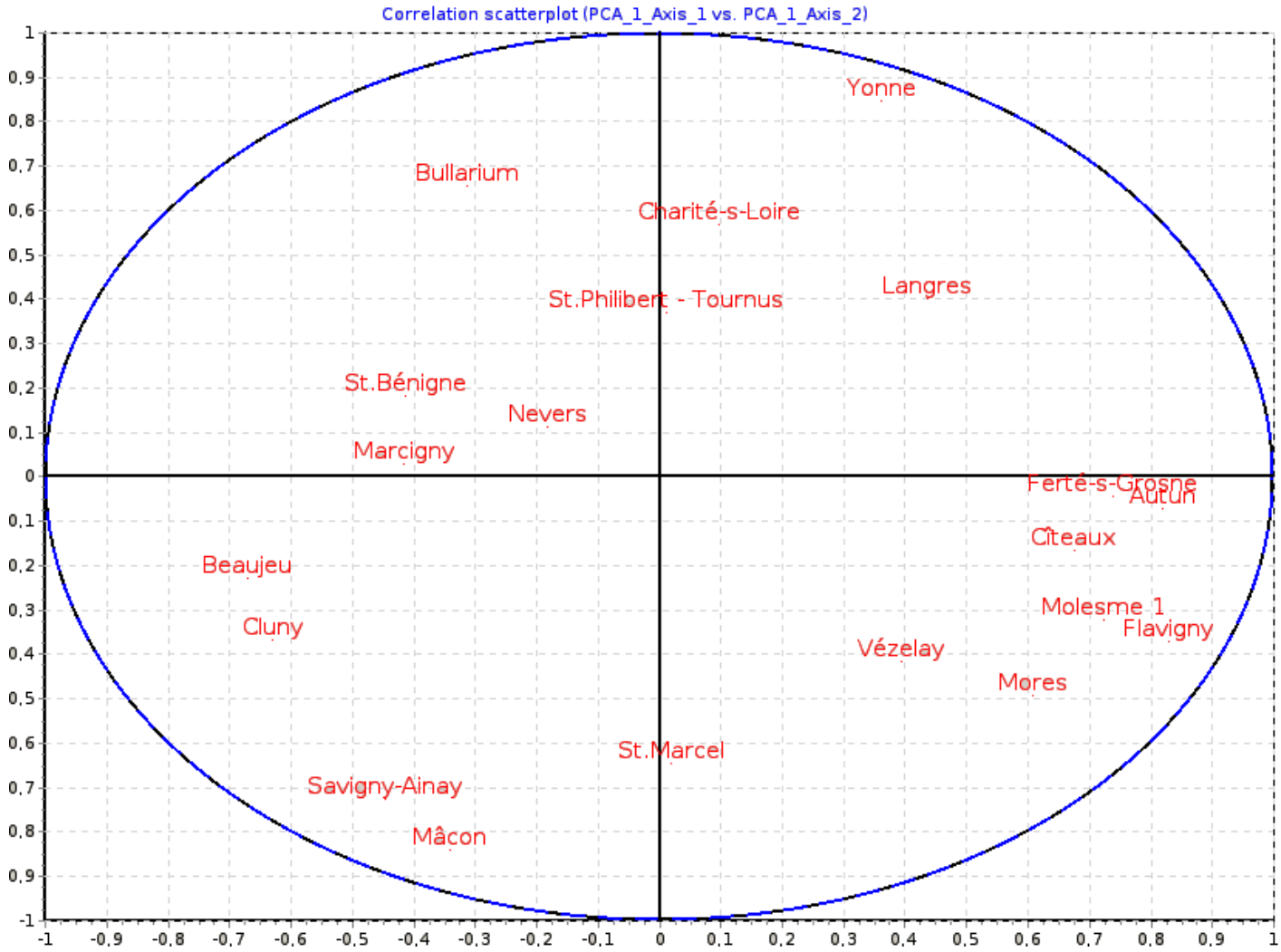

Fig. 28 : ACP de la répartition des trois lemmes pour la période 1000-1199, réalisée sur les écarts à l'indépendance[564] (Plan factoriel 1-2 - 48,55% de l'information expliquée).

Il est probable que ce dernier groupe d'analyses soit le plus instructif de tous ceux réalisés précédemment. Nous commençons à y être habitué : le sens qui domine très largement est encore l'opposition entre nord et sud (axe 2 sur la figure 19 et 20) ; nous n'y reviendrons pas, sauf pour faire remarquer que de nouveau les cartulaires des abbayes de Savigny et Ainay se trouvent

563 (50,89% de l'information résumée sur ce plan).
564 Cf. *infra* annexe 4, c.

accolés à ceux d'un large Mâconnais[565], en particulier à celui de Saint-Vincent de Mâcon. Il nous faut cependant, d'une manière plus générale, effectuer une série de remarques : 1. Avec deux lemmes supplémentaires, les résultats des analyses semblent être plus fermes : des *corpus* tels que celui de l'abbaye de Mores – pour laquelle l'analyse allait à l'encontre du phénomène globalement observé sur l'ensemble du système -, offrent ici une vision nettement plus en adéquation avec l'observation générale, ce dernier ensemble se plaçant du côté des établissements du nord. La même chose vaut pour le *Bullarium Sacri Ordinis Cluniacensis*, qui passe désormais dans le groupe du sud – même s'il ne s'agit pas, bien entendu, à proprement parlé d'un *corpus* appartenant à cet espace -. 2. En observant la figure 19, on pourra remarquer que Saint-Bénigne possède certaines caractéristiques qui la différencient sensiblement des établissements du sud : une lecture des écarts à l'indépendance montre en effet un large excès de la forme *rivi* (+14,16) et un léger excès pour *aquarumve* (+2,21). Ne soyons pas de mauvaise fois pour autant : une fois retirée du tableau la forme *rivi*, toujours accolée à un toponyme[566], et l'analyse réitérée, Saint-Bénigne trouve plutôt une place au sein du groupe du sud, devenant en quelque sorte « l'exception qui confirme la règle » (cf. figure 21) – exception qui, à ce stade du moins, reste plutôt inexpliquée en terme de logique sociale : nous le concèdons sans peine. Une piste serait probablement la comparaison de ce *corpus* avec celui de Langres... 3. La position de trois *corpus* nous a semblé assez remarquable : Saint-Philibert de Tournus, Saint-Marcel-lès-Chalon, Nevers – en particulier Saint-Cyr - ; nous reviendrons de même sur le cas de La Charité-sur-Loire. Pour les trois premiers, il n'y a guère de discussion possible : ils sont exactement à la limite entre le nord et le sud et jouent en quelque sort le rôle de « porte » ou mieux d'articulation entre les deux ensembles[567]. En outre, il est décisif de garder en tête qu'une importante destruction des archives anciennes de Saint-Philibert de Tournus reste plausible[568] : peut-être par la cause d'un ou plusieurs incendies, qui auraient eu lieu tout d'abord sous l'abbatiat d'Aimin[569] (douteux), en 937, puis avec un peu plus de certitude sous

565 Sur cet axe, les corpus de texte aux coordonnées négatives sont : Cluny [-0,32] ; Saint-Vincent de Mâcon [-0,49] ; *Bullarium Sacri Ordinis Cluniacensis* [-0,09] ; Beaujeu [-0,45] ; Marcigny [-0,33] ; Savigny-Ainay [-0,40]. La chose est moins évidente, mais réelle pour : Saint-Philibert de Tournus [-0,01] ; Nevers (Saint-Cyr et Saint-Etienne) [-0,02] ; Saint-Bénigne de Dijon [-0,12].

566 Vignory : « castrum Vuangionis rivi » par exemple, dans Sb[356:1081-1113].

567 Coordonnées de ces trois corpus sur l'axe 2 : Saint-Philibert de Tournus [-0,01] ; Nevers [-0,02] ; Saint-Marcel-lès-Chalon [0,01].

568 Il n'en va pas forcément de même en ce qui concerne l'église abbatiale – tout le moins pour ses murs en pierre -... Bien entendu, tout cela pose la question importante du lieu de stockage des archives. Je remercie Alain Guerreau pour notre discussion éclairante et instructive sur ce point.

569 Les dates de son abbatiat nous sont malheureusement inconnues. Sur ce premier événement, voir HENRIET Jacques, *Saint-Philibert de Tournus. L'abbatiale du XIe siècle*, Paris, Société française d'archéologie, 2008, p. 17 et p. 136 (note 27). La chronique de l'abbaye par Falcon raconte : « *Hujus temporibus, effera gens, Ungri, Franciam, Burgundiam simul et Aquitaniam ferro et igne vehementer depopulati sunt. Inter que Trenorchium cum monasterio multaque supellectili incendio concremaverunt*. » dans GIRY Arthur (éd.), *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)*, publiés d'après les notes d'Arthur Giry par René Poupardin, Paris, Picard, 1905, chapitre 37, p. 97. Il faut avouer que l'indice est mince... à ce sujet voir le stimulant article

l'abbatiat de Wago [c. 989- c. 1008/1009][570] le 16 octobre 1007 ou 1008[571]. Il s'agit d'incendies souvent mentionnés dans l'historiographie[572] - qui quantifie cependant assez mal l'ampleur des hypothétiques destructions alors occasionnées - : même si, comme nous l'avons déjà dit, les preuves *in abstinentia* sont les plus faibles qui soient, il y a fort à parier - au vu des figures 19, 20 et 21 - que lesdites archives perdues auraient attiré l'établissement un peu plus vers le groupe sud. 4. Il reste cependant plus difficile d'être ferme en ce qui concerne le *Cartulaire du prieuré de la Charité-sur-Loire* : en effet, l'établissement se situe très nettement du côté des *corpus* du nord dans le cas de l'analyse factorielle, tandis que l'analyse en composantes principales réalisée sur les écarts à l'indépendance montre plutôt un *corpus* à mi-chemin entre les deux groupes. La mobilité de l'établissement nous pousse donc à être extrêmement prudent : il est probable que La Charité entretenait des liens avec les établissements du sud en ce qui concerne la répartition des lemmes, mais pas assez pour que celui-ci apparaisse systématiquement. Malgré le très faible effectif des occurrences, c'est aussi la question de la diffusion des pratiques de l'écrit diplomatique qui se joue ici, à une échelle réduite, entre influences liées à la filiation et influence(s) régionale(s). D'une manière plus générale, on pourra remarquer que les corpus du sud semblent partager plus d'affinités, même si cela reste très relatif, avec ceux de l'ouest – Saint-Cyr de Nevers, Saint-Etienne de Nevers et aussi, dans une moindre mesure, La Charité-sur-Loire – qu'avec ceux de l'est, qui, une fois une

d'Hervé Mouillebouche sur la remise en cause du passage des Hongrois en Bourgogne : MOUILLEBOUCHE Hervé, « Les Hongrois en Bourgogne : le succès d'un mythe historiographique », *AB*, n° 78, fasc. 2, 2006, p. 126-168.

570 HENRIET Jacques, *Saint-Philibert de Tournus […]*, op.cit., p. 17. Tandis que Constance Brittain Bouchard n'ose pas donner de date ni même de fourchette chronologique pour l'abbatiat de Wago (*Sword, Mitter, and Cloister*, op.cit., p. 429), l'auteur se base lui sur deux chartes non datées où il apparaît comme abbé, ainsi que deux autres documents où il est mentionné comme chancelier (pour le second, Pourpardin (1905) avance la date de 981, dans GIRY Arthur (éd.), *Monuments […]*, op.cit., p. 101, note 2. Dans la base des *C.B.M.A.*, il s'agit de Torn[38:9999] et Torn [41:981] : « *Data per manum Wagonis Cancellarii & Levitæ, anno XXXº. Iº. regnante Gonrado Rege.* »). Surtout, « il était déjà abbé de Tournus lors de l'élection d'Odilon comme abbé de Cluny, élection dont il fut témoin » (HENRIET Jacques, *Saint-Philibert [...]*, op.cit., p. 136. Dans la base, Clu[1957:993] : « *Vuago abbas* »).

571 La date est calculée par Jacques Henriet grâce à la mention de la terrible famine de 1031-1033, famine que l'on retrouve mentionnée à la fois dans les *Histoires* de Raoul Glaber (Livre IV, p. 238-247 de l'édition de Mathieu Arnoux : « *Sequenti itaque tempore coepit in universo orbe terrarum fames convalescere, ac interitus pene universi humani generis imminere.* ») et dans la chronique de Falcon (chapitre 47, p. 103 de l'édition de Giry et Pourpardin « *post cujus ordinacionem tercio, quarto et quinto anno, fames totum pene vastavit orbem.* »), ce qui ramène le début de l'abbatiat d'Ardain à 1028. Or, ces deux prédécesseurs, Wago et Bernier, ont été – selon Falcon - abbés pendant 20 ans chacun, ce qui ramène cette fois l'abbatiat de Wago à c. 989 - c.1008/1009. Enfin, l'incendie a eu lieu dans « la dix-huitième année de l'abbatiat de Wago, le jour de la Saint-Vital » (HENRIET Jacques, *Saint-Philibert […]*, op.cit., p. 136, note 32).

572 « *Anno autem monasterium festive utpote pro sollempni patroni nostri gaudio foret ornatum, per famulorum incuriam igne consumptum est cum omnibus officinis, tamque valida flatu ventorum extitit ignis vastatio, ut pene omnis supellex monasterii consumeretur […]. Inter cetera dampna extitit et librorum non minima perdicio cum cartis testamentalibus magno pondere argenti adquisitis. Nam privilegia duorum episcoporum Matisconensium eodem igne perierunt, Adonis scilicet et Milonis, qui donationem fecerunt sancte Marie et sancto Filiberto ex decimis omnium ecclesiarum que eisdem sanctis competere videbantur tocius sui episcopatus […].* » dans la chronique de Falcon, GIRY Arthur (éd.), *Monuments de l'histoire des abbayes de Saint-Philibert […]*, op.cit., chapitre 45, p. 101-102.

certaine latitude dépassée, se placent automatiquement avec le groupe du nord, par exemple Cîteaux[573]. De la même manière, une recherche réalisée au sein du *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire* montre clairement que le *corpus* se positionne entre celui de Nevers et celui de La Charité[574]... preuve supplémentaire s'il en fallait que ces substantifs se répartissent avant tout selon la proximité géographique[575] - et non selon une logique de filiation pure -. Nous concédons cependant qu'il eût été heureux de pouvoir effectuer une telle analyse uniquement sur le prieuré de Perrecy-les-Forges en Saône-et-Loire, entre influence fleurisienne et influence clunisienne[576]. 5. À l'inverse, des décomptes rapidement effectués sur le *Cartulaire de l'abbaye de Sauxillanges* montrent que l'établissement auvergnat se positionne tout à fait dans la même direction que les *corpus* du sud des *C.B.M.A.*[577]. On notera en outre que la forme *rivo*[578] est très présente au sein de la production diplomatique de l'établissement :

et de quarta parte rivo currente[579] *(??);*
habet autem fines ipse campus rivo currente[580] *(??);*
ex una parte terram Willelmi et ex alio rivo decurrente[581] *(??);*

573 cf. notes *supra* à propos d'André Déléage.

574 Voir Annexe 4 (d-1), pour l'analyse factorielle. PROU Maurice et VIDIER Alexandre (éd.), *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, 2 tomes, Paris, Picard, 1900-1937. Nous avons effectué les relevés suivants : Aqua [11] ; Aquam [12] ; Aquarum [3] ; Aquarumque [2] ; Aquarumve [7] ; Aque [2] ; Aquis [15] ; Aquae [2] ; Fluvio [2] ; Fluvium [27] ; Fluvii [1] ; Rivo [1] ; Rio [2]. De tels décomptes restent cependant soumis à caution : 1. Car la fiabilité de cette procédure appliquée à un fichier de type « *dirty OCR* » restant toute relative. 2. Le fichier n'étant pas encore indexé, on prend l'ensemble du recueil en bloc et on compare alors des effectifs pour les XIe-XIIe siècles (*C.B.M.A.*) à des effectifs toutes périodes confondues (Saint-Benoît-sur-Loire) : la chose ne peut donc être qu'une très grossière approximation.

575 Sur la difficulté de la réforme clunisienne à Fleury, voir en dernier lieu ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale : itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IXe-milieu du Xe siècle)*, Collection d'études médiévales de Nice n° 8, Turnhout, Brepols, 2008, p. 306-324 : « La *Vita Odonis* fait de la restauration de Fleury le point d'aboutissement des activités réformatrices d'Odon, en grande partie parce qu'elle avait très mal commencé. […] À l'arrivée d'Odon, accompagné de deux comtes et de deux évêques, les moines seraient ensuite montés armés sur les toits, en rappelant les préceptes royaux qui interdisaient à tout étranger à la communauté d'y devenir abbé [...] » (ici p. 306). Dans cette optique, une étude statistique plus poussée que la nôtre – il y a matière à la chose -, concernant les liens et les divergences des écrits diplomatiques fleurisiens et clunisiens, serait probablement extrêmement instructive (Isabelle Rosé parle de « gommage systématique de la dimension « clunisienne » de l'abbé dans les textes « fleurisiens » de cette époque », p. 308-309. Qu'en est-il des formulaires et des substantifs propres au « genre » clunisien et à celui de la Bourgogne du sud en général ?).

576 Sébastien Barret, à la suite de Kassius Hallinger et de Dietrich Poeck, fait aussi remarquer que « si Fleury a été réformé vers 930 par Odon, cela ne l'intègre pas à l'ensemble clunisien. » dans BARRET Sébastien, *La mémoire et l'écrit […]*, op.cit., p. 92.

577 Voir Annexe 4 (d-2), pour l'analyse factorielle. DONIOL Henri (éd.), *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand, Académie des sciences, belles-lettres et arts, 1864. Cette fois, les relevés sont les suivants : Aqua [7] ; Aquam [1] ; Aquarum [1] ; Aquarumque [2] ; Aquarumve [2] ; Aquas [2] ; Aquis [10] ; Fluvio [1] ; Fluvium [1] ; Rivum [6] ; Rivo [22] ; Rivis [4] ; Rio [1]. Prudence cependant : nous réitérons les remarques de la note précédente.

578 Nous reviendrons plus loin sur cette formule « *rivo currente* » ou encore « *rivo decurrente* » et son intéressante aire de diffusion.

579 Sau[91:????] (p. 104).

580 Sau[119:????] (p. 119).

581 Sau[206:????] (p. 175).

Ainsi, si on la retire de l'ensemble des comptages, Sauxillanges vient alors se placer à la toute proximité de Cluny[582]. La chose est plutôt logique, ne serait-ce que lorsque l'on regarde - comme le fait Arlette Maquet – l'origine ou le parcours de certains grands abbés clunisiens : « Odilon, Hugues et Pierre le Vénérable sont à des niveaux variés originaires de la région. Mayeul et Odilon[583] sont morts et inhumés à Souvigny et le lien créé par la présence de leur sépulture commune est encore plus fort »[584]. Ce n'est guère étonnant – au-delà des liens de ses abbés même avec l'Auvergne – si on scrute les rapports de Cluny avec la région : « *Between 909 and 1049, forty-three charters were drawn up transferring property to Cluny from that region* », explique Barabara Rosenwein[585]. Il n'empêche : cela montre surtout qu'au-delà des liens de pouvoirs, des liens de filiations, il existe – en première approximation du moins - une certaine unité diplomatique entre cette région de l'Auvergne et le Mâconnais. 6. Les actes pour Paray-le-Monial présentant toute une série de difficultés en ce qui concerne leur datation, nous n'avons pu les inclure dans cette dernière étude[586]. Néanmoins, d'autres expériences menées à part nous ont montré qu'il y avait tout lieu de penser que le *corpus* se rangeait aussi avec ceux du sud[587] : la chose n'est guère surprenante, même si elle complète plutôt bien notre hypothèse. 7. On pourra aussi remarquer la proximité du premier cartulaire de Molesme avec le *corpus* de l'abbaye de Cîteaux et celui du *Recueil des pancartes de*

582 Voir Annexe 4 (d-3).

583 Sur le personnage on renvoie à *Odilon de Mercoeur, l'Auvergne et Cluny. La « Paix de Dieu » et l'Europe de l'An Mil, Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac des 10, 11 et 12 mai 2000*, Madrid, Créer, 2002.

584 MAQUET Arlette, « Cluny en Auvergne. Thèse de doctorat de l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Michel Parisse, mai 2006 », *Bulletin CEM*, n° 11, 2007, p. 265-279. L'auteur explique : « Odilon est issu du milieu aristocratique auvergnat, il appartient au vaste lignage des Mercœur. Né vers 961-962, Odilon est tout d'abord chanoine de Brioude. […] La grand-mère d'Hugues appartient à la famille des Dalmas de Brioude. […] Né en 1092 ou 1094, Pierre le Vénérable est entré comme oblat à Sauxillanges, il fait profession à Cluny en 1109, peu de temps avant la mort de l'abbé Hugues. Pierre appartient à la famille de Montboissier, un puissant lignage d'Auvergne [...] ». Sur ces liens, voir aussi ID., « Réseau et pèlerinage à Souvigny autour des Saints Abbés Mayeul et Odilon », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, vol. 102, 2001, p. 129-142 ; et ID., « Cluny et l'Auvergne », dans *Odilon de Mercoeur, l'Auvergne et Cluny. La « paix de Dieu » et l'Europe de l'An Mil[...]*, op.cit., p. 291-310. Nous rappellerons en outre que Guillaume le Pieux, fondateur de Cluny, était largement possessionné dans la région en tant que comte d'Auvergne, tout en étant abbé de Saint-Julien de Brioude. Enfin, c'est Acfred – son neuveu – qui fonde l'abbaye de Sauxillanges (voir BUC Philippe, « Les débuts de Sauxillanges : à propos d'un acte de 927 », *BEC*, vol. 156, n° 2, 1998, p. 537-545. L'auteur revient sur la donation de 927 par Acfred et sa critique comme faux avancée par Élisabeth Magnou-Nortier). Concernant la découverte des sépultures de Maïeul et Odilon, voir * CHEVALIER Pascale ; MAQUET Arlette et PAILLET Antoine, « La découverte à Souvigny du tombeau des Saints Abbés Mayeul et Odilon de Cluny », *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, vol. 102, 2001, p. 143-150 ; * CHEVALIER Pascale et MAQUET Arlette, « La fouille des tombeaux des saints abbés de Cluny, Mayeul et Odilon et les pèlerinages à Souvigny », *Bulletin monumental*, vol. 162, n° 2, 2004, p 87-100. Enfin, d'une manière plus générale, pour une approche globale et principalement factuelle de l'Auvergne, basée sur l'histoire du droit, voir LAURANSON-ROSAZ Christian, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle : la fin du monde antique ?*, Le Puy-en-Velay, Les Cahiers de la Haute-Loire, 1987 [signalons néanmoins que l'auteur a eu la bonne idée de mettre gratuitement et intégralement son ouvrage à la disposition du public sur internet : http://www.droit.u-clermont1.fr/?id=1162].

585 ROSENWEIN Barbara, *To be the Neighbore of Saint Peter […]*, op.cit., p. 186.

586 Nous avons débuté une campagne de datation des actes de Paray-le-Monial. Le travail est encore en cours.

587 cf. supra figure 11. Le cartulaire contient par exemple 11 fois la forme *aquarumque* (Parm[134:9999) ; Parm[148:9999] ; Parm[186:9999] par exemple) et 31 la forme *aquis* (Parm[100:9999] ; Parm[127:9999] ; *etc.*).

l'abbaye de La-Ferté-sur-Grosne. Ici, au contraire, c'est bien la filiation qui semble jouer à plein (figures 20 et 21). Il serait sans doute intéressant de mener une véritable enquête afin de déterminer si les pratiques de l'écrit sont plus uniformes chez les Cisterciens que chez les Clunisiens et les Bénédictins en général : encore une fois, avec une formalisation adaptée, la chose serait certainement mesurable.

*

Tout bien considéré, nous pensons que de telles expériences – si elles ne sont pas définitives - peuvent tout de même contribuer à l'histoire de la scripturalité, de la diffusion des formulaires et des actes ainsi qu'à celle des liens entre les établissements, en faisant apparaître des caractéristiques communes dans la manière de rédiger les actes. Bien entendu, nous sommes conscient que cette étude sommaire a été réalisée sur seulement trois lemmes, même si ces derniers possèdent un poids plutôt considérable : à ce titre, on étendra nos recherches à d'autres formes – non directement dépendantes de l'orographie par ailleurs – dans la suite de cette étude. Pour le moment cependant, que pouvons-nous en déduire ? Tout d'abord que, prises dans leur ensemble, les expériences menées ici (la répartition des actes, la répartition des formes) semblent converger vers une même hypothèse : celle d'une Bourgogne découpée en 2 ou 3 sous-ensembles, nettement soumis à des influences distinctes. Comment essayer d'expliquer cette situation, *a priori* rarement analysée dans les livres des grands érudits de la région ? Une première piste pourrait consister dans l'analyse de la répartition des voies de circulation au sein de cet espace. Un simple regard vers la carte dressée par Maurice Chaume pour la période franque, permet de se rendre compte que les axes structurant l'espace bourguignon ne le traversent pas de manière parallèle ou perpendiculaire mais transversale. De fait, il semble bien que ces routes et chemins principaux « découpent » l'espace en trois sous-ensembles, les mêmes que ceux révélés par notre petite analyse : une coïncidence pas forcement parfaite, mais au moins troublante et qui rejoint en outre notre hypothèse d'un gradient sud / sud-ouest – nord / nord-est.

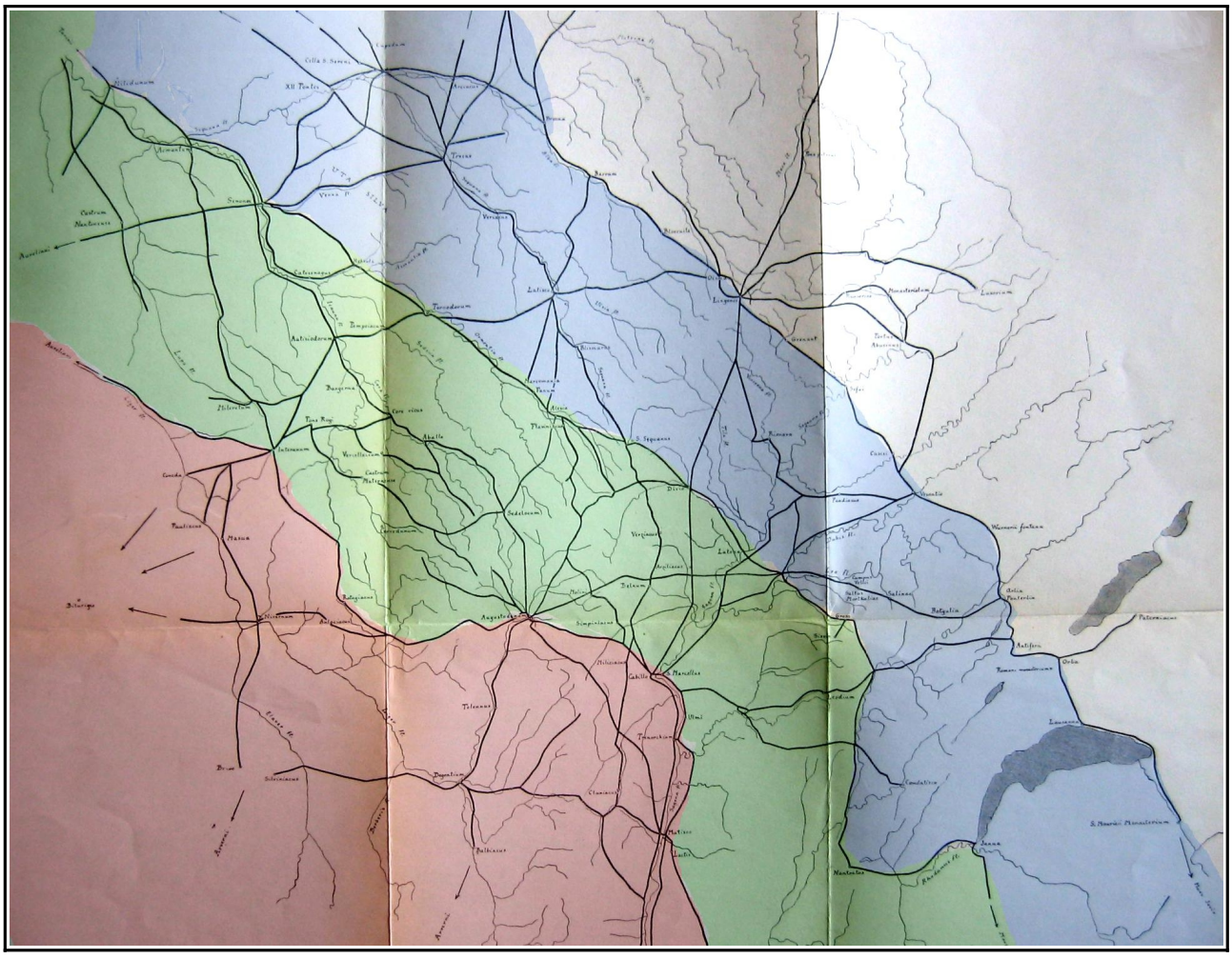

Fig. 29 : Principaux axes en Bourgogne à l'époque franque, par Maurice Chaume[588].

III. *Quels mots dans quels contextes ? L'eau entre scripturalité et matérialité*

a. *Brève typologie de l'utilisation du lemme Aqua*

Cette analyse statistique dépassée, les hypothèses de travail ainsi obtenues en tête, il nous est apparu intéressant de nous pencher plus avant sur les contextes d'utilisation du lemme et ainsi de dégager les grandes caractéristiques, l'ordre et les évolutions d'*Aqua*[589]. C'est en effet du contexte que semble venir la majeure partie du sens donné à l'écriture médiévale[590], principalement parce que le

588 CHAUME Maurice, *Les origines […]*, op.cit., p. 702 bis. Couleurs ajoutées par nos soins.

589 Les catégories utilisées et analysées par Michel Zimmermann dans deux de ses articles, assez proches des nos préoccupations, nous ont semblé tout à fait pertinentes et nous les reprenons à dessin ici. Voir ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », *op.cit.* ; ID., « Les noms de la route et du chemin dans la Catalogne médiévale », *op.cit.*, p. 388-389.

590 « L'oeuvre scribale est un commentaire, une paraphrase, le surplus de sens, et de langue, apporté à une lettre par définition inaccomplie. […] L'écriture romane […] est une reprise ; elle raboute, tisse à nouveau et perpétuellement des oeuvres » dans CERQUIGLINI Bernard, « La paraphrase essentielle de la culture scribale », *Médiévales, Le latin dans le texte*, n° 42, printemps 2002, p. 9-16. Ici p. 11.

vocabulaire « de base » des chartes – ces 500 mots qui semblent souvent si familiers aux médiévistes -, plutôt réduit, ne permet pas au sens strict de grandes originalités : seule la combinaison de différentes parties du discours, leur agencement, la restructuration permanente viennent enrichir la description de l'objet désigné. Ainsi, on rencontre au moins 6 catégories / contextes différents dans lesquels le lemme est employé :

– Tout d'abord le cas où la forme apparaît seule ; elle donne alors peu d'informations sur la nature de l'eau mais caractérise plutôt une description, souvent celle des parcelles :

in altero et huna fronte strada puplica, de altero fronte aqua[591] *(920);*
sed liberi et quieti, tam per terram quam per aquam[592] *(1181);*
de alio latus ad vento aqua que dicitur Obvisio.[593] *(976);*

Cette première catégorie est bien entendu présente dans une grande variété de contextes. L'eau y est cependant toujours désignée comme une « réalité matérielle »[594] : elle intervient ici avant tout comme un élément auxiliaire de description. Les façons de situer l'eau dans l'espace, à la fois textuel et concret, sont alors très variées ; Michel Zimmermann avait déjà repéré la très classique utilisation des points cardinaux, ou encore l'appui sur la course du soleil en tant que repère - voire de son équivalent mythologique[595] - : ici, dans notre troisième exemple, on remarque que l'exposition au vent peut aussi servir de jalon pour localiser l'eau dans l'espace[596]. L'exemple reste

591 Clu1[224:901]. Il s'agit d'un échange de terres entre deux *milites*.

592 Yon2[311:1181]. Il s'agit de la confirmation par Philippe Auguste [1180-1223] des privilèges octroyés à l'abbaye de Pontigny. Il est intéressant de remarquer que cette même formule d'exemption est utilisée quelques décennies plus tard par Saint-Louis [1226-1270] lors d'une confirmation pour cette même abbaye (Yon3[518:1248]). A noter que cette citation aurait aussi pu être placée dans la seconde catégorie, car elle se rapproche de formules assez courantes.

593 Clu2[1434:976]. Charte par laquelle Silvius, sa femme et son fils Willelmus donnent à Cluny le lieu dit de *Montem Rumponem* ainsi que deux églises, dans le *pagus Vivariense*.

594 «Réalité matérielle » fait ici bien entendu pendant à «réalité idéelle ». On ne saurait trop rappeler, à la suite de Maurice Godelier, que : « Nulle action matérielle de l'homme sur la nature, entendons nulle action intentionnelle, voulue par lui, ne peut s'accomplir sans mettre en œuvre dès son commencement dans l'intention des réalités « idéelles », des représentations, des jugements, des principes de pensée […. » dans GODELIER Maurice, L'idéel et le matériel [...], op.cit., p. 21.

595 ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 226-228.

596 « *habent ipsas res fines et terminationes a solis ortu [flumen] qui vocatur Rodano, a solus occasu rivo qui vocatur Cambaico, ab aquilone rivo qui vocatur Montalisio, de alio latus ad vento aqua que dicitur Obvisio.* » (Clu2[1434:976]). Ici les confronts sont à la fois désignés par la course du soleil et par le vent. Michel Zimmermann note qu'il ne trouve qu'une seule occurrence dans ses documents catalans dans laquelle le soleil, comme repère spatial, était désigné par son équivalent mythologique (op.cit., 227). On en trouve cependant une autre occurrence à Saint-Victor de Marseille : « *Et affrontat, de septentrionalem partem, in sumitate de ipsis rupibus ; et, unde Febus oritur, adlaterat in torrentem qui per pluvialem tempus ducit aquam* » dans GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, Vol.1 & 2, Ch. Lachure, Paris, 1857. Preuve d'une connexion entre Saint-Victor de Marseille et la Catalogne ? Un scribe girovague ? Un indice en tout cas que soit les formules – donc les actes - circulaient loin, soit que cette mention était contenue dans un formulaire.

cependant unique dans les CBMA actuels, probablement plus le fruit de la « coquetterie littéraire »[597] d'un scribe que d'une pratique attestée et partagée au sein d'une communauté monastique.

– La forme peut aussi apparaître dans des formules « stéréotypées », celles-ci sont bien connues des médiévistes, même si elles ne sont que rarement étudiées[598] :

campis, pratis, silvis, farinariis, aquis aquarumque decursibus[599] *(825);*
et sunt campis, pratis, silvis, una cum decimis, rivis, fontis, aquis aquarumve cursibus et decursibus[600] *(897);*
cum silvis, pratis, vineis, aquis, aquarumve decursibus, molendinis, pascuis, exitibus et regressibus[601] *(937);*
cum vineis, terris, pratis, aquis ad usus et stipendia canonicorum[602] *(947);*

Ces formules sont cependant plus ou moins rares, plus ou moins copiées : nous y reviendrons. Signalons tout de même dès maintenant qu'il serait totalement abusif de les considérer *a priori* comme aléatoires, abandonnées au bon vouloir de la « fantaisie du scribe ». Ces formules stéréotypées semblent ainsi connaître leur apogée aux Xe – XIIe siècles, puis s'effacent progressivement en quelques décennies. Dans le cas de notre lemme, elles sont majoritairement liées à la forme *aquis* et s'inscrivent dans une chronologie et une géographie bien déterminées (autour du Xe siècle et en Bourgogne du sud, Tournus et Cluny principalement). On rencontre cependant quelques occurrences liées à la forme *aquae :*

597 Dans son édition des cartulaires de Molesme, Jacques Laurent porte un regard plein de drôlerie sur les pratiques de ces scribes : « Il semble bien à première vue que l'anonyme écrivain n'ait eu, au cours de sa besogne, d'autre guide que le hasard et d'autre règle que sa fantaisie ». Si on ne va pas jusque là, on doit admettre que la formule ne manque pas de charme. Dans LAURENT Jacques, *Cartulaires de l'Abbaye de Molesmes, ancien diocèse de Langres 916-1250 : recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, Picard, Paris, 1907-1911. p. 23.

598 Nous ne parlons pas ici des formulaires complets, assez édités et analysés par les diplomatistes, mais des formules courtes, fragmentaires comme celles ci-dessous et dont l'étude systématique est assez mal-commode en dehors d'une base de données. Sur les formules contenant la forme *Aquis*, voir cependant : SCHWINEKÖPER Berent, « *Cum aquis aquarumve decursibus* : zu den Pertinenzformeln der Herrscherurkunden bis zur Zeit Ottos I. », dans *Festschrift für Helmut Beumann : zum 65. Geburtstag*, Sigmaringen : Thorbecke, 1977, p. 22-56.

599 Macn[55:825]. Il s'agit de l'échange de la villa de *Cluniacum* entre Hildebaldum, évêque de Mâcon, et le comte Warinum. Comme le rappelle Anne Baud, c'est dans cette charte qu'est mentionnée pour la première fois la *villa cluniacensis*. Dans BAUD Anne, *Cluny. Un grand chantier médiéval au coeur de l'Europe*, op.cit., p. 45 et note 1.

600 Clu1[61:867].

601 Yon2[7:937]. Il s'agit d'une donation de Louis IV [936-954] à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.

602 NvSc[10:947]. « Liutgarde, veuve du comte Raoul, ses aumôniers Eptin, Norduin et Guineran » donnent « à Saint-Cyr avec attribution aux repas des chanoines, les revenus d'un alleu à Trangy et d'un autre à Chaluzy ». Ce dernier exemple montre bien la flexibilité des formules, qui intègrent des parcelles issues d'autres discours et se combinent ensuite pour offrir une formulation originale.

vineæ, vicariæ, campi, prata, silvæ, pascuæ, aquæ aquarumve decursus[603] *(947);*

– Associée à une description du paysage plus précise, l'eau peut aussi devenir un « élément du repérage cadastral » (pour reprendre l'expression de Michel Zimmermann) :

a medio die aqua que ex ipso lacu egreditur[604] *(954-971);*
a via vetere usque ad aquam et usque ad pirum[605] *(1049);*

L'élément aquatique est ici un élément parmi d'autres qui contribue à la délimitation d'un espace donné. Nommer, c'est ainsi avant tout l'action de stabiliser. L'eau est alors associée à d'autres points fixes, un arbre ou un lac par exemple, avec lesquels elle construit un réseau plus ou moins inamovible de points / repères qui structurent et renforcent la stabilité à la fois de la terre et de la charte. L'eau peut alors aussi être désignée par son mouvement, souvent quand elle descend d'un sommet ou d'une montagne ; on décrit alors sa course :

sicuti aqua descendit de montana usque ad portam que dicitur Triemesse[606] *(1103);*
in aqua que descendit de exclusa de Boy versus campum de Avaranda[607] *(1263);*

– La forme peut aussi être affublée d'un adjectif ou d'un déverbatif qui définit sa qualité :

et est in Fusciaco mansus unus et aquam calidam[608] *(878);*
alii vero ollam permaximam plenam aqua calida ferventissima effuderunt super corpus ejus[609] *(1227);*
Nam si Dominus pro calice aque frigide quem quis in ejus nomine dederit[610] *(993);*

603 Clu1[706:947-948].
604 Macn[267:954-971]. Charte par laquelle Ado, évêque, échange une terre avec Maieul, abbé de Cluny [954-994].
605 Clu4[3302:1049]. Donation d'un demi bois, d'une terre, d'un manse et d'un pré par *Gauscerannus de Beresi* aux moines de Cluny.
606 Clu5[3815:1103].
607 Yon3[611:1263]. « Transaction entre les habitants de Ligny-le-Châtel et l'abbaye de Pontigny, au sujet de la forêt de Saint-Étienne, des bois de Fontaine-Lardenois » ; les actes concernant les droits de pêche comme celui-ci possèdent souvent un vocabulaire varié pour décrire l'eau et les droits qui lui sont liés.
608 Macn[101-878].
609 Il s'agit bien entendu d'une référence à la pratique de l'ordalie. On peut aussi remarquer que le scribe a probablement repris une mention du livre d'Ezechiel : « *et effundam super vos aquam mundam et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris et ab universis idolis vestris mundabo vos* » (Ez. 36:25). Sur l'ordalie, voir BARLETT Robert, *Trial by fire and water : the medieval judicial ordeal*, Clarendon press, Oxford, 1986.
610 Clu3[2006:993]. Charte par laquelle *Wido* donne au monastère de Cluny une terre à *Yfiago*, proche du château de *Mons Pantiarius*, et un manse sis à la villa *Donone*, dans le *comitatu Arvernico*. Il s'agit bien entendu d'une mention

et a dicta cruce usque ad parvam aquam que fluit ad molendinum Guichardi[611] *(1264);*

Les scribes portent parfois une certaine attention à leurs descriptions, dans le cas de l'eau en particulier quand celle-ci possède des qualités intrinsèques, comme par exemple sa température. De la même manière, en 1086 il est par exemple précisé que l'eau d'un puits est saumâtre / salée[612] :

Dono etiam aquam salsam de puteo meo ad unam caldariam[613] *(1086);*

Il s'agit en effet d'une muire, c'est-à-dire un puits dont on tire l'eau afin d'en extraire le sel : une ressource précieuse donc[614]. D'une manière plus large, cette thématique du puits – que nous n'aborderons malheureusement pas ou peu dans ce travail – pourrait certainement apporter plusieurs éléments intéressant à la connaissance de la vie quotidienne mais aussi du système de représentations : ainsi que le rappelle Danièle Alexandre-Bidon[615], outre le fait que le puits est un objet « obscur et mythique, suscitant la méfiance », l'eau qui en est issue, parfois polluée ou corrompue par un bestiaire plus ou moins imaginaire (salamandres et autres), son eau donc, est souvent considérée comme un danger. À tel point qu'on rencontre dans un texte de la base la mention d'un « gardien de puits », dans une liste de témoins : « *Bernardus custos putei* »[616] (1170) ; on est pourtant encore loin de la grande peste. Permettons-nous un court *excursus*. L'avantage le plus certain du puits, selon Barthélemy l'Anglais[617], est plutôt le fait que son eau ne gèle pas en

biblique, Mat. 10 :42. De nouveau l'eau est associée à l'aumône et au don. Ici, le texte insiste probablement sur le fait qu'une simple coupe d'eau ne coûte rien et que le don n'appauvrit pas, bien au contraire : « *vobis non perdet mercedem suam* » (Mat. 10:42). Voir aussi Marc 9:40 : « *quisquis enim potum dederit vobis calicem aquae in nomine meo quia Christi estis amen* ».

611 Clu6[5066:1264]. Charte dans laquelle *Willelmus de Illins* et *Guillaume de Marzeu* reconnaissent tenir en fief de l'abbé de Cluny ce qu'ils avaient à la *villa de Salis*. À noter que ce dernier exemple aurait aussi bien pu convenir à la catégorie précédente.

612 La vedette aqua.* salsa.* se retrouve 24 dans la *Patrologie Latine*, entre autres chez Boèce (*Interpretatio Topicorum Aristotelis*), Isidore de Séville (*Quaestiones in Veterum Testamentum*) ou encore Honorius Augustodunensis (*De philosophia mundi*), *etc.* Voir aussi la note 766 sur l'installation de l'abbaye de Cîteaux.

613 Clu4[3615:1086].

614 * PEGEOT Pierre et VOISIN Jean-Claude, « Un exemple d'archéologie industrielle médiévale: l'extraction de la muire aux salines de Salins aux XIVe-XVe siècles », *Les cahiers lorrains*, n° 4, 1987, p. 375-381. On retrouve ces puits en très grand nombre en Lorraine et en Champagne. Merci à Alain Guerreau et à Alain Rauwel de m'avoir signalé ce point.

615 Sur le thème du puits, voir le très intéressant article de Danièle Alexandre-Bidon : ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XIIe-XVIe siècles) », dans *L'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, dans *MEFRM*, Tome 104 – 2, Rome, 1992. p. 519-543. Sur l'utilisation de l'eau voir aussi : PICHON Jean (éd), *Le Ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique composé en 1393 par un bourgeois parisien*, Paris, 1847 ; ainsi que les traités de Barthélemy l'Anglais. Voir aussi HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *De philosophia mundi*, PL 172, chapitre 18 : « *Unde putei habeant humores* »

616 Clu5[4233:1170].

617 ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Archéo-iconographie du puits au Moyen Âge (XIIe-XVIe siècles) », *op.cit.*, p. 541-543.

hiver[618]. Le plus souvent donc, ce qu'on en tire est donc utilisé pour « abreuver le bétail » et arroser les potagers ; on lui dénie par ailleurs toute qualité pour la cuisine, pour laquelle elle pourrait se révéler dangereuse. Cependant, il n'est pas rare que ce type de point d'eau soit situé directement à proximité d'une église, voire en son sein, probablement pour des raisons principalement liturgiques : « *et ortum ubi puteus est ad caput ecclesie* »[619] (1145). Pour le boire, il semble bien qu'on lui ait souvent préféré l'eau de pluie, nettement moins corrompue. Revenons à notre exemple : dans la Bible, l'eau salée et le sel en général sont en effet des ressources ambiguës[620], parfois revêtues d'une valeur positive, celle de l'alliance – *foederis Dei* - avec Dieu (« *quicquid obtuleris sacrificii sale condies nec auferes sal foederis Dei tui de sacrificio tuo in omni oblatione offeres sal* »[621], Lev 2:13), mais aussi une valeur négative : « *et subvertit civitates has et omnem circa regionem universos habitatores urbium et cuncta terrae virentia respiciensque uxor eius post se versa est in statuam salis* »[622] (Gen 19:25-26). Quant à Honorius Augustodunensis, il disserte sur l'origine du rapport entre eau salée et eau douce : « *Unde est quod quaedam aquae sunt dulces, quaedam salsae ? Cujus haec solutio: cum terra cavernosa sit, aqua ex labilitate sua subintrat, quae per cataractas transiens, colatur et attenuatur, salsumque amittit saporem, quae ad terrae superficiem erumpens, fontes et diversos rivulos dulcis saporis inde gignit* »[623]. Les deux champs, celui de l'eau et celui du sel, possèdent ainsi logiquement une assez grande proximité sémantique. Ainsi, au-delà de l'attention soutenue portée par les scribes à la géographie et aux objets du quotidien, les qualités particulières attribuées au sel et à l'eau salée expliquent peut-être la nécessité d'une telle précision. Néanmoins, ces mentions d'eaux salées, chaudes ou froides restent – comme on peut l'imaginer - extrêmement marginales dans notre documentation. L'eau est vouée à rester la plupart du temps un élément purement « anonyme ». De telles évocations restent ainsi l'expression d'un intérêt à un moment donné sur un point particulier, un droit ou un bien spécial, qu'on a jugé assez important sur le coup pour être relevé et consigné.

618 Sur ce thème de la chaleur de l'eau, voir aussi HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *De philosophia mundi*, op. cit. En particulier le chapitre (19) consacré à ce thème : « *Unde aqua putei et fontis in aestate sit frigida, in hieme calida* ».

619 Clu5[4104:1145]. « Les puits à l'intérieur des églises, assez nombreux en Bourgogne, Champagne et Charentes-Poitou, servaient aux besoins de la liturgie dont le baptême, sans perdre pour autant leurs vertus prophylactiques. Cette association, entachée de superstitions aux yeux du clergé, a entraîné leur destruction plus ou moins systématique au XVIIe siècle. » dans CAULIER Brigitte, *L'eau et le sacré. Les cultes thérapeutiques autour des fontaines en France du Moyen Âge à nos jours*, Beauchesne, Paris, 1990, p. 30.

620 Sur le lien entre sel et eau dans la Bible voir HIDIROGLOU Patricia, *L'eau divine et sa symbolique*, op.cit., p. 123.

621 « Tu saleras aussi de sel toute offrande de ton gâteau, et tu ne laisseras point manquer sur ton gâteau le sel de l'alliance de ton Dieu ; mais dans toutes tes oblations tu offriras du sel. » (Lev 2:13).

622 « […] et il détruisit ces villes-là, et toute la plaine, et tous les habitants des villes, et le germe de la terre. Mais la femme de Lot regarda en arrière, et elle devint une statue de sel » (Gen 19:25-26).

623 HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *De philosophia mundi*, op.cit. Voir les chapitres 16 et 17 : « *Unde quaedam aqua dulcis, quaedam salsa* » et « *Quod aqua colata et attenuata fontes dulces gignat* ».

D'autres adjectifs attirent en revanche plus fréquemment notre intérêt, comme *morta* / *mortua* / *mortam* / *mortuam :*

in alio fronte aqua morta qui nominantur Veiternalis[624] *(935);*

Dans ce cas, bien entendu, le lemme ne désigne pas l'eau mais le cours d'eau. *Aqua* peut donc être à la fois le contenu générique du lit d'une rivière (l'élément aquatique donc) mais aussi, par métonymie, le contenant lui-même (le cours d'eau donc)[625]. *Mortua* reste néanmoins un qualificatif rarement associé à *aqua* et on le retrouve essentiellement lié aux substantifs *guta* / *gutta* / *guttula*, etc. Ainsi, malgré la sensation de flou qu'entretient parfois la documentation[626], il est clair que tous les mots ne se valent pas et que la synonymie n'est – qu'au mieux – une proximité sémantique étroite. Curieusement, on trouve donc un seul et unique syntagme *aqua morta*, cité ci-dessus, tandis qu'il existe dans la base 5 formes *gut* mort**, dont 80% sont situées au Xe siècle :

in una fronte terram Grimaldi et guttam mortuam[627] *(865);*
de tercio vinea Ebraldi et campo Ebreo, de carto gutta morta[628] *(954-994);*
de superiore fronte via puplica, et de subteriore fronte guta morta[629] *(974);*

Au passage, on pourra remarquer de nouveau la variété du vocabulaire utilisé pour désigner les limites des parcelles, parfois décomptées (*una fronte*, *carto*, etc.), parfois qualifiées (*subteriore*, *superiori*, *altera*, *subtus*, etc.), parfois encore – nous l'avons vu – désignées par les vents ou la course du soleil. Revenant à l'eau, à l'opposé de *morta*, on trouve aussi l'adjectif *viva*, qui forme avec celui-ci un couple d'antonymes. Il est par ailleurs assez intéressant de noter que si l'adjectif est lié à l'eau seulement 3 fois dans la base, c'est néanmoins 1. Toujours à Cluny 2. Toujours au Xe siècle, exactement comme pour *morta* / *mortua*.

de uno latere et una fronte terra Sancti Pauli, de quarta parte gutta viva[630] *(956-984);*

624 Clu1[437:935].
625 JAMES-RAOUL Danièle et THOMASSET Claude, *De l'écrin au cercueil: essais sur les contenants au moyen âge*, Presses Universitaires de la Sorbonne, Paris, 2007. Voir en particulier l'article le plus proche de notre thématique : BENOIT Paul, « Le tuyau médiéval », p. 59-75.
626 Il n'est pas rare de croiser une charte qui utilise sans distinction apparente les qualificatifs *aqua*, *fluvius* ou encore *amnis* pour désigner un même cours d'eau.
627 AuEc[41:865]. Charte pour la fondation et la consécration de l'église de Lanocle. Voir aussi note 779.
628 Clu2[906:954-994].
629 Clu2[1381:974]. Arnevertus et sa femme Ermenberga vendent au monastère de Cluny deux mesures de terre sises dans le *vicaria donobrensi*.
630 Clu2[1018:954-984]. Charte par laquelle Achardus et sa femme Adaleidis donnent au monastère de Cluny deux champs situés dans la *villa Baisias*.

uno front terra Sancte Paule, de quar gota viva[631] *(901);*
hoc est pratus qui terminat a mane fontana viva[632] *(985);*

Bien sûr, l'eau vive est présente dans la Bible, comme par exemple en Genèse 26:18-19 : « *rursum fodit alios puteos quos foderant servi patris sui Abraham et quos illo mortuo olim obstruxerant Philisthim appellavitque eos hisdem nominibus quibus ante pater vocaverat foderunt in torrente et reppererunt aquam vivam* »[633]. Présente aux temps d'Abraham donc, elle l'est aussi dans l'Apocalypse où elle est alors porteuse de la rédemption : « Il me dit aussi : tout est accompli ; je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement, et la fin. À celui qui aura soif je lui donnerai de la fontaine d'eau vive, sans qu'elle lui coûte rien »[634] (Apoc. 21:6). L'eau vive dans la Bible est donc avant tout associée aux notions de purification et de renaissance[635] : nous ne sommes pas si loin des dons offerts par le baptême et avant tout par la grâce. Il est intéressant de la voir intégrée ici directement à des descriptions *a priori* d'ordre beaucoup plus « matériel » … tout en gardant en tête que les scribes avaient probablement ces références en permanence à l'esprit : il s'agit donc probablement d'une transposition volontaire. Encore une fois, le vocabulaire biblique se retrouve directement intégré à celui des chartes, preuve s'il en fallait que le Livre constitue le socle de toute pensée dans le système de représentation chrétien médiéval. Ainsi, l'eau peut bien évidemment aussi être bénite :

loci petitionibus altaria consecravimus, cimiterium benediximus: ibíque aquam benedictam fundentes, terminos circumquaque poni præcepimus[636] *(1120);*
de recipiendo aquam benedictam, de credendo in capitulo, de scribendo in matricula[637] *(1197);*

À l'inverse, elle peut devenir nocive et corrompue :

631 Clu1[72:901]. On note cette fois-ci que *carto* peut aussi être noté *quar*.
632 Clu2[1710:985]. Charte par laquelle *Samso* et sa femme *Radburgis* vendent au monastère de Cluny deux prés dans la *villa Valceletas* et donnent un champ dans la *villa Birissiaco*.
633 « Et Isaac creusa encore les puits d'eau qu'on avait creusés du temps d'Abraham son père, lesquels les Philistins avaient bouchés après la mort d'Abraham, et les appela des mêmes noms dont son père les avait appelés. Et les serviteurs d'Isaac creusèrent dans cette vallée, et y trouvèrent un puits d'eau vive ». Patricia Hidiroglou consacre une partie à l'eau vive dans la Bible dans son livre, « La fabrication de l'eau vive », dans HIDIROGLOU Patricia, *L'eau divine et sa symbolique*, op.cit., p. 121-124.
634 « *et dixit mihi factum est ego sum A et W initium et finis ego sitienti dabo de fonte aquae vivae gratis* ».
635 « On ne peut pas faire l'économie d'une recherche simultanée des occurrences […] dans quelques versets fondamentaux ». Dans GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain [...]*, op.cit., p. 198.
636 Torn[70:1120]. Ici pour une consécration effectuée par 3 évêques. Voir aussi note 779.
637 AuEc[9:1197]. « Sentence arbitrale rendue par Gauthier, évêque d'Autun, au sujet de la prééminence du chantre sur le prévôt. »

aquam ex rivulo non parum a loco distanti delatam putridam et infectam , ex fervido calore estatis, pluries siti urgente bibere cogeremur.[638] *(1256);*

Dématérialisée, elle peut aussi être mystique, devenant une eau jaillissante qui désaltère les cœurs :

et multorum sitientium corda aquae salientis in vitam aeternam (Ioan 14:4)[639] *salutari doctrina imbuendo reficitis*[640] *(1135);*

Ce type de formulation, ici dans le préambule d'un privilège d'Innocent II pour l'abbaye de Quincy, reste tout de même assez rare. Cependant la somme cumulée de ce type d'occurrences dans la base permet déjà une première réflexion – nous y reviendrons - sur cette « mystique aquatique », dans laquelle l'eau, élément divin, est avant tout un fragment d'une cosmologie plus large, une essence, une espèce, ceci avant d'être un objet matériel, incarné dans l'espace. Prenons néanmoins garde : la relation, la distance entre matériel et idéel - qui semble souvent si pertinente à nous contemporains - pourrait bien avoir été tout autre dans le système de pensée médiéval[641], d'où la présence de notions telles que l'eau vive dans des descriptions qui nous semblent à première vue tout à fait prosaïque. Dans un registre beaucoup plus courant, mais aussi lié à l'eau, l'adjectif *parvam* possède lui aussi une géographie et une chronologie particulière. Si on le retrouve une fois au XIIIe siècle (voir ci-dessus) sous la forme *parvam aquam*, l'essentiel, soit 6 occurrences, se situe au XIIe siècle, toujours à l'abbaye de Cluny :

De lapide que est in medio flumine, eamus rectam viam usque ad parvum thoronum[642] *(1103); hic incipio post ire ad viam que descendit de Raabenamith ad grutam parvam, de arbore que dicitur Ficus Salvaticus*[643] *(1103);*

On le voit, les scribes prennent souvent un soin particulier à décrire les cours d'eau et l'élément aquatique en général, quelquefois en définissant sa qualité (*benedictam*, *salsam*, *frigida*,

638 AuEp[125:1256].
639 « *sed aqua quam dabo ei fiet in eo fons aquae salientis in vitam aeternam* » Ioan. 14:4.
640 Yon1[180:1135]. « Privilège du pape Innocent II pour l'abbaye de Quincy » qu'il prend sous sa protection.
641 Sur l'opposition entre *spiritus* et *caro* depuis saint Augustin et l'espace généré par cette tension, voir GUERREAU Alain, « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », *op.cit.*, p. 99. « Cette opposition n'était en aucune manière assimilable à l'opposition actuelle entre matériel et immatériel (ou idéel). L'exemple le plus simple et le plus significatif est celui de lumen : si pour nous, la lumière est une « réalité matérielle » et rien d'autre, le système de représentation médiéval faisait de lumen un principe spirituel, et l'un des plus importants. Ce qui n'empêchait pas les hommes du Moyen Âge d'être bien conscients de son caractère matériel : ils n'y voyaient pas de contradiction. »
642 Clu5[3815:1103].
643 ID.

calida, etc.), d'autres fois en les plaçant au sein d'une hiérarchie (*parvam*, *mortuam*, *vivam*, etc.). Ce dernier point nous paraît essentiel : si on a parfois l'impression qu'un mot en vaut un autre en ce qui concerne les descriptions de cours d'eau (*aqua*, *gutta*, *rivus*, *fluvius*, etc.), on remarque que les adjectifs ne sont pas distribués au hasard, comme nous l'avons par exemple remarqué avec le couple *aqua* / *gutta* : un point sur lequel nous reviendrons dans un chapitre ultérieur. Mentionnons cependant immédiatement que ce phénomène de hiérarchisation des cours d'eau à partir du vocabulaire nécessite une attention à part entière et ne pourra être véritablement réalisé que dans une étude spécifique, tant le thème – extrêmement peu exploré – semble riche d'intérêt et d'implications. Au vu du nombre de mentions de rivières et de fleuves dans les C.B.M.A., on peut en effet d'ores et déjà affirmer qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, mobilisant quasiment l'ensemble du champ sémantique de l'eau[644]. Concernant le seul lemme *aqua*, cette hiérarchisation est cependant déjà assez nette à travers certains adjectifs, qui construisent une véritable typologie des bras d'eau et des rivières.

– Affublée d'un adjectif, la forme prend place dans une typologie (de droit, de hiérarchie...) :

aquis majoribus et rivis minoribus[645] (946);
inter excursum aquæ superiorem et prata inferius posita[646] (1147);
molendinis in fluxua partibus superiorum aquarum et excursu inferiorum[647] (1038);
Hoc idem, quoniam aque cursus superius et inferius cum terris adjacentibus[648] (1074);
et inde sicut mater aqua venit usque ad caput fosseii[649] (1156);
totam aquam suam quam habebant communem cum monachis Veziliacens[650] (1164);
ut sicut aqua communis ita et piscatio communis esset[651] (1204);
in omnibus aquis nostris aquarumque decursibus piscationis licentiam[652] (1087);
in omnibus aquis meis, quando voluerint et quot voluerint piscatorum ministerio[653] (1180);

644 Un tel travail a déjà été accompli par Michel Zimmermann, qui distingue la hiérarchie et l'organisation des routes et des chemins simplement à travers leur vocabulaire respectif pour en tirer des conclusions tout à fait intéressantes sur l'organisation et la perception des voies de circulation. Dans ZIMMERMANN Michel, « Les noms de la route et du chemin dans la Catalogne médiévale », *op.cit.*
645 Clu1[688:946].
646 Yon1[276:1147]. « Ratification par Guillaume III, comte de Nevers, des donations faites par son père à l'abbaye de Saint-Marien ».
647 Yon1[91:1038]. Donation par la comte Thibaut, fils de Eudes III, du prieuré de Saint-Florentin à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre.
648 Macn[548:1074]. Charte à propos de deux moulins de Saint-Vincent de Mâcon.
649 Yon1[378:1156]. Il s'agit d'un échange entre Guillaume III, comte de Nevers, et l'abbaye de Pontigny.
650 Yon2[156:1164]. « Privilège du pape Alexandre III en faveur de l'abbaye de Reigny ».
651 Yon3[31:1204]. Accords entre Hugues, abbé de Vézelay, Ascelin, seigneur de Merry, et Gaucher, son frère.
652 Clu4[3621:1087].
653 Yon2[295:1180].

Ces distinctions permettent la mise en place de différents espaces, fortement hiérarchisés. Ainsi, on insiste parfois sur le fait qu'une eau est un espace public (rarement – c'est à dire tout l'inverse des innombrables « *via publica* »[654] - ce qui nous pousse par ailleurs à penser que, la plupart du temps, cet espace devait être considéré comme « commun »). Or, si l'expression *aqua communis* et ses dérivés n'est pas si fréquente que cela, il est curieux de noter qu'elle semble essentiellement se répartir au sein des *corpus* du nord. Dans la base, c'est dans le *Cartulaire général de l'Yonne* qu'on rencontre l'expression, aussi en vigueur dans le *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*[655] dans lequel un rapide sondage a été effectué et où l'on retrouve le syntagme 3 fois. (« *Si vero quum aqua communis esse disnoscitur* » en 1173 ; « *De piscatione etiam hoc diffinierunt ut sicut aqua communis ita et piscatio communis esset.* » en 1204). On se gardera néanmoins de tirer une conclusion sociologique sur l'utilisation de l'eau dans les pays du nord à partir de ce faible nombre d'occurrences, certes, mais qui renseigne tout de même sur les liens existant au niveau des pratiques de l'écrit : de nouveau tout porte à croire que le nord de la Bourgogne possède des liens assez étroits avec un large bassin parisien.

Quant à l'expression « *aquis majoribus et rivis minoribus* », elle est plus ambiguë à analyser : s'agit-il d'une distinction entre lit majeur et lit mineur ou d'une simple formule stéréotypée permettant d'englober dans l'espace du diplôme l'ensemble des cours d'eau ? Elle semble rejoindre en effet les distinctions du type : « *in fluxua partibus superiorum aquarum et excursu inferiorum »*[656], renvoyant directement au thème de la séparation des eaux dans la Genèse : « *dixit quoque Deus fiat firmamentum in medio aquarum et dividat aquas ab aquis et fecit Deus firmamentum divisitque aquas quae erant sub firmamento ab his quae erant super firmamentum et factum est ita* » (Gen 1:6). Cette distinction entre eau supérieure et inférieure est assez fréquente en dehors des chartes et ceci dès les premiers siècles du christianisme, par exemple chez Origène[657] – dans ses *Homélies sur la Genèse*[658] – dans lesquelles l'auteur explique la nécessité pour l'homme de séparer ses eaux supérieures (spirituelles), de ses eaux inférieures (abyssales), afin de trouver en son propre corps le firmament. Ainsi, pour Jean Arrouye, « l'opposition de l'au-dessus et de l'en-

654 En l'occurrence, on trouve 1 755 formes du type « *via.* publ.** » dans la base de 2008-2009. Nous renviendrons sur ce point – à notre sens important – dans un des chapitres suivants.

655 THILLIER Joseph et JARRY Eugène, *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) : contenant le* Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus, *suivi d'un appendice et d'un supplément*, A. Picard et fils, Paris, 1906. Aussi disponible en ligne et en mode texte sur le site de l'École des Chartes : (http://elec.enc.sorbonne.fr/cartulaires/scroix/). Une recherche supplémentaire montre que le même syntagme se retrouve à l'abbaye de Ninove (actuelle Belgique) et dans la Province de Reims : une enquête à poursuivre donc...

656 Yon1[91:1038].

657 Point rappelé dans DAVY M. M., *Initiation à la symbolique romane*, Champs flammarion, Paris, 1997. p. 124.

658 ORIGENE, *Homélies sur la Genèse*, traduction de L. Doutreleau, Paris, 1943. p. 65-67 ; cité dans DAVY M.M., *idem*, p. 124.

dessus de la mer n'est qu'une variante de celle du bas et du haut, valorisés en sens contraire, celui-là négativement, celui-ci positivement : le ciel, qui est au-dessus de nous, est synonyme de Paradis […] ; l'Enfer, lieu de tourments réservé à ceux qui auront suscité le courroux divin est tout à l'opposé »[659] ; on pourrait aussi penser à l'opposition complémentaire entre Jérusalem céleste et Jérusalem terrestre, *etc.* S'agit-il de ce même poids de la référence biblique qui pèse à nouveau de toutes ses forces sur l'écriture de nos chartes ? La chose semble probable, même si on ne peut en être assuré. En revanche, la hiérarchisation ne fait plus de doute quand les scribes en viennent à distinguer ce qu'ils nomment la *mater aqua* : « *usque ad maternam aquam que dicitur Guia* »[660]. Au-delà de l'aspect descriptif, cette gradation des bras d'eau par le vocabulaire jouait probablement un rôle important dans la structuration et la représentation du territoire car elle permettait, par exemple en cas de conflit, d'affirmer plus nettement son droit sur l'espace désigné par le document : on est jamais trop prudent... Au vu de ces quelques explorations, il semble évident que l'action de hiérarchiser – à défaut de localiser - était un point crucial pour les rédacteurs de chartes. Le but poursuivit ici s'avère en effet de **mettre en relation différents éléments d'un système géographique afin qu'ils soient repérables les uns par rapport aux autres**. Cette manière de procéder trouve probablement son origine dans le rapport particulier qu'entretient le Moyen Âge « roman » à la catégorie que nous appelons aujourd'hui l'« espace » et qui était probablement alors envisagé comme une somme de sous-ensembles analogiques, fragmentés. A la manière de la Bible, distinguer les eaux, les nommer pour les intégrer au sein d'une hiérarchie c'est avant tout structurer l'espace du contenant (la charte) mais aussi et surtout celui du contenu (le territoire décrit)... à moins que ce ne soit l'inverse. Hiérarchiser l'eau (*mater* / *nostra* / *mea* / *communis*), mais aussi les terres, les arbres et les bâtiments c'est avant tout inventer un territoire.

- Enfin, « un bref développement didactique », pour reprendre l'expression de Michel Zimmermann, autour du lemme :

a medio die aqua que dicitur Uvi[661] *(968);*
a mano aqua que dicitur Monciono[662] *(980)*

659 ARROUYE Jean, « L'au-dessus et l'en-dessus de la mer », dans CONNOCHIE-BOURGNE Chantal (études réunies par), *Mondes marins du Moyen Âge*, Actes du 30e colloque du CUER MA, 3,4 et 5 Mars 2005, Sénéfiance n° 52, Publication de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2006, p. 27-41.

660 Clu5[3926:1117].

661 Macn[336-968]. Comme l'avait déjà signalé Alain Guerreau, les formulaires de description de parcelles pourraient certainement faire l'objet d'une étude intéressante : les variations, parfois minces, sont tout de même réelles et surtout progressives ; elles pourraient nous apprendre beaucoup sur la transformation d'un formulaire à l'origine très stéréotypé. Voir GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*

662 Clu2[1513:980]. Charte par laquelle Leotaldus et sa femme Teotza donnent au monastère de Cluny des biens situés dans le lieu dit *Duas Aquas*.

et aquam que vulgo baillium nuncupatur[663] *(1221)*
inter duas aquas, quarum una nominatur Margarita, altera Rivulus Rusticus[664] *(1040)*
Yone, quem mercatores aque dicebant Artatum[665] *(1269)*

On peut donc immédiatement signaler qu'il existe différentes appellations pour un même cours d'eau, entre langue des lettrés, langue des « vulgaires », voire – et c'est plus surprenant - « dialecte » de la hanse des marchands de l'eau[666] (« *quem mercatores aque dicebant » cf. supra*). Au final, il n'est pas rare de se retrouver avec plusieurs formes désignant un même toponyme, un même hydronyme, qui cohabitent jusqu'à ce que l'une d'entre-elles prenne le dessus et que l'autre disparaisse. Ces processus d'interactions, ces inflexions progressives de la langue permettant les évolutions d'une désignation à une autre restent cependant assez mal connues. Si la frontière entre les différentes appellations peut nous sembler floue, on ne peut guère attribuer le choix d'une forme ou d'une autre à la simple fantaisie du scribe. S'agit-il de la langue parlée qui gagne progressivement du terrain sur le processus d'écriture ? Discrimination entre les clercs et les illettrés[667] ? *A priori*, le *vulgus* est celui qui ne possède pas d'accès à la langue savante. Il n'est donc guère étonnant de voir que ces mentions « *quod vulgo dicitur* », se développent principalement à partir de la seconde moitié du XIe siècle[668], puis aux XIIe et XIIIe siècles... au même moment où les structures sociales de l'Europe féodale se transforment, où l'essor démographique s'envole. Une preuve supplémentaire, s'il en fallait, que ce sont les transformations d'ordre social qui sont premières et qui bouleversent dans une réaction en chaîne les processus d'écriture, y compris celle du champ sémantique de l'eau à travers l'évolution des hydronymes.

Ainsi donc, les contextes dans lesquels le lemme *aqua* est employé sont en définitive fort variés, montrant de nouveau - malgré la rigidité de certains modèles diplomatiques – que l'écrit

663 Yon3[268:1221]. « Vente faite par le roi Philippe-Auguste [1180-1223] à l'abbaye de Saint-Jean de Sens et à Gui de Borran ».

664 Clu4[2945:1040]. Charte par laquelle *Gaucerannus* donne au monastère de Cluny une partie de la forêt de *Favercensis* qui lui appartenait.

665 Yon3[650-1269]. « L'évêque d'Auxerre est condamné sur la plainte du roi à rétablir dans son premier état le pertuis d'Auxerre qu'il avait rétréci ».

666 La hanse des marchands de l'eau n'est mentionnée que deux fois dans nos documents, - comme on pouvait s'y attendre -, dans le *Cartulaire général de l'Yonne*. En plus de l'exemple mentionné, on trouve en 1222 une charte de l'évêque d'Auxerre pour l'abandon du moulin de Bassou, en faveur des marchands de l'eau : « *Notum facimus quod nos domino nostro Philippo, illustrissimo regi Francorum, et universis mercatoribus aque molendinum et aream de Basso, et quicquid in ipsis habebamus, si aliquid in eis habebamus, quittamus*. » Yon3[280:1222]. Peu de temps avant ladite charte, en 1263, la hanse est réformée par Saint-Louis [1220-1270] et se voit désormais dotée d'un prévôt dont le plus célèbre sera certainement, moins d'un siècle plus tard, Étienne Marcel [1350-1357].

667 ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 428-429.

668 « Tout un chacun sait que l'Europe connut, en gros du XIe au XIIIe siècle, un vif essor démographique et économique ». Dans GUERREAU Alain, *Le féodalisme. Un horizon théorique*, op.cit., p. 29

documentaire est un champ d'expérimentation intense. Instrument chargé d'affirmer la « crédibilité »[669] présente et future d'une transaction, la charte tord et déforme les mots à sa guise, use et abuse du vocabulaire, afin d'obtenir toutes les nuances nécessaires à la multitude de configurations rencontrées et ceci malgré une palette de mots plutôt restreinte. De fait, on ne peut certainement pas attribuer cette variété au simple vocabulaire, puisque la présente étude n'a été réalisée que sur un unique lemme : c'est donc bien l'assemblage, la superposition des formules plus ou moins fixées, plus ou moins figées, qui donnent un sens et une richesse à ces documents, chartes, diplômes ou notices. Au sein de ce système, le champ de l'eau, nous l'avons déjà vu, était un espace sémantique très large : cette première propriété se manifeste clairement à travers la multiplicité des contextes dans lesquels ce premier lemme apparaît. Cette complexité, cette polysémie trouverait-elle son origine dans la nature même de l'eau ? Cette dernière est en effet avant tout un véhicule, *stricto sensu* : elle peut être *aquam benedictam*, mais aussi *aquam delatam et putridam*, on la trouve *calida*, elle peut aussi être *frigide* : en somme, l'élément aquatique réunit en lui les opposés. « L'eau véhicule avant tout tous les messages et les dons célestes du Ciel sur Terre, à commencer par le Saint-Esprit »[670] écrit Stefan Schuler en évoquant la cosmologie de Raban Maur. De fait, l'eau peut porter des caractéristiques pouvant lui donner aussi bien une valeur positive qu'une valeur négative. Si on prend un exemple hagiographique, dans un épisode de la *Vita Sancti Maioli* cité par Alain Guerreau[671], le saint accepte (à contrecœur) qu'on utilise l'eau avec laquelle il s'est lavé les mains pour baigner les yeux d'un aveugle : avec l'aide de la vierge comme intercesseur, l'aveugle recouvre la vision (« *Rusticus ergo sumpta fiducia lumen filium posse consequi, si aqua qua vir Domini manus abluerat ejus abluerentur oculi, quia virum Dei super hoc convenire timuit, hoc ab ejus ministro clam petere studuit.* »[672]). L'eau est ensuite détournée de cette utilisation, malgré les indications de Maieul, pour guérir de nombreuses et longues maladies (« *multos longa debilitatis infirmitate* »). Dans ce passage, on le voit, l'eau se charge des propriétés saintes liées à Maieul et à sa demande d'intercession. À l'inverse l'eau peut être abominable, porteuse encore une fois, d'une malédiction, comme à Cluny en 1065 : « *sit maledictus in civitate, maledictus in via, maledictus in agro, maledictus in aqua* »[673]. En toute logique, elle peut donc être exorcisée : « *missam sollemniter cantavit, aquam exorzizavit, cimiterium consecravit* »[674]. Cependant, l'eau n'est jamais sainte en

669 ID., p. 177.

670 SCHULER Stefan, « Les rives médiévales du savoir aquatique dans les compilations d'histoire naturelle et l'encyclopédie universelle du Bas Moyen Âge », *op.cit.*, p. 13.

671 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*, p. 391.

672 *Vita sancti Maioli*, par Syrus, IOGNA-PRAT Dominique (éd.), *Agni immaculati. Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maïeul de Cluny (954-994)*, Paris, 1988. p. 153-285. Nous avons utilisé ici la version numérique de la *Patrologie Latine* sous Philologic (*op.cit.*, PL 137, col. 761a).

673 Clu4[3404:1065].

674 Clu4[3633:1088]. Comme nous l'avons déjà noté, il s'agit d'un texte concernant les frères clunisiens Etienne et

elle- même et rarement associée à un saint, contrairement à la terre[675] : on trouve très peu d'occurrences – au mieux 4 - dans la base du type « *terræ et aquæ Sancti-Petri-Vivi* »[676], alors qu'en revanche les *terra Sancti*, *terram Sancte* et autres *terra Sancto* abondent avec plus de 2 226 occurrences. Ce processus de sanctification de la terre, d'appropriation de la terre par un saint, bien analysé par Barbara Rosenwein[677], n'existe donc pas a priori, du moins dans les mêmes modalités, pour l'eau : un point sur lequel nous reviendrons plus en détail ci-dessous. On pourrait bien sûr objecter que la *terra* désigne l'ensemble d'un espace : eau, arbres et montagnes compris. Nous pensons néanmoins que le faible nombre d'occurrences en ce qui concerne la sanctification de l'élément aquatique montre qu'un rapport nettement différent existe dans l'appropriation de la terre et celle de l'eau : un phénomène qui trouve sa source dans la nature même de l'élément, d'abord profondément instable, changeante, en mouvement constant (on ne compte pas, ou plutôt si, nous devrions compter, le nombre d'occurrences d'expressions du type « *aqua currente* », « *aqua volvente* », etc.).

b. *Situer et décrire / Dire et inscrire : la mémoire et les cours d'eau*

Justement, on peut s'interroger sur le « regard »[678] porté par les clercs sur l'élément aquatique et en particulier sur les cours d'eau. Ainsi, on trouve parfois - rarement il est vrai - des descriptions plus précises, plus attentives, de tel ou tel cours, alors décrit comme si le scribe

Ermenaud, « respectivement abbé et prieur de Saint-Rigaud », qui, « voulant se couper des turbulences du siècle » (le traduction est de Dominique Iogna-Prat : « *votiva concordia declinare volentes tumultuosas procellas secularium actionum* »), cherchent le désert et se retirent sur l'île de Cordouan, au large de la Pointe de Grave. Le texte est cité dans IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure […]*, op.cit., p. 55. Voir aussi supra note 258. Concernant l'abbaye de Saint-Rigaud, voir aussi : CUCHERAT François (abbé), « Abbaye de Saint-Rigaud, dans l'ancien diocèse de Mâcon. Ses premiers temps, son esprit, sa fin, ses abbés », *Annales de l'académie de Mâcon*, 1853, Tome II, p. 9-76. On trouvera en outre dans ce dernier article l'édition de 13 chartes, datées de 1065 à 1663, concernant le monastère.

675 Sur la terre comme propriété d'un saint voir l'excellent livre de ROSENWEIN Barbara, *To be the neighbor of Saint Peter : the social meaning of Cluny's property, 909-1049*, Cornell university press, London, 1989. ; Didier Méhu propose dans sa thèse une très intéressante synthèse réflexive sur l'apport de Barbara Rosenwein : « Il suffit pour s'en rendre compte d'ouvrir, presque à n'importe quelle page, l'un des quatre premiers volumes du *Recueil des chartes de Cluny*. La grande majorité des transactions au profit du monastère mentionne la propriété de saint Pierre sur les biens concédés. La terre confiée aux moines n'est pas la « terre de Cluny » mais la « terre de saint Pierre » […]. Les donations ne sont pas adressées aux moines de Cluny, mais à saint Pierre lui-même ou à la « partie de saint Pierre ». » Dans MÉHU Didier, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny. X^e – XVe siècle*, PUL, Lyon, 2001. p. 50. Voir aussi l'article compte rendu par Alain Guerreau, qui donne probablement plus de pistes que le livre lui-même : GUERREAU Alain, « Barbara H. Rosenwein, To be Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property (909-1049) », *Annales ESC*, 45-1990, p. 96-101.

676 Yon1[112:1108] ; Yon2[319:1182] ; Yon3[335:1228] ; voir NvSC[87:1070]. Encore faudrait-il trancher si l'eau gagne en propriétés à être rapprochée d'un saint. (Cf. l'épisode de l'aveugle et de saint Maïeul).

677 ROSENWEIN Barbara, *To be the neighbor of Saint Peter : the social meaning of Cluny's property, 909-1049*, op.cit. ; ID., *Negotiating space. Power, restraint and privileges of immunity in early medieval Europe*, Cornell University Press, London, 1999.

678 C'est précisément un des points les plus intéressants du livre d'Herbert Leon Kessler que de faire, entre autres, une histoire du regard (« Seeing medieval art »). Voir KESSLER Leon Herbert, *Seeing medieval art*, op.cit., p. 165-179.

longeait le fil de l'eau. Or, la description d'un objet dans un espace n'est jamais anodin, il engage bien sûr un vocabulaire, mais aussi une posture : où se situe le scribe - narrateur - lorsqu'il décrit ? En fait, cette question, bien entendu très vaste, soulève de nombreuses interrogations, pour la plupart hors de notre propos. Nous avons donc préféré nous limiter à l'étude de quelques cas, les plus descriptifs justement, toujours à partir de recherches autour du seul lemme *aqua*, du moins dans un temps initial. Le premier texte sélectionné ici, une charte clunisienne de la fin du XIe siècle – début du XIIe[679], est certainement le plus détaillé de notre base en ce qui concerne la description de cours d'eau. Le document contient en effet pas moins de 11 occurrences de notre lemme (6 *aqua*, 3 *aque*, 1 *aquas*, 1 *aquarum*), ainsi que 21 occurrences de *flumen* (4 *flumine* et 17 *flumen*), 3 occurrences de *fontanam*, 1 de *toronum* et 4 de *mare*[680], *etc.*. Il s'agit d'une fondation d'église par Julitte, fille du comte Roger et sœur de Roger II, roi de Sicile et duc de Calabre[681] : les limites de la donation (« *In puram et perpetuam elemosinam dedi et concessi* ») y sont décrites avec une extrême précision, souvent en longeant le long des cours d'eau qui la borde, comme une ligne de crête :

et transite viam recta linea ***usque ad mare****, et totam terram que est sicuti* ***aqua venit de Basnea usque ad mare***[682]*;*

puis plus loin :

Per mediam montanam ascendimus sursum, postea ***de sumitate descendimus ad monasterium usque ad flumen qui venit de Begine, sicuti aqua descendit ad dexteram****, est de Azadino; similiter* ***sicuti aqua descendit ad dexteram****, est de Begin:* ***postea eamus flumen qui venit de Begin, flumen ad flumen, cursum aque, usque ad alium flumen in loco ubi ambo se congregant aquas****, et sunt termini de Begyn et de Azadai et de Raabfila.*[683]*;*

et enfin :

679 Clu5[3815:1103]. Après réflexion et malgré les difficultés posées à la fluidité de la lecture, nous avons décidé de reproduire ici une partie importante du texte car il constitue pour notre sujet un exemple assez rare. A noter qu'il semble exister d'importantes différences, justement dans ces mêmes descriptions, entre la charte originale et ses copies apocryphes : Bibl. nat. or. 147, – datée de 1083 - selon la notation de Bernard & Bruel ; Bibl. Nat. 184, datée de 1103. Sur cette charte, voir BERNARD Auguste et BRUEL Alexandre, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, op.cit., volume 5, p. 165-167.

680 Le texte faisant 1667 mots, ces 40 occurrences représentent à elles seules plus de 2,39% du texte complet, ce qui n'est pas négligeable. Or, ce chiffre est presque 6 fois supérieur à notre estimation du poids du champ lexical de l'eau dans notre *corpus*. On peut donc en déduire que la charte est très fortement liée à ce champ.

681 ID., p. 165, note 4. Il s'agit de Roger de Hauteville [1095-1154], fils du comte Roger de Hauteville (premier comte normand de Sicile). Il est le fondateur du royaume normand de Sicile, en 1130. Voir HOUBEN Hubert, *Roger II of Sicily. A Ruler between East and West*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.

682 Clu5[3815:1103].

683 ID.

Item eamus ***iterum cursum aque, que est divisio inter Bigin et Raabfila, sicuti aqua descendit de montana usque ad portam que dicitur Triemesse****, usque ad petram que est in vallone et est magna petra, et ibi sunt due vallones subtus montana que vocatur Linynum, et de illo loco venit ad vallem de Landri et congregant se ibi divisa de Raabfilla, et concluse sunt, hic divise de Raabfilla et de Begyn.*[684]*;*

C'est par ailleurs un archétype des descriptions que l'on retrouve aussi pour quelques occurrences dans le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille* :

sicut torrens descendit in aqua putida et sicut aqua putida descendit usque in mare ; a septentrione, roca de Miramars et crepido istius montis usque in Tamariz dependens, et sicut aqua pluvialis descendit usque in mare[685] *(1035);*

« Faute de cadastre, lorsque n'existent pas de limites juridiquement reconnues, le scribe doit écrire. Il décrit en s'arc-boutant sur les données naturelles : orographiques, hydrographiques » écrit Michel Zimmermann[686]. Au XIIe siècle, l'eau constitue effectivement un repère commode, car contrairement à la plupart des éléments de l'environnement - montagnes, arbres, croix, pierres (comme ici la « *magna petra* ») -, elle représente plus qu'un simple point : elle est une ligne, plus ou moins sinueuse il est vrai, mais elle impose une « limite »[687]. Avec le chemin, elle est certainement le seul repère qui borde une terre, dans un monde où l'agencement des parcelles - encore souvent trop lâche - ne permet pas de s'appuyer en permanence sur la terre du voisin[688], qu'il soit saint Pierre ou non ! La lecture de la charte, souvent faite à haute voix, engage ainsi un processus cognitif bien particulier dans l'esprit du lecteur[689] - qui suit les éléments de l'environnement ainsi que le cours des rivières point après point - où une véritable carte mentale se dessine au fil des mots[690]. Ici, chose

684 ID.
685 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 592. (1035).
686 ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 231.
687 Sur l'eau comme limite, voir infra p. 174-196.
688 Nous pensons que c'est ici un point important, démontré – c'est-à-dire de manière statistique - par Alain Guerreau en ce qui concerne le parcellaire du Mâconnais. L'analyse systématique des mesures révèle nettement qu'à haute époque, les terres ne sont pas contigües, au moins dans cette région – pourtant fort dynamique -. « Il y a donc lieu de supposer que la baisse de précision des mesures a correspondu à une densification de l'agriculture autour de Mâcon durant la période considérée, jusqu'au moment où un seuil de densité et de fixité a été atteint, qui a rendu superfétatoire la procédure de perticatio. » dans GUERREAU Alain, « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », *op.cit.*, p. 530.
689 « La présentation écrite non seulement permet d'enregistrer une transaction (et donc une dette éventuelle) ou l'état d'un domaine à un moment donné, mais elle conduit aussi à se représenter plus formellement cette transaction ou la possession de ces biens. » dans GOODY Jack, *La raison graphique […]*, op.cit., p. 160-161.
690 « No visual maps existed for this landscape for most of the Anglo-Saxon period and peoples ; maps were verbal

exceptionnelle, il est intéressant de noter que la description se situe dans un espace tridimensionnel, suivant les pérégrinations de l'eau qui descend les pentes : le scribe nous emmène alors arpenter mentalement le terrain (« *Per mediam montanam ascendimus sursum, postea de sumitate descendimus ad monasterium usque ad flumen* » ; « *sicuti aqua descendit de montana usque ad portam* »). Nous l'avons vu, on trouve aussi ce type de détails insolites dans le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille* qui, au vu des quelques sondages rapides qu'on y a réalisés, paraît d'une grande richesse lexicale, étonnamment proche de celle de l'abbaye de Cluny[691] :

mons Rotundus, sicut aqua de sumitate defluit[692] *(??);*
a rivulo Bonna, qui decurrit de summo vertice montis, usque ad alium
rivulum dictum Bosonem, usque ad Alogia[693] *(1029) ;*

Du reste le cas est assez exceptionnel et en général, la hauteur et la profondeur sont plutôt absentes de ces « descriptions environnementales »[694], de cette *écriture du monde* ; les détails concernant les bordures aquatiques, nombreux et plutôt stéréotypés[695], viennent ainsi renforcer cette idée d'une représentation majoritairement bidimensionnelle de l'espace médiéval, ou du moins d'une mise à plat d'un champ tridimensionnel. Cette manière de penser les distances et les espaces nous renvoie bien au système de représentation médiéval où la tridimensionnalité a été pendant longtemps rare,

instead. Even when recorded in written charters, the place-names and features listed are a sequence, each item encountered in the order in wich a walker would meet it. To name the boundaries, one named the notable features of the environment as one walked them ». Dans WICKHAM-CROWLEY Kelley M., « Living on the *ecg*: the mutable boundaries of land and water in Anglo-Saxon contexts », *op.cit.*, p. 89.

691 Sur les relations entre les différents monastères bénédictins dans le Sud (Bourgogne / Provence), en particulier ici pour Saint-Victor de Marseille, voir MAGNANI SOARES-CHRISTEN Eliana, *Monastères et aristocratie en Provence, milieu Xe-XIIe siècles*, Lit-Verlag (*Vita regularis* 10), Münster, 1999. Pour une synthèse récente sur l'abbaye de Lérins, voir LABROUSSE Mireille ; MAGNANI Eliana ; CODOU Yann ; LE GALL Jean-Marie ; BERTRAND Régis et GAUDRAT Vladimir (dom) (éd.), *Histoire de l'abbaye de Lérins*, Abbaye de Bellefontaine, ARCCIS (Association pour le rayonnement de la culture cistercienne), 2005 [voir en particulier les chapitres d'Eliana Magnani, « Chapitre VI – Lérins dans la société féodale (Xe-XIIe siècle) » et « Chapitre VII – Réseau de dépendances et structure ecclésiale de Lérins (XIe-milieu XVe siècle) », p. 123-227]. Rappelons en outre que l'abbé Isarn [1020-1047] parlait en ces termes des liens entre Cluny et l'abbaye Saint-Victor : « Ces deux lumières du monde ne formaient qu'un seul cœur, une seule âme ». Sur le cartulaire de Saint-Victor de Marseille, voir aussi : ZERNER Monique, « L'élaboration du grand cartulaire de Saint-Victor », dans GUYOTJEANNIN Olivier, MORELLE Laurent, PARISSE Michel, *Les cartulaires […]*, op.cit., p. 217-246 ; MAZEL Florian, « « L'invention d'une tradition » : les monastères Saint-Victor de Marseille et Saint-Gilles à la recherche du patronage de Pierre (XIe – XIIe siècles) », dans *Écrire son histoire: les communautés régulières face à leur passé : actes du 5e colloque international du C.E.R.C.O.R., Saint-Étienne, 6 - 8 novembre 2002*, Université de Saint-Étienne, Saint-Étienne, 2005, p. 337-369. Voir en particulier p. 339-340.

692 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 331. Charte non datée.

693 Clu4[2813:1029].

694 « L'axe vertical, à la fois évident et hors de portée, posé comme ultime, apparaissait comme le lieu de la dissolution terminale de toutes les contradictions « terrestres ». » dans GUERREAU Alain, « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », *op.cit.*, p. 115.

695 Nous reviendrons plus loin sur le cas du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* où l'on trouve de nombreuses descriptions stéréotypées du type : « *de quarta vero parte a circio aqua volvente* » (ici Macn[173:non daté]).

voire proscrite[696]. Les contours ainsi surlignés, la description laisse une empreinte dans la mémoire, certaines chartes rappelant même la présence d'anciens cours d'eau, désormais déplacés :

aquam que solebat currere ad molendinum ipsorum de Garchiaco a solito cursu diverterat[697] *(1254);*

À l'inverse, la rivière permanente offre un point de réel idéal, car constant : on prend donc le soin de le préciser :

puteis, fontibus, rivis aquae perennis[698] *(936);*
a cercio cudta permanente[699] *(966);*

Chose que l'on retrouve aussi en dehors de la documentation Bourgogne :

cum aquis, rivis, rupinis, fontis perhennis, limitis limitibusque suis[700] *(970);*

La permanence et la stabilité sont en effet des valeurs clés[701] dans les chartes où elles reviennent sans cesse, par exemple dans les corroborations finales : « *Et ut hec commutatio deinceps per succedentia tempora inconvulsa permaneat, manibus fratrum est corroborata* »[702] (954-994). On peut alors sans crainte prendre appui sur les détails hydrographiques pour délimiter sa terre :

ab aqua autem incipiantur possessiones proprias, et firmentur talibus terminis qui nunquam possint

696 La dimension haut-bas est souvent réservée à la valeur spirituelle. Dans son article sur « l'évocation du relief dans les récits de voyage au Moyen Âge », Sylvie Bazin-Tacchella souligne nettement que les descriptions de sommets et de montagnes sont très rares et surtout très lapidaires (c'est le cas de le dire !) avant le bas Moyen Âge. « Si les notations concernant le relief, autour de l'axe archétypique haut / bas, se retrouvent dans tous les textes, elles perdent de leur sécheresse et s'attachent à des aspects variés dans les récits de pèlerinages tardifs. » dans BAZIN-TACCHELLA Sylvie, « L'évocation du relief dans les récits de voyage du Moyen Âge occidental », dans THOMASSET Claude Alexandre et JAMES-RAOUL Danièle (dir.), *La montagne dans le texte médiéval: entre mythe et réalité*, Presses universitaires de la Sorbonne, Paris, 2000, p. 145-166. Ici p. 166. Voir aussi le chapitre de Paul Zumthor intitulé « Figures planes » dans ZUMTHOR Paul, *La mesure du monde*, op.cit., p. 350-357.

697 Char[112:1254]. Il s'agit justement d'une plainte des moines de la Charité-sur-Loire à propos d'une eau que Philippe de Champvoux avait détournée de leur moulin de Garchy.

698 Bul[??:936] (« *Desiderium, quod religioso proposito, et sanctorum locorum stabilitati pertinere monstratur [...]* »). Confirmation de Léon VII [936-939] pour l'abbaye de Cluny.

699 Clu2[1206:966]. De telles mentions sont bien entendu plutôt rares. Michel Zimmermann en cite une autre, issue de sa documentation catalane : « *De parte orientis, in ipsa aqua qui per totum tempus discurrit* » (1037). Dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 231.

700 Artem n° 2535 – 970 : « Pierre, fils de Paul, duc de Traversaria, adresse une requête à Pierre VI, archevêque de Ravenne ».

701 Alain Guerreau parle ainsi de « la stabilité spatiale comme l'idéal principal ». Dans GUERREAU Alain, « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », *op.cit.*, p. 105 . Voir infra p. 194.

702 Macn[267:954-994].

oblivione deleri.[703] *(813-816);*

Ou pour situer un élément topographique :

in Truciaca quoque, terram et dimidietatem unius insulae in aqua positae[704] *(??);*

En général, c'est aussi cette tension entre la nécessité de décrire pour fixer en mémoire, thème récurrent dans le préambule des chartes[705], et le désir du scribe d'exercer ses talents littéraires[706], qui est à l'origine de la richesse lexicale de ces descriptions. Sous le poids des références bibliques, l'environnement semble ainsi parfois se déformer :

usque ad alium flumen in loco ubi ambo se congregant aquas[707] *(1103);*
ad locum ubi se congregant aque et est ibi una petra[708] *(1103);*

Difficile de ne pas voir dans ce discours un écho relativement proche (particulièrement dans le second exemple où on trouve aussi le substantif *locum*) des eaux réunies au troisième jour par le Seigneur au début de la Genèse (« *congregant aquas* »), que l'on retrouve par exemple chez Aelred de Rievaulx [1099-1166], dans son *Sermones de Tempore* :

Ut in hac tertia beatitudine, quasi in tertia die, ex praecepto Domini congregentur aquae, quae sub coelo sunt, in locum unum[709] ;

703 Clu1[2:813-816].

704 Yon2[17: non daté]. Charte issue du *Cartulaire de Molesme* : « Donation par Albéric de Mailly à l'abbaye de Molesme ». Sur les cartulaires de Molesme voir l'édition : LAURENT Jacques (éd.), *Cartulaires de l'abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres, 916-1250 : recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne. Tome I et II, publ. avec une introduction diplomatique, hist. et géogr.*, 2 vol., Paris, 1907-1911.

705 Par exemple dans nos chartes : « *Ne percurrentibus annis traderentur oblivioni quæ nostris temporibus gesta sunt, adnotare curavimus litteris.* » (Clu2[943:954-994]). C'est ce que Patrick Geary nomme le « soucis de la *memoria* », dans GEARY Patrick, *La mémoire et l'oubli […]*, op.cit., p. 53.

706 On aurait certainement tort de sous-estimer la volonté littéraire de certains clercs, bien qu'il ne s'agisse pas, loin de là, de l'exigence première de l'écrit documentaire. Néanmoins, un texte exhumé de la *Patrologie Latine* [PL 36, col. 1285-1288] par Olivier Guyotjeannin montre bien comment à Saint-Gall on pouvait se faire railler « simplement » parce qu'on avait utilisé un accusatif en lieu et place d'un génitif : « *Cum fortuna fuit in sermonibus frivolis unius casus mutatione offenderim, ponendo videlicet accusativum pro ablativo. […] Culpans tam grave facinus mutationis unius casus, asserens me senem scholaribus dignum flagellis [...]* » dans GUYOTJEANNI Olivier, *Archives de l'Occident (sous la direction de Jean Favier) – Tome 1 – Le Moyen Âge. Ve – XVe siècle*, Fayard, Paris, 1992. p. 34-37 (« Un clerc italien ridiculisé pour une faute de grammaire (Xe siècle) »).

707 Clu5[3815:1103].

708 ID.

709 AELREDUS RIEVALLENSIS, *Sermones de tempore et de sanctis*, *Sermo* XXIV, *In festo omnium sanctorum* III, PL 195 ; Une édition plus récente dans RACITI Gaetano (éd.), AELREDI RIEVALLENSIS, *Sermones XLVII-LXXXIV : Collectio Dunelmensis sermo a Matthaeo Rievallensi servatus sermones Lincolnienses*, Brepols, Turnhout, 2001.

Ou encore chez Alcuin dans ses écrits sur la Genèse[710] :

Spiritus Domini ferebatur super aquas. Tunc enim ferebatur, ut congregatis aquis in suum locum terra appareret[711] *;*

D'un point de vue plus empirique, au vu de la somme de détails parfois fournis dans ce type de descriptions, on peut se demander si une donation, une vente ou même un échange nécessitaient forcément une visite sur place, peut-être en présence d'un arpenteur ? Ainsi, Alain Guerreau parle d'une « approche pratique de la parcelle »[712] : qu'en est-il pour les cours d'eau qui la bordent ? Dans les cas où des mesures sont fournies[713], soit pour la longueur mais aussi parfois pour la largeur du cours d'eau, cette hypothèse d'un déplacement et d'une constatation *de visu* nous semble en effet la plus probable :

faciant aquae cursum in latitudinem unius perticae[714] *(910-927);*
ad construendos duos molendinos, et quadraginta perticas aque superius et quadraginta inferius, et dimidium arpennum prati juxta molendinos[715] *(1079);*

Dans le premier exemple, il s'agit même d'une donnée essentielle, puisque la terre concédée se situe entre deux rivières, *Gras* et *Gandam*. Le « processus de *perticatio* » devient alors crucial au bon fonctionnement de la charte. On remarquera en outre au passage que les mesures sont données en perches[716] : un point qui n'est certes pas anodin mais qui nécessiterait probablement une sous-partie

710 Le syntagme se retrouve aussi, entre autres, chez Ambroise de Milan, avec dans son Hexaemeron pas moins de 11 occurrences de la forme congreg.* aqua.*. En outre, dans son article sur les encyclopédistes, Stefan Schuler cite Raban Maur reprenant directement la Genèse : « Et congregationes aquarum vocavit maria » . Dans SCHULER Stefan, « Les rives médiévales du savoir aquatique dans les compilations d'histoire naturelle et l'encyclopédie universelle du Bas Moyen Âge », *op.cit.*, p. 13.

711 ALCUINUS, *Interrogationes et responsiones in Genesin*, PL 100, col. 515-570b, Inter. 29.

712 GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*, p. 513.

713 PORTER Pierre, *Bertrand Boysset, arpenteur arlésien de la fin du Moyen Age (vers 1355/1358 - vers 1416), et ses traités techniques d'arpentage et de bornage : étude, édition du texte provençal d'après le manuscrit Carpentras, bibl. mun., no 327 et commentaire de "La siensa de destrar" et de "La siensa d'atermenar"*, Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Bonnassie, Toulouse, 1995. Dont il existe une version en ligne : http://boysset.ifrance.com/boysset/ ou http://palissy.humana.univ-nantes.fr/cete/txt/boysset/index.htm ; GUERREAU Alain, « Remarques sur l'arpentage selon Bertrand Boysset (Arles, vers 1400-1410) », dans Campagnes médiévales : l'homme et son espace. Études offertes à Robert Fossier, Publications de la Sorbonne, 1995. p. 87-102. On ne prétend pas pouvoir rentrer dans ce débat de spécialistes autour des mesures médiévales, qui nous échappent totalement. Concernant la Bourgogne – et la Perche - , voir tout de même : GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*, p. 511-516.

714 Clu1[159:910-927].

715 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 64. [1079].

716 « Il n'est guère douteux que la perche était un multiple du pied. La question principale est celle de la valeur du multiplicateur. […] ». Néanmoins elle dépend aussi largement de la chronologie et de l'espace considérés : « La perche, dans la région de Mâcon, se serait donc raccourcie, au tournant des Xe et XIe siècles, de deux pieds et demi

à lui tout seul. Cependant, en règle générale et à la différence des confronts terrestres, on n'a très peu voire pas du tout d'informations sur les mensurations des cours d'eau présents dans les chartes. Revenons à une vision plus large du problème. D'une manière globale, c'est donc l'impression d'une grande variété dans la manière de dire les cours d'eau et l'élément aquatique qui prédomine : une observation en apparence contradictoire avec la sensation de stéréotypicalité que procurent nos documents (particulièrement lorsqu'on nage, littéralement, dans plusieurs dizaines de milliers de chartes). De nouveau, c'est aussi la nature labile de l'élément et son instabilité qui favorisent cette profusion de mots, manifestant ainsi les différents états que connaît l'eau.

c. *L'attention des hommes à l'élément aquatique*

« *Aquarum naturae diuersitas multa est* » écrit Raban Maur [v. 780-856] au début du chapitre XI de son *De rerum naturis / De universo*[717], entièrement consacré à l'eau sous toutes ses formes : une affirmation que l'on retrouve déjà en partie chez Isidore de Séville, dans ses *Étymologies* : « *Aquarum naturae multa est diversitas* »[718]. Au passage, il est intéressant de noter que le substantif « *naturae* » confirme ici ce que nous avions évoqué plus haut : la *natura* de l'eau, ce sont ses propriétés intrinsèques ; un sens que l'on ne retrouve que partiellement aujourd'hui, par exemple dans l'expression « nature humaine ». Chez le moine et abbé de Fulda, chaque chapitre du livre XI correspond ainsi à un état et / ou à une qualité de l'élément aquatique, qu'il associe aux différents peuples de la terre[719] : *De pluviis* [14], *De glacie* [17], *De pruina et grandina* [18], *De gutta* [15], *De rore* [19], *De nive* [16], *De nebula* [20] ; mais aussi les différents types de provenance de l'eau : *De diversitate aquarum* [1], *De mari* [2], *De oceano* [3], *De abysso* [6], *De lacis et stagnis* [8], *De fontibus* [9], *De fluminis* [10], *De torrentibus* [11], *De puteis* [12], *De gurgitibus* [13] ; enfin, certains lieux ou moments bien particuliers, en rapport étroit avec l'eau : *De*

[…]. ». Il semble enfin qu'« une perche de 9,5 pieds romains a été utilisée pour définir le plan de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon ». Dans GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*, p. 513 et 516. Outre notre incompétence notoire dans ce domaine, la bibliographie concernant la métrologie est à la fois trop abondante, disparate et inégale pour la faire figurer ici.

717 RABANUS MAURUS, *De rerum naturis*, Chapitre XI, [1], PL 111. En ce qui concerne ce chapitre en particulier, les écrits de Raban Maur doivent beaucoup à ceux d'Isidore de Séville. On a donc choisi le moine de Fulda pour des raisons chronologiques, mieux en rapport avec notre sujet et donc plus proche de notre vocabulaire (du moins a priori), donc plus favorable à des comparaisons lexicales.

718 ISIDORUS HISPALENSIS, *Etymologiae. Libro XIII, De mundo et partibus*, PL 82 ; Edition plus récente dans GASPAROTTO Giovanni (éd. et traduction), *Etymologiae, Libro XIII, De mundo et partibus,* Belles Lettres, Paris, 2004.

719 « *Per aquam populi designantur, sicut per Iohannem dicitur: Aquae uero sunt populi, per aquam quoque non solum fluxus decurrentium populorum, sed etiam bonorum mentes fidei praedicamenta sequentium designantur, sicut propheta ait: Beati qui seminatis super omnes aquas* ». RABANUS MAURUS, *De rerum naturis*, op.cit., [16] « *De diversitate aquarum* ». Mentionné par SCHULER Stefan, « Les rives médiévales du savoir aquatique dans les compilations d'histoire naturelle et l'encyclopédie universelle du Bas Moyen Âge », *op.cit.*, p. 13.

mediterraneo [4], *De rubro mari* [5]. Dans ce chapitre, Raban Maur ne s'est pas contenté d'effectuer une simple copie des *Etymologiae* : il a tout d'abord modifié l'ordre de certains chapitres (*De abysso*, qui désormais rapproché des autres vastes étendues d'eau – « *periculum* »[720] – : on trouve ainsi l'enchaînement *De mari – De oceano – De Mediterraneo – De Rubro Mari – De Abysso*[721]) et en a ajouté onze supplémentaires[722]. Le tableau suivant, qui donne la liste des chapitres concernant l'eau chez Isidore de Séville et ceux présents chez l'abbé de Fulda[723], permet de voir l'importance des ajouts réalisés par l'encyclopédiste carolingien :

720 Florilège issu du chapitre de l'abbé de Fulda : « *In hoc etiam mare diabolicae sine numero serpere probantur insidiae malitiaeque daemonum, velut quibusdam fluctibus animarum voluntas instabilis commovetur.* » ; « *Mare enim spatiosum ipsae reddunt, dum naufragare compellunt: quia dubium non est illum undas immanissimas pati, qui mergitur gurgite peccatorum.* » ; Pire : « *Item mare praesens saeculum significat* ».

721 La chose est d'autant plus intéressante que si le critère classificatoire semble être la taille de l'étendue d'eau chez Raban Maur, Isidore de Séville rapproche lui plutôt son *De abysso* de son *De lacis et stagnis*, ce qui traduirait plutôt un classement par absence de mouvement. Il est vrai que que le moine de Fulda entame son chapitre de la même manière, en évoquant l'aspect statique des abysses : « *Abyssus profunditas est aquarum impenetrabilis, sive speluncae aquarum latentium* » (un passage copié dans les *Etymologiae*), il poursuit ensuite sur leurs sens scripturaires [le passage a été copié dans son intégralité car la multiplicité des sens – même si globalement négatifs – est assez intéressante] : « *Abyssus intelligitur profunditas Scripturarum, ut est illud in psalmo: Abyssus abyssum invocat (Psal. XLI) ; id est, Vetus Testamentum Novum annuntiat, et Novum Vetus in testimonium vocat: In voce cataractarum tuarum (Ibid.) . hoc est, in praedicatione sanctorum. Item abyssus aquae immensitas est, ut in Genesi legitur: Et rupti sunt fontes abyssi magnae (Gen. VII) . Item abyssus ineffabilia judicia Dei designat, ut est hoc: Judicia tua abyssus multa (Psal. XXXV) . Item abyssus infernum significat, ut Apostolus ait: Aut quis descendit in abyssum? id est, Christum a mortuis reducere (Rom. X) . Item abyssus corda hominum denotat facinoribus tenebrosa, ut est illud beati Job: Abyssus dicet: Non est in me, et mare loquetur: Non est mecum (Job. XXVIII) . Nec non et abyssus superstitiosis atque persecutoribus ecclesiae comparatur: quia sicut pallium subjecta cooperit, ita illi mundum foedissima superstitione texerunt: ut non solum mediocres homines, sed in perniciem suam ipsos quoque sanctos viros atque eminentissimos tormentis corporum obruere viderentur, ut est illud in Psalmo Abyssus sicut pallium amictus ejus; et sicut montes stabunt aquae (Psal. CIII) . Item abyssus corda hominum facinoribus tenebrosa, ut in Amos: Vocavit judicium Dominus, et devoravit abyssum multam (Amos. VII) . Abyssus damnatio peccatorum sempiterna, ut in Job: Aestimavit abyssum quasi senescentem (Job. XLI) ; id est, diabolus per ministros suos putabit quod poena impiorum finem habitura sit. Abyssus infernus, ut in Evangelio: Et deprecabantur eum spiritus, id est, daemones, ne in abyssum eos mitteret (Matth. VIII)* ». À l'inverse, Isidore continue son chapitre par un développement qui concerne d'abord le mouvement, puis d'autres formes de l'élément : « *Fluctus dicti, quod flatibus fiant. Ventorum enim impulsu agitatae aquae fluctuant. Aqua est stativa, et sine motu aequalis. Unda vero, eminens liquor, qui semper in motu est. Lucretius Aerias undas, id est, motus, et corpus illud quod refluctuat. Nam nec unda per se aqua est, sed aqua in motu quodam et agitatione, quasi ab eundo, et redeundo unda vocata. Latex, proprie liquor fontis est. Et dictus latex, quod in venis terrae lateat. Gutta est quae stat, stilla, quae cadit. Hinc et stillicidium, quasi stilla cadens; Stiria enim Graecum est, id est, gutta; inde fit diminutivum, ut dicamus stilla; dum autem stat, aut pendet de tectis, vel arboribus, quasi glutinosa, gutta est; dum ceciderit, stilla est. Spuma dicta, eo quod spuatur, sordes enim sunt undarum; unde et mustum et ea quae coquuntur spuma purgantur. Hinc et sputum* ».

722 La plupart de ces autres formes est tout de même présente chez Isidore de Séville, mais seulement elles sont alors inclues dans des chapitres plus généraux. Ainsi, une partie du *De gutta* de Raban Maur provient bien des étymologies : néanmoins, Isidore n'y consacre pas un chapitre complet, mais le place plutôt - à l'état embryonnaire - dans le chapitre *De abysso*. Nous reviendrons dans un chapitre ultérieur sur la logique globale de ce passage.

723 Autre choix de composition tout à fait intéressant : Raban décide d'intercaler son livre sur l'eau entre un livre intitulé « *De temporibus* » et le Livre XII nommé « *De terra* ». Si ce dernier ne change pas chez Isidore de Séville, le livre X, qui précède celui sur l'eau est le « *De mundo et partibus* », consacré essentiellement au ciel, à l'air, au feu, au tonnerre et au vent. Le moine hispanique inscrit donc plutôt l'eau dans une réflexion globale et cosmologique sur les éléments (« *De atomis* », « *De elementis* », « *De partibus coelo* » se trouve dans le livre « *De mundo* »)tandis que Raban se place dans une logique différente en intercalant une réflexion sur le temps après son « *De mundo et quatuor plagis ejus* » et avant son « *De diversitate aquarum* ».

Isidorus Hispalensis [Livre III]	***Rabanus Maurus*** [Ch. XI]
De aquis (Ch. 12)	
De diversitate aquarum *(Ch. 13)*	***De diversitate aquarum*** *(Ch 1)*
De mari *(Ch. 14)*	***De mari*** *(Ch 2)*
De oceano *(Ch. 15)*	***De oceano*** *(Ch. 3)*
De Mediterraneo mari *(Ch. 16)*	***De Mediterraneo*** *(Ch. 4)*
De sinibus maris *(Ch. 17)*	***De Rubro mari*** *(Ch. 5)*
	De abysso (Ch. 6)
De aestibus et fretis *(Ch. 18)*	***De aestibus vel fretis*** *(Ch. 7)*
De lacis et stagnis *(Ch. 19)*	***De lacis et stagnis*** *(Ch. 8)*
De abysso (Ch. 20)	
	De fontibus (Ch. 9)
De fluminibus *(Ch. 21)*	***De fluminibus*** *(Ch. 10)*
	De torrentibus (Ch. 11)
	De puteis (Ch. 12)
	De gurgitibus (Ch. 13)
	De pluviis (Ch. 14)
	De gutta (Ch. 15)
	De nive (Ch. 16)
	De glacie (Ch. 16)
	De pruina et grandine (Ch. 17)
	De rore (Ch. 18)
	De nebula (Ch. 19)
De diluviis *(Ch. 22)*	***De diluvio*** *(Ch. 20)*

Tab. 20 : Correspondances entre les chapitres concernant l'élément aquatique chez Isidore de Séville et chez Raban Maur.

Enfin, il est intéressant de noter que ce type d'énumérations, dont la logique de classification – la hiérarchisation - s'effectue à travers une série de critères d'analogies liés à la forme, au mouvement, à l'étendue, *etc.* fait furieusement penser à celle – biblique cette fois – que l'on trouve dans le *Cantique des trois enfants dans la fournaise* (Daniel 3)[724], en particulier les versets 3:52 à 3:90. Ainsi, si l'on extrait uniquement la série de louanges qui concernent l'élément aquatique, on obtient :

« *Benedictus es, qui intueris abyssos, et sedes super cherubim* » (Dan. 3:55)

« *Benedicite aquae omnes, quae super caelos sunt, Domino* » (Dan. 3:60)

« *Benedicite omnis imber, et ros Domino* » (Dan. 3:64)

« *Benedicite frigus, et aestus Domino* » (Dan. 3:67)

« *Benedicite rores, et pruina Domino* » (Dan. 3:68)

« *Benedicite gelu, et frigus Domino* » (Dan. 3:69)

724 Par ailleurs, l'iconographie des trois enfants / hébreux dans la fournaise est un thème qui eut un certain succès à l'époque qui nous intéresse. Pour la Bourgogne, voir par exemple le chapiteau de Saint-Lazare d'Autun. Pour la bibliographie, voir le *Lexikon der christlichen Ikonographie*, op.cit., « Jünglinge, Babylonische », vol. 2, p. 463-466.

« *Benedicite glacies, et nives Domino* » (Dan. 3:70)

« *Benedicite fontes Domino* » (Dan. 3:77)

« *Benedicite maria, et flumina Domino* » (Dan. 3:78)

« *Benedicite cete, et omnia, quae moventur in aquis, Domino* » (Dan. 3:79)

Rabanus Maurus [Caput XI]	***Cantique des trois enfants dans la fournaise*** **[Daniel 3]**
De diversitate aquarum (Ch 1)	*3:60 Benedicite aquae omnes, quae super caelos sunt, Domino*
De mari (Ch 2)	
De oceano (Ch. 3)	
De Mediterraneo (Ch. 4)	
De Rubro mari (Ch. 5)	
De abysso (Ch. 6)	*3:55 Benedictus es, qui intueris abyssos, et sedes super cherubim*
De aestibus vel fretis (Ch. 7)	*3:67 Benedicite frigus, et aestus Domino*
De lacis et stagnis (Ch. 8)	
De fontibus (Ch. 9)	*3:77 Benedicite fontes Domino*
De fluminibus (Ch. 10)	*3:78 Benedicite maria, et flumina Domino*
De torrentibus (Ch. 11)	
De puteis (Ch. 12)	
De gurgitibus (Ch. 13)	
De pluviis (Ch. 14)	*3:64 Benedicite omnis imber, et ros Domino*
De gutta (Ch. 15)	
De nive (Ch. 16)	
De glacie (Ch. 16)	*3:70 Benedicite glacies, et nives Domino*
De pruina et grandine (Ch. 17)	
De rore (Ch. 18)	*3:68 Benedicite rores, et pruina Domino*
De nebula (Ch. 19)	
De diluvio (Ch. 20)	

Tab. 21 : Correspondances entre les chapitres concernant l'élément aquatique chez Raban Maur et le *Cantique des trois enfants dans la fournaise* (Daniel III).

Première réflexion : à la vue de telles listes, on se dit que l'option de sélectionner un champ sémantique large était une étape rigoureusement et structurellement nécessaire ; pour un clerc de l'« âge roman » l'eau est avant tout un élément faisant partie d'une cosmologie plus large, issue de la création divine, et ceci avant d'être le cours d'eau qui actionne les pales d'un moulin ou bien le liquide dont on se désaltère. Selon Raban Maur, la *natura* médiévale de l'élément aquatique, comme celle de bien d'autres objets et concepts d'alors, est à la fois plurielle et une : somme de fragments englobés au sein d'une hiérarchie céleste des espèces ordonnées lors de la création (« *In principio creavit Deus caelum et terram [...]* » Gen 1:1) ; une réflexion qui nous amène de nouveau à aller dans le sens des analyses fort lucides du livre « *Par-delà nature et culture* » de Philippe

Descola qui voit dans l'organisation du système de représentation médiéval un tout divisé en sous-ensembles. L'eau doit donc s'envisager avant tout comme un ensemble afin de ne pas risquer de lui amputer certaines propriétés générales qui font la spécificité et la structure de son champ sémantique. Il est remarquable, au passage, que l'auteur du *De universo* ne consacre pas de chapitre particulier aux larmes au sein de sa cosmologie aquatique : un choix dont on pourrait s'étonner, d'autant plus qu'il s'agit d'un thème plutôt en vogue chez les historiens[725] et que l'on s'attendrait donc à voir apparaître aux côtés des autres espèces de l'eau dans une telle encyclopédie. Dans les années 1970, Roland Barthes s'interrogeait déjà en ces termes : « Qui fera l'histoire des larmes ? »[726] ; on pourrait répondre avec amusement que ce ne fût certainement pas Raban Maur. Cette exclusion des pleurs du domaine aquatique nous amène à nous interroger sur la catégorie et la hiérarchie des larmes chez les auteurs carolingiens ; pour reprendre l'expression de Philippe Descola : « qui est rangé avec qui, de quelle façon, et pour faire quoi ? »[727]. Néanmoins, n'exagérons rien car les larmes sont tout de même présentes dans ce chapitre consacré à l'eau, mais seulement à travers une unique occurrence :

Aqua effusio lacrimarum, ut quidam uolunt : « Si lotus fuero quasi aquis nivis » (Job. 9:30) [728] ;

À travers les différents chapitres de ce livre, le moine de Fulda s'attache ainsi à décrire davantage « la dimension spirituelle de l'eau », en soulignant que « la diversité des eaux correspond à une multitude de réseaux de significations qui correspondent néanmoins entre-eux malgré la diversité des phénomènes particuliers »[729] ; une vision carolingienne[730], fonctionnant par analogie, assurément proche de celle que l'on trouve dans nos chartes les plus anciennes où l'expression d'une eau mystique l'emporte sur celle d'une eau matérielle (on pense en premier lieu à la fameuse mention issue de l'Ecclesiastique : « *sicut aqua extinguit ignem* »)[731]. Plusieurs siècles plus tard, c'est toujours ce même fonctionnement par analogie[732] qui est à l'œuvre dans les essais de Pierre le

725 NAGY Piroska, *Le don des larmes au Moyen Âge. Un instrument spirituel en quête d'institution (Ve – XIIIe siècle)*, op.cit. ; NABERT Nathalie, « Eaux baptismales, eaux purificatrices. Études sur le don des larmes dans la spiritualité cartusienne du XIe au XVe siècle », *op.cit.* ; Cf. note 302.

726 ID.

727 DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op.cit., p. 342.

728 RABANUS MAURUS, *De rerum naturis*, op.cit., [1] « *De diuersitate aquarum* ».

729 SCHULER Stefan, « Les rives médiévales du savoir aquatique dans les compilations d'histoire naturelle et l'encyclopédie universelle du Bas Moyen Âge », *op.cit.*, p. 12-13. Force est de reconnaître que l'article nous a été d'une grande utilité pour la totalité du présent chapitre.

730 D'aucun dirait symbolique … probablement à tort. Malgré son titre, on peut renvoyer au livre inégal mais riche de DAVY Madeleine Marie, *Initiation à la symbolique romane* (Flammarion, Paris, 1964), qui comprend quelques belles pages sur la thématique de l'eau.

731 Sur ces deux thèmes, voir Chapitre II, 2, a.

732 « Ils organisent la conception « holiste » que Pierre se fait de la société chrétienne, les parties étant complémentaires à l'intérieur d'un tout. » Dans IOGNA-PRAT Dominique, Ordonner et exclure […], *op.cit.*, p. 161.

Vénérable [1122-1157 pour son abbatiat], pour qui l'eau change d'état mais pas de nature[733] ; Dominique Iogna-Prat le cite ainsi : « l'eau qui devient glace ou cristal sans changement de forme, c'est-à-dire sans perdre sa transparence »[734]. Issue du même essai, la phrase suivante est probablement encore plus éclairante pour notre thème : « *Aspice aquam in glaciem commutatam, glaciem in crystallum alteratam, et cernes in his aperte substantias permutari, formas substantiarum seu species reservari* »[735]. L'eau change donc bien de forme mais pas d'espèce. Sans doute que pour l'abbé de Cluny, le fait que le dénominateur commun à tous les états de l'eau soit d'ordre visuel est un élément important ; cette insistance sur la *visio* montre en outre qu'au-delà de sa nature matérielle, sensible, l'élément aquatique n'en reste pas moins un élément on ne peut plus spirituel.

Au final, cette exploration extrêmement sommaire des textes du célèbre moine de Fulda et de ceux de Pierre le Vénérable esquisse toute la richesse qu'on pourrait s'attendre à exhumer en abordant l'élément aquatique au travers de ces documents. Néanmoins, il ne peut s'agir que d'un sondage rapide, notre étude actuelle étant essentiellement focalisée sur les chartes en Bourgogne. Dont acte : qu'en est-il pour ces dernières ? Certes, les différences existent – on pouvait s'y attendre : les documents ne sont pas de même nature et ne sont pas destinés à servir les mêmes buts - ; mais il demeure intéressant de noter que la plupart des états de l'eau décrits par Raban Maur se retrouvent directement dans nos documents, sous les mêmes dénominations : une constatation qui témoigne à nouveau de la richesse lexicale de l'écrit documentaire, chaque état étant représenté par au moins une occurrence dans notre corpus, depuis le déluge jusqu'au givre. On trouve par exemple de la neige dans une charte clunisienne de 1087, dans laquelle le scribe déploie un véritable effort stylistique :

aquis aquarumve decursibus, exitibus et reditibus cunctisque locis quæ sunt in circuitu ejusdem

---

Pierre le Vénérable compare par exemple l'évangélisation à un « mouvement centrifuge » et Jérusalem à « un cœur […] qui se dilate et irrigue l'ensemble de la terre, puis se contracte et rassemble en son centre. » ID., p. 173. Sur cette question de l'analogie comme base de fonctionnement de la pensée logique médiévale, « il serait facile de multiplier les exemples à l'envi » (ID., p. 173).

733 On pourrait s'étonner d'une telle continuité, tandis que les chartes se transforment considérablement dans la seconde moitié du XIe siècle. Il est cependant hors de la portée de la présente étude de déterminer si les textes « dits théologiques » connaissent une plus grande inertie thématique que l'écrit documentaire. Nous faisons simplement remarquer que c'est le même type de raisonnements logiques (au sens cognitif) qui s'exprime chez Raban Maur et Pierre le Vénérable, du moins en ce qui concerne les points ci-dessus.

734 IOGNA-PRAT Dominique, Ordonner et exclure […], op.cit., p. 148. L'association d'*aqua* à *crystallum* n'est certainement pas anodine : ainsi, le verset 22:1 de l'Apocalypse est « *et ostendit mihi fluvium aquae vitae splendidum tamquam cristallum procedentem de sede Dei et agni* ». Nous reviendrons plus loin sur ce lien entre l'élement aquatique, thématiques ecclésiologiques et christologiques.

735 PETRUS CLUNIACENSIS, *Adversus Petrobrusianos haereticos*, PL 189, col. 719-850d, ici col. 805a.

Cellæ, a quibus nives per declivia montium dilabi in valles noscuntur[736]*. (1087);*

La chose est par ailleurs fort intéressante car outre cette charte clunisienne qui intéresse l'évêché de Bâle, on retrouve en dehors des *C.B.M.A.* plusieurs fois des formules proches en terre d'Empire, aux XIIe et XIIIe siècles :

ab ea videlicet parte montis ubi nix liquescendo versus predictum fontem descendit[737] *(1149-1152);*
inde progreditur sursum in montem, qui dicitur Eichilberg, sicut nix labitur[738] *(1285);*
usque ad summitatem montis, secundum quod liquescendo nix descendit[739] *(1277);*

Plus étonnante, cette mention – il est vrai bien éloignée de la Bourgogne – dans une charte Catalanne concernant Santa María de Santes Creus :

Liceat, etiam, oves domus Populeti inde habere transitum et reditum, set non liceat eas ibi manere nisi necesitate nivium vel hostium conpellentem[740] *(1225);*

Selon Raban Maur, la neige renvoie à la « candeur céleste » - pour reprendre l'expression de Stefan Schuler -, à la pureté apostolique et au baptême : « *Niues baptismi profusionem significat* ». Ainsi, le moine de Fulda écrit : « *Significat aliquando candorem iustitiae, ut est illud in Psalmo: Lauabis me et super niuem dealbabor* »[741] (*Psau* 50:9). Une idée de pureté que l'on retrouve dans l'écrit documentaire en Bourgogne, par exemple dans la *Chronique de Bèze* :

per myrrhaeam mortificationem libanino candore sunt super nivem dealbati[742]*;*

736 Clu4[3622:1087]. Cette charte est mentionnée de nombreuses fois par des érudits, principalement car elle intéresse l'évêché de Bâle. Voir TROUILLAT Joseph et VAUTREY Louis (éd.), *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, Paris, 1854, p. 17-19. La date de 1087 est par ailleurs discutée par les éditeurs, tandis que dans le Cartulaire de Cluny, elle est donnée clairement : « *Anno Dominicæ incarnationis m. lxxxvii, indictione x, nonis junii* ».

737 Wur[330:1149-1153] (2nd volume des *Württembergische Urkundenbuch*). Charte de donation pour l'abbaye cistercienne d'Herrenalb, en Bade-Wurtemberg.

738 Wur[3476:1285] (9ème volume des *Württembergische Urkundenbuch*). Résolution de conflit pour l'abbaye cistercienne de Maulbronn.

739 Wur[2732:1277] (8ème volume des *Württembergische Urkundenbuch*). Vente concernant l'abbé Hildebrand et l'abbaye de Maulbronn.

740 PAPELL I TARDUI Joan (éd.), *Diplomatari del monestir de Santa Maria de Santes Creus (975-1225)*, Barcelona, Fundació Noguera, 2005, 2 volumes, T1 - n° 975.

741 RABANUS MAURUS, *De rerum naturis*, op.cit., [16] « *De nive* ».

742 BOUGAUD E. et GARNIER J. (éd.), *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon […]*, op.cit., p. 381 PL 162, col. 861-1006). Le passage fait aussi probablement écho aux psaumes 50:09 « *asparges me hysopo et mundabor lavabis me et super nivem dealbabor* », 67:15 « *cum divideret Robustissimus reges in ea nive dealbata est in Selmon* » et Isaïe 1:18 « *et venite et arguite me dicit Dominus si fuerint peccata vestra ut coccinum quasi nix dealbabuntur et si fuerint rubra quasi vermiculus velut lana erunt* ».

Quant à la rosée, elle est aussi présente dans les chartes et possède une valeur encore plus directement spirituelle:

Dei servus divine gratie rore perfusus[743] *(1100);*
roris superne gratie illustratus virtutibus[744] *(1044);*
ut apostolice gratie rore continue irroratus maioribus semper deo tribuente consurgat[745] *(1257);*

Nous la retrouvons dans des préambules poétiques, du type de ceux que nous avons déjà rencontrés lorsqu'ils évoquent l'aspect éphémère et instable de ce monde :

Cum humane mortalitatis aura velut ros et nubes pertransit matutina incertumque est (1262)[746]*;*

Un usage et un sens qui se poursuivent par ailleurs au-delà de notre cadre chronologique :

et superni roris benedictione perfusum, cujus suavitatis odorem sub ipsius
professionis observantia degustavimus[747] *(1363);*

Il s'agit en fait d'une analogie omniprésente dans les textes des auteurs chrétiens du Moyen Âge et de l'Antiquité Tardive, et que l'on retrouve, entre autres exemples – environ à la même époque que nos premiers exemples[748] – dans les sermons de Pierre Damien [1007-1072] :

« omnia sunt instaurata, omnia benedicta, omnia coelestis gratiae rore perfusa »[749]

ou encore,

« Sed sicut arbor si vegetantis succi humore deseritur, protinus exsiccatur, sic et anima nostra, nisi

743 NvSC[108:1110].
744 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 32. [1044].
745 Wur[5619:1257] (11ème volume des *Württembergische Urkundenbuch*). Bulle d'Alexandre IV [1254-1261] pour l'ordre cistercien. Même si nous reviendrons sur ce point plus loin, on peut d'ores et déjà noter l'association entre *ros* (donc *aqua*) et *gratia*.
746 Wur[1689:1262] (6ème volume des *Württembergische Urkundenbuch*). Donation à l'abbaye Prémontrée de Schäftersheim.
747 Bul[181,2:1363]. Bulle d'Urbain V [1362-1370] (« *Sacrum vestrum Cluniacensem* »).
748 On a pris cet exemple à dessin chronologique : sur ce thème, on aurait aussi bien pu choisir de citer Alcuin, Aelred de Rievault ou encore Sulpice-Sévère [fin IVe – début Ve siècle].
749 PETRUS DAMIANUS, *Sermones*, PL 144, col. 505-924d, ici col. 772b.

Spiritus sancti gratiae fuerit rore perfusa »[750]

rappelant au passage l'image de l'eau salvatrice du premier des *Psaumes* : « *beatus vir qui non abiit in consilio impiorum […] et erit tamquam lignum transplantatum iuxta rivulos aquarum quod fructum suum dabit in tempore suo et folium eius non defluet et omne quod fecerit prosperabitur* » (*Psau* 1:1-3). Tandis qu'ici comme dans notre charte la rosée est liée à la grâce divine, Raban Maur exprime quant à lui le phénomène en des termes plus explicites : « *Ros significat verbum domini* ». Quant au givre, il est défini ainsi par le moine de Fulda : « *Pruina est matutini temporis frigus* » et renvoie selon lui à la valeur de l'abstinence[751]. Ce dernier est cependant présent dans les C.B.M.A. à travers un unique toponyme : « *Pruinda Cumba* »[752]. De la même manière, le déluge n'apparaît qu'une fois dans les chartes de la base, qui plus est pour désigner un phénomène météorologique tout à fait « concret » :

propter aquarum dilivium et propter multa alia impedimenta quæ vos ignorare non credimus[753] *(1244).*

Mais se retrouve par ailleurs dans des espaces plus ou moins proches, par exemple à l'abbaye de Savigny :

Ex quo divina dispensatio post diluvium constituit[754] *(960);*
etenim ex quo divina dispensatio post diluvium instituit ut homo præesset homini […][755] *(1028);*

D'une manière plus générale, le « déluge » désigne - tout comme aujourd'hui en langage courant

750 ID., ici col. 620c.

751 Elle prend néanmoins ici une coloration négative, puisqu'elle est perverse : « *Iuxta allegoriam significat abstinentiam, eo quod per hanc frigescat calor corporis. De quo in Psalmo: Factus sum sicut uter in pruina. Pruina uero significat malitiam peruersorum.* » dans RABANUS MAURUS, *De rerum naturis*, op.cit., [18] « *De pruina et grandina* ».

752 Clu4[3093:1049]. Le lieu-dit y est mentionné deux fois.

753 Clu6[4827:1244]. L'occurrence apparaît aussi une fois dans le *Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame des Vaux-de-Cernay*, cette fois sous la forme d'un toponyme : « *sex viginti et duodecim arpenta nemorum que vocantur nemora de Diluviis* » (1301). Dans MERLET Luc et MOUTIE Auguste (éd.), *Cartulaire de Notre-Dame des Vaux de Cernay, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Paris composé d'après les chartes originales conservées aux Archives de Seine-et-Oise, enrichi de notes, d'index, et d'un dictionnaire géographique*, H. Plon, Paris, 1857-1858. n° 4. Disponible en ligne sur le site de l'École des Chartes :

754 Sav[126:960 – Février ?].

755 Sav[632:1028]. Voir aussi – entre autres – l'Artem n° 1501(998) et 1502 (998), des confirmations de Robert II [996-1031] pour l'abbaye Saint-Magloire de Paris : « *dum vivimus, movemur et sumus, expedit ita pro nostri nostrorumque erratus diluvione commoveri atque meritis sanctorum imprecari* » (n° 1502).

(c'est assez rare pour être signalé) –, de fortes précipitations, par exemple dans un diplôme impérial, attribué à Charlemagne et souvent considéré comme authentique :

nimis lamentabilem cuiusdam scilicet destructionem cenobii per periclitationem atque inundationem diluvii[756] *(après 800);*

Quelques siècles plus tard, on retrouve aussi en Bourgogne quelques mentions du phénomène dans les *Histoires* de Raoul Glaber, pour qui le déluge constitue avant tout un repère temporel :

A mundi namque initio usque ad ultionem diluvii[757] *;*

En revanche, la pluie et la sécheresse sont mentionnées bien plus couramment dans les chartes de la base, chartes pour lesquelles on peut ainsi relever un ensemble de termes relatifs à ces phénomènes afin de procéder à l'établissement d'une chronologie sommaire de leur répartition. Il est cependant légitime de s'interroger : existe-t-il une réelle attention de la part des scribes à leur

756 « *Notum sit omnibus vobis, quod quidam archidiachonus cognomento Protasius ex parrochiis vestris ad nos venit cum aliquibus monachis denuntians nobis causam nimis lamentabilem cuiusdam scilicet destructionem cenobii per periclitationem atque inundationem diluvii, quod erat situm in adiacentia Ceredanię vel in convalle Confluentis iuxta fluvium in honore sancti apostoli Andreę, in loco qui antiquitus vocitatur Exalata, quod et piissimus pater meus Pipinus roboraverat per suum pręceptum regale* ». Kar[306:??] : Diplôme pour Saint-André d'Exalada (autour de 800). Le diplôme se trouve dans la section *Karl der Große* des *MGH* ; cependant il convient de noter qu'il existe des doutes à propos de son authenticité (voir FONT François (chanoine), *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin du Canigou (Diocèse de Perpignan) : suivie de la légende et de l'histoire de l'Abbaye de Saint-André d'Exalada*, Perpignan, 1903, p. 193-196. L'auteur estime pour sa part que le diplôme est « authentique ». Il avance aussi la date de 745 pour la fondation... en utilisant néanmoins un grand nombre d'arguments circulaires, par exemple p. 200-202 ; étude et édition récentes, basées cette fois sur des critères scientifiques modernes dans ABADAL Y DE VINYALS Ramon (d') (éd.), *Catalunya carolingia*, 3 volumes, Barcelona, 1926-1955, en particulier vol. 2-1, p. 88-90). Plus tard, en 878, c'est aussi une catastrophe de ce type, bien attestée, liée à la crue de la rivière de Ter en Catalogne – et le glissement de terrain qui s'en suivit –, qui provoqua la destruction d'une partie du monastère ainsi que plusieurs morts, puis le départ des moines en direction de Saint-Michel de Cuxà. Sur ce point, voir * PONSICH Pierre, « Les origines de Saint-Michel de Cuxa : Saint-André d'Exalada et Saint-Germain de Cuxa », *Etudes Roussillonnaises. Revue d'Histoire et d'Archéologie méditerranéennes*, t. 2, fasc. 1-2, 1952, p. 7-19 ; ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne […]*, op.cit., p. 67; . Enfin, pour un catalogue - daté mais utile - des inondations, voir CHAMPION Maurice, *Les inondations en France depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours*, (préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie), Paris, Editions Cemagref, 2000, p. 4 [édition originale : Paris, Victor Dalmont, 1859]. Il est tout à fait intéressant de voir comment, dans ce cas précis, un événement passé a entraîné la réécriture de l'histoire d'un monastère et l'invention d'un passé encore plus ancien qui lui fait écho. On sait par ailleurs que les moines de Cuxà se sont très vite attelés à dénombrer et à tenter de reconstituer les archives perdues lors de l'inondation , comme la chose est attestée dans plusieurs documents datés de 878 et 879 (voir BOWMAN Jeffrey Alan, *Shifting landmarks : property, proof, and dispute in Catalonia around the year 1000*, New-York / London, Ithaca / Cornell university press, 2004, p. 153).

757 RODULFUS GLABER, *Historiae sui temporis*, PL 142 ; FRANCE John (éd. et traduction), *Rodulfi Glabri. Historiarum libri quinque*, Oxford, Clarendon press, 1989. Chapitre Ier : « De divina quaternitate ». La préface des *Histoires*, consacrée à la divine quaternité, contient de très nombreuses références à l'eau : au vu de la chronologie et de l'espace considérés, il sera certainement utile dans un second temps d'adjoindre les écrits du moine à notre corpus. Remarquable étude dans IOGNA-PRAT Dominique et ORTIGUES Edmond, « Raoul Glaber et l'historiographie clunisienne », dans *Studi Medievali*, 3e Série, 26 / 2, 1985, p. 537-572. (Article réédité dans ORTIGUES Edmond, *La révélation et le droit. Précédé de « Lettre à Rome »*, Beauchesne, Paris, 2007, p. 131-166). Cette association du déluge à un repert chronologique et d'une manière au temps, fait écho à celle que l'on trouve environ à la même période – 960 et 1028 - à l'abbaye de Savigny (cf. page précédente).

« environnement »[758] ? L'instabilité conjoncturelle et les « caprices climatiques » font en effet partie des événements climatiques les plus remarqués par les clercs, par exemple l'augmentation des débits des rivières par temps de pluie :

sicuti aqua currit tempore suo quando pluit[759] *(1103);*
de alio latus gutula curente per tempus pluviarum[760] *(958);*

Cette abondance du débit fait parfois l'objet d'une attention particulière, par exemple dans cette charte de 1178 où une rivière fait l'objet d'un partage entre deux communautés - le chapitre d'Auxerre et l'abbaye de Saint-Marien (d'Auxerre) -, mais uniquement lorsque les conditions climatiques sont favorables et que l'eau est abondante :

vel cum molentibus aqua habundaverit[761] *(1178);*

Ou par exemple dans ces diplômes d'avant l'An Mil :

in quo non semper aqua decurrit[762] *(775);*
rivum in quo non semper aqua decurrit[763] *(983);*

D'une manière moins pragmatique, la pluie est assez souvent associée aux larmes – par exemple dans une charte clunisienne de 1059 :

Heu pro dolor! tanquam mundana possessio dilaceratus, inter viros hujusmodi divisus est, et quod

758 Bien entendu, le spectre du romantisme et de la théorie du paysage plane en permanence sur une étude telle que la nôtre. Soyons clair : nous ne prétendons pas que les clercs observent ce qui les entoure à la manière d'un poète du XIXe siècle ! Sur ce dernier thème, voir par exemple le très intéressant livre de DESPORTES Marc, *Paysages en mouvement. Transports et perception de l'espace*, XVIIIe – XXe siècle, Gallimard, Paris, 2005.
759 Clu5[3815:1103].
760 Clu2[1048:958].
761 Yon2[278:1178].
762 Karl[227a:775]. Diplôme de Charlemagne pour l'abbaye Saint-Vincent du Volturne (Italie centrale). On retrouve exactement la même formule dans un diplôme d'Otton II, daté celui-là de 983 (n° 288b) : « *fluvio Forulo et quomodo Forulus percurrit usque in viam antiquam et inde coniungitur cum rivio qui nominatur Grizzoli, et abinde vadit in rivum in quo non semper aqua decurrit, et sicut vadit usque in Sangrum* ». Il s'agit en fait d'une formule circulant au sein de l'abbaye Saint-Vincent du Volturne, fondée en 703, puisque les deux occurrences – mentionnées dans les MGH - sont issues de sa chronique (*Chronicon Volturnense*, chronique par l'abbé *Giovanni* qui date du milieu du XIIe siècle). Voir * HODGES Richard, *Light in the Dark Ages: The Rise and Fall of San Vincenzo al Volturno*, Ithaca, Cornell University Press, 1997 ; KLEINHENZ Christopher ; BARKER John W. ; LANSING Richard et GEIGER Gail (éd.), *Medieval Italy: an encyclopedia*, Volume 1, New York – London, Routledge, 2004, p. 104-106 (article « *Benedictine Order* » par Thomas Sullivan).
763 Ott2[288b:983]. Voir note précédente.

nobis affluentiorem lacrimam pluit cordis a nubibus, rectoribus ab ipsis concessa est tam injusta divisio.[764] (1059);

On retrouve d'ailleurs ce lien dans plusieurs séries de *Formulae* – les *Formulae Augienses* et les *Formulae* d'un manuscrit de Saint-Gall édités par Eugène de Rozière - au sein desquelles on voit poindre la mention scripturaire issue de Matthieu 5:45 :

« Estote ergo misericordes, sicut et pater vester misericors est » (Luc 6:36), « qui solem suum oriri facit super bonos et malos et pluit super iustos et iniustos » (Matt. 5:45)[765]*;*

En Bourgogne, une mention insolite, tardive et marginale, sur le dernier folio du premier *Cartulaire de l'abbaye de Molesme* indique que l'on savait aussi être attentif – du moins à la fin du Moyen Âge - au « temps qu'il faisait » :

Non pluit in festo Processi, Martiniani[766] *(XIVe siècle ?);*

Ainsi, l'humidité – entre difficulté matérielle et signe de la l'omniprésence du Divin - laisse elle aussi des traces insolites dans la mémoire monastique … ainsi que dans les bâtiments ecclésiastiques :

et pluit ibidem et in dormitorio[767] *(??);*
claustrum etiam et alia edificia non erant bene cooperta, et maxime quedam grangia ubi pluebat[768] *(??);*
monasterium non est bene coopertum, immo pluit ibi[769] *(??);*

764 Clu4[3357:1059]. La charte est aussi éditée dans le *corpus* de La-Charité-sur-Loire (Char[1:1059]) et dans la base des originaux de l'Artem, sous le n° 1686.

765 *MGH LL Formulae Augienses*, cap. 1, p. 364. Aussi dans ROZIÈRE Eugène (de) (éd.), *Formules inédites publiées d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Gall*, Paris, A. Durand, 1853, n° 57, p. 39. Enfin, la formule se retrouve aussi dans d'autres types de documents, par exemple dans l'hagiographie : « *Quamobrem praecepti divini memores, dicentis: Orate pro persequentibus et calumniantibus vos, ut sitis filii Patris vestri qui in coelis est: qui solem suum facit oriri super bonos et malos, et pluit super justos et injustos : communi cosilio pro his preces ad Dominum fundere statuunt; quatenus etsi perpetuis non mererentur absolvi cruciatibus, saltem mitioribus multarentur a stricto Judice poenis* » dans les Miracles de Saint-Benoît par André de Fleury (ADREVALDUS FLORIACENSIS, *Miracula Sancti Benedicti Post Translationem*, PL 124, col. 814-878). De telles circulations montre la réelle perméabilité qu'il existait entre les différents « genres » de l'écrit monastique.

766 À la suite de Mol1[274:1240].

767 Parm[235:??].

768 Parm[238:??].

769 ID.

tecta sunt discooperta et pluit per totum[770] *(??)*

À tel point qu'il est parfois nécessaire d'abandonner un monastère en proie à une violente inondation:

In spiritualibus et temporalibus bene se habet domus, excepto quod aqua consumit insulam, et necesse fuit exire moniales hoc anno de insula propter inundanciam aquarum[771] *(??);*

En dehors de la Bourgogne ou d''une manière plus générale, par exemple dans les chroniques[772], l'inondation possède un sens – on s'en doute – très négatif, en particulier parce qu'elle est associée au champ sémantique du temps (*sæculum*), du mouvement, donc à l'instabilité[773] :

Meta mundi ineunte, crebrescunt mundi ruinæ, mala seculi inundant, finem ejus nunc demonstrant: quam celeriter occurrit dies judicii ostendit[774] *(avant 1028);*

Ego Lietbertus non ignorans inundantis huius seculi turbinibus[775] *(1075);*

Ut sedaretur inundatio, Deum deprecatus est[776]*;*

770 Parm[241:??].

771 Parm[230:??].

772 Par exemple, dans la chronique de Saint-Bénigne pour 711 : « *Anne tertio aque vehementer inundaverunt, et Childebertus rex mortuus est* ». S'il n'y a pas de lien causal entre les deux événements, il est clair que la chronique les relie et leur donne un sens global (dans BOUGAUD E. et GARNIER J. (éd.), *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon : suivie de la Chronique de Saint-Pierre de Bèze*, op.cit., p. 65). Plus avant, pour l'année 587 (un passage que l'on retrouve aussi chez Frédégaire, voir FREDEGARIUS, *Chronicum*, PL 71, col. 605-698b) : « *Eo anno nimia inundatio fluminum in Burgundia fuit, ita ut solitum terminum nimium transcenderent. Ipsoque anno Leupildus rex Hispaniae moritur* ». Ou encore chez le célèbre chroniqueur Thietmar de Mersebourg [† 932] : « *Non. Febr. fluminis inundatione interiit --mortuo Agripinae sedis provisore Wigfrido, episcopatum ejusdem ducatumque regni insuper daret Liutharii* » (THIETMARUS MERSEBURGENSIS, Chronicon, PL 139, col. 1183-1954. On remarque ainsi que l'inondation joue un rôle dans la fixation de la mémoire et qu'elle est *de facto* associée au temps dont elle peut devenir un marqueur (voir aussi supra notre note sur le déluge et Raoul Glaber). Concernant les catastrophes naturelles au Moyen Âge ainsi que leur perception, voir la thèse de LABBÉ Thomas, *Impact et perception des catastrophes naturelles en Europe occidentale du XIIe au XVe siècle*, sous la direction de Vincent Tabbagh, 2009 (à paraître).

773 Il nous faudra revenir plus loin sur le lien entre l'eau, le mouvement (donc l'instabilité) et la valence négative qu'elle peut parfois prendre.

774 Sav[633:1028].

775 *Thesaurus Diplomaticus*, n° 3619 - 1075. Charte de saint Lietebert, évêque de Cambrais [1051-1076] pour Notre-Dame de Cambrais.

776 Dans la *Vita* de Saint-Benoît d'Aniane, au début du cartulaire de l'abbaye ; dans CASSAN Léon (abbé) et MEYNIAL Édmond (éd.), *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux*, 3 volumes, Montpellier, J.Martel aîné, 1900, p. 19. Sur les cartulaires du Bas-Languedoc, on renvoie de nouveau à CHASTANG Pierre, *Lire, écrire, transcrire […]*, op.cit.

Quant au climat méditerranéen, « capricieux » par nature, propice aux pluies violentes et soudaines, il a lui aussi laissé des traces au sein du *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*[777] :

unde Febus oritur, adlaterat in torrentem qui per pluvialem tempus ducit aquam[778] *(??);*
sepe a ventis et pluviis maritimis consumuntur[779] *(??);*
sunt adeo ventis et pluviis et aquis maritimis consumpta et perforata[780] *(??);*
et sicut aqua pluvialis descendit usque in mare[781] *(1035);*

Pour autant, malgré l'apparent réalisme de ces observations, ces formules constituent elles aussi, avant tout, des éléments stéréotypés : ainsi, le syntagme d'origine clunisienne « *curente per tempus pluviarum* » est repris par deux fois à seulement un an d'intervalle – en 958 et 959[782] - et ceci dans deux chartes qui n'ont certes pas le même auteur, mais qui concernent une même terre dans le comté de Brioude : un indice fort pour attester qu'on a probablement rédigé le second document grâce au modèle du premier qu'on avait alors sous les yeux, exhumé du chartrier à cette occasion[783]. Il est donc fort probable que les communautés, clunisiennes ou autres, possédaient – au-delà des formulaires mérovingiens bien connus – diverses collections de « documents types » auxquelles on avait recours comme à des référents quand l'occasion de rédiger une nouvelle charte se présentait. De telles pratiques expliqueraient en partie la lente dérive de certaines formules qui semble être prises dans un mouvement de réécriture perpétuel, entre innovation et retour aux sources[784]. Bien entendu, ce mode de fonctionnement nous renvoie au système de production de l'écriture médiévale, fondé sur le poids des autorités – d'abord bibliques – ainsi que sur un retour idéalisé et permanent au passé. L'innovation – si tant est qu'elle soit permise et souhaitée – passe alors par la combinaison d'éléments préexistants : c'est-à-dire l'unique manière d'inventer sans

777 Il s'agit d'un trait qui semble effectivement plus présent dans les lieux connaissant les climats orageux et instables du Sud. Michel Zimmermann le fait ainsi remarquer, à juste titre, avec le cas de la Catalogne et parle d'une « perception attentive des caprices du climat méditerranéen ». Dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 231.
778 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 1049. (??).
779 ID., n° 1131. (??).
780 ID.
781 ID., n° 592. (1035).
782 Clu2[1048:958] et Clu2[1060:959].
783 Il est parfois difficile de savoir si plusieurs chartes constituaient pour les moines « un dossier ». Pour Sébastien Barret, « La situation se complique encore dès lors que l'attention se porte sur les relations ambiguës que les […] documents entretiennent entre-eux » dans BARRET Sébastien, *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (Xe – XVIIIe siècle)*, op.cit., p. 98. Un indice comme celui-ci montre *a minima* qu'on attachait à Cluny une certaine importance au suivi d'une affaire dans le temps et ceci dès le Xe siècle.
784 « L'écriture diplomatique (nous hésitons à parler d'écriture notariale) associe librement, selon un dosage très variable, la contrainte du formulaire ou du modèle et l'affranchissement par rapport à lui. Le *scriptor* « travail » un texte qui n'est pas le sien ; dans cette perspective, le moindre changement par rapport à la formule est une marque d'intervention personnelle de l'auteur. » dans ZIMMERMANN Michel, « Ouverture », *op.cit.*, p. 12-13.

proposer une nouveauté au sens étroit et contemporain du terme. Loin d'être anodine, une conception de l'écrit si différente de la nôtre (dans laquelle, à l'inverse, la nouveauté est sans cesse placée sur un piédestal) ne saurait s'aborder sans d'importantes précautions. Il s'agit donc de se montrer sensible aux moindres variations[785], ce que facilite justement un logiciel comme Philologic à travers l'étude des contextes. D'autres pratiques pourraient cependant avoir joué un rôle actif dans l'origine de ces évolutions, en particulier le phénomène assez mal connu de la circulation des documents entre communautés monastiques. Ainsi en Bourgogne, le substantif « *pluit* » - utilisé 6 fois dans la base -, compte ses occurrences uniquement dans des communautés affiliées à l'*ecclesia cluniacensis*, toujours après la borne de 1050 (2 fois à Cluny, 1 fois à la Charité-sur-Loire, 3 fois à Paray-le-Monial[786]). On peut aussi noter, à l'inverse, que le substantif « *imbrem* », repéré plusieurs fois par Michel Zimmermann dans la diplomatique catalane ne se retrouve ni dans la base des C.B.M.A., ni dans les cartulaires de l'Île de France édités par l'École des Chartes, ni dans le *Cartulaire de Fleury-sur-Loire*, ni à Saint-Victor de Marseille ou encore à l'abbaye de Lérins[787], *etc.* : un indice supplémentaire de la forte spécialisation / spatialisation du lexique, qui se diffuse à la fois de proche en proche – phénomène qui constitue à notre sens le moteur prioritaire de l'écrit -, mais aussi par les liens de filiation et de dépendance qui existent entre les différentes communautés. À ce titre, la formule déjà évoquée « *per tempus pluviarum* » est tout à fait passionnante : elle se retrouve en effet par deux fois dans les chartes clunisiennes, plus précisément à propos du comté de Brioude. Or, nous la voyons se diffuser par dizaines d'occurrences – plus de 70 fois, particulièrement au tournant de l'An Mil - en Espagne : à San Cugat del Vallès, dans les documents du Chapitre de la Cathédrale de Barcelone, à Sainte-Marie de Sainte-Croix ou encore Sainte-Marie de Serrateix, *etc.* :

et de occiduo in ipso torrrente qui discurrit per tempus pluviarum[788] (991);

785 Jérôme Belmon parle « d'une innovation tapie dans les interstices de la norme et de la tradition ». Dans BELMON Jérôme, « '*In conscribendis donationibus hic ordo servandus est* ...' : l'écriture des actes de la pratique en Languedoc et en Toulousain (IXe – Xe siècle) », op.cit., p. 284.

786 Clu4[3357:1059] ; Clu5[3815:1103] ; Char[1:1059] ; Parm[235:??] ; Parm[238:??] ; Parm[241:??].

787 Nous avons pu repérer des dizaines de fois le substantif dans les *corpus* hispaniques, en particulier pour les documents San Gugat del Vallès et pour ceux du Chapitre de la Cathédrale de Barcelone (RIUS SERRA José (éd.), *Cartulario de "Sant Cugat" del Vallés, 3 volumes*, Barcelona, Consejo superior de investigaciones científicas, 1945 ; BAUCELLS I REIG Josep ; FABREGA I GRAU Angel ; RIU I RIU Manuel ; HERNANDO I DELGADO Josep et BATLLE I GALLART Carme (éd.), *Diplomatari de l'Arxiu Capitular de la Catedral de Barcelona – Segle XI*, Barcelona, Fundació Noguera, 2006). Quelques exemples : « *et de parte meridie vel circi in ipsas combas unde aqua discurrit per imbres* » (San Cugat del Vallès, n° 9 – 28 février 917) ; « *Et affrontat ipsa terra: de parte orientis in torrente qui discurrit per imber* » (San Cugat del Vallès, n° 37 - 955). Le travail conjoint sur l'ensemble de ce *corpus* immense révèle à chaque instant des possibilités surprenantes et tout à fait novatrices. Néanmoins, dans le cadre de ce travail – et malgré la tentation permanente d'avoir systématique recours à ces multiples sources – on a préféré se « limiter » au corpus bourguignon, centre du projet *C.B.M.A.* et favoriser les autres *corpus* pour effectuer seulement des sondages ponctuels de ce type.

788 RIUS J. (éd.), *Cartulario de « Sant Cugat » del Vallès*, 3 volumes, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas,

in ipso rio qui discurrit per tempus pluviarum[789] *(1003);*
de aquilonis in torrente qui discurrit per tempus pluviarum[790] *(1019);*

Tout cela nous montre comment certaines formes d'écriture, certaines formules, se diffusent de manière endémique dans certaines régions plus ou moins vastes, mais aussi comment elles peuvent atteindre de manière plus sporadique des régions assez lointaines – dans notre cas, la Bourgogne et Cluny -[791]. Finalement, que traduisent ces « descriptions » ? Un réel attachement à l'écriture du monde et de ces variations ? Un intérêt particulier de la part des scribes catalans et hispaniques au problème – forcément aigüe dans ces contrées souvent arides – de l'eau ? Il semblerait en effet que l'utilisation d'une telle formule tient autant de la rhétorique – peut-être liée à une formation commune, reçue dans des écoles proches d'un groupe de *scriptoria* donné... ou bien à cause de collections documentaires qui circulent précisément dans ces espaces[792] –, que de la réelle description. Un rapport à l'écriture et au monde d'autant plus étonnant, qu'il nous semble fort éloigné de nos propres pratiques : devoir recourir systématique à une formule stéréotypée afin de décrire un élément qui ne s'y prête – du moins à nos yeux – guère.

Néanmoins, c'est autour de l'An Mil que l'on voit apparaître et croître le nombre de mentions concernant les sécheresses : indice supplémentaire d'une transformation *a minima* d'ordre lexical (cependant, nous l'avons déjà signalé, nous ne partageons pas cette hypothèse minimale

Barcelone, 1945-1947, n° 268, 9 Juin 991. Il s'agit d'ailleurs toujours d'un formulaire plus général de description de parcelle, fort similaire à celui que l'on retrouve à Saint-Vincent de Mâcon ou à Cluny : « *Et affrontat ipsa terra: de oriente in ipsa terra de Ermengarda, et de meridie in terra de Guimara, et de occiduo in ipso torrrente qui discurrit per tempus pluviarum, vel in terra de Maria, et de circi affrontat in terra de Ermengarda* ».

789 BOLÒS Jordi, *Diplomatari del monestir de Santa Maria de Serrateix (segles X-XV), edició i estudi a cura de Jordi Bolòs*, Barcelona, Fundació Noguera, 2006, n° 44 – 1003. Acte privé, donnation pour *Santa Maria de Serrateix*.

790 *Diplomatari de l'Arxiu capitular de la Catedral de Barcelona, Segle XI*, op.cit, Tome 2, n° 319 – 19 Septembre 1019.

791 Encore une fois, il s'agit d'un problème de seuil : le fait que la formule arrive par deux fois à Cluny n'en fait pas pour autant une formule bourguignonne. Par ailleurs, « per tempus pluviarum » ne se rencontre jamais dans la base des originaux de l'Artem. La formule est mentionnée dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne […]*, op.cit., p. 231.

792 On conserve assez peu de manuscrits contenant des *Formulae* pour la Catalogne. Voir ZIMMERMANN Michel, « Un formulaire du Xe siècle conservé à Ripoll », dans *Faventia*, « *Estudis sobre textos i còdexs medievals de Catalunya* », I, n° 4 (2), 1982, p. 25-86. Il s'agit de l'édition d'un formulaire contenu dans « le mansuscrit 74 du fonds de l'abbaye de Ripoll, conservé à l'Arxiu de la Corona d'Aragó » (f° 145v à 156r). Celui-ci – daté du 3ème quart du Xe siècle et probablement écrit ou commandé par Miro Bonfill (« évêque de Gerone et comte de Besalú », † 984) - avait déjà été édité partiellement dans le *Cartulaire de « Sant Gugat » del Vallès* ainsi que dans plusieurs autres volumes, tous cités dans ID., *Écrire et lire […]*, op.cit. p. 254, note 199. Il s'agit d'une collection assez singulière – par ailleurs très peu mentionnée dans le récent ouvrage d'Alice Rio sur les formulaires (RIO Alice, *Legal practice and the Written Word*, op.cit.) – et qui contient sans ordre apparent, 38 modèles triés sur le volet – avec par exemple une très intéressante formule de consécration d'église -, probablement copiés à partir de formules antérieures. Plus intéressant, son éditeur estime que le manuscrit est « d'un usage courant » (p. 35), contrairement à Alice Rio, qui semble plus sceptique – sans pour autant être catégorique - quand au degré d'utilisation des formulaires tels quels (voir le Chapitre II « *An uneasy partnership ? Formulae and chartes* », en particulier p. 29-33).

d'une dissociation entre le verbe et le social : il s'agit de deux faces d'une même pièce). Ces mentions correspondent en outre assez bien avec les observations réalisées par Emmanuel Le Roy Ladurie dans son *Histoire du climat depuis l'an mil* : « Chaud et probablement sec, le petit optimum qui s'étend autour de l'An mil, et qui s'efface au XIIIe siècle, semble avoir affecté d'assez vastes régions de l'ancien et du nouveau continent »[793].

terminet a mano gutta qui per estem siccat[794] *(944);*
a medio die gutta quae in estate siccat[795] *(963);*
a cirtio similiter, a sero rivulo qui per estum siccatur, nomine Wilzano[796] *(993);*
sero rico volvente, qui estum siccat, a circio via publica[797] *(967);*
et a mane rivo siccante[798] *(942);*
a mane gutta quae in estate siccatur[799] *(977);*

Malgré cette correspondance troublante, nous pouvons remarquer que ces évocations restent fortement concentrées : 1. Dans un lieu (l'abbaye de Cluny) 2. Dans une chronologie, certes large, allant du Xe au XIIe siècle. On est donc amené à s'interroger si, au-delà d'une possible observation et d'un plus grand empirisme sur le terrain, nous ne sommes pas face à l'émergence d'une « nouvelle formule » stéréotypée ? Le stress hydrique est en effet absent de tous les autres *corpora* de la base des C.B.M.A., et les formes *sicca / siccat / siccante / siccatur*, utilisées en dehors de l'abbaye de Cluny uniquement pour évoquer le bois sec[800]. Cependant, ces mentions de sécheresse apparaissent aussi dans d'autres groupes documentaires que ceux constitués par les actes bourguignons : sans surprise, avant tout ceux du sud[801], par exemple dans le *Cartulaire de Saint-*

793 LE ROY LADURIE Emmanuel, *Histoire du climat depuis l'An mil*, Tome 2, Flammarion, Paris, 1983. p. 43. (1ère édition chez le même éditeur, 1967). Sur le climat au Moyen Âge, voir aussi : ALEXANDRE Pierre, *Le climat en Europe au Moyen Âge*, École des Hautes études en sciences sociales, Paris, 1987 et son complément indispensable : ORNATO Ezio, « L'exploration des sources narratives médiévales dans l'histoire du climat. A propos d'un ouvrage récent », *Histoire & Mesure*, III / 3, 1988, p. 403-449 ; Voir aussi LAMB H.H., Climate, history and the modern world, Routledge, 1995 (en particulier « The peak of medieval warmth in Europe », p. 160-165). En dehors de son sujet principal, un article d'Alain Guerreau offre une solide historiographie du thème à travers les auteurs : GUERREAU Alain, « Climat et vendanges (XIVe – XIXe siècles) : révisions et compléments », *Histoire & Mesure*, X / 1-2, 1995, p. 89-147.

794 Clu1[666:944].

795 Clu2[1167:963].

796 Clu3[2215:993].

797 Clu2[1220:967].

798 Clu1[578:942].

799 Clu2[1443:977].

800 Par exemple : « *accipiant ligna sicca et viridia ad usus suos* » dans Parm[101:??] ; « *ligna tam sicca quam viridia* » dans Yon2[84:1158].

801 Pierre Alexandre souligne les fortes divergences régionales existantes entre Europe du nord et Méditerranée, attestées aux XIIIe et XIVe par des mentions dans des textes narratifs. Aurait-on là un début d'explication en ce qui concerne ces mentions de sécheresses, absentes dans le nord (où on note par ailleurs à la même époque plusieurs étés pluvieux) et en revanche présentes dans le sud ? Dans ALEXANDRE Pierre, *Le climat en Europe au Moyen*

André-le-Bas de Vienne :

in alio fronte rio qui ad estum siccat[802] *(891-892);*

avec surtout, de nouveau, beaucoup de mentions (pas moins de 9) juste avant l'an mil :

in subteriori fronte guttula sicca[803] *(937);*
in alio fronte gutta percurrente qui at estum siccat[804] *(940);*
in subteriori gutta sicca[805] *(991);*

En particulier, la formule « *qui ad estum siccat* » - car il s'agit bien d'une formule, pour laquelle une lecture au premier degré reste donc fortement problématique - se retrouve 14 fois entre la fin du IXe siècle et celle du Xe siècle, et surtout dans une zone bien précise : Cluny, Saint-André-le-Bas de Vienne et l'abbaye de Savigny. Les premières mentions proviennent d'ailleurs de ce dernier monastère[806] :

gutula percurrente quæ ad estum siccatur, a cercio Justonis terra [...][807] *(883);*
a mane guttula quæ ad estum siccat, a medio die terra Sancti Martini [...][808] *(889);*

Le syntagme est alors intégré à un formulaire plus large : celui des descriptions de parcelles déjà mentionné que l'on retrouve entre autres à Saint-Vincent de Mâcon[809], Cluny[810], Beaujeu[811], Saint-André-le-Bas[812], Ainay[813], *etc*. c'est-à-dire dans une large région « Burgondo-Rhodanienne ». À l'instar d'une structure en « poupée-gigogne », nous retrouvons donc ici des aires de l'écrit larges avec des formules ayant une ample diffusion - « *a mane* », « *a sero* », *etc*. -, tandis que certaines

Âge, op.cit., p. 758.
802 CHEVALIER Ulysse (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas-de-Vienne, ordre de Saint-Benoît : suivi d'un appendice de chartes inédites sur le diocèse de Vienne, IXe-XIIe siècles*, N. Scheuring, Lyon, 1869. n° 86. (891).
803 CHEVALIER Ulysse (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas-de-Vienne*, op.cit., n°47. (937).
804 ID., n°37. (940).
805 ID., n°38. (991).
806 Cependant, nous l'avons déjà mentionné : il faut être extrêmement prudent avec les datations de cette édition dont les carences ont souvent été soulignées par les érudits (cf. note *supra*).
807 Sav[2:883].
808 Sav[4:889].
809 « *vinea que terminatur a mane et a sero vias publicas* » dans Macn[405:928].
810 « *qui terminatur a mane ad increpitum* » dans Clu1[232:922].
811 « *Terminatur autem a mane terra Stephani de ipsa hereditate* » dans Bea[11:1086].
812 « *terminatur vero alius campus a mane & a medio die & a circio terra Sancti Andree* » dans Salb[67:1012-1023].
813 « *molendinum qui terminatur a mane terra Sancti Petri* » dans Ain[193:c.978].

variantes qu'elles contiennent se propagent dans des zones sensiblement moins larges – par exemple, notre « *qui ad estum siccat* » -. Ainsi, quelques décennies plus tard, le syntagme se retrouve à Saint-André-le-Bas de Vienne, cette fois hors du formulaire de description de parcelles[814] :

in alio fronte rio qui ad estum siccat[815] *(891);*
in alio fronte terra ipso Quintillone et guttula que ad estum siccat[816] *(939);*

Enfin, à l'abbaye de Cluny, à partir des années 950 :

a certio gutta quae in estivo siccat[817] *(963);*
a sero rivulo qui per estum siccatur, nomine Wilzano[818] *(993);*

On notera au passage que la formule ne se retrouve dans la base de l'Artem qu'au sein des originaux clunisiens, preuve supplémentaire qu'on ne saurait se contenter d'une recherche dans cette seule base – aussi riche et intéressante soit-elle - et cela malgré le fait qu'elle tente de recenser l'ensemble des originaux actuellement conservés[819]. En outre, loin de tout « déterminisme écologisant », nous avons remarqué que la formule ne se retrouvait jamais dans les *corpora* catalans et espagnols considérés lors de notre étude, ni même dans ceux du Sud du royaume des Francs (Saint-Victor de Marseille, Lérins, Aniane et Gellone, etc.) : c'est pourtant là qu'on l'aurait *a priori* le plus attendue, en raison de l'aridité bien connue des climats méditerranéens dans lesquels se trouvent ces établissements. Nous restons donc extrêmement partagé quant au « réalisme » – ou plutôt quant à la représentativité - de ces observations, en particulier dans une optique visant à les employer afin de réaliser une étude des fluctuations de températures. Restons pour autant prudent, de récentes avancées dans le domaine de la climatologie historique tendent à montrer que les années où apparaît notre formule sont plutôt très chaudes – en fait les plus chaudes des deux derniers millénaires, si l'on excepte les quelques décennies qui précèdent l'établissement de ce travail -, bien qu'alors

814 Il s'agit bien entendu toujours de descriptions de confronts, seulement nous ne retrouvons plus ici les habituels éléments de localisation à partir des points cardinaux.
815 Salb[86:891-892]
816 Salb[43:938-939].
817 Clu2[1167:963] ou Artem[2528:965]. On notera par ailleurs l'intéressant remplacement de la forme « *estum* » par « *estivo* ».
818 Clu3[2215:993]. Voir aussi plus haut Clu2[1220:967] / Artem[2432:967] : « *sero rico volvente qui estum siccat* ».
819 De plus, ce n'est pas la pénurie de documents que l'on peut invoquer ici : 877 originaux sont en effet conservés pour la période (850-999) dans laquelle se retrouve la formule ici étudiée. En outre, une série de recherches a aussi été effectuée en parallèle dans les *Monumenta Germaniae Historica*, la Patrologie Latine, *google*, etc... et ne présente pas de résultat contradictoire avec ce qui est exposé plus haut.

entrecoupées d'hivers rigoureux[820].

Revenons à nos formules. Il ne s'agit certes que d'une mince esquisse, mais, à nouveau, le lien solide qu'entretient l'abbaye de Cluny avec les *corpora* du sud semble relativement évident[821]. D'une manière plus générale, nous croyons en effet qu'il existe une très forte homogénéité dans certains formulaires utilisés - entre autres - à l'abbaye de Cluny, à Savigny-Ainay, Saint-André-le-Bas de Vienne, mais aussi à Saint-Victor de Marseille ou encore à l'abbaye de Lérins. Une certaine unité des pratiques de l'écrit qu'on pourrait alors définir comme une « aire de scripturalité », et qui, en toute apparence, pourrait s'étendre sur une aire assez vaste, allant du Mâconnais aux confins les plus méridionaux du royaume franc, en incluant certainement une partie de l'ouest de la Bourgogne, Massif Central, Auvergne et peut-être même du Nivernais. Bien entendu ces premiers sondages forment une hypothèse de travail et il sera nécessaire d'y revenir en profondeur par la suite. Cette géographie lexicale nécessite *de facto* de multiple précautions et nous nous refusons pour le moment à toute conclusion ferme, ne serait-ce que parce qu'il faudrait pousser beaucoup plus avant les études statistiques avant d'affirmer quoi que ce soit. À la suite de ce premier exercice cependant, une seconde constatation semble néanmoins s'imposer comme une évidence : celle de la richesse des sources de la pratique. Il n'est pas rare, nous l'avons vu, d'y trouver des expressions dignes d'un ouvrage de théologie. Les liens, étroits, mis à jour entre les conceptions de certains scribes de chartes et celles de Pierre Damien, de Raban Maur ou encore de Raoul Glaber montrent qu'il est vain de découper la production écrite du Moyen Âge qui forme un tout, certes – nous le concédons - soumis à des conventions et des typologies documentaires variables (au demeurant, il est attesté que les hagiographes et les autres auteurs de traités rédigeaient eux aussi des chartes)[822]. Isoler les chartes du reste des constructions intellectuelles constitue en soi

820 « From the perspective of how today's scientists reconstruct the climate of the last 2,000 years, the GISP2 data can be construed to suggest that the Northern Hemisphere experienced from about 800 to 900 the warmest period in the last 2,000 years, with the sole exception of the last few decades of our own time » dans McCORMICK Michael ; DUTTON Paul Edward et MAYEWESKI Paul, « Volcanoes and the Climate Forcing of Carolingian Europe, A.D. 750-950 », *Speculum*, vol. 82, 2007, p. 865-895, p. 874. Et d'un autre côté : « Reports from both France and Ireland document the cold and dry winter of 855–56. The winter of 859–60 appears to have been much harsher still, affecting France, Germany, and northern Italy in extreme fashion » (ID., p. 884). De la même manière, les auteurs titrent : « Dark and rainy years and harsh winter in 913 in Ireland, Switzerland, and France » (ID., p. 887). Les articles concernant le climat avant l'An Mil sont extrêmement rares (« This has rarely been done before, and never this closely for the first millennium », ID., p. 867).

821 Phénomène bien repéré et mis en valeur par Monique-Cécile Garant lors de ses analyses paléographiques : voir GARANT Monique-Cécile, « Le *scriptorium* de Cluny carrefour d'influences au XIe siècle », *Journal des savants*, vol. 4, 1977, p. 257-283, en particulier p. 282.

822 Françoise Gaspari parle de moines « qui un jour transcrivaient des feuillets de livres, un autre établissaient des actes » (dans GASPARI Françoise, « Manuscrit monastique ou registre de chancellerie ? À propos d'un recueil épistolaire de l'abbaye Saint-Victor », *Journal des Savants*, vol. 2, 1976, p. 132-140, ici p. 140 – op.cit. dans GARANT Monique-Cécile, « Copistes de Cluny au temps de saint Maieul (984-994) », *BEC*, n° 136, 1978, p. 5-36, cité p. 35). Pour Cluny, Monique-Cécile Garant donne une intéressante série d'exemples de clercs travaillant à l'ensemble des différents travaux inhérents au *scriptorium* de l'établissement : « Je l'ai déjà dit et je le répète,

une logique de fragmentation dangereuse, voire nuisible, au progrès de la connaissance scientifique du Moyen Âge, car cette même fragmentation détruit *a priori* l'unité d'une pratique que l'on doit envisager avant tout comme un fait social. On voit ainsi apparaître une des grandes vertus des *C.B.M.A.* et des méta-sources en général : ne pas se limiter à une aire géographique ou à un découpage typologique trop actuel, ceci afin de déterminer les liens et les structures d'organisations internes qui existent entre diverses communautés. Il fait peu de doute que les formules et les formulaires sont un point de vue privilégié lorsqu'on souhaite observer ces relations.

l'écriture de Warnerius est semblable à elle-même dans les actes et dans les manuscrits. Non pas tellement que celle des actes présente un aspect livresque : c'est plutôt celle des manuscrits qui est imprégnée d'habitudes diplomatiques. » (ID., p. 30 ; voir aussi ID., « Le *scriptorium* de Cluny carrefour d'influences au XIe siècle », *op.cit.*). Nous rappellerons par ailleurs que Syrus – l'auteur de la *Vita Sancti Maioli* – se rencontre à plusieurs reprises dans les chartes de Cluny (par exemple : Clu3[2418:997] ; Clu3[2432:997] : « *Syrus monachus rogatus scripsit, in Lordono, mense maio, regnante rege Rotberto* » ; Clu3[2448:997] ; Clu3[2588:1004] ; Clu3[2616:1005]). Pour Dominique Iogna-Prat : « À Cluny, ce sont les mêmes hommes – des Aldebald, Garnier, Syrus – qui travaillent au *scriptorium* et à la chancellerie », dans IOGNA-PRAT Dominique, *Agni immaculati […]*, op.cit., p. 307. Sur ce dernier livre et sur le thème qui intéresse cette note, voir GUERREAU Alain, « Dominique Iogna-Prat, *Agni immaculati*. Recherches sur les sources hagiographiques relatives à saint Maieul de Cluny (954-994) », *Annales ESC*, vol. 45, n° 2, 1990, p. 337-342, en particulier p. 339-340.

CHAPITRE III

- « L'écriture de l'eau. Réseaux et circulation des pratiques de l'écrit » -

Evangéliaire d'Otton III – Origine : Empire ; Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 4453, fol. 22V - Saint-Luc (fin du Xe siècle – début du XIe siècle)[823]
« *Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te deus. Sitivit anima mea ad Deum fortem vivum : quando veniam et aparebo ante faciem Dei?* »
Psaume (42:1-2).

823 (http://mandragore.bnf.fr)

I. Formules et formulaires : indice et circulation des pratiques de l'écrit

a. *« Sicut Aqua extinguit ignem » (Eccl 3:33)*

Nous avons donc choisi à dessin une formule « célèbre », tout le temps repérée, plus rarement expliquée, que l'on présente la plupart du temps comme une rhétorique quasiment omniprésente dans les préambules de chartes[824]. De fait, ses racines sont profondes et remontent jusqu'à l'époque paléo-chrétienne et aux pères de l'Église. Ainsi, Cyprien de Carthage, dès le milieu du IIIe siècle, « qualifie d'*imitator Dei*, expression reprise à saint Paul (Eph 5:1), tous ceux qui distribuent généreusement leurs biens »[825] : à la suite des Saintes Écritures et des commentateurs grecs, il est probablement le premier auteur latin à rappeler que l'aumône éteint le pêché. Plusieurs siècles plus tard, selon Jérôme Belmon, la formule figure d'une manière systématique « dans les recueils de formules mérovingiens »[826]. On la retrouve ainsi, par exemple, dans les *Formulae Augienses*[827], issues de l'abbaye de Reichenau et datées de la fin du VIIIe siècle (celles-ci sont essentiellement basées sur les *Formulae Marculfinae*[828]) - ainsi que dans les *Formulae codicis Sancti Emmerammi*[829]. Elle perdure alors pendant de nombreux siècles et il n'est pas rare de la rencontrer encore assez fréquemment au XIIe siècle dans des essais, comme par exemple chez l'abbé de Saint-Denis, Suger [v. 1080-1151] : « *Dixit enim quod sicut aqua extinguit ignem, ita*

824 Encore une fois voir l'excellent livre de ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., dans le tome I : p. 283 ; p. 323 ; p. 324 ; p. 355 ; tome 2 : p. 844. ; Voir aussi : DE ROZIERE Eugène, *Recueil général des formules usitées dans l'empire des Francs du Ve au Xe siècle*, Durand, Paris, 1861. p. 682 et p. 718 pour cette formule.

825 MAGNANI Eliana, « Du don aux églises au don pour le salut de l'âme en Occident (IVe – XIe siècle) : le paradigme eucharistique », *op.cit.*, p. 1023-1024.

826 BELMON Jérôme, « '*In conscribendis donationibus hic ordo servandus est ...*' : l'écriture des actes de la pratique en Languedoc et en Toulousain (IXe – Xe siècle) », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 Juin 1999)*, École des Chartes, Paris, 2001. p. 283-321. Ici p. 298. Aussi mentionnée chez LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts: morts, rites, et société au Moyen Âge : Diocèse de Liège, XIe-XIIIe siècles*, Beauchesne, Paris, 1997. p. 173, note 3.

827 ZEUMER Karl, *Formulae merowingici et karolini aevi*, *Hanovre*, 1886, dans les *MGH*, série « Legum » section V. Nous avons pu utiliser les *MGH* en ligne que le service de la documentation de l'Université de Bourgogne a eu la bonne idée de mettre à la disposition de ses étudiants. « *Illam tamen potiorem sententiam arbitror repertam, quae dicit: 'Sicut aqua extinguit ignem, ita helymosina extinguit peccatum'* », Chapitre 11, page 344, lin. 9.

828 * UDDHOLM Alf, *Formulae Marculfi : études sur la langue et le style*, Almqvist och Wicksell, Uppsala, 1953 ; * RIO Alice, *The Formularies of Angers and Marculf: Two Merovingian Legal Handbooks, Liverpool University Press*, Liverpool, 2008 ; * ID., « Les formulaires mérovingiens et carolingiens: tradition manuscrite et réception », *Francia – Mittelalter, Forschungen zur westeuropaeischen Geschichte*, 35, 2009, p. 327-348. Sur les formulaires, le livre d'Arthur Giry reste une référence : GIRYArthur, *Manuel de Diplomatique*, op.cit. Pour les *Formulae Marculfinae* voir p. 483 ; pour les *Formulae Augienses* voir p. 485-486. Ces dernières ont été conservées par « trois mss. du IXe siècle ». La *Collectio* A comprend « *23 formules d'actes privés, remontant à la fin du VIIIe siècle et composées en grande partie à l'aide de celle de Marculf* » p. 486.

829 « *Ait enim scriptura: 'Abscondite aelymosinam in sinu pauperis, et ipsa orat pro vobis ad Dominum', quia: 'Sicut aqua extinguit ignem, ita aelymosina extinguit peccatum', abscondamus aelymosinam in sinu pauperis* » dans ZEUMER Karl, *Formulae merowingici et karolini aevi*, op.cit., dans les *MGH*, série « Legum » section V. Chapitre I, 6, page 464, lin. 38. Comme leur nom l'indique, ces formulaires sont issus de Saint-Emmeran de Ratisbonne et datent du IXe siècle. Dans le manuel d'Arthur Giry, voir p. 487.

eleemosyna extinguit peccatum »[830]. Une pérennité remarquable en somme. L'eau y est assimilée à l'aumône, donc à une valeur positive : un système de démonstration par analogie, par correspondance, déjà repéré par exemple par Dominique Iogna-Prat, en ce qui concerne la théologie de Pierre le Vénérable[831]. La mention scripturaire, issue du *Livre de l'Ecclésiastique (3:30)*, est ainsi fortement présente dans la base des C.B.M.A. : on pouvait s'y attendre ; elle s'y rencontre cependant 42 fois, ce qui n'est pas sans soulever des questions sur sa répartition et son évolution dans la base. La plupart du temps il s'agit en effet d'une formule tout à fait stéréotypée, même si son étude peut réserver de belles surprises « stylistiques » :

Sicut aqua extinguit ignem, ita elemosina extinguit peccatum[832] *(910);*

est ainsi certainement la forme la plus courante. Les formules les plus anciennes de la base sont effectivement le plus souvent fortement stéréotypées, *i.e.* les plus proches de la combinaison mérovingienne[833]. On trouve néanmoins, dès cette époque, de sensibles variations sur les graphies de certains mots (*exstinguit* / *extinguitur* / *helemosina* / *peccata* / *peccato*, *ect.*), qui mériteraient sans doute à elles seules une étude plus poussée de leurs répartitions chronologiques et spatiales[834], même si le nombre d'occurrences pour chaque version reste assez restreint :

Sicut aqua exstinguit ignem, ità elemosina exstinguit peccatum[835] *(845);*
Sicut aqua extinguit ignem, ita helemosina extinguit peccatum[836] *(942);*

Au fil des siècles, certaines formulations deviennent amplement plus « excentriques », particulièrement autour de l'an mil et dans la première moitié du XIe siècle, révélant la véritable part de liberté que possède le scribe dans l'écriture, même lorsqu'il s'agit - comme ici - de mentions scripturaires,

830 SUGER, *Sur son administration abbatiale*, dans Albert Lecoy de la Marche (éd.), *Oeuvres complètes de Suger*, Paris, 1867. Ici p. 174.
831 « Le miracle de la transmutation des espèces n'est pas sans équivalent dans la vie quotidienne ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la notion de *miracula cotidiana* est tellement importante pour lui. L'air charge les nuages qui se transforment en pluies, neiges, avalanches, voire en flammes ; pain et vin sont assimilés et transformés dans le corps de l'homme, le pain devenant chair, le vin sang. » dans IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure […]*, op.cit., p. 148.
832 Clu1[156:910].
833 Voir par exemple : AuEv[1:677] ; Torn[5:845] ; Clu1[116:910] ; Clu1[156:910] ; Clu1[494:936] ; Clu1[563:942] ; Clu1[564:942] ; Clu1[652:943], *etc.*
834 On est conscient que le processus de cartularisation a pu jouer un rôle non négligeable dans l'émergence de certaines de ces graphies. Cependant, une lecture des originaux ne dément pas la grande variété des formes utilisées dans la formule.
835 Torn[5:845].
836 Clu1[564:942].

Si quis res suas inter infantes suos legibus diviserit, grandem litem extinguit et helemosinam facit[837] *(946);*
animam non permittit helemosina in tenebris ire, quoniam sicut extinguitur aqua ignis, sic etiam elemosina peccatum[838] *(956);*
Sicut extinguitur ignis, sic peccatum helemosinis[839] *(994);*

entraînant parfois des croisements avec d'autres formules, souvent tout autant répandues :

Date helemosinam, et ecce omnia munda sunt vobis, quia sicut aqua extinguit ignem, ita elemosina extinguit peccatum[840] *(953);*
Date, inquid, date helemosinam, et omnia munda sunt vobis, quia sicut aqua extinguitur ignis, ita helemosina peccatum extinguitur[841] *(1029);*
et quia corde puro data nostra innumera creditur extinguere peccata (1020);
Cum facis elemosinam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua, quia sicut aqua extinguit ignem, ita elemosina extinguit peccatum[842] *(1031);*
Sicut aqua extinguit ignem, ita helemosina extinguit peccatum. Hic sicut venit occultus, ita veniet manifestus; sicut venit redimere, ita veniet judicare[843] *(1082);*

Un mode de fonctionnement que l'on retrouve bien entendu en dehors de la Bourgogne :

Vendite que possidetis et date helemosinam, quia sicut aqua extinguit ignem ita elemosina extinguit peccatum[844] *(Sauxillanges - ??);*
Quoniam inter caetera bona quae proficiunt ad salutem eleemosynarum largitio divinam reddit majestatem placabilem, offensarum maculas abluit, peccatorum ardorem extinguit, et temporalium

837 Clu1[693:946]. Celle-ci pourrait probablement être utile à une étude des relations de parenté médiévales. Sur ce thème, voir l'étude de référence par GUERREAU-JALABERT Anita, « La désignation des relations et des groupes de parenté en latin médiéval », dans *ALMA*, XLVI, 1988. p. 65-108.
838 Clu2[932:954].
839 Clu3[2279:994].
840 Clu1[838:953].
841 Clu4[2815:1029]. Il s'agit d'une des associations les plus courantes, que l'on retrouve par ailleurs dans de nombreux établissements. Un exemple parmi mille autres : « *Audivimus enim vocem illam evangelistarum tonitrualem dicentem : « Date elemosinam, et ecce omnia munda fiant vobis ; » et in alio loco ipse Salvator per elemosinam nos posse mundari demonstrat, dicens quia sicut aqua extinguit ignem, ita elemosinam extinguit peccatum.* » dans HERBOMEZ Armand-August (d') (éd.), C*artulaire de l'abbaye de Gorze [Texte imprimé] : ms. 826 de la Bibliothèque de Metz*, Paris, C. Klincksieck, 1898-1901, n° 15 – en 771.
842 Clu4[2880:1031].
843 Clu4[3590:1082].
844 Sau[860:??].

tribuit incrementum […][845] (1277);

Ce jeu d'associations[846], qui avait probablement pour but d'accroître la force conférée au document, va parfois jusqu'à la mise en place de rimes à partir de la formule originale. On trouve ici l'exemple d'une l'élaboration raffinée dans laquelle le scribe n'hésite pas à composer entre le *Livre de l'Ecclesiastique* et le *Livre de Tobie*[847] (Tob. 4:11), afin de donner un rythme ternaire à sa combinaison :

et eum qui illam hilariter tribuit, in tenebras ire non sinit, quandoquidem peccatum sicut aqua ignem extinguit.[848] *(1069);*

Mais la formule ne possède pas de tout temps la même plasticité : il est ainsi intéressant de noter, que, à partir du milieu du XIe siècle, la tendance à l'innovation semble s'inverser et la formule originale reprendre de manière assez nette le dessus[849]. On pourra probablement penser qu'il s'agit d'un nuisible « mutationnisme » (pour employer un terme barbare) de notre part que de soutenir une telle position. Mais les faits sont là : de nouveau, les années 1050-1080 marquent une profonde rupture, *a minima* en terme de pratiques de l'écrit. En parallèle de ce mouvement cependant, certains scribes, quelques cas rares et isolés, délaissent après l'an mil la formulation mérovingienne - dans un élan qui reste tout à fait obscur -, et reviennent à une version plus proche de la mention originale du texte de l'*Ecclesiastique* (en replaçant le verbe *resistit*, bien souvent substitué dans les chartes par *extinguit*) :

Sicut aqua extinguit ignem, ita elemosina resistit peccato[850] *(1020);*

845 CHAMPEVAL Jean-Baptiste, *Cartulaire des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour*, Brive, Roche, 1903, n° 372 – 1277.

846 « L'aptitude à la coalescence est un autre aspect de la vitalité des formules ; deux préambules originellement distincts interfèrent et se fondent l'un dans l'autre, ce qui a pour effet d'en accroître la force de conviction; cette rencontre se produit souvent entre deux formules qui retiennent notre attention. » dans ZIMMERMANN Michel, « Vie et mort d'un formulaire: l'écriture des actes catalans (Xe-XIIe siècle) », *op.cit.*, p.349.

847 « *quoniam eleemosyna a morte liberat et non sinit ire in tenebras* » (Tob. 4:11)

848 Donation à Saint-Florent à Saumur. AD Maine-et-Loire - H 3682 n° 1 (1069, 20 août). Édition ARTEM n° 3479.

849 Si on ne peut pas être totalement affirmatif, un certain nombre d'actes convergent dans cette direction : Torn[48:1056] ; Clu4[3510:1077] ; Clu4[3544:1079] ; Clu4[3577:1080] ; Clu4[3590:1082], *etc.*

850 Clu3[2724:1020]. Le verset original est « *Ignem ardentem extinguit aqua et elemosina resistit peccato* » (Eccl 3:33). On retrouve aussi cette forme dans l'Oise, à Saint-Leu-d'Esserent – un prieuré dépendant de Cluny – au sein d'une construction assez complexe et intéressante : « *dicente Scriptura quoniam, sicut aqua extinguit ignem, ita helemosina peccatis resistit, et elemosina a morte liberat et non permittit animam ire in tenbras [...]* » dans MÜLLER Eugène (éd.), *Le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent. Cartulaire 1080-1538*, Pontoise, Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin, 2 volumes, n° 11 - XIIe siècle.

Une variante que l'on retrouve néanmoins principalement dans le sud, par exemple à l'église cathédrale d'Aix-en-Provence ou dans le Cartulaire de l'abbaye de Lézat :

Ignem ardentem extinguit aqua et elemosina resistit peccata[851] *(1012);*
quia ignem ardentem extinguit aqua et helemosina resistit peccatis, et nolite vobis super terram tesaurizare, tesaurizate autem vobis tesauros in celo ut mereatis a Christo in diem judicii retributionem in celis accipere[852] *(1075);*

Un des scribes du cartulaire B de l'abbaye de Cluny, probablement las de copier la même formule à partir du chartrier, l'abrège sans autre forme de procès[853], jetant par là même un doute sur l'hypothèse d'un rapport étroit entre la sacralité du document et les formules qu'il contient... ou plutôt montrant que ce qui devait compter pour ces moines ce n'était pas la forme, mais le fond :

Quia sicut aqua extinguit ignem, et cetera;[854] *(1049);*

Or, cela atteste aussi à quel point la citation était alors reconnue de tous, car on pouvait aisément l'abréger sans risquer d'en mutiler le sens.

En parallèle de ces quelques observations, on a tenu à effectuer un rapide sondage dans les autres corpus à notre disposition afin de constater une fois de plus que la formule n'est qu'une matière qui s'offre à la personnalité du scribe, entre « *Auctor* et *Auctoritas* », pour reprendre l'expression de Michel Zimmermann[855] … « la diplomatique est le domaine où l'on cerne le mieux et le plus précocement l'articulation entre sérialité et créativité. [...] On admet aujourd'hui la narrativité d'actes jusqu'ici considérés comme routiniers, simples décalques de la réalité »[856].

sicut aqua mortificat ignem ita helemosina peccatorum rebuginem[857] *(1061 – Lérins);*

851 Artem[4105:1012] : « Isnard donne à l'église cathédrale d'Aix-en-Provence le tiers de ses biens et droits sur le château et le terroir de Moxago ». Voir aussi Artem[4106:1012].
852 MAGNOU Anne-Marie et OURLIAC Paul (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Tome I, Paris, CTHS, 1984, n° 653 – daté de 1075.
853 Nous remercions vivement Sébastien Barret de nous avoir confirmé ce fait, qui n'est pas dû à une abréviation de l'éditeur. Il n'y a en effet que 42 occurrences de « *et cetera* » dans les volumes du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, toutes probablement dues aux cartularistes et non aux éditeurs.
854 Clu4[3121:1049].
855 ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas […]*, op.cit.
856 ZIMMERMANN Michel, « Ouverture », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor & Auctoritas […]*, op.cit., p. 9.
857 BLANC Edmond et MORIS Henri (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins. Volumes 1 et 2*, H. Champion, Paris, 1883-1905. n° 144. (1061).

sicut aqua extinguit flama, ita et elemosina resistit sibi multa vicia, ne pereant sibi apud impios in suplicia[858] *(?? - Saint-Victor);*

Quia sicut aqua extinguit incendium ita helemosina delet peccatum, et Helemosina a morte liberat animam[859] *(1048 – Saint-Victor);*

Car, enfin, si la formule semble *a priori* tout à fait courante, l'exploration des *C.B.M.A.* et des autres corpus bourguignons montre qu'elle ne l'est peut-être pas tant que cela : une rapide prospection dans la base permet d'établir que la mention et ses formes dérivées ne se rencontrent que quasiment uniquement dans les *corpus* du sud de la Bourgogne : 1 fois dans le *Cartulaire de l'église d'Autun*[860], 1 fois à Flavigny[861], 1 fois à Marcigny[862], 2 fois à Saint-Philibert de Tournus[863], 4 fois à Saint-Marcel-lès-Chalon[864], mais surtout 39 fois (donc plus de 81% d'occurrences) à l'abbaye de Cluny. Il n'est donc guère étonnant de la retrouver aussi bien dans les écrits d'Odon[865] (*Collationes*, Live II) que chez Pierre le Vénérable[866] (*Adversus Petrobrusianos haereticos*). Bien entendu on pourrait alors se remémorer la mise en garde réaliste d'Isabelle Rosé : « À l'exception des documents du Recueil des chartes de Cluny, très peu d'actes intégrés dans les *C.B.M.A.* ont en effet un préambule et, lorsque c'est le cas, il est souvent abrégé »[867]. Ainsi, afin d'éprouver plus fortement notre hypothèse de l'existence de deux aires de diffusion bien distinctes, on a effectué la recherche de toutes les formes de la formule dans l'ensemble des *corpus* à notre disposition[868]. Pour cela, il était nécessaire d'effectuer plusieurs interrogations parallèles afin de ne pas risquer d'oublier une occurrence : on a donc recherché les syntagmes « *sicut.* aqu.** », « *aqu.* exting.** », en ajustant

858 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 577 - (??).

859 Donation à Saint-Victor de Marseille (1048, 6 Février). Édition ARTEM n° 4400. AD Bouches-du-Rhône 1 H 24 n° 110.

860 AuEc[5:677].

861 Fla[40:1004] : « *non enim perdet mercedem propriam qui potum aque frigide dederit pauperi pro nomine Christi, nempe de elemosina scribitur, quia sicut ignem aqua sic extinguit peccatum* ».

862 Mar[305:1131]. « L'infante Sancha, avec l'approbation de son frère Alphonse VIII, roi de Castille et de Léon, donne à Marcigny Tabara et ses dépendances ».

863 Torn[5:845] ; Torn[48:1056].

864 StMar[16:993] ; StMar[26:994] ; StMar[24:1039] ; StMar[29:1093] (de nouveau, il s'agit des dates collationnées grâce à l'édition de Constance Bouchard. Les numéros des chartes sont bien entendu ceux du volume par Canat de Chizy).

865 ODO CLUNIACENSIS, *Collationes*, PL 133, col. 517-638c. Dans le Livre II « *Quoties post culpam eleemosynam tribuimus, quasi pro eadem culpa pretium damus, juxta illud: Sicut aqua exstinguit ignem, ita eleemosyna exstinguit peccatum* ».

866 PETRUS CLUNIACENSIS, *Adversus Petrobrusianos haereticos*, op.cit., col. 841c : « *Caeteri mariti super tumulos conjugum spargunt violas, rosas, lilia, floresque purpureos, et dolorem pectoris his officiis consolantur. Pamachius noster sanctam favillam ossaque veneranda eleemosynae balsamis rigat. His pigmentis atque odoribus fovet cineres quiescentes, sciens scriptum: Sicut aqua exstinguit ignem, sic eleemosyna exstinguit peccatum* ». Voir l'étude de référence sur le *Contra Petrobrusianos* dans IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure […]*, op.cit., en particulier p. 103-265.

867 ROSE Isabelle, « À propos des Chartæ Burgundiæ Medii Ævi (C.B.M.A.). Éléments de réflexion à partir d'une enquête sur la dîme en Bourgogne au Moyen Âge », *op.cit.*

868 Cf. *supra*.

le critère d'espacement entre les deux mots[869]. On obtient ainsi, sauf quelques formes très exceptionnelles, l'ensemble des occurrences de la formule (il faut bien entendu décompter les formes possédant un autre sens et qui renvoient à une « eau matérielle » - même si elles sont probablement dérivées de la formule initiale -, du type : « *sicut aquam Saneim currit usque ad vadum de Curz* »[870], que l'on trouve principalement après 1100). Au final, on avait pu, en 2008-2009, dénombrer déjà 47 occurrences pour les éditions concernant le sud du royaume des francs (40 dans l'édition et les chartes de Saint-Victor de Marseille[871] et 7 pour le *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*[872]) contre seulement 2, qui plus est tardives (1143 et 1149), pour la totalité des corpus du nord (une occurrence dans les *Chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs*[873], une autre pour le *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*[874]). Sur la totalité des *corpora*, C.B.M.A. compris, on obtenait ainsi 89 occurrences de la formule « *sicut aqua* » dans le sud – pour un ensemble de 8 792 documents -, contre 2 occurrences de cette même formule – pour un ensemble de 7 042 documents - : si d'un point de vue statistique on ne peut pas se permettre d'effectuer des moyennes et autres pourcentages sur ce type de nombres (les deux « paquets » documentaires n'étant pas comparables), la vérification de l'hypothèse est en revanche ici liée au simple bon sens. La formule « *sicut aqua* », en première approximation du moins, semblait donc être une formule du sud (du moins pour les périodes concernées par notre étude ; on est conscient que la formule se trouve dans le nord dans le haut Moyen Âge et au début de l'époque carolingienne[875]).

Lors de la seconde année de notre recherche et afin de vérifier plus largement ces constatations, nous avons dépouillé un assez grand nombre d'éditions de cartulaires et autres documents numérisés, à commencer par la version la plus étendue de notre base, puis dans un second temps – et grâce à l'amabilité de Marie-José Gasse-Grandjean qui nous a de nouveau permis d'accéder à cette base de données au sein des locaux de l'UMR 5594 ARTeHIS – sur l'ensemble des

869 Philologic possède justement une telle fonction, ce qui facilite grandement la recherche d'un tel formulaire. (« *Phrase separated by [x] words* »).

870 Yon[264:1146-1151]. Il s'agit d'un accord entre l'abbaye de Pontigny et l'abbaye de Reigny.

871 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 650, n° 715, n° 225, n° 577, n° 616, n° 471, n° 101, n° 165, n° 536, n° 460, n° 1069, n° 56 ; ainsi que l'édition Artem pour les chartes du même lieu : n° 3393, n° 3994, n° 4001, n° 4021, n° 4019, n° 4025, n° 4033, n° 4037, n° 4386, n° 4387, n° 4400, n° 4401, n° 4051, n° 4395, n° 4063, n° 4186, n° 4193, n° 4196, n° 4200, n° 4206, n° 4209, n° 4216, n° 4221, n° 4229, n° 4273, n° 4332, n° 4248, n° 4403.

872 BLANC Edmond et MORIS Henri (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, op.cit., n° 196, n° 181, n° 230, n° 43, n° 101, n° 144, n° 272.

873 DEPOIN Joseph (éd.), *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien*, A. Picard, Paris, 1912-1989. n° 60 (1149).

874 THILLIER Joseph et JARRY Eugène (éd.), *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) : contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus, suivi d'un appendice et d'un supplément*, op.cit., n° 60 (1149).

875 La formule se retrouve aussi de nombreuses fois dans l'hagiographie et ceci depuis l'époque mérovingienne ; cf. plus bas l'exemple de la *vita* de saint Eloi par saint Ouen de Rouen (vers 609-686).

originaux de l'Artem, enfin, sur l'ensemble des documents disponibles sur *Google Books france*[876] dont le titre commençait par « Cartulaire(s) » ou bien « Chartes ». Nous avons ainsi pu recenser près de 200 occurrences de la formule, sur un total de documents que nous estimons d'au moins 80 000, voire plus[877]. Bien entendu, l'étude a été menée à titre purement expérimental, cet ensemble présentant tous les biais possibles et imaginables d'hétérogénéité géographique, chronologique... et ceci sans compter avec le problème du type et de la fiabilité des actes ainsi que la qualité de leur numérisation. Néanmoins, dans ces conditions d'analyses – certes imparfaites mais inédites -, il apparaît de nouveau une très nette différence entre le nord et le sud de cet espace, avec 144 occurrences pour la moitié méridionale contre 41 pour la partie septentrionale. En outre, si l'on retranche l'Empire[878] et l'actuelle Suisse de ce décompte[879], il ne reste plus que 25 occurrences pour la moitié nord. De la même manière, si l'on ne conserve que les établissements où la formule est présente au moins deux fois – afin d'éliminer un cas de circulation ponctuelle, par exemple généré par le voyage d'un scribe hors de son espace habituel -, on obtient le chiffre étonnant de 21 occurrences (soit environ 14,38%) pour le nord contre 125 pour le sud (85,61% donc). Il est clair que de tels chiffres ne peuvent uniquement s'expliquer par la structure chronologique et géographique de la production documentaire[880], et dénotent plutôt une réelle différence dans les pratiques de l'écrit et dans la manière d'utiliser tel ou tel répertoire de formules, ou répertoire rhétorique. Une fois les décomptes effectués, nous obtenons les tableaux et les cartes suivantes :

876 Il est évident qu'à l'heure actuelle, mentionner l'ensemble des éditions concernées serait aussi indigeste qu'inutile. En outre, il s'agit de bases de données en expansion et sur lesquelles il sera difficile de reproduire la même expérience – sauf à une échelle supérieure – d'ici quelques mois seulement. Nous avons donc jugé plus opportun de ménager la peine de notre lecteur. Notons néanmoins que la version anglo-saxonne de *google books* contient un nombre incomparablement important d'éditions de cartulaires, le plus souvent libres de droit (la firme américaine s'accordant cependant de nombreuses indélicatesses en ce qui concerne le droit d'auteur).

877 En comptabilisant les originaux de l'Artem, le nombre de documents indexés ici consultés est supérieur a 46 000. Parmi les plus larges ensembles, on compte : les *C.B.M.A.* (plus de 11 000 actes) ; les *Württembergische Urkundenbuch* (plus de 6 550 documents) ; le Thesaurus Diplomaticus (presque 5 800 pièces) ; les *Codice diplomatico della Lombardia medievale. Secoli VIII-XII* (plus de 5 400 documents) ; la base Scripta – qui concerne la partie normande des actes numérisés par l'ANR Espachar (5 300 actes à l'heure actuelle) ; la base des originaux de l'Artem (environ 4 400 actes)...

878 À l'inverse, il semble qu'on ne rencontre pas la formule dans la section *Diplomata* des MGH, sauf une occurrence pour les Rodolphiens (*Burgundischen Rudolfinger*). La chose est assez intéressante car, d'une manière générale, la mention scripturaire semble plutôt rare dans les diplômes et se retrouve majoritairement dans les actes dits « privés ». Notons au passage qu'il s'agit d'une des « bonnes éditions des MGH », réalisée en 1977 par Theodor Schieffer ; sur les Rodolphiens voir en particulier RIPART Laurent ; GUILLERE Christian et POISSON Jean-Michel (textes réunis par), *Le royaume de Bourgogne autour de l'an Mil*, Chambéry, Université de Savoie, 2008.

879 Des occurrences ont été relevées pour l'abbaye d'Utrecht (712), Saint-Maximin de Trier (853, 960 et 993), l'abbaye d'Echternarch (997) ou encore Lorch (786), Saint-Gall (799, 817 et 1071) et Fulda (786). Le lecteur aura immédiatement remarqué dans le tableau ci-dessous que ces occurrences comptent parmi les plus anciennes. Doit-on en conclure que la formule est avant tout carolingienne et – à haute époque – germanique ?

880 Il est vrai – ainsi que nous l'avons signalé plus haut – que les documents du nord sont, en moyenne, plus tardifs. Néanmoins, ce n'est pas pour autant qu'il n'existe aucune charte issue des VIIe-XIe siècles concernant le nord du royaume des Francs. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer - par exemple - le cas de l'abbaye de Saint-Denis, dont la production est importante même dans le haut Moyen-Âge et pour laquelle nous n'avons relevé qu'une unique occurrence de la formule (au sein de la base des originaux du moins).

PARTIE « NORD »						
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres	2	978 (Art n° 1850)	988 (n° 2) **	1033 (p. 143-144)	1076 (n° 20)	1080 (Art n° 3123)
Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron	1	1132 (n° 180)				
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras	1	? (p. 268)				
Le prieuré de Saint-Leu d'Esserent... Cartulaire	1	XIIe (n° 11)				
Cartulaire du chapitre de la Cathédrale d'Amiens	1	847-850 (n°1)				
Marmoutier (cartulaire Blésois + Dunois + Artem)	5	1083 (?) (n° 55)	1095 (n° 68)	1087 (Art n° 4443)	1096 (Art n° 4332)	1108 (Art n° 1108)
Thz – Utrecht	1	712				
Thz - Trier (S.Maximin)	3	853	960	993		
Thz – Echternach	1	997				
Thz - AB Waulsort	2	1028	1168			
Thz - AB S.Ghislain	1	1039				
Thz – CP Harelbeke	1	1111				
Thz – AB Faumont	1	1129				
Mont Saint-Michel	1	1017 (n° 47)				
Saint-Florent de Saumur	2	1057 (Art n° 3458)	1069 (Art n° 3479)			
Abbaye de Saint-Denis	1	1059 (n° 3055)				
Saint-Benoît s/ Loire	2	1065 (Thz n° ?)				
Pays de la Loire (affranchissement de laïcs)	1	1093 (n° 2638)				
Abbaye de Saint-Martin des Champs	1	1143 (n° 162)				
Sainte-Croix d'Orléans	1	1149 (n° 60)				
Codex Laureshamensis (Abbaye de Lorch)	1	786 (n° 12)				
Abbaye de Zwiefalten	1	817 (Wurt VI-1)				
Cartulaire de Saint-Michel de l'Abbayette	1	997 (n° 1)				
Codex Diplomaticus Fuldensis (Fulda)	1	786 (n° 85)				
Chapitre d'Amiens	1	? (n° 1)				
Cartulaire de l'abbaye N.-D. de Bourbourg	1	1129 (n° 308)				
Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen – 1 *	3	799 (n° 155)	1071 (n° 80)	817 (n° 228)		
Cartulaire de l'abbaye de Gorze	2	771 (?) (n° 15)	771 (n° 14)			

Tab. 22 : Occurrences de la formule « *sicut aqua* » dans les éditions dépouillées, pour la partie nord.

PARTIE « SUD »						
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Barnard de Romans	2	v. 997 (n° 60)	v. 971 (n° 40)			
Fragments du cartulaire de la Chapelle-Aude	1	? (n° 54)				
Cartulaire des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour	3	930 (n° 396)	1059 (n° 399)	*1277 (n° 372)*		
Le cartulaire de S. Matteo di Sculgola en Capitanate	1	1197 (n° 51)				
Cartulaire de Chamalières-sur-Loire en Velay	1	1082-9 (n° 33)				
Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe	1	p. 91 ???				
Le cartulaire Baio-Ferrado du monastère de Grijó	2	? (n° 8)	? (n° 42)			
Cartulaire de Saint-Etienne de Vaux (Saintonges)	1	1075-83 (n° 15)				
Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble	1	1042 (n° 20)				
Commanderie de Gap	1	? (p. 221)				
Saint-Martial de Limoges	5	998 (Art n° 656)	1007 (Art n° 659)	1016 (Art n° 662)	1019 (Art n° 661)	1100 (Art n° 4247)
Autun – *Ecclesia*	1	677				
Abbaye de Cluny	37	910	910	939	942	942
id.		981	984 **	991	991	992
id.		994	1000	1020	1020 **	1029 **
id.		1065	1077	1079	1080	1082
id.		943	946 **	953	954	968
id.		993	993	993	993	994
id.		1031	1031	1049	1049	1049
id.		1109 (Art n° 1751)	937 (Art n° 2497)			
Abbaye de Montmajour	4	1000 (Art n° 4100)	1045 (Art n° 4117)	1048 (Art n° 4119)	1066 (Art n° 4125)	
Cartulaire de Flavigny	1	1004				
Eglise cathédrale d'Aix en Provence	2	1012 (Art n° 4105)	1012 (Art n° 4106)			
Saint-Victor de Marseille	41	1015 (n° 3993)	1016 (n°3994) **	1024 (n° 4001) **	1033 (n° 4021) **	1033 (n° 4019) **
id.		1048 (n° 4000) **	1048 (n° 4401)	1048 (n° 4051)	1050 (n° 4063)	1050 (n° 4395)
id.		1060 (n° 4216)	1061 (n° 4221)	1064 (n° 4229)	1064 (n° 4273)	1067 (n° 4332)
id.		? (n° 225)	? (n° 577)	? (n° 616)	? (n° 471)	? (n° 101)
id.		1035 (n° 4025) **	1037 (n° 4033) **	1038 (n° 4037) **	1044 (n° 4386)	1044 (n° 4387) **
id.		1055 (n° 4388)	1056 (n° 4186) **	1057 (n° 4193)	1058 (n° 4196)	1058 (n° 4200)
id.		1069 (n° 4403)**	1069 (n° 4248) **	1079 (Art n° 4273)	1079 (Art n° 4387)	715 (n° -)
id.		? (n° 165)	? (n° 536)	? (n° 460)	? (n° 1069)	? (n° 56)
id.		? (n° 650)				

Abbaye de Savigny	3	1028 (n° 633)	1030 (n° 643)	1030 (n° 644)		
Saint-Marcel de Chalon	4	993 (n° 16)	994 (n° 26)	1039 (n° 24)	1093 (n° 29)	
Saint-Philibert de Tournus	2	1056 (n° 48)	1233 (n° 134)			
Saint-Honorat de Lérins	10	1060 (Art n° 3850)	1066 (Art n° 3852)	1102 (Art n° 3860)	? (n° 196)	? (n° 181)
id.		? (n° 230)	? (n° 43)	? (n° 101)	? (n° 101)	? (n° 272)
Abbaye de Nouaille (en Poitou / Charente)	1	1078 (n° 3708)				
Avignon	1	1085 (Art n° 926)				
Jérusalem – actes en provenance du Sud	2	1112 (Art n° 4154)	1114 (Art n° 4156)			
Abbaye de Marcigny	1	1131				
Cartulaire de l'Abbaye d'Uzerche	1	988-1003 (n° 347)				
Cartulaire de l'Abbaye de Lézat – T1	4	v. 1060-70 (n° 116)	1032-1060 (n° 133)	1080-81 (n° 275)	1075 (n° 653)	
Cartulaire de Sauxillanges	4	? (n° 321)	? (n° 824)	? (n° 843)	? (n° 860)	
Cartulaire d'Aniane	1	1075 (n° 271)				
Cathédrale de Barcelone	1	1045 (n° 683)				
Sainte-Marie de Santes-Creus	1	1220 (n° 561)				
Rudolf III pour Ainay (MGH)	1	1030-32 (n° 127)				
Pérard – Testament de saint Léger d'Autun	1	v. 653 (p° 11-13)				
Eslonza	1	1185				

Tab. 23 : Occurrences de la formule « *sicut aqua* » dans les éditions dépouillées, pour la partie sud.

- **Total pour la « partie nord »** : 41 (dont 16 pour l'Empire).
- **Total pour la « partie sud »** : 144 (dont 6 pour l'espace hispanique et italien[881]).
- **Total pour la « partie nord »** (établissements avec au moins 2 occurrences) : 21 (environ 14,38%).
- **Total pour la « partie nord »** (établissements avec au moins 2 occurrences) : 125 (environ 85,61%).

881 La formule semble – en toute première approximation – assez rare en Italie du Nord. Ainsi, par exemple, une recherche sur une base réalisée pour la Lombardie ne donne aucune occurrence de la formule (les *Codice diplomatico della Lombardia medievale. Secoli VIII-XII* ; plus de 5 400 actes) ! Nous avons en outre observé la même chose pour un *corpus* de 384 chartes anglo-saxonnes sur la période 800-1199.

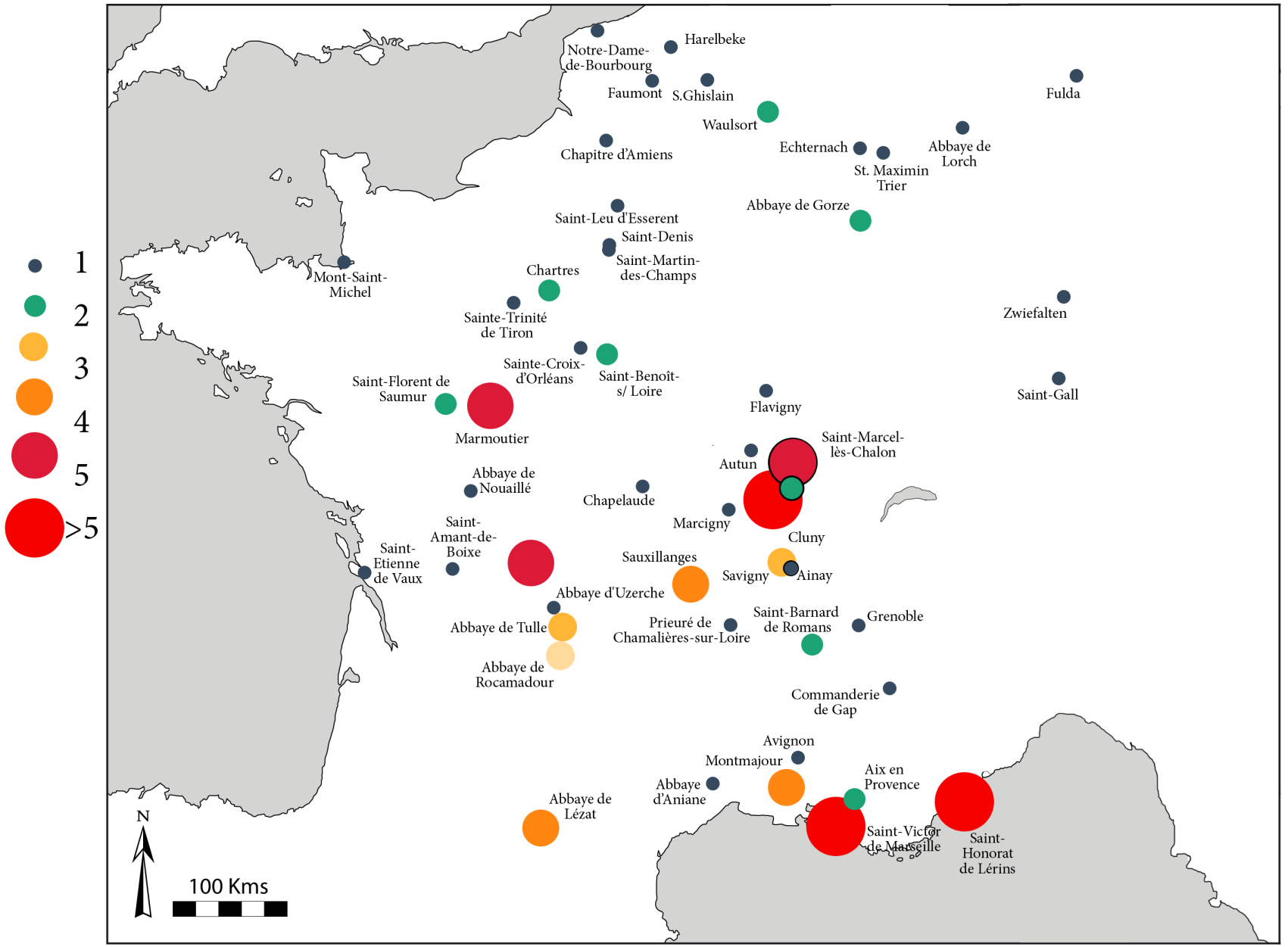
1
2
3
4
5
>5
Notre-Dame-de-Bourbourg
Harelbeke
Faumont
S.Ghislain
Fulda
Waulsort
Chapitre d'Amiens
Echternach
Abbaye de Lorch
St. Maximin Trier
Abbaye de Gorze
Saint-Leu d'Esserent
Saint-Denis
Saint-Martin-des-Champs
Mont-Saint-Michel
Chartres
Sainte-Trinité de Tiron
Zwiefalten
Sainte-Croix-d'Orléans
Saint-Benoît-s/ Loire
Saint-Florent de Saumur
Saint-Gall
Flavigny
Marmoutier
Saint-Marcel-lès-Chalon
Autun
Abbaye de Nouaillé
Chapelaude
Marcigny
Saint-Amant-de-Boixe
Cluny
Saint-Etienne de Vaux
Sauxillanges
Savigny
Ainay
Abbaye d'Uzerche
Abbaye de Tulle
Prieuré de Chamalières-sur-Loire
Saint-Barnard de Romans
Grenoble
Abbaye de Rocamadour
Commanderie de Gap
Avignon
Montmajour
Aix en Provence
Abbaye d'Aniane
Abbaye de Lézat
Saint-Victor de Marseille
Saint-Honorat de Lérins
N
100 Kms

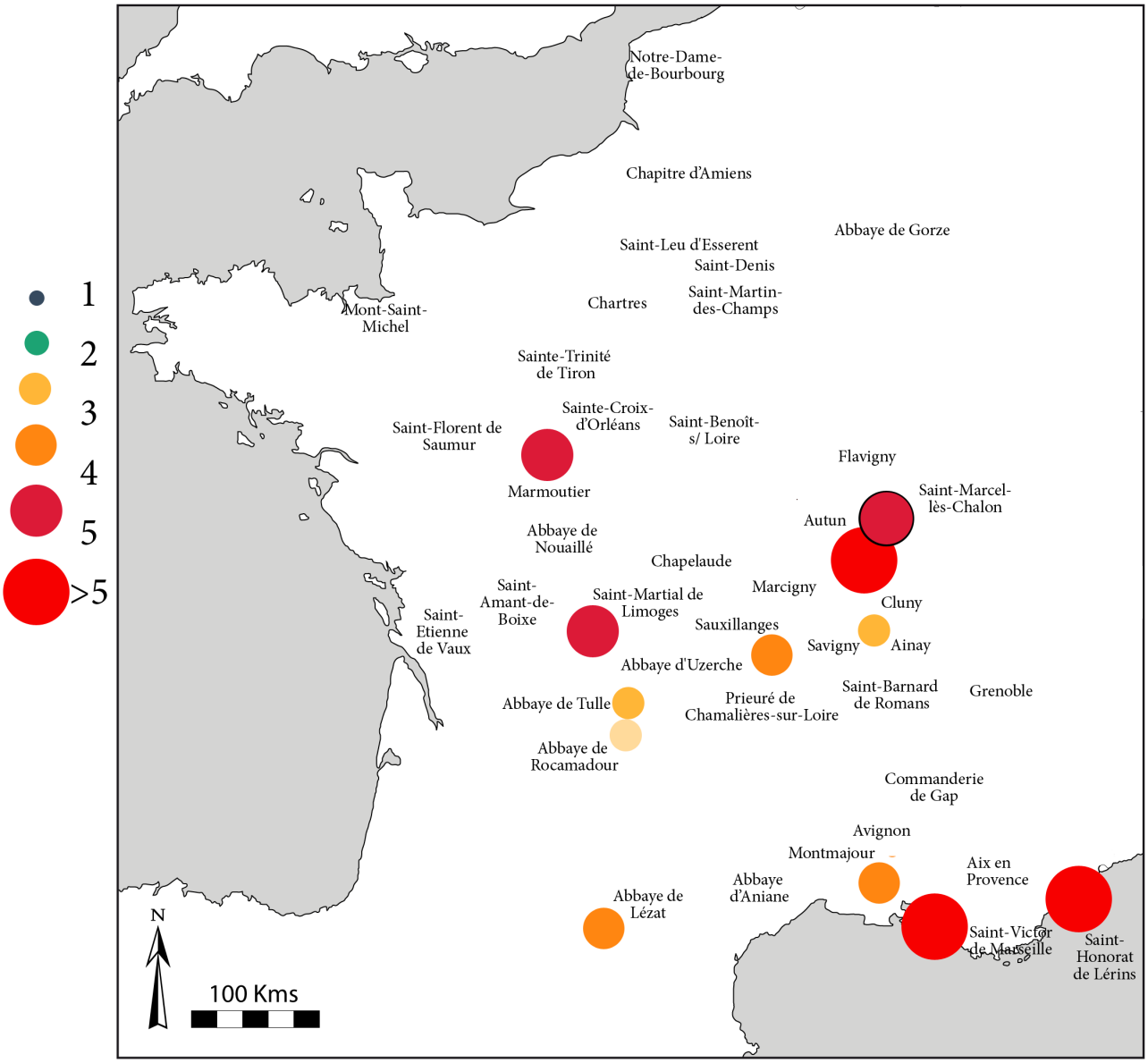

Fig. 30 : (page précédente) : Occurrences de la formule « *sicut aqua* » et de ses dérivés. Pour des raisons de lisibilité, la Catalogne a volontairement été écartée (même si elle va plutôt dans le sens de notre hypothèse). Les quatre premiers degrés correspondent au nombre d'occurrences relevé (non exhaustif pour certains établissements), le 6ème à un nombre d'occurrences supérieur à 5.

Fig. 31 (ci-dessus) : *Idem* à la figure 30. Nous avons uniquement conservé les établissements / éditions avec plus de 3 occurrences. Le centre et surtout le sud (sur-est ?) de l'espace ressort.

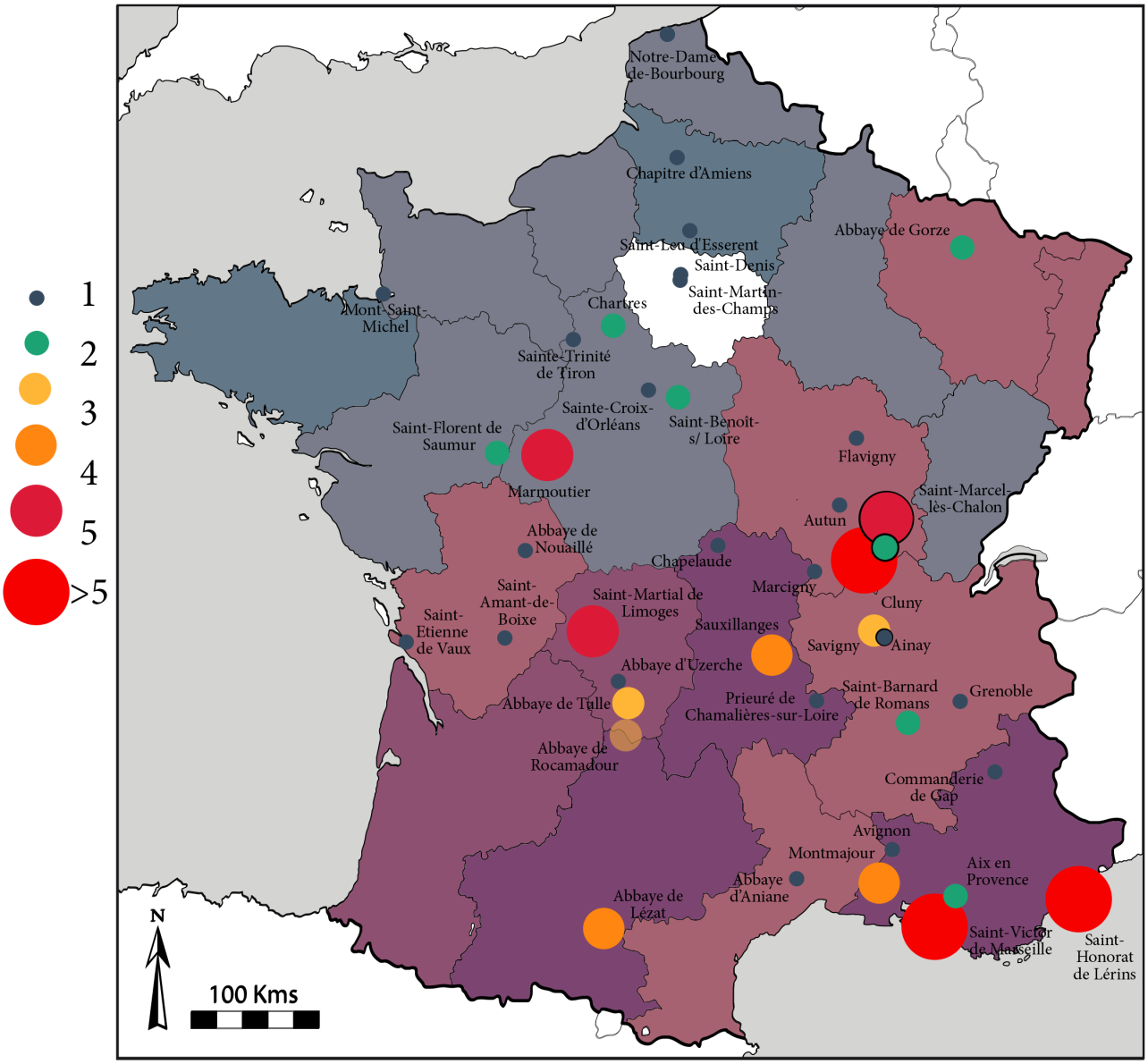

Fig. 32 : *Idem* à la figure 31. Nous avons superposé la carte réalisée pour la répartition des actes à partir de l'analyse factorielle sur la base des originaux de l'Artem. Si l'on remarque que la présence de la formule est effectivement corrélée à la production documentaire, nous voyons aussi que cela n'explique pas tout.

Bien entendu on se gardera d'affirmer nos conclusions d'une manière définitive et péremptoire … il y a néanmoins ici de très fortes suspicions. On pourrait cependant objecter, à juste titre (figure 25), que les *corpus* du nord présents dans cette étude sont en moyenne plus tardifs que ceux du sud, expliquant en partie l'absence de la formule : c'est en effet une piste qu'il ne faut pas rejeter *a priori* mais qui ne permet certainement pas d'expliquer un si net déséquilibre entre les deux zones, d'autant plus que la formule – principalement présente aux Xe et XIe siècles, voire début du XIIe siècle – se situe majoritairement dans une chronologie où, si l'on exclut l'ensemble des chartes de l'abbaye de Cluny, on trouve pour les *C.B.M.A.* autant d'actes de part et d'autre[882]. Du reste, il semble de nouveau qu'on observe une certaine correspondance entre plusieurs établissements, dont Cluny, Savigny, Sauxillanges,Lérins, Saint-Victor de Marseille, *etc*...

Fig. 33 : Occurrences de la formule « *sicut aqua* » dans les différents corpus[883].

882 Sans Cluny, la base interrogeable contient 872 actes datés pour le sud et 891 pour le nord sur la période 900-1175. Bien sûr, en retirant Cluny de l'opération on ne réfléchit plus sur le même nombre d'occurrences, mais il reste tout de même beaucoup plus d'occurences pour le sud que pour le nord et ceci sur un nombre d'actes à peu près semblable de part et d'autre.

883 Ce graphique a été construit selon les résultats obtenus des analyses factorielles au début du second chapitre et des regroupements entre corpus qu'on a proposé à la vue de ceux-ci. On a donc placé dans « Sud C.B.M.A. » : le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, le Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, les corpus de Nevers, le *Chartularium prioratus de Paredo Monachorum*, les chartes issues de Saint-Philibert de Tournus. Pour « Nord C.B.M.A. » : les trois corpus d'Autun, la Chartreuse de Bellary, les *Chartes de l'abbaye de Corbigny*, le *Cartulaire du prieuré de Jully-les-Nonnains*, le *Cartulaire général de l'Yonne* ainsi que le *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire*. Les autres corpus à notre disposition pour des sondages comparatifs ont été répartis comme ceci : pour « Nord Autres » : le *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche*, le *Recueil des chartes de l'abbaye royale de Montmartre*, le *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, le *Cartulaire de l'abbaye de Porrois* , le *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*, le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, les documents du *Prieuré de Saint-Germain-en-Laye*, les *Chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs* (ainsi que le *Liber testamentorum* du même lieu), le *Cartulaire et censier de Saint-Merry de Paris*, le *Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil* et, enfin, le *Cartulaire des Vaux-de-Cernay*. Pour « Sud Autres » : le *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, le *Cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne*, le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille* (édition Artem et édition par B. Guerard).

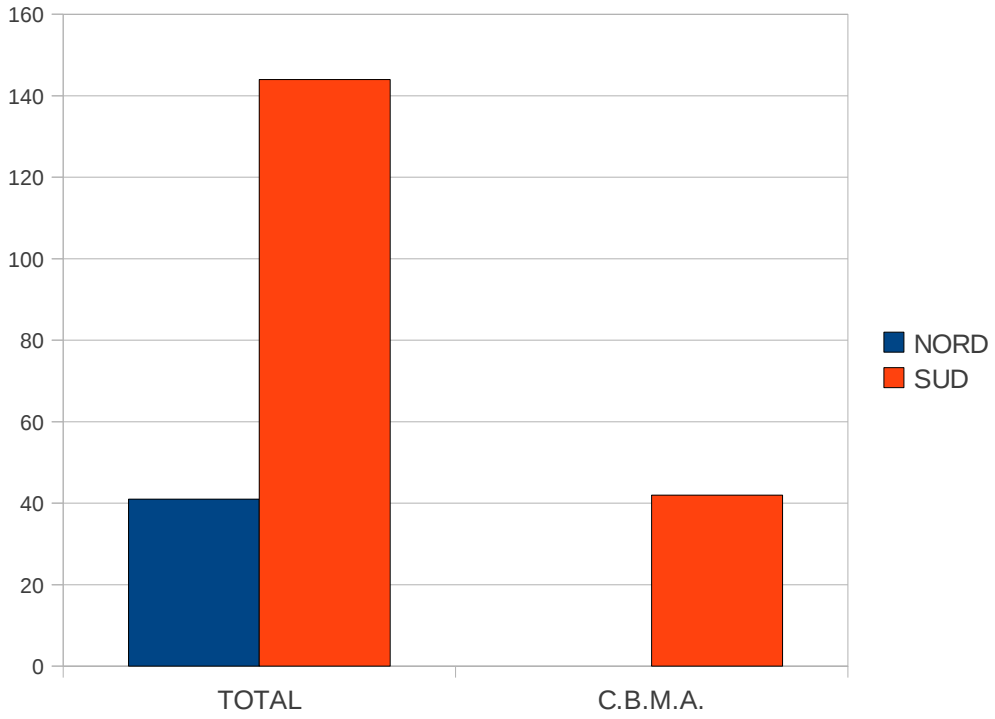

En outre, il est intéressant de noter que la formule est assez courante en hagiographie et ceci même à haute époque. Entre de nombreux exemples, la *Vie de saint Eloi* (*Vita Sancti Eligii*), contient plusieurs occurrences intéressantes de la formule, toujours associée à l'idée de pauvreté[884] :

« *nemo enim ab eo pauperum vacuus reversus est aliquando, istud jugiter mente replicans quod Dominus in Evangelio dicit: Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur (Matth. V, 7) , necnon et illud: Sicut aqua exstinguit ignem, ita eleemosyna exstinguit peccatum. Et illud: Verumtamen date eleemoysnam, et ecce omnia munda sunt vobis (Luc. XI, 41).* »[885]

Puis plus loin, un autre développement assez élaboré sur la circulation du don – du présent terrestre vers un avenir céleste -, contient aussi la formule :

« *Date ergo de eo quod vobis dedit Deus, quia ipse accipit quod pauperibus datis; ipsi quidem datis, sed vobis in futurum transmittitis, non unde ventrem impleatis, sed unde flammas*

884 Cette exigence est aussi assez clairement exprimée dans une charte de l'abbaye de Sauxillanges : « *Vendite que possidetis et date helemosinam, quia sicut aqua extinguit ignem ita elemosina extinguit peccatum* » : Sau[860:??]. Nous reviendrons plus loins sur ce point important.

885 AUDOENUS ROTOMAGENSIS (saint Ouen de Rouen † 686), *Vita Sancti Eligii*, PL 87, col. 477-594c, ici col. 496c. Sur cette *vita*, voir l'article récent de * WESTEEL Isabelle, « Quelques remarques sur la *Vita Eligii*, vie de Saint Eloi », *Mélanges de sciences religieuses*, n° 56, 1999, p. 33-47, article tiré de sa thèse de l'École des Chartes : * ID., *Vie de Saint-Eloi. Présentation et traduction*, Noyon, Confrérie des Marguilliers de Saint-Eloi, 2002 (non consulté pour notre travail).

exstinguatis; quia Sicut aqua exstinguit ignem, sic eleemosyna exstinguit peccata »[886]

On notera de nouveau que c'est une pratique d'accumulation, de juxtaposition de mentions scripturaires – à l'instar des pratiques d'accumulation observées dans la constitution des trésors ecclésiastiques – qui guide le processus d'écriture. Quant à savoir si ce sont les chartes qui ont « contaminé » le style hagiographie ou l'inverse[887]...

Revenons donc aux documents diplomatiques et essayons de dégager quelques constatations des chiffres et des cartes présentées ci-dessus : 1. Tout d'abord la Bourgogne semble assez représentative de l'ensemble de l'espace couvert par les corpus examinés, avec une nette différenciation entre nord et sud. Un point important car il fait de cette zone une aire de transition ou du moins de contact. 2. C'est au sein même de l'espace bourguignon que semble s'opérer le basculement entre les lieux où la formule se développe et les autres, au nord, où elle ne prend guère – sauf à l'est, c'est-à-dire principalement en Empire -. 3. À nouveau, on observe que les mots et les formulaires qui se trouvent en Bourgogne du sud, dans les corpus de Cluny et de Mâcon par exemple, se retrouvent aussi dans les parties plus méridionales du royaume des francs, Saint-Victor de Marseille et l'abbaye de Lérins en tête, dans le cas de l'exemple ici étudié. 4. Symétriquement, la quasi-absence de la formule dans les corpus du nord issus des C.B.M.A. caractérise aussi les corpus d'Orléans et de l'Île-de-France[888]. Tout cela, additionné aux autres points déjà soulevés dans les chapitres précédents, nous conduit à penser que le nord de la Bourgogne devait posséder plus de points communs avec l'Île de France, par exemple, qu'avec l'abbaye de Cluny. 5. Concernant les représentations maintenant. L'eau est, dans cette formule, associée à une valeur positive, puisque son parallèle est l'aumône : elle est celle qui transforme. Elle possède des vertus qui apaisent et qui – pour reprendre l'expression de Patricia Hidiroglou – la place *de facto* dans une « architecture du salut »[889]. Associée à la rédemption, l'eau l'est très certainement puisque c'est à travers le baptême que les âmes sont sauvées des limbes et intègrent la communauté des chrétiens[890], à travers le

886 ID.

887 La formule se retrouve aussi dans d'autres types de documents, par exemple dans les Capitulaires Francs : « *Et sicut aqua ignis extinguitur, sic extinguatur lucerna ejus in secula seculorum, nisi resipuerit et ad satisfactionem venerit. Amen.* » dans BALUZE Etienne (éd.), *Capitularia regum Francorum ab anno 742 ad annum 922*, 2 volumes, Venice, 1772-1173, 2:469-470. Passage cité dans LITTLE Kester K., *Benedictine maledictions : liturgical cursing in Romanesque France*, London – New York, Ithaca - Cornell university press, 1993, p. 255-256.

888 À noter tout de même que Michel Lauwers évoque la présence de 2 occurrences de la formule à l'abbaye de Waulsort (Lorraine), ce qui tend à prouver que des investigations futures seront nécessaires. LAUWERS Michel, *La mémoire des ancêtres, le souci des morts: morts, rites, et société au Moyen Âge : Diocèse de Liège, XIe-XIIIe siècles*, op.cit., p. 173, note 3.

889 HIDIROGLOU Patricia, *L'eau divine et sa symbolique*, op.cit., p. 108.

890 « Le baptême est certes un rituel ecclésiastique, il relève donc indiscutablement de la liturgie. Mais dans une société totalement chrétienne, où l'on a pas le choix d'une adhésion à une « religion », ce rite est perçu et pensé comme

déluge que Dieu rétablit l'alliance entre Lui et les hommes : « Et l'Éternel flaira une odeur d'apaisement (« *odoratusque est Dominus odorem suavitatis* »), et dit en son cœur ; je ne maudirai plus la terre à l'occasion des hommes, quoique l'imagination du cœur des hommes soit mauvaise dès leur jeunesse ; et je ne frapperai plus toute chose vivante, comme j'ai fait » (Gen 8:21)[891]. Dans *La naissance du Purgatoire*, Jacques le Goff avait déjà consacré de beaux développements sur la place du feu en milieu monastique et chez saint-Augustin[892] : une conception qui semble traversée l'ensemble du Moyen Âge. Ainsi, selon Guerric d'Igny [v. 1070-1157], le feu - tout comme l'eau - peut nettoyer du pêché ; il s'agit alors d'un feu purgatoire dont la caractéristique, en comparaison avec l'eau / la source purificatrice, est sa violence : « Qu'il est plus sûr, mes frères, et qu'il est plus doux d'être purgés par la source que par le feu ! À coup sûr, ceux qui n'auront pas été maintenant purgés par la source devront l'être par le feu […]. Ici c'est une rosée rafraîchissante ; là un souffle vengeur »[893]. Au Ve siècle, chez Paulin de Nole, on trouvait déjà cette idée d'un passage par le feu et l'eau en forme d'épreuve de purification : « *transivimus per ignem et aquam et induxisti nos in refrigerium* »[894]. Un passage de la vie de sainte Radegonde de Poitiers [vers 519-587] – princesse thuringienne qui fut la femme de Clotaire Ier [558-561 pour son règne] - par Fortunat, rappelé dans un article d'Anne Wagner, reprend cette analogie : « Tous étant sortis, tremblant de tous ses membres mais l'esprit armé pour la peine, elle se prépare, puisque ce n'était plus le temps de la persécution, à se faire martyre elle-même. Alors, pour rafraîchir un esprit si brûlant, elle décide d'embraser son corps. Elle applique sur elle l'airain incandescent, les membres brûlés grésillent »[895]. Ici la relation entre eau et feu, entre brûlant et frais, est encore plus riche car c'est en martyrisant sa chaire (*caro*) que la sainte « rafraîchit » son esprit (*spiritus*) : en somme c'est en détruisant, du moins en consumant quelque chose appartenant au registre du terrestre qu'elle obtient un bienfait

assurant la reproduction de la société, parce qu'il assure la naissance sociale de tout enfant : il est à la fois un rite de salut individuel et un rite d'intégration dans la parenté, dans la communauté localisée et dans la chrétienté. » dans GUERREAU-JALABERT Anita, « L'*ecclesia* médiévale, une institution totale », *op.cit.*, p. 224-225.

891 « *Odoratusque est Dominus odorem suavitatis et ait ad eum nequaquam ultra maledicam terrae propter homines sensus enim et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adulescentia sua non igitur ultra percutiam omnem animantem sicut feci* » (Gen 8:21).

892 LE GOFF Jacques, *La naissance du purgatoire*, Gallimard, Paris, 1981, p. 114-118 ; p. 188-190.

893 « *Satius est, o fratres, et suavius fonte purgati quam igne. Prorsus qui fonte non fuerint modo purgati, igne habent purgari […]. Hic refrigerium roris, ibi spiritus iudicii et spiritus ardoris [...]* » dans GUERRICUS IGNIACENSIS, *Sermo IV*, « *De eodem sermo quartus* », MORSON John , COSTELLO Hilary et DESEILLE Placide (éd. et traduction), Editions du Cerf, Paris, 1970, p. 356-369. Ici p. 358-361. ; op.cit dans LE GOFF Jacques, La naissance du purgatoire, op.cit., p. 189. Selon ce dernier, le thème du présent sermon est le verset de Luc, II, 22, : « *Postiquam impleti sunt dies purgationis eius (Mariae)* ».

894 ID., p. 91.

895 WAGNER Anne, « Les saints et le feu au Moyen Âge » , dans VION-DELPHIN François et LASSUS François (textes réunis par), *Les hommes et le feu de l'Antiquité à nos jours. Du feu mythique et bienfaiteur au feu dévastateur, Actes du colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est, Besançon, 26-27 Septembre 2003*, op.cit., p. 75-82, ici p. 76. L'auteur rappelle d'ailleurs que « les reliques du martyr […] sont utilisées pour lutter contre l'incendie, car elles constituent un rempart infranchissable. », p. 77. Cf. plus bas notre partie concernant la Parabole de Lazare et du riche.

d'ordre spirituel, céleste ; les documents clunisiens – entres autres – abondent en ce sens : « *Thesaurizate vobis thesauros in cælo* »[896]. Faut-il aussi voir dans nos chartes et dans cette image de l'eau éteignant le feu l'espoir d'une « pré-purification » terrestre à travers le don ? Ainsi, dans une mention du *Cartulaire des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour*, en 930, le scribe est plus explicite quant à la motivation de la donation : « *in die magni judicii me de gehenna ignis dignetur liberare, et secum in perpetuo habitare permittat [...]* »[897]. Comment ne pas deviner dans cette exigence de « transformation nécessaire de l'homme », cette exigence d'éteindre ses pêchés par l'eau associée à l'aumône - et cette obligation d'un don à l'*imitatio christi*[898] -, un lien étroit avec la nécessité de « la conversion de l'homme » à travers le don. Celui qui donne ne perd rien, bien au contraire : il est sauvé[899]. Cette réflexion sur la transformation du feu par l'eau, par analogie[900], renvoie certainement à l'image, centrale et paradigmatique dans le système de représentation médiéval, du sacrifice eucharistique qui constituait lui aussi une opération de « transformation »[901]. 6. Enfin, on doit aussi noter à propos de cette formule un dernier fait intéressant : au départ le syntagme « *sicut aqua* » est en effet uniquement employé en référence au verset de l'*Ecclesiastique*, mais tandis qu'au XIe siècle, l'expression - renvoyant auparavant à la dimension spirituelle de l'élément aquatique - décline progressivement, le syntagme est peu à peu appelé à prendre un sens nouveau et à s'intégrer dans des descriptions d'alleux, tout à fait matérielles cette fois :

sicuti aqua venit de Basnea usque ad mare[902] *(1103);*
ut sicut aqua communis ita et piscatio communis esset[903] *(1204);*

Et même – dès la fin du Xe siècle -, à l'abbaye de Savigny, un assez improbable :

---

896 Clu1[169:910-927].

897 CHAMPEVAL Jean-Baptiste, *Cartulaire des abbayes de Tulle et de Roc-Amadour*, op.cit., n° 396 – 930. Voir aussi cette autre mention qui concerne les effets de l'aumône : « *Scimus et verum est quod sicut aqua extinguit ignem, ita elemosyna extinguit peccatum non solum mortuorum sed etiam viventium* » dans MÉTAIS Charles (éd.), *Marmoutier : cartulaire blésois*, Blois, Imprimerie E. Moreau, 1889-1891, n° 55 – 1083.

898 « *Nunc Christus aqua diluens, tunc ignis consumens* » dans GUERRICUS IGNIACENSIS, *Sermo IV*, « *De eodem sermo quartus* », op.cit., p. 358.

899 « *et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquae frigidae tantum in nomine discipuli amen dico vobis non perdet mercedem suam* » en Matt. 10:42 ; Dans les chartes de la base : « *Nam si Dominus pro calice aque frigide quem quis in ejus nomine dederit […]* ». Voir note 441 et page 127.

900 Sur la pensée analogique chez Pierre le Vénérable, voir IOGNA-PRAT Dominique, Ordonner et exclure […], op.cit., p. 148.

901 Ces dernières réflexions sont issues de la lecture d'un article d'Eliana Magnani sur le don *pro anima* et ses liens avec le « paradigme eucharistique », et nous remercions chaleureusement l'auteur de nous l'avoir communiqué. MAGNANI Eliana, « Du don aux églises au don pour le salut de l'âme en Occident (IVe – XIe siècle) : le paradigme eucharistique », dans BERIOU Nicole, CASEAU Béatrice et RIGAUX Dominique (éd.), *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge)*, Vol. II, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 2009. p. 1021-1042.

902 Clu5[3815:1103].

903 Yon3[31:1204].

et sicut aqua currente volvitur[904] *(970);*

Ainsi, après la décennie 1080, alors que brusquement les occurrences de la mention scripturaire cessent dans notre documentation bourguignonne, le syntagme « *sicut aqua* » prend un sens tout nouveau et renvoie désormais à la dimension matérielle de l'eau. Ce dernier phénomène est repérable aussi bien pour la Bourgogne des *C.B.M.A.* que pour le reste des corpus observés. Il semblerait néanmoins que dans les parties les plus méridionales de notre sondage, ce basculement d'un sens abstrait à un sens concret s'opère plus tôt (peut-être peu après l'an mil). D'autres investigations, sur des corpus encore plus larges, seront donc encore nécessaires pour mieux comprendre la chronologie, l'espace et la circulation de cette formule.

b. Aquis aquarumque, aquis aquarumve … *et autres formules « stéréotypées »*

« L'énumération la plus fréquente, la plus banale aussi, est celle qui accompagne la donation ou la vente d'un bien foncier, d'un alleu »[905]. On pourrait ajouter à cette citation de Michel Zimmermann que l'eau est omniprésente dans ce type de « montrée féodale », principalement à travers les formes à l'ablatif et au nominatif, *aquis* et *aquae* : un premier point qui annonce l'importance que devaient avoir les cours d'eau et autres sources contenus dans un alleu. Or, c'est justement un des apports fondamentaux de la thèse de Michel Zimmermann que d'avoir démontré la plasticité et l'intérêt de ces formules[906] ; c'est donc ce type de réflexion que nous voulions essayer de transposer, à notre humble niveau, sur la documentation bourguignonne. Dans les années 1970, Berent Schwineköper[907], avait déjà quant à lui mené une enquête similaire sur la Germanie et le Saint-Empire, en partant d'une réflexion sur la formule : « *Cum aquis aquarumve decursibus* »[908]. Cependant, une telle enquête à propos des formulaires, même uniquement sur ceux associés à l'eau, ne va pas sans poser de questions concernant les *C.B.M.A.* Tout d'abord car, nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, certains *corpora* - en particulier ceux du nord - ont assez régulièrement été amputés de leurs formules stéréotypées par leurs éditeurs. En outre, ce type d'analyse,

904 Sav[80:970]. Notons une nouvelle fois qu'un grand nombre d'actes de cette édition sont mal datés. En outre, la présence de deux déverbatifs de mouvement accolés à la formule « *sicut aqua* » est un cas unique dans notre base.

905 ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », *op.cit.*, p. 311.

906 ID., p. 312. Voir aussi ID., *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, p. 208-226.

907 SCHWINEKÖPER Berent, « *Cum aquis aquarumve decursibus* : zu den Pertinenzformeln der Herrscherurkunden bis zur Zeit Ottos I. », dans *Festschrift für Helmut Beumann : zum 65. Geburtstag*, Sigmaringen : Thorbecke, 1977, p. 22-56.

908 On notera d'ailleurs que les formes *aquarumque* et *aquarumve* ne se valent pas : la première est en effet beaucoup plus présente dans la base, avec 370 occurrences, contre « seulement » 87 pour cette seconde forme. Une étude systématique serait, là encore, bienvenue.

nécessitant un travail systématique et minutieux sur la totalité des occurrences présentes dans la base[909], est hors de la portée de ce mémoire. Croyant néanmoins que l'étude de certains cas particuliers peut être riche d'enseignements, nous avons sélectionné quelques exemples – de manière quasiment exclusive, centrés sur le lemme *Aqua* -, ceux qui ont semblé les mieux appropriés, en espérant pouvoir offrir quelque chose de mieux aboutie dans le futur.

Une rapide recherche montre ainsi que les occurrences des formules contenant la forme *aquis*, tous corpus confondus, se répartissent majoritairement aux Xe et XIe siècles : des observations plutôt concordantes avec celles de Michel Zimmermann à propos du cartulaire de l'abbaye de Sant Cugat del Vallès[910]. Ce dernier reste néanmoins quelque peu en retard sur la chronologie des occurrences bourguignonnes, un peu plus centrée autour du Xe siècle[911]. Aussi, concernant la base des *C.B.M.A.*, c'est l'interrogation avec la forme *Aquis* qui permet de détecter le plus grand nombre de ces formulaires avec seulement 30[912] occurrences sur 749[913] n'apparaissant pas dans ce contexte de formule stéréotypée. On observera d'ailleurs au passage que parmi ces 30 occurrences possédant un sens différent, 25 - soit plus de 83% - se situent derrière la barre, décidément fatidique, des années 1050[914]. De nouveau on s'interroge : s'agit-il d'un simple changement de formulaire, d'un symptôme signe d'une évolution générale des pratiques de l'écrit ou bien d'un bouleversement plus profond dans le rapport que la société entretient avec le réel ? Quoi qu'il en soit, une fois ces formes retirées, on obtient le tableau de fréquences suivant, qui confirme les remarques faites ci-dessus :

---

909 Michel Zimmermann avait dû lui-même s'incliner devant la somme de données à traiter ; il est ainsi logique que nous en fassions autant : « Faute de pouvoir prendre en considération toute la variété des formules rencontrées, nous fonderons notre étude sur quelques-unes d'entre-elles, les plus riches peut-être pas, les plus élaborées certainement » dans ZIMMERMANN Michel, « Glose [...] », *op.cit.*, p. 312.

910 « Entre 900 et 1120-1130, les rédacteurs d'actes usent d'un langage redondant et diffus, pratiquent à profusion l'énumération, la glose, le pléonasme, mais aussi – involontairement – l'allitération, l'antithèse, voir le lapsus […]. » dans ID., p. 309 ; L'édition utilisée par l'auteur est la suivante : RIUS J. (éd.), *Cartulario de « Sant Cugat » del Vallès*, op.cit.

911 « La mode énumérative […] connaît son apogée entre le milieu du Xe s. et le milieu du XIe siècle. » dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 208.

912 StMar[7:561] ; Torn[1:819] ; StMar[1:872] ; StMar[2:872] ; Clu2[1716:985] ; Clu4[3398:1063] x2 ; NvSc[87:1070] ; NvSc[65:1073] x2 ; Val[5:1100] ; Clu5[4023:1131] ; Yon1[245:1145] ; Yon2[277:1176] ; Char[5:1178] ; Yon2[295:1180] ; Char[4:1184] ; Char[92:1200] ; Mor[79:1218] x2 ; AuSm[50:1236] ; Clu6[5085:1265] x2 ; AuSm[75:1265] x2 ; Yon3[670:1271] x4 (il s'agit d'un acte en langue vernaculaire) ; Clu6[5464:1298] ; Hgg[7:1304].

913 C'est Cluny qui concentre la majorité des occurrences, avec 452 fois la forme *aquis*, dont 445 sont incluses dans des formules (soit 67,8% des occurrences totales de la base pour cette configuration).

914 La même sensation se dégage de la lecture de plusieurs articles de Michel Zimmermann : « L'usage des formules connaît un apogée entre 950 et 1030, au moment où est compilée la collection de Ripoll; il reste soutenu jusqu'aux décennies 1070-1080; il se ralentit ensuite, plus nettement après 1130; la plupart des formules, et d'abord les formules de donation,atteignent cependant de manière erratique les premières décennies du XIIe siècle.». Dans ZIMMERMANN Michel « Vie et mort d'un formulaire: l'écriture des actes catalans (Xe-XIIe siècle) », *op.cit.*, p. 353.

	Occ. Aquis	Occ. Taux	Rectif	Ln Rectif	Rectif Taux	N.F.	N.F. Taux
500-549	3	18,86	3	1,1	18,86	0	0
650-699	13	27,44	13	2,56	27,44	0	0
700-749	2	15,09	2	0,69	15,09	0	0
800-849	14	5,09	13	2,56	4,73	1	0,36
850-899	28	3,63	28	3,33	3,63	0	0
900-949	119	5,92	119	4,78	5,92	0	0
950-999	213	4,9	212	5,36	4,88	1	0,02
1000-1049	78	3,21	78	4,36	3,21	0	0
1050-1099	47	1,34	42	3,74	1,2	5	0,14
1100-1149	16	0,38	14	2,64	0,33	2	0,05
1150-1199	42	0,88	38	3,64	0,8	4	0,08
1200-1249	27	0,38	25	3,22	0,35	2	0,03
1250-1299	40	0,58	31	3,43	0,45	9	0,13
9999	38	2,69	38	3,64	2,69	0	0
TOTAUX	680		656			24	

Tab. 24 : Répartition des formules contenant la forme *Aquis* dans la base des C.B.M.A.[915]

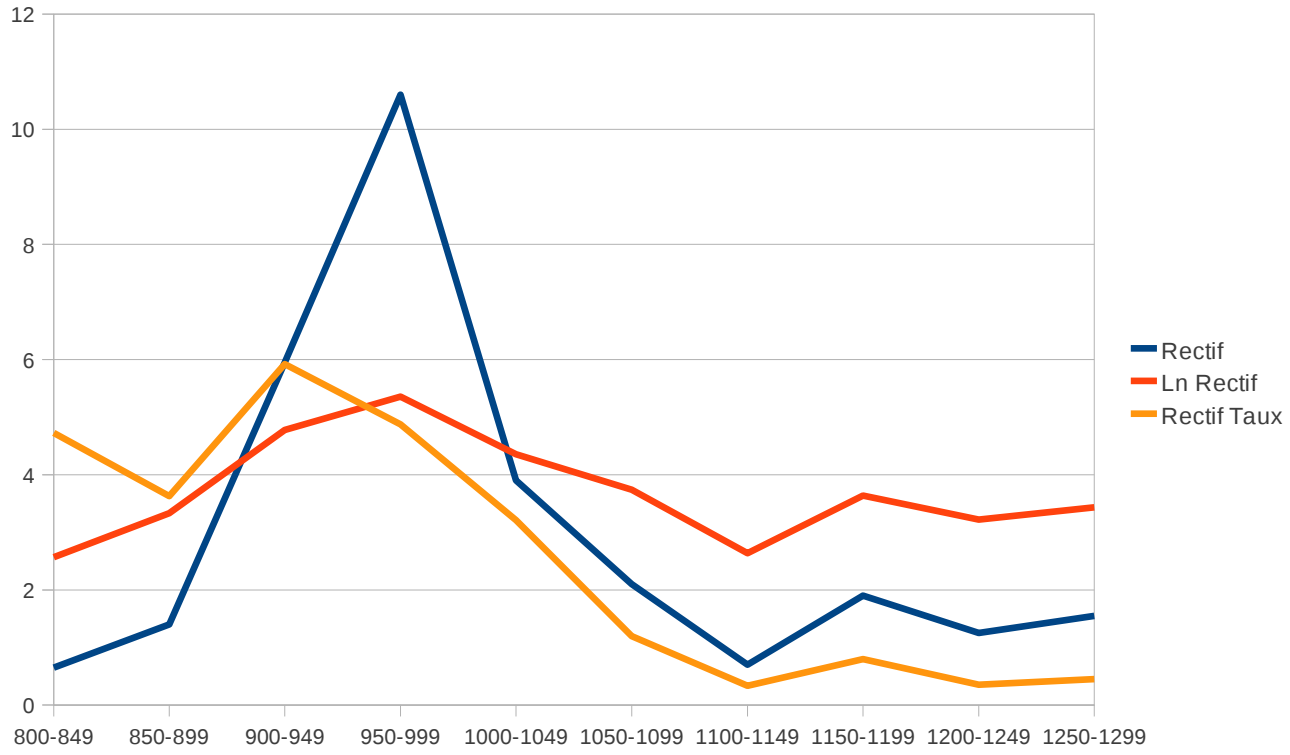

Fig. 34 : Représentation graphique du tableau ci-dessus pour la période 800-1300[916]

915 Les différentes colonnes nécessitent des explications : « Occ. Aquis » représente le nombre d'occurrences total de la forme *aquis* dans la base. « Occ. Taux » représente la fréquence fournie par Philologic concernant cette forme dans la base pour une période donnée. « Rectif. » correspond au nombre d'occurrences de la forme *aquis* concernant uniquement les formules. « L.N. Rectif » correspond à la nécessité de passer les effectifs bruts en logarithmes, pour « limiter » les biais liés aux différences dans la répartition des actes au sein de la chronologie. « Rectif. Taux » correspond à la fréquence rectifiée (une simple règle de trois) pour les occurrences de formules avec *aquis*. « N.F. » le nombre de formes *aquis* n'étant pas employées dans un formulaire. « N.F. Taux » la fréquence de ces formes n'étant pas utilisées dans un formulaire. Sur la raison de l'utilisation des logarithmes face à ce type de distribution non gaussienne, voir p. 205-206. Nous nous sommes volontairement limité afin de ne pas dépasser le XIIIe siècle.

916 Ici les effectifs de « Rectif. » ont été divisés (par 20) pour obtenir un aperçu valable pour les trois valeurs à une

Il n'est d'ailleurs pas anodin de noter que c'est parallèlement à la disparition progressive des formules que le substantif évolue et prend un sens nouveau : une inflexion que l'on remarquera aisément sur notre graphique. Outre ce basculement de sens, les formules posent aussi leur lot de problèmes d'ordre conceptuel, déjà évoqués lors de notre premier chapitre : pourquoi s'acharner à recopier ces passages, auxquels les médiévistes dénient bien souvent le moindre sens autre que juridique, parfois vieux de plusieurs siècles et qui consomment pour certains actes des Xe et XIe siècles une part non négligeable de la surface écrite, tandis que le parchemin est un bien rare et coûteux ? Pourquoi ces énumérations et pourquoi y inclure l'eau de manière quasi-systématique ? Si elles n'ont qu'un rôle facultatif, à quoi bon les faire évoluer et surtout pourquoi une formule est-elle parfois copiée plus d'une dizaine de fois dans un même établissement avant d'être abandonnée au profit d'une autre ? En sélectionnant uniquement certaines parties de formulaires, on peut parfois observer leurs vies, leurs transformations puis leurs morts. Ainsi, une recherche sur le syntagme « *aquis aquarumque decursibus cul.** » permet ainsi d'obtenir 13 formules (!), très proches dans le style et dans le temps, toutes copiées à l'abbaye de Cluny entre 873 et 1022[917], dont 9 au Xe siècle, soit environ 70%[918] :

decimis, pummis, pascuis, aquis aquarumque decursibus, cultum set et incultum[919] *(889);*
positis, pommis, pascuis, aquis aquarumque decursibus, cultum seo et incultum[920] *(891);*
silvis, pomis, pascuis, aquis aquarumque decursibus, cultum seu et incultum[921] *(910);*
vineis, pratis, silvis, aquis aquarumque decursibus, cultum et incultum[922] *(935);*
vineis, pratis et aquis aquarumque decursibus, cultum et incultum[923] *(979);*
silvis, viridariis, aquis, aquarumque decursibus, cultum et incultum[924] *(983);*
silvis, viridiariis, aquis aquarumque decursibus, cultum et incultum[925] *(1022);*

parfois la formule évolue légèrement et trouve une place dans la production documentaire en

même échelle.

917 Liste complète des occurrences : Clu1[18:873] ; Clu1[39:889] ; Clu1[43:891] ; Clu1[109:910] ; Clu1[434:935] ; Clu2[987:955-985] ; Clu2[1208:966] ; Clu2[1210:966] ; Clu2[1334:973] ; Clu2[1471:979] ; Clu2[1475:979].

918 Chose intéressante, la formule ne semble pas présente dans la base des originaux de l'Artem. En revanche, nous la retrouvrons de nombreuses fois en Empire, d'une manière plutôt concentrée dans l'espace et dans le temps : entres autres à Lorch, à Fulda, à Saint-Gall, *etc...* bref, des monastères sous influences nettement carolingiennes, voir mérovingiennes (quelques occurrences aussi dans les MGH, pour Charlemagne et Otton II [973-983]). Nous reviendrons sur ces liens entre répertoires scripturaires un peu plus loin.

919 Clu1[39:889].

920 Clu1[43:891].

921 Clu1[109:910].

922 Clu1[434:935].

923 Clu2[1475:979].

924 Clu2[1647:983].

925 Clu3[2760:1022].

parallèle de la première mouture :

silvis, aquis, pascuis, cultum et incultum, totum ad integrum, quesitum et ad inquirendum[926] *(978);*
pratis, silvis, aquis, pascuis, cultum et incultum, quesitum et ad inquirendum[927] *(979);*
pratis, silvis, aquis, pascuis, cultum et incultum, quesitum et ad inquirendum[928] *(982);*
pratis, silvis, aquis, pascuis, cultum et incultum, quesitum et ad inquirendum[929] *(983);*

Bien entendu, il existe d'autres formulaires proches, mais ceux présentés ci-dessus présentent une trop grande familiarité pour qu'il s'agisse d'une simple coïncidence (on note par exemple que les trois premières occurrences contiennent *pummis* / *pommis* / *pomis* ; puis on a deux *pratis* ; puis deux *viridariis*). Comment expliquer une telle concentration de cette parcelle de formulaires ? Le poids de l'oralité et des sonorités entendues de nombreuses fois, répétées sans cesse à l'instar d'un chant liturgique[930] ? La présence de modèles sous les yeux lors de la rédaction des chartes ? Si on va plus loin dans l'exploration du premier groupe, on s'aperçoit que ces chartes possèdent d'autres points communs et que dans des chronologies bien précises, plusieurs commencent de la même manière :

Domino magnifica Rotrud (873)[931]*;*
Domino fratribus Obtart (889)[932]*;*
Domino fratribus Warengaudo (910)[933]*;*

plus tard, dans ce même lot de chartes, on trouve :

Divina pietate misteria oc hominibus concessum[934] *(966);*
Divina pietate misteria ohoc nominibus concessum est[935] *(966);*

puis :

926 Clu2[1454:978].
927 Clu2[1492:979].
928 Clu2[1608:982].
929 Clu2[1634:983].
930 « Just as reading was linked in the medieval mind with hearing rather than seeing, writing (in its modern sense of composition) was associated with dictating rather than manipulating a pen » . Dans CLANCHY Michael T., *From memory to written record […]*, op.cit., p. 270-271.
931 Clu1[18:873].
932 Clu1[39:889].
933 Clu1[109:910].
934 Clu2[1208:966].
935 Clu2[1210:966].

Dominus ac salvator noster per evangelium suum nos docuit[936] *(955-985);*
Dominus ac Salvator noster, salutem umani generis desiderans[937] *(973);*

et enfin, pour les plus tardives de ce groupe :

Previdens humani generis redemtor fragilitatem suorum fidelium[938] *(979);*
Redemptor humani generis salutem (983);
Conditor et redemptor humani generis (1022);

Écrivait-on les chartes avec comme modèles celles qu'un autre scribe avait produit peu de temps avant dans le même lieu ? La présence d'une formule type dans ce groupe d'actes (« *aquis aquarumque decursibus cul.* ») et les glissements progressifs et parallèles de l'ensemble du contenu de ces actes tendent à montrer que oui, au moins pour les exemples ici présentés. Dans ces derniers, tout semble se passer comme si le scribe avait placé devant lui plusieurs modèles et « piochait », dans l'un ou dans l'autre, des parcelles d'énoncés pour composer une pièce à la fois unique et proche de « modèles » connus et reconnus... Michel Zimmermann évoque quant à lui une pratique amenant à la composition de « véritable(s) patchwork(s). »[939]. Ce mode d'écriture, loin d'être un simple et banal processus de copie, faisait probablement étroitement partie du rapport, complexe, que les clercs entretenaient avec les mots et avec le *Texte* : « Qu'une main fut première, sans doute, importe moins que cette incessante réécriture d'une œuvre qui appartient à celui qui, de nouveau, la dispose et lui donne forme »[940]. Nous l'avons déjà signalé : il est fort probable que la forme importait moins que le fond ; une contradiction qui nous semble difficile à résoudre tandis que justement les clercs s'exerçaient à transfigurer en permanence la forme, toujours mouvante, toujours labile. La diffusion de certaines formules entre établissements proches géographiquement va aussi dans ce sens d'une diffusion à partir de chartes / modèles documentaires. À ce titre, de nombreuses combinaisons présentes à l'abbaye de Cluny se retrouvent, avec quelques décennies d'écart, dans le *Cartulaire de Paray-le-Monial* :

pascuis, pratis, silvis, rispis, aquis aquarumque[941] *(Cluny – 993);*

936 Clu2[987:955-985].
937 Clu2[1334:973].
938 Clu2[1471:979]. Cette formule existe seulement deux fois dans la base des C.B.M.A. : la seconde occurrence se trouve dans une charte contenant aussi la formule dérivée : « *aquis, pascuis, cultum et incultum* », montrant qu'il existe probablement un lien de filiation direct entre ces chartes.
939 ZIMMERMANN Michel, « Ouverture », *op.cit.*, p. 12.
940 CERQUIGLINI Bernard, « La paraphrase essentielle de la culture scribale », *op.cit.*, p. 11.
941 Clu3[2042:993].

aquarumve decursibus, silvis, rispis, terris cultis et incultis[942] *(Cluny – 1049);*
pratis, pascuis, silvis, rispis, aquis aquarumve decursibus[943] *(Paray - ??);*
pratis, pascuis, silvis, rispis, terris cultis et incultis[944] *(Paray - ??);*

Bien entendu, la forme *rispis*, véritable rareté[945], n'existe dans la base que dans ces 7 formules[946] … ce que confirme un rapide sondage dans l'ensemble des autres corpus à notre disposition. Il n'y a donc que très peu de doutes : il s'agirait bien d'une formule ayant circulé entre les deux établissements. Malheureusement, les chartes de Paray-le-Monial n'étant pour le moment pas datées, on ne peut pas vraiment reconstruire l'évolution de la combinaison, même si on la devine à la lecture des passages. Finalement, ce genre d'échange de formules n'étonne guère car ainsi que le rappelle Constance Brittain Bouchard, les liens entre les deux monastères étaient très forts puisque c'est saint Maïeul lui-même qui avait aidé en 973 à la fondation de Paray[947]. Didier Méhu rappelle en outre comment les brèves annonçant les noms des nouveaux défunts circulaient entre Cluny et ses filles : un exemple de nature différente certes, mais qui indique bien que l'écrit clunisien voyageait fréquemment et surtout rapidement entre l'abbaye mère et certaines de ses dépendances[948]. Après une étude sommaire à partir de quelques formules, on voit à nouveau se dessiner des liens qui animent les différents groupes – les mêmes que ceux révélés par l'analyse factorielle de la répartition des formes du lemme *aqua* -, avec par exemple des formulaires que l'on retrouve à la fois dans le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, le *Chartularium prioratus de Paredo Monachorum* et le *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*[949] :

---

942 Clu4[3234:1049]. On note l'inversion de la partie « *aquarumve decursibus* » par rapport à la forme précédente.
943 Parm [193:??].
944 Parm[149:??].
945 Il s'agit probablement d'un dérivé de *ripa / rispa*. L'article du glossaire de Du Cange est intéressant à ce sujet car il donne en effet un autre exemple propre à Paray-le-Monial : « RISPA, Modus agri, vel potius Ora ipsius agri, a Latino Ripa. Tabularium Prioratus de Paredo in Ducatu Burgundiæ fol. 63 : *Mansum unum cum sua consuetudine, et omnibus ad se pertinentiis, videlicet terris cultis et incultis, vineis, partis, pascuis, Rispis, consuetudine in silvis, exitibus et regressibus, etc.* » puis au même folio : « *Pratis, pascuis, silvis, Rispis, aquis, aquarumve decursibus, etc.* ».
946 Pour ne pas trop alourdir la lecture, déjà rendue difficile pas le nombre de sources citées, on place les autres formes ici : « *in vineis, in silvis, in rispis, in terris cultis et incultis* » Parm[148:??] ; « *in campis, in vineis, in silvis, rispis, in concisiis, in terris cultis et incultis* » Parm[148:??] ; « *campis, pratis, terris, rispis, pascuis, aquis aquarumve decursibus* » Parm [55:??]. Le dictionnaire de *Du Cange* mentionne cette forme, justement pour Paray-le-Monial, à la rubrique *Rispa*.
947 Concernant la fondation et la réforme de Paray-le-Monial, ainsi que les liens complexes entre l'abbaye, Cluny et les comtes de Mâcon, voir BOUCHARD Constance B., *Sword, miter, and cloister : nobility and the Church in Burgundy, 980-1198*, *op.cit.*, p. 106-107.
948 L'auteur se base ici sur le coutumier de Bernard, qui, vers 1075-1080, « indique aux serviteurs du cellérier de porter les brefs dans cinq directions différentes : Montberthoud, Charlieu, Paray-le-Monial, Mesvres et Saint-Marcel de Chalon. De là, les rouleaux sont ensuite diffusés à travers tous les établissements clunisiens ». Dans MÉHU Didier, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny. X^e – XVe siècle*, op.cit., p. 96. Concernant notre phrase, nous insistons sur le termes « certaines ».
949 On retrouve la formule 10 fois dans la base des C.B.M.A., en l'interrogeant avec la vedette « *aquæ aquarumque decursus* ». Autres occurrences : NvSc[19:966] ; Clu2[1317:972] ; Clu3[1827:990] ; Clu3[1832:990] ;

silvæ, pomeria, pascuæ, aquæ aquarumque decursus[950] *(Cluny – 954);*
silvæ, pascua, aquæ, aquarumque decursus[951] *(Nevers, Saint-Cyr – 966):*
silvæ, pascua, aquæ aquarumque decursus[952] *(Paray - ??);*

En revanche, établir le même type de filiation pour les *corpora* du nord relève d'une véritable gageure, tout simplement car les formules - et la forme *aquis* en particulier - y sont très rares ; un phénomène qui semble s'accentuer à mesure que l'on avance vers le nord et qui est tout à fait sensible dans les corpus parisiens numérisés par l'École des Chartes[953]. On pourra de même remarquer que de nouveau Autun se démarque avec un nombre de formules assez important mais, premièrement, toutes différentes ou presque, et deuxièmement, situées en grande majorité au XIIIe siècle : donc une pratique de l'écrit documentaire avec près de deux siècles de retard sur Cluny, Paray-le-Monial, Saint-Vincent de Mâcon ! Ainsi sur les 27 occurrences d'*Aquis* dans les trois *corpora* de l'Autunois issus des C.B.MA., 24 sont incluses dans des formules dont 14 au XIIIe siècle (soit plus de 58% ; si on ajoute le XIIe siècle, cela représente 75% de ces formules pour les *corpus* d'Autun).

D'une manière plus générale, certaines de ces énumérations font l'objet d'une véritable élaboration, avec par exemple la recherche de synonymes ou d'antonymes (« *cultum vel incultum* » ; « *et planam et nemorosam, et servos et ancillas et liberos, aquas et piscarias* »[954]) : des jeux d'écriture déjà notés par Michel Zimmermann[955]. Le même phénomène est logiquement observé pour le champ lexical de l'eau mais le cas est ici plus délicat : quel substantif opposer à *aqua* ? Un scribe clunisien semble avoir trouvé la parade en utilisant ce qui est probablement un adjectif (aqueux / non aqueux ; marécageux / non marécageux) :

cultis vel incultis, silvis, agris, pratis, pascuis, molendinis, vineis, aquosis et inaquosis[956] *(1052);*

Clu3[2733:1020] ; Clu4[2883:1032] ; Clu4[3113:1049].
950 Clu2[967:954].
951 NvSc[19:966].
952 Parm[134:??].
953 On est conscient que ce phénomène est aussi dû à la répartition des formules dans le temps (plutôt IXe – début XIIe siècles). D'autres investigations seront certainement nécessaires avant de pouvoir être plus affirmatif.
954 Char[29:1095]. La charte en elle-même est fort intéressante car il s'agit de l'abandon de biens par un certain Humbaud Le Blanc, juste avant de partir à la croisade, en 1095.
955 ZIMMERMANN Michel, « Glose, tautologie ou inventaire ? L'énumération descriptive dans la documentation catalane du Xe au XIIe siècle », op.cit., p. 315.
956 Clu[3343:1052]. On retrouve aussi ce genre d'opposition en Clu4[3540:1079] : « *terras cultas vel barbaras* ». Dans le cas de notre exemple, Michel Zimmermann parle de « Diptyques composés de deux termes étymologiquement liés », dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 220. Le vocable

D'autres clercs complètent l'énumération en rapprochant des termes, utilisant alors des mots de liaison comme *vel* / *cum* / *seu* / *etc.* :

tam in vineis quam et in campis, pratis, silvis, aquis vel aquarum decursibus, exitibus et regressibus, arboribus pomiferis et inpomiferis[957] *(956-957);*
aquarumque decursibus cum aquis, exitibus et regressibus[958] *(1032);*
terras cultas vel barbaras, montes, aquas cum aqueductibus suis,
cum exitibus et regressibus earum rerum[959] *(1079);*
serviciis sive censibus, aquis seu piscariis, in aquarum decursibus[960] *(1237);*

Certaines compositions mettent en outre un accent beaucoup plus net sur l'élément aquatique, regroupant plusieurs termes issus du champ sémantique et montrant l'intérêt tout particulier pour l'eau dans le cadre d'une transaction donnée. On y trouve alors mentionnés le plus souvent les différents écoulements de l'eau :

aquis, rivis, fontis aquarumque decursibus[961] *(943);*
cum terris, pratis, silvis, aquis majoribus et rivis minoribus, vivariis, fractis fossis,
et portu desupra jam dicta Osa[962] *(946);*
aquis, aquarum viae ductibus reductibusque earum[963] *(1066);*

Aquosis se rencontre aussi plusieurs fois dans les chartes de Saint-Victor de Marseille.

957 Clu2[1016:956].

958 Clu5[2882 bis:1032].

959 Clu4[3540:1079].

960 Clu6[4718:1237].

961 Macn[317:943].

962 Clu1[688:946]. À noter que l'expression « *fractis fossis* » est assez déroutante : la *Bibliotheca Cluniacensis* avait d'ailleurs imprimé – à tord selon Bernard et Bruel - « *stagnis fossis* » (dans BERNARD Auguste et BRUEL Alexandre, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, op.cit., p. 641) . Cependant, il ne s'agit pas d'un hapax : on la retrouve en effet par trois fois dans le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, dont deux occurrences - les plus anciennes et datées de la même année par l'éditeur – proviennent de deux diplômes de Louis IV d'Outremer [921-954] : « *aquis majoribus et rivis minoribus, vivariis, fractis fossis, et portu desupra jam dicta Osa* » dans Clu1[688:946], puis « *aquis aquarumque decursibus majoribus, et rivis minoribus, vivariis, fractis fossis, et portu* » dans Clu1[689:946]. Au vu de cette grande similarité, il n'est guère étonnant de remarquer que c'est le même chancelier, un certain « *Rorigius cancellarius* », qui est indiqué en bas des actes. Le dernier acte, qui concerne les pêcheries d'Asnières, plus tardif de plusieurs décennies (Clu3[2712:1017]), a en revanche été composé à Mâcon (« *Actum apud Matisconum puplice* »), par les moines de Cluny eux-mêmes. La proximité avec le formulaire du diplôme de 946 est indéniable - « *piscariis, vivariis, fractis fossis, aquis majoribus, rivis minoribus* » - et montre qu'on a clairement, probablement intentionellement, suivi le modèle royal, tout en le modifiant sensiblement. De nouveau, de tels procédés de réemploi sont assez instructifs – même s'il convient de relativiser cet unique exemple -, sur la manière avec laquelle les moines s'approprient des parcelles de textes, les transforment et les déplacent de proche en proche, probablement sous la forme de collection de copies, ou bien peut-être simplement grâce à leur propre mémoire. Sur ce dernier acte, voir DUBY Georges, *La société […]*, op.cit., p. 44 ; pour les deux premiers : PROU Maurice et LAUER Philippe, *Recueil des actes de Louis IV, roi de France : 936-954*, C. Klincksieck, Paris, 1914, p. 67-68.

963 Clu4[3409:1066].

rivulos cum suis reductilibus, aquis aquarumque introitus et exitus[964] *(1077);*

Mais aussi toute une série de substantifs, issus du champ sémantique de l'élément aquatique, qui viennent s'intercaler plus sporadiquement dans les descriptions stéréotypées. Bien entendu, on trouve tout d'abord – dès l'époque carolingienne - les infrastructures plus ou moins directement liées à l'élément, telles que les moulins :

cum mancipiis, terris, vineis, pratis, silvis, aquis, molendinis, cæterisque adjacentiis[965] *(843);*
terris, vineis, pratis, silvis, aquis, farinariis aquarúmve decursibus[966] *(845);*
vineis, campis, pratis, silvis, vircariis, pomis, pascuis, molinariis,
aquis aquarumque decursibus[967] *(887–898);*
pratis, silvis, aquis, farinariis, pascuis, exitibus et regressibus[968] *(917);*

D'autres infrastructures liées à l'élément aquatique apparaissent aussi, mais plus rarement, comme par exemple des salines :

salictis, salionibus, aquis aquarumque decursibus, montibus, vallibus,
alpibus, planitiebus[969] *(934);*
pratis, silvis, aquis et salciaco, totum ad integrum donamus[970] *(962);*

D'une manière générale, l'ordre dans lequel apparaissent les termes de la formule permet souvent de détecter une filiation entre différents actes ou encore des zones de diffusion de telle ou telle formulation. Ainsi, dans ces énumérations, la forme « *fontis* » suivie d'« *aquis* » ne semble se rencontrer que dans une zone nettement délimitée[971]. Une enquête a en effet permis de la localiser de nouveau plutôt dans un large sud, à commencer par celui de la Bourgogne avec l'abbaye Cluny[972] :

silvis, exartis et exartilis, rivis, fontis, aquis aquarumque decursibus[973] *(934);*

964 Clu4[3507:1077].
965 Yon2[2:843].
966 Torn[4:845].
967 Macn[423:887].
968 Clu1[205:917].
969 Clu1[417:934].
970 Clu2[1132:962].
971 Nous avons aussi effectué la recherche dans les originaux de l'Artem, sur l'ensemble de notre base ainsi que sur google books.
972 5 occurrences au total.
973 Clu1[421:934].

pratis, silvis, rivis, fontis, aquis aquarumque decursibus[974] *(943);*
hoc sunt curtili, campis, pratis, silvis, fontis, aquis aquarumque decursibus[975] *(991);*

Une formule que l'on retrouve aussi en Catalogne, en Italie – à Ravennes –, à Grenoble ou encore à l'abbaye de Lézat, principalement pour une période allant du IXe au XIe siècle[976] :

cum rivis, fontis, aquis perhemnis, limitis limitibusque suis[977] *(855);*
cum pascuis et pratis et fontis aquis aquarum, arboribus, umbranculis[978] *(1032-1035);*
arboribus variisque generibus, pratis, pascuis, fontis, aquis, aquarum, pronum et planum, petris, petrarum et garricis[979] *(1067);*

Dans l'espace hispanique, nous observons – tel que Michel Zimmermann l'a déjà montré – un grand nombre de jeux d'écriture à propos de ces formules, et qui concernent aussi parfois les fontaines, avec ce très intéressant et relativement rare « *fontanula* » / « *fontanulis* »[980], très localisé dans le

974 Clu1[645:943]. Cet acte et celui qui suit semblent d'ailleurs bâtis sur le même modèle, bien qu'ils ne concernent pas *a priori* les mêmes biens, les mêmes donateurs et les mêmes lieux. Ainsi, ils commencent – entres autres – tous deux par des formules proches et possèdent une structure plutôt similaire : « *Sacrosanctæ æcclesiæ Sancti Petri Cluniensis, que est fundata in pago Matisconensæ* » (943) et « *Sacrosancta Dei æcclesia que est constructa aput Clugniaco, et in honore beati Petri apostoli dedicata* » (991). On remarquera au passage qu'ici aussi s'exprime le goût pour la variation. Enfin, la chose est d'autant plus intéressante que deux scribes différents semblent avoir rédigés les actes : on trouve « *Data per manum Berardi, sub die sabbati, ii idus octobris, anno vi regni Hludovici regis.* » dans l'acte de 943, et « *Data manu Johanni sacerdoti, in die martio, idus januarii, regnante Gonrado rege.* » pour celui de 991.

975 Clu3[1868:991].

976 Pour Grenoble : « silvis, pomiferis et inpomiferis, rivis, fontis, aquis aquarumque decursibus [...] » en 902, dans MARION Jules (éd.), *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble dits Cartulaires de Saint-Hugues*, Paris, Imprimerie impériale, 1869, n° 10 – 902 (la charte est aussi éditée dans la *Gallia Christiana* pour le diocèse de Vienne : *Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa [Texte imprimé] : in qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis. Tomum sextum decimum, ubi de provincia Viennensi agitur*, HAUREAU Barthélemy (éd.), Paris, Firmin Didot frères, 1865, col. 73, n° II). Ou encore : « *terris, vineis, pomiferis vel omnia arbuscula, montis, fontis, aquis aquarum, pasquis, paludibus, molendinarias, piscarias, quantum ad ipsum locum pertine* » dans SER QUIJANO Gregorio del (éd.), *Colección diplomática de Santa María de Otero de las Dueñas, Léon, 854-1037*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 1994, n° 93 - 1019 (p. 111). .Bien entendu, nous retrouvons aussi d'autres formules stéréotypées contenant une mention de fontaine sans la formule « *fontis aquis* », par exemple : « *silvis, decimis, rivis, fontibus, arboribus pomiferis et inpomiferis* » à Cluny en 928 (Clu1[358:928]) ou encore « *campis et silvis, rivis, fontibus, arboribus* » à Saint-André-le-Bas de Vienne, en 927 (CHEVALIER Ulysse (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas-de-Vienne [...]*, op.cit., n° 139 – 927).

977 Artem[2482:855]. « Gisulfus, fils du duc Romuald, donne à Jean, archevêque de Ravenne et à son église, plusieurs cours et domaines situés dans les territoires de Bologne, Imola et Faenza ». Paris - BNF - n.a.l. 2573 n° 1.

978 MAGNOU Anne-Marie et OURLIAC Paul (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Volume 1, op.cit., n° 237 ; 1032-1035.

979 PAPELL I TARDUI Joan (éd.), *Diplomatari del monestir de Santa Maria de Santes Creus (975-1225)*, op.cit., n° 13 – 1067.

980 Forme remarquée par Michel Zimmermann dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, Casa de Velázquez, Madrid, 2003, p. 220, « Mouvements et pulsions de l'écriture ». Pour l'auteur, l'ensemble « *fontis fontanulis* » forme à juste titre un « diptyque composé de deux termes étymologiquement liés » (p. 220). Il est cependant intéressant de voir – comme dans la formule de 1082 de Santa Maria de Santes Creus – comment la

temps – de la fin du Xe siècle à la fin du XIe siècle principalement - et dans l'espace :

garricis cum omni genere arborum, petras mobiles vel immobiles, aquis aquarum, fontis fontanulis, totum ab integrum qui ad usum hominis pertinet[981] *(1208);*

Les rivières sont elles aussi parfois mentionnées dans ces énumérations, de nouveau majoritairement dans un très large sud et en terre d'Empire[982]. Au sein de la base des *C.B.M.A.*, on rencontre ainsi 56 occurrences de la forme – dont 15 toponymes -, à Cluny – aussi bien dans le *Bullaire* que dans le *Recueil des Chartes* -, à Saint-Vincent de Mâcon ou encore à Paray-le-Monial :

puteis, fontibus, rivis aquae perennis, aedificiis[983] *(937);*

forme peut s'autonomiser et apparaître après quelque temps, seule.

981 PAPELL I TARDUI Joan (éd.), *Diplomatari del monestir de Santa Maria de Santes Creus (975-1225)*, op.cit., n° 9 – 1038 ; voir aussi le n° 10 – 1059 : « *Id sunt omnes terminis et silvis et garricis, petris petrarum, aquis aquarum, vieductibus et reductibus, fontis, fontanulis, diversis generis arboribus fructuosis vel infructuosis* » ; n° 19 – 1082 : « *Id sunt terras cultas quam heremas, pratis, pascuis, silvis, garricis, petras mobiles vel inmobiles, fontanulis, puteis, aquis aquarum, vieductibus vel reductibus, pronis, planis montuosis, arboribus cuiuscumque generis, omnia in omnibus qui ad usum hominem pertinet* » ; n° 20 – 1082 : « *fontanulis, puteis, aquis, aquarum, vieductibus vel reductibus* ». La forme se retrouve au sein d'autres formules mais, *a priori*, quasiment exclusivement dans l'espace hispanique et surtout catalan : voir par exemple l'Artem n° 2774 (979) : « *pomiferis vel impomiferis, linares, et kannamares, molinis et molendinis, pratis et pascuis, silvis et garricis, aquis aquarum, fontanulis, vie ductibus, et reductibus* » (« Borrel, comte et marquis, vend à Reinsendus et à son épouse Colombe ses biens à "Cuilare", dans le comté d'Urgell »), ou encore les chartes de Santa Maria de Serrateix : « *aquis aquarum, cum fontanulis, vieductis vel reductis, mulinis, molendaris, cum exiis et regressiis earum* » (BOLÒS Jordi, *Diplomatari del monestir de Santa Maria de Serrateix (segles X-XV) […]*, op.cit., n° 109 – 1070-1071). Voir aussi l'exemple donné par Michel Zimmermann dans son très important article, « Glose, tautologie ou inventaire », *op.cit.*, p. 338, pour les archives du Chapitre d'Urgell (« *silvis atque garricis, fontanalibus, fontanulis, petras mobiles vel immobiles, in molinis, in molinaribus [...]* », édité dans BARAUT Cebriá (éd.), « Arxiu Capitular de Urgell », *Urgellia*, n° 3, 1980 (29 novembre 1008 [1010]). Afin de ménager notre lecteur, nous avons préféré nous limiter à ces quelques exemples, mais ils semblent fort nombreux dans le monde hispanique... extrêmement rares ailleurs.

982 Pour la base de l'Artem, on décompte 22 occurrences de la forme « *rivis* » : 4 seulement pour le nord et surtout le nord-est (Artem[558:845] qui est un diplôme de Lothaire ; Artem[333:1065] pour Saint-Sauveur de Metz ; Artem[583:1070] pour l'église cathédrale de Strasbourg ; Artem[263:1106] pour Saint-Leu-d'Esserent). Le reste concerne essentiellement le centre et surtout le sud (Bourgogne du Sud, Rhône-Alpes, Provence, *etc.*). Il est cependant très probable que la chronologie de la production des actes déjà analysée joue un rôle important dans cette répartition des formes : dans le futur, seule une analyse plus fine – recourant par exemple à la méthode des « paquets » déjà employée - permettra de le déterminer.

983 Bul[Privilège de Léon VII « *Desiderium, quod religioso proposito* »:937]. Autre occurrence de « *puteis* » dans une formule stéréotypée, au sein du Cartulaire de l'abbaye d'Aniane, qui contient par ailleurs un assez grand nombre d'éléments en rapport avec l'eau : « *campis, pratis, pascuis, silvis arboribus pomiferis fructiferis diversis generis, puteis, fontibus, rivis, aquimolis, piscationibus, tam infra mare magnum quam etiam in stagnum, sive etiam in lacis atque salinarum filas* » dans CASSAN Léon (abbé) et MEYNIAL Édmond (éd.), *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux*, 3 volumes, Montpellier, J.Martel aîné, 1900, p. 78, « *Privilegium Papve Johannis de libertate monasterii anianensis, ad Rainaldum abbatem* ». Nous retrouvons aussi ce genre d'occurrences dans les corpus catalans, par exemple à Sant-Cugat del Vallès, « de terris, vineis, domibus, edificiis, ortis, ortalibus, arboribus varii generis, puteis et decursibus aquarum, prono et plano, cum garricis et pascuis. » (dans RIUS SERRA José (éd.), *Cartulario de "Sant Cugat" del Vallés*, op.cit., n° 513 – 1030), ou encore à la Cathédrale de Barcelone – avec un très bel exemple d'énumération extrêmement travaillée -, « *in casiis, in curtis, in terris, in vineis, in hortis, in arboribus diversiisque genere, qui hoc sunt de genus arborum, in molinis, in molinariis, in regos, in caput regos, in super regos et suptus regos, in pratis, in pascuis, in silvis vel garriciis, in montes et colles, in vallis et pronis vel planis, in petris et lapides vel sacxiis, in cavernis et spellunciis, in puteis et*

terris arabilis et gerbis, pratis, passcuis, silvis majoribus ac stalareis, rivis, rupinis ac palutibus,
coltis et incoltis, divisis et indivisis[984] *(967);*
silvis, aquis aquarumque decursibus majoribus et rivis minoribus[985] *(??);*

Quant aux zones humides, elles ne sont pas en reste, avec quelques formules clunisiennes plus ou moins proches qui les associent quasiment systématiquement à des « *rumpinis* » / « *rupinis* » :

silvis majoribus ac stalareis, rivis, rupinis ac paludibus,
cultis et incultis, divisis et indivisis[986] *(967);*
seu terris arabelis, sive colle, rivis, rumpinis ac paludibus et piscationibus,
coltis et incoltis, divisis et indivisis[987] *(1079);*
rivis, rupinis, paludibus ac pascualibus[988] *(1081);*
ripis, rupinis, et ac paludibus, coltis et incoltis, divisi et indivisi,
una cum omnibus districtibus[989] *(1083);*

Plus rarement rencontrée lors de nos recherches, une formule bourguignonne s'intéresse même à la question essentielle de l'eau en tant que voie de circulation :

mansis, terris, planis, montibus, montanis, vallibus, silvis, garricis, quadris,
turribus, aquis, aquarum viæ ductibus reductibusque earum[990] *(1066);*

Hors des *C.B.M.A.*, certaines formulations stéréotypées contiennent parfois des substantifs plus rares, toujours liés au champ sémantique de l'élément aquatique. Ces cas montrent qu'au-delà de la semi-rigidité de l'écrit médiéval – toujours en quête de témoins anciens donc d'autorités -, les scribes savent – par exemple dans ces cas anglo-saxons et impériaux - s'adapter aux contraintes du moment :

---

foveis, in columbaris et torculariis, in vascula maiore vel minore, in cultum et ermum, in viaductibus et reductibus, in exiis et regressiis, in omnia et in omnibus, quiquit dici vel nominare potest » (dans BAUCELLS I REIG Josep ; FABREGA I GRAU Angel ; RIU I RIU Manuel ; HERNANDO I DELGADO Josep et BATLLE I GALLART Carme (éd.), *Diplomatari de l'Arxiu Capitular de la Catedral de Barcelona – Segle XI*, op.cit., n° 58 – 17 Avril 1005).

984 Clu2[1228:967].
985 Parm[214:??].
986 Clu2[1230:967].
987 Clu4[3536:1079].
988 Clu4[3583:1081].
989 Clu4[3600:1083].
990 Clu4[3409:1066].

pascuis, paludibus, litoribus, liberas ab omni seculari seruitute[991] *(811);*
pratibus paludibus litoribus piscuosis seu cunctis aliunde usibus[992] *(812);*
montanis ac maritimis, litoribus ac portubuse, seu cunctis civitatibus castellis[993] *(962);*

Pour finir, d'autres formules accumulent les termes liés au champ sémantique de l'élément aquatique, mais dans un ordre pour lequel il est difficile de démêler la logique profonde - car elle change parfois à chaque acte -. À l'inverse, il semble quelque fois que le scribe privilégie un ordre bien particulier : dans l'exemple clunisien qui suit il semble en effet que celui-ci ait choisi d'écrire dans un premier temps les termes renvoyant à des objets « inamovibles » (de « *montes* » à « *aquis aquarum ductibus* »), puis des éléments liés au sol (depuis « *silvas* » jusqu'à « *vineas* »), pour finir par les éléments les moins « sauvages », les plus anthropisés du moins (« *ortos* » jusqu'à « *domorum* ») :

*scilicet montes et colles, **fontes**, **aquis aquarum ductibus**, silvas, prata, **paludes**, terras, vineas,*
*cultas et incultas, ortos, **serricas molinarum**, **piscarias**, introitus et exitus et*
omnia intrinsecus domorum usque minima re[994] *(1076);*

Comment expliquer cette soudaine insistance[995] sur l'élément aquatique tandis que la majorité des actes évoque l'eau certes, mais d'une manière expéditive ? Ici, plusieurs hypothèses s'offrent à

991 BROOKS N.P. et KELLY Susan E. (éd.), *Charters of Christ Church, Canterbury*, Anglo-Saxon Charters collection n° 12, Oxford, Oxford University Press, 2010 (sous presse), n° 44 – 811: « Coenwulf, king of the Mercians, grants two sulungs (*aratra*) at Appincg lond near Rainham, two sulungs at Suithhunincg lond at Graveney, and two and a half tenements (*hagae*) in Canterbury, Kent, to Archbishop Wulfred ». Les éditions scientifiques de chartes anglo-saxonnes sont rares, à ce titre la collection des « Anglo-Saxon charters » est réellement exceptionnelle. Nous verrons plus loin qu'elle présente aussi des spécificités extrêmement intéressantes.

992 ID., n° 46 – 812 : « Coenwulf, king of the Mercians, grants one sulung (*aratrum*) at Graveney and a yokelet (*ioclet*) at Caseborne (lost, in Cheriton), to Archbishop Wulfred, in exchange for one sulung, equivalent to two hides (manentes), at Swarling and a yokelet at Ecgheang lond, Kent ».

993 MGH DD, *Die Urkunden Konrad I., Heinrich I. und Otto I.*, « Otto I. : Diplome », n° 235 – 13 Février 962, Rome. La formule est réemployée dans un acte d'Henri II [1014-1024] qui évoque l'acte d'Otton (MGH DD, *Heinrici II. et Arduini diplomata*, n° 427 – vers 1020).

994 Clu4[3492:1076]. A l'inverse, il est évident que la logique qui préside à cette autre énumération est toute différente, dans laquelle *aqua* est mise en regard de *paludis* : « *ortus, oschie, campi, codergia, nemora, prata, pascua, aque vel paludes, boyssonande sive garenne, census, debitalia, usencia, terre culte et inculte* » (Clu6[4988:1256]).

995 Hors de la Bourgogne, on trouve par exemple une très intéressante énumération dans un acte concernant l'abbaye Aniane, en 1066 : « *quicquid regalis munificentia in possessionibus terrarumque rebus, silvis, pascuis, cultis et incultis, aquarumve decursibus, marinis stagneis, fluviorumque piscationibus* », avec un plutôt rare « fluviorumque » (Artem n° 3865 – 1066). En fait, la formule stéréotypée provient d'un privilège de Nicolas II [1059-1061], daté de 1061, imprimé cette fois dans l'édition du Cartulaire : « *quicquid regalis munificentia in possessionibus terrarumque reditibus, silvis, pascuis, cultis et incultis, aquarumve decursibus, marinis stagneis fluviorumque piscationibus, ecclesiarum, cum suis adjacentiis, delegationibus, ingenuorum, servorum seu colonum propagationem atque incolatu olim predicto Anianensi cenobio contulit* » dans ASSAN Léon (abbé) et MEYNIAL Édmond (éd.), *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux*, op.cit., p. 80.

nous : tout d'abord, il pourrait s'agir de mentions orales lors de la genèse de l'acte[996], sa transcription par écrit montrant ainsi la volonté des moines d'insister sur une ressource qui les intéresse particulièrement dans le cadre d'une transaction précise. Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'il s'agissait de documents énoncés à haute voix, qui tiraient une partie de leur force de ce processus d'énonciation : Michael Clanchy a bien montré combien l'oralité était déterminante dans le processus de communication, avant le XIIe siècle et même après[997]. Les chartes nous rendent parfois quelques traces de ces interventions, seuls reliefs de tractations initiales, des paroles prononcées avant, pendant ou après la création de la charte : « *quicumque hanc cartam audire vel legere potuerint* »[998].

On peut aussi penser que ces énumérations constituaient un exercice esthétique pour certains scribes, qui cumulaient alors les synonymes et les antonymes sur le modèle des grands encyclopédistes, Isidore de Séville en tête : cette seconde hypothèse semble assez probable dans les cas où se déploie une véritable rhétorique de l'accumulation, avec des jeux sur le rythme, des rimes, *etc.* Pourtant, quand l'eau est la seule composante de la description à recevoir une attention soutenue, on se doute que les participants devaient y avoir un intérêt particulier. Au-delà de l'impression d'accumulation certainement voulue par l'auteur – et probablement nécessaire au bon fonctionnement de la charte -, une telle énumération est aussi un indice du rapport que ces moines entretenaient avec le monde. Le réel, fragmenté et uni à la fois, est perçu comme une agrégation – une somme – de choses, d'objets. Comme le rappelle saint Augustin : « *non essent omnia, si essent*

996 Très peu d'actes possèdent une énumération assez précise pour nous permettre de voir qu'elle a été adaptée en fonction de la transaction en cours. Un exemple, tout de même, dans lequel le phénomène apparaît nettement : « *pratis, silvis, aquis et fontem ipsius villæ, molendinum [...]* » (Clu2[1561:981]).

997 On s'accordera tout à fait avec lui sur ce point : « The writing was of secondary importance, and was hedged abouth with repetitious clauses, because less confidence was placed in it than in the oaths and public ceremonies wich had traditionally sanctioned conveyances. » dans CLANCHY Michael T., *From Memory to Written Record. England 1066 - 1307*, op.cit., p. 295. A l'inverse, Sébastien Barret, évoque de son côté un certain pouvoir de l'écrit : « l'écrit en lui-même [...] a une force suffisante pour tenir le rôle central qui est le sien dans cette cérémonie ». Dans BARRET Sébastien, *La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (X^{e} – XVIIIe siècle)*, op.cit., p. 101. Sébastien Barret utilise cependant, afin d'appuyer cette hypothèse, un cas précis qui pourrait tout aussi bien servir de contre-exemple. Résumons : une donation faite à l'abbaye de Cluny est contestée par la famille donatrice. Pour s'entendre, on se réunit et on présente ladite charte à la famille (c'est pour cela que M. Barret parle de la « force de l'écrit »). Cependant, le document ne fait, *a contrario*, aucun effet puisque la famille, à sa vue, refuse le compromis. Au final, il faudra la présence de l'abbé et un échange pécuniaire afin de régler la situation. En fait, un indice supplémentaire pour attester que l'écrit avait probablement assez peu d'effets, d'autant plus sur les populations alentours qui ne savaient souvent pas ou peu lire.

998 Clu1[269:926]. Sur ce point, voir l'intéressant article d'Eliana Magnani en ce qui concerne les actes de donation de Saint-Victor de Marseille : « Ces actes sont lus et entendus. Parmi les signes de leur oralité, on retrouve des actes rimés ainsi que des mots, expressions ou phrases entières issues de la langue vernaculaire. Et on peut imaginer les protagonistes prononçant à haute voix les termes de leur donation […]. » dans MAGNANI Eliana, « Pastorale monastique et pratique de l'écrit. Les actes de donation de Saint-Victor de Marseille (XIe siècle) », dans FIXOT Michel et PELLETIER J.-P. (dir.), *Saint-Victor de Marseille : études archéologiques et historiques. Actes du colloque de Saint-Victor de Marseille, 18-20 Novembre 2004*, (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 12), Turnhout : Brepols, 2009, p. 239-254, ici p. 243.

aequalia »[999]. C'est justement parce que chaque chose dérive d'un archétype, lui-même soumis à l'organisation originelle et divine, qu'il devient nécessaire d'énumérer la totalité des étants en puissance[1000], afin de ne rien oublier de ce que recèle la création lors du transfert ou de la donation. Une telle conception ontologique pousse même parfois certains scribes à insister sur le fait que la transaction considère tout l'alleu, du sol jusqu'au ciel. Il s'agit ainsi de tout englober et ceci dans une réalité fragmentée : il devient donc nécessaire de tout énumérer. Ceci explique pourquoi on voit parfois se multiplier les termes du champ sémantique de l'eau qui nous semblent rétrospectivement inutiles car synonymes mais dont la présence était essentielle au bon fonctionnement du transfert et de la charte en général. On donne en bloc bien sûr, mais surtout, on donne toutes les pièces (infinies) qui constituent le bloc. Et Michel Foucault d'appuyer : « jusqu'à la fin du XVIe siècle, la ressemblance a joué un rôle bâtisseur dans le savoir de la culture occidentale »[1001].

De nouveau, ce découpage du réel nous renvoie à la très lucide lecture de Philippe Descola qui voit dans le Moyen Âge central une période de fragmentation en ce qui concerne le système de représentation. Cette multiplicité ne renvoie t-elle pas aussi à la conception trinitaire, à la fois une mais aussi multiple ? Nous l'avons vu, Raban Maur n'énonce t-il pas dans son *De rerum naturis* : « *Aquarum naturae diuersitas multa est* »[1002] ? De fait, dans la genèse, l'eau fait avant tout partie d'un grand tout (« *spiritus Dei ferebatur super aquas* » Gen 1:2), comme le rappelle une charte clunisienne de 1040 :

Communitate generis humani orbis terrarum spaciaque aquarum, Dei omnipotentis dono, est adtributum[1003] (1040);

Elle est néanmoins découpée en de multiples objets : d'où l'intense nécessité, on l'a vu, de tout énumérer afin d'être certain que rien n'a été oublié lors de la transaction. C'est justement cette

999 Cité dans DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op.cit., p.284.

1000 Une hypothèse maximaliste consisterait peut-être à voir dans ces énumérations la reproduction du mode de récapitulation exhaustif que l'on trouve à divers endroits de la Bible, en particulier lors de la nomination des animaux par Adam (« *formatis igitur Dominus Deus de humo cunctis animantibus terrae et universis volatilibus caeli adduxit ea ad Adam ut videret quid vocaret ea omne enim quod vocavit Adam animae viventis ipsum est nomen eius* » Gen 2:19) ou encore dans le fait qu'il faille embarquer un couple de chaque espèce dans l'arche de Noé. Voir entre autres : JAMES-RAOUL Danièle, « Inventaire et écriture du monde aquatique dans les bestiaires » dans *Dans l'eau, sous l'eau […]*, op.cit., p. 175-226, ici p. 200-202. D'une manière plus générale, il serait probablement fructueux d'effectuer des comparaisons entre cette manière d'aborder l'écriture et le mode de fonctionnement de l'ornementation médiévale, dans lequel les volutes, les motifs sans cesse répétés, diffusent un *discours*, toujours en mouvement, toujours en changement.

1001 FOUCAULT Michel, *Les mots et les Choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, Paris, 1966, p. 32. Cité dans DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op.cit., p.285.

1002 Cf. supra note 544.

1003 Clu4[2953:1040].

pluralité de l'élément aquatique qui le rend si malhabile à étudier : nous l'avions déjà signalé en commençant notre second chapitre, l'intense polysémie de ce champ sémantique étant probablement un trait fortement structurant de son organisation et de sa hiérarchisation. De fait, c'est aussi cette flexibilité de l'eau, ainsi que son rôle pivot dans le système de représentation comme nous le verrons plus loin, qui permettent de lui attribuer une considérable variété de valeurs – aussi bien positives que négatives[1004] – et dont, nous l'avons déjà signalé, elle devient le véhicule passif. Cette nature particulière a pour conséquence qu'elle se voit utilisée dans des contextes fort différents, depuis les préambules de chartes jusqu'aux formules comminatoires, entre eau spirituelle et eau matérielle, où elle oscille entre le rôle d'une porteuse de bénédictions, d'un avertissement ou encore d'une malédiction.

c. La place de l'eau dans la parabole de Lazare : intériorité spirituelle / extériorité matérielle

Parmi les autres formules et mentions scripturaires ayant rapport avec notre lemme et notre champ, on trouve aussi plusieurs formules renvoyant à la Parabole de Lazare et du riche. Au nombre de quatre, elles possèdent un intérêt un peu particulier car elles proviennent toutes de l'abbaye de Cluny et ont été copiées dans un laps de temps assez large, allant de 926 à 1070. Il s'agit donc d'un point de vue privilégié : nous pouvons en effet à partir de celles-ci observer les transformations progressives que subissent certaines formules – et par exemple les mettre en regard d'autres documents, qu'ils soient textuels ou d'ordre graphique -, d'autant plus que la majeure partie de ces quelques chartes possède un « auteur » mentionné de manière explicite.

« quas ulceroso Lazaro negavit, stillam aquae in inferno ardens desideravit »[1005]
(Luc 16:24)[1006] *(926);*

Le thème n'est effectivement pas extrêmement fréquent dans les préambules. À notre connaissance, il n'existe en effet que quelques autres exemples diplomatiques renvoyant explicitement à cette mention scripturaire, telle cette charte de Foulque IV le Rechin [1068-1109][1007], comte d'Anjou,

1004 Majoritairement positives tout de même.
1005 Clu1[269:0926]. Par chance, la charte est aussi conservée en originale et présente dans la base de l'Artem[1820:926].
1006 Luc16:24 : « *Et ipse clamans dixit pater Abraham miserere mei et mitte Lazarum ut intinguat extremum digiti sui in aqua ut refrigeret linguam meam quia crucior in hac flamma* ».
1007 Sur ce personnage, voir GUILLOT Olivier, *Le Comte d'Anjou et son entourage au XIe siècle*, 2 volumes, Paris, A. et J. Picard, 1972, volume II, p. 321 (nombreux renvois vers les pages concernant le personnage dans l'ouvrage, le tout dans une petite biographie).

pour l'abbaye de Cunault – un des monastères sur le chemin de la translation de saint Philibert depuis Noirmoitier jusqu'à Tournus[1008] -, datée de 1076 :

ab heredidate mea extorris et vitae eternae expers, cum divite illo qui micam panis Lazaro negavi in inferno sepeliatur[1009] (1076);

Encore s'agit-il d'une formule comminatoire... Mais revenons pour le moment à la Bourgogne et à l'intéressante diffusion de ce préambule. La charte clunisienne, numérotée 269 par Bernard et Bruel, datée elle de 926, semble en effet avoir eu un succès assez considérable : un succès plutôt étonnant si l'on considère l'importance de la transaction qu'elle concerne[1010]. Remarquons néanmoins que parmi les souscripteurs de la charte originale se comptent l'évêque de Mâcon Gérard [886-926][1011] ainsi que Guillaume II d'Aquitaine, dit « le Jeune » [918- décembre 926][1012]. En outre, l'année 926 correspond à une année clé pour l'abbaye, avec le début de l'abbatiat d'Odon [926-942][1013].

1008 L'abbaye de Cunault est au XIe siècle – tout comme Déas – une dépendance de l'abbaye de Tournus.

1009 Artem[3270:1076]. Cependant le thème apparaît cette fois en fin de document, dans une formule comminatoire : « *in presenti pelle signo crucis eo utique pacto ut si aliquis de successoribus nostris minuere vel auferre temerare voluerit, nisi cito emendaverit, ab heredidate mea extorris et vitae eternae expers, cum divite illo qui micam panis Lazaro negavi in inferno sepeliatur* ».

1010 « Gerbaldus donne sous réserve d'usufruit à l'abbaye de Cluny des biens situés dans le "*pagus*" de Chalon » (analyse Artem).

1011 « *Geraldus peccator et humilis sancte Matisconensis ecclesie episcopus* » dans la base des originaux ; dans la version éditée par Bernard et Bruel : « *S. Gerardi, peccatoris et humilis sanctæ Matisconensis æcclesiæ episcopi* ». Il est le successeur de Gontard [879-886].

1012 Selon les éditeurs, la charte date de mai 926 : l'identification est donc presque certaine, malgré la titulature assez vague : « *Guillelmi comitis et marchionis signum [subscripsit].* ». Il est par ailleurs intéressant – et plutôt curieux - de noter que le personnage disparaît des signataires lors de la cartularisation du document (p. 261-263 de l'édition de Bernard et Bruel). Mise au point sur le personnage dans l'article de LAURANSON-ROSAZ Christian, « Les Guillelmides : une famille de l'artistocratie d'Empire carolingienne dans le Midi de la Gaule (VIIIe-Xe siècles) », dans MARCÉ Laurent (éd.), *Entre histoire et épopée. Les Guillaume d'Orange (IXe-XIIIe siècles), actes du colloque international organisé par FRAMESPA, UMR 5136, les 29 et 30 octobre 2004*, Collection Mérdiennes, Toulouse, CNRS-Université de Toulourse-le-Mirail, 2005, p. 45-84. « Le neveu de Guillaume le Pieux, Guillaume (II) le Jeune, apparemment disposé à mener la même politique que son oncle, va avoir du mal à garder intact l'héritage : le Berry lui échappe dès 919, confisqué par les Robertiens Raoul et Robert ; s'il garde le Mâconnais et le Lyonnais, les menaces sont plus sérieuses à l'Ouest. [...] », p. 20 de l'article. Le personnage est en effet à proximité du Mâconnais à cette date : voir par exemple Clu[276:926] (« *domno Guilelmo, illustrissimo marchione Alvernorum et comite Matisconensi* »). D'une manière plus large, sur le processus de cartularisation – qui ne doit, dans la plupart des cas, plus être assimilé à une simple phase de copie -, on renvoie aux travaux de Pierre Chastang déjà cités, ainsi qu'à CHASTANG Pierre, « Transcription ou remploi ? Composition et écriture des cartulaires en bas-Languedoc (XIIe-XIVe siècle) », dans TOUBERT Pierre et MORET Pierre (études réunies par), *Remploi, citation, plagiat*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009, p. 115-141 : « Au tournant des XIe-XIIe siècles, les auteurs de cartulaires considèrent ce travail de réécriture non comme une altération, mais comme une nécessaire rénovation d'une vérité que les aléas de l'inscription et de son histoire ont rendue inaccessible à l'époque contemporaine. » (p. 121). Il est cependant probable qu'il faille placer la charte n° 269 en regard de la 270, qui lui est certainement très étroitement liée (je remercie vivement Maria Hillebrandt de m'avoir signalé ce dernier point).

1013 ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale : itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IXe-milieu du Xe siècle)*, op.cit. ; ID., « Odon de Cluny (vers 879-942). Itinéraire et ecclésiologie d'un abbé réformateur, entre aristocratie carolingienne et monde féodal, [Thèse de doctorat de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, sous la direction de Michel Lauwers, décembre 2005] », *Bulletin CEM*, n° 10, 2006, p. 255-265. Il serait cependant pour le moins étrange de faire remonter les liens entre Mâcon et Cluny à cette date : la présence de la formule stéréotypée permettant de décrire les parcelles dès les premiers actes clunisiens *stricto sensu* – et même au-

Néanmoins, comment expliquer qu'au-delà du passage concernant la Parabole du riche et de Lazare, le début du préambule de cette charte semble être devenu pour les clunisiens un véritable modèle avec plus de 33 occurrences de copies[1014] ? Le document est en effet le premier de la documentation conservée débutant par la formule :

Divina pietate legumque auctoritate sancitum est [...][1015] (926);

Suit alors à Cluny toute une série de documents – la plupart étant des donations -, dans lesquels on peut mesurer le goût intense des scribes médiévaux pour la variation :

Divina pietate largiente legumque auctoritate, sanctitum est [...][1016] (927-942);
Divina pietate largiente legumque auctoritate concedente, sanctitum est […][1017] (931);
Divina pietate et legittima auctoritate sancitum est […][1018] (943-944);
Divina pietate largiente, legumque auctoritate concedente, sanctitum est [...][1019] (951);
Divina pietate largiente legumque auctoritate favente, sanctitum est […][1020] (969-970);
Divina pietate legisque auctoritate sancitum est, ut […][1021] (993-1002);

Plus intéressant encore, la base des originaux de l'Artem ne mentionne pas la présence de cette formule en dehors de l'abbaye de Cluny[1022], néanmoins, après une recherche parallèle on la retrouve cinq fois dans un monastère sous l'influence de la grande abbaye bourguignonne : celui de Sauxillanges :

Divina pietate legum auctoritate constitutum est ut æternam requiem sibi temporalia

delà - montre qu'il y avait une nette influence de cette zone sur l'écriture à Cluny, bien avant 926. Il est du reste illusoire de croire qu'à seulement une trentaine de kilomètres de distance, avec une implantation de Saint-Vincent dans la zone aux alentours de Cluny avant même la fondation de cette dernière, les deux établissements aient pu s'ignorer pendant deux décennies...

1014 Dont 32 en moins de 75 ans !

1015 Clu1[269:926].

1016 Clu1[345:927-942].

1017 Clu1[392:931].

1018 Clu1[649:943-944].

1019 Clu1[807:951].

1020 Clu2[1272:969]. Voir aussi la Clu2[1091:960], dont le fac-similé se trouve dans l'article de ATSMA Harmut et VEZIN Jean « Les responsables de la transcription des actes juridiques et les services de l'écriture au Xe siècle : l'exemple de Cluny », dans HUBERT Marie-Clotilde ; POULLE Emmanuel et SMITH Marc H. (textes réunis par), *Le statut du scripteur au Moyen Âge*, Matériaux pour l'histoire, publiés par l'École des Chartes n° 2, Paris, École des Chartes, 2000, p. 9-20, ici p. 19 ; voir aussi les pages 10-12 pour l'étude du scribe Rothardus qui signe la charte n° 1091.

1021 Clu3[1996:993].

1022 Les originaux clunisiens avec une variante de la formule sont les n° 1820 (926) ; n° 1587 (931) ; n° 2508 (951) ; n° 1619 (970) ; n° 1871 (995) ; n° 1874 (997) ; n° 1637 (1000) ; n° 1665 (1034).

celestibus commutando […][1023] (??);
Divina pietate legum auctoritate constitutum est ut æternam requiem sibi temporalia celestibus commutando[1024] *(??);*

Au sein de cet ensemble de documents, la formule concernant la Parabole de Lazare, donc l'élément aquatique, revient - nous l'avons déjà mentionné - quatre fois, montrant qu'il existe une filiation directe entre ces actes qui varient pourtant aussi bien dans leur nature que dans leur longueur. Ainsi, avant de nous pencher plus en avant sur la valeur que prend l'eau dans ce passage et les relations qu'elle tisse avec d'autres champs sémantiques, analysons ce processus d'écriture et de réécriture et ce qu'il nous apprend sur la manière de composer des actes dans le *scriptorium* de Cluny dans la première moitié du Xe[1025] :

	Mots	Caractères	Long. Mots
Clu1[269:926]	628	4431	7,06
Clu1[524:941]	283	1894	6,69
Clu1[527:941]	249	1677	6,73
Clu1[649:94x]	276	1834	6,64

Tab. 25 : Nombre de mots, de caractères et longueur des mots dans les quatre documents considérés.

1023 Saux[117:??] (p. 119). « *Carte Bernardi, in Albieco* ». Voir aussi la charte n° 448 (p. 342) ; n° 455 (p. 347) ; n° 760 (p. 539) et note suivante.

1024 Saux[489:??] (p. 373). « *Carta Unaldi presbiteri, de vines Antoniense* ». Comme dans la série clunisienne, il s'agit de transformer des biens matériels en bienfaits spirituels. On remarquera en outre l'omniprésence du thème du temps et de l'éternité – aussi bien à Sauxillanges qu'à Cluny - : « Divina pietate largiente legumque auctoritate, sanctitum est ut unusquisque fidelium de rebus propriis ac temporalibus eterna valeat mercari, dicente scriptura: «Date elemosinam, et omnia munda sunt vobis;» et alibi: «Divitiæ viri redemptio animæ ejus». » dans Clu1[345:927-942].

1025 Plusieurs études intéressantes ont déjà œuvré dans cette voie : GARRANT Monique-Cécile, « Le *scriptorium* de Cluny, carrefour d'influences au XIe siècle », *Journal des savants*, 1977, p. 257-283 ; ID., « Copistes de Cluny au temps de saint Maïeul (948-994) », *BEC*, t. 136, 1978, p. 5-36 ; ID., « « *Giraldus levita* », copiste de chartes et de livres à Cluny sous l'abbatiat de saint Odilon », dans LEMAIRE Jacques et VAN BALBERGUE Emile (éd.), *Calames et cahiers, mélanges de codicologie et de paléographie offerts à Léon Gilissen*, Bruxelles, Centre d'étude des manuscrits, 1985, p. 41-48 ; HILLEBRANDT Maria, « « « *Albertus teutonicus* », copiste de chartes et de livres à Cluny », *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, t. 45, 1988, p. 215-232 ; ATSMA Hartmut et VEZIN Jean, « Autour des actes privés du chartier de Cluny (X^e – XIe siècles) », *op.cit* (en particulier sur les scribes nommés *Jacobus* et *Clemens*) ; ID., « Les responsables de la transcription des actes juridiques et les services de l'écriture au Xe siècle : l'exemple de Cluny », *op.cit.* Sur les mentions de chancelier, voir aussi l'important article de RICHARD Jean, « La mention du chancelier dans les actes privés du XIe siècle en Bourgogne », *BEC*, t. 112, 1954, p. 67-80. Bien entendu, on renvoie de nouveau à la thèse de Sébastien Barret, *La mémoire et l'écrit […]*, op.cit., en particulier la première partie : « La difficile sortie de l'ombre des archives clunisiennes » (p. 89-145).

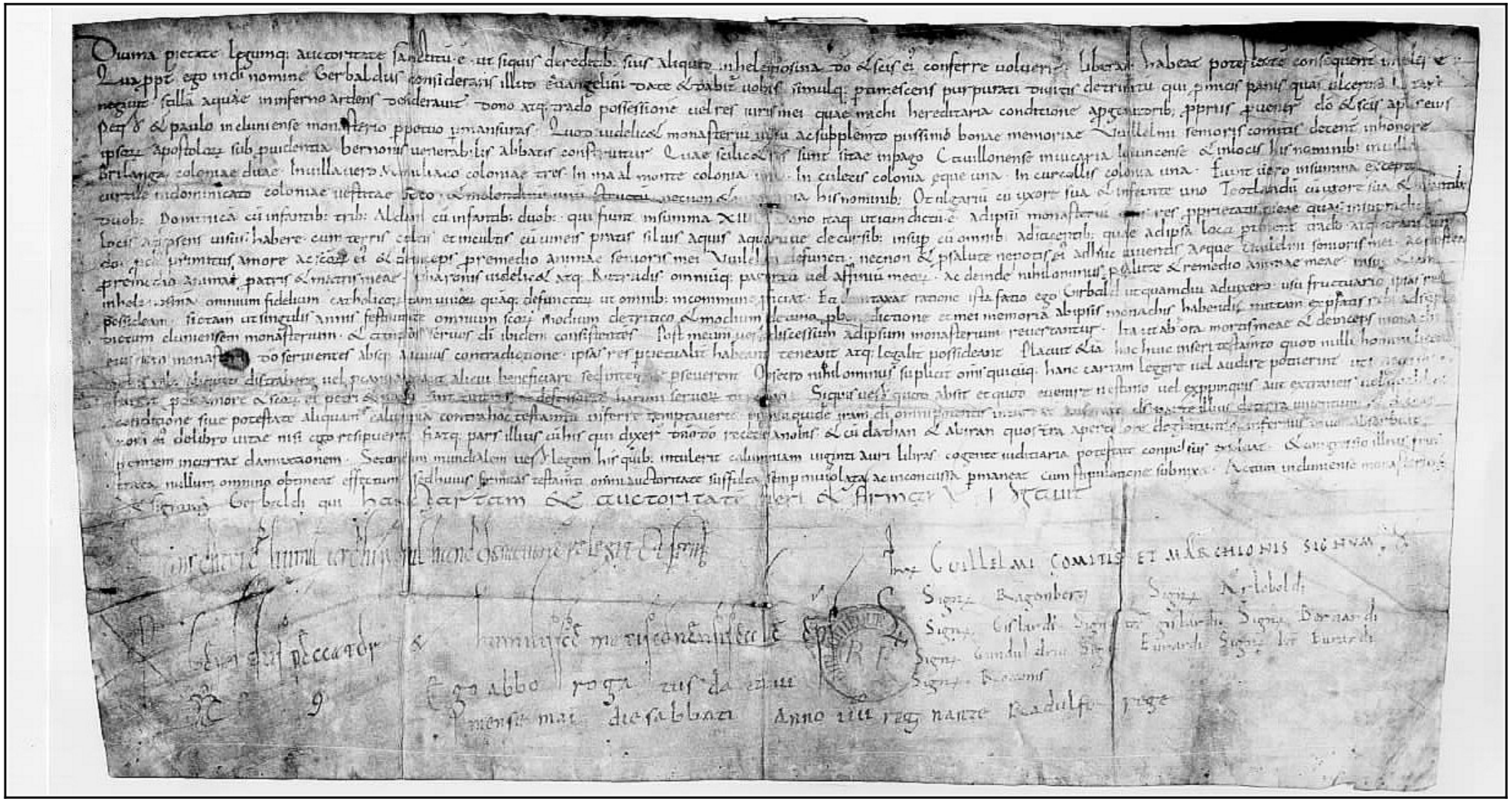

Fig. 35 : La charte clunisienne n° 269 ; Artem n° 1820 ; [926]. Cl. ARTEM.

926, mai	941, février	941, mars	943-944
Divina pietate legumque auctoritate sancitum est, ut, si quis de hereditatibus suis aliquid Deo et sanctis ejus conferre voluerit, liberam habeat potestatem consequenter implere. Quapropter, in Dei nomine, ego Gerbaldus, considerans illud evangelicum: «Date et dabitur vobis;» simulque pertimescens purpurati divitis detrimentum, qui, pro micis panis quas ulceroso Lazaro negavit, stillam aquæ in inferno ardens desideravit, dono atque trado possessionem [...]. Post meum vero decessum, ad ipsum monasterium revertantur, ita ut ab hora mortis meæ et deinceps monachi ejusdem monasterii, absque ullius contradictione, ipsas res perpetualiter habeant, teneant atque legaliter possideant. Placuit etiam hoc huic inseri testamento, quod nulli homini liceat de his rebus aliquid distrahere vel procamiare aut alicui beneficiare, sed integræ perseverent. Obsecro nihilominus suppliciter omnes quicumque hanc cartam audire vel legere potuerint, ut, si necesse fuerit, pro Dei amore et sanctorum ejus Petri et Pauli, sint tutores ac defensores harum servorum Dei rerum. Si quis vero (quod absit et quod evenire non estimo!) vel ex propinquis aut extraneis, vel ex qualibet conditione sive potestate, aliquam calumniam contra hoc testamentum inferre temptaverit, primum quidem iram Dei omnipotentis incurrat, deleatque Deus ejus partem de terra viventium, et deleat Deus ejus nomen de libro vitæ; nisi cito resipuerit, fiatque pars illius cum his qui dixerunt Domino Deo: «Recede a nobis;» et cum Dathan et Abiran, quos terra aperto ore deglutivit et infernus vivos absorbuit, et perennem incurrat damnationem; secundum mundalem vero legem his quibus intulerit calumniam, xx auri libras, cogente judiciaria potestate, coactus exsolvat, et congressio illius frustrata nullum omnino obtineat effectum, sed hujus firmitas testamenti omni auctoritate suffulta semper inviolata ac inconvulsa permaneat, cum stipulatione subnixa. Actum in Cluniensi monasterio. S. Gerbaldi, qui hanc cartam et auctoritatem fieri et firmare rogavit. Anschericus, humilis archipresul, hanc donationem relegit et subscripsit. S. Gerardi, peccatoris et humilis sanctæ Matisconensis æcclesiæ episcopi. S. Geslardi, item Geslardi, Bernardi, Gunduldrici, Eurardi, item Eurardi, Rocconis. Ego **Abbo** rogatus dictavi, mense maio, die sabbati, anno iiii regnante Rodulfo rege.	**Divina pietate et legitima auctoritate sanccitum est ut, si quis de rebus suis aliquid in elemosinam Deo et sanctis ejus conferre voluerit, liberam habeat potestatem consequenter implere. Quapropter** ego Gozeldis, **considerans illud evangelicum: «Date et dabitur vobis,» simulque pertimescens purpurati divitis detrimentum, qui, pro micis panum quas ulceroso Lazaro negavit, stillam aquæ in inferno desideravit ardens**, ad monasterium Cluniacum Sancti Petri, cui domnus Aymardus abbas preest, **dono et offero** vineam unam cum curtilo qui est in agro Fenestrago, in villa Noglas; terminaturque a mane terra Tetmari, a meridie terra Sendeleni, ad occidentem terra Gerilli, ad aquilonem via publica. Ipsam vineam et curtilum dono sancto Petro ad locum Cluniacum, cum mancipiis his nominibus: primus Ariocdus cum uxore sua et liberis iiii, Jobertus cum uxore sua et liberis v. Et unum campum dono in ipsa villa Noglas, qui terminatur a mane terra Ingelberti, a meridie terra Vuillonis, a sero terra Bodonis, a circio terra Arloeni. Infra istas terminationes, totum, vineam scilicet et curtilum et campum, cum denominatis mancipiis, dono et offero ad **jam dictum** locum Cluniacum, ea scilicet **ratione**, **ut quandiu vixero usumfructuarium** ex his habeam, et per **singulos annos**, **in festivitate** sancti Martini, pro investitura, sextarios viii de vino persolvam. **Post** obitum autem **meum**, totum in pace de[ve]niat ad jam dictum locum. **Si quis** de heredibus vel posteris meis, aut alius quilibet homo, donationem istam contradicere vel **calumpniari temptaverit**, ad id posse non habeat, et insuper iiii libras de auro componat, et donatio hæc **firma permaneat, cum stipulatione subnixa**. **Actum** Cluniaco. S. Gozceldis, quæ donationem istam fecit, et per cartam **firmari rogavit**. S. Arnoldi. S. Tediti. S. Drotboldi. S. Behildi. **Tetgerius rogatus** scripsit, datavit die lunis, iii kal. marcii, anno v° regnante Ludovico rege.	**Divina pietate et legitima auctoritate sanccitum est ut, si quis de rebus suis aliquid in helemosina Deo et sanctis ejus conferre voluerit, liberam habeat potestatem consequenter implere. Quapropter ego** Achinus, **considerans illud evangelicum: «Date helemosinam et omnia munda sunt vobis,» simulque pertimescens detrimentum divitis qui, pro micis panis quas Lazaro negavit, stillam aquæ in inferno ardens desideravit**, **dono itaque atque cedo** æcclesiæ Dei, que est Cluniaco consecrata in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli et aliorum sanctorum, quasdam res quæ sitæ sunt in pago Matisconensi, in villa Prisciaco. Sunt autem ista in primis curtile unum indominicatum, qui terminat a mane terra Sancti Martini, a meridie terra Filgerii, a sero via publica, a cercio Sancti Clementis; infra istas terminationes, totum ad integrum. Et alias res quæ ad ipsum curtilum aspiciunt, et quicquid in ipsa villa visus sum habere, cum mancipiis qui istis nominibus vocantur: Rainbertus cum uxore sua Archinelt et infantibus suis, et Domengia, et Mainardus, et Girardus cum matre sua; ut a die presenti faciant seniores Cluniacenses quicquid facere voluerint, pro redemptione animæ meæ et uxoris meæ Etelanæ. **Si quis** hanc donationem calumpniare presumpserit, iram Dei incurrat, **et insuper** x **libras auri componat**, **et hæc** carta **firma permaneat, cum stipulatione subnixa**. **Actum Cluniaco** publice. Signum Achini, qui hoc donum firmavit et firmare rogavit. S. Rainaldi, qui in omnibus consensit. S. Mainboldi episcopi. S. Rannaldi. S. Witheranni et Euvardi. S. Achini, et Giperii, et Teoldi. **Tetgerius**, in vicem cancellarii, scripsit die martis, in mense marcio, anno v regnante Ludovico rege.	**Divina pietate et legittima auctoritate sancitum est ut, si quis de rebus suis aliquid in elemosina Deo et sanctis ejus conferre voluerit, liberam habeat potestatem consequenter implere**. **Quapropter ego** Rannulfus **considero illud euvangelicum: «Date et dabitur vobis;» simulque pertimescentes purpurati divitis detrimentum, quod pro micis panis, quas ulceroso Lazaro negavit, stillam aquæ in inferno ardens desideravit**, **dono et concedo ad æcclesiam Dei** quæ est constructa in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli, in loco qui dicitur Cluniacus, ubi donnus Aimardus abbas preesse videtur, de rebus meis quæ sunt in pago Matisconense. In primis in villa quam nunccupant Vernolio, curtilum cum manso et vinea in unum tenentes; terminat de duabus partibus via publica, de tertia parte ad ipsam hereditatem; et alias res que ad ipsum curtilum aspiciunt, totum ad integrum. Et in villa Franedum quicquid ego visus sum habere. Et in pago Alvernico, in agro Borgolionense, in villa Cacavannas, totum ad integrum; hoc sunt curtiferi cum mansis, campis, pratis, silvis, aquis aquarumque decursibus, quesitum et ad inquirendum, tam de alodio quam de conquisitum, sicut superius insertum est, totum et ad integrum, in ea vero **ratione**, dum **vixero**, **usufructuario** habeam, et **post meum discessum** ad ipsam æcclesiam jam dicta et ad rectores ipsius perveniat, ut faciant postea quicquid voluerint in omnibus. **Si quis** contradicere voluerit, Deum offendat et sanctis ejus, et ad legem mundanam xv libras de auro **componat**; **et hec** donatio **firma permaneat, cum stipulatione subnixa**. **Actum Cluniaco** monasterio. S. Rannulfi, qui fieri et firmari rogavit. S. Daberti et Eurardi, qui fidem fecerunt contra Constantium. S. Senaldi. S. Gemoni. S. Leotfridi. Data in die me[r]curii, in mense junio, anno viii regnante Ludovico rege. Ego **Otgerius rogatus scripsi**.

Tab. 26 : Écritures et réécritures de formules dans le fond clunisien. « L'eau et la Parabole de Lazare ».

De gauche à droite : A - Clu1[269:926] (tronquée au milieu pour l'exercice) ; B - Clu1[524:941] ; C - Clu1[527:941] ; D - Clu1[649:943-944].

En gras : copie sur la charte précédente. En bleu : quelques variantes. Autres couleurs : passages présents dans la charte de même couleur.

On pourrait cependant s'interroger à juste titre : pourquoi mener une étude de ce type, portant sur quelques occurrences formant un dossier, au sein d'un travail s'appuyant avant tout sur une large masse documentaire, recourant à l'analyse statistique et sémantique en tant qu'outils euristiques ? La réponse est simple : afin d'étayer l'hypothèse – car malheureusement il le faut encore – selon laquelle il est strictement vain d'opposer une lecture quantitative à une lecture qualitative, et qu'une utilisation d'outils informatiques visant à faire apparaître des phénomènes d'ordre structuraux ne s'oppose en rien à une lecture attentive d'un petit groupe documentaire... bien au contraire, il peut s'agir d'une méthode fructueuse afin de tester ou d'invalider les hypothèses dégagées initialement par une des deux approches ! *Dont acte*. Le dossier textuel ici étudié – outre la filiation documentaire certaine grâce à la formule repérée -, est en effet d'un intérêt remarquable pour le chercheur et tout d'abord car chacun des actes qui le composent possède une mention de scribe – ce qui reste assez rare lorsqu'on analyse de tels dossiers -, même si l'existence de telles mentions doit parfois sans doute être relativisée[1026] :

Ego Abbo rogatus dictavi[1027] *(926);*
Tetgerius rogatus scripsit[1028] *(941);*
Tetgerius, in vicem cancellarii, scripsit[1029] *(941);*
Ego Otgerius rogatus scripsi.[1030] *(943-944);*

On dénombre ainsi 3 personnages *a priori* différents (car il est très peu probable que *Otgerius* soit aussi le *Tetgerius* des chartes de 941 – nous verrons pourquoi un peu plus loin), qui ont copié la formule, les deux derniers ayant eu – la chose est presque certaine vu le pourcentage de textes copiés à partir de l'acte originel (cf. tableau ci-dessus) - le premier comme *modèle*[1031], direct ou

1026 Voir note précédente et en particulier ATSMA Harmut et VEZIN Jean, « Les responsables de la transcription des actes juridiques et les services de l'écriture au Xe siècle : l'exemple de Cluny », *op.cit*, p. 14 : « Les observations que nous venons de présenter montrent, à notre avis, qu'il est difficile d'interpréter les verbes « *scripsi* », « *scripsit* », « *subscripsit* ». Il nous semble impossible de les comprendre au premier degré dans nombre de cas ». Il est par ailleurs probable que, dans certains cas, plusieurs personnes travaillaient en même temps à l'élaboration d'un acte ; voir par exemple la charte n° 3387, datée de 1063 et mentionnée dans l'article ci-dessus : « *Pontio auctore et Petro scriptore* ».

1027 Clu1[269:926]. « *Ego Abbo rogatus dictavi, mense maio, die sabbati, anno iiii regnante Rodulfo rege.* »

1028 Clu1[524:941]. « *Tetgerius rogatus scripsit, datavit die lunis, iii kal. marcii, anno v^{o} regnante Ludovico rege.* »

1029 Clu1[527:941]. « *Tetgerius, in vicem cancellarii, scripsit die martis, in mense marcio, anno v regnante Ludovico rege.* »

1030 Clu1[649:943-944]. « *Data in die me[r]curii, in mense junio, anno viii regnante Ludovico rege. Ego Otgerius rogatus scripsi.* ».

1031 Bien entendu, on entend ici « modèle » au sens fort et matériel du terme : il est très probable – encore une fois au vu du nombres de formes copiées – que les scribes des actes n° 524, 527 et 649, avaient le document de 926 littéralement et directement « sous les yeux » au moment de la copie. Ce point vient d'ailleurs s'ajouter à l'idée ici défendue qu'il existait à Cluny, peut-être avant même la confection des cartulaires, des collections de documents, sur lesquels on pouvait s'appuyer lors de la rédaction d'un nouvel acte. Nous rejoignons donc ici les impressions d'Hartmut Atsma et de Jean Vezin à propos du chartrier : « Nous avons l'impression que ces actes ont été rédigés

indirect. Penchons-nous donc plus avant sur cet « *Abbo rogatus dictavi* »[1032]. En effet, rien dans l'acte de 926 semble indiquer sa « provenance » ou son appartenance à tel ou tel établissement. Néanmoins, la présence déjà signalée de l'évêque de Mâcon saint Gérard dans les signataires de la charte, nous a poussé à effectuer une recherche dans les *C.B.M.A.*, à partir de la formule qui le mentionne. Nous découvrons ainsi une autre occurrence de cette dernière, au sein de l'édition du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, désignant probablement le même personnage : « *Ego Abbo rogatus istam notitiam scripsi et subscripsi. Datum iii die vel mense superscripto, anno iii regnante Rodulfo rege.* »[1033] (*circa* 928). À notre sens, cela laisse à penser – a. car les chartes sont rédigées à la même époque b. parce que ces anthroponymes sont relativement rares c. parce que les établissements sont proches géographiquement et enfin d. parce que les formules ainsi que le vocabulaire contenus dans l'ensemble des deux actes sont assez proches -, cela laisse à penser donc que le scribe de la charte n° 269 n'est pas clunisien mais plutôt, probablement, un scribe venu d'un lieu extérieur à l'abbaye[1034] : nous évoquerons ici en particulier l'hypothèse de Saint-Vincent de Mâcon ? Ou encore de l'entourage de l'évêque Gérard ? Cette impression est par ailleurs renforcée par la charte clunisienne n° 276 de l'édition de Bernard et Bruel, où il est fait mention d'un « *Ego Abbo rogitus scripsi, datavi in mense decembrio, in die veneris, anno iiii regnante Radulfo rege.* », et qui concerne de nouveau des affaires en grande partie mâconnaises[1035]. Toujours est-il que cette donnée intéresse, car elle montre comment un scribe – peut-être extérieur à l'abbaye de Cluny - , au début du Xe siècle, a pu être « incorporé » dans le *répertoire* rhétorique des formulaires clunisiens en usage dans le *scriptorium*[1036]. L'exactitude avec lequel l'acte a été copié – et ceci sur un grand nombre de lignes laisse ensuite à penser que c'est en s'appuyant directement sur la version d'*Abbo*

soit à partir de formulaires dont nous ne connaissons malheureusement pas d'exemple matériel pour Cluny à notre époque, soit en utilisant des documents anciens en guise de modèle, ici encore sans connaître le procédé exact qui était employé. » dans ATSMA Hartmut et VEZIN Jean, « Autour des actes privés du chartier de Cluny (X^e^ – XIe siècles) », *op.cit.*, p. 58. Sur la question de « modèle » en épistémologie, voir l'intéressante réflexion d'Alain Badiou – même si nous ne partageons pas toujours son point de vue sur ces points -, dans BADIOU Alain, *Le concept de modèle. Introduction à une épistémologie matérialiste des mathématiques*, Paris, François Maspero, 1972.

1032 Alexandre Bruel emploie ce document et cette mention dans son article sur la chronologie des rois de France : BRUEL Alexandre, « Études sur la chronologie des rois de France et de Bourgogne d'après les diplômes et les chartes de l'abbaye de Cluny aux IXe et Xe siècles », *BEC*, n° 41, 1880, p. 5-45, ici p. 26. La difficulté qu'il y a à dater cet acte avait déjà été signalée avant lui par Jean Mabillon (*Annales Ordinis Sancti Benedicti occidentalium monachorum patriarchae*, III, 387), voir aussi page 263 du *Recueil des actes […]*, op.cit.

1033 Macn[501:928 (*circa*)]. Notice concernant un plaid tenu à Mâcon

1034 L'acte a bien été réalisé à Cluny même, ce sur quoi s'accordent toutes les traditions de l'acte : « *Actum in Cluniensi monasterio.* » (Clu1[269:926]) et « *Actum in Cluniense monasterio.* » (original Artem). Il est par ailleurs intéressant de noter que les autres documents contenant l'ensemble de la formule ont, de même, tous été rédigés à Cluny (cf. tableau ci-dessus).

1035 Clu1[276:926] : la charte concerne la *villa Solistriaco* ainsi que Guillaume II, qui est alors – doit-on le rappeler comte de Mâcon -.

1036 Il n'y aucune raison de considérer le Cluny des origines comme autre chose qu'un monastère s'inscrivant dans une ligne carolingienne classique. Sur ce point, voir * BOUCHARD Constance B., « Merovingian, Carolingian and Cluniac Monasticism: Reform and Renewal in Burgundy », *Journal of Ecclesiastical History*, n° 39, 1988, p. 497-508.

que *Tetgerius* et *Otgerius* ont pu constituer leur « propre *versio* ». En prenant en compte les 33 copies contenant le début du préambule, nous pouvons même dire que l'acte n° 269 semble réellement avoir été utilisé comme un « modèle », direct ou indirect, par les clunisiens des origines, moins de vingt ans après la fondation du monastère. Enfin, considérant les quelques occurrences mentionnées ci-dessus et contenues dans le *Cartulaire de Sauxillanges*, on imagine aisément comment la formule a pu circuler de proche en proche, depuis le sud du Mâconnais, jusqu'à Cluny, arrivant enfin probablement quelques décennies plus tard en Auvergne, au monastère de Sauxillanges.

Le cas du second scribe est quant à lui peut-être moins évident. En effet, si *Tetgerius* n'est pas vraiment un anthroponyme extrêmement commun, on le retrouve tout de même assez couramment dans la document clunisienne et bourguignonne en général[1037]. Cependant, si l'on restreint quelque peu notre enquête – tant sur le plan chronologique, que sur l'espace géographique ou la graphie considérés, il semble bien qu'il ait eu au *scriptorium* de Cluny, entre la fin des années 910 - début 920, et le tout début des années 950, un scribe très actif répondant au nom de *Tetgerius*[1038]. Les chartes n° 524 et 527 – datées de 941 - qui nous intéressent plus particulièrement

1037 Bien entendu, le problème de la variation graphique ne fait qu'accentuer la chose : on trouve ainsi des *Tetgerius*, mais aussi des *Teotgerius*, des *Teogerius*, des *Teoggerius*, etc.

1038 Si on accepte l'hypothèse selon laquelle il ne s'agit que d'un unique personnage, *Tetgerius* aurait écrit au moins 36 documents, tous transcrits par Bernard et Bruel. Cela représenterait tout de même presque 5,8% des chartes éditées pour la période d'activité connue du personnage (621 chartes pour la période 916-951). Clu1[202:916] : « *Ego Teotgerius rogatus scripsit et subscripsit, datavit die martis, octavo decimo calendas juniis, anno xxii regnante Karolo rege.* » ; Clu1[208:917] : « *Ego Teogerius, vice cancellarii, subscripsi.* » ; Clu1[250:925] : « *Ego Teotgerius rogatus scripsit, datavit die dominico, viii kalendas madias, anno iii regnante Ratulfo rege.* » ; Clu1[263:926] : « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die jovis, mense aprelo, anno tercio regnante Ratulfo rege.* » ; Clu1[265:926] : « *S. Teotgerius rogatus scripsit, datavit die sabato, mense aprelo, anno iii regnante Ratulfo rege.* » ; Clu1[359:928] : « *Teotgerius presbiter, in vice cancellarii, rogatus scripsit, datavit die sabbato, iiii nonas febroarias, anno iiii regnante Radulfo rege.* » ; Clu1[372:928] : « *Ego Teotgerius scripsi die mercurii, vi anno regnante Rodulfo rege.* » ; Clu1[375:929] : « *Ego Teotgerius rogatus scripsi, dictavi die lune, mense jenuario, anno vi regnante Rodulfo rege. S. Evrardi. S. Arberti.* » ; Clu1[438:935] : « *Teotgerius, in vice cancellarii, rogatus scripsit, datavit die lunis, iiii idus agustas, anno xiii regnante Ratulfo rege* » ; .Clu1[377:929] : « *Tetgerius in vice cancellarii scripsit, datavit die martis, nono kalendas aprilis, anno viii regnante Ratulfo rege.* » ; Clu1[389:930] : « *Tetgerius rogatus scripsit, datavit die dominico, mense decembri, anno viii regnante Ratulfo rege.* » ; Clu1[492:938] : « *Teotgerius in vice cancellarii scripsit, datavit die dominico, xvi kalendas octubris, anno secundo regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[393:931] : « *Ego Teogerius rogatus scripsi, dictavi die jove, mense aprili, anno viii regnante R dulfo rege.* » ; Clu1[497:939] : « *Tetgerius in vice cancellari scripsi, datavit die jovis, in mense maio, anno tercio regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[504:939] : « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die dominico, in mense junio, anno iiii regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[506:940] : « *Ego Teogerius rogatus scripsi, dictavi die dominico, xiiii kalendas febroarias, anno iii regnante Ludowico rege.* » ; Clu1[507:940] : « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die lunis, iii nonas febroarias, anno tercio regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[513:940] : « *Ego Teoggerius vice cancellarii scripsi ac dictavi veneris die, in festivitate beati Briccii, anno xii regnante Ludowico rege.* » ; Clu1[514:940] : « *Teotgerius rogatus scripsit die martis, in mense novenbris, anno v regnante Ludovico rege.* » ; Clu1[515:940] : « *Teotgerius rogatus scripsit die martis, in mense novenbris, anno v regnante Ludovico rege.* » ; Clu1[524:941] « *Tetgerius rogatus scripsit, datavit die lunis, iii kal. marcii, anno v^{o} regnante Ludovico rege.* » ; Clu1[525:941] : « *Tetgerius rogatus scripsit, datavit die jovis, in mense febroario, anno v regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[527:941] : « *Tetgerius, in vicem cancellarii, scripsit die martis, in mense marcio, anno v regnante Ludovico rege.* » ; Clu1[535:941] : « *Tetgerius scripsit die lunis, tercio calendas septembris, anno octavo regnante Ludovico rege.* » ; Clu1[545:942] : « *Ego Teoggerius rogatus scripsi ac dictavi, die lune, idus junii, anno ii Ludowico regnante.* » ; Clu1[619:943] : « *Teotgerius rogatus in vice cancellarii scripsi, datavi die veneris, vi kalendas*

ici, n'arrivent donc, *a priori*, pas au début de la « carrière » du clerc, mais plutôt en son milieu. Cette donnée est intéressante car elle tendrait à montrer qu'on a recours à des documents modèles non seulement pour apprendre, non seulement pour s'appuyer sur des « *auctoritates* »[1039], mais qu'il s'agit bien d'un mode de composition à part entière, tout à fait volontaire, indépendant de la compétence en latin, indépendant de la compétence stylistique du scribe.

La formule contenant la Parabole de Lazare – ainsi que nous l'avons déjà dit – eut cependant un tel succès qu'elle fut copiée par un troisième scribe[1040]. Assez proches phonétiquement et graphiquement, on pourrait croire que *Tetgerius* et *qu'Otgerius* ne sont qu'un seul et unique personnage. Nous n'en pensons rien : une rapide recherche dans les chartes clunisiennes du Xe siècle – et dans les établissements proches dont les chartes sont contenues au sein des *C.B.M.A.* - montre bien qu'il semble effectivement y avoir eu un scribe du nom d'Ogier, assez actif au *scriptorium* du monastère, entre le milieu de la décennie 940 et le milieu des années 970[1041] – soit pratiquement

febroarias, anno viii regnante Ludvico rege. » (aussi Artem n° 2503 ; malheureusement la seule charte conservée en originale, « signée » par le personnage, ce qui rend – de fait – toute comparaison impossible autre que sur des critères stylistiques) ; Clu1[629:943] : « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die dominico, in mense aprilo, anno vii regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[646:943] : « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die jovis, vii kalendas novembris, anno x regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[665:944] : « *Teotgerius, in vice cancellarii, scripsit et datavit iii feria, in mense novembris, anno viiii regnante rege Ludovico.* » ; Clu1[674:945] : « *Tetgerius rogatus scripsit, datavit die jovis, in mense octuber, anno x regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[685:946] : « *Ego Tetgerius scrisi, datavi die dominico, in mense maio, anno x regnante Ludovico rege*. » ; Clu1[713:948] : « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die lunis, in mense febroario, anno xii regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[737:949] « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die dominico, kalendas aprilis, anno xvii regnante Ludovico rege.* » ; Clu1[758:950] : « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die dominico, in mense genoario, anno xiiii regnante Ludvico rege.* » ; Clu[769:950] : « *Teotgerius rogatus scripsit, datavit die martis, v^o^ kalendas gunii, anno xiiii regnante Ludvico rege.* » ; Clu1[810:951] : « *Ego Teotgerius in vice cancellarii scripsi, datavi die jovis, iiii kalendas gunii, anno xiiii regnante Ludvico rege.* ». À Cluny, on trouve aussi à cette époque plusieurs mentions d'un *Tetgerius* comme témoin des actes, par exemple dans Clu1[510:940] : « *S. Tetgerio presbitero* ». On trouve aussi en Clu1[588:942-954] la mention d'un « *fratre Tetgerio* », en conflit avec des locaux, aux alentours de Cluny : s'agit-il du même personnage ? Il est cependant très peu probable que le scribe qui officie en 969 pour l'évêque Natran de Nevers (959-978 selon les *Annales Nivernenses*, dans MGH SS, XIII:88-92, ici p. 89-80), soit le même homme : « *Teggerius levites scripsit et datavit in mense februario anno XV regnante Lotherio rege.* » (NvSc[58:969). Remarques pertinentes sur l'espérance de vie des scribes clunisiens dans ATSMA Harmut et VEZIN Jean, « Les responsables de la transcription des actes juridiques et les services de l'écriture au Xe siècle : l'exemple de Cluny », op.cit., p. 10 : « Seul, Rothardus apparaît pendant quarante-huit ans, ce qui est beaucoup ; cependant, comme le remarque justement Mme Garand, l'abbatiat de Maïeul a été un peu plus long, et que dire de l'abbatiat d'Odilon qui a duré cinquante-cinq ans et de celui d'Hugues qui a atteint soixante ans ! ».

1039 ZIMMERMANN Michel, « Le recours aux auctoritates en Catalogne (IXe-XIIe siècle). Formes d'insertion documentaire et finalité discursive », dans TOUBERT Pierre et MORET Pierre (études réunies par), *Remploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (X^e^-XIIe siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2009, p. 73-96.

1040 Il semble difficile de définir si *Otgerius* a copié le texte de la première ou de la deuxième charte. Pour notre part, la présence de formulations communes (B « *cui domnus Aymardus abbas preest* » / D « *ubi donnus Aimardus abbas preesse* » | B « *ea scilicet ratione, ut quandiu vixero usumfructuarium ex his habeam* » / D « *in ea vero ratione, dum vixero, usufructuario habeam* » | B « *Tetgerius rogatus scripsit* » / D « *Otgerius rogatus scripsi.* ») , nous fait pencher du côté d'une copie sur la charte B, même si certains passages du document D sont proches du document C (par exemple le « *dono et concedo ad aecclesiam Dei quae est constructa in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli* » en D et le « *dono itaque atque cedo aecclesiae Dei, que est Cluniaco consecrata in honore beatorum apostolorum Petri et Pauli [...]* » de C).

1041 Les occurrences se trouvent d'ailleurs essentiellement dans le second volume du *Recueil des Chartes*. Clu1[949:943] : « *Ego Otgerius rogatus scripsi* » ; Clu2[1101:961] : « *Data per manu Otgerii, sub die jovis [...]* » ;

entièrement après la période d'activité de *Tetgerius* -.

Notons par ailleurs que les documents clunisiens ici étudiés associent la Parabole à un autre verset issu de l'évangile selon Luc, relativement fréquent dans les préambules de sources diplomatiques : « *Date et dabitur vobis* »[1042] (Luc 6:38). Cette dernière formule apparaît en effet une dizaine de fois au sein de la base de *C.B.M.A.*, plus de 80% du temps à l'abbaye de Cluny, et – de nouveau – la charte n° 269 semble constituer la plus ancienne occurrence de l'ensemble, pour la base tout du moins[1043] :

Quapropter, in Dei nomine, ego Gerbaldus, considerans illud evangelicum: «Date et dabitur vobis;» simulque pertimescens purpurati divitis[1044] *(926);*

Quapropter nos, in Dei nomine, germani fratres, Arnaldus scilicet et Anselardus, considerantes illud euvangelicum: «Date et dabitur vobis,» simulque pertimescentes gehenne penas[1045] *(936);*

Clu2[1179:964] : « *Data per manum Otgerii, sub die mercoris [...]* » ; Clu2[1198:966] : « *Data per manu Otgerii, sub die jovis [...]* » ; Clu2[1256:969] : « *Data per manu Otgerii, sub die veneris [...]* » ; Clu2[1258:969] : « *Data per manu Otgerii, sub die dominico [...]* » ; Clu2[1292:971] : « *Data per manu Otgerii, sub die jovis [...]* » ; Clu2[1301:971] : « *Data per manu Otgerii, sub die jovis [...]* » ; Clu2[1320:972] : « *Ego Otgerius, sacerdos, hanc donationem scripsi [...]* » ; Clu2[1326:972] : « *Data per manu Otgerii, sub die jovis* » ; Clu2[1332:973] : « *Data per manum Otgerii, sub die martis […]* » ; Clu2[1408:974] : « *Data per manu Otgerii, sub die sabati [...]* ». On voit aussi intervenir à cette époque plusieurs *Otgerius* en tant que témoin, aussi bien dans les chartes de Cluny que dans celles d'autres établissements tels que Saint-Vincent de Mâcon : s'agit-il du même personnage ? La chose est difficile à dire (il semble qu'il y ait par exemple un autre scribe du nom *d'Otgerius* à Saint-Vincent de Mâcon, dans la première moitié du XIe siècle : Macn[81:1018] : « *Data per manum Otgerii.* » ; Macn[47:1018] ; Macn[450:1031]. Un autre personnage officie sous ce nom à l'abbaye de Savigny, autour de l'An Mil : Sav[547:1000] : « *Otgerius scripsit, mense Januario […]* » ; Sav[548:1000] : « *Otgerius scripsit, Novembri mense [...]* » ; Sav[552:1000] : « *Otgerius scripsit, mense Octobri [...]* » ; Sav[555:1000] : « *Otgerius scripsit, mense Decembri [...]* », etc. De même à Sauxillanges : par exemple avec le n° 286 : « *Hec conscriptio facta est in mense februario, feria quarta, regnante Lothario rege Francorum. Otgerius levita scripsit* », etc.)...

1042 Sous cette forme : 20 occurrences dans les originaux de l'Artem (n° 1820 – 926 ; n° 4105 – 1012 ; n° 4106 – 1012 ; n° 2069 – 1016 ; n° 541 – 1020 ; n° 1436 – 1037 ; n° 4033 – 1037 ; n° 2806 – 1041 ; n° 4045 – 1042 ; n° 4047 – 1042 ; n° 3652 – 1060 ; n° 3652 – 1060 ; n° 1689 – 1063 ; n° 4133 – 1074 ; n° 1258 – 1082 ; n° 402 – 1082 ; n° 2328 – 1093 ; n° 2840 – 1100 ; n° 4341 – 1100 ; n° 931 – 1105 ; n° 2210 – 1125). La formule semble se répartir – une fois n'est pas coutume - équitablement entre un large nord et un large sud (respectivement 9 et 11 occurrences).

1043 Plusieurs occurrences dans le *Thesaurus Diplomaticus* sont plus anciennes (la plupart douteuses cependant). Dans les documents non suspectés, par exemple : « *Semper humana fragilitas casus ineuitabiles debet perpendere ut quandoquidem repentina superuenerit transpositio non habeat in nobis quod puniat inueniat quod coronet iuxta mandatum domini : « date et dabitur uobis » et illud : « facite elemosinam et omnia munda sunt uobis » (Luc 11:41).* », en 706, dans un document de Pépin de Herstal [vers 645-714] et de son épouse Plictrudis pour l'abbaye d'Echternarch (n° 4477) ; ou encore : « *facite uobis sacculos qui non ueterascant thesaurum indeficientem quo fur non appropiat neque tinea corrumpit et iterum : thesaurizate uobis in celo et cetera item : date elemosinam et ecce omnia munera sunt uobis alibi : date et dabitur uobis et rursum: facite uobis amicos de mammona iniquitatis ut cum defecerint recipiant uos in eterna tabernacula* », dans une charte de 898 – accumulant les autorités les unes après les autres - pour l'abbaye Notre-Dame de Noyon (n° 4109). *Idem*, dans d'autres *corpus* avec par exemple une charte de 763 pour l'abbaye de Saint-Gall (*Wurttembergisches Urkunden*, Band 1, n° 7). Par la suite, on rencontre de nombreuses occurrences de la formule à Saint-Victor de Marseille

1044 Clu[269:926].

1045 Clu1[447:936]. Voir aussi Clu1[524:941] (contient la référence à la Parabole de Lazare) ; Clu1[649:943] (idem) ; Clu2[925:954] ; Clu2[1447:978] ; Clu3[2079:993] ; Clu4[3446:1071]. Voir aussi le prétendu testament de saint Léger d'Autun et Yon1[169:1132] (Confirmation en faveur de Saint-Jean de Sens).

non inmemor Dominici verbi quo ait: «Date et dabitur vobis», cupiens michi tesaurizare thesauros in cælo (Matt. 6:20) [1046]*(1063);*

L'insertion de cette mention scripturaire additionnelle - en ce qui concerne les documents contenant la référence à la Parabole - , tend encore à davantage « inscrire l'action » - et par là même la donation elle-même - dans un mouvement transformant une série de biens terrestres en biens célestes, fortement coloré d'eschatologie[1047].

Sans entrer dans une série de détails inutiles, il est outre intéressant de noter que chaque scribe a pris soin de varier certains points de la charte originale, tout en conservant l'ossature de cette première[1048]. On observe ainsi le jeu – classique – sur les verbes associés à l'action de donation : « *dono atque trado possessionem vel res juris mei* »[1049] dans la charte de 926, puis « *dono et offero* »[1050] et « *dono itaque atque cedo* »[1051] pour *Tetgerius*, enfin « *dono et concedo* »[1052] dans la dernière mouture de 943-944[1053]. La même chose vaut pour toute une série de séquences et nous renvoyons bien entendu au tableau ci-dessus, car il vise justement à les mettre en valeur. Essayons désormais de revenir au sens. Le premier scribe, Abbo donc, a choisi – nous employons ce terme à

1046 Clu4[3391:1063]. Sur ce point intéressant, voir MAGNANI Eliana, « 'Un trésor dans le ciel'. De la pastorale de l'aumône aux trésors spirituels (IVe-IXe siècle) », dans BURKART Lucas ; CORDEZ Philippe ; MARIAUX Pierre-Alain et POTTIN Yann (dir), *Le Trésor au Moyen Âge*, Colloque Bâle-Neuchâtel, novembre 2006, Micrologus, 2010, p. 51-68 ; et dans ce même volume GUERREAU-JALABERT Anita et BON Bruno, « Le trésor au Moyen Âge: étude lexicale », *op.cit*. Sur l'association de Matthieu 6:20 à Matthieu 25:34 dans les préambules diplomatiques de Saint-Victor de Marseille, voir l'article de MAGNANI Eliana, « Pastorale monastique et pratique de l'écrit [...] », *op.cit.*

1047 « Les biens donnés aux monastères, puisqu'ils sont convertis en *caelestia*, deviennent des *spiritualia*, des biens rattachés à l'autel, à l'instar des *castella* et des sanctuaires appartenant au Mont-Cassin dont les noms ont été gravés sur les portes de bronze de l'église abbatiale. » dans MAGNANI SOARES-CHRISTEN Eliana, « Le don au Moyen Âge : pratique sociale et représentations. Perspectives de recherche », *Revue du Mauss*, n° 19, 2002 (1), p. 309-322, ici p. 318.

1048 « Pourquoi, de deux documents contemporains, peut-être rédigés par le même scribe, un seul choisit-il d'exhumer un formulaire où il enserre son dispositif ? Le phénomène est d'autant plus intéressant que, tout au long de la période, les formules récurrentes ne sont pas immuables et font rarement l'objet de transcriptions rigoureuses ; elles se révèlent au contraire très ductiles, autorisent amalgames et transferts, nourrissent des chaînes de transformations... » dans ZIMMERMANN Michel, « Le recours aux *auctoritates* en Catalogne [...] », *op.cit.*, p. 77.

1049 Clu1[269:926].

1050 Clu1[524:941].

1051 Clu1[527:941].

1052 Clu1[649:943-944].

1053 Sur ce point, voir ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne […]*, op.cit., p. 222-223 : « Le second champ lexical où il est largement fait appel à la tautologie est celui du droit. Au moment de définir la transaction dont il assure la transcription, le scribe n'arrive pas à choisir entre plusieurs vocables synonymes. […] Une lecture attentive de ces équivalences permettrait sans doute de percevoir plus d'une nuance entre les termes : précision du second par rapport au premier, terme concret venant doubler un autre plus conceptuel, mot de la langue vernaculaire obtenant sa reconnaissance par son incorporation dans une série latine ». Dans notre cas, nous voyons que les scribes successifs n'ont fait qu'interchanger le second terme du rythme binaire : *trado* / *offero* / *cedo* / *concedo*. Il est donc très vraisemblable qu'il faille – dans notre cas du moins – se concentrer uniquement sur le premier des termes, « *dono* », et voir dans le second un « simple » jeu d'ordre stylistique, tout en précisant qu'il renforce certainement la valeur et qu'il « désambiguise » le premier terme.

dessin - d'insérer dans le texte de sa charte une mention scripturaire, dérivée de l'*Évangile selon saint Luc*[1054] *:* des versets plutôt rares dans ce type documentaire (certes, aux contours flous), sans doute afin de conférer une plus grande force à la transaction en cours[1055] et pour la relier au temps ancien et idéalisé des *Écritures*. *A contrario*, la réflexion sur la Parabole de Lazare et du riche est abondante dans d'autres types documentaires[1056] : dans l'antiquité tardive, chez saint Augustin tout d'abord, qui lui consacre un sermon complet[1057], mais aussi chez saint Ambroise[1058] ou bien dans une homélie attribuée à Grégoire le Grand[1059]. Le Haut Moyen-Âge, en particulier carolingien, n'est pas en reste et voit aussi un certain nombre d'occurrences apparaître, avec entre autres Bède-le-

1054 Luc 16:13 : « *nemo servus potest duobus dominis servire aut enim unum odiet et alterum diliget aut uni adherebit et alterum contemnet non potestis Deo servire et mamonae* » puis et surtout Luc16:19-31 : « //19// *homo quidam erat dives et induebatur purpura et bysso et epulabatur cotidie splendide* // 20 // *et erat quidam mendicus nomine Lazarus qui iacebat ad ianuam eius ulceribus plenus* //21// *cupiens saturari de micis quae cadebant de mensa divitis sed et canes veniebant et lingebant ulcera eius* //22// *factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinum Abrahae mortuus est autem et dives et sepultus est in inferno* //23// *elevans oculos suos cum esset in tormentis videbat Abraham a longe et Lazarum in sinu eius* //24// *et ipse clamans dixit pater Abraham miserere mei et mitte Lazarum ut intinguat extremum digiti sui in aqua ut refrigeret linguam meam quia crucior in hac flamma* //25// *et dixit illi Abraham fili recordare quia recepisti bona in vita tua et Lazarus similiter mala nunc autem hic consolatur tu vero cruciaris ».* Concernant ces versets, voir SABOURIN Léopold, *L'Évangile de Luc : introduction et commentaire*, Rome, Editrice Pontificia Università Gregoriana, 1985, en particulier p. 286-292.

1055 « La réinsertion d'éléments significatifs perçus comme anciens vise donc moins, comme dans le cas de la littérature, à infléchir la finalité de l'oeuvre qu'à conférer une validité et une efficacité particulière aux documents concernés. L'incorporation d'éléments anciens faisant autorité en raison même de leur ancienneté (ou de leur antériorité) suffit aussi bien à légitimer le dispositif d'un document qu'à fonder une oeuvre originale. » dans ZIMMERMANN Michel, « Le recours aux *auctoritates* en Catalogne (IXe-XIIe siècle). Formes d'insertion documentaire et finalité discursive », *op.cit.*, p. 74.

1056 Une recherche rapide et non exhaustive montre que l'on retrouve 107 occurrences dans la Patrologie Latine sous Philologic, en utilisant la vedette « Lazar.* aqu.* » (avec 6 mots d'écarts).

1057 AUGUSTINUS HIPPONENSIS, *Sermones de Sanctis*, Sermon n° 37, PL 38, col. 1247-1483 : « *Lazari et divitis mors communis, sors dissimilis. Nec in divite divitiae accusantur, nec in paupere paupertas laudatur. Quid punitum est in divite. O infidelis, praesentia respicis, praesentibus terreris: aliquando cogita in futurum. Crastinus et crastinus, aliquando novissimus erit crastinus, urguet dies diem, nec rapit eum qui fecit diem. Est enim apud illum dies sine hesterno et crastino: est enim apud illum dies sine ortu et occasu: est apud eum lux sempiterna, ubi est fons vitae, et in cuius lumine videbimus lumen. Ibi sit vel cor, quamdiu necesse est ut hic sit caro, ibi sit cor: totum ibi erit, si cor ibi est. Dives in purpura et bysso finivit delicias; pauper ulceribus plenus finivit miserias. [...]*»

1058 AMBROSIUS MEDIOLANENSIS, *De interpellatione Job et David Liber Quatuor*, PL 14, col. 797a-850b : « *Vidimus illum divitem qui indutus purpura et bysso in hoc saeculo recumbebat, et epulabatur quotidie splendide, de cujus mensa quae cadebant pauper Lazarus colligebat, quemadmodum in tormentis positus, in inferno se reclinare non poterat; sed vix ad Abraham, non totum se, sed solos oculos erigebat, rogans ut mitteret Lazarum, qui extremum digiti sui in aquam tingeret, et linguam ejus refrigeraret (Luc 16:19) . Ergo illius morti reclinatio non erat, nec firmamentum in plaga ejus (Psa 72:4) . Nihil enim prosunt flagella post mortem.* » ; voir aussi ID., *De Naburthe Jezraelita*, PL 14, col. 731a-756b : « *Vel hoc exemplo vos admoneri convenit. Puteus enim si nihil haurias, inerti otio et degeneri situ facile corrumpitur: exercitus autem nitescit ad speciem, dulcescit ad potum: ita et acervus divitiarum, cumulo arenosus, speciosus est usu, otio autem inutilis habetur. Derivato igitur aliquid de hoc puteo. Ignem ardentem exstinguit aqua, et eleemosyna resistit peccatis: aqua autem stativa cito vermes facit. Non stet thesaurus tuus, nec stet ignis tuus: stabit in te, nisi eum operibus tuae miserationis averteris. In quantis sis, dives, incendiis, considera. Tua vox est ista dicentis: Pater Abraham, dic Lazaro, ut extremum digiti sui intingat in aqua, et refrigeret linguam meam (Luc 16:24)* ». On remarquera, encore une fois, que la Parabole est rapprochée du verset de l'Ecclesiastique « *Sicut Aqua [...]* », avec en plus une belle « métaphore filée » et un nombre important de termes issus du champ sémantique de l'élément aquatique (« *puteus* », « *haurire* », « *potare* », «*derivare*», « *ignis* », « *aqua* », « *incendium* », « *intingere* », « *refrigere* », etc.).

1059 « *Antiph. Factum est autem ut moreretur. Ant. Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aqua, et refrigeret linguam meam. Ant. Dives ille guttam aquae petiit, qui micas panis Lazaro negavit. Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala.* » dans GREGORIUS, *Homiliae in Evangelia*, PL 76, col. 1075-1312c (Homilia XL).

Vénérable[1060], Walafrid Strabon[1061] ou encore – il est de toute manière assez rare de ne pas « trouver à peu près tout ce que l'on cherche » chez ce frénétique compilateur - Raban Maur[1062]. Plus intéressant dans le cadre de notre étude, on retrouve une réflexion sur cette mention scripturaire dans l'abrégé des *Moralia in Job* attribué dès le début du XIe siècle à Odon de Cluny[1063], mais surtout dans dans ses *Collationes*[1064], dont la paternité cette fois n'est pas discutée : soit pratiquement à la même époque où la première occurrence apparaît dans la charte n° 269. Enfin toujours à Cluny mais cette fois au XIIe siècle, on retrouve la Parabole chez Bernard de Cluny, dans

1060 BEDA, *In Lucae Evangelium Expositio*, PL 92, col. 301-634d : « *Saturatus erat dives ille purpuratus, quando epulabatur quotidie splendide, sed dirum vae sustinebat esuriens, quando de Lazari, quem despexerat, digito guttam aquae quaerebat. Aliter. Si beati sunt illi qui justitiae semper esuriunt opera, infelices e contrario sunt aestimandi qui sibi in desideriis placentes, nullam veri et inconcussi boni famem patiuntur, satis se rati beatos, si non ad tempus sua voluptate priventur.* » (col. 404a ; mais aussi 535b ; 537c) ; voir aussi ID., *Super Parabolas Salomonis Allegorica Expositio*, PL 91, col. 937-1040d, ici col. 954B ; enfin ID., Homeliae, PL 94, col. 9-516a, ici col. 270a-270b : « *Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahae. Mortuus est autem dives, et sepultus est in inferno. Sinus Abraham requies est beatorum pauperum, quorum est regnum coelorum, quo post hanc vitam recipiuntur. Sepultura inferni poenarum profunditas, quae superbos et immisericordes post hanc vitam vorat. Elevans autem oculos suos cum esset in tormentis, videbat Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus; et ipse clamans, dixit: Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui in aquam, et refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma. O quanta est subtilitas judiciorum Dei, o quam districte agitur bonorum actuum malorumque retributio! Certe superius dictum est quia in hac vita Lazarus cadentes micas de mensa divitis quaerebat, et nemo illi dabat; nunc de supplicio divitis dicitur, quia de extremo digiti Lazari destillari aquam in os suum concupiscit. Qui ergo mensae suae vel minima dare noluit, in inferno positus usque ad minima quaerenda pervenit. Sed notandum valde est quid sit quod dives, in igne positus, linguam suam refrigerari petit. Mos quippe est sacri eloquii, ut aliquando aliud dicat, sed ex eodem dicto aliud innuat. Superius autem hunc superbum divitem Dominus non loquacitati vacantem dixerat, sed superflue convivantem. Neque hunc de loquacitate narravit, sed cum elatione et tenacia de edacitate peccasse. Sed quia abundare in conviviis loquacitas solet, is qui hic male convivatus dicitur, apud inferos gravius in lingua ardere perhibetur. Sed cum gravi valde pavore pensandum est hoc quod sequitur. [...]* ».

1061 WALAFRIDUS STRABO, *Evangelium secundum Lucam*, PL 114, col. 243-356a, ici 263b : « *Qui inter divites amplius abundatis, sicut dives qui induebatur purpura, et bysso, et epulis, qui de digito Lazari quaerit guttam aquae. Vae vobis, qui nunc ridetis, etc. Salomon: Cor sapientis ubi est tristitia, cor stultorum ubi est laetitia (Eccl. 7) ; docens stultitiam ridentibus, prudentiam flentibus ascribendam* ».

1062 RABANUS MAURUS, *Homeliae*, PL 110, col. 9-468b, ici col. 295C : « *O quanta sublimitas judiciorum Dei ! quam districte agitur bonorum actuum malorumque retributio ! Certe superius dictum est: quia in hac vita Lazarus cadentes micas de mensa divitis quaerebat, et nemo illi dabat, nunc de supplicio divitis dicitur quia de extremo digito Lazari distillari aquam in ore suo concupiscit [...]* ».

1063 L'abbé de Cluny remploie le passage pour expliquer un autre verset biblique (Job 27:20 « *Apprehendet eum quasi aqua inopia : nocte opprimet eum tempestas* ») : « *Videamus nunc inopiam divitis ardentis, cujus tantum fuit abundantia epulantis. Ait enim: « Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum ut intingat extremum digiti sui in aqua, et refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma (Luc 19:24) . » Non autem immerito aquae tunc illa inopia comparatur, quia in inferno cruciat, qui susceptos in profundis absorbens solet lacus designari nomine. Unde per prophetam humani generis voce dicitur: « Lapsa est in lacum vita mea (Lamentation 3:53) . » Tempestatis vero nomine, judicii turbinem designat, quod etiam Psalmista testatur dicens: « Deus noster manifeste veniet, Deus noster et non silebit (Psa 49:3) . » Et quia ipsa venturi exitus ignorantia nox vocatur, nocte eum opprimet tempestas, id est, turbo divini judicii eum dum ignorat, apprehendit.* » dans ODO CLUNIACENSIS, *Moralia in Job*, PL 133, col. 105-512d, ici 322b-322c. La paternité de ce texte, autrefois attribuée à Odon, est désormais rejetée : voir ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IXe-milieu du Xe siècle)*, op.cit., p. 107-109 : « En 1617, M. Marrier attribue à Odon un abrégé de l'oeuvre de Grégoire et l'édite à part, trois ans après la parution de la *Bibliotheca cluniacensis* […]. Ce texte est ensuite repris dans la Patrologie latine et reste pendant longtemps considéré comme une œuvre authentique. A la suite des travaux de F. Rädle, qui a daté l'épitomé édité par M. Marrier de la première moitié du IXe siècle, G. Braga en a définitivement rejeté la paternité « odonienne ». Cette philologue a par ailleurs identifié le véritable abrégé écrit par Odon, encore inédit, dans le manuscrit BnF Lat. 2455, copié au XIIe et provenant de Saint-Martial de Limoges, ce

les vers léonins de son *De contemptu mundi*[1065] :

« Qui tumidis satis exiguis datis heu! neque panem.
Est modo Lazarus hic, ibi Tartarus, et gula pridem
Ebria potibus, ebria pastibus ardet ibidem.
Dives obit sine spe, sine nomine dives, (egenus
Nomine Lazarus) unde flet inferus, est modo plenus.
***Dives aquam petit**, esuriens metit ubera plena;*
***Gratia fletibus**, ebrietatibus est modo poena.*
Post sua funera dives ad infera, pauper ad astra.
***Qui flet in ulcere gaudet in aethere**, flet gula pasta.*
Stillula quaeritur et gula plangitur oraque sicca.
Non data stillula. Cur ? quia parvula non data mica. »

Il s'agit donc de toute évidence d'un passage qu'on a commenté plusieurs fois à l'abbaye de Cluny, entre le début du Xe siècle et le milieu du XIIe siècle. C'est par ailleurs sensiblement autour de ce *terminus ad quem*, peu de temps après l'abbatiat d'Odon [926-942] donc, – au Xe siècle et au début du XIe siècle[1066] - que Jérôme Baschet identifie les premières réalisations graphiques occidentales autour de la Parabole, dans un contexte qui n'est pas si éloigné de Cluny : celui de l'Empire ottonien[1067], en particulier l'abbaye d'Echternach[1068] et celle de Reichenau, par exemple avec

qui atteste sa présence en milieu clunisien. » (ici p. 108). Le texte de la véritable version d'Odon n'étant pas encore édité, nous ne pouvons savoir si le passage de la Parabole de Lazare y est analysé par l'auteur : la chose serait évidement intéressante pour l'étude de notre thème.

1064 ODO CLUNIACENSIS, *Collationes libri tres*, op.cit., livre trois, 27, col. 611a. « De même, plus que le comportement d'oppression vis-à-vis des *pauperes*, c'est l'absence de charité sous forme d'aumône qui conditionne la damnation des potentes, puisque Odon explique, grâce à une réminiscence de Lc XVI, 19, que « celui qui est dans la pourpre ne mourut pas à cause de ses rapines, mais parce qu'il ne fit pas l'aumône », passage cité et passage issu de ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale […]*, op.cit., p. 503 et note 268 (pour les *Collationes* et Luc XVI, voir aussi col. 617c).

1065 BERNARDUS CLUNIACENSIS, *De contemptu Mundi Libri Duo*, Premier livre, édition scientifique récente dans * CRESSON André (éd.), *Une vision du monde vers 1144.* « De contemptu mundi », Turnhout, Brepols, 2009.

1066 Il est vrai cependant que les trois occurrences clunisiennes semblent être plus anciennes que les premières représentations, qui sont plutôt datées de la fin du Xe siècle. BASCHET Jérôme, *Le sein du père […]*, op.cit., « La Parabole de Lazare : une actualisation par l'image », p. 112-119.

1067 « Le siècle approximatif durant lequel a régné la dynastie des Ottoniens coïncide, surtout en sa seconde moitié, avec une période de développement essentiel pour Cluny ; il est donc en soi peu surprenant que les clunisiens aient entretenu des rapports avec eux, par le simple effet des dynamiques institutionnelles respectives. » dans BARRET Sébastien, « Cluny et les Ottoniens », dans *Ottone III e Romualdo di Ravenna. Impero, monasteri e santi asceti, Atti del XXIV convegno del Centro Studi Avellaniti, Fonte Avellana, 2002*, Verona, 2003, p. 179-213, ici p. 185. L'auteur précise tout de même que le lien existe surtout à partir de l'abbatiat d'Odilon... mais rien n'invite à exclure des influences communes pour les périodes en amont, bien au contraire.

1068 On rappel par ailleurs que la formule « *Sicut aqua* » apparaît aussi à Echternarch dans un document de 997, déjà mentionné.

l'occurrence contenue dans l'évangéliaire de Liuthar[1069], ou encore dans le *Codex aureus* d'Echternarch (voir fig. 29 ci-dessous). Les exemples présents dans les chartes clunisiennes semblent néanmoins relativement précoces, en particulier si on les compare avec la chronologie des occurrences visuelles de la Parabole donnée dans *Le sein du père*[1070] par son auteur. Nuançons cependant cette dernière affirmation, car il s'agit bien du thème par lequel arrive les premières représentations du sein d'Abraham : « assez logiquement, c'est par une mise en image de la Parabole biblique que le sein d'Abraham inaugure son destin iconographique »[1071].

1069 « Quatre évangéliaires ottoniens réalisés entre 990 et 1045, dont celui de Liuthar, comptent parmi les plus anciennes occurrences. […] Le sein d'Abraham apparaît en Occident, peu avant l'an mil, dans les Évangiles de Liuthar. C'est donc dans le grand art impérial que le sein d'Abraham fait son entrée en Occident, un siècle après sa première apparition à Byzance dans les Homélie de Grégoire de Naziance.. […] *Evangiles de Liuthar*, Aix-la-Chapelle, Trésor de la Cathédrale, f. 364 v. (c. 990-996) ; *Codex aureus d'Echternach*, Nuremberg, Musée Nat., 156142, f. 78 (c. 1031) ; *Péricopes*, Brêmes, Bibl. Universitaire, b. 21, f. 76-77 (offert à Henri III, 1039-1043) ; *Codex aureus*, Escorial, B.R., Vit. 17, f. 117 v. (réalisé à la demande d'Henri III, 1039-1046). » dans BASCHET Jérôme, Le sein du père […], op.cit., p. 112, 108-109 puis note 33 p. 363. Voir aussi MAYR-HARTING H., *Ottonian Book Illumination. An Historical Study*, 2 volumes, Londres, 1991, en particulier volume 2, p. 187 et seq.

1070 BASCHET Jérôme, Le sein du père […], op.cit., p. 394-396 et p. 406.

1071 ID., p. 112.

Fig. 36 : *Codex aureus* d'Echternach, Nuremberg, Musée Nat., 156142, f. 78 (c. 1031)[1072].

1072 « Le *Codex aureus* d'Echternach recourt à un ordre strictement narratif, qui déploie la totalité des épisodes du récit : la situation initiale […] ; le moment de deux morts […] ; enfin, la situation finale […]. » dans BASCHET Jérôme, *Le sein du père […]*, op.cit., p. 113-114.

Le lecteur pourrait cependant s'interroger : pourquoi effectuer un pareil détour, par les textes non-diplomatiques et par l'iconographie ? Un tel cheminement est à notre sens pleinement justifié : c'est précisément la lecture de ces textes et l'attention, sans cesse renouvelée, portée à ces compositions visuelles qui nous ont permis de mieux comprendre le fonctionnement du préambule au sein des chartes présentées ci-dessus. « Comme tout travail intuitif, l'interprétation ethnologique dérive d'une multitude de petites observations accumulées dans la mémoire et qui mènent là une existence désœuvrée jusqu'au jour où un fait nouveau, mais pas nécessairement spectaculaire, permet à certaines d'entre-elles d'atteindre une masse critique »[1073] écrit à juste titre Philippe Descola dans *Les lances du crépuscule*. C'est précisément ce cheminement intellectuel que nous voulions mettre par écrit dans les paragraphes qui suivent. Le sens attribué à la Parabole – tant dans les documents textuels que dans les réalisations visuelles - est plutôt limpide et repose sur une série d'inversions structurelles, à la fois bien connues et immédiatement visibles[1074], dans laquelle l'eau joue un rôle tout à fait remarquable. Bien entendu, on pourrait arguer qu'il s'agit d'une mention scripturaire et que – *de facto* - le sens de la Parabole n'est pas proprement médiéval ! *A contrario* et à la suite d'Anita Guerreau-Jalabert et de Bruno Bon[1075], nous pensons que le fait de choisir précisément cette mention parmi tant d'autres, ici afin d'ornementer une charte, n'est pas un acte anodin et relève d'une véritable construction d'ordre idéologique[1076] que l'historien se doit de prendre au sérieux. Notons néanmoins en préambule que les allers et retours effectués dans la chronologie et dans les textes au sein du paragraphe qui va suivre ne sont justifiés que par ce qui nous est apparu comme une extraordinaire stabilité du thème et de ses commentaires tout au long du Moyen Âge – ou tout du moins depuis les Pères de l'Église jusqu'au XIIe siècle[1077] -.

1073 DESCOLA Phillipe, *Les lances du crépuscule*, Paris, Plon – Terres humaines, 1993, p. 266.

1074 Saint Augustin insiste plusieurs fois sur la différence de traitement entre les deux personnages et l'opposition qui les caractérise : « *Lazari et divitis mors communis, sors dissimilis. […] Mori et mori simile fuit: finire hanc vitam et finire hanc vitam communis condicio est. Audisti communionem: attende separationem.* » et plus loin : « *Transierunt illae deliciae et illae miseriae; utrumque finitum est et mutatum: ille a deliciis ad poenas, ille a miseriis ad delicias.* » dans SAINT AUGUSTIN, *Sermones de Sanctis*, op.cit. Deux études importantes de Jérôme Baschet sur le thème de la Parabole de Lazare : BASCHET Jérôme, *Les justices de l'au-delà : les représentations de l'enfer en France et en Italie : XIIe-XVe siècle*, Rome - Paris, Ecole française de Rome, 1993, « La parabole de Lazare : confrontation de l'élu et du damné », p. 243-255 (intéressante décomposition de la Parabole en 5 moments distincts, qui sert à l'auteur afin d'établir une typologie des occurrences visuelles du thème) ; ID., *Le sein du père […]*, op.cit.

1075 C'est là tout l'intérêt de ces citations : elles constituent un réservoir malléable, toujours adaptable à une situation donnée … D'où probablement aussi une certaine illusion, celle qui veut que le système des représentations médiéval n'est pas une structure en mouvement. « S'agissant du latin, une précaution s'impose, car au-delà du manque d'instruments performants, les études quantitatives sont rendues délicates pour la période médiévale, en raison des influences exercées par la Bible et les écrits des Pères de l'Église sur l'ensemble de la documentation : parmi les occurrences de thesaurus, on recense une part non négligeable de citations. Néanmoins, ce phénomène ne disqualifie pas ces comptages bruts : le mot figure bien dans les textes et cette présence n'est pas anodine du point de vue lexical. » dans GUERREAU-JALABERT Anite et BON Bruno, « Le trésor au Moyen-Âge : étude lexicale», *à paraître*, p. 15.

1076 Sensation encore accentuée par la rareté du thème dans les documents diplomatiques.

1077 Bien entendu, la chose est avant tout due au fait que les grands commentateurs chrétiens de l'Antiquité tardive et

		LAZARE	LE RICHE
MORT	**LOCALISATION**	Sein d'Abraham (intérieur)	Enfer (extérieur)
	« ETAT »	***Aqua***	***Flamma***
VIE	**LOCALISATION**	*Ante januam* (extérieur)	Dans sa demeure (intérieur)

Tab. 27 : Quelques inversions structurelles dans la Parabole de Lazare.

Que déduire de ces inversions, de la valeur et du rôle que joue l'élément aquatique, aussi bien dans ces versets que dans les préambules clunisiens précédemment analysés et qui y font référence ? Plutôt que traiter du sens isolé des éléments contenus dans ces scènes, nous allons ici essayer de nous intéresser aux relations existantes entre ceux-ci, à leur ordre, et en particulier au lien que l'eau entretient avec les autres éléments principaux de la Parabole (eau / feu / pauvreté / richesse / intériorité / extériorité / immatériel / matériel / sein d'Abraham / enfer / mie de pain / goutte d'eau / haut (céleste) / bas (infernal)). 1. Notons pour commencer qu'il existe au sein du passage des *Évangiles* un jeu très fort sur l'intériorité et l'extériorité. En effet, dans la situation initiale de la Parabole, Lazare gît « *ad januam* »[1078] (saint Augustin, ainsi que d'autres commentateurs à sa suite, appuient précisément sur ce point en précisant même « *ante januam* »[1079]), tandis que le riche dîne dans l'opulence, au sein de sa propre demeure. Ce jeu d'opposition structurel se reperd nettement dans le dispositif visuel mis en place au sein du folio 78 du *Codex aureus* d'Echtenarch (fig. 29) : ainsi, dans le registre supérieur, Lazare git à la porte de la demeure du riche, dans un espace dont on pourrait dire qu'il est assez « mal défini » (*idem* au moment de sa mort, dans le deuxième registre, à gauche). Après sa mort, à l'intérieur du sein d'Abraham, au cœur d'un « jardin céleste », il est littéralement entouré d'une banderole bleutée[1080] qui semble en quelque sorte « construire » son

du très haut Moyen Âge – dont on sait l'influence – ont abondamment commenté l'Évangile de Luc et cette parabole (saint Augustin, saint Ambroise, saint Jérôme, *etc.*).

1078 « *et erat quidam mendicus nomine Lazarus qui iacebat ad ianuam* » (Luc 16:20).

1079 « […] *jacentem ulcerosum pauperem ante suam januam contemnebat.* » dans AUGUSTINUS HIPPONNENSIS, *Sermones de Scripturis*, PL 38, col. 23-994, ici col. 217. L'idée se retrouve aussi chez Grégoire le Grand (« dum Lazarum pauperem ante januam divitis jacere permisit », GREGORIUS, *Homiliae in Evangelia*, op.cit., col. 1306b), puis est copiée à partir de là chez Bède le Vénérable (*In Evangelium S. Lucae*, op.cit., col. 535a) ou encore chez Raban Maur (*Homiliae*, op.cit., col. 295b). Les tois occurrences d'« ante januam » dans la Vulgate sont très intéressantes : elles concernent tout d'abord l'âne du Christ (« *et ait illis ite in castellum quod est contra vos et statim introeuntes illuc invenietis pullum ligatum super quem nemo adhuc hominum sedit solvite illum et adducite //3// et si quis vobis dixerit quid facitis dicite quia Domino necessarius est et continuo illum dimittet huc //4// et abeuntes invenerunt pullum ligatum ante ianuam foris in bivio et solvunt eum* » Marc 11:2-4), saint Pierre (« *et ut cognovit vocem Petri prae gaudio non aperuit ianuam sed intro currens nuntiavit stare Petrum ante ianuam* » Act 12:14) et enfin le Seigneur lui-même (« *patientes igitur estote fratres usque ad adventum Domini ecce agricola expectat pretiosum fructum terrae patienter ferens donec accipiat temporivum et serotinum //8// patientes estote et vos confirmate corda vestra quoniam adventus Domini adpropinquavit //9// nolite ingemescere fratres in alterutrum ut non iudicemini ecce iudex ante ianuam adsistit* » Iac 5:9).

1080 Référence à l'eau ? La chose reste difficile à déterminer car elle renvoie à la délicate question du statut des / de la nuée(s). Un verset du *Livre des Juges* pourrait nous mettre sur une piste intéressante: « *Domine cum exires de Seir et transires per regiones Edom terra mota est caelique ac nubes stillaverunt aquis*. » (Jug. « Cantique de Débora » 5:4).

inclusion dans ce lieu de l'au-delà. À l'inverse, le riche, initialement situé dans un espace intérieur, matérialisé par le toit de sa maison qui le couvre - aussi bien pendant sa vie qu'à l'heure de sa mort -, est dirigé dans un enfer où les flammes ne semblent pas être limitées[1081], encadrées (ajoutons à ceci le fait plutôt évident que l'enfer lui-même est le lieu de l'extériorité chrétienne et négative par excellence[1082]). Cette inversion, déjà remarquée par Jérôme Baschet[1083], se retrouve aussi nettement dans les évangiles de Liuthar, au sein desquelles Lazare est montré comme exclu du cercle formé autour de la table du riche, avant de se retrouver inclu, une fois mort, dans celui construit par le sein d'Abraham[1084]. Enfin, cette opposition se voit doublée et renforcée par le rôle articulant du couple haut / bas, ou plutôt céleste / infernal, présent tant dans les réalisations visuelles que – par exemple - dans les vers de Bernard de Cluny : « *Post sua funera dives ad infera, pauper ad astra* »[1085]. 2. Deuxièmement, Lazare semble nettement positionné du côté de l'immatérialité : il est pauvre – et même nu en ce qui concerne le *Codex aureus*[1086] -, tandis que le riche se place de toute évidence du côté de la possession et du matériel[1087]. Pour renforcer ce point, le pauvre est par ailleurs souvent donné à voir dans les réalisations graphiques comme quasiment *invisible* aux yeux du riche, qui ne le *voit* même pas[1088] : situation totalement inversée *post mortem*, dans laquelle Abraham ne regarde

1081 « De plus, tandis qu'Abraham se tient à l'intérieur de l'arrondi de la lettre, l'enfer s'en échappe en partie [...] » ; « le contraste entre le pointu des flammes (surtout celles qui débordent sur le cadre circulaire) et l'ondulation régulière des nuées célestes contribue à opposer les deux séjours. » dans BASCHET Jérôme, *Les justices de l'au-delà : les représentations de l'enfer en France et en Italie : XIIe-XVe siècle*, op.cit., p. 244 et 245.

1082 ID. L'auteur emploie l'heureuse expression, p. 587, un « éloignement de Dieu ». Dans le cadre de la *vita* de saint Maieul, ce sont les Sarasins qui fournissent cette image de « l'extériorité absolue », évidement toujours connotée négativement (voir GUERREAU Alain, « Le champ lexical de l'espace [...] », *op.cit.*, p. 398).

1083 L'auteur parle « d'un parallèle […] clairement établi entre le riche rejeté hors du paradis et Lazare exclu du banquet. Ce dispositif visuel, jouant d'une double confrontation entre inclusion (dans le médaillon) et exclusion (dans la marge), exprime avec une efficacité remarquable la logique de l'inversion qui fonde la conception chrétienne de l'au-delà : celui qui est ici-bas dans le plaisir connaîtra la peine dans l'au-delà ; celui qui souffre maintenant sera alors dans la joie. » dans BASCHET Jérôme, *Le sein du père […]*, op.cit., p. 114 ; voir aussi ID., *Les justices de l'au-delà […]*, op.cit., p. 247-248.

1084 D'une manière plus générale, Lazare – présenté comme un enfant dans les bras d'Abraham – est souvent entouré dans un linge tenu par le patriarche – ou bien d'une mandorle à Vézelay et à Saint-Sernin de Toulouse - : voir par exemple la célèbre sculpture du portail sud de Saint-Pierre de Moissac (vers 1100-1130 ; mur latéral gauche) : « Lazare s'enfonce dans le pli, lequel n'est nullement affecté par sa présence. Il s'y fond littéralement, de sorte que le rapport d'inclusion est exprimé avec une grande puissance visuelle. » dans BASCHET Jérôme, *Le sein du père […]*, op.cit., p. 158 ; ID., *Les justices de l'au-delà […]*, op.cit., p. 246. En Bourgogne, le cas des chapiteaux d'Autun (XIIe siècle) présente un schéma d'inclusion similaire.

1085 BERNARDUS CLUNIACENSIS, *De contemptu Mundi Libri Duo*, op.cit. À l'inverse, leurs vies durant, c'est toujours Lazare qui est montré comme le personnage situé le plus bas dans les scènes (Lazare gît à terre ; le riche est assis à sa table | Lazare meurt à terre ; le riche meurt dans un lit large et surélevé).

1086 « Le riche meurt drapé dans de confortables couvertures, allongé dans un lit dont l'élévation rappelle sa haute position dans le monde, tandis que Lazare meurt par terre, réduit à une totale nudité. » dans BASCHET Jérôme, *Les justices de l'au-delà : les représentations de l'enfer en France et en Italie : XIIe-XVe siècle*, op.cit., p. 246.

1087 Concernant la *vita* de saint Maieul, Alain Guerreau remarque que l'« épisode (de la captivité de Maieul par les Sarrasins) est ainsi lié étroitement au thème de l'*iter* plein de difficultés, à celui de l'extérieur négatif, à l'absolue matérialité de tout ce qui relève de cette extériorité. » dans GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace […] », op.cit., p. 399.

1088 Par ailleurs, la situation est de nouveau inversée une fois les deux personnages morts : il est alors précisé que depuis l'enfer, le riche, « *elevans oculos suos cum esset in tormentis videbat Abraham a longe et Lazarum in sinu eius* » (Luc 16:23). Le passage « vidit Abraham a [de] longe » se retrouve ainsi 35 fois dans la *Patrologie Latine*

que très rarement dans la direction du riche et où celui-ci devient à son tour le *mendicus* (« *miserere mei* » demande celui-ci en Luc 16:24). Ce jeu sur les regards est particulièrement remarquable dans les occurrences sculptées de la Parabole, en particulier dans le cas de Moissac. De la même manière, dans le *Codex aureus*, le *dives* en enfer est positionné en orant[1089], les bras ouverts, regardant cette fois en direction du registre médian, implorant une goutte d'eau de la part de Lazare. Enfin, tandis que sa vie durant Lazare recherche du pain, le riche quémande - après sa mort - de l'eau[1090]... Nous repérons facilement la même opposition binaire entre situation initiale et situation finale, la même que nous avions déjà soulevée dans le point numéro un : « *Inter hunc igitur divitem et pauperem chaos magnum est ;* ***quia post mortem nequeunt merita mutari****, eoque in inferno dives inducitur, cupiens aliquid de paupere spiritus, refrigerantis haurire ; aqua enim refectio est animae in doloribus constitutae, de qua dicit Esaias: « Et saliet aqua cum delectatione de fontibus salutaris* » (Isa 12:3). *Cur autem cruciatur ante judicium? Quia luxurioso carere deliciis poena est. »* écrit déjà saint Ambroise[1091]. C'est parce que le riche n'a pas voulu donner sa vie durant qu'il est privé de l'eau apaisante après sa mort... la chose est d'autant plus remarquable, si l'on pense que l'eau est souvent associée à l'écriture sainte elle même[1092]. Selon Isabelle Rosé, la pauvreté est bien une des vertus exaltée dans le Cluny d'Odon ; en dehors des développements diplomatiques du thème, omniprésent dans les préambules et *de facto* dans la pastorale monastique[1093], l'auteur remarque toute une série de développements – qui rejoignent les préoccupations mises en avant dans la parabole -, par exemple dans la version de la vie de saint Gérault réalisée par l'abbé : « il convient de noter que ces mentions fugitives de la richesse sont articulées avec la haute naissance du saint ou sa puissance (Préface, I 1), son refus de vêtements luxueux (I 16), sa miséricorde (I, 30) ou sa conservation de la chasteté (I, 34). Dans les trois derniers cas, Odon souligne notamment

(entre autres : saint Jérôme, Claudien Mamert, Buchard de Worms, Jean Scot Erigène, *etc.*).

1089 « *Stillula quaeritur et gula plangitur oraque sicca* » écrit Bernard de Cluny, *op.cit.*

1090 Nous ne rentrerons pas dans la question vaste de l'analogie *mica* / corps du Christ, mais elle semble ici assez évidente. Dans le passage de Bernard de Cluny cité plus haut, le lien entre ces deux demandes – pain / eau - est clair : « *Non data stillula. Cur ? quia parvula non data mica.* », *op.cit.*

1091 AMBROSIUS MEDIOLANENSIS, *Expositio Evangelii secundum Lucam*, PL 15, col. 1527d-1850d, ici col. 1770c. L'inversion est aussi très présente chez saint Augustin : « *Cum apud inferos in tormentis esset ille dives, desideravit aquae stillam in linguam suam de pauperis digito illius, qui micas mensae ipsius desiderabat; et facilius fortassis ille ad micas, quam ille pervenit ad stillam: negata est enim ei stilla* ».

1092 Nous reviendrons sur ce point important dans un paragraphe ultérieur. Ici, on fera seulement remarquer que, de la même manière que l'eau est refusée au riche, Abraham refuse à celui-ci - quelques versets plus loin - d'envoyer un avertissement pour le respect de la parole divine aux frères du riche : analogie évidente entre deux moments du récit, qui revient à une analogie entre l'eau et les *Écritures*, et qui – a notre connaissance du moins – a rarement été mise en avant par les commentateurs de la parabole.

1093 Article court mais original dans SCHMITT Jean-Claude, « Les citations bibliques et canoniques dans les traités médiévaux sur la pauvreté (XIVe-XVIe siècles) », dans MOLLAT Michel (dir.), *Études sur l'histoire de la pauvreté (Moyen Âge – XVIe siècle)*, Paris, Publication de la Sorbonne, vol. 2, p. 547-563 ; dans les mêmes volumes et avec une optique originale, voir aussi PEAUDECERF Martine, « La pauvreté à l'abbaye de Cluny d'après son cartulaire », dans MOLLAT Michel (dir.), *Études sur l'histoire de la pauvreté (Moyen Âge – XVIe siècle)*, Paris, Publication de la Sorbonne, vol. 1, p. 217-229. L'auteur de ce dernier article précise : « L'aumône a donc une fonction pénitentielle » (p. 219).

l'antagonisme, inhabituel et particulièrement louable entre opulence matérielle et exercice de vertus »[1094]. Il s'agit bien entendu d'un *topos* hagiographique... mais dont la portée sociale et idéelle ne saurait être négligée. D'une manière plus large – et nous y reviendrons – il semble bien que l'eau soit fortement associée à l'idée de don, tant dans la Bible que dans le système de représentation médiéval : « *et dixit mihi factum est ego sum A et W initium et finis ego sitienti dabo de fonte aquae vivae gratis* »[1095] lit-on dans l'Apocalypse (Apoc 21:6), mais aussi « *et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquae frigidae tantum in nomine discipuli amen dico vobis non perdet mercedem suam* »[1096] dans l'Evangile selon Matthieu (Matt.10:42). La chose est somme toute logique car le don paradigmatique correspond avant tout au don du Christ lui même, mais aussi à ce don réitéré sans cesse lors du baptême – c'est en outre de l'eau qui sortit des flancs du sauveur lors de sa passion -. 3. Autrement dit, il est intéressant de noter que l'eau de la Parabole, *via* Lazare, se trouve du côté : **a. De la « pauvreté »[1097] b. De l'extériorité (matérielle)** (rejet des biens matériels[1098] ; sortie du monde[1099]) **c. De l'intériorité (spirituelle)**[1100]. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la chose n'est pas neuve au Xe siècle en ce qui concerne la pauvreté – n'oublions pas que la parabole de Lazare suit l'histoire du Gérant malhonnête (Luc 16:1-18) - et la Vulgate l'exprime déjà

1094 ROSÉ Isabelle, *Construire une société seigneuriale. Itinéraire et ecclésiologie de l'abbé Odon de Cluny (fin du IXe-milieu du Xe siècle)*, op.cit., p. 464. : « Dans le chapitre 28, Odon insiste sur trois points pour qualifier la gestion de ses biens par le saint : l'aumône à l'Eglise et aux pauvres, le contentement de ses propres ressources et l'absence d'orgueil malgré cette richesse. » (id.). Voir aussi p. 502 et seq.

1095 « Il me dit aussi : tout est accompli ; je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement, et la fin. À celui qui aura soif je lui donnerai de la fontaine d'eau vive, sans qu'elle lui coûte rien. » (Apoc 20:6).

1096 « Et quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à un de ces petits en qualité de Disciple, je vous dis en vérité, qu'il ne perdra point sa récompense. » (Matt. 10:42).

1097 « Les mentions d'eau doivent donc être rapportées aux valeurs attribuées à cet élément dans les représentations médiévales et chrétiennes, valeurs assez bien résumées par une notation que Gratien prête à Augustin et qui est corroborée par un ensemble de commentaires théologiques et d'usage pratique : *aqua est karitas* (*Decretum*, II, CXIV), par quoi se trouve posé en raccourci le lien consubstantiel entre l'eau et l'Esprit. » dans GUERREAU-JALABERT Anita, « Fées et chevalerie. Observation sur le sens social d'un thème dit merveilleux », dans *Miracles, prodiges et merveilles au Moyen Âge, XXVe congrès de la S.H.M.E.S. (Orléans, juin 1994)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 133-150, ici p. 136-137.

1098 Sur cette question voir le toujours très utile *Que-Sais-Je ?* de LE GOFF Jacques, *Marchands et banquiers du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1956 pour la première édition, en particulier p. 70-82 : « L'Église contre les marchands : la théorie / L'Église contre les marchands : la pratique ».

1099 « Cette extériorité par rapport au monde était également celle du moine, et l'on connaît la formule usuelle, *monachus peregrinus*. Le monachisme, dès ses origines orientales au IVe siècle, se définissait comme une sortie du monde, ce que les Pères du désert mirent matériellement en pratique. La Cité de dieu devait se construire à l'écart du monde, en rupture avec lui. », dans GUERREAU Alain, « Stabilità, via, visione : le creature et il creatore nello spazio medievale », dans CASTELNUOVO Enrico et SERGI Giuseppe (éd.), *Arti e Storia nel Medioevo*, volume 3, Torino, 2004, p. 167-197, p. 180.

1100 Les deux derniers aspects fonctionnent nécessairement de pair : l'inclusion spirituelle ne pouvant s'obtenir que par un renoncement au matériel. En termes logiques, les choses pourraient peut-être s'exprimer ainsi : (lazare :: riche) : (eau :: feu) : (pauvreté :: richesse) : (extériorité matérielle :: intériorité matérielle) : (intériorité spirituelle :: extériorité spirituelle) :: (sein d'Abrham :: enfer) : (haut :: bas) : (positif :: négatif). La chose est on ne peut plus logique si on la compare au fonctionnement global du système, l'eau du baptême permettant le passage d'une parenté charnelle à une parenté spirituelle. Nous reviendrons sur ce point – inspiré par les thématiques développées par Anita Guerreau-Jalabert – un peu plus loin. Sur le *Contemptu Mundi*, voir les très intéressantes pages de Jean Wirth dans WIRTH Jean, *L'image à l'époque romane*, Paris, Cerf, 1999, p. 260-263 « La haine de la chair ».

sans ambiguïté aucune : « //17// *egeni et pauperes quaerunt aquas et non sunt lingua eorum siti aruit ego Dominus exaudiam eos Deus Israhel non derelinquam eos* //18// *aperiam in supinis collibus flumina et in medio camporum fontes ponam desertum in stagna aquarum et terram inviam in rivos aquarum [...]* » (Isa 41:17-18). Ce verset est d'ailleurs repris et commenté de nombreuse fois par les auteurs chrétiens de l'antiquité tardive et du haut Moyen-Âge, depuis saint Jérôme[1101], jusqu'à Bède-le- Vénérable[1102], en passant par la Bourgogne carolingienne d'Haymon d'Auxerre (fl. 840-860) – qui est encore plus explicite en ce qui concerne l'élément aquatique - : « *Egeni gentiles et pauperes quaerunt aquas, id est doctrinam spiritualem* »[1103]. D'une manière plus générale, l'eau semble jouer un rôle important dans les développements autour de l'« aumône nécessaire » et de la donation : du côté de Lazare, elle est – en creux - donc du côté de celui qui donne, ou du moins du côté de celui qui ne possède pas[1104] : le lecteur l'aura compris, nous repensons immédiatement aux chartes et à la formule « *Sicut Aqua* »[1105] analysée quelques paragraphes plus haut, d'autant plus que l'opposition entre *flamma* et *gutta* fait écho à celle existante entre *ignis* et *aqua*. Du point de vue monastique, ces deux séries de préambules proposent donc un *discours* nettement élaboré autour d'une même structure : celle du don nécessaire, mais aussi autour de la valeur que prend l'eau par analogie et en résonance sémantique avec une série de thèmes autour de la pauvreté, du détachement matériel (donc du spirituel), de la pureté ; l'élément aquatique s'insère alors nettement dans une optique d'« eschatologie individuelle »[1106], pour reprendre le terme de Léopold Sabourin,

1101 HIERONYMUS STRIDONENSIS, *Commentaria in Isaiam*, PL 24, col. 17-678b, ici col. 416c : « *Egeni et pauperes quaerunt aquas, et non sunt: lingua eorum siti aruit (Isa 47:17). Ego Dominus exaudiam eos: Deus Israel non derelinquam illos. Aperiam in supinis collibus flumina: et in medio camporum fontes. Ponam desertum in stagnum aquarum et terram inviam in rivos aquarum. Dabo in solitudine cedrum et spinam, et myrtum, et lignum olivae. Ponam in deserto abietem, ulmum, et buxum simul: ut videant, et sciant, et recogitent, et intelligant pariter, quia manus Domini fecit hoc, et Sanctus Israel creavit illud* ».

1102 BEDA, *Allegorica expositio in Cantica canticorum*, PL 91, col. 118c-118d.

1103 Plusieurs commentaires et autres manuscrits exégétiques ont longtemps été attribués à Haymon d'Halberstadt († 853) : HAYMON D'AUXERRE (HAYMO HALBERSTATENSIS), *Commentaria in Isaiam*, PL 116, col. 713-1086d, ici col. 918b. Les études sur Haymon et l'école d'Auxerre ont été considérablement rénovées depuis une vingtaine d'année, voir en premier lieu IOGNA-PRAT Dominique ; JEUDY Colette et LOBRICHON Guy (dir.), *L'École carolingienne d'Auxerre de Murethach a Remi, 830-908, Entretiens d'Auxerre, 1989*, Paris, Beauchesne, 1991 ; en particulier IOGNA-PRAT Dominique, « L'oeuvre d'Haymon d'Auxerre. État de la question », p. 157-179 (en particulier p. 163-164) : « La personnalité et l'oeuvre d'Haymon d'Auxerre sont relativement difficiles à aborder du fait de l'homonymie avec d'autres Haymon du Moyen Âge latin, en particulier Haymon évêque d'Halberstadt entre 841 et 853 », p. 157 ; voir aussi SHIMAHARA Sumi (textes réunis par), *Études d'exégèse carolingienne : autour d'Haymon d'Auxerre : atelier de recherches, Centre d'études médiévales d'Auxerre, 25-26 avril 2005*, Turnhout, Brepols, 2007 ; * QUADRI R. (frère), *Aimone di Auxerre alla luce dei « Collectanea » di Heiric di Auxerre*, 1963 ; * GABRIEL C.(?), « Commentaires inédits d'Haymon d'Auxerre sur Isaïe 5,1 – 6,1 », *Sacris Erudiri*, vol. 35, 1995, p. 89-114.

1104 En creux, l'idée est encore plus vraie : le feu – donc l'enfer – attend celui qui ne donne pas. Autrement dit : ce n'est pas à proprement parlé « la richesse » qui pose problème, mais le fait que « les richesses » ne circulent pas. On peut aussi imaginer que Lazare n'a pas besoin d'être purifié par le feu car il a déjà souffert de ses ulcères brûlants, bien mis en avant dans les chartes clunisiennes : sur ce point voir ci-dessus le paragraphe(« *Sicut aqua [...* ») sur Guerric d'Igny et Paulin de Nole ainsi que sur le lien étroit – déjà analysé par Jacques Le Goff - entre eau et feu purgatoire.

1105 « La Parabole peut ainsi être largement convoquée à l'appui de la morale et de la pratique du don, dans les sermons comme dans l'iconographie. » dans ID., p. 102 (voir aussi note 7, p. 361-362).

1106 SABOURIN Léopold, *L'Évangile de Luc : introduction et commentaire*, op.cit., p. 288. C'est aussi comme ça que

optique d'une logique forte, si on garde en tête l'importance fondamentale et paradigmatique du baptême – comme moment de passage du matériel au spirituel, comme élément du *transitus* - dans la société médiévale[1107]. Le *discours* tenu à l'intention des donateurs est assez évident : le fait de donner assure une place céleste dans l'au-delà et, dans le même ordre d'idées, Jérôme Baschet insiste sur la forte présence de figurations du sein d'Abraham en contexte funéraire et liturgique, en particulier dans les nécrologes[1108]. En outre, si l'on étend le concept de champ sémantique – et celui de cooccurrences - à l'approche iconographique, on réalise que la Parabole de Lazare apparaît souvent comme liée à un certain nombre d'éléments appartenant au champ lexical de l'eau. Dans les compositions iconographiques[1109] – certes souvent plus tardives, du XIIe et XIIIe siècles – l'eau et la figure des quatre fleuves du paradis sont abondamment associées à cette Parabole (la chose est logique car le sein d'Abraham apparaît plus ou moins comme une préfiguration du paradis). Le livre de Jérôme Baschet en donne ainsi quelques exemples, entre autres à la fin du XIIe siècle dans le Nécrologe d'Obermünster[1110] et – pour le XIIIe siècle - le Psautier d'Arenberg[1111]. De la même manière - en Bourgogne cette fois -, ce n'est certainement pas une coïncidence si le second chapiteau de Vézelay relatant l'épisode de la Parabole jouxte celui qui figure les quatre fleuves du paradis. Enfin, Jérôme Baschet a aussi montré qu'il existait un lien fort entre « la parenté abrahamique et (la) parenté baptismale »[1112], lors de la page qu'il consacre à l'étude de la voûte du baptistère de Parme, lien qui nous ramène donc à la Parabole et à l'eau. 4. Cela peut sembler *a priori* relever du détail, mais notons néanmoins que le riche ne demande pas n'importe quel type d'eau à Lazare, mais « *stilla* ». Or, il suffit de regarder les cooccurrences du substantif dans la Patrologie Latine, par exemple dans les tomes 90 à 217[1113], pour s'apercevoir que le lemme – qui s'emploie très largement majoritairement au singulier - et ses dérivés possèdent un sens très positif,

---

nous entendons la belle expression de Jérôme Baschet lorsqu'il parle de l'au-delà comme un « point de fuite » (BASCHET Jérôme, *Le sein du père. Abraham et la paternité dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 2000, p. 100).

1107 GUERREAU-JALABERT Anita, « Inceste et sainteté. La Vie de saint Grégoire en français (XIIe siècle) », *Annales ESC*, Année 1988, Volume 43, n° 6, p. 1291-1319. Essai fondamental : il s'agit d'un des seuls articles appliquant le structuralisme lévi-straussien aux textes du Moyen-Âge. Sans aucun doute trop peu cité et lu.

1108 BASCHET Jérôme, *Le sein du père […]*, op.cit., p. 120.

1109 Pour une étude complète de l'approche iconographique du thème, voir : WOLF Ursula, *Die Parabel vom reichen Prasser und armen Lazarus in der mittelalterlichen Buchmalerei*, München, Scaneg, 1989.

1110 Nécrologe d'Obermünster, Munich, Haupstaatarchiv, Obermünster 1, f. 74v. Voir BASCHET Jérôme, *Le sein du père […]*, op.cit., p. 7 et p. 410 (note 25).

1111 Psautier d'Arenberg, Washington, National Gallery, B.13.521. Le psautier fut produit en Germanie, 1239. ID., p. 8 et p. 410 (note 40).

1112 ID., p. 70.

1113 On va ainsi du VIIe siècle au début du XIIIe siècle, avec les volumes contenant les œuvres de Bède-le-Vénérable [627-735] jusqu'à ceux contenant les travaux d'Innocent III [1198-1216]. Sont exclus alors automatiquement les pères de l'église, ce qui permet de se concentrer « uniquement » sur le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central... bien entendu, une chronologie aussi large aurait grand besoin d'être affinée lors d'études ultérieures.

particulièrement lié aux autres espèces « célestes » de l'élément aquatique : *ros*, *gutta*[1114], *pluvia*[1115], *imber*, etc[1116]. Or - nous l'avons déjà vu -, ces manifestations cosmiques de l'eau ont un sens on ne peut plus clair : « *Ros significat verbum Domini* »[1117] écrit Raban Maur ; « *Ros Spiritum sanctum significat* »[1118] pour le théologien de Liège, Rupert de Deutz [vers 1075-1129]. Évidement, il faut sans doute lire dans ces passages une référence à la *Vulgate* et au *Deutéronome* : « *concrescat in pluvia doctrina mea fluat ut ros eloquium meum quasi imber super herbam et quasi stillae super gramina* »[1119] (Deut. 32:2). En outre, on retrouve – bien plus rarement il est vrai – le substantif « *stilla* » chez Odon[1120], mais aussi chez Pierre le Vénérable, tout comme dans les chartes des *C.B.M.A.*, toujours avec un sens extrêmement positif :

[...] cum omni devotione mentis et corporis, suum ***stillare*** *fascem vereque caritatis custodiam, vitæque æterne gaudia atque perpetuam prosperitatem et salutem, necnon quicquid sublimius ex intimo corde amplexibili dilectione in Domino Jesu Christo*[1121]*. (1070);*

Nam sicut omnipotens Creator pater dicitur pluviae, genuisse dicitur ***stillas****, glaciem et gelu producendo, sicut pater dicitur Israel, sicut genuisse dicitur filios confovendo ; (Pierre le Vénérable - Adversus Judaeos)*[1122] *;*

À l'opposé de ce ce sens positif, il est aussi intéressant de noter que c'est en particulier de brûlures à la langue[1123] dont se plaint le riche en enfer. Les chartes clunsiennes étudiées au début du chapitre

1114 *Gutta* peut néanmoins désigner un cours d'eau tout ce qu'il y a de plus terrestre, en particulier dans les chartes où la mention semble tout simplement désigner une petite rivière. Par exemple « *a medio die Sancti Vincentii, a sero gutta aque et terra Sancti Vincentii* » dans une charte pour Saint-Vincent de Mâcon (Macn[267:954-971]).

1115 Notons cependant que l'analyse sémantique tend à montrer que *pluvia* possède une connotation quelque peu particulière, par exemple dans l'épisode de Maieul et de la lanterne : nous y reviendrons plus loin. Cf. GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », op.cit., p. . L'auteur associe d'ailleurs la pluie médiévale à « l'incertitude » (p. 400).

1116 On dénombre 294 occurrences du lemme dans ces volumes (*stilla* [136] ; *stillam* [54] ; *stillae* [58] ; *stillas* [34] ; *stillis* [8] ; *stilis* [2]). Avec un empan de 7 formes autour du lemme, les cooccurrences (formes pleines) les plus fréquentes sont : *situlae* [35] ; *roris* [25] ; *pluviae* [23] ; *herbam* [23] ; *aquae* [20] ; *gentes* [18] ; *imber* [17] ; *genuit* [15] ; *ros* [14] ; *pater* [14] ; *gramina* [14] ; *etc.*

1117 RABANUS MAURUS, *De Universo*, op.cit., col. 328c.

1118 RUPERTUS TUITIENSIS, *De Trinitate et operibus ejus*, PL 167, col. 197-1927 , ici col. 665a.

1119 « Que mes instructions se répandent comme la pluie, Que ma parole tombe comme la rosée, Comme des ondées sur la verdure, Comme des gouttes d'eau sur l'herbe! » (Deut. 32:2).

1120 Sept occurrences dans la Patrologie Latine, si on compte le commentaire des *Moralia in Job* qui lui fut donc attribué dès le XIe siècle.

1121 Clu4[3441:1070]. Lettre d'Alphonse VI de León [né vers 1040 - † 1109] à l'abbé de Cluny, Hugues de Semur [1049-1109].

1122 PETRUS CLUNIACENSIS, *Adversus Judaeos*, PL 189, col. 512a. Bien entendu, le passage fait écho à Job 38:28-29 : « //28// *quis est pluviae pater vel quis genuit stillas roris* //29// *de cuius utero egressa est glacies et gelu de caelo quis genuit* ».

1123 BRUCE Scott G., « The tongue is a fire: the discipline of silence in early medieval monasticism (400-1100) », CRAUN Edwin D. (éd.), *The Hands of the Tongue. Essays on Deviant Speech*, (Studies in Medieval Culture 47) Kalamazoo, Medieval Institute Publications, 2007, p. 3-32 ; repris dans ID., *Silence and Sign Language in Medieval Monasticism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007 (en particulier, voir p. 28-46). Il suffit de consulter les

mettent largement cet aspect en avant, qui est aussi – probablement indirectement – une allusion à l'oralité et au rôle de la parole en milieu monastique : « *stillam aquæ in inferno ardens desideravit* ». La recherche d'un rafraîchissement / refroidissement permettant d'alléger ses souffrances *post mortem* est aussi un axe intéressant, que l'on peut suivre dès l'Antiquité – nous l'avons déjà signalé dans notre chapitre précédent -, et Jacques Le Goff écrivait déjà dans *La naissance du Purgatoire* que « plusieurs inscriptions funéraires portent les mots *refrigerium* ou *refrigerare*, rafraîchissement, rafraîchir, seuls ou associé à *pax* [...] : *in pace et refrigerium, esto in refrigerio* […], *in refrigerio anima tua* […], *deus refrigeret spiritum tuum* »[1124], rejoignant ainsi les travaux de Christiane Mohrmann : « À côté de ces sens vagues et flottants, *refrigerare* et *refrigerium* ont pris, dans l'idiome des chrétiens, un sens technique bien défini, à savoir celui de bonheur céleste »[1125]. D'une manière plus générale cependant, il ne convient probablement pas d'attribuer un sens automatiquement négatif au feu, d'autant plus que la distance sémantique entre *ignis* et *flamma* – le terme employé dans le passage et, en l'occurrence connoté clairement négativement - semble parfois importante[1126]. La chose est-elle sensiblement différente aux Xe et XIe siècles ? Tout ce questionnement sur le couple d'opposés *aqua* / *ignis* nous amène en effet à nous interroger sur la présence de ces *aqua frigida* – souvent placés en référence à Matthieu 10:42[1127] - dans les chartes des *C.B.M.A.*, à Saint-Bénigne de Dijon, à Flavigny et en Bourgogne

occurrences de *lingua* dans les recueils d'*exemplae* pour réaliser que le sort de cet organe est toujours étroitement lié aux paroles prononcées sa vie durant : la médisance la brûle, des paroles issues des écritures la rende douce comme du miel (par exemple dans le *Thesaurus Exemplorum Medii Aevi* du GAHOM, pour un *exempla* tiré de la collection de Clairvaux (fin du XIIe siècle) : « Les mots « *Ave Maria* » apparurent en lettres d'or sur la langue d'un défunt moine qui, de son vivant, ne manquait jamais, en passant devant l'autel de la Vierge, de prononcer cette salutation », dans *Collectaneum exemplorum et visionum Clarevallense. E codice Trecensi 946*, LEGENDRE Olivier (éd.), *CCCM* n° 208, Turnhout, Brepols, 2005, p. 18-19 « *De clerico in cuius lingua post mortem « Ave Maria » scriptum apparuit* ».

1124 LE GOFF Jacques, *La naissance du purgatoire*, op.cit., p. 71. L'auteur précise en outre (p. 70) la proximité de ce *refrigerium* avec le sein d'Abraham. Enfin, voir aussi le développement de l'auteur sur la réflexion de Tertullien [vers 150- vers 240], p. 72 : « La pensée de Tertullien reste très dualiste. Pour lui il y a deux destins opposés, l'un de châtiment exprimé par les termes de tourment (*tormentum*), supplice (*supplicium*), torture (*cruciatus*), l'autre de récompense, désignée par le mot rafraîchissement (*refrigerium*) ». Il s'agit en fait le même schéma observé dans la parabole de Lazare et du riche.

1125 * MOHRMANN Christine, « *Locus refrigerii, lucis et pacis* », dans *Questions liturgiques et paroissiales*, n° 39, 1958, p. 196-214 ; op.cit. dans LE GOFF Jacques, *La naissance du purgatoire*, op.cit., p. 71, note 2.

1126 Le feu d'une chandelle – et à plus forte raison celui du jugement de Dieu lors des ordalies - n'est évidemment pas similaire à celui de la géhenne. Alain Guerreau relate par exemple un passage de la *vita* de Maieul dans lequel le saint « s'endort en lisant les *Hiérarchies* de l'Aréopagite ; la chandelle tombe sur le précieux *codex* ; Maieul, à son réveil, est effrayé de la catastrophe, mais, sous la cendre, il trouve la feuille intacte. » dans GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace [...] », *op.cit.*, p. 401-402. À l'inverse, Jérôme Baschet remarque : « Or le feu de la géhenne doit exclure tout aspect positif. La lumière étant le principal d'entre-eux, il faut donc concevoir un feu qui brûle sans éclairer (« *ardet et non lucet* » dit Honorius Augustodunensis). Là encore, c'est Grégoire le Grand qui a largement développé la contradiction d'une « *flamma cum obscuritate.* » dans BASCHET Jérôme, *Les justices de l'au-delà […]*, op.cit., p. 50-51. Il semble donc bien que ce qui détermine la valence positive ou négative du feu soit en partie son association avec la lumière et son champ sémantique : quand on connaît l'importance de la *visio* dans le système de représentation médiéval, nul doute que cela revient en partie à une distinction – finalement assez prévisible – entre feu terrestre et feu céleste.

1127 Cf ci-dessus note 1057 : « *et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquae frigidae tantum in*

d'une manière plus générale :

pro aque calice frigide largienti, perhenne commertium mercedis restituendo promittatur, precipue quoque largitas helemosine causa solius Dei date, factorem suum in die judicii a morte et penis inferni liberari asseratur[1128] *(1043);*
non enim perdet mercedem propriam qui potum aque frigide dederit pauperi pro nomine Christi, nempe de elemosina scribitur, quia sicut ignem aqua sic extinguit peccatum. [1129] *(1004);*
Nam si Dominus pro calice aque frigide quem quis in ejus nomine dederit, mercedem se promisit redditurum[1130] *(1031);*

Des mentions que l'on retrouve par ailleurs, au sein de développements du même type, dans de nombreux monastères en dehors de zone bourguignonne, par exemple à l'abbaye de Stavelot (actuelle Belgique), à Saint-Florent de Saumur, à Fécamp ou encore à Saint-Victor de Marseille :

Scriptum namque est : qui dederit potum uni ex minimis meis calicem tantum aque frigide in nomine meo non perdet mercedem suam[1131] *(959);*
Hinc alias protestatur, quia non solum de larga datione elemosinarum, verum etiam de kalice aque frigide mercedem est, qui dederit, recepturus[1132]*.(1009);*

nomine discipuli amen dico vobis non perdet mercedem suam ». Autre occurrence du thème de « l'eau fraiche / froide » dans la Vuglate : « *Aqua frigida animae sitienti et nuntius bonus de terra longinqua* » (Proverbes 25:25).

1128 Sb2[324:1043], aussi Artem n° 818 : « Robert, duc de Bourgogne, en faveur de Saint-Bénigne, renonce à ses "*salvamenta*" sur les "*villae*" d'Eguilly, Cromois et Sully, dans la paroisse de Saint-Apollinaire. Gui, chevalier, et son fils Gautier, vicomte de Dijon, renoncent pareillement à leurs droits dans les "*salvamenta*" susdits ».

1129 Flv[40:1004] : « *Quoniam iuxta predicatoris egregii uocem, non habemus hic manentem ciuitatem, oportet nos satagere quandiu in hac conualle lacrimarum peregrinamur ut quando corruptele hoc et ammortale induerit incorruptelam et immortalitatem omnipotenti Deo in regione uiuentium a seruitute corruptionis qua nunc detinemur liberati placeamus et in libertatem glorie filiorum Dei transferri mereamur, lucris et enim mundanis debet omnis Christianus secundum suum posse aeterna appetere premia, non enim perdet mercedem propriam qui potum aque frigide dederit pauperi pro nomine Christi, nempe de elemosina scribitur, quia sicut ignem aqua sic extinguit peccatum* ». On remarquera – outre l'association à la formule « *Sicut aqua* » - l'omniprésence du champ sémantique de l'élément aquatique dans ce préambule : « *convalle lacrimarum* », « *potum aqua frigide* », « *sicut ignem aqua sic extinguit* ».

1130 Artem n° 1662 – 1031. « Gui, seigneur de Thiers, donne à l'abbaye de Cluny une partie des terres qu'il possède à Effiat et un manse situé à Denone, en Auvergne ».

1131 *Thezaurus Diplomaticus* – 959 xxx : « *Quicumque de rebus propriis ad ecclesiam dei aliquit largierit unde pauperes christi sustententur propriam se mercedem adeptum sciat. Scriptum namque est : qui dederit potum uni ex minimis meis calicem tantum aque frigide in nomine meo non perdet mercedem suam. Si ergo pro uilioribus rebus quanto magis pro melioribus maiorem accipiemus mercedem* » : il s'agit de nouveau d'un développement autour du thème de la pauvreté et des pauvres. Voir aussi une charte de 966 pour la même abbaye, basée sur un formulaire proche : « *Ego in dei nomine Waltherus et coniunx mea Berkardis cogitantes bonorum retributionem operum simul que considerantes mercedem calicis aque frigide a domino promissam rati fuimus quia si pro paruis magna pro magnis etiam maxima dari* ».

1132 Artem n° 3449 – 1009. « Roho, en se donnant à Dieu et à Saint-Florent, cède à l'abbaye tout le bien héréditaire qu'il a partagé avec son frère Drocon ». Voir aussi, pour la même abbaye, le n° 3558 : « *Hinc alias protestatur, quia non solum de larga datione elemosinarum, verum etiam de calice aque frigide mercedem est qui dederit recepturus* » (1050) et n° 3359.

Ad quam rem nostram signat fidem calix aquæ frigidæ qui juxta evangelicum dictum suo pollet munere.[1133]*(1025);*
Quicumque dederit calicem aque frigide tantum in nomine discipuli, non perdet mercedem suam[1134] *(vers 1030);*

Mais aussi dans le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* :

Nam si Dominus pro calice aque frigide quem quis in ejus nomine dederit, mercedem se promisit redditurum, et vidua pauper quæ duo minuta in gazofilatium jactavit a Domino est laudata[1135] *(993);*

Nous revenons ainsi indirectement aux chartes clunisiennes présentées au début du chapitre. Ce large détour nous a en effet permis de comprendre pourquoi l'eau pouvait prendre une place si importante dans les préambules de chartes, chose qui était loin d'être évidente *a priori*. Nous tenons par ailleurs à signaler de nouveau que c'est précisément la **mise en parallèle**, d'abord de textes - exégétiques mais aussi et surtout diplomatiques - puis de documents iconographiques, qui nous a permis de saisir la valence que pouvait prendre l'eau au cœur de ces quelques paragraphes qui tiennent autant de la réflexion dite théologique que de la « pastorale monastique »[1136]. Associée à l'« aumône nécessaire », au rejet des biens terrestres (extériorité matérielle ; pauvreté) et à l'accueil des bienfaits spirituels (intériorité spirituelle), l'eau apparaît en première hypothèse comme un élément fondamental de l'articulation entre sacré et profane, entre espace matériel et immatériel. Élément paradigmatique du passage[1137] - autrement dit du *transitus* -, elle l'est déjà sur un autre plan : celui encore plus fondamental du baptême. La proximité entre les fragments de théologie contenus dans ces préambules

1133 FAUROUX Marie, *Recueil des actes des ducs de Normandie de 911 à 1066*, Caen, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Caen, 1961, n° 35, p. 131-135 : Richard II [996-1026] confie l'abbaye à l'abbaye de Fécamp et à Guillaume de Volpiano le monastère de Bernay, autrefois fondé par son épouse Judith de Bretagne [† 1017].

1134 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 4008 – 1030 : « Garin et Abellonia son épouse donnent à Saint-Victor de Marseille deux pièces de vigne situées à Gardanne. Ils s'en réservent l'usufruit, pour eux-mêmes et leurs enfants ». Aussi Artem n° 4008. Voir en outre les chartes n° 4201 (1058) (aussi Artem n° 4201), n° 4229 (1064) (Artem n° 4229) ;

1135 Clu3[2006:993].

1136 Une analyse structurale ne peut-être que totale : « On ne peut donc faire l'économie d'une analyse structurale complète du texte, si l'on veut se donner une chance d'en saisir le sens. […] Il serait du reste parfaitement illogique de considérer comme indépendants dans le système narratif des éléments (espace, positions sociales, parenté) qui sont parfaitement interdépendants dans le système réel et idéel des rapports sociaux. » dans GUERREAU-JALABERT Anita, « Inceste et sainteté. La Vie de saint Grégoire en français (XIIe siècle) », *op.cit.*, ici p. 1306 ; voir aussi p. 1312.

1137 Au-delà du baptême, la chose paraît bien établie depuis l'important article d'Anita Guerreau-Jalabert, où les navigations de saint Grégoire sont analysées comme autant de passages, positifs ou négatifs : « Les successives navigations de Grégoire marquent en effet de très nettes cassures dans son itinéraire et elles sont affectées d'un sens positif ou négatif suivant les cas : positif de l'Aquitaine à l'abbaye, de l'Aquitaine à l'île, de l'île à Rome (intervention de Dieu et des clercs), négatif de l'abbaye à l'Aquitaine (intervention du Diable). », ID., p. 1309.

et les réflexions du second abbé de Cluny Oddon, montre par ailleurs qu'il s'agit bien d'un schéma connu et reconnu au sein du grand monastère bourguignon – et ceci d'ailleurs au moins jusqu'au XIIe siècle (ce qui montre par ailleurs la grande permanence de la place accordée à ces éléments dans le système de représentation de la société féodale), avec Bernard de Cluny et son *De contemptus mundi* -. Finalement envisagée sous cet angle, la présence de la *Parabole* renvoie sensiblement au même schéma que celui présenté dans le chapitre précédent et qui concernait la formule « *Sicut Aqua extinguit ignem, ita elemosinam extinguit peccatum* ».

II. De l'eau pour écrire ? Espaces de circulation et répertoire rhétorique

a. Note : « *Aqua autem Scripturae sacrae scientiam designat* »[1138]

Sortons pendant un moment des documents diplomatiques. Plus généralement encore, il semble en effet que le champ sémantique de l'eau soit associé et ceci d'une manière récurrente à l'écriture et surtout aux Écritures elles-mêmes : « *Aqua autem Scripturae sacrae scientiam designat* » écrit par exemple Bède-le-Vénérable[1139]. Notons immédiatement que ce sens nous a semblé important – voire central -, malgré le fait que les principaux dictionnaires, *Du Cange*, *Niermeyer*, *etc.* ne relèvent jamais cette analogie pourtant omniprésente dans les textes. Nous la retrouvons d'ailleurs plus ou moins clairement mentionnée dans la *Vulgate*, même si la relation entre les deux éléments n'est pas aussi explicite que dans les textes médiévaux : « *dante eo vocem multiplicantur aquae in caelo qui levat nubes ab extremo terrae fulgura in pluviam fecit et produxit ventum de thesauris suis* » (Jerem 51:16)[1140]. Certes, ce n'est pas ici précisément le *Textus* qui rentre en résonance avec l'eau, mais la Voie, donc le verbe divin. Mentionnons par ailleurs que le tout début des Psaumes – un texte, on en conviendra, que les moines ne pouvaient pas ne pas connaître par coeur - propose une analogie très intéressante entre *lex* et *aqua* :

« //1// *beatus vir qui non abiit in consilio impiorum et in via peccatorum non stetit in cathedra derisorum non sedit* //2// *sed in lege Domini voluntas eius et in lege eius meditabitur die ac nocte* //3// *et erit tamquam lignum transplantatum iuxta rivulos aquarum quod fructum suum dabit in tempore suo et folium eius non defluet et omne quod fecerit prosperabitur* » (Psa 1:1).

1138 BEDA, *In Joannis Evangelium Expositio*, PL 92, col. 633-938a, ici col. 658b (voir aussi ID., *Homiliae*, PL 94, col. 9-516a, ici col. 70a). Formule reprise par ALCUINUS, *Commentaria In Sancti Joannis Evangelium*, PL 100, col. 733-1008c, col. 767c ; RABANUS MAURUS, *De Universo*, op.cit., col. 487a.

1139 Id.

1140 « Sitôt qu'il fait ouïr sa voix il y a un grand bruit d'eaux dans les cieux ; après qu'il a fait monter du bout de la terre les vapeurs, ses éclairs annoncent la pluie, et il tire le vent hors de ses trésors » (Jerem 51:16).

Une étude réalisée par nos soins sur le *corpus* de la *Patrologie Latine* montre cependant que ce n'est qu'à l'époque des Pères de l'Église et dans l'Antiquité tardive que l'on voit vraiment se développer, d'une manière plus directe, cette valeur – cette valence pour reprendre le terme d'Alain Guerreau - de l'élément aquatique, qui nous a semblé de plus en plus présente à mesure que l'on avance dans les siècles et dans la chronologie. Ainsi, par exemple, dans le *De vita eremitica*, probablement attribuable à saint Augustin, nous lisons : « *Rivi aquarum sententiae sunt Scripturarum quae de limpidissimo sapientiae fonte profluentes diabolicarum suggestionum produnt imaginem et sensum, quo caveantur, et eludant* »[1141]. De la même manière chez saint Jérôme, dans son *Commentaria in Isaiam* : « *beati estis, Apostoli, caeterique Doctores, qui seminatis super omnes aquas Scripturae sanctae, in quibus calcat bos et asinus* »[1142]. Enfin, dans le *Translatio homiliarum in visiones*, parfois attribué à Origène [v. 185 – v. 253], parfois à saint Jérôme : « *Sed si intelligas ea, quae scripta sunt, qui vere beati sunt episcopi servientes Ecclesiae, mittunt aquam de Scripturis in pelvim animae* »[1143]. Quant à Grégoire le Grand, il attribue un sens proche à l'élément aquatique dans son *Commentarii in Librum Regnum* : « *Cisternae namque aquarum sanctarum Scripturarum verba sunt* »[1144].

Les époques mérovingiennes et surtout carolingiennes – loin de la fixité intellectuelle qu'on leur attribue trop souvent - ne sont pourtant pas en reste, et c'est justement pendant celles-ci qu'on observe un véritable développement, une véritable réflexion autour de cette analogie. Bède-le-Vénérable, nous l'avons déjà mentionné, consacre ainsi plusieurs passages à l'évocation de ce lien :

« *Si autem in oculis Domini praedicatores verbi ejus intelligere volumus, inveniemus hos sicut columbas esse super rivulos aquarum: sicut columbas quidem, quia simplices; super rivulos vero aquarum, quia spirituali sunt gratia ditati. Qui per rivulos aquarum saepe designantur, quia Scripturis sanctis, quae et ipsae vocabulo aquarum crebro figurantur, vigilanter intendunt, quibus edocti, facilius insidias diaboli dignoscere ac declinare valeant* »[1145],

ou encore :

1141 AUGUSTINUS HIPPONENSIS, *De vita eremitica*, PL 32, col. 1451-1474, ici col. 1461.
1142 HIERONYMUS STRIDONENSIS, *Commentariorum In Isaim Prophetam Libri Duodeviginti*, PL 24, col. 17-678b, ici col. 362d.
1143 ORIGEN ; HIERONYMUS STRIDONENSIS, *Translatio homiliarum in visiones*, PL 24, col. 901-936d, ici col. 923c.
1144 GREGORIUS, *Commentarii in librum I Regnum*, PL 79, col. 17-468b, ici col. 345a.
1145 BEDA, *Allegorica expositio in Cantica canticorum*, PL 91, col. 1065-1236b, ici col. 1164c.

« *Allegorice autem,* Fecit Deus firmamentum in medio aquarum et divisit inter aquam et aquam (Gen 1), *id est soliditatem sanctarum Scripturarum* »[1146].

Un passage présent dans son *Commentaire sur les Évangiles de saint Jean* concernant le lien que nous étudions ici, se retrouve d'ailleurs repris par bon nombre de grands intellectuels carolingiens dont Alcuin, Smaragde de Saint-Michel [vers 760- vers 840][1147], Haymon d'Auxerre et enfin Raban Maur : « *Aqua autem Scripturae sacrae scientiam designat, quae suos auditores et a peccatorum sorde abluere et divinae cognitionis solet fonte potare* »[1148]. Bien entendu, l'analogie possède ici de nombreuses ramifications et des sens extrêmement positifs pour la société médiévale, qu'il serait bon d'explorer un à un : *peccatorum sorde albuere*[1149] ; *fonte potare ; etc.* Ce lien est d'ailleurs aussi présent d'une manière très explicite chez Haymon d'Auxerre : « *Et potestatem habent super aquas convertendi eas in sanguinem.* ***Aqua Scripturam significat****. Unde est:* « Aqua profunda sermo ex ore viri » (Prov. 18) »[1150]. Dans toute une série de passages, ce dernier développe ainsi une réflexion sur ce lien entre *aqua* et *scriptura*, même si nous concédons qu'il ne l'exprime pas toujours sous la forme d'une relation de stricte analogie : « *Cujus* ***Scripturae superiora teguntur aquis****, quia ipsae* ***Scripturae portant nobis quasi in manifesto aquas baptismi****, ut in ipsis peccata deponamus, et Spiritum sanctum recipiamus* »... bien entendu, ce dernier passage fait référence de manière très claire à la *Genèse* (« *et spiritus Dei ferebatur super aquas* » Gen 1:2)[1151] et, cette fois, c'est le Saint-Esprit qui entre dans une relation d'analogie avec les *Écritures* .

1146 ID., *Commentarii in Pentateuchum*, PL 91, col. 189-394c, ici col. 195b. Voir aussi la colonne 361b : « *Vir iste cujus erat uxor, pastor est Ecclesiae; uxor autem illius, subditus quisque. Sacerdos ad quem veniunt, Christus; aqua, Scriptura* ». On retrouve de même le passage déjà cité de son *Commentaire sur l'Évangile de saint Jean* dans ses *Homeliae* : « *Aqua autem Scripturae sacrae scientiam designat, quae suos auditores et a peccatorum sorde abluere et divinae cognitionis solet fonte potare* » (ID., *Homeliae*, PL 94, col. 9-516a, ici col. 70a.

1147 DUBREUCQ Alain, « Smaragde de Saint-Michel et son temps : enseignement et bibliothèques à l'époque carolingienne », *Mélanges de la Bibliothèque de la Sorbonne*, n° 7, 1986, p. 7-36.

1148 Voir notes précédentes pour les références à ce passage chez Bède. ALCUINUS, *In Evangelium Joannis*, PL 100, col. 733-1008c, ici col. 767c ; SMARAGDUS S. MICHAELIS, *Collectiones in epistolas et evangelia*, PL 102, col. 15b-552d, ici col. 86b ; HAYMON D'AUXERRE (HAYMO HALBERSTATENSIS), *Homiliae*, PL 118, col. 9-816b, ici col. 118 ; RABANUS MAURUS, *De universo*, op.cit., ici col. 487a.

1149 Sur ce point et pour le XIIe siècle, voir aussi un très intéressant passage de Martin de Léon (vers 1130-1203) dans son commentaire sur l'Apocalypse : « *Audivi eumdem supradictum tertium angelum, id est tertium ordinem praedicatorum nuntium multarum aquarum, scilicet multarum Scripturarum, quae lavant animas a criminalibus peccatis, et satiant corpora, sicut aquae satiant animas sitientes, et lavant sordes, dicentem, id est gratias Deo reddentem de hoc quod sanguis sanctorum erat effusus, et fecit vindictam de impiis.* » dans MARTINUS LEGIONENSIS, *Expositio libri Apocalypsis*, PL 209, col. 299-420a, ici col. 381a.

1150 HAYMO ANTISSIODORENSIS (placé à HAYMO HALBERSTATENSIS), *Expositio in Apocalypsin*, PL 117, col. 937-1220d., ici col. 1072b (voir aussi note *supra* – Le *Commentaire sur l'Apocalypse* est considéré selon Dominique Iogna-Prat comme une œuvre que l'on peut attribuer sans aucun doute à Haymon, dans IOGNA-PRAT Dominique, « L'oeuvre d'Haymon d'Auxerre. État de la question », *op.cit.*, p. 159). D'autres passages du même auteur renvoient à ce réseau sémantique : « *Spiritualiter autem hydriae corda significant sanctorum, quae continent in se aquam, id est scientiam Scripturarum.* » (ID., *Homiliae*, PL 118, op.cit., ici col. 131a.) ;

1151 Nous verrons en outre, quelques paragraphes plus bas, que le Saint-Esprit est lui même associé à l'eau.

On remarquera en parallèle que le concept de champ sémantique est tout à fait opératoire et heuristique lors de ce genre d'analyse : nous avons en effet à faire ici à un réseau de mots, à un réseau de sens – **dans lequel l'eau joue un rôle central, pivot, puisqu'elle est interchangeable avec la plupart des valeurs ou des entités qui la compose** -, entre des éléments qui partagent entre-eux une série de valeurs et surtout de propriétés (en l'occurrence, extrêmement positives). Dans un homéliaire des IXe-Xe siècles, autrefois attribué à un des successeurs d'Haymon à l'École d'Auxerre, Remi [vers 850-908][1152], on observe le même type de comparaisons très directes : « *Per aquas vivas designantur Scripturae* »[1153]. Peut-être encore plus intéressant, chez le théologien et abbé de Corbie, fondateur de l'abbaye de Corvey, Paschase Radbert, les poissons immatériels que pêche Pierre se trouvent « *inter aquas Scripturam* »[1154] : bien entendu, pour bien faire il eût fallu développer ici le problème crucial de l'ichtyophagie en milieu monastique – malheureusement trop vaste pour être présenté ici, dans le cadre de ces deux années -[1155]. Le thème est pourtant riche, à la croisée d'une histoire des représentations, d'une histoire rurale et d'une histoire économique : un véritable « fait de civilisation »... malheureusement assez peu abordé comme un objet de recherche global. Ainsi, dans une fausse charte pour Saint-Yrieix-de-la-Perche (présente autrefois dans les archives de Saint-Martin de Tours) attribuée à Charlemagne – datée de mai 794 ; mais il s'agit probablement d'un faux de la fin du XIe siècle -, on trouve le passage suivant : « ***sicut piscis sine aqua sic monachus sine aqua et sine regula*** »[1156]. Nous avons donc :

piscis = monachus[1157]

et *aqua = regula*

Le tout renvoyant bien entendu, par extension, à l'analogie entre *aqua* et *lex*, *aqua* et *scriptura*.

1152 JEUDY Colette, « L'œuvre de Remi d'Auxerre. État de la question », dans IOGNA-PRAT Dominique ; JEUDY Colette et LOBRICHON Guy (dir.), *L'École carolingienne d'Auxerre de Murethach a Remi, 830-908, Entretiens d'Auxerre, 1989*, Paris, Beauchesne, 1991, p. 373-397 (voir aussi les annexes du volume pour une liste détaillée des travaux de Remi, dressée par Colette Jeudy).

1153 REMIGIUS ANTISSIODORENSIS, *Homiliae*, PL 131, col. 865-932a, ici col. 913c. Colette Jeudy met fortement en doute la possibilité d'attribuer ces Homélies à Remi : voir JEUDY Colette, « L'œuvre de Remi d'Auxerre. État de la question », *op.cit.*, p. 379 (I, ,3).

1154 « *Piscem utique illum quem Petrus primum piscando cepit, latentem inter aquas Scripturarum, in cujus nimirum ore staterem invenit, quem pro se daret.* » dans PASCHASIUS RADBERTUS, *Expositio in Matthaeum*, PL 120, col. 31a-*994*, ici col. 320b.

1155 * DE GISLAIN G., « Le rôle des étangs dans l'alimentation médiévale », *Manger et boire. Colloque, Nice-1982*, Paris, 1984, Tome. 1, p. 89-101 ; * AMARGIER Paul-Antonin, «Notes sur l'ichtyophagie des serviteurs de Dieu en Provence au Moyen Age », *ID.*, Tome 2, p. 313-323.

1156 MGH Diplomata, Karl der Grosse, n° 251 – 794 (probablement un faux du XIe siècle selon l'éditeur). Passage très riche et preuve supplémentaire s'il en fallait que les « faux » restent des « vrais documents » du Moyen Âge, donc intéressants à double titre.

1157 Bien entendu, tout cela fait penser qu'une enquête sur les split-représentations de personnage / poisson | moine / poisson serait des plus riches : sur ce problème voir WIRTH Jean, *L'image à l'époque romane*, Paris, Éditions du Cerf, 1999, p. 119-124.

Autour et après l'An Mil, le thème est d'ailleurs toujours en vogue – mais avec, comme nous allons le voir, une réflexion plus profonde cette fois sur l'articulation et les hiérarchies au sein de cette analogie -, par exemple dans ce passage d'Atton, évêque de Verceil [vers 924 – vers 960] : « *Quid per aquas canalium, nisi sacra Scriptura ?* »[1158]. On peut difficilement être plus explicite ! Un peu plus tard, en Bourgogne, chez Odon de Cluny, l'analogie se déplace et nous retrouvons, tout comme chez Haymon d'Auxerre, l'« égalité » *aqua = spiritus sancti* : « *Aquae in Scriptura sacra aliquando sanctum Spiritum significant, ut illud:* "Qui credit in me, sicut dicit Scriptura, flumina de ventre ejus fluent aquae vivae" (Jean 7:38) »[1159]. Quant à Anselme de Laon [vers 1050-1117], il effectue au cours du XIe siècle une première synthèse de ces différents sens (*aqua = spiritus sancti* | *aqua = scriptura*), tout en proposant un très intéressant développement et l'établissement d'une hiérarchie comparative des cours d'eau et des livres contenant les *Écritures* :

> « *Columbae est natura nidificare vel aedificare juxta aquam, ut se reficiat inde, et ut videat ibi umbram milvi vel accipitris, ut possit effugere, ita sancti juxta aquas, id est divinas Scripturas, immorantur, ut inde reficiantur, et ibi sibi praevideant ab insidiis diaboli. Per rivos accipimus minores doctrinas, ut expositiones et sermones sanctorum. Per fluenta plenissima accipimus doctrinam Evangeliorum, ubi plene humana correptio continetur* »[1160].

Une hiérarchisation et une typologisation des « sources » (dans les deux sens du terme) qui se retrouvent d'ailleurs au XIIe siècle chez Bruno Astensis, abbé du Mont-Cassin [1107-1111] : « "Hic, inquit, est fons hortorum" *(Cant. 4:15)*[1161]*, hic sunt apostoli et doctores, hic est illa aqua, qua totus irrigatur mundus. Multi enim horti multae sunt Ecclesiae. En puteus viventium aquarum, en profunditas Scripturarum* »[1162] ; même si sa hiérarchie ne se base pas cette fois sur les mêmes critères[1163].

1158 ATTO VERCELLENSIS, *Expositio epistolarum S. Pauli*, PL 134, col. xxx-xxx, ici col. 368a.

1159 ODO CLUNIACENSIS, *Moralia in Job*, PL 133, op.cit., ici col. 333a.

1160 ANSELMUS LAUDUNENSIS, *Enarrationes in Cantica canticorum*, PL 162, col. 1187-1228b, ici col. 1214d.

1161 « *fons hortorum puteus aquarum viventium quae fluunt impetu de Libano* » (Can 4:15).

1162 BRUNO ASTENSIS, *Expositio in Cantica canticorum*, PL 164, col. 1233-1288b, ici col. 1261b. Dans le même volume : « *Oculi non sunt elati,*
Sed columbae similati,
Qui super rivos aquarum
Et fluenta Scripturarum
Semper morantur. », col. 1269c.

1163 On ne résiste pas à la tentation de placer un texte d'Hugues de Saint-Victor, édifiant en ce qui concerne le lien entre analogie et hiérarchie : « *Totum tibi factus est Deus, et totum tibi fecit Deus. Fecit habitaculum, factus est patrocinium; hoc unum totum est, et totum hoc unum est, domus Dei est, civitas regis est, corpus Christi est, sponsa Agni est. Coelum est, sol est, luna est, stella matutina est, aurora est, tuba est, mons est, desertum est, terra promissionis est, navis est, via in mari est, sagena est, vinea est, ager est, arca est, horreum est, praesepe est, subjugale est, equus est, apotheca est, aula est, thalamus est, turris est, castra est, acies est, populus est, regnum est, sacerdotium est, grex est, pastor est, ovis est, pascua est, paradisus est, hortus est, palma est, rosa est, lilium*

D'une manière très explicite, Hildebert de Lavardin exprime lui aussi, dans ces *Sermones*, ce lien entre *aqua* et *scriptura*, tout en émettant la possibilité de distinctions – donc de hiérarchisations - possibles : « *Per rivulos aquarum exuberans scientia Scripturarum intelligitur. Diversi rivuli, diversae sententiae sunt* »[1164]. Enfin, au milieu du XIIe siècle, Richard de Saint-Victor – dont on connaît le raffinement et la complexité des textes – développe lui aussi un passage autour de cette analogie, passage dans lequel il insiste justement sur la diversité et la hiérarchie : « *Et vox ejus tanquam vox aquarum multarum.* ***Aquae multae, scripturae multae***. *Sicut enim aquae a sordibus lavant, ita verba Scripturarum a vitiis purgant. Unde Dominus in Evangelio discipulis suis dicit: "*Jam vos mundi estis propter sermonem quem locutus sum vobis" *(Jean 15). Vox aquarum est praedicatio Scripturarum. De hac voce scriptum est.* In omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terrae verba eorum (Psa. 19). *Vox igitur ejus est tanquam vox aquarum multarum* ». Les deux *res* – *aqua* et *scriptura* - possèdent d'ailleurs les mêmes qualités « purifiantes » :

« *aquae a sordibus lavant* » | « *verba Scripturarum a vitiis purgant* »

On rappel par ailleurs que la pureté et la virginité trouvaient une bonne place parmi les éléments centraux de l'idéal monastique[1165] : « L'emploi de l'eau domestique n'épargne aucun secteur du monde des hommes ; mais, dans presque tous, c'est le rôle purificateur qui l'emporte », écrit Robert Fossier[1166]. L'eau et les conduites à tenir autour de celle-ci, tout comme celles à tenir à l'égard du *Textus*, étaient d'ailleurs fortement normées, répondant à des usages bien précis et avant tout liturgique. La pureté n'est pas la propreté au sens hygiéniste et contemporain du terme. Les étuves – d'ailleurs avant tout urbaines, ce qui pose la question de leur chronologie qui reste à établir - sont des lieux de rencontres, parfois de débauches... en tout cas, du moins pas en premier lieu, des endroits où l'on se lave au sens contemporain du terme. N'en déplaise en effet aux tenants d'une moralité unique et universelle, il semble en effet que le bain – et pour une fois nous serons ici en accord avec Michelet[1167] – n'était pas la préoccupation fondamentale des gens du Moyen Âge. À ce

est, fons est, fluvius est, porticus est, columba est, vestis est, margaritum est, corona est, sceptrum est, thronus est, mensa est, panis est, conjux est, mater est, filia est, soror est. », dans HUGO DE S. VICTORE, *De arca Noe morali*, PL 176, col. 617-680d, ici col. 622a-622b. Au cours de notre travail, il nous a semblé que les choses s'articulaient ainsi : plus un élément était haut dans la hiérarchie du système de représentation, plus il rentrait en analogie avec un grand nombre d'éléments. Bien entendu, ce cas est extrêmement intéressant car il vaut pour l'eau. Autres caractéristiques : ces éléments qui reçoivent un grand nombre d'analogies semblent tous être des éléments « hors espace »...

1164 HILDEBERTUS CENOMANENSIS, *Sermones*, PL 171, col. 339-964c, ici col. 766b.

1165 Sur ce point, voir en particulier IOGNA-PRAT Dominique, *Agni immaculati […]*, op.cit., p. 324-334.

1166 FOSSIER Robert, *Ces gens du Moyen Âge*, op.cit., p. 173.

1167 « Nul bain pendant mille ans ! », dans MICHELET Jules, *La Sorcière*, Bruxelles, 1853, p. 116-117. Tous ces points sont réaffirmés et développés de manière convaincante par Alain Guerreau dans *La fin du comte*, p. 221.

titre, il nous paraît symptomatique que tous les articles revenant sur la question en prétendant réviser les propos de ce dernier écrivain se basent avant tout sur une série de sources toujours tardives (XIIIe et surtout XIVe-XVe siècles). L'eau comme l'*Écriture* étaient donc des éléments purs, restreints à des moments et à des espaces tout à fait particuliers, extrêmement normés. À nouveau, - outre l'intéressante similitude entre structure sociale et système de représentation - nous observons donc l'existence d'un réseau sémantique dense, en particulier avec l'analogie – forte - *vox domini = vox aquarum multarum*. Quant aux chartes, cette valence (*aqua* / *scriptura*) est évidemment plus rare, même si on la retrouve quelques fois, par exemple dans cette charte clunisienne datée de 1066 :

pene arui haestu secularium voluptatum, illos saltem sustentarem quorum pia vita fructum affert bonarum jugiter virtutum, eo quod a Christo velut lignum fructiferum sint plantati juxta fluenta sanctarum scripturarum (Psau 1:3).[1168] *(1066);*

Enfin, cette relation n'est pas totalement absente des recueils d'*exempla*, puisque le très intéressant récit n° 76 de la *Collectaneum Clarevallense*[1169] (Clairvaux – milieu du XIIe siècle ; déjà cité), raconte comment Saint-Bernard, « absent du monastère, visita les moines en esprit pendant qu'ils chantaient les psaumes et que des anges, debout parmi les moines, notaient tout ce qu'ils chantaient en lettres d'or, d'argent, d'encre ou d'eau [...] »[1170]. Ce lien entre eau et *Psaumes* existe d'ailleurs dans d'autres recueils de ce type, par exemple dans le *De Miraculis* de Pierre le Vénérable (I, 14), récit dont nous analyserons quelques pages ci-dessous.

D'une manière plus générale cependant, que déduire de cet ensemble d'analogies, sur ces liens sémantiques très riches et très denses à la fois, qui unissent *aqua* et *Scriptura*[1171] ? Que déduire de l'évolution de ce rapport dont nous avons essayé de mettre en lumière les trois grandes étapes chronologiques ? 1. Tout d'abord que l'association entre ces deux *res* était très répandue et sans doute connue de tous ceux qui écrivaient le latin et / ou lisaient les commentaires (nous l'avons vu : les grands auteurs du Moyen Âge consacrent bien souvent un développement ou une mention à

1168 Clu4[3315:1050 environ] ; aussi Artem n° 1682 – 1066 : « Guillaume de Thiers donne à l'abbaye de Cluny des biens situés dans les "villae" "Carmis", "Sivrac", "Espentegni", "Venzac", et "Sanctus Portianus de Borno" ».

1169 *Collectaneum exemplorum et visionum Clarevallense. E codice Trecensi 946*, op.cit., n° 76, p. 264-265.

1170 ID., p. 405. « *Dulcis pater memorie, et quoad vixit desiderabilis presentie abbas sanctus Clarevallensis Bernardus, aliquando psallentes in choro monachos etiam absens corpore, acsi presens ex more visitasse et excitassse legitur, unde et quod restabat alacrius fratres peregerunt ; angelos quoque psallentibus interesse, et verba quidem aliorum auro, aliorum vero arento, quorumdam autem atramento, nonnullorum etiam aqua, tam diligenter conscribere ut unum iota vel unus apex, vel saltem brevissima notula videretur non poteriri* ».

1171 GUERREAU Alain, « "*Textus*" chez les auteurs latins du 12e siècle », *op.cit.*

ce thème : saint Augustin, Grégoire le Grand, Bède le Vénérable, Raban Maur, Haymon d'Auxerre, Odon de Cluny, etc.). Hors du monastère, la chose devait être *a minima* assez implicite pour le reste de la société, en tout cas pour ceux qui étaient passés par le baptême et qui associaient immanquablement moines, eau et "*Texte*". 2. Si *Aqua* rentre en résonance avec *Scriptura*, elle le fait aussi avec *Spiritus Sancti*[1172], avec *Lex*, avec *Vox Domini*, *etc.* Cette série de relations au sein du champ sémantique montre bien que nous avons affaire à un élément fortement valorisé dans sa dimension immatérielle : pour s'en convaincre, il suffit de regarder les cooccurrences de *Scriptura* dans la Patrologie Latine. Arrivent alors en tête les formes du lemme *Sacra*, puis *Divina*, puis *Sancta*... Tout cela forme bien entendu un champ sémantique – contigüe à celui déjà relevé par Alain Guerreau dans son article sur le *Textus* (*Verbum*, *Scriptura*, *Corpus*, *Fundamentum*, *Auctoritas*[1173], *Ordo*, *Series*, *Medulla*, *Mysterium*, *Littera*, *Historia*, *Evangelium*, *Epistola*, *Psalmus*, *Sermo, etc.*[1174] ; dans le cas du champ sémantique ici analysé, à la vue des exemples cités dans les paragraphes précédents, on aimerait ajouter *regula*, *sententia*, *sapientia*, *doctrina*, *gratia*... voir *anima*), dans lequel l'eau possède de nouveau un rôle – en quelque sorte - de « *joker* » (nous disons cela car elle peut prendre une grande série de valeurs et remplacer assez facilement l'un des éléments du champ). « Il ne suffit pas, pour comprendre le style des cartes à jouer, de considérer leur dessin, il faut aussi se demander à quoi elle servent », écrivait Claude Lévi-Strauss[1175]... 3. Ces différents éléments énoncés, nous voyons qu'ils possèdent entre-eux une série de propriétés communes, ou au moins de liens – c'est précisément ce point qui fait qu'ils apparaissent comme des cooccurrences et que l'on passe de l'un à l'autre sans trop de difficulté - : *a.* une part importante d'immatérialité (ainsi que nous l'avons déjà vu lors de notre analyse de la Parabole de Lazare – ce qui ne signifie pas, évidemment, que l'eau est purement immatérielle : « pour le Moyen Âge, il existe du matériel spirituel […] et de l'immatériel charnel » écrit Anita Guerreau-Jalabert[1176]), mais aussi *b.* une matérialité proche (l'eau et les Ecritures *coulent* : par exemple, « *juxta fluenta sanctarum scripturarum* » dans la charte clunisienne ci-dessus), *c.* un rapport étroit à l'intériorité, à la sacralité (sacralité évidente du verbe / sacralité de l'eau qui permet, par exemple dans l'*exempla* de Clairvaux cité ci-dessus, d'écrire des psaumes. L'eau qui permet par ailleurs de sanctifier certains

1172 FERGUSON Everett, *Baptism in the Early Church: History, Theology, and Liturgy in the First Five Centuries*, Cambridge, W. B. Eerdmans Publishing, p. 559 : « *Holy Spirit and the Baptism* ». Bien entendu, ce lien est déjà présent dans la Bible : « *respondit Iesus amen amen dico tibi nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu non potest introire in regnum Dei* » (Jean 3:5) ; « *non ex operibus iustitiae quae fecimus nos sed secundum suam misericordiam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis et renovationis Spiritus Sancti* » (Tite 3:5).

1173 Outre *verbum*, ce substantif apparaît aussi dans la liste des cooccurrences pour *Scriptura* dans la *Patrologie Latine*.

1174 GUERREAU Alain, « "*Textus*" chez les auteurs latins du 12e siècle », *op.cit.*, p. 162 : « Le sens de textus n'existait que par ses relations avec ces vocables, parmi bien d'autres. C'est principalement dans cette direction que l'étude devra être poursuivie ».

1175 LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes tropiques*, op.cit., p. 222.

1176 GUERREAU-JALABERT Anita et BON Bruno, « Le trésor au Moyen-Âge : étude lexical », *à paraître*, p. 25.

éléments lors de rituels), *d.* apaisement et protection sont procurés par leur présence (« *Sicut Aqua extinguit ignem [...]* », *etc.*) : tout cela inscrit immédiatement l'eau dans le registre le plus supérieur, celui du céleste, celui du divin. Au passage, on remarquera que la matérialité de l'eau n'est nullement un obstacle à sa pleine sacralité : la même chose vaut par exemple, nous l'avons déjà signalé à partir de remarques faites par Anita Guerreau-Jalabert, pour les reliques. Ainsi, il y aurait sans doute une très belle étude à réaliser concernant le *processus* social d'attribution progressive à des *res* d'une valeur presque exclusivement réservée dans l'antiquité chrétienne à des éléments uniquement immatériels. Mais là n'est pas notre sujet. Un tel *excursus* permet cependant de mieux comprendre le fonctionnement et la place de l'eau dans les préambules et – par extension – dans la pastorale dirigée vers les fidèles : certes, il ne s'agit pas du même type de document, mais la possibilité de tels rapprochements (l'étude des textes dits exégétiques éclairant les préambules des chartes et vice-versa) montre qu'il est urgent de considérer l'ensemble des textes produits à une époque donnée comme un ensemble cohérent – ceci certes en les envisageant dans un premier temps séparément, par typologie -... quitte en définitive à redescendre à des niveaux d'analyse plus fins lorsque la chose sera à nouveau nécessaire.

b. *Articulations locales, articulations régionales : les aires de scripturalité et le comparatisme entre bases de données*

Revenons aux documents diplomatiques donc. Nous venons en effet de voir que l'eau était étroitement associée aux Écritures et au Verbe divin. Pour autant, l'élément aquatique n'entre pas seulement en lien avec le lemme *Scriptura*, il est aussi un champ sémantique avec lequel on écrit, dont on use pour décrire le monde. Bien entendu, il existe une structure au cœur de ce champ, structure qui lui donne un sens et dont nous avons essayé d'analyser quelques points isolés pour le moment, mais surtout – malgré l'unité plus au moins forte du sens qui régit l'ensemble du lexique - il existe différentes manières d'écrire l'eau. C'est déjà ce que nous avions essayé de démontrer plus haut, en analysant la répartition des formes du lemme *Aqua* ou les formules qui lui sont liées, et en commençant à distinguer ce que nous avions alors appelé des « aires de scripturalité ». De fait, lors de ces deux années de recherches, il nous est bien souvent arrivé de rencontrer un substantif – et encore plus souvent une forme – qui possédait une aire de diffusion intéressante tant pour l'histoire de pratiques de l'écrit que pour celle des langues vernaculaires ou encore, plus globalement, dans le cadre d'une histoire sociale. Prétendre ceci, soutenir que certaines formes ne se retrouvent que dans certains lieux ou encore plus dans certaines régions, reste néanmoins assimilable à de la pure

hérésie en ce qui concerne la pratique habituelle de diplomatistes. Pour autant, un manuel de diplomatique récent consacre quelques lignes à un problème qui nous semble parallèle : « Quelle langue le rédacteur d'une charte choisit-il, et pourquoi ? En fait, il a rarement le choix. L'époque à laquelle il appartient, l'institution pour laquelle il travaille, parfois le style de document qu'il écrit, lui dicteront la plupart du temps ce qu'il doit faire »[1177]... sans vraiment évoquer frontalement la question qui nous intéresse ici. Il faut bien avouer que les difficultés autour d'une entreprises de ce type sont réelles : elles l'étaient – en toute logique – encore plus il y a quelques décennies. En effet, une telle étude nécessite structurellement l'utilisation de la totalité des *corpus* à notre disposition. Malheureusement, les biais – d'abord techniques, avec la question fondamentale de l'indexation minimale – qui se présentent à nous dans une telle configuration sont si nombreux que nous ne proposerons pas d'analyse statistique pour cette partie : on devra se contenter le plus souvent d'effectifs bruts, relevés quand la chose était possible sur les « paquets » de documents égaux[1178]. Les chiffres donnés ne seront donc ici rien de plus que des indicateurs, des indices – certes précieux – mais tout à fait approximatifs et provisoires. Sur le plan méthodologique, cette première étude sera l'occasion de comparer les différentes bases de données, divergentes à la fois dans leurs structures chronologiques, mais aussi dans leurs contenus même. On tâchera ainsi de montrer pour chacun des exemples analysés, que les *notions de* ***seuil*** **et** ***d'échelle*** sont fondamentales lorsqu'il s'agit de comparer des résultats obtenus grâce à plusieurs bases de données nettement distinctes.

Une telle analyse fonctionne en effet à plusieurs échelles et tout d'abord – c'est l'évidence même – au niveau de la formule (ce point est bien entendu mieux connu des diplomatistes, même si la spécificité d'un stéréotype est plus souvent attribuée à une fourchette chronologique qu'à un espace géographique). Si nous prenons par exemple le cas des énumérations d'infrastructures liées à l'élément aquatique, nous observons quelques répartitions instructives : on commencera volontairement par la présentation de quelques cas à nos yeux « exotiques », pour revenir ensuite vers la Bourgogne et dresser des comparaisons. Ainsi, une formule stéréotypée concernant les ponts, « *pontis et arcis* » / « *pontis et arcisque* » / « *pontis arcis[vu]e* », ne semble se retrouver qu'uniquement – pour notre base documentaire du moins - dans les documents royaux anglo-saxons[1179] qui en font un usage abondant, par exemple à Canterbury, à Rochester ou encore à

1177 GUYOTJEANNIN Olivier ; PYCKE Jacques ; TOCK Benoît-Michel (dir.), *Diplomatique médiévale*, op.cit., p. 92.

1178 Pour un très grand nombre de médiévistes, le simple fait de décompter les occurrences d'un mot ou d'un phénomène s'associe à de la statistique. Bien entendu, cette assimilation est strictement abusive, même *lato sensu*.

1179 SAWYER Peter H., *Anglo-Saxon charters: an annotated list and bibliography*, Royal historical Society, Guides and handbooks n° 8, London, 1968 ; STENTON Frank M., *The latin charters of the Anglo-Saxon period*, Oxford, Clarendon Press, 1955. Les historiens anglo-saxons ont eu la bonne idée d'attribuer à chaque charte de cette période un numéro (n° Sawyer), ce qui facilite grandement le repérage et le croisement des sources.

Shaftesbury :

et sit liber ab omni regali seruicio preter tribus, pontis et arcis et expedicione[1180] *(850);*
omnibus ad se rite pertinentibus, campis, pratis, liber excepto hiis tribus, pontis et arcis constructione expedicionisque adiuuamine in cunctis successoribus[1181] *(935);*
cum campis, pascuis, pratis, siluis . Hec tellus a cuncto sit immunis seruitio, nisi pontis, et arcis, et expeditionis iuuamine[1182] *(956);*
liberam ab omni seculari seruitio, exceptis expeditione, pontis et arcis construcione[1183] *(1002);*

Il ne s'agit bien entendu que de quelques occurrences parmi beaucoup d'autres, la formule étant en effet omniprésente dans l'ensemble des documents diplomatiques royaux anglo-saxons[1184], et ceci avec une grande stabilité, depuis le VIIe siècle jusqu'à la fin de la dynastie anglo-saxonne, au XIe siècle (avec par exemple les documents de Cnut [1018-1035][1185] et d'Edouard le Confesseur [1042-1066][1186]).

Ce premier exemple[1187], certes loin de la Bourgogne, montre donc qu'il existe des formules typiques circulant dans certains espaces, dans certaines régions bien différenciées :

1180 CAMPBELL Alistair (éd.), *Charters of Rochester*, Anglo-Saxon Charters Collection n° 1, London - Oxford, Oxford University Press, 1973, n° 22 – 850 : Æthelwulf, roi du Wessex[839-858], et son fils Æthelstan [† c. 858], vice-roi du Kent, donnent à Ealhhere des biens près de Rochester.

1181 KELLY Susan E. (éd.), *Charters of Shaftesbury Abbey*, Anglo-Saxon Charters Collection n° 5, London – Oxford, Oxford University Press, 1996, n° 9 – 935 : Donation du roi Æthelstan [924-939] pour l'abbaye de Shaftesbury.

1182 O'DONOVAN Mary A. (éd.), *Charters of the Sherborne*, Anglo-Saxon Charters Collection n° 3, London – Oxford, Oxford University Press, 1988, n° 18 – 956 : Donation du roi Eadwig [955-959] pour sa femme Æthelhild.

1183 BROOKS N.P. et KELLY Susan E. (éd.), *Charters of Christ Church, Canterbury*, Anglo-Saxon Charters Collection, London – Oxford, Oxford University Press, 2010, n° 138 – 1002 : Ælfflæd donne à l'église du Christ, à Canterbury, des biens situés à Hadleigh (Suffolk).

1184 Internet et ses moteurs de recherche facilitent bien entendu ce type de travail – qui reste cependant dangereux si on emploie pas les sources avec prudence -. Quelques autres exemples de la formule néanmoins avec HUDSON John (éd.), *Historia ecclesie Abbendonensis: The History of the Church of Abingdon*, Oxford, Clarendon Press, 2002-2008, p. 76 : « *exceptis tribus, expeditione videlicet, pontis arcisque edificatione [...]* » (Sawyer n° 614, aussi édité dans KELLY Susan E., *Charters of Abingdon Abbey*, Anglo-Saxon Charters n° 7, Oxford, Oxford University Press, 2000, n° 56) ; p. 90 : « *Solutum autem idem hoc rus permaneat omni iugo regali preter expeditionem, pontis arcisque constructionem* » (Sawyer n° 618, aussi édité dans KELLY Susan E., *Charters of Abingdon Abbey*, op.cit., n° 66).

1185 « *exceptis istis tribus : expedtione, pontis arcisque restauratione* » (1034), dans *Regesta diplomatica Historiae Danicae. Index chronologicus. Diplomatum et literarum, historiam Danicam ab antiquissimis temporibus usque ad annum 1660*, Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Tome 1, Havniae, 1847, p. 19.

1186 Une rapide recherche n'a pas permis de trouver un document d'Harold II [Janvier 1066- Octobre 1066] contenant la formule, mais la chose serait somme toute logique. Pour Edouard le Confesseur : « campis, pascuis, pratis silvisque, exceptis istis tribus, expeditione, pontis archisque constructione. » dans OLIVER George, *Lives of the Bishops of Exeter and a History of the Cathedral*, Exeter, William Roberts, 1861, p. 8-9 (diplôme de 1043).

1187 Concernant le champ sémantique des arbres, on aurait aussi pu s'intéresser à la formule « *pomiferis et impomiferis* » et à ses variantes, bien connue des diplomatistes travaillant sur le Languedoc. En effet, si on étudie la répartition de cette formule, on observe qu'elle se trouve avant tout à Saint-Victor de Marseille, à Lérins, à Aniane et Gellone, à Bézier, *etc.*(près de 60 occurrences dans notre base).

chancellerie et scriptorium ne sont sans doute pas l'échelle ultime de l'écriture des formules. Mais qu'en est-il concernant les formes ? Toujours à propos des infrastructures liées au champ sémantique de l'eau[1188], le cas de certaines dénominations de moulins nous a particulièrement intéressé. Ainsi, les formes dérivées du lemme « *molinum* » - déjà partiellement étudiées par Paul Aebischer -[1189], en particulier « *molino* » [271 occurrences en tout], « *mulino* » [82 occurrences], « *molini* » [55 occurrences], « *mulini* » [6 occurrences], « *molinu* » [1 occurrence], « *mulinum* » [8 occurrences], « *molinis* » [141 occurrences], « *molinos* » [111 occurrences], « *molinus* » [20 occurrences], « *mulinis* » [9 occurrences], « *mulinos* » [18 occurrences][1190], *etc.* semblent posséder une aire de diffusion tout à fait instructive. Un premier sondage réalisé dans la version étendue de la base des *C.B.M.A.* montre en effet qu'on retrouve ce lemme et ses dérivés dans un large sud et ouest bourguignon, avec Cluny (39 occurrences dont 15 toponymes), Saint-Vincent de Mâcon (3 occurrence dont 2 toponymes), Saint-Marcel-lès-Chalon (1 occurrence), Paray-le-Monial (5 occurrences dont un anthroponyme / toponyme), Autun (4 occurrences sous la forme de toponymes – 1 dans le Cartulaire de l'évêché, 3 dans celui de Saint-Martin), La Charité-sur-Loire (1 anthroponyme), Saint-Cyr de Nevers (1 toponyme) et le Bullaire de Cluny (5 toponymes[1191])... et seulement 2 occurrences dans le Cartulaire général de l'Yonne, aucune dans les documents édités de Saint-Bénigne, rien à Flavigny ou encore à Vézelay[1192] qui sont pourtant des corpus contenant des pièces anciennes :

Similiter relinquo predictis apostolis unum molinum in Miseriaco.[1193] *(910-927);*
unum campum qui vocatur juxta via qui vocat a villa Credire usque Bareia,

1188 Il aurait été intéressant d'évoquer ici le cas de *viaductus* : sur les 18 occurrences constatées dans notre base, seule 1 provient de Saint-Victor de Marseille (acte concernant la péninsule), le reste provenant de formules contenues dans les actes catalans, à Sant Cugat del Vallès, à la Cathédrale de Barcelone, à Santa Maria de Santes Creus, *etc.* Exemple avec cette très intéressante formule : « *fontibus, aquis, viaductibus et reductibus turris et spelunciis* », dans RIUS SERRA José (éd.), *Cartulario de "Sant Cugat" del Vallés*, op.cit., n° 730 – 1088. Autre cas qui nous a semblé intéressant : *aquarum vias* / *aquarum viaductibus*. Le syntagme ne se retrouve en effet à nouveau qu'uniquement dans les corpus d'un large sud, comprenant Cluny (« *cum aquis, aquarum vias excursibus, quesitum* » en Clu1[532:941]), à la Cathédrale de Rodez (Artem n° 3956 – 943 : « *silvis, garricis, aquis aquarum via decursibus, quesitum vel coadinquire* »), à l'abbaye de Conques (nombreuses occurrences : « *silvis, garricis, aquis aquarum via decursibus* », dans DESJARDINS Gustave (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue*, Paris, A. Picard, 1879, n° 92 – 924), à l'abbaye de Lézat (« *pratis et pascuis, aquis aquarum vias decursibus omnia et ex omnia* », dans MAGNOU Anne-Marie et OURLIAC Paul (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, op.cit., Tome I, n° 571 – 955) et dans les actes catalans en général (Sant Cugat del Vallès, Chapitre cathédral de Barcelone, *etc.*).

1189 AEBISCHER Paul, « Les dénominations du « moulin » dans les chartes italiennes du Moyen Âge », *Bulletin Du Cange / ALMA*, n° 7, 1932, p. 49-109.

1190 Le cas de *molina* semble être sensiblement différent et nous avons volontairement choisi de ne pas le traiter ici.

1191 Il s'agit donc d'occurrences qui ne sont pas propres à la chancellerie pontificale, mais simplement dues à la toponymie locale.

1192 En revanche, on est guère étonné de trouver 2 occurrences à Sauxillanges (1 *molino* et 1 *molinos*). Saux. n° 23 et n° 475.

1193 Clu1[151:910-927].

cum prado et mulino[1194] *(vers 980);*
et in molino supra Craonnam fluvium posito[1195] *(1031);*
in qua videlicet terra est sedes cujusdam nostri mulini[1196] *(1120);*

Admettons cependant que comme souvent, les occurrences brutes et encore moins les pourcentages – que nous nous refusons catégoriquement à employer ici -, ne suffisent pas. En revanche, si nous construisons des groupes documentaires afin d'effectuer des comparaisons un peu plus réalistes, en partant de la chronologie de la diffusion des formes ici analysées (887-1394 pour les CBMA étendus), nous obtenons les séries suivantes :

	Période	N° de doc.	N° d'Occ.
NORD	887-1394	**4795**	8
SUD	887-1394	6789	/
SUD II	887-1129	**4774**	38
SUD III	990-1394	**4789**	31

Tab. 28 : Occurrences des formes relatives à *molinum* dans les CBMA, par « paquets ».

Pour des paquets sensiblement égaux (Nord / Sud II / Sud III – respectivement 4 795 ; 4774 et 4789 documents[1197]), on observe un nombre d'occurrences nettement plus important dans le sud de la Bourgogne[1198] que dans le nord (respectivement 38 et 31 occurrences contre seulement 8 pour les

1194 Clu2[1544:980 environ].
1195 Macn[440:1031].
1196 StMar[57:1120].
1197 Pour des raisons que le lecteur comprendra aisément, nous avons scindé le paquet de sud – comprenant à l'origine 6789 documents contre 4795 pour le nord sur la même période – en deux sous ensembles mieux comparables à celui du nord (respectivement 4 774 et 4789 chartes d'une part, 4795 de l'autre donc). Cette méthode permet par ailleurs d'observer que le nombre d'occurrences du lemme et de ses dérivés reste relativement stable en ce qui concerne la zone méridionale, et ceci pour l'ensemble de la période considérée (respectivement 38 et 31 occurrences).
1198 Il existe cependant encore un biais, difficilement mesurable, dans l'expérience ci-dessus : pour le groupe du nord, les documents – même si on compare des groupes égaux sur toute une période – sont plus tardifs, ce qui fausse naturellement la comparaison. Ainsi, si on considère uniquement la période de diffusion des formes obtenues pour la partie Nord (1153-1394) et que l'on compare avec le Sud sur la même période, on obtient les chiffres suivants : 3 632 documents pour le Nord, contre 1 638 pour le Sud ; 8 occurrences pour le Nord, 5 pour le Sud... on voit donc que les choses se resserrent. De fait, si on effectue à nouveau des paquets dans cette période, on obtient par exemple : [SUD / 1153-1394 : 1 638 documents / 5 occurrences] // [NORD a / 1153-1224 : 1 631 documents / 2 occurrences] // [NORD b / 1239-1394 : 1 629 documents / 5 occurrences, uniquement des toponymes]. Donc, pour le groupe Sud et le groupe Nord b, on observe le même nombre d'occurrences. Cependant celles-ci proviennent uniquement de l'Autunnois et de l'Ouest (Saint-Cyr de Nevers – La Charité-sur-Loire), pour lesquels on a déjà essayé de démontrer qu'ils partageaient des liens tardifs avec le sud (sans compter avec le fait que les occurrences du Nord pour le groupe Nord b ne sont que des toponymes). A notre sens, ce petit *excursus* pourrait permettre d'évoquer trois points : 1. il est difficile de tirer des conclusions fermes et définitives avec ces méthodes de comparaison qui deviennent vite complexes – et ceci malgré leur simplicité apparente –. 2. Les formes étudiées semblent se diffuser progressivement vers le Nord et surtout vers l'Ouest. 3. La chronologie n'explique pas tout : des occurrences de ces formes *a priori* plutôt anciennes réapparaissent sous la forme de toponyme dans le groupe Nord b. C'est pour cela qu'à notre sens, la distinction initiale entre paquets Nord / Sud sur toute la période reste en premier approximation valide.

corpus septentrionaux). Remarquons en outre que s'il n'est pas rare de voir apparaître le lemme employé en tant que toponyme ou anthroponyme, ce dernier phénomène semble particulièrement sensible dans le Nord où 6 occurrences des 8 occurrences repérées rentrent dans cette dernière catégorie - :

in pago Cavilonensi, in fine Rufiacensi, in Vetus Molinum vocatur[1199] *(954-994);*
in villa Mulino unum mansum[1200] *(971-972);*

Il s'agit donc d'un terme qui fut inscrit dans la terre avant de l'être sur les velums monastiques. L'origine vernaculaire du substantif semble d'ailleurs être bien attestée par la documentation bourguignonne, puisque c'est avant tout par les toponymes qu'arrive le mot : 28 occurrences sur un total de 61 rentrant en effet dans cette dernière typologie. Cette observation est-elle entièrement inédite ? Dans sa longue et instructive étude sur les « Dénominations du moulin dans les chartes italiennes du Moyen Âge »[1201], Paul Aebischer proposait, après un dépouillement dont on imagine la durée et la difficulté - son article date de 1932 -, l'hypothèse suivante : dans le courant des IXe-XIIe siècles, plus précisément dans la fourchette chronologique allant de 980 à 1080[1202] - d'abord sous la forme de diplômes provenant de l'extérieur puis, dans un second temps, sous le calame des scribes locaux -, la forme savante « *molendinum* »[1203] tend à remplacer la forme vulgaire « *molinum* »[1204], probablement liée aux parlés vernaculaires. L'auteur montre pourtant que cette dernière ne disparaît pas totalement et semble subsister plus ou moins fréquemment jusqu'au début du XIIIe siècle – il donne la date de 1205 -, et ce, dans toutes les régions d'Italie examinées dans son article (Lombardie, Toscane, Ombrie, Piémont, Campagnie, Abruzzes, *etc.*). Il propose en outre une typologie de l'utilisation des trois substantifs : « En un mot, des trois expressions *molinum*, *molendinum*, *aquimolum*, la première paraît être la plus populaire et la plus ancienne, la plus vulgaire aussi ; *molendinum* est, à partir d'un moment donné, le terme choisi pour « moulin » dans les chartes […] ; *aquimolum*, […] est compris comme un mot artificiel, figé dans les formules, d'où

1199 Clu2[963:954-994].
1200 Clu1[1310:971-972].
1201 AEBISCHER Paul, « Les dénominiations du « moulin » dans les chartes italiennes du Moyen Âge », *op.cit.*
1202 « Plus on remonte dans le temps, plus on s'aperçoit que les cas de *molendinum* se raréfient, alors que, dans l'Italie centro-méridionale, *aquimolum* est fréquent, comme ailleurs, dans le nord et dans le sud, *molinum*. », dans ID., p. 49.
1203 « *Molendinum* ne représente qu'un terme savant, sans racines dans la langue de tous les jours », ID., p. 55 ; pour l'auteur, le lemme provient de la chancellerie de Louis le Pieux, alors qu'il était roi d'Aquitaine [781-814], qui l'aurait elle-même empruntée à saint Augustin (ID., p. 103)... l'hypothèse d'une telle filiation et d'une telle origine ne tient pas bien entendu – et on ne peut guère en vouloir à l'auteur – à l'examen des bases de données, avec par exemple une occurrence dès 634 dans un document non suspecté du *Thesaurus Diplomaticus*, n° 5298.
1204 « Quelques textes, malheureusement non datés, relatifs à l'abbaye de Bobbio, laissent entrevoir que c'était bien *molinum* qui représentait le terme usité par la langue de tous les jours [...] », ID., p. 59.

il ne sort pas [...] »[1205]. L'article est par ailleurs intéressant en ce qui concerne l'historiographie des études sur les pratiques de l'écrit : les concepts adéquats pour se livrer à une telle analyse n'étant pas encore forgés, l'auteur contourne le problème du rôle des scribes dans la genèse des actes, la plupart du temps en personnalisant les substantifs eux-mêmes : « *molendinum* n'a (jamais) réussi à évincer *aquimolum* : il a dû se contenter, çà et là, de l'accompagner, de lui servir de doublure »[1206]. Tout cela est bien entendu doublement intéressant, car outre le fait qu' Aebischer se penche sur un sujet jusqu'alors peu exploré, son analyse ne s'attarde pas uniquement au plan chronologique[1207], mais s'étend aussi à la répartition spatiale des substantifs : l'auteur démontre ainsi que « *molendinum* est un germanisme »[1208], issu en premier lieu de la diplomatique impériale et ne s'est diffusé que progressivement aux actes privés locaux... il emporte, à notre sens du moins, la conviction du lecteur. Si nous revenons à nos propres observations, nous pouvons alors noter que : 1. Elles ne contredisent pas les conclusions de Paul Aebischer, bien au contraire. 2. Elles rejoignent les observations que nous avions déjà faites quelques chapitres plus tôt à propos de la production documentaire, de son écriture et de la différence entre Bourgogne du Sud / Sud-Ouest et du Nord en général (au total, nous avons respectivement 55 occurrences contre seulement 2 pour le nord – du moins si l'on retranche de cette dernière catégorie le cas, toujours limite, des *corpus* de l'autunois). De telles différences, si elles nécessiteraient probablement d'être mieux explorées – par exemple par le découpage systématique du corpus en paquets égaux –, ne peuvent seulement s'expliquer par l'inégale production documentaire dans le temps. Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons donc effectué de nouvelles recherches, d'abord dans la base des originaux de l'Artem, puis dans l'ensemble des *corpus* à notre disposition : de cette manière, on dénombre 712 occurrences – ce qui n'est pas rien -, pour l'ensemble des formes retenues ici comme étant dérivées du lemme. Commençons par les résultats obtenus dans la base des originaux (56 occurrences) : 40 occurrences – une majorité écrasante avec plus de 71%[1209] - proviennent d'un large sud (Saint-Victor de

1205 ID., p. 68. Distinction un peu différente : « Lorsqu'il s'agit de la désignation de l'endroit où se trouve la pièce de terre en question, c'est *molino* qu'on emploie, parce que c'était lui qui faisait partie du nom de lieu ; quand on veut parler d'un bâtiment appelé « moulin », c'est de *molendinum* que le scribe se sert ; quand, enfin, on fait entrer les « moulins » dans la formule du dispositif […] c'est *aquimolum* qui se présente. Et ce seul exemple, je le répète, est assez probant pour qu'on puisse conclure qu'ici encore *molinum* représentait la tradition paysanne, dans la dénomination du moulin. », ID., p. 71.

1206 ID., p. 70. Voir aussi : « Qu'*aquimolum* ait eu une vie tout artificielle [...] », p. 71.

1207 Même sur ce plan, l'article offre toute une série de remarques très intéressantes : « Si ancré qu'il (*molinum*) ait été dans cette région, il a suffi de quelques années pour que *molendinum* le supplante, non seulement dans les formules, mais dans le texte proprement dit », ID., p. 89. Nous ne croyons pas en effet avoir souvent rencontré des articles remarquant que le vocabulaire changeait brusquement dans les décennies entourant 1080... cela va d'ailleurs à l'encontre des théories de Dominique Barthélemy qui prétend que l'ajournement du vocabulaire s'est fait partout progressivement, par un processus d'adaptation lent : l'auteur parle souvent d'« ajustement » ou de « révélation ».

1208 ID., p. 98.

1209 On rappelle que les pourcentages ne sont présents ici qu'à titre indicatif.

Marseille[1210], La Grasse[1211], Montolieu[1212], Ripoll[1213], Psalmodi[1214], *etc.*)[1215], contre seulement 14 pour un large nord (comprenant le Centre et les Pays-de-la-Loire[1216]), et enfin 2 pour l'Empire. Tout cela ne semble pas contredire les observations effectuées sur les *C.B.M.A.*, au contraire, même s'il reste nécessaire d'être prudent[1217]. Voyons maintenant les résultats obtenus pour l'ensemble de la documentation diplomatique qu'il nous a été donné d'étudier. Une telle analyse reste bien entendu avant tout indicative car, nous l'avons déjà dit, par manque d'indexation, la structure de cette base expérimentale reste difficile à définir dans son intégralité. Elle mélange documents relus et simples fichiers mal ocrisés. Elle est d'ailleurs constituée de très importants *corpus* en ce qui concerne un large Sud (Cathédrale de Barcelone, Saint-Victor de Marseille, Saint-Sernin de Toulouse, Lézat, le *Cartulaire Roussillonnais*, Sant Cugat del Vallès, *etc.*)... même si les documents du nord et du nord-est ne sont pas non plus en reste (l'ensemble du *Thesaurus Diplomaticus*, la base *Scripta* pour les actes normands, les *Württembergische Urkunden*, le Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois, Saint-Aubin d'Angers, Fulda, Saint-Gall, un grand nombre de documents pour la province de Reims, presque l'ensemble de la section *Diplomata* des M.G.H. antérieure à Frédéric II [1220-1250], *etc.*)[1218]. Mais cette énumération ne constitue pas un critère scientifique[1219] en soi - *a fortiori* encore moins *une preuve* -. En outre, l'ocrisation parfois imparfaite de certains documents laisse

1210 Artem n° 4047 (1042) ; n° 4223 (1062) ; n° 4271 (1079) ; n° 4361 (1106).

1211 Artem n°2370 (908) ; n° 3783 (923) ; n° 3784 (941) ; n° 3787 (947) ; n° 524 (1095) ; n° 526 (1095) ; n° 3834 (1114).

1212 Artem n° 1802 (892).

1213 Artem n° 3968 (875).

1214 Artem n° 982 (813).

1215 Nous avons par ailleurs remarqué que les occurrences clunisiennes – si présentes dans la base des C.B.M.A. - sont totalement absentes de notre recherche dans la base des originaux. C'est une nouvelle invitation à prendre avec beaucoup de recul toute donnée chiffrée en provenance d'un corpus – certes passionnant – mais à la structure documentaire parfaitement tronquée.

1216 C'est là que les occurrences sont les plus nombreuses , *i.e.* 11 des 14 occurrences pour un large nord, avec quatre centres essentiels : Marmoutier, Saint-Pierre de Chartres, Saint-Aubin et Saint-Maurice d'Angers. Cela repose bien entendu la question de la situations des régions des Pays de la Loire au sein de la dynamique du système féodal que nous essayons d'analyser depuis le début de ce mémoire, à partir des pratiques de l'écrit.

1217 Nous avons en effet montré un peu plus haut que la production documentaire était plus importante pour l'espace sud du royaume des Francs aux IXe-XIIe siècles. Néanmoins, le faible nombre d'occurrences dans des lieux comme Saint-Denis (3 occurrences dans deux documents – Artem n° 2929 (766) ; n° 2984 (832)) ; ou dans les diplômes impériaux (2 occurrences – Artem n° 109 (1025) - n° 110 (1047) ; diplômes de Conrad II [1024 / 1027-1039] et d'Henri III [1039 / 1046-1056]) montre qu'il ne s'agit pas uniquement d'un phénomène lié à l'évolution de la production documentaire dans le temps.

1218 On propose en annexe un survol de l'ensemble des corpus intégrés sous Philologic pour ces deux ans.

1219 Elle semble pourtant être un des passe-temps favori des médiévistes : « Nous pouvons engendrer à volonté des volumes de vérités dûment fondées aussi longtemps que nous ne nous soucions pas de leur importance ; les tables de multiplication sont inépuisables, et les vérités empiriques abondent. Les hypothèses scientifiques, si vraies soit-elles, sont sans valeur si elles ne satisfont pas des exigences minimales de portées ou de spécificités que leur impose notre recherche, si elles n'aboutissent pas à une analyse ou à une synthèse intéressante, si elles ne soulèvent pas des questions significatives ou n'y répondent pas. » dans GOODMAN Neslon, *Langages de l'Art : une approche de la théorie des symboles*, Paris, Jacqueline Chambon, 1990, (traduit de l'anglais par Jacques Morizot – 1ère édition française en 1988), p. 305-306.

immanquablement passer certaines occurrences[1220] entre les mailles du filet de notre recherche. Examinons néanmoins les résultats obtenus qui, malgré ces biais dont nous ne réfutons pas l'existence, parlent à notre sens par eux-mêmes : sur les 656 occurrences – hors Artem -, 568 proviennent du sud (plus de 86%) contre seulement 88 pour le nord (environ 14%). Sans doute la structure de la production documentaire septentrionale – même si elle est atténuée ici par notre expérience précédente concernant les originaux (avec Saint-Denis) ainsi que par la présence de gros *corpus* carolingiens comme Fulda, Saint-Gall, *etc.* - joue sur ces résultats... mais selon nous, elle n'explique pas tout, loin de là. Les conclusions de Paul Aebischer à propos de la géographie lexicale du lemme *molinum* en Italie semble donc se révéler exacte à l'échelle du Royaume des Francs[1221]. Nos expériences semblent même montrer que la plus large part des occurrences provient de la Catalogne et du Languedoc. La situation de la Bourgogne, analysée initialement à partir de la base des C.B.M.A., est à nouveau révélatrice : le Mâconnais et le *pagus* de Chalon, peut-être une partie de l'ouest, se rattachent parfaitement à cette dynamique septentrionale : l'influence de cette dernière se faisant moins forte à mesure que nous déplaçons notre regard vers le nord. Aux esprits chagrins qui penseraient qu'un tel résultat pourrait être uniquement dû à la politique de regroupement documentaire clunisienne (on pense aux documents espagnols), on rétorquera que le lemme *molinum* est présent dès les plus anciens documents de l'abbaye, avant même que celle-ci entretienne un quelconque lien avec ces contrées, et – c'est encore plus remarquable – dans la toponymie locale aux alentours du monastère. Avec l'étude de ce premier lemme, on aurait donc en première approximation une zone de diffusion s'étendant *grosso modo* en Catalogne (et probablement dans la Péninsule Ibérique en général), en Italie, en Languedoc, Aquitaine, Massif-Central et sud de la Bourgogne.

Afin d'étayer ces observations, passons à l'examen de la répartition d'un second puis d'un troisième lemme. Nous avons tout d'abord choisi d'étudier *gutta* / *guttula* (on utilise ici la requête « [cg]ut.?ul.?a.? | [gc]ut.?a.? » pour interroger Philologic, ce qui nous donne – après un tri systématique - les formes suivantes : « *cuta* » [8 occurrences] ; « *cutta* » [3], « *guta* » [150], « *gutam* » [39] ; « *gutas* » [8] ; « *gutia* » [3] ; « *gutiam* » [1] ; « *gutta* » [120] ; « *guttam* » [27] ; « *guttas* » [65] ; « *guttula* » [38] ; « *guttulam* » [2] ; « *gutula* » [5]). Cet ensemble de formes désigne la plupart du temps ce qui semble être un petit cours / point d'eau : on ne le rencontre jamais – du moins pour notre base – au sein d'un préambule, si bien que ces termes semblent avant tout désigner, dans les documents diplomatiques du moins, une réalité d'ordre matériel. L'analyse

1220 A cela s'ajoute un autre problème de taille, mais – comme souvent - difficilement mesurable : il est en effet improbable d'imaginer que l'ocrisation génère des erreurs d'une manière purement aléatoire. Bien au contraire..

1221 Nous n'avons par ailleurs pu détecter aucune occurrence du lemme dans les documents anglo-saxons examinés.

des cooccurrences du terme dans la Patrologie Latine offre cependant un tout autre regard sur le terme : associé au sang[1222], à la sueur, à la pluie – et d'une manière plus large aux manifestations célestes de l'élément aquatique -, le terme possède aussi une très forte connotation baptismale, probablement encore renforcée par son association au champ sémantique du sang : « *Ubi seminant in lacrymis, nisi juxta arborem crucis, ubi est fons proximus Salvatoris ? Inde de latere ejus sanguinis guttae stillarunt, et pluvia cruoris et aquae seminata est tolerantia confessorum.* »[1223]. Une invitation supplémentaire à toujours considérer dans un premier temps les documents diplomatiques comme un ensemble distinct des textes dits théologiques... En ce qui concerne les pratiques de l'écrit, si l'on débute par examen rapide de la base des originaux de l'Artem, on réalise que ce lemme possède lui aussi une zone de diffusion tout à fait caractérisée : sur les 16 occurrences, 7 proviennent de six chartes de l'abbaye de Cluny[1224] :

a meridie locum qui vocatur Pountiacus, a sero via publica, a cercercio gutta permanente[1225] (966);
a sero similiter ad infantes Annoni, a cercio guta percurrent.[1226](982);
a medio die, increpito, a sero, gutta currente, a certio, terra sancti Marcelli[1227] (1002);

Chose intéressante pour l'histoire de la diffusion des pratiques de l'écrit, on remarque que le substantif s'inscrit toujours dans un formulaire de description de parcelles bien précis, étudié par Alain Guerreau et François Bange[1228], et que l'on retrouve entre autres à Saint-Vincent de Mâcon : nous y reviendrons dans une partie ultérieure. En outre, ces occurrences clunisiennes sont loin d'être les plus anciennes de cette base, ces dernières provenant toutes de régions plus septentrionales, plus précisément de l'abbaye de la Grasse et de la cathédrale de Rodez :

1222 En particulier à cause de la reprise de Luc 22:42-44 : « //42// *dicens* Pater si vis transfer calicem istum a me verumtamen non mea voluntas sed tua fiat //43// *apparuit autem illi angelus de caelo confortans eum et factus in agonia prolixius orabat* //44// *et factus est sudor eius sicut guttae sanguinis decurrentis in terram* », omniprésent dans les volumes de l'édition.

1223 FULGENSE DE RUSPE (FULGENTIUS RUSPENSIS), *Sermones Sive In Sequentes Homilias*, PL 65, col. 855a-954a, ici col. 940b (il est possible qu'il s'agisse aussi du Pseudo Fulgense ; sur ce texte voir aussi *CCSL*, n° 91a, p. 889-942*) († 532) ; beaucoup plus tard, au XIIe siècle, on lit encore chez Geoffroy, abbé d'Admont (actuelle Autriche) [† 1137] : « *Guttae sanguinis Christi, quae de sanctissimo latere ejus pendentis in cruce profluebant, totius humani generis peccata purgabant et diluebant. Sunt etiam guttae baptismatis, quibus dum homo abluitur, ab omni originali sive actuali peccato mundus efficitur.* », dans GODEFRIDUS ADMONTENSIS, *Homiliae dominicales*, PL 174, col. 21-623d, ici col. 39c.

1224 Artem n° 1614 (965) ; n° 2527 (966) ; n° 2552 (981) ; n° 2556 (982) ; n° 2597 (1002) ; n° 2606 (1010). Guttula est absent de la base des originaux.

1225 Artem n° 2527 (966) ; Clu2[1206:966].

1226 Artem n° 2556 (982) ; Clu2[1586:982].

1227 Artem n° 2597 (1002) ; Clu3[2545:1001].

1228 GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.* ; BANGE François, « L'*ager* et la *villa* : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *Annales ESC*, Volume 39, n°3, Année 1984, p. 529-569.

infrontat cum ipso verdegario, in ipsa guta qui inde discurrit per ipso prato et in semita[1229] *(882);*
sicut illa gutta intrat in rivum Petrosum usque ad eum locum ubi surgit ipsa gutta[1230] *(905);*

Par chance, le couple *gutta* / *guttula* est beaucoup plus présent dans la base des CBMA, avec cette fois 77 occurrences[1231], principalement datées du Xe siècle[1232]. Quant à la répartition de ces formes – même si elle n'est pas vraiment analogue –, elle nous fait à nouveau immédiatement penser à celle observée dans le cas du lemme *molinum*. On dénombre en effet une très large majorité d'occurrences dans le sud, avec 5 cas – parmi les plus anciens – pour Saint-Vincent de Mâcon, 4 pour Autun, 1 pour Paray-le-Monial, 66 pour Cluny et, finalement, une seule et dernière occurrence – qui plus est tardive (1219)[1233] - dans le *Cartulaire général de l'Yonne* :

campum ad unum modium, qui est subter fossatum pertingentem usque ad mortam guttam[1234] *(850);*
de alio latus via pulica, de subteriore fronte guta curente[1235] *(874);*
a medio die guttula que de Barbariaco pergit in Reno[1236] *(879);*
a sero gutta aque et terra Sancti Vincentii, a circio terra ad servos Sancti Petri[1237] *(954-994);*

Comme nous le voyons, il s'agit une nouvelle fois de formes apparaissant essentiellement dans le définitivement très intéressant formulaire de description de parcelles, déjà évoqué quelques paragraphes plus tôt (*medio die* ; *sero* ; *circio* ; etc.). À une échelle plus large encore – l'ensemble de notre base de données –, nous dénombrons 399 occurrences pour la totalité des formes étudiées. Sans surprise, le lemme se retrouve alors à l'abbaye de Savigny (38 occurrences, dont 9 au IXe siècle et 26 au Xe siècle – avec une très large majorité due aux formes dérivées de *guttula*[1238],

1229 Artem n° 3780 (882) : « Floranus et Anseria son épouse donnent à l'abbaye de La Grasse deux « *solarios* » à Carcassonne, des maisons à Villaudric et une vigne à Villalbe, se réservant l'usufruit ».
1230 Artem n° 3939 (905) : « Bernard et Guago, exécuteurs testamentaires d'Arnoul, donnent à l'église cathédrale de Rodez deux manses situés à la Vayssieyrie, près d'Arvieu, dans le *pagus* de Rodez ».
1231 Soit presque 5 fois plus d'occurrences par rapport à la base de l'Artem, pour une base seulement un peu plus de 2 fois plus vaste en ce qui concerne le nombre de documents : on voit clairement toute la problématique qu'il y à faire des pourcentages sur de telles données...
1232 IXe siècle : 7 occurrences ; Xe siècle : 57 ; XIe siècle : 8 ; XIIe siècle ; 2 ; XIIIe siècle : 3.
1233 « *gutta unum vini sextarium capiemus* » dans Yon3[217:1219]. On concède que la répartition observée dépend aussi de la structure de notre documentation, *mais * - si on en prend en compte ce cas du XIIIe siècle pour le nord - le fait que la majorité des occurrences des deux lemmes se situe au Xe siècle ne constitue donc pas / plus une preuve suffisante : le lemme aurait très bien pu se développer plus tard dans cet espace, comme l'atteste cette uniquement occurrence.
1234 AuEc[45:850] : charte de fondation de l'église de Montbeugny.
1235 Clu1[20:874].
1236 Macn[416:879].
1237 Macn[267:954-994].
1238 « *quæ terminatur a mane guttula quæ ad estum siccat* » (Sav[4:889]) ; « *a sero guttula et fine de Tribus Messellis villa* » (Sav[12:921]) ; « *qui terminatur a meridie guttula dividente* » (Sav[182:975]) ; *etc*. On notera que, à nouveau, les occurrences apparaissent dans ce fameux formulaire de description de parcellaire déjà mentionné, qui

habituellement relativement rare), à Ainay[1239], à Saint-André-le-Bas de Vienne[1240], à l'abbaye de Sauxillanges[1241] et à celle de Lézat[1242], en Catalogne (Cathédrale de Barcelone[1243], Santa Maria de Santes Creus[1244], Sant Cugat del Vallès[1245], *etc.*), Saint-Sernin de Toulouse[1246]... soit au total 369 occurrences pour un large sud contre seulement 30 pour le nord (principalement sous la forme d'un anthroponyme féminin dans les chartes d'Empire ; aussi quelques cas à Saint-Etienne de Dijon, à Sainte-Croix d'Orléans, à Saint-Benoît-sur-Loire, à la Trinité de Vendome, *etc.* - cependant il s'agit d'occurrences tardives pour celles indexées (18), avec 3 cas pour le XIIe siècle, 13 au XIIIe siècle, 2 au XIVe siècle). Après *molinum*, nous avons donc à faire à un / deux autres lemmes dont l'aire de diffusion est particulièrement centrée sur un très large sud et dont la diffusion vers le nord ne se fait que très partiellement, lentement et tardivement. Le phénomène est d'ailleurs d'autant plus flagrant si on ne considère que le lemme *guttula*, présent – dans notre base du moins – uniquement à Saint-Vincent de Mâcon, à Savigny – Ainay, à Saint-André-le-Bas de Vienne, à Cluny et à Sauxillanges (rarement dans le cas de ce dernier établissement). *Gutta* et *guttula* nous permettent donc de poser l'hypothèse suivante : il existe des régions plus ou moins larges (larges par exemple avec *gutta* ; plus réduites avec *guttula*) où circulent des mots, à l'exclusion d'autres zones dont le profil reste à déterminer. D'une manière plus générale cependant, cela va même au-delà des lemmes et nous voyons aussi certaines formes – telle *molino* – se diffuser dans des zones encore plus « typiques » : en quelque sorte, ces diffusions à différentes échelles adoptent un schéma que l'on pourrait assimiler à la structure emboîtée d'une fractale. Ce processus de diffusion à échelles multiples ne semble par

semble décidément posséder une aire de répartition tout à fait intéressante pour l'histoire des pratiques de l'écrit. Les numéros renvoient à BERNARD Auguste (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Savigny suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, op.cit.

1239 « *et terminat a mane guttula percurrente* » (Ain[47:990-992]) ; « *a circio silva et guttam currentem* » (Ain[139:993-1013]) ; « *a meridie gutula percurente* » (Ain[153:1000 environ]) ; les numéros renvoient à BERNARD Auguste (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Savigny suivi du petit cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, op.cit.

1240 « *in alio fronte gutta percurrente qui at estum siccat* » (Salb[37:940]) ; « *in subteriori gutta sicca* » (Salb[38:991]) ; « *in alio fronte gutta que ad estum siccat* » (Salb[53:????]) ; les numéros renvoient à CHEVALIER Ulysse (éd.), *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas-de-Vienne […]*, op.cit.

1241 « *de quarto latus guttulam currentem* » dans DONIOL Henri (éd.), *Cartulaire de Sauxillanges*,op.cit., n° 152, p. 140 (XIe siècle ?).

1242 Par exemple : « *et ab illa gutta de Passano ubi fuit quercus* » (MAGNOU Anne-Marie et OURLIAC Paul (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, op.cit., Tome I, n° 58 – 1234). Les chênes – passés et présents - semblent d'ailleurs être une façon commode de se repérer dans l'espace : un point sur lequel nous voudrions revenir dans une étude ultérieure car il touche de près aux questions de l'écrit (description), de la mémoire et de l'espace.

1243 Ici c'est la forme guttas qui semble être la plus présente, en particulier dans une formule stéréotypée : « *parietes, guttas et stillicinios, et vinea mea propria [...]* », dans BAUCELLS I REIG Josep ; FABREGA I GRAU Angel ; RIU I RIU Manuel ; HERNANDO I DELGADO Josep et BATLLE I GALLART Carme (éd.), *Diplomatari de l'Arxiu Capitular de la Catedral de Barcelona – Segle XI*, op.cit., Tome 1, n° 298 – 1002.

1244 « *vos non habeatis guttam et aquam discurrentem super nos [...]* », dans APELL I TARDUI Joan (éd.), *Diplomatari del monestir de Santa Maria de Santes Creus (975-1225)*, op.cit., n° 128 – 1167.

1245 Il s'agit ici aussi d'occurrences contenues dans des formules stéréotypées : « *hostios et ianuas, guttas et stillicinios, et foveas et choaclas* », dans RIUS SERRA José (éd.), *Cartulario de "Sant Cugat" del Vallés*, op.cit., n° 535 – 1035.

1246 DOUAIS Célestin, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, 844-1200*, Paris - Toulouse, Picard – Privat, 1887, par exemple n° 225 - p. 159.

ailleurs n'avoir que peu à faire avec les logiques de filiations lontaines souvent mises en avant par les médiévistes : dans les cas étudiés, les scribes empruntent avant tout à un vocabulaire local[1247]. Influence du parlé vernaculaire ? Poids des usages d'écriture au sein d'une abbaye ? Collection de matériaux / documents, à la manière des *Formulae*, qui circulent entre ces établissements et aujourd'hui perdus ? Toujours est-il que le sud de l'espace analysé semble posséder des usages sensiblement différents de ceux du nord de l'espace du royaume des Francs, et ceci dans la longue durée (*a minima* trois ou quatre siècles).

Prenons cependant le cas d'un exemple symétriquement inversé : le lemme *fluviolus* – par ailleurs intéressant car révélateur de certains biais qui existent, et qui existeront structurellement, dans nos bases de données -. Une recherche dans le *corpus* des originaux de l'Artem laisse peu de place au doute : c'est un substantif qui circulait avant tout dans un large nord. On dénombre en effet 38 occurrences dans cette base, se répartissant sur un temps long, allant du VIIe siècle au XIIe siècle. Ainsi, les dépôts d'archives par région où l'on retrouve le plus fréquemment le lemme sont la Normandie (Saint-Ouen de Rouen[1248]), la Champagne (Notre-Dame de Cheminon[1249] ; Saint-Remi de Reims[1250]), la Picardie (Chapitre de Saint-Quentin[1251]), la Lorraine (Saint-Julien de Toul[1252] ; Saint-Mihiel[1253]), les Pays-de-Loire (Saint-Florent de Saumur[1254]), le Nord Pas-de-Calais (Abbaye d'Anchin[1255]), l'Île-de-France (Saint-Germain-des-Près[1256], Saint-Denis[1257] ; Bruyeres-le-Chatel[1258]), en Centre (Marmoutier[1259], Saint-Julien et Saint-Martin de Tours[1260] ; Saint-Pierre de Bourgueil[1261]), ainsi que diverses pièces – dans différents dépôts – concernant

1247 Posons la question d'une manière schématique : comment Cluny aurait-elle pu ignorer l'existence de Saint-Vincent de Mâcon ? Posée ainsi, la réponse est évidemment triviale... De fait, il est évident que la diplomatique des débuts de Cluny est nourrie avant tout par les influences de l'écrit diplomatique des autres établissements déjà implantés dans le Mâconnais et dans la région rhodanienne.
1248 Artem n° 2678 (1026).
1249 Artem n° 73 (1110).
1250 Artem n° 1767 (714).
1251 Artem n° 2388 (1015).
1252 Artem n° 206 (931) : Charte de Gauzelin [922-962], évêque de Toul.
1253 Artem n° 106 (943).
1254 Artem n° 1536 (984).
1255 Artem n° 462 (1111).
1256 Artem n° 2091 (1070) ; n° 2920 (1070) ;
1257 Artem n° 2939 (774) ; n° 2940 (774).
1258 Artem n° 4462 (673) : *a priori*, l'acte n'est pas faux : « Clotilde installe sa nièce Mummola comme première abbesse dans l'abbaye qu'elle a fondée à Bruyères-le-Châtel et dote cette abbaye de plusieurs biens situés à Bruyères-le-Châtel, Le Plan et Fontenay-les-Briis » .
1259 Artem n° 1972 (1060) ; n° 1975 (1064) ; n° 3588 (1066) ; n° 2225 (1097) ; n° 1989 (1110).
1260 Artem n° 1527 (967).
1261 Artem n° 1417 (1089).

l'Empire[1262]... même si on retrouve deux occurrences – il faut le dire, bien isolées - à Cluny[1263]. De telles différences dans la répartition du substantif indique – avec une probabilité d'erreur plutôt faible – que le lemme a principalement circulé dans un large nord. Cependant, si on considère uniquement la base des CBMA, on est forcément surpris du résultat obtenu, sensiblement différent : 13 occurrences, dont seulement deux pour le *Cartulaire général de l'Yonne*[1264], une pour le Bullaire de Cluny[1265], une pour Saint-Marcel les Chalon[1266] et 9 pour Cluny[1267]. De tels résultats doivent donc inciter à nouveau à la plus grande prudence : la forme n'étant pas vraiment courante, le nombre de documents conservés pour Cluny fait, au sein des CBMA, nécessairement pencher la balance en faveur du sud – ce qu'infirmait notre premier examen -. Par chance, une dernière expérience sur notre base complète rejoint bien les résultats observés sur le *corpus* de l'Artem : avec un nombre important d'occurrences dans le *Thesaurus Diplomaticus*, dans la base *Scripta* (Normandie), dans le cartulaire de Saint-Pierre de Gand[1268], dans le diocèse de Reims, en Empire (de nombreuses occurrences dans les MGH, depuis Charlemagne), *etc.* On doit donc tirer plusieurs conclusions de cet examen (extrêmement) sommaire : 1. Parfois, la circulation privilégiée dans un espace n'est pas totalement cloisonnée – même si les différentes zonations restent bien réelles - : une majorité d'occurrences pour un espace ne veut rien dire si les résultats ne sont pas exploités dans une optique comparatiste. Il est en effet strictement nécessaire de contrôler ses hypothèses sur plusieurs *corpus* de « taille moyenne » (5 000 - 10 000 actes), de structures différentes (originaux / pièces majoritairement issues de cartulaires) avant de passer à une analyse globale sur une très large base et de poser une hypothèse de travail à propos d'une géographie lexicale. Tout cela pose bien entendu la question cruciale de l'échelle à laquelle on observe les phénomènes, ces choix jouant un rôle fondamental dans l'apparition – ou non – de la structure recherchée. En l'état, il est donc difficile de se prononcer, mais on voit qu'il est bon de combiner les points de vue, *a minima* tant que l'indexation ne sera pas effectuée d'une manière plus complète sur l'ensemble des bases de données désormais à notre disposition et que les outils de fouille de données disponibles pour les études médiévales ne seront pas affinés. Néanmoins et malgré toutes ces précautions, il nous semble que

1262 Artem n° 140 (885) : charte de Charles le Gros pour Saint-Jean de Réôme (diocèse de Langres). Voir aussi n° 141 (886) ; n° 204 (896) : Charles le Simple confirme des biens à Salonnes ; n° 2048 (916) : Charles le Simple fonde l'église de Sainte-Vaubourg ;

1263 Artem n° 1695 (1078) ; n° 1712 (1080). On trouve aussi une occurrence à Solignac (AD Limoges), mais il s'agit d'un document émis par le roi Eudes.

1264 Yon1[8:680] ; Yon2[156:1164].

1265 Bul[1095 – p. 26 (1)] : Bulle d'Urbain II [*Sicut irrationabilia...*].

1266 StMar[33:1075].

1267 Clu3[2057:993] ; Clu3[2255:994] ; Clu4[2845:1030] ; Clu4[2979:1049] ; Clu4[3456:1073] ; Clu4[3517:1078] ; Clu4[3563:1080] ; Clu4[3577:1080] ; Clu4[3589:1081].

1268 21 occurrences en tout. FAYEN Arnold (éd.), *Liber triditionum Sancti Petri blandiniensis : livre des donations faites à Saint-Pierre de Gand, depuis ses origines jusqu'au XIe siècle, avec des additions jusqu'en 1273*, Gand, Meyer-Van Loo F., 1906.

nous tenons avec *fluviolus* le cas d'un lemme qui circulait avant-tout dans un espace comprenant le nord du royaume des Francs et l'Empire, ce qui n'exclut pas – bien évidemment – la présence de quelques occurrences chez certains établissements – à Cluny par exemple -, en particulier ceux dont la pratique archivistique visait à recueillir le plus grand nombre d'actes possible concernant leur réseau et dont les corpus édités contiennent, de fait, un grand nombre de mots[1269]. Dans le même ordre d'idée, les formes relatives aux marais / marécages, « *stanni* » [41 occurrences en tout] / *stannis* [13] / *stanno* [38] / *stannu* [2] / *stannum* [32] / *Stanuo* [1][1270], qui sont *a priori* des dérivés de *stagnum*, peuvent être assez instructives quant aux pratiques de l'écrit et à la diffusion des mots. Ici la base de l'Artem n'est malheureusement pas d'une grande aide, avec seulement 2 occurrences (« *Stanni* »), dans deux expéditions d'un même acte de Marmoutier :

per unam hastatam versus profundum stanni[1271] (1095);

Les CBMA présentent quant à eux un nombre d'occurrence plus intéressant – 32[1272] -, dont 8 clunisiennes, 4 pour le *Cartulaire général de l'Yonne*, 14 pour Autun, 5 pour le Cartulaire d'Hugues de Chalon, une pour le Recueil des pancartes de la Ferté-sur-Grosne. Il est cependant bien difficile de conclure quoi que ce soit à partir de ces nombres d'occurrences brutes : pour la période de diffusion observée dans les CBMA (1095-1317), on dénombre en effet 3 425 documents pour le Nord et 2 394 pour le Sud. Afin de pouvoir *comparer* cet *incomparable* – pour reprendre une expression de Marcel Detienne -, il s'agit donc de construire une nouvelle fois des paquets de documents pour la zone Nord : on obtient ainsi respectivement 2 392 documents pour la période allant de 1095 à 1263 (-0,46% environ par rapport au paquet pour le sud) et 2 398 pour la fourchette 1197-1317 (+0,12% environ par rapport au paquet pour le sud). Il y a donc *a priori* deux fois plus d'occurrences – et encore : en tenant compte de la remarquable spécificité de regroupement archivistique clunisienne - de ces formes dans le nord de la Bourgogne que dans son sud, ceci sur toute la période allant de 1095 à 1317 :

1269 De nouveau, c'est la question de la fréquence des formes qui se pose : cf. BAAYEN Harald R., *Word Frequency Distributions*, op.cit.

1270 Requête sous Philologic : « Stan[iou].? | Stann[iou].? ».

1271 Artem n° 3190 (1095) ; n° 3191 (1095).

1272 De nouveau, nous remarquons que nous ne sommes pas dans un univers uniforme et gaussien : un peu plus de deux fois plus de chartes entraînent 16 fois plus d'occurrences...

	Période	N° de doc.	N° d'Occ.
NORD	1095-1317	3425	23
SUD	1095-1317	**2394**	9
NORD II	1095-1263	**2383**	16
NORD III	1197-1317	**2397**	18

Tab. 29 : Occurrences des formes relatives à *stannum* dans les CBMA, par « paquets ».

Une exploration complète de la base confirme d'ailleurs *a priori* cette dernière hypothèse : 32 occurrences dans le *corpus* des actes Normands (XIIe et XIIIe siècles – mais cette répartition est aussi due à la structure de cette base qu'il sera nécessaire étudier ultérieurement), 4 dans le Cartulaire de Vaux-de-Cernay (dont 3 toponymes), 18 pour le Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche, 3 à Saint-Martin dès Champs, 10 dans le Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers, 2 à Saint-Symphorien d'Autun... mais aussi d'autres occurrences à Sainte-Croix d'Orléans, au chapitre de Saint-Laud d'Angers, plusieurs dans la province de Reims, *etc.* Sur les 130 occurrences environ, on en dénombre en fait moins d'une quinzaine qui viennent d'un large sud (Cluny, Uzerche, Lézat, Aniane, Bézier, *etc.*).

Enfin, examinons pour finir et très sommairement une dernière série de cas : les formes *rio* / *riu* / *rius*, qui sont assez présentes dans les documents diplomatiques. La chose n'est guère aisée car malgré cela, elles restent en premier lieu assez rares dans la base des originaux de l'Artem – mais, nous l'avons déjà noté et malgré tout l'intérêt de ce *corpus* remarquable, les deux choses ne sont pas incompatibles - : seulement 4 occurrences dans la version que nous avons pu consulter. Celles-ci se répartissent de la manière suivante : une occurrence pour l'abbaye de Cluny[1273], une en Languedoc-Roussillon[1274] (« acte privé »)[1275], un acte d'Etienne II[1276] – évêque de Clermont [942-984] – pour l'église cathédrale de cette même cité, deux occurrences enfin dans un même acte pour l'abbaye de La Grasse[1277]. Pour la Bourgogne uniquement, au sein des CBMA, on dénombre par

1273 Artem n° 2514 (956) : « *a media die rio volvent et terra sancti Petri* ».

1274 Artem n° 2761 (956) : « *de occidente est ipse rius* » [« Bligarius échange des terres dans le pagus de Nîmes avec Auritius et son épouse Inginilde »].

1275 État récent de la recherche sur ce point et pour l'époque carolingienne dans ERHART Peter ; HEIDECKER Karl et ZELLER Bernhard (éd.), *Die Privaturkunden der Karolingerzeit*, Dietikon – Zürich, Urs Graf Verlag, 2009.

1276 Sur ce personnage voir LAURANSON-ROSAZ Christian, « Les élites et l'architecture dans le centre de la Gaule durant le haut Moyen Âge. L'exemple de Clermont en Auvergne : de la cathédrale de Namace (5e s.) à celle d'Étienne II (10e s.) ». (Communication au 13e colloque international de l'International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages de l'Université de Zagreb (Croatie), Élites et architecture au Moyen Âge, Motovun, 1er-4 juin 2006), *Hortus Artium Medievalium, Journal of the l'International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages*, vol. 13:1, 2007, p. 39-50 (en particulier p. 41-42). Outre son épiscopat et son abbatiat à l'abbaye de Conques, il s'agit d'un des plus importants personnages de l'Auvergne au Xe siècle. Il joue par ailleurs un rôle important dans l'installation des clunisiens à Sauxillanges.

1277 Artem n° 3780 (882) : « *ipso orto usque in ipso rio quem dicitur* » ; « *via plubica usque in ipso rio Torumno* ». Remarquons que ce n'est pas la première fois qu'une des plus anciennes occurrences d'un lemme possédant une répartition particulière provienne de l'abbaye de La Grasse.

ailleurs 38 occurrences dans le *Recueil des Chartes de l'abbaye de de Cluny*[1278], une dans le *Cartulaire général de l'Yonne*[1279] (il s'agit d'un toponyme) et enfin une dans le *Cartulaire d'Hugues de Chalon*[1280]. Mais c'est à nouveau en combinant la totalité des actes que les choses deviennent intéressantes et les phénomènes de diffusion visibles : les formes sont bien entendues présentes – nous l'avons vu - à Cluny, mais aussi à Saint-André-le-Bas de Vienne[1281], à Lérins[1282], au chapitre Saint-Nazaire de Béziers[1283], à l'abbaye d'Aniane[1284], dans l'édition du *Cartulaire Roussillonnais*[1285] et surtout en très grand nombre dans les éditions de documents catalans[1286]. Soyons honnêtes cependant : les formes apparaissent tout de même dans certains *corpus* du nord... mais d'une manière nettement plus ponctuelle, presque exclusivement sous la forme de toponymes / anthroponymes.

Arrêtons là. Le même type d'expérience aurait en effet pu être répété sur toutes une série de lemmes et / ou de formes ainsi que des formules issues de notre champ sémantique[1287], avec les mêmes résultats : le lemme *imber* – avant tout localisé en péninsule Ibérique -, la forme *mulinarium* (Cluny, Saint-Vincent de Mâcon, Savigny), la formule stéréotypée « *aquis aquarumque decursibus, cultis / cultum [...]* » qui semble avant tout se trouver dans les documents impériaux et à Cluny, *etc.* Gageons que le développement de la lexicographie et des études employant l'outil informatique concernant les champs sémantiques et la géographie lexicale permettraient de découvrir un grand nombre de ces cas, et – de fait - de véritables paysages de l'écrit monastique. Mais que déduire des quelques expériences – tout à fait sommaires, qui tiennent avant tout de l'expérimentation au sens propre du terme – et surtout que nous apprennent-elles concernant les CBMA et sur le comparatisme régional des pratiques de l'écrit. 1. Tout d'abord, c'est l'évidence même mais il est bon

1278 Par exemple Clu1[3:814] ; Clu1[188:912] ; Clu1[265:926] ; Clu2[1002:956] ; Clu3[2473:998] ; *etc.* On remarquera de nouveau que ces substantifs apparaissent dans les chartes avant que Cluny entretienne des liens avec la Péninsule.

1279 Yon3[606:1262] : « *et rivum qui dicitur Rius de la Corroie* ».

1280 Hgg[388:1281].

1281 « *in alio fronte rio qui ad estum siccat* », dans Salb[86:891-892] (document déjà mentionné).

1282 « *et rio de Bendola de Ponte, qui dicitur Castol* », dans BLANC Edmond et MORIS Henri (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de Lérins […]*, op. cit., n° 169 – 1092.

1283 « *usque in medio rio Lebrontis* », dans ROUQUETTE Jean, *Cartulaire de Béziers (Livre Noir)*, Paris - Montpellier, Picard – L. Valat, 1918-1923, n° 35 – 972.

1284 « *super rio qui dicitur Rovegia* », dans CASSAN Léon (abbé) et MEYNIAL Édmond (éd.), *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiés d'après les manuscrits originaux*, op.cit., n° 319 – 831.

1285 « *Monte nigro usque in rio balnios ubi dicitur ad ipsas Porcilicas.* », dans ALART Bernard, *Cartulaire Roussillonnais*, Perpignan, C. Latrobe, 1880, n° 2 – 881 (p. 10).

1286 Encore une fois à Sant Cugat del Vallès, à la Cathédrale de Barcelone, à Santa Maria de Serrateix, *etc.*

1287 La chose est assez inattendue, même si on avait déjà perçu ce type d'effet en ce qui concerne les formes du lemme *Aqua* : les répartitions inégales ne concernent pas uniquement l'emploi de tel ou tel substantif dans sa totalité, mais aussi l'utilisation de certaines formes. Bien entendu, ces diffusions localisées de cas correspond à la dispertion géographique des formules, mais probablement aussi à l'influence produite par les langues vernaculaires sur l'écriture des actes latins, sans compter avec l'inertie de la tradition scripturaire...

de le rappeler : tout cela n'est pas aisé. Les procédures ici employées ne sont qu'une succession d'opérations qui relèvent plus du bricolage que de la réelle solution scientifique. Les défauts principaux et les nombreux doutes soulevés lors des expériences successives sont avant tout générés par une indexation encore balbutiante, par la méconnaissance de la structure des *corpus* envisagés comme un tout (c'est précisément l'objet de notre second chapitre qui vise à mieux connaître la structure de la production documentaire en Bourgogne), par le problème de l'indistinction entre types de documents (provenance géographique et sociale, statut : original / copie / pièce de cartulaire / pièce interpolée / pièce fausse, *etc.*), enfin par le problème encore plus crucial de la datation des actes[1288]. 2. Les questions du seuil et de l'échelle sont tout à fait fondamentales : il s'agit de trouver la bonne distance pour observer des phénomènes sociaux. Elles ne pourront cependant être résolues qu'empiriquement, après de très grandes séries de tests dont on ne peut pas déterminer les résultats *a priori*. Tout cela est, encore une fois, lié aux méthodes employées, qui restent en très grande partie à imaginer : c'est pourquoi, en l'état, il nous a donc paru plus juste de verser dans un certain comparatisme entre bases de données. Il apparaît ainsi en première approximation que 5 000 ou 10 000 actes semblent tout juste suffire pour étudier des mouvements systémiques à l'échelle de l'Europe féodale... mais – curieusement, malheureusement – il semble en aller de même à l'échelle régionale : c'est en effet en plaçant des *corpus* tels que Savigny, Ainay, Saint-André-le-Bas, mais aussi à l'opposé les Cartulaires de l'Île-de-France numérisés par l'École des Chartes que la logique de l'écriture et la tradition scripturaire dans les actes du Mâconnais s'éclairent un peu mieux (à nouveau, c'est la question de l'échelle, géographique et chronologique, et de sa pertinence qui s'impose avec acuité). 3. Malgré tout cela, on espère avoir mis à jour l'existence de quelques séries de lemmes et de formes spécifiques qui existent quasiment exclusivement dans certaines régions, plus ou moins larges, dans un temps assez long. Un des points qui nous semble le plus intéressant est que la plupart de ces substantifs apparaissent de manière assez fréquente dans la toponymie et l'anthroponymie, et permettent - d'une manière plus large de désigner - des « réalités plutôt d'ordre matériel ». Influence de la langue vernaculaire ? Sans doute dans le cas de vocabulaire(s) spécifique(s)[1289]. Il est ainsi intéressant de voir comment certains mots présents en Catalogne et en

1288 Même si celle-ci est en partie neutralisée par l'utilisation récurrente d'une échelle qu'on espère adaptée : le demi-siècle (voir le siècle ou – si la documentation le permet - le quart de siècle). Le procédé reste cependant en partie factice...

1289 Remarques intéressantes dans CALLEJA PUERTA Miguel et SANZ FUENTES María Josefa, « La lengua de los documentos asturianos en los siglos X-XIII :del latín al romance », dans *La langue des actes*, op.cit. Chose rare, l'article évoque aussi en plusieurs longs paragraphes le cas des IXe-XIIe siècles (en particulier la section « Léxico agrario y espacial ») : « La descripción del paisaje alberga noticias de gran interés a efectos lingüísticos, ya que evidentemente no había formularios para la descripción de tierras, ríos y paisajes históricos ; en consecuencia, es fácil ver aflorar rasgos romances cuando los escribanos de la alta Edad Media localizan los bienes cuya propiedad cambia de manos. La alusión a cursos fluviales como elemento de referencia espacial es un rasgo destacado de la diplomática de la época, y en este sentido destacan las notables variaciones que se ofrecen de unos escribas a otros y, a menudo, dentro de un mismo texto ».

Languedoc « remontent » jusqu'à Cluny, mais s'arrêtent pratiquement irrémédiablement au-delà de cette limite[1290] ; tout cela nous amène à notre quatrième point. 4. En ce qui concerne la Bourgogne elle-même, il est intéressant de voir comment certains lieux ou établissements semblent « connectés » - ou tout le moins partagent des pratiques communes - avec le reste des *corpus* étudiés. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que ces liens rejoignent les quelques hypothèses présentées jusqu'ici concernant les influences que connaissent certaines zones de la Bourgogne, tant du point de vue de l'écrit que du point de vue social. Cluny, Saint-Vincent-de-Mâcon, Paray-le-Monial et le sud en général semblent être reliés à Sauxillanges, aux corpus du Lyonnais, voire à d'autres encore plus septentrionaux. À l'inverse, les *corpus* du Nord des CBMA semblent plutôt contenir le même vocabulaire spécialisé que celui que l'on trouve dans le Bassin Parisien, voire en Normandie et dans tout le Nord du royaume des Francs en général – en particulier en Neustrie -. Bien entendu, de tels liens ne doivent pas cacher des logiques plus locales[1291], par exemple avec le cas seulement évoqué en note – car hors de notre champ sémantique – de la formule « *pomiferis et inpomiferis* », que l'on retrouve essentiellement à Saint-Victor de Marseille, à Lérins, Aniane, Béziers... mais très rarement à Cluny ou même en Catalogne. Enfin, des cas encore plus localisés apparaissent, à des échelles plus fines, par exemple à Autun dont la tradition diplomatique semble parfois se rattacher à celle du Nord / Nord-Ouest, d'autres fois à celle du Sud – comprenant quoi qu'il en soit la présence de substantifs souvent en décalage chronologique avec les pratiques de l'écrit observé dans les corpus alentours. À ce stade de notre travail, nous observons donc dans la plupart des cas étudiés une série de trois logiques d'écriture emboîtées les unes dans les autres : une logique locale, une autre régionale, une enfin plus globale (cette dernière restant avant tout une « macro-régionale »). Gageons que l'étude de cette géographie lexicale aurait beaucoup à nous apprendre sur la dynamique et sur le « développement inégal »[1292] - pour reprendre un terme d'Alain Guerreau – au sein du système féodal. Au terme de cette trop brève exquisse, nous ferons simplement remarquer que c'est en variant les échelles et en multipliant les essais qu'on arrivera à mieux analyser les liens qui existent entre la manière d'écrire les actes dans des lieux et des temps différents. Pour le moment nous pouvons seulement affirmer – sans risquer de trop nous tromper -

1290 Ces liens lexicaux ne peuvent pas uniquement s'expliquer par les relations qu'entretiennent Cluny avec la péninsule – nous l'avons déjà mentionné -, d'une part parce que ces mots sont présents dès les origines du monastère, dans des documents conservés sous la forme d'originaux, et qu'ils se rencontrent aussi – par exemple – à Saint-Vincent de Mâcon.

1291 « C'est en outre une grave faute à l'encontre de tout ce qui est le Moyen Âge, nuances et variétés ; qui la commet ne voit pas loin. », dans FOSSIER Robert, « Réflexion sur un "modèle" », *Médiévales*, Vol. 10, « L'An Mil. Rythmes et acteurs d'une croissance », 1991, p. 77-79, ici p. 77. Réflexion systémique ne s'oppose pas au respect des variances : les nuances, les écarts sont aussi partie prenante de la dynamique d'une société. Encore une fois : c'est la question de l'échelle à laquelle on regarde les phénomènes qui se pose...

1292 GUERREAU Alain et GUY Yves, *Les Cagots du Béarn. Recherches sur le développement inégal au sein du système féodal européen*, Paris, Minerve, 1988.

qu'il existe des régions très larges partageant entre-elles des liens dans la manière d'écrire les actes et de décrire le monde, manière qui s'oppose aux pratiques scripturaires rencontrées dans d'autres groupes de régions elles aussi très vastes. Ayant effleuré cette question en ce qui concerne les logiques spatiales, nous ne pouvions pas ne pas nous intéresser dans un second temps de l'enquête à la question du lien entre champ sémantique et rupture(s) / transition(s) chronologique(s).

c. *Ruptures et continuité dans le champ sémantique de l'eau : évolution ou « mutation » au XIe siècle ?*

Dans un article fréquemment cité, daté de 1992, Dominique Barthélemy s'interrogeait : « Le lien entre les changements documentaires et les changements réels est-il si assuré ? Que la substitution de *feodum* à *beneficium* marque une étape décisive dans le développement du droit féodal, qu'est-ce qui le prouve vraiment ? »[1293]. La question du lien entre modification du vocabulaire et transformation(s) sociale(s) est en effet un point complexe, d'autant plus difficile à démêler lorsqu'il s'inscrit au cœur de l'une des querelles qui a profondément marqué l'historiographie – en particulier française - des années 1970-1990, du moins en ce concerne ce qu'on appelait alors le paradigme de « La mutation féodale »[1294]. Ce débat que tous les médiévistes connaissent, malheureusement parfois noyé par des luttes non théoriques mais *idéologiques*, est cependant bien loin d'être résolu. Bien entendu, loin de nous ici l'idée de prétendre régler une quelconque polémique – ni de survoler la question proprement centrale de l'évolution du système féodal aux IXe-XIIe siècles -, seulement nous voulions tenter d'ajouter quelques observations concernant l'évolution de notre vocabulaire en les replaçant dans la perspective de ce débat historiographique passionnant et qui reste à notre sens, malgré la désaffection qu'on semble lui

1293 BARTHELEMY Dominique, « La mutation féodale a-t-elle eu lieu ? (Note critique) », *op.cit.*, ici p. 770. Cette position est par ailleurs présente dans sa thèse, même si elle est là probablement quelque peu nuancée : « Un nominalisme bien tempéré impose ensuite de faire sa part à l'aggiornamento très naturel du lexique, dès lors que l'acte écrit se répand un peu, graduellement. Il n'y a, dès lors, qu'une « révélation féodale » [...] », dans BARTHELEMY Dominique, *La société dans le comté de Vendôme : de l'an mil au XIVe siècle*, Paris, Fayard, 1993, p. 1003. Aussi : « Or, à mon sens, il ne s'est rien passé de plus en France, entre 980 et 1060, avec miles relayant *vassus*, ou *homo proprius* redoublant *servus* », toujours dans le même article, p. 770-772.

1294 L'ensemble de la bibliographie est rappelée dans l'article assez récent de LAURANSON-ROSAZ Christian, « Le débat sur la « mutation féodale » : état de la question », paru d'abord dans « La "mutación feudal" : una cuestión controvertida », *Revue catalane*, n° 4 (El debate sobre el cambio feudal), Barcelona, L'Avenç, 2000, p. 12-31 ; puis dans URBANCZYK Przemyslaw (dir.), *Europe around the year 1000*, Warszawa, Institute of Archaeology and Ethnology, Polish Academy of Sciences, 2001, p. 11-40 ; enfin dans la revue *Scienza & Politica*, n° 26, 2002, Bologne, p. 3-24. Bonne mise au point dans : CARPENTIER Élisabeth et LE MENÉ Michel, *La France du XIe au XVe siècle. Population, société, économie*, Themis, Paris, PUF, 1996, p. 62-66 (« Préliminaires : approches théoriques | Le point de vue des historiens : société féodale, féodalité, féodalisme »). On ne prétend pas ici avoir lu ou pouvoir citer l'ensemble de la bibliographie sur ce vaste problème ; nous avons donc sélectionné une série de livres et d'articles à notre sens importants ou représentatifs des points de vue multiples.

porter depuis quelques années, un élément de première importance pour la compréhension du féodalisme[1295]. En effet, si l'on devait résumer les choses d'une manière grossière, on pourrait dire que le débat a vu s'affronter « deux camps », l'un principalement composé par des historiens – en premier lieux ruralistes - tels que Georges Duby[1296], Pierre Bonnassie[1297], Guy Bois[1298], Éric Bournazel et Jean-Pierre Poly[1299], l'autre essentiellement dominé par Dominique Barthélemy[1300] et ses élèves (Olivier Bruand[1301] par exemple) ainsi que par d'autres historiens aux positions parfois pourtant sensiblement différentes – qualifiés d'« hyper-romanistes » par Christian Lauranson-Rosaz - : « Karl Ferdinand Werner, Élisabeth Magnou-Nortier ou Jean Durliat »[1302]. Au-delà de cette fracture, soulignons néanmoins qu'un troisième groupe opta, parfois avant-même le cœur du débat, pour une position sensiblement différente, théorique et réflexive – une approche globale qui revient en un sens à ce qu'Hegel appelait l'*Histoire Philosophique*[1303] -, même si pas nécessairement

1295 Jérôme Baschet présente bien la question dans son livre de synthèse, dans BASCHET Jérôme, *La civilisation féodale […]*, op.cit., p. 165-172 : « La mise en place de la seigneurie et la relation de *dominium* ».

1296 DUBY Georges, *Guerriers et paysans*, op.cit., p. 179 : « Simple révélation d'un mouvement de très grande amplitude dont les invasions du Ixe et du Xe siècle ont précipité le cours, mais qui, longtemps dissimulé, avait pris lui aussi son départ dès l'époque carolingienne. Dans les régions les plus évoluées, c'est-à-dire la Gaule, il parvient à son terme pendant les dernières décennies du XIe siècle […]. Une telle mutation des assises politiques et sociales s'ajustait sans conteste aux dispositions d'une économie agraire dominée par une aristocratie dont les entreprises militaires avaient renforcé l'emprise » ; le grand historien ne propose cependant pas un modèle impliquant une rupture radicale : « Leur silence (des sources, sur les transformations de l'économie) prouve au moins que les transformations de l'économie s'opéraient dans leur temps avec lenteur et n'avaient pas un caractère bouleversant. » (p. 180).

1297 BONNASSIE Pierre, *Les sociétés de l'an mil : un monde entre deux âges*, op.cit. ; ID., *La Catalogne du milieu du Xe à la fin du XIe siècle : croissance et mutations d'une société*, 2 Volumes, Toulouse, Association des publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1975.

1298 BOIS Guy, *La mutation de l'an mil : Lournand, village mâconnais, de l'Antiquité au féodalisme*, Paris, Fayard, 1989. Séries de remarques qui vont bien souvent au-delà des hypothèses proposées par le livre original dans GUERREAU Alain, « Lournand au Xe siècle : histoire et fiction », *Le Moyen Âge*, n° 96, 1990, p. 519-537 ; voir aussi, d'une manière plus large, le numéro 91 de la revue *Médiévales* : « L'An Mil. Rythmes et acteurs d'une croissance », 1991.

1299 BOURNAZEL Eric et POLY Jean-Pierre (dir.), *Les féodalités*, Paris, PUF, 1998.

1300 BARTHELEMY Dominique, « La mutation féodale a-t-elle eu lieu ? (Note critique) », *op.cit.* ; la position de cet auteur nous semble bien résumée dans ce dernier article : « Seuls les faits demeurent, ce que ladite « mutation » n'est pas : elle ne représente qu'un système d'interprétation, fort opposé à celui qui l'a précédé. ID., « Encore le débat sur l'an mil ! »,

1301 BRUAND Olivier, « Le pouvoir sur la terre et les hommes en Autunois (VIIIe-milieu XIe siècle). Présentation de l'habilitation à diriger les recherches, soutenue en 2005, sous la direction de Dominique Barthélemy, université de Paris 4/Sorbonne. », Bulletin CEM, n° 12, 2008, p. 355-367. On remarquera que l'auteur balaie d'un revers de main la question des transformations des Xe-XIIe siècles sans jamais justifier le fond de sa pensée: « Que dire au total ? L'Autunois est un monde villageois, seigneurial et paysan qui ne connaît pas de ruptures brutales sur la période, car celles-ci sont du domaine politique, relèvent de la disparition de l'ordre carolingien, lui-même relatif, et que cela ne concerne pas au premier chef l'organisation sociale, les rapports entre les hommes et la terre dans le pagus d'Autun ».

1302 ID., p. 3.

1303 HEGEL, *La raison dans l'Histoire. Introduction à la Philosophie de l'Histoire*, Paris, Plon, 1965, p. 39 et seq.

intermédiaire : Ludolf Kuchenbuch[1304], Alain Guerreau[1305], Chris Wickham[1306], Robert Fossier[1307] ou encore et tout simplement Marc Bloch[1308]. À la lecture de cette historiographie, un point nous semble cependant notoire : c'est avant tout les historiens spécialistes des régions méridionales au sens large du terme – Catalogne, Mâconnais, Languedoc, Rouergue, *etc.* -, qui ont véritablement lancé ce débat sur la question de la « mutation féodale »[1309] en proposant un paradigme plus « radical » que les autres. Souvenons nous de ces grands jalons historiographiques et revenons pour le moment à la question du lien entre langage et société. C'est bien entendu, ici aussi, un problème important que nous ne prétendons pas plus régler dans les quelques pages de ce mémoire... nous pensons néanmoins qu'il est urgent d'y réfléchir sérieusement. Car en fait, si Dominique Barthélemy affirme que le lien entre « langage » et « réalité » est loin d'être clair, ce qui importe à nos yeux c'est plutôt le lien entre « langage » et « société », celui-ci étant en revanche bien attesté par les plus grands linguistes et anthropologues du XXe siècle : « La langage est un phénomène social » écrit Claude Lévi-Strauss[1310]. Qui prétendrait le contraire[1311] ? À moins d'affirmer qu'il existe un accès direct à la réalité dans laquelle vivaient les collectifs du passé[1312], c'est bien entendu la relation entre une société donnée et son langage qui intéresse le chercheur en sciences humaines. Bien entendu, il

1304 Certes hors de l'espace français ; KUCHENBUCH Ludolf et BERND Michael (éd.), *Feudalismus - Materialien zur Theorie und Geschichte*, Frankfurt – Berlin – Wien, Ullstein, 1977.

1305 GUERREAU Alain, *Le féodalisme […]*, op.cit., en particulier p. 195-200.

1306 WICKHAM Chris, « Mutations et révolutions aux environs de l'an mil », *op.cit.*

1307 FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe […]*, op.cit., en particulier p. 289-318 (« La révolution du XIe siècle »). Comme tous les médiévistes le savent, cette « révolution » est soutenue chez Robert Fossier par le concept qu'il propose, concept d'« encellulement ».

1308 BLOCH Marc, *La société féodale […]*, op.cit., encore une fois p. 97-115 (« Les deux âges féodaux » et seq.). Chose amusante, l'auteur a bien souvent été « récupéré » tant par les *mutationnistes* que par les *non-mutationnistes*.

1309 Point précisé dans LAURANSON-ROSAZ Christian, « Le débat sur la « mutation féodale » : état de la question », *op.cit.*, p. 6 : « Sur un plan moins général, un colloque « régional » du CNRS sur les structures sociales de l'Aquitaine, anticipant sur les monographies des provinces méridionales, avait dès 1969 donné un ton particulier au discours des auteurs décrivant la mutation féodale dans cette aire géographique bien particulière, des auteurs bientôt qualifiés de « méridionalistes ». Car c'est paradoxalement des provinces traditionnellement réputées comme sinon étrangères du moins réticentes aux pratiques et institutions féodales que va venir s'affirmer le « mutationnisme ».

1310 LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Tome I, op.cit., Chapitre III : « Langage et société », p. 69-115, ici p. 71[premier parution du chapitre dans « Language and the Analysis of Social Laws », *American Anthropologist*, Vol. 53, n° 2, Avril-Juin 1951, p. 155-163].

1311 Ce n'est pas le lieu ici, bien entendu, de mentionner l'ensemble de la bibliographie de Roman Jakobson, d'Edward Sapir, de Benjamin Lee Whorf, de Jost Trier, d'Émile Benveniste, de Claude Lévi-Strauss, de Thomas Samuel Kuhn, *etc.* Sur cet important sujet, voir le livre classique de * KLEMPERER Victor, *LTI, La Langue Du IIIe Reich*, Paris, Albin Michel, 1996 [*LTI - Lingua Tertii Imperii: Notizbuch eines Philologen*, Berlin, Aufbau-Verlag, 1947].

1312 Bien entendu, on pourrait penser que l'archéologie pourrait remplir un tel rôle. Cependant, l'objet, le monument mis à jour n'a de sens que replacé en « contexte » (« Aucun objet matériel n'a de sens *an und für sich*. Mais exclusivement au travers des procédures sociales qui le mettent en jeu, et dont il devient alors un marqueur, un outil, un enjeu. » écrit Alain Guerreau, dans GUERREAU Alain, L'Avenir d'un passé incertain […], op.cit., p. 201 ; aussi « Il n'y a de sens ni en deça ni-au-delà de la structure sociale », p. 221). Autrement dit, un regard ethnocentrique, porté sur les objets de cette discipline, ne donne pas plus accès au « réel » qu'un regard positiviste sur les textes : tout passe forcément par le social (et cela ne revient pas à nier l'existence du réel, ni des realia). Remarques stimulantes, instructives et déterminantes dans CHOUQUER Gérard, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, op.cit. ; ID., *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherches pour l'archéogéographie*, Préface de Bruno Latour, Coimbra – Porto, CNRS, 2007.

reste la question délicate du rapport entre langage, société et « réel » perçu, autrement plus complexe car touchant au problème de la perception de soi-même, de l'extérieur et de l'altérité dans une société donnée (une perception elle-même forcément culturelle donc passant aussi par le social [1313]). Tout cela nous ramène bien entendu à la question de la fusion entre matériel et idéel[1314] : c'est d'ailleurs pour cela que nous avons choisi d'étudier des mots *a priori* forts communs, des plus « concrets » au sens positiviste du terme, afin d'étudier leur évolution, leur progression et leur disparition dans le temps. On espère ainsi sortir du problème posé par l'évolution des notions clés, donc forcément extrêmement minées, telles que *feodum*, *beneficium*, *miles*, *vassus*, *homo proprius*, *servus*, *etc*... déjà évoquées ci-dessus.

Le champ sémantique de l'eau fournit en effet en grand nombre de substantifs et autres mots qui *a priori*, « ne posent pas de problème » au médiéviste. Autrement dit : il sera à notre sens plus difficile de prétendre que leur évolution n'est due qu'à un simple réétalonage des pratiques de l'écrit face aux évolutions lentes et progressives de l'appareil notionel[1315]. Par exemple, pourquoi faire évoluer l'utilisation d'un terme tel que *aqua* si ce n'est qu'un rapport nouveau à l'objet, voire un intérêt modifié pour cette chose, émerge ? *A contrario*, la disparition d'un substantif de ce type montrerait un désintérêt pour la ressource, son changement de sens, un nouveau rapport à cette *res*, *etc.* Cependant, la mesure de l'évolution d'un champ sémantique et la formalisation d'un tel processus sont tout sauf évidentes. Afin de rester dans un premier temps le plus clair possible au point de vue méthodologique, nous avons sélectionné 20 lemmes parmi les plus fréquents de notre champ, afin d'analyser leur évolution pendant un temps relativement long. Pour cela, nous avons découpé la chronologie considérée d'abord en deux puis en quatre périodes, allant du début du VIIIe siècle, au début du XIIIe siècle. Lors d'une expérience de ce type, il nous fallait rester attentif à de nombreux biais générés par l'évolution bien spécifique des formes rares et autre vocabulaire spécialisé, qui sont - comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent - beaucoup plus liés à certains *corpus* – donc aux pratiques de l'écrit au sens le plus étroit du terme –, qu'à de réelles évolutions. Au sein de chaque lemme, après une série d'expériences, nous avons donc délibérément choisi de ne garder que les formes comprenant un minimum de 5 occurrences. Ont de même été retirées les formes qui ne contenaient pratiquement qu'exclusivement des toponymes /

1313 « Il ne suffit pas que l'observateur prenne conscience du phénomène pour que celui-ci s'en trouve modifié. », dans LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, op.cit., p. 72.

1314 GODELIER Maurice, *L'idéel et le matériel […]*, op.cit. ; ID., « La Part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique », *L'Homme*, n° 18:3-4, 1978, p. 155-188.

1315 C'est schématiquement la position des « non-mutationistes » concernant les mots cités à la fin du paragraphe suivant.

anthroponymes[1316], car trop dépendantes d'un contexte d'écriture local. De même, nous avons aussi fait le choix – après un certain nombre d'essais – de retirer quelques lemmes relativement fréquents de cette liste à cause de leurs graphies, trop soumises à d'importantes (qualitativement et quantitativement) variations, dans le temps et dans l'espace : il s'agit de *Pedagium*, *Fossatum*, *Theloneum*, *Pelagus*. À l'inverse, on a retenu les formes les plus courantes, au sein des lemmes suivants : *Aqua*, *Molendinum*[1317], *Decursus*, *Rivus*, *Fons*, *Pons*, *Fluvius*, *Stagnum*, *Insula*, *Flumen*, *Portus*, *Piscaria*, *Cursus*, *Gutta*, *Puteus*, *Exclusa*, *Ripa*, *Rius*, *Mare*, *Farinaria*. Plus précisément, la liste des formes retenues – les plus courantes donc – fut finalement la suivante[1318] :

Aqua | Aquam | Aquae | Aquas | Aquarum | Aquarumque | Aquarumve | Aquis | Aque
Molendi | Molendina | Molendinarii | Molendinarium | Molendinarius | Molendini | Molendinis | Molendino | Molendinorum | Molendinos | Molendinum | Molini | Molinis | Molino | Molinum
Fontibus | Fons | Fonte | Fontem | Fontes | Fontium | Fontis
Pontem | Pontes | Ponte | Pontis | Ponti | Pontium | Pontibus
Fluvius | fluvium | fluvi | fluvii | fluvio | fluvios | fluviorum | fluviis
Stagni | Stagnis | Stagno | Stagnum | Stanni | Stangnis | Stanna | Stagna | Stanno | Stannum
Insula | Insule | Insulam | Insulae | Insularum | Insulis | Insule
Flumen | Flumina | Flumine | Fluminum | Fluminis
Portu | Portum | Portubus | Portus
Piscaria | Piscariam | Piscarias | Piscarie | Piscariis | Piscari
Cursus | Cursum | Cursu | Cursibus
Gutta | Guttam | Guta | Gutam
Putei | Puteis | Puteo | Puteum
Exclusam | Exclusas | Exclusa | Exclusis
Ripa | Ripam | Ripas | Rispis
Farinariis | Farinario | Farinarios | Farinarium | Farnario
Riu | Rius | Rio
Mare | Mari | Marem | Maris

Tab. 30 : Formes retenues comme échantillon pour étudier l'évolution du champ.

Enfin, afin de constituer des « paquets de documents » comparables, nous avons retenu l'ensemble des *corpus* suivants - ceux que nous connaissions les moins mal, *i.e.* les bourguignons - : Cluny, le Cartulaire général de l'Yonne, Saint-Vincent de Mâcon, Autun (Cartulaire de l'Evêché, Cartulaire de l'église, Cartulaire de Saint-Martin), Paray-le-Monial, Saint-Philibert de Tournus, La Charité-sur-Loire, Jully-les-Nonnains, Mores, Saint-Cyr et Saint-Etienne de Nevers, Corbigny, Bellary,

1316 Par exemple, *Pontii*. Un tel tri peut paraître arbitraire, mais il évite qu'une baisse d'intérêt d'un monastère pour une localité soit prise pour une évolution de la fréquence d'un lemme.

1317 Le cas de ce lemme est très délicat : faut-il aussi prendre en compte les formes dérivées – très nombreuses et étudiées en partie ci-dessus – de *Molinum* ? De même que faire de *Molendinarius*, qui désigne parfois le meunier, mais aussi par extension – et souvent – le moulin lui-même ? Afin de ne pas trop fragmenter les choses, on a choisi dans ce cas de garder sous le décompte de *Molendinum* ce qui constitue en fait trois lemmes ou plus.

1318 En apparence très simple, de tels choix sont pourtant assez difficiles à réaliser : que faire des formes qui contiennent des noms propres et des toponymes ? Que faire si une forme ne se retrouve que dans quelques corpus ? L'exclure ? Encore une fois, il s'agit d'une véritable expérimentation et seule un grand nombre de tests pourrait déterminer la « bonne méthode ».

Marcigny, La Ferté-sur-Grosne, l'édition des documents de Cîteaux par Jean Marillier, Saint-Bénigne, Vézelay, Flavigny, le Chapitre de Langres, Saint-Marcel-lès-Chalon, Mèves-sur-Loire enfin quelques très petits corpus tels que Val-Suzon, Tonnerre, Tanay et Auberive, soit un total de 11 855 chartes, dont 11 284 indexées. En première approximation, un décompte montre que l'on peut découper cet ensemble en deux paquets sensiblement égaux, soit 4 364 et 4 374 chartes (10 documents de différence, soit 0,23%), avec comme fourchette chronologique respective 700-1049 et 1050-1223. Après avoir effectué le décompte pour la totalité des formes et des lemmes sélectionnés, on obtient le tableau suivant :

	4364 doc.	4374 doc.		
	700-1049	**1050-1223**	**Évolution(s)**	**+ ou - en %**
Aqua *	1235	570	-	-53,85
Molendinum *	207	707	+	241,55
Decursus *	450	51	-	-88,67
Rivus *	219	66	-	-69,86
Fons *	110	195	+	77,27
Pons *	25	231	+	824
Fluvius *	181	89	-	-50,83
Stagnus *	3	67	+	2133,33
Insula *	23	74	+	221,74
Flumen *	34	72	+	111,76
Portus *	43	39	-	-9,3
Piscaria *	29	54	+	86,21
Cursus*	32	60	+	87,5
Gutta *	62	1	-	-98,39
Puteus *	24	52	+	116,67
Exclusa *	1	18	+	1700
Ripa*	12	42	+	250

Tab. 31 : Occurrences des formes sélectionnées, sur deux périodes contenant un nombre de chartes égal[1319].

Que dire de cette première présentation succincte ? Tout d'abord que les choses évoluent beaucoup entre les deux périodes et que très peu de lemmes sont présents sur les deux périodes dans des effectifs comparables. Ainsi, sur les 20 cas sélectionnés pour l'analyse, seul *Portus* semble rester relativement stable. Les autres lemmes connaissent en revanche des évolutions souvent importantes, voire radicales – déjà en terme de fréquence -, qui ne se marquent pas seulement dans une

1319 La dernière colonne de notre tableau doit être considérée avec la plus grande vigilance : elle n'est là que pour indiquer une direction. En effet une évolution de 2 à 6 occurrences représente une augmentation de 200%... de même pour un passage de 2 000 à 6 000 : pourtant les phénomènes en jeu sont bien différents. Tout cela sans compter avec les problèmes liés aux fréquences des mots ! Dans ce cadre bien contrôlé cependant, elle montre que les choses évoluent très nettement entre les deux périodes.

évolution globale mais aussi au sein des formes :

	700-1049	1050-1223	Evolution	+ ou - en %
Aqua	166	92	-	-44,58
Aquam	23	115	+	400
Aquarum	25	30	+	20
Aquarumque	352	39	-	-88,92
Aquarumve	71	7	-	-90,14
Aquas	30	30	=	0
Aque	20	58	+	190
Aquis	521	174	-	-66,6
Aquae	27	25	-	-7,41
	1235	*570*		

Tab. 32 : Occurrences des formes sélectionnées pour *Aqua*, sur deux périodes *[...]*[1320].

Ces mouvements reflètent bien entendu en partie l'évolution du formulaire diplomatique, avec par exemple la disparition progressive des formules énumératives et stéréotypées, si caractéristiques – nous l'avons déjà mentionné - d'une certaine diplomatique des IXe-XIe siècles[1321] (ainsi, le cas symptomatique d'*Aquis* qui plonge de 521 occurrences à 174, de même pour *Aquarumque* et *Aquarumve*, *etc.*). D'une manière plus générale cependant, la plupart des changements ne peuvent « simplement » s'expliquer par ces facteurs : le nombre d'occurrences de *Molendinum*, en forte augmentation, est éclairant sur ce point ; ce sont bien des faits sociaux qui se cachent derrière ces comptages d'occurrences et leur dynamique. Mais avec un tel découpage, en seulement deux périodes, il faut bien admettre que lire une évolution au XIe siècle est délicate : qu'en est-il des périodes précédentes et de celles à suivre ? Pour reprendre le terme de Dominique Barthélemy, ne s'agit-il pas tout simplement d'un « aggiornamento » naturel et progressif, gommé ici par l'analyse sur deux larges périodes ? Afin d'affiner ces premières constatations, on a donc découpé de nouveau notre *corpus*, cette fois en quatre paquets de documents sensiblement égaux (respectivement 1 897, 1 894, 1 890 et 1906 chartes pour les périodes [750-969], [970-1030], [1080-1154] et [1155-1219] ; soit une différence de +0,63% environ pour les deux paquets les moins égaux) :

1320 Pour ne pas encombrer ce mémoire de tableaux superflus, on a préféré ne présenter qu'un seul cas détaillé. L'étude détaillée du comportement des formes pour les autres lemmes revient au même : les « choses bougent ». Pour la dernière colonne, on renvoie à la remarque contenue dans la note précédente.

1321 Revoir les notes *supra* concernant les travaux de Michel Zimmermann.

COLONNE	A	B	C	D
Nb. de doc.	1897	1894	1890	1906
PERIODE	750-969	970-1030	1080-1154	1155-1219
Aqua*	644	445	235	253
Molendinum*	86	69	263	373
Decursus*	251	146	35	3
Rivus*	95	99	35	24
Fons*	53	36	103	75
Pons*	18	4	91	121
Fluvius*	122	44	47	24
Stagnus*	1	0	16	46
Insula*	7	9	36	26
Flumen*	22	9	55	9
Portus*	16	16	18	15
Piscaria*	3	22	31	11
Cursus*	10	11	30	21
Gutta*	28	33	0	1
Puteus*	13	7	23	20
Exclusa*	1	1	4	12
Ripa*	5	6	24	13
Rius*	32	31	0	0
Mare*	9	1	16	0
Farinaria*	42	24	2	1

Tab. 33 : Occurrences des formes sélectionnées, sur quatre périodes contenant un nombre de chartes égal.

Facteur 1	Facteur 2	Corrélation linéaire
A	B	0,99
C	D	0,96
B	C	0,63
A	C	0,61
B	D	0,52
A	D	0,49

	750-969	970-1030	1080-1154	1155-1219
750-969	1	0,99	0,61	0,49
970-1030	0,99	1	0,63	0,52
1080-1154	0,61	0,63	1	0,96
1155-1219	0,49	0,52	0,96	1

Tab. 34 : Analyse des coefficients de corrélation linéaires entre les colonnes A, B, C et D dans le tableau ci-dessus.

	750-969	970-1030	1080-1154	1155-1219
750-969	1	0,99	0,53	0,39
970-1030	0,99	1	0,56	0,43
1080-1154	0,53	0,56	1	0,96
1155-1219	0,39	0,43	0,96	1

Tab. 35 : Analyse des coefficients de corrélation linéaires entre les colonnes A, B, C et D dans le tableau ci-dessus (expérience réalisée uniquement sur les 10 premiers lemmes).

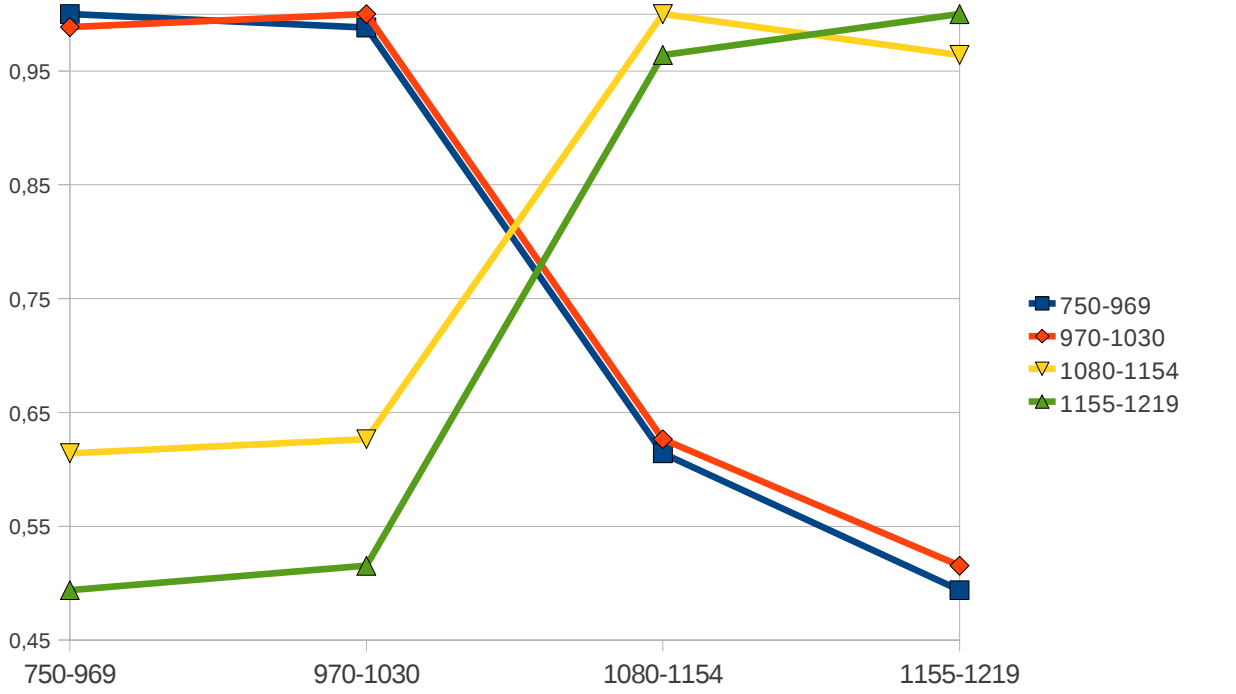

Fig. 37 : Coefficients de corrélation linéaire entre les différentes colonnes A (750-969), B (970-1030), C (1080-1154) et D (1155-1219). [à partir du tableau ci-dessus].

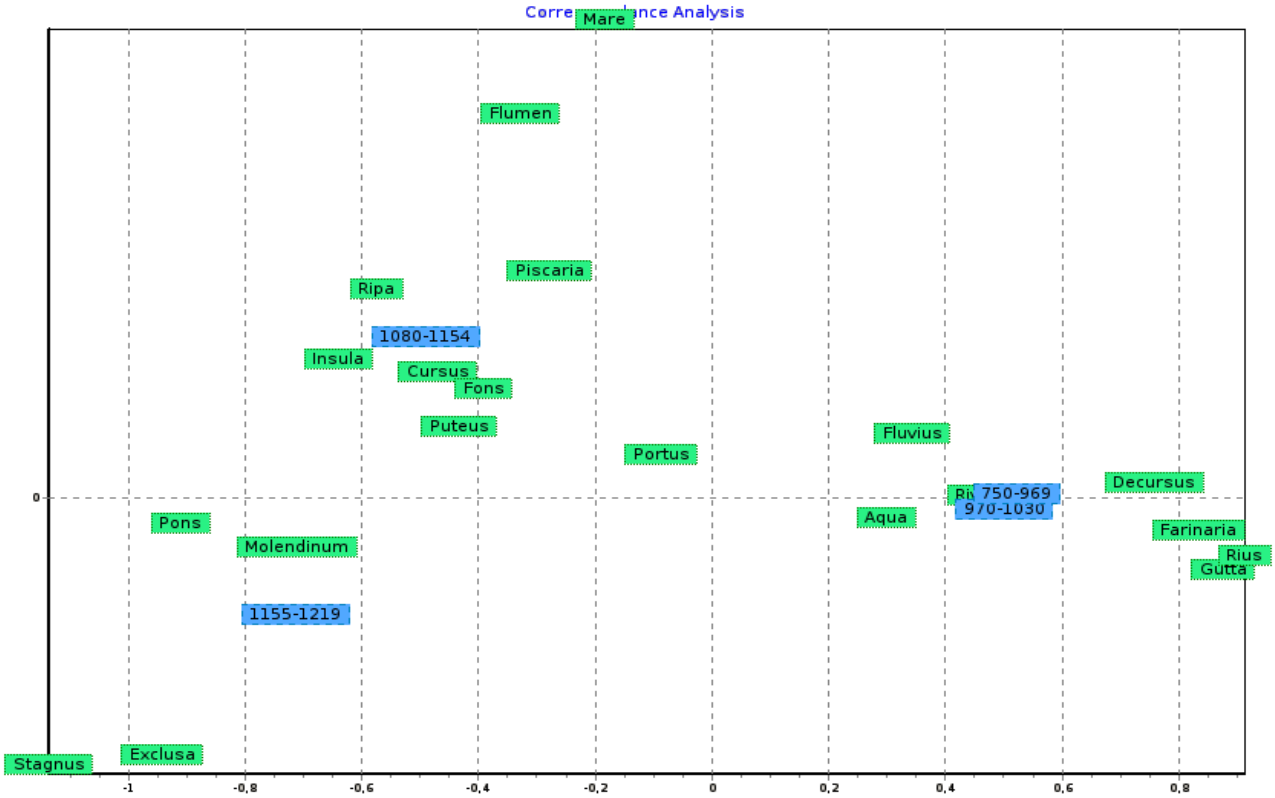

Fig. 38 : Analyse factorielle du tableau des occurrences pour les quatre périodes. Plan factoriel 1-2 [l'Axe 1 résume à lui seul 85,66% de l'information].

Puisque l'analyse vise à faire apparaître une ou des évolution(s) diachronique(s) en ce qui concerne l'utilisation des lemmes, puisque la lecture cursive des quatre colonnes ne permet pas d'envisager mentalement une modélisation des relations et de ces changements, on a eu à nouveau recours à la formalisation statistique en tant qu'outil heuristique, afin de faire apparaître des phénomènes systématiques – si bien entendu, phénomènes il y a -. Le coefficient de corrélation linéaire représente ici un adjuvant potentiellement précieux : celui-ci vise en effet à « quantifier la qualité des liens qu'il existe entre plusieurs séries de données »[1322]. En l'appliquant à nos quatre colonnes, on obtient une série de chiffres, allant de 0 à 1 (ou -1) – « zéro » signifiant qu'il n'existe aucun lien entre deux colonnes, « un » et « moins un » qu'il existe un lien très fort, ce dernier pouvant en toute logique être positif ou négatif[1323] – qui modélise l'intensité de la liaison qu'entretiennent les différentes colonnes[1324] – donc la répartition des lemmes par période -, les différentes séries de données entre-elles. Nous avions évidemment pris soin d'éviter la période 1030-1080 qui nous était apparue lors des expérimentations précédentes comme celle où s'effectuaient les plus grandes transformations du vocabulaire, du moins lors des périodes qui intéressent ce mémoire.

Analysons tout d'abord la figure 30 : nous pouvons remarquer que la colonne A [750-969] et la colonne B [970-1030] sont très liées (coef. de corrélation de 0,9885) ; *idem* pour la colonne C [1080-1154] avec la colonne D [1155-1219] (coef. de corrélation de 0,964). *A contrario*, les liens entre le groupe des séries « A – B » et celui des séries « C – D » sont très lâches. Visuellement, ce phénomène se note sur la figure par l'existence d'un « ciseau » entre 1030 et 1080. Rapprochons nous d'une analyse historique. Autrement dit : le champ sémantique de l'eau, d'un point de vue strictement numérique, ne connaît guère de changement dans la période allant du milieu du VIIIe siècle au premier tiers du XIe siècle. ; il en va d'ailleurs en partie de même pour la période 1080-1219, même si nous pouvons remarquer une légère évolution entre la période C (fin

1322 « Le coefficient de corrélation présente alors l'avantage de mesurer à lui seul l'intensité de la liaison entre les variables. », dans VESSEREAU André, *La statistique*, op.cit., p. 104.

1323 Par exemple, dans la case qui croise la colonne A avec la colonne A, on place 1 – car les deux colonnes sont identiques.

1324 « Étant donné les x, définir une droite qui « résume » le mieux les y. Pour diverses raisons, au premier chef la facilité des calculs, on détermine la droite qui minimise la somme des carrés des écarts entre points observés et valeurs théoriques ; on obtient ainsi ce que l'on appelle la « droite des moindres carrés ». On procède pour les y par rapport aux x, puis pour les x par rapport aux y ; sauf dans le cas où les points sont strictement alignés, les deux droites sont différentes. Si le nuage est à peu près circulaire, les deux droites sont à peu près perpendiculaires, plus le nuage est oblong, et plus l'angle qu'elles forment diminue. Un calcul relativement rapide permet d'obtenir un coefficient proportionnel à cet angle, qui varie entre 0 (droites perpendiculaires) et 1 (droites confondues) ; ce coefficient reçoit un signe selon la pente générale des droites : coefficient positif si une augmentation des x correspond à une augmentation des y, coefficient négatif si à une augmentation des x correspond une diminution des y. », dans GUERREAU Alain, *Statistique pour historiens*, op.cit., p. 45. Mentionnons enfin – car c'est une erreur classique, en particulier en sociologie et en psychologie – qu'un bon coefficient de corrélation n'entraîne pas nécessairement (et dans les faits plutôt rarement) une relation de causalité.

XIe siècle – milieu XIIe siècle) et la période D (milieu XIIe siècle – premier tiers du XIIIe siècle). Fondamentalement – car il s'agit du point central révélé par notre expérience -, le champ sémantique de l'eau semble profondément bouleversé entre 1030 et 1080 : à tel point que les coefficients de corrélation pour les couples AC – BC et surtout AD – BD sont plutôt mauvais (respectivement 0,6142 / 0,6265 / 0,4939 / 0,5154[1325]). Autrement dit : entre le premier tiers du XIe siècle et le troisième tiers de ce même siècle, l'écriture de notre champ sémantique connaît de profonds bouleversements. Cette évolution n'est en outre pas attribuable à une seule modification du poids du champ sémantique de l'eau dans l'écriture des actes : si l'on fait la somme des occurrences pour les formes étudiées, on obtient respectivement 1458 / 1013 / 1064 / 1048, pour les périodes A, B, C et D : si on retire le poids des formules stéréotypées pour la période A (environ 300-400 occurrences), nous avons des effectifs remarquablement proche. Et, de fait, ces transformations sont difficilement imputables dans leur totalité à un simple changement du formulaire diplomatique, avec la présence de tests sur *Molendinum*, *Fluvius*, *Puteus*, *Exclusa*... qui ne sont pas en outre connus pour posséder une forte charge idéologique – bien que ces éléments jouent un rôle certain dans le système des représentations de l'Occident féodal -, mais sont en revanche des éléments clés du système de production, de circulation, d'approvisionnement.

Afin de vérifier le résultat de cette expérience, on a tenu à croiser la méthode recourant à l'analyse des coefficients de corrélation linéaire[1326] par l'emploi d'une analyse factorielle (ce qui revient – indirectement - à effectuer un test du Chi²) et par une méthode recourant « aux rangs ». La présentation de l'analyse factorielle ci-dessus (fig. 31) corrobore nos premiers résultats sans ambiguïté : l'axe 1 regroupe à lui seul 85,66% des informations ; sur celui-ci, nous voyons deux groupes se former, correspondant aux colonnes A – B puis C – D, *i.e.* aux périodes 750-969 / 970-1030 et 1080-1154 / 1155-1219. Plus intéressant, l'analyse factorielle montre que la différence entre C et D est plus grande que celle entre A et B (axe 2, qui résume seulement 10,17% de l'information) : par là, elle montre bien, comme nous l'avions déjà mentionné, que l'évolution de notre champ sémantique semble se poursuivre au cours des XIIe – XIIIe siècles, même si cette dynamique apparaît nettement ralentie. Afin de conforter notre hypothèse de travail, une troisième méthode nous a semblé opportune afin de tester les évolutions de notre champ sémantique au sein des quatre périodes : « Une autre manière de visualiser les données de manière ordonnée consiste à

1325 De tels chiffres, en particulier les deux derniers, semblent résulter du simple hasard (hypothèse que l'on pourra vérifier par des calculs complémentaires).

1326 Notons par ailleurs que pour valider le résultat de cette première expérience, nous avons aussi réalisé un calcul des coefficients à partir du tableau séparé en deux moitiés (deux groupes de dix lemmes analysés séparément). Cf. notre tableau *supra*.

les ranger par ordre de taille. […] D'un point de vue technique, *cette transformation revient en fait à passer d'une distribution quelconque à une distribution uniforme*. C'est un peu brutal, mais cela ne coûte rien d'essayer, et en général c'est instructif. » écrit Alain Guerreau[1327]. Si on effectue une telle opération sur notre tableau initial [le logiciel R effectue automatiquement ce type de transformations grâce à l'opérateur rank(x)], on obtient celui-ci :

1327 GUERREAU Alain, *Statistique pour historiens*, op.cit., p. 35 et p. 41.

COLONNE	A	B	C	D
Nb. de doc.	1897	1894	1890	1906
PERIODE	750-969	970-1030	1080-1154	1155-1219
Aqua *	1	1	2	2
Cursus*	14	12	11	9
Decursus *	2	2	9	16
Exclusa *	20	18	17	13
Farinaria *	7	9	18	18
Flumen *	10	13	5	15
Fluvius *	3	5	6	8
Fons *	6	6	3	4
Gutta *	9	7	19	17
Insula *	16	14	7	6
Mare*	15	19	16	20
Molendinum *	5	4	1	1
Piscaria *	18	10	10	14
Pons *	11	17	4	3
Portus *	12	11	14	11
Puteus *	13	15	13	10
Ripa*	17	16	12	12
Rius *	8	8	20	19
Rivus *	4	3	8	7
Stagnus *	19	20	15	5

Tab. 36 : Rangs des lemmes pour les formes sélectionnées, calculés à partir des effectifs d'occurrences, par colonne, sur quatre périodes contenant un nombre de chartes égal.

	A-B	B-C	B-D	A-D	C-D	A-C
Aqua*	0	-1	-1	-1	0	-1
Cursus*	2	1	3	5	2	3
Decursus*	0	-7	-14	-14	-7	-7
Exclusa*	2	1	5	7	4	3
Farinaria*	-2	-9	-9	-11	0	-11
Flumen*	-3	8	-2	-5	-10	5
Fluvius*	-2	-1	-3	-5	-2	-3
Fons*	0	3	2	2	-1	3
Gutta*	2	-12	-10	-8	2	-10
Insula*	2	7	8	10	1	9
Mare*	-4	3	-1	-5	-4	-1
Molendinum*	1	3	3	4	0	4
Piscaria*	8	0	-4	4	-4	8
Pons*	-6	13	14	8	1	7
Portus*	1	-3	0	1	3	-2
Puteus*	-2	2	5	3	3	0
Ripa*	1	4	4	5	0	5
Rius*	0	-12	-11	-11	1	-12
Rivus*	1	-5	-4	-3	1	-4
Stagnus*	-1	5	15	14	10	4
SOMME (abs.)	***40***	*100*	*118*	*126*	***56***	*102*

Tab. 37 : Somme des différences absolues pour les rangs de deux colonnes.

Il suffit ensuite d'appliquer une dernière opération, en calculant la différence entre deux colonnes pour chaque lemme. Pour finir, on effectue la somme de ces résultats, par colonne, en nombres absolus. Le tableau ci-dessus permet ainsi d'observer que les résultats obtenus grâce aux deux autres méthodes restent tout à fait valides. En effet, il existe peu d'écarts de rang entre les colonnes A et B d'une part (40) [750-969 et 970-1030 donc], et les colonnes C et D d'autre part (56) [1080-1154 et 1155-1219]. À l'inverse, on observe d'importantes différences dans toutes les autres configurations, en particulier entre A et D (126) [750-969 / 1155-1219], puis B et D (118) [970-1030 et 1155-1219]. On notera enfin que la différence entre C et D [1080-1154 et 1155-1219] est plus importante que celle entre A et B [750-969 et 970-1030], ce que les autres expériences avaient déjà montrée. Autrement dit : il y a eu de profondes restructurations au sein du champ sémantique de l'eau entre 1030 et 1040. Bien entendu, il faudrait développer une série d'autres expériences pour être certain des résultats ici obtenus, en particulier des analyses par établissement, afin de ne pas être victime d'une illusion due à un simple changement de vocabulaire entre *scriptoria* (et nous avons d'ailleurs vu que la chose n'était pas forcément rare... du reste, il faut aussi avouer que les évolutions ne sont pas aussi drastiques, dans le cas de simple changement scripturaire, que celles rencontrées dans le présent chapitre). À titre de vérification, nous avons ainsi appliqué la méthodologie de la toute première expérience du chapitre à un tableau réalisé uniquement sur les occurrences de l'abbaye de Cluny. De nouveau, la méthode consiste à effectuer deux paquets de chartes – 953-1030 et 1080-1300 ; avec respectivement 2 013 et 2 009 documents -, en prenant soin d'éviter la zone 1030-1080 que l'on souhaite « tester ». On obtient alors le tableau suivant :

	[2013 docs]	[2009 docs]		
CLUNY	**953-1030**	**1080-1300**	**Evolution**	**+ ou - en %**
Aqua*	504	223	-	-55,75
Molendinus*	90	224	+	148,89
Decursus*	165	38	-	-76,97
Rivus*	131	28	-	-78,63
Fons*	40	64	+	60
Pons*	4	82	+	1950
Fluvius*	45	24	-	-46,67
Stagnus*	0	28	+	n/a
Insula*	5	20	+	300
Flumen*	15	40	+	166,67
Portus*	14	20	+	42,86
Piscaria*	21	27	+	28,57
Cursus*	5	14	+	180
Gutta*	50	0	-	-100
Puteus*	14	10	-	-28,57
Exclusa*	1	7	+	600
Ripa*	5	16	+	220
Rius*	17	1	-	-94,12
Mare*	2	23	+	1050
Farinaria*	28	3	-	-89,29

Tab. 38 : Occurrences des formes sélectionnées, sur quatre périodes contenant un nombre de chartes égal.

Si on ne peut tirer d'hypothèses aussi détaillées que celles proposées ci-dessus à partir d'une expérience on ne peut plus sommaire, on voit tout de même que – dans l'ensemble – les résultats ne s'éloignent pas de ceux obtenus grâce aux autres analyses. Tout d'abord, tous les lemmes semblent connaître un profondément remaniement ici aussi ; autrement dit, le vocabulaire des chartes de l'abbaye de Cluny concernant le champ sémantique de l'élément aquatique se modifie en profondeur entre 1030 et 1080. Mieux encore : sur les 20 évolutions, 18 concordes – c'est-à-dire vont dans le même sens - que celles observées sur l'ensemble des *CBMA* augmentés (seul *Portus* et *Puteus* diminuent à Cluny, tandis qu'ils augmentent sur l'ensemble de nos *corpus* [respectivement -4 et +6 occurrences // -4 et +28 occurrences]. Des différences plutôt négligeables, qui plus est relevées sur des fourchettes chronologiques quelque peu dissimilaires).

Arrêtons-nous là ! Quoi qu'il en soit, nous ne prétendons pas donner d'explication toute faite à un phénomène qui semble d'une ampleur remarquable, qui plus est brutal – il ne s'étend pas à plus de quelques décennies seulement -, et pour le moment rarement remarqué[1328] : après quelques

1328 Ce qui ne facilite pas notre travail d'explication du phénomène, en particulier dans le cadre d'un simple mémoire. Exemple rare de mise en lumière du phénomène dans TOCK Benoît-Michel, « Les mutations du vocabulaire latin des chartes au XIe siècle », *op.cit.*

investigations, on remarque en effet que c'est l'ensemble des champs sémantiques qui, peu ou prou [1329], semble se restructurer entre 1030 et 1080, tant dans les chartes de Cluny qu'ailleurs (la question de la chronologie serait ici aussi intéressante à traiter, en fonction des régions considérées... et il y a fort à parier que les décalages observés seraient alors tout à fait instructifs). Ce qui nous semble particulièrement important, c'est que, dans un premier temps au moins, notre lexique est resté excessivement stable entre, *grosso modo*, la fin du VIIIe siècle et les premières décennies du XIe siècle. *A contrario* il continue de se transformer aux XIIe-XIIIe siècles, même si le processus semble agir avec une inertie infiniment moindre que celle observée lors de la nette rupture des années 1030-1080. Bien entendu, on pourrait de nouveau arguer que ces continuités et ces évolutions ne sont tout simplement dues qu'à l'évolution du formulaire diplomatique : « Cette stabilité est de surface. Elle nous frappe d'abord parce que, pour atteindre le milieu social, nous disposons d'un seul témoignage, celui des titres d'archives, qui sont rédigés selon des formules traditionnelles et qui ont peine à exprimer les réalités nouvelles. En vérité, l'enveloppe seule est carolingienne et masque des transformations profondes de la société » écrit Georges Duby dans sa thèse[1330]. Nous pensons au contraire que l'écrit diplomatique est très réactif au changement social : la preuve en est que lors des importantes transformations sociales et agraires des XIe-XIIe siècles – par là on entend bien entendu le phénomène d'encellulement mis en valeur par Robert Fossier -, on enregistre un très grand nombre de transactions, une explosion de la production documentaire[1331]. Il est en outre illusoire, nous l'avons déjà dit, de croire qu'on a conservé et écrit pendant des siècles (IXe-Xe en particulier) des documents qui n'avaient aucun sens pour celui qui l'écrivait ou, pire, le lisait et aucun rapport avec la « réalité » sociale telle qu'elle était perçue alors[1332]. Cela dit, ces constatations concernant les transformations du vocabulaire ne contredisent pas véritablement la remarquable chronologie établie par Georges Duby pour le Mâconnais – et lui correspondent même

1329 Pour bien faire cependant, il eût fallu explorer en parallèle - et de manière au moins aussi développée – toute une série de champs sémantiques.

1330 DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles […]*, op.cit., p. 160-161. L'analyse de Georges Duby, par ailleurs excellente, est cependant malheureusement ambigüe sur ce point : « Sous le vieux vêtement des institutions carolingiennes s'opère une révolution sourde et s'organise un nouveau corps social » (DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles […]*, op.cit., p. 161). La société évolue sans que ses documents changent ? A quelle vitesse ? Dans quelle proportion ? Il faut bien admettre que de telles phrases – très belles et très intéressantes au demeurant - obscurcissent parfois plus qu'elles n'éclairent...

1331 CLANCHY Michael T., *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, op.cit. ; STOCK Brian, *The implications of literacy : written language and models of interpretation in the eleventh and twelfth centuries*, op.cit. « Contigüe à Cluny, la villa de Lournand devint rapidement un centre monastique d'exploitation agricole ; de telle sorte que le *Recueil des chartes* de cette abbaye recèle, pour cette localité et ses voisines, des documents du Xe siècle en quantité importante. », dans GUERREAU Alain, « Lournand au Xe siècle : histoire et fiction », *op.cit.*, p. 519.

1332 « Tout discours individuel suppose un échange. Il n'y a pas d'émetteur sans receveur – sauf, bien entendu quand l'émetteur est un ivrogne ou un malade mental. » dans JAKOBSON Roman, « Le langage commun des linguistes et des anthropologues. Résultats d'un conférence interdisciplinaire », dans *Essais de linguistique générale, t.1 Les Fondations du langage*, Traduit et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Éditions de Minuit, 1963, p. 25-43, ici p. 32.

plutôt bien -, si on accepte simplement l'idée qu'entre le milieu du Xe siècle et 1030 l'évolution ne fut qu'un changement de fond d'un système établi depuis déjà fort longtemps[1333], puissant certes - car il créait des conditions nécessaires à la transformation -, mais lent ; tandis que le tournant le plus sensible – pour notre vocabulaire du moins - se déroulerait entre 1030 et 1080[1334]. La chronologie est donc la même, l'interprétation seule diffère[1335]... elle correspond en revanche assez exactement à celle donnée par Marc Bloch concernant le passage du « premier âge féodal » au « second âge féodal »[1336]. Ainsi, il ne nous semble pas que les chronologies proposées par Georges Duby et Marc Bloch s'opposent franchement, le premier n'ayant par ailleurs jamais prétendu que le modèle de sa thèse pouvait s'appliquer à l'ensemble du Royaume des Francs (et nous savons bien la force de la spécificité au sein de l'espace median de cette zone, et en particulier du Mâconnais). Il ne s'agit pas en outre d'un simple remaniement du vocabulaire, d'une évolution relevant de la catégorie « stylistique » : à moins de considérer le langage comme une réalité strictement autonome, on ne peut guère croire que des lemmes tels que *Molendinum*, *Pons*, *Piscaria*, *etc.* évoluent aléatoirement d'une manière drastique sans raison sociale aucune. Remarquons enfin que cette fourchette chronologique 1030-1080 correspond, à nouveau, à l'ensemble des phénomènes que nous avons examinés jusqu'ici... avant de sortir pour un court *excursus* hors de la diplomatique. En effet, Raoul Glaber n'écrit-il pas ses *Histoires* justement aux alentours des décennies 1030-1050 ? Georges Duby n'avait-il pas déjà mis en valeur ce remarquable parallèle entre évolution documentaire et propos du moine gyrovague ? « C'est le prix d'un témoignage comme celui de Raoul (Glaber) que de relier avec justesse au millénaire les mouvements convulsifs qui sont en vérité ceux de l'accouchement de

1333 WICKHAM Chris, *Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterraenean, 400-800*, Oxford, Oxford University Press, 2005 : « These crises can best be seen as the flips in the « catastrophe theory » of mathematicians, the modelling of when slow change finally reaches a situation where previous patterns cannot be sustained, and trends flip over into often precipitous crisis. » (p. 13). En chimie, c'est tout le problème du point d'équivalence...

1334 Le grand historien optait pour la même chronologie, mais pas tout à fait pour le même processus : « Les alleutiers les plus aisés, qui naguère relevaient immédiatement du comte, échappèrent à la seigneurie banale et formèrent dès ce moment une classe distincte, la chevalerie, caractérisée par un titre, une fonction, des privilèges. Ce changement fondamental se produisit en Mâconnais entre 980 et 1030. Dans les années suivantes, la structure sociale se plia aux nouvelles conditions politiques […]. Entre 1080 et 1100, l'évolution parvient à son terme : avec l'antique distinction entre la servitude et la liberté disparaît alors la dernière survivance des institutions de droit public. » dans DUBY Georges, *La société aux XIe et XIIe siècles […]*, op.cit., p. 572.

1335 Nous rejoignons donc ici le point de vue d'Alain Guerreau : « Dès lors qu'on a montré que Guy Bois se trompait en affirmant que les campagnes étaient « pleines » dès 950 et le paysage agraire fixé dès ce moment, s'effondre son argument essentiel qui présente tout l'« essor agraire » comme antérieur à la « mutation de l'An Mil » : celle-ci, tout au contraire, s'est produite en pleine phase d'essor. », dans GUERREAU Alain, « Lournand au Xe siècle : histoire et fiction », *op.cit.*, p. 536. On pose donc l'hypothèse que le vocabulaire, la production documentaire, tout a évolué dans un même temps de changement, dans un même élan, au sein d'une fourchette chronologique certes différenciée, mais plutôt resserrée.

1336 Déjà mentionné : BLOCH Marc, *La société féodale*, op.cit., p. 97-114.

la société féodale »[1337]. N'en déplaise parfois à Dominique Barthélemy[1338], le Glabre n'évoque t-il pas une société – ce n'est pas la question du millénariste que nous voulons reposer ici[1339] – où les rapports de force sont en train de profondément évoluer[1340] ? « Malgré son pessimisme sur la nature humaine, Raoul décrit une société neuve et non un univers agonisant »[1341]... À notre sens, c'est l'émergence de rapports de force nouveaux qui provoque ces profonds remaniement du vocabulaire – les documents diplomatiques changent, les textes en parlent : « prendre le document au sérieux »[1342], ce n'est pas – certes – tout prendre au premier degré en bon hériter du XIXe siècle - à sa manière tout à fait brillant -, mais c'est certainement croire que les médiévaux savaient de quoi ils parlaient -. A notre sens et à la suite de Robert Fossier et d'Alain Guerreau, nous pensons que c'est en particulier dans le regard porté sur l'espace que se note cette série d'importantes transformations avant tout d'ordre social.

1337 DUBY Georges, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Paris, Gallimard, p. 54, cité dans BARTHELEMY Dominique, « La paix de Dieu au temps du millénaire », dans *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? Servage et chevalerie dans la France des Xe et XIe siècles*, Paris, Fayard, 1997, p. 297-361, ici p. 299.

1338 ID, p. 300 : « Attention pourtant à cette « révolution » ou « mutation » : il ne s'agit que d'un récit et d'un modèle précis d'historiens, et non pas de n'importe quelle forme de changement aux alentours de l'an mil ». On s'accordera plus en revanche avec sa critique des « fausses terreurs de l'An Mil » (p. 304-308 en particulier).

1339 DUBY Georges, *L'An Mil*, Paris, Gallimard, 1980 ; BARTHELEMY Dominique, *La mutation de l'an mil a-t-elle eu lieu ? […]*, op.cit., en particulier « L'eschatologie au temps de la paix de Dieu », p. 342-363 ;

1340 On ne prétend pas par cette phrase qu'il y a alors une montée de la violence seigneuriale. Seulement que la société connaît un processus de transformation important : il n'est pas ici de notre compétence, ni de notre ressort d'en expliquer les causes.

1341 Dans ARNOUX Mathieu (trad. et pres.), *Raoul Glaber*. *Histoires*, Turnhout, Brepols, 1996, p. 28 ; Sur la chronologie probable de la composition GARAND Monique-Cécile, « Un manuscrit d'auteur de Raoul Glaber ? Observations codicologiques et paléographiques sur le ms. Paris B.N.F. Latin 10 912 », *Scriptorium*, n° 37, 1983, p. 5-28. Bien entendu, Raoul Glaber fait remonter ses *Histoires* au-delà de ces décennies, mais l'ensemble de l'œuvre n'est-elle pas tournée vers un seul but : décrire et donner un sens aux transformation de la société qu'il a alors sous les yeux ?

1342 GUERREAU Alain, « *Post-scriptum*. *Mensura*, représentation du monde, structures sociales », *Histoire & Mesure*, n° 16 – 3:4 (« Mesurer les bâtiments anciens »), p. 405-414 : « ne pas utiliser des textes ou des objets comme illustrations d'idées préconçues ou comme de simples réservoirs d'informations où il suffirait d'aller puiser au gré de « problématiques » variées et plus ou moins arbitraires », p. 406.

PARTIE II : LE MONDE DE L'ÉLÉMENT AQUATIQUE

« La première de ces leçons, et la plus importante peut-être,
est que la nature n'existe pas partout et toujours [...] »
Philippe Descola, *Les lances du crépuscule*,
Terre Humaine, Plon, 1993, p. 440.

CHAPITRE IV

- « L'eau entre espace et « non-espace » : fonctions / fonctionnement » -

Petrus venerabilis, officium transfigurationis – Origine : Cluny ; BnF ms. Latin 17716 (début du XIIIe siècle)[1343]

« *Abluitur aqua illa quidquid sordium animae adhaeserat, redditur homo novus, albis novisque induitur vestibus, ut et ipse in spiritu candidatus, et renovatus, aptus appareat in Christi corporis vestimento.* » Pierre le Vénérable, *Sermones* – « *De transfiguratione Domini* ».[1344]

1343 (http://mandragore.bnf.fr)
1344 PETRUS VENERABILIS, *Sermones*, PL 189, col. 961a.

I. *Espace et mouvement : deux champs sémantiques proches de l'eau*

a. Essai sur les cooccurrences du lemme Aqua *:*

Dans notre premier chapitre nous nous sommes déjà interrogés sur la valeur de l'eau en tant qu'élément de bornage. *A priori*, un cours d'eau est un repère commode – un point polarisant l'espace - mais une limite, une frontière : la chose est différente ! La construction d'un espace par des mots, ceux du champ sémantique de l'eau ou d'autres, suppose un processus cognitif bien particulier : l'action de délimiter par l'écriture, de marquer par l'énonciation. De fait, il n'est pas donné au premier abord qu'un cours d'eau constitue une frontière, loin de là[1345]. Pourtant, selon Paul Bertrand et Xavier Hélary, « tout cartulaire tend à définir un espace particulier, celui d'une domination, géographique ou humaine »[1346]. Ainsi, la constitution des structures ecclésiastiques – *pagi*, *agri* et autres *villae*, si présents dans les chartes de Cluny et de Saint-Vincent de Mâcon -, le rayonnement des zones d'influences culturelles[1347], sont en effet des thèmes anciens et qui ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Depuis quelques décennies, avec l'avènement de ce que certains épistémologistes nomment le « *spatial turn* », l'historiographie est en outre relativement abondante sur le sujet[1348]. Pour autant, la question de la nature de ces « limites »[1349] ne semble avoir été évoquée que rarement par les médiévistes, à l'exception notable de Francis Bange[1350] : la matière pour traiter le sujet est pourtant abondante dans les chartes, ne serait-ce qu'à travers les définitions de confronts.

Pour tenter d'apporter un embryon de réponse à cette vaste question, l'étude des cooccurrences nous est apparue comme un outil heuristique puissant : les travaux d'Alain Guerreau sur le sens du mot *Textus*[1351] à travers ses différents contextes en sont une belle démonstration ; l'environnement d'un mot est en effet souvent déterminant dans le sens pris par celui-ci. Ici se

1345 LAVRILLIER Alexandra, « S'orienter avec les rivières chez les Évenks du Sud-Est sibérien. Un système d'orientation spatial, identitaire et rituel », *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines*, n° 36-37, 2006. p. 95-138.

1346 BERTRAND Paul et HELARY Xavier, « L'espace des cartulaires », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, op.cit., p. 193-207. Ici p. 207.

1347 L'historiographie sur le thème est trop abondante et ce n'est pas notre objet présent que de remonter aux travaux de Maurice Chaume sur les délimitations de paroisse. Récents et d'un intérêt remarquable, les livres de Barbara Rosenwein offrent souvent des éclairages novateurs sur le sujet. Voir en particulier pour ce point ROSENWEIN Barbara, *Negotiating space […]*, op.cit.

1348 Cf. note 244.

1349 Nous ne prétendons pas que le concept de « limite » est adapté à l'étude Moyen Âge. Seulement, un tel terme possède le mérite de soulever toute l'ambiguïté du problème : comment faire l'histoire d'un espace qui ne connaît pas la notion d'espace au sens contemporain du terme ?

1350 Voir son étude sur les chemins dans les parcelles du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* : BANGE François, « L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *op.cit.*

1351 GUERREAU Alain, « "Textus" chez les auteurs latins du XIIe siècle », *op.cit.*

manifeste un des autres avantages de Philologic : son moteur comporte justement une option permettant de générer des tables de cooccurrences pour un mot donné (*Collocation table spaning*[1352]). Cette partie de notre étude a cependant débuté à partir d'une observation sommaire : les évolutions de la forme à l'accusatif *Aquam* apparaissant comme totalement différentes de celles du nominatif *Aqua*. Or, c'est justement cette forme à l'accusatif qui permet bien souvent de situer un élément dans l'espace. Nous avons ainsi facilement dressé deux tableaux à partir des occurrences de ces deux formes, ceci pour chaque demi-siècle[1353] :

1352 Le logiciel permet en outre de choisir que la recherche soit effectuée sur les [x] mots (avec x compris en 1 et 10) entourant l'occurrence, à sa gauche, à sa droite ou en moyenne.

1353 De nouveau, ces tableaux nécessitent une explication : « *Aqua* » est tout simplement le nombre d'occurrences de la forme par période. « *Aquam* » de même pour cette seconde forme. « Ln *Aqua* » le logarithme de la colonne *Aqua*. « Ln *Aquam* » le logarithme de la colonne *Aquam*. « Total lem. » est le nombre total d'occurrences du lemme *Aqua* pour une période donnée. « % *Aqua* » est le pourcentage de la forme *Aqua* pour le lemme *Aqua* à une période donnée. « % *Aquam* » est le pourcentage de la forme *Aquam* pour le lemme *Aqua* à une période donnée. Dans le second tableau, « % Ln *Aqua* » est le pourcentage du logarithme de la forme *Aqua* par rapport à la somme des logarithmes. « % Ln *Aquam* » est le pourcentage du logarithme de la forme *Aquam* par rapport à la somme des logarithmes. Pour ces deux dernières colonnes, on a renoncé à calculer les pourcentages pour la période 800-849 à cause du faible nombre d'actes pour cette chronologie. Sur la raison de l'utilisation des logarithmes face à ce type de distribution non gaussienne, voir p. 190, 205-206.

	Aqua	Aquam	Ln Aqua	Ln Aquam	Total Lem.	% Aqua	% Aquam
800-849	3	3	1,1	1,1	31	9,68	9,68
850-899	8	1	2,08	0	64	12,5	1,56
900-949	25	2	3,22	0,69	270	9,26	0,74
950-999	76	8	4,33	2,08	492	15,45	1,63
1000-1049	43	6	3,76	1,79	229	18,78	2,62
1050-1099	18	15	2,89	2,71	131	13,74	11,45
1100-1149	19	22	2,94	3,09	95	20	23,16
1150-1199	39	56	3,66	4,03	151	25,83	37,09
1200-1249	29	27	3,37	3,3	112	25,89	24,11
1250-1299	21	25	3,04	3,22	126	16,67	19,84

	Ln Aqua	Ln Aquam	% Ln Aqua	% Ln Aquam
850-899	2,08	0	100	0
900-949	3,22	0,69	82,35	17,65
950-999	4,33	2,08	67,55	32,45
1000-1049	3,76	1,79	67,75	32,25
1050-1099	2,89	2,71	51,61	48,39
1100-1149	2,94	3,09	48,76	51,24
1150-1199	3,66	4,03	47,59	52,41
1200-1249	3,37	3,3	50,52	49,48
1250-1299	3,04	3,22	48,56	51,44

Ne pouvant nous contenter de ces effectifs bruts, nous avons tenu à croiser les méthodes afin de faire apparaître l'évolution comparative des deux formes. Les observations ont donc été poursuivies à la fois sur a. les effectifs bruts, b. les pourcentages de ces effectifs mais aussi c. Sur les logarithmes et d. les pourcentages calculés à partir de ces logarithmes. Ces derniers permettent en effet de limiter, à défaut de pouvoir neutraliser, certains biais liés aux effets de *corpus* de textes, qui ne suivent pas des répartitions gaussiennes[1354]. Au final, on obtient après ces quelques calculs les trois graphiques suivants, par demi-siècle :

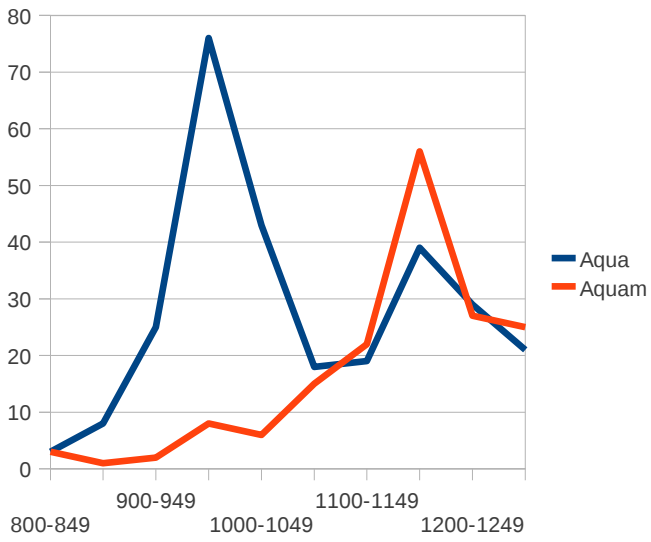

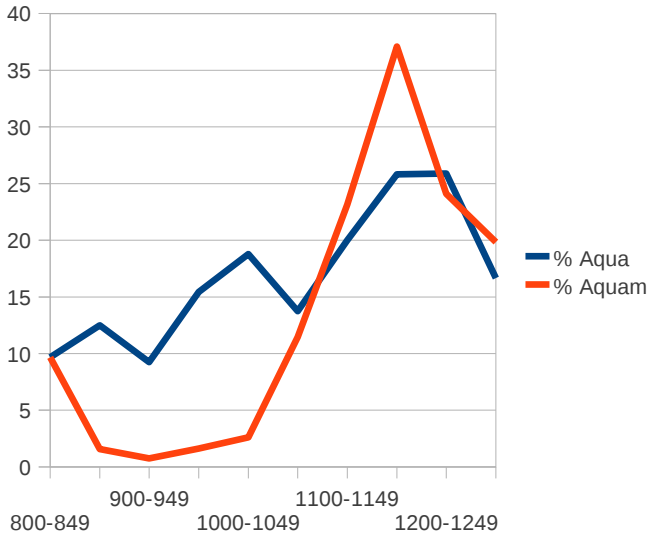

1354 Voir p. 205-206. On a renoncé à tracer des droites de Henry pour chaque cas afin de ne pas surcharger.

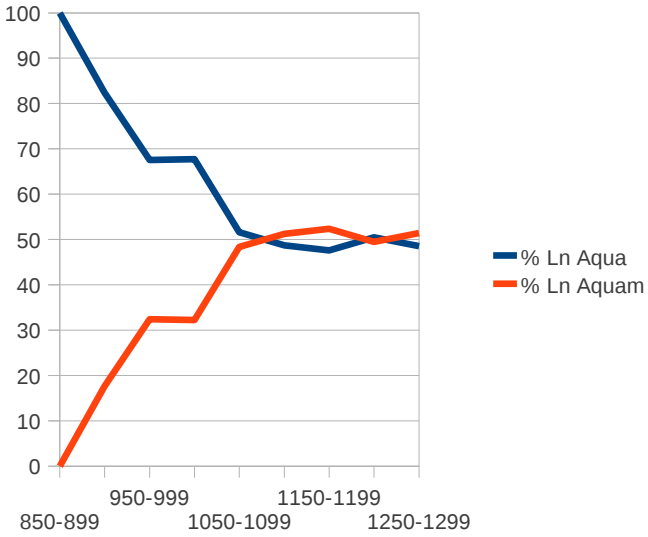

Tab. 39a et b : Évolution comparative des formes *Aqua* et *Aquam* dans les C.B.M.A.

Fig. 39a, b et c : Évolution comparative des formes *Aqua* et *Aquam* dans les C.B.M.A.

Première observation : dans toutes les configurations de test, on remarque au moins un phénomène comparable : le développement progressif de la forme *Aquam* au détriment de la forme au nominatif, à partir du XIe siècle et surtout au XIIe siècle. Or, nous l'avons déjà signalé, c'est précisément la forme à l'accusatif qui apporte un éclairage intéressant à notre thème, puisqu'elle est plus naturellement utilisée pour situer l'eau dans l'espace dans des expressions du type[1355] : « *ultra aquam* », « *sub aquam* », « *citra aquam* », etc. En première approximation, on soupçonne donc que, symétriquement à la répartition de la forme à l'accusatif, l'inscription de l'eau dans l'espace médiéval n'est pas un phénomène uniforme dans le temps. Muni de cette intuition et de quelques indices révélés – et non induits – à partir de la méthode statistique, nous avons donc cherché à déterminer quand et combien de fois le lemme *Aqua* était associé avec des cooccurrences qui permettaient de situer l'eau dans l'espace et de prendre appui sur elle comme « limite » : *ultra*, *citra*, *usque*, *inter*, *super*, *juxta*, *ab aqua*, *aqua de*, *aqua a*, *aqua ex*, *contiguam*, *versus*, *termin.** (*terminatur* par exemple), *parte.**. Après avoir répété le processus pour chaque corpus et pour chaque vedette, on obtient ainsi les tableaux des coccurrences suivants, par demi-siècle puis par siècle[1356] :

1355 On rappelle que l'accusatif est utilisé pour le complément d'objet direct ou pour l'attribut du complément d'objet. Voir PARISSE Michel et GOULET Monique, *Apprendre le latin médiéval*, Picard, Paris, 2005, p. 21.

1356 Les tableaux détaillés seront placés en annexe lors de la seconde année.

	Cluny	Yonne	Autun	Nevers	Paray-le-M	Hugues de Ch.
750-799	0	0	0	0	0	0
800-849	4	0	0	0	0	0
850-899	0	0	0	0	0	0
900-949	2	0	0	0	0	0
950-999	15	0	0	0	0	0
1000-1049	19	0	0	0	0	0
1050-1100	10	0	0	0	0	0
1100-1149	6	11	0	0	0	0
1150-1199	4	39	0	4	0	0
1200-1249	6	16	5	0	0	0
1250-1299	19	4	10	0	0	0
1300-1349	0	0	0	0	0	0
1350-1399	0	0	0	0	0	0
1400-1449	0	0	0	0	0	0
1450-1499	0	0	0	0	0	0
9999	2	0	0	0	3	0
TOTAL	87	70	15	4	3	0

	Corbigny	St-V. Mâcon	St-Philibert	Charité /s	Bullaire	Ferté-sur-Gr
750-799	0	0	0	0	0	0
800-849	0	0	0	0	0	0
850-899	0	2	0	0	0	0
900-949	0	0	0	0	0	0
950-999	0	0	0	0	0	0
1000-1049	0	0	0	0	0	0
1050-1100	0	0	0	0	1	0
1100-1149	0	0	0	0	2	3
1150-1199	0	0	1	4	3	4
1200-1249	0	0	0	0	0	0
1250-1299	7	0	0	0	0	0
1300-1349	0	0	0	0	0	0
1350-1399	0	0	0	0	0	0
1400-1449	0	0	0	0	0	0
1450-1499	0	0	0	0	0	0
9999	0	2	1	0	0	0
TOTAL	7	4	2	4	6	7

	Mores	St-Marcel	Beaujeu	Mèves-sur-L.	Val-Suzon	Tonnerre
750-799	0	0	0	0	0	0
800-849	0	0	0	0	0	0
850-899	0	0	0	0	0	0
900-949	0	0	0	0	0	0
950-999	0	0	0	0	0	0
1000-1049	0	0	0	0	0	0
1050-1100	0	0	0	0	2	0
1100-1149	0	0	0	0	0	0
1150-1199	6	0	0	0	0	0
1200-1249	0	0	0	0	0	0
1250-1299	0	0	0	0	0	0
1300-1349	0	0	0	0	0	0
1350-1399	0	0	0	0	0	0
1400-1449	0	0	0	0	0	0
1450-1499	0	0	0	0	0	0
9999	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6	0	0	0	2	0

	Tannay	Auberives	SOMME
750-799	0	0	*0*
800-849	0	0	*4*
850-899	0	0	*2*
900-949	0	0	*2*
950-999	0	0	*15*
1000-1049	0	0	*19*
1050-1100	0	0	*13*
1100-1149	0	0	*22*
1150-1199	0	0	*65*
1200-1249	0	0	*27*
1250-1299	0	0	*40*
1300-1349	0	0	*0*
1350-1399	0	0	*0*
1400-1449	0	0	*0*
1450-1499	0	0	*0*
9999	0	0	*8*
TOTAL	0	0	*217*

	TOTAL coo.
750-799	0
800-849	4
850-899	2
900-949	2
950-999	15
1000-1049	19
1050-1100	13
1100-1149	22
1150-1199	65
1200-1249	27
1250-1299	40
1300-1349	0
1350-1399	0
1400-1449	0
1450-1499	0
9999	8
TOTAL	217

	TOTAL coo.	TOTAL lem.
700-799	0	4
800-899	6	99
900-999	17	767
1000-1099	32	397
1100-1199	87	303
1200-1299	67	285

Tableaux 40 a-f : Cooccurrences associant le lemme *Aqua* au champ sémantique de l'espace (*ultra*, *citra*, *usque*, *inter*, *super*, *juxta*, *ab aqua*, *aqua de*, *aqua a*, *aqua ex*, *contiguam*, *versus*, formes en *termin*.*, formes en *parte*.*), par corpus, par demi-siècle et siècle.

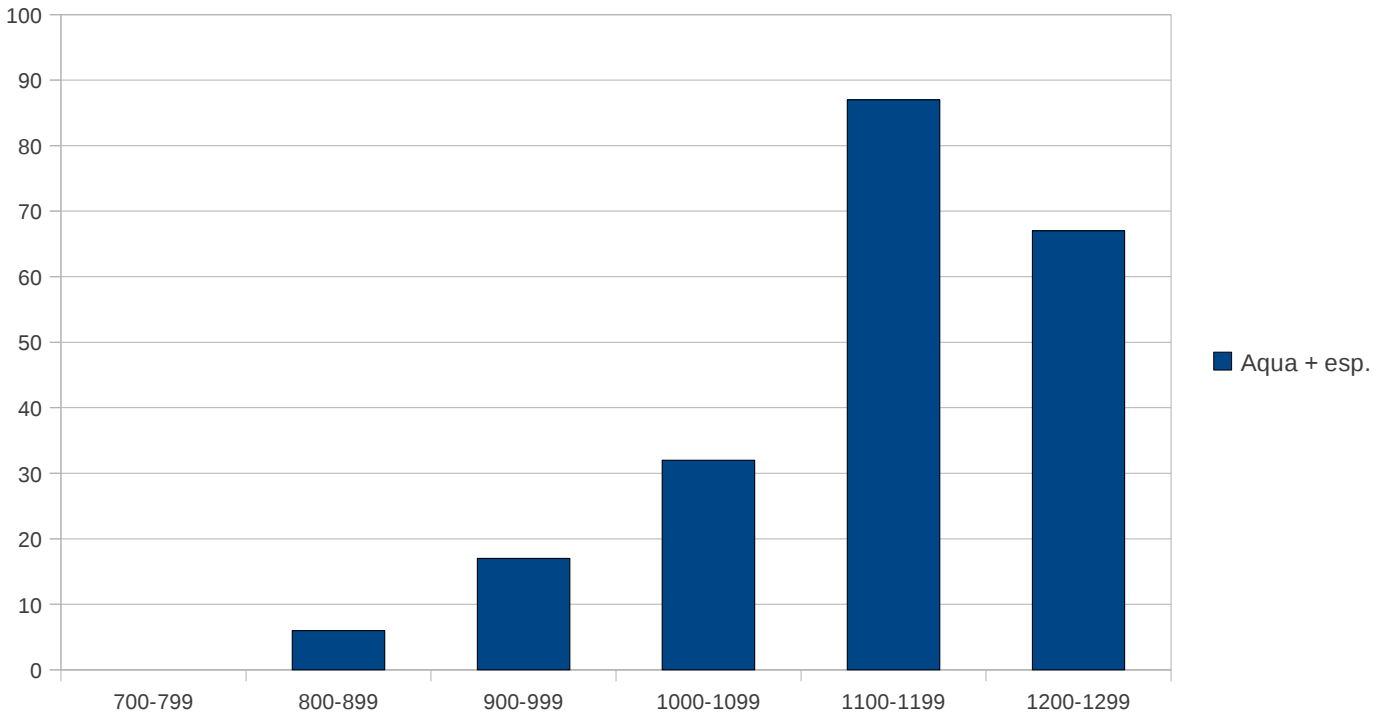

Fig. 40 : Cooccurrences associant le lemme *Aqua* au champ sémantique de l'espace (Cf. tableaux ci-dessus).

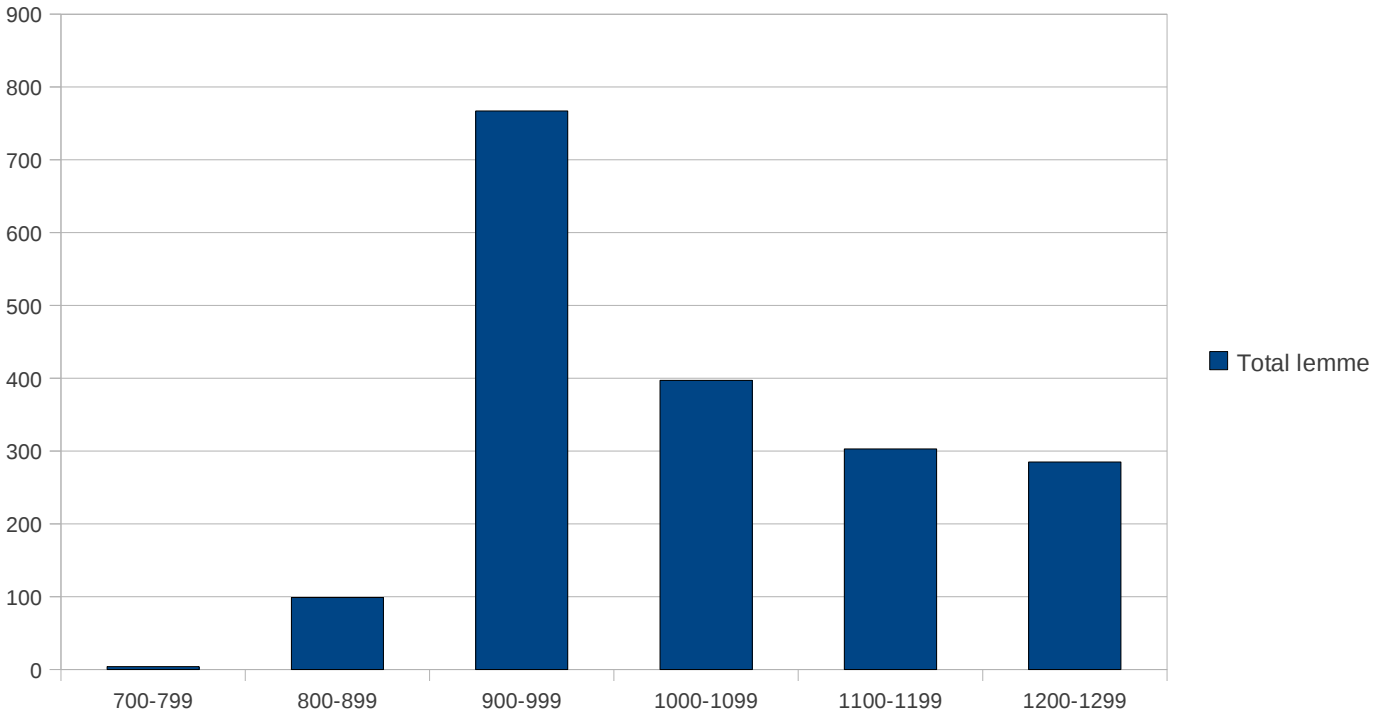

Fig. 41 : Occurrences de l'ensemble du lemme *Aqua* dans les C.B.M.A.

À leur lecture, il semble qu'on distingue assez nettement plusieurs évolutions dans la manière d'associer l'eau au champ sémantique de l'espace. Celles-ci sont d'autant plus importantes que le poids du lemme dans son ensemble tend à diminuer à partir du Xe siècle, précisément peu de temps avant que le nombre de cooccurrences associant l'espace à *Aqua* explose : des phénomènes que l'on observe nettement sur les figures 16 et 17. De fait, si ces cas d'associations ne représentent guère plus de 2% de la totalité du lemme au Xe siècle, ils comptent pour 8% au XIe siècle et enfin plus de 28% au XIIe siècle. Autrement dit : entre le IXe siècle et le XIIe, on est passé d'un état où l'eau n'est pratiquement jamais associée au champ lexical de l'espace, à un système où elle l'est dans plus d'un ¼ des cas. À notre grand étonnement, tout se passe donc comme si l'eau – et les cours d'eau en général - s'inscrivait progressivement comme un élément structurant dans l'espace médiéval. L'an mil passé, les clercs semblent ainsi considérer de plus en plus les rivières comme des points d'appui – ou plutôt des éléments pivots - *ad hoc*, ceux-ci devenant de fait des objets polarisant, structurant, de l'organisation de l'espace et de l'environnement. Pourquoi et comment un tel retournement dans le rapport que la société médiévale entretient avec le réel ? La chose est d'autant plus singulière que, comme nous l'avons vu dans notre chapitre concernant la Parabole de Lazare, l'eau en tant qu'élément est avant tout – sur un plan purement idéel du moins – une essence liée à l'extériorité matérielle : c'est un point important pour notre étude car il semble donc exister au sein du système de représentation une distinction assez nette entre eau (élément aquatique) et cours d'eau (*realia* située dans l'espace ; avant tout composé du lit de la rivière, donc de terre), autrement dit entre contenu et contenant. Par là, nous ne prétendons pas bien entendu qu'il faille systématiquement séparer idéel et matériel, bien au contraire ; il convient par ailleurs de souligner que l'opposition binaire *caro* / *spiritus* – qui structure fortement le système de représentation médiéval dans son ensemble – ne recouvre que très partiellement l'opposition contemporaine matériel / immatériel[1357]... En parallèle des travaux clés de Jacques le Goff, de Didier Méhu[1358] - et surtout de ceux d'Alain Guerreau -, Bernard Cerquiglini – puisant ses influences du côté de Jack Goody et de Brian Stock – jette un éclairage synthétique et propose une interprétation de ces bouleversements systémiques : « Après le millénaire, la société médiévale passe à l'écrit, […] (induisant un) sens nouveau de la temporalité, (une) perception différente de l'espace et de son organisation, (une) idée de l'échange lointain et de la communication décontextualisée, (un)

1357 Remarques clés dans GUERREAU-JALABERT Anita et BON Bruno, « Le trésor au Moyen-Âge : étude lexicale », *à paraître*, p. 25 : « Le rapport entre spirituel et charnel ne correspond pas à celui, pour nous usuel, que compose le binôme immatériel/matériel: pour le moyen âge, il existe du matériel spirituel (par exemple, les reliques, la chair du Christ, celle des hommes lors de la Création, puis au paradis, le coeur) et de l'immatériel charnel (c'est notamment le cas de la plupart des péchés) » (déjà en partie cité plus haut, voir note et page *supra*).

1358 MÉHU Didier, « *Locus*, *transitus*, *peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XIe – XIIIe siècle) », *op.cit.*, p. 275-293.

intellectualisme accru de la réflexion et du savoir »[1359]. On aimerait cependant retourner l'affirmation pour s'interroger sur les causes de cette transformation s'observant d'abord dans les pratiques de l'écrit, mais qui est probablement un des signes d'une modification dans la perception que la société médiévale avait du monde dans son ensemble. Car malgré l'intérêt du concept de « technologie de l'intellect » de Jack Goody, repris ici par Bernard Cerquiglini, on voit mal comment des innovations d'ordre strictement « littéraires » pourraient être motrices, premières[1360] : *i.e.* la manière d'envisager l'élément aquatique ne peut s'être transformée uniquement sous la pression du travail de quelques cartularistes. En avançant une telle idée, on confondrait probablement les causes et les conséquences. Il faut donc certainement chercher plus profondément, à l'instar de Marc Bloc et de Robert Fossier, probablement dans les changements économiques, climatiques, démographiques et surtout sociaux[1361], l'origine de ce bouleversement du rapport au monde, générateur de relations nouvelles à toute une gamme d'objets, y compris l'écriture et sa pratique. Il faut donc supposer que cette spatialisation progressive du rapport à l'environnement n'est pas un phénomène inhérent, limité, au champ lexical de l'eau. Néanmoins ce premier lemme est un point d'observation favorable pour noter qu'entre le IXe et le XIIe siècle quelque chose bascule et qu'ainsi les rapports aux points polarisants, donc à la terre, donc à la société, s'en trouvent bouleversés. Si on résume nos premières constatations, on peut dire que la période allant de 1050 à 1100 semble concentrer le phénomène, à l'instar d'un point d'équivalence en chimie : passé cette date, ce qu'Alain Guerreau appelle « l'homéostase »[1362] du système médiéval apparaît comme remplacé – ou mieux réactualisé - par un nouvel ordre, dont cependant, à notre humble niveau, on ne saurait définir les caractéristiques. Pour continuer dans un registre physico-chimique : il reste désormais à découvrir le catalyseur du changement, mais ce n'est pas le plus simple...

1359 CERQUIGLINI Bernard, « La paraphrase essentielle de la culture scribale », *Médiévales, Le latin dans le texte*, n° 42, printemps 2002, p. 9-16. Ici p. 9.

1360 Selon Étienne Anheim et Benoît Grévin, si Jack Goody refuse « l'idéalisme abstrait » - propre au comparatisme wébérien -, il n'en retombe pas moins dans un « idéalisme culturel », tout aussi ethnocentrique, générant *de facto* une nouvelle téléologie. Pour les deux auteurs, « il manque une dimension institutionnelle et sociale aux objets examinés par Goody ». Sur ce point voir ANHEIM Étienne et GREVIN Benoît, « 'Choc des civilisations' ou choc des disciplines ? Les sciences sociales et le comparatisme. À propos de Marcel Detienne, Comparer l'incomparable, Paris, Seuil, 2000 et Jack Goody, L'Orient en Occident, Paris, Seuil, 1999 », *op.cit.*, p. 130.

1361 « En d'autres termes, il nous importe moins de comprendre l'organisation ou la construction de l'espace médiéval – démarche qui, *stricto sensu*, n'a pas d'objet – que de comprendre la « spatialité des rapports sociaux » (Joseph Morsel) » dans MÉHU Didier, « *Locus*, *transitus*, *peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XIe – XIIIe siècle) », op.cit., p. 277.

1362 GUERREAU Alain, « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », op.cit., p. 105. Le passage de l'article allant de la page 104 à 106 est, selon nous, un véritable tour de force : une synthèse explicative des transformations de l'Occident médiéval considérant le rôle de l'espace comme paradigme de ces modifications.

Ce basculement est d'autant plus surprenant si on observe le champ lexical du mouvement, lui aussi fortement lié à ce premier lemme[1363]. On retrouve en effet - particulièrement dans les corpus du sud -, un nombre important de déverbatifs issus de ce champ lexical parallèle qui entretiennent, dans une géographie et une chronologie bien définies, des liens étroits avec l'élément aquatique : « *aqua currente* », « *aqua vergit* », « *aqua pergit* », « *aqua vadit* », « *aqua volvente* », « *aqua decurrens* », « *aqua protendens* », « *cadet aqua* », etc. De nouveau, si ces occurrences sont rares dans les *corpus* du nord, on les trouve fréquemment dans le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, à Paray-le-Monial … ainsi qu'à Saint-Victor de Marseille, à l'abbaye de Lérins, à Lyon et à Vienne, etc. ! Mais c'est surtout la chronologie de ces occurrences de l'eau en mouvement qu'on remarque, car elle est diamétralement opposée à celle des cooccurrences associant l'eau à l'espace :

	Aqu.* curr.*	Aqu.* volv.*	Aqu.* decu.*	Aqu.* proten.*	Cad.* aqu.*	Aqu.* desc.*	TOTAL
800-849	0	0	13	0	0	0	*13*
850-899	2	5	27	0	0	0	*34*
900-949	10	7	104	0	0	0	*121*
950-999	33	13	170	0	0	0	*216*
1000-1049	14	7	76	0	0	0	*97*
1050-1099	0	0	32	0	0	0	*32*
1100-1149	2	0	9	0	0	3	*14*
1150-1199	0	0	4	0	0	0	*4*
1200-1249	0	0	10	0	0	0	*10*
1250-1299	1	0	21	1	1	1	*25*
9999	2	3	27	0	0	0	*32*
TOTAL	*64*	*35*	*493*	*1*	*1*	*4*	*598*

Tab. 41 : Cooccurrences du lemme *Aqua* associé au champ lexical du mouvement, uniquement dans les C.B.M.A.

	Aqu.* curr.*	Aqu.* volv.*	Aqu.* decu.*	Aqu.* proten.*	Cad.* aqu.*
800-849	0	0	134	0	0
850-899	0	1	119	0	0
900-949	0	4	67	0	0
950-999	6	14	99	0	0
1000-1049	8	1	94	0	0
1050-1099	4	1	74	0	0
1100-1149	0	0	39	0	0
1150-1199	0	0	35	0	0
1200-1249	1	0	11	0	0
1250-1299	1	0	34	0	0
9999	0	2	12	0	0
TOTAL	20	23	718	0	0

1363 « The term « fluctuation », based on the Latin *fluctus* (waves), should remind us that even in our Latinate English, the root of change and variability rests in water and sea ». Dans WICKHAM-CROWLEY Chris, op.cit., p. 91.

	Aqu.* desc.*	Aqu.* verg.*	Aqu.* surg.*	Aqu.* deme.*	TOTAL	Nb /50	Nb doc
800-849	0	0	0	0	134	14,16	708
850-899	1	0	0	0	121	17,96	898
900-949	0	1	0	0	72	27,72	1386
950-999	0	0	0	0	119	64,56	3228
1000-1049	1	4	0	1	109	58,08	2904
1050-1099	0	6	1	1	87	72,42	3621
1100-1149	0	2	0	0	41	100,62	5031
1150-1199	2	0	0	0	37	140,26	7013
1200-1249	1	0	0	0	13	128,98	6449
1250-1299	-1	0	0	0	34	185,96	9298
9999	4	0	0	0	18		
TOTAL	8	13	1	2	785		*40536*

Tab. 42 : Cooccurrences du lemme *Aqua* associé au champ lexical du mouvement dans l'ensemble des autres *corpus* à notre disposition.

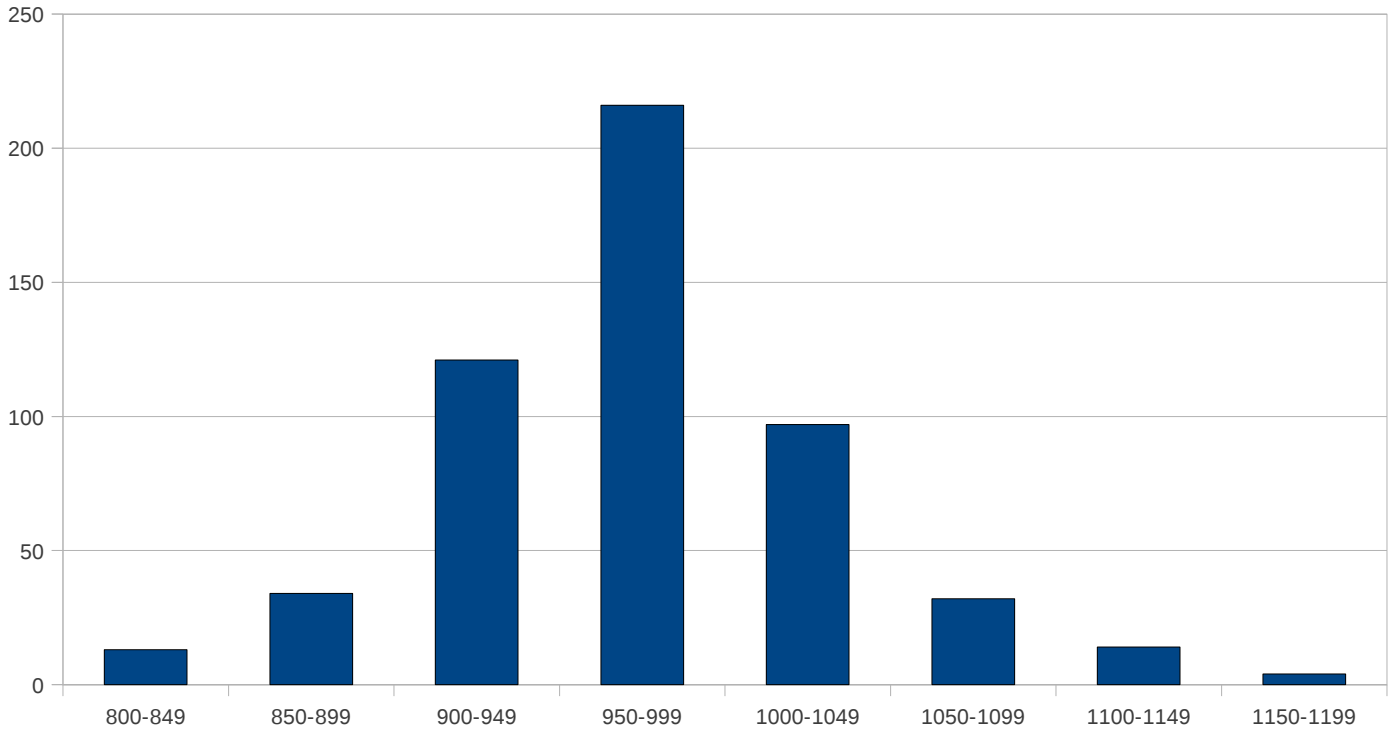

Fig. 42 : Cooccurrences associant le lemme *Aqua* à un verbe ou à un déverbatif de mouvement (*currente*, *volvente*, etc.), dans les C.B.M.A. (tableau *a* ci-dessus)

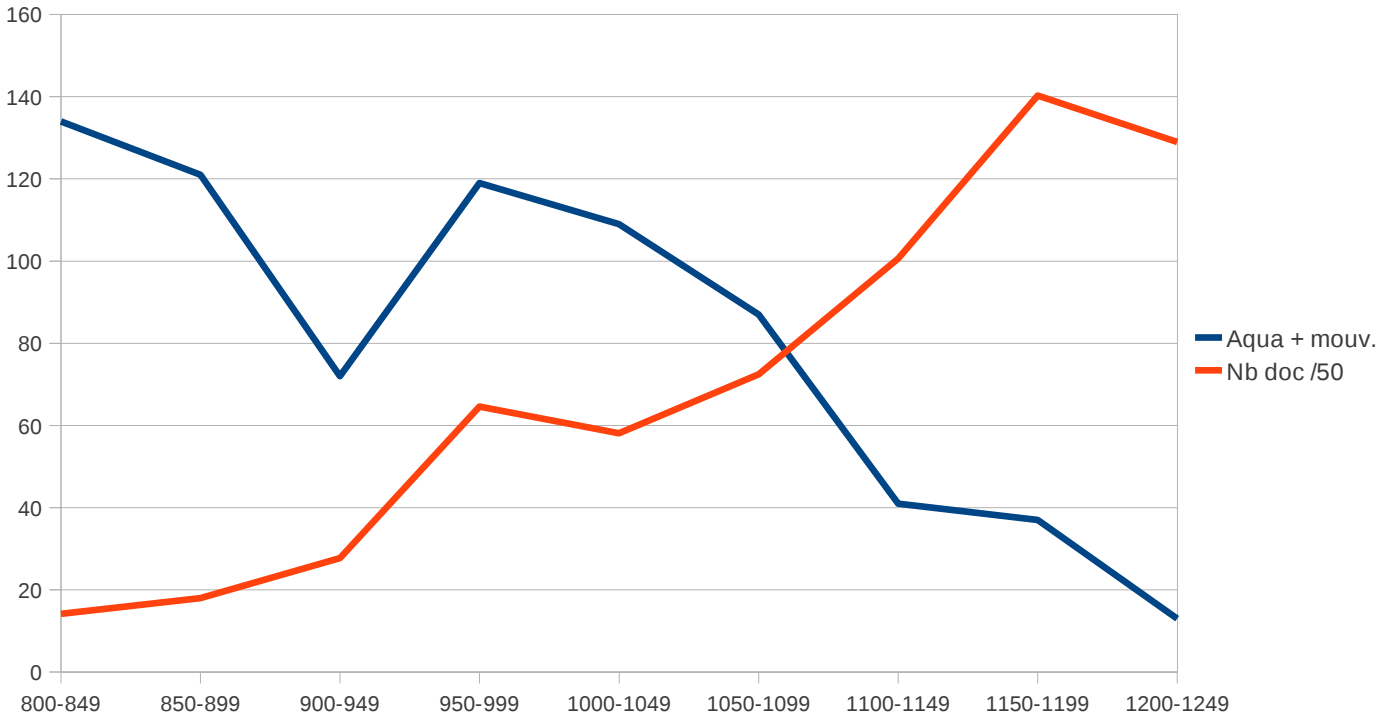

Fig. 43 : En bleu : cooccurrences associant le lemme *Aqua* à un verbe ou à un déverbatif de mouvement (*currente*, *volvente*, etc.), dans l'ensemble des documents. En rouge : nombre de documents total (C.B.M.A. compris), divisé par 50.

Dans les C.B.M.A., pour la période allant de 800 à 1300, on dénombre que plus de 72% de ces cooccurrences associant le lemme *aqua* au champ du mouvement sont antérieures à 1050. Ce chiffre est donc loin d'être négligeable, la rupture non plus … À l'inverse, les cooccurrences de l'eau associées à l'espace antérieures à 1050 ne représentent guère plus de 27%. Il est donc probable que l'on se trouve face à un schéma structurant fortement le champ lexical de l'eau dans les documents diplomatiques. Cependant, il semble tout de même légitime de s'interroger : par exemple, pourrait-il s'agir d'un simple biais lié à l'organisation de la base ? La période allant de 1050 à 1150 est en effet celle qui connaît le plus d'émergence de nouveaux *corpus* dans notre base (en particulier le *Cartulaire général de l'Yonne*). En outre, on est bien conscient que la présente étude est limitée à un unique lemme et devrait être étendue avant d'arriver à des conclusions mieux affirmées. On a donc tenu à réitérer l'expérience, sur un seul corpus et sur un nombre de chartes équivalent, si l'on veut au moins confirmer nos premières observations. Ainsi, pour la période allant de 960 à 1049 les C.B.M.A. contiennent 2235 chartes de l'abbaye de Cluny ; pour celle allant de 1050 à 1299 on trouve, dans le même *corpus*, 2226 chartes. Il n'est pas inconscient de considérer que cette différence est plutôt négligeable (9 chartes donc à peine plus de 0,4% supplémentaire

entre les deux périodes considérées). À nouveau, on a donc calculé l'ensemble des cooccurrences du lemme *Aqua*, et pour le champ du positionnement dans l'espace, et pour le champ du mouvement. Plusieurs observations. Premièrement, en ce qui concerne ce second champ, l'évolution est très nette : environ 82,5% des coccurrences du lemme *Aqua* associées au champ du mouvement sont dans la catégorie 960-1049 contre seulement 17,5% pour la période 1050-1299. Deuxièmement, dans le cas des cooccurrences du lemme *Aqua* + espace, la rupture semble sensiblement être moins nette, avec tout de même 60% avant 1050 contre 40% après : ce phénomène s'explique assez bien, car la polarisation de l'espace par l'eau semble apparaître un peu plus tôt dans le sud, avec des occurrences assez nombreuses dès la fin du Xe siècle pour l'abbaye de Cluny. Ainsi, si l'on effectue la même expérience sur la totalité de la base, pour les périodes allant de 500 à 1049 (4000 chartes) et de 1050 à 1234 (4023 chartes – soit +0,575%), on obtient respectivement 25,93% avant 1050 et plus de 74% après pour la configuration du lemme associé au champ lexical de l'espace. Bien entendu dans cette configuration où l'ensemble de la base est considéré, les effets de corpus jouent au maximum de leur force ; on pense néanmoins au vu des résultats précédents, en particulier ceux considérant uniquement le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, que ces résultats sont un indice supplémentaire non négligeable à l'hypothèse d'une inscription progressive de l'eau dans le sol du Moyen Âge. En outre, la vérification de l'hypothèse sur les originaux de la base de l'ARTEM va dans ce sens : de la même manière, dans la version que nous avons pu consulter[1364], on dénombre 1452 documents pour la période 500-1030 et 1465 pour la fourchette 1080-1113 (13 documents de différence, soit +0,89%). Dans cette configuration et cette fois en tenant compte d'un syntagme supplémentaire (« *in aqua.** »), on obtient respectivement 24% avant 1030 et plus de 75% pour la seconde période[1365]... des chiffres finalement très proches de ceux obtenus grâce à l'ensemble de la base des C.B.M.A.[1366]

Reste finalement à expliquer, à s'interroger sur la causalité, en particulier sur le fait que la disparition de l'association de l'eau au champ du mouvement semble symétrique avec son association progressive à celui qui la situe dans l'espace : ce n'est pas forcément le plus évident. Stefano Caroti dans son étude sur « la perception du mouvement chez Nicole Oresme » [v. 1325-1382] distingue deux caractéristiques propres dans la nature de celui-ci : 1. sa continuité et 2. son appartenance à la dimension du temps[1367] (puisqu'il n'est pas fini, il ne peut pas s'inscrire, *de facto*,

1364 Dans laquelle il « manquait » - à notre connaissance du moins – environ 400 documents par rapport à l'état de la base actuelle et finalisée.

1365 Pour les cooccurrences « Aqua + espace », respectivement 19 et 60 cas (500-1030 et 1080-1113 donc).

1366 Les différences relevées sont probablement dues à l'omniprésence des diplômes dans les périodes hautes.

1367 « Le mouvement, à cause de sa caractéristique qui est la continuité […] ne peut atteindre à l'évidence, car dans la dénotation du mot il y a l'allusion à un changement spatial qui ne s'est pas encore achevé ». L'auteur parle ensuite de

dans un cadre stable, défini). Si l'auteur est postérieur de plus d'un siècle aux chartes considérées ici, on comprend cependant mieux pourquoi les occurrences du champ du mouvement associées à notre lemme cessent quand commencent celles où il est associé à la délimitation et au champ de l'espace : l'eau – ou plutôt le cours d'eau - dont on se sert pour construire, pour polariser un espace ne peut en effet pas être instable (structurellement) donc ne peut pas être associée au mouvement. Cette inscription de « *l'élément aquatique* » dans l'espace correspond à notre sens à un changement de regard ou plutôt à un décentrement : ce n'est pas précisément l'élément en lui-même qui perd sa labilité, sa dynamique[1368] - qui le faisaient appartenir à la fois au champ du mouvement ainsi qu'à celui du temps dans de nombreuses occurrences que nous avions déjà évoqué - :

Cum omnia orta occidant actaque senescant, temporalia quoque more fluentis aquæ non retrorsum ultra dilapsam undam retorquentis celeri lapsu inrecuperabiliter decurrant[1369] (1063);

mais plutôt le fait qu'on désigne de plus en plus le « cours d'eau » et non plus seulement l'élément aquatique, « *aqua* », indistinct et très fortement connoté sur le plan sémantique[1370]. Ainsi, il n'y aurait pas contradiction dans le fait d'observer que les textes dits théologiques, narratifs et les préambules considèrent – ainsi que nous l'avons fait remarquer à la suite d'Alain Guerreau – l'eau comme l'élément limite, hors du social, et le fait que le cours d'eau soit un élément de plus en plus localisable dans l'espace. Comme souvent dans le système de représentation médiéval, c'est la distinction très nette entre contenu et contenant – qui revient dans un sens à un processus de hiérarchisation et de fractionnement -, permet à l'élément de conserver cette « double nature », *aqua* pouvant alors désigner – et cela nous l'avons aussi déjà mentionné – aussi bien le lit d'une rivière que l'élément aquatique en lui-même. De la même manière et toujours concernant les documents diplomatiques, on notera que ces occurrences associant une eau spirituelle au champ sémantique du mouvement cessent plutôt brusquement, passé 1080, du moins dans la base. À l'inverse, on comprend pourquoi si peu de chartes utilisent l'eau comme un point permettant de se repérer dans l'espace, hors mention des confronts, avant que celle-ci perde ses attributs de « *res successiva* »

« l'impossibilité de déterminer la vérité ou la fausseté des propositions qui renferment des verbes de mouvement, et qui, par conséquent, contiennent des mots dont la dénotation ne se limite pas au passé ou au présent ». dans CAROTI Stefano, « La perception du mouvement selon Nicole Oresme », dans BEAUJOUAN Guy (dir.), *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Âge*, Droz, Paris, 1994. p. 83-99. Ici p. 94-95. L'auteur propose en outre une intéressante étude du vocable « *motus* ».

1368 Une hypothèse aussi forte reviendrait à proposer la possibilité d'un changement complet du système de représentation au milieu du XIe siècle, ce à quoi nous ne pouvons croire.

1369 Clu4[3391:1063].

1370 La formule « *et consuetudinem sui juris in eadem aquam fluvii* », dans un acte pour Saint-Laurian de Vatan (Indre, environ à une cinquantaine de kilomètres à l'Ouest de Bourges) en 1100, est précisément un exemple de la distinction qui peut exister entre un fleuve et les eaux qu'il contient (Artem n° 4441 - 1100).

(lorsqu'elle est envisagée comme une *essence*), pour enfin devenir une « *res permanens* »[1371] (et dans ce cas *aqua* = un cours d'eau, soit = *rivus* = *fluvius*, etc.). Bien sûr, on est conscient qu'il s'agit de l'étude d'un unique lemme et sur un unique type de sources : d'autres investigations sont et seront nécessaires afin d'affiner les résultats présentés ici. Cependant – et pour prévenir quelques remarques -, précisons dès maintenant qu'à notre sens, de tels changements ne peuvent uniquement s'expliquer par une simple évolution du formulaire diplomatique : cette position reviendrait purement et simplement à envisager ce dernier comme une entité indépendante, très peu réactive aux mouvements de la société, existante hors de toute contrainte d'ordre social[1372]. De fait, l'évolution du formulaire est réelle : nous ne le discutons même pas (précisément c'est cela que nous essayons d'étudier) ; mais elle est forcément sous-tendue par un mouvement plus profond qu'il s'agit d'analyser. La possibilité d'un changement de regard porté sur le monde et l'espace au cours du XIe siècle est l'hypothèse de travail retenue, présentée et ici discutée.

b. *Rivus / Fluvius / Flumen / Amnis : problèmes d'échelle et de synonymie*

Qu'en est-il néanmoins pour les autres cours d'eau ? Ces derniers sont en effet désignés dans les documents diplomatique par un grand nombre de termes, qu'on suppose - *a priori* -, le plus souvent employés de manière relativement indistincte[1373]. Afin d'aborder cette question, nous avons placé en annexe l'ensemble des mentions que nous avons pu relever dans la base des C.B.M.A. et pour lesquelles le nom d'un cours d'eau était associé à un substantif permettant de préciser dans

1371 CAROTI Stefano, « La perception du mouvement selon Nicole Oresme », *op.cit.*, p. 98.

1372 C'est généralement la thèse de Dominique Barthélemy, qui distingue *in fine* évolution des pratiques de l'écrit et évolution sociale : « Un nominalisme bien tempéré impose ensuite de faire sa part à l'*aagiornamento* très naturel du lexique, dès lors que l'acte écrit se répand un peu, graduellement », dans BARTHELEMY Dominique, *La société dans le comté de Vendôme : de l'an mil au XIVe siècle*, Paris, Fayard, 1993, p. 1003. L'historien emploie aussi le terme de « fétichisation des mots »

1373 La question du jeu sur la synonymie – donc sur l'analogie - est au cœur du processus d'écriture qui préside à la rédaction de nombreuses sources médiévales. Le phénomène n'a malheureusement que peu intéressé les médiévistes et la bibliographie s'en trouve, en toute logique, plutôt restreinte. En premier lieu (même si l'ouvrage traite avant tout des sources antiques), voir MOUSSY Claude (éd.), *Les problèmes de la synonymie en latin, Colloque du centre Alfred Ernout, Université de Paris IV, 3 et 4 juin 1992*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 1994 ; par chance, un article déjà cité traite assez directement du problème concernant notre thème : PÉREZ RODRÍGUEZ Estrella, « El léxico del agua en el latín asturleonés (s. VIII-1230) : las corrientes naturales », *op.cit* ; voir aussi VAN DER HEYDE K., « *Flumen, fluvius, amnis* », *Mnemosyne*, n° 60, 1933, p. 135-146 (article en latin) : pour les anciens, nul doute que les termes avaient un sens différent : « *Nam* flumen, fluvius, amnis *vocabula qua ratione apud aureae aetatis scriptores distinguantur, si non omni, maxima certe ex parte satis iam constat* » (p. 135). En outre, les travaux de Michel Zimmermann traitent assez abondamment de la question, en particulier lorsque le synonyme « a valeur d'intensification » (p. 190) : ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne […]*, op.cit., t. 1, p. 190, 240, 292-297 (chapitre « La tentation érudite ou de l'usage des glossaires »), 308, 316-318, *etc.* ; * SALMON Gilber, « Les *realia* médiévales: synonymie polysémie, éléments d'approche descriptive et sémantique », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, 48:2, 1984, p. 439-453 ; * BURIDAN Claude, « Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Âge au XVIIIe siècle », *Synonymes, Bulletin du Centre d'analyse du discours*, n° 4, PU Lille, 1980, p. 5-79.

quelle typologie celui-ci entrait – une classification qu'on suppose *a priori* essentiellement basée sur la taille -. L'opération, relativement fastidieuse il faut bien l'admettre (on imagine guère comment la chose eut été possible il y a encore quelques décennies, sans un recours intense à l'informatique[1374]), a ainsi permis de dénombrer 605 occurrences associant un hydronyme à un substantif qui le complète. Observons d'une manière préliminaire que les cours d'eau dénommés dans la documentation bourguignonne sont désignés par les substantifs suivants : « *aqua* », « *fluvius* », « *flumen* », « *fluviolus* », « *amnis* », « *ripa* », « *alveus* », « *gutta* », « *rio* / *rius* », « *rivus* », « *rivulus* », « *torrens* ». Cette profusion du lexique est par ailleurs mouvante puisqu'elle évolue – le plus souvent principalement sur le plan quantitatif – d'une région à une autre, parfois d'un établissement à un autre : ainsi, en Catalogne, de nombreux cours d'eau sont désignés par les termes « *rio* / *rios* / *rius* » ou encore « *torrens* », chose relativement rare en Bourgogne – du Sud ou du Nord -[1375] :

de occiduo in ipso torrente de Balloredo qui discurrit ad Bissocio[1376] (1014);
de occiduo in ipso torrente de Marcucio[1377] (1020);
et vadit per ipsum torrentem Balliboni usque in terminum castri[1378] (1023);

Bien entendu, on pourrait arguer qu'il y a plus de torrents en Catalogne que dans le centre du Royaume des Francs ; cependant, au déterminisme géographique – qui veut aussi sa part et nous ne la lui refusons pas – nous préférons opter pour une approche avant tout culturelle et sociale[1379]. De

1374 Michel Zimmermann, tout un insistant sur l'indistinction sémantique qui semble caractériser de nombreux actes qui hésitent entre plusieurs termes, évoque l'importance d'une étude statistique à venir : « une étude précise, voire statistique, de la composition des actes est souhaitable : poids respectif des formulaires et des innovations, fréquence des synonymies et des tautologies, présence et longueur des préambules, ces phénomènes devant être rapportés à l'objet et à la finalité du document ainsi qu'à la personnalité de l'auteur », dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne […]*, op.cit., t. 1, p. 320.

1375 Évidement, cette dernière donnée dépend de l'orographie. On décompte seulement sept mentions du lemme *torrens* dans les C.B.M.A., du Xe au XIIIe siècles : Clu2[1364:974] ; Clu4[2807:1028] (x2) ; Clu4[2907:1035] ; Clu5[3760:1100] ; Yon2[218:1171] ; Bul[345:1290]. Une seule de ces occurrences est directement associée à un hydronyme : « *dono quod est secus torrentem Grisonem* » (Clu4[2807:1028]). Il faut bien entendu compter avec l'influence de la documentation espagnole dans le fond clunisien. Pour la Catalogne, voir ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire […]*, op.cit., p. 232.

1376 BAUCELLS I REIG Josep ; FABREGA I GRAU Angel ; RIU I RIU Manuel ; HERNANDO I DELGADO Josep et BATLLE I GALLART Carme (éd.), *Diplomatari de l'Arxiu Capitular de la Catedral de Barcelona – Segle XI*, op.cit., vol. 1, n° 211 – 1014.

1377 ID., vol. 2, n° 326 – 1020.

1378 APELL I TARDUI Joan (éd.), *Diplomatari del monestir de Santa Maria de Santes Creus (975-1225)*, op.cit., n° 8 – 1023.

1379 D'ailleurs, le critère retenu par Isidore de Seville concernant ces *torrens* est avant tout d'ordre pluvial : « Torrens : *fluvius, qui pluvia crescit, siccitate torrescit: de quo Pacuvius:* Flammeo vapore torrens terrae » dans ISIDORUS HISPALENSIS, *De natura rerum*, PL 83, col. 963-1018a, ici col. 1014b ; voir aussi l'édition plus récente du texte dans *Traité de la nature*, FONTAINE Jacques (éd.), Bordeaux, Féret (Bibliothèque de l'École des hautes études hispaniques, n° 28), 1960.

fait, en Bourgogne, les formes *rio* / *riu* / *rius* (ainsi que nous l'avons déjà mentionné) ne se retrouvent quasiment qu'à Cluny : en tout 40 occurrences sur 41[1380], dont 38 - soit près de 93% - antérieures à 1030. Un phénomène d'autant plus flagrant si on considère uniquement la forme *rio*, qui ne se retrouve, pour les *C.B.M.A.* du moins, qu'à l'abbaye de Cluny. Ces cas ne peuvent en outre pas se réduire à une simple influence espagnole, les premières occurrences de la forme arrivant dès les origines du monastère, au sein des formules servant à énumérer et à décrire les confronts des parcelles[1381] :

de alio latus rio curen qui vocat Merdendono[1382] *(912);*
a sero rio procurrente, a cercio Sancti Martini[1383] *(916);*
a mane via pullica et rio currente[1384] *(926);*

Malgré tout cela, il reste cependant vrai que - de nouveau et nous le concédons volontiers -, les biais d'une telle analyse sont nombreux. Contrairement à ce qui se passe lorsqu'on étudie uniquement les formes, une analyse de l'évolution de la dénomination des cours d'eau basée sur les lemmes est évidemment très dépendante de la situation géographique de l'établissement considéré : par exemple, on ne sera pas étonné de croiser un plus grand nombre d'occurrences de « *fluvius* » dans un établissement situé à la périphérie du Rhône. Ainsi, on s'attachera moins à faire ressortir des évolutions quantitatives qu'à examiner le sens et ses transformations, la diffusion et la précision attribués à chacun des termes analysés. Avant de débuter cette étape d'analyse, nous pouvons néanmoins examiner ce qu'il en est au plan chronologique, en considérant un unique établissement – ceci afin de limiter les biais[1385] -. Ainsi, dans le tableau présenté en Annexe, pour les chartes de Cluny, nous dénombrons en effet 266 occurrences associant un hydronyme à un substantif (par exemple : « *Terminatur a mane fluvio Sagona* »[1386], en 1018 à Saint-Vincent de Mâcon). En réalisant deux paquets de documents égaux (2526 documents pour la période 869-1000 ; 2531 pour 1030-1282 ; soit environ 0,19% en plus), nous obtenons les données suivantes :

1380 L'occurrence isolée se trouve dans le *Cartulaire général de l'Yonne* : Yon3[606:1262] ; il s'agit néanmoins d'un toponyme : « *et rivum qui dicitur Rius de la Corroie* ».
1381 Nous reviendrons plus loin sur ce formulaire tout à fait remarquable. Signalons cependant dès maintenant que la forme « *rio* » ne se retrouve pas dans les chartes de Saint-Vincent de Mâcon, chartes qui partagent néanmoins l'utilisation de ce même formulaire stéréotypé.
1382 Clu1[188:912].
1383 Clu1[202:916].
1384 Clu1[265:926].
1385 Limiter mais pas annuler. En effet, les intérêts d'un établissement pour tel ou tel territoire évoluant, les régions considérées dans les chartes évolues aussi dans le temps : *idem* pour l'orographie.
1386 Macn[47:1018].

Période	869-1000	1030-1282
Nombre de documents	2526	2531
Occurrences (hydro.+subst.)	124	123
Substantifs seuls *	460	323
(Occur. / Substantifs)*100 [%]	26,96	38,08

Tab. 43 : Évolution de l'association entre hydronyme et substantif, pour deux périodes possédant un effectif de documents égal, dans les chartes de Cluny.

Ainsi, sur l'ensemble de la période considérée lors de notre étude, le nombre de ces cooccurrences apparaît comme remarquablement stable (124 occurrences pour la période 869-1000 ; 123 pour 1030-1282). Cependant, si on ramène ces effectifs bruts aux occurrences de substantifs permettant de désigner les cours d'eau[1387], on observe une assez sensible augmentation de cette association « hydronyme + substantif » (de 27% environ à 38% environ, soit environ +40,7%). Néanmoins, à la vue des biais exposés en note, que doit-on en déduire ? *A priori* – et avec toutes les réserves de prudence qui s'impose pour une expérience aussi délicate -, il règne une plus grande précision à partir de la seconde moitié du XIe siècle dans la manière de désigner les cours d'eau. D'une manière plus systématique, la chose concorde avec ce que l'on sait de l'évolution du rapport à la terre et du parcellaire pour cette époque, avec à la fois 1. une augmentation de la densification des sols servant à la production, donc un effort quasi-structurel visant à appuyer les descriptions de confronts sur des points polarisants de l'environnement, mais aussi 2. une volonté plus nette d'affirmer ses droits, en particulier lorsqu'il s'agit de biens monastiques (ce qui rejoint bien évidemment notre point numéro un). Bien entendu, tout cela va aussi dans le sens de nos hypothèses exposées dans le paragraphe précédent.

Qu'en est-il cependant de l'indistinction sémantique qu'on observe bien souvent entre les différents termes permettant de désigner les cours d'eau ? N'est-elle pas contradictoire avec l'idée d'une certaine précision évoquée un peu plus tôt ? Peut-on la mesurer ? Lors d'une lecture cursive des documents, celle-ci semble en effet être omniprésente : « l'emploi des mots n'est pas seulement arbitraire ; il est parfaitement contradictoire »[1388] écrit Michel Zimmermann. De fait, au sein de

1387 Afin, d'obtenir une comparaison la moins biaisée possible – ce qui est loin d'être évident -, on a exclu automatiquement les formes « *aquis* » et « *rivis* ». En effet, ces dernières sont surtout présentes dans les formules stéréotypées – donc principalement aux VIIIe-XIe siècles -, et ne sont, de fait, jamais associées à un hydronyme. Évidemment, leur prise en compte aurait donc totalement faussé notre approximation. En définitive, la requête Philologic pour cette interrogation est du type : « aqua.? | fluvi[ou].? | fluviol.* | riv[ou].? | rivul.* | flum[ei].* | rio | riu.? | rip.?a.? | gut.?a.? ». Elle est cependant très loin d'être parfaite puisqu'elle prend en compte les formules du type « *Sicut Aqua* » (plus présentes comme nous l'avons vu pour la première période ici considérée), mais aussi les toponymes (eux plus présents dans la seconde période considérée ; nous reviendrons sur ce point ultérieurement).

1388 ZIMMERMANN Michel, « Les noms de la route et du chemin dans la Catalogne médiévale (IXe-XIIe sicèles) », *op.cit.*, p. 397. Mêmes observations pour PÉREZ RODRÍGUEZ Estrella : « *Como también se puede observar en los*

nombreux documents, il n'est pas rare de voir des scribes qualifier un même cours par deux substantifs différents :

de uno latus rio Alsone percurrente[1389] *(814);*
per medio Alsonis aqua volvente[1390] *(881);*
cum molendino quod est supra fluvium qui vocatur Alsonus[1391] *(1023);*

Le phénomène apparaît d'ailleurs même parfois au sein d'une unique charte :

« loco que dicitur Pulleto, juxta fluvium que dicitur Rodano » puis « *et terminationes a solis ortu flumen qui vocatur Rodano »*[1392] *(976);*

ou encore :

« inmergit se non longe amni Araris » puis « *quae dicitur Ronnens, non longe a flumine Araris, quae et Sagunna vocatur »*[1393] (1080);

et enfin :

« Ex altera vero parte fluvii Yoginie ecclesiam Sancti Hylarii » puis « *et inter aquam Yoginiam et forestam subtus Montem »*[1394] *(1081);*

Dans le cas de la Grosne, la variété des qualificatifs semble même augmenter avec le temps : sur les 18 occurrences contenues dans la fourchette chronologique allant de 883 à 1038 au sein de notre sous-corpus, 6 seulement ne sont pas des formes dérivées de *fluvius* (soit environ 33,33%) ; pour une seconde fourchette allant de 1049 à 1282, nous dénombrons 19 occurrences (un nombre très proche du premier groupe donc), mais avec cette fois 12 qualificatifs autres que *fluvius* (soit environ 63,16%). Cette indistinction sémantique dénote-t-elle une certaine méconnaissance du terrain de la part des moines ? Nous verrons plus loin que le problème ne peut sans doute pas se résumer à cette

pasajes anteriores, los tres se utilizan indistintamente para aludir al mismo río », dans « El léxico del agua en el latín asturleonés (s. VIII-1230) : las corrientes naturales », *op.cit.*, p. 710.

1389 Clu1[3:814].
1390 Clu1[24:881].
1391 Clu3[2781:1023].
1392 Clu2[1434:996].
1393 Clu4[3577:1080].
1394 Clu4[3589:1081].

simple affirmation. *A contrario*, certains scribes effectuent en effet de réelles distinctions entre les cours d'eau, qu'ils « rangent » au sein d'une typologie complexe – nous l'avons déjà dit – dont la logique reste cependant à déterminer, par exemple dans cette vente lombarde de 967, conservée dans les archives de l'abbaye de Cluny, qui qualifie 6 fois la *Caterona* de «*flumen*»[1395] ; et respectivement 4 fois et 1 fois le Pô [1396] et le *Cincinnone*[1397] de « *fluvius* ». D'autres documents évoquent un seul cours d'eau, en l'occurrence le Croux, et – tout en changeant la graphie de l'hydronyme – conservent néanmoins le substantif qui le désigne :

« *et Masnilo cum mulneto juxta rivulum Credaldi* » puis « *quamdam terram arabilem super rivulum Credaudi sitam* » et enfin « *ex alia fronte rivulum Credaudum cum uno mulneto* »[1398] *(Xe);*

Enfin, un autre document clunisien daté de 1078[1399] – tout comme la charte lombarde mentionnée précédement - *classe* de nouveau les cours d'eau en leur attribuant des substantifs bien distincts : l'Yonne est qualifié deux fois par « *fluvius* »[1400] ; le Rhône de même[1401] ; l'*Heram* de « *fluviolum* »[1402] et l'*Edera* d'« *aqua* »[1403]. Que croire donc ? Qu'il règne dans les chartes une réelle indistinction sémantique comblée avant tout par la fantaisie du scribe[1404] ? Ou bien une logique d'écriture particulière qui nous échappe pour le moment ? Afin de le déterminer, nousa vons sélectionné plusieurs cours d'eau importants et / ou assez présents dans la base des *C.B.M.A.* afin d'examiner la manière dont on les désignait. Au sein du sous-corpus présenté en annexe, on dénombre en effet 17 occurrences de l'Armançon, 29 de l'Yonne, 29 de la Loire, 41 de la Grosne, 18 du Rhône et enfin 48 de la Saône. Si l'on examine le premier de ces cas, on obtient le tableau suivant :

1395 Clu2[1228:967] : « *cum octavam pars de alveum fluminis Caterona insimul tenente* » ; « *cum hoctavam pars de alveum fluminis Caterona* » ; « *et rugias seu aquaductile fluminis Caterona insimul tenente* » ; « *seu alveum fluminis Caterone et ruges* » ; « *et molendinum et alveum fluminis Caterona* ». La charte est conservée en originale, voir Artem n° 1617 : « Gaidulfus, juge, et Ima son épouse vendent à Adalgisus des biens qu'ils possèdent à Pavie ».
1396 ID. : « *et rebus super fluvio Padi* » ; « *et rebus jacentes super fluvio Padi* » ; « *super jam dicto fluvio Padi* » ; « *jacentes ipsis rebus super fluvio Padi* ».
1397 ID. : « *et silvam a fluvio Cincinnone usque Vosana* ».
1398 NvSc[17:Xe siècle]].
1399 Clu4[3517:1078].
1400 ID. : « *inter Joginie fluvium castrumque Nogiomi* » ; « *Ex altera vero parte fluvii Joginie* ».
1401 ID. : « *habebat super Rodnam fluvium* ».
1402 ID. : « *atque super Heram fluviolum, in loco qui dicitur Vivariis* ». Malheureusement non identifié...
1403 ID. : « *usque ad aquam que Edera dicitur* ».
1404 La chose n'est pas à exclure *a priori*. Mais la coquetterie littéraire n'exclut pas une certaine logique.

Dénomination	***C.B.M.A.***	**Substantif**	**Date**	**Destinataire(s) et / ou [*Scriptorium* hypothétique (?)]**
Ermentionem	YON1:CLII	Fluvium	1127	Saint-Michel de Tonnerre – Évêque de Langres
Hermentio	YON1:CCLX	Aqua	1146	Abbaye de Pontigny – Chanoines de Dilo
Ermencionem	YON1:CCLXXXI	Flumen	1147	Saint-Germain d'Auxerre – Vicomte de Saint-Florentin
Hermezuns	YON2:CLIV	Aquam	1164	Maison Dieu de Tonnerre – Molesme – Év. Langres
Hermenzonis	YON2:CLV	Aqua	1164	Abbaye de Pontigny – Archevêque de Sens
Hermentionis	YON2:CCLXXV	Aqua	1178	Bulle d'Alexandre III pour l'abbaye de Quincy
Hermançon	YON2:CCCLXXXIV	Fluvio	1188	Abbaye de Pontigny – Archevêque de Sens
Hermançon	YON2:CCCLXXXIV	Aquam	1188	Abbaye de Pontigny – Archevêque de Sens
Ermencon	YONR:208	Riparia	1218	Saint-Germain d'Auxerre – Comte de Nevers
Ermençon	YONR:208	Riparia	1218	Saint-Germain d'Auxerre – Comte de Nevers
Ermeçon	YONR:211	Ripariam	1218	Saint-Germain d'Auxerre – Comte de Nevers
Hermeçon	YONR:311	Fluvii	1223	Chapitre de Sens
Ermençon	YONR:316	Fluvio	1224	Saint-Germain d'Auxerre – Comte de Champagne
Ermencie	YONR:316	Ripam	1224	Saint-Germain d'Auxerre – Comte de Champagne
Ermençon	YONR:316	Ripa	1224	Saint-Germain d'Auxerre – Comte de Champagne
Ermençon	YONR:355	Fluvium	1228	Saint-Germain d'Auxerre – Seigneurs de Seignelay
Hermançon	YONR:581	Aqua	1258	Abbaye de Pontigny – Seigneur de Seignelay

Tab. 44 : Cooccurrences associant l'Armançon à un substantif permettant de le désigner.

Sans surprise, les occurrences se répartissent entièrement aux XIIe et XIIIe siècles : chose bien logique car l'Armançon[1405] coule dans l'Yonne ainsi qu'en Côte-d'Or et donc dans les cartulaires du nord, en particulier - et ici exclusivement - dans le *Cartulaire général de l'Yonne*. Au total, la rivière est désignée 6 fois par « *aqua* »[1406], 5 fois par « *rippa* », 5 fois par « *fluvius* » et enfin 1 fois par « *flumen* ». Or, ce siècle et demi (1127-1258) où l'on retrouve ces occurrences étant une fourchette chronologique « relativement » resserrée, et les lieux de production étant assez souvent identiques, nous pouvons dire qu'il existe une assez forte indistinction sémantique dans la manière de qualifier l'Armançon. De fait, il est établi depuis longtemps que l'Armançon est une rivière capricieuse, qui mue bien souvent, change de lit et de débit[1407] : il est ainsi fort probable que cette indistinction ne soit pas due à autre chose qu'à cela. Prenons néanmoins un contre exemple avec le cas de la Saône. En effet, sur les 48 occurrences du cours d'eau dans notre sous-*corpus*, l'affluent du Rhône est qualifié 1 fois d'« *aqua* », 2 fois de « *flumen* », 1 fois d'« *amnis* », mais surtout 44 fois de « *fluvius* »[1408] :

1405 La chose est rarement mentionnée mais Max Quantin a consacré à cette rivière un article monographique assez riche. Voir QUANTIN Max, « Recherches historiques sur la rivière d'Armançon, le flottage des bois des comtes de Tonnerre au XVIe siècle », dans *Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1887-1888, p. 168-191. L'auteur rapporte le « dicton populaire » qui s'applique à l'Armançon : « Mauvaise rivière et bon poisson » et évoque d'ailleurs le « caractère capricieux de la rivière qui, de sa source jusqu'à Buffon, coule sur un sol imperméable, et, descendant rapidement des montagnes de l'Auxois, change souvent de lit, décrit des courbes sinueuses et cause par son impétuosité, au temps des grandes eaux, de graves dommages aux riverains et intercepte quelquefois les communications sur ses bords » (p. 169). À l'époque moderne, la rivière était encore très difficilement naviguable : il en va probablement de même et surement pire pour le Moyen Âge (p. 179). Selon l'auteur, l'étymologie celtique du nom renvoie aux pierres rouges qui tapissent son lit (Or – rivière -, Maen – pierres -, Coh- rouges -).

1406 Voir tableau ci-dessus pour les renvois aux éditions.

1407 Voir note ci-dessus.

1408 En tout état de cause, la question du qualificatif attribuable à la Saône reste encore aujourd'hui discuté...

Dénomination	***C.B.M.A.***	**Substantif**	**Date**
Sagonnam	ANT1:L	Fluvium	677
Ararim	MACN:CCLXVII	Fluvium	698
Araris	MACN:CCLXVII	Fluvius	698
Sagonnam	ANT1:XV	Fluvium	860
Segunne	STMAR:118	Fluvio	872
Sagonnam	ANT1:XXIV	Fluvium	892
Sagonnam	ANT1:XXIII	Fluvium	918
Sonna	CLU1:225	Aqua	920
Sagonna	MACN:CCLXXIX	Fluvio	923
Sagone	CLU1:249	Fluvio	925
Ararim	MACN:LXX	Fluvium	937
Ararim	ANT1:XXXIV	Fluvium	937
Ararim	ANT1:II	Fluvium	937
Sagona	MACN:CCLXVI	Fluvio	937
Sagonam	MACN:LXXII	Fluvium	941
Ararim	CLU1:670	Fluvium	945
Ararim	CLU1:689	Fluvium	946
Ararim	MACN:XCIX	Fluvium	948
Sagonam	CLU1:735	Fluvium	949
Ararim	CLU1:802	Fluvium	951
Ararim	MACN:CCCIV	Fluvium	954
Ararim	MACN:CCCIV	Fluvium	954
Sagonnam	NEVR:21	Fluvium	955
Sagone	CLU2:976	Fluvium	955
Sagonae	CLU2:976	Fluvio	955
Sagonnam	NEVR:21	Fluvium	955
Sagone	MACN:CXXX	Fluvio	968
Arari	CLU2:1456	Fluvio	978
Sagonne	STMAR:104	Fluvium	993
Segonne	STMAR:94	Fluvium	994
Ararim	CLU3:2471	Fluvium	998
Segonnem	STMAR:106	Fluvium	1006
Araris	CLU3:2712	Fluminis	1017
Sagona	MACN:XLVII	Fluvio	1018
Sagunnam	CLU3:2731	Fluvium	1020
Sagonna	CLU3:2735	Fluvio	1020
Sagonne	STMAR:108	Fluvium	1020
Arari	CLU4:2831	Fluvio	1030
Sagonnam	CLU4:3431	Fluvium	1070
Araris (Sagunna)	CLU4:3577	Flumine	1080
Araris	CLU4:3577	Amni	1080
Sagone	CLU5:3726	Fluvio	1097
Sagone	CLU5:3726	Fluvio	1097
Sagone	CLU5:3726	Fluvio	1097
Sagonna	BEA:35	Fluvio	1189
Ararim	PARM:193	Fluvium	9999
Arari	MACN:CLXXXIII	Fluvio	9999
Araris	MACN:CLXXXIII	Fluvio	9999

Tab. 45 : Cooccurrences associant la Saône à un substantif permettant de le désigner.

Bien entendu, la taille et le débit du cours d'eau ne sont pas comparables avec l'Armançon, mais on peut dire cette fois que la Saône possède un statut de « *fluvius* » bien établi (presque 92% des occurrences de notre sous-*corpus*). La Loire, l'Yonne, le Rhône et la Grosne sont quant à elles en deçà de ce chiffre, avec respectivement 76%[1409], 72%, 66%[1410] et 49% environ de cooccurrences les associant à « *fluvius* »[1411]. Un tableau résume les principales informations associées à ces six cours d'eau dans notre sous-*corpus* :

COURS	**Aqua**	**Rippa**	**Flumen**	**Fluvius**	**Alveus**	**Fluviolus**	**Rivus**	**Amnis**	**TOTAL**
ARMANCON	6	5	1	5	0	0	0	0	*17*
YONNE	3	2	3	1	0	0	0	0	*9*
LOIRE	0	3	2	22	2	0	0	0	*29*
GROSNE	14	3	1	20	0	2	1	0	*41*
RHÔNE	0	3	3	12	0	0	0	0	*18*
SAÔNE	1	0	2	44	0	0	0	1	*48*

Tab. 46 : Ensemble des cooccurrences pour les 6 cours d'eau analysés.

1409 En fait 84% (22 occurrences sur 26) si on retire les occurrences assez litigieuses de « *Rippa* », substantif qui peut désigner dans les chartes (assez fréquemment) un cours d'eau, mais aussi la rive qui borde de ce cours d'eau.

1410 En fait 80% (12 occurrences sur 15), pour les mêmes raisons que dans la note ci-dessus.

1411 Afin de faciliter la lecture de notre mémoire, nous avons placé en Annexe 4e les tableaux correspondants.

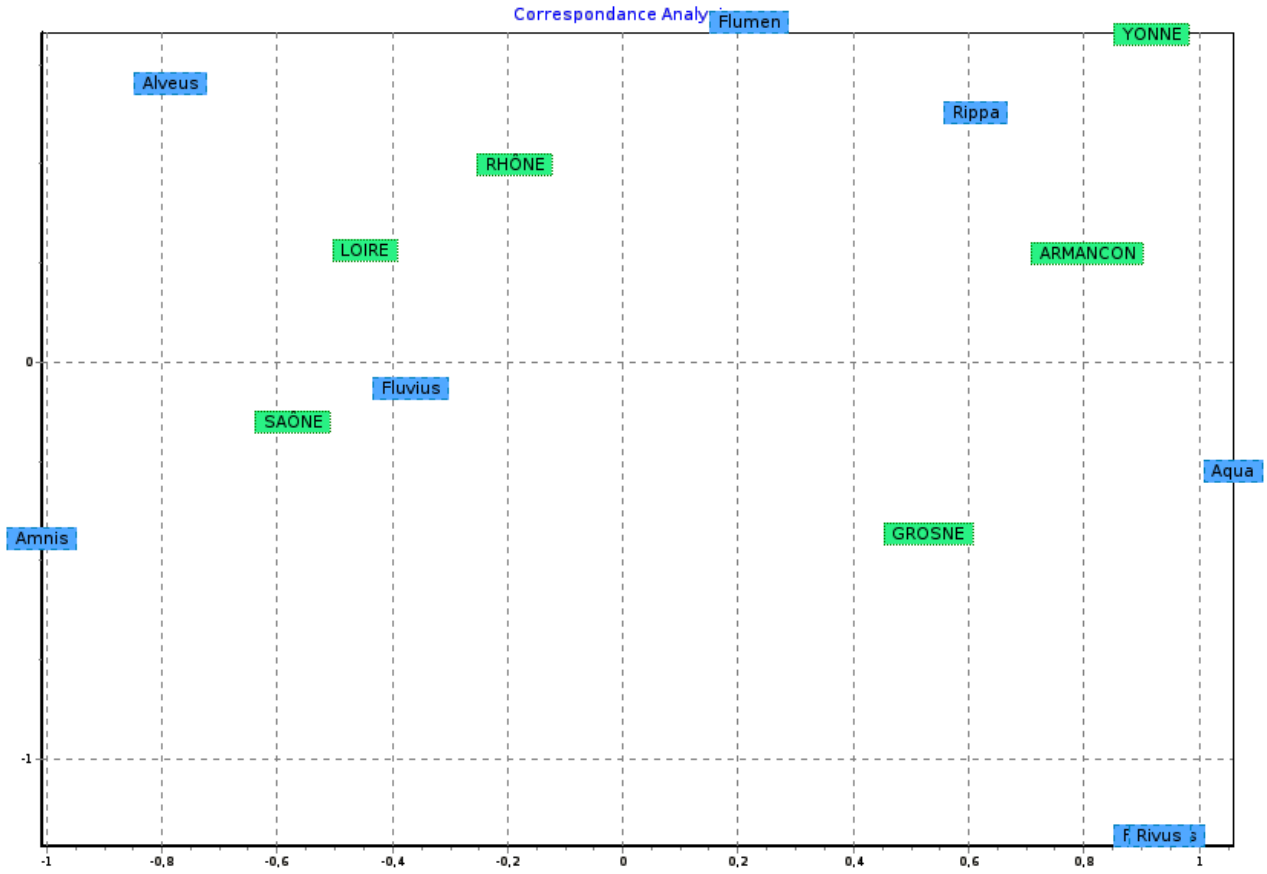

Fig. 44 : Analyse factorielle (plan 1-2) du tableau ci-dessus (cooccurrences hydronymes + substantif).

Enfin, avant de procéder à l'analyse de ces résultats, nous avons réalisé une dernière expérience, en mesurant le taux d'association d'un lemme permettant de désigner un cours d'eau à un hydronyme. Pour ce faire, il suffit de comparer les cooccurrences « hydronyme + substantif » obtenues dans notre sous-*corpus* aux occurrences généralement obtenues pour un lemme dans l'ensemble de la base des *C.B.M.A.* Nous obtenons ainsi les tableaux suivants :

Aqua		**Fluviolum**		**Fluvius**		**Flumen**		**Alveus**		**Amnis**	
Aqua	62	Fluviolum	11	Flu[vu]io	65	Flumina	4	Alveum	5	Amni	1
Aquam	59	Fluviolus	1	Fluvios	2	Flumen	18	Alveus	1	Amne	8
Aquae	2	Fluviolo	1	Fluvium	154	Flumine	13			Amnem	1
Aquarum	1			Fluvius	6	Fluminis	18				
Aquas	15			Fluvii	7	Fluminum	2				
Aquis	3										
TOTAL	*142*		*13*		*234*		*55*		*6*		*10*

Gutta		**Ripa**		**Rivulus**		**Rivus**		**Torrens**	
Gutta	1	Ripa	13	Rivuli	2	Rivum	42	Torrentem	1
Guttam	1	Ripam	12	Rivulo	6	Rivus	8		
		Riparia	4	Rivulos	2	Rivo	27		
		Ripariam	4	Rivulum	9	Rio	5		
				Rivulus	4				
				Rivolum	2				
TOTAL	*2*		*33*		*25*		*82*		*1*
									462

Tab. 47 : Occurrences des formes et lemmes associées à un hydronyme (sous-*corpus*).

Aqua		**Fluviolum**		**Fluvius**		**Flumen**		**Alveus**		**Amnis**	
Aqua	306	Fluviolum	11	Flu[vu]io	71	Flumina	9	Alveum	14	Amni	1
Aquam	171	Fluviolus	1	Fluvios	2	Flumen	42	Alveus	1	Amne	8
Aquae	58	Fluviolo	1	Fluvium	178	Flumine	20	Alvei	2	Amnem	2
Aquarum	91			Fluvius	7	Fluminis	36	Alveo	3		
Aquas	65			Fluvii	9	Fluminum	2	Alvearia	1		
Aquis	749					Fluminibus	9	Alveis	1		
Aque	98										
Aquarumque	386										
Aquarumve	87										
TOTAL	*2011*		*13*		*267*		*118*		*22*		*11*

Gutta		**Ripa**		**Rivulus**		**Rivus**		**Torrens**	
Gutta	43	Ripa	31	Rivuli	5	Rivum	77	Torrentem	2
Guttam	8	Ripam	27	Rivulo	16	Rivus	19	Torrens	2
Guta	17	Riparia	9	Rivulos	3	Rivo	248	Torrente	2
Gota	3	Ripariam	4	Rivulum	19	Rio	39	Torrentis	2
Cutta / Cuta	5	Ripae	1	Rivulus	6	Rigo	2		
Cudta	1	Ripas	3	Rivolum	4	Rico	2		
Grutam	4	Rispa	3	Rivulis	3				
Guttula	3	Rispam	2						
Gutula	1	Rispis	7						
Gottena	2								
TOTAL	*87*		*87*		*56*		*387*		*8*

Fluviolum	100
Amnis	90,91
Fluvius	88,39
Flumen	46,61
Rivulus	44,64
Ripa	37,93
Alveus	27,27
Rivus	21,19
Torrens	12,5
Aqua	7,06
Gutta	2,3

Tab. 48 : Occurrences des lemmes dans l'ensemble de la base des *C.B.M.A.*

Aqua		**Fluviolum**		**Fluvius**		**Flumen**		**Alveus**		**Amnis**	
Aqua	4,13	Fluviolum	2,4	Flu[vu]io	4,17	Flumina	1,39	Alveum	1,61	Amni	0
Aquam	4,08	Fluviolus	0	Fluvios	0,69	Flumen	2,89	Alveus	0	Amne	2,08
Aquae	0,69	Fluviolo	0	Fluvium	5,04	Flumine	2,56			Amnem	0
Aquarum	0			Fluvius	1,79	Fluminis	2,89				
Aquas	2,71			Fluvii	1,95	Fluminum	0,69				
Aquis	1,1										
TOTAL	*12,7*		*2,4*		*13,64*		*10,43*		*1,61*		*2,08*

Gutta		**Ripa**		**Rivulus**		**Rivus**		**Torrens**	
Gutta	0	Ripa	2,56	Rivuli	0,69	Rivum	3,74	Torrentem	0
Guttam	0	Ripam	2,48	Rivulo	1,79	Rivus	2,08		
		Riparia	1,39	Rivulos	0,69	Rivo	3,3		
		Ripariam	1,39	Rivulum	2,2	Rio	1,61		
				Rivulus	1,39				
				Rivolum	0,69				
TOTAL	*0*		*7,82*		*7,45*		*10,72*		*0*
									68,86

Tab. 49 (à droite) : Taux d'association des lemmes à un hydronyme dans la base du *C.B.M.A.*

Aqua		**Fluviolum**		**Fluvius**		**Flumen**		**Alveus**		**Amnis**	
Aqua	5,72	Fluviolum	2,4	Flu[vu]io	4,26	Flumina	2,2	Alveum	2,64	Amni	0
Aquam	5,14	Fluviolus	0	Fluvios	0,69	Flumen	3,74	Alveus	0	Amne	2,08
Aquae	4,06	Fluviolo	0	Fluvium	5,18	Flumine	3	Alvei	0,69	Amnem	0,69
Aquarum	4,51			Fluvius	1,95	Fluminis	3,58	Alveo	1,1		
Aquas	4,17			Fluvii	2,2	Fluminum	0,69	Alvearia	0		
Aquis	6,62					Fluminibus	2,2	Alveis	0		
Aque	4,58										
Aquarumque	5,96										
Aquarumve	4,47										
TOTAL	*45,24*		*2,4*		*14,28*		*15,4*		*4,43*		*2,77*

Gutta		**Ripa**		**Rivulus**		**Rivus**		**Torrens**	
Gutta	3,76	Ripa	3,43	Rivuli	1,61	Rivum	4,34	Torrentem	0,69
Guttam	2,08	Ripam	3,3	Rivulo	2,77	Rivus	2,94	Torrens	0,69
Guta	2,83	Riparia	2,2	Rivulos	1,1	Rivo	5,51	Torrente	0,69
Gota	1,1	Ripariam	1,39	Rivulum	2,94	Rio	3,66	Torrentis	0,69
Cutta / Cuta	1,61	Ripae	0	Rivulus	1,79	Rigo	0,69		
Cudta	0	Ripas	1,1	Rivolum	1,39	Rico	0,69		
Grutam	1,39	Rispa	1,1	Rivulis	1,1				
Guttula	1,1	Rispam	0,69						
Gutula	0	Rispis	1,95						
Gottena	0,69								
TOTAL	*14,56*		*15,15*		*12,7*		*17,85*		*2,77*

Fluviolum	100
Fluvius	95,53
Amnis	75
Flumen	67,68
Rivus	60,06
Rivulus	58,69
Ripa	51,63
Alveus	36,32
Aqua	28,08
Gutta	0
Torrens	0

Tab. 50 : Occurrences des formes et lemmes associées à un hydronyme. Logarithmes.

Tab. 51 : Occurrences des lemmes dans l'ensemble de la base des *C.B.M.A.* Logarithmes.

Tab. 52 (à droite) : Taux d'association des lemmes à un hydronyme dans la base du C.B.M.A., calculé à partir des logarithmes.

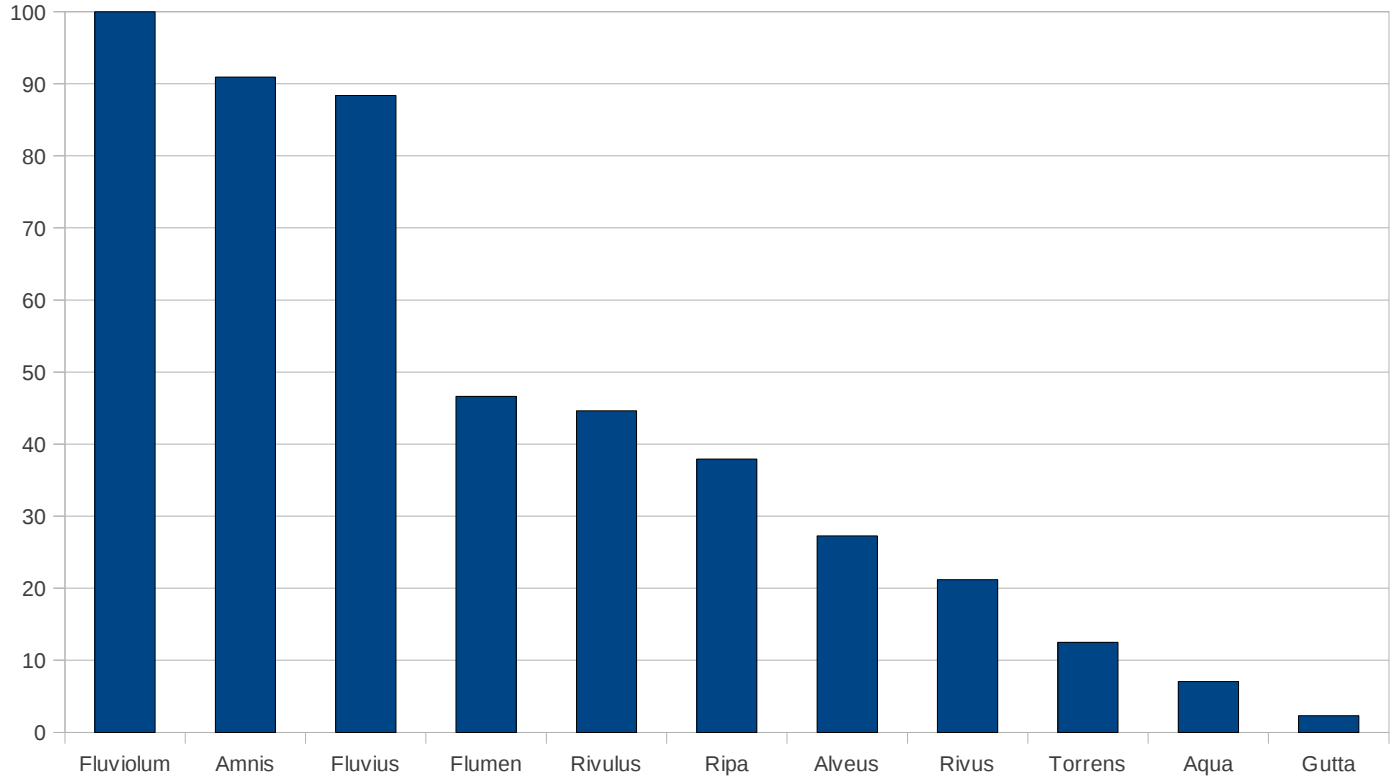

Fig. 45 : Taux d'association des lemmes à un hydronyme.

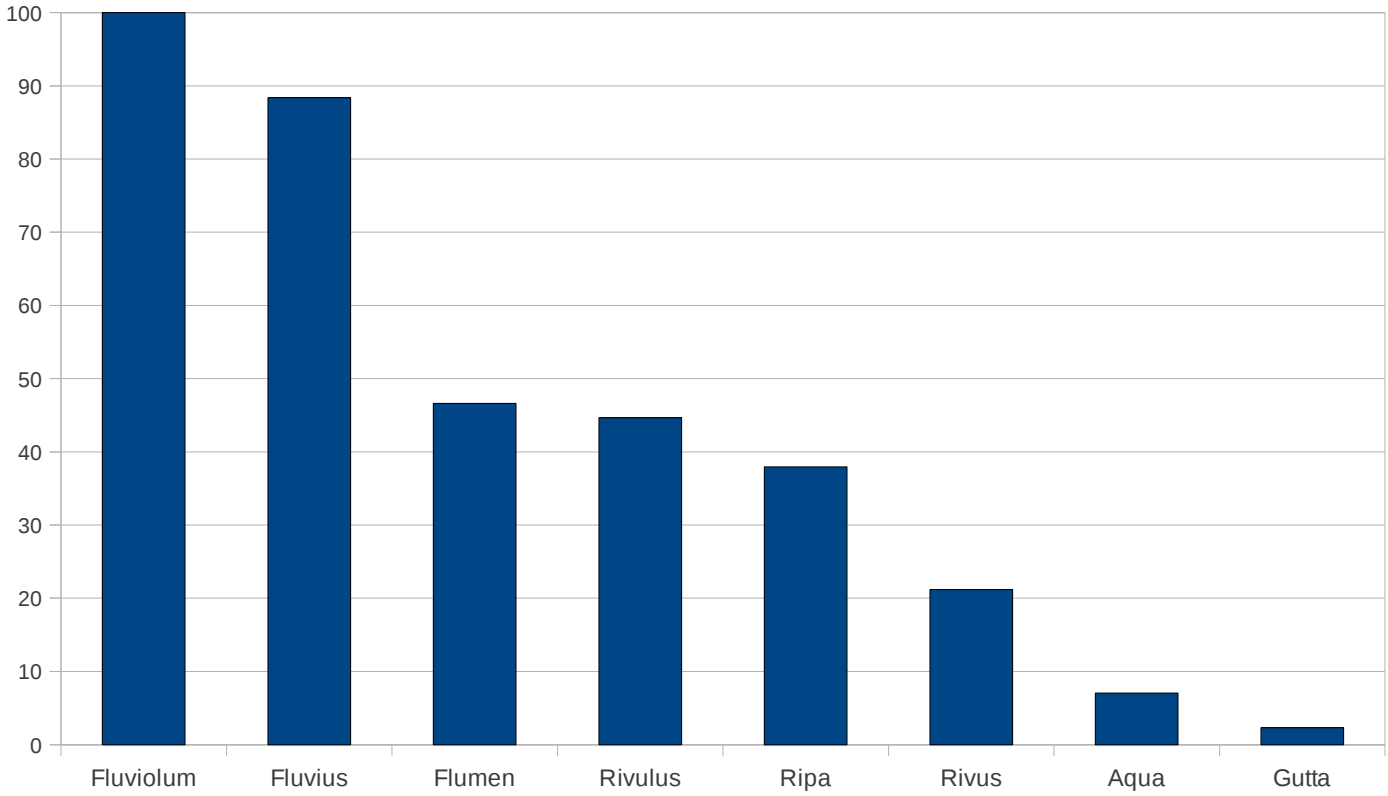

Fig. 46 : *Idem*, pour les lemmes avec au minimum 10 occurrences.

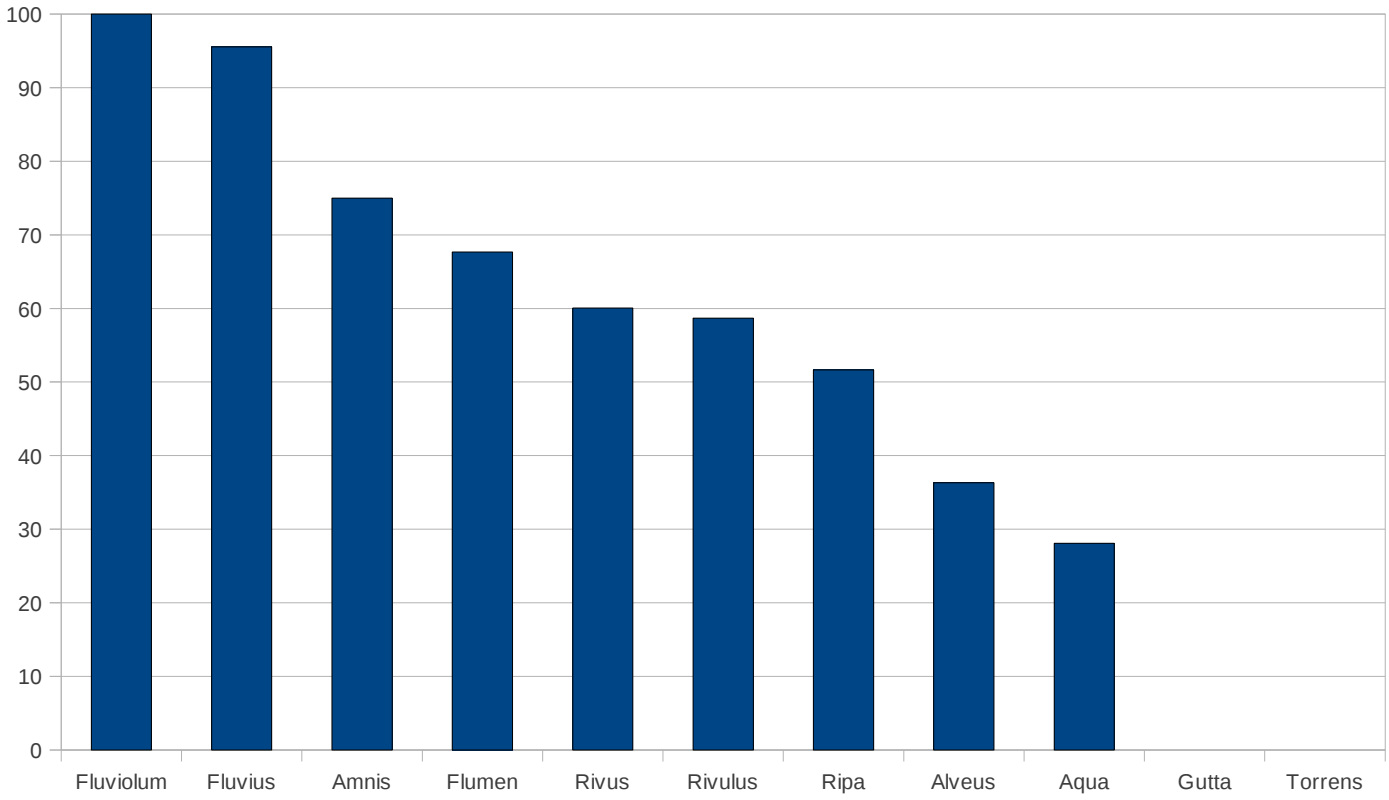

Fig. 46 : Taux d'association des lemmes à un hydronyme. (logarithmes).

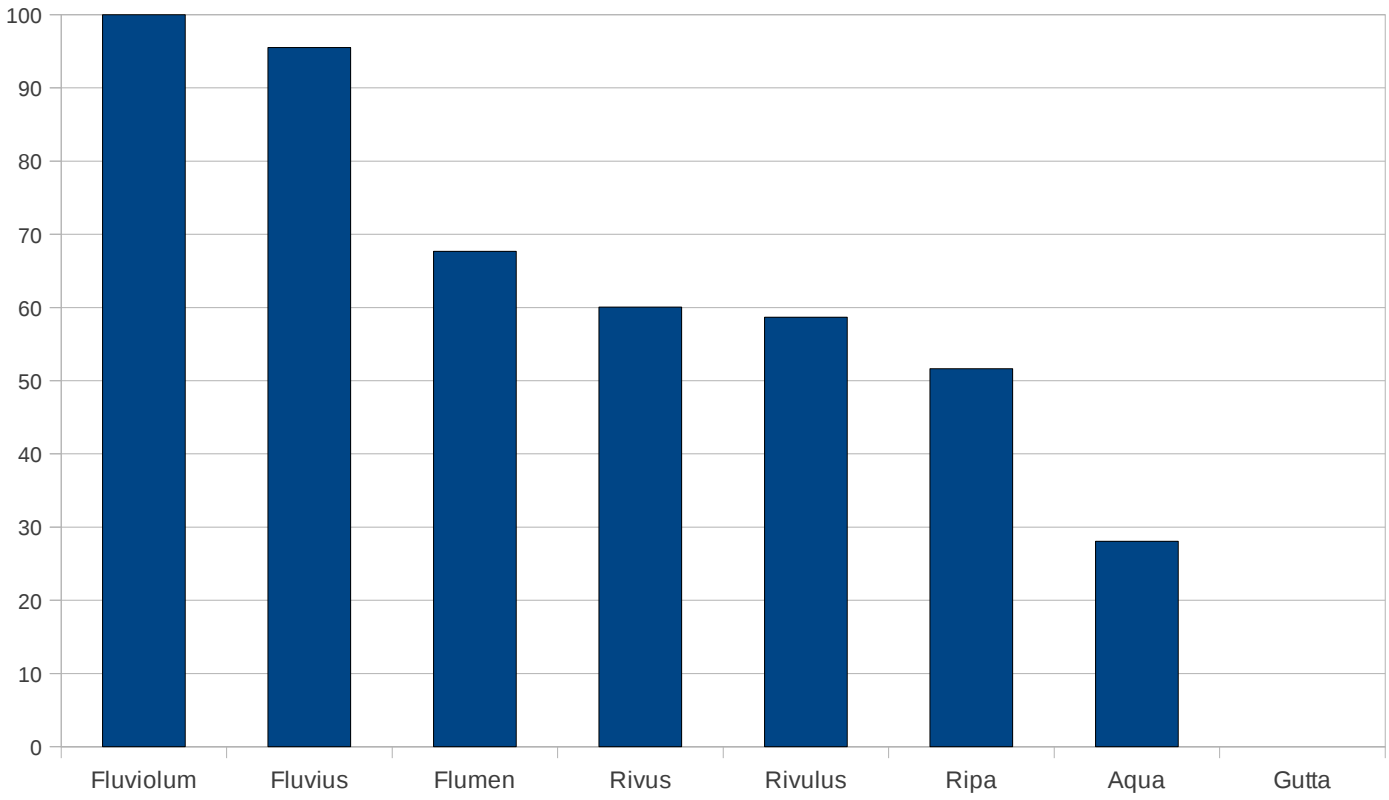

Fig. 47 : *Idem*, pour les lemmes avec au minimum 10 occurrences. (logarithmes).

Que déduire de l'ensemble de ces tableaux et de ces analyses ? 1. Tout d'abord qu'il existe bien une logique dans la typologie des cours d'eau, celle-ci n'étant pas entièrement laissée à la fantaisie du scribe, loin de là : en fait, comme l'explique Michel Zimmermann, il s'agit plutôt de concilier « goût » pour la variation et besoin de compréhension dans la description[1412], ce qui n'exclut pas le moins du monde la possibilité d'existence d'une logique globale. De fait, on distingue clairement une hiérarchie entre les différents termes ici analysés, par exemple sur les figures 33 et 34 : d'un côté, *fluviolus* et *fluvius* sont presque toujours associés à un hydronyme, tandis que *flumen*, *rivulus* et *ripa* semblent former un second groupe, plus ou moins homogène, possédant un taux d'association bien moindre, entre 46% et 38% environ. Pour ce second groupe, nous avons donc à faire à des termes nettement plus génériques, - pour utiliser des catégories actuelles - « moins précis ». À l'opposé, un troisième groupe semble être constitué autour de *rivus*, mais surtout d'*aqua* et de *gutta* (respectivement 21%, 7,06% et 2,3% d'associations à un hydronyme[1413]) : des termes encore plus généraux, qui désignent essentiellement des cours d'eau de taille moindre – voire de moindre taille -, cours d'eau que le scribe ne prend pas la peine de nommer et / ou de définir précisément[1414]. Une telle logique d'écriture est par ailleurs instructive en ce qui concerne la connaissance de leur milieu par les moines ainsi que leur relation aux espaces situés à extérieur du cloître. D'une manière plus générale, une analyse de ce type permet de nous éloigner de l'hypothèse d'un prétendu flottement général du sens, trop souvent attribué au latin médiéval. 2. Avec un faible nombre d'occurrences, il est en revanche plus complexe de reconstruire la place d'*amnis* ou d'*alveus*[1415] au sein d'une typologie générale des cours d'eau. *Amnis* semble en effet se rapprocher des catégories *fluviolus* et surtout *fluvius*, avec environ 90% d'associations à un hydronyme... mais il s'agit d'un taux observé sur un faible nombre d'occurrences. Cependant, la chose est loin d'être illogique si on se fit aux *Étymologies* Isidoriennes : «AMNIS : *fluvius est nemore ac frondibus redimitus, et ex ipsa amoenitate AMNIS vocatur* »[1416]. D'une manière générale, il n'est donc pas évident que la typologie des cours soit bâtie sur la taille, mais plutôt sur la relation que ceux-ci entretiennent les uns avec les autres. Nous pouvons au passage remarquer la belle analogie formelle

1412 « Une terminologie différenciée permet d'établir entre les cours d'eau une hiérarchie ; quatre termes sont d'usage courant : *flumen*, *amnis*, *alveum*, *rio*. Leur emploi nous révèle comment les scribes catalans savent concilier leur goût pour un lexique varié avec la nécessité d'une description réaliste du paysage » dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne […]*, op.cit., p. 232.

1413 *Torrens* – malgré un nombre d'occurrences assez faible - semble s'inscrire dans ce groupe, avec seulement 12,5% d'associations.

1414 La possibilité qu'ils ne portent pas de nom n'est pas à exclure *a priori*.

1415 Les analyses concernant les associations montre qu'*alveus* se rapproche plutôt de *ripa* ou de *rivus*, observation qui concorde avec celles de Michel Zimmermann sur la documentation catalanne : « Le nom d'*alveum* est attribué aux rivières moins importantes, en particulier les affluents du Llobregat. Lorsque le Llobregat est appelé *flumen* et *amnis*, le Cardoner se contente d'*alveum* » dans ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne […]*, op.cit., p. 232.

1416 ISIDORIUS HISPALENSIS, *Etymologiae*, op.cit., col. 490a.

proposée par l'évêque de Séville . 3. C'est aussi ce que nous montre l'analyse factorielle (fig. 32) réalisée sur le tableau des cooccurrences pour les six cours d'eau choisis, analyse qui présente quant à elle au moins un groupe plutôt homogène, comprenant la Saône, la Loire et le Rhône. D'autre part, la Grosne et l'Armançon sont toutes deux caractérisées par un certain flottement typologique, tout comme l'Yonne[1417], ce qui a pour conséquence de les placer à proximité sur l'axe 1 de l'analyse. Nous restons néanmoins dubitatif : quelles caractéristiques faisaient qu'on attribuait le « genre » *fluvius* à un cours d'eau ? Au-delà de cette interrogation, nous devons dès maintenant constater un point important – et cela même si nous n'en doutions guère - : nous voyons mal comment « *fluvius* », même en s'en tenant à un plan purement matériel, pourrait être traduit et réduit au mot « fleuve » en français contemporain (soit, par définition, un cours d'eau qui se jette soit dans la mer ou dans un océan, plus rarement dans un désert) ! Le substantif médiéval « *fluvius* » qualifie le Rhône et la Loire certes... mais aussi la Saône et surtout la Grosne (20 cooccurrences avec « *fluvius* »). Preuve supplémentaire s'il en fallait que les formes environnementales les plus élémentaires n'échappent pas au problème d'intraduisibilité, soulevé par Alain Guerreau[1418]. Évidement, sur le plan idéel – imbriqué inexorablement à l'aspect matériel – les choses se corsent d'autant plus, avec 78 occurrences du lemme *fluvius* dans la Vulgate et 153 dérivés de *flumen* et des passages de premières importances : « *fluminis impetus laetificat civitatem Dei* » (Psau 45:5) ou encore « *et fluvius egrediebatur de loco voluptatis ad inrigandum paradisum qui inde dividitur in quattuor capita* » (Gen 2:10)... enfin, et on s'en doute, la Patrologie regorge de mentions en rapport avec ces éléments, toutes probablement signifiantes au plus haut point : « *Fluvius significat fluxum istius saeculi* »[1419], écrit par exemple Anselme de Laon [vers 1050-1117].

Comme c'est souvent le cas, les lexicographes restent prudents – ou plutôt réalistes (on les comprend) - et il n'existe aucune entrée pour *fluvius-* ni pour *flumen* d'ailleurs - dans le dictionnaire de Niermeyer[1420]... D'une manière plus générale, la logique du classement établi lors du point numéro 1 ne peut donc pas être réduite ni à la question des affluents et autres débouchés, ni à une simple question de taille ou de longueur, autrement dit à une question de mesure ou d'échelle. La chose n'est guère étonnante et on rappellera à la suite d'Alain Guerreau que l'espace médiéval est tout sauf un espace géométrique, cartésien : les productions visuelles de l'époque romane ne

1417 La chose reste cependant difficile à affirmer dans ce cas précis, vu le faible nombre d'occurrences concernées.
1418 GUERREAU Alain, *L'Avenir d'un passé incertain [...]*, op.cit., p. 200.
1419 ANSELMUS LAUDUNENSIS, *Ennarrationes in Matthaeum*, PL 162, col. 1227c- 1500b, ici col. 1264a. Nous reviendrons plus loin sur cette association entre élément aquatique, temps et succession des hommes.
1420 Du Cange, dans son glossaire, consacre en revanche une entrée pour *Fluvius Paradi*si : « *Sic dicitur Nilus apud Jacobum de Vitriaco lib. 3. Histor. Orient. inter Anecd. Marten. tom. 3. col. 288* »... mais il faut bien avouer qu'elle nous renseigne assez mal sur ce qu'est, d'une manière générique, un « fluvius ».

s'attachent ainsi « presque jamais » à des problèmes d'échelle, du moins au sens contemporain du concept d'échelle géométrique... si ce n'est pour conférer aux éléments présentés une hiérarchie idéelle. La chose devient encore plus complexe dans le cas quelque peu particulier d'*aqua*, qui ne désigne pas seulement des cours d'eau de petites taille, mais aussi l'Yonne[1421] et, *de facto*, les cours d'eau d'une manière générique. Pour autant et comme semblent le montrer nos différentes investigations, ces termes sont loin d'être totalement interchangeables. 4. Ainsi, *Flumen* n'est pas *fluvius*[1422] et ne peut pas non plus être traduit sans difficultés majeures par fleuve (cas d'association de ce premier substantif avec l'Yonne[1423], l'Armançon[1424], etc.). De la même manière, il suffit de regarder les figures 33 et 34 pour constater que *fluvius* reste associé dans plus de 88% des cas à un hydronyme, tandis que ce taux chute à un peu plus de 50% pour *flumen*. L'existence de différences entre les deux termes a pourtant parfois été rejetée : Estrella Pérez Rodriguez – certes prudente quant au rayonnement géographique de son analyse - note par exemple que les sens attribués aux termes sont bien distincts au sein des glossaires et autres *Étymologies*, mais rejette la distinction lorsqu'il s'agit de documents diplomatiques : « *distinción, más puramente teórica que real, no parece existir en los textos asturleoneses* »[1425]. Autre point qui semble aller dans le sens d'une distinction importante entre les deux termes : il suffit de relever les cooccurrences obtenues pour *fluvius*[1426] et *flumen*[1427] au sein de la Patrologie Latine pour observer qu'elles sont bien différentes les unes des autres[1428] :

1421 Yon2[147:1163] : « *qui ultra aquam Icaunensem* ».

1422 Des analyses qui – exceptionnellement -, vont à l'encontre des observations empiriques réalisées par Michel Zimmermann sur la documentations catalanne : « Seuls le Llobregat et le Besos ont droit à l'appellation de flumen et d'amnis ; les deux termes sont à peu près interchangeables, amnis étant cependant un peu plus recherché » dans ZIMMERMANN Michel , *Écire et lire […]*, op.cit., p. 232.

1423 Yon1[344:1152] : « *nemoris ad omnia loca sua a flumine Ichauna versus abbatiam* ».

1424 Yon1[281:1147] : « *qui de Villari exeunt et flumen Ermencionem transeunt* ».

1425 PÉREZ RODRÍGUEZ Estrella, « El léxico del agua en el latín asturleonés (s. VIII-1230) : las corrientes naturales », *op.cit.*, p. 709-710.

1426 On obtient tout d'abord – pour l'ensemble de la Patrologie - les occurrences suivantes pour ces formes : fluvi (1) | fluvia (2) | fluviae (1) | fluvias (1) | fluvii (422) | fluviis (124) | fluvio (886) | fluvios (335) | fluvium (3572) | fluvius (1558).

1427 Cette fois – en rejetant les formes qui s'éloigent trop du lemme initial - : flumem (2) | flumen (2162) | flumenque (7) | flumiminis (1) | flumina (3351) | flumine (1676) | fluminea (1) | flumineae (1) | flumineas (2) | fluminei (3) | flumineis (8) | fluminem (1) | flumineo (4) | flumineos (3) | flumineque (2) | flumineum (2) | flumini (54) | fluminibus (600) | fluminibusque (9) | flumininibus (1) | fluminio (1) | fluminis (2304) | fluminisque (1) | fluminum (561) | fluminumque (5).

1428 On a effectué deux fois l'expérience, sur les formes données dans les deux notes ci-dessus : une fois sur l'ensemble de la Patrologie, une fois sur les tomes 97 à 217 [soit depuis les volumes consacrés à Charlemagne, jusqu'aux derniers].

PL TOTAL	FLUMEN	FLUVIUS
1	aquae (529)	juxta (505)
2	ventre (367)	loco (252)
3	quatuor (340)	pago (159)
4	juxta (318)	ultra (138)
5	impetus (312)	trans (106)
6	fluent (296)	supra (104)
7	babylonis (265)	inde (104)
8	ripam (253)	nomen (103)
9	flumina (244)	chobar (97)
10	civitatem (243)	vocatur (93)
11	laetificat (209)	mare (93)
12	fontes (202)	apud (93)
13	aquas (201)	situm (87)
15	flumen (195)	fluvium (86)
16	parte (191)	aquae (84)
17	terrae (187)	parte (83)
18	terram (185)	circa (83)
19	terra (181)	ibi (82)
20	aquarum (181)	aegypti (82)
…	eam (176)	jordanis (78)
…	elevaverunt (174)	terram (77)
…	aqua (171)	nomine (77)

PL 98-fin	FLUMEN	FLUVIUS
1	aquae (306)	Juxta (389)
2	Mare (282)	Loco (198)
3	quatuor (240)	Ultra (108)
4	juxta (235)	pago (107)
5	babylonis (215)	Supra (81)
6	impetus (199)	Situm (76)
7	ventre (192)	nomen (72)
8	ripam (190)	trans (70)
9	fluent (158)	ibi (70)
10	civitatem (156)	vocatur (66)
11	parte (152)	parte (65)
12	flumina (141)	chobar (64)
13	laetificat (136)	castrum (63)
15	flumen (125)	apud (63)
16	paradisi (123)	voluptatis (62)
17	elevaverunt (115)	apud (61)
18	fontes (114)	egrediebatur (58)
19	terram (110)	circa (56)
20	aquarum (108)	mare (55)
…	aegypti (108)	Fluvium (56)
…	ripa (103)	nomine (55)
…	Aquas (103)	rex (53)

Tab. 53 : Cooccurrences de *Fluvius* et *Flumen* dans la Patrologie Latine (totalité du *corpus*).

De la même manière, Isidore de Séville, dans ses *Differentiae*, émet de fortes distinctions entre les différents substantifs considérés, et justement entre *fluvius* et *flumen*. À notre sens, c'est en effet dans ces explicitations étymologiques que l'on trouve une partie de la clé de cette typologie dont nous peinons à reconstruire la logique : « *Inter* Flumen *et* fluvium, flumen, torrentem, *etc. : Fluvius, perennis aquarum decursus generaliter, a fluendo dictus. Et proprie flumen ipsa aqua*[1429]*; fluvius, cujus aqua; torrens autem inde dictus, quia pluvia crescit, siccitate torrescit, id est, arescit. Unde et Pacuvius:* Flammeo vapore torrens torret. *Porro rivus vocatur qui subito ex pluvia fit, celeriterque decurrit ac deficit, fons autem est caput aquae nascentis. Amnis autem fluvius est nemore et frondibus redimitus, et ex ipsa amoenitate amnis vocatur* »[1430]. On le voit : la typologie et la hiérarchisation des cours d'eau ne sont pas envisagées à partir de leur taille mais est avant tout basée sur la pluviométrie, le débit et en particulier sur la stabilité[1431] de ce débit. La chose est tout à

1429 On remarque par ailleurs de nouveau la distinction entre contenu et contenant ; distinction qui se retrouve par ailleurs dans les *Étymologies* : « *Fluvius est perennis aquarum decursus, a* fluendo *perpetim dictus. Proprie autem* flumen *ipsa aqua, fluvius cursus aquae Prius autem flumen quam fluvius, id est, prior aqua quam decursus* » dans ISIDORUS HISPALENSIS, *Etymologiae*, op.cit., col. 489c-490a (voir aussi l'ensemble du chapitre XXI, « *De fluminibus* »).

1430 ISIDORUS HISPALENSIS, *Differentiae*, PL 83, col. 9-98a, ici col. 35b-35c.

1431 GUERREAU Alain, « Stabilità, via, visione : le creature e il creatore nello spazio medievale », *op.cit.*

fait logique si on replace ces catégories dans la société qui les a vues se développer : a. Car, comme nous l'avons dit, la mesure euclidienne du monde n'a aucun sens pour les médiévaux. b. Car de la continuité du débit de l'eau dépendait étroitement de nombreuses d'activités essentielles à la vie quotidienne : la pêche, les moulins, le passage de gués (donc aussi le passage de péages), mais aussi et surtout la circulation fluviale. Cette stabilité de l'univers aquatique était donc un élément central de la bonne marche sociale et ceci à tout point de vue : les chroniques ne regorgent-elles pas d'inondations, de fleuve qui sort de son cours habituel, *etc.* tous ces événements étant assimilés et assimilables avant tout à des *miracula*, au sens fort du terme[1432]. C'est en effet ce dernier critère – qui touche à la fois à l'appropriation de l'espace et à la circulation des biens et parfois des monnaies (rares)[1433] - qui devait jouer un rôle déterminant dans la catégorisation des cours d'eau. c. Nous ne sommes guère étonner de rencontrer une forte composante liée à la stabilité – et donc au mouvement et au temps - dans cette hiérarchisation isidorienne (« *perennis aquarum* » ; rythme binaire avec « *quia pluvia crescit, siccitate torrescit* » ; « *qui subito ex pluvia fit, celeriterque decurrit ac deficit* »), la stabilité de l'esprit étant l'état intérieur recherché en permanence par les moines ; la stabilité spatiale, l'idéal que ces derniers tentaient d'imposer progressivement à toute la société[1434] (on remarquera de nouveau au passage le côté indissoluble du *matériel* et de l'*idéel* dans les structures qui traversent une société donnée) : « la fixité et le mouvement (résider / voyager) formaient dans le système médiéval un couple dont la bonne articulation et l'équilibre étaient une condition essentielle du fonctionnement de l'ensemble de la structure sociale : tension entre l'idéal de reproduction à l'identique et de stabilité (spatiale) et l'impératif de l'échange généralisé (la *caritas*), nécessaire au maintien de la paix et de l'unité »[1435].

c. *Soustraire de l'espace à l'Espace : 3 récits exemplaires de Pierre le Vénérable*

Cependant Isidore de Séville, tout comme de nombreux théologiens, distingue d'une manière récurrente – ainsi que nous l'avons vu - contenu et contenant : « *Fluvius, perennis aquarum decursus generaliter* ». Un cours d'eau contient évidemment de l'eau, mais ne peut être totalement assimilé à celle-ci – malgré un rapport logique de contiguïté entre la *res* (*fluvius*) et la *species*

1432 Sur ce thème de catastrophes, nous renvoyons à la toute récente thèse de Thomas Labbé, déjà citée.

1433 Remarques synthétiques et stimulantes dans LE GOFF Jacques, Le Moyen Âge et l'argent : *essai d'anthropologie historique*, Paris, Fayard, 2010. L'auteur ne consacre cependant pas plus de six pages à la période qui intéresse ce mémoire – à juste titre -, et rappelle à plusieurs reprises le caractère strictement localisé et relativement faible du phénomène dans le haut Moyen-Âge, ceci au moins jusqu'au XIIe siècle (voir p. 23-28 en particulier).

1434 GUERREAU Alain, « Stabilità, via, visione : le creature et il creatore nello spazio medievale », *op.cit.* ; ID., « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen-Âge occidental », *op.cit.* ; ID., *Le féodalisme […]*, op.cit., p. 177-210.

1435 ID., « Stabilità, via, visione [...] », *op.cit.*, p. 167.

(*aqua*) - : c'est la logique même d'une perception par analogie et de sa fragmentation telle qu'elle est décrite par Philippe Descola[1436]. Néanmoins, dans un chapitre précédent, nous avions tenté d'analyser comment les cours d'eau s'inscrivaient progressivement dans l'espace décrit par les scribes et les notaires médiévaux. Mais qu'en est-il pour *aqua* elle-même ? La chose est en effet radicalement différente, l'élément aquatique en tant que *species* renvoyant avant tout à une série de moments, de choses ou de valeurs d'« ordre spirituel », tels que le baptême, les fleuves du paradis, l'eau bénite, les acte de consécration, *etc.* Afin d'étudier le rapport entre cette eau paradigmatique et l'espace, nous avons choisi pour débuter de présenter une série de trois textes clunisiens, tous issus du *De Miraculis* de Pierre le Vénérable. Ce choix est d'ailleurs facilité par l'existence d'études parfois récentes sur ce texte[1437], sur son auteur[1438], mais surtout d'éditions de bonne qualité[1439]. Rédigé entre 1134 et 1135 mais composé d'*exempla* récoltés tout au long de sa vie et de ses pérégrinations, le texte est l'un des premiers d'un genre voué à jouer un rôle de premier plan dans les siècles à venir[1440]. La structure qui préside à l'organisation des récits au sein de l'ouvrage est avant

1436 DESCOLA Philippe, Par-delà nature et culture, op. cit., p. 280-320 ; ID. (dir.), *La fabrique des images : visions du monde et formes de la représentation*, Paris, Somogy (Musée du Quai Branly), 2010, p. 163-214.

1437 GUERREAU Alain, *La fin du comte [...]*, op.cit., (inédit) ; TORREL Jean-Pierre et BOUTHILLIER Denis (présenté et traduit par), *Les merveilles de Dieu*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg – Cerf, 1992 (en particulier p. 30-35 sur le contexte de rédaction et la structure de l'oeuvre) ; ID., *Pierre le Vénérable et sa vision du monde. Sa vie, son oeuvre. L'homme et le démon*, Spicilegium Sacrum Lovaniense n° 42, Louvain, 1986 ; TORRELL Jean-Pierre, « "Miraculum". Une catégorie fondamentale chez Pierre le Vénérable », *Revue thomiste*, n° 80:3, 1980, p. 337-386 ; CONSTABLE Giles, « The vision of Gunthelm and other *Visiones* attributed to Peter the Venerable », *Revue Bénédictine*, n° 66, 1959, p. 92-114 ; BRAIDA Francesca, « Le songe et la vision, véhicules de l'au-delà et prescience de la mort chez Grégoire le Grand et Pierre le Vénérable », dans DOUDET Estelle (éd.), *La Mort écrite : Rites et rhétoriques du trépas au Moyen Age. Actes de la journée d'études du groupe Questes (Paris-Sorbonne), 26 avril 2003*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003, p. 103-117 ; POLO DE BEAULIEU Marie-Anne, « L'émergence de l'auteur et son rapport à l'autorité dans les recueils d'*exempla* (XIIe-XVe siècle) », dans ZIMMERMANN Michel (dir.), *Auctor et auctoritas […]*, op.cit., p. 175-200 ; TREFFORT Cécile, « Les lanternes des morts: une lumière protectrice ? A propos d'un passage du De miraculis de Pierre le Vénérable », *Cahiers de recherches médiévales (XIIIe-XVe siècles)*, n° 8, 2001, p. 143-163 ;

1438 IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam (1000-1150)*, op.cit. ; ID., « L'impossible silence: Pierre le Vénérable neuvième abbé de Cluny (1122-1156) et la pastorale du livre », dans LAUWERS Michel et DESSI Rosa Maria (éd.), *La parole du prédicateur […]*, op.cit., p. 111-152 ; CONSTABLE Giles, *The Letters of Peter the Venerable*, 2 volumes, Harvard Historical Studies 78, Cambridge, Massachusettes, 1967 ; FOLZ Robert, « Pierre le Vénérable et la liturgie », dans *Pierre Abélard – Pierre le Vénérable*, Paris, Éditions du CNRS, p. 143-161(excellent) ; perspective originale et fructueuse dans KNIGHT Gillian R., *The correspondence between Peter the Venerable and Bernard of Clairvaux: A Semantic and Structural Analysis*, Ashgate, Aldershot, 20002. Voir aussi les travaux cités dans la note ci-dessus, en particulier *Pierre le Vénérable et sa vision du monde [...]*.

1439 PETRUS CLUNIACENSIS, *De miraculis libri duo*, Bouthillier Denise (éd.), *CCCM* n° 44, Turnhout, Brepols, 1988 ; aussi dans la Patrologie, PL 189, col. 851-954a (sur l'ensemble des éditions existantes, voir celle de Denise Bouthillier, p. 54-56).

1440 La bibliographie concernant les *exempla* s'est considérablement étoffée depuis la fin des années 1960 sur le plan quantitatif, malheureusement – parfois à cause d'une historiographie emprunt d'approches psychologisantes – pas toujours sur le plan qualitatif. On ne pourra pas malheureusement développer la bibliographie sur ce thème, qui s'éloigne par ailleurs de nos préoccupations principales, dans ce volume ; pour un survol des ressources disponibles, voir en premier lieu BREMOND Claude ; LE GOFF Jacques et SCHMITT Jean-Claude, *L'exemplum*, Typologie des sources du Moyen Âge Occidental, fasc. 40, Turnhout, Brepols, 1982 ; BERLIOZ Jacques, *Saints et damnés. La Bourgogne du Moyen Âge dans les récits d'Etienne de Bourbon, inquisiteur (1190-1261)*, Dijon, Éditions du Bien Public, 1989 ; BERLIOZ Jacques et POLO DE BEAULIEU Marie Anne (dir.), *Les exempla médiévaux. Introduction à la recherche*, Carcassonne, GARAE / Hésiode, 1991 ; BERLIOZ Jacques, « Les exempla », dans ID.

tout thématique, par exemple avec des regroupements autour du motif des apparitions démoniaques ou bien celui du retour des défunts. Justement, les trois textes sélectionnés – outre le lien qu'ils entretiennent avec l'élément aquatique et le fait qu'ils se trouvent tous dans le livre un – concernent des possessions et / ou des apparitions de démons : il s'agit des chapitres I, 6 (« *De illo qui per veram confessionem liberatus est a diabolo* ») ; I, 7 (« *Quomodo daemones aqua benedicta fugati sint* ») et enfin I, 14 (« *De illo qui daemones audivit flagitia sua jactantes* »). Les deux premiers forment sans aucun doute un groupe très solidaire, ainsi que l'écrit Pierre le Vénérable lui-même au début du texte 7 :

« *Quia vero in serie hujus miraculi narravi, aquae more ecclesiastico benedictae aspersione, daemones causa latentis peccati minime effugatos, ad rem pertinere videtur, quid de eadem re in eodem Celsiniensi monasterio contigerit, in medium proferre* »

eux-mêmes se trouvant inclut au sein d'une série d'*exempla* relatifs à l'efficacité de la juste confession (I, 3 « *De illo qui Dominicum corpus retinere non potuit, nisi prius facta confessione.* » ; I, 4 « *De obitu fratris cujusdam, et ad ultimum facta confessione.* » ; I, 5 « *De alterius cujusdam ficta confessione.* »). En outre, ils se déroulent tout les deux au sein du monastère de Sauxillanges, dans lequel l'abbé de Cluny s'est rendu afin de guérir d'une fièvre qui l'avait frappé lors de son voyage à Rome (« *Rediens inde, Romanas febres satis acerbas mecum retuli. Pro quibus curandis fuit consilium, ut patrium solum et nativum repeterem aerem. Ea de causa Celsinanias nobile Cluniacense monasterium petii [...]* »)[1441]. Le texte 14 quant à lui prend sein au cœur d'une série de récits du livre I se déroulant à Cluny même (I, 9 jusqu'à I, 20)[1442] : il est certes différent des deux autres, mais apporte un éclairage important sur le rôle que joue l'eau dans les deux autres récits. Détaillons.

1. Le chapitre 6 évoque le calvaire d'un homme, terrorisé par des visions démoniaques, qui lui viennent d'abord sous la forme un cheval (« *Et o fratres, quare non succurritis? Cur non miseremini? cur non removetis a me maximum et terribilem, ut verbo ipsius utar, runcinum istum,*

(dir.), *Identifier sources et citations*, L'atelier du médiéviste n° 1, Turnhout, Brepols, 1994 ; BERLIOZ Jacques et POLO DE BEAULIEU Anne-Marie (dir.), *Les exempla médiévaux : nouvelles perspectives*, Paris, Honoré Champion, 1998. Le moteur de recherche du GAHOM (groupe d'Anthropologie historique de l'Occident médiéval, fondé par Jacques Le Goff en 1978) pour les *exempla* (*Thesaurus Exemplorum Medii Aevi* - TEMA), est un outil intéressant lorsqu'on est à la recherche de la valence d'un élément dans la société médiévale (http://gahom.ehess.fr/thema/), avec plus de 8 000 récits exemplaires indexés.

1441 I, 6.

1442 TORREL Jean-Pierre et BOUTHILLIER Denis (présenté et traduit par), *Les merveilles de Dieu*, *op.cit.*, tableau p. 33 ; le chapitre 9 commence ainsi : « *De his quae in Cluniaco, et circa contigerint* ».

qui posterioribus pedibus contra me versis, calcibus caput meum conquassat, faciem dissipat, dentes conterit? ») puis d'un « *vir incognitus* » (« *Astat capiti meo vir prorsus incognitus, a quo omnia quaecunque male gessi, narrari audio* »). Pierre le Vénérable tente d'apaiser ces visions en chassant les démons par un recours à des aspersions d'eau bénite (« *Afferri itaque benedictam aquam praecepi, infirmum ipsum, et locum quem ostendebat eadem aspersi, post aspersionem vero, utrum daemonem illum adhuc videret, quaesivi* »). L'affaire se révèle cependant infructueuse (« *Sed ne miretur aliquis benedictae aquae aspersione daemonem non fugatum* »), ce qui offre l'occasion à l'auteur de développer sur les causes de cette inefficacité : « *tabe* ***interius latente***, *unguenta* ***exterius*** *adhibita* ***nihil proficere posse*** ». Autrement dit : l'eau n'a pas constitué une barrière efficace contre les attaques extérieures puisque le *mal* (« *lethale peccatum* ») était à l'intérieur de l'homme possédé. Dans ce cas précis, c'est la confession complète qui entraîne le reflux définitif des démons (« *Ego et hunc daemonem esse dicens, ne a proposito desisteret, exhortabar. Ille autem denuo ad priora rediens, ad finem coepta perducere nitebatur* »). Notons par ailleurs – la chose est intéressante pour la suite de notre démonstration - que la confession totale et la disparition des démons déclenchent les larmes de l'ancien possédé (« *subito gaudio obortis lacrymis* ») : ces dernières étant bien évidemment une espèce de l'élément aquatique hautement associée, nous l'avons déjà noté, à l'intériorité et au *spirituel*[1443].

2. Le récit suivant présente à notre sens – en ce qui concerne l'élément aquatique du moins – une situation symétriquement inversée : se déroulant toujours à Sauxillanges, le chapitre 7 relate en effet le cas d'un homme ayant pris l'habit de moine *in articulo mortis* (« *Venerat ad eumdem locum infirmitate carnis urgente laicus quidam, et ut fieri solet monachico habitu a fratribus indutus, saeculo renuntiaverat. Faciunt hoc multi etiam in extremis constituti [...]* »). Entre la vie et la mort, veillé par *duobus famulis* – Etienne et Olivier -, l'homme est assailli par des *malignorum spirituum* qu'il est le seul à pouvoir voir, et qui prennent cette fois la forme de paysans hideux (« *Qui sunt,* inquit, *rustici isti deformes et rostrati, quos huc confluere et paulatim totam hanc domum implere video ?* »). Afin de les chasser, Etienne réveille Olivier, attrape un récipient d'eau bénite puis la répand dans l'ensemble du lieu où se déroule l'action (« *vas quod forte cum*

1443 « En « irriguant la terre », les larmes ont un effet analogue au fleuve, c'est-à-dire qu'elles séparent le saint du monde, contribuant à le soustraire à l'espace terrestre qui le retient loin de dieu. » et « Les larmes rapprochent le saint de dieu et l'eau est le vecteur à la fois de la *virtus* du saint et de la grâce divine, le tout aboutissant à l'illumination : *tenebris evacuatis, lumen recepit veritatis* », dans GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace [...] », op.cit., p. 401. Le lien entre la proximité avec le divin et les larmes ne fait aucun doute ; parmi mille exemples, dans les Formules de Reichenau (fin VIIIe s.) : « *Maria prius peccatrix humiliter ad pedes Jhesu accessit, lacrimis rigavit* » dans MGH LL *Formulae Augienses*, Chap. 1, p. 364 (« *Indiculum ad abbatum* »). Voir supra notre note sur les *Formulae*. D'une manière plus large, le lien entre eau et sainteté semble être très fort, par exemple dans cette fausse charte de Charlemagne, datée de 783, pour saint Euverte d'Orléans : « *pallium, quo tegebantur sanctae reliquiae, aliqua aquae pluvie madefecit* » (*MGH Diplomata*, Karl der Grosse n° 239).

aqua benedicta in proximo dependebat, fide plenus arripit, et sanctificatum elementum huc illucque confidenter aspergens, omnia illius habitaculi loca infundit »). Contrairement à ce qui se passe dans le miracle relaté au chapitre précédent, l'action de l'eau bénite et la performance des deux *famulis*[1444] est cette fois efficace : elle entraîne la fuite des démons, repoussés à l'extérieur du lieu désormais sanctifié (« *perurge adversarios, quoniam ecce velut a facie gladii fugientes summa cum* ***celeritate exire*** *contendunt; et quia moras patiuntur, in alter utrum impingentes, primos hi qui sequuntur, violenter impellunt ». « Quo ille audito, instare acriter, et aqua benedictionis, filios maledictionis* ***a domo excludere*** *contendebat* »).

3. Quant au dernier récit, il présente un nombre d'éléments plus élevé et une structure narrative plus complexe. Remarquablement analysé en parallèle avec d'autres textes dans *La fin du compte* par Alain Guerreau[1445], le chapitre 14 – qui se déroule donc cette fois à Cluny - relate la vision d'un frère menuisier (« *quidam frater lignorum artifex* ») qui, allongé à l'écart des autres moines[1446], aperçoit un immense rapace à l'apparence fatiguée au pied de son lit (« *conspexit immanem vulturem, immensi corporis* » ; « *velut ex labore anhelum occurrere* »). Bientôt, il est rejoint par deux autres démons – cette fois de forme humaine -, qui entament avec l'autre une discussion. Tandis que les deux derniers arrivés relatent leur succès dans la ville de Chalon-sur-Saône et dans un monastère proche, en se vantant d'avoir réussi à pousser Geoffroy de Donzy[1447] à commettre un adultère avec la femme de son hôte ainsi qu'à engager l'écolâtre du monastère[1448] à forniquer avec un enfant (« *de Cabilone venimus, ubi militem quemdam Gaufredi de Donziaco, cum uxore hospitis sui in adulterium labi compulimus. Item per quoddam monasterium transeuntes, magistrum scholae cum uno puerorum fornicari fecimus.* »), le démon-rapace se plaint qu'en à lui de n'avoir rien pu faire à Cluny, ceci malgré ses efforts, car le monastère est protégé par « la croix,

1444 Notons néanmoins que, comme au chapitre précédent, la parole semble jouer un rôle dans le déroulement des opérations, car c'est sous les encouragements du malade qu'Etienne redouble d'effort et vainc les apparitions.

1445 GUERREAU Alain, *La fin du comte […]*, op.cit., p. 221.

1446 Pierre le Vénérable précise d'ailleurs que le moine n'était pas endormit : en toute logique, la mention vise à démontrer la véracité de l'apparition (« *in lecto nondum soporatus jaceret* »). À nouveau, un tel détail montre à quel point ces récits ne constituaient pas pour l'abbé de Cluny une série de fables, mais bien des événements qu'il avait vécu comme réel ou qu'il considérait pour le moins plausible.

1447 « Soit Donzy-le-Pertuis, soit Donzy-le-National, l'un et l'autre dans le voisinage de Cluny ; Geoffroy de Donzy est attesté en 1093 dans l'histoire de la succession de Chalon. » dans TORREL Jean-Pierre et BOUTHILLIER Denis (présenté et traduit par), *Les merveilles de Dieu*, op.cit., p. 122, note 92. Alain Guerreau souligne à juste titre ce point important : l'existence de personnages et d'une géographie réelle montre à quel point ces miracles ne relevaient pas du conte pour enfant mais qu'il s'agissait bien de récits perçus comme véridiques ou, *a minima*, considérés comme plausibles.

1448 Il s'agit sans doute de Saint-Philibert de Tournus. En effet, si le lieu n'est pas précis au moment de l'évocation des forfaits, dès le lendemain, Hugues de Semur envoie quelqu'un à Chalon et à Tournus pour vérifier la véracité de la vision du frère (« *Qui ad rei certitudinem explorandam Cabilonem atque Trinorchium misit* »). S'agit-il d'une moquerie à l'égard du monastère de Saint-Philibert, ou même tout simplement d'une volonté de hiérarchiser la sacralité des établissements ?

l'eau bénite et la récitation des psaumes » (« *Potesne hic aliquid operari? Nihil, ait, possum, quoniam et crucis protectione, et aquae aspersione, et psalmorum insusurratione ab omnibus repellor* »). Les deux autres démons poussent alors le rapace à tenter de couper la jambe du moine tout proche, ce dernier évitant finalement le coup de justesse, entraînant par là même la disparition soudaine des visions[1449].

Il est bien évident que l'eau – et en particulier l'*aqua benedicta* - joue un rôle de premier ordre dans les trois récits rapportés par Pierre le Vénérable. Cependant, c'est en mettant en parallèle les différentes variations sur un même thème – et avant tout les deux premiers *exempla* -, comme nous l'a appris de la méthode structuraliste et en particulier lévi-straussienne, qu'on comprend la fonction d'un élément au sein de la structure, le rôle et les relations qu'il entretient avec les autres[1450]. Remarquons en préambule qu'une très forte composante, qui plus est commune aux trois textes, correspond à l'évocation de l'espace, en particulier à la distinction entre espace intérieur et espace extérieur. D'une manière générale, on peut aussi remarquer – toujours sans grande difficulté – que les apparitions viennent 1. de l'extérieur, mais 2. sont aussi assimilables d'une manière plus large à des manifestations de l'extériorité telle qu'elle est alors envisagée par les moines – pour tout dire soit aristocratique, soit d'une manière plus large laïque (un cheval pour le récit du chapitre

1449 Cet *exempla* doit être mis en lien avec celui du chapitre 29, livre II (« *De quodam fratre Carthusiensi, qui mira vigilans vidit* »). Alain Guerreau, analysant les deux textes en parallèle démontre de manière convaincante que cette tentative ratée de coupage de membre est assimilable à une évocation de la tentation homosexuelle. Cette composante sexuelle est de toute manière omniprésente dans ces textes, puisqu'il s'agit bien d'apparitions cherchant à pousser leurs victimes à la fornication. Le fait même que le moine concerné soit le menuisier du monastère constitue en soi une information intéressante : dans un article instructif, Michel Pastoureau démontre en effet comment le travail du bois et en particulier le maniement de la hache était alors associé aux vices et aux pratiques sexuelles (PASTOUREAU Michel, « La forêt médiévale : un univers symbolique », CHASTEL André (dir.), *Le Château, la chasse et la forêt, 3e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire de Commarque*, Bordeaux, Sud-Ouest, 1990, p. 81-99). Sur cette scène, voir aussi TORREL Jean-Pierre et BOUTHILLIER Denis , *Pierre le Vénérable et sa vision du monde. Sa vie, son oeuvre. L'homme et le démon*, op.cit., p. 270-275 : les auteurs y voient aussi une référence phallique (castration).

1450 LÉVI-STRAUSS Claude, « La geste d'Asdiwal », *op.cit.* : « Comparer entre elles les différentes versions, et chercher l'interprétation des écarts qui apparaissent entre elles ou certaines d'entre elles : puisque, provenant de la même population […] ces divergences ne peuvent s'expliquer en fonction de croyances, de langages ou d'institutions dissemblables » (p. 175). L'analogie développée par le grand intellectuel tout au long de son parcours concernant une musique que le chercheur doit lire sur plusieurs protées simultanément prend ici tout son sens.

6[1451] ; des *rustici* dans le quatorzième[1452] ; *etc.*) -. En outre, notons que le final des récits vise systématiquement à montrer comment les démons ont été chassés et comment ils ont été repoussés à l'extérieur, hors de portée du malade ou hors de portée de faire le jeu du mal. Nous pouvons ainsi résumer de la manière suivante les points principaux utiles à notre analyse :

	TYPE(S) DE DEMONS	ORIGINE DU MAL	EFFICACITÉ DE L'ASPERSION
CHAPITRE 6	Cheval / homme	intérieur (confession incomplète)	-
CHAPITRE 7	Paysans monstrueux	extérieur	+
CHAPITRE 14	Rapace / Deux hommes	extérieur	+

Tab. 54 : Quelques points importants dans les trois récits analysés.

Le tableau ci-dessus permet en effet de remarquer immédiatement que dans l'unique cas où l'aspersion d'eau bénite est inefficace (ch. 6), c'est que le mal venait de l'intérieur du possédé lui-même, ce dernier ayant refusé de confesser ses péchés mortels : c'est précisément pour cela que l'aspersion d'eau n'est pas efficace. À l'inverse, quand les démons viennent de l'extérieur, ils sont empêchés par l'eau bénite qui constitue pour eux un fossé infranchissable et / ou dangereux (dans le cas du rapace, c'est la conjonction de trois éléments, l'eau bénite, la croix et les psaumes qui l'ont empêché de commettre des forfaits dans l'enceinte clunisienne)[1453]. Tout se passe donc comme si l'eau permettait de soustraire une parcelle de terrain à l'espace social : répandue tout autour d'un lieu, elle empêche à des éléments liés à l'extériorité de s'attaquer à ceux qui se trouvent dans l'aire ainsi (dé)marquée (encore une fois, c'est pour cela que l'aspersion ne fonctionne pas dans le chapitre 6, car le mal était déjà à l'intérieur du malade). Alain Guerreau, dans son article sur le « champ sémantique de l'espace dans la Vita de saint Maieul », avait avancé l'idée que l'eau était « une figure

1451 TORREL Jean-Pierre et BOUTHILLIER Denis , *Pierre le Vénérable et sa vision du monde. Sa vie, son oeuvre. L'homme et le démon*, op.cit., p. 267-270 ; pour les auteurs, la présence de ce cheval est tout d'abord incongrue : « Le cheval n'est jamais pris non plus comme symbole du démon dans les bestiaires, qui se plaisent au contraire à souligner sa noblesse. » (même s'ils notent que « Pierre lui-même met en scène un cheval fantastique qui emporte dans les airs un mauvais comte qui tyrannisait la population de son district ») , tout en remarquant que l'homme aux visions dont il est question dans l'*exempla* avait autrefois été – la chose est mentionnée dans le texte - un « chevalier [:] la vie de cet homme avait donc été liée au cheval d'une manière prédominante ». Leurs auteurs rappellent en outre que Carl-Gustav Jung consacre dans Métamorphoses de l'âme et ses symboles, plusieurs pages à cette association diable / cheval... Pour notre part, il est clair que le cheval est le signe du passé chevaleresque du protagoniste, passé lié à l'extériorité qu'il s'agit désormais de repousser définitivement au dehors, afin de se détacher du monde et d'accéder à l'intériorité.

1452 Sur ces *rustici* difformes, voir ID., p. 293-295. Mais les auteurs ne proposent pas ici de véritable interprétation.

1453 Les deux premiers récits de Pierre le Vénérable pourraient aussi être rapprochés de l'*exempla* n° 69 de la *Collectaneum exemplorum et visionum Clarevallense [...]*, op.cit., p. 256-257). Celui-ci relate en effet comment un moine âgé vit, alors qu'il était aux Vigiles, « un personnage portant de l'eau bénite défendre les moines contre le diable » (p. 404) : « *Senior ille de quo superius diximus quod lamentatium voces defunctorum in cimitterio audierat* (*exempla* n° 64), *narravit etiam quod nocte quadam, cum sacris interesset vigiliis, secunda videlicet feria, cum primus psalmus cantaretur, venit quedam incognita in choro psalentium persona, stans coram propre stallum abbatis, et habens in manu aspersorium aque benedicte. […] audivit etiam ipsum cuidam alie persone quam non videbat in hunc modum loquentem : « Non est hic eorum quis ». [...]* ». De nouveau, l'eau bénite apparaît comme un opérateur apte à repousser certains démons hors du monastère.

du non espace »[1454]. Les récits de Pierre le Vénérable vont tout à fait dans ce sens et montre même que l'eau permet en quelque sorte de déconstruire un espace, de le placer sur un plan supérieur et immatériel – ou tout le moins inaccessible aux éléments de l'extériorité -. Si on regarde du côté des relations de parenté, on n'est guère étonné de voir – structure oblige – que l'eau produit exactement le même effet : elle est en effet l'opérateur qui déconstruit la parenté génétique pour lui substituer une parenté artificielle, basée avant tout sur une filiation spirituelle[1455] : « *Blood, as all men know, than water's thicker, But water's wider / thank the Lord, than Blood.* », dit un proverbe classique[1456]. L'eau agit donc sur l'espace de la même manière qu'elle agit au cœur du baptême : elle est en quelque sorte l'élément du passage du naturel vers le culturel, du matériel vers l'immatériel. Les récits de Pierre le Vénérable nous montrent donc comment et pourquoi l'eau – au-delà du baptême - est un opérateur privilégié du sacré dans la société médiévale.

Que penser alors de son rôle, de sa fonction, dans les cérémonies liturgiques, en particulier lors des rituels de consécrations ? Les anciennes coutumes de Cluny par Ulrich nous informent par exemple de plusieurs points intéressants concernant la procession dominicale :

« *Missa matutinali finita, confestim a sacerdote qui majorem missam cantabit, sal et aqua consecratur ; nisi forte in aliis praecipuis festis; tunc alius quam qui missam cantabit stola praecinctus, facit consecrationem; qua consumpta aspergit primum cum aqua benedicta pavimentum in circuitu altaris majoris, et aliorum altarium quae sunt in vicino, et postea fratres.*

1454 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*, p. 400.

1455 GUERREAU-JALABERT Anita, « Parenté », dans LE GOFF Jacques et SCHMITT Jean-Claude, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 861-876 ; ID., « La désignation des relations et des groupes de parenté en latin médiéval », *ALMA*, n° 46-47, 1986-1987, p. 65-108 : « Une des spécificités de la période médiévale réside sans doute précisément dans ce glissement qui, tout en conservant une place importante aux phénomènes de parenté, a abouti, par des processus divers dont le vocabulaire porte la trace, à minimiser le rôle de la parenté réelle de manière telle qu'elle ne pouvait constituer, comme dans les sociétés dites primitives ou traditionnelles, le principal mode d'organisation et d'articulation des rapports sociaux. », ici p. 108. Voir aussi : * ID., « El sistema de parentesco medieval: sus formas (real/espiritual) y su dependencia con respecto a la organización del espacio », PASTOR DE TOGNERY Reyna (dir.), *Relaciones de poder, de producción y parentesco en la Edad Media y Moderna: Aproximación a su estudio*, Madrid, 1990, p. 85-105. En dernier lieu, une excellente synthèse et des développements à partir de ces positions se retrouvent dans MORSEL Joseph, *L'histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat ... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'Histoire s'interrogent*, Paris, 2007, en particulier « L'histoire du Moyen Âge, c'est l'histoire de la « déparentalisation » du social », p. 109-190 [publication en ligne : http://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/halshs-00290183/en/].

1456 Je remercie Alain Rauwel de m'avoir mentionné l'existence de ce passage. Il semble que son apparition remonte à la fin du XIIe siècle, chez Henri le Dissimulateur (Heinrich der Glîchezâre), dans son Roman de Renart. Ici, nous citons la version remaniée par l'écrivain contemporain Aldous Huxley. Dans sa version d'origine, il semble que le proverbe exprime la prééminence du sang, sur l'eau, autrement dit de la parenté charnelle sur la parenté spirituelle : la chose est intéressante car nous nous situons à l'orée du XIIIe siècle dans un contexte de tension renouvelé entre l'aristocratie et l'ordre social instauré par l'*ecclesia*.

Uno converso cum cruce sinistro ejus lateri jugiter adhaerente, et altero consecratam aquam praeferente perlustrat claustri officinas, in singulis unam collectam benedictionalem dicendo »[1457].

On y retrouve en effet exactement les trois mêmes opérateurs que ceux décrits dans le chapitre 14, livre I du *De Miraculis* : l'eau, la croix et le(s) chant(s)[1458]. De la même manière donc, les *consecratio* d'églises – remarquablement étudiées dans le récent volume dirigé par Didier Méhu[1459] – portent souvent en elles une forte composante baptismale, ce qui nous ramène à l'idée que le but recherché lors des aspersions d'élément aquatique est le même : soustraire ces lieux aux lois de l'espace extérieur, de « l'espace naturel » - on serait tenté de dire génétique[1460]. La finalité de l'opération n'est donc pas à notre sens de « créer un espace » comme on l'a parfois expliqué, mais plutôt de le retirer du monde – ce qui est loin d'être aberrant lorsqu'on considère les choses sous l'angle de l'idéal monastique -, l'eau étant un des éléments actifs de cet idéal tourné vers le spirituel et l'immatérialité[1461]. Loin de la Bourgogne, l'introduction du *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche*[1462]

1457 UDALRICUS CLUNIACENSIS, *Antiquiores consuetudines Cluniacensis monasterii*, PL 149, col. 635-778b, ici col. 653d-654a.

1458 Il eût par ailleurs certainement été intéressant de consacrer un développement à la forme circulaire et au *circuitus* en général (« *in circuitu altaris majoris* »). Sur ce point, on renvoie aux travaux de Didier Méhu, de Michel Lauwers, d'Alain Guerreau (en particulier ceux concernant les pélerinages dans le mâconnais) et enfin, de Robert Fossier (pour l'encellument) déjà cités.

1459 Dans ce volume, voir en particulier MÉHU Didier, « *Historiae* et *imagines* de la consécration de l'église au Moyen Âge », dans MÉHU Didier (études réunies par), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'Église dans l'Occident médiéval*, [Actes de la table ronde organisée au Centre d'études médiévales d'Auxerre entre le 27 et le 29 juin 2005], Turnhout, Brepols, 2007, p. 15-48. Bien entendu, la bibliographie est trop large pour être cité ici *in extenso* (voir pages 365-379 du dernier volume cité) ; pour commencer, on renvoie à l'édition des *ordines* par ANDRIEUX Michel, *Les Ordines romani du haut Moyen Âge*, 5 volumes, Spicilegium Sacrum Lovaniense, Louvain, 1931-1961 (en particulier l'Ordo XL, « *Ordo ad benedicendam ecclesiam* ») ; puis pour le Pontifical romano-germanique, VOGEL Cyrille et ELZE Reinhard, *Le Pontifical romano-germanique du dixième siècle*, 2 vol. de texte, 1 vol. de tables, Città del Vaticano (Studi e Testi n° 226, 227, 269), 1963-1972 ; remarquables études pour l'espace catalan dans ZIMMERMANN Michel, « Les actes de consécration d'églises. Construction d'un espace et d'un temps chrétiens dans la Catalogne médiévale (IXe-XIIe siècle) », dans HENRIET Patrick (dir.). *À la recherche de légitimités chrétiennes. Représentation de l'espace et du temps dans l'Espagne médiévale (IXe-XIIIe siècle)*, Paris – Madrid, Casa de Velázquez, 2003, p. 29-52 ; ID., « Les actes de consécration d'églises du diocèse d'Urgell (IXe-XIIe siècle). La construction d'un espace chrétien », dans KAPLAN Michel (dir.), *Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident: Études comparées*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 301-318 ; ID., « La consécration des églises en Cerdagne aux Xe et XIe siècles. Une territorialisation de la foi », dans *Études roussillonnaises*, n° 21, 2005, p. 65-85 ; concernant la Provence, voir LAUWERS Michel, « Consécration d'églises, réforme et ecclésiologie monastique. Recherches sur les chartes de consécration provençales du XIe siècle », dans MÉHU Didier (études réunies par), *Mises en scène et mémoires de la consécration de l'Église […]*, op.cit., p. 93-142.

1460 Sur la question de l'*Ordo ad benedicendam ecclesiam – ordo* 40 du *Pontifical romano-germanique*, datant des années 840 -, voir IOGNA-PRAT Dominique, *La maison Dieu […]*, op.cit., p. 265-273 ; ainsi que MEHU Didier, « *Historiae* et *imagines* de la consécration d'église au Moyen Âge », *op.cit.*

1461 De la même manière, Anita Guerreau-Jalabert évoque « la valeur plus générale, dans les représentations médiévales, de l'eau comme élément non entièrement intégré à l'espace des rapports humains et par là même propre à traduire certaines formes du rapport au divin et à jouer un rôle essentiel dans divers rites de passages (cette valence étant particulièrement sensible dans le cas de l'eau bénite et de ses multiples usages rituels) ». Dans GUERREAU-JALABERT Anita, « Inceste et sainteté [...] », *op.cit.*, p. 1295.

1462 CHAMPEVAL Jean-Baptiste (éd.), *Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche, Corrèze : du Xe au XIVe siècle*, Paris, A. Picard et fils, 1901.

nous offre un autre récit étonnant, concernant l'évocation de la re-fondation de l'abbaye, mêlant eau et perception / description de l'espace. Le passage qui nous concerne date probablement de la première moitié du IXe siècle : il relate comment l'intendant d'Arbert de Chavane[1463], se trouvant à l'abbaye d'Uzerche – fondée par Pépin le Bref mais tombée en décrépitude -, voit un jour apparaître douze hommes (!) « remarquables par leur taille et leur beauté, vêtus de blanc et montés sur des mulets blancs »[1464], entrant dans l'abbaye, découvrant les autels, enlevant la poussière en se servant de leurs manteaux. Ceux-ci lui demandent de prévenir son maître qu'il est nécessaire de « rétablir en ce lieu l'ordre monastique » - une demande effectuée par saint Pierre lui-même -, et lui donnent - afin d'attester la véracité de cette requête - une petite croix. « L'intendant aussitôt s'empresse d'exécuter les ordres » et arrive seulement trois heures plus tard chez son maître, tandis que le voyage nécessite en temps normal deux jours[1465]. « Transporté de joie » après l'écoute du récit par son intendant, Arbert de Chavane se met en route dès l'aube du lendemain. Malheureusement, de fortes précipitations au cours de la nuit suivante – le voyage semble cette fois se dérouler dans un espace-temps « normal » - transforme la petite rivière « qui baigne les murs d'Uzerche » en un passage infranchissable[1466]. Arbert, « voyant ce débordement, jette dans l'eau la petite croix qui lui av[a]it été envoyé *(sic)* du Ciel » : par miracle, celle-ci, au lieu de couler, surnage et arrive de l'autre côté de la rive, « comme pour leur montrer le chemin »[1467]. Le convoi décide alors de passer à travers la rivière[1468] qu'il aurait initialement cru infranchissable, le niveau de l'eau n'atteignant

1463 Sur ce personnage et sur ce récit, voir GOODRICH REMENSNYDER Amy, *Remembering kings past: monastic foundation legends in medieval southern France*, Ithaca, Cornell University Press, 1995, en particulier p. 141-142.

1464 Etienne Baluze donne une « traduction » du passage dans BALUZE Etienne, *Histoire des capitulaires des rois françois de la première et seconde race*, La Haye, 1755, p. 259-262. Les passages qui suivent entre guillemets sont issus de ces pages. Nous avons choisi de présenter les textes sous cette forme afin de ne pas trop alourdir notre chapitre.

1465 On remarquera comment de nouveau, la présence du divin brouille les codes du temps et de l'espace, le plus souvent en les abolissant. Rappelons seulement que Dieu est alors « *inlocaliter* ».

1466 « *Nocte vero insecuta inundatio pluviae extiterat multa. Cumque pervenisset ad aquam quae juxta decurrit, nimium autem aqua supercreverat ipsa* » (p. 20 dans l'édition du Cartulaire). Nous l'avons déjà mentionné plus haut, les inondations – liées à l'instabilité conjoncturelle – sont souvent perçues négativement, on se doute pourquoi, en particulier dans les chroniques. Les gens du Moyen Âge – pour reprendre une expression de Robert Fossier – étaient évidemment très fragiles face à des variations et des événements climatiques aussi importants. Ici, le débordement de la rivière ne semble pas prendre la forme d'une épreuve (un schéma que l'on retrouve en revanche très fréquemment beaucoup plus tard, au XIIe siècle, dans la littérature vernaculaire et en particulier dans les récits arthuriens) : le convoi passe en effet sans aucun dommage, ni difficulté. Plus intéressant, cette rivière en crue forme désormais un point polarisant qui détermine intérieur du monastère et monde extérieur. On remarquera aussi – de nouveau – l'association entre croix et eau ; de la même manière, il est très intéressant de noter que la croix – qui partage des caractéristiques communes avec l'eau – ne s'enfonce pas du tout dans le liquide...

1467 « *ipsam aquam itam nimis supercrevisse projiciens illam parvulam crucem sibi divinitus missam in aqua, mirum dictu, illico supernatans, quasi ipsis ostendo viam, in ulteriorem devenit ripam* » (p. 20 de l'édition du Cartulaire).

1468 Les franchissements de rivière offrent bien souvent l'occasion de voir se manifester des miracles et autres merveilles. Ainsi, en Bourgogne, dans la Chronique d'Odorannus de Sens [vers 985- vers 1046], c'est après une traversée de l'Yonne en barque que l'auteur voit « parmi les autres étoiles dont la nuit était illuminée se lever un astre à l'endroit où, d'ordinaire, en été, le soleil marque la première heure du jour. » (« *Transfretavit cum suis Icaunam fluvium, cumque paululum sustitisset in litore, inter ceteras stellas quibus nox illustrabatur, vidit quoddam sidus exurgere eo in loco quo estivo tempore solet horam diei primam sol demonstrare.* »). Puis l'auteur de la chronique explique : « Attends un peu, dit-il, et regarde avec ton compagnon des merveilles de Dieu que jusqu'ici je n'ai point

finalement pas plus haut que la sangle des chevaux. L'épisode ici relaté fait bien entendu très certainement écho à celui biblique du Christ et de Pierre marchant sur les eaux[1469] (même si ici les chevaux s'enfoncent quelque peu, signe qu'il existe tout de même une hiérarchisation au sein de l'analogie) : néanmoins, la réutilisation de ce schème montre qu'on croyait – au moins au début du IXe siècle - l'eau capable de brouiller les codes du monde, en particulier les codes de l'espace[1470].

Bien entendu, il n'est guère imaginable qu'une telle conception et qu'une telle importance attribuée à l'élément aquatique n'ont eu aucune répercussion sur l'écriture des documents diplomatiques. Afin de vérifier – ou non – l'existence d'un lien, nous avons donc réalisé plusieurs expériences afin de déterminer quel était l'impact de cette association d'*Aqua* en tant que *species* au « non-espace » (la chose est évidemment différente, nous l'avons déjà vue, lorsqu'*Aqua* désigne le lit d'une rivière, soit un contenant et non un contenu). Ainsi, si l'on considère les substantifs permettant de désigner les points d'eau comme des éléments « appartenant » à un personnage ou à un groupe, nous remarquons que ceux-ci sont nettement moins importants que ceux associés, par exemple, aux bois et aux forêts : sur la période allant de 1030 (la première mention du type « *per omnes aquas meas* » date de 1031) à 1255, on dénombre en effet au total seulement 10 occurrences pour les vedettes « aqu.* me.?.? » (*aqua mea* par exemple), « aqu.* nostr.* » (*aqua nostra*, etc.), « aqua vestr.* » (*aqua vestra*, etc.) et enfin « aqu.* eu.? ». Afin de vérifier si cela constitue véritablement un faible nombre d'occurrences, nous avons découpé cette période en 3 paquets de chartes à peu près égaux : nous trouvons en effet dans les CBMA 1774 chartes pour la période 1030-1131, 1782 pour la fourchette 1132-1201 et enfin 1792 documents entre 1202 et 1255. Après quelques décomptes, on obtient facilement les tableaux suivants :

---

vues. » (« *Sustine me paululum », inquid, « et intuere cum tuo socio mirabilia Dei quae actenus non vidi.* »). Édition de la chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens dans BAUTIER Robert-Henri et GILLES Monique, *Odorannus de Sens. Opera Omnia*, Paris, Éditions du CNRS, 1972, ici p. 104-105.

1469 Matt. 14:22-34 « //26// *et videntes eum supra mare ambulantem turbati sunt dicentes quia fantasma est et prae timore clamaverunt* //27// *statimque Iesus locutus est eis dicens habete fiduciam ego sum nolite timere* //28// *respondens autem Petrus dixit Domine si tu es iube me venire ad te super aquas* //29// *at ipse ait veni et descendens Petrus de navicula ambulabat super aquam ut veniret ad Iesum*».

1470 D'un registre sensiblement différent – mais qu'il est tout de même intéressant de placer en parallèle -, on fera seulement allusion à ce texte, issu des Anales de Saint-Bertin (IXe siècle ; par Prudence – évêque de Troyes – et par Hincmar de Reims) et qui relate comment en 846 une inondation de l'Yonne, à Auxerre, fut contenue grâce à une libation de vin dans la rivière : une terre – contenant par ailleurs une vigne – arrachée à la berge par le flot des éléments, fut ainsi simplement et miraculeusement déplacée, puis rendue intacte à un autre endroit : « *Hujus anni mense maio tanta apud Altiodorum civitatem inundatio pluviarum fluxit, ut parietes penetrans, ipsas etiam cupas plenas vini in fluvium Icaunam detulerit, sed et, quod est mirabilius, quandam vineam cum terra vitibus et arboribus omnibus in nullo disruptam ita ut erat solidam, a parte Icaunae fluminis in alteram ejusdem fluvii partem transposuerit, ac si in eodem agro naturaliter fuerit.* » dans DEHAISNES Chrétien, *Les annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast ; suivies de Fragments d'une chronique inédite*, Paris, Mme Ve. J. Renouard, 1871, p. 64 ; voir aussi des éditions et une traduction plus récentes : *The annals of St-Bertin*, Manchester, Manchester University Press, 1991, p. 63 (Dans sa traduction, l'auteur confond d'ailleurs Auxerre avec Autun) ; GRAS F. ; VIELLARD J. et CLEMENCET S. (éd.), *Annales Bertiniani*, Paris, C. Klincksieck, 1964, p. 52.

1030-1131	me.??	nostr.*	vestr.*	eu.?
Asso Aqua	2	1	0	0
Asso Nemus	0	3	0	0
Asso Terra	21	13	0	2

1132-1201	me.??	nostr.*	vestr.*	eu.?
Asso Aqua	2	1	1	0
Asso Nemus	10	10	0	0

1202-1255	me.??	nostr.*	vestr.*	eu.?
Asso Aqua	0	3	0	0
Asso Nemus	6	20	1	0
Asso Terra	53	31	0	0

	[1174 doc.]	[1792 doc.]	[1785 doc.]
	1030-1131	1132-1201	1202-1255
L Aqua	327	240	126
L Nemus	64	401	358
L Terra	1977	1943	944
Asso Aqua	3	4	3
Asso Nemus	3	20	27
Asso Terra	36	72	84
‰ Aqua	9,17	16,67	23,81
‰ Nemus	46,88	49,88	75,42
‰ Terra	18,21	37,06	88,98

Tab. 55 a, b, c et d : Association des lemmes *Aqua*, *Nemus* et *Terra* à un substantif lui donnant une appartenance (personne ou groupe)[1471].

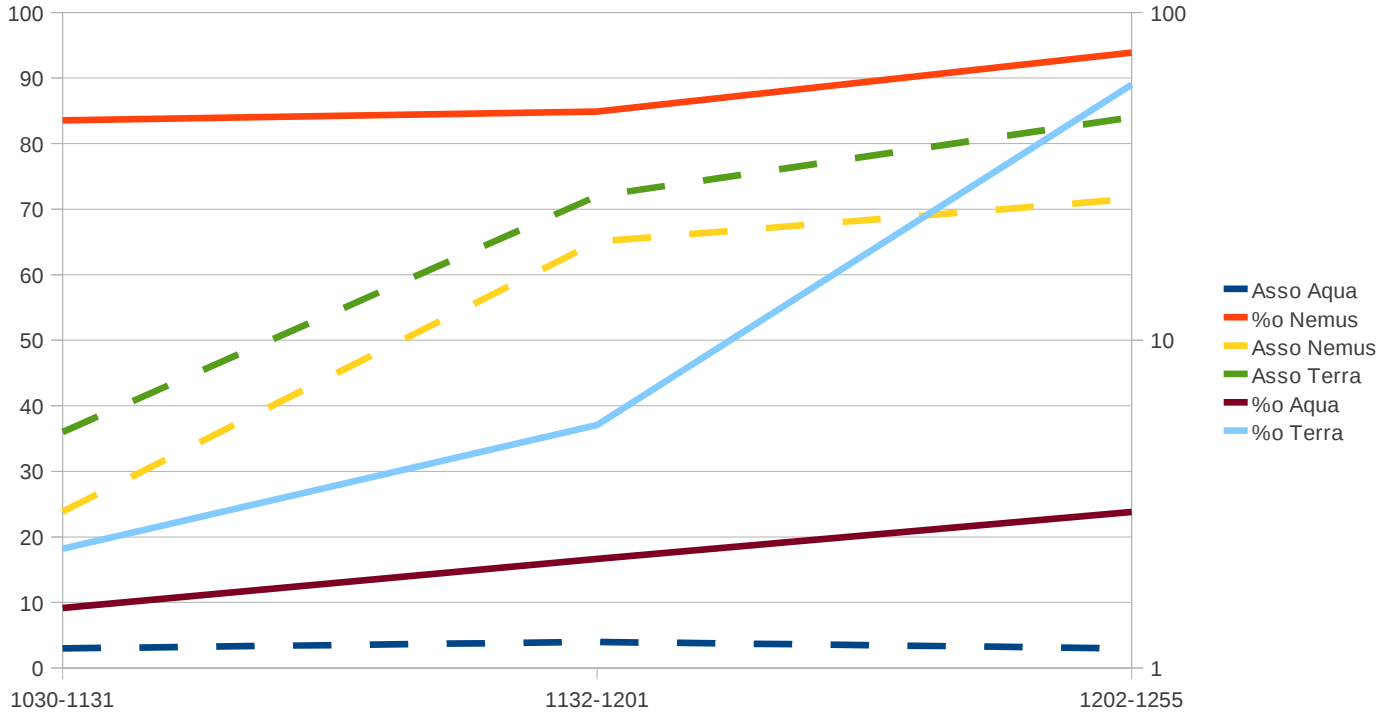

Fig. 48 : Association des lemmes [...]. Échelle logarithmique en ordonnées à droite (pour les ‰).

1471 L Aqua / Nemor / Terra = occurrences pour l'ensemble du lemme ; Asso = cooccurrences associant une forme avec un substantif lui donnant une appartenance ; ‰ = (Asso / L * 1000).

Il s'agit bien entendu d'une perspective extrêmement grossière : le problème est en réalité autrement plus complexe et, pour bien faire, il eût fallu ajouter toutes les occurrences associant une terre à un saint ou à un monastère[1472] : un phénomène d'assimilation que l'on ne rencontre d'ailleurs jamais en ce qui concerne l'élément aquatique (la chose n'était pas évidente *a priori* ; elle semble cependant relativement logique : on ne peut pas sanctifier un élément qui rentre déjà en analogie avec la grâce elle même). Les chiffres du signe d'appartenance pour un bien, terre ou bois, seraient donc encore bien plus élevés qu'il n'y paraît ici[1473] ; remarquons tout de même que, même dans cette configuration minimale, l'eau apparaît comme l'élément le plus faiblement approprié des trois : d'autant plus que du XIe au XIIIe siècle, la situation ne semble guère évoluer, au contraire de ce qui se passe pour les deux autres lemmes. Et pour cause : on rencontre seulement 12 mentions associant de manière exclusive *aqua* à ses substantifs signes d'appartenance (personnage ou un groupe) dans l'ensemble des 11 000 chartes ! Rappelons – car nous pourrions avoir tendance à parfois l'oublier - qu'il n'est pas donné comme une évidence qu'une civilisation ne s'approprie pas en totalité son réseau aquatique... Bien entendu, on se partage parfois des rives, il y a parfois des tractations autour d'un cours d'eau : mais dans ce cas – et comme nous l'avons montré un peu plus haut dans l'étude de la distinction que font les médiévaux entre contenu et contenant –, il ne s'agit pas du contenu qu'on s'approprie, mais bien du contenant. Pour notre part, nous voyons dans cette absence d'« appropriation », un des signes de l'existence d'*aqua* en tant qu'élément du non-espace / élément neutre / élément hors du social. Dans nos chartes, tout se passe donc comme si l'eau, élément baptismal, objet tel une porte de sortie au monde matériel (on repense aux préambules de donation « *sicut aqua* » ; aux larmes permettant au saint de s'arracher du monde ; à la Parabole de Lazare ; *etc.*), existait de manière autonome **hors du rapport de *dominium*[1474]**. L'eau était d'ailleurs envisagée comme une chose *gratis*, phénomène logique qui concourait à retirer l'eau des échanges et de la circulation nécessaire qui frappaient l'ensemble des biens du niveau terrestre : « Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement, et la fin. À celui qui aura soif je lui donnerai de la fontaine d'eau vive, sans qu'elle lui coûte rien. » et « Que celui aussi qui l'entend, dise : viens ; et que celui qui a soif, vienne ; et quiconque veut de l'eau vive, en prenne, sans qu'elle lui coûte rien », lit-on en Apocalypse 21. Bien entendu, il ne s'agit que d'une hypothèse en ce qui concerne les documents diplomatiques et qui devra être impérativement examinée lors d'analyses ultérieures. Cependant mentionnons immédiatement que les textes dits théologiques / exégétiques – outre ceux déjà

1472 Sur ce point, voir bien entendu le travail de ROSENWEIN Barbara, *To be the neighbor of saint Peter*, op.cit.

1473 On remarquera par ailleurs l'augmentation très sensible au cours des XIe, XIIe et surtout XIIIe siècles de l'association du lemme *terra* à des substantifs permettant de l'associer à un personnage ou à un groupe.

1474 GUERREAU Alain, *Le féodalisme […]*, op.cit ; ID., « Le champ sémantique de l'espace dans la *vita* de saint Maieul », *op.cit.*

mentionnés - semblent eux aussi aller dans ce sens d'une manière explicite : « *media aqua posita erat omnibus praeceptum Dei, aqua quodammodo publica erat* » écrit Walafrid Strabon[1475]. Par ailleurs, et même si on répugne quelque peu à employer un argument *in abstentia*, on notera que les mentions d'« *aqua publica* », ou d'« *aqua communis* » sont extrêmement rares[1476], indice supplémentaire du fait que la chose devait être évidente pour les médiévaux (les mentions d'eau privée, nous l'avons vu n'existent quasiment pas non plus)[1477]. Remarquons cependant qu'à la fin du Moyen Âge, il semble bien que la situation de l'eau s'est passablement modifiée : Corinne Beck est extrêmement claire sur ce point[1478]. L'eau, comme le reste des éléments de l'environnement qui permettent la production, s'inscrit alors au sein de séries d'échanges, de tractations, de circulations... reste cependant à savoir si aux XIVe-XVe siècles c'est l'eau ou encore le cours d'eau qu'on s'approprie : la distinction peut sembler oiseuse, nous avons essayé de montrer qu'elle ne l'était certainement pas pour les médiévaux. Un point intéressant serait sans doute de contrôler si ce phénomène est lié à la spatialisation brutale des zones aquatiques autour des années 1030-1080 : après contrôle, il ne peut en être la cause, probablement plutôt une conséquence à long terme. Au terme de cette première partie, on voit donc que l'eau joue un rôle important et trouve une partie de son sens dans les liens complexes qu'elle entretient avec l'espace et surtout le non-espace. Qu'en est-t-il dans le cas de parcelles bordées par l'élément aquatique ?

II. Se repérer et décrire l'espace : le cas des cours d'eau

a. *Les parcelles et leurs limites : le cas du Cartulaire de St Vincent de Mâcon*

« Deux mentions rapides : *ex una parte, ex altera parte*. Tout historien s'est attaqué, à partir de ce type d'indications, à la reconstitution du cadastre »[1479], énonce Monique Bourin. Ainsi, d'une manière plus concrète, mais dans la lignée de notre réflexion sur le rapport de l'eau à l'espace, on a aussi essayé de savoir si les parcelles bordées par l'élément aquatique possédaient des caractéristiques singulières, une dynamique particulière. Dans ce domaine, et pour éviter de trop s'étendre sur une étude qui mériterait certainement un travail complet, le choix du *Cartulaire de*

1475 WALAFRIDUS STRABO, *Epistola ad Galatas*, PL 114, col. 569-588b, ici col. 571d. Le passage est aussi repris par Pierre Lombard [vers 1100 - 1160], *Collectanea In Omnes Divi Pauli Apostoli Epistolas Pars II* , PL 192, col. 9 -519, ici col. 97d.

1476 « *dedimus et confirmavimus sancto Eusebio omnem aquam publicam et ripas publicas cum molendinis portubus venationibus et piscationibus ab illo loco ubi Sicida flumen intrat in Padum, usque in portum de Gabiano* » dans un acte d'Otton III, daté du 1er novembre 1000 (MGH Diplomata Otto III, n° 384).

1477 L'argument serait fallacieux si c'était un phénomène généralisé ; or, il suffit de regarder le cas bien particulier des chemins, pour s'apercevoir que ce n'est pas une règle, loin de là.

1478 BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale […]*, op.cit.

1479 BOURIN Monique, « Délimitations des parcelles et perception de l'espace en Bas-Languedoc aux Xe et XIe siècles », *op.cit.*, p. 73.

Saint-Vincent de Mâcon s'est imposé de lui-même. C'est en effet sur celui-ci qu'a été effectué jusqu'à présent le plus grand nombre de travaux sur les parcelles médiévales en Bourgogne[1480], depuis André Déléage, jusqu'à Alain Guerreau[1481], en passant par François Bange[1482] : ces travaux antérieurs facilitent grandement nos choix et notre étude. Il faut dire que le cartulaire des chanoines renferme en grande majorité des descriptions qui suivent le plus souvent une formule tout à fait stricte[1483] – mais en même temps mouvante -, déjà mentionnée, ce qui facilite grandement le repérage, le dénombrement et l'analyse des parcelles concernées. L'édition du cartulaire en elle-même, publiée en 1864 par Marie-Camille Ragut[1484] [1797-1870], doit cependant beaucoup à la chance. Perdu et / ou détruit pendant les guerres de religion qui frappèrent la région de Mâcon entre 1562 et 1567[1485], l'éditeur, par chance et par hasard, en trouva finalement une copie du XVIIIe siècle, elle-même effectuée à partir d'une première copie (à la date malheureusement inconnue), dans les archives de la préfecture. La version livrée par Marie-Camille Ragut à l'Académie de Mâcon, composée de 633 chartes[1486], reste cependant « constellée d'erreurs »[1487] … ne serait-ce qu'en rapport avec la copie du XVIIIe siècle. Les études qui lui ont été consacrées, pourtant fructueuses, ont porté en particulier sur la « structure du paysage » et les chemins dans le cas de François Bange, sur les mesures des parcelles et leurs évolutions pour celui d'Alain Guerreau. Nous reprenons donc leurs travaux, à notre humble niveau, comme la base de la présente étude de cas.

Ici Philologic n'est cependant – pour le moment du moins – pas d'une très grande aide. Il s'agit en effet de repérer, dans un premier temps, l'ensemble des actes contenant des descriptions

1480 Voir médiévales tout court. « Les médiévistes, y compris ceux qui s'intéressent à l'histoire rurale, n'ont pas consacré des efforts démesurés à l'analyse des parcellaires, ni, a fortiori, à l'examen de la taille des parcelles et à son évolution ». Bien entendu, à la suite d'Alain Guerreau, on souligne quelques exceptions notables : Marie-Thérèse Lorcin, Monique Bourin, Monique Zerner, Pierre TOUBERT, *etc.* Dans GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*, p. 510.

1481 ID.

1482 BANGE François, « L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *op.cit.*,

1483 Selon François Bange, les actes du cartulaire « sont rédigés de manière stéréotypée selon les canons des formulaires. [...] C'est de cet ensemble de données sèches et répétitives que nous allons extraire la matière de notre étude ». Nous suivrons exactement la même méthode. ID., p. 530.

1484 Alain Guerreau, avec son humour habituel – et probablement aussi avec une pointe de sérieux – le qualifie de « sympathique amateur ». Dans GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900-env.1060 », *op.cit.*, p. 510. Dans la préface du cartulaire on le dit néanmoins « archiviste du département de Saône-et-Loire et membre de l'Académie de Mâcon », ce qu'il était bien. Dans RAGUT Marie-Camille, *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon : connu sous le nom de Livre enchaîné*, op.cit., p. I.

1485 ID., p. 1. L'anecdote est rapportée par saint Julien de Balleure.

1486 Assez mystérieusement, notre version sous Philologic renvoie 638 chartes. Ce décalage, pas vraiment gênant mais tout de même assez intriguant, nécessitera une exploration par la suite, au moins pour clarifier les choses. Pour le décompte de 633 voir GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*, p. 511. Didier Méhu quant à lui, donne le même nombre de 633 : voir MÉHU Didier, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny […]*, op.cit., p. 27.

1487 ID., p. 510.

de parcelles, donc un formulaire bien précis, afin de les lire un à un. Pour cela, les fichiers en texte brut mis à la disposition du public par l'équipe des C.B.M.A., en parallèle de la version sous Philologic, semblent beaucoup mieux appropriés. En lançant une série de recherches et de remplacements des mots clés[1488] à l'aide d'une simple suite de bureautique, on obtient assez rapidement un fichier où tous les actes intéressant notre étude sont colorés : on effectue alors facilement le tri pour obtenir un fichier renfermant uniquement les actes contenant des descriptions de parcelles. À la suite d'André Déléage, nombre d'« érudits locaux », depuis Georges Duby jusqu'à Alain Guerreau[1489] l'ont en effet remarqué : l'ensemble des dons effectués dans la région mâconnaise consiste essentiellement en une suite de parcelles de faibles dimensions[1490]. Celles qui sont bordées par des points d'eau ne semblent pas faire exception : on en compte 74, sur un total - donné par François Bange - de 407 parcelles[1491], soit presque 18,2%, ce qui est loin d'être négligeable. Dans cet ensemble, très peu sont délimitées par de l'eau sur plusieurs côtés, à l'inverse des chemins : une situation qu'on comprend aisément … il y a peu d'îles dans le Mâconnais ! En tout, nous avons donc décompté 82 versants jouxtant une forme d'élément aquatique, dont seulement 4 parcelles – un champ, un *curtil*, une « vigne » et une parcelle dont la nature reste énigmatique (la notice évoque une « *res* ») - possédant 2 « confronts aquatiques », soit à peine plus de 5% ; et seulement 2 parcelles – une *silva* et une autre *res* -, soit moins de 3%, avec trois côtés bordés par de l'eau. Signalons dès maintenant qu'on a préféré des critères de sélection larges et qu'il a donc fallu inclure, principalement sous le coup du doute, les parcelles se terminant par des « fossés » – 6 parcelles soit un peu plus de 8% -, que nous pensons parfois contenir de l'eau (« *Fossatum* », « *Fossado* », « *Fossados* », etc.). Il s'agit en effet d'un vocable possédant un espace sémantique assez voisin de notre champ, même si, à ce stade, on ne peut guère affirmer à quel point ce rapport est étroit et si ces « *fossatum* » contiennent en permanence et en tout lieu de l'eau ou non. Une étude entièrement dédiée au lemme serait probablement nécessaire (et utile) afin de mieux comprendre de quoi il retourne. Les autres cas ne prêtent cependant pas à confusion. On retrouve ainsi des parcelles bordées de « *Fluvio* », de « *Rivo* », de « *Gutta* », de « *Fontana* », ou encore tout simplement d'« *Aqua* ».

1488 On a cherché l'ensemble des mots et des vedettes suivants dans le fichier : *mane* | *sero* | *medio* | *circio* | *cercio* | *terminatur* | *terminationes* | *septentri.** | *occiden.** | *orient.** | *aquilo.** | *fines* | *pertica.** | *juxta* | *usque* | *inter* | *partibus* | *fronte* | *termina.** | *austro* | *latus* | *qua.* parte.** | *ter.* parte.** | *meridie* | *meridiana*.

1489 On ne prétend pas – bien entendu - que ce caractère d'« érudits locaux », définit ou limite la portée ainsi que l'étendue des travaux ni de l'un, ni de l'autre.

1490 « Les parcelles mesurées étaient petites, voire minuscules. La largeur médiane oscille autour de 60 à 75 pieds (18 à 22 m), la longueur médiane de 200 à 250 pieds (60 à 75 m) [...] La grande majorité des parcelles se situe dans la fourchette 500-2500 m² ». Dans GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900-env.1060 », *op.cit.*, p. 522.

1491 BANGE François, « L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *op.cit.*, p. 538-539. Voir la note 676 et surtout la page 172 concernant les problèmes de calcul dans l'article original.

	Charte n° éd.	Date philol.	Action	Bien	Orientation	Quoi 1	Quoi 2	Quoi 3	Quoi NOM	Mesure(s
1	XLVII	1018	Vendimus	Silvam	Mane	Fluvio			Sagona	1
2	XLIX	1004	Dono	Curtili	Inter duos					
3	LXIX	948-955	Confirmamus	Nemoris	Juxta	Fluvium			Ararim	
4	LXX	937-962	Reddiderunt	Nemoris	Juxta	Fluvium			Ararim	
5	LXXV	987-996	Concedo	Campis	Mane			volvente		
6	LXXVII	?	Dono	Curtilus cum Vinea	Circio			volvente		
7	LXXX	996-1018	Commutant	Campum	Medie	Fossatum		veterem		1
8	LXXXVI	970-975	Dono	Curtilum cum Vineis	Circio			volvente	Graono	
9	LXXXVII	886-927	Donamus	Curtilus cum Capella	Circio				Sagonnam	
10	XCIII	968-971	Concessit	Curtilus	Circio			volvente		
11	XCIX	948	Confirmat	Nemoris	Juxta	Fluvium	Amne		Ararim | Vele	
12	CXXIII	968-971	Donamus	Curtilus indomincatus cum Vinea	Sero	Fossado		Finale		
13	XCCVI	?	Venditor vendo	Pratus	Medio			volvente	Graona	
14	CXXX	968-971	Donamus	Rebus cum silve	Mane	Fluvio			Sagone	
15	CXLII	1018	Concedo	Curtilum cum Domo et Vinea	Medio	Rivo		currente		
16	CXLIII	937-962	Dono	Curtilum cum vineam	Circio	Fossado		Finale		
17	CLIII	971-974	Dono	Curtili cum vineis	Circio			volvente	Graona	
18	CLXIV	??	Concedimus	Curtilus cum exio	Sero	Rivo		volvente		
19	CLXVIII	??	Vendo	Campus aradivus	Sero	Rivo		volvente		1
20	CLXIX	??	Vendimus	Silva	Mane	Amne		volvente	Craona	
21	CLXXI	??	Impignorant	Vineam	Medio	Fossados		finales		
-	CLXXI	??	Impignorant	Vineam	Sero	Fossados		finales		
22	CLXXII	??	Vendo	Vineam	Medio	Aqua		volvente		1
23	CLXXIII	??	Vendimus	Vineam	Quarta parte	Aqua		volvente		1
24	CLXXXIII (1a)	??	Concedo	Curtili (1a)	Mane	Fluvio				
-	CLXXXIII (1b)	??	Concedo	Curtili (1b)	Mane	Fluvio				
25	CLXXXIII 2	??	Concedo	Curtilus	Mane	Fluvio				
26	CLXXXVI	941-960	Reddunt	Vinea	Circio	Fassado		finali		
27	CXC	886-927	Donamus	Curtilus cum Capella	Circio				Sagonam	
28	CXCIV	??	Dono	Vinea	Circio	Rivo		volvente		
29	CXCIX (1)	996-1018	Dedit	Manso cum curtilo et vinea	Medio	Rivo		volvente		
30	CXCIX (2)	996-1018	Dedit	Pratum	Medio	Rivo		currente		
31	CCV	968-971	Commutare	Pratum	Mane	Rivo		volvente		1
32	CCVIII	??	Donamus	Curtilus	Medio	Rivo		percurrente		
33	CCXXV	928-936	Accipit	Curtilum cum mansione et prato	Mane	Rivo		currente	Elva	

34	CCXXXVII	996-1018	Dono	Curtilum	Sero	Rivo		currente		
35	CCXXXIX	968-971	Donamus	Curtilum et campu insimul	Sero	Aqua		volvente		
36	CCXLXXII (1a)	882-924	Cedo	Rebus meis (aquilae)	Tertia parte	Aqua		volvente	Reno	
-	CCXLXXII (1b)	882-924	Commutat	Vineam aliquid deserta	Medio	Gutula		percurrente		1
37	CCXLXXII	886-929	Commutat	Curtilum	Sero	Rivo		percurrente		1
38	CCXLXXVII	937-962	Dono	Campum	Circio	Rivo		percurrens		1
39	CCXLXXIX	938-962	Donat	Pratum	Medio	Aqua		currente	Sagona	
40	CCLXVII (1)	698-971 (?)	Commutat	Vinea	Sero	Gutta	Aque	percurrente		1
41	CCLXVII (2a)	699-971 (?)	Commutat	Silva et lacus qui vocatur Usa	Medio	Aqua	Lacu		Graonna	
72	CCCCLV (2a)	1031-1062	Donamus	Campum	Mane	Aqua		volvente	Araris	
-	CCLXVII (2b)	699-971 (?)	Commutat	Silva et lacus qui vocatur Usa	Sero	Fluvius		volvente		
-	CCCCLV (2b)	1031-1062	Donamus	Campum	Circio	Aqua		volvente		
73	CCCCLVII	1031-1062	Donamus	Pratum	Medio	Fluvio			Fluvio	1
74	CCCCLXI	1031-1062	Concederet	Mansus	Medio	Rivo		currente		1
43	CCLXXIV	942-954	Vendo	Pradella	Mane	Rivo		volvente		
44	CCLXXIX (1)	923-936	Dono	Campus	Circio	Rivo		volvente		
45	CCLXXIX (2)	923-936	Dono	Pratum	Mane	Fluvio			Sagonna	
46	CCLXXXIV	888-898	Inquirit	Vinea cum campo	Uno fronte	Gutta		volvente		
47	CCLXXXIX	981-996	Donamus	Vinea et campus insimul	Circio	Rivo		volvente		
48	CCXCV	888-898	Donamus	Vineam cum curtilo et canvria	Medio	Rivo		volvente		
49	CCCIII	??	Donamus	Res ??? (Vinea !!)	Circio	Rivo		volvente		
50	CCCVII	981-996	Donamus	Res ???	Mane	Rivo		volvente		
51	CCCIX	986-1018	Cedimus	Vinea cum curtilo	Medio	Rivo		volvente		
52	CCCX	923-927	Dono	Prata Sagonnica	Sero	Blavo		percurrente		1
53	CCCXII	968-971	Donamus	Pratum	Mane	Rivo		percurrente		
54	CCCXXII	981-994	Dono	Prato	Medio	Rivo		volvente		
55	CCCXXXI (1)	996-1018	Donamus	Campus	Circio	Fontana			Janina	
56	CCCXXXI (2)	996-1018	Donamus	Carradam colligendam	Mane	Fluvio			Resciosa	
57	CCCXXXVI	968-971	Cedimus (dant)	Prati	Medio	Aqua			Uvi	
58	CCCXLVI	954-986	Incaucionat	Vineam	Circio	Rivo		volvente		
59	CCCLIV	892-923	Dono	Curtilum cum vinea	Circio	Rivo		volvente		
60	CCCLVII	899-927	Commutat	Campum	Medio	Rivo		percurrente	Glatinor	1
61	CCCLXXXII.	968-971	Commutat	Curtilum	Cercio	Fontane				1
62	CCCLXXXIII	996-1031	Commutarent	Vineam	Medio	Bedo		percurrente		
63	CCCCXII	968-971	Concessit	Curtilus	Circio	Rivo		volvente		
64	CCCCXVI (1a)	879-882	Dederunt	Res proprietatis ???	Mane	Fluvio			Reno	
-	CCCCXVI (1b)	879-882	Dederunt	Res proprietatis ???	Medio	Guttula		pergit	Reno	
-	CCCCXVI (1c)	879-882	Dederunt	Res proprietatis ???	Cercio	Guttula		pergit	Reno	

Tab. 56 : Les parcelles bordées par de l'eau dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon.

- Nombre de parcelles bordées par de l'eau, au moins sur un côté : 74.

- Nombre de côtés bordés par de l'eau : 82.

- Nombre de parcelles bordées d'un seul côté par l'eau : 68 (env. 91,89%).
- Nombre de parcelles bordées sur deux côtés par l'eau : 4 (env. 5,4%).
- Nombre de parcelles bordées sur trois côtés par l'eau : 2 (env. 2,7%).
- Nombre de parcelles bordées par de l'eau possédant au moins une mesure : 15 (env. 20,27%).
    - Avec 1 mesure : 1 sur 15 (env. 6,66%, soit env. 0,68% des parcelles mesurées, soit env. 0,24% du nombre de parcelles total).
    - Avec 2 mesures : 6 sur 15 (40%, soit env.4,13% des parcelles mesurées, soit env. 1,47% du nombre de parcelles total).
    - Avec 3 mesures : 7 sur 15 (env. 46,66%, soit env. 4,82% des parcelles mesurées, soit env. 1,71% du nombre de parcelles total).
    - Avec 4 mesures : 1 sur 15 (env. 6,66%, soit env. 0,68% des parcelles mesurées, soit env. 0,24% du nombre de parcelles total).

N.B. : - On a donné des chiffres supplémentaires (entre parenthèses) aux chartes si elles contenaient plusieurs parcelles bordées par de l'eau.

- On a donné des lettres (entre parenthèses) aux chartes si la parcelle considérée possédait plusieurs confronts bordés d'eau.

Or, François Bange avait donné dans son article une série de renseignements précieux concernant la répartition des parcelles dans le cartulaire en fonction de leur type. Ces chiffres sont cependant donnés uniquement pour le nombre de parcelles bordées par au moins un chemin... mais puisque l'historien donne le pourcentage associé à cette valeur par rapport à la totalité de la catégorie observée, une simple règle de trois permet de retrouver les décomptes originels de l'auteur. Selon François Bange, on aurait donc dans le cartulaire 96 « champs » (*campus*), 136 « curtils » (*curtilus*), 35 « manse » (*mansus*), 22 « prés » (*pratus*), 120 « vignes » (vinea). Deux avertissements cependant, malgré le grand intérêt et la grande utilité pour nous de cette étude : 1. On précise bien sûr que ces chiffres ne peuvent être qu'approximatifs et qu'un exercice entièrement dédié à cette question aurait nécessité un recomptage personnel et total[1492]. L'auteur parle ainsi de 31 manses faisant 88% de l'ensemble des parcelles, de 116 curtils faisant 85%, de 76 vignes faisant 63%, de 53 champs faisant 55% et enfin de 10 prés pour 45%. Ces chiffres posent à l'évidence de graves problèmes : alors que l'auteur annonce au total 407 parcelles pour le cartulaire, un simple calcul à partir de ces pourcentages montre que l'historien est parti d'au moins 410 parcelles pour effectuer ses opérations[1493]… ou bien qu'il y a une erreur arithmétique que les arrondis ne peuvent suffire à expliquer. 2. On se demande bien comment l'auteur a pu classer dans de telles catégories les parcelles étant décrites comme des *silva* / *nemoris* … ou encore celles ne possédant pas de dénominations claires et présentées par exemple comme *res proprietatis*. Se pose en outre le problème récurrent pour les *vinea*, mais aussi pour les complants (une *vinea* est-elle une vigne ? *Etc.*). Malgré toutes ces approximations, on peut tout de même tenter quelques constatations. De notre côté, on obtient en effet les chiffres suivants pour les parcelles bordées par de l'eau[1494] :

1492 L'auteur écrit par exemple que 31 manses font 88% de la totalité de cette catégorie. Un simple calcul permet d'obtenir le chiffre de 35,22. On a donc été forcé d'arrondir ces chiffres pour obtenir des séries cohérentes et utiles à notre propre étude. Voir BANGE François, « L'ager et la villa : structures du paysage et du peuplement dans la région mâconnaise à la fin du haut Moyen Âge (IXe-XIe siècles) », *op.cit.*, p. 539.

1493 Ici on a exclu les arrondis, vu le manque de précision globale, ce qui donne une somme de 409 parcelles au total.

1494 « F. Bange » correspond aux chiffres donnés par l'auteur dans son article ; « 1 Côté Eau » correspond au nombre de parcelles bordées uniquement d'un côté par l'élément aquatique ; « 2 Côtés Eau » *idem* pour 2 côtés ; « 3 Côtés Eau » *idem* pour 3 côtés ; « Total eau » la somme des trois précédentes colonnes ; « % Total eau » correspond aux pourcentages de la catégorie par rapport à la totalité des parcelles bordées par de l'eau ; « % // F. Bange » correspond aux pourcentages des parcelles bordées par l'eau dans une catégorie par rapport au nombre total de parcelles décomptées dans cette catégorie par François Bange.

	F. Bange	1 Côté Eau	2 Côtés Eau	3 Côtés Eau	Total eau	% Total eau	% // F.Bange
Campus	96	10	1	0	11	14,67	11,46
Curtilus	136	22	1	0	23	30,67	16,91
Mansus	35	2	0	0	2	2,67	5,71
Pratus	22	12	0	0	12	16	54,55
Vinea	120	14	1	0	15	20	12,5
Nemoris	?	3	0	0	3	4	?
Silva	?	2	0	1	3	4	?
Res	?	3	1	1	5	6,67	?
TOTAL	409	68	4	2	74		

Tab. 57 : Nombre de parcelles bordées par de l'eau dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, par type.

Dans le tableau ci-dessus, c'est principalement la dernière colonne qui nous intéresse : il s'agit du pourcentage des parcelles bordées par l'eau dans une catégorie donnée, par rapport au nombre total de parcelles décomptées dans cette même catégorie par François Bange. Première observation : l'écart est important entre les différents types de parcelles. Ainsi, si les manses sont très rarement adjacents à un cours d'eau (5,71%), les prés eux sont majoritairement (54,55%) situés directement à la proximité. Ces chiffres sont loin d'être illogiques : dans une société où la demande en eau est forte – ne serait-ce que pour les élevages -, on préfère implanter ceux-ci au plus près de la ressource. *A contrario*, les manses, souvent lieux de résidence (« *servo Adalgrimo et uxore sua Rotlenda, et infantibus eorum, qui in prefato manso habitant* »[1495] à Cluny en 910, par exemple), sont éloignés des cours d'eau pour ne pas subir les inondations, l'humidité, voire aussi probablement les moustiques, qui rendent les lieux insalubres[1496]. On suppose tout de même qu'on les implantait à proximité de points d'eau – à l'instar de Cîteaux, déplacé seulement quelques années après sa fondation pour être rendue plus proche de ces commodités[1497] -, mais comme le montre ces chiffres,

1495 Clu1[153:910].

1496 Cf. note suivante. Aussi : « Cîteaux d'abord fondé, suivant Aubri de Trois-Fontaines, en un lieu saumâtre, *salinosus*, entendez pourvu d'eaux saumâtres, dut bientôt se plier à l'inéluctable nécessité d'une normale alimentation en eau et les premières filles de la célèbre institution imitèrent rapidement son exemple ». Dans DE CHAVANNES Jérôme, « Le site primitif de l'abbaye de Maizières. La paroisse disparue de la Bretenière. Le déplacement général des abbayes cisterciennes en Bourgogne », *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit*, 15, 1953, p. 60-64. Ici p. 61. D'une manière plus générale, ce type d'implantation – qui est un choix : on ne saurait accepter l'hypothèse faible du déterminisme géographique – est aussi repéré par Arlette Maquet en ce qui concerne les monastères en Auvergne : « Les communautés se sont donc localisées, non pas immédiatement à proximité des cours d'eau mais à légère distance, pour bénéficier à la fois des facilités de transport (ou pour les gérer) et éviter des variations de flux fréquemment dangereuses. » dans MAQUET Arlette, « *Cluny en Auvergne*. Thèse de doctorat de l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Michel Parisse, mai 2006 », *op.cit.*, p. 265-279.

1497 Il semble en fait que l'eau ait joué ici un double rôle, entre attirance et répulsion. Les moines ont en effet transposé leur monastère car le lieu originellement choisi en 1098 (probablement le bois situé au lieu-dit *la Petite Forgeotte*) était à la fois trop humide, mais aussi trop loin d'un cours d'eau propre à satisfaire les besoins d'un groupe de moines en expansion. Sur cette question voir en particulier SAINT-DENIS Alain, « L'évolution du paysage autour de l'abbaye de Cîteaux de la naissance à l'apogée : 1098-1250 », dans PLOUVIER Martine (dir.), *Pour une Histoire monumentale de l'abbaye de Cîteaux*, *Commentarii cistercienses*, Dijon - Acey, 1998, p. 43-65. Ici p. 44. Cet événement est relaté par Dom Marc-Antoine Crestin à partir d'une inscription gravée, alors située dans la chapelle

pas directement à côté. Cette première remarque est assez révélatrice de la nature du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* qui possède une homogénéité forte et surtout qui est organisé par des chanoines désireux de posséder un répertoire clair des terres sous leur contrôle (ce qui n'exclut pas bien entendu la fonction mémorielle de l'objet) : la représentativité des résultats obtenus, ne serait-ce que face à la morphologie actuelle du Mâconnais, va dans ce sens. Ce dernier point est probablement dû à une sélection volontaire de la part des chanoines : il ne faudrait pas oublier que le cartulaire original a vraisemblablement été constitué à la fin du XIIe siècle[1498], ce qui expliquerait en partie qu'il possède cette organisation claire – presque gestionnaire - des parcelles, typique de cette époque assez avancée du Moyen Âge et qui nous permet justement, à partir de simples décomptes, de reconstituer une partie de l'organisation logique du sol. Pourrait-on effectuer le même type d'opération dans des cartulaires aussi complexes et denses que ceux de l'abbaye de Cluny ? La question reste bien entendu ouverte, même si les réponses risquent d'être autrement plus ardues. Dans le cas du *Cartulaire de Saint-Vincent*, on est en outre assez étonné par les résultats obtenus en ce qui concerne les champs, seulement situés à hauteur de 11,46% au bord de l'eau, c'est-à-dire un chiffre quasiment équivalent à celui des *vinea* (12,5%) et inférieur à celui trouvé pour les curtils (16,91%).

Néanmoins le point le plus intéressant reste probablement la manière dont sont mesurées ces parcelles bordées par l'eau. Alain Guerreau, dans son article sur le « parcellaire » en

Saint-Edme. Voir AD Côte-d'Or, 1F17 « *Notices historiques sur l'abbaye de Cîteaux* », écrite à Cîteaux par Dom Marc-Antoine Crestin, religieux d'Eslan, 1724, p. 176. La notice est mentionnée dans MARILIER Jean, *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux*, op. cit., n° 27, p. 53. Comme le remarque Marcel Aubert, on se doute que la présence d'eau – et d'eau potable – était une condition *sine qua non* à l'existence d'un monastère : « Bien que ce ne soit pas dans la règle, on choisissait avant tout un endroit où l'on eût de l'eau en abondance, l'eau nécessaire à la vie et à l'hygiène d'une nombreuse communauté, l'eau qui actionnait les roues des moulins et des machines d'ateliers, qui irriguait les prés, les vergers et le jardin », dans AUBERT Marcel, *L'Architecture cistercienne en France*, Tome 1, Les Éditions d'art et d'histoire, Paris, 1943, p. 9 (op.cit. dans DE CHAVANNES Jérôme, « Le site primitif de l'abbaye de Maizières. La paroisse disparue de la Bretenière. Le déplacement général des abbayes cisterciennes en Bourgogne », *op.cit.*, p. 61). Il est par ailleurs intéressant de noter que plusieurs abbayes cisterciennes ont connu un sort similaire et furent déplacées quelques années ou décennies après leurs fondations (La Ferté, rapidement installée (en 1113) sur les bords de la Grosne ; Régny-sur-Cure ; La Bussière-sur-Ouche : « ici une fois encore le manque d'eau, dans l'un de ses inconvénients majeurs, s'étant fait brutalement sentir, le choix d'un nouveau site s'était imposé » dans DE CHAVANNES Jérôme, « Le site primitif [...] », op.cit., p. 63).

1498 « Les documents, transcrits sans ordre chronologique, n'ont été réunis dans ce cartulaire qu'à la fin du XIIe siècle. » dans RAGUT Marie-Camille, *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon : connu sous le nom de Livre enchaîné*, op.cit., p. V. Des cartulaires plus anciens ont cependant *a priori* existé. M.-C. Ragut rappelle ainsi que dans une charte du XIIe siècle, le copiste se plaint que des chartes ont été arrachées de certains livres puis perdues ou détruites (« *cartas supradicte pacificationis modum continentes violenter de libris exoderunt et abcissas detulerunt.* » Macn[612:1148-1155].). S'agit-il néanmoins d'une preuve suffisante ? C'est en effet un *topos* que d'insister sur la destruction de documents (voir par exemple préface du Cartulaire A de Cluny ; voir aussi la préface aux cartulaires de Jean-de-Cirey). L'argument est cependant repris par Isabelle Rosée : « J'ai par exemple inclus dans la base un cartulaire primitif de Saint-Vincent de Mâcon dont l'existence est connue par une charte du XIIe siècle copiée dans le Livre enchaîné, qui mentionne que plusieurs pages ont été arrachées des cartulaires » dans ROSE Isabelle, « Panorama de l'écrit diplomatique en Bourgogne : autour des cartulaires (XIe-XVIIIe siècles) », *op.cit.*

Mâconnais, note que, au total, 145[1499] parcelles du cartulaire possèdent au moins une mention de dimension : un rapide calcul à partir des données de François Bange montre ainsi que 35,62% des pièces de terre sont mesurées. Or, dans notre cas, nous avons déjà noté que sur l'ensemble des 74 parcelles bordées par l'élément aquatique, seulement 15 étaient mesurées, soit 20,27%. Les parcelles bordées par l'eau étaient donc moins mesurées que les autres[1500]. Cette différence, plutôt significative, nous renseigne sur la valeur que possédait l'eau en tant qu'élément de repérage cadastral. En creux, on saisit que la mesure d'une terre ne visait pas à inscrire sur la charte combien on donnait mais où on donnait : si la mention d'un cours d'eau peut remplacer le processus métrologique, on comprend bien que ce qui compte n'est pas de savoir ce que l'on donne, mais plutôt où se trouve l'alleu (ce qui expliquerait que bien souvent les descriptions des biens en transactions sont extrêmement floues, i.e. : « *res proprietatis* »). Comme le montrent nos chiffres, il semble en effet qu'un confront jouxtant un cours d'eau vaut assez souvent pour une mesure. Ce raisonnement se comprend aisément, car dans une société où l'ensemble des terres est loin d'être encore attribué[1501], un élément fixe tel que l'eau au bord de la parcelle en transaction est une garantie solide qu'il n'y aura pas (moins ?) de conflit autour de celle-ci. Le repérage des terres, phénomène d'une grande importance sociale, pourvoyeur d'un nouvel équilibre entre les différents groupes locaux, pouvait très bien se passer de mesure « dans une situation où les limites (étaient) stables »[1502]. On se bornera en outre à rappeler, en reprenant les termes d'Alain Guerreau, que la stabilité spatiale fût pendant plusieurs siècles l'idéal principal de toute l'organisation sociale du Moyen Âge[1503] : le fond de cette pratique visant à s'appuyer sur l'eau comme un repère stable n'est donc pas uniquement empirique, pratique, mais possède à la fois un sens social et spirituel[1504]. L'eau constitue en effet un moyen très effectif pour marquer une séparation, pour signifier le passage

1499 « Dans son état actuel, le cartulaire compte 633 «chartes». Parmi ces textes, 114 contiennent au moins une mensuration numérique ; chiffre qu'il faut ramener à 105 pour tenir compte de 9 doublons. Ces 105 chartes proposent des mensurations relatives à 145 parcelles différentes. » dans GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*, p. 511.

1500 En revanche, lorsqu'elles étaient mesurées, les différences n'étaient pas significatives entre une parcelle bordée par de l'eau ou une autre. Observons. Les catégories de parcelles mesurées sur 2 et 3 côtés représentent env. 86,66% de la totalité des parcelles bordées par de l'eau ; Alain Guerreau, quant à lui, pour ces mêmes catégories trouvait un total de 77 et 51 parcelles, soit sur 145 environ 88,27%. Cela renforce l'idée que le processus pour les parcelles bordées par de l'eau était le même, en dehors du fait qu'on ressentait moins le besoin de les mesurer en général. Pour ces chiffres voir ID., p. 513.

1501 Robert Fossier parle, à juste titre, d'un « monde sans maîtres ». Dans FOSSIER Robert, *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux. Tome 1 – L'homme et son espace*, op.cit., p. 127.

1502 ID., p. 530.

1503 ID., « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le haut Moyen Âge occidental », *op.cit.*, p. 105. Voir aussi note 528.

1504 « L'aspect le plus visible est celui du contrôle de l'espace par l'Église, la géographie et l'articulation de l'espace étant fondées sur les saints et les rituels de déplacement qui convergeaient vers eux : le bon ordre de la production et de la reproduction était perçu comme lié à la bonne mise en ordre rituelle de l'espace, sous l'égide des clercs ». Dans GUERREAU Alain, « Les pèlerinages en Mâconnais. Une structure d'organisation symbolique de l'espace », Ethnologie française, Nouvelle série, Tome 12, n°1, Janvier-Mars 1982, p. 7-30. Ici p. 28.

d'une terre à une autre terre. Or, le premier monachisme prônait fortement l' « autarcie », la séparation d'avec le siècle[1505] : Cluny elle-même n'est-elle pas une arche de Noé à l'échelle de l'humanité ? Pour les moines, l'eau est donc un moyen commode et tout désigné afin de se couper du reste de la société, pour délimiter son territoire. En outre, dans ce que Marc Bloch nomme le premier âge féodal, le contrôle des hommes, donc des liens à ceux-ci et donc des terres qui leur étaient associées, était un point capital : l'eau permet *de facto* de mieux contrôler un territoire en s'affirmant elle-même comme un bornage irréfutable.

Les moines de Saint-Vincent recherchaient-t-ils particulièrement ce type de pièce de terre ? Y avait-il des demandes de leur part pour un tel projet, visant à construire un espace monastique délimité par des cours d'eau ? Si l'on effectue le même genre d'exploration sur les types d'actions qui concernent ces parcelles, il apparaît que 49 descriptions sur les 74 considérées ici sont des « donations », soit 66,21%. C'est un chiffre important si l'on considère les résultats trouvés par Alain Guerreau concernant l'ensemble des parcelles mesurées dans le cartulaire : ce dernier comptait en effet 44 dons pour un ensemble de 145 parcelles[1506], soit à peine plus de 30,34%. Dans notre cas nous avons donc plus du double : donc une différence très significative. Ainsi, à défaut de pouvoir prétendre que les moines réclamaient ce type de parcelle, on peut au moins supposer qu'ils encourageaient fortement ce type de don (d'autant plus que, structurellement, la majorité des terres ne peuvent être situées au bord de l'eau, ce qui renforce encore le poids de nos résultats). En outre, à la suite de l'hypothèse proposée par Alain Guerreau concernant le don de vignes, on peut aussi supposer que le don d'une pièce en eau revêtait une signification particulière. Autrement dit : existe-t-il un lien d'ordre spirituel expliquant ce fort taux de donation de parcelles en eau ou s'agit-il d'un mobile purement pratique ? Ne pouvant trancher une telle question dans le cadre dans cette modeste étude, on se bornera néanmoins à rappeler que l'eau était primordiale dans de nombreux rituels liturgiques, y compris le baptême mais aussi par exemple lors des rites de purification des mains (« *majores ad vinum, minores ad aquam; et amphora stannea, cum qua vinum apportatur forinsecus; duae aliae cum aqua, ut de una manus abluantur, et de altera calices.* »[1507] dans les anciennes coutumes de Cluny), les fêtes de purification mariales où l'on arrosait de gouttelettes les

1505 « Jamais l'autarcie ne fut proclamée comme un modèle général, mais elle fut cependant mise largement en pratique par le premier monachisme. |...] L'impératif abstrait d'homéostase se traduisait dans la pratique par un impératif de lien tendanciel des hommes au sol » dans ID., p. 105.

1506 GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*, p. 518.

1507 On trouve plusieurs fois ce genre de références dans les coutumes clunisiennes, montrant de nouveau l'importance de l'eau lors de ces différentes ablutions. Dans ULRICH, *Antiquiores consuetudines Cluniacensis monasterii collectore Udalrico Monacho Benedictino*, PL 149, col. 635-778.

luminaires[1508], les consécrations de cimetières[1509], voire d'églises[1510], *etc.* Dans cette même optique, Eliana Magnani[1511] et Dominique Iogna-Prat[1512] rappellent que la pureté du don était aussi un aspect sur lequel on insistait avec force (« *sicut aqua extinguit ignem* »), particulièrement lorsqu'il s'agissait d'un don dit *pro anima*. Peut-être, après tout, que ce type de parcelles était réclamé simplement parce qu'il favorisait l'expansion et donc l'emprise des moines sur la région… Toujours est-il que la forte concentration de donations autour de ces parcelles ne va pas sans éveiller notre curiosité.

b. *Faire « l'inventaire de l'espace » : la toponymie et le lemme* Aqua[1513]

Outre l'exemple des parcelles, la genèse de l'inscription de l'eau dans l'espace passe aussi par la naissance d'une toponymie associée. Entre mémoire et gestion de la terre, cette gestation participe de ce que Michel Zimmermann appelle « l'inventaire de l'espace »[1514]. Le toponyme permet en effet de fixer au sol, mais aussi d'inscrire une marque permanente plus ou moins indélébile dans la géographie locale, de coloniser, d'organiser[1515]. Par chance pour notre étude, un

1508 ROSENWEIN Barbara, *Negotiating space. Power, restraint, and privileges of immunity in early medieval Europe*, op.cti., p. 176.

1509 Encore une fois, l'eau possède ici un rôle de délimiteur. « The bishop led liturgy that included singing the seven penitential psalms ; marking the circuit of the cemetery by four lighted candles ; sprinkling the ground with holy water ; and chanting three prayers ». Dans ID., p. 179.

1510 « At Tarascon, for example, on his to Cluny, the pope (Urbain II) « blessed with his own hands » the place where a church was to be built […]. The pope solemnly sprinkled consecrated water and made the sign of the cross over the field, whose boundaries were made clear by the authour of the account ». Dans ID., p. 181. Ces trois exemples de Barbara Rosenwein, pour lesquels elle n'a pas forcément souligné cette similarité qu'est l'utilisation d'eau (ce n'est pas là son but), montre toute l'importance de l'eau en tant qu'élément de construction d'un espace sacré et consacré. Voir note supra sur les consécrations d'églises. En particulier : IOGNA-PRAT, *La maison Dieu […]*, op.cit., p. 334-340 : « Les actes de consécration d'églises catalans » ; MÉHU Didier, « Images, signes et figures de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval. Les fonts baptismaux de l'église Saint-Boniface de Freckenhorst (XIIe siècle) », dans MÉHU Didier (éd.), Mises en scène et mémoires de la consécration de l'église dans l'Occident médiéval, *op.cit.*, p. 285-326. ; ZIMMERMANN Michel, « Les actes de consécration d'églises. Construction d'un espace et d'un temps chrétiens dans la Catalogne médiévale (IXe-XIIe siècle) », *op.cit.* ; *etc.*

1511 Pour une présentation de ces débats du XIe siècle autour de la qualité du don, pur ou impur, voir MAGNANI Eliana, « Du don aux églises au don pour le salut de l'âme en Occident (IVe – XIe siècle) : le paradigme eucharistique », op.cit., p. 1041.

1512 « Pierre Damien insiste ainsi sur la nécessité de la préparation personnelle à la mort. Il considère même du devoir des clercs de refuser toute « offrande souillée ». En effet, le don *pro remedio animae* du pécheur, qui n'a pas – ou pas suffisamment – confessé ses fautes, n'est pas seulement inutile ; c'est aussi une « lèpre » qui risque de contaminer jusqu'aux donataires. » dans IOGNA-PRAT Dominique, *Ordonner et exclure […]*, op.cit., p. 238. Voir aussi p. 202-217. On pourrait ajouter en outre que cette thématique de la pureté et de souillure renvoie directement au champ lexical de l'eau.

1513 Le paragraphe qui suit a été réalisé à partir de la version des CBMA de 2008-2009 sous Philologic. Par rapport à la version actuelle, étaient absents les Pancartes de la Ferté-sur-Grosne, le Bullaire de l'abbaye de Cluny, les chartes de l'abbaye de Mores, le Cartulaire d'Hugues de Chalon, celles de Beaujeu ainsi que celles des petits corpus (Val-Suzon, Tannay, Saint-Pierre de Tonnerre, Auberives, Meves-sur-Loire).

1514 ZIMMERMANN Michel, *Écrire et lire en Catalogne (IXe-XIIe siècle)*, op.cit., p. 432-434.

1515 « Les toponymes marquent une appropriation symbolique de l'espace » dans BAZIN-TACCHELLA Sylvie, « L'évocation du relief dans les récits de voyage du Moyen Âge occidental », dans THOMASSET Claude Alexandre et JAMES-RAOUL Danièle (dir.), *La montagne dans le texte médiéval: entre mythe et réalité*, Presses

nombre assez important de noms de localités – lieux-dits et autres micro-toponymes – contiennent une forme de notre premier lemme. À notre grand étonnement, ils ne sont cependant que très rarement recensés dans les dictionnaires toponymiques régionaux[1516], probablement car il s'agit de localités trop petites ou trop rarement mentionnées. La *Toponymie générale de la France*[1517], par Ernest Nègre, en présente cependant un certain nombre, en particulier dans les premiers chapitres des volumes 1 et 2 : « Hydronymes romans » et « Hydronymes dialectaux ». Outre notre liste ci-dessous, il convient d'ajouter que Claude Courtépée[1518] mentionne un toponyme construit à partir du lemme *Aqua* que nous ne rencontrons pas dans les documents de la base : il s'agit d'*Aquae irriguae*, mentionné en Saône-et-Loire au XIIe siècle et qui correspond à l'actuelle Argues – d'ailleurs toujours située aujourd'hui aux abords de la Loire.

Sur l'ensemble des 62 occurrences de toponymes contenant la forme *Aqua* dans la base de données – dont nous donnons la liste ci-dessous -, une large majorité se répartit entre les corpus de l'abbaye de Cluny et le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, donc dans l'actuelle Saône-et-Loire. On est ainsi étonné que dans son *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire*, Jean Rigault mentionne pour le lemme uniquement le toponyme *Aquam calidam*[1519]. Or, pour la présente étude, la base a permis d'identifier au moins[1520] 12 lieux dont la désignation contient à une époque ou à une autre ledit lemme.

Universitaires de la Sorbonne, Paris, 2000, p. 145-166. Ici p. 152. Si on reste sceptique quant à la notion de « symbolique », on s'accordera à dire que le toponyme constitue en effet une appropriation de l'espace.

1516 RIGAULT Jean, *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire : comprenant les noms anciens et modernes*, Editions du C.T.H.S., Paris, 2007. Son modèle explicite est le dictionnaire de ROSEROT Alphonse, *Dictionnaire topographique de la France, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, publié par ordre du ministre de l'Instruction publique, et sous la direction du Comité des travaux historiques*, Paris, 1924 ; Voir aussi pour certaines chartes de la base : ID., *Dictionnaire topographique de la France, comprenant les noms de lieu anciens et modernes, publié par ordre du ministre de l'Instruction publique et sous la direction du Comité des travaux historiques*, Paris, 1903.

1517 NEGRE Ernest, *Toponymie générale de la France. 1, Formations préceltiques, celtiques, romanes*, Droz, Genève, 1990, en particulier p. 291-294. ; ID., *Toponymie générale de la France. Volume 2. Formations non-romanes, formations dialectales*, Droz, Genève, 1991. p. 1061-1062.

1518 COURTEPEE Claude et BEGUILLET Edme, *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne. 3, Bailliages de Charolles, Montcenis, Semur, Chalon-sur-Saone et Noyers*, V. Lagier, Dijon, 1848. p. 95. Mentionné dans RIGAULT Jean, *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire : comprenant les noms anciens et modernes*, *op.cit.*, p. 9.

1519 RIGAULT Jean, *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire : comprenant les noms anciens et modernes*, op.cit., p. 9.

1520 Il est fort difficile de savoir s'il n'existait pas, par exemple, plusieurs *Aqua spersa* ou plusieurs *Aqua mortua*. Seule une étude approfondie, hors du champ de notre présent propos, permettrait de le déterminer.

	Nom	Nb	Date	Charte n°
1	Aqua Pulcra	1	1082	CLU4:3595:1082
2	Aqua Spersa 1	3	1100	ANT2:III:1100
3	Aqua Spersa 2	3	1148	ANT2:IV:1148
4	Aqua Spersa 3	3	1176	ANT2:XII:1176
5	Aquae Bellae	1	1154	CLU5:4177:1154
6	Aquam Spersam	1	1100	ANT2:III:1100
7	Aque Sparse 1	2	1200	CLU5:4387:1200
8	Aque Sparse 2	2	1200	CLU5:4387:1200
9	Aque Sperse	1	1100	ANT2:III:1100
10	Aquis 1	4	985	CLU2:1716:0985
11	Aquis 2	4	1176	YON2:CCLXXVII:1176
12	Aquis 3	4	1265	CLU6:5086:1265
13	Aquis 4	4	1298	CLU6:5464:1298
14	Calidis Aquis	1	1131	CLU5:4023:1131
15	Duarum-Aquarum	1	1158	YON2:LXXXVIII:1158
16	Duas Aquas 1	14	980	CLU2:1513:0980
17	Duas Aquas 2	14	980	CLU2:1513:0980
18	Duas Aquas 3	14	987	CLU3:1771:0987
19	Duas Aquas 4	14	1040	CLU4:2944:1040
20	Duas Aquas 5	14	1040	CLU4:2945:1040
21	Duas Aquas 6	14	1049	CLU4:2995:1049
22	Duas Aquas 7	14	1049	CLU4:3020:1049
23	Duas Aquas 8	14	1080	CLU4:3561:1080
24	Duas Aquas 9	14	1087	CLU4:3620:1087
25	Duas Aquas 10	14	1135	YON1:CLXXIX:1135
26	Duas Aquas 11	14	1255	CLU6:4970:1255
27	Duas Aquas 12	14	1255	CLU6:4970:1255
28	Duas Aquas 13	14	1261	CLU6:5039:1261
29	Duas Aquas 14	14	1261	CLU6:5039:1261
30	Longa Aqua 1	3	836	YON1:XXV:0836
31	Longa Aqua 2	3	1050	CLU4:3313:1050
32	Longa Aqua 3	3	1050	CLU4:3327:1050
33	Longe Aque 1	2	1257	ANT1:XLIV:1257
34	Longe Aque 2	2	1257	ANT1:XLIV:1257
35	Media-Aqua	1	1178	YON2:CCLXXVIII:1178
36	Mortua Aqua 1	21	1105	CLU5:3830:1105
37	Mortua Aqua 2	21	1105	CLU5:3835:1105
38	Mortua Aqua 3	21	1107	CLU5:3855:1107
39	Mortua Aqua 4	21	1188	CLU5:4330:1188
40	Mortua Aqua 5	21	1188	CLU5:4330:1188
41	Mortua Aqua 6	21	1188	CLU5:4330:1188
42	Mortua Aqua 7	21	1188	CLU5:4330:1188
43	Mortua Aqua 8	21	1188	CLU5:4330:1188
44	Mortua Aqua 9	21	1188	CLU5:4330:1188
45	Mortua Aqua 10	21	1188	CLU5:4330:1188
46	Mortua Aqua 11	21	1188	CLU5:4330:1188
47	Mortua Aqua 12	21	1188	CLU5:4330:1188
48	Mortua Aqua 13	21	1188	CLU5:4330:1188
49	Mortua Aqua 14	21	1188	CLU5:4330:1188
50	Mortua Aqua 15	21	1188	CLU5:4330:1188
51	Mortua Aqua 16	21	1188	CLU5:4330:1188
52	Mortua Aqua 17	21	1297	CLU6:5460:1297
53	Mortua Aqua 18	21	1297	CLU6:5460:1297
54	Mortua Aqua 19	21	1297	CLU6:5460:1297
55	Mortua Aqua 20	21	1297	CLU6:5460:1297
56	Mortua Aqua 21	21	1330	CHAI:CXL:1330
57	Mortuae Aquae	1	1107	CLU5:3856:1107
58	Mortuam Aquam	1	1107	CLU5:3855:1107
59	Sine Aquis	1	1063	CLU4:3398:1063
60	Templi de Aquis	1	1265	CLU6:5085:1265
61	Tribus-Aquis	1	1145	YON1:CCXLV:1145
62	Aquam calidam	1	878	MACN:CI:0878

On trouve donc dans les chartes de la base les toponymes suivants : Arqua *pulcra, Aqua spersa (Aqua spersa / Aqua spersam / Aque sparse / Aque sperse), Aquae bellae, Aquis, Calidis aquis (Calidis aquis / Aquam calidam), Duas aquas (Duas aquas / Duarum-aquarum), Longa aqua (Longa aqua, Longe aqua), Media-aqua, Mortua aqua (Mortua aqua / Mortuae aquae / Mortuam aquam), Sine aquis, Templi de aquis* et enfin *Tribus-aquis*. Si on examine la chronologie de ces occurrences dans les C.B.M.A. on obtient les tableaux suivants[1521] :

	Occurrences
800-849	1
850-899	1
900-949	0
950-999	4
1000-1049	4
1050-1099	6
1100-1149	12
1150-1199	18
1200-1249	2
1250-1299	13
1300-1349	1
1350-1400	0
TOTAL	62

	Occurrences	Ln
800-899	2	6,93
900-999	4	13,86
1000-1099	10	23,03
1100-1199	30	34,01
1200-1299	15	27,08
1300-1399	1	0

	Occurrences	Chartes
800-1049	10	3922 chartes
1050-1250	38	3869 chartes

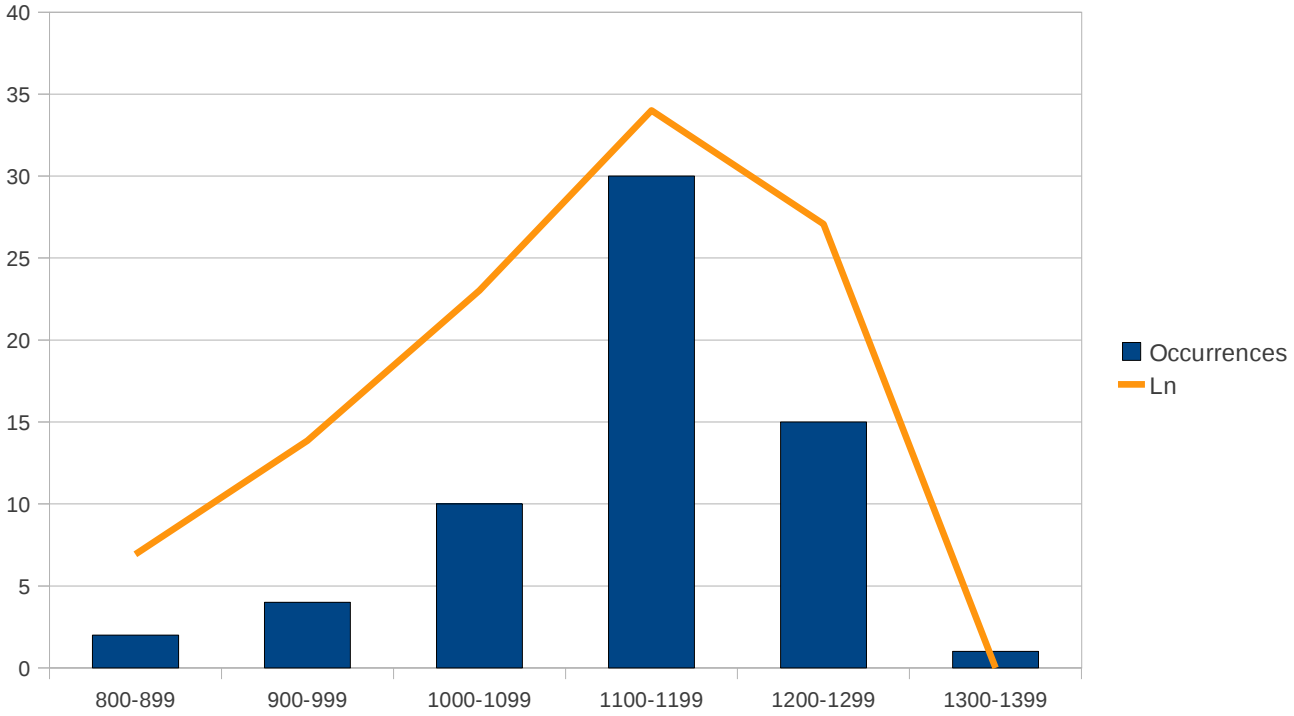

Fig. 49 : Toponymes en **Aqua** par siècle. Effectifs bruts et logarithmes.

1521 Suivant les conseils d'Alain Guerreau, on a choisi d'utiliser une méthode d'observation supplémentaire en regroupant en deux « paquets comparables » les chartes. Tout d'abord 800-1049 avec 3922 chartes dans la base, puis 1050-1249 avec 3869 chartes (ce qui représente 53 chartes de différence donc à peine 1,37% entre les 2 périodes).

Tab. 58 : Les toponymes en rapport avec le lemme Aqua, dans les C.B.M.A. (ci-dessus).

Tab. 59 a-c : *Idem*, décomptes par siècle. (ci-dessus)

Sans doute ce qui frappe le plus immédiatement, c'est que, passé 1050, le nombre d'occurrences de toponymes comportant une forme du lemme *aqua* explose littéralement. C'est d'autant plus flagrant si nous comparons les périodes allant de 800 à 1049 et de 1050 à 1249, qui contiennent toutes deux sensiblement le même nombre de chartes (à 1,37% donc[1522]), et où dans la seconde tranche chronologique le nombre d'occurrences a quasiment été quadruplé par rapport à la première. L'eau – ou une certaine idée de l'eau[1523] - est donc bien un phénomène dont l'inscription dans l'espace médiéval peut être datée, assez précisément qui plus est. La chose est d'ailleurs intéressante car on retrouve ici le problème posé par ce que Philippe Descola appelle l'ontologie analogiste : comment l'élément typique du « non-espace » peut-il être en même temps associé – certes d'une manière souvent particulière – au champ sémantique de l'espace. Nul doute qu'une investigation autour du rapport entre analogie et hiérarchie en ce qui concerne l'élément aquatique serait instructive.

*

Quoi qu'il en soit, on voit que – de nouveau -, l'eau est un élément protéiforme, aux valeurs multiples (analogie) : à notre sens, cette propriété singulière s'explique par le statut particulier dont elle jouit au sein d'une échelle de valeurs qui articule l'ensemble des res, depuis le terrestre jusqu'au céleste (hiérarchie)[1524]. *De facto*, les toponymes relevant du champ sémantique de l'élément aquatique apparaissent bien au même moment où commencent à être associés au lemme *aqua* les mots permettant de localiser l'eau dans l'espace : *sub*, *circa*, *ultra*, *etc.* Ainsi, toponymes et localisations descriptives cheminent dans un même mouvement ; une incitation de plus à ne pas séparer arbitrairement la manière dont on se représente les choses de celle avec laquelle on agit sur le monde : il s'agit là aussi des deux faces d'une même pièce[1525]. L'action est en effet directement dépendante de la conceptualisation. Nommer l'espace avec les mots de l'eau, le délimiter à travers

1522 Pour cette même méthode, voir aussi page 202.

1523 Car, nous le répétons, l'eau « paradigmatique » est au contraire un élément « hors de l'espace ».

1524 En première approximation, on pourrait par exemple se demander si le nombre d'analogies que peut posséder une *res* dans le système de représentation médiéval n'est pas dépendant de sa position dans la hiérarchie générale des personnes, biens et choses. Le phénomène serait intéressant car il semble que c'est l'ensemble des analogies attribuée à une chose donnée qui lui donne le sens qu'elle prend dans cette société. On aurait donc une articulation structurelle entre analogie, hiérarchie et sens.

1525 Gaston Bachelard évoque quant à lui la « la correspondance du verbe et du réel ». Dans BACHELARD Gaston, *L'eau et les rêves. Essai sur l'imagination de la matière*, op.cit., p. 253.

l'eau : voilà des phénomènes qui participent d'un même dynamisme, celui de la spatialisation progressive du « regard médiéval »[1526].

1526 « Le spectacle eût surpris toutefois un contemporain de Charlemagne revenu sur terre en l'an 1000, car, s'il a plongé ses racines jusqu'aux temps antiques, l'encellulement des hommes s'est brusquement généralisé aux Xe et XIe siècles ; c'est lui qui constitue le phénomène social essentiel des temps médiévaux ». Dans FOSSIER Robert, *L'Enfance de l'Europe […]*, op.cit., p. 288. Incapable de trancher de notre côté sur la réalité empirique du phénomène – probablement seuls des archéologues le pourraient -, nous devons tout de même souligner que, au moins sur le plan conceptuel, l'ensemble de notre étude rejoint cette idée d'un intérêt progressif pour la définition et la hiérarchisation de l'espace médiéval à partir des Xe et XIe siècles.

CHAPITRE V

- « Le regard porté sur l'élément aquatique : contribution à une approche globale » -

Apocalypse de Bamberg – Origine : Reichenau ; Bamberg, Staatsbibliothek, Ms Bibl. 140, fol. 57r – Le Christ fontaine (XIe siècle)[1527]

« /1/*et ostendit mihi fluvium aquae vitae splendidum tamquam cristallum procedentem de sede Dei et agni /2/ in medio plateae eius et ex utraque parte fluminis lignum vitae adferens fructus duodecim per menses singula reddentia fructum suum et folia ligni ad sanitatem gentium* »
Apocalypse (22:1-2).

1527 (http://www.staatsbibliothek-bamberg.de/)

I. Les valences du champ sémantique de l'eau : comparatisme et formalisation

a. *Eau céleste / eau terrestre : essai de formalisation concernant la structuration du champ sémantique dans la Patrologie Latine*[1528]

Cependant, nous n'avons toujours pas éclairci une importante question : qu'est-ce qui structure le champ sémantique de l'eau, quel est / sont le(s) dénominateur(s) commun(s) aux différentes espèces de l'élément aquatique ? La question est tout sauf évidente : en effet, jusqu'ici le seul texte présenté qui nous renseignait sur la question était celui de Pierre le Vénérable, décrivant le passage d'une forme de l'élément à une autre : « *Aspice aquam in glaciem commutatam, glaciem in crystallum alteratam, et cernes in his aperte substantias permutari, formas substantiarum seu species reservari* »[1529]. Mais comment cerner le lien et les relations qu'il existait alors entre les différentes espèces de l'élément ? Qu'est-ce qui unissait dans le système de représentation médiéval la glace, la pluie, l'eau d'une fontaine, la mer, *etc.* ? Comment formaliser ces rapports ? Est-il possible d'en donner une représentation visuelle ?

C'est à partir de ces questions que nous avons essayé, lors de la seconde année de ce mémoire, d'élaborer une méthode permettant de donner un début de réponse à ces problèmes qui nous ont semblé être de premier plan. Néanmoins, il est clair que les chartes seules ne permettent pas de réaliser un tel travail : les occurrences de neige, de fontaine, de gouttes, d'océan, *etc.* sont en effet en effectifs trop faibles ou présentes dans une acception trop matérielle – certes indissociable de leur composante idéelle, mais qui est elle absente, tout le moins explicitement, des chartes -, pour être analysées *via* ces documents uniquement. Nous nous sommes donc tourné vers la plus vaste collection de textes dits « narratifs » à notre disposition : la Patrologie Latine. Il est de bon ton aujourd'hui de railler la qualité des éditions et la tenue générale de cette compilation fantastique. « On publie des documents inédits, alors que personne ne lit la Patrologie, où il y a tout », écrivait pourtant Émile Mâle[1530]. Bien entendu, l'affirmation doit-être nuancée, mais elle ne manque pas de charme... ni de véracité. Au moment où nous réalisons cette série d'expériences en vue de l'élaboration d'une méthode, nous disposions en effet de ce *corpus* – encore une fois, il faut bien le

1528 Pour Alain Guerreau, il s'agit de « la construction et l'explicitation du système de caractères et de catégories au moyen duquel on passe des objets considérés ("sources") à une description méthodique et ordonnée, qui seule rend possible des comparaisons claires (c'est-à-dire précisément des procédures statistiques, tant il est vrai que la statistique n'est que l'art des comparaisons raisonnées). », dans GUERREAU Alain, *Statistiques pour Historien*, op.cit., p. 23. Il s'agit autrement dit de passer de l'information disponible à l'information utile.

1529 Déjà mentionné : PETRUS CLUNIACENSIS, *Adversus Petrobrusianos haereticos*, op.cit., col. 805a. Cf. note *supra*.

1530 Cité dans RAUWEL Alain, *Expositio missae : essai sur le commentaire du canon de la Messe dans la tradition monastique et scolastique*, Thèse dactylographiée, université de Bourgogne, Dijon, 2002, 3 volumes, p. 1.

dire plutôt immense - sous Philologic, mais dans une version initiale comprenant un nombre d'options limitées. En toute logique, la première étape fut de sélectionner[1531] les lemmes dont nous voulions tester les relations qu'ils entretenaient les uns avec les autres – sans non plus en choisir un trop grand nombre afin de ne pas trop complexifier les résultats de nos analyses -. Ainsi, les vingt-et-une formes de l'élément qui nous ont semblé les plus représentatives et les intéressantes à traiter furent : « *Aqua* », « *Nix* », « *Fluvius* », « *Rivus* », « *Pluvia* », « *Fons* », « *Mare* », « *Lacus* », « *Torrens* », « *Ros* », « *Lacrima* », « *Gutta* », « *Nubes* », « *Glacie* », « *Grando* », « *Oceanus* », « *Abyssus* », « *Diluvium* », « *Imber* », « *Unda* », « *Gelu* ». On pourra s'étonner dans cette liste de la présence de cas limites tels que « *Lacrima* », « *Nubes* », « *Abyssus* » ou encore « *Diluvium* » ; ces substantifs ne désignent en effet pas à proprement parlé des états de l'élément, mais plutôt des dérivés dont la proximité sémantique reste difficilement discutable et qu'une première recherche à partir des autres lemmes renvoyant à une forme de l'élément fait apparaître immédiatement dans les listes de cooccurrences. Tester leur place, leur espace respectif, au sein de l'ensemble apparaissait donc comme une expérience séduisante. Les cas de « *Nubes* » et d'« *Abyssus* »[1532] nous semblaient par ailleurs extrêmement attirants à traiter : le premier tout d'abord car il est souvent *traduit* aussi bien par « nuage » que par « nuée » ; la polysémie est ici intéressante et révèle à nouveau l'importance que peut revêtir l'eau : ce qui se joue derrière les nuées est bien entendu de la première importance, ce n'est rien d'autre que le mystère divin (« *Aspiciebam ergo in visione noctis, et ecce cum nubibus cœli quasi filius hominis veniebat, et usque ad antiquum dierum pervenit : et in conspectu ejus obtulerunt eum.* »[1533], lit-on en Daniel 7:13). Quant à « *Abyssus* », le cas est aussi intéressant : « *Nam et abyssus in Scripturis sanctis multifarias habet allegorias, ut studiosis lectoribus facile est invenire.* ***Abyssus, immensitas aquarum*** *;* ***abyssus, profunditas Scripturarum****; abyssus, ineffabilia judicia Dei (Psa. 35:7 et Rom. 11:33) ; abyssus, sapientia; abyssus, corda hominum significat; et multa talia in Scripturis sanctis inveniuntur, quae secundum qualitates*

1531 C'est précisément le point limite de notre analyse : nous avons « sélectionné ». Bien entendu, il s'agit d'une pratique courante, même incontournable dans l'état actuel des choses. Pour autant, force est d'admettre que cette sélection initiale induit irrémédiablement des biais dont il est difficile de mesurer l'impact. Il est en effet probable qu'une analyse réalisée sur des lemmes sélectionnés de manière automatique – *i.e.* par l'ordinateur - pour leur proximité avec *Aqua* aurait donné des résultats radicalement différents. Une seconde étape consisterait donc à reprendre ces analyses, mais en se basant cette fois sur une liste de cooccurrences générées automatiquement, à partir de simples critères informatiques. Ainsi, le *Text-Mining* est sans doute une « voie royale », dans l'avenir, pour ce genre d'analyse sémantico-informatique, dont encore une fois nous pensons – à la suite d'Alain Guerreau - qu'elle pourrait radicalement changer la perception du système de représentation médiéval. Voir plus bas notre remarque sur la proposition de ce dernier auteur concernant les « cooccurrences généralisées ».

1532 DAMISCH Hubert, *Théorie du nuage : pour une histoire de la peinture*, Paris, Édition du Seuil, 1972 ; GRABAR André, *L'art paléochrétien et l'art byzantin : recueil d'études*, 1967-1977, Londres, 1979 ; SCHAPIRO Meyer, *Romanesque Art*, New-York, Georges Bruziller, 1977. Je remercie Daniel Russo d'avoir orienté ma recherche bibliographique sur ce point.

1533 « Je regardai pendant mes visions nocturnes, et voici, sur les nuées des cieux qu'arriva quelqu'un de semblable à un fils de l'homme; il s'avança vers l'ancien des jours, et on le fit approcher de lui. », Daniel 7:13.

locorum varias habent intelligentias », écrit Alcuin[1534] dans ses *Lettres* (n° 163). D'ailleurs le Psaume 76:17-18 associe les deux lemmes : « //17// *videntes te aquae Deus videntes te aquae parturierunt et commotae sunt abyssi* //18// *excusserunt aquas nubila vocem dederunt nubes et sagittae tuae discurrebant* »[1535]. Il ne fait donc guère de doute qu'« *Abyssus* » et « *Nubes* » sont liés à « *Aqua* », mais de quelle manière ?

Enfin et surtout, comment créer une représentation visuelle qui modélise les liens existant au sein d'un champ sémantique ? Notre formalisation s'inspire ici de deux propositions, et tout d'abord celle faite par Alain Guerreau concernant les « cooccurrences généralisées ». La méthode, hautement astucieuse - et probablement encore jamais appliquée - consiste « à essayer de structurer un texte à partir d'une considération d'ensemble des cooccurrences, cette fois-ci hors de tout mot-pivot. Avec pour objectif de segmenter tout le vocabulaire en groupes, dont il faudrait voir dans quelle mesure ils s'apparenteraient à des champs sémantiques. Ou, pour le dire autrement et de manière plus ambitieuse, **d'obtenir des champs sémantiques sans faire appel à aucun présupposé**, sinon l'idée que l'appartenance tendancielle de mots aux mêmes contextes est un indice significatif de leur contiguïté sémantique » [1536]. D'autre part, elle s'inspire du travail réalisé par les lexicographes de Leipzig[1537], qui possèdent et développent probablement le meilleur moteur de représentation visuelle de cooccurrences disponible à ce jour. De ce point de vue, leur démarche s'inscrit en parallèle de celle de Michel Tournier, ancien directeur du Laboratoire de lexicométrie de l'École Normale de St-Cloud et inventeur du concept de « Lexicogramme »[1538]. On croisera donc deux concepts / méthodologies : champ sémantique et cooccurrences, en employant à nouveau une série d'analyses factorielles afin de répondre à la question suivante : quelles cooccurrences les différentes espèces de l'élément aquatique ont ou n'ont-elles pas en commun ? En effet, cette dernière méthode – nous l'avons déjà vue – figure les distances et les liens qui existent entre plusieurs séries de données. Donc, si nous recherchons la liste des cooccurrences pour chaque substantif sélectionné, que nous les classons puis que nous lemmatisons l'ensemble de ces-dites coocurrences, nous obtenons un tableau où les colonnes sont les substantifs sélectionnés, *i.e.* des mots clés (« *Aqua* », « *Nix* », « *Fluvius* », « *Rivus* », « *Pluvia* », *etc.*), et les lignes correspondent

1534 ALCUINUS, *Epistolae*, PL 100, col. 139-512b, ici col. 423d. On remarquera par ailleurs à nouveau le lien entre « Aqua » et « Scriptura »...

1535 « //17// Les eaux t'ont vu, ô Dieu ! les eaux t'ont vu, et ont tremblé, même les abîmes en ont été émus. //18// Les nuées ont versé un déluge d'eau ; les nuées ont fait retentir leur son ; tes traits aussi ont volé çà et là » (Psa. 76:17-18).

1536 GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle / statistique des textes historiques ("anciens") numérisés […]*, op.cit., p.

1537 (url : http://corpora.informatik.uni-leipzig.de).

1538 GUERREAU Alain, *Statistiques pour Historien*, op.cit., p. 126.

aux cooccurrences pour l'ensemble de ces substantifs. Ainsi, chaque lemme se voit plus ou moins lié avec un ou des autres à travers ses propres cooccurrences : pour cela il suffit de conserver celles qui apparaissent dans au moins deux des colonnes. En définitive, l'expérience s'inspire aussi – probablement d'une manière plus abstraite - de la chimie moléculaire : le but est ici de reconstruire les liens (valence) qu'il existe entre des séries de cooccurrences qui s'organisent autour de mot(s) clé(s), à la manière de molécules qui possèdent une plus ou moins grande valence (ex : carbone tétravalent)...

Soulignons cependant dès maintenant que le *corpus* retenu pour cette étude n'a *a priori* rien d'idéal et ceci malgré sa densité. Outre les problèmes fréquemment évoqués concernant la qualité des éditions de la *Patrologie Latine* – problème cependant certainement très surestimé, il faut bien le dire, lorsqu'on examine avec attention les différences entre une édition dite « critique », récente, et celle présentée dans la *Patrologie* -, on a aussi dû prendre la totalité des textes présents dans la magistrale compilation de l'abbé Migne comme un bloc unique. En effet, la *Patrologie* à laquelle nous avons eu accès pour cette étude ne disposait pas - à l'époque - de la possibilité d'effectuer une recherche uniquement sur un groupe de volumes restreint. C'est un biais majeur – qu'on tentera cependant de combattre implicitement dans des séries de comparaisons plus précises, en recourant uniquement à des exemples issus de chartes ou de documents des VIIIe-XIIe siècles -, car, dans les faits, cela revient bien entendu à postuler une stabilité générale de la structure du système des représentations de l'Occident latin ainsi qu'une stabilité de la place des éléments au sein de cette structure, depuis les Pères de l'Église jusqu'au pape Innocent III. Bien entendu, une telle chose est illusoire dans son acception la plus totale – même si le long Moyen Âge de Jacques Le Goff nous a appris à ne pas rejeter *a priori* et en bloc une telle possibilité, au moins dans son hypothèse la plus minimaliste -. De même, par l'acceptation – contraint et forcé - de ce biais technique, nous ne prétendons pas que structure et diachronie s'opposent : tout au contraire. Seulement, l'application d'une telle méthode dans la diachronie nécessite des outils dont nous ne disposions pas lorsque nous avons commencé ces expériences. Deux points enfin « à notre décharge » : 1. Une recherche sur les cooccurrences réalisée plus tard avec un *corpus* mieux indexé nous a permis de remarquer que le champ sémantique de l'eau semblait connaître une très grande stabilité tout au long des volumes de la *Patrologie*, tout du moins en apparence. Bien entendu, il serait bon d'effectuer par la suite ce même type d'expérience sur une série de volumes dont la réunion chronologique possèderait un peu plus de sens[1539]. 2. Il s'agit d'un essai au sens propre du

1539 Par exemple du volume 97 (« Charlemagne »)à un volume de la dizaine 170 (ce qui nous amènerait jusqu'au début du XIIe siècle).

terme : le but est aussi de voir si une telle méthode permet de modéliser, de donner une approximation visuelle de ce qui structure un champ sémantique. À ce titre, on ne prétend pas donner plus que des pistes méthodologiques et des hypothèses sur la structuration du champ, champ dont nous commençons à entrevoir le rôle majeur au sein du système des représentations.

En ce qui concerne le versant pratique de la formalisation, la méthode pose en outre une seconde série de problèmes. En effet, - nous l'avons déjà mentionné - à l'époque où nous avons commencé de réaliser cette série d'expériences, la *Patrologie Latine* n'existait sous Philologic que dans une version ne disposant pas de toutes les options nécessaires et en particulier qui ne gérait pas les cooccurrences[1540]. Afin de les obtenir, nous avons donc dû réaliser une recherche en mode KWIC[1541] pour chaque forme, puis sélectionner l'ensemble des résultats obtenus, afin de les « ré-injecter » dans un fichier destiné à être intégré / compilé ensuite par un Philologic complet. Quand on sait qu'il y a tout de même 21 colonnes pour notre exercice, on voit que la chose tient avant tout du bricolage fastidieux... même si, certes, notre situation reste très enviable comparée à celle de ceux qui travaillaient autrefois avec des cartes perforées ! L'ensemble terminé, on peut réinterroger les fichiers afin d'obtenir une liste d'occurrences pour chaque colonne[1542] : si on conserve seulement les « mots pleins » parmi ces cooccurrences[1543], on obtient ainsi un tableau à 21 colonnes et à 1 567 lignes, soit 32 907 cases (dont 31 361 vides). Une troisième phase permet alors de regrouper les formes communes par un simple tri, puis par une lemmatisation manuelle où l'on regroupe les effectifs des colonnes. Grâce à cette dernière opération de classification, on obtient un tableau réduit de 4 074 cases (21 colonnes par 194 lignes), soit 28 833 cases en moins au total par rapport à la première table. En définitive, une dernière opération – *last but no least* – consiste à remplacer l'ensemble des résultats par des 0 et des 1 : zéro si la case est vide, 1 si elle contient un chiffre quelconque. Il s'agit ici de créer un tableau en « codage logique » aussi appelé « codage disjonctif complet »[1544]. Pourquoi ce traitement ? Important, il permet en effet de normaliser quelque peu une

1540 Cette phase de la formalisation serait beaucoup plus simple aujourd'hui car la Patrologie sous Philologic intègre désormais ce moteur de cooccurrences.

1541 « *Key word in context* ».

1542 L'écart choisi pour la recherche des cooccurrences est de seulement 2 mots : le but de cet écart réduit est de rechercher uniquement le sens d'un mot dans son contexte presque immédiat. Conscient que l'exercice connaît aussi certaines limites, il serait bon d'étendre cette variable à 3, 5 ou 10 mots dans le futur afin d'effectuer des comparaisons.

1543 Au départ Philologic donne une liste de 100 cooccurrences. Ici, on a éliminé systématiquement les mots tels que « *et* », « *in* », « *de* », *etc.* Comme on ne peut retirer automatiquement ces mots grâce à une « stop-list » générée par le logiciel (il risquerait d'enlever des « mots pleins »), il faut effectuer ce tri fastidieux à la main, pour chaque mot-clé...

1544 Mise en pratique dans CIBOIS Philippe, « Éclairer le vocabulaire des questions ouvertes par les question fermées : le tableau lexical des question », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 26, Mars 1989, p. 12-23 ; GUERREAU Alain, *Statistiques pour Historien*, op.cit., p. 54-55.

distribution qui pourrait présenter de nombreux biais. Enfin, ce *processus* de normalisation terminé, on obtient un tableau du type suivant (le tableau complet est placé en annexe pour des raisons de lisibilité) :

AQUA	NIX	FLUVIUS	RIVUS	PLUVIA	FONS	MARE	LACUS	TORRENS	ROS	LACRIMA
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
GUTTA	**NUBES**	**GLACIES**	**GRANDO**	**OCEANUS**	**ABYSSUS**	**DILUVIUM**	**IMBER**	**UNDA**	**GELU**	
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	SOMME	Gauche	Droite	Centre	Chi² G	Chi² D
abyssus	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	4	2	0	2	0,74	-0,74
aegyptus	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	4	1	3	0	-1,52	1,52
aer	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	2	0,37	-0,37
aestus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	2	1	1	0	-0,26	0,26
alba	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	-0,26	0,26
alveus	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	-1,26	1,26
anima	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	1	1	-0,63	0,63
annus	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	4	3	0	1	1,11	-1,11
ante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	1	0	1	0,37	-0,37
aperire	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	0	1	1	-0,63	0,63
apud	0	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	2	1	-1,26	1,26
aqua	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	15	4	4	7	-1,03	1,03
arca	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	0	0	2	0	0
ascendere	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0
audire	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	-0,26	0,26
aureus	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	2	1	0	0,11	-0,11
baptisma	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	3	0	0
benedicta	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	4	2	0	2	0,74	-0,74
bibere	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	1	1	1	-0,26	0,26
bonum	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0
candidus	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0,37	-0,37
caput	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	5	2	1	2	0,11	-0,11
cadere	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	1,11	-1,11
christus	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	1	0	3	0,37	-0,37
cincinnus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0,74	-0,74
circa	0	0	1	0	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…	…

Tab. 60 et 61 : Cooccurrences lemmatisées dans le champ sémantique de l'élément aquatique, pour les mots clés sélectionnés (tableau du haut pour la légende). *Extrait*, voir Annexe 5. Cf. *infra* pour la partie de droite du second tableau.

b – *Résultat(s), analyse(s) des résultat(s) et structure*

« On ne fait pas *une* analyse factorielle, il faut toujours en faire *une série* »[1545]. Dont acte ! Dans un premier temps, nous avons donc réalisé une première série d'analyses sur le tableau obtenu pour les cooccurrences brutes, puis – dans un second temps – une autre série sur le tableau en codage logique. On obtient, pour les différents axes, les représentations suivantes :

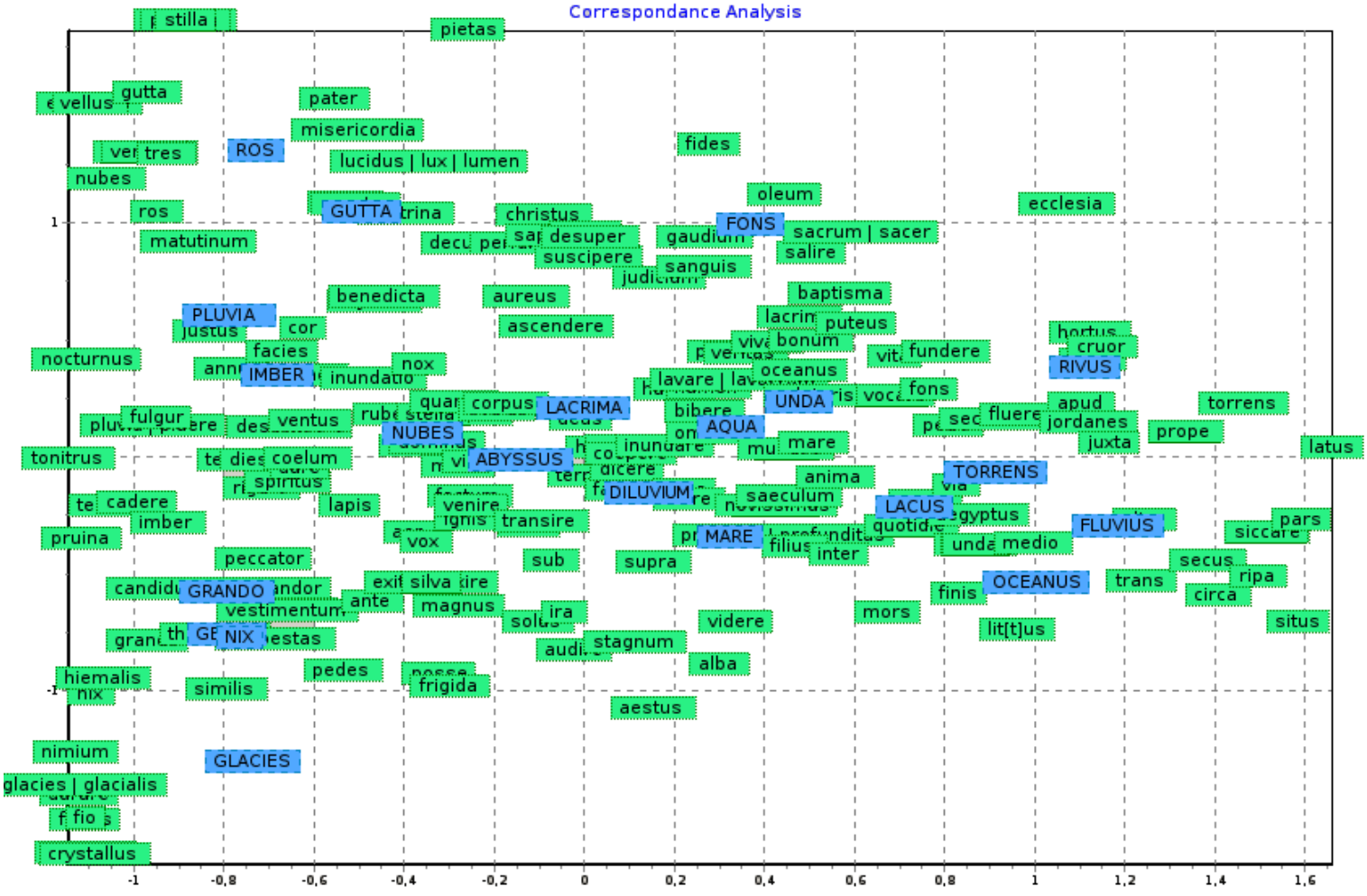

Fig. 50 : Analyse factorielle des cooccurrences d'une série de lemmes relatifs au champ sémantique de l'eau dans la *Patrologie Latine.* Tableau en codage logique [Plan factoriel 1-2].

1545 GUERREAU Alain, *Statistique pour Historiens*, op.cit., p. 50.

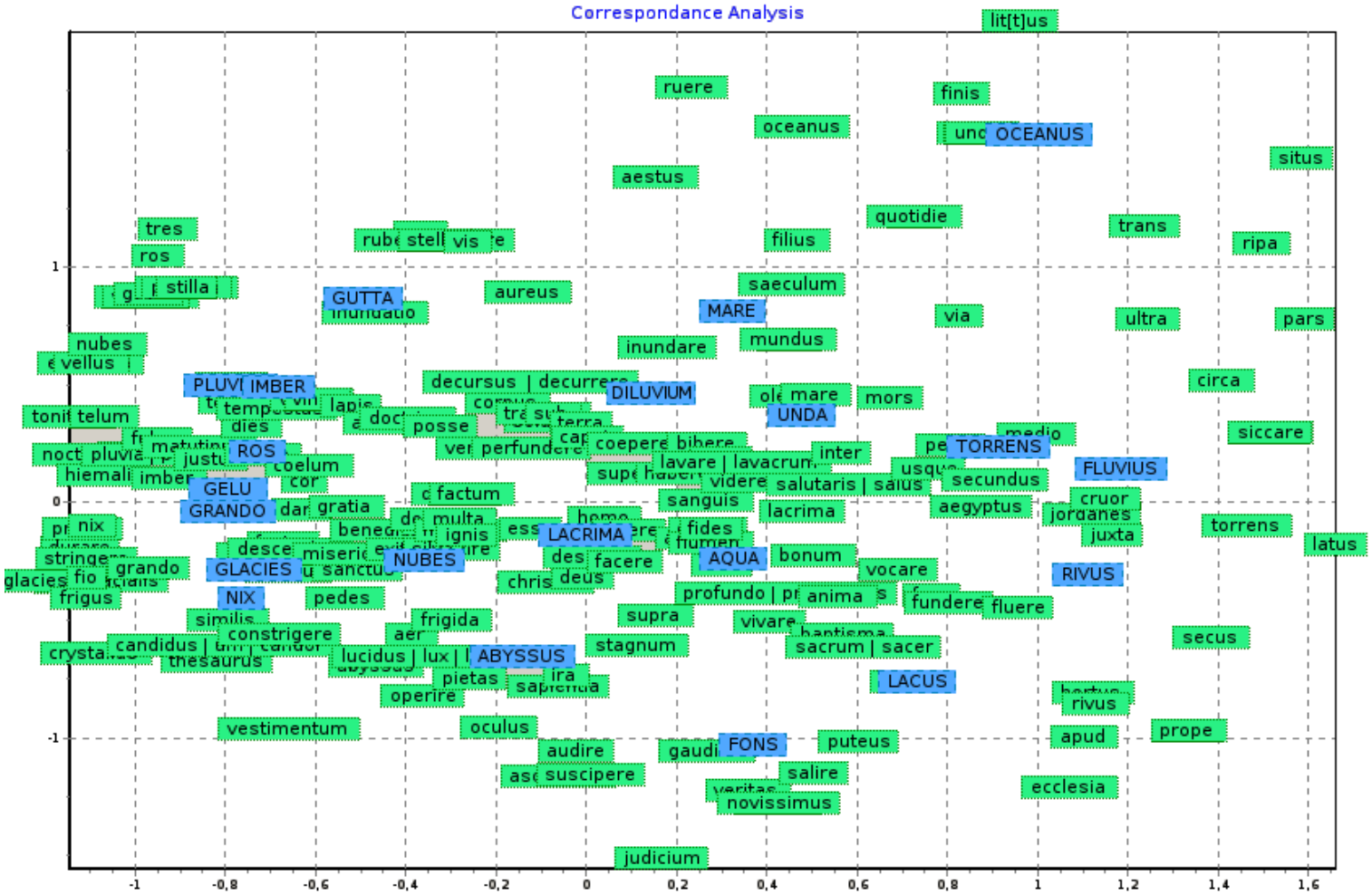

Fig. 51 : *idem* [Plan factoriel 1-3].

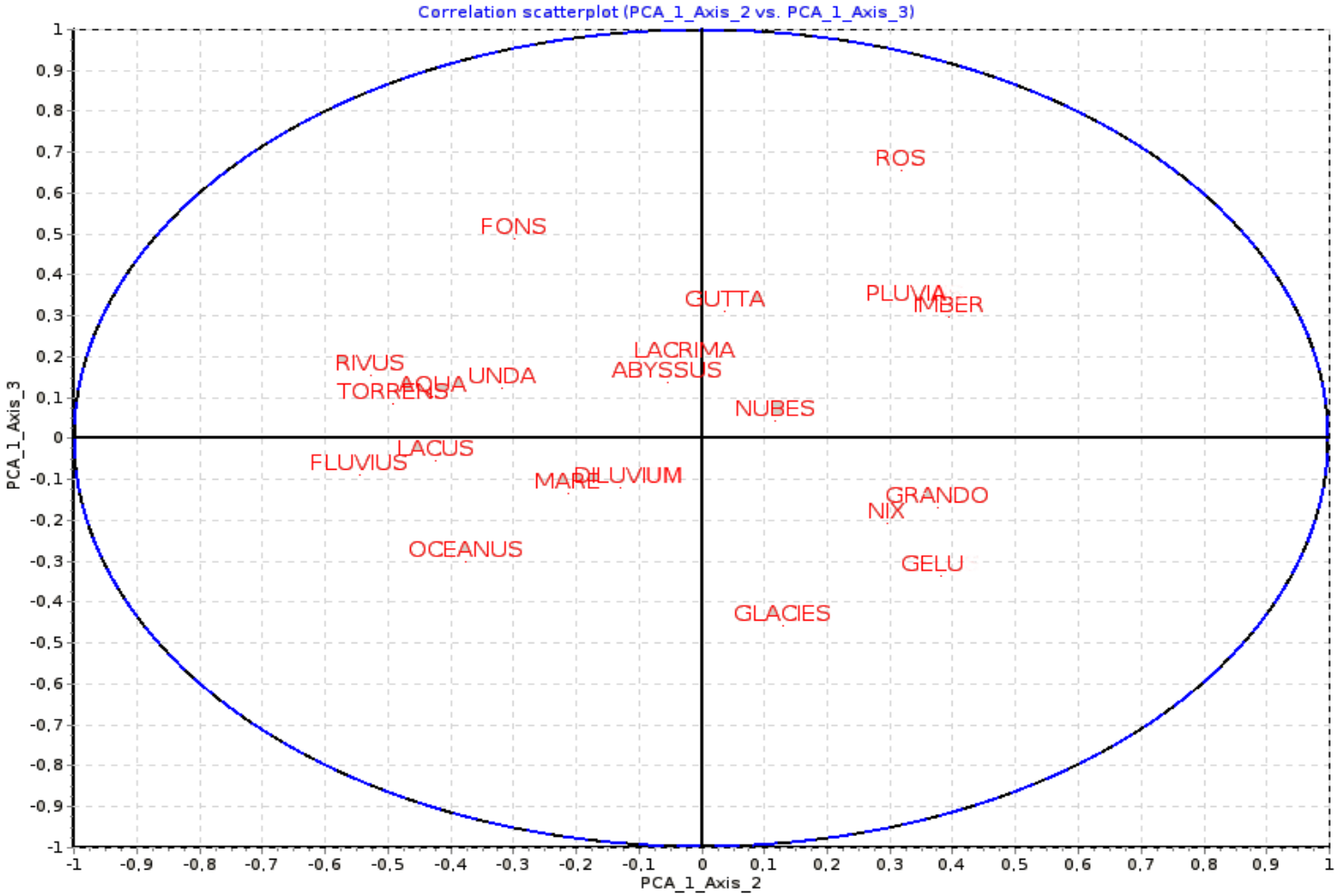

Fig. 52 : Sur le même tableau, analyse en composantes principales (ACP) [Axe 2-3].

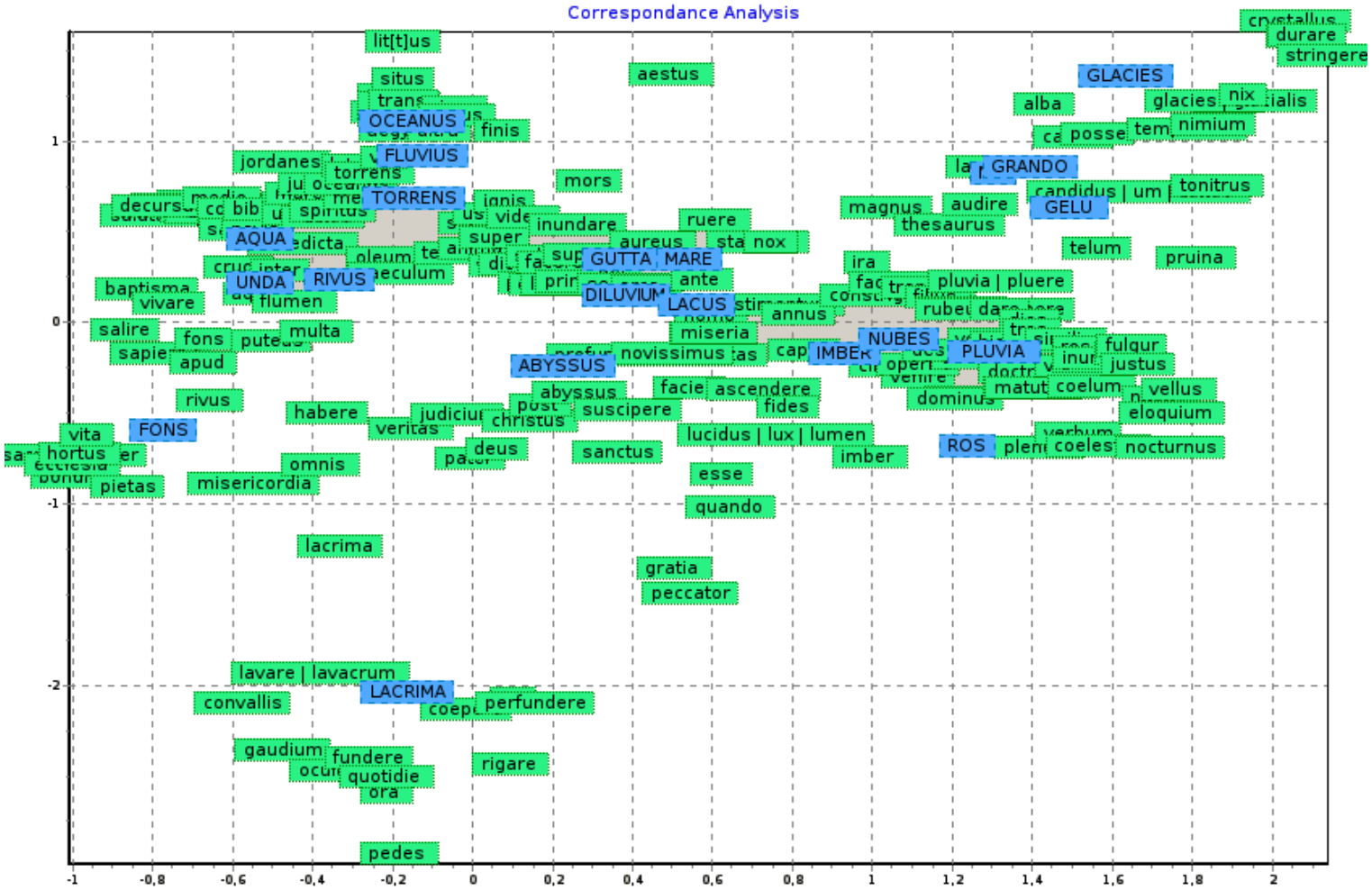

Fig. 53 : Sur le tableau des cooccurrences brut [Plan factoriel 1-2].

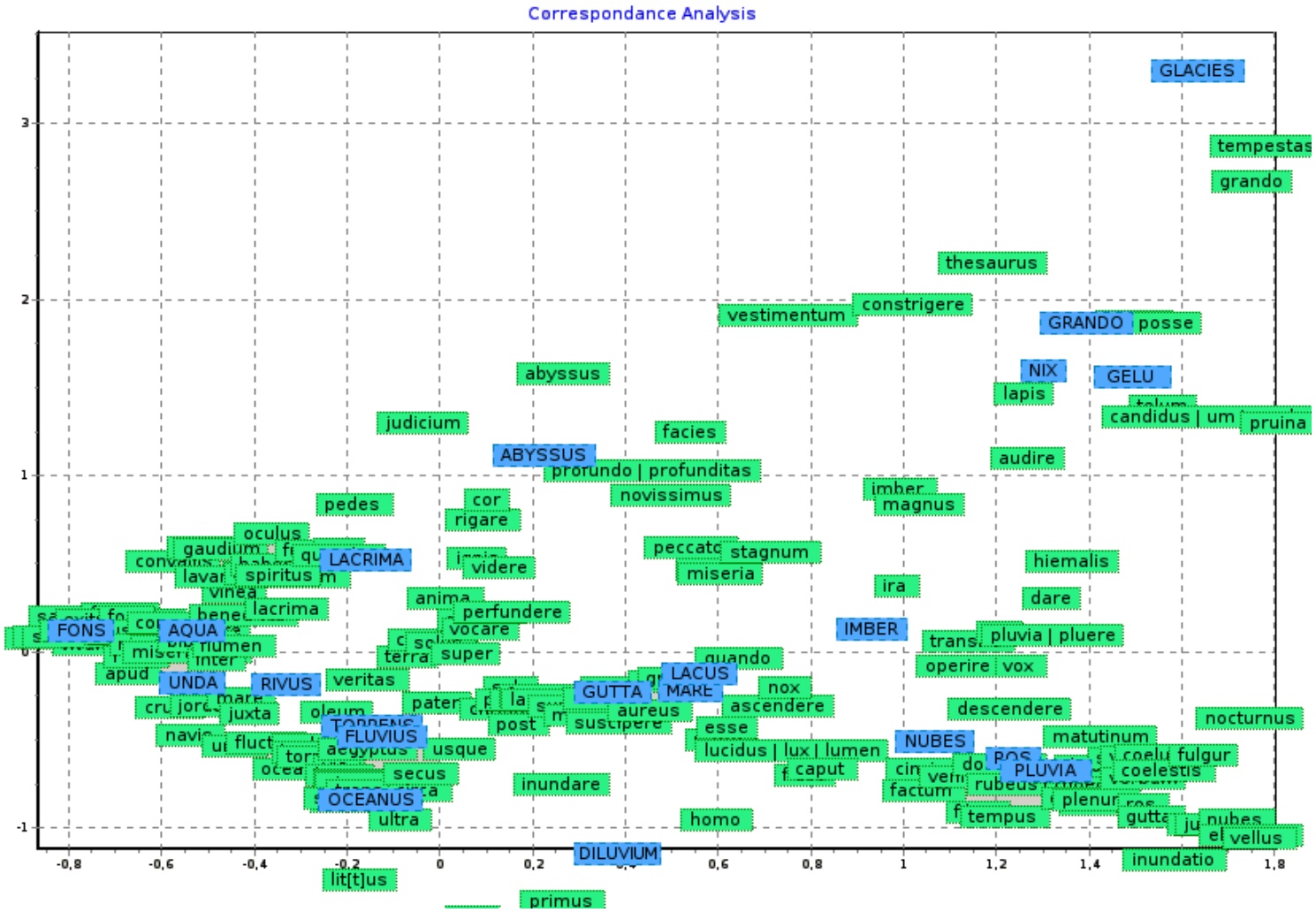

Fig. 54 : *idem* [Plan factoriel 1-3].

Que déduire de cette première série d'analyses ? 1. Tout d'abord et très pragmatiquement, que l'expérience semble fonctionner... ce qui n'était pas acquis d'avance. Grâce à la formalisation mise en place, nous obtenons en effet un graphique où les lemmes se répartissent en différents groupes qui s'attirent ou se repoussent : ces analyses factorielles, couplées à l'ensemble de la méthodologie mise en place, nous montrent donc bien – à notre sens du moins - qu'une modélisation de la structure d'un champ sémantique est possible, voire automatisable. Des regroupements, par exemple sur la figure 39, tels que « *Ros* » – « *Imber* » – « *Pluvia* » – « *Gutta* » ou encore « *Grando* », « *Nix* », « *Gelu* », « *Glacies* », attestent en effet qu'il y a du sens dans ces modélisations et que nous n'avons pas à faire simplement à une représentation générée par des facteurs purement aléatoires. 2. De part et d'autre des analyses factorielles et de l'analyse en composante principale s'observe toujours un invariant structural : deux groupes distincts se forment avec d'un côté « *Rivus* », « *Torrens* », « *Lacus* », « *Fluvius* », « *Oceanus* », voire « *Unda* », « *Aqua* », « *Fons* »... et d'un autre côté « *Ros* », « *Gutta* », « *Pluvia* », « *Imber* », « *Nubes* », « *Grando* », « *Glacies* », « *Gelu* », « *Nix* ». Au centre, des lemmes au statut plus incertain tels que « *Abyssus* », « *Lacrima* », « *Diluvium* », peut-être « *Aqua* » / « *Unda* ». Une chose saute immédiatement aux yeux : ce qui apparaît ici c'est avant tout une distinction, **une tension entre les états terrestres et les états célestes de l'élément aquatique** ! Autrement dit, le système de représentation de l'Occident médiéval semble classer, catégoriser les différentes manifestations de l'eau selon une logique d'opposition principalement basée sur le couple céleste / terrestre. La chose n'est pas illogique, loin s'en faut. Si on pense aux travaux d'Anita Guerreau-Jalabert et d'Alain Guerreau tout ceci est même tout à fait sensé : une fois de plus l'ensemble *spiritus* / *caro* demeure effectif[1546]. Il est intéressant qu'une méthode reposant avant tout sur l'analyse automatique des documents en arrive à une conclusion similaire. Nous y reviendrons. 3. Les expériences réalisées sur le tableau en encodage logique semblent en première approximation plus « fiables », plus nettes, que celles simplement effectuées sur le tableau des cooccurrences brutes. La chose n'est pas non plus ici anormale, car le processus visant à transformer le tableau en une suite de 0 et de 1 normalise et neutralise en partie différents biais inhérents aux problèmes posés par les fréquences du vocabulaire[1547]. Le traitement est cependant sévère, brutal. Néanmoins, les différences observées ne remettent pas en cause l'hypothèse d'une structuration du champ par une opposition terrestre / céleste, présente quoi qu'il arrive dans tous les cas d'analyse. 4. En ce qui concerne les espèces issues de manifestations célestes – peut-être plus nettement qu'ailleurs -, deux groupes distincts

1546 GUERREAU-JALABERT Anita, « *Spiritus* et *caritas*. Le baptême dans la société médiévale », *op.cit.* ; GUERREAU-JALABERT Anita et BON Bruno, « Le trésor au Moyen Âge : étude lexicale », *op.cit* ; GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*

1547 À nouveau, on renvoie à BAAYEN Harald R., *Word Frequency Distributions*, op.cit.

semblent se former (Axe 2 des figures 39 et 42) entre « *Ros* » - « *Gutta* » - « *Pluvia* » - « *Imber* » d'une part, et « *Grando* », « *Nix* », « *Gelu* », « *Glacies* » d'autre part. Intéressante dichotomie, car elle semble recouvrir en partie et à la fois une distinction entre chaud et froid, mais aussi une distinction formelle, avec des petits volumes d'eau et des lemmes liés aux gouttes pour le premier groupe, et des éléments plus larges (« *Grando* ») voire plus indistincts (« *Nix* », « *Glacie* ») d'autre part, qui dominent cette opposition et la perception des différents états célestes de l'élément. 5. Avant de passer à une analyse plus fine, on peut aussi mentionner plusieurs regroupements et éloignements intéressants : tout d'abord « *Aqua* » et « *Unda* », très proches dans tous les cas d'analyse. La chose est intéressante car les chartes montrent en effet que les deux mots ont une valence et une valeur proche, presque synonyme, avec à la fois un sens générique (« *Quapropter si deinter undas hujus pervagantis seculi misericorditer a Domino volumus eripi et ad portum quietis pertrahi cupimus [...]* »[1548], lit-on dans une charte clunisienne) - *unda* comme *aqua* pouvant désigner tout type d'eau - et un autre baptismal (*« Quapropter eum fideliter credere, perfecte diligere, humiliter obedire est omnibus necesse; precipue tamen istud illis convenit, quos sacri lavit unda fluminis, redemit unda sanguinis, perunxit liquor crismatis* »[1549]) : deux sens qui reviennent bien souvent tant à *Aqua* qu'à *Unda*. Ainsi, si l'on fait la somme des valences des cooccurrences pour ces deux lemmes et qu'on les compare à celle du nombre des valences pour l'ensemble des mots-clés, on peut distinguer les mots qui les caractérisent le plus et surtout caractérisent le plus leur spécificité commune[1550]. On fait ainsi ressortir un groupe de mots tout à fait intéressant, avec en particulier « *baptisma* » (2 liens sur 3)[1551], « *sanguis* » (2 liens sur 6), « *Jordanes* » (2 liens sur 4), « *diluvium* » (2 lien sur 2), « *salutaris* / *salus* » (2 liens sur 2), « *vita* » (2 liens sur 4), « *petra* » (2 liens sur 4), « *corpus* » (2 liens sur 2), « *fluere* » (2 liens sur 2)[1552]. Ce couple *Aqua* / *Unda* est d'ailleurs par bien d'autres aspects intéressant : il semble en effet fonctionner comme une articulation entre le groupe terrestre et le groupe central – dont on a pas encore défini la nature -, « *unda* » étant néanmoins souvent plus proche du groupe « terrestre » qu'« *aqua* ». D'une manière plus large, les lemmes choisis comme « mots-clés » les plus proches de ce couple sont « *fons* », parfois « *lacrima* » et « *abyssus* » (fig. 39 ; fig. 41). De nouveau, si on observe les cooccurrences qui unissent « *aqua* », « *unda* », « *fons* » et « *lacrima* », on trouve un groupe sémantique connoté très positivement : en plus des *baptisma* (3 liens sur 4 cette fois – soit un lien en plus), *sanguis* (3 liens sur 6 cette fois – soit un lien en plus), on rencontre cette fois *vita* (3 liens sur 4), *gaudium* (2

1548 Clu4[3116:1049].
1549 Clu4[3410:1066] ; conservée en originale, voir Artem n° 1692 (1066).
1550 En quelque sorte un « dénominateur commun ».
1551 Cela signifie que le lemme « *baptisma* » est lié à 3 mots clés et que 2 de ces liaisons sont pour *Aqua* et pour *Unda*.
1552 Ici et pour la suite de la démonstration nous renvoyons à notre annexe en fin de volume, contenant le tableau d'ensemble.

liens sur 2 – donc un cas un peu particulier car il ne relie que *fons* et *lacrima* ; *idem* pour *puteus*, *sapientia* et *convallis* / *convalle* avec 2 liens sur 4, uniquement entre *fons* et *lacrima*), . Le cas de *Christus* et *Gratia* est lui aussi tout à fait instructif, *Christus* étant lié à *unda* et à *fons* (soit 2 liens sur 4[1553]) ; *Gratia* à *Fons* et *Lacrima* (soit 2 liens sur 5[1554]). Par ailleurs, même si on est étonné et qu'il ne faut pas se laisser abuser par une représentation modélisatrice, force est de constater qu'*aqua*, *unda*, *lacrima* et *diluvium* – voire *abyssus* - articulent le passage entre le terrestre et le céleste dans le champ sémantique de l'élément aquatique tel qu'il apparaît ici, en se situant au beau milieu des analyses factorielles. Quand on pense au rôle de l'eau baptismale – souvent désignée par *Aqua* ou *Unda* - comme élément articulateur du social, au rôle des larmes comme un moyen de se détacher du terrestre pour aller vers le céleste, au déluge comme moment de *transitus* et de *foederis dei*... tout cela fait vraiment sens car nous avons bien à faire à des éléments permettant une circulation du monde matériel vers le monde spirituel (circulation qui recouvre pratiquement celle entre terrestre et céleste). Mais il faudrait de plus vastes investigations pour mieux rentrer dans ces considérations. On peut néanmoins remarquer qu'à l'inverse, certains lemmes qu'on aurait cru proches, tels « *Oceanus* » et « *Mare* », semblent plutôt disjoints[1555], avec bien entendu *rubeus* - qui est plus lié, c'est une évidence, à *mare* (30 cooccurrences contre 0) -, mais aussi d'une manière plus étonnante *profundo* / *profunditas* (13 cooccurrences pour *mare* contre 0 pour *oceanus*), *terra* (un écart à l'indépendance de +6,85 pour *mare*), *transire* (9 cooccurrences pour *mare* contre 0 pour *oceanus*), *ventus* (10 cooccurrences pour *mare* et 0 pour *oceanus*), *pars* (21 cooccurrences pour *oceanus* contre 0 pour *mare*), *litus* (96 cooccurrences pour *oceanus* contre 3 pour *mare*), *etc.*

1553 Lien aussi avec *nubes* et *ros*. Passage intéressant : « *Ideo etiam Christus firmamentum appellatus est, quoniam sicut firmamentum naturam aquae tenet, secundum beatum Gregorium quae gelu constricta in glaciem, et postmodum in crystallum solidata est, ita Christus homo ante resurrectionem velut aqua fuit, qui fame, siti, multisque aliis infirmitatibus, videlicet nascendo, patiendo, moriendo, velut aqua defluxit.* », dans ABSALON SPRINGKIRSBACH, *Sermones Festivales*, PL 211, col. 11-294d, ici col. 270c (Absalon de Springkirsbach, au diocèse de Trèves - † vers 1203 – aussi abbé de Saint-Victor [1197-1203]). Sur cet auteur et sur ses sermons, voir COURCELLE Pierre, « La culture antique d'Absalon de Saint-Victor », *Journal des savants*, n° 4, 1972, p. 270-291.

1554 Pour le reste, *gratia* est lié à *pluvia*, *ros* et *imber*... trois états célestes de l'élément aquatique et qui descendent du ciel vers la terre !

1555 Pour vérifier cette hypothèse, on a effectué un test des écarts à l'indépendance pour ces deux mots-clés, à partir des cooccurrences brutes.

CÉLÉSTE	INTERMÉDIAIRE	TERRESTRE
Ros	*Aqua (?)*	*Rivus*
Gutta	*Diluvio*	*Torrens*
Pluvius	*Lacrima*	*Fluvius*
Imber	*Abyssus*	*Oceanus*
Grando	*Fons (?)*	*Lacus*
Nix	*Unda (?)*	
Gelu		
Glacies		
Nubes		

Tab. 62 : Classification des mots-clés liés au champ sémantique de l'eau dans le système de représentation d'après les analyses factorielles[1556].

Bien entendu, l'analyse ne peut s'arrêter là : une fois identifiés les deux groupes et la tension principale qui semble structurer le champ, on doit effectuer une nouvelle série d'analyses : d'abord uniquement sur les lemmes identifiés comme appartenant au registre terrestre puis sur ceux appartenant au registre céleste. Enfin, on devra aussi mettre en lumière les cooccurrences qui organisent de la manière la plus nette l'espace sémantique de notre champ. Commençons tout d'abord par ce dernier point. Pour identifier les lemmes qui participaient le plus à l'élaboration de la structure de l'ensemble, on a tout simplement calculé l'ensemble des écarts à l'indépendance pour les colonnes céleste et terrestre. L'effectif total est en effet de 287 (valences) pour la première catégorie et de 169 (valences) pour la deuxième. En partant de ce point, on peut calculer les effectifs théoriques et les soustraire à l'effectif réel pour observer les cooccurrences qui font nettement pencher tel ou tel mot-clé du côté du registre céleste ou terrestre et ainsi distinguer les lemmes qui participent le plus à ce *processus* classificatoire. Comme on désirait sélectionner uniquement un nombre de facteurs réduits - environ une trentaine sur les 193 cooccurrences -, on a pris le seuil d'un écart à l'indépendance de +/- 1,26, ce qui donne en définitive une sélection de 35 facteurs (soit 18,1% des lemmes cooccurrant retenus pour nos 21 mots clés). Dans cette première configuration, on a en outre exclu l'ensemble des lemmes cooccurrant qui étaient déjà présents dans le tableau comme mot-clés. En définitive, on obtient le tableau et l'analyse factorielle suivants :

1556 Ici le classement s'est fait au plus proche de l'analyse factorielle qui nous semble regrouper le plus de sens, c'est-à-dire la figure 39 (encodage logique, axe 1-2).

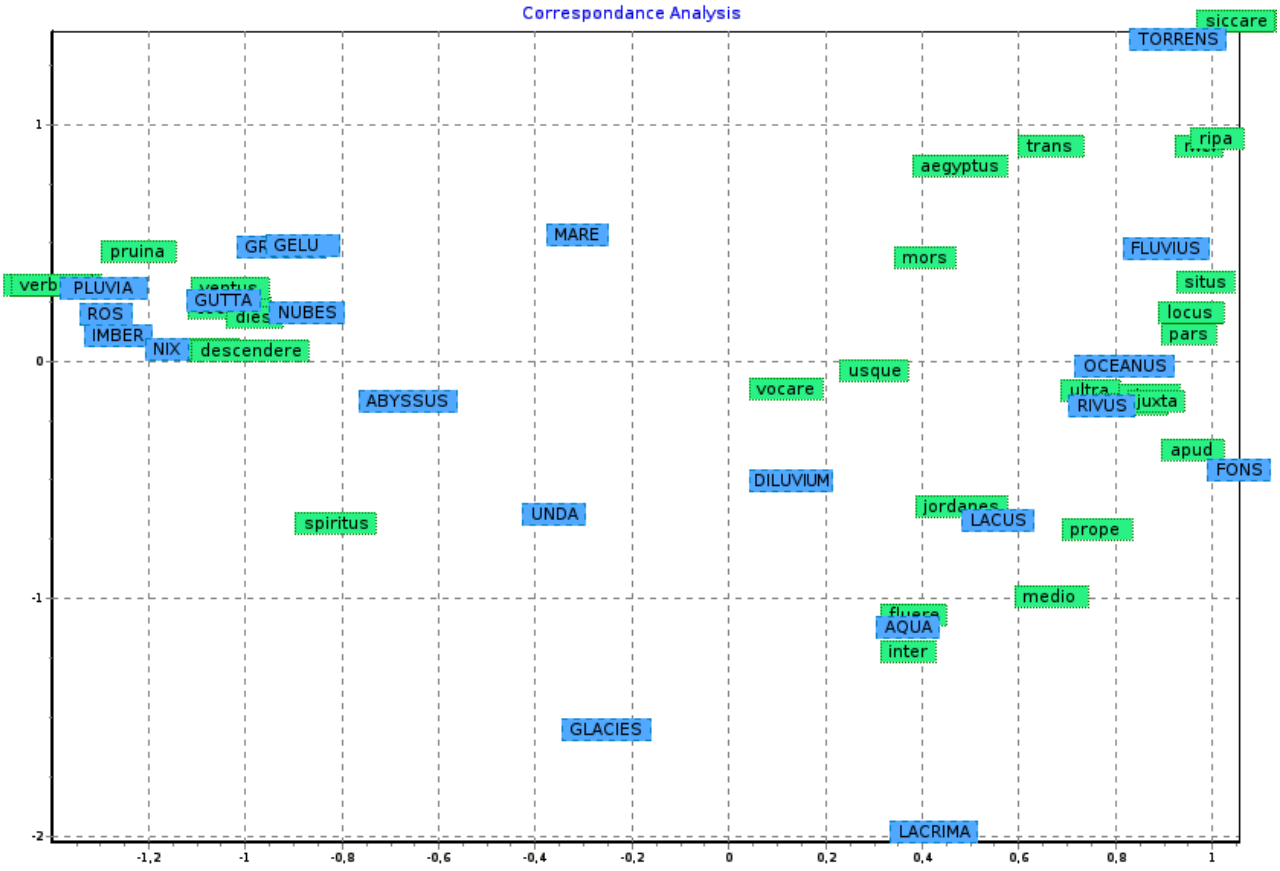

Fig. 55 : Analyse factorielle pour les 35 cooccurrences jouant le plus fortement dans l'opposition céleste / terrestre.

	Somme	Céleste	Terrestre	Indef.	Ecart Ind. C.	Ecart Ind. T.
aegyptus	*4*	1	3	0	-1,52	1,52
alveus	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
apud	*3*	0	2	1	-1,26	1,26
circa	*3*	0	3	0	-1,89	1,89
coelestis	*4*	4	0	0	1,48	-1,48
coelum	*10*	6	0	4	2,23	-2,23
contra	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
dare	*7*	4	0	3	1,48	-1,48
descendere	*7*	5	1	1	1,23	-1,23
dies	*6*	4	0	2	1,48	-1,48
extra	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
fluere	*4*	0	2	2	-1,26	1,26
inter	*8*	1	3	4	-1,52	1,52
irrigare	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
jordanes	*4*	0	2	2	-1,26	1,26
juxta	*7*	0	5	2	-3,14	3,14
latus	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
locus	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
medio	*3*	0	2	1	-1,26	1,26
mel	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
mors	*4*	1	3	0	-1,52	1,52
pars	*3*	0	3	0	-1,89	1,89
pruina	*4*	4	0	0	1,48	-1,48
prope	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
ripa	*3*	0	3	0	-1,89	1,89
secus	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
siccare	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
situs	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
spiritus	*6*	4	0	2	1,48	-1,48
trans	*4*	0	3	1	-1,89	1,89
ultra	*4*	0	3	1	-1,89	1,89
usque	*10*	0	5	5	-3,14	3,14
ventus	*8*	5	0	3	1,86	-1,86
verbum	*4*	4	0	0	1,48	-1,48
vocare	*5*	1	3	1	-1,52	1,52

Tab. 63 : Les 35 facteurs qui concourent le plus à l'établissement de la distinction entre céleste et terrestre lors de l'analyse factorielle.

D'une manière très générale, il est intéressant de voir que malgré le faible nombre des entrées conservées, la dynamique entre céleste et terrestre est majoritairement respectée, avec *pluvia* ; *ros* ; *imber* ; *nix* ; *gutta* ; *grandine* ; *gelu* et *nubes* d'une part ; *torrens*, *fluvius*, *oceanus*, *rivus*, *fons* et *lacus* d'autre part ; enfin, des mots-clés au centre – qui ont cependant plus « souffert » de la réduction du nombre de cooccurrences considérées - et dont la place a évolué au sein de cette zone, tout en conservant souvent une « position médiane »[1557] : *abyssus*, *mare*, *glacies*, *unda*, *aqua*, *diluvium*, *lacrima*. Remarquons en outre que *fons* s'est aussi déplacé et que seules certaines cooccurrences bien particulières et inhérentes à ce mot-clé devaient l'empêcher d'aller se placer du « côté terrestre ». Autre point remarquable : le vocabulaire de l'espace semble jouer un rôle strictement fondamental dans la structuration du champ. En effet, lorsqu'on revient au tableau complet, on réalise que 82 lemmes cooccurrant sur 193 (soit plus de 42%) sont issus de ce lexique au sens large. Au risque de paraître rébarbatif pour le lecteur, nous avons donc réalisé une nouvelle expérience, cette fois en partant de l'ensemble des cooccurrences ayant trait au champ sémantique de l'espace[1558] :

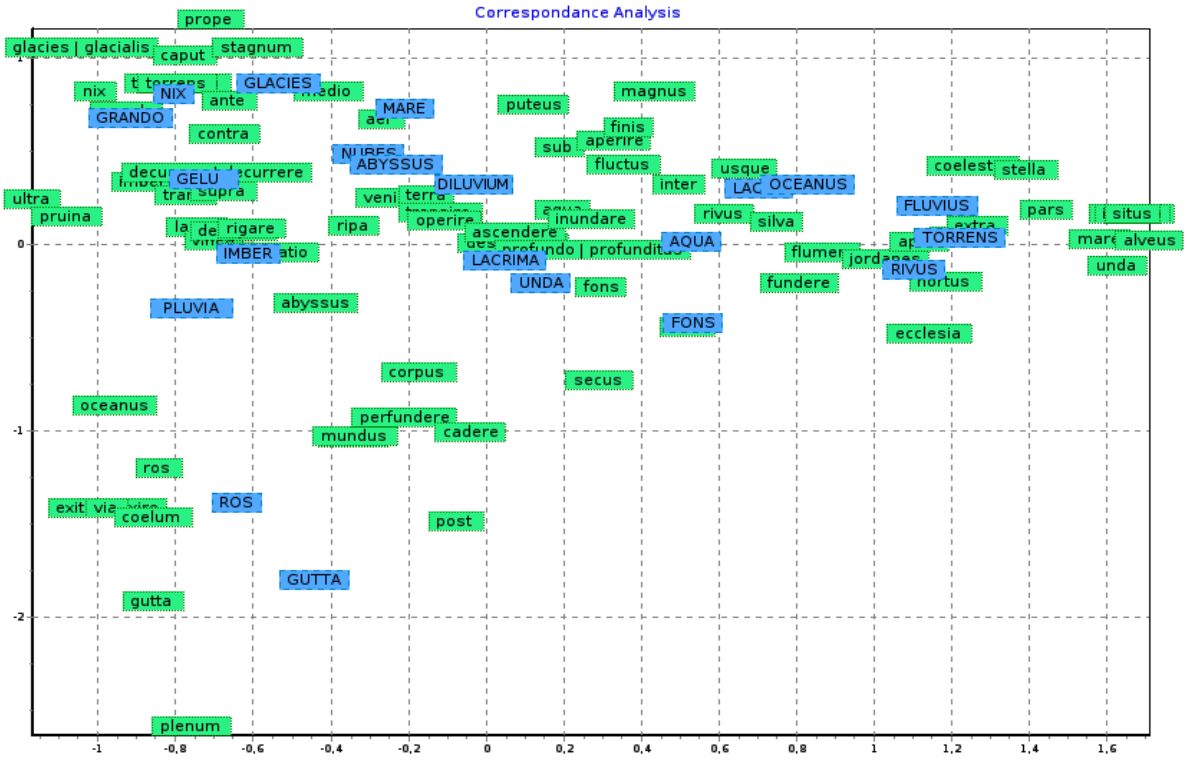

Fig. 56 : Analyse factorielle pour les lemmes cooccurrant liés au champ sémantique de l'espace. [Plan factoriel 1-2].

1557 D'un autre côté, nous ne somme pas vraiment loin ici d'un effet Guttman, avec une forme presque parabolique (sauf Mare, Glacies, Lacrima). Il faut donc avant tout se référer à l'Axe 1... ce qui revient à dire que l'information principale de la modélisation n'est autre que l'opposition céleste / terrestre.

1558 À nouveau, c'est un champ sémantique élargi que nous avons sélectionné, relevant aussi bien *stella*, *finis*, *ecclesia*, qu'*aer*, *usque* et *apud*, etc.

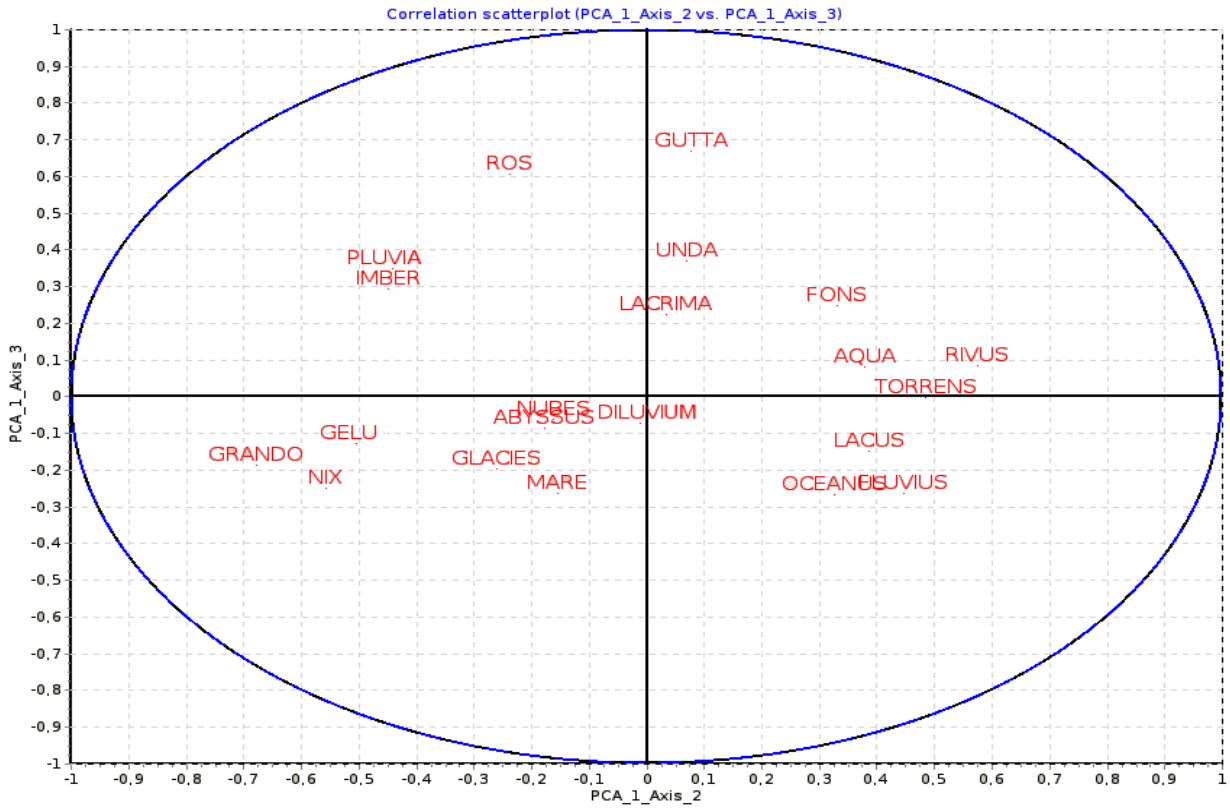

Fig. 57 : *idem*, analyse en composantes principales [Plan factoriel 2-3].

De nouveau, on retrouve cette distinction maintenant très claire entre états célestes et états terrestres de l'élément aquatique : c'est bien entendu les mots-clés liés à la dimension terrestre qui entretiennent le plus de lien avec le très intéressant vocabulaire de la localisation. Avant de terminer cette première phase d'observations, mettons à jour les lemmes qui entretiennent le plus grand nombre de relations avec les mots-clés sectionnés, autrement dit les dénominateurs communs du champ. En effet, au-delà du lexique spatial, on rencontre certains lemmes qui rentrent en résonance avec l'ensemble du champ – au moins 3 - : *Deus* [12 liens, 4 célestes, 3 terrestres, 5 intermédiaires] ; *Dominus* [11 liens, 5 célestes, 2 terrestres, 4 intermédiaires] ; *sanguis* [6 liens, 2 célestes, 1 terrestre, 3 intermédiaires]. À l'inverse certains sont liés uniquement aux espèces célestes et / ou intermédiaires : *caelum* [10 liens ; 6 célestes, 0 terrestre, 4 intermédiaire] ; *ignis* [9 liens, 4 célestes, 1 terrestre, 4 intermédiaires] ; *ventus* [8 liens, 5 célestes, 0 terrestre, 3 intermédiaires] ; *dare* [7 liens, 4 célestes, 0 terrestre, 3 intermédiaires] ; *magnus* [7 liens, 3 célestes, 0 terrestre, 3 intermédiaires] ; *descendere* [7 liens, 5 célestes, 1 terrestre, 1 intermédiaire] ; *dies* et surtout *spiritus* [6 liens en tout, 4 célestes, 0 terrestre, 2 intermédiaires], *gratia* [5 liens, 3 célestes, 0 terrestre, 2 intermédiaires], *verbum* [4 liens, tous avec le « groupe céleste »], *vinea* [4 liens, 3 célestes, 0

terrestre, 1 intermédiaire], *sanctus* [4 liens, 2 célestes, 0 terrestre, 2 intermédiaires], *etc.* Enfin, on pourrait remarquer que les cooccurrences attachées au groupe terrestre relèvent à nouveau et avant tout du champ sémantique de la localisation : *locus*, *secus*, *latus*, *extra*, *contra*, *propre*, *situs*, *pars*, *circa*, *ultra*, *trans*, *juxta*, *apud*, *medio*, *usque*, *etc.* Il y aurait bien entendu beaucoup à dire sur chacun de ces lemme qui mériteraient à eux seuls une étude complète ; pour certains d'entre-eux, nous avions déjà analysé plus haut le lien sémantique très fort qu'ils entretenaient avec le champ sémantique de l'eau : *Dare* (la Parabole de Lazare, *Sicut aqua extinguit ignem [...]*, etc.), *Ignis*, *Gratia*, *Doctrina*[1559] (« *quae doctrinae lavant sicut aqua* » chez Anselme de Laon[1560]), *Scriptura*[1561], *Verbum* (« *Ros significat verbum dominini [...]* », toute la question du lien entre *aqua* et *scriptura* déjà en partie précisée, etc.*)*, *Spiritus*, *etc.* : tout cela est désormais noté et nous n'y reviendrons pas.

c – C*omparaisons avec les documents diplomatiques, logique de classification*

Pour finir, on a réalisé une dernière série d'analyses factorielles en prenant d'une part uniquement les espèces distinguées comme terrestres puis uniquement les mot-clés renvoyant au céleste (en ajoutant cependant parfois quelques mots-clés particuliers, ceci afin de mieux comprendre leur positionnement au sein de l'ensemble initial – exemple : *diluvium*) :

.

Ci-dessous :

Fig. 58 et 59 : Analyses factorielles des espèces célestes (+ *diluvium*).
[Plan factoriel 1-2 puis 1-3].

Fig. 60 et 61 : Analyses factorielles des espèces terrestres.
[Plan factoriel 1-2 puis 1-3].

1559 « *De qua cisterna dicit Salomon, aut de quo puteo fluenta, cum dicit : Bibe aquam de cisterna tua et fluenta putei? Cisternam vocat catholicam, id est Veteris ac Novi Testamenti doctrinam; puteum vero, profunditatem et altitudinem ejusdem catholicae doctrinae; aquam, scientiam; fluenta, copiam et abundantiam scientiae, varios sacrae Scripturae appellat intellectus. Docet enim verbis his cavere a doctrina haereticorum, et attendere lectionibus sacrarum Scripturarum. Et est sensus: Bibe aquam de cisterna tua, serva et opere imple doctrinam quam aliis praedicas, et fluenta putei, id est abundantia sermonis tui seu scientiae, affluenter redundet in te in operibus bonis.* », dans HONORIUS AUGUSTODUNENSIS, *Quaestiones Et Ad Easdem Responsiones In Duos Salomonis Libros*, PL 172, col. 311-348b, ici col. 315c.

1560 ANSELMUS LAUDUNENSIS, *Enarrationes in Apocalypsin*, PL 162, col. 1499-1586d, ici col. 1505d.

1561 Chez Ildefonse de Tolède (vers 606 – 667) « *Ibi calamus doctrinae spiritalis aqua nutritus, usque adeo gratiam obtinens dignitatis, ut in verbo Dei proficiens et ipse scriptor, velut doctor aut praedicator fiat.* », dans HILDEFONSUS TOLETANUS, *De itinere deserti*, PL 96, col. 171-192d, ici col. 181c. Liste de ses oeuvres et articles relatifs dans FERREIRO Alberto, *The Visigoths in Gaul and Spain, A.D. 418-711 : A bibliography*, Leiden, Brill, 1988, p. 291-294.

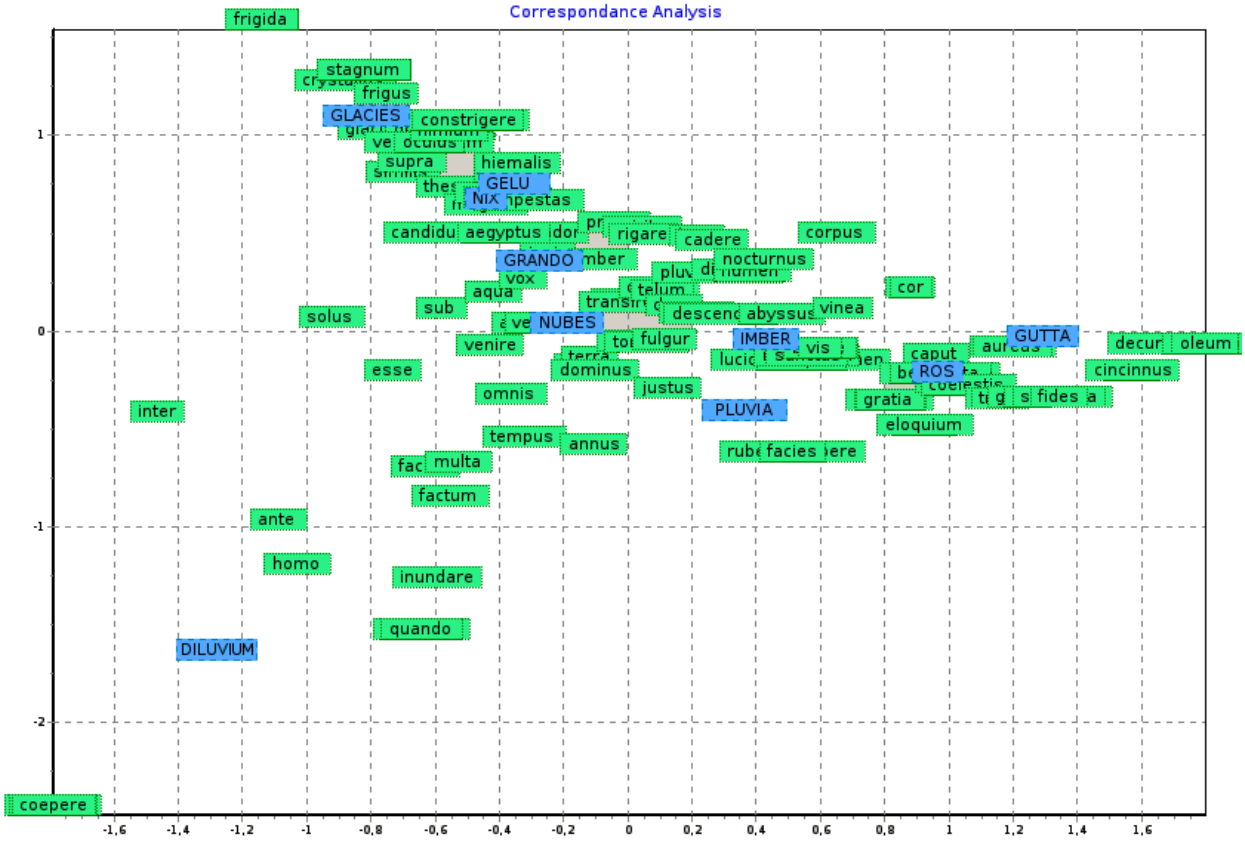
Correspondance Analysis
frigida
stagnum
frigus
GLACIES
constrigere
supra
hiemalis
GELU
NIX
candidus
aegyptus
rigare
cadere
corpus
GRANDO
nocturnus
vox
aqua
cor
solus
sub
NUBES
descendere
abyssus
vinea
venire
fulgur
IMBER
GUTTA
esse
dominus
justus
caput
cincinnus
omnis
PLUVIA
gratia
inter
eloquium
tempus
annus
facies
multa
factum
ante
homo
inundare
quando
DILUVIUM
coepere
-1,6
-1,4
-1,2
-1
-0,8
-0,6
-0,4
-0,2
0
0,2
0,4
0,6
0,8
1
1,2
1,4
1,6
1
0
-1
-2

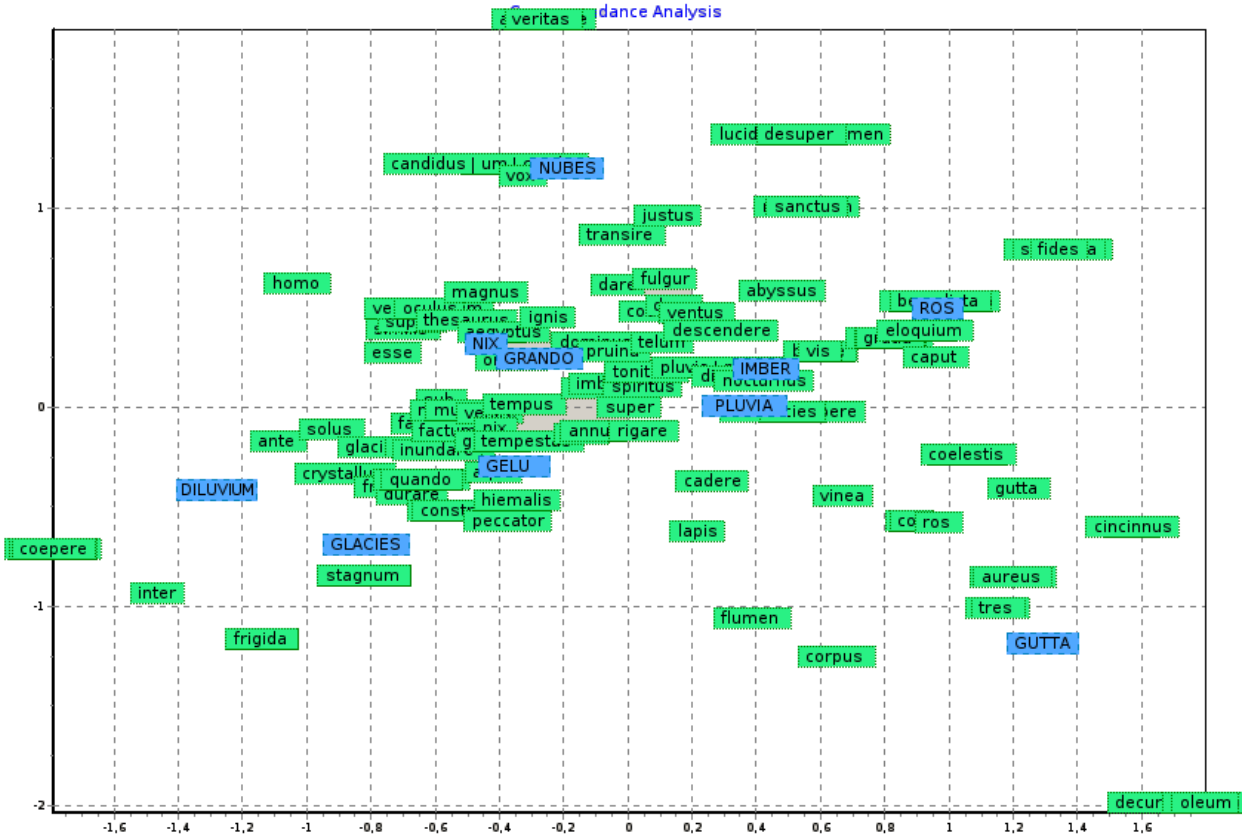
veritas
lucid
desuper
men
candidus
NUBES
vox
justus
sanctus
transire
fides
homo
magnus
fulgur
abyssus
ventus
ROS
ignis
descendere
eloquium
NIX
esse
GRANDO
caput
IMBER
tempus
PLUVIA
ante
solus
annus
rigare
coelestis
GELU
cadere
DILUVIUM
quando
hiemalis
vinea
gutta
peccator
lapis
cincinnus
coepere
GLACIES
stagnum
inter
aureus
tres
flumen
frigida
GUTTA
corpus
decus
oleum
-1,6
-1,4
-1,2
-1
-0,8
-0,6
-0,4
-0,2
0
0,2
0,4
0,6
0,8
1
1,2
1,4
1,6
1
0
-1
-2

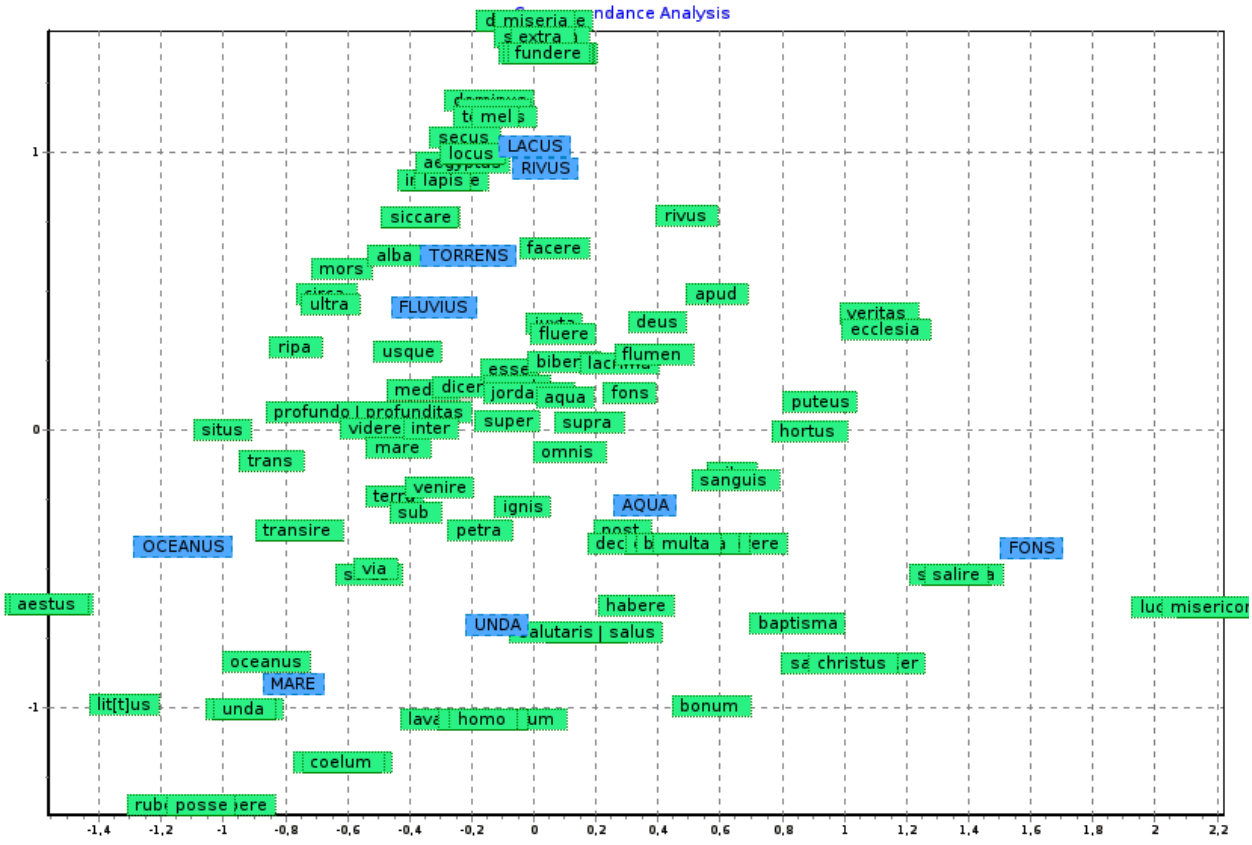
Correspondance Analysis
fundere
secus
locus
LACUS
RIVUS
siccare
rivus
alba
TORRENS
facere
mors
ultra
FLUVIUS
apud
veritas
ecclesia
deus
fluere
ripa
usque
flumen
fons
puteus
profundo
profunditas
situs
super
supra
hortus
mare
omnis
trans
sanguis
venire
sub
ignis
AQUA
transire
petra
OCEANUS
FONS
via
salire
aestus
habere
UNDA
salutaris
salus
baptisma
oceanus
MARE
lit[t]us
unda
bonum
homo
coelum
posse
-1,4
-1,2
-1
-0,8
-0,6
-0,4
-0,2
0
0,2
0,4
0,6
0,8
1
1,2
1,4
1,6
1,8
2
2,2

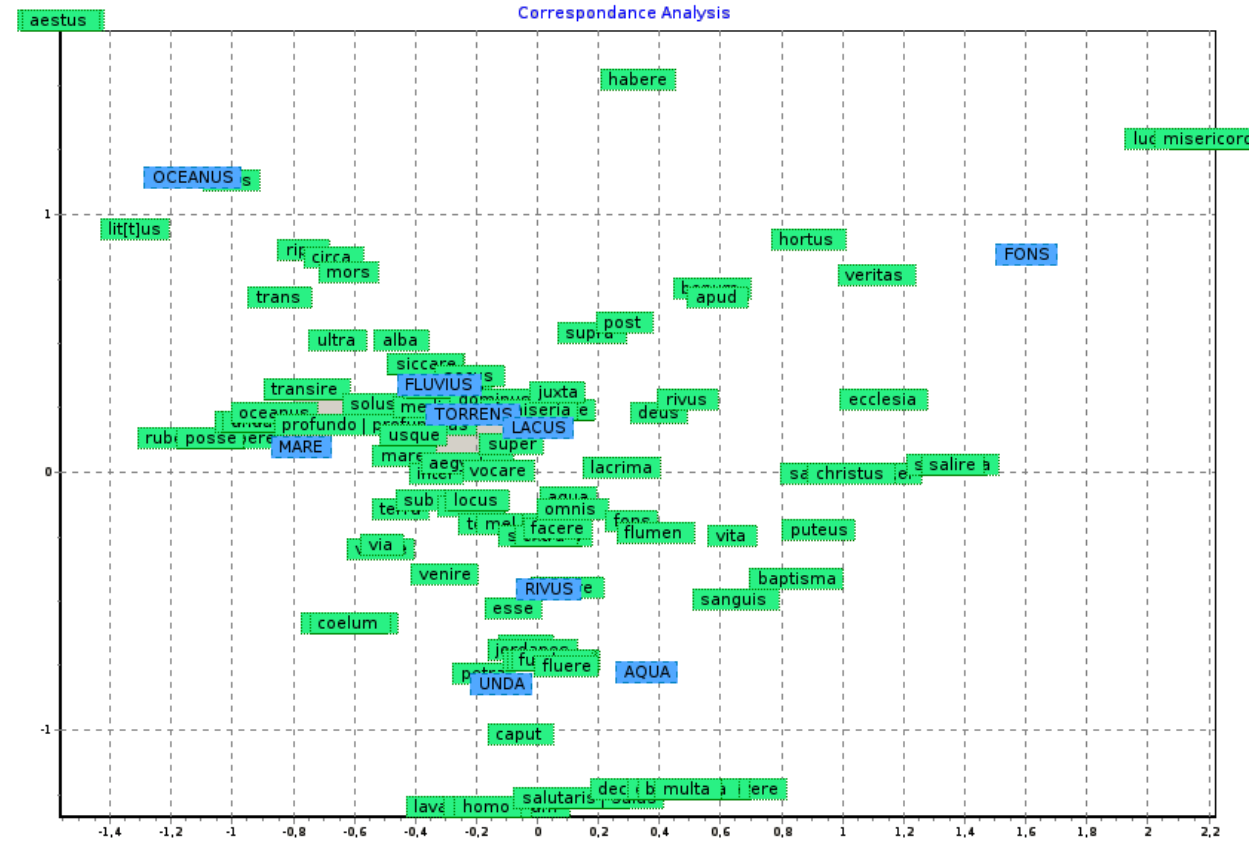
Correspondance Analysis
aestus
habere
OCEANUS
lit[t]us
hortus
FONS
circa
mors
veritas
trans
apud
post
ultra
alba
transire
FLUVIUS
juxta
rivus
ecclesia
deus
TORRENS
LACUS
profundo
usque
MARE
super
lacrima
vocare
salire
sub
locus
omnis
facere
flumen
vita
puteus
via
venire
baptisma
RIVUS
sanguis
esse
coelum
fluere
AQUA
UNDA
caput
salutaris
homo
-1,4
-1,2
-1
-0,8
-0,6
-0,4
-0,2
0
0,2
0,4
0,6
0,8
1
1,2
1,4
1,6
1,8
2
2,2

TERRESTRE				CELESTE	
Oceanus Mare	Aqua (?) Unda	Fons (?)	Lacus Rivus Torrens Fluvius	Pluvius Imber Gutta Ros	Glacies Gelus Nix Grando Nubes

Tab. 64 : Classification des espèces Terrestres / Célestes de l'élément aquatique, à partir des quatre dernières analyses factorielles (on a regroupé les mot-clés par proximité – avec un point d'interrogation lorsqu'il y a un doute sur la place de celui-ci).

C'est assez frappant : remarquons immédiatement que si l'on regroupe les mot-clés en partant des rapprochements générés par les analyses factorielles, on retrouve très sensiblement le même schéma que celui choisi par Raban Maur pour traiter et classer l'ensemble des manifestations de l'élément aquatique dans son *De Universo* : d'abord *oceanus*, *mare* et *abyssus*, puis *lacus* et *stagnus*, *fons*, *flumen*, *torrens*, (au milieu ici, *puteis*, *gurgitibus*, non traités dans cette présente étude), enfin *pluvia*, *gutta*, *nix*, *glacies*, *grando*, *ros*, *nubes*... pour finir par l'inclassable et extrême *diluvium*. Une logique eau extérieure / eau terrestre / eau céleste, **qui va des manifestations les plus externes de l'élément vers les plus internes** et qui recoupe largement toutes les analyses sur la structuration du champ faites jusqu'ici. Autrement dit, **une logique allant de « hors espace », à « espace », pour finir avec « non-espace »**... le moine de Fulda « boucle la boucle » et exprime à notre sens en quelques chapitres la majeure partie du sens contenu dans le champ sémantique de l'élément – que nous avons pourtant beaucoup peiné à reconstruire[1562] -.

α – *Les espèces célestes : entre incertitudes et bienfaits*

Passons aux analyses sémantiques plus proprement dites. Ces dernières expériences confirment en effet ce que nous avions déjà en partie vu : pour les espèces célestes de l'élément aquatique, c'est une opposition entre *Nix – Gelu – Grando – Glacies*, voire *Nubes* (cas limite) et *Imber – Pluvia – Ros – Gutta* qui prévaut. Le cas de ce dernier groupe est tout à fait intéressant, car – en dehors de *fons*[1563] – c'est lui qui semble le plus systématiquement connoté positivement :

1562 Précisons que c'est seulement après avoir réalisé l'ensemble de notre étude – et malgré le fait que nous ayons lu ce texte de Raban pendant près de deux ans - que la structure du chapitre, ou du moins ce que nous croyons être la structure du chapitre, nous est apparue. Sans le détour par d'autres textes – en particulier par l'étude de la place de l'eau au sein de la parabole de Lazare, mais aussi celle des préambules diplomatiques « *Sicut aqua [...]* » – il est clair que nous n'aurions jamais pu arriver à une hypothèse de ce type.

1563 « *Fons quoque aut Dominum Christum mystice significat, aut gratiam Spiritus sancti, aut Baptismi lavacrum, aut originem virtutum Nam Christum significat in eo, quod in Genesi legitur, fontem esse in medio Paradisi, unde*

« *Etenim coeli, id est praedicatores distillaverunt pluviam voluntariam, id est diverso modo stillabunt doctrinam voluntariam gratis, et sine pretio datam, vel voluntariam, id est gratuita Dei voluntate datam* »[1564], écrit le fondateur de l'ordre des Chartreux, Bruno Carthusianorum [vers 1030 – 1101]. Bien entendu, l'idée d'associer le divin à la pluie et aux gouttes (*stilla*, *gutta*, *ros*, etc.) - processus qui renvoie aussi au sang du Christ qui perle sur bon nombre de réalisations iconographiques concernant sa passion[1565] -, est déjà omniprésente dans la Vulgate, par exemple dans les Psaumes : « *descendet ut pluvia super vellus ut stillae inrorantes terram* » (Psau. 7:16)[1566]. Dans les documents diplomatiques, ce sont d'ailleurs souvent les larmes qui pleuvent : « *lacrimam pluit cordis a nubibus* »[1567] (1059). La pluie reste néanmoins un élément relativement ambigüe : dans les *vitae* elle joue parfois un rôle étrange, entre composante négative et révélateur de la *virtus* du saint; par exemple dans les *miracula* de Saint-Germain d'Auxerre et dans la *vita* de Maieul de Cluny par Syrus. Pour cette dernière, le phénomène avait déjà été bien décrit et analysé par Alain Guerreau : « dans le récit de l'orage à Pavie, la chandelle des moines est éteinte par le diable *[via une forte pluie et du vent]*, mais l'intervention de saint Syrus la rallume devant le portail de l'église »[1568], ce qui permet à Maieul de retrouver son chemin. À notre sens, l'épisode rentre en résonance – une fois n'est pas forcément coutume – avec un des passages des *Miracles de Saint-Germain d'Auxerre* par Heyric : « *namque inter ventorum impetus et pluvias vehementes, duo cerei sacrorum praevii pignorum, inextincto per diem totam lumine perdurarunt. Ita sanctorum gratia, quibus deferebantur, evidentius contutati, indefesso officio et imbres et flamina contempserunt* »[1569]. La pluie est donc aussi l'élément qui met à l'épreuve la *virtus* du saint en lui fournissant un prétexte pour s'exercer (nous le préciserons plus tard : la mer nous a parfois semblé jouer un rôle similaire). Les saints eux-mêmes et leurs statues ne sont-ils pas connus pour faire tomber la pluie en cas de

---

quatuor flumina procedebant, hoc est, quatuor Evangelia de fonte salutaris procedentia ad irrigationem generis humani. Item fons Spiritus sancti gratiam designat in eo, quod Dominus dicit in Evangelio: Qui biberit aquam, quam ego do, fiet in eo fons aquae salientis in vitam aeternam (Jean 4). », dans RABANUS Maurus, *De Universo*, op.cit., (XI, 9), col. 317d-318a.

1564 BRUNO CARTHUSIANORUM, *Expositio in Psalmos*, PL 152, col. 637-1419, ici col. 953d.

1565 Le lien entre sang / eau et larmes est présenté dans NAGY Piroska, « Larmes et eucharistie. Formes du sacrifice en Occident au Moyen Âge central », dans BÉRIOU Nicole ; CASEAU Béatrice et RIGAUX Dominique, *Pratiques de l'eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident (Antiquité et Moyen Âge) : actes du séminaire tenu à Paris, Institut catholique (1997-2004)*, 2 volumes, Institut d'Études Augustiniennes, Paris, 2009, volume 2, p. 1073-1109 : « Les larmes se « préparent » sous l'action divine, par une transformation de l'intériorité de l'homme. Le sens précis de cette transformation peut être saisi en remontant aux racines imagées et textuelles de la notion de componction, de même qu'à celle de l'idée de « fissure » et de « broyage » des organes spirituels, qui produit des larmes. […] En fin de parcours, celles-ci apparaissent comme un liquide spirituel, apparenté au sang du Christ […]. », p. 1080.

1566 « Il descendra comme la pluie sur le regain, et comme la même pluie sur l'herbe fauchée de la terre. » (Psau. 7:16).

1567 Clu4[3357:1059] et Char[1:1059]. Aussi Artem n° 1686. Il s'agit d'une charte de Geoffroi, évêque d'Auxerre [1052-1076] pour l'abbaye de Cluny.

1568 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace [...] », *op.cit.*, p. 401.

1569 HERICUS ANTISSIODORENSIS, *Miracula Sancti Germani*, PL 124, col. 1131-1208b, ici col. 1260c.

nécessité[1570] ? Nous avons bien entendu ici la thématique du saint fertilisateur : ses larmes – reflet de l'écriture - irriguent le monde, la procession faite en son nom amène la pluie. Par ailleurs, le prophète Elie ne fait-il pas lui aussi pleuvoir grâce à la prière[1571] ? En ce sens, elle est aussi un élément qu'on attend : « *Exspectetur sicut pluvia eloquium Domini, et descendet sicut ros super nos Deus noster* »[1572]. Bien entendu, tout cela fait sens tant sur le plan liturgique, exégétique que social, les variations interannuelles – dans laquelle les pluies jouent un rôle forcément éminent – étaient structurellement une cause d'attente et d'incertitude pour l'ensemble de la société. Loin de nous l'idée de faire une place prépondérante au déterminisme géo-climatique mais, comme le rappelle Raoul Glaber, jusqu'au XIe siècle et probablement bien au-delà : trop ou pas assez de pluie tue ! « Des pluies continuelles avaient imbibé la terre entière au point que pendant trois ans on ne put creuser de sillons capables de recevoir la semence »[1573]. D'une manière plus générale cependant, la pluie apparaît souvent et explicitement comme un signe de fertilité, dès la Vulgate, par exemple dans cette formule de bénédiction – issue du Deutéronome 28:12 -, que l'on retrouve d'ailleurs à la fin d'un document diplomatique concernant le Concile de Jonquières (Hérault – 909) :

Aperiat Dominus thesaurum suum optimum, et tribuat pluviam terrae vestrae congruo tempore.[1574] *(909).*

La rosée en revanche semble posséder un sens beaucoup plus franc et univoque – et ceci déjà dans les chartes - :

« rore sapientie perfuso »[1575] *(864);*
« carismatum celestium rore perfusus »[1576] *(966);*
« eisque de rore celi et terre pinguedine benedicens dilatavit locum tentorii ejusdem ordinis, et

1570 HIDIROGLOU Patricia, *L'eau divine et sa symbolique*, op.cit., p. 79.
1571 « //17// Elie était un homme sujet à de semblables infirmités que nous, et cependant ayant prié avec grande instance qu'il ne plût point, il ne tomba point de pluie sur la terre durant trois ans et six mois. //18// Et ayant encore prié, le Ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit. », Jac. 5:17-18.
1572 On chante d'ailleurs cet antiphonaire à Cluny, comme il est mentionné dans le coutumier d'Ulrich : « *In Sabbato, cum non habeatis proprias antiphonas nisi de vigilia Natalis Domini, quid cantatis?* Resp. *Ut scire potes, duas satis proprias, quia de ipsis psalmis sunt, in promptu canendas habemus, id est,* Ad te, Domine, levavi *; et*, **Exspectetur sicut pluvia**, *his addimus quae incantatae remanserint pro festivitate S. Thomae, vel, si quas alias de alio loco magis competentes videmus [...].* », dans UDALRICUS CLUNIACENSIS, *Antiquiores consuetudines Cluniacensis monasterii*, op.cit., col. 691b. De nouveau, nous avons cette analogie entre *aqua* et *verbum domini*, déjà mentionnée.
1573 DUBY Georges, *L'An Mil*, op.cit., 140.
1574 Artem n° 2371 (909) : « Les évêques assemblés en concile à Jonquières accordent l'absolution au comte Suniarius ».
1575 Flv[52:864].
1576 MILLER Sean (éd.), *Charters of the New Minster, Winchester*, Anglo-Saxon Charters n° 9, Oxford, Oxford University Press, ????, n° 23 - 966.

pelles tabernaculorum ejus extendit.[1577] *» (1219);*

Bien entendu, le lien entre sang et eau – même sans aller jusqu'à la messe où l'on mélange les deux liquides, ou jusqu'au passage des *Annales de Saint-Bertin* analysé quelques paragraphes plus tôt – est assez évident : « *Quod, passo in cruce Domino, unus militum lancea latus ejus dextrum aperuit,* ***et continuo exivit sanguis et aqua, qui est sanguis nostrae redemptionis, et aqua nostrae ablutionis, quibus emundati et consecrati mysteriis****, de hac quam in terris agimus vita ad requiem spiritus in futuro, quasi ad superiorem domum, tendimus* »[1578], écrit Bède le Vénérable. À l'instar du sang du Christ, la rosée est une goute céleste qui « perle depuis le haut ». Il y a ici, de fait, peu de problèmes, peu d'ambiguïté : rappelons à nouveau que Raban Maur écrit quant à lui « *Ros significat verbum domini* ».

Quant à *Nubes*, sa position centrale dans les deux analyses nous a aussi intéressé, précisément parce que le lemme se trouvait au point de jonction entre les deux groupes mentionnés ci-dessus. Parmi les cooccurrences les plus fréquentes et les plus intéressantes pour ce dernier, on trouve en effet *coelum*, *Dominus*, *ascendere*, *aer*, *vox*, *Deus*, *Christus*, *Lux* / *Lumen*, *Justus*, *Ignis* (plus de 100 cooccurrences pour ces premiers éléments), mais aussi *candidus*, *veritas*, *fulgur*, *operire*, *dare*, *ventus*, *sanctus*, *etc.* En outre, ces *Nubes* possèdent souvent une signification que ne laisse pas forcément pleinement entrevoir une simple recherche des cooccurrences : les nuées / nuages renvoient bien souvent à des personnages : Apôtres, Docteurs, Pères de l'Eglise, Saints. « *Nubes significant prophetas, quos Spiritus sancti irrigua veritas, velut copiosus imber implevit.* » lit-on chez Cassiodore[1579] ; « *Nubes siquidem sunt prophetae et doctores* »[1580] nous dit Alcuin ; « *Nubes autem apostoli significantur atque doctores. Pluviae ergo nubium, eloquia sunt apostolorum, quae quasi guttatim, id est, sentialiter veniunt, sed abundantius doctrinae fecunditatem infundunt* » écrit un glossateur inconnu de Bède le Vénérable, dans un manuscrit de Saint-Gall[1581]. Enfin, « *Nubes autem pluraliter, sanctos significant praedicatores, qui pluunt verbis, et coruscant miraculis; de quibus per prophetam dicitur: Et nubibus mandabo ne pluant super eam (Isa. 5), hoc est, super vineam imbrem.* »[1582] chez le toujours très instructif Haymon d'Auxerre. Le

1577 ANDRIEUX Jules, *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Bon-Port de l'ordre de Cîteaux au diocèse d'Evreux*, Evreux, Auguste Hérissey, 1862, n° 53 – 1219.

1578 BEDA, *In Libros Regum Quaestionum XXX Liber Unus*, PL 91, col. 715-808a, ici col. 722c.

1579 CASSIODORUS VIVARIENSIS, *Expositio Psalmorum*, PL 70, col. 25-1056c, ici col. 404d. Le passage est repris par Bruno, évêque de Würzburg († 1045), dans BRUNO HERBIPOLENSIS, *Expositio Psaulmorum*, PL 142, col. 49-530c, ici col. 223c.

1580 ALCUINUS, *Commentaria super Ecclesiasten*, PL 100, col. 665-722d, ici col. 713b.

1581 *Codex Sangallensis* n° 248, p. 83.

1582 HAYMON ANTISSIODORENSIS, *Expositio in Apocalypsin*, op.cit., 947d. Cf. supra nos remarques sur cet auteur. Le couple *vineam* / *imbrem* est en effet instructif : de nouveau on voit le lien entre *imbres – ros – pluvia* et

lien qui associe élément aquatique et personnages semble d'ailleurs aller au-delà de ces quelques considérations : la description des différents états de l'élément aquatique et le passage de l'un à l'autre sont bien souvent l'occasion d'une réflexion sur la filiation et la parenté – et *vice versa* -. Bien entendu, l'analogie est plutôt logique si on la replace au sein d'une logique baptismale : « *Nam sicut omnipotens Creator pater dicitur pluviae, genuisse dicitur stillas, glaciem et gelu producendo, sicut pater dicitur Israel, sicut genuisse dicitur filios confovendo; sic Pater scribitur unigeniti Filii sui, sic eum genuisse praedicatur, non aliunde, non ex nihilo, sed ex propria substantia proferendo* »[1583]. De même, il y aurait probablement beaucoup à dire en ce qui concerne le lien entre nuages / nuées et hiérarchie céleste[1584] - tout cela nous ramenant à nouveau vers les travaux clés d'Anita Guerreau-Jalabert concernant la parenté spirituelle -... tout en nous éloignant du cœur de notre sujet. En ce qui concerne les documents diplomatiques donc, si le lemme *nubes* et ses dérivés sont rares, il sont aussi instructifs, par exemple lorsqu'on le retrouve dans certains préambules :

« Heu pro dolor! tanquam mundana possessio dilaceratus, inter viros hujusmodi divisus est, et quod nobis affluentiorem ***lacrimam pluit cordis a nubibus*** *»*[1585] *(1059);*

Dans ce cas précis, on retrouve assez nettement les thématiques développées dans les textes de la *Patrologie*... mais il s'agit d'une charte d'évêque, donc réalisée *a priori* par un clerc savant. Car *de facto*, le sens présent le plus généralement dans les documents diplomatiques est tout autre :

sanguis, à travers *vinea*.

1583 « *An non tibi, o Judaee, videtur differre generatio illa, de qua scribitur: Filios genui, et exaltavi; ipsi autem spreverunt me, ab illa, de qua dicitur: Quis est pluviae pater, vel quis genuit stillas roris ? vel ab illa, unde legitur: De cujus utero egressa est glacies, et gelu de coelo quis genuit ? Puto te non ita obsurduisse, non ita desipuisse, ut quod cunctis clarum est, tibi soli obscurum sit, quod cunctis lux est, tibi soli tenebrae sint. Nam patet universis magnam, non parvam, certam, non ambiguam, in hoc quod dictum est, generationis nomine, diversitatem inesse. Dicitur enim Deus generare homines diligendo, fovendo, provehendo, salvando; dicitur generare pluviam, stillas roris, glaciem, gelu, volendo, creando, producendo, constituendo. Sicut igitur in hoc uno generationis nomine, tam varia et discreta signari, jam ut aestimo, vides: sic in eodem nomine, abstersa veteri ab oculis tuis caligine, aliud quiddam longe sublimius intuere. Intuere, inquam, et quod non nisi Deo demonstrante potes, respice; et in verbis illis, quae legis Dominus dixit ad me: Filius meus es tu, ego hodie genui te, nec hanc nec illam, quae praemissa est, generationem, sed naturalem de essentia Patris, Filii Dei nativitatem intellige. Nam sicut omnipotens Creator pater dicitur pluviae, genuisse dicitur stillas, glaciem et gelu producendo, sicut pater dicitur Israel, sicut genuisse dicitur filios confovendo; sic Pater scribitur unigeniti Filii sui, sic eum genuisse praedicatur, non aliunde, non ex nihilo, sed ex propria substantia proferendo.* », dans PETRUS VENERABILIS, Adversus Judaeos, op.cit., col. 511b-512b « *Quod Christus Filius Dei sit* ». Voir aussi cette intrigant et intéressant passage chez Absalon de Saint-Victor : « *Ideo etiam Christus firmamentum appellatus est, quoniam sicut firmamentum naturam aquae tenet, secundum beatum Gregorium quae gelu constricta in glaciem, et postmodum in crystallum solidata est, ita Christus homo ante resurrectionem velut aqua fuit, qui fame, siti, multisque aliis infirmitatibus, videlicet nascendo, patiendo, moriendo, velut aqua defluxit. Unde Psalmista ex persona ejus: Sicut aqua effusus sum, et dispersa sunt omnia ossa mea (Psau. 21). Post resurrectionem vero tanquam crystallus firmatus et solidatus fuit, eo quod impassibilis et immortalis, sicut David propheta dicit: Fiat manus tua super virum dexterae tuae, et super filium hominis quem confirmasti tibi (Psau. 79).* », dans ABSALON SPRINCKIRSBACENSIS, *Sermones*, op.cit., col. 270c-270d.

1584 LE JEAN Régine et IOGNA-PRAT Dominique (dir), *Hiérarchie et stratification sociale dans l'Occident médiéval : 400-1100*, op.cit.

1585 Déjà citée : Clu4[3357:1059] et Char[1:1059]. Aussi Artem n° 1686.Cf. note de la page précédente.

« Quia seculo jam in senium vergente et natura mortalium fragilior et ætas brevior et memoria labilior est, nequando que utiliter disposita sunt, oblivionis nube obliterari possint, provida sanctorum patrum institucione sanctitum est, literarum insinuatione posterorum noticie transmitti, et que utilitas exigit diuturna memoria retineri. »[1586] *(1083);*

« Si nubes mundo nouit occultare solem multo facilius temporalis percussio rebus necessariis obduc nouit obliuionem ad cuius uelamen caliginose obnubilationis submouendum pernecessarium constat generi humano monimentum litterarum. »[1587] *(1143);*

« Cum humane mortalitatis aura velut ros et nubes pertransit matutina incertumque est, quid superventura pariat dies, utile est et necessarium, ea, que geruntur in tempore, ne cum tempore deleantur transeunte, perpetuitati scripture commendare. »[1588]*(1262);*

Il s'agit en effet d'un thème – autour du *topos* de l'oubli[1589], mais aussi de celui de la discorde – que l'on voit se développer assez fréquemment aux XIe-XIIIe siècles, principalement dans un large Nord, comprenant l'ensemble Nord du Royaume des Francs et Nord-Ouest de la France actuelle (Reims, Liège[1590], Liessies, Grimbergen[1591], abbaye du Mont-Saint-Michel[1592], *etc.*). L'étude de la diffusion de cette thématique rejoint d'ailleurs notre propos des chapitres précédents, puisqu'il s'agit d'un thème que l'on retrouve jusqu'à Autun, mais très rarement en Bourgogne méridionale, de même dans le sud du Royaume des Francs – du moins à notre connaissance - :

Malignitatis spiritus, oblivionis et ignorantie nubes, que fideliter et actentice fiunt, impugnare ac delere non nunquam solent.[1593] *(1171-1178);*

En revanche, contrairement à ce qu'on trouve dans les chartes du Nord, cette rhétorique associant *nubes* au temps est aussi presque totalement absente de la *Patrologie Latine*[1594]. D'autre part, il n'est

1586 Artem n° 2412 (Picardie) – 1083 : « Anselme, comte de Ribemont, fonde et dote l'abbaye Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont ».

1587 *Thesaurus Diplomaticus* n° 2759 (1143) – Widerichus, abbé de Liessies (Nord-pas-de-Calais).

1588 Wurttembergisches Urkunden, volume 6, n° 1 689.

1589 GEARY Patrick, *La mémoire et l'oubli à la fin du premier millénaire*, op.cit.

1590 « *postea nube seditionis et discordie inter nos et ipsum [...]* », *Thesaurus Diplomaticus* n° 4349 (1131) – Charte d'Alexandre, prince-évêque de Liège [1128-1135].

1591 « *nebula frequenter obliuionis nube obscurantur* », *Thesaurus Diplomaticus* n° 6413 (1157) – Abbaye de Grimbergen.

1592 « *Ne temporis accessu presentis rei geste veritas oblivionis nube tegatur perhennem illi memoriam scripture beneficio comparamus.* », dans *Cartulaire de Jersey : recueil de documents concernant l'histoire de l'île conservés aux archives du département de la Manche*, 1er fasc,, Jersey, Beresford, 1918, n° 35 – 1167 ; donation à l'abbaye du Mont-Saint-Michel.

1593 AuEc[19:1171-1178].

1594 Très peu d'occurrences du thème en effet : « *Vitam illustrem et inclyta gesta Chunradi imperatoris patris tui,*

pas rare de voir l'eau associée au temps dans les documents diplomatiques, cette fois Nord et Sud confondus : une chose *a priori* relativement rare dans les textes dits théologiques. Ce contraste entre documents diplomatiques et traités / textes narratifs est d'ailleurs tout fait saisissant, tout d'abord lorsqu'on considère uniquement les préambules :

Cum omnia orta occidant, auctaque senescant, temporalia quoque more aquae fluentis, non retrorsum ultra undam dilapsam retorquentis celeri lapsu inreparabiliter defluant, preclaraque facies, honor, mundiales gloriae, precipue divitiæ instabiles[1595] *(1031-1060);*

On retrouve en effet 4 fois ce préambule à l'abbaye de Cluny, aux environs du milieu du XIe siècle, jusqu'au début du XIIe siècle, sous deux formes principales, sensiblement différentes au plan formel / stylistique, mais toujours représentatives de cette association entre élément aquatique et champ sémantique du temps[1596]. La chose est d'ailleurs intéressante car cette même thématique – nous l'avons dit, assez rare dans les documents narratifs - apparaît dans la *Vita* d'Odon par Jean de Salerne : « *sed more labentis aquae protinus ad propria revertebantur vitia* »[1597]. Pour les documents diplomatiques en revanche, il ne s'agit pas seulement d'occurrences clunisiennes isolées, mais plutôt d'une véritable pastorale, bien identifiée par les scribes et probablement répétée aux donateurs, par exemple dans ce préambule – sans doute datable du XIe siècle - issu des archives de Saint-Etienne de Dijon :

domine imperator, scribere opportunum existimavi, ne lucerna lateat sub modio, ne solis radius sit in nubilo, ne virtus memorialis obducatur oblivionis rubigine. » dans WIPPO BRESBYTER, *Vita Conradi Salici*, PL 142, col. 1217-1248c, ici col. 1217c [Wippo ou Vippon, 995-1048]. En dehors de ce cas, toutes les autres occurrences proviennent – pour ce *corpus* du moins – de lettres.

1595 Clu4[2882:1031-1060].

1596 « *Cum omnia orta occidant actaque senescant, temporalia quoque more fluentis aquæ non retrorsum ultra dilapsam undam retorquentis celeri lapsu inrecuperabiliter decurrant; preclaraque facies, honorque secularis gloriæ, maxime quippe instabiles divitiæ, preter hoc vis corporis aliaque hujuscemodi brevi tempore in dies dilabi videantur, opere precium est animam autem aut facere in bono æternam excercitatione virtutum, aut peccatorum contagione infectam munificencia elemosinarum Creatori reddere preclaram, pro terrenis cælestia capere, terrena pro cælestibus relinquere, et ea pauperibus pro amore Dei factis deserendo sua tradere, ut oratione ipsorum adipiscamur æternæ hereditatem patriæ.* », dans Clu4[3391:1063] – aussi Artem n° 1689 ; « *Cum omnia orta occidant auctaque senescant, temporalia quoque more aquæ fluentis retrorsum ultra dilapsam undam non retorquentis celeri lapsu inreparabiliter defluant, preclaraque facies et honor gloriæ mundialis, precipue fallaces divitiæ, preter hoc vis corporis aliaque hujuscemodi brevi tempore in dies dilabi videantur, opere pretium est animam autem aut æternam exercitatione virtutum preclaram Deo reddere, aut munificentia helemosinarum temporalia pro eternis dare, pauca pro magnis commutare, sua Christi pauperibus pro æternæ vitæ desiderio factis tribuere ea deserendo, quatinus una cum eis mereatur gaudia cælorum possidere.* », dans Clu4[3194:1049-1109] ; « Cum omnia orta occidant auctaque senescant, temporalia quoque more fluentis aquæ retrorsum non ultra undam dilapsam retorquentis celeri lapsu inreparabiliter decurrant, preclaraque facies, honor mundanæ gloriæ maximeque divitiæ instabiles, preter hoc vis corporis, alia quoque hujusmodi similia brevi tempore dilabi in dies videntur, opere precium est animam aut eterna exercitatione virtutum aut contagione peccatorum infectam munificentia helemosinarum Deo reddere preclaram, terrena pro celestibus commutare, temporalia pro æternis, peritura pro magnis dare, sua Christi pauperibus pro desiderio vitæ eternæ factis relinquere deserendo, quatinus eorum precibus regna celorum cum eis possidere mereatur. », dans Clu4[3524:1078].

1597 JOANNES ITALUS, *Vita Sancti Odonis*, PL 133, col. 43c-86a, ici col. 58b.

« Cum omnia orta occidant, adaque senescant et cum decus iuventutis, videlicet flos etatis, dumque fluxa et fragilis habeatur gloria temporalis, cuncta quoque creatura, in hoc mundo subsistat terminalis, necesse est ut creatura rationis et mortalitatis capax »[1598] *(sans date – XIe siècle ?);*

Ce préambule réapparaît en outre sous des formes sensiblement différentes – mais relativement nombreuses - dans d'autres établissements extra-bourguignons :

« tempora pretereunt more fluentis aque et mens humana procliuis est ad obliuionem »[1599] *(1179);*
« Quia tempor pretereunt more fluentis aque ad excitandam posterorum memoriam scripto memoriali »[1600] *(1190);*
« Quia tempora preter more fluentis aque ne infructuose uita mea pretereat cum tempore dum uacat mihi teneor saluti anime salubriter prospicere. »[1601] *(1190);*
« Quia status mundi transitorius more fluentis aque labitur et vanescit, ideo requirit humana memoria, que preterit velut umbra, ut que digna sunt teneri scripturarum fidelitatibus commendentur. »[1602] *(1287);*

Il y a donc ici une ligne de fracture entre documents diplomatiques et traités – la première repérée aussi nettement dans le cas de notre champ sémantique -, sur laquelle il nous faudra revenir. Quant au déluge, clairement à part dans les deux premières analyses, sa position s'explique avant tout par l'omniprésence des termes relatifs au temps dans la liste de cooccurrences : *ante*, *annus*, *tempus*, *homo*, *mundus*, *secundus*, *dies*, *primus*, *quando*, *coepere*, *saeculum*, *etc.* À ce titre, on comprend mieux pourquoi le déluge se place au centre de l'analyse : entre manifestation divine et impact terrestre, le déluge est avant tout un *moment* de l'histoire chrétienne.

β - *Les espèces terrestres : espace,* periculum *et* stabilitas

Les analyses factorielles concernant les espèces terrestres, justement, offrent un profil un peu moins net, même s'il est tout de même possible de voir s'y former au moins deux groupes – par exemple sur l'Axe 2 du plan factoriel 1-2 (fig. 49). Un premier ensemble semble en effet

1598 *Chartes de l'Abbaye de Saint-Etienne de Dijon*, op.cit., n° 75 « Donation testamentaire par *Wido*, dit *Dives*, à l'abbaye de Saint- Etienne ».
1599 *Thesaurus Diplomaticus* n° 4713 (1179) – Abbaye d'Echternach.
1600 *Thesaurus Diplomaticus* n° 2066 (1190) – Charte d'Henri Ier, duc de Brabant [1183-1235].
1601 *Thesaurus Diplomaticus* n° 2068 (1190) – Donation à l'abbaye de Forest [près de Bruxelles].
1602 Württembergische Urkundenbuch, Volume IX, n° 3666. Résolution de conflit concernant l'abbaye de Maulbronn.

constitué par *Lacus*, *Rivus*, *Torrens*, *Fluvius* et pourrait être relativement homogène. Le second, beaucoup pour diffus, contenant *Oceanus*, *Mare*, *Unda*, *Aqua*, *Fons*, ne constitue vraisemblablement pas un groupe à part entière : il est plus probable qu'il faille distinguer ici d'une part le couple *Oceanus* / *Mare*, d'autre part le couple *Unda* / *Aqua* et enfin l'inclassable et isolé *Fons*. Commençons donc par ce dernier lemme : dans notre liste de cooccurrences – on le rappelle : seulement constituée de lemmes qui apparaissent au moins comme cooccurrant pour deux des mots-clés –, on retrouve en premier *aqua*, mais aussi *vita*, *sacrum* / *sacer*, *baptisma*, *lacrima*, *hortus*, *sapientia*, *misericordia*, *bonum*, *pietas*, *ecclesia*, *deus*, *christus*, *gratia*, *sanctus*, *veritas*[1603]. Bien entendu, tout cela possède un sens éminemment positif, la fontaine, vecteur de toutes ces valeurs, s'inscrivant souvent au cœur de réflexions d'ordre christologique et ecclesiologique : c'est avant tout Dieu et le Christ qui sont les sources de la *vita*, de la *sapientia*[1604], de la *misericordia*[1605], de la *veritas*, de la *pietas*[1606], *etc.* Pour Raban Maur, même s'il y a une multiplicité de sens attachée au mot, tout cela ne faire guère d'équivoque : « *Fons quoque aut Dominum Christum mystice significat, aut gratiam Spiritus sancti, aut Baptismi lavacrum, aut originem virtutum Nam Christum significat in eo, quod in Genesi legitur, fontem esse in medio Paradisi, unde quatuor flumina procedebant, hoc est, quatuor Evangelia de fonte salutaris procedentia ad irrigationem generis humani. Item fons Spiritus sancti gratiam designat in eo, quod Dominus dicit in Evangelio:* Qui biberit aquam, quam ego do, fiet in eo fons aquae salientis in vitam aeternam *(Jean 4)* »[1607]. Bien entendu, tout cela renvoie aussi aux quatre fleuves du paradis qui sortent d'une fontaine unique (souvent assimilée au Christ lui-même) ; ainsi pour Bernard de Clairvaux, au XIIe siècle : « *Sicut ergo* ***de uno fonte paradisi derivantur quatuor flumina ad irrigandum paradisum*** *: ita de pectoris ejus arcano procedunt quatuor fontes, ex quibus hauriuntur quatuor aquarum genera, unde tota per universum mundum rigatur Ecclesia. Sunt autem quatuor fontes,* ***veritas***, ***sapientia***, ***virtus*** *et* ***charitas****. Ex his ergo fontibus hauriuntur aquae, ex singulis scilicet singulae. Nam de fonte veritatis, sumuntur aquae judiciorum; de fonte sapientiae, aquae consiliorum; de fonte virtutis, aquae praesidiorum; de fonte charitatis, aquae desideriorum* »[1608]. À l'instar d'une source

1603 Nous avons ici relevé seulement les cooccurrences avec un effectif supérieur à 100.

1604 « //34// Le Seigneur a promis à David son serviteur de faire sortir de lui le Roi très puissant, qui doit être éternellement assis sur un trône de gloire. //35//. C'est Lui qui répand la sagesse comme le Phison répand ses eaux, et comme le Tigre au temps des fruits nouveaux. », *Ecclesiastique* 24:34-35.

1605 Dans les chartes clunisiennes par exemple : « *Notum sit omnibus presentibus et futuris, quod ego Raimodis, uxor Anselmi de Brictiis, recognoscens multum me peccasse contra Deum et sanctos ejus, ideo ego perterrita et pavore commota propter metum gehennae, ignis penas inferni, confugio ad fontem misericordiae Dominum nostrum Jesum Christum et ad vocem Evangelii in quo ipsa Veritas loquitur, dicens : [...]* » (Clu4[3121:1049]).

1606 « *Quorum ego divina miseratione cupiens imitari vestigia, Dei omnipotentis, qui fons pietatis est, praecurrente gratia, ecclesiae Sancti-Remigii* », dans Yon1[101:1081] : « Richer, archevêque de Sens, à la prière de Guillaume, abbé de Saint-Remy, fait don à ce monastère de l'église Saint-Bond ».

1607 RABANUS MAURUS, De Universo, op.cit., col. 317d.

1608 BERNARDUS CLARAEVALLENSIS, *Sermones de diversis*, PL 183, col. 537-748c, ici col. 719d.

miraculeuse d'où sort sans cesse une eau dont on ne sait vraiment d'où elle vient – les théories des médiévaux sur la question de l'origine des eaux sont tout à fait rocambolesques -, la fontaine était toute désignée pour rentrer en analogie avec les bienfaits sans cesse répétés procurés par le Christ et à travers lui par le baptême. Les chartes ne disent d'ailleurs pas autre chose lorsqu'elles évoquent des fontaines dans les préambules, par exemple à Cluny, c'est bien de conceptions ecclésiologiques dont elles nous parlent :

« Ordine divinae dispensationis, cum primum sacris legibus a patriarchis et prophetis, tum etiam humanis consulibus et regibus motus populorum comprimeretur, post tempore incarnati Verbi ignea rhomphaea ***in ostio paradisi fonte lateris Christi exstincta****, ut regnum Dei violentius raperetur, cœpit status ecclesiarum ab apostolicis viris piis moribus informari, et demum a sacris viris et abbatibus in subditorum mentibus regularis ordo disponi, ut per eam currentibus facilis cœlestis patricae videretur ascensus. »*[1609] *(954);*

Dans ces documents, le saint lui-même devient parfois une source à laquelle on peut boire, par exemple dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon :

« *Cognoscentes igitur ipsam in omnibus quassatam convenit ad ejus relevationis statum auxiliatricem nostram porrigere dextram, quatenus Beati Petri apostoli fonte potata, Christo auxiliante, suis redintegretur honoribus »*[1610] *(948);*

C'est aussi avec une fontaine de larmes que le saint ou la sainte – ici dans un privilège de Pascal II [1099-1118] pour l'abbaye de Vézelay - se détache du monde terrestre pour arriver à la fontaine christique :

« Omnipotens Deus, qui est vera salus, et vera custodia, te et congregationem tibi creditam protegat et defendat, et per intercessionem beatae Mariae-Magdalenae, quae cum fonte lachrymarum ad fontem misericordiae Christum pervenit, ad finem qui non finitur, pervenire concedat. »[1611] *(1103);*

Dans ce dernier document, c'est effectivement « *cum fonte lachrymarum* » que l'on peut atteindre un registre supérieur : autrement dit, c'est encore cette propriété de l'eau – élément qui fait passer de

1609 Clu2[883:954].
1610 Macn[69:948].
1611 Yon2[38:1103].

l'espace au non-espace –, *via* les larmes, qui permet aux saints d'accéder au Christ en les retirant à l'« espace ordinaire ». Les fonds baptismaux eux-mêmes sont d'ailleurs désignés directement par le lemme *fons* :

« *Dulcissima filiola nostra nomine Rotel, ego enim, in Dei nomine, Otbertus et uxsor sua Utulgardis, dum pro amore et dulcitudine tua et pobter quod de sacro fonte Sancti Joanni te suscepimus* »[1612] *(904);*

« *Dilectisimo amico nostro Josfredo et uxor sua Josbergi et filiolo nostro Josbert, emtores, ego is nominibus Josbert et uxor sua Adeborc, pro amore et bona volencia que contra vos abeamus, et pro eo quod de sacro fontis tibi levavimus* »[1613] *(934);*

« omnium quoque salute fonte babtismatis renatorum »[1614] (1019);

Par analogie avec la source qu'est le Christ, ces fonds baptismaux deviennent eux aussi ce qui permet de se détacher du monde « naturel » pour aller vers le surnaturel qu'est le « non-espace » et la parenté artificielle, autrement dit vers le modèle social idéellement envisagé par les moines et défendu dans la pastorale des documents diplomatiques à destination des fidèles (on repense de nouveau à l'assimilation entre *aqua* et *eleemosyna*). Il est d'ailleurs intéressant de voir cette pastorale apparaître plusieurs fois autour de l'An Mil, à une période où l'ensemble du message délivré par l'Église concernant le baptême et la déparentalisation du social n'était sans doute pas encore vraiment assimilé par la totalité de la population, à une époque où « la partie n'était pas encore gagnée »[1615], pour paraphraser Alain Guerreau. À l'inverse, la disparition de ce type de préambule à la fin du XIe et au XIIe siècle pourrait à notre avis signifier que le message était désormais compris et connu de tous... Mais revenons pour le moment aux fontaines et à leur importance ecclésiologique. Seulement quelques décennies après ces préambules, Raoul Glaber ne dit pas autre chose dans sa méditation sur la *Divine Quaternité*, lorsqu'il compare et associe – toujours ce fonctionnement par analogie et hiérarchisation - les quatre fleuves du Paradis, qui sortent tous d'une source / fontaine unique (« *fluvium, qui manat ex Eden Orientis, partiturque in nominatissimos quatuor amnes* ») -, à quatre figures de l'ancien puis du nouveau testament : les trois premières étant elles-mêmes des préfigurations du Christ (Abel, Abraham, Moïse), dont le Christ fait homme lui-même. Ce dernier arrive d'ailleurs, dans l'ordre d'énonciation, logiquement en

1612 Clu1[87:904].
1613 Clu1[418:934].
1614 Clu3[2722:1019].
1615 GUERREAU Alain, *Le féodalisme […]*, op.cit., p. 195-196.

dernier[1616]. L'eau, en particulier celle de la Fontaine, est donc au cœur du mystère de la double nature du Christ (nous avions par ailleurs déjà fait remarquer qu'on attribuait aussi à l'eau une double nature), puisque c'est avec les fleuves du paradis que Raoul Glaber lie l'ensemble des éléments : d'un côté les quatre cours d'eau célestes et immatériels qui prennent leur source en une origine unique (le Christ), de l'autre quatre figures inscrites dans l'espace et dans le temps, qui aboutissent à l'époque du Christ incarné, dans un moment précis – époque et état symétriquement inversés avec la situation initiale qui correspondait elle au Christ fontaine, hors du temps et hors de l'espace -... Ce thème, associant le Christ et les quatre fleuves du paradis se retrouve par ailleurs fréquemment dans les réalisations graphiques – la chose est bien connue des historiens de l'Art -, dès l'époque paléochrétienne et jusqu'à la Renaissance, en particulier dans ce premier cas sur des sarcophages : l'iconographie se situe alors dans une optique clairement eschatologique[1617] :

1616 Nous avons effectué pendant ces deux années de mémoire un large travail de réflexion sur cette question de la *Divine Quaternité* de Raoul Glaber, en reprenant le dossier à partir du très intéressant article de Dominique Iogna-Prat et d'Edmond Ortigues (IOGNA-PRAT Dominique et ORTIGUES Edmond, « Raoul Glaber et l'historiographie clunisienne », *op.cit.*). Faute de temps, nous renonçons à présenter ce travail ici, et le conservons pour un autre moment plus propice. Le texte à partir duquel nous proposons ces quelques réflexion est le suivant : « *Ab his igitur evidentissimis complexibus rerum patenter et pulcherrime silenterque praedicatur Deus, quoniam dum stabili motu in sese vicissim una portendit alteram, suum principale primordium praedicando, a quo processerunt, expetunt, ut in illo iterum quiescant. Constat etiam juxta praedictae stipulationis condictum mente cauta intueri fluvium, qui manat ex Eden Orientis, partiturque in nominatissimos quatuor amnes. Horum igitur primus, id est Phison, qui oris aperitio dicitur, prudentiam signat, quae semper est in optimis diffusa et utilis. Per inertiam quippe paradisus sublatus est homini; necesse habet, ut praeeunte prudentia repetatur. Secundus Geon, qui terrae hiatus intelligitur, temperantiam signat, nutricem utique castitatis, quae scilicet frondes salubriter exstirpat vitiorum. Tertius quoque Tigris, quem incolunt Assyrii, qui interpretantur dirigentes. Per hunc nihilominus signatur fortitudo, quae scilicet, rejectis praevaricatoriis vitiis, dirigens homines per Dei auxilium ad aeterni regni gaudia. Quartus vero Euphrates, cujus etiam nomen abundantiam sonat, patenter justitiam designat, quae pascit ac reficit omnem animam illam desideranter amantem. Cum igitur significantia horum fluminum gerat in se species praedictarum virtutum, pariterque figuram quatuor Evangeliorum, non minus easdem virtutes figuraliter gerunt tempora mundani hujus saeculi divisa per quadrum. A mundi namque initio usque ad ultionem diluvii, in his duntaxat, qui ex simplicis naturae amando suum cognoverunt Creatorem, bonitate prudentia viguit, ut in Abel, Enoch, Noe, vel in caeteris, qui mentis ratione pollentes, utilia quae agerent intellexerunt. Ab Abraham vero, et in reliquis patriarchis, qui signis et visionibus fruiti sunt, ut in Isaac, Jacob, Joseph, et in caeteris, temperantia conformata probatur, qui scilicet inter adversa et prospera proprium super omnia dilexerunt auctorem. A Moyse quoque et in reliquis Prophetis, viris videlicet robustissimis, legalium praeceptorum institutionibus fultis, fortitudo sancitur, dum laboriosa siquidem legis praecepta sollicite ab eis exercitata monstrantur. Ab adventu denique incarnati Verbi ac deinceps omne saeculum justitia implet regitque, circumdat veluti caeterarum finis ac fundamentum, sicut dixit suo Baptistae Veritas: Decet, inquiens, nos implere omnem justitiam.* », dans RODULFUS GLABER, *Historiae […]*, op.cit., col. 615a-615d.

1617 On rappellera au passage que de très nombreuses réalisations iconographiques médiévales montrent les morts, au moment du jugement dernier, ressuscitant au beau milieu d'un lac...

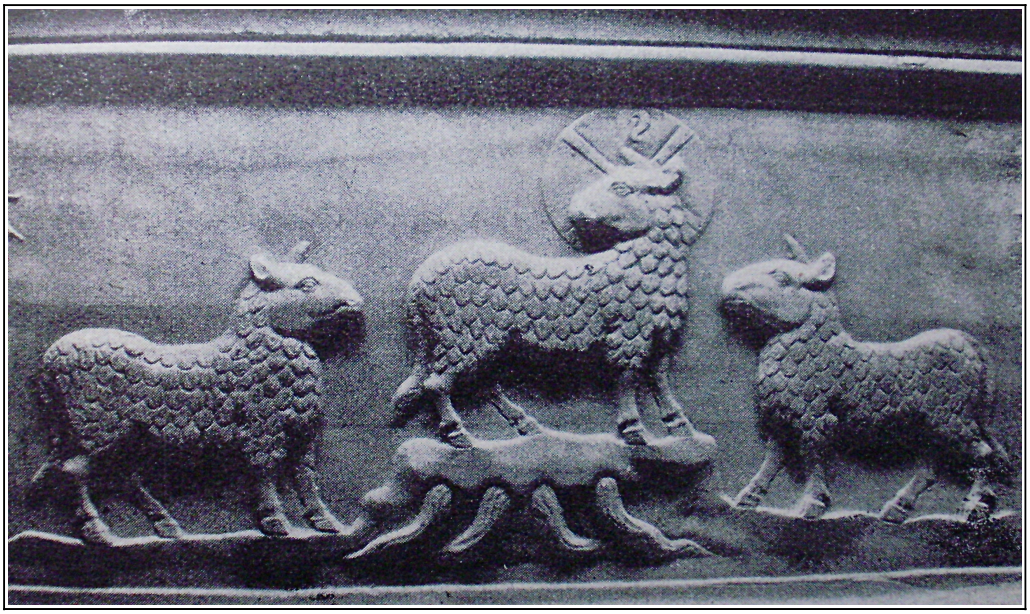

Fig. 62 : Sarcophage dit « de Constance III » [Février 421- Septembre 421] (en fait probablement VIIe siècle). Mausolé de Galla Placida. Art paléochrétien[1618]. L'agneau mystique au sommet des quatre fleuves du paradis.

Fig. 63 : Paris BnF, ms. Néerlandais n° 3, *Apocalypse*. Bruges, vers 1400[1619].

1618 Je remercie vivement mon ami et collègue Raphaël Demes de m'avoir indiqué l'existence de cette réalisation. DEMES Raphaël, *Le thème iconographique du paon entre les IVème-Vème siècles et le XIIème siècle à Rome et dans l'espace urbain des grandes basiliques romaines*, Dijon, Mémoire de master dactylographié, 2009.

1619 (http://mandragore.bnf.fr). On a volontairement pris deux occurrences très éloignées dans le temps afin de montrer

Grâce à ce petit *excursus*, nous voyons aisément pourquoi *fons* ne trouve pas une place nette au sein des « manifestations purement terrestres » de l'élément aquatique : nous touchons avec ce lemme aux questions fondamentales de l'articulation entre spirituel et charnel ainsi qu'à celle de la double nature du Christ (et des eaux). Heureusement, les cas de *Lacus*, *Rivus*, *Torrens*, *Fluvius* semblent être quant à eux nettement plus clairs. Non pas que ces lemmes ne renvoient à rien d'abstrait dans le système de représentation – nous venons d'évoquer le cas des quatre fleuves du paradis -, mais il faut bien admettre que le sens dans lequel on les emploie reste *a priori* assez souvent concret (ce qui n'empêche pas bien entendu l'existence d'une facette idéelle dense associée, indissociable de cette matérialité). On les trouve souvent accolés à des verbes qui permettent de les désigner ou de les situer dans un espace : *usque*, *circa*, *apud*, *ultra*, *vocare*, *locus*, *etc.*, ce qui les place bien évidemment du côté du *mundus*. D'une manière plus générale cependant, certains de ces lemmes terrestres – *lacus* et *torrens* en particulier - semblent revêtir une connotation un peu plus négative que le reste du champ de l'élément aquatique, en particulier si on les compare aux mots-clés de la partie céleste. C'est par exemple le cas de *Lacus* : « Lacus, *calamitas mundi : ut in Psalmis: « Eduxit me de lacu miseriae » id est, de calamitate mundi.* Lacus, *est iste mundus, cum miseriarum profunditatem non videmus.* Lacus, *corruptio carnis, dicente Christo ad Patrem : « Ad te, Domine, quod intente orabo tempore passionis. Deus meus, per quem factus sum ex muliere ». […]* Lacus, *vitia, ut in Psalmis: « Salvasti me a descendentibus in lacum », id est a profunditate vitiorum. »*[1620], écrit Raban Maur. En effet, les cooccurrences – dans notre table – pour ce mot-clé sont, entre autres, *descendere (310)*, *profundo (44)*, *miseria (41)*, *ira (29)*, *mors (18)*, *etc.* Bien entendu, tout cela est aussi dû à la présence de passages issus de la *Vulgate* dans les textes de la *Patrologie* : « *exaudivit preces meas et eduxit me de lacu miseriae et de luto fecis et statuit super petram pedes meos et direxit gressus meos* » (Psau. 39/40:3) ; « *tu autem proiectus es de sepulchro tuo quasi stirps inutilis pollutus et obvolutus qui interfecti sunt gladio et descenderunt ad fundamenta laci quasi cadaver putridum* » (Isa. 14:19) ; *etc.* Mais le phénomène se rencontre aussi dans les chartes, certes plus rarement, où ces *Lacus* sont avant tout infernaux, remplis d'eau mais aussi parfois de feu et de souffre, assimilés à des lieux ténébreux : « *Ideo Adalbertus, pro amore Dei omnipotentis et pro anima genitore meo et genitrice mea, ut Dominus evadere dignetur de locis tenebrarum et de lacu miserie* »[1621]. Les motivations attribuées à plusieurs donateurs clunisiens vont d'ailleurs dans ce sens : on donne « *ut non cadant in lacum mortis* »[1622] ; toujours autour de cette

la stabilité du motif sur l'ensemble du Moyen Âge (ce qui n'exclut pas néanmoins des variations de sens).

1620 RABANUS MAURUS, *Allegoriae in universam sacram scripturam*, PL 112, col. 849d-1088d, ici col. 978c et 979a-979b.

1621 Clu2[894:954].

1622 Clu2[1559:981]. Voir aussi Clu2[1710:985] : « *nos vobis donamus in helemosina causa, et pro remedium anime mee vel parentum nostrorum, ut non cadant in lacum mortis* ».

rhétorique de la chute, de la descente et de l'obscurité. Remarquons en outre que *Lacus* fait plutôt partie des grandes étendues d'eau. La chose n'est pas tout à fait anodine puisque, d'une manière générale, il semble que les « petits modules » tels que les gouttes, la rosée, les larmes (mêmes si elles se transforment parfois en fleuve) et la pluie soient connotés positivement, tandis que la mer, l'océan et les grandes surfaces d'eau – qui représentent le *periculum* – soient avant tout négatifs. Bien entendu, la chose s'explique aussi par le couple extériorité / intériorité, les grandes surfaces d'eau telles que la mer étant avant tout des manifestations de l'extériorité. Mais pas uniquement. Il s'agit bien évidement d'espaces que l'on maîtrise mal[1623], où l'on rencontre des aléas voire la mort, des espaces sur lesquels l'homme n'a que peu d'influence : ces *Lacus* rentrent ainsi à notre sens dans cette catégorie, bien qu'ils soient aussi un lieu où l'on pêche[1624].

En toute logique, nous en venons donc à *oceanum* et à *mare* : deux cas limites – avec *fons* mais pour d'autres raisons - de cette catégorie terrestre. Si le premier est presque absent des documents diplomatiques, la mer est quant à elle relativement présente, parfois sous une forme idéelle, dans les préambules. « *In maris Oceani limbo positum* » lit-on dans une charte datée de 1059, donnée Henri Ier [1031-1060] et présente dans l'édition des documents concernant Saint-Philibert de Tournus. La mention est plutôt intéressante car elle nous place immédiatement au cœur du sens alors attribué à l'océan, *i.e.* un ailleurs, un extérieur extrême, un lieu plus près de l'enfer que du paradis[1625], en tout cas hors du social et incertain : « Externum, *mare Oceanus est*, Internum, *quod ex Oceano fluit* » écrit Isidore de Séville[1626]. La mer, « qui marquait le début et la fin de toute terre »[1627], constituait évidement un repoussoir tout désigné dont on se méfiait – et la chose était clairement justifiée -, au vue de sa dangerosité. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment la *virtus* du saint s'y exprime d'une manière éclatante, souvent en empêchant les navires de sombrer, justement parce qu'il s'agit d'un lieu réputé comme tout à fait périlleux et qui met donc sa sainteté à l'épreuve. Entre de nombreux exemples, la *vita* d'Abbon de Fleury – réalisée par Aimon de Fleury aux alentous de 1004-1008 -, nous rapporte comment le futur abbé du monastère évite de peu son propre naufrage en devenant le vecteur d'un miracle, au travers d'une prière[1628]. Bien entendu, tout cela renvoi à l'image du Christ dans la tempête, en Marc 4:37-40 : « //37// *et facta est procella magna venti et fluctus mittebat in navem ita ut impleretur navis* //38// *et erat ipse in puppi supra*

1623 Je remercie Marie-José Gasse-Grandjean pour nos stimulante discussions sur ce point.
1624 « *piscariam quoque in lacu positam* », dans Clu5[3665:1092].
1625 LE GOFF Jacques, *Les limbes*, dans *Un autre Moyen Âge*, op.cit., p. 1235-1259 [1ère publication dans *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n° 34, 1986, p. 151-173).
1626 ISIDORUS HISPALENSIS, *De natura rerum*, op.cit., col. 1013c-1014a.
1627 GUERREAU Alain, *La fin du comte*, op.cit., p. 233.
1628 AIMOINI FLORIACENSIS, *Vita et passio Sancti Abbonis*, dans BAUTIER Robet-Henri et LABORY Gillette (éd.), *L'abbaye de Fleury en l'An Mil*, Paris, CNRS Editions, 2004.

cervical dormiens et excitant eum et dicunt ei magister non ad te pertinet quia perimus //39// *et exsurgens comminatus est vento et dixit mari tace obmutesce et cessavit ventus et facta est tranquillitas magna* //40// *et ait illis quid timidi estis necdum habetis fidem et timuerunt magno timore et dicebant ad alterutrum quis putas est iste quia et ventus et mare oboediunt ei* »[1629]. Il n'empêche la mer reste un lieu dangereux, profond[1630], d'autant plus qu'« il y a [...] dans les paroles de Dieu de fréquents passages d'après lesquels la mer est la figure du monde présent »[1631], explique Raoul Glaber. Bien entendu, on relève ici une intéressante analogie entre mer / tempête et mouvement / vie dans le siècle, car ces éléments représentent un même péril dans la vision monastique[1632]. Ici aussi, les chartes offrent des données tout à fait valables – en particulier dans les préambules -, qui s'inscrivent en plein dans la logique des autres textes ici analysés, et sur lesquels nous devons nous arrêter un instant. Le siècle n'y est en effet présenté que comme flot tourbillonnant, flot qui mène inexorablement au naufrage : « *cum et mundus jam senescens positus sit in proclivi, Ecclesia insuper Christi undique adversitatum procellis irruentibus divini auxilii* ***anchora firmata ad aeternae securitatis littus tendens vix periculum evadat naufragii****, hanc quam praedixi ecclesiam indignam alieni cognovi amminiculi* »[1633], peut-on lire dans une charte d'Enzelin (1033), évêque de Paris, pour le chapitre d'Autun. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'un préambule isolé et on retrouve ce même thème dans toute une série de chartes, principalement épiscopales, dans une fourchette chronologique allant du XIIe au du début du XIIIe siècle, avant tout dans le nord du Royaume des Francs :

« Ego Lietbertus non ignorans inundantis huius ***seculi turbinibus*** *inplicato bonis operibus uelut remigiis quibusdam perueniendum esse* ***ad portum quiescendi*** *ego quoque carnalitati ob et ob hoc peccati torrentissime demersioni substratus idoneum esse perpendi aliquatenus michi coaptare scalam uirtutum in spe et causa emergendi quoniam utriusque testamenti consonantia legis uidelicet et euangelii commonitus sum hanc esse* ***anchoram firmam et incorruptibilem instantiam benefaciendi.*** *»[1634] (1075);*

1629 « //37// Et il se leva un si grand tourbillon de vent, que les vagues se jetaient dans la nacelle, de sorte qu'elle s'emplissait déjà. //38// Or il était à la poupe, dormant sur un oreiller ; et ils le réveillèrent, et lui dirent : Maître, ne te soucies-tu point que nous périssions ? //39// Mais lui étant réveillé, tança le vent, et dit à la mer : tais-toi, sois tranquille ; et le vent cessa, et il se fit un grand calme. //40// Puis il leur dit : pourquoi êtes-vous ainsi craintifs ? comment n'avez-vous point de foi ? //41// Et ils furent saisis d'une grande crainte, et ils se disaient l'un à l'autre : mais qui est celui-ci, que le vent même et la mer lui obéissent ? » (Marc 4:37-41).

1630 Dans notre table, l'adjectif *profundo* s'applique à seulement trois mots-clés, qui ne sont pas des plus positifs : « *mare* », « *lacus* », « *abyssus* ».

1631 Cité dans DUBY Georges, *L'An Mil*, op.cit., p. 77.

1632 Strictement hors de notre période, mais très intéressant, voir CORBIN Alain, *Le territoire du vide : l'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier, 1988.

1633 AuEc[14:1033].

1634 *Thesaurus Diplomaticus*, n° 3619, 1075. Charte de Letbertus, évêque de Cambrai [1051-1076] ; aussi Artem n°

« Quia juxta apostolum bonum operari ad omnes commonemur et debitores sumus maxime illis curam beneficentie impendendam esse non dubitamus qui relicto ***fluctuantis mundi presentis naufragio ad tranquillum contemplationis portum feliciter se contulerunt ac in anchoram sue salutis confixerunt.*** *»*[1635] *(1136);*

Il y aurait bien entendu beaucoup à dire sur cette série très intéressante de préambules, qui rejoint par exemple le commentaire que fait Walafrid Strabon quelques siècles plus tôt sur un verset de l'*Évangile selon Marc* : « *In navi.* Allegorice: **Mare saeculi aestus**. Navicula, crux qua mundi fluctus ascendimus et ad littus patriae coelestis pervenimus. Aliae naves, etc., *usque ad* erant enim forsitan illae naves nuper factae et in portum tantum deductae, vel **post maris pericula ad portum reductae** »[1636]. À notre sens, un des éléments le plus remarquable est que l'ancre – signe de la *stabilitas* par excellence, vertu placée extrêmement haut dans le système de représentation monastique - est ici associée à des éléments très fortement positifs, de même qu'elle renvoie tout au long du Moyen Âge (et même au-delà[1637]) à la vertu théologale *spes*[1638]. Un siècle plus tôt, on lit déjà dans le coutumier de l'abbaye de Fleury que pour remplir un poste important au sein du monastère, il faut choisir : « un frère qui a méprisé la fortune du monde et, en marin expérimenté, a su éviter les tourbillons mondains de Charybde sur la barque de la sainte Espérance et a désormais jeté l'ancre de sa stabilité dans la paix du monastère »[1639]. Tout comme l'arche de Noé, le monastère est donc un lieu qui permet d'abandonner le(s) « *fluctuantis mundi presentis naufragio* » pour atteindre le *portum feliciter*, le *portum quiescendi*, le *tranquillitatis portum*, *etc.* On pourrait d'ailleurs aussi voir dans ces préambules un écho lointain du Psaume 123 (« *Cantique de Mahaloth, de David* »), dans lequel Dieu est loué pour avoir permis au peuple élu d'échapper à des eaux déchaînées, en faisant de leurs âmes l'équivalent d'oiseaux « *anima nostra quasi avis erepta est de laqueo venantium laqueus contritus* » (Psa. 123) ; on retrouve d'ailleurs l'ensemble de ces éléments dans un manuscrit carolingien du VIIIe siècle, présenté ci-dessous.

394.

1635 *Thesaurus Diplomaticus*, n° 5417, 1136. Charte d'Etienne, abbé d'Averbode (Brabant).

1636 WALAFRIDUS STRABO, *Evangelium secundum Marcum*, PL 114, col. 179-244c, ici col. 196b.

1637 Voir parmi mille exemples la gravure de Bruegel l'Ancien [† 1569], *Spes* (1559), où l'on voit la vertu personnifiée, au-dessus d'une ancre, au milieu d'une mer déchaînée. Voir aussi le folio 328v, du ms. 136 de la Bibliothèque Municipale d'Avignon (vers 1370). Ou encore l'enluminure du manuscrit ms. 3503, de la Bibliothèque municipale de Troyes (vers 1547).

1638 *Lexikon der christlichen Ikonographie*, « Anker », vol. 1, p. 119 : « Anker ist Sinnbild des Glaubens und der Hoffnung auf Rettung in der Auferstehung ».

1639 *Consuetudines Floriacenses antiquiores*, dans BAUTIER Robet-Henri et LABORY Gillette (éd.), *L'abbaye de Fleury en l'An Mil*, Paris, CNRS Editions, 2004, ici p. 194-197.

Fig. 64 : La crucifiction, dans un manuscrit de l'Epître de saint Paul aux romains, VIIIe siècle [Würzbourg, Bibliothèque de l'Université, Mp Th, f. 67r][1640]. L'Église comme un navire sur une mer en mouvement, les âmes des fidèles montent vers le Christ sous la forme d'oiseaux, avant de se changer en Paon.

Encore une fois on note qu'il y a adéquation entre système de représentation, fonctionnement social (ici exprimé idéellement dans la pastorale monastique) donc *discours* monastique, et que tout cela passe avant tout par une relation très particulière à l'espace (*stabilitas*, intérorioté / extériorité, *etc.*), relation dans laquelle l'eau possède rôle non négligeable. La mer est donc un élément doublement dangereux : sur le plan matériel elle présente un risque de naufrage évident, sur le plan idéel elle est l'image de la vie dans le siècle : incertaine, déstabilisante, toujours en mouvement. Le monastère, au contraire, se place dans la stabilité et s'il fait avancer vers le salut, ce n'est que par un « *stabili motu* »[1641] - pour reprendre l'expression de Raoul Glaber -, un détachement horizontal (terrestre / matériel), un « mouvement-stable » vertical (vers le spirituel). La mer, étendue « infinie » et immensité aquatique, sans cesse en mouvement, semble strictement à l'opposé de cet idéal.

γ – *Quelques remarques, hypothèses et limites posées à partir des analyses*

En définitive, en couplant les quelques observations ci-dessus avec celles déjà réalisées

1640 CASARTELLI NOVELLI Silvana, « Il simbolo dell'acqua di vita », dans *L'Acqua nei secoli altomedievali […]*, op.cit., p. 932-984, fig. 12.

1641 L'expression / notion apparaît dans la *Patrologie Latine* dès les *Moralia* de Grégoire le Grand (*op.cit.*, col. 559c). et se retrouve autour de l'An Mil – et au-delà – dans les Histoires de Raoul Glaber : « Ab his igitur evidentissimis complexibus rerum patenter et pulcherrime silenterque praedicatur Deus, quoniam dum stabili motu in sese vicissim una portendit alteram, suum principale primordium praedicando, a quo processerunt, expetunt, ut in illo iterum quiescant. », dans RODULFUS GLABER, *Historiae sui temporis*, op.cit., col. 615a de la Patrologie, p. 42 de l'édition de Matthieu Arnoux (l'auteur traduit – malheureusement à notre sens – l'expression par « mouvement incessant »).

dans un chapitre ultérieur (« *L'attention des hommes à l'élément aquatique : les états de l'eau* »), nous avons pu examiner – au moins rapidement – le statut d'une grande partie des états principaux de l'élément aquatique. En lieu et place de bilan – ce n'est pas encore l'heure tant le sujet est vaste et loin d'être épuisé -, nous ferons seulement une série de remarques. 1. Tout d'abord que si l'eau est dans son état paradigmatique l'élément du « non-espace », c'est bien l'espace et son vocabulaire qui construit la structure du champ sémantique de l'eau. Cela peut sembler à première vue paradoxal ; nous avons tenté de démontrer qu'il n'en était rien. La mer et l'océan apparaissent en effet comme des éléments extérieurs à l'espace chrétien – d'ailleurs associés au désert[1642] (on pense ici à nouveau à l'abbaye de Lérins) -, tandis que les fleuves, les rivières, les torrents et les cours d'eau en général sont des manifestations associées à l'espace et à la localisation (topographie). Enfin, les états célestes de l'élément, tout comme parfois *aqua*, *unda*, *fons* et encore *lacrima*, renvoient justement à cette dimension du non-espace : il s'agit de se détacher du monde à travers eux (*aqua*, *unda*, *fons* désignent souvent l'eau du baptême ; *fons* renvoie très souvent à des réflexions d'ordre christologique ; *lacrima* est ce qui permet aux saints de se détacher du monde pour accéder au royaume céleste[1643]), des vecteurs permettant de partir du *mundus* pour atteindre le *caelum*. 2. La comparaison des cooccurrences obtenues dans des types documentaires différents nous semble par ailleurs avoir permis de mettre en valeur une importante dichotomie : le champ sémantique du temps n'étant que très rarement associé à celui de l'eau dans le *corpus* de la Patrologie Latine, tandis que ce lien est *a contrario* omniprésent dans les chartes. Y a-t-il aporie ? Nous ne le pensons pas. Remarquons en effet que lorsque l'eau est associée au temps, elle l'est aussi et avant tout au mouvement, à l'instabilité (cf. *supra* notre petit paragraphe sur la mer). C'est à notre sens par ce biais qu'elle prend une connotation négative – nous avons déjà examiné les raisons qui font de l'eau un opérateur près à changer sans cesse de sens -, à l'instar d'un torrent très vif ou d'une mer agitée (ce qui entoure Maieul pris par les sarasins – selon le syntagme du *Livre de Samuel* – ce sont des torrents de Démons, « *Torrentes Belial circumdederunt me* »[1644])... même si – goût pour l'analogique oblige – le torrent peut aussi prendre une série de valeurs plus positives : « *inebriabuntur de pinguidine domus tuae et torrente deliciarum tuarum potabis eos* »[1645] (Psa.

1642 MACKÏNLAT J. M., « *In Oceano desertum* : Celtic Anchorites and their island Retreats », Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, n° 33, 1899, p. 129-133.

1643 ROSENWEIN Barbara, *Emotional communities in the early midlle ages*, op.cit., voir en particulier p. 176-180. Pour l'auteur les larmes sont avant tout un marqueur : elles soulignent une action, une attitude ; il s'agit avec tout de normes bien codifiées (cf. p. 192). L'exposé est plus qu'intéressant et novateur, mais tout cela ne donne pas de sens aux gestes décrits... *i.e.* pourquoi pleure-on abondamment dans les sources du haut Moyen Âge (« In these late seventh-century materials, the tears are particulary noisy and abundant », p. 178) ?

1644 SYRUS CLUNIACENSIS, *Vita Sancti Maioli*, op.cit., col. 767a. « //4// *laudabilem invocabo Dominum et ab inimicis meis salvus ero* //5// *quia circumdederunt me contritiones mortis torrentes Belial terruerunt me* //6// *funes inferi circumdederunt me praevenerunt me laquei mortis* », Sam. 22:4-6.

1645 « Ils seront abondamment rassasiés de la graisse de ta maison, et tu les abreuveras au fleuve de tes délices. », Psa. 36:9.

35:9). Finalement, ce n'est pas tant de l'eau dont on parle dans ces préambules que de l'instabilité qui caractérise la vie dans le siècle d'un point de vue monastique. L'eau en temps qu'élément hors du rapport du *dominium*, pouvant aussi se colorer négativement par ce rattachement au temps et à la rhétorique mémorielle qui caractérise de très nombreux documents diplomatiques. 3. Les états célestes de l'élément aquatique sont en général connotés très positivement... même s'ils sont aussi associés à la *justicia*, à la colère et à la punition divine (cf. le déluge, la grêle, etc.). Les états terrestres en revanche sont avant tout liés à l'espace et revêtent assez souvent une connotation négative, en particulier lorsqu'il s'agit de grande surface d'eau, *i.e.* non maîtrisable. Les cas de la mer, de l'océan, des abysses sont des cas limites : lieux infinis, lieux d'épreuves sans cesse soumis au mouvement, ils effraient et constituent avant tout un *periculum*[1646] ; nous l'avons vu, seul le saint homme acquière un élément positif en les traversant, justement parce que ces lieux lui permettent de mettre à l'épreuve sa *virtus* (dangerosité, moment de transition et de transformation, isolement[1647], *etc.*). C'est avant tout parce qu'elle reste un espace de *transitus* extrême que la mer garde un lien plus ou moins étroit avec l'eau. 4. Tout cela se lit sur les analyses factorielles réalisées à partir de la méthode mise en place. Bien entendu, l'ensemble de la formalisation est tout à fait perfectible, en particulier en l'appliquant d'une manière plus rigoureuse et surtout dans la diachronie : chose qui est désormais possible grâce à l'existence d'une *Patrologie* bénéficiant de l'ensemble des fonctionnalités de Philologic. Car avec ce dernier exercice, nous concédons volontiers que nous commettons le péché souvent considéré comme mortel par les historiens : négliger la dimension temporelle et sa finesse. En effet, nous avions présenté ce paragraphe dès l'origine comme un test : à ce titre, nous prions notre lecteur de le considérer uniquement tel que. Malgré ces défauts, les quelques résultats présentés ci-dessus nous semblent en partie encourageant – en particulier l'idée de pouvoir visualiser à terme les relations qu'entretiennent toute une série de champs sémantiques, leurs dénominateurs communs, les liaisons qui les maintiennent groupés, les éléments qui les opposent, *etc.* -. Une seconde étape, qui devra certainement attendre la mise en place d'un lemmatiseur dédié au latin médiéval efficace[1648], consisterait donc à réaliser ce même type d'expériences, mais sur des portions de *corpus* plus limitées dans le temps, afin de voir évoluer à la fois la structuration interne des champs sémantiques mais aussi les liens qu'ils entretiennent les uns avec les autres.

1646 « The searchers after a desert in a sea must indeed have been exposed to many a danger like the minks of Mont St Michel, in Normandy, who (with less reason) are said to have been in *periculo maris*. », dans MACKÏNLAT J. M., « *In Oceano desertum* : Celtic Anchorites and their island Retreats », *op.cit.*, p. 133.

1647 GUERREAU-JALABERT Anita, « Inceste et sainteté. la Vie de saint Grégoire en français [...] », *op.cit.*,

1648 BON Bruno, « OMNIA – Outils et Méthodes Numériques pour l'Interrogation et l'Analyse des textes médiolatins », *Bulletin CEM*, n° 13, p. 291-293. Le groupe de travail a choisi de retenir TreeTagger – logiciel développé par l'Université de Stuttgart et qui a déjà fait ses preuves – pour pourvoir à cette opération.

II. Une tension entre eau mystique et eau matérielle

a. *La double nature des eaux : correspondances et* visio *dans le sacrement du baptême*

« Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, avons été baptisés en sa mort », lit-on dans l'*Épître de saint Paul aux Romains* (6:3)[1649]. Le dernier chapitre nous a permis d'analyser comment le champ sémantique de l'eau était parcouru par une tension entre céleste et terrestre. Pour autant, cette opposition ne recouvre pas totalement le couple *spiritus* / *caro*. En effet, une manifestation céleste, par exemple la pluie, peut parfois être envisagée avant tout comme quelque chose de matériel – l'exemple le plus évident étant bien entendu celui des chartes : « *per ipsum aragallum unde aqua decurrit tempore pluviarum* »[1650] -, et, à l'inverse un élément terrestre tel un phénomène éminemment spirituel : ainsi que l'expliquent Anita Guerreau-Jalabert et Bruno Bon, « il existe du matériel spirituel (par exemple, les reliques, la chair du Christ, celle des hommes lors de la Création, puis au paradis, le cœur) et de l'immatériel charnel (c'est notamment le cas de la plupart des péchés) »[1651]. Rappelons enfin qu'un élément n'est jamais « spirituel » ou « charnel » d'une manière auto-référencée, mais seulement parce qu'il rentre en rapport avec d'autres éléments qui le rangent, qui le classent au sein d'une hiérarchie et d'une typologie[1652]. L'eau – élément pivot – est à notre sens particulièrement affectée par cette double nature, qui renvoie sans doute à la question centrale de la double nature du Christ. Il semble en effet que les commentateurs se soient intéressés très tôt à l'articulation entre visible et invisible en ce qui concerne l'eau du baptême. Vers la fin de la première année de notre mémoire, une série de textes avait en effet commencé à retenir notre attention. Dès saint Augustin par exemple, on observe une distinction très nette entre eau visible et eau invisible : « ***Quid est, flumina aquae vivae ? quid est illa aqua ?*** *Nemo me interroget ; Evangelium interroga. Hoc autem dicebat, ait, de Spiritu quem accepturi erant hi qui in eum erant credituri.* ***Aliud est ergo aqua Sacramenti, aliud aqua quae significat Spiritum Dei. Aqua Sacramenti visibilis est ; aqua Spiritus invisibilis****. Ista abluit corpus, et significat quod fit in anima: per illum Spiritum ipsa anima mundatur et saginatur.* »[1653].

1649 Cité dans POURRAT Pierre, *La théologie sacramentaire. Étude de théologie positive*, Paris, J. Gabalda, 1907, p. 2.

1650 RIUS SERRA José (éd.), *Cartulario de "Sant Cugat" del Vallés*, op.cit., n° 451 – 1013.

1651 GUERREAU JALABERT Anita et BON Bruno, « Le trésor au Moyen Âge : étude lexicale », *op.cit.*, p. 25.

1652 ID.,

1653 AUGUSTINUS HIPPONENSIS, *Epistolae Ad Galatas Expositionis Liber Unus*, PL 35, col. 2105-2148, ici col. 2026. Le passage est repris par plusieurs commentateurs du XIe siècle, dont Humbert de Mourmoutiers [† 1061] (HUMBERTUS SILVAE CANDIDAE, *Adversus Simoniacos*, PL 143, col. 1005-1212b, ici col. 1106d) et Lanfranc du Bec [† 1089] : « *Unde B. Augustinus in tractatu sexto Epistolae S. Joannis Apostoli, sic de Baptismo: « Aqua sacramenti visibilis est, aqua spiritus invisibilis; ista abluit corpus, et significat quid fiat in anima. » Visibilia namque sacramenta et operantur, et significant invisibilia* », dans LANFRANCUS CANTUARIENSIS, *De celanda*

Le Père de l'Église distingue donc deux types d'eau : l'une lave le *corpus*, l'autre l'*anima*, mais elles semblent toutes deux réellement présentes lors du baptême. Comme on le mentionne dans la note ci-dessus, il est intéressant de remarquer que des auteurs tels que Lanfranc du Bec – dont le rôle fut considérable au XIe siècle dans la très célèbre affaire de la Controverse eucharistique et donc d'une manière plus large dans la définition de la théologie sacramentaire[1654] – reprennent le passage de saint Augustin pour le commenter, passage qui semble donc avoir eu un impact considérable.

Revenons donc immédiatement à des périodes qui intéressent plus notre sujet : les VIIIe-XIIe siècles. C'est bien à cette époque qu'il nous a semblé que l'on développait véritablement un discours élaboré concernant l'eau du baptême et ces réflexions sur la double nature de l'élément aquatique[1655], avec une inflexion sensible pour ce thème à la toute fin du VIIIe siècle et surtout au IXe siècle[1656], puis à la fin du XIe et XIIe siècle. On trouve en effet une reprise du passage augustinien chez Isidore de Séville, dans ses *Étymologies* – donc au VIIe siècle -, mais ce n'est pas à proprement parlé un développement : « *Sed aliud est aqua sacramenti, aliud aqua, quae significat Spiritum Dei. Aqua enim sacramenti visi bilis est; aqua Spiritus invisibilis est* »[1657]. Pour cette première période, c'est sans doute sous l'influence de la cour de Charlemagne et de l'enquête demandée par l'Empereur en 811 ou 812, que le nombre de traités et de lettres concernant cette question du baptême se développe[1658] : tous ne traitent cependant pas d'égale manière du problème qui nous intéresse ici et nous en sélectionnerons seulement un certain nombre. D'une manière large, ces écrits se situent dans la logique carolingienne visant à la restauration de la juste pratique du culte et des sacrements, le tout s'inscrivant dans un projet social d'ensemble – on insiste ici avant tout sur le terme de *projet* –. Le premier passage qui nous intéresse ici est un texte d'Alcuin, trouvé dans ses *Lettres* : « *Nobis vero juxta parvitatem ingenioli nostri videtur, ut sicut interior homo in fide sanctae Trinitatis ad imaginem sui conditoris reformandus est, ita et exterior trina mersione*

confessione libellus, PL 150, col. 625-632c, ici col. 629c-629d.

1654 Sur ces question, voir RAUWEL Alain, *Expositio missae : essai sur le commentaire du canon de la Messe dans la tradition monastique et scolastique*, op.cit., en particulier p. 193-197.

1655 Plusieurs livres récents et d'excellente facture concernent le baptême médiéval, mais ils n'évoquent que très rapidement la question de l'eau et de son statut : voir en particulier CRAMER Peter, *Baptism and Change in the Early Middle Ages, C.200-c.1150*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993. Bien entendu, le thème et vaste et il s'agit presque d'un *excursus* : nous ne prétendons pas à l'exhaustivité bibliographique, loin de là.

1656 BOUHOT Jean-Paul, « Explications du rituel baptismal à l'époque carolingienne », *Revue d'études augustiniennes*, n° 24, 1978, p. 278-301. L'article aborde certes un sujet peu fréquenté, mais reste plutôt un catalogue des explications qu'une étude.

1657 ISIDORUS HISPALENSIS, *Etymologiae*, op.cit., col. 270c. Le passage est repris *ad litteram* par Raban Maur, dans son *De clericorum institutione* (PL 107, col. 293-420a, ici col. 316a) et dans son *De Universo* (op.cit., col. 26a), mais aussi chez Martin de Léon (*Sermones*, op.cit., col. 1262b).

1658 BOUHOT Jean-Paul, « Explications du rituel baptismal à l'époque carolingienne », *op.cit.*, p. 301 : « Avec l'enquête de 811-812, nous atteignons à son point de départ l'enseignement religieux populaire du baptême, diffusé dans tout l'empire carolingien. » ; CRAMER Peter, *Baptism and Change in the Early Middle Ages, C.200-c.1150*, p. 217-218.

abluendus esse : ***ut quod invisibiliter Spiritus operatur in anima, hoc visibiliter sacerdos imitetur in aqua*** »[1659]. Le paragraphe est d'ailleurs ensuite repris deux fois par Hincmar de Reims, dans son *De una et non trina deitate*[1660] et dans ses *Lettres*[1661]. On retrouve donc chez le proche conseiller de Charlemagne cette distinction entre *visibilis* et *invisibilis*, sauf que cette fois il n'est pas vraiment question d'une eau visible doublée par une eau invisible, mais plutôt de deux *processus* se déroulant en parallèle :

Invisible		**Visible**	
ANIMA		AQUA	
/\		/\	
(*operatur*) ||		||	(*imitetur)*
SPIRITUS		SACERDOS	

La série d'analogies proposées par l'auteur est intéressante, puisqu'on retrouve associés « *Aqua* » à « *Anima* » - un lien déjà évoqué dans un paragraphe précédent -. Néanmoins, la théologie sacramentaire développée ici par Alcuin reste relativement surprenante : un lien peut-être plus attendu, classique, eût été celui déjà mentionné entre « *Aqua* » et « *Spiritus Sancti* ». Quoi qu'il en soit, nous sommes bien dans la logique du « symbole efficace »[1662], selon l'expression de Pierre Pourrat : Alcuin précise en effet « *imitetur* ». Ce qui se joue concernant l'eau dans le plan visible n'est donc juste qu'un reflet : le prêtre ne fait que « redoubler » ce que le Saint Esprit fait à l'âme. D'une manière plus large, le texte corrobore notre hypothèse d'une eau associable avec une très grande série de valeurs. On pourrait bien entendu aussi évoquer le fait que le baptême est ici présenté comme une *operatio* sur l'âme réalisée par le Saint Esprit lui-même, *i.e.* un acte de profonde transformation qui permet d'entrer dans le monde des chrétiens – donc l'eau toujours comme un pivot, un moyen du *transitus*, donc associée à la (*re*)naissance et à la mort[1663] - : « *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem ut quomodo surrexit Christus a mortuis per gloriam Patris ita et nos in novitate vitae ambulemus* »[1664] (Rom. 6:4). C'est d'ailleurs cette même idée de passage que l'on retrouve dans un texte de Théodulf d'Orléans [† 821], repris

1659 ALCUINUS, *Epistolae*, op.cit., col. 291d.
1660 HINCMARUS RHEMENSIS, *De una et non trina deitate*, PL 125, col. 473-618d, ici col. 555d.
1661 ID., *Epistolae*, PL 126, col. 9-280a, ici col. 109c.
1662 « La foi de l'Eglise à la production d'un effet spirituel invisible, par les rites chrétiens, devait engendrer le concept de symbole efficace ; il était tout naturel de considérer le rite comme le signe symbolique des effets qu'il produit. », dans POURRAT Pierre, *La théologie sacramentaire. Étude de théologie positive*, op.cit., p. 2.
1663 Je remercie Didier Méhu pour m'avoir rappelé l'importance de cette idée.
1664 « Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort par le Baptême ; afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous marchions aussi en nouveauté de vie. », Rom. 6:4.

cette fois par Raban Maur[1665] :

« *Unde et populus* ***mare Rubrum transiit, quia baptismus Christi sanguine consecratur***. *Quia ergo elementum aquae in hoc mundo* ***omnibus elementis purgandi****, vivificandi, recreandi gratia aptius est, non immerito ei baptismi dignitas confertur, quia et regenerandorum hominum efficaciam, cum spiritus Dei in mundi primordio super id ferebatur, concipiebat, et purgandorum, cum* ***ex latere Christi proflueret****, dignitatem capiebat.* ***Per hoc etenim visibile elementum res illa invisibilis signatur, ut sicut aqua purgatur exterius corpus, ita latenter ejus mysterio per Spiritum sanctum purificetur et animus.*** *[…] Nullatenus itaque baptismi mysterium perfici potest, nisi sub invocatione sanctae Trinitatis, quia et Dominus ad apostolos dixit: Ite, docete omnes gentes,* baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti (Matth. 28:19). »[1666]

On peut ainsi obtenir le schéma suivant :

Invisible (*mysterio*)	**Visible**
ANIMA	CORPUS
/\	/\
(*purificetur*) ||	|| (*purgatur)*
SPIRITUS SANCTI	AQUA

La référence à la traversée de la Mer rouge par Moïse et les hébreux accentue de nouveau cette idée de *transitus*, d'autant plus que le verbe « *transire* » est cette fois directement mentioné. « *Ecce aperti sunt coeli, id est, baptismum ostendit, coelum apertum est* » écrit Walafrid Strabon dans son *Commentaire sur les quatre Évangiles*, en reprenant le Pseudo saint Jérôme[1667]. En comparaison avec Alcuin, la variante se situe dans le domaine du visible et dans la valence analogique générale du passage, le couple « *Spiritus* » / « *Anima* » n'ayant pas changé : on retrouve en effet ici le lien déjà remarqué entre « *Aqua* » et « *Spiritus Sancti* ». Ce lien est d'ailleurs renforcé par la présence parallèle du couple « *Anima* » / « *Corpus* » : nous sommes donc bien chez Théodulf dans une logique *spiritus* / *caro*. Par ailleurs, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent – en particulier en ce qui concerne la réflexion sur la Divine Quaternité de Raoul Glaber – l'eau est de nouveau présentée comme un élément important du passage du matériel au spirituel : elle est

1665 RABANUS MAURUS, *Liber de sacris ordinibus*, PL 112, col. 1165b -1192a, ici col. 1174b.
1666 THEODULFUS AURELIANENSIS, *De ordine baptismi*, PL 105, col. 223-240c, ici col. 232a.
1667 WALAFRIDUS STRABO, *Expositio in quatuor Evangelia*, PL 114, col. 861-916b, ici col. 869b ; PSEUDO SAINT JERÔME, *Expositio Evangeliorum*, PL 30, col. 531-590a, ici col. 541a.

l'élément articulateur par excellence. A partir de seulement deux textes, il se dessine donc une série d'analogies avec d'une part « *Anima* » et « *Spiritus* », de l'autre « *Corpus* », « *Aqua* », « *Sacerdos* ». Le phénomène est intéressant – bien que prévisible – car il nous permet à nouveau d'observer que c'est par la mise en relation d'éléments et non par leur simple présence que se fabrique, s'articule, le sens dans la société médiévale : « L'ontologie analogiste s'appuie sur cette expérience répétée de la singularité des existants et tente d'apaiser le sentiment de désordre qui résulte de la prolifération du divers au moyen d'un usage obsessif des correspondances »[1668]. L'intérêt de ces textes va donc bien au-delà de l'intérêt liturgique au sens le plus étroit du terme et montre bien comment on ordonne le monde à l'époque carolingienne, comment on le range et on lui donne du sens : « *Ab his igitur evidentissimis complexibus rerum patenter et pulcherrime silenterque praedicatur Deus, quoniam dum stabili motu in sese vicissim una portendit alteram, suum principale primordium praedicando, a quo processerunt, expetunt, ut in illo iterum quiescant* »[1669], explique en effet Raoul Glaber. Mais revenons pour le moment à nos auteurs carolingiens et en particulier à Walafrid Strabon ; deux passages de l'auteur évoquent en effet le problème que nous traitons ici, tous deux se trouvant dans son *Commentaire de l'Évangile selon Jean* : « Nisi quis (Jean 3:5)[1670]. *Necessarium est visibile sacramentum aquae ad ablutionem visibilis corporis, sicut est necessaria doctrina invisibilis fidei, et ad sanctificationem animae invisibilis* »[1671] et « Ex aqua (Jean 3:5). *Ex aqua visibili sacramento, et spiritu, invisibili intellectu, ut symbolum baptismi visibiliter accipiat, et spiritualem intellectum ipsius symboli perficiat. Vel ex aqua visibili et Spiritu sancto* »[1672].

Visible (*visibile sacramentum*)	**Invisible (*doctrina invisibilis fidei*)**
VISIBILIS CORPORIS (*ad ablutionem*)	ANIMA INVISIBILIS (*ad sanctificationem*)
/\	/\
||	||
AQUA	SPIRITUS
« *symbolum baptismi accipiat* »	« *spiritualem intellectum symboli perficiat* »

Dans un autre passage, autrement plus complexe, l'auteur développe en partie la pensée exprimée

1668 DESCOLA Philippe, « Un monde enchevêtré » (chapitre), dans DESCOLA Philippe (dir.), *La Fabrique des images. Visions du monde et formes de la représentation*, Paris, Musée du Quai Branly – Somogy, 2010, p. 165.

1669 RODULFUS GLABER, *Historiae*, op.cit., p. 42-43 pour l'édition de Mathieu Arnou, col. 615a-615b de la PL : « À travers ces évidentes correspondances entre les choses s'accomplit la claire, très belle et silencieuse révélation de Dieu, car dans le (mouvement stable) qui se fait entre toutes, où chacune renvoie à l'autre, révélant ainsi la source initiale dont elles procèdent toutes, elles cherchent à retrouver en Lui le repos initial » (trad. Mathieu Arnoux, sauf entre parenthèses).

1670 « *Respondit Iesus amen amen dico tibi nisi quis renatus fuerit ex aqua et Spiritu non potest introire in regnum Dei*. », Jean 3:5.

1671 WALAFRIDUS STRABO, *Evangelium secundum Joannem*, PL 114, col. 355-426b, ici col. 366c.

1672 ID., col. 366d.

ci-dessus et – recourant à l'image de la colombe –, montre comment les différents éléments rentrent en lien à travers une série de mouvements allant de haut en bas et de bas en haut : « *Ita Joannes lavat et extinguit peccatum, vivificat et satiat, ita baptismus mari, et quia duobus substantii baptizantur, id est, aqua et vox sacerdotis visibilem et invisibilem corpus et animam,* ***ascendent de aqua*** *significant,* ***postea ascendere per bona opera*** *et* ***gradu humilitatis discendere*** *quia Jordanis discensio dicitur ; […] et* ***vidit spiritum discendentem sicut columbam****, ostendit quod in forma columbae tantum, quia ab aere spiritum corpus*[1673] *accepit : similitudo columbae ad hoc facta est, nam antea non fuit: Ideo in columba venit spiritus in Christum, quia avis mitis est, ita Christus mitis sine macula* ». Avec plus de temps et de pages, on aurait d'ailleurs aimé montrer que c'est exactement le même schéma qui est au cœur de la réflexion de Glaber sur la Divine Quaternité : une série de mouvements ascendants et descendants – dans lesquels l'eau, le baptême et les fleuves du paradis jouent un rôle non négligeable –, qui articulent le monde des formes sensibles et le monde de l'esprit[1674]. Quoi qu'il en soit, la chose est intéressante car pratiquement toutes les réalisations

1673 Il nous a semblé aussi que ce passage remarquable et étonnant aurait mérité de meilleurs développements « *ab aere spiritum corpus accepit* ».

1674 La connaissance de ce texte a beaucoup progressé depuis quelques décennies, en particulier grâce à l'excellent article d'Edmond Ortigues et de Dominique Iogna-Prat sur la question : IOGNA-PRAT Dominique et ORTIGUES Edmond, « Raoul Glaber et l'historiographie clunisienne », *op.cit*. Néanmoins, ces auteurs ont proposé de voir dans ce schéma l'existence d'un « cercle néo-platonicien », au cœur de la théologie du Glabre : hypothèse séduisante, mais qui - à notre sens du moins - diffère en certains points de l'explication donnée par Raoul lui-même : « (Le cercle mystique). On reconnaît ici le schéma néoplatonicien de la « procession » et de la « conversion » : toutes choses procèdent de Dieu et aspirent à y faire retour. En ce début du XIe siècle, le mot « procession » est utilisé comme venant des « Pères grecs », ainsi que de Jean Scot ; et, semble t-il, on ne voit pas plus loin. Le cercle mystique de Plotin et de Proclus est devenu créationiste sans autre forme de procès. », dans IOGNA-PRAT Dominique et ORTIGUES Edmond, « Raoul Glaber et l'historiographie clunisienne », *op.cit.*, p. 149. Même si le lien évident entre avec certains passages de Maxime le Confesseur – comme l'a très bien montré Paul E. Dutton (DUTTON Paul E., « Raoul Glaber's « De Divina Quaternitate » : an unnoticed reading of Eriugena's translation of the Ambigua of Maximus the Confessor », *Medieval Studies*, n° 42, 1980, p. 431-435) -, le Glabre s'inscrit probablement beaucoup plus facilement dans une tradition carolingienne et post-carolingienne et ceci malgré ses déclarations d'intentions (« *In his ergo perscrutandis pernoscendisque primitus claruere patres Grecorum catholici non mediocriter philosophi* », p. 40 de l'édition de Mathieu Arnoux). Voir par exemple ce passage de Christian Druthmar – auteur latin du début du IXe siècle –, pour l'instant non mentionné dans cette historiographie, qui entretient des rapports assez étroits (même si par forcément de filiation directe ou de « modèle ») avec le texte de Glaber : « *Nam haec quatuor Evangelia propter quatuor climata mundi, a Deo ordinata sunt et ante multa saecula ostensa a prophetis. [...] Quia sic ordinata a Deo et ostensa sunt ista quatuor Evangelia longo ante tempore, ideo respuit Ecclesia catholica aliorum pseudodoctorum deliramenta, et suscipit haec quatuor, in similitudine quatuor fluminum, quae profluunt de uno fonte ex paradiso, similiter haec ex ore Domini Jesu Christi. Per Geon, qui dicitur terrenus, significatur Matthaeus, qui terrena acta de Christo narravit. Per Tygrim, qui velocitas interpretatur, Marcus, qui cursim acta Domini exposuit. Per Eufratem, qui fertilitas interpretatur, Lucas, qui uberius et latius Domini gesta decurrit. Per Phison, qui insufflatio potest dici, Joannes, qui excellentius afflatus Spiritu sancto, de Domini dignitate attigit. Sicut ista quatuor flumina irrigant omnem mundum, sic quatuor Evangelia irrigant omnem Ecclesiam. Multa sacramenta inveniuntur in Scriptura sacra, quae hunc numerum sacratum reddunt. Quatuor sunt elementa per quae mundus subsistit, coelum, terra, ignis et aqua. Per aquam, Marcus, qui dixit :* Vox clamantis in deserto. *Per terram, Matthaeus, qui dixit :* Liber generationis. *Per ignem, Lucas, qui ait :* Nonne cor nostrum ardens erat in nobis ? *Per coelum, Joannes, qui transiit omnes creaturas dicens :* In principio erat Verbum. *Homo ex quatuor elementis constat superius comprehensis. Adam ex quatuor litteris compositum nomen habet, quae principia sunt in quatuor climatibus mundi. In Graeca lingua a, alpha, anathole, id est oriens; d, delta, dysis id est occidens. Item a, atron arcton, id est septentrio ; m, imsimbrio mesembria id est, meridies. Arca Noe quadrata legitur ex lignis facta. Arca Testamenti quatuor circulis aureis portabatur, et per vectes quatuor ex auro cooperto quatuor Evangelia significantur. Arca Ecclesiam, vectes doctores. Sicut illi circumdati erant annulis, ita sacerdotes*

visuelles évoquant le baptême du Christ dans la tradition occidentale (en effet : la tradition byzantine semble différente sur ce point[1675]) montrent un mouvement convergeant du haut vers le bas (« *columba* » / « *spiritus sancti* ») et du bas vers le haut (« *aqua* »), du *caelum* vers le *mundus*, du *mundus* vers le *caelum* :

de Veteri et de Novo Testamento docti, et de quatuor Evangeliis defendunt Ecclesiam ab haeresibus. Vas linteum quod vidit Petrus significat Ecclesiam : quatuor lineae per quas dimittebatur, quatuor Evangelia significant; munda et immunda animalia habebat, quia Ecclesia de omnibus gentibus colligitur. Etiam apud paganos iste quaternarius numerus sacratus fuit, quia in omni parte solidus stat: seu propter quatuor virtutes, prudentiam, temperantiam, fortitudinem atque justitiam. Quare placuit Domino duos apostolos evangelistas fore, et duos discipulos discipulorum? Ut ostenderet seipsum esse, qui elegit filios Jacob in populum peculiarem sibi de duabus uxoribus et de duabus concubinis aggregatum et natum. Sicut in ordine habentur, sic edi tae sunt. Primum Matthaei Evangelium, quoniam tempore Caii factum est. Secundum Marci, quod Claudii tempore in Roma Graeco sermone scriptum fuit. Tertium Lucae in Achaia Graeco eloquio. Quartum Joannis, in Asia in civitate Epheso Graeco eloquio nihilominus tempore Nervae imperatoris. », dans CHRISTIANUS DRUTHMARUS, *Expositio in Matthaeum*, PL 106, col. 1261c-1504c, ici col. 1264c-1265d. Toutes ses réflexions sur la quaternité sont à l'honneur à l'époque carolingienne (chez Walafrid Strabon aussi par exemple) et au moins jusqu'au XIIe siècle (avec Honorius Augustodunensis) trouvent probablement leur source chez Saint-Augstin, dans *La Cité de Dieu*, 13:21. L'ensemble de ces hypothèses de travail serait malheureusement trop long à développer ici...

1675 Dans cette tradition en effet, il semble que l'on figure le plus souvent le Christ dans le cours du Jourdain – ce dernier étant présenté de manière relativement « concrète », *i.e.* avec un rivage autour, des rochers sur le bord, *etc.* L'eau ne « monte » pas le long du corps du Christ, il est semble dans le flot du fleuve.

Fig. 65 : Sacramentaire de Drogon. Plat supérieur de la reliure (détail). IXe siècle[1676].

Fig. 66 : Bénédictionnaire d'Æthelwold, fol. 25r (détail). Xe siècle[1677].

1676 LAFFITE Marie-Pierre et DENOËL Charlotte (dir)., *Trésors carolingiens : livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve ouvrage publié à l'occasion de l'exposition « Trésors carolingiens » (2007)*, Paris, BnF ms. lat. 20077.

1677 Saint Æthelwold : évêque de Winchester [963-984]. Produit à Winchester, vers 971-984. British Librairy, Add. 49598, fol. 25r (détail) [url : http://www.bl.uk/catalogues/manuscripts/INDEX.asp].

Fig. 67 : *Codex aureus Epternacensis*, fol. 19V (détail). XIe siècle[1678].

Fig. 68 : Psautier de Winchester, fol. ? (détail). XIe siècle[1679].

1678 Nuremberg, Germanisches Nationalmuseum, Hs. 156142.
1679 British Library, Cotton ms. Nero C.IV.

Fig. 69 : Plafond en bois de l'église Saint-Martin de Zillis (détail).XIIe siècle[1680].

Fig. 70 : Besançon - BM - ms. 0054 - fol. 9V (détail). Psautier Cistercien. XIIIe siècle[1681].

1680 MURBACH Ernst et HEMAN Peter, *Zillis: images de l'univers roman*, Éditions de Fontainemore, 1967.
1681 (http://www.enluminures.culture.fr).

Fig. 71 : Évangéliaire de Prüm. BnF, ms. Latin 17325, fol. 22v. Début XIIe siècle[1682].

Après ce court *excursus* par les images quelque peu non conventionel – et peut-être aussi maladroit nous le concédons –, revenons à nos textes carolingiens. Hincmar de Reims, reprenant *ad litteram* un texte d'Alcuin, propose en effet des variations tout à fait intéressantes en ce qui concerne ce thème du rôle de l'eau dans la cérémonie du baptême. Après avoir commencé à aborder le thème d'une manière « classique » : « *Quod enim visibiliter sacerdos per baptismum operatur in corpore per aquam, hoc Spiritus sanctus invisibiliter operatur in anima per fidem* »[1683], les deux auteurs développent une réflexion à partir de trois termes pour le moment inédite : « ***Tria sunt*** *in baptismatis sacramento* ***visibilia*** *et* ***tria invisibilia****. Visibilia sunt sacerdos, corpus et aqua. Invisibilia vero, spiritus et anima et fides. Illa tria visibilia nihil proficiunt foris, si haec tria*

1682 (http://www.mandragore.fr). Cf. *supra* chapitre II.

1683 ALCUINUS, *Epistolae*, op.cit., col. 194d ; HINCMARUS RHEMENSIS, *Epistolae*, PL 126, col. 9-280a, ici col. 105d. Le passage est ensuite repris par Werner de Saint-Blaise, abbé de Saint-Blaise (en Forêt Noire - † 1126 selon Migne) [WERNERUS SANCTI BLASII, *Libri deflorationum Super Evangelia De Tempore Per Anni Circulum*, PL 157, col. 721-1255, ici col. 880d] ; mais aussi par Zachary de Besançon († vers 1155), dans ZACHARIAS CHRYSOPOLITANUS, *De concordia evangelistarum*, PL 186, col. 11-620b, ici col. 101d. On voit de nouveau ce schéma auteurs carolingiens / auteurs du XIIe siècle concernant la thématique que nous étudions : il y a fort à parier que ces reprises dénotent un fait social bien particulier.

invisibilia non intus operantur. Sacerdos corpus aqua abluit, Spiritus sanctus animam fide justificat »[1684].

Visible	**Invisible**
SACERDOS	SPIRITUS
CORPUS	ANIMA
AQUA	FIDES

Chose intéressante car le phénomène n'est pas isolé – c'est la deuxième fois que nous le repérons – : le prêtre rentre en analogie avec le Saint Esprit. Plus classique, le lien entre *corpus* et *anima* reste comme le squelette de l'exégèse sacramentaire. En revanche, nous observons la présence d'un nouveau lien, encore non mentionné dans ce travail, entre *aqua* et *fides*. Que disent les autres documents de ce lien qui n'avait rien d'évident *a priori* ? Bède le Vénérable, dans un passage ensuite repris par Haymon d'Auxerre, nous donne effectivement une première piste, « *dum aqua corpus abluitur, fide pectus abluitur* »[1685]. Nous sommes donc toujours dans une relation à deux niveaux. Ce même Haymon propose par la suite un intéressant développement, en partie sur ce lien entre *aqua* et *fides* : « *Piscis autem fidem significat, et congrue satis. **Nam sicut piscis aqua nutritur, ita fides baptismo roboratur** […]. Vel certe per piscem fides figuratur, quia sicut piscis sub aquis latet, sic fides illarum rerum est, quae non videntur [...]* »[1686]. Bien évidemment, tout cela rappelle la fausse charte de Charlemagne déjà mentionnée plus haut : « *sicut piscis sine aqua sic monachus sine aqua et sine regula* »[1687]... Mais c'est certainement le Pseudo Guillaume de Champeaux (XIIe siècle ?), dans son *Dialogue entre un chrétien et un juif* qui donne de la manière la plus explicite la nature de ce lien : « *De quo verbo sumit aqua virtutem purgandi, tamen, si fide non ficta accedas, et id quod exterius exhibes interius […]. **Denique fides non potest salvare sine baptismate, nec baptismus itidem sine fide**, idcirco credere et baptizari debemus ut fidem cordis baptismi opere demonstremus* »[1688]. Bien entendu, tout cela renvoie à la question du *verbum* et à l'efficacité de l'eau lors du baptême : sans verbe, l'eau n'est pas efficace, de même sans eau, les mots prononcés lors du baptême ne sont plus efficaces[1689]. C'est d'ailleurs exactement ce que nous avions

1684 ID.

1685 BEDA, *Homiliae*, op.cit., col. 385a ; ID., *In evangelium S. Lucae*, op.cit., col. 377d ; HAYMO ANTISSIODORENSIS, *Homiliae*, PL 118, col. 9-816b, ici col. 265b.

1686 ID., col. 533c.

1687 MGH *Diplomata*, *Karl der Grosse*, n° 251 – 794 (probablement un faux du XIe siècle).

1688 GUILLELMUS DE CAMPELLIS, *Dialogus inter Christianus et Judaeum*, PL 163, col. 1045-1072c, ici col. 1053b.

1689 « *Neque enim aqua sine fide passionis, neque fides sine aqua ad regenerationem sufficiens est* », écrit le chanoine rhenan Eckbert de Schönau [† 1184] ; dans ECKBERTUS SCHONAUGIENSIS, *Sermones*, PL 195, col. 11-98c, ici col. 54a.

vu lors de notre analyse de trois *exempla* du *De Miraculis* de Pierre le Vénérable. Ainsi, il est essentiel que le sacrement du baptême agisse à plusieurs niveaux, d'où la nécessité d'une eau double et comme conséquence l'existence de tout un réseau de correspondances : « *quoniam homo ex visibili corpore et invisibili anima constituitur, necessarium erat sacramentum visibile ad purificationem visibilis corporis* », écrit Jean-Scot Erigène.

Même si on est parfois frappé par la stabilité de certains sens attribués à *aqua* dans la théologie du baptême - au moins depuis l'époque carolingienne jusqu'au XIIe siècle -, il faut aussi remarquer qu'après une période faste des développements concernant la nature et les liens qu'entretient cet élément à l'époque carolingienne et post-carolingienne avec d'autres champs liés au domaine liturgique, le thème semble disparaître des documents pour ne réapparaître que progressivement au milieu du XIe siècle et surtout au XIIe siècle. Nous l'avons en effet mentionné au début de notre chapitre : il s'agit d'Humbert de Mourmoutiers et Lanfranc du Bec qui reprennent – à notre connaissance en premier après les commentateurs de l'époque carolingienne (par exemple Raban Maur) et Isidore de Séville – le passage de saint Augustin déjà mentionné : « *Aliud est ergo aqua Sacramenti, aliud aqua quae significat Spiritum Dei. Aqua Sacramenti visibilis est ; aqua Spiritus invisibilis* ». Ainsi, Guimond évêque d'Aversa [† vers 1094] dans son *De corporis et sanguinis Christi*, assimile à nouveau *aqua* et *fides* : « *Sicut enim dicimus proprium corpus Domini, alterius sui corporis, quod est Ecclesia, sacramentum, sic* ***baptismum visibilem, alterius invisibilis****, scilicet baptismi, cognoscimus sacramentum. Est namque* ***baptismus exterior, aqua visibilis, carnem abluens****; est* ***baptismus interior, fides invisibilis, animam*** *simili modo* ***purificans*** »[1690]. Certains auteurs des XIe et XIIe siècles proposent d'ailleurs d'autres associations et complètent ce jeu de correspondances déjà dense qu'entretient l'*aqua baptisma*, en particulier Rupert de Deuz et Hildebert de Lavardin (et toujours en ce qui concerne les correspondances visible / invisible). Pour ce premier : « *in baptismo adest aqua visibiliter, sanguis Christi invisibiliter* »[1691]. Le second développe quant à lui le lien entre *aqua* (visible) et *gratia* (invisible) : « *aquae ut sit visibilis forma invisibilis gratiae, quia sicut aqua auferuntur sordes corporis, ita per gratiam sordes animae, sed ut solis sacramentis competat, sic intelligendum est* »[1692]. Un ensemble de valences que nous avions

1690 GUITMUNDUS AVERSANUS, *De corporis et sanguinis Christi veritate in Eucharistia*, PL 149, col. 1427-1494d, ici col. 1466a.

1691 RUPERTUS TUITIENSIS ABBAS, *De trinitate et operibus ejus libri XLII*, PL 167, col. 199-1827, ici col. 1833.

1692 L'auteur poursuit d'ailleurs par une intéressante réflexion sur le lien entre visible et invisible : « *Sacramentum est visibilis forma invisibilis gratiae in eo collatae, quam scilicet confert ipsum sacramentum; non enim solummodo est signum sacrae rei, sed etiam efficientia ; et hoc est quod distat inter signum et sacramentum, quia ad hoc ut sit signum non aliud exigit, nisi ut illud significet, cujus perhibetur signum, non ut conferat. Sacramentum vero non solum significat, sed et confert illud cujus est signum* ». Dans HILDEBERTUS CENOMANENSIS, *Tractatus theologicus*, PL 171, col. 1067-1150b, ici col. 1146a. L'ensemble du passage est d'ailleurs repris par Hugues de Saint-Victor : HUGO DE S. VICTORE, *Summa sententiarum*, PL 176, col. 41-174a, ici col. 117b.

déjà repéré lors de notre analyse factorielle portant sur la globalité du champ sémantique de l'élément aquatique dans notre chapitre précédent : *aqua* / *gratia* / *sanguis* / *fides* / *spiritus sancti*.

Mais c'est à notre sens les auteurs du XIIe siècle qui donnent la plus grande complexité et la plus grande densité de liens à l'eau baptismale. Le prévôt de Reichenberg, Gérochus [1093-1169] offre en effet un développement relativement différent de ce que l'on peut trouver de plus formel à l'époque carolingienne. Chose rare – nous l'avons déjà mentionné en ce qui concerne les textes « théologiques » dans leur ensemble – l'auteur associe en effet l'eau du baptême au champ sémantique du temps : « ***Nam visibilis effusio aquae fuit quasi vespere, invisibilis effusio Spiritus sancti, fuit quasi mane*** *: factumque est vespere, et mane dies unus, quia uno eodemque momento et visibilis aquae facta est effusio temporalis, et invisibilis effusio sancti Spiritus* ***aeternaliter procedentis a Christi latere*** *dextro, id est ab ipsius deitate, quae illi est eadem cum Patre* »[1693].

Visible	**Invisible**
VISIBILIS AQUA	INVISIBILIS EFFUSIO SANCTI SPIRITUS
VESPERE	MANE
TEMPORALIS	AETERNALITER

La chose est très intéressante car seule « l'eau matérielle », celle qui est visible, est habituellement associée à la temporalité. Au contraire, l'« *effusio* » associée à l'invisible se situe quant à elle dans un cycle sans fin, procédant « *aeternaliter* » du flanc du Christ. On comprend mieux pourquoi nos préambules de chartes associent l'eau au temps, tandis que la chose est extrêmement rare dans les textes dits « théologiques ». Autrement dit, tout se passe comme si l'eau matérielle était une chose associée au temps, tandis que l'eau immatérielle – invisible – était hors du temps ; hors du temps et hors de l'espace, n'est-ce pas là les principes même du sacré médiéval, principes qui infusent l'eau qui lui est étroitement associée, voir assimilée ? A ce titre l'opposition « *Vespere* » / « *Mane* » est bien sûr intéressante car probablement teintée d'eschatologie : on rejoint l'idée que le baptême est à la fois une mort et une renaissance, renaissance à un monde hors des cadres spatiaux proposés par l'ordre social extérieur au christianisme médiéval, renaissance hors du temps du *mundus*. Bien entendu, ce couple renvoie – au-delà de l'association de l'élément aquatique à la vie et à la mort, en tant qu'élément essentiel du *transitus* – à la question de la double nature du Christ (mort et renaissance ; passion et résurrection – *vespere* / *mane*) dont nous avions déjà souligné le lien d'avec

1693 GERHOHUS REICHERSPERGENSIS, *Commentarius aureus in Psalmos et cantica ferialia*, PL 193, col. 619-1814a, ici col. 1016c.

ce thème de la double eau du baptême dès la citation du passage de saint Augustin sur laquelle s'ancre la base de ce paragraphe. Gérochus continue d'ailleurs de développer ce thème par la suite, d'une manière plus « classique » cette fois, en distinguant de nouveau cette « double eau » : « *Eramus etiam coinquinati in peccato, et ideo necessaria fuit lavatio, non solum per aquam visibilem, quomodo et Joannes in aqua baptizans tantum potuit lavare, sed per* ***aquam pariter visibilem et invisibilem****, quomodo solus Christus baptizat per quemlibet ministrum adhibendo aquam visibilem, per seipsum vero et non per alium adhibendo aquam invisibilem, id est Spiritum sanctum* »[1694]. L'auteur en vient cependant à un développement beaucoup plus original sur la nature des larmes : « ***Testatur quoque ipsius praesentiam invisibilem visibilis aqua lacrymarum****, quando poenitentis anima vel pungente divino timore* ***descendit ad irriguum inferius*** *plorans pro suis excessibus, vel amore divino compungente,* ***ascendit ad irriguum superius*** *plorans pro aeternorum bonorum longis dilationibus* ». Les larmes sont donc une manifestation visible de l'élément aquatique, mais qui dénote quelque chose de l'au-delà et qui se joue dans l'âme. Très intéressant aussi, on remarquera de nouveau le lien entre *aqua* et le mouvement de haut en bas : « *descendit* » et « *ascendit* », déjà nettement repéré dans l'iconographie du baptême.

Au XIIe siècle donc, ces séries de correspondances tendent encore à une plus grande complexité. Dans son *De Sacramentis*, Hugues de Saint-Victor [1096-1141] considère non plus seulement le couple visible et invisible[1695] mais un phénomène triple. Pour lui, le baptême est l'exemple même d'un fonctionnement à trois étages observable lors de tous les sacrements : « *Ut ergo in uno sacramento ea quae de omnibus dicta sunt tria haec qualiter sint agnoscamus, aquam baptismatis pro exemplo assumimus* »[1696]. Il développe ensuite sa pensée dans un assez long passage : « *Ut ergo in uno sacramento ea quae de omnibus dicta sunt tria haec qualiter sint agnoscamus, aquam baptismatis pro exemplo assumimus. Ibi enim est aquae visibile elementum quod est sacramentum, et inveniuntur haec tria in uno: repraesentatio ex similitudine, significatio ex institutione, virtus ex sanctificatione. Ipsa similitudo ex creatione est; ipsa institutio ex dispensatione; ipsa sanctificatio ex benedictione. Prima indita per Creatorem; secunda adjuncta per Salvatorem, tertia ministrata per dispensatorem. Est ergo aqua visibilis sacramentum, et gratia invisibilis, res sive virtus sacramenti. Habet autem omnis aqua ex naturali qualitate similitudinem*

1694 GERHOHUS REICHERSPERGENSIS, *Commentarius aureus in Psalmos et cantica ferialia*, op.cit., col. 1021a.

1695 Même s'il l'évoque tout de même en préambule : « *Quemadmodum enim in homine duo sunt, corpus et anima, et in una Scriptura duo similiter, littera et sensus, sic et in omni sacramento aliud est quod visibiliter foris tractatur et cernitur, aliud est quod invisibiliter intus creditur et praecipitur. Quod foris est visibile et materiale, sacramentum est; quod intus est invisibile et spirituale, res sive virtus sacramenti est; semper tamen sacramentum quod foris tractatur et sanctificatur; signum est spiritualis gratiae, quae res sacramenti est et invisibiliter percipitur* ». Dans HUGO DE S. VICTORE, *De Sacramentis*, PL 176, col. 173-618b, ici col. 317c.

1696 ID., col. 318b.

quamdam cum gratia Spiritus sancti; quia, sicut haec abluit sordes corporum, ita illa mundat inquinamenta animarum »[1697]. Ces informations, une fois placées dans un tableau, constituent un schéma considérablement alourdi :

VISIBLE (*species*)	**INVISIBLE**	**VISIBLE**
repraesentatio ex similitudine	*significatio ex institutione*	*virtus ex sanctificatione*
ex creatione	*ex dispensatione*	*ex benedictione*
Per Creatorem	*Per Salvatorem*	*Per ministrata*
aqua visibilis sacramentum	*gratia invisibilis*	*res sive virtus sacramenti*

Comme nous pouvons le voir, l'auteur double en effet le champ de l'eau visible, en distinguant celle liée à Dieu et à la création (« *Aqua visibilis sacramentum* ») - la *species* - et celle que le clergé dispense pendant le baptême (« *Res sive virtus sacramenti* »). Au centre, c'est toujours au Christ et à la grâce que renvoient ces deux eaux visibles mentionnées précédemment. D'une manière plus large cependant, nous remarquons que la complexification du schéma a permis à la limite entre le visible et l'invisible de se déplacer une nouvelle fois. L'eau reste bien entendu l'élément central du cheminement du visible vers l'invisible, avant tout parce qu'elle est l'élément qui permet à la société toute entière de circuler depuis l'état charnel jusqu'à l'état spirituel, mais l'eau visible et l'eau (grâce) invisible semblent désormais liées par des chaînes de termes plus complexes et surtout plus longues. Dans un article important, Alain Guerreau expliquait en effet : « Mais l'évêque d'Hippone, ni aucun de ses successeurs, ne précisèrent clairement ce qui était du côté de la chair et ce qui était du côté de l'esprit ; et cette limite subit une lente et inexorable translation. »[1698]. Lorsque saint Augustin évoque l'eau du baptême, il présente – nous l'avons vu - l'élément visible et sa contrepartie invisible comme deux faces d'une même pièce, certes distinctes, mais aussi indissociables : le spirituel est présent dans le matériel. À l'autre bout de notre chronologie, il semble donc que ce lien – en ce qui concerne l'eau du moins – est devenu plus lâche ou *a minima* plus complexe. La chose est intéressante car pour Jean Wirth, c'est précisément à partir de la seconde moitié / fin du XIe siècle que se développe ce qu'il nomme la « figuration symbolique »[1699]. À nouveau, nous observons que l'eau constitue un cas limite : certaines des valeurs et / ou des effets qui lui sont attribués sont remarquablement stables, et ceci tout au long de la période considérée... malgré cela *aqua* subit elle-aussi de lente modifications, en particulier l'inexorable et complexe translation de la « *frontière* » (si l'on peut dire, au sens médiéval du terme, *i.e.* une zone large et perméable) entre le charnel et le spirituel. C'est ce que nous allons maintenant essayer de vérifier concernant l'écriture des chartes.

1697 ID., col. 318b-319a.
1698 GUERREAU Alain, « Stabilità: via, visione […] », *op.cit.*, p. 171.
1699 WIRTH, Jean, *L'image à l'époque romane*, op.cit.

b. Retour aux chartes : *eau abstraite / concrète : analyse, méthodologie, limite(s)*

« Jacques Le Goff soulignait en 1964 la vogue du symbolisme des nombres à l'époque romane et insistait sur la « pente de l'esprit médiéval » vers l'abstraction, ou plus précisément vers une vision du monde reposant sur des rapports abstraits »[1700]. Nous l'avons vu : l'eau ne s'est pas inscrite de manière linéaire ou toujours avec la même force dans l'espace médiéval. Sa matérialité n'est ainsi pas plus un élément essentiel à sa nature que la capacité de mouvement qu'on semble lui attribuer à une certaine époque. Certes, l'eau est utilisée de tout temps comme un élément du quotidien humain... cela n'implique pas qu'on ne peut pas y voir avant tout un élément mystique, abstrait, plutôt que matériel. Poursuivant dans ce sens notre interrogation, nous avons cherché à savoir si entre les différents sens que prenait l'élément aquatique dans nos chartes – plus ou moins idéels, plus ou moins matériels – , certains étaient plutôt localisés à une époque, d'autres à une autre. Toujours dans l'idée de travailler sur un unique lemme, on a donc relevé systématiquement les différents sens que prenaient les occurrences de celui-ci dans les C.B.M.A., en classant ensuite dans un tableau les résultats de notre investigation. Au fil des chartes, on distingue ainsi quatre - voire cinq - sens possibles pour le lemme *aqua*[1701] : tout d'abord le vocable est utilisé dans des citations bibliques ou des constructions qui renvoient à l'idée d'une eau mystique (« *sicut aqua* ... », etc.). Une seconde possibilité est son utilisation dans une des formules stéréotypées dont nous avons esquissé l'étude un peu plus haut (« *pratis, silvis, aquis aquarumque decursibus* »[1702]). Moins abstrait, on a ensuite rangé dans une troisième catégorie l'ensemble des occurrences renvoyant de près ou de loin à une eau matérielle, i.e. concrète (« *et piscationem in aqua Burbunza et Sulmia contulimus* »[1703] par exemple). Enfin, les deux dernières catégories reviennent logiquement à ce qui s'inscrit de la manière la plus substantielle dans le temps et l'espace des hommes : les toponymes et hydronymes, toujours composés à partir du premier lemme de notre champ (« *donamus ecclesiam que est in villa que vocatur Aqua Pulcra* »[1704]).

On obtient ainsi une gradation, comprenant à une extrémité les sens les plus abstraits, c'est-à-dire renvoyant à l'idée d'une eau spirituelle : celle, par exemple, que l'on trouve dans l'analogie des quatre fleuves du paradis ; à l'autre extrémité, dans les troisième, quatrième et

1700 GUERREAU Alain, « Espace social, espace symbolique : à Cluny au XIe siècle», *op.cit.*, p. 179.
1701 De nouveau, notre étude de référence dans ce genre d'approche est GUERREAU Alain, « "*Textus*" chez les auteurs latins du XIIe siècle », *op.cit.* ; Voir aussi GUERREAU-JALABERT Anita, « La désignation des relations et des groupes de parenté en latin médiéval », *op.cit.*
1702 Clu1[194:914].
1703 Clu4[3627:1087].
1704 Clu4[3595:1082].

cinquième catégories, on retrouve les formes du lemme les plus organiques, les mieux inscrites dans la réalité perçue. Quelques remarques cependant. Nous devons en effet à l'honnêteté de préciser qu'on a délibérément retiré deux formes du lemme de ce décompte : *aquarumque*[1705] et *aquarumve*, et ceci pour la simple et bonne raison (pratique) qu'elles ne font que doubler les formes *aquis* et, plus rarement, *aquae*. En ce sens, on peut facilement mesurer l'impact de cette omission volontaire qui, nous le verrons, aurait été quoi qu'il en soit dans le sens de notre observation générale. Nous avons donc choisi de conserver les 7 formes suivantes pour la présente étude : *aqua*, *aquam*, *aquae*, *aquas*, *aquis*[1706], *aquarum*, *aque*[1707]. Il est en outre évident que certains *corpus* de la base ne peuvent être pris en compte dans cette étude : Paray-le-Monial, dont les actes ne sont - pour l'instant du moins - pas datés ; la chartreuse de Bellary ainsi que Jully-les-Nonnains, par défaut, car ils ne connaissent aucune occurrence du lemme. Au final, on a donc effectué cette recherche sur un ensemble de 10 *corpus*, sachant que à nouveau, on a préféré regrouper les trois *corpus* de l'Autunois (*Cartulaire de l'Église d'Autun*, *Cartulaire de l'Évêché d'Autun*, *Essai sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*), ainsi que les deux ensembles concernant Nevers (*Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*, *Chartes de Saint-Étienne de Nevers*). Après un décompte systématique - et cette fois forcément faiblement informatisé (lecture charte à charte)[1708] - on obtient les tableaux suivants :

Tab. 65 a-m : Effectifs du lemme *Aqua* prenant un sens abstrait / concret. (ci-dessous)

1705 C'est là qu'il faut probablement redoubler de prudence : la recherche avec la vedette *aquarum*, peut aussi renvoyer *aquarum[que]*, selon la notation de l'éditeur. Par exemple Clu6[5284:1281] : « *pascuis, aquis aquarum[que] decursibus, nemoribus, domibus* ». On n'a pas non plus comptabilisé, bien entendu, les occurrences dans les titres d'usages donnés par Bernard et Bruel à l'édition du Recueil des chartes de Cluny (par exemple : Clu5[4330:1188].

1706 Nous avons bien entendu pris soin de retirer du décompte les formes en français renvoyant à un sens tout à fait différent : « avient aquis ou par achats ou par aumône » dans Yon3[670:1271]. Au total, on peut dénombrer 4 occurrences de ce type dans le *corpus* de l'Yonne, toutes dans cette même charte.

1707 Nous avons aussi retiré plusieurs occurrences de la forme, qui sont en fait des dérivés de *atque*, et qui n'ont strictement rien à voir avec notre champ : « *Dulcissima multum aque amabile sponsa mea, nomen Dura* » dans Clu3[2618:1005] ; Clu3[2633:1006] ; Clu3[2659:1008].

1708 Dans un futur plus ou moins proche, l'étiquetage morpho-syntaxique permettra probablement de régler de telles questions d'une façon semi-automatisée, en affectant à un mot pris dans un contexte particulier une valeur ontologique pré-déterminée (ici par exemple abstrait / concret). Ces derniers cas posent cependant encore de redoutables problèmes d'ambiguïté sémantique. Sur le P.O.S. Tagging voir GUERREAU Alain, *Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques ("anciens") numérisés. Éléments pour un programme de recherches*, op.cit. Voir les deux notes ci-dessus comme exemples d'ambiguïtés.

CLUNY	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	0	1	2	2	0	*5*
0850-99	0	13	3	2	0	*18*
0900-49	11	110	19	3	1	*144*
0950-99	13	217	50	20	2	*302*
1000-49	12	73	25	16	2	*128*
1050-99	10	53	8	8	4	*83*
1100-49	0	13	14	4	6	*37*
1150-99	0	10	9	1	14	*34*
1200-49	1	18	14	2	2	*37*
1250-99	1	24	8	5	14	*52*
TOTAL	*48*	*532*	*152*	*63*	*45*	*840*

YONNE	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	0	2	0	0	1	*3*
0850-99	0	4	0	0	0	*4*
0900-49	0	3	0	0	0	*3*
0950-99	0	1	1	0	0	*2*
1000-49	0	6	1	0	0	*7*
1050-99	0	2	0	0	0	*2*
1100-49	1	8	20	12	1	*42*
1150-99	0	24	51	17	3	*95*
1200-49	1	16	27	14	1	*59*
1250-99	1	0	13	3	1	*18*
TOTAL	*3*	*66*	*113*	*46*	*7*	*235*

CORBIGNY	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	0	0	0	0	0	*0*
0850-99	0	0	0	0	0	*0*
0900-49	0	0	0	0	0	*0*
0950-99	0	0	0	0	0	*0*
1000-49	0	0	0	0	0	*0*
1050-99	0	0	0	0	0	*0*
1100-49	0	0	0	0	0	*0*
1150-99	0	0	0	0	0	*0*
1200-49	0	0	0	0	0	*0*
1250-99	0	0	6	0	0	*6*
TOTAL	*0*	*0*	*6*	*0*	*0*	*6*

AUTUN	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	0	0	0	0	0	*0*
0850-99	0	4	0	0	0	*4*
0900-49	0	2	0	0	0	*2*
0950-99	0	0	0	0	0	*0*
1000-49	0	1	0	0	0	*1*
1050-99	0	0	0	0	0	*0*
1100-49	0	2	1	0	4	*7*
1150-99	0	3	2	0	1	*6*
1200-49	0	2	5	0	1	*8*
1250-99	0	19	8	4	4	*35*
TOTAL	*0*	*33*	*16*	*4*	*10*	*63*

CHARITE	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	0	0	0	0	0	*0*
0850-99	0	0	0	0	0	*0*
0900-49	0	0	0	0	0	*0*
0950-99	0	0	0	0	0	*0*
1000-49	0	0	0	0	0	*0*
1050-99	0	3	1	0	0	*4*
1100-49	0	1	0	0	0	*1*
1150-99	0	2	4	4	0	*10*
1200-49	0	0	2	0	0	*2*
1250-99	0	0	10	0	0	*10*
TOTAL	*0*	*6*	*17*	*4*	*0*	*27*

NEVERS	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	0	0	0	0	0	*0*
0850-99	0	0	0	0	0	*0*
0900-49	0	2	0	0	0	*2*
0950-99	0	4	0	0	0	*4*
1000-49	0	2	0	0	0	*2*
1050-99	0	0	4	0	0	*4*
1100-49	0	0	0	0	0	*0*
1150-99	0	1	1	2	0	*4*
1200-49	0	0	0	0	0	*0*
1250-99	0	0	0	0	0	*0*
TOTAL	*0*	*9*	*5*	*2*	*0*	*16*

TOURNUS	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	1	3	2	0	1	*7*
0850-99	0	2	0	0	0	*2*
0900-49	0	0	0	0	0	*0*
0950-99	0	2	0	0	0	*2*
1000-49	0	1	0	0	0	*1*
1050-99	1	0	0	0	0	*1*
1100-49	0	0	1	0	0	*1*
1150-99	0	0	0	1	0	*1*
1200-49	0	3	0	0	0	*3*
1250-99	0	1	0	0	0	*1*
TOTAL	*2*	*12*	*3*	*1*	*1*	*19*

MÂCON	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	0	7	0	0	0	*7*
0850-99	0	6	4	0	0	*10*
0900-49	0	17	0	0	0	*17*
0950-99	0	17	2	1	0	*20*
1000-49	0	13	2	0	0	*15*
1050-99	0	3	2	1	0	*6*
1100-49	0	0	1	0	0	*1*
1150-99	0	0	0	0	0	*0*
1200-49	0	0	0	0	0	*0*
1250-99	0	0	0	0	0	*0*
TOTAL	*0*	*63*	*11*	*2*	*0*	*76*

Enfin, on obtient les chiffres suivants pour l'ensemble des *corpus* :

TOTAUX	Construction	Formule	Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL
0800-49	1	13	4	2	2	*22*
0850-99	0	29	7	2	0	*38*
0900-49	11	134	19	3	1	*168*
0950-99	13	241	53	21	2	*330*
1000-49	12	96	28	16	2	*154*
1050-99	11	61	15	9	4	*100*
1100-49	1	24	37	16	11	*89*
1150-99	0	40	67	25	18	*150*
1200-49	2	39	48	16	4	*109*
1250-99	2	44	45	12	19	*122*
TOTAL	*53*	*721*	*323*	*122*	*63*	*1282*

Total brut	ABSTRAIT	CONCRET
0800-49	14	8
0850-99	29	9
0900-49	145	23
0950-99	254	76
1000-49	108	46
1050-99	72	28
1100-49	25	64
1150-99	40	110
1200-49	41	68
1250-99	46	76

Total brut %	ABSTRAIT	CONCRET
0800-49	63,64	36,36
0850-99	76,32	23,68
0900-49	86,31	13,69
0950-99	76,97	23,03
1000-49	70,13	29,87
1050-99	72	28
1100-49	28,09	71,91
1150-99	26,67	73,33
1200-49	37,61	62,39
1250-99	37,7	62,3

Total Ln	ABSTRAIT	CONCRET
0800-49	2,64	2,08
0850-99	3,37	2,2
0900-49	4,98	3,14
0950-99	5,54	4,33
1000-49	4,68	3,83
1050-99	4,28	3,33
1100-49	3,22	4,16
1150-99	3,69	4,7
1200-49	3,71	4,22
1250-99	3,83	4,33

Total Ln %	ABSTRAIT	CONCRET
0800-49	55,93	44,07
0850-99	60,51	39,49
0900-49	61,35	38,65
0950-99	56,11	43,89
1000-49	55,01	44,99
1050-99	56,21	43,79
1100-49	43,63	56,37
1150-99	43,97	56,03
1200-49	46,81	53,19
1250-99	46,92	53,08

Ci-dessus, les données sont rangées dans les 2 catégories plus générales évoquées page 183.

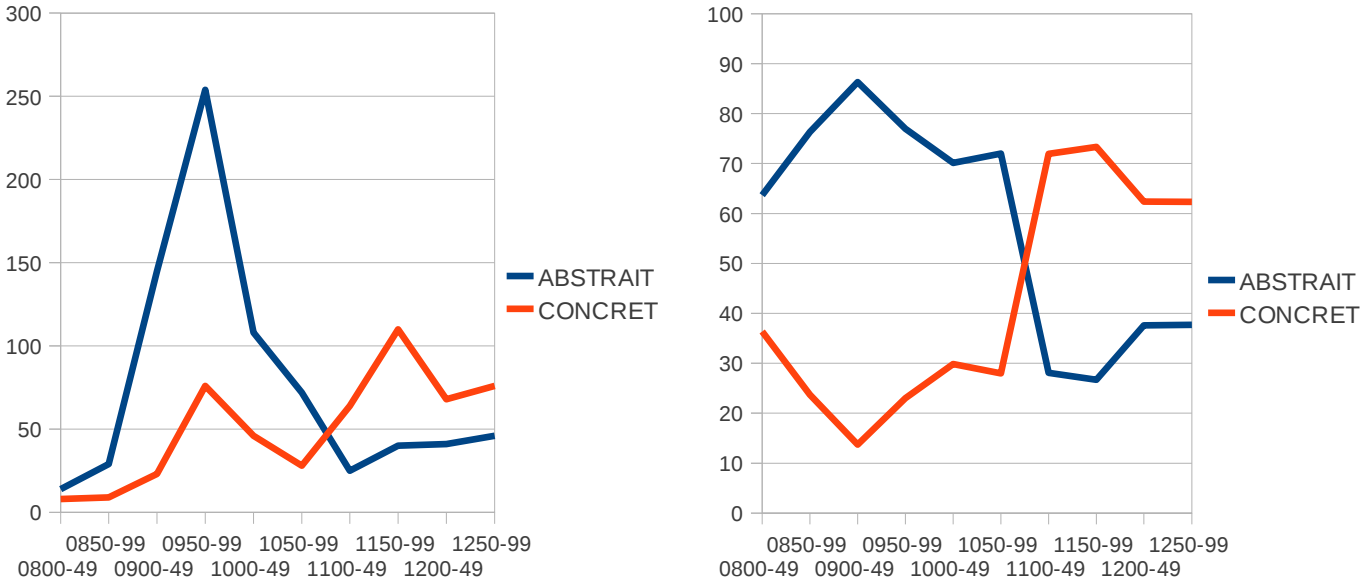

Fig. 72a et b : Effectifs du lemme *Aqua* prenant un sens abstrait / concret.

a : effectifs bruts / **b** : pourcentages.

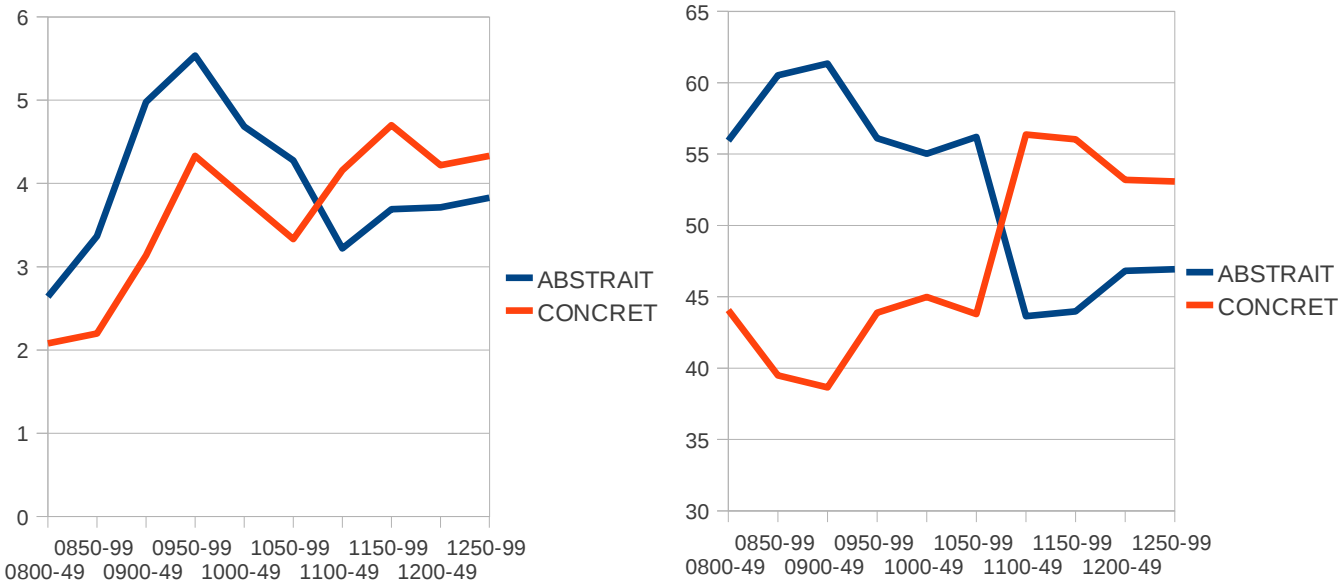

Fig. 73a et b : Effectifs du lemme *Aqua* prenant un sens abstrait / concret.

a : logarithmes / **b** : pourcentages à partir des logarithmes.

Cette méthode permet de linéariser la distribution. Cf. ci-dessous.

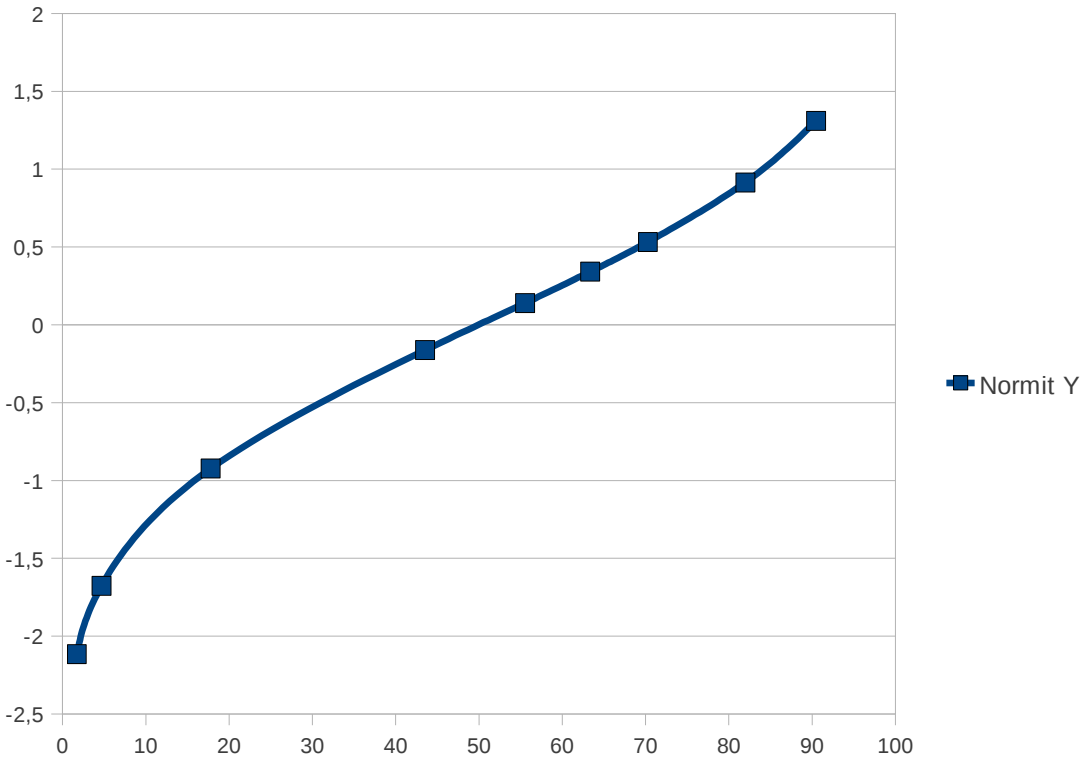

Fig. 74 : Droite de Henry pour notre distribution. Elle montre nettement qu'il ne s'agit pas d'une répartition gaussienne et que donc l'utilisation des logarithmes est très fortement recommandée[1709].

Cherchant à nous dégager au maximum de tout effet de *corpus*, nous avons également employé une méthode supplémentaire, en groupant les occurrences en deux « paquets » égaux, afin de comparer l'évolution de part et d'autre d'une limite temporelle. Au vue des explorations précédentes, celle-ci est toute désignée (même s'il faudrait probablement affiner) : on a donc choisi 1050. Dans ce cas, il est bien entendu impossible de considérer l'ensemble de la période 800-1300 car les deux groupes 800-1049 et 1050-1299 ne comporteraient pas le même nombre d'individus pour le lemme. On a donc choisi une chronologie qui englobait au mieux la rupture sémantique déjà bien visible sur nos premiers graphiques, tout en prenant soin de former deux groupes comportant un nombre d'occurrences équivalent. Après quelques investigations, on s'aperçoit que les périodes allant de 935 à 1049 et de 1050 à 1299 comprennent sensiblement le même nombre d'évènements, à 2 individus près, sur respectivement 572 et 570 occurrences du lemme (env. 0,35% de différence donc).

1709 « La droite de Henry rapporte la courbe des fréquences cumulées à une échelle gaussienne (en ordonnées), ce qui permet d'obtenir une droite si la distribution est normale (linéarisation par anamorphose). Sur le graphique [...] les abscisses (x) correspondent aux largeurs reportées sur une échelle arithmétique […]. » Dans GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*, p. 534.

	Construction	Formule	L'Eau	Hydronyme	Toponyme	TOTAL	SOMMES
935-949	8	72	7	0	1	*88*	
0950-99	13	241	53	21	2	*330*	
1000-49	12	96	28	16	2	*154*	572
1050-99	11	61	15	9	4	*100*	
1100-49	1	24	37	16	11	*89*	
1150-99	0	40	67	25	18	*150*	
1200-49	2	39	48	16	4	*109*	
1250-99	2	44	45	12	19	*122*	570
TOTAL	*49*	*617*	*300*	*115*	*61*	*1142*	

	Abstrait	Concret
935-949	80	8
950-999	254	76
1000-49	108	46
1050-99	72	28
1100-49	25	64
1150-99	40	110
1200-49	41	68
1250-99	46	76

	Abstrait	Concret
935-1049	442	130
1050-1299	224	346

	Abstrait %	Concret %
935-1049	77,27	22,73
1050-1299	39,3	60,7

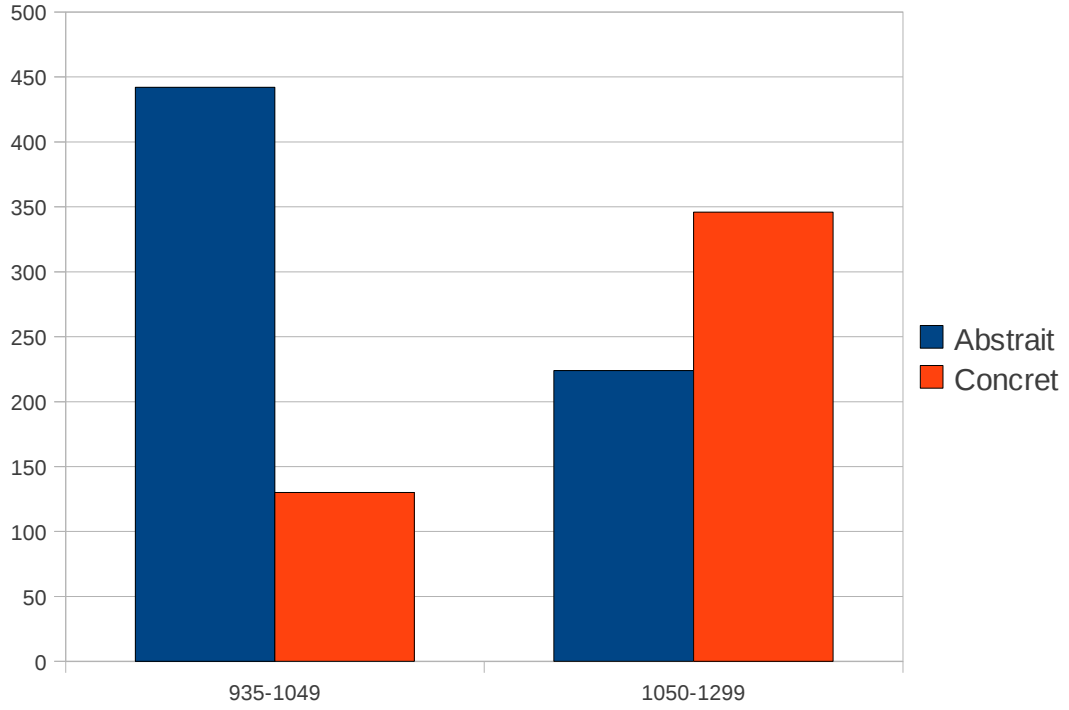

Fig. 75 : Répartition du lemme *Aqua* en fonction de son sens abstrait / concret, dans deux périodes aux mêmes effectifs, dans la totalité des C.B.M.A.

Tab. 66 a-d : (ci-dessus). *Idem*.

c. *Analyses et limites*

Première constatation d'ensemble : il ressort très nettement de la lecture des tableaux et des graphiques une appropriation progressive de l'élément aquatique dans sa dimension matérielle. Autrement dit, passé le tournant du XIIe siècle, les occurrences du lemme renvoyant à un sens concret sont plus importantes que celles renvoyant à une eau idéelle / mystique. À ce sujet, on observera contre toute attente que la catégorie 1050-1099 serait plutôt à ranger dans le premier profil d'une eau essentiellement abstraite (72 occurrences pour cette 1ère catégorie, soit 72%, contre 28 occurrences et donc 28% pour la seconde). Une analyse plus fine nous donne des informations supplémentaires sur ce phénomène : il est frappant de voir que passé 1082, on ne rencontre quasiment plus aucune construction du type « *sicut aqua* » dans les C.B.M.A., ou même de références à l'élément aquatique envisagé comme un élément purement spirituel (seulement 5 sur un total de 489 occurrences jusqu'en 1299, soit à peine plus de 1%). Une rupture nette, car elle vaut aussi pour les décennies situées immédiatement après les années 1080 (hormis peut-être dans ce passage de 1088, déjà cité : « *qui nobis plurima dignanter indulsit, missam sollemniter cantavit, aquam exorzizavit, cimiterium consecravit, nobiscum manducavit, nummos et quedam alia nobis donavit, ut strenue edificaremus non solum concessit atque laudavit, verum etiam sub obedientia imperavit* »[1710] ; encore qu'ici on parle d'exorciser de l'eau, c'est-à-dire d'accomplir un rite, soit une action concrète sur une forme organique et ceci même si la dimension spirituelle de l'eau est assez fortement présente). En outre, si l'on trouve encore un nombre d'occurrences assez élevé du lemme avec un sens abstrait dans la période 1050-1299, c'est principalement à la suite d'une déformation générée par les *corpus* d'Autun, qui conservent très tard un nombre important de formulaires stéréotypés. Ces derniers comptent en effet non moins de 19 occurrences de formules contenant le lemme *Aqua* pour la période 1250-1299 (soit env. 43,18% de la totalité de ce type de formules pour cette période), tandis qu'ils ne représentent que 33,35% de la totalité des C.B.M.A. en terme de nombre de chartes pour ce même demi-siècle. Encore une fois, il semble que c'est le poids de la tradition, une forte inertie des pratiques de l'écrit qui caractérise Autun, où l'on conserve certaines formules pourtant abandonnées par l'abbaye de Cluny depuis près de deux siècles ! Or, on l'avait posé en prémisse dans notre premier chapitre : c'est quand les structures se meuvent qu'on les distingue ; à notre sens c'est précisément ce qui se passe entre les décennies 1050 et 1090.

« Il faut traquer l'apparence incongrue aussi bien que la relation contradictoire, c'est-à-

1710 Clu4[3633:1088].

dire tout ce qui ne paraît pas aller de soi »[1711], écrit Alain Guerreau en 1997. Pris dans notre réseau de concepts inhérents à l'homme du XXIe siècle, il nous apparaît probablement comme éminemment incongru que l'eau possède avant tout une dimension spirituelle dans la période allant du IXe siècle[1712] au milieu du XIe siècle. C'est du moins ce que révèle l'examen – forcément limité – d'un type de document unique, les chartes, et d'un seul lemme – même s'il s'agit en l'occurrence du lemme le plus pondérant -. On aura fatalement quelques scrupules, du moins à ce stade, à proposer une quelconque explication systématique. Il faudrait cependant rappeler que les C.B.M.A. permettent l'exploration conjointe de plus de 10 000 documents auxquels on a eu la chance de pouvoir coupler entre 5 000 et 10 000 chartes supplémentaires. Alors, à ce stade, comment tenter de justifier ce basculement d'une eau vécue avant tout comme un élément mystique - on pourrait presque dire éthéré -, à un élément envisagé principalement dans sa matérialité la plus concrète ? Nous l'avons déjà mentionné : avec l'intuition qu'on lui connaît, Alain Guerreau suggérait déjà dans son étude de la *vita* de saint-Maïeul que l'eau était avant tout « une figure du non espace »[1713]. Il nous semble que nous l'avons en effet confirmé : l'eau ne s'inscrit pas avec la même force en tout temps et en tout lieu dans la réalité perçue du Moyen Âge. Néanmoins, c'est probablement cette dernière expérience qui donne une piste de réflexion sur l'origine de cette spécificité : à haute époque l'eau est avant tout un élément, donc un concept abstrait, avant d'être un torrent ou une fine pluie. À nouveau, on repense aux propositions de Jacques le Goff – rappelées en début de chapitre - qui, dès les années 1970, insistait sur la « pente de l'esprit médiéval » vers l'abstraction »[1714] à l'époque romane. Ainsi, la rupture que nous avons repérée à maintes reprises lors des diverses études sommaires proposées ici, semble avant tout être un bouleversement dont la cause (ou la conséquence ? cela reste extrêmement difficile à déterminer) serait l'abandon progressif[1715] de ce système de représentation emprunt du goût de l'abstraction, une pensée fractionnée au

1711 GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*, p. 414.

1712 Nous aimerions bien entendu pouvoir étendre cette observation au VIIIe siècle qui s'inscrit probablement dans la même mouvance que les IXe, Xe et la 1ère moitié du XIe siècle. Faute de documents, on se gardera néanmoins d'être affirmatif concernant cette période.

1713 « L'eau est neutre par rapport à l'opposition terre / ciel, elle se situe pour ainsi dire « en-dehors ». De telle sorte qu'il paraît plausible de proposer l'hypothèse que, dans ce système de représentations, l'eau est une figure du non-espace ». Dans GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*, p. 400.

1714 Alain Guerreau citant Jacques Le Goff, *op.cit.*, voir *supra* note 710.

1715 Probablement encore très peu marqué à la fin du XIe siècle. Mais le même phénomène a été remarqué pour la période immédiatement suivante par Thomas Labbé : « Cette nouvelle attitude plonge ses racines bien plus tôt, dans le renouvellement de la culture de l'occident au XIIe siècle. […] Les nouvelles encyclopédies nées de cette « renaissance » évacuent une partie du symbolisme omniprésent de leurs prédécesseurs. La vision de la nature tend à se rationaliser au sens moderne du terme. […] Là encore, ne tombons pas dans l'excès contraire, table rase n'est pas faite des méthodes de représentations passées. […] Cependant la « désymbolisation » du cosmos dérive vers une représentation plus sensible de la nature ». Dans LABBE Thomas, *L'homme et la nature (1000-1500) : cohabitation-représentation*, op.cit., p. 103.

fonctionnement analogique et dans lequel la transition d'une eau avant tout envisagée comme un élément spirituel, à une eau majoritairement organique, matérielle, ne serait qu'un des effets collatéraux. L'abandon progressif des formules énumératives qui exprimaient le besoin de saisir dans sa totalité un monde hiérarchisé en une multitude de corps dont l'eau n'était qu'une part, en est probablement un autre.

CONCLUSION

- « Les multiples visages d'un élément » -

Beatus de Liebana, BnF, ms. Latin 8878, fol. 119 v -
Anges retenant les vents (milieu du XIe siècle)[1716]
« Communitate generis humani orbis terrarum spaciaque aquarum, Dei omnipotentis dono, est adtributum[1717] (Charte clunisienne - 1040) »

1716(http://mandragore.bnf.fr)
1717 Clu4[2953:1040].

« Et une voix sombre sortit de moi :
Dans la forêt pleine de nuit,
de mon cheval j'ai rompu le coup
quand la folie jaillit de ses yeux pourpres ;
tombèrent sur moi les ombres des ormes,
le rire bleu de la source
et le froid noir de la nuit
quand je débusquais, chasseur sauvage,
un gibier de neige. Dans un enfer de pierre,
mon visage mourut. »

Georg Trakl [1887-1914] – « *Révélation et déclin* » (mai 1914).

*

« Le travail théorique – je m'en convaincs chaque jour davantage – apporte au monde davantage que le travail pratique ; si le domaine des idées est révolutionné, la réalité ne peut demeurer telle qu'elle est. »

Hegel, *lettre à Frédéric-Emmanuel Niethammer*,
28 octobre 1808[1718].

« Il ne suffit pas, pour comprendre le style des cartes à jouer, de considérer leur dessin, il faut aussi se demander à quoi elles servent. »

Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*,
Paris, Plon, 1955, p. 222.

« La seule finalité du métier d'historien est de montrer comment les sociétés ont fonctionné et se sont transformées. Cette finalité impose de partir de l'idée de la société comme ensemble articulé de relations, et rien d'autre. »

Alain Guerreau, *L'Avenir d'un passé incertain*,
Paris, Seuil, 2001, p. 200.

1718 Cité dans BOURGEOIS Bernard, *Éternité et historicité de l'esprit selon Hegel*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, p. 64.

> « Lorsque je leur montrais la carte détaillée de leur région en ma possession, ils se pressaient tous avec grand engouement passant plusieurs heures à observer et commenter la carte. Voulant les aider à se repérer, je leur indiquais les quatre orientations absolues et les points culminants selon les repères d'orientation propres à ma culture, mais ils me répondaient : « Ce ne sont pas les points cardinaux ni les montagnes qui nous intéressent, ce sont les rivières ! » ».
> Alexandra LAVRILLIER[1719].

Difficile à définir, l'essence de l'eau l'est certainement. Son caractère majeur étant probablement sa diversité de forme et sa labilité, l'eau est forcément un élément ambivalent, insaisissable. Le cas limite du système de représentation de *La Civilisation féodale* ! Ainsi, conclure une aussi vaste question – impliquant l'ensemble des composantes de cette société, touchant tant l'économie qu'à la liturgie – dans le cadre d'un simple mémoire de recherche, même si celui-ci porte sur un nombre important de documents, relève de la pure et simple gageure. Lors d'une telle tentative de synthèse, les pièges se dressent rapidement, nombreux, denses. La technologie quant à elle, pourtant si pratique – elle fût au cœur de notre travail de recherche -, n'en est pas un des moindres : « l'outil gomme le temps »[1720] explique Gérard Chouquer. C'est précisément ce type de biais (d'origine humaine : la machine, elle, n'y est pour rien) que tend à générer un logiciel aussi précieux que Philologic. Nous voudrions le répéter à nouveau : si les pratiques des historiens pourraient bien être bouleversées par de tels outils, une réflexion d'ordre épistémologique, profonde et radicale, reste structurellement nécessaire et peut-être même primordiale. Thomas Kuhn l'a montré il y a maintenant plusieurs décennies : un changement de paradigme ne se fait pas sans un changement d'outil et vice-versa[1721]. Ainsi, malgré l'apparente facilité avec laquelle un tel logiciel nous fait naviguer dans les siècles, il ne faudrait pas oublier que ces documents sont le fruit d'un

1719 LAVRILLIER Alexandra, « S'orienter avec les rivières chez les Évenks du Sud-Est sibérien. Un système d'orientation spatial, identitaire et rituel », *op.cit.*

1720 CHOUQUER Gérard, « Quels territoires pour les médiévistes de demain ? », *Études rurales*, n° 177, 2006, p. 179-188. Ici p. 181.

1721 KUHN Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983 [*The structure of Scientific Revolutions*, Chicago, The Univeristy of Chicago Press, 1962 et 1970 pour la 2nd édition].

contexte aux contours encore – pour une large part – « incertains ». En somme : plus que jamais, des études employant comme base la sémantique historique et la théorie des champs sémantiques sont rigoureusement nécessaires, dans le but d'éclairer les logiques propres de ces sociétés ; un point qu'Alain Guerreau appelle de tous ses vœux depuis presque trois décennies[1722]. Et c'est justement afin d'éviter de nous noyer en approximations chronologiques – et en faux-semblants transhistoriques -, que nous avons d'abord essayé de dégager une logique – un *processus* - dans la répartition des actes dans la base des CBMA, et – au-delà - la place que possédait la Bourgogne au sein de la production diplomatique du Royaume des Francs, en particulier aux IXe-XIIe siècles.

Car la génération de ce flot documentaire, principalement des donations – il est utile de le préciser à nouveau -, n'est pas due à un pur hasard : elle exprime en filigrane l'existence d'un mouvement de fond intense, en premier lieu social, ainsi que l'ont brillamment démontré certains auteurs éclairés, à commencer par Michael Clanchy. En ce qui concerne ce mouvement de création documentaire justement, l'analyse factorielle des différents profils présents dans la base nous a ainsi permis de dégager certains liens, d'abord ceux chronologiques, qui existaient entre telle ou telle communauté, entre telle ou telle espace. Nous ne prétendons pas, bien entendu – se serait parfaitement ridicule -, à une quelconque exhaustivité ou à avoir mis à jour une dynamique sociale à une échelle aussi vaste que le Royaume des Francs, ou même de la Bourgogne. Pourtant, à travers ces sobres esquisses, différents phénomènes semblent s'animer... comment ne pas commettre trop de faux pas dans un ensemble aussi vaste ? C'est justement cette difficulté liée à la *masse* documentaire qui nous à poussé à toujours conserver un ancrage régional pour notre étude, un « laboratoire » expérimental que l'on maitrisait peut-être moins mal que le reste, constitué par la Bourgogne des CBMA. Notre travail fut ainsi fait d'allers et retours constant, de vérifications à des échelles multiples. Pour le reste, on se rangera – probablement un peu facilement - du côté de Chris Wickham, citant le sociologue Michael Mann : « *Having covered a large slice of recorded history, I have doubtless commited errors of fact, and probably a few howlers. I ask wether correcting them would invalidate the overall arguments* »[1723]. Poursuivant dans ce sens, grâce à cette même méthode de l'analyse factorielle appliquée cette fois à plusieurs lemmes du champ sémantique de l'eau – *Aqua, Fluvius, Rivus, etc.* -, d'autres expériences ont permis de renforcer nos hypothèses de travail : au sein de l'espace bourguignon, il existe bien une chronologie et une géographie différenciées se répartissant en deux ou trois zones nettement distinctes. D'un côté, le sud et l'ouest, - « *Pagus Matisconensis*, moitié sud du *Pagus Augustodunensis* et *Pagus Tornodorensis*, voire peut-être une

1722 GUERREAU Alain, *Le féodalisme [...]*, op.cit., p. 159.

1723 WICKHAM Chris, *Framing the early Middle Ages. Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 9.

partie du *Pagus Nivernensis* » - avec l'abbaye de Cluny, les chanoines de Saint-Vincent de Mâcon, Paray-le-Monial et probablement d'autres sites comme Saint-Cyr de Nevers. Outre une grande proximité sémantique pour le champ qui nous concerne, ce premier groupe est aussi caractérisé par la présence d'un nombre élevé d'actes anciens, disons pour les IXe et Xe siècles. De l'autre côté, le nord, large – à la chronologie plus tardive -, comprenant le factice Cartulaire général de l'Yonne, Corbigny, Jully-les-Nonnains, la chartreuse de Bellary. Enfin, au centre, des zones aux caractéristiques plus ambigües, Autun en tête mais aussi Tournus et la Charité-sur-Loire, qui jouent probablement des rôles de pivots (ou de tampons ?) dans l'articulation des différents éléments. L'étude de quelques préambules et de quelques formules liés à l'eau semble confirmer ces premières impressions en montrant que l'écrit circule dans des aires privilégiées qui s'étendent bien au-delà de la simple Bourgogne actuelle. Dans un second temps de notre travail et en particulier lors de la seconde année de master, c'est précisément pour cette raison que nous avons souhaité étendre nos analyses à des ensembles documentaires extra-bourguignons (base artem, *thesaurus diplomaticus*, base *scripta*, *espachar*, etc.) : c'est au moment où nous avons ajouté ces documents en masse que certains traits d'une esquisse plus globale nous sont apparus. Hors de celle-ci, hors de cette masse énorme, il est à notre sens impossible de comprendre la production documentaire à l'échelle de la Bourgogne. Nous espérons ainsi que ce modeste travail soit un plaidoyer à la faveur de l'utilisation de très larges *corpus* documentaires. De fait, les liens qu'entretient le sud de la Bourgogne avec des ensembles tels que l'abbaye de Savigny, Saint-Victor de Marseille, Sauxillanges, ne s'expliquent qu'à cette échelle... et il en va bien entendu de même pour la dynamique qui provoque ces liens. *A contrario*, nous avons aussi pu observer que les *corpus* du nord de la Bourgogne connaissaient certaines similarités avec ceux d'une large Île-de-France[1724] : Saint-Martin-des-Champs, Sainte-Croix d'Orléans, *etc*., voire avec la Normandie... L'utilisation des mots, des formules, des formulaires … tout cela trace assez rapidement des groupes nettement différenciés, des aires de scripturalité bien distinctes. L'ensemble des expériences menées dans la première partie de ce travail est donc à notre sens un avertissement de plus à ne pas se limiter aux espaces et aux découpages contemporains. Finalement, dans un troisième temps, une étude de la production documentaire, réalisée à partir des originaux répertoriés par l'Artem de Nancy, a permis de montrer que la Bourgogne possédait une place bien particulière dans l'histoire du développement de l'écrit diplomatique au sein du Royaume des Francs. Proche de la région Lyonnaise, de l'Auvergne, du

1724 « Enfin le nord de la Bourgogne, avec son faisceau de vallées parallèles qui fixaient déjà les populations et les routes de la Gaule romaine, se tourne naturellement vers les terres neustriennes ». Dans BRUAND Olivier, *Voyageurs et marchandises aux temps carolingiens : les réseaux de communication entre Loire et Meuse aux VIIIe et IXe siècles*, De Boeck, Bruxelles, 2002. On reste cependant sceptique sur plusieurs points du livre, en particulier en ce qui concerne l'hypothèse de la stabilité de certaines structures depuis le haut Moyen Âge. (Le substantif « *villa* » y est tout simplement associé au mot « village » !).

Poitou, voire de l'Aquitaine et de la Provence, la Bourgogne du Sud regarde résolument vers les espaces plus méridionaux. Elle semble constituer – encore une fois avec le Lyonnais, l'Auvergne et le Poitou -, un *centre* à la dynamique à la fois très forte et très précoce (IXe-XIe siècles), dynamique qui ne peut pas et ne doit pas ne pas s'expliquer par des facteurs autres que sociaux. Cette dynamique médiane paraît en outre être suivie de près par celle rencontrée dans des contrées en périphérie méridionale : en Provence, en Midi-Pyrénées, en Languedoc, voire en Limousin. *A contrario* et à l'autre bout de ce même mouvement, la Bourgogne du Nord semble connaître pour ces quelques siècles un développement documentaire comparable à celui rencontré dans les zones du nord du Royaume : Île-de-France, Centre, Pays-de-la-Loire, *etc.* On pose donc l'hypothèse de l'existence d'une double dynamique qui scinde la Bourgogne en deux, voire trois ensembles nettement distincts. Bien entendu, cela n'explique pas pourquoi cette distinction existe. On peut supposer, c'est du moins notre hypothèse, qu'elle est due aux structures sociales locales qui ont atteint des stades de développement sensiblement différents dans le nord et dans le sud de ce vaste espace. La question de la situation de l'aristocratie dans ces zones, du rapport que celle-ci entretient avec les monastères, de la qualité des terres (*i.e.* hors du rapport de *dominium* ou non libres) et – corolaire - du statut de la paysannerie – voire des semi-nomades – qui y vivaient sont évidemment et strictement fondamentale. Il faut bien entendu des conditions sociales tout à fait particulière pour qu'un monastère tel que Cluny s'implante et rencontre une telle inertie (ce qui ne rime pas automatiquement avec prospérité) au bout de seulement quelques décennies. A notre sens, c'est bien l'existence d'un tissu social tout à fait particulier – en premier lieu lâche - qui a permis l'implantation puis le bon développement de monastères dans les régions médianes et méridionales aux Xe-XIe siècles... ce qui expliquerait à notre sens l'abondance de la production documentaire pour ses régions à haute époque. Remarquons enfin qu'une dynamique semble chasser l'autre : en Bourgogne, là où il y a des diplômes carolingiens, il y a peu d'actes pour les Xe-XIe siècles et beaucoup plus aux XIIe-XIIIe siècles... et vice-versa. L'ensemble des expériences, qui portent tant sur la production documentaire que sur les questions de géographie lexicale (diffusion de certaines formes à répartition plus ou moins régionale), semble relativement unanime sur les quelques points présentés ci-dessus. Notons enfin que deux questions ont fortement stimulés notre curiosité tout au long de notre travail en particulier au cours de la seconde année du mémoire : premièrement celle du lien entre ces espaces médiants / méridionaux avec la Catalogne, qui connaît elle aussi une véritable explosion documentaire, tout à fait précoce, aux Xe-XIe siècles. Deuxièmement, la question encore plus fondamentale de l'articulation entre ces productions écrites et les autres productions caractéristiques la société féodale, en particulier architecturales. Cette dernière

interrogation est certes trop vaste pour qu'on espère seulement l'effleurer ici, mais nous pouvons néanmoins remarquer qu'il existe de troubantes corrélations entre l'existence de piques de production documentaire pour les Xe-XIe siècles dans certaines régions et l'existence d'une architecture romane dans ces mêmes zones (Bourgogne méridionale, Poitou, Auvergne, Provence, Catalogne, *etc.*). Pour reprendre une expression proposée par Alain Guerreau, ce faisceau d'observations et d'hypothèses pose la question fondamentale du « développement inégal au sein du système féodal européen » : un thème sur lequel nous aimerions fortement revenir lors d'un travail ultérieur. Cependant, l'exploration de ces hypothèses doit à notre sens se faire d'une manière méthodique et raisonnée : la reproductibilité est en effet un des caractères majeurs de toute expérience scientifique valable. Il est ainsi temps d'effectuer quelques remarques d'ordre pratique, d'insister sur quelques observations empiriques relevées au gré du temps et du mémoire. Tout d'abord, nous insisterons sur le fait que si la constitution de bases de données offre un outil formidable et de nouvelles voies à la recherche, l'essai ne pourra être transformé - à notre sens – sans une importante réflexion sur les documents numérisés et sur les méthodes employées employées afin de les aborder. Malgré les apparences, ce n'est une chose simple : les biais, réels et nombreux, qui existent et qui existeront - structurellement - dans les *corpus* de ce type ne disparaîtront pas avec l'accumulation des données (on rappelle par ailleurs que les erreurs ne se compensent pas, mais s'ajoutent, voire se multiplient). Se posent alors bien entendu avec acuité et d'une manière pressante les questions strictement fondamentales du seuil et de l'échelle... en particulier parce qu'après les travaux de Jacques le Goff, il est évident que le cadre européen, certes vaste, est une des mesures fondamentales de la Civilisation de l'Occident médiéval. Dans ce cadre redoutable mais prometteur, l'utilisation de la statistique, de l'informatique – et même de l'informatique la plus expérimentale : data-mining, text-mining, apprentissage, *etc.* – et de la sémantique historique n'est pas à notre sens une option superflue mais bel et bien une condition nécessaire à la croissance de l'intelligibilité de cet Occident lointain et encore relativement obscure, de cette *altérité*.

Mais revenons pour le moment au mémoire. D'une manière plus large en effet, l'ensemble du travail de ces deux années s'est axé – le lecteur l'aura compris – autour de deux grandes thématiques qui forment les deux parties de notre mémoire. La première, c'est l'objet du paragraphe précédent, est avant tout une étude de l'écriture diplomatique et en particulier de la place de l'eau dans cette écriture : elle vise à dégager des ruptures chronologiques, des évolutions sociales et n'emploie, d'une manière presque exclusive, que des chartes. *A contrario*, la seconde partie de

notre travail est une tentative visant à saisir la place de l'eau au sein du système de représentation de l'Occident médiéval, principalement du IXe au XIIIe siècle. En l'occurrence, nous n'avons pas hésité à faire intervenir une typologie documentaire beaucoup plus variée, constituée de textes dits théologiques, de chroniques, de réalisations visuelles, d'*exempla*... Un des objectifs de cette approche était aussi d'observer si les reconstructions obtenues grâce à l'étude de ce large éventail documentaire étaient similaires aux conclusions obtenues à partir des documents diplomatiques, en particulier en ce qui concerne la structuration du champ sémantique et les ruptures chrono-thématiques déjà observées. A ce titre, les préambules offrent – à notre sens du moins – un champ de recherche presque vierge pour qui tente de considérer l'ensemble des productions écrites médiévales comme une globalité possédant une logique interne forte. Dans les faits, les deux parties emploient souvent des méthodes distinctes – bien qu'on trouvera aussi plusieurs analyses factorielles et analyses statistiques dans la seconde section, justement parce que la méthodologie cherche à dresser des ponts entre types documentaires -, une variété qui vise aussi à convaincre le lecteur que l'opposition entre lecture quantitative et qualitative des documents est un leurre épistémologique (par exemple notre partie qui concerne la *Parabole de Lazare*). « Les historiens semblent trop intéressés par la rationalisation de leurs sources pour prendre en compte qu'elles ont été élaborées à partir d'une rationalité différente, qui a établi une réalité qui l'est tout autant, car chaque société en choisissant sa vérité choisit sa réalité »[1725]. Bien entendu, l'un des objectifs du mémoire était de mieux comprendre la place de l'élément aquatique au sein de la méta-structure qui caractérise l'Occident médiéval – un programme ambitieux, on en convient. Concernant la *natura* de l'élément aquatique, on se bornera donc à rappeler quelques points essentiels qui nous ont paru fondamentaux tout au long de notre étude :

1. L'eau possédait un rôle doublement social. Tout d'abord, elle détenait une influence fondamentale dans les rites, aussi bien lors des consécrations d'églises et de cimetières que pour le baptême. C'est à travers ce dernier, donc à travers l'eau, que les Hommes entraient dans la communauté des chrétiens, devenaient des « fils de Dieu », des « membre(s) du « corps » du Christ »[1726]. À ce titre, elle était étroitement rapprochée des thématiques autour du don et de sa pureté : l'eau n'est-elle pas sortie du flanc du Christ, mort sur la croix pour sauver l'humanité[1727] ? Le

1725 LABBE Thomas, *L'homme et la nature (1000-1500) : cohabitation-représentation*, op.cit., p. 102.

1726 GUERREAU-JALABERT Anita, « *Spiritus* et *caritas*. Le baptême dans la société médiévale », dans HERITIER-AUGE Françoise et COPET-ROUGIER Elisabeth, *La parenté spirituelle*, Éditions des archives contemporaines, Paris, 1995, p. 133-205. Ici p. 137.

1727 « (*Ecclesia*) *Quae est corpus Christi, aqua et sanguine de latere eius dormientis in cruce lavachro rigata et poculo, sicut Eva de latere est dormientis Adae fabricata* ». Cité pour Hincmar (*De ecclesiis et capeliis*, p.106) dans GUERREAU-JALABERT Anita, « *Spiritus* et *caritas*. Le baptême dans la société médiévale », *op.cit.*, p. 151. L'auteur traduit le paragraphe cité de cette façon : « L'Église, qui est le corps du Christ, produite par l'écoulement de

baptême n'est-il pas le moment à travers lequel la grâce est offerte ? Elle servait donc de trait d'union entre les hommes, véhicule par lequel la grâce était perpétuellement offerte. Cependant, elle était encore plus que cela. Dans sa multitude d'états (« *Aquarum naturae diuersitas multa est* »[1728] pour Raban Maur) – tous présents dans les C.B.M.A. - elle était fondamentalement instable (*Aspice aquam in glaciem commutatam, glaciem in crystallum alteratam, et cernes in his aperte substantias permutari, formas substantiarum seu species reservari* »[1729] écrit Pierre le Vénérable). Cette fluidité, cette labilité, faisait qu'on pouvait aussi bien lui attribuer une valeur positive (nous l'avons vu) que négative (« *primus ira Dei omnipotentis et omnium sanctorum incurrat, et induantur maledictionem sicut vestimentum, et intravit sicut aqua in interiora ejus et sicut oleum in ossibus ejus, et tales maledictio quas venit super filios Israel sicut Datan et Abiron* »[1730] dans une charte de Saint-Victor de Marseille). Cette polysémie repose avant tout sur le fait que l'élément aquatique était pensé comme une essence, une *species*, connaissant des altérités, faisant partie d'une cosmologie plus large bâtie sur les quatre éléments : en somme l'eau de nos chartes n'est qu'un simple véhicule renvoyant à un archétype. Ainsi, sa chaleur, sa pureté ou au contraire son impureté étaient perçues comme des accidents tandis que sa substance, elle, ne changeait jamais. À ce titre, toute Eau renvoyait à l'élément aquatique paradigmatique – élément paradigmatique du *transitus* général qu'opérait la société dans un mouvement structurel et eschatologique -, *mater aqua* (l'eau est aussi « l'équivalent spirituel du ventre maternel : « *vulva matris, aqua baptismatis*, dit saint Augustin (Serm. 119, 4 ; D.T.C. s.v. Baptême, col. 182 », explique Anita Guerreau-Jalabert) »[1731], c'est-à-dire celle de la Genèse, celle du flanc du Christ, celle des fleuves du Paradis, celle du Jourdain, celle du baptistère. Toutes les autres en découlaient. En ce sens, on peut dire que l'eau était alors un élément d'ordre spirituel, même si – comme nous l'avons vu – c'est justement l'opposition binaire et fortement structurante entre céleste et terrestre qui semble donner son sens général au champ sémantique : « Depuis quelques années, je suis de plus en plus frappé par les tensions existant à l'intérieur de l'univers médiéval [...] », écrit en effet Jacques Le Goff[1732]. Cette inflexion, cette prédominance du spirituel néanmoins se note très fortement dans nos chartes, principalement pour la période IXe – première moitié du XIe siècle où l'eau était majoritairement évoquée dans sa dimension abstraite : une observation cadrant plutôt bien avec celles d'Alain Guerreau, qui

l'eau et du sang issus du flanc du Christ endormi sur la croix, comme Ève fut fabriquée à partir du flanc d'Adam endormi... »

1728 Déjà mentionné *supra*.

1729 Déjà mentionné *supra*.

1730 GUERARD Benjamin (éd.), *Cartulaire de Marseille Abbaye de St-Victor*, op.cit., n° 170.

1731 GUERREAU-JALABERT Anita, « *Spiritus* et *caritas*. Le baptême dans la société médiévale », *op.cit.*, p. 138.

1732 LE GOFF Jacques, *À la recherche du Moyen Âge*, Paris, Seuil, 2003, p.165. Nous suivons tout à fait l'auteur et nos modestes expériences nous ont même conduit à penser que c'est dans ces tensions structurelles, faites d'oppositions binaires, que le Moyen Âge trouve son ressort, sa dynamique et son inertie.

caractérise de son côté l'eau présente dans la *Vita* de saint Maïeul comme « une figure du non-espace »[1733] ; une observation réalisée à nouveau dans le cadre de notre travail en ce qui concerne les récits de Pierre le Vénérable. Il est vrai qu'alors, même dans les chartes, l'eau n'est que très occasionnellement associée au champ lexical de l'espace. Les scribes l'évoquaient alors plutôt dans diverses formules plus ou moins stéréotypées, où elle était associée - à nouveau - au don, à la pureté, à la rédemption (« *sicut aqua extinguit ignem* » ; « *pro micis panum quas ulceroso Lazaro negavit, stillam aquæ in inferno desideravit ardens* »[1734] (Luc 16:24) : c'est parce que le riche n'a pas donné sa vie durant qu'il est brûlé et qu'il désire ardemment la goutte d'eau apaisante que pourrait lui offrir Lazare).

2. Perdant progressivement cette valeur abstraite (cette « présence » abstraite on aurait aimé dire) dans la seconde moitié du XIe siècle – du moins dans les chartes -, l'élément aquatique est désormais davantage envisagé dans sa dimension organique, concrète[1735]. Une rupture probablement moins nette dans le reste de la documentation, mais qui reste tout de même relativement sensible (en fait, elle se manifeste à nous d'une manière un peu différente : le lien entre eau et spirituel évoluant alors au rythme du mouvement de la frontière entre le charnel et le spirituel. Le lien entre *aqua* en tant que *species* et *spiritus* n'est pas détruit – comment pourrait-il en être autrement ? -, il devient seulement plus complexe et plus distant). Dès lors, dans les documents diplomatiques, les cours d'eau n'étaient plus seulement matérialisés, ils devenaient aussi un point d'appui essentiel dans le repérage et l'évocation de l'espace. Ainsi, *l'eau* se voyait dotée d'un second rôle social. On l'utilise désormais avec des cooccurrences telles que *sub*, *citra*, *ultra*, etc. ; les scribes ne se contentent plus d'évocations stéréotypées et cumulatives pour la décrire, même si on ne peut pas prétendre qu'ils soient dès lors à la recherche d'un certain « réalisme »[1736]. Sa dimension matérielle devient alors prédominante[1737]. Non que celle-ci n'ait pas existé dans les siècles antérieurs

1733 Cité note 807. GUERREAU Alain, « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maieul (Cluny, début du XIe siècle) », *op.cit.*, p. 400.

1734 Clu1[524:941].

1735 On pourrait d'ailleurs noter qu'à la même époque, la réforme grégorienne essaie de séparer temporel et spirituel. Existe t-il un lien entre les mouvements ?

1736 « Sur ce point comme sur les autres, il est donc inutile de rechercher quelque « réalisme » que ce soit dans cette littérature dont les thèmes narratifs relèvent toujours d'un codage symbolique qui en limite singulièrement la diversité et la fidélité au réel : toute référence aux données matérielles, aux pratiques effectives n'y est représentée que par un petit nombre de notations similaires, qui relèvent de la convention de langage. Un processus identique de stylisation caractérise par exemple la description du paysage, réduit aux quelques éléments opposés et complémentaires que sont la forêt, la lande, la montagne, la plaine, la mer, l'espace cultivé et l'espace habité ». Dans GUERREAU-JALABERT Anita, « Aliments symboliques et symbolique de la table dans les romans arthuriens (XIIe-XIIIe siècles) », *Annales ESC*, Année 1992, Volume 47, n° 3, p. 561 - 594. Ici p. 562.

1737 Pour la même période, Michael Clanchy note « un déplacement d'une écriture du sacré vers une scripturalité plus pratique » (« A shift from sacred script to practical literacy »). Dans CLANCHY Michael T., *From Memory to Written Record. England 1066-1307*, op.cit., p. 333.

ou qu'on ait pas alors perçu l'eau dans sa dimension sensorielle. Seulement, il n'y avait pas de contradiction apparente à voir dans cet objet, qui nous apparaît rétrospectivement comme éminemment matériel, quelque chose d'essentiellement spirituel. D'une manière plus large, il semble que la distinction entre *aqua* contenu (l'élément) et *aqua* contenant (le cours d'eau) se soit accentuée : ce qui revient bien entendu à la complexification du lien entre charnel et spirituel qui semble s'accentuer à l'extrémité de la période ici considérée. Les évolutions marquées des XIe et XIIe siècles, ce qu'on a appelé « le grand essor médiéval », qu'il soit avant tout d'ordre démographique, économique, social, semblent bien avoir bouleversé les valeurs qu'on attribuait à l'élément aquatique. Ce mouvement s'accompagne de la perte de proximité entre le champ lexical de l'eau et celui du mouvement – donc du temps -, avec lequel elle était très liée dans la période précédente (« *aqua volvente* », « *aqua currente* », « *aqua cadet* », etc.). On comprend facilement cette dynamique symétrique : pour prendre appui sur l'eau en tant que limite, celle-ci doit nécessairement se stabiliser et donc perdre ses caractéristiques qui la rendaient mouvante donc instable. C'est un point intéressant que Barbara Rosenwein a fort bien démontré concernant les immunités[1738] : la rapidité d'adaptation de la diplomatique aux besoins politiques émergents est très grande. Malgré ce qu'on a souvent dit, il en va de même pour le vocabulaire de l'écrit documentaire qui semble changer radicalement en quelques décennies seulement, entre 1050 et 1090. C'est ici même que Marc Bloch note la transition du premier âge féodal au second âge féodal[1739]. Nous ne saurions accepter l'idée que l'écrit, seul, change en toute indépendance sans que la société – et donc d'abord l'Église - dans son ensemble n'en soit pas la cause.

« L'homme ne plie pas les forces qui le composent sans que le dehors ne se plie lui-même, et ne creuse un *Soi* dans l'homme »[1740] écrit Gilles Deleuze dans son ouvrage à propos de Michel Foucault. L'écrit possède en effet un pouvoir sur la manière d'envisager la réalité et vice-versa[1741]. Or, poser une limite, c'est déterminer un extérieur et un intérieur[1742], c'est générer un espace. Symétrique à la chronologie du grand essor médiéval, la transformation de notre champ

1738 BARBARA Rosenwein, *Negotiating space […]*, op.cit., p. 213-216.
1739 Cf. note 354.
1740 DELEUZE Gilles, *Foucault*, Editions de Minuit, Paris, 1986. Ici p. 120-121.
1741 « Il est nécessaire d'analyser d'un peu plus près les systèmes de représentation que les individus et les groupes, membres d'une société déterminée, se font de leur environnement, puisque c'est à partir de ces représentations qu'ils agissent sur cet environnement. ». Dans GODELIER Maurice, *L'idéel et le matériel […]*, op.cit., p. 51.
1742 C'est en instaurant du discontinu qu'on crée un espace continu : « We may also conclude that, as with Polynesian *tapu*, declaring a space off-limits was one wat to control its demarcation and access to its ressources, both of wich demonstrated the power of the declarer ». Dans ROSENWEIN Barbara, *Negotiating space […]*, op.cit., p. 216. « L'Eglise, qui jouait un rôle essentiel dans cette segmentation, […] (dans) le maintien d'une perception individuelle intériorisée du rapport dissymétrique intérieur vs. Extérieur, de manière à assurer le maximum de stabilité sans interdire les échanges nécessaires [...] ». Dans GUERREAU Alain, « Les pèlerinages en Mâconnais. Une structure d'organisation symbolique de l'espace », *op.cit.*, p. 28.

participe probablement de l'évolution généralisée de la société entre les Xe et XIIe siècles et en particulier à l'émergence et au développement du phénomène d'encellulement. La densification des parcelles remarquée par Alain Guerreau[1743], l'essor de la production agricole analysé par Marc Bloch et Robert Fossier, vraisemblablement même l'influence d'une probable explosion démographique, obligent structurellement l'affirmation de limites mieux définies. Tandis que l'eau avait principalement une valeur spirituelle et était associée à l'instabilité, au temps, au mouvement, elle devient alors un point de repère à partir duquel on délimite, on borne un espace aux contours désormais moins flous. Car paradoxalement, l'expansion de la chrétienté[1744] – avant tout gagnée au jour le jour sur l'*incultum* - ainsi que la nécessité fondamentalement sociale de fixer les hommes au sol[1745], pouvaient uniquement tolérer que l'unité du tout soit enfermée, fixée dans des circuits : « on ne peut guère contester l'unité foncière de l'Occident chrétien, liée à son organisation effective comme unité close susceptible de s'étendre, mais n'admettant aucun corps étranger en son sein »[1746]. Les cours d'eau – entre contenu et contenant -, alors érigés comme limites, participent justement à la génération de telles formes dans l'espace – des formes dont les causes sont avant tout sociales et imaginaires[1747] -, une polarisation idéelle entre continu et discontinu.

1743 GUERREAU Alain, « L'évolution du parcellaire en Mâconnais, env.900- env.1060 », *op.cit.*

1744 On pensera aussi certainement au déclenchement de la première croisade en 1095 par Urbain II.

1745 « Le rapport social de base du système féodal était le rapport de *dominium*, par lequel les seigneur dominaient *à la fois* une terre et les hommes qui la travaillaient, et que, par conséquent, la condition *sine qua non* d'existence du système féodal était le lien des hommes au sol ». Dans GUERREAU Alain, « Les pèlerinages en Mâconnais. Une structure d'organisation symbolique de l'espace », *op.cit.*, p. 28.

1746 GUERREAU-JALABERT Anita, « *Spiritus* et *caritas*. Le baptême dans la société médiévale », *op.cit.*, p. 140

1747 « La carte du monde imaginable n'est tracée que dans les songes. L'univers sensible est un infiniment petit ». Dans les écrits du poète romantique bisontin, NODIER Charles, *Rêveries littéraires, morales et fantastiques*, E. Renduel, Paris, 1932. Cité dans BACHELARD Gaston, *L'eau et les rêves […]*, op.cit., p. 24.

ANNEXES

Annexe 1 : Formes du champ lexical de l'eau dans les C.B.M.A.....508
Annexe 2 : Phrases et syntagmes impliquant l'eau dans sa dimension abstraite.....522
Annexe 3 : Liste provisoire des hydronymes dans les C.B.M.A.....540
Annexe 4 : Quelques calculs et tableaux.....559
Annexe 5 : Essai de formalisation concernant la structuration du champ.....568
Annexe 6 : Essais cartographiques à partir des travaux de Maurice Chaume.....576
Annexe 7 : Quelques réalisations visuelles.....579

Beatus de Liebana, BnF, ms. Latin 8878, fol. 181 v -
La deuxième coupe (milieu du XIe siècle)[1748]
« *et secundus angelus tuba cecinit et tamquam mons magnus igne ardens missus est in mare et facta est tertia pars maris sanguis* » (Apoc. 8:8)

1748(http://mandragore.bnf.fr)

ANNEXE 1 :

Formes du champ lexical de l'eau dans les C.B.M.A.

* *N.B. : Cette liste, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, est loin d'être figée ou définitive. Elle a en outre été réalisée sur la base des C.B.M.A. dans sa version 2008-2009.*

abluere [3] / ablui [3] / abluenda [4] / abluendis [7] / abluendum [2]

ablutionem [1] / albutione [2]

abyssus [1] / abyssum [2] / abysso [1]

affluenter [1] / affluentes [2] / affluentia [4] / affluentiorem [2] / affluentis [1] / affluentissima [1] / affluere [2] / affluerent [1] / affluet [1] / affluxisse [2] / afluentibus [1]

allecibus [1] / allecia [1] / alleciis [1] / alecum [2] / aleccium [1] / alecem [1] / alecciis [1] /

adduxionis [1]

adaquandum [3] / adaquandis [1]

aquare [1] / aquatum [1]

alveum [18] / alvei [2] / alveo [3] / alvearia [1] / alveis [1]

amni [1] / amne [8] / amnem [3] / amniaco [1]

anchora [1] / ancherum [1] / anchero [1] / ancherus [1] + autres noms (ancheii / ancherius, etc.)

aqua [336] / aquae [57] / aqualquier [2] esp **/ aquam [188] /** aquarias [3] **/** aquaries [1] **/ aquarum [87] / aquarumque [419] / aquarumve [104] / aquaruntque [1] / aquas [76] / aquasque [1] / /** aquay [1] / **aquis [852] / aquel [1] / aque [124]**

aquamaniles [1]

aquosis [1] / [3] **/ inaquosis [1]**

aquatum [1]

aquaductile [7] / aquaeductu [1] / aquaeductis [1] / aqua ducta [1] / aquaeductum [1]
aquaeducto [1]

aridiva [1] / aridum [1] / arida [1] / arido [1]

aspersione [3]

balnea [2] / **balnearis [1]** / balneas [1] topo / balneiolo [2] topo / **balneis [2]** / [1] / balneolis [12] topo / balneolo [3] topo / balneolum [1] top / balneorum [2] top / balneum [1]

baptisavit [1] / baptisetur [1] / baptisma [8] / baptismate [2] / baptismatis [4] / baptismatum [1] / baptismi [6] / baptismo [2] / baptismorum [1] / baptismum [7] / baptismus [3] / baptisteria [3] / baptisterii [1] / baptisteriis [2] / baptisterio [6] / baptisteriorum [2] / baptisterium [14] / baptistorio [1] /
baptizandis [2] / baptizandum [1] / baptizare [3] / baptizari [1] / baptizatis [1] / baptizentur [2] (+ beaucoup d'autres formes ; comme on pouvait s'y attendre, le thème est trop vaste pour prétendre offrir une liste exhaustive cette année).

batatorii [5] | batatorio [5] | batatoriorum [1] | batatorium [3] | batatorius [2] | battatorii [1]

bedo [1] / bedos [1]

bibatis [1] / bibe [1] / **bibendam [1]** / **bibendo [1]** / **bibendum [1]** / bibens [6] / bibente [1] / **bibentes [1]** / bibentis [1] / **bibere [5]** / bibitor [1] / bibitorio [1]

blavo [1]

borario [1]

brachio [3] / [8] / **brachium [2] /** [16]

broilo [8] / [10] **/ broilum [2] /** broillat [2] / broillart [2] / broillium [2] / broillio [2]

calice [5] / calicem [15] / calicibus [2] / **calices [11]** / **calix [4]**

canal [1] / [2] / canalem [2] / canaletas [1] / **canalis [1] /** [4]

circumflentes [1]

congregant [3] / [5]

conductum [3] / [13] / **conductus [3]** / [10] (voir conductum subterraneum [1] et conductum antiquum [1])

confluent [1] / confluente [1] / [2] **/ confluentes [1] /** confluenti [2] **/ confluit [1] / confluebant [1] / confluentibus [1] / confluant [1]**

concursibus [1]

cumbrorum [1] + cumbris [1] + autres toponymes avec combr.*

curren [1] / **currendum [3]** / **currens [5]** / **current [12]** / [13] / **currente [212]** / **currentem [10]** / **currentes [1]** / [5] / **currenti [3]** / **currentibus [4]** / **corrente [3]** / **curen [1]** / **curente [2]** / **curentis [1]**/ **gurrente [1] / currunt [1]** / [5] / **currit [13]** / curret [3] / currat [5] / curit [2] / currite [1] / **correncium [1]**

cursus [15] / cursumque [1] **/ cursum [66] / cursu [3]** / [26] **/ cursibus [10]**

curriculo [7] / curricula [24] (que pour la vie / le temps)

cuvam [1] / cuvas [1]

decurrens [3] / decurrente [9] / decurrentem [3] / decurrenti [2] / decurrentium [1] / decurrant [4] / decurrat [2] / decurret [1] / decurrit [23]

decursibus [512] / decursus [49] / decursum [10] / decursu [2] / **decurso [2] / decurisque [1] /**

decursionem [1] / + cf. indecursibus + recursibus aquarias

defluit [1] / defluant [2] / defluentem [2] / defluere [2]

demergendum [2] / demergimus [1] / demergantur [3] / demergatur [18] [+ t[ur]] / demergat [1] / demergatus [4] / demergaturque [1]

desert [3] / deserta [1] / [11] / desertam [7] / deserte [3] / deserti [1] topo / deserto [8] / [1] / desertori [1] / desertum [10] / [1]

deversus [4]

deversatus [1]

discursibus [12] / discurrente [2] / discurrentes [2] / discurrit [3] / discursu [1] /

dilivium [1]

diluere [1] / deluere [2]

divertendo [1] / divertent [1] / diverti [2] / divertere [6] / diverterat [1] / divertendum [1] ? / diverterit [1] ? / diverterint [3] / divertet [1] / diverterent [1] / divertisse [1] / divertit [3] / divertimus [1]

excursus [4] / excursum [6] / excursu [3] / excursibus [2]

eclusa [1] / esclusam [2] / esclosam [2] / exclusae [2] / exclusam [7] / exclusas [5] / excluse [3] / exclusias [1] / exclusis [2-3] / exclusum [1] / exclusa [12] / [22] **/ exclausam [2] / exclusae [2] /**

exclusarum [1] / exclusias [1] / exclusum [1]

effusione [7] / effusionem [6] / effusionis [2] / effusio [1] / effusi [1]

effundere [5] / effundendas [1] / effundimus [4] / effundentes [1] / effundunt [1]

effluentem [1] / effluxisset [1] (???)

emundare [1] / emundati [2] / emundatione [1]

esterium [2] / esterio [1] / esterius [1]

farinarii [1] / farinariis [38] / farinario [13] / farinarios [9] / farinaris [1] / farinarium [11] / farinarius [1] / farnario [3] / farinardus [1]

fertili [2] / fertilia [1] / fertilitas [1] / fertilitatibus [1]

fluenta [1] / fluentis [5]

preterfluentibus [1] / preterfluentis [1]

fluctuantem [1] / fluctuavit [1] /
fluctus [2] / fluctibus [1] / fluxua [1] / fluctuoso [1] / fluctuum [1]
fluctivagi [2] / fluctivago [2]

fluviolum [11] / fluviolus [1] / fluviolo [1]

fluvio [69] / fluvios [3] / fluvium [214] / fluvius [18] / fluvii [10] / fluio [1]

fluit [4] / fluet [1] / fluere [2] / fluat [2]

flumen [38] / flumina [7] / flumine [18] / fluminibus [1] / fluminum [9] / fluminis [32] / flumas [1] /

fluentis [5] /

fluenta [1]

fluxum [1] / fluxua [1] /

fletum [1] / fletibus [1] / fletibusque [1]
flere [1] / flentibus [2]

fonti [1] / fontibus [50] / fons [15] / fonte [100] / fontem [80] / fontes [26] / **fontium [10]**
fontis [43]
fontana [29] substantifs + toponymes **/ fontanam [10] / fontanae [1] / fontane [2] / fontane [1 +** 1**] / fontanae (1)**
+ beaucoup de toponymes
fontius [1] **/** fontania [1] / fonttana [1] / fontanas [12] / fontaine [17] + fontanet + fontangy + fontania + fontanis [17] + fontannas + fontenay + d'autres toponymes
font (3) / fontaigne (2) avec des adjectifs intéressants / fontaine (17) / fontaines (2) / fontanarum (1) / fontanas (12) / fontaneda (1) / fontanedeto (2) / fontanedo (1) / fontanella (3) / fontanellis (1) / fontanense (3) / fontanet (1) / fontanetensi (3) / fontanetensibus (1) / fontaneti (3) / fontaneto (12) / fontangy (1) / fontania (1) / fontanicula (1) / fontaniculum (1) / fontanilias (16) / fontaniliis (2) / fontanillas (1) / fontanils (1) / fontanis (17) / fontannas (1) / fonteigne (1) / fonteinne (1) / fontemblaaudi (2) / fontemeys (1) / fontemois (1) / fontemorigni (1) / fontemoys (1) / fontenailles (1) / fontenaio (1) / fontenarum (1) / fontenay [19] / fonteneio [3] / fontenella (5) / fontenellas [2] / fontenelles [1] / fontenellis [1] / fontenes (2) / fonteneso (1) / fontenetenses [4] / fontenetensibus [4] / fontenetensium [1] / fonteneti [3] / fonteneto [22] / fonteniaco [1] / fonteniles [2] / fontenilis [3] / fontenis [2] / fontenivo [2] / fontenoi [3] / fontesmeis [1] / fontesmum [1] / fonteto [1] / fontevana [1] / fontevene [3] / fontevenne [1] / fonti [1] / fontibus [46] / fontinella [1] / fontinellulas [1] / fontineto [1] / fontiniaco [5] / fontisebraldi [1] / fontisjohannis [1] / fontismense [1] / fontismensi [1] / fontismensibus [1] / fontismensis [2] / fontismensium [1] / fontismo [6] / fontismum [1] / fontius [1] / fontonella [1] / fonttana [1] / fontusmensis [1]

fosatus [1] (topo) / fosatum [1] / fossados [1] / fossadum [1] (topo) / fossas [7] / fossata [37] / fossati [4] / fossatis [30] / fossato [14] / fossatu [1] / fossatum [20] / fossatus [2] fossetum [4]

foveam [1]

frigore [3]
frigido [5]
frigida [1] / frigide [1] / frigidi [2] **/ frigidus [2] + frigidum [3** dont 1 fontem frigidum**]**

gutta [43] / guttam [8] / guta [17] / gota [2 + 1**] / / cutta [3] / cuta [2] / cudta [1]** / **grutam [4]**
guttula [3] / gutula [1] / gottena [2]

gurgitibus [4] / gurgite [1] / gurgitem [3] / gurge [3] + gurgi [5] + gurgiaci [4] + gurgiaco [4]

gubernaculo [1] / **gubernacula [9] /**

gordos [1] / gordo [1] / gortos [1] / gordum [1]

hauriebant [1]

humidis [1]

indecursibus [1]

inmergit [1]

impetu [4] / impetum [2]

inundatione [3] / inundationem [1] / inundanciam [1]

insula [69] / insule [8] / insulam [26] / insulae [19] / insularum [2] / insulani [3] / insule [8] / insulis [7] / **islam (topo) [1]**

irrigante [1] / irrigua [1] / irrigui [1] / **irriguum [3]**

labilis [19] / labili [5]

lacus [2] / lacu [7] / [1] **/ lacum [12] / laci [1] / laciorem [1] /** laciaco [1]

lacunis [2] / lagunis [2] / lageniaco [1]

lacrimae [2] / lacrimam [1] / lacrimas [2] / lacrimis [8] / lacrymarum [1] / lacrymas [1] / lacryme [1] / lacrymis [4] /

lacrimabiliter [2] / lacrymabiliter [3]

lacrimabili [2] / lacrymabilem [1] / lacrymabili [1] /
lachrymarum [1] /

lacrimosis [3] / lacrimoso [1] / lacrymosas [1]

laqueo [11] / laqueis [8] / laqueum [4] /

latus [704] / lateris [3]

lavacro [2] / lavacroque [2] /

lavator [1]

lavare [1] / lavit [1] / lavantes [1] / lavanda [1]

lavatorio [1] / lavatorium [1]

levyatan [1] / levyathan [1] / leviatan [2]

liquidissime [1]

liquido [23]

liquidius [3] / liquidum [4]

liquor [1] / liquoris [2]

litus [2]

lutum [2] / luti [1] (la boue)

mare [39] / mari [8] / maris [14] + beaucoup de toponymes et de dérivés

mariscus [1] **/ mariscum [1] / marisco [4** + 1**] / mariscos [1] /** mariscalcus [3] / mariscallus [1] / mariscaldus [1]

mergi [1] / mergatur [2] / + toponymes

molendino [190] / molendi [3] / molino [14] / / molendinum [339] / mulinarium [2] / molendinarios [3] / molendinos [35] / molinarum [2] / mulnariis [1] / mulnario [3] / mulnarius [1] / mulneto [2 / 6**] /** munilario [1] **/ molendinare [1]** / **molis [1** / 4] / **munnaro [1]**

molere [19]

nauta [1] / nautae [1] / nautis [1]

naufragiosi [1]

naufragii [2] / naufragium [2] / naufragia [1]

navis [9] / navibus [7] / navium [1] (yonne aussi)

navigantium [1] / navigare [1] / navigantibus [7]

navigiis [1] / navigio [2] / navigium [1]

nebula [1]

nive [1]

nubes [1] / nubibus [2]

nubilo [2] / nubilum [1]

noe [1]

oceano [1] / oceani [1]

piscandi [4] / piscando [2] / piscandum [5] / piscabitur [2] / piscabuntur [1] / piscacionem [2] / piscans [1] / piscarentur [1] / piscatur [1]

piscaria [20] / piscariae [3] / piscariam [12] / piscarias [15] / piscarie [7] / piscariis [22] / piscari [14]

piscatoria [6] / piscatoriam [4]

piscatio [4] / piscatione [9] / piscationem [17] / piscationes [7] / piscationi [1] / piscationibus [11] / piscationis [2] / piscationum [1] /

pisces [19] / pisci [1] / piscibus [16] / piscis [5] nom / piscium [14] / piscatus [1] / pisce [1] / piscem [1] /

piscator [5] / piscatore [4] / piscatorem [2] / piscatores [9] / / piscatoribus [7] / piscatoriis [5] / piscatoris [4] / piscatorum [2] /

piscatum [1] / /

piscatura [7] / piscaturam [12] / piscaturis [1] /

piscina [1] / [2] / **piscinae [2]** / **piscinaeque [1]** / **piscinam [3] / piscine [1] / piscinis [1] /**

pruinda cumba [1]

palu [1] nom / palua [1] nom / paludas [1] topo / palude [2] topo / paludem [4] topo / **paludes [2]** / **paludibus [9]** / paludis [2] topo / paludo [2] topo / paluelli [3] / paluello [1] / paluels [1] / paluet [1] / palumbarium [1] / palumberii [1] / palut [1] / **palutibus [1]** / paluyel [1]

percurat [1] / percurrant [1] / **percurrens [2]** / **percurrent [2]** / **percurrente [40]** / [1] / **percurrentibus** [1] **percurrere** [3] / **percurrit** [2] spatial mais pour les chemins / **percurritur** [3] pêchés / **percursu** [3] / **percursum** [5] / **percursus** [1] / **percurrendam [1]**

pelagi [4] / [2] / pelagii [16] / pelagio [9] / pelagis [1] / pelagium [3] / pelagius [30] / **pelago** [4] / pelagus [1]

pergit [17] / pergitur [1] / pergiraverant [1] / pergirent [1]

ponte [33] / [66] **/ pontem [68] /** [15] / **pontibus [2]** / [30] / **pontis [11]** / [13] / **pontes [12]** / [13] / **ponti [1]** / [2] / **pontium [1]** / [12] /

pontenagium [1] / **pontanagio** [1]

pontenariis [1]

perfussus [1] / perfusus [2] / perfusi [1]

potata [1] / potationes [1] (vin) / **potandum** [1]

ploracionum [1]

pluit [6] / pluebat [1] / / pluvent [1]

pluviarum [2]

pluvialem [1]

purif.* (88) / puri.*
purificationem / purificationis / purificatione / purificationum / purificationis / purificacio

(ici aussi, un vocable certainement important mais surtout très vaste et qui nécessitera donc une nouvelle exploration).

Putridam [1+1 le même**]** / putrida [1]

putei [3] / [7] / puteis [2] / **puteo [14]** / [23] / puteofontis [1] / puteoli [2] / **puteolis [1** / 3] / puteolo [2] / puteolos [2] / puteolum [2] / **puteolus [1]** / puteres [1] / puterii [1] / **puteum [9]** / [9] / **puteus [2]**

purgationem [3]

purgavit [1] / purgare [8] / purgati [1] / purgata [1] / purgabit [1] / purgato [1] / purgabunt [1]

portu [10] / [19] / **portubus [7]** / portuensi [2] / portuensis [13] / **portum [36]** / **portus [11]** / [1] / portuum [2] / **porto [1]** / [5] / portos [1]

portaticum [1]

preterfluentibus [1]

rore [1]

recursibus [5] / recursum [7] / recursus [4]

reductilibus [1] / reductibus [1] / reductibusque [1]

ripa [19] / [9] / **ripae [1]** / **ripam [20]** / [2] / **ripas [3] / rispa [1] / rispam [1] / rispis [7] /** rispas [3] (topo) **/** rispacias [1] / rispain [1] / rispachapels [1] / rispachapel [1]

riparia [5] / [3] / **ripariam [3]** / **riparias [1] / ripariis [1] / riparum [1]** / **riperiam [2]**

ripaticum [3] / ripatorii [2] / ripatorio [8]
rio [36] / [1] / **riu [2]** / **reo [28]** / **rizo [1]**

rigo [2] / **rigus** [1] / rigolt [1]

rigantis [1] / rigaremur [1] / rigare [1] (faire couler, arroser) / rigato [1]

rivum [58] / [3] **/ rivus [17] /** [1] **/ rivo [231] / /** rivoria [1] **/ rivos [3] / rigo [1] / rico [2]**

rivuli [5] / rivulis [3] / rivulo [16] / rivulos [3] / rivulum [14] / rivulus [3] / [1] **/ rivolum [4]**

ruiscello [1] / ruisseles [1] / ruissetes [1]

riveria [7] / [6] **/ riveriis [1] / riverie [1] /** rivere [2] **/ riveriam [3] /** riveriani [3] **/** riveriano [1] **/** riverii [1] / riverias [1]

serpens [4] / **serpente [1]** / serpentini [1] / **serpentis [1]** / **serpentina [2]** / **serpentinis [1]** / serpentine [3] /

sirene [1]

stagna [4] / stagni [29] / [4] **/ stagnis [6] / stagno [36] /** [3] **/ stangno [1] / stagnorum [3] / stagnum [45] /** [3] **/ stangnum [3] / stanni [4] /** [2] **/ stangnis [5] / stanna [5] /**

stampnus:
stampni [1] / stampnum [2] / stampno [4]

sagenam [1]

stillam [3]

stillare [1]

sicca [3 / 4**] / siccat [7] /** siccam [2] / **siccae [1] /** siccalonie [1] (topo) / **sica [1]** (+ toponymes en sica) **/ sicco [7** / 4**]**

siccante [2] / siccatur [2] / siccabitur [1] /

sitienti [1] / sitientes [1] / sitientium [1] / siti [2] /

sistula [1]

teloneum [33] / telonium [1] / theloneum [18]
telonaria [2] / telonarii [1] / telonea [2] / telonearіis [1] / teloneario [1] / telonearius [4] / telonei [8] / teloneo [6] / teloneos [1] / teloni [1] / telonii [3] / telonis [1] / telonium [1]
thelonea [1] / thelonearam [1] / thelonei [4] / theloneo [5] / theloneorum [1] / theloneos [3] / / thelono [1]

pedagia [6] / pedagii [16] / pedagiis [8] / pedagio [56] / pedagiorum [4] / pedagium [51]
+ pedagiarius [1]

torrenniaco [1] / **torrens [1]** / torrense [2] / **torrente [1]** / [1] / **torrentem [2]** / **torrentis [2]**

toronum [1] / thorono [2] / thoronum [1] / thorone [1] / thorodus [1] / thoron [1]

tempestetur [1] / tempestivius [1] / tempestive [1] /

tempestate [6] /tempestates [3]

unda [4] / [1] / **undam [4]** / **undarum [1]** / **undas [3] / undis [1]**

vadum [15] (un gué) / **vado [6 /** 4] / vada [1] / **vadium [10] / vadio [11]** / **vadia [8]** / **vadiorum [2]** / **vadiis [1] / vadii [1]**

volvente [153] / volventem [3] / volven [5] / volvenda [1] / volvens [2] / volvent [9] / volventi [2]

vivariacum [1] topo ? / vivariense [3] topo / vivariensi [6] pago / vivariensis [3] topo / ***vivarii [1]*** */* ***vivariis [5]*** */ [4] /* ***vivario [2]*** */ [2] /* ***vivariorum [5]*** */* ***vivarios [1]*** */* ***vivarium [5]*** */ vivarius [2] / vivacio [1] / vivarensi [2] / vivarensis [2] / vivarensium [2] / vivariensem [2]*

ANNEXE 2 :

Phrases et syntagmes impliquant l'eau dans sa dimension abstraite.

* *N.B. : Cette liste est loin d'être figée ou définitive, même en ce qui concerne les actes bourguignons. En outre, quelques formes sont issues de* corpus *hors des C.B.M.A. : le recensement est alors très loin d'être exhaustif ! Nous pensons néanmoins qu'elle donne un aperçu correct des préambules en rapport avec l'élément aquatique.*

*« in quo peccata sua **abluere** potest »*

« ut possim **abluere** enormitatem peccatorum meorum »

« Dum in istius erumnosa seculi vivitur peregrinatione, interimque dum tempus instat, in quo **ablui** peccata redemique possunt »

« propter **abluenda** meorum peccaminum crimina »

« Ego, in Dei nomine Silvius et uxor mea, Guuilis nomine, et filius noster, nomine Wuillelmus, cogitavimus de Dei misericordia vel **abluenda** peccata, ut pius Dominus de peccatis nostris minuare dignetur, et pro redemptione animarum nostrarum »

« domino et sanctis ejus pro **abluendis** peccatis suis largiatur »

« pro **abluendis** peccatis meis Deo et sancto Cyrico cum stipulatione subnixa condono. »

« Ego Emmena donatrix pro **abluendis** peccatis meis sive pro anima domni Armanni »

« Ego Rodulfus clericus, licet indignus, memor meorum scelerum pro redimendis seu **abluendis** peccatis meis vel parentum meorum »

« et ut ipsi sancti Dei pro nostris **abluendis** criminibus et peccatis apud altissimum judicem intercessores piissimi adesse dignentur »

« pro **abluendis** peccatis ejus largiatur et quod largitus fuerit »

« pro **abluendis** peccatis genitorum parentumque nostrorum »

« Et quicumque in isto loco mortui requiescunt aut quicumque hic venerint et hic requiescerint, sint **abluti** ex parte Dei omnipotentis »

« Sciant omnes sancte matris Ælcclesiæ filii p. et f. per baptismum **abluti**, per passionem Xristi redempti »
1.

2. « Sciant omnes Sancte matris Æcclesiæ filii p. et f. per baptismum **abluti**, per passionem Xristi redempti »

3.

*« ut de **ablutione** animae suae seu parentum suorum solliciti »*

*« spem in confessione peccatorum et **ablutione** scelerum consistere »*

*« subtraxerat per **ablutionem** aqua de Hermançon, impetu cursus sui »*

*« In proximo est enim ut incipiat judicium a domo Dei, judicia autem ejus sicut multa **abyssus**. »*

« cui nudus erit **abyssus** humanæ conscientiæ »

« atque cum Juda, Christi traditore, in **abyssum** inferni detrusus, inrevocabiliter æternas pænas luat. »

« de cujus judiciorum profundissima **abysso** prodire intelligimus, quod domus Cluniacensis recenti memoria latissime efflorescens »

« vos enim de Pontiniacensi monasterio, utpote apum examina, exeuntes longe lateque **alvearia** innumera cœlesti manna repletis et multorum sitientium corda **aquæ salientis** in vitam æternam salutari doctrina imbuendo reficitis. »

*« Porro prospiciens magna quaeque ad inferiora relabi, minora vero difficillime ad altiora posse erigi, cum et mundus jam senescens positus sit in proclivi, Ecclesia insuper Christi undique adversitatum procellis irruentibus divini auxilii **anchora** firmata ad aeternae securitatis **littus** tendens vix periculum evadat **naufragii**, hanc quam praedixi ecclesiam indignam alieni cognovi amminiculi. »*

***«** sit maledictus in civitate, maledictus in via, maledictus in agro, maledictus in **aqua;** maledictae sint reliquiae ejus, maledictus sit fructus ventris ejus, fructusque terrae ejus; maledictus erit ingrediens et maledictus regrediens »*

*« Item in Evangelio proclamat dicens: « Quia sicut **aqua** extinguit ignem », et cetera »*

*« pro **aqua** missa in vino »*

*« alii vero ollam permaximam plenam **aqua** calida ferventissima effuderunt super corpus ejus, ita quod fere a capite usque ad pedes totus apparuit discoriatus. » (Ez. 36:15)*

*« Postea vero ad nos pusillos est venire dignatus vir venerandus domnus Amatus, Romanae sedis legatus, idemque Burdegalensis archiepiscopus, qui nobis plurima dignanter indulsit, missam sollemniter cantavit, **aquam** exorzizavit, cimiterium consecravit, nobiscum manducavit, nummos et quedam alia nobis donavit, ut strenue edificaremus non solum concessit atque laudavit, verum etiam sub obedientia imperavit. »*

*« super quibusdam preeminentiis in ecclesia nostra, scilicet in incedendo ad processionem, de recipiendo **aquam** benedictam, de credendo in capitulo, de scribendo in matricula, quis cui deberet preponi »*

« Quanta cordi nostro laetitia de vestrae congregationis religione laudabili generetur, ille profecto cognoscit qui renum et cordium scrutator existit: vos enim de Pontiniacensi monasterio, utpote apum examina, exeuntes longe lateque alvearia innumera cœlesti manna repletis et multorum sitientium corda ***aquae salientis*** *in vitam aeternam salutari doctrina imbuendo reficitis. »*

« Sane si quis nos aut [heredes nos]tri vel ullus homo, contra elemosina vel donacione ista, ire agere vel inrumpere volue[rit] primus ira Dei omnipotentis et omnium sanctorum incurrat et induantur maledictione sicut ve[stiment]um et ***intravit sicut aqua*** *in interiora ejus, et sicut holeum in ossibus ejus et veniat maledicti[o....]dum quas venerit super filios Israelis, sicut Dathan et Habiron qui fidem Dei [....]avere et legem Dei [...?...] veniat super illum sicut supra Naaman Syrum, et habeat participationem apud Judam qui D[ominum tradidi]t et postea libra auri optimi componat, et non valeat vindicare quod repetit, et inantea d[onatio i]sta firma stabilis permaneat, omnique tempore, cum stipulatione interposita pro omni firmitate subne[xa. »*

« Sane si quis nos aut heredes nostri vel ulla ammissa persona qui hanc donationem inrumpere que fierit non valeat adimplere quod [...]nale temptaverit, sed componat in vinculo auri optimi libras V et quod querit non valeat sed maledictionem habeat sicut filii Israel, et Datan et Abiron qu[os] terra obsorbuit, et mucron feriendus sit, et induant maledictionem sicut vestimenta ejus, ***et intrent sicut aqua in interiora ejus****, et sicut holeum in ossibus ejus, et insuper do[na]tio ista firma et stabilis permaneat omnique tempore, cum stipulatione interposita pro omni firmitate subnixa. »*

« et intravit ***sicut aqua in interiora*** *ejus et sicut oleum in ossibus ejus, et tales maledictio quas venit super filios Israel sicut Datan et Abiron »*
« et intret ***sicut aqua*** *in viscera ejus et sicut oleum in ossibus ejus, et absorbeat cum terra vivum, sicut Datan et Abiron fecit »*

« Verum quoniam omnes dilabimur sicut ***aque****, que non revertentur, nec mortuus iterum ad nos poterit lacrimis revocari, stilo breviore ad conceptum mente propositum redeamus. »*

« Nam si Dominus pro ***calice aque frigide*** *quem quis in ejus nomine dederit » (Mat. 10:42).*
L'expression se retrouve aussi au moins quatre fois à Saint-Victor de Marseille.

« Ecce inter alia loca vestra presidentium culpa depressa, prioratus de Caritate, qui olim in spiritualibus florens, in temporalibus abundabat, tanta corruptela marcescit, et tam ***arida*** *deprimitur paupertate quod nisi aliorum relevetur auxilio, vix adjicere poterit ut resurgat. »*

« facta prius ***aspersione*** *aque benedicte, fecit benedictionem alta voce signando populum et monachos circumstantes »*

« Cum multiplicata sit adeo iniquitas superborum, quod quasi aquam maledictionem ***bibentes****, ecclesias et personas ecclesiasticas persequi non desistant, multiplicari debet humilium equitas contra illos »*

« Vos estis qui permansistis mecum in temptationibus meis, et ego disponam vobis, sicut disposuit mihi pater meus regnum, ut edatis et ***bibatis*** *super mensam meam in regno meo. »(Luc. 22:30)*

« ut quorum fuit, communicato doloris ***calice****,* ***flere cum flentibus****, eorumdem sit, propulsa meroris* ***nebula****, gaudentibus congaudere. »*

*« in ostio paradisi **fonte** lateris Christi exstincta, ut regnum Dei violentius raperetur, cœpit status ecclesiarum ab apostolicis viris piis moribus informari, et demum a sacris viris et abbatibus in subditorum mentibus regularis ordo disponi, ut per eam **currentibus** facilis cœlestis patriae videretur ascensus. »*

*« **Curriculo** histius vitae **volvente** fine vero ejus appropinquante ecce signa manifestantur ideo ego in Dei nomine Geraldus qui fui filius Bertrandi »*

*« **Decurrenti** eo tempore ne **decurrant** que geruntur in tempore, litterarum solent indiciis eternari. »*

*« Igitur ego Rotardus talia semper sollicitus cogitans, humanique sceleris, fragilitatis ab origine **decurrentium** reminiscens, res quae mihi hereditario.. »*

*« Cum omnia orta occidant, auctaque senescant, temporalia quoque more **aquae fluentis**, non retrorsum ultra **undam** dilapsam retorquentis celeri lapsu inreparabiliter **defluant**, preclaraque facies, honor, mundiales gloriae, precipue divitiæ instabiles »*

*« Cum omnia orta occidant auctaque senescant, temporalia quoque more **aquæ fluentis** retrorsum ultra dilapsam **undam** non retorquentis celeri lapsu inreparabiliter **defluant**, preclaraque facies et honor gloriæ mundialis, precipue fallaces divitiæ »*

*« Cum omnia orta occidant actaque senescant, temporalia quoque more **fluentis aquæ** non retrorsum ultra dilapsam **undam** retorquentis celeri lapsu inrecuperabiliter **decurrant**; preclaraque facies, honorque secularis gloriæ, maxime quippe instabiles divitiæ, preter hoc vis corporis aliaque hujuscemodi brevi tempore in dies dilabi videantur »*

*« Cum omnia orta occidant auctaque senescant, temporalia quoque more **fluentis aquæ** retrorsum non ultra **undam** dilapsam retorquentis celeri lapsu inreparabiliter **decurrant**, preclaraque facies, honor mundanæ gloriæ maximeque divitiæ instabiles »*

*« Completoque collationis ordine et decurso, quando reincipiet alia prima collacio, tunc conferet secundum statum et ordinem in quo erit post **decursionem** prime collacionis, racione dignitatis vel ordinis constitutus. »*

*« Omnis humana vita semper in **decursu** est, et cotidie ad proclivia labitur, tam in progressu dierum, qui semper accedendo minuuntur, quam in peccatorum delapsu, quae **volentes** nolentesve nos semper infestant. »*

*« Priscorum fidelium laudabili religione sanccitum est, ut post hujus incerte vite **decursum**, ipsa exanimata corpora tradantur et recondantur locis sanctorum de memoriis, ut per hoc aliquatenus valeant ipsi suis exui a delictis et peccatis »*

*« pro remedio anime mee et uxoris mee Berte regine, sive in vita mea quomodo et post hujus ipsius **decursum** semper pastantur, ut qui de nostro beneficio temporali sustentantur in terris »*

*« intelleximus post **decursum** annorum aliquot ante dicte ecclesie facultates et redditus esse adeo tenues et exiles »*

*« Quoniam humana conditio velut **decursus aquarum** subito pertransiens labitur, et ea quae in*

presenti fiunt citius tradenda sunt oblivioni »

« Decurrenti eo tempore ne decurrant que geruntur in tempore, litterarum solent indiciis eternari. »

« Tali vero ac tanta auctoritate premonitus, quidam vir nomine Wido, predives et nobilis, et licet in laico habitu per multa laudabilis, considerans casum condicionis humanae in pejus et pejus precipiti ac cotidiana ruina ***defluere****, divino ductus amore »*

« Cum constet genus humanum torrentis more ab ortu semper ad occasum ***defluere****, facta quoque hominum et dicta simul cum eo deperire, dignum duximus ea consignare litteris que volumus commendare posteris. »*

« Haec igitur ego Willelmus de Tierno mente versans simulque multitudinem peccatorum in quibus nunc usque sum ***deversatus*** *lacrimoso corde considerans »*

« non possemus sine destructione nostrae ecclesiae sustinere in duabus decimis persolvendis, et maxime cum nos omnes inopinatos casus sustinuerimus propter aquarum ***dilivium*** *et propter multa alia impedimenta quae vos ignorare non credimus et per vestros nuncios poteritis esse certus »*

« Creator humani generis, Deus, sciens nos absque peccati contagione vite hujus incolatum transire non posse, ex rebus transitoriis precipit nostra crimina ***diluere*** *sua gratuita pietate. »*

« Quia hujus vitae status immunis a crimine vix percurritur, oportet unicuique pro modulo boni operis, strenuitate et helemosinarum largitione, si qua sunt, delicta culpe ***deluere****, et eternae mercedis fructum pro posse adquirere »*
« Quia hujus vite status immusnis a crimine vix a nemine percurritur, oportet [unicui]que pro modulo boni operis strenuitate et elemosinarum largitione, si quis delicta culpe, **deluere** et eterne mercedis fructum pro posse adquirere »

« *Cadelo vicecomes et filius suus Willelmus itidem vicecomes, reminiscentes* ***vitae labentis excursus****, in semet reversi, uterque in bonum conversi, pio affectu, humili vultu, deprecati sunt per nostrae auctoritatis scriptum »*

« sacri baptismatis ***emundati »***

« studeat animam suam ***emundare*** *et ab omni facere peccato »*

« pene arui haestu secularium voluptatum, illos saltem sustentarem quorum pia vita fructum affert bonarum jugiter virtutum, eo quod a Christo velut lignum fructiferum sint plantati juxta ***fluenta*** *sanctarum scripturarum. »* (Ps. 1:1)

« Et dum ab ejus sacro ore dulcibus rigaremur verborum sitientes ***fluentis*** *suisque sacris admonicionibus paterno more instrueremur, ejus sanctitati intimare curavimus ea que ad communis profectus augmentum essent, »*

« De Salvamento vallium quod Icterius et Roclenus dimiserunt Deus omnipotens, neminem mortalem in hoc solo ***fluctuantem****, absque peccati macula posse subsistere cernens, ideoque eternum Gehenne ignis incendium necessario ipsum promerentem, vitam amissurum perhennem*

omnium ipse medicorum doctissimus morbi hujus ad mortem iter agentis medicamen vivificum ac leve licet sit illi grave pie misericorditer que ei concessit. »

*« Quemadmodum quis **pelagi profundum** ingressus videns undisonas procellas turgere, ne **naufragium** paciatur ad **tranquillitatis portum** pervenire obtat, sic nos in hujus mundi **pelago** positi vitare **fluctus** vitæ hujus debemus, properantes semper ut ad **tranquillitatis portum** quo nemo sustinet **naufragium**, valeamus pervenire. »*

*« Sicut bene novit vestrae paternitatis sanctitas, per cujusdam provisoris, quem habuit, incuriam, ecclesia nostra, quasi **navis gubernatore** destituta, per hujus mundi fluctus maris diutius **fluctuavit**, et vix tandem ad **portum salutis** pervenit. »*

*« Quemadmodum quis pelagi profundum ingressus videns undisonas procellas turgere, ne naufragium paciatur ad tranquillitatis portum pervenire obtat, sic nos in hujus mundi pelago positi vitare **fluctus** vitae hujus debemus, properantes semper ut ad tranquillitatis portum quo nemo sustinet naufragium, valeamus pervenire. »*

*« Ne igitur **navis Petri** inter mirabiles hujus **mundi maris** elationes constituta et ejusdem **fluctuum** importunitatibus exposita, propter rectoris inopiam, procellarum incursionibus impulsa scopulis adversitatum confringatur, pietatem vestram quantacunque possumus affectione humiliter exoramus et devote, ut ecclesiæ nostræ, immo potius vestræ, vestro labore et abstinentia fundatæ et religione ampliatæ, consilium et auxilium procuretis impendere, »*

*« Sicut bene novit vestrae paternitatis sanctitas, per cujusdam provisoris, quem habuit, incuriam, ecclesia nostra, quasi navis gubernatore destituta, per hujus mundi **fluctus** maris diutius fluctuavit, et vix tandem ad portum salutis pervenit. »*

« Deus omnipotens, neminem mortalem in hoc solo **fluctuantem**, absque peccati macula posse subsistere cernens *»*

*« Quicumque in **fluctibus** hujus seculi constitutus celestia gliscit appetere, summo conamine debet providere ut ea que illi Deus ob gloriam et dignitatem sui sustentatus contulit »*

*« Dum in salo **fluctivagi** seculi hujus vivitur, totis nisibus elaborandum »*

*« Noverit itaque vestra paternitas, quod pastor noster R., condam bonæ memoriæ, de vitæ medio est sublatus, et nostra ecclesia in mari magno et **fluctuoso** pleno raptoribus posita incessanter ab inimicis justitiæ devastatur »*

*« Ne igitur navis Petri inter mirabiles hujus mundi maris elationes constituta et ejusdem **fluctuum** importunitatibus exposita »*

*« Dum vivitur unusquisque in hoc **fluctivago** mundo, considerare debet qualiter adquirere eterna gaudia valeat, et penas perpetuas evadere, et sine fine cum Christo gaudere. »*

*« ecclesia nostra, quasi navis gubernatore destituta, per hujus mundi fluctus maris diutius **fluctuavit**, et vix tandem ad portum salutis pervenit. »*

*« et nostra ecclesia in mari magno et **fluctuoso** pleno raptoribus posita incessanter ab inimicis justitiae devastatur »*

« Quapropter eum fideliter credere, perfecte diligere, humiliter obedire est omnibus necesse; precipue tamen istud illis convenit, quos sacri lavit unda ***fluminis****, redemit unda sanguinis, perunxit liquor crismatis »*

« *Si quispiam vero fuerit cui hoc displicuerit et ab hoc dono aliquid defraudaverit, sicut* ***fluit*** *cera a faciae ignis, sic pereat a conspectu Domini. »*

« Et dum ab ejus sacro ore dulcibus rigaremur verborum sitientes **fluentis** suisque sacris admonicionibus paterno more instrueremur, ejus sanctitati intimare curavimus ea que ad communis profectus augmentum essent »

« pene arui haestu secularium voluptatum, illos saltem sustentarem quorum pia vita fructum affert bonarum jugiter virtutum, eo quod a Christo velut lignum fructiferum sint plantati juxta ***fluenta*** *sanctarum scripturarum «* (Ps 1:1)

« Si dominationis vestre reverentia toleraret, ut ad instar subjectorum lugentium doleretis, certe non immerito vos ad ***fletum*** *et lacrimas nobiscum invitare possemus, cum lacryme nostre dampnum inestimabile, non solum nostrum, verum etiam totius Cluniacensis ordinis non sufficiant deplorare. »*

« Quorum clamoribus commotus et ***fletibus****, multoties eum redargui et increpavi, ac pene usque ad excommunicationem ira promotus objurgavi. »*

« ***flere*** *cum* ***flentibus*** *»*

« ***flentibus*** *nobis et desolatis »*

« *Dilectisimo amico nostro Josfredo et uxor sua Josbergi et filiolo nostro Josbert, emtores, ego is nominibus Josbert et uxor sua Adeborc, pro amore et bona volencia que contra vos abeamus, et pro eo quod de sacro* ***fontis*** *tibi levavimus, et pro remedium animas nostras »*

« hoc est vineam unam quam mihi contulit avunculus meus Sendelenus atque uxor ejus Odila, eo quod de sacris ***fontibus*** *me susceperunt »*

« Dulcissima filiola nostra nomine Rotel, ego enim, in Dei nomine, Otbertus et uxsor sua Utulgardis, dum pro amore et dulcitudine tua et pobter quod de sacro ***fonte*** *Sancti Joanni te suscepimus »*

« et pro eo quot de ***fonte*** *Sancti Marie te suscepimus »*

« Quorum ego divina miseratione cupiens imitari vestigia, Dei omnipotentis, qui ***fons*** *pietatis est, praecurrente gratia, ecclesiae Sancti-Remigii »*

« Quorum votis ille gemine karitatis ***fonte*** *redundans et fratrum consilio fultus suorum, satisfecit eamque eis concessit. » ?????*

« quae nobis ex ***fonte*** *misericordiae ejus gaudemus et gratulamur venisse misericorditer dona:*
« Facite, inquiens ait, vobis amicos de iniquo Mammona, quatinus a presenti vobis deficientibus vita, recipiant vos hii quibus largiti estis temporalia commoda, in aeterna illa felicia tabernacula. »

« Cognoscentes igitur ipsam in omnibus quassatam convenit ad ejus relevationis statum auxiliatricem nostram porrigere dextram, quatenus Beati Petri apostoli ***fonte*** *potata, Christo auxiliante, suis redintegretur honoribus »*

« Ordine divinae dispensationis, cum primum sacris legibus a patriarchis et prophetis, tum etiam humanis consulibus et regibus motus populorum comprimeretur, post tempore incarnati Verbi ignea rhomphaea in ostio paradisi ***fonte*** *lateris Christi exstincta, ut regnum Dei violentius raperetur, cœpit status ecclesiarum ab apostolicis viris piis moribus informari, et demum a sacris viris et abbatibus in subditorum mentibus regularis ordo disponi, ut per eam currentibus facilis cœlestis patriae videretur ascensus. »*

« Cunctis in fidei integritate permanentibus notum omnibus, quod ego Hugo, episcopus Autisiodorensium, ob creatoris amorem omnium, seu pro remedio patris mei Lanberti matrisque meae Adheleydis animarum, omnium quoque salute ***fonte*** *babtismatis renatorum, trado Deo omnium creatori bonorum »*

« Dominus et Salvator hominum, qui omnes homines vult misericorditer salvare, cunctosque sacro ***fonte*** *renatos ad suam caelestis vitae ineffabilem gloriam perducere, possessionibus hujus miserabilis seculi fruentibus tale remedium dignatus est concedere »*

« et ut illum nostrum et vestrum locum, quem tuo sanctissimo ***fonte*** *incepisti rigare, repleatur tua dulcedine dum in hoc fragili moveor. »*

« qui me filium suum, licet peccatorem, de suavissimo suae consolationis ***fonte*** *per dulciflua sua scripta visitat »*

« secundus limes a frigido ***fonte*** *usque ad viam veterem »*

« *Omnipotens Deus, qui est vera salus, et vera custodia, te et congregationem tibi creditam protegat et defendat, et per intercessionem beatae Mariae-Magdalenae, quae cum* ***fonte*** *lachrymarum ad fontem misericordiae Christum pervenit, ad finem qui non finitur, pervenire concedat. »*

« Tranquillitati et libertati ecclesiarum ac Deo jugiter famulantium ex officio nobis injuncto et ex debito caritatis, quae in suo ***fonte*** *non admittit alienos, invigilare debemus ut in beneplacito creatoris vel ad modicum respiret sancta Dei ecclesia, quae a principibus hujus seculi frequenter gemit inter malleum et incudem »*

« *Habuit etenim tempore pacis jam dicta Cluniacus aurea secula, quando fere de tocius mundi partibus religiosi viri ad* ***fontem*** *consolationis illius passu devotionis accelerabant, submissaque spiritualis desiderii sistula ex jam dicto* ***fonte*** *edificationis laticem avidius hauriebant. »*

« *Notum sit omnibus presentibus et futuris, quod ego Raimodis, uxor Anselmi de Brictiis, recognoscens multum me peccasse contra Deum et sanctos ejus, ideo ego perterrita et pavore commota propter metum gehennae, ignis penas inferni, confugio ad* ***fontem*** *misericordiae Dominum nostrum Jesum Christum et ad vocem Evangelii in quo ipsa Veritas loquitur, dicens:*

« Date helemosinam et ecce omnia », et cetera. Item in Evangelio proclamat dicens: « Quia sicut aqua extinguit ignem », et cetera; et Scriptura loquitur dicens: « Peccata tua helemosina redime ».

« *Omnipotens Deus, qui est vera salus, et vera custodia, te et congregationem tibi creditam protegat et defendat, et per intercessionem beatae Mariae-Magdalenae, quae cum fonte lachrymarum ad* ***fontem*** *misericordiae Christum pervenit, ad finem qui non finitur, pervenire concedat. »*

« *Habuit etenim tempore pacis jam dicta Cluniacus aurea secula, quando fere de tocius mundi partibus religiosi viri ad* ***fontem*** *consolationis illius passu devotionis accelerabant, submissaque spiritualis desiderii sistula ex jam dicto fonte edificationis laticem avidius hauriebant. »*

« Habuit etenim tempore pacis jam dicta Cluniacus aurea secula, quando fere de tocius mundi partibus religiosi viri ad fontem consolationis illius passu devotionis accelerabant, submissaque spiritualis desiderii sistula ex jam dicto fonte edificationis laticem avidius ***hauriebant****. »*

« sitam super ripam Sequane, ab antecessoribus meis priscis temporibus fundatam, verum tam negligentia quam ***inundatione*** *bellorum jam fere ad nichilum redactam, in melius reedificasse, nomini que summe trinitatis dedicasse. »*

« In spiritualibus et temporalibus bene se habet domus, excepto quod aqua consumit insulam, et necesse fuit exire moniales hoc anno de insula *propter inundanciam aquarum »*

« animae quae Deo salvandae sunt pereant, et per rapacitatis avariciam lividus eos serpens venenis inficiat, quod Spiritus sancti gratia ***irrigante*** *debuerant salvari. »*

« quia varia dona spiritus possidetis, quo a patre luminis in nomine dilecti filii misso in vos, ut ***irriguum*** *superius et inferius vobis daret, positis firmatisque radicibus germinastis et crevistis in vineam laciorem que, Deo incrementum dante, magnifico prosperabitur semper fructu, nec umquam siccabitur et si eam tetigerit ventus urens »*

« dicens se invenisse, secundum fragilitatem seculi, boni testimonii clericos qui ***irriguum*** *inferius, quod est timor inferni gehenae et* ***irriguum*** *superius »*

« quo a patre luminis in nomine dilecti filii misso in vos, ut ***irriguum*** *superius et inferius vobis daret, positis firmatisque radicibus germinastis et crevistis in vineam laciorem que, Deo incrementum dante, magnifico prosperabitur »*

« Auctor et largitor totius nostrae salutis perspiciens in ***labili*** *vitae presentis* ***discursu*** *inevitabiles humane infirmitatis excessus, contra multiformia et laetalia peccatorum vulnera opponere voluit multiplicia et salubria divinorum preceptorum medicamina »*

« Ideo Adalbertus, pro amore Dei omnipotentis et pro anima genitore meo et genitrice mea, ut Dominus evadere dignetur de locis tenebrarum et de ***lacu*** *miserie »*

« Iigitur ego Bernardus et uxor sua Tetsa, pro hamore et bona voluntate et pro remedium animas nostras, ut non cadant in ***lacum*** *mortis, propterea donamus vineas »*
« Qua de re ego Hugo, gratia Dei Nivernensis episcopus, intimo dolore cordis tactus et mentis conpassione conpunctus, ***lacrimabili*** *voce querimoniam hujus loci ante oculos Dei sepius fudi et obnixe deprecatus fui »*

« Quam renuntiationem per praesentes litteras iterantes, paternitati vestrae cum devotione

***lacrimabili** supplicamus, quatinus cum jam morae dispendium non mediocriter sit dampnosum, desolationi nostrae pio compassionis animo condolentes »*

*« in dubio vitae adhuc **lacrimabiliter** languens »*

*« et ad meliorem prefate urbis restaurationem, quam ignis tam **lacrimabiliter** concremaverat, in perpetuum omnino quittavimus »*

*« Qui minus spiritaliter et nimis carnaliter sapientes, res aecclesiae scilicet sacrifitium in sacrilegium retorserunt ad laicorum usum, quibus quia plurimum **lacrimae** debemus quam culpae »*

*« Heu pro dolor! tanquam mundana possessio dilaceratus, inter viros hujusmodi divisus est, et quod nobis affluentiorem **lacrimam** pluit cordis a nubibus, rectoribus ab ipsis concessa est tam injusta divisio. » x2 (proche avec lachrimam)*

« et quod nobis affluentiorem **lachrimam** pluit cordis a nubibus »

*« quibus quia plurimum **lachrimæ** debemus quam culpæ, minus suæ crudelitati dabimus proloquium de quorumdam humanitate, qui sibi compassi sunt prolixi sunt oraturi. »*

*« Si dominationis vestre reverentia toleraret, ut ad instar subjectorum lugentium doleretis, certe non immerito vos ad fletum et **lacrimas** nobiscum invitare possemus, cum **lacryme** nostre dampnum inestimabile »*

*« Sed dum ista recitamus, renovamus dolorem, tristitiam augemus, et **lacrimas** excitamus »*
*« Sane quia post mortem nihil boni facere possumus, opere pretium credimus peccatorum maculas tergere **lacrimis**, atque helemosinae operibus concives angelorum »*

* Il existe aussi beaucoup de formes liées à Laqueo / laqueis / laqueum, etc. Seulement quelques exemples :

« ut Dominus omnipotens animas eorum per intercessionem beati Petri et Pauli et aliorum sanctorum de **laqueo** mortis vel de penis inferni eripere vel liberare dignetur. »

« ut nos pius Dominus de **laqueo** inferni eripere dignetur »

« ut Deus omnipotens nos et animam ejus dignetur de **laqueo** Diaboli liberare »

*« Ego Lesinus, presbiter, pro remedium anime mee et parentorum meorum, et quod de **lavacro** Sancti Joanni te suscepi, dono tibi de res meas sitas in pago Matisconense »*

*« Notum sit fidelibus cunctis sacro **lavacro** regeneratis »*

*« Noverint cuncti Christi caractere insigniti **lavacroque** sacri baptismatis emundati »*

*« Noverint cuncti Christi caractere insigniti **lavacroque** sacri baptismatis emundati »*

*« Quapropter eum fideliter credere, perfecte diligere, humiliter obedire est omnibus necesse; precipue tamen istud illis convenit, quos sacri **lavit** unda fluminis, redemit unda sanguinis, perunxit*

liquor crismatis. »

« Cum adversarius noster dyabolus querat quem devoret, rugiens tanquam leo jamque ***Levyathan*** *ille coluber tortuosus numerum infinitum promiscui sexus et etatis captivum devorandumque suis teneat in maxillis [...]. Domne Yvo, Cluniacensis ecclesie venerabilis abba, assumpsistis nos sub umbra alarum vestrarum protegendos a facie Leviatan prosequentis nos »* (Job. 26:13)

« Cum adversarius noster dyabolus querat quem devoret, rugiens tanquam leo jamque **Levyathan** ille coluber tortuosus numerum infinitum promiscui sexus et etatis captivum devorandumque suis teneat in maxillis, servorum Dei auxilia sunt querenda, quatenus eorum meritis exoratus Altissimus **Leviatan** predictum capiat hamo suo circuloque naribus ejus strictis formidinem dencium ejus jubeat non subire perforatisque maxillis ejus educat de carcere oris sui predam pene inconsolabiliter desperatam. »

« et ad ***litus*** *eterne tranquillitatis duci docte quaerimus »*

« quo ne quis inoffenso calle graditur et ad ***litus*** *eterne tranquillitatis duci docte querimus »*

« Quid enim tam dignum, quam ut des ***lutum*** *et accipias aurum? »*

« et nostra ecclesia in ***mari*** *magno et fluctuoso pleno raptoribus posita incessanter ab inimicis justitiae devastatur »*

« per hujus mundi fluctus ***maris*** *diutius fluctuavit, et vix tandem ad portum salutis »*

« hujus mundi mirabiles elationes ***maris*** *peritura reducatur, sanctitatem vestram rogamus quod celsae contemplationis otium inter profundi* ***maris*** *mundiales procellas navigantium transfert labores »*

« In nomine sanctae et individuae Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus Sancti. Notum sit omnibus in gremio sanctae matris aecclesiae pie viventibus, tam futuris quam presentibus, quod nos Warinus et Eldinus, germani fratres, seculum in interitum vergere multorum perditione perpendentes, nosque a vorigine vitiorum in qua alios ***mergi*** *conspicimus eripere cupientes »*

« cum Juda etiam, traditore Domini, in infernum ***mergatur*** *»*

« Ego, in Domini nomine, Milo comes Tornodorensis castri, notum esse volo tam presentibus quam futuris, qualiter, divina animadversione tactus, divinique lucri studio animatus, cogitare cepi de instabilitate hujus ***naufragiosi seculi****, quodque suis non servat sequacibus modum veritatis; quin etiam ruinam illius confert inrelevabilem, quemadmodum feruntur* ***sirene*** *insciis obripere* ***nautis*** *»*

« Sed quoniam illuc vix intratur sine metu ***naufragii****, multum timebamus ut aliquis interiret, dum nostri causa tantum periculum subiret. »*

« Quemadmodum quis pelagi profundum ingressus videns undisonas procellas turgere, ne ***naufragium*** *paciatur ad tranquillitatis portum pervenire obtat »*

« Quemadmodum quis pelagi profundum ingressus videns undisonas procellas turgere, ne ***naufragium*** *paciatur ad tranquillitatis portum pervenire obtat, sic nos in hujus mundi pelago positi vitare fluctus vitae hujus debemus, properantes semper ut ad tranquillitatis portum quo nemo*

sustinet naufragium, valeamus pervenire. »

« invigilare debemus ut in beneplacito creatoris vel ad modicum respiret sancta Dei ecclesia, quae a principibus hujus seculi frequenter gemit inter malleum et incudem. Hinc est quod ecclesia de Condaminio post persecutiones et ***naufragia*** *portum suae liberationis adinvenit. »*

« Et, quia habene vel gubernacula ***naufragi*** *mundi michi regenda traduntur, sencio me universalis hominis signari mentibus aut oculis »*

« Sed quoniam illuc vix intratur sine metu naufragii, multum timebamus ut aliquis interiret, dum nostri causa tantum periculum subiret. Gratia igitur hæc evadendi pericula, monachis ac principibus multa prece suadentibus, haud procul ab ipsa insula in locum qui dicitur Grava transmigravimus » Il est intéressant de retrouver ce genre de topos hagiographique dans une charte.

« Ne igitur ***navis*** *Petri inter mirabiles hujus mundi maris elationes constituta et ejusdem fluctuum importunitatibus exposita »*

« Sicut bene novit vestrae paternitatis sanctitas, per cujusdam provisoris, quem habuit, incuriam, ecclesia nostra, quasi **navis** gubernatore destituta, per hujus mundi fluctus maris diutius fluctuavit, et vix tandem ad portum salutis pervenit. »

« Et quoniam ad praesens, unde plurimum dolemus, magistro et pastore nostro destituti sumus, ne iterum ***navis*** *Petri procellarum impulsibus a portu tranquillitatis avulsa inter hujus mundi mirabiles elationes maris peritura reducatur »*

« Item ecclesia dicte domus, que est multum pulchra et habilis, si tota esset reedificata seu perfecta, sed ***navis*** *ejusdem a tempore impositionis nove cense imperfecta remansit et perpetuo remanebit, rebus se habentibus ut nunc, in grande scandalum principis et omnium de terra et in vituperium ordinis nisi remedium apponatur. »*

« Verum ad haec non ambigimus, quin modernorum dierum malitia tot perturbationum agitant religionis professores œstris, tot malleis persecutionum contundunt, et tot vexationum affligunt flagellis, quod celsae contemplationis otium inter profundi maris mundiales procellas ***navigantium*** *transfert labores, adeo ut frustra jam secus pedes Domini Maria sedere conetur, quia Martha potius eam videtur inquietare quam Christo ministrare. »*

« ita sedato tumultu et concessa post luctum leticia, ipsius causam et materiam non occultare videtur non absurdum, ut quorum fuit, communicato doloris calice, flere cum flentibus, eorumdem sit, propulsa meroris ***nebula***, gaudentibus congaudere. »

« a quibus nives per declivia montium dilabi in valles noscuntur »

« *Heu pro dolor! tanquam mundana possessio dilaceratus, inter viros hujusmodi divisus est, et quod nobis affluentiorem lacrimam pluit cordis a* ***nubibus »***

« verum pro restauranda spe delete propaginis solus ***Noe*** *cum suis misericorditer servatus est in augmentum nove regenerationis. »*

« Et in Episcopatu Pictavensi, monasterium quod vocatur Hero insula, in maris ***Oceani limbo*** *positum, cum Ecclesiis tredecim »*

« Dum in hujus pretereuntis vitae mutabilitate unicuique mortalium conceditur vivere, quia nec momentum unius horae absque aliqua peccati macula valet ***percurrere****, sollicitus id operetur, id expetat, quod sibi in futurum proficere valeat; etenim quia transeuntis aevi tempus ad instar* ***torrentis*** *pretereundo deficit et deficiendo evanescit, illud diuturnitatis et longevitatis tempus omnimodis adquirendum est, quod inmutabiliter manet et manendo indeficiens perseverat. »*

« Quemadmodum quis ***pelagi*** *profundum ingressus videns undisonas procellas turgere, ne naufragium paciatur ad tranquillitatis portum pervenire obtat, sic nos in hujus mundi* ***pelago*** *positi vitare fluctus vitae hujus debemus, properantes semper ut ad tranquillitatis portum quo nemo sustinet naufragium, valeamus pervenire »*

« Auctoritas divina nos vigilanter admonet, ut dum vivitur in hujus seculi ***pelago****, certatim ad gaudia currere mansura sine fine debeamus. »*

« Quapropter in hujus mundi ***pelago*** *homines caducis operum honoribus admodum affluentes »*

« quapropter in hujus mundi ***pelago*** *caducis opibus admodum affluentes, atque vivere nolentes secundum [illud] Apostoli dictum « tanquam nichil habentes et omnia possidentes », et easdem opes male utendo abuti videntur »*

« Malorum etenim omnium radice ab animo suo extirpata cupiditate que antecessores suos comites in rapiendis rebus episcoporum Nevernensium defunctorum multa atque execranda impulit committere sacrilegia, iste Dei servus divine gratie rore ***perfusus*** *»*

« Cognoscentes igitur ipsam in omnibus quassatam convenit ad ejus relevationis statum auxiliatricem nostram porrigere dextram, quatenus Beati Petri apostoli fonte ***potata****, Christo auxiliante, suis redintegretur honoribus »*

« Postquam primus humani generis protoplastes, maligno suadente angelo, a paradisi amœnitate expulsus est, in hujus convalle miseriarum et ploracionum devenit, »

« Postquam primus humani generis protoplastes, maligno suadente angelo, a paradisi amœnitate expulsus est, in hujus convalle miseriarum et ***ploracionum*** *devenit »*

« aquam ex rivulo non parum a loco distanti delatam ***putridam*** *et infectam, ex fervido calore estatis, pluries siti urgente bibere cogeremur. »*

« sanctitatem vestram lacrimosis precibus imploramus, ut ***purgato*** *culpe vitio »*

« Quoniam ecclesia Cluniacensis omnium subditarum sibi ecclesiarum mater est et magistra, earundem utilitati materna sollicitudine vigilanti tenetur insudare. Sicut bene novit vestrae paternitatis sanctitas, per cujusdam provisoris, quem habuit, incuriam, ecclesia nostra, quasi navis gubernatore destituta, per hujus mundi fluctus maris diutius fluctuavit, et vix tandem ad ***portum*** *salutis pervenit. Et quoniam ad praesens, unde plurimum dolemus, magistro et pastore nostro destituti sumus, ne iterum navis Petri procellarum impulsibus a* ***portu*** *tranquillitatis avulsa inter hujus mundi mirabiles elationes maris peritura reducatur »*

« Quapropter ego Arnaldus, meorum agnoscens enormitatem peccatorum, simulque metuens diram dampnationem reproborum, atque reminiscens magnitudinis Domini Dei nostri misericordiarum,

*salutis confugio ad **portum**. »*

*« Quemadmodum quis pelagi profundum ingressus videns undisonas procellas turgere, ne naufragium paciatur ad tranquillitatis **portum** pervenire obtat, sic nos in hujus mundi pelago positi vitare fluctus vitae hujus debemus, properantes semper ut ad tranquillitatis portum quo nemo sustinet naufragium, valeamus pervenire. »*

*« Quapropter si deinter undas hujus pervagantis seculi misericorditer a Domino volumus eripi et ad **portum** quietis pertrahi cupimus, summopere providendum nobis est, ne justo judici in illo justae exagerationis examine penitus, ubi cunctis patebunt cuncta quae quis in carne gessit, inveniamur infructuosi. »*

*« Unde si deinter undas hujus pervagantis seculi quo ne quis inoffenso graditur calle a Domino recte eripi, et ad perpetuae **portum** tranquillitatis docte querimus prothrai, summopere studendum est nobis ne in illo justae exagerationis examine judici, ubi ea cunctis quae quisque dum in carne vixit gessit patebunt, inveniamur infructuosi »*

*« ex toto ad sinum pietatis et **portum** misericordiae confugio. »*

*« Quia igitur dilectio tua ad apostolice sedis **portum** confugiens ejus tuitionem devotione debita requisivit »*

*« Hinc est quod ecclesia de Condaminio post persecutiones et naufragia **portum** suae liberationis adinvenit. »*

*« Sicut bene novit vestrae paternitatis sanctitas, per cujusdam provisoris, quem habuit, incuriam, ecclesia nostra, quasi navis gubernatore destituta, per hujus mundi fluctus maris diutius fluctuavit, et vix tandem ad **portum** salutis pervenit. »*

*« Malorum etenim omnium radice ab animo suo extirpata cupiditate que antecessores suos comites in rapiendis rebus episcoporum Nevernensium defunctorum multa atque execranda impulit committere sacrilegia, iste Dei servus divine gratie **rore** perfusus »*

*« Est autem data et Deo oblata se revolventibus temporum **recursibus**, anni ere millesime cum subputatione nonagesime »*

*« aquis, cursibus et **recursibus** earumdem »*

*« Et dum ab ejus sacro ore dulcibus **rigaremur** verborum sitientes fluentis suisque sacris admonicionibus paterno more instrueremur »*

*« Quapropter, gratia Domini te illuminante, ego servus servorum Dei, omnino tue subjectus pietati magis hac magis tuam deprecor paternitatem, ut in bono quod cepisti perseveres, quatinus aliquos tuae sanctissime religionis domesticos mittere digneris, et ut illum nostrum et vestrum locum, quem tuo sanctissimo fonte incepisti **rigare**, repleatur tua dulcedine dum in hoc fragili moveor. »*

*« Totiens est enim cultus ecclesiae et status venerandus ac fulciendus, quoties congaudet sevissimus **serpens** dilaniare et discerpere fidelium mentes. »*

*« Plurimis etenim et innumerabilibus modis in ecclesia sœvit **serpens** antiquissimus »*

*« ne tantae cupiditatis errore, animae quae Deo salvandae sunt pereant, et per rapacitatis avariciam lividus eos **serpens** venenis inficiat, quod Spiritus sancti gratia irrigante debuerant salvari »*

*« ipsius ecclesie nimium impinguatos, talem retributionem eidem reddere cupientes qualem mus in pera, **serpens** in gremio, ignis in suis solet hospitibus exhibere, qui contra nos nostram que ecclesiam »*

*« Splendor vero gloriae et figura substantiae manens Verbum ante saecula, perfectus homo creatus est juxta finem saeculorum, conceptus ex Spiritu-Sancto, et natus ex Maria virgine, qui nostram naturam suscepit absque peccato, et nos liberavit de **serpente** antiquo, suum piissimum nuptiis voluit adesse vultum »*

*« Episcopo multum condolentes, videntes in illo columbe simplicitatem, in abbate autem **serpentis** astutiam » (oppose la colombe au serpent)*

*« quoniam hominem **tortuosum** et serpentina astucia volubilem et lubriosum reperietis, et de quo dici potest: « Nescio quo teneam mutantem Prothea wultus. » »*

*« Suasione **serpentina**, immo diaboli invidia ipsius ore propellente, vitio inobaedientiae primis hominibus ex paradisi habitacione ejectis, condoluit divina majestas; »*

*« Quia igitur falsi illi fratres jam ova aspidum ruperunt, et de **serpentinis** molitionibus et secretis consiliis ad apertum facinus prosilierunt »*

*« et cum Datan et Abiron demergatur in profundum inferni, et cum pseudoprophetae sit in **stagnum** ignis et sulphuris ardentem »*

Stillam [3] (la goutte) | Stilligon [1]
Stillare [1] |

*« pro micis panis quas ulceroso Lazaro negavit, **stillam aquae** in inferno ardens desideravit » (x3)*

« pro micis panum quas ulceroso Lazaro negavit, **stillam aquæ** in inferno desideravit ardens »

*« Hugoni venerabili et excellentissimo abbati Cluniacensium, virtutum floribus claro, fomite divino suffulto atque cuncte dulcedinis mellifluo seniori, quem sue dignitatis clarificat gradus, necnon cuncte nobilissime congregationi apostolorum Petri et Pauli, A[ldefonsus] gratia Dei Hyspaniarum rex, cum omni devotione mentis et corporis, suum **stillare** fascem vereque caritatis custodiam, vitaeque aeterne gaudia atque perpetuam prosperitatem et salutem »*

*« longo membrorum ductu in porrectione lati ordinis et diffusi, plenam plumis et varietate, quia varia dona spiritus possidetis, quo a patre luminis in nomine dilecti filii misso in vos, ut irriguum superius et inferius vobis daret, positis firmatisque radicibus germinastis et crevistis in vineam laciorem que, Deo incrementum dante, magnifico prosperabitur semper fructu, nec umquam **siccabitur** et si eam tetigerit ventus urens, ipso spiritu tamquam Dei filios vos agente, studuistis nos isti vinee complantare nosque antiquos filios vestros vobis noviter recreare et vestris exemplis in Deum provocare »*

« Igitur, super hoc negotio accepi consilium ab omnibus episcopis nostris et obtimatibus, et unum ex nostris patriotis virum, quantum hominibus possibile est ad cognoscendum, religiosum, et timoratum, vocitatum Paternum cum devoto comitatu religiosorum sociorum misimus ad predictum Cluniacense cenobium, ut in ipso perfectionem monastice vite cognosceret ac disceret, qua sufficienter imbutus ad patriam nostram rediret et ***sitienti*** *patria nostrae potum monastice professionis propinaret. »*

« Et dum ab ejus sacro ore dulcibus rigaremur verborum ***sitientes*** *fluentis suisque sacris admonicionibus paterno more instrueremur, ejus sanctitati intimare curavimus ea que ad communis profectus augmentum essent, si nostra justi vigoris censura corrigerentur et ad ejusdem communionis detrimentum pertinerent, si pari negligentia que corrigenda erant incorrepta remanerent. »*

« Quanta cordi nostro laetitia de vestrae congregationis religione laudabili generetur, ille profecto cognoscit qui renum et cordium scrutator existit: vos enim de Pontiniacensi monasterio, utpote apum examina, exeuntes longe lateque alvearia innumera cœlesti manna repletis et multorum ***sitientium*** *corda aquae salientis in vitam aeternam salutari doctrina imbuendo reficitis. »*

« Addidimus etiam, sine fallacie vicio, significationi predicte quod aque tantus esset deffectus ibidem, quod ut de hiis que coquine et domus munditie sunt necessaria taceamus. aquam ex rivulo non parum a loco distanti delatam, putridam et infectam fervido calore estatis pluries, ***siti*** *urgente, bibere cogeremus »*

« etenim quia transeuntis aevi tempus ad instar ***torrentis*** *pretereundo deficit et deficiendo evanescit »*

« Cum constet genus humanum ***torrentis*** *more ab ortu semper ad occasum defluere, facta quoque hominum et dicta simul cum eo deperire, dignum duximus ea consignare litteris que volumus commendare posteris. »*

« etenim quia transeuntis aevi tempus ad instar ***torrentis*** *pretereundo deficit et deficiendo evanescit, illud diuturnitatis et longevitatis tempus omnimodis adquirendum est, quod inmutabiliter manet et manendo indeficiens perseverat. »*

« *Dum in hujus pretereuntis vitae mutabilitate unicuique mortalium conceditur vivere, quia nec momentum unius horae absque aliqua peccati macula valet percurrere, sollicitus id operetur, id expetat, quod sibi in futurum proficere valeat; etenim quia transeuntis aevi tempus ad instar* ***torrentis*** *pretereundo deficit et deficiendo evanescit* »Cette expression, « *torrentes Belial* », issue du Livre des Rois, se retrouve aussi dans la Vita S. Maioli et chez Raoul Glaber.

« Et ibi solebant obumbrare bestias de Gofuth in thorone, et de illo ***thorono*** *descendite ad flumen in quo est passum de strato qua venit de Calathebeloth, et vadit apud Sacce »*

« insuper partim casu, partim incuria, sive incendii raptu, sive negligentiae incultu, strumenta cartarum, per quae res vel mancipia eidem sanctae Dei ecclesiae conlatae fuerunt ea ***tempestate*** *diversarum cladium quam diximus in eadem perierunt urbe. »*

« Quod precedentes patres pro sui utilitate loci et pro successorum profectu faciunt, non posteros latere debet, sed omnibus manifestum esse convenit, ne ulla ingruente ***tempestate*** *valeat permutari. »*

« Ideoque omnibus intra matris ecclesiae gremium degentibus notum esse decrevimus placuisse ac convenisse inter Berengarium monachum atque ea ***tempestate*** *prepositum monasterii Cluniacensis, vice domni Oddonis abbatis, tunc temporis Cluniensi monasterio presidentis, et Goszbertum, eorum servum, quatinus quedam suorum allodiorum commutarent; et ita fecerunt. »*

« Ergo ego Sigaldus, tenens ea ***tempestate*** *prioratum Cluniacensis religiosi cenobii »*

« Et sciendum quod si ***tempestate*** *vel generali defectu predicta terra suis fructibus careret, de dicta summa triginta quinque librarum tantum caderet quantum boni viri fideliter estimarent. »*

« membrum vestri ordinis est et esse desiderat, in hac instanti ***tempestate****, per consilium vestre discrecionis et auxilium, tale remedium defensionis hac vice senciat, ut honor vester et totius ordinis illesus conservetur, et ut factum vestrum in hac parte memoriale esse debeat et a posteris trahatur in exemplum. »*

« vineae scilicet et castanaria, ubi octo quarratae vini recipi solent, si non coquatur aut ***tempestetur*** *»*

« Si que ergo in vobis miseratio, si que virtus charitatis, si que compassionis viscera, luporum rabiem ***tempestivius*** *si placet coerceatis, et potestativa authoritate vestra presumptionem malignantium cohibeatis. »*

« Et si necessitas tanta sit quod presbyter Asiaci non possit ***tempestive*** *venire, baptisetur ab aliquo alio clerico, vel laico in ecclesia, vel extra, secundum quod necessitas poposcerit. »*

« Quapropter eum fideliter credere, perfecte diligere, humiliter obedire est omnibus necesse; precipue tamen istud illis convenit, quos sacri lavit ***unda*** *fluminis, redemit* ***unda*** *sanguinis, perunxit liquor crismatis. »*

« Cum omnia orta occidant, auctaque senescant, temporalia quoque more aquae fluentis, non retrorsum ultra ***undam*** *dilapsam retorquentis celeri lapsu inreparabiliter defluant »*

« Cum omnia orta occidant auctaque senescant, temporalia quoque more aquae fluentis retrorsum ultra dilapsam ***undam*** *non retorquentis celeri lapsu inreparabiliter defluant, preclaraque facies et honor gloriae mundialis, precipue fallaces divitiae, preter hoc vis corporis aliaque hujuscemodi brevi tempore in dies dilabi videantur »*

« Cum omnia orta occidant actaque senescant, temporalia quoque more fluentis aquae non retrorsum ultra dilapsam ***undam*** *retorquentis celeri lapsu inrecuperabiliter decurrant; preclaraque facies, honorque secularis gloriae, maxime quippe instabiles divitiae, preter hoc vis corporis aliaque hujuscemodi brevi tempore in dies dilabi videantur »*

« Cum omnia orta occidant auctaque senescant, temporalia quoque more fluentis aquae retrorsum non ultra ***undam*** *dilapsam retorquentis celeri lapsu inreparabiliter decurrant, preclaraque facies, honor mundanae gloriae maximeque divitiae instabiles »*

« In nomine Domini nostri Jesu Christi, Patris et Filii et Spiritus Sancti cui laudes et gratiarum actiones persolvimus, qui est ubique laudabilis, ubique mirabilis, cui omnes precones jubilant laudem et super omnia gloriosus extat in unitate trinitatis per numquam finienda semper secula

*seculorum, et cum Patre et Filio et Spiritu Sancto unum possident nomen, quem cerubin et seraphin conlaudant, quem angeli et archangeli adorant, troni et dominationes concelebrant, principatus et potestates exultant, quem viginti et quatuor seniores ter sanctificant et murmure **undarum** sua voce conlaudant et cuncti sancti ejus ipsum benedicunt et est benedictus in secula. »*

*« Quapropter si deinter **undas** hujus pervagantis seculi misericorditer a Domino volumus eripi et ad portum quietis pertrahi cupimus »*

*« Unde si deinter **undas** hujus pervagantis seculi quo ne quis inoffenso graditur calle a Domino recte eripi »*

*« Auctoritas divina nos vigilanter admonet, ut dum vivitur in hujus seculi pelago, certatim ad gaudia currere mansura sine fine debeamus. Quapropter si deinter **undas** hujus pervagantis seculi misericorditer a Domino volumus eripi et ad portum quietis pertrahi cupimus, »*

*« Auctoritas ecclesiastica vigilanter quemque monet, dum in hac misera peregrinatur vita, currere certatim ad gaudia sine fine mansura, unde si de **undis** pervagantis seculi recte a Domino eripi, quo ne quis inoffenso calle graditur, et ad litus eterne tranquillitatis duci docte quaerimus, studendum nobis summopere est »*

ANNEXE 3 :

Hydronymes dans les C.B.M.A.

- *N.B. : Cette liste est très loin d'être figée ou définitive. On la présente donc avec de très grandes réserves. Par exemple : parfois des toponymes y sont – probablement à tort – considérés comme des hydronymes (ambiguïté sur des syntagmes tel que «* aquam de Muneto *»). En outre, elle ne contient pour le moment que les noms directement rattachés au champ lexical de l'eau (on comprend aisément pourquoi : c'est justement l'interrogation avec ces vedettes qui a permis la création d'une telle liste). Améliorée, complétée et épurée, elle pourra cependant servir dans un second à des études ultérieures. D'autres questions pourront en effet lui être posées : quels mots de l'eau sont les plus souvent liés à un hydronyme (précision), à quelle époque, dans quel espace,* ect. *?*

Hydronyme	n° Charte	Mot	+	Cooccurrence	2nd	Contexte complet	Date éd.
Carrione	CLU4:3492	Alveum				et rivulo currente secus alveum Carrione	1076
Ligeris	YON1:LVII	Alveum	Per			villa mansum unum ad salarias per alveum Ligeris ducendas	886
Durnonia	YON1:I	Alveum		Super		Villa quae vocatur Pungum super alveum Durnonia	519
Ligeris	YON1:LVII	Alveum	Per			villa mansum unum ad salarias per alveum Ligeris ducendas	884
Alerii	NEVR:43	Alveum		Super		hoc est Islam super alveum Alerii	903
Usse	MOR:101	Alveus				includit magnus alveus Usse	1238
Craona	MACN:CLXIX	Amne			Volvente	est silva que terminat a mane amne Craona volvente	9999
Durio	CLU4:3508	Amne				sub Alpe Cerratos, procul amne Durio, territorio Kastella, regio Legionense	1077
Senaen	YON2:LXXVI	Amne				sicut fossatis clauditur et amne Senaen	1157
Senaien	YON1:CCLVIII	Amne				sicut fossatis clauditur et amne Senaien	1146
Vele	MACN:LXIX	Amne		Juxta		nemoris juxta Ararim fluvium, ab amne Vele usque ad Osani lacum	948
Vele	MACN:LXX	Amne		Juxta		juxta Ararim fluvium ab amne Vele usque ad Osani lacum	937
Vele	MACN:XCIX	Amne		Juxta		partem juxta Ararim fluvium ab amne Vele usque ad Osam lacum	948
Vela	MACN:DXLVIII	Amne				in amne Vela supra Chavaigniacum, duo molendina	1074
Sequanae	YON1:XLIII	Amnem		Super		apostolorum Petri et Pauli super amnem Sequanae praeterfluentis	863
Araris	CLU4:3577	Amni		Non longe		inmergit se non longe amni Araris	1080
Graonna	CLU3:1848	Aqua				et usque in intus aqua quae vocatur Graonna	990
Sonna	CLU1:225	Aqua			Volvente	a sero Sonna aqua volvente	920
Sigrio	CLU1:225	Aqua				de tercio latere Sigrio aqua, qui ad esto siccat	920
Grisionia	CLU2:1440	Aqua			Volvente	in alio front Grisionia aqua volvente	977
Graona	MACN:CCCCXXXIX	Aqua			Currente	a medio die aqua currente que vocatur Graona	9999
Hermentionis	YON2:CCLXXV	Aqua				piscaturam in predicta aqua Hermentionis;	1178
Hermenzonis	YON2:CLV	Aqua			Cursum suum	Quod si forte ipsa aqua Hermenzonis cursum suum aliquando mutaverit	1164
Burbunza	CLU4:3627	Aqua				et piscationem in aqua Burbunza et Sulmia contulimus	1087
Grisoni	CLU2:1309	Aqua			Volvente	in uno front Grisoni aqua volvente	971
Hermançon	YONR:581	Aqua	De		Cursus	per ablutionem aqua de Hermançon, impetu cursus sui	1258
Malsbet	CLU4:3095	Aqua				et ex altera parte aqua quae dicitur Malsbet	1049
Sulmia	CLU4:3627	Aqua				et piscationem in aqua Burbunza et Sulmia contulimus	1087
Cora	YONR:136	Aqua				ab aqua que Cora appellatur usque ad Odunum	1213
Veiternalis	CLU1:437	Aqua				in alio fronte aqua morta qui nominantur Veiternalis	935
Domina	CLU4:2801	Aqua			Currente	a medio die aqua currente, cognomento Domina	1027
Graunne	FER:252	Aqua				Aqua vero Graunne et piscatio ejus	1155
Lixi	YON2:LXXXVI	Aqua	De			in aqua de Lixi primitus habebatur	1158

Hermentio	YON1:CCLX	Aqua			Vadit	sicut vadit aqua que vocatur Hermentio	1146
Ecclesiolis	YON2:CCLXXV	Aqua	De			piscaturam in aqua de Ecclesiolis	1178
Borbumcii	CLU3:2669	Aqua				Et dono tibi in ipsa villa uno molino qui est in aqua Borbumcii	1008
Grahonna	CLU3:2775	Aqua			Volvente	qui terminatur a mane Grahonna aqua volvente	1022
Graona	CLU2:1688	Aqua				et a cirtio aqua Graona	984
Arro	ANT3:53	Aqua	De			et jus quod habebat in aqua de Arro	1248
Valosa	CLU3:2504	Aqua			Currit	sicut aqua nomine Valosa currit	1000
Graunne	FER:17	Aqua				Aqua vero Graunne	1155
Margarita	CLU2:967	Aqua			Currente	de alio aqua Margarita currente	954
Tarane	ANT3:80	Aqua				habere possunt qualibet ratione ab aqua Tarane versus Precharmoy	1270
Tolbaida	CLU3:2585	Aqua			Volvente	a medio die aqua volvente Tolbaida	1003
Medoggia	CLU3:2772	Aqua			Currit	a cercio currit aqua Medoggia	1022
Bassa	MOR:48	Aqua				in aqua que dicitur Bassa	1200
Sectiva	CLU2:1680	Aqua				a medio die aqua sectiva	984
Senona	YONR:611	Aqua	De		Cursu	ac aqua de Senona et ejus cursu	1263
Bassa	MOR:48	Aqua				plenarium usuarium in aqua que dicitur Bassa	1200
Oreuse	YONR:62	Aqua			Decurrit	et inde sicut Aqua Oreuse decurrit usque ad Yonam	1207
Natosa	CLU1:808	Aqua			Volvente	de alio latus et alio fron aqua volvente Natosa	951
Yonam	YONR:62	Aqua		Usque		et inde sicut Aqua Oreuse decurrit usque ad Yonam	1207
Tyla	CLU4:3095	Aqua			Decurrit	Ex una enim parte prati decurrit aqua quae vocatur Tyla	1049
Uvi	MACN:CCCXXXVI	Aqua				a medio die aqua que dicitur Uvi	968
Virginiaco	YON1:CLXXXVI	Aqua	De			De aqua vero illa que de Virginiaco dicitur	1137
Vosana	CLU4:2926	Aqua			Currente	a medio die aqua currente quae dicitur Vosana	1039
Justana	CLU3:2282	Aqua				a medio die aqua Justana	994
Merderon	NEVR:110	Aqua				in terra canonicorum ab aqua Merderon versus Marchiam	1170
Salvulona	FER:241	Aqua	De	Usque		usque ad aquam de Salvulona	1142
Mardum	MACN:CCCCXXIII	Aqua			Volvente	a sero Mardum aqua volvente	887
Margarita	CLU4:2944	Aqua				ab aqua que vocatur Margarita usque ad crucem	1040
Margarita	CLU4:2945	Aqua				ab aqua quae vocatur Margarita usque ad crucem	1040
Meda	CLU3:1994	Aqua				de alia parte aqua que nominant Meda ; ultra ipsa aqua sextairadas vi de terra	993
Reni	MACN:DXXXIV	Aqua				Hugo et fratres ejus molendinum situm in aqua Reni Sancto Vincentio reddiderunt	1080
Reno	MACN:CCCCXXII	Aqua			Volvente	et terminatur a mane Reno aqua volvente	882
Biezio	YONR:581	Aqua				et postea dicta aqua biezio veteri derelicto	1258
Altissiodoro	YONR:104	Aqua	De			in aqua nostra de Altissiodoro	1211
Monciono	CLU2:1513	Aqua				a mano aqua que dicitur Monciono	980

Bareia	CLU2:1518	Aqua				terminat a media die aqua Bareia	980
Biezio	YONR:581	Aqua			Veteri der.	et postea dicta aqua biezio veteri derelicto, per alium locum cursum dirigens	1258
Obvisio	CLU2:1434	Aqua				de alio latus ad vento aqua que dicitur Obvisio	976
Alsono	CLU1:24	Aqua	Ad			in loco ubi nominatur ad Alsono aqua	881
Alsonis	CLU1:24	Aqua			Volvente	per medio Alsonis aqua volvente	881
Avalosa	CLU4:3279	Aqua			Currente	a cirtio terra Sancti Benedicti, ex omnibus aliis partibus Avalosa aqua currente.	1049
Arrodi	PARM:131	Aqua				sicut terminat via publica et aqua Arrodi usque ad domum Milonis telonarii	9999
Arro	ANT3:58	Aqua	De			et omne jus quod habebant in aqua de Arro a ponte de Acorrum usque ad pontem	1248
Dardreo	CLU2:1513	Aqua				a sero aqua que dicitur Dardreo	980
Graona	MACN:CXXVI	Aqua			Volvente	a medio die aqua volvente Graona	9999
Sancti-Petri-Vivi (bof	YON2:CCCXIX	Aquae				intra terminos terrae et aquae Sancti-Petri-Vivi	1182
Marenciaco	CHAI:VI	Aquae	De			Totam piscationem aquae de Marenciaco	1153
Saina	YON1:CXXII	Aquam		Ultra		de terra quam ultra aquam, quae Saina vocatur	1114
Cose	YONR:351	Aquam		Usque		usque ad aquam Cose	1227
Vuandam	CLU3:1907	Aquam		Ultra		ultra Vuandam aquam	991
Merderon	NEVR:110	Aquam	De	Ultra		quae est ultra aquam de Merderon	1170
Gradonae	CLU6:4711	Aquam				vallis de Blanos usque ad aquam Gradonae	1238
Avalosa	CLU3:1742	Aquam		Juxta		juxta aquam vocabulo Avalosa	987
Baillio (bled)	YONR:268	Aquam	A	Supra usque		et concessit aquam a baillio et supra usque ad exclusas molendinorum	1221
Valosa	CLU6:5297	Aquam	De			et aquam de Valosa	1282
Muneto (bled pas eau	CHAI:LXI	Aquam	De			per totam aquam de Muneto, usque ad portam de Marchia	1161
Guia	YON1:CXXII	Aquam				usque ad maternam aquam que dicitur Guia	1114
Meogiam	CLU5:3881	Aquam		Inter + Usque ipsum rivum		inter ipsam villulam et aquam Meogiam, pertingens usque in ipsum rivum	1109
Saneim	YON1:CCLXIV	Aquam			Currit	sicut aquam Saneim currit usque ad vadum de Curz	1146
Sancti Georgii (bof)	CORB:XXVI	Aquam	A	Ultra		transire ultra aquam a parte Sancti Georgii	1273
Hermezuns	YON2:CLIV	Aquam		Usque		usque ad aquam que dicitur Hermenezuns	1164
Cora	YONR:738	Aquam	De	Super		construere pontem super aquam de Cora	1238
Cras	CLU3:1757	Aquam		Super		super aquam quae dicitur Cras	987
Hermançon	YON2:CCCLXXXIV	Aquam		Fluvio		aquam suam de fluvio Hermançon	1188
Licentiam	CLU4:3234	Aquam		Juxta		unum campum juxta aquam Licentiam	1049
Rubionum	CLU2:1715	Aquam				et aquam quae dicitur Rubionum	985
Edera	CLU4:3589	Aquam		Usque		usque ad aquam que dicitur Edera	1081
Guia	FER:78	Aquam		Juxta		duas charratas feni juxta aquam que vocatur Guia	1169
Graone	CLU6:5284	Aquam	De	Inter		inter aquam de Graone	1281
Graona	CLU6:5294	Aquam	De			et aquam de Graona	1282

Fonte-Roboris	YON1:CCLXXXII	Aquam	A			aquam a Fonte-Roboris usque ad perreriam Bellimontis	1147
Mortuum Creceii	YON1:CCLXXI	Aquam				totam aquam que dicitur Mortuum Creceii	1147
Graone	CLU4:3575	Aquam				ibi in aquam Graone molendini fuere constructi	1080
Graona	CLU6:5293	Aquam	De	Juxta		juxta aquam de Graona	1282
Crientum	YON2:CCCXCI	Aquam	Ad			ad aquam que dicitur Crientum	1189
Guia	FER:193	Aquam		Juxta		juxta aquam que vocatur Guia	1169
Gradona	CLU6:4711	Aquam	De	Usque		usque ad aquam de Gradona, et postea usque ad aquam eandem	1237
Baillium	YONR:268	Aquam				gurgitibus ibidem signatis, et aquam que vulgo baillium nuncupatur, ad piscandum co	1221
Esmanciam	YON1:CCCLIII	Aquam		Versus		portat via de communia versus aquam Esmanciam	1153
Lanzoladam	CLU3:1963	Aquam		Supra		supra aquam quam vocant Lanzoladam	993
Milonis de Noeriis (b	YON2:CLVI	Aquam	De	Usque		usque ad aquam Milonis de Noeriis	1164
Ardecha	CLU2:929	Aquam				super aquam quae nominant Ardecha	954
Sainam	YON1:CXXII	Aquam		Ultra		in silva quae est ultra aquam Sainam	1114
Fonte Roboris (bled)	YON2:CLVI	Aquam	A			totam aquam a fonte Roboris	1164
Edera	CLU4:3517	Aquam		Usque		usque ad aquam que Edera dicitur	1078
Cora (bled)	YON2:CCCXVII	Aquam	De	Ultra / Citraque		ultra citraque aquam de Cora	1182
Icaunensem	YON2:CXLVII	Aquam		Ultra		qui ultra aquam Icaunensem	1163
Velae	CLU4:3059	Aquam		Super		et super aquam Velae	1049
Alturnam	BUL:145	Aquam		Super		super Alturnam aquam pratum unum et vineas	1184
Vanna	YONR:462	Aquam	De			aquam de Vanna vel partem aque contingeret impediri	1239
Yogianiam	CLU4:3589	Aquam		Inter		et inter aquam Yoginiam et forestam subtus Montem	1081
Alselengam	CLU4:2825	Aquam		Super		super aquam Alselengam	1029
Vennam	YON1:CCLX	Aquam				usque ad rivulum venientem de Chilliriaco decurrentem in supradictam aquam, scilice	1146
Anlesiaci (ville)	CORB:XXVI	Aquam	A	Ultra		ultra aquam a parte ville Anlesiaci	1273
Tessona (de Cangiacc	CLU5:4272	Aquam	De	Usque		usque ad aquam de Cangiaco, que dicitur Tessona	1180
Ussa	FER:240	Aquam				aquam que Ussa dicitur	1152
Eduli	BUL:157	Aquam		Circa		ruricolas circa aquam Eduli	1187
Alturnam	BUL:128	Aquam		Super		super Alturnam aquam	1162
Angion	YON1:CCXXVI	Aquam		Super		quod est situm super aquam nomine Angion	1143
Bryn	ANT2:XXVIII	Aquam	De	Ultra		terre sitas ultra aquam de Bryn	1255
Sedunam	CLU5:4143	Aquam		Citra / Ultra		quorum unum est citra aquam Sedunam et alterum ultra	1149
Meleto	CLU6:4361_bis	Aquam	De			aquam et domum de Meleto	9999
Ussa	MOR:2	Aquam				aquam que Ussa dicitur	1152
Seneim	YONR:6	Aquam	De	Citra		quod homines citra aquam de Senein	1201
Chalarin	CLU6:5066	Aquam	De			dicto molendino usque ad aquam de Chalarin	1264

Cazanelli	CLU1:2	Aquam				inde usque ad aquam Cazanelli	813
Masot	YON1:CLXXXVI	Aquarum	De			querela de piscationibus aquarum de Masot	1137
Seneim	YON1:CCLI	Aquas		Usque		usque ad aquas Seneim	1145
Catuzonices	CLU4:3620	Aquas		Inter		quod est inter duas aquas, id est Medeliam et Catuzonices	1087
Rusticus (Rivulus)	CLU4:2945	Aquas				inter duas aquas, quarum una nominatur Margarita, altera Rivulus Rusticus	1040
Carussium	CLU2:1513	Aquas		Inter		Insulam inter binas has aquas Bulbarum et Carussium	998
Luna	CLU4:3561	Aquas	De	Inter		inter duas aquas de Luna et Wellestream	1080
Medeliam	CLU4:3620	Aquas		Inter		quod est inter duas aquas, id est Medeliam et Catuzonices	1087
Bulbarum	CLU2:1513	Aquas		Inter		Insulam inter binas has aquas Bulbarum et Carussium	998
Margarita	CLU4:2945	Aquas				inter duas aquas, quarum una nominatur Margarita, altera Rivulus Rusticus	1040
Rusticum (Rivum)	CLU4:2944	Aquas		Inter		alius tenet inter duas aquas Margaritam et Rivum Rusticum	1040
Sancto Circio (bled)	NEVR:87	Aquas				piscatura per omnes aquas Sancto Cirico restituta	1070
Wellestream	CLU4:3561	Aquas	De	Inter		inter duas aquas de Luna et Wellestream	1080
Margaritam	CLU4:2944	Aquas		Inter		alius tenet inter duas aquas Margaritam et Rivum Rusticum	1040
Canistrasii	CLU1:2	Aquas		Usque		usque ad aquas Canistrasii	813
Widum	CLU4:3642	Aquas		Inter		alodii inter aquas Widum et Gradonam	1090
Gradonam	CLU4:3642	Aquas		Inter		alodii inter aquas Widum et Gradonam	1090
Treclin (bled)	YON2:CCCLX	Aquis				aquis et terris de Treclin	1186
Hylaris	CLU3:2788	Aquis				eo quod preterfluentibus aquis Hylaris fluminis partibus ex tribus concluditur	1025
Vipulis	CHAI:IV	Aquis				exceptis aquis Vipulis	1184
Graonna	CLU2:1580	Fluio				et terminat a mane fluio Graonna	991
Sorgiae	CLU4:3387	Flumen				consortes ab oriente et meridie flumen Sorgiae	1063
Usse	MOR:42	Flumen		In		usuarium piscationis in flumen Usse	1197
Rodano	CLU2:1434	Flumen		Termination		et terminationes a solis ortu [flumen] qui vocatur Rodano	976
Gorcii	CLU5:3915	Flumen		Ultra		quas habemus ultra et citra flumen Gorcii sevire	1115
Aurionis	CHAI:XLVIII	Flumen				quae est inter clausum et flumen Aurionis	1111
Yogini	BUL:33	Flumen		Inter		quod situm est inter flumen Yogini Castrumque Nogenti	1095
Ermencionem	YON1:CCLXXXI	Flumen				qui de Villari exeunt et flumen Ermencionem transeunt	1147
Ligeris	YON1:XIV	Flumen				quae per Ligeris flumen seu cetera flumina propter sal et cetera commercia	816
Usse	MOR:43	Flumen		In		et usuarium piscationis in flumen Usse	1197
Juviae	CLU5:3906	Flumen		Juxta		situm esse cognoscitur, juxta flumen Juviae, in territorio Trasanguis	1113
Rodani	CLU4:3387	Flumen				ab occidente flumen Rodani	1063
Rodanum	CLU1:415	Flumen		Terminationes		et terminationes ab oriente flumen Rodanum	933
Sorgie	CLU4:3387	Flumen				consortes ab oriente flumen Sorgie	1063

Mundeci	CHAI:XL	Flumen	Ad			a flumine Dorii ad flumen Mundeci quia nunquam eas ante persolvebamus	1100
Aurionis	CHAI:XLVIII	Flumen				ecclesiam Sancti Austregisili et flumen Aurionis	1111
Nervium	NEVR:sans_numero	Flumen		Usque		et inde redit usque ad flumen Nervium	1041
Mundeci	CHAI:XLI	Flumen		Usque ad		a flumine Dorii usque ad flumen Mundeci	1145
Ceia	CLU5:4038	Flumen		Supra		in Legionensi episcopatu, supra flumen quod dicitur Ceia	1132
Narceia	CLU5:3958	Flumina				in territorii de Salas, inter duo flumina, Nonaia et Narceia	1112
Pisorga	CLU4:3452	Flumina				quod est situm inter duo flumina, unum vocatur Carrion et alterum Pisorga	1073
Nonaia	CLU5:3958	Flumina				in territorii de Salas, inter duo flumina, Nonaia et Narceia	1112
Carrion	CLU4:3452	Flumina				quod est situm inter duo flumina, unum vocatur Carrion et alterum Pisorga	1073
Ichauna	YON1:CCCXLIV	Flumine	A			nemoris ad omnia loca sua a flumine Ichauna versus abbatiam	1152
Igauna	YON1:LXXV	Flumine		Non longe		quae est in Igauna flumine, non longe a Senonensi urbe	974
Arronii	BUL:129	Flumine	In			tres Ramatas in flumine Arronii	1162
Uxe	MOR:19	Flumine		In		usarium piscationis in flumine Uxe a ponte Sellarum usque ad pontem	1174
Dorii	CHAI:XL	Flumine	A			a flumine Dorii ad flumen Mundeci quia nunquam	1100
Dorii	CHAI:XLI	Flumine	A			a flumine Dorii usque ad flumen Mundeci	1145
Carantae	CLU5:3988	Flumine		Terminatur		quae respicit ad occidentalem plagam, terminatur ipso magno flumine Carantae	1125
Ligeris	CLU4:2846	Flumine				vulgo dicunt passeriam faciendam in flumine Ligeris, inter meas duas exclusas	1013
Droma	CLU1:367	Flumine				de Droma flumine usque in terra Sancti Petri	928
Tile	ANT1:II	Flumine				In flumine Tile est molendinus j in dominio fratrum	937
Araris (Sagunna)	CLU4:3577	Flumine				quae dicitur Ronnens, non longe a flumine Araris, quae et Sagunna vocatur	1080
Arronii	NvSe:VIII	Flumine		In		tres ramattas in flumine Arronii	1162
Vanne	YON2:CCXVII	Flumine		In		in flumine Vanne quatuor areas habebat	1171
Araris	CLU3:2712	Fluminis		Vicino		in vicino Araris fluminis sitam	1017
Caterona	CLU2:1228	Fluminis				cum hoctavam pars de alveum fluminis Caterona	967
Sallia	CLU5:3726	Fluminis				etiam piscariae in borario fluminis quod vocatur Sallia	1097
Caterona	CLU2:1228	Fluminis				cum octava pars de alveum fluminis Caterona insimul tenente	967
Graunne	CLU3:2035	Fluminis		In utraque parte		in utraque parte fluminis Graunne	993
Ycaunae	YON2:LXXXI	Fluminis				forestam Ycaunae fluminis a loco qui Capetas dicitur usque ad Dulliacum	1157
Salliae	CLU5:3726	Fluminis				medietatem quoque bocalii fluminis Salliae	1097
Caterone	CLU2:1228	Fluminis				seu alveum fluminis Caterone et ruges	967
Caterona	CLU2:1228	Fluminis				et molendinum et alveum fluminis Caterona	967
Munei	CLU5:3993	Fluminis				in terra Turonii, in ripa fluminis Munei, territorio Rudensi	1126
Pisuenna	CLU5:3948	Fluminis		Juxta Ripam		juxta ripam fluminis quod vocatur Pisuenna	1120
Lertius	CLU4:3401	Fluminis				dicitur Alairacus super ripam fluminis quod vocatur Lertius	1064
Caterona	CLU2:1228	Fluminis				et rugias seu aquaductile fluminis Caterona insimul tenente	967

Hylaris	CLU3:2788	Fluminis				preterfluentibus aquis Hylaris fluminis partibus ex tribus concluditur	1025
Icaunae	YON2:CVI	Fluminis				et terram in ripa fluminis Icaunae, de qua canonici exclusam molendinorum	1160
Rhodani	BUL:26	Fluminis		Ex utraque parte		ex utraque parte Rhodani fluminis	1076
Caterona	CLU2:1228	Fluminis				cum octavam pars de alveum fluminis Caterona insimul tenente ex una	967
Gie	CLU3:2740	Fluminis		Situm		in villa Confranz, ex ista parte fluminis Gie situm	1020
Padi	BUL:21	Fluminum		Inter		inter littora Padi et Larionis fluminum	1073
Larionis	BUL:21	Fluminum		Inter		inter littora Padi et Larionis fluminum	1073
Yonae	YON2:XXXIV	Fluvii				scatorem unum in foresto meo Yonae fluvii habuerint	1080
Joginie	CLU4:3517	Fluvii				Ex altera vero parte fluvii Joginie	1078
Vanne	YONR:222	Fluvii				in perpetuum quoddam brachium aque fluvii Vanne	1219
Hermeçon	YONR:311	Fluvii				res quartas decime site ex ea parte fluvii de Hermeçon in qua sita est villa de Briennon	1223
Arva	CLU4:3599	Fluvii		Juxta		juxta ripam fluvii qui vocatur Arva	1083
Yoginie	CLU4:3589	Fluvii				Ex altera vero parte fluvii Yoginie ecclesiam Sancti Hylarii	1081
Arnonis	CLU5:3988	Fluvii				clauditur uno brachio Arnonis fluvii	1125
Rodano	CLU1:12	Fluvio				in alio front, Rodano fluvio	869
Hermançon	YON2:CCCLXXXIV	Fluvio	De			aquam suam de fluvio Hermançon	1188
Cincinnone	CLU2:1218	Fluvio				et silvam a fluvio Cincinnone usque Vosana	966
Belchae	YON1:VIII	Fluvio		Super		quae nuncupatur Busciaco, super fluvio Belchae	680
Padi	CLU2:1228	Fluvio		Super		et rebus jacentes super fluvio Padi	967
Ligeris	MVV:16	Fluvio		Sita		De insula sita in fluvio Ligeris	1257
Belchae	YON1:VIII	Fluvio		Super		una cum prata super fluvio Belchae	680
Ligeris	CHAI:XXXVII	Fluvio	De			in exclusa sua de Ligeris fluvio	1089
Yogini	BUL:33	Fluvio	In			Piscaria in Yogini fluvio, vado Bellivillaris usque ad aquam	1095
Sagonae	CLU2:976	Fluvio				autem haec terra ab oriente fluvio Sagonae	955
Araris	MACN:CLXXXIII	Fluvio				terminatur a mane Araris fluvio	9999
Arari	CLU2:1456	Fluvio				He terminationes: a mane fluvio Arari	978
Salle	CLU1:61	Fluvio				a medio die fluvio Salle	897
Sagonna	BEA:35	Fluvio	A			a fluvio Sagonna usque ad fagum	1189
Imgauna	YON1:I	Fluvio				piscatoriam in Imgauna fluvio subtus pontem	519
Ermençon	YONR:316	Fluvio	In			quod non liceat mihi in fluvio de Ermençon	1224
Lera	CLU2:1192	Fluvio				a sero Lera fluvio	965
Icaunae	YON1:VIII	Fluvio		Super		villa Bonorto quae est sita super fluvio Icaunae	680
Arari	CLU4:2831	Fluvio			Volvente	et determinationes a mane fluvio Arari volvente	1030
Segunne	STMAR:118	Fluvio		Supra | sitam		supra segunne fluvio sitam	872
Ligeris	PARM:6	Fluvio	In			et item quandam piscariam in fluvio Ligeris	9999

Ligeris	YON1:VIII	Fluvio		Super		proprietatis meae super fluvio Ligeris	680
Ligeris	MVV:16	Fluvio		Sitam		quandam insulam sitam in fluvio Ligeris inter territorium	1257
Sagone	CLU1:249	Fluvio				Hunus campus terminat a mane fluvio Sagone	925
Chora	YON1:CLXXXV	Fluvio				et fluvio Chora, et terminatione quae per cruces	1136
Ligeris	ANT2:CXXXII	Fluvio	In			ad opus hospiciorum suorum in fluvio Ligeris	1274
Saalla	CLU1:90	Fluvio				a medium die fluvio Saalla	905
Sagona	MACN:XLVII	Fluvio		Terminatur		Terminatur a mane fluvio Sagona	1018
Sagona	MACN:CCLXVI	Fluvio				et pratum qui terminat a mane fluvio Sagona	937
Belchae	YON1:VIII	Fluvio		Super		quae conjacet ad Jarricas super fluvio Belchae, mansum unum	680
Cora	YON2:XLV	Fluvio				et fluvio Cora et terminatione que per cruces	1127
Craona	MACN:CCLV	Fluvio		Supra		in pago Matisconense supra fluvio Craona	9999
Sagone	MACN:CXXX	Fluvio		Terminatur		Terminatur a mane fluvio Sagone	968
Sagonna	CLU3:2735	Fluvio	In			Dono etiam in Sagonna fluvio contra villam Asnerias	1020
Sagonna	MACN:CCLXXIX	Fluvio				unum qui terminat a mane fluvio Sagonna	923
Resciosa	MACN:CCCXXXI	Fluvio		Terminat		terminat a mane fluvio Resciosa	996
Sagone	CLU5:3726	Fluvio	In			id est piscarias in fluvio Sagone	1097
Sagone	CLU5:3726	Fluvio	In			ut exclausam quam fecerat in fluvio Sagone destrueret	1097
Icaune	YON2:CDXXV	Fluvio				in fluvio Icaune supra pontem	1190
Padi	CLU2:1295	Fluvio		Super		quam abere viso sum super fluvio Padi	971
Padi	CLU2:1295	Fluvio		Super		super eodem fluvio Padi	971
Padi	CLU2:1228	Fluvio		Super		jacentes ipsis rebus super fluvio Padi	967
Igauna	YON1:VIII	Fluvio		Super		in villa Cauliaca super fluvio Igauna	680
Lesi	CLU5:4117	Fluvio	In			et est in fluvio Lesi, juxta molendinum Bertranni de Insula	1147
Graona	CLU1:878	Fluvio				curtilum qui terminat a mane fluvio Grauna	954
Reno	MACN:CCCCXVI	Fluvio				a mane Reno fluvio	879
Resosia	MACN:CCCXXI	Fluvio	In	Situs in		villa Corcellis, est situs in fluvio Resosia	954
Corione	CLU2:1295	Fluvio	In			quod est edificatum in fluvio Corione	971
Padi	CLU2:1228	Fluvio		Super		super jam dicto fluvio Padi	967
Sagone	CLU5:3726	Fluvio	In			exclausam in ipso Sagone fluvio ad pisces nostros capiendos effecerunt	1097
Harari	PARM:6	Fluvio	In	Posita		Dedit etiam ex quadam piscaria, in fluvio Harari posita et ad Ulmos dicta	9999
Graona	CLU1:878	Fluvio				curtilum qui terminat a mane fluvio Graona	954
Arari	MACN:CLXXXIII	Fluvio				duo curtili a mane Arari fluvio	9999
Brenta	CLU5:3960	Fluvio				non longe a fluvio Brenta	1122
Padi	CLU2:1228	Fluvio		Super		et rebus super fluvio Padi	967
Arro	ANT1:XVIII	Fluvio	De			Molendinarios quoque de fluvio Arro ab omni calumpnia	1171

Graonne	MACN:CCCCLVII	Fluvio				a medio die fluvio Graonne	1031
Graonna	MACN:CCCCLV	Fluvio				et a medio die fluvio Graonna	1031
Avalone	CLU3:2769	Fluvio			Decurrente	habere videmur ab Avalone fluvio decurrente	1022
Girbola	CLU2:1053	Fluvio			Currente	uno latere via publica et Girbola fluvio currente	958
Ligeris	CHAI:XXXVII	Fluvio	In			unum quoque in Ligeris fluvio molendinum	1089
Isare	CLU4:2801	Fluvio				de alia fluvio Isare	1027
Graonna	CLU4:2997	Fluvio				a fluvio Graonna usque ad terminos prefixos	1049
Belcha	YON1:VIII	Fluviolo		Super		quam Quentilla condam super fluviolo Belcha tenuit	680
Heram	BUL:33	Fluviolum		Super		Super Heram fluviolum, in loco qui dicitur Vivariis	1095
Ausum	YON2:CLVI	Fluviolum	De	Super		prata quae habetis super fluviolum de Ausum	1164
Rivo Frigido	CLU4:3456	Fluviolum		Secus		secus fluviolum Rivo Frigido dictum	1073
Oscaram	STMAR:87	Fluviolum		Super		super oscaram fluviolum sita	1075
Heram	CLU4:3517	Fluviolum		Super		atque super Heram fluviolum, in loco qui dicitur Vivariis	1078
Heram	CLU4:3563	Fluviolum		Super		super Heram fluviolum in lo[co] qui dicitur Vivariis	1080
Remis	CLU3:2255	Fluviolum		Supra		supra fluviolum Remis	994
Longus	CLU3:2057	Fluviolum			Decurrens	a mane aqua decurrens in aliud fluviolum quod dicitur Longus	993
Eram	CLU4:3589	Fluviolum		Super		Super Eram fluviolum, in loco qui dicitur Vivariis	1081
Graonnam	CLU4:2979	Fluviolum		Supra		et unum molendinum supra Graonnam fluviolum, secus Rocam Cavernosam	1049
Graonnam	CLU4:2845	Fluviolum		Supra		et unum molendinum supra Graonnam fluviolum, secus Rocam Cavernosam	1030
Vosana	CLU4:3577	Fluviolus		Circa	Decurrens	eas retinet et ambit circa se fluviolus Vosana dictus, qui decurrens secus easdem	1080
Alericum	NEVR:34	Fluvios		Inter		inter Ligerim et Alericum fluvios	888
Ligerim	NEVR:34	Fluvios		Inter		inter Ligerim et Alericum fluvios	888
Coram	YON2:CLVI	Fluvios		Inter		quae est inter Coram et Sedunam fluvios	1164
Sedunam	YON2:CLVI	Fluvios		Inter		quae est inter Coram et Sedunam fluvios	1164
Chore	YON2:XXXVIII	Fluvium		Juxta		ecclesiam Sancti-Petri juxta fluvium Chore sitam	1103
Ormentionum	YON2:VI	Fluvium		Super		cum omnibus ibi aspicientibus super fluvium Ormentionum	879
Chore	YON2:XLV	Fluvium		Supra		in molendino de Brualt, supra fluvium Chore	1127
Ligerim	YON1:XXXI	Fluvium		Super		hoc est Conditam villam super fluvium Ligerim sitam	849
Sagunnam	CLU3:2731	Fluvium		Ultra		mea hereditate quam habeo ultra fluvium Sagunnam	1020
Craonnam	CLU4:3020	Fluvium		Super		molendini qui est super Craonnam fluvium	1049
Chore	YON1:CXVI	Fluvium		Inter		et terram que est inter fluvium Chore et ecclesiam Sancti-Moderati	1110
Graonnam	CLU4:3026	Fluvium		Inter		quam habeo inter Graonnam fluvium et Dirro	1049
Ararim	CLU1:689	Fluvium		Super		pago Lugdunensi, super Ararim fluvium	946
Sillia	CLU1:432	Fluvium		Super		in villa Dardaniaco, super fluvium Sillia	935
Saliensem	CLU3:1993	Fluvium				ejusdem castrum vel Saliensem fluvium	993

Choram	YON2:CDLIV	Fluvium		Citra		tocius terre mee citra Choram fluvium et ultra	1194
Sedono	YON1:LII	Fluvium		Supra		villis Rivisiaco et Sarmasia supra fluvium Sedono	877
Ligeris	PARM:6	Fluvium		Ultra		ultra eundem Ligeris fluvium sitam, cum villa quae vulgo dicitur Vivent	9999
Sequanam	CLU4:3475	Fluvium		Ultra		ad civitatem Matisconensem, ultra fluvium Sequanam	1074
Icaune	YON1:LXIX	Fluvium		Super		situm super Icaune fluvium	902
Morgiam	BUL:52	Fluvium		Juxta		ecclesiam sancti Hilarii juxta fluvium Morgiam	1107
Ceriserios	YON1:CCCLXXXII	Fluvium		Inter		inter Ceriserios et Vennam fluvium sunt in finagio scilicet Ceriseriorum et Vallismaur	1156
Escurrentis	ANT3:24	Fluvium		Inter		Item adquisivit terram unam inter fluvium Escurrentis et murum civitatis sitam	1191
Cernonis	CLU1:53	Fluvium		Supra		sita in comitatu Calmontensi, supra fluvium qui vocatur Cernonis	893
Choram	YON1:CLXXXV	Fluvium		Usque		via publica usque ad fluvium Choram	1136
Axoniae	CLU5:3664	Fluvium		Ultra		suo et participum suorum, ultra fluvium Axoniae	1092
Ligerim	NEVR:27	Fluvium		Juxta		est in pago Augustudunensi juxta fluvium Ligerim	1016
Ararim	CLU3:2471	Fluvium				Et terminat a mane Ararim fluvium, a medio die Sancti Stephani	998
Nigra	CLU4:3456	Fluvium		Juxta		et aliam quae est juxta fluvium Nigra et ipsum molendinum quem vocant Agolorig	1073
Rodano	CLU1:23	Fluvium		Ultra		villa que dicitur Moxiago, et ultra fluvium Rodano	880
Nervium	NEVR:sans_numero	Fluvium				et inde venit in Nervium fluvium usque ad rivum de Givre qui dividit potestates	1041
Sagonnam	ANT1:XXIV	Fluvium		Supra		est sita in pago Oscarensi supra fluvium Sagonnam	892
Oscaram	ANT2:CVI	Fluvium		Super		Marrignei super Oscaram fluvium	1209
Ararim	ANT1:XXXIV	Fluvium		Supra		seticum indominicatum supra fluvium Ararim cum granea et horto et curti	937
Yoginie	CLU4:3589	Fluvium		Inter		inter Yoginie fluvium castrumque Nogenti	1081
Ararim	MACN:CCCIV	Fluvium		Supra		et prata supra fluvium Ararim ad Evesco vocant	954
Saliam	CLU3:1993	Fluvium		Super		subtus ecclesiam et super fluvium Saliam	993
Graunnam	CLU1:305	Fluvium		Supra		unum molendinum supra Graunnam fluvium	927
Betus	YON2:II	Fluvium		Super		curtem videlicet Hermoldi super fluvium Betus	843
Sagonnam	NEVR:21	Fluvium		Ultra		ultra quoque Sagonnam fluvium	955
Rodonem	PARM:148	Fluvium		Super		villam sitos, super Rodonem fluvium, villamque Brugulinas vocatam	9999
Rodnam	BUL:33	Fluvium	Ad	Usque		usque ad Rodnam fluvium	1095
Segonne	STMAR:94	Fluvium		Juxta		in pago Lugdunense juxta fluvium Segonne	994
Ararim	MACN:LXX	Fluvium		Juxta		tertiam partem nemoris juxta Ararim fluvium ab amne Vele usque ad Osani lacum	937
Ararim	ANT1:II	Fluvium		Supra		seticum indominicatum supra fluvium Ararim cum granea et horto et curti	937
Rodeno	CLU1:439	Fluvium		Ultra		Sancti Fereole, ultra Rodeno fluvium	935
Arrautum	ANT3:10	Fluvium		Super		villam in prospectu Carbonaci super fluvium Arrautum, cujus una rispa erat S. Martini	924
Rodnam	CLU4:3517	Fluvium		Super		habebat super Rodnam fluvium	1078
Ermençon	YONR:355	Fluvium		Usque ad		quod a rivo Soeriarum usque ad fluvium de Ermençon	1228
Rodnam	CLU4:3563	Fluvium		Usque		terram juris mei usque ad Rodnam fluvium et super ipsum fluvium duos farinarios	1080

Jonem	YON2:LXVI	Fluvium		Ultra		decime quam habebat ultra fluvium Jonem	1150
Voldrach	PARM:52	Fluvium		Usque		qui tenet usque in fluvium Voldrach	9999
Graona	CLU1:774	Fluvium		Super		altera quae vocatur Nerunda, super fluvium Graona	950
Urba	CLU4:2812	Fluvium			Defluentem	In villa Tabernis, quam alio nomine propter fluvium ibidem defluentem, Urba appella	1029
Graona	CLU5:3700	Fluvium		Usque		sicut pend...rra usque ad fluvium de Graona	1095
Chore	YON2:LVII	Fluvium		Intra		est intra prefatum cheminum et fluvium Chore	1145
Graonam	CLU2:1602	Fluvium		Ultra		in villa Casagnias, ultra fluvium Graonam	982
Sagonnam	NEVR:21	Fluvium		Ultra		ultra quoque Sagonnam fluvium omnia quae ibi S. Cyricus habere dinoscitur	955
Sagone	CLU2:976	Fluvium		Juxta		in agro Fusciacensi, juxta fluvium Sagone	955
Sagonam	MACN:LXXII	Fluvium		Supra		hoc est silvam quam supra fluvium Sagonam in meo dominio teneo	941
Choram	YON2:XLV	Fluvium		Usque		supradicta via publica usque ad fluvium Choram	1127
Remis	CLU3:2255	Fluvium		Supra		Victorem constitutum supra fluvium Remis	994
Sagonnam	ANT1:XXIII	Fluvium		Supra		sitam in comitatu Oscarensi supra fluvium Sagonnam	918
Sagonam	CLU1:735	Fluvium		Uldra		terram que est uldra Sagonam fluvium	949
Ararim	PARM:193	Fluvium		Usque		usque ad Ararim fluvium	9999
Gradona	CLU5:3896	Fluvium				ab occidente, fluvium qui vocatur Gradona	1110
Ararim	CLU1:670	Fluvium		Juxta		Lucduni civitatis, juxta Ararim fluvium, in loco qui vocatur Serenus	945
Craonnam	MACN:CCCCLV	Fluvium		Supra		et in molino supra Craonnam fluvium posito quartam partem	1031
Amandi	BUL:52	Fluvium		Juxta		ecclesiam sancti Amandi juxta fluvium Arteram	1107
Ararim	MACN:XCIX	Fluvium		Juxta		nemoris partem juxta Ararim fluvium ab amne Vele usque ad Osam lacum	948
Sagonne	STMAR:108	Fluvium		Juxta		juxta fluvium Sagonne, ante civitatem Cabilonensem	1020
Craona	CLU2:1314	Fluvium		Super		Dono vobis super fluvium Craona farnario et campo et sclusa una	972
Sagonne	STMAR:104	Fluvium		Juxta		in pago Lugdunense juxta fluvium Sagonne	993
Belche	YON2:CLXXX	Fluvium		Super		sorum canonicorum, super Belche fluvium situm	1168
Ararim	MACN:CCCIV	Fluvium		Supra		et prata supra fluvium Ararim ad Evesaco vocant	954
Sagonnam	ANT1:L	Fluvium		Super		et est super fluvium Sagonnam	677
Rodano	CLU2:1434	Fluvium		Juxta		loco que dicitur Pulleto, juxta fluvium que dicitur Rodano	976
Graonam	CLU4:2924	Fluvium		Super		et super Graonam fluvium posita	1038
Chore	BUL:49	Fluvium		Juxta		ecclesiam sancti Petri juxta fluvium Chore sitam	1102
Gronam	BUL:425	Fluvium	Ad			in agro Matisconensi ad fluvium Gronam	9999
Rodanis	CLU2:936	Fluvium		Ultra		in parrochia Sancti Ferreoli, ultra fluvium Rodanis, et sunt vineae duae	954
Sagonnam	CLU4:3431	Fluvium		Super		de Domno Martino super Sagonnam fluvium	1070
Coram	YON2:CDXXXVIII	Fluvium		Citra et ultra		citra Coram fluvium et ultra	1192
Gioginiae	CLU4:3563	Fluvium		Inter		inter Gioginiae fluvium castrumque Nogiomi	1080
Lauri	CLU5:4073	Fluvium				inde sicut venit ad prenominatum fluvium Lauri	1142

Cateribe	CLU2:1229	Fluvium				cum hoctavam pars de fluvium Caterone et rugias seu aquaductile suo insimul tene	967
Belcham	YON2:CCLIX	Fluvium		Super		sedem molendini super Belcham fluvium	1176
Vuanda	CLU1:850	Fluvium		Super		farinarium super fluvium Vuanda	953
Graonam	CLU4:3290	Fluvium		Super		quod situm est super Graonam fluvium, in ipsa parrochia de Marziaco	1049
Cort	YON2:II	Fluvium		Super		in honore Sancti-Martini super fluvium Cort	843
Sedenae	YON1:XLVIII	Fluvium		Super		in pago Tornodrinsi, super fluvium Sedenae sitam	867
Segonnem	STMAR:106	Fluvium		Juxta		juxta Segonnem fluvium, prope Cabilonem civitatem	1006
Menobius	MACN:CCCLVI	Fluvium		Super		cum molendino quod est super fluvium qui vocatur Menobius	936
Landioni	YON2:VI	Fluvium		Super		in pago Tornadrinse, super fluvium Landioni	879
Ligeris	CHAI:I	Fluvium		Super		consecratam et super Ligeris fluvium sitam	1059
Ligerim	CLU3:2083	Fluvium		Super		cum vircaria super Ligerim fluvium, quam possidet Bricius	993
Chore	YON1:CCLXXIX	Fluvium		Usque ad		a fonte de Lesir usque ad fluvium Chore	1147
Ararim	CLU1:802	Fluvium		Super		etiam portellum super Ararim fluvium	951
Chorae	YON1:CLXXXV	Fluvium		Supra		in molendino de Brualt supra fluvium Chorae	1136
Ligerim	CLU3:2083	Fluvium		Super		de Casdronum super Ligerim fluvium, de piscaria sive de uno manso, Lugdunensis pag	993
Lierim	CLU1:486	Fluvium		Juxta		in comitatu Matisconense, juxta fluvium Lierim	938
Tolonum	YON1:LVIII	Fluvium		Super		loco qui dicitur Villaris super fluvium Tolonum	886
Ligerim (Casdronum)	CLU3:2083	Fluvium		Super		piscaria sita est super Ligerim fluvium, quam vulgariter vocant Casdronum	993
Gradona	CLU5:3966	Fluvium				ab occidente fluvium qui Gradona vocatur	1123
Ycaune	YON2:CC	Fluvium		Super		et excolunt prope eos super Ycaune fluvium	1170
Belche	YON2:CC	Fluvium		Super		Preterea, super fluvium Belche, sedem unius molendini	1170
Fullonis	YON1:XXV	Fluvium		Desuper		necnon desuper fluvium quod dicitur Fullonis	836
Graona	CLU1:721	Fluvium		Super		quae vocatur Neronda, super fluvium Graona	948
Crecangi	NEVR:86	Fluvium		Inter		et inter S. Benignum et Crecangi fluvium, masnilum scilicet et cum terra	1028
Belcham	YONR:55	Fluvium		Super		adherent domui eorum super Belcham fluvium	1206
Cesser	CLU4:3625	Fluvium				que sunt et que erunt in fluvium Cesser	1087
Graunnam	CLU3:2287	Fluvium		Supra		hoc est farinarium supra Graunnam fluvium	995
Icaunae	YON1:LXVII	Fluvium		Super		in pago Autissiodorensi, super fluvium Icaunae	901
Hyonam	YON1:XLIII	Fluvium		Super		quae est sita super Hyonam fluvium	863
Lupam	YON1:VIII	Fluvium		Super		Leugam villam, quae est super fluvium Lupam	680
Ionem	YON1:CCCLXXVI	Fluvium		Ultra		decimae quam habebat ultra fluvium Ionem	1155
Essintiam	CLU4:3111	Fluvium		Super		quem Rainerius tenet super fluvium Essintiam	1049
Borbontia	MACN:CCCLIX	Fluvium		Supra		ecclesiam Sancti Eugendi supra fluvium qui vocatur Borbontia	906
Ermentionem	YON1:CLII	Fluvium		Super		Sancte-Columbe virginis super fluvium Ermentionem sita	1127
Joginie	CLU4:3517	Fluvium		Inter		inter Joginie fluvium castrumque Nogiomi	1078

Ararim	MACN:CCLXVII	Fluvium		Super		site in pago Lugdunense, super fluvium Ararim	698
Icaunam	YON1:IV	Fluvium		Super		Vincella super Icaunam fluvium	634
Ioginiae	CLU4:3563	Fluvium		Super		quae est sita super Ioginiae fluvium	1080
Erz	CLU5:2882_bis	Fluvium		Juxta		Territorio Chercorbensi, juxta fluvium Erz	1032
Rodanum	CLU2:1093	Fluvium		Propre		vocatur Comella, prope Rodanum fluvium	960
Ligeris	NEVR:14	Fluvium		Super		in vicaria Patiniacense super fluvium Ligeris	881
Dromam	CLU4:3320	Fluvium		Super		in villa Trevetes, super fluvium Dromam	1050
Carum	CLU1:499	Fluvium		Supra		juxta Dotiacum villam, supra fluvium Carum	939
Du	FER:240	Fluvium	De	Inter		inter Sablonam et fluvium de Du	1158
Choram	YONR:330	Fluvium		Inter		idem Gaucherius inter Choram fluvium et viam que ducit ab Avalone et Juga	1225
Arcuntiam	CLU2:1321	Fluvium		Super		in villa Enziaco, super fluvium Arcuntiam	972
Rodnam	CLU4:3589	Fluvium		Usque		juris mei usque ad Rodnam fluvium	1081
Yogini	BUL:33	Fluvium		Inter		inter Yogini fluvium	1095
Ligeris	PARM:141	Fluvium		Juxta		residetque ipsa terra juxta fluvium Ligeris	9999
Icaunam	ANT1:XLIII	Fluvium		Super		itam in comitatu Nivernensi super fluvium Icaunam	920
Borbentiae	PARM:74	Fluvium		Juxta		in alio loco cambonem unum juxta fluvium Borbentiae, in quo situm est molendinum	9999
Alsonus	CLU3:2781	Fluvium		Supra		cum molendino quod est supra fluvium qui vocatur Alsonus	1023
Sagonnam	ANT1:XV	Fluvium		Super		est sita in pago Oscharense, super fluvium Sagonnam	860
Driva	YON1:LVIII	Fluvium		Super		sitae in pago Senonico, super fluvium Driva	886
Belche	YON1:XXVI	Fluvium		Supra		et de pratis et terris supra fluvium Belche	9999
Ligeris	PARM:145	Fluvium		Juxta		quae juxta fluvium Ligeris sita est et vocatur ipsa terra Viventz	9999
Vennam	YON1:CCCLXXXII	Fluvium		Inter		inter Ceriserios et Vennam fluvium sunt in finagio scilicet Ceriseriorum et Vallismaur	1156
Dubium	STMAR:74	Fluvium	Per			per fluvium qui Dubium nuncupatur	1120
Beclham	YON2:CXXXIV	Fluvium		Super		sedem molendini super Belcham fluvium	1163
Maternam	CLU4:3464	Fluvium		Super		sitam apud Turres super Maternam fluvium	1074
Chore	YONR:5	Fluvium		Sita		et costa nemorosa sita super fluvium Chore	1201
Garonnae	CLU4:3385	Fluvium		Supra		in pago Aginnensi, supra fluvium Garonnae et Gercis sitam	1062
Choram	YON1:CLXXXV	Fluvium		Intra		praedictam datam terram, intra fluvium Choram et supradictam viam publiam	1136
Bizon	PARM:48	Fluvium		Super		Wichardus extruxit molendinum super fluvium Bizon	9999
Ligeris	YON1:XIV	Fluvium	Per			praedictas quatuor naves, quae per fluvium Ligeris vel per cetera flumina	816
Vuiae	CLU3:2456	Fluvium		Super		Dono etiam unum farinarium super fluvium Vuiae	998
Grona	CLU1:53	Fluvium		Supra		in pago Matisconense, supra fluvium quae vocatur Grona sitam	893
Ligeris (sive Malnae)	YON1:LXIV	Fluvium		Super		est synodus in Magduno, super fluvium Malnae sive Ligeris	891
Choram	YON2:XLV	Fluvium		Intra		predictam datam terram, intra fluvium Choram et supradictam viam publicam	1127
Ligeris	CLU4:3357	Fluvium		Super		et super Ligeris fluvium sitam	1059

Icaunam	ANT1:L	Fluvium		Super		villa quae jacet super Icaunam fluvium	677
Sar	CLU5:3886	Fluvium		Super		addidi unum molendinare super fluvium Sar	1110
Belche	YON1:CCLXXVI	Fluvium		Super		Preterea super fluvium Belche sedem unius molendini et aquae excursum	1147
Garonam	CLU4:2978	Fluvius		Inter		inter Garonam et Bevera fluvius	1049
Araris	MACN:CCLXVII	Fluvius				ex ipso lacu egreditur, a sero fluvius Araris	698
Salgli	CLU1:36	Fluvius				a medio die fluvius Salgli	889
Dravus	CLU5:4241	Fluvius				sicuti quidam fluvius, nomine Dravus	1171
Graona	CLU5:4235	Fluvius		Sicut		et sicut Graona fluvius portat, usque al biet et viam que vadit a Breyo	1170
Bevera	CLU4:2978	Fluvius		Inter		inter Garonam et Bevera fluvius	1049
Valusseria	CLU2:1723	Gutta				sicut jam habuerat, de gutta Valusseria usque Jambone Arlui	986
Ville Urseria (bled ?)	CLU2:1190	Guttam		Usque		et de isto cambone usque ad guttam Ville Urseria	965
Picione	CLU1:3	Rio			Percurrente	in tercio latus rio percurrente que dicitur Picione	814
Labenti	CLU1:634	Rio				a media die rio labenti	943
Alsone	CLU1:3	Rio			Percurrente	de uno latus rio Alsone percurrente	814
Merdendono	CLU1:188	Rio			Current	de alio latus rio curen qui vocat Merdendono	912
Osa	CLU3:2414	Rio	De			a medio die francorum, a sero rio de Osa, a cercio Sancti Petri	997
Ligeris	CLU4:3602	Ripa		In		ac Oddo ex me tenent, tam in ripa Ligeris quam ultra	1083
Icaunae	YON2:CVI	Ripa		In		et terram in ripa fluminis Icaunae	1160
Grandi	CLU5:3950	Ripa		A		quas idem Ubertus habebat, a ripa Grandi usque ad Vinosam	1120
Vele	MACN:CCCCLXIV	Ripa		In		et in villa Cavaniaco, et in ripa Vele	1018
Graone	MACN:DCVIII	Ripa		In		terram que est sub Varennis in ripa Graone, in qua olim molendinum fecerat	1107
Ligerim	PARM:107	Ripa		Ultra		tam ultra Ligerim quam ex hac ripa, cum vineis et mansionibus in castro Sancti Johann	9999
Munei	CLU5:3993	Ripa		In		in terra Turonii, in ripa fluminis Munei, territorio Rudensi	1126
Grahaune	MACN:DII	Ripa		In		in villa que Moyson dicitur et in ripa Grahaune et in Allogniaco.	9999
Ermençon	YONR:316	Ripa	De	A		et a ripa de Ermençon usque ad boscum Sancti-Germani	1224
Ligeris	CHAI:II	Ripa		In alia ripa		molendinos Bertranni qui sunt in alia ripa Ligeris, et inde usque ad fontem Arlanni	1106
Laveno	CLU4:3583	Ripa		Propre		qui dicitur Casa Deserta, prope ripa Laveno, que est justa Lacum Majorem	1081
Vennam	YON1:CCLX	Ripa		In		per Breteniacum in Vennam, et a ripa ejusdem aque versus Challiacum usque ad rivulu	1146
Icaune	YON2:CXXXIII	Ripa		In		terram habebat in ripa Icaune, secus Ecclesiolas que Campinole dicuntur	1163
Kazorros	CLU5:3995	Ripam	De	Per		et inde per ripam de Kazorros, et inde quomodo dividit cum Monumenta	1127
Tarane	ANT3:80	Ripam		Super		pratum quoddam suum situm super ripam Tarane, juxta pratum Johannis de la Ruée	1270
Salvulone	FER:20	Ripam		Utramque		et utramque ripam Salvulone	1158
Graunne	FER:143	Ripam				in alteram Graunne ripam habebant	1170
Rhodani	BUL:364	Ripam		Super		super ripam Rhodani situm	9999
Rodani	BUL:15	Ripam		Super		super ripam Rodani situm	1055

Ermencie	YONR:316	Ripam	Ad	Usque		novalibus ejusdem bosci usque ad ripam Ermencie	1224
Graverel	YONR:114	Ripam	De	Propre		unum situm in censiva nostra prope ripam de Graverel, quem dicta Felicia	1212
Venne	YON1:CCCIX	Ripam	Ad	Usque		a predicta divisione usque ad ripam Venne	1150
Estola	CLU5:3970	Ripam		Super		territorio de Leone, et est super ripam Estola, et nomine suo Sancto Michaele de Scalat	1124
Sequane	YON1:XCIX	Ripam		Super (sitam)		quod Barrum dicitur, sitam super ripam Sequane, ab antecessoribus meis priscis	1068
Rodani	BUL:16	Ripam		Super		super Ripam Rodani situm	1058
Ermençon	YONR:208	Riparia	De	A / In antea		a riparia de Ermeçon in antea versus comitatum Nivernensem	1218
Ermencon	YONR:208	Riparia	De	A / In antea		in tota terra ejusdem ecclesiae, a riparia de Ermecon in antea	1218
Rubeomonte	YONR:195	Riparia	De	In		libere et pacifice, in dicta riparia de Rubeomonte ad adaquandum animalia sua	1243
Rubeomonte	YONR:195	Riparia	De			pannos suos et lanas in riparia mea de Rubeomonte	1243
Quosanne	ANT1:LXXXIV	Ripariam		Per		et eundo a locis supradictis per ripariam de Quosanne	1285
Maso	MVV:17	Ripariam	De	Super		super ripariam de Maso	1276
Seneheim	YONR:410	Ripariam	De	Usque ad		leprosorum de Venossa usque ad ripariam de Senehein, in longum	1223
Ermeçon	YONR:211	Ripariam	De	Citra (tantum)		dicto Itero assignare tantum citra ripariam de Ermeçon	1218
Valenteis	YONR:172	Rivo	De			et planorum habent a rivo de Valenteis usque ad viam de Hais	1216
Montalisio	CLU2:1434	Rivo				ab aquilone rivo qui vocatur Montalisio	976
Flooniaco	YONR:316	Rivo	De			in bosco quam in plano, sito a rivo de Flooniaco usque ad rivum de Parriciaco	1224
Merdoillein	ANT2:LXI	Rivo	De			et juxta prata de Bruyl ex alia, que ochia vulgariter nuncupatur ochia de rivo de Merdo	1278
Drundei	CLU4:3060	Rivo				et rivatgium de rivo Drundei ad stagnum faciendum et ad molendinos	1049
Tenego	PARM:217	Rivo	A			patris mei michi successerat, a rivo Tenego usque ad villam de Campis	9999
Belneto	CLU2:1076	Rivo				de alia rivo qui appellatur Belneto	959
Merdencio	CLU2:1018	Rivo			Volvente	qui terminatur de uno latere rivo Merdencio volvente	956
Fontis Roboris	YON2:CDLVIII	Rivo	A			et metatur a rivo fontis Roboris	1195
Haleroie (de la)	ANT3:61	Rivo	De			partes predictas videlicet a rivo de la Haleroie usque ad metas que vocantur li Croix	1250
Graunna	CLU3:2396	Rivo				campum unum qui terminat a mane rivo Graunna	997
Buchen	YONR:410	Rivo	De			a rivo de Buchen usque ad Seur de Pontigniaco in latum	1233
Cambaico	CLU2:1434	Rivo		Occasu		a solus occasu rivo qui vocatur Cambaico	976
Mugne	ANT1:LXXXIX	Rivo	De			et rivo de Mugne et molosie quam tenet dominus Petrus de Droco	1291
Alveriac	YON2:LXXIII	Rivo	A			et de foris per Ligerim a rivo Alveriac, usque ad terram Villechau	1157
Senitione (????)	YON2:XLII	Rivo	De			omnium quae in Pontiniensi territorio continentur, a rivo, scilicet, de Senitione	1119
Soeriarum	YONR:355	Rivo	A			et conventu quod a rivo Soeriarum usque ad fluvium de Ermençon	1238
Fontis-Letardi	YON1:CXCVI	Rivo	A			habui terrae arabilis a rivo Fontis-Letardi usque ad Pontiniacum	1138
Oseglo	YONR:410	Rivo	De			petebat eandem justiciam a rivo de Oseglo usque ad justiciam de Montegniaco	1233
Tolsantis (bled)	CLU4:3343	Rivo	De			Sanctum Andream in rivo de Tolsantis cum suis hereditatibus	1052
Barez	JULN:sans_numero	Rivo	De			in silva de Lineriis a rivo de Barez usque ad nemus Herviaci	1180

Merdaria	CLU1:367	Rivo			Currente	de alia parte rivo currente Merd[aria]	928
Rielli (?)	YON1:CLVI	Rivo				dedimus quicquid arabilis terre seu pratorum rivo Rielli	1130
Elva	MACN:CCXXV	Rivo			Currente	a mane Elva rivo currente, a sero via publica	928
Merdentio	CLU2:1018	Rivo			Volvente	quod terminatur de uno latere rivo Merdentio volvente	956
Agernco	CLU2:1048	Rivo			Currente	de subtoriore latus Agernco(?) rivo currente	958
Montegeleni (bled)	YON2:CLVI	Rivo	De			terram a rivo de Montegeleni usque ad fontem de Cavannis	1164
Emeneda	CLU4:3481	Rivolum				et alter Lapidus, et juxta rivolum, quod dicitur Emeneda	1075
Mentono	CLU3:2495	Rivolum				a medium die rivolum, nomine Mentono	999
Merdantius	CLU2:1129	Rivuli				alium campum qui est de ista ripa rivuli, qui Merdantius dicitur	962
Victoris	YONR:89	Rivuli		Usque ad pontem		et hinc inde usque ad pontem rivuli Victoris	1210
Vela	MACN:DX	Rivulo	A			de tertia parte nemorum a rivulo Vela usque ad defensum Udulrici de Balgiaco	1096
Bicherono	CLU2:1373	Rivulo				inter Petronna villa et rivulo Bicherono, dono quantum inibi habere visus sum	974
Bonna	CLU4:2813	Rivulo	A		Deccurrit	concessis decimis ejus civitatis a rivulo Bonna, qui decurrit de summo vertice montis	1029
Wilzano	CLU3:2215	Rivulo			Sic Per estum	a cirtio similiter, a sero rivulo qui per estum siccatur, nomine Wilzano	993
Liddana	CLU3:1784	Rivulo				ab occidente rivulo Liddana, a septentrione vero territorio villarum	988
Armelosae	CLU3:1784	Rivulo				a meridie quoque rivulo Armelosae	988
Gras	CLU1:159	Rivulos		Inter		quam videor possidere inter duos rivulos, scilicet Gras et Gandam	910
Gandam	CLU1:159	Rivulos		Inter		quam videor possidere inter duos rivulos, scilicet Gras et Gandam	910
Credaudi	NEVR:17	Rivulum		Super | sitam		quamdam terram arabilem super rivulum Credaudi sitam	9999
Lucada	NEVR:26	Rivulum		Super		villam que dicitur Coniacus super rivulum Lucada, cum capella in honore [sancti] Aug	919
Onnam	ANT1:X	Rivulum		Super		sitam in comitatu Warasco, super rivulum Onnam cum ecclesiis et mansis	922
Elna	CLU4:3281	Rivulum		Juxta		Dono etiam unum pratum juxta rivulum qui vocatur Elna	1084
Credaldi	NEVR:17	Rivulum		Juxta		et Masnilo cum mulneto juxta rivulum Credaldi In Christi nomine	9999
Lota	CLU4:2947	Rivulum		Juxta		atque alius Mota, juxta rivulum qui appellatur Lota, totum et integrum	1040
Bosonem	CLU4:2813	Rivulum		Usque		usque ad alium rivulum dictum Bosonem	1029
Unna	ANT1:IX	Rivulum		Super		ex suo videlicet comitatu, super rivulum Unna, in villa quae vocatur Pollinei	914
Credaudum	NEVR:17	Rivulum				ex alia fronte rivulum Credaudum cum uno mulneto	9999
Rumpo	BEA:20	Rivulus	Ab	Aquilone		ab aquilone rivulus qui vocatur Rumpo	1090
Surgilionis	CLU4:3387	Rivulus				ab occidente rivulus qui vocatur Surgilionis	1063
Collionus	CLU4:2874	Rivulus				septentrione rivulus Collionus	1031
Arderie	BEA:20	Rivulus	A	Circio		a circio rivulus Arderie	1090
Mauvete	YONR:480	Rivum	De	Juxta		ex una parte, et juxta rivum de Mauvete, ex altera	1242
Layto	ANT1:XIV	Rivum	De	Inter		sito inter dictum pratum et rivum de Layto, in perpetum pacifice possidendum	1225
Vesa	ANT1:XIV	Rivum	De			inter prata episcopi Eduensis et rivum de Vesa	1225
Graissaut	YON2:CLVI	Rivum	De	Inter		quicquid habebat inter rivum de Graissaut et rivum de Montegalein	1164

Arciis	YONR:636	Rivum	De	Juxta		et juxta rivum de Arciis, ex altera	1267
Grassaut	YON2:CLVI	Rivum	De	Usque ad		et usque ad rivum de Grassaut pratum de Stanno	1164
Givre	NEVR:sans_numero	Rivum	De	Usque ad		usque ad rivum de Givre qui dividit potestates de Urzé et de Varene	1041
Vetolius	YON1:CCXCIX	Rivum		Ultra		in terra illa que est ultra rivum qui vocatur Vetolius	1150
Escharanai	BEA:36	Rivum	Ad	Rivum		et stratam usque ad rivum Escharanai	1192
Lansciolatam	CLU4:3524	Rivum		Juxta		pratum quoddam juxta rivum, Lansciolatam nomine	1078
Merdanzonum	CLU2:1715	Rivum				de duobus latus rivum quae appellatur Merdanzonum	985
Junchis	YON2:CCLVII	Rivum	De	Ultra		Landrici Rufi que sunt ultra rivum de Junchis versus Campiniacum	1176
Vuangionis	CLU5:3879	Rivum		Apud		Factum est hoc apud Vuangionis Rivum publice	1109
Gandam	CLU3:1766	Rivum		Super		unum pratum super rivum Gandam	987
Lonvas	YON1:CCLX	Rivum		Usque ad		et a ponte Euvrolle usque ad rivum de Lonvas	1146
Merdoillein	ANT2:LXI	Rivum	De	Juxta		in parrochiatu de Lucenay, juxta rivum de Merdoillein ex una parte	1278
Lonvas	YON1:CCLX	Rivum		Usque ad		rivus Crientonis ducit, usque ad rivum de Lonvas; inde sicut venit rivus usque ad fonte	1146
Rius de la Corroie	YONR:606	Rivum				et prata eorumdem fratrum, et rivum qui dicitur Rius de la Corroie	1262
Merdanzonum	CLU2:1715	Rivum		Usque		et usque in jam supranominatum rivum Merdanzonum	985
Parriciaco	YONR:316	Rivum	De	Usque ad		sito a rivo de Flooniaco usque ad rivum de Parriciaco	1224
Alveriac	YON2:LXXIII	Rivum		Usque ad		qui stant a Villechau usque ad rivum Alveriac	1157
Salnald	CLU2:1723	Rivum	Ad	Usque		usque ad rivum Salnald	986
Salnat	BUL27	Rivum	De			ad rivum de Salnat	1080
Crahonna	CLU1:130	Rivum		Super		situm in pago Matisconense, super rivum qui vocatur Crahonna	910
Prato de Chaume ??	ANT2:LXXXV	Rivum	De	Supra		quamdam peciam terre sitam supra rivum de Prato de Chaume de Repous	1289
Puteolis	CLU3:2010	Rivum	Ad	Usque		a Fontana Nigra usque ad rivum de Puteolis	993
Prato Guberti (rivus)	ANT1:CLXXIV	Rivum	De			et rivum qui dicitur rivus de Prato Guberti ex altera	1298
Grisonem	CLU4:3555	Rivum		Super		qui est juxta pontem posito super rivum Grisonem, quod erat in medio prati eorum	1080
Casuti	CHAI:II	Rivum		Usque In		atque ab hac calle usque in rivum Casuti, ac sicut idem rivus cursu tenditur	1106
Carrione	CLU5:4230	Rivum	De	Inter		rivum de Carrione inter civitatem et villam de Sancto Zoylo	1169
Gotealeine	YONR:351	Rivum	De	Inter		habebat in terragio sito inter rivum de Gotealeine et quercum Orbigniaci	1227
Archie	YONR:34	Rivum	Ad	Que ducit		prefatis hominibus viam que ducit ad rivum Archie	1204
Oscle	NEVR:sans_numero	Rivum	De	Usque	Vadit	usque ad rivum d'Oscle et sicut rivus de Oscle vadit usque ad naturalem semitam de M	1041
Merdoillein	ANT2:LXI	Rivum	De	Inter		terre siti inter rivum de Merdoillein ex una parte	1278
Montegalein	YON2:CLVI	Rivum	De	Inter		quicquid habebat inter rivum de Graissaut et rivum de Montegalein	1164
Oblatum	CLU4:3189	Rivum		Juxta		et in alio prato juxta rivum Oblatum similiter terciam partem	1049
Lato	ANT1:CIX	Rivum	De	Desuper		super pratum suum sita desuper rivum de Lato unam minam avene	1255
Friquenbaut (bled ?)	NEVR:sans_numero	Rivum	De	Usque ad		des Azé usque ad rivum de Friquenbaut	1041
Issart Jehan (perso)	ANT2:LXXXIII	Rivum	D'			et rivum dictum d'Issart Jehan ex altera	1292

Bouchen	YONR:410	Rivum	Ad	Usque ad		Venossa ad Monteigniacum usque ad rivum de Bouchen, in latum	1233
Graissaut	YON2:CLVII	Rivum	De	Ultra		quicquid habebat ultra predictum rivum de Graissaut	1164
Cresseant	YON1:CCCLVII	Rivum		Inter		quam habebant inter rivum de Cresseant et boscum domini Montisregalis	1153
Vevra	YON1:CXXVIII	Rivus				ex parte vero alia Vevra rivisata et rivus qui ab inde venit, sicut est usque ad Vevram jc	1120
Sinecon	YON2:CLXXIII	Rivus	De			sicut rivus de Sinecon dividit, usque ad viam Merleniaci	1167
Malecuide	YON2:CDXXVII	Rivus	De			sicut rivus ostendit de Malecuide	1191
Merdantius	CLU1:693	Rivus			Discurrit	alia medietate, sicut rivus Merdantius discurrit de occidente	946
Merdantionalis	CLU1:693	Rivus			Currit	et sicut rivus Merdantionalis currit de oriente	946
Oscle	NEVR:sans_numero	Rivus	De		Vadit	et sicut rivus de Oscle vadit usque ad naturalem semitam de Marzé	1041
Valenteis	YONR:172	Rivus	De			et sicut rivus de Valenteis importat contra montem usque ad nemora	1216
Crientonis	YON1:CCLX	Rivus				ab isto vero ponte, sicut rivus Crientonis ducit, usque ad rivum de Lonvas	1146
Grisonem	CLU4:2807	Torrentem				similiter dono quod est secus torrentem Grisonem, quod circumdat ex omnibus partibu	1028

ANNEXE 4 :

Quelques calculs et tableaux.

N.B. : La plupart des calculs et tableaux ont été laissés dans le corps du travail, car s'est bien souvent sur eux que se base l'ensemble de notre réflexion. Cependant, afin de faciliter la lecture, certains d'entre-eux ont été placés ici, afin de laisser le choix au lecteur de les lire ou non.

a. Calculs des écarts à l'indépendance pour l'analyse en composantes principales[1749]

Indépendance :

ACTES	Beaujeu	St V. Mâcon	Cluny	Nevers	St.F.Tournus	La Ferté	St.Marcel
500-599	0,01	0,18	1,99	0,06	0,07	0,1	0,04
600-699	0,03	0,45	4,96	0,14	0,19	0,24	0,11
700-799	0,03	0,36	3,97	0,11	0,15	0,19	0,08
800-899	0,98	13,03	143,91	4,09	5,4	6,93	3,05
900-999	9,44	125,19	1382,57	39,25	51,91	66,57	29,31
1000-1099	5,4	71,67	791,53	22,47	29,72	38,11	16,78
1100-1199	7,5	99,49	1098,71	31,19	41,26	52,9	23,29
1200-1299	13,57	179,92	1987,01	56,4	74,61	95,67	42,12
1300-1399	0,89	11,82	130,52	3,7	4,9	6,28	2,77
1400-1499	0,14	1,89	20,84	0,59	0,78	1	0,44
TOTAL	**38**	**504**	**5566**	**158**	**209**	**268**	**118**

ACTES	Égl. Autun	Evê. Autun	St Mart. Aut	Autun Total	Charité-s-L.	Mesves	Bellary
500-599	0,12	0,12	0,04	0,27	0,06	0,01	0,01
600-699	0,31	0,29	0,09	0,69	0,15	0,02	0,02
700-799	0,24	0,23	0,07	0,55	0,12	0,02	0,02
800-899	8,87	8,45	2,59	19,91	4,24	0,57	0,62
900-999	85,2	81,23	24,84	191,26	40,74	5,46	5,96
1000-1099	48,78	46,5	14,22	109,5	23,32	3,13	3,41
1100-1199	67,71	64,55	19,74	152	32,37	4,34	4,74
1200-1299	122,45	116,74	35,7	274,88	58,55	7,85	8,57
1300-1399	8,04	7,67	2,34	18,06	3,85	0,52	0,56
1400-1499	1,28	1,22	0,37	2,88	0,61	0,08	0,09
TOTAL	**343**	**327**	**100**	**770**	**164**	**22**	**24**

ACTES	Corbigny	Yonne	Jully-les-N	Mores	Hugues de Ch.
500-599	0,01	0,58	0,06	0,05	0,23
600-699	0,02	1,45	0,15	0,12	0,57
700-799	0,02	1,16	0,12	0,1	0,46
800-899	0,7	42,15	4,42	3,49	16,6
900-999	6,71	404,88	42,48	33,53	159,47
1000-1099	3,84	231,8	24,32	19,2	91,3
1100-1199	5,33	321,76	33,75	26,65	126,73
1200-1299	9,64	581,89	61,05	48,19	229,19
1300-1399	0,63	38,22	4,01	3,17	15,05
1400-1499	0,1	6,1	0,64	0,51	2,4
TOTAL	**27**	**1630**	**171**	**135**	**642**

Écarts à l'indépendance :

1749 Cette méthode (effectuer une ananlyse en composantes principales directement sur un tableau des écarts à l'indépendance), proposée par Philippe Cibois et décrite par Alain Guerreau donne des résultats tout à fait intéressants, proche de ceux obtenus avec une analyse factorielle, mais permettant justement de comparer ce que l'on obtient avec cette dernière, donc de vérifier la stabilité des hypothèses qu'on en tire. Philippe Cibois écrit : « Si l'on tient à éviter de prendre des risques, une solution simple consiste à faire, sur le tableau des écarts à l'indépendance, une analyse en composantes principales. La distance euclidienne employée fera que l'éloignement du centre dépendra de l'importance numérique des effetifs des modalités. Comme on travaille sur le simple tableau des écarts à l'indépendance, on évite l'effet de taille lié au tableau brut. Les données des deux analyses (correspondances et composantes principales) sont directement comparables car elles ont le même nombre de facteurs. » dans CIBOIS Philippe, « Les pièges de l'analyse des correspondances », *op.cit.*, ici p. 313.

ACTES	Beaujeu	St V. Mâcon	Cluny	Nevers	St.F.Tournus	La Ferté	St.Marcel
500-599	-0,01	-0,18	-1,99	-0,06	-0,07	-0,1	0,96
600-699	-0,03	0,55	-2,96	-0,14	-0,19	-0,24	-0,11
700-799	-0,03	2,64	-3,97	-0,11	-0,15	-0,19	0,92
800-899	-0,98	47,97	-77,91	12,91	20,6	-6,93	2,95
900-999	-7,44	108,81	1048,43	-9,25	-36,91	-66,57	-20,31
1000-1099	23,6	70,33	454,47	11,53	-17,72	-38,11	58,22
1100-1199	-0,5	-37,49	-442,71	9,81	-5,26	215,1	2,71
1200-1299	-13,57	-178,92	-844,01	-32,4	1,39	-95,67	-42,12
1300-1399	-0,89	-11,82	-108,52	2,3	23,1	-6,28	-2,77
1400-1499	-0,14	-1,89	-20,84	5,41	15,22	-1	-0,44

ACTES	Égl. Autun	Evê. Autun	St Mart. Aut	Autun Total	Charité-s-L.	Mesves	Bellary
500-599	-0,12	-0,12	-0,04	-0,27	-0,06	-0,01	-0,01
600-699	0,69	-0,29	-0,09	0,31	-0,15	-0,02	-0,02
700-799	-0,24	-0,23	-0,07	-0,55	-0,12	-0,02	-0,02
800-899	13,13	-8,45	3,41	8,09	-4,24	-0,57	-0,62
900-999	-66,2	-81,23	-19,84	-167,26	-40,74	-5,46	-5,96
1000-1099	-42,78	-46,5	-13,22	-102,5	-13,32	-3,13	-3,41
1100-1199	-26,71	-32,55	-6,74	-66	26,63	3,66	-4,74
1200-1299	130,55	175,26	37,3	343,12	7,45	2,15	13,43
1300-1399	-7,04	-4,67	-0,34	-12,06	15,15	-0,52	1,44
1400-1499	-1,28	-1,22	-0,37	-2,88	9,39	3,92	-0,09

ACTES	Corbigny	Yonne	Jully-les-N	Mores	Hugues de Ch.
500-599	-0,01	2,42	-0,06	-0,05	-0,23
600-699	-0,02	3,55	-0,15	-0,12	-0,57
700-799	-0,02	2,84	-0,12	-0,1	-0,46
800-899	-0,7	15,85	-4,42	-3,49	-16,6
900-999	-6,71	-387,88	-42,48	-33,53	-159,47
1000-1099	-1,84	-200,8	-24,32	-19,2	-91,3
1100-1199	3,67	437,24	30,25	20,35	-126,73
1200-1299	6,36	171,11	27,95	37,81	252,81
1300-1399	-0,63	-38,22	7,99	-1,17	144,95
1400-1499	-0,1	-6,1	5,36	-0,51	-2,4

b. Décomptes des actes contenus dans les principaux cartulaires de **Saint-Germain d'Auxerre** d'après Noëlle Deflou-Leca :

St.Germain	Grand Cart.	Petit Cart.	St Florentin	St-Léger-d-C	TOTAL
500-599	0	0	0	0	0
600-699	0	0	0	0	0
700-799	0	0	0	0	0
800-899	21	0	0	0	21
900-999	3	0	0	0	3
1000-1099	2	0	1	0	3
1100-1199	83	1	12	0	96
1200-1299	215	305	9	13	542
1300-1399	73	20	0	26	119
1400-1499	18	0	0	16	34
TOTAL	**415**	**326**	**22**	**55**	**818**

c. Pour la figure 21 : calculs des écarts à l'indépendance pour l'analyse en composantes principales. Indépendance :

1000-1199	Cluny	Yonne	Mâcon	Bullarium	Autun	Ferté-s-Gr.	St.Philibert
Aqua	60,72	25,34	5,39	6,61	2,08	2,69	1,1
Aquam	48,41	20,2	4,29	5,27	1,66	2,15	0,88
Aquarum	17,23	7,19	1,53	1,88	0,59	0,76	0,31
Aquarumque	56,21	23,46	4,99	6,12	1,93	2,49	1,02
Aquarumve	6,56	2,74	0,58	0,71	0,22	0,29	0,12
Aquas	18,05	7,53	1,6	1,97	0,62	0,8	0,33
Aque	27,49	11,47	2,44	2,99	0,94	1,22	0,5
Aquis	122,67	51,19	10,88	13,35	4,2	5,44	2,23
Aquae	12,72	5,31	1,13	1,38	0,44	0,56	0,23
Fluvio	11,9	4,97	1,06	1,3	0,41	0,53	0,22
Fluvios	0,41	0,17	0,04	0,04	0,01	0,02	0,01
Fluvium	38,15	15,92	3,38	4,15	1,31	1,69	0,69
Fluvius	1,23	0,51	0,11	0,13	0,04	0,05	0,02
Fluvii	2,87	1,2	0,25	0,31	0,1	0,13	0,05
Fluviolum	4,51	1,88	0,4	0,49	0,15	0,2	0,08
Fluviolus	0,41	0,17	0,04	0,04	0,01	0,02	0,01
Rivus	4,92	2,05	0,44	0,54	0,17	0,22	0,09
Rivum	17,64	7,36	1,56	1,92	0,6	0,78	0,32
Rivi	6,97	2,91	0,62	0,76	0,24	0,31	0,13
Rivo	28,72	11,99	2,55	3,13	0,98	1,27	0,52
Rivos	0,82	0,34	0,07	0,09	0,03	0,04	0,01
Rivis	6,15	2,57	0,55	0,67	0,21	0,27	0,11
Rio	1,23	0,51	0,11	0,13	0,04	0,05	0,02

1000-1199	Charité-s-L.	Mores	Nevers	St.Marcel	Beaujeu	Flavigny	Vézelay
Aqua	2,45	1,35	2,57	2,94	1,59	1,35	0,24
Aquam	1,95	1,07	2,05	2,34	1,27	1,07	0,2
Aquarum	0,69	0,38	0,73	0,83	0,45	0,38	0,07
Aquarumque	2,27	1,25	2,38	2,72	1,47	1,25	0,23
Aquarumve	0,26	0,15	0,28	0,32	0,17	0,15	0,03
Aquas	0,73	0,4	0,76	0,87	0,47	0,4	0,07
Aque	1,11	0,61	1,16	1,33	0,72	0,61	0,11
Aquis	4,95	2,72	5,19	5,94	3,22	2,72	0,49
Aquae	0,51	0,28	0,54	0,62	0,33	0,28	0,05
Fluvio	0,48	0,26	0,5	0,58	0,31	0,26	0,05
Fluvios	0,02	0,01	0,02	0,02	0,01	0,01	0
Fluvium	1,54	0,85	1,62	1,85	1	0,85	0,15
Fluvius	0,05	0,03	0,05	0,06	0,03	0,03	0
Fluvii	0,12	0,06	0,12	0,14	0,08	0,06	0,01
Fluviolum	0,18	0,1	0,19	0,22	0,12	0,1	0,02
Fluviolus	0,02	0,01	0,02	0,02	0,01	0,01	0
Rivus	0,2	0,11	0,21	0,24	0,13	0,11	0,02
Rivum	0,71	0,39	0,75	0,85	0,46	0,39	0,07
Rivi	0,28	0,15	0,3	0,34	0,18	0,15	0,03
Rivo	1,16	0,64	1,22	1,39	0,75	0,64	0,12
Rivos	0,03	0,02	0,03	0,04	0,02	0,02	0
Rivis	0,25	0,14	0,26	0,3	0,16	0,14	0,02
Rio	0,05	0,03	0,05	0,06	0,03	0,03	0

Écarts à l'indépendance :

1000-1199	Cluny	Yonne	Mâcon	Bullarium	Autun	Ferté-s-Gr.	St.Philibert
Aqua	15,28	-7,34	-2,39	-3,61	0,92	5,31	0,9
Aquam	-17,41	20,8	-4,29	6,73	1,34	0,85	1,12
Aquarum	-1,23	2,81	-0,53	-1,88	1,41	-0,76	-0,31
Aquarumque	19,79	-20,46	10,01	-2,12	-0,93	-2,49	-0,02
Aquarumve	4,44	-2,74	-0,58	-0,71	-0,22	-0,29	-0,12
Aquas	8,95	-2,53	-1,6	-0,97	-0,62	-0,8	-0,33
Aque	-22,49	10,53	-0,44	-2,99	0,06	1,78	-0,5
Aquis	-9,67	-14,19	5,12	-5,35	0,8	1,56	-1,23
Aquae	1,28	7,69	-1,13	-1,38	-0,44	-0,56	-0,23
Fluvio	-1,9	-0,97	1,94	-0,3	0,59	-0,53	1,78
Fluvios	-0,41	0,83	-0,04	-0,04	-0,01	-0,02	-0,01
Fluvium	-4,15	7,08	-2,38	0,85	-0,31	-0,69	0,31
Fluvius	1,77	-0,51	-0,11	-0,13	-0,04	-0,05	-0,02
Fluvii	2,13	-0,2	-0,25	-0,31	-0,1	-0,13	-0,05
Fluviolum	1,49	-0,88	-0,4	0,51	-0,15	-0,2	-0,08
Fluviolus	0,59	-0,17	-0,04	-0,04	-0,01	-0,02	-0,01
Rivus	-2,92	3,95	-0,44	-0,54	-0,17	-0,22	-0,09
Rivum	-6,64	5,64	-0,56	5,08	-0,6	-0,78	-0,32
Rivi	-6,97	-0,91	-0,62	-0,76	-0,24	-0,31	-0,13
Rivo	11,28	-4,99	-0,55	4,87	-0,98	-1,27	-0,52
Rivos	1,18	-0,34	-0,07	-0,09	-0,03	-0,04	-0,01
Rivis	4,85	-2,57	-0,55	3,33	-0,21	-0,27	-0,11
Rio	0,77	-0,51	-0,11	-0,13	-0,04	-0,05	-0,02

1000-1199	Langres	Molesme 1	Cîteaux	St.Bénigne	Marcigny	Savigny-Ai.
Aqua	0,98	9,43	6,61	7,34	2,08	5,14
Aquam	0,78	7,52	5,27	5,86	1,66	4,1
Aquarum	0,28	2,67	1,88	2,08	0,59	1,46
Aquarumque	0,91	8,73	6,12	6,8	1,93	4,76
Aquarumve	0,11	1,02	0,71	0,79	0,22	0,56
Aquas	0,29	2,8	1,97	2,18	0,62	1,53
Aque	0,44	4,27	2,99	3,33	0,94	2,33
Aquis	1,98	19,04	13,35	14,84	4,2	10,39
Aquae	0,21	1,97	1,38	1,54	0,44	1,08
Fluvio	0,19	1,85	1,3	1,44	0,41	1,01
Fluvios	0,01	0,06	0,04	0,05	0,01	0,03
Fluvium	0,62	5,92	4,15	4,62	1,31	3,23
Fluvius	0,02	0,19	0,13	0,15	0,04	0,1
Fluvii	0,05	0,45	0,31	0,35	0,1	0,24
Fluviolum	0,07	0,7	0,49	0,55	0,15	0,38
Fluviolus	0,01	0,06	0,04	0,05	0,01	0,03
Rivus	0,08	0,76	0,54	0,6	0,17	0,42
Rivum	0,28	2,74	1,92	2,13	0,6	1,49
Rivi	0,11	1,08	0,76	0,84	0,24	0,59
Rivo	0,46	4,46	3,13	3,47	0,98	2,43
Rivos	0,01	0,13	0,09	0,1	0,03	0,07
Rivis	0,1	0,96	0,67	0,74	0,21	0,52
Rio	0,02	0,19	0,13	0,15	0,04	0,1

1000-1199	Charité-s-L.	Mores	Nevers	St.Marcel	Beaujeu	Flavigny	Vézelay
Aqua	-1,45	0,65	-1,57	-0,94	-1,59	0,65	-0,24
Aquam	0,05	-0,07	-1,05	-1,34	-1,27	0,93	-0,2
Aquarum	-0,69	-0,38	-0,73	2,17	-0,45	0,62	0,93
Aquarumque	-2,27	-1,25	-0,38	2,28	1,53	-0,25	-0,23
Aquarumve	-0,26	-0,15	1,72	-0,32	-0,17	-0,15	-0,03
Aquas	2,27	-0,4	0,24	-0,87	-0,47	-0,4	-0,07
Aque	0,89	-0,61	-1,16	0,67	0,28	0,39	-0,11
Aquis	-0,95	5,28	0,81	1,06	-0,22	1,28	0,51
Aquae	2,49	-0,28	0,46	-0,62	-0,33	-0,28	-0,05
Fluvio	1,52	-0,26	-0,5	-0,58	0,69	-0,26	-0,05
Fluvios	-0,02	-0,01	-0,02	-0,02	-0,01	-0,01	0
Fluvium	-0,54	-0,85	1,38	1,15	-1	-0,85	-0,15
Fluvius	-0,05	-0,03	-0,05	-0,06	-0,03	-0,03	0
Fluvii	-0,12	-0,06	-0,12	-0,14	-0,08	-0,06	-0,01
Fluviolum	-0,18	-0,1	-0,19	0,78	-0,12	-0,1	-0,02
Fluviolus	-0,02	-0,01	-0,02	-0,02	-0,01	-0,01	0
Rivus	0,8	-0,11	0,79	-0,24	-0,13	-0,11	-0,02
Rivum	0,29	-0,39	2,25	-0,85	1,54	-0,39	-0,07
Rivi	-0,28	-0,15	-0,3	-0,34	-0,18	-0,15	-0,03
Rivo	-1,16	-0,64	-1,22	-1,39	2,25	-0,64	-0,12
Rivos	-0,03	-0,02	-0,03	-0,04	-0,02	-0,02	0
Rivis	-0,25	-0,14	-0,26	-0,3	-0,16	-0,14	-0,02
Rio	-0,05	-0,03	-0,05	-0,06	-0,03	-0,03	0

1000-1199	Langres	Molesme 1	Cîteaux	St.Bénigne	Marcigny	Savigny-Ain.
Aqua	0,02	4,57	-3,61	-6,34	-1,08	1,86
Aquam	0,22	-3,52	3,73	-3,86	-0,66	-2,1
Aquarum	-0,28	3,33	-1,88	-2,08	0,41	-0,46
Aquarumque	-0,91	-3,73	-6,12	1,2	0,07	6,24
Aquarumve	-0,11	-1,02	-0,71	2,21	-0,22	-0,56
Aquas	-0,29	-2,8	2,03	-2,18	2,38	-1,53
Aque	0,56	11,73	3,01	0,67	-0,94	-1,33
Aquis	0,02	5,96	13,65	-4,84	-0,2	0,61
Aquae	-0,21	-1,97	-1,38	-1,54	-0,44	-1,08
Fluvio	-0,19	-0,85	-1,3	-0,44	-0,41	1,99
Fluvios	-0,01	-0,06	-0,04	-0,05	-0,01	-0,03
Fluvium	1,38	-0,92	-2,15	2,38	0,69	-1,23
Fluvius	-0,02	-0,19	-0,13	-0,15	-0,04	-0,1
Fluvii	-0,05	-0,45	-0,31	-0,35	0,9	-0,24
Fluviolum	-0,07	0,3	0,51	-0,55	-0,15	-0,38
Fluviolus	-0,01	-0,06	-0,04	-0,05	-0,01	-0,03
Rivus	-0,08	-0,76	-0,54	1,4	-0,17	-0,42
Rivum	-0,28	-2,74	-0,92	0,87	-0,6	-0,49
Rivi	-0,11	-1,08	-0,76	14,16	-0,24	-0,59
Rivo	-0,46	-4,46	-2,13	0,53	1,02	0,57
Rivos	-0,01	-0,13	-0,09	-0,1	-0,03	-0,07
Rivis	-0,1	-0,96	-0,67	-0,74	-0,21	-0,52
Rio	0,98	-0,19	-0,13	-0,15	-0,04	-0,1

d. Analyses factorielles (plan factorielle 1-2) pour Saint-Benoît-sur-Loire et Sauxillanges

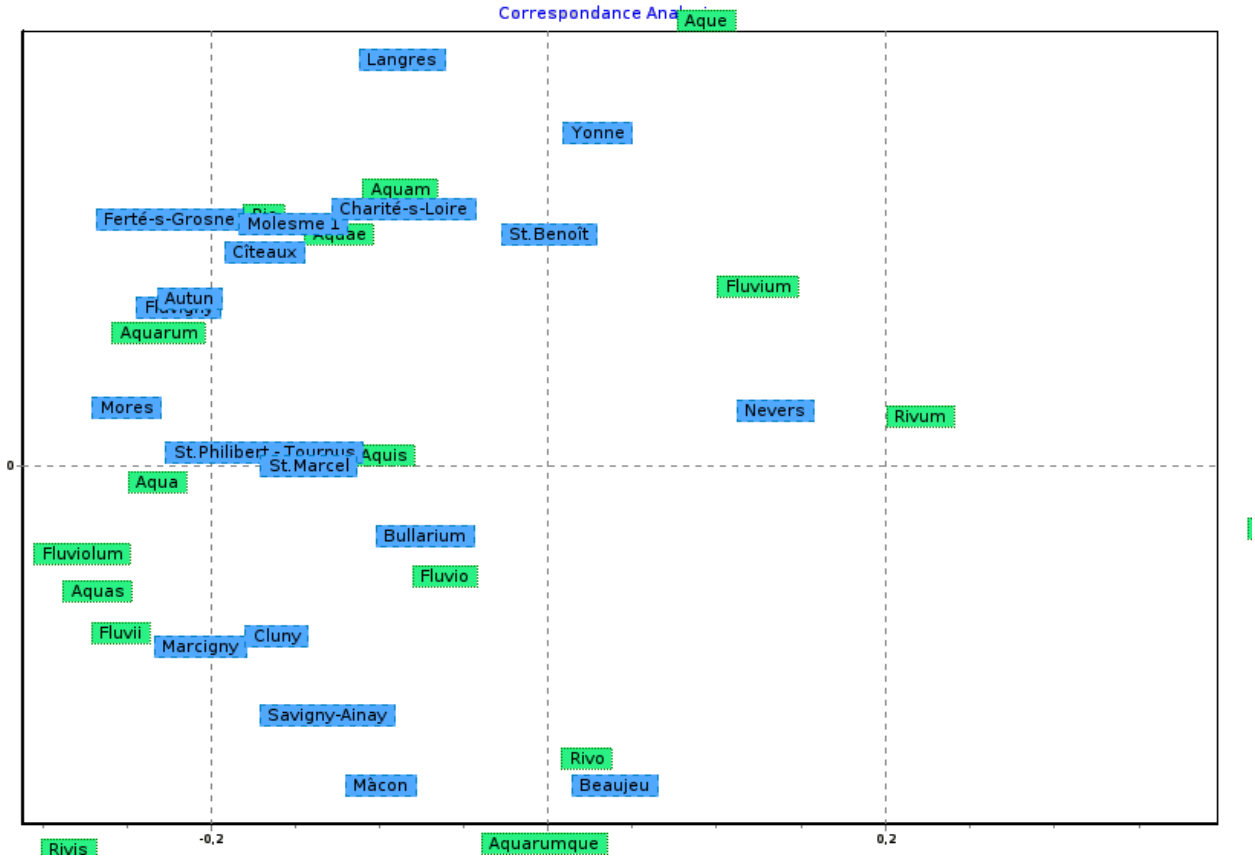

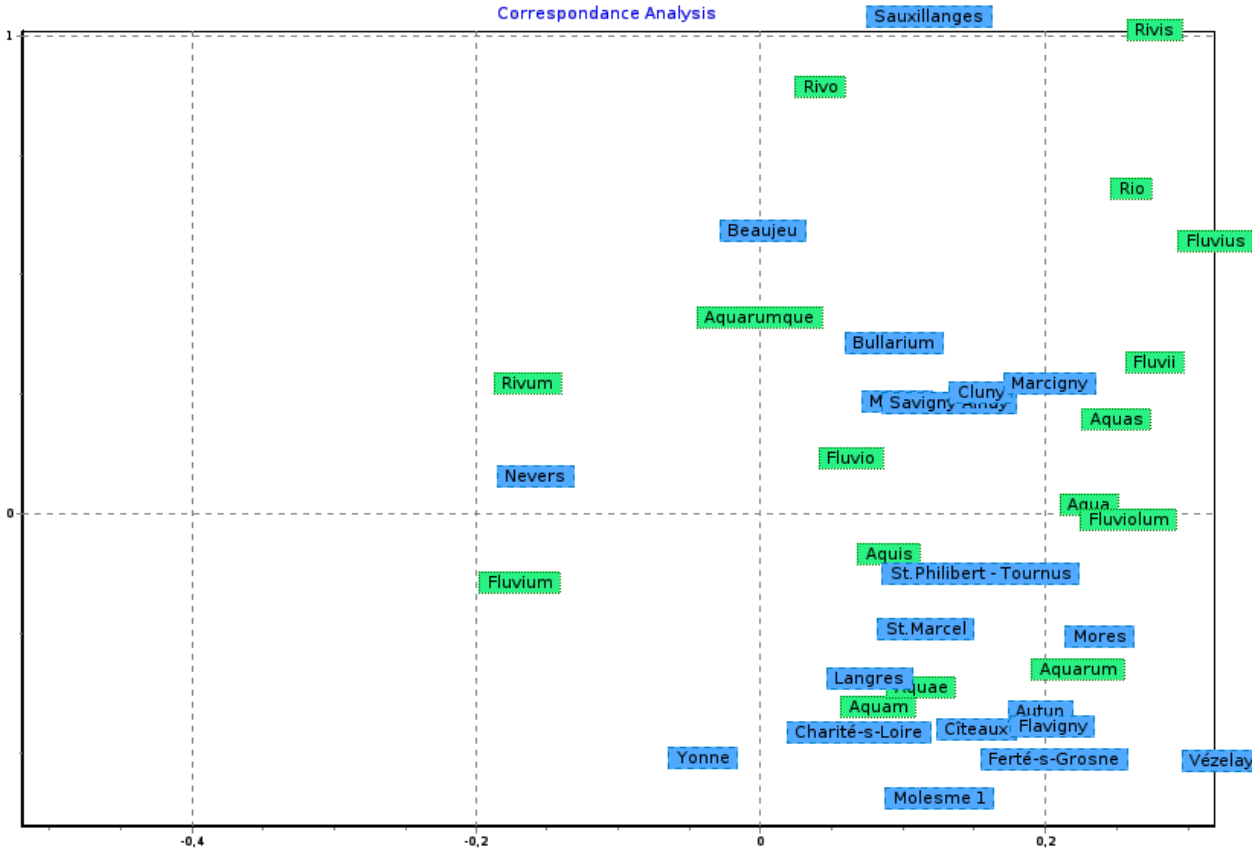

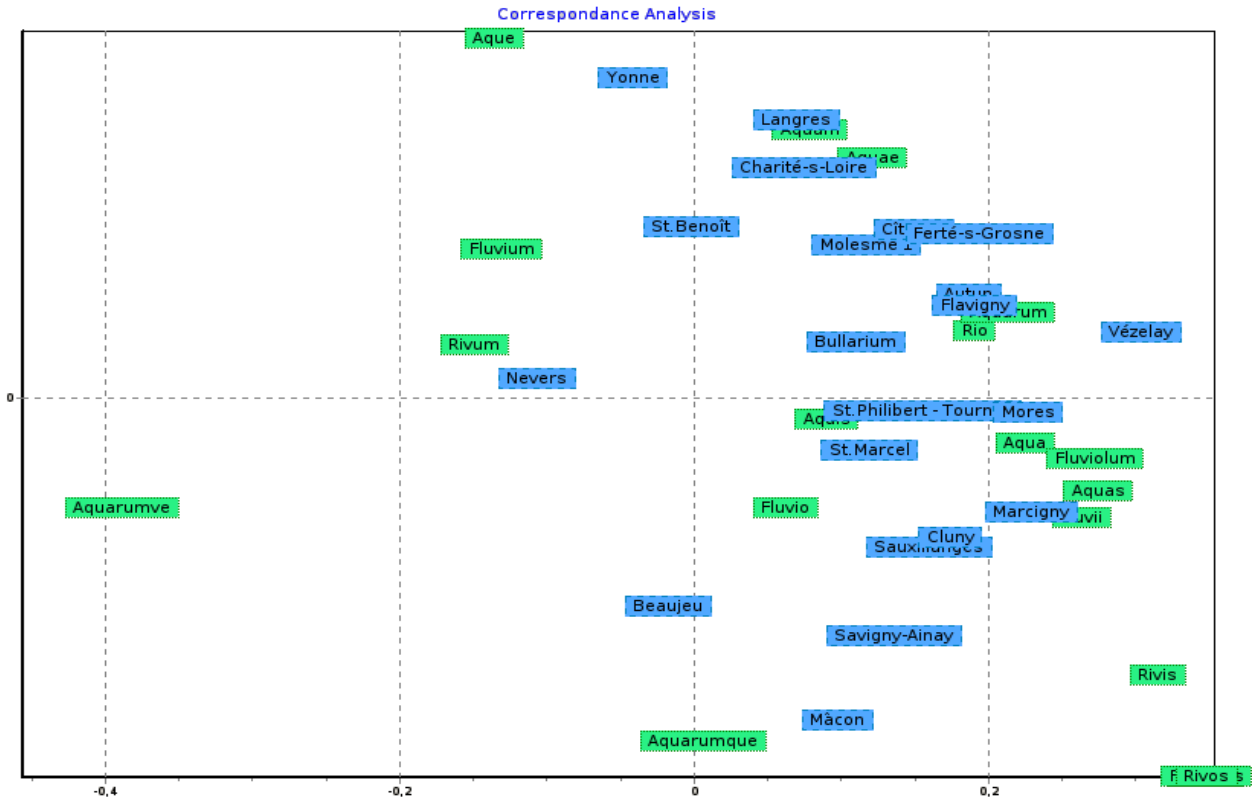

Fig. d-1 : Analyse factorielle de la répartition de trois lemmes, avec Saint-Benoît-sur-Loire.

Fig. d-2 : Analyse factorielle de la répartition de trois lemmes, avec Sauxillanges.

Fig. d-3 : Analyse factorielle de la répartition de trois lemmes, avec Sauxillanges (sauf forme *Rivo*).

e. Cooccurrences associant un hydronyme à un substantif dans les C.B.M.A., pour la Loire, l'Yonne, le Rhône et la Grosne :

1 - L'Yonne

Dénomination	***C.B.M.A.***	**Substantif**	**Date**
Imgauna	YON1:I	Fluvio	519
Icaunam	YON1:IV	Fluvium	634
Icaunam	ANT1:L	Fluvium	677
Icaunae	YON1:VIII	Fluvio	680
Igauna	YON1:VIII	Fluvio	680
Hyonam	YON1:XLIII	Fluvium	863
Icaunae	YON1:LXVII	Fluvium	901
Icaune	YON1:LXIX	Fluvium	902
Icaunam	ANT1:XLIII	Fluvium	920
Igauna	YON1:LXXV	Flumine	974
Yonae	YON2:XXXIV	Fluvii	1080
Ioginiae	CLU4:3563	Fluvium	1080
Yogianiam	CLU4:3589	Aquam	1081
Yoginie	CLU4:3589	Fluvium	1081
Yoginie	CLU4:3589	Fluvii	1081
Yogini	BUL:33	Flumen	1095
Yogini	BUL:33	Fluvium	1095
Yogini	BUL:33	Fluvio	1095
Jonem	YON2:LXVI	Fluvium	1150
Ichauna	YON1:CCCXLIV	Flumine	1152
Ionem	YON1:CCCLXXVI	Fluvium	1155
Ycaunae	YON2:LXXXI	Fluminis	1157
Icaunae	YON2:CVI	Fluminis	1160
Icaunae	YON2:CVI	Ripa	1160
Icaune	YON2:CXXXIII	Ripa	1163
Icaunensem	YON2:CXLVII	Aquam	1163
Ycaune	YON2:CC	Fluvium	1170
Icaune	YON2:CDXXV	Fluvio	1190
Yonam	YONR:62	Aqua	1207

2 - La Loire

Dénomination	***C.B.M.A.***	**Substantif**	**Date**
Ligeris	YON1:VIII	Fluvio	680
Ligeris	YON1:XIV	Flumen	816
Ligeris	YON1:XIV	Fluvium	816
Ligerim	YON1:XXXI	Fluvium	849
Ligeris	NEVR:14	Fluvium	881
Ligeris	YON1:LVII	Alveum	884
Ligeris	YON1:LVII	Alveum	886
Ligerim	NEVR:34	Fluvios	888
Ligeris (sive Ma	YON1:LXIV	Fluvium	891
Lierim	CLU1:486	Fluvium	938
Ligerim	CLU3:2083	Fluvium	993
Ligerim	CLU3:2083	Fluvium	993
Ligerim	CLU3:2083	Fluvium	993
Ligeris	CLU4:2846	Flumine	1013
Ligerim	NEVR:27	Fluvium	1016
Ligeris	CLU4:3357	Fluvium	1059
Ligeris	CHAI:I	Fluvium	1059
Ligeris	CLU4:3602	Ripa	1083
Ligeris	CHAI:XXXVII	Fluvio	1089
Ligeris	CHAI:XXXVII	Fluvio	1089
Ligeris	CHAI:II	Ripa	1106
Ligeris	MVV:16	Fluvio	1257
Ligeris	MVV:16	Fluvio	1257
Ligeris	ANT2:CXXXII	Fluvio	1274
Ligeris	PARM:141	Fluvium	9999
Ligeris	PARM:6	Fluvio	9999
Ligeris	PARM:145	Fluvium	9999
Ligerim	PARM:107	Ripa	9999
Ligeris	PARM:6	Fluvium	9999

3 – La Grosne

Dénomination	***C.B.M.A.***	**Substantif**	**Date**
Grona	CLU1:53	Fluvium	893
Graunnam	CLU1:305	Fluvium	927
Graona	CLU1:721	Fluvium	948
Graona	CLU1:774	Fluvium	950
Graona	CLU1:878	Fluvio	954
Graona	CLU1:878	Fluvio	954
Graonam	CLU2:1602	Fluvium	982
Graona	CLU2:1688	Aqua	984
Graonna	CLU3:1848	Aqua	990
Graonna	CLU2:1580	Fluio	991
Graunne	CLU3:2035	Fluminis	993
Graunnam	CLU3:2287	Fluvium	995
Graunna	CLU3:2396	Rivo	997
Grahonna	CLU3:2775	Aqua	1022
Graonnam	CLU4:2845	Fluviolum	1030
Graonne	MACN:CCCCLVII	Fluvio	1031
Graonna	MACN:CCCCLV	Fluvio	1031
Graonam	CLU4:2924	Fluvium	1038
Graonnam	CLU4:2979	Fluviolum	1049
Graonnam	CLU4:3026	Fluvium	1049
Graonna	CLU4:2997	Fluvio	1049
Graonam	CLU4:3290	Fluvium	1049
Graone	CLU4:3575	Aquam	1080
Gradonam	CLU4:3642	Aquas	1090
Graona	CLU5:3700	Fluvium	1095
Graone	MACN:DCVIII	Ripa	1107
Gradona	CLU5:3896	Fluvium	1110
Gradona	CLU5:3966	Fluvium	1123
Graunne	FER:17	Aqua	1155
Graunne	FER:252	Aqua	1155
Graona	CLU5:4235	Fluvius	1170
Graunne	FER:143	Ripam	1170
Gradona	CLU6:4711	Aquam	1237
Gradonae	CLU6:4711	Aquam	1238
Graone	CLU6:5284	Aquam	1281
Graona	CLU6:5294	Aquam	1282
Graona	CLU6:5293	Aquam	1282
Gronam	BUL:425	Fluvium	9999
Grahaune	MACN:DII	Ripa	9999
Graona	MACN:CCCCXXXIX	Aqua	9999
Graona	MACN:CXXVI	Aqua	9999

ANNEXE 5 :

Essai de formalisation concernant la structuration du champ sémantique dans la* Patrologie Latine *: tableaux

AQUA	NIX	FLUVIUS	RIVUS	PLUVIA
1	*2*	*3*	*4*	*5*
FONS	**MARE**	**LACUS**	**TORRENS**	**ROS**
6	*7*	*8*	*9*	*10*
LACRIMA	**GUTTA**	**NUBES**	**GLACIES**	**GRANDO**
11	*12*	*13*	*14*	*15*
OCEANUS	**ABYSSUS**	**DILUVIUM**	**IMBER**	**UNDA**
16	*17*	*18*	*19*	*20*
GELU				
21				

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	*SOMME*	Céleste	Terrestr.	Centre	El C.	El T.
abyssus	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	*4*	2	0	2	0,74	-0,74
aegyptus	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	*4*	1	3	0	-1,52	1,52
aer	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	*3*	1	0	2	0,37	-0,37
aestus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	*2*	1	1	0	-0,26	0,26
alba	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	1	0	-0,26	0,26
alveus	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
anima	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
annus	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	*4*	3	0	1	1,11	-1,11
ante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
aperire	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
apud	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***3***	**0**	**2**	**1**	**-1,26**	**1,26**
aqua	1	1	1	1	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	1	1	*15*	4	4	7	-1,03	1,03
arca	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	*2*	0	0	2	0	0
ascendere	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	*3*	0	0	3	0	0
audire	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	1	0	-0,26	0,26
aureus	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	*3*	2	1	0	0,11	-0,11
baptisma	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*3*	0	0	3	0	0
benedicta	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	*4*	2	0	2	0,74	-0,74
bibere	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	*3*	1	1	1	-0,26	0,26
bonum	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	0	2	0	0
candidus	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
caput	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	*5*	2	1	2	0,11	-0,11

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	SOMME	Céleste	Terrestr.	Centre	EI C.	EI T.
cadere	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	*3*	3	0	0	1,11	-1,11
christus	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	*4*	1	0	3	0,37	-0,37
cincinnus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
circa	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***3***	**0**	**3**	**0**	**-1,89**	**1,89**
coelestis	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	***4***	**4**	**0**	**0**	**1,48**	**-1,48**
coelum	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**1**	**1**	***10***	**6**	**0**	**4**	**2,23**	**-2,23**
coepere	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	*2*	0	0	2	0	0
constrigere	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
contra	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
convallis	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	0	2	0	0
cor	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	*5*	3	0	2	1,11	-1,11
corpus	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	*4*	2	0	2	0,74	-0,74
cruor	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
crystallus	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
dare	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	***7***	**4**	**0**	**3**	**1,48**	**-1,48**
decursus	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
deus	1	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	*12*	4	3	5	-0,4	0,4
descendere	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	***7***	**5**	**1**	**1**	**1,23**	**-1,23**
desuper	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	*3*	1	1	1	-0,26	0,26
dicere	1	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	*8*	2	2	4	-0,52	0,52
dies	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	***6***	**4**	**0**	**2**	**1,48**	**-1,48**
diluvio	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*2*	0	0	2	0	0
doctrina	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	*4*	3	1	0	0,48	-0,48
dominus	0	1	0	0	1	0	0	1	1	1	1	0	1	0	0	0	1	1	1	0	1	*11*	5	2	4	0,6	-0,6
durare	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	*3*	3	0	0	1,11	-1,11
ecclesia	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
eloquium	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
exitus	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
extra	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
facies	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
facere	1	1	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	*7*	2	2	3	-0,52	0,52
factum	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	*4*	2	1	1	0,11	-0,11

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	SOMME	Céleste	Terrestr.	Centre	EI C.	EI T.
fides	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	1	0	-0,26	0,26
filius	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
finis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
fio	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
fluctus	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	*3*	0	1	2	-0,63	0,63
fluere	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	***4***	**0**	**2**	**2**	**-1,26**	**1,26**
flumen	1	0	0	1	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	*10*	3	3	4	-0,77	0,77
fons	1	0	1	1	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	*8*	0	3	5	-1,89	1,89
frigida	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
frigus	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	*3*	3	0	0	1,11	-1,11
esse	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	0	1	1	*7*	2	1	4	0,11	-0,11
fulgur	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	*4*	3	0	1	1,11	-1,11
fundere	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
gaudium	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	0	2	0	0
gelus	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	*4*	4	0	0	1,48	-1,48
glacies	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	*4*	4	0	0	1,48	-1,48
grando	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1	*6*	5	0	1	1,86	-1,86
gratia	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	*5*	3	0	2	1,11	-1,11
gutta	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*3*	3	0	0	1,11	-1,11
habere	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	*4*	1	1	2	-0,26	0,26
hiemalis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1	*3*	3	0	0	1,11	-1,11
homo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	1	0	*4*	0	0	4	0	0
hortus	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
ignis	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1	1	*9*	4	1	4	0,86	-0,86
imber	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	*6*	5	0	1	1,86	-1,86
inter	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	***8***	**1**	**3**	**4**	**-1,52**	**1,52**
inundare	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	*3*	1	1	1	-0,26	0,26
inundatio	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
ira	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	*2*	1	1	0	-0,26	0,26
irrigare	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
jordanes	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	***4***	**0**	**2**	**2**	**-1,26**	**1,26**
judicium	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*2*	0	0	2	0	0

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	SOMME	Céleste	Terrestr.	Centre	EI C.	EI T.
justus	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
juxta	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***7***	**0**	**5**	**2**	**-3,14**	**3,14**
lacrima	0	0	1	1	0	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	*8*	2	3	3	-1,14	1,14
lacus	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
lapis	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	0	0	*5*	4	1	0	0,86	-0,86
latus	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
lavare | lava	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*2*	0	0	2	0	0
lit[t]us	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
locus	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
lucidus | lux	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	*3*	1	0	2	0,37	-0,37
magnus	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	*7*	3	1	3	0,48	-0,48
mare	1	0	1	0	1	0	1	1	1	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	1	0	*10*	2	4	4	-1,77	1,77
matutinum	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	*3*	2	0	1	0,74	-0,74
medio	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***3***	**0**	**2**	**1**	**-1,26**	**1,26**
mel	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
miseria	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
misericordia	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	*3*	2	0	1	0,74	-0,74
mors	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	***4***	**1**	**3**	**0**	**-1,52**	**1,52**
multa	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	*6*	2	0	4	0,74	-0,74
mundus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	*2*	0	0	2	0	0
navis	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	*3*	0	1	2	-0,63	0,63
nimium	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
nix	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	***5***	**5**	**0**	**0**	**1,86**	**-1,86**
nox	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	*4*	3	1	0	0,48	-0,48
nocturnus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
novissimus	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
nubes	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	*3*	3	0	0	1,11	-1,11
oceanus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	*3*	1	1	1	-0,26	0,26
oculus	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*3*	1	0	2	0,37	-0,37
oleum	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	1	0	-0,26	0,26
omnis	1	1	1	1	0	1	1	0	1	1	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	*13*	3	3	7	-0,77	0,77
operire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	*2*	0	0	2	0	0

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	SOMME	Céleste	Terrestr.	Centre	El C.	El T.
ora	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
pars	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***3***	**0**	**3**	**0**	**-1,89**	**1,89**
pater	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*3*	2	0	1	0,74	-0,74
peccator	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	*5*	3	0	2	1,11	-1,11
pedes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
perfundere	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*3*	1	0	2	0,37	-0,37
petra	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*4*	0	1	3	-0,63	0,63
pietas	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
plenum	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
pluvia	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1	*7*	6	0	1	2,23	-2,23
post	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*4*	1	1	2	-0,26	0,26
posse	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
primus	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
profundo	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*3*	0	1	2	-0,63	0,63
prope	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
pruina	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	*4*	4	0	0	1,48	-1,48
puteus	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*4*	0	1	3	-0,63	0,63
quando	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	*4*	1	0	3	0,37	-0,37
quotidie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
rigare	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	*3*	2	0	1	0,74	-0,74
ripa	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	*3*	0	3	0	-1,89	1,89
rivus	0	0	0	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*4*	0	3	1	-1,89	1,89
ros	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	*3*	3	0	0	1,11	-1,11
rubeus	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
ruere	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	*2*	1	1	0	-0,26	0,26
sacrum	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*2*	0	0	2	0	0
saeculum	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	*3*	0	0	3	0	0
salire	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	0	2	0	0
salutaris	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*2*	0	0	2	0	0
sanctus	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	*4*	2	0	2	0,74	-0,74
sanguis	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	*6*	2	1	3	0,11	-0,11
sapientia	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*4*	1	0	3	0,37	-0,37

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	SOMME	Céleste	Terrestr.	Centre	EI C.	EI T.
secundus	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	*2*	0	1	1	-0,63	0,63
secus	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
siccare	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
silva	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
similis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
situs	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***2***	**0**	**2**	**0**	**-1,26**	**1,26**
solus	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	1	0	0	1	*6*	2	1	3	0,11	-0,11
spiritus	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	***6***	**4**	**0**	**2**	**1,48**	**-1,48**
stagnum	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	*4*	2	2	0	-0,52	0,52
stella	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
stilla	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
stringere	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
sub	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	1	1	0	1	1	1	1	*10*	4	2	4	0,23	-0,23
super	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	*19*	7	5	7	-0,55	0,55
supra	0	1	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	*7*	2	2	3	-0,52	0,52
suscipere	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	0	2	0	0
telum	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
tempestas	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	*4*	3	0	1	1,11	-1,11
tempus	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	*4*	3	0	1	1,11	-1,11
terra	1	1	1	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	1	1	1	*14*	6	3	5	0,34	-0,34
thesaurus	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	*3*	2	0	1	0,74	-0,74
tonitrus	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
torrens	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	0	2	0	-1,26	1,26
trans	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	***4***	**0**	**3**	**1**	**-1,89**	**1,89**
transire	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	*5*	2	1	2	0,11	-0,11
tres	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
ultra	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	***4***	**0**	**3**	**1**	**-1,89**	**1,89**
unda	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	*3*	0	1	2	-0,63	0,63
usque	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	***10***	**0**	**5**	**5**	**-3,14**	**3,14**
vellus	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*2*	2	0	0	0,74	-0,74
venire	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	0	1	1	1	1	*9*	4	1	4	0,86	-0,86
ventus	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**1**	**1**	***8***	**5**	**0**	**3**	**1,86**	**-1,86**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	SOMME	Céleste	Terrestr.	Centre	EI C.	EI T.
verbum	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	***4***	**4**	**0**	**0**	**1,48**	**-1,48**
veritas	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	*3*	0	1	2	-0,63	0,63
vestimentur	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
via	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*3*	0	1	2	-0,63	0,63
videre	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	*3*	1	1	1	-0,26	0,26
vinea	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	*4*	3	0	1	1,11	-1,11
vis	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	*2*	1	0	1	0,37	-0,37
vita	1	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	*4*	0	1	3	-0,63	0,63
vivare	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	*3*	0	0	3	0	0
vocare	**0**	**0**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	***5***	**1**	**3**	**1**	**-1,52**	**1,52**
vox	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	*4*	1	0	3	0,37	-0,37

ANNEXE 6 :

Essais cartographiques (à partir des cartes de Maurice Chaume).

* *N.B. : Cette section est très loin d'être figée ou définitive. Dans l'idéal, on aurait aimé pouvoir y placer les cartes pour l'ensemble des* pagi *concernés, avec les noms de cours d'eau mis en lien avec les listes de l'annexe 3.*

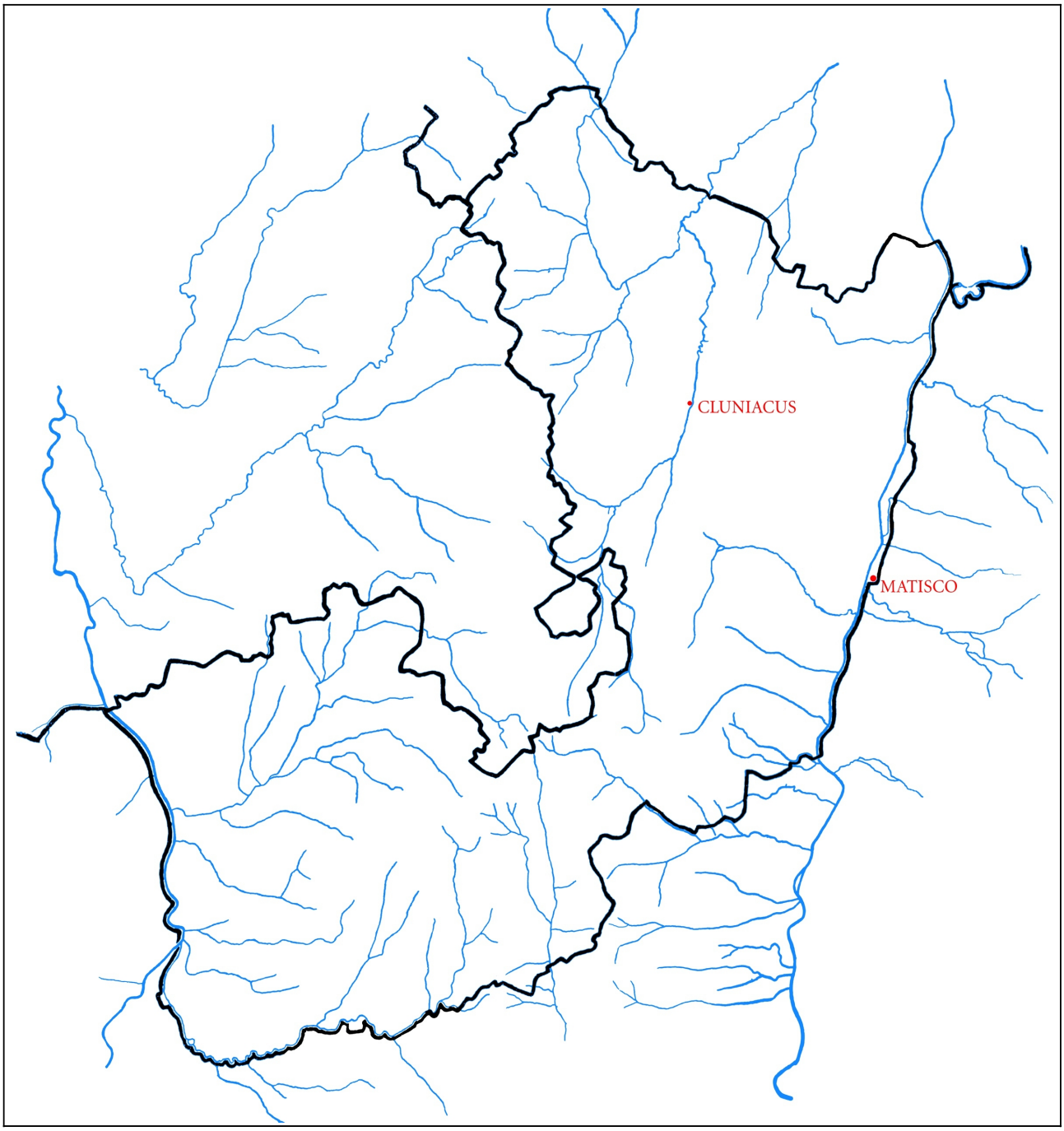

Fig. V - 1 : Carte du *Pagus Matisconensis*[1750], d'après Maurice Chaume.

Colorisée par nos soins.

1750 Dans CHAUME Maurice, *Les origines du Duché de Bourgogne*, II -Géographie ecclésiastique, Partie 3, op.cit., p. 1014-1170. La carte se trouve p. 1089.

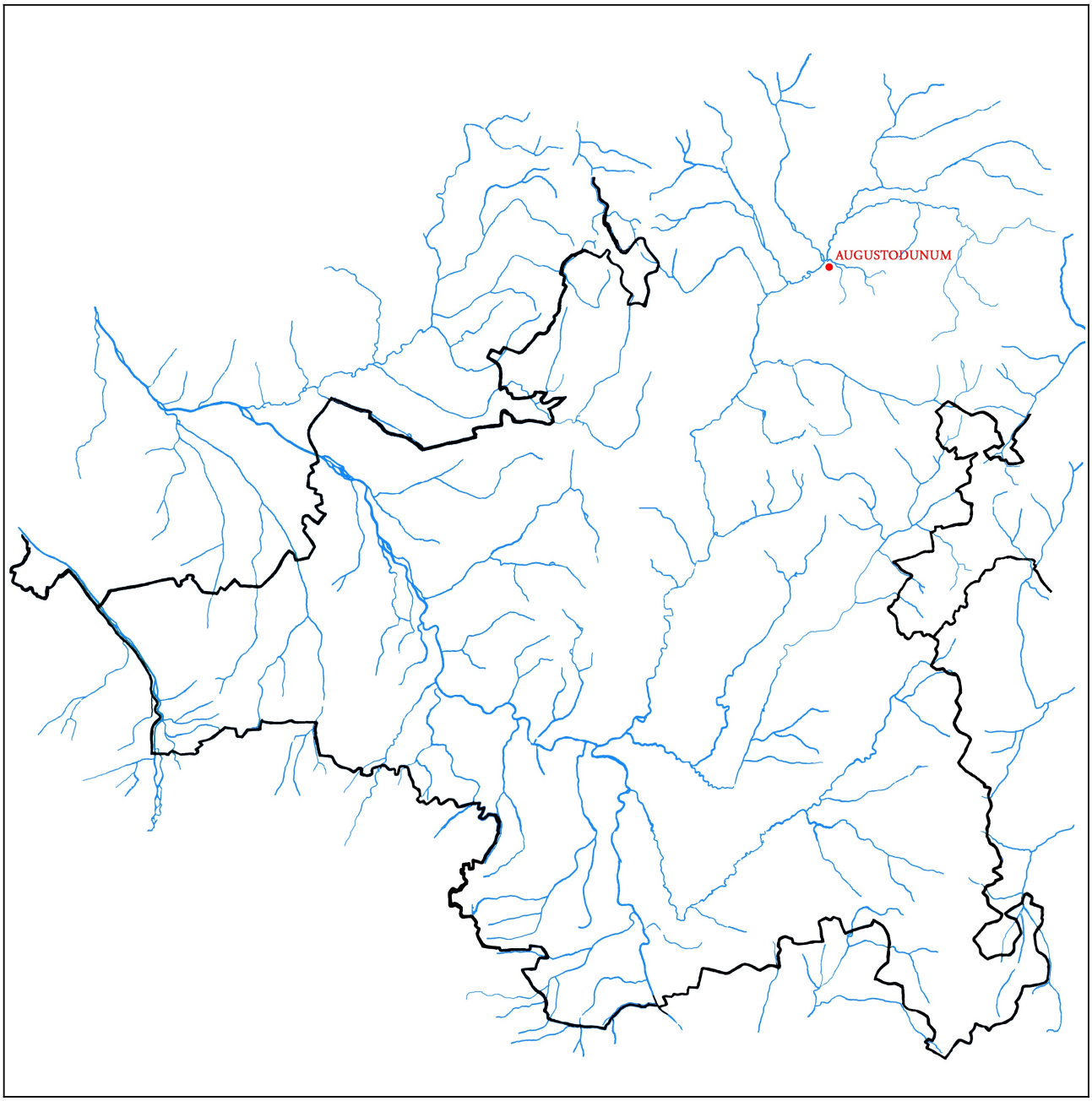

Fig. V - 2 : Carte du *Pagus Augustodunensis*[1751], d'après Maurice Chaume.

Colorisée par nos soins.

1751 Dans CHAUME Maurice, *Les origines du Duché de Bourgogne*, II -Géographie ecclésiastique, Partie 3, op.cit., p. 818-846. La carte du pagus se trouve p. 833.

ANNEXE 7 :

Réalisations visuelles.

* *N.B. : La présence de cette dernière section peut sembler incongrue. Cependant, tout au long de notre travail, les réalisations visuelles ont jouées un rôle important, moteur, dans la progression de la compréhension du sujet. À ce titre – et même si notre travail ne les cite que très rarement – elles ont jouées un rôle considérable dans l'élaboration de ce mémoire. Nous tenions donc en tout logique à en faire figurer un certain nombre au sein de ce dernier annexe (nous en avions collectées facilement près de 300). Bien entendu, les enluminures placées au début des chapitres font pleinement partie de ce groupe de documents ayant largement appuyé notre réflexion.*

Fig. 1 – VII : Évangiles de Saint-Médard de Soissons (Aix La Chapelle) -IXe siècle – BnF ms. Latin 8850, fol. 11r. « *Aqua* et *Textus* ».

Fig. 2 – VII : Beatus de Liébana. IXe siècle – BnF ms. Latin 8878, fol. 177r.

« Agneau sur l'eau, entouré d'eau ».

Fig. 3 – VII : *Beatus de Liébana*. IXe siècle – BnF ms. Latin 8878, fol. 177r.

« Le Christ, fleuve de vie ».

Fig. 4 – VII : Bible. Xe siècle- Nouvelle acquisition latine 305, fol. 147v.

« Agneau mystique au dessus d'un bassin ».

Fig. 5 – VII : *Codex Egberti*, Fol 103 – Pentecote.[1752]

« L'eau – placée au centre - contient une *chose*, aussi brillante que l'écriture ».

1752 RONIG Franz J., *Codex Egberti. Das Peripkopenbuch der Erzbischofs Egebert von Trier (977-993)*, Spee Verlag, 1977.

Fig. 5 – VII : Jean Chrysostome - *Commentaire sur l'épître aux Galates* – Xe siècle (fin)

ms. Grec - *Biblioteca Ambrosiana* cc III 317 A 172 sup., f. 263v.[1753]

« *Verbum* => *Textus* => *Aqua* ».

1753 CASARTELLI NOVELLI Silvana, « Il simbolo dell'acqua di vita », dans *L'Acqua nei secoli altomedievali […]*, *op.cit.*, p. 932-984, fig. annexe.

Fig. 6 - VII : Paris BnF, ms. Néerlandais n° 3, Apocalypse. Bruges, vers 1400[1754].
À nouveau : « *Textus* et *Aqua* ».

1754 (http://mandragore.bnf.fr).

INDEX

*

Aquamanile, XIIIe-XIVe siècle. *California Palace of the Legion of Honor*, (San Francisco) - Section 1, Vitrine 2[1755].

*

I – Table des figures.

II – Table des tableaux.

III – Établissements producteurs de documents et / ou éditions mentionnés.

*

1755 (http://www.insecula.com/).

I – Table des figures

Fig. 1 : Le « *poids* » des différents sous-corpus dans la base des C.B.M.A, d'après les données obtenues sous FileMaker. (Nombre de documents).....93
Fig. 2 : Le « *poids* » des différents sous-corpus dans la base des C.B.M.A, d'après les données obtenues sous FileMaker. (Nombre de mots).....94
Fig. 3 : Carte des différents établissements actuellement dans la base des C.B.M.A.....137
Fig. 4 : Analyse factorielle de la production documentaire en Bourgogne, à partir des C.B.M.A.....139
Fig. 5 : Analyse factorielle de la production documentaire – C.B.M.A. Plan factoriel 1-2 (zoom).....140
Fig. 6 : Analyse factorielle de la production documentaire – C.B.M.A. Plan factoriel 1-3.....140
Fig. 7 : Analyse en composantes principales de la production documentaire, à partir des écarts à l'indépendance – à partir des C.B.M.A. Plan factoriel 1-2.....141
Fig. 8 : Répartition des actes pour la Bourgogne, en pourcentages par établissement et par siècle.....145
Fig. 9 a-e : Répartition des actes par siècle et par établissement.....150
Fig. 10 : Analyse factorielle de la répartition des actes sur l'ensemble des corpus (C.B.M.A.+). Plan factoriel 1-2.....151
Fig. 11 : Répartition des documents considérés comme authentiques par les auteurs de la base des originaux de l'Artem, par type et par siècle.....157
Fig. 12 : Analyse factorielle des actes conservés en originaux par région, d'après les chiffres donnés par l'Artem. IXe-XIIe siècle. Plan factoriel 1-2.....161
Fig. 13 : Analyse factorielle des actes conservés en originaux par région, d'après les chiffres donnés par l'Artem. Xe-XIIe siècle. Plan factoriel 1-2.....161
Fig. 14 : Transcription cartographique de la production documentaire IXe-XIIe siècles, réalisée à partir des deux analyses factorielles (Artem).....165
Fig. 15a : Nombre de lemmes (y) en fonction de la fréquence (x) (allure).....174
Fig. 15b : Nombre de lemmes (y) en fonction de la fréquence (x) (allure).....175
Fig. 16a et b : Pourcentages des formes pour un établissement donné.....182
Fig. 17 : Pour 10 000 du lemme Aqua par corpus dans la base des C.B.M.A.....184
Fig. 18 : Analyse factorielle des correspondances. La répartition des formes du lemme dans les corpus des C.B.M.A., toutes périodes confondues (PF 1-2).....187
Fig. 19 : Analyse en composantes principales de la répartition du lemme *Aqua*. Plan factoriel 2-3.....189
Fig. 20 : Analyse factorielle de la répartition du lemme *Aqua* pour la période allant du XIe au XIIe siècle. C.B.M.A.+ / Plan factoriel 1-2.....191
Fig. 21 : Analyse factorielle de la répartition du lemme *Aqua* pour la période XIe-XIIe siècle. C.B.M.A.+ / Plan factoriel 1-3.....192
Fig. 22 : Analyse factorielle de la répartition du lemme *Aqua* pour les corpus du la partie droite de l'analyse 13 (Sud). XIe-XIIe siècle. C.B.M.A.+ / (PF 1-2)….193
Fig. 23 : Analyse en composantes principales pour les corpus du Nord (Plan 1-3).....194
Fig. 24 : Analyse factorielle de la répartition du lemme Aqua pour la période 700-999. C.B.M.A.+ [Plan factoriel 1-3].....198
Fig. 25 : Analyses en composantes principales de la répartition du lemme Aqua, pour la période 700-999. C.B.M.A.+ [Plan factoriel 2-3].....198
Fig. 26 : Analyse factorielle de la répartition des lemmes Aqua, Rivus, Fluvius pour la période 1000-1199. C.B.M.A.+ [Plan factoriel 1-2].....203
Fig. 27 : idem figure 19, zoom sur la partie de gauche.....203
Fig. 28 : ACP de la répartition des trois lemmes pour la période 1000-1199, réalisée sur les écarts à l'indépendance (Plan factoriel 1-2).....204

Fig. 29 : Principaux axes en Bourgogne à l'époque franque, par Maurice Chaume....210
Fig. 30 : (page précédente) : Occurrences de la formule « sicut aqua » et de ses dérivés....264
Fig. 31 (ci-dessus) : Idem à la figure 30. Nous avons uniquement conservé les établissements / éditions avec plus de 3 occurrences....265
Fig. 32 : *Idem* à la figure 31. Nous avons superposé la carte réalisée pour la répartition des actes à partir de l'analyse factorielle sur la base de l'Artem....266
Fig. 33 : Occurrences de la formule « sicut aqua » dans les différents *corpus*....267
Fig. 34 : Représentation graphique du tableau ci-dessus pour la période 800-1300....274
Fig. 35 : La charte clunisienne n° 269 ; Artem n° 1820, [926]....292
Fig. 36 : *Codex aureus* d'Echternach, Nuremberg, Musée Nat., 156142, f. 78 (c. 1031). La parabole de Lazare et du riche....304
Fig. 37 : Coefficients de corrélation linéaire entre les différentes colonnes A (750-969), B (970-1030), C (1080-1154) et D (1155-1219)....351
Fig. 38 : Analyse factorielle du tableau des occurrences pour les quatre périodes. Plan factoriel 1-2 [l'Axe 1 résume à lui seul 85,66% de l'information]....351
Fig. 39 a, b et c : Évolution comparative des formes Aqua et Aquam dans les C.B.M.A....365-366
Fig. 40 : Cooccurrences associant le lemme Aqua au champ sémantique de l'espace....369
Fig. 41 : Occurrences de l'ensemble du lemme Aqua dans les C.B.M.A....369
Fig. 42 : Cooccurrences associant le lemme Aqua à un verbe ou à un déverbatif de mouvement (*currente*, *volvente*, *etc.*), dans les C.B.M.A....373
Fig. 43 : En bleu : cooccurrences associant le lemme Aqua à un verbe ou à un déverbatif de mouvement (*currente*, *volvente*, etc.), dans tous les documents....374
Fig. 44 : Analyse factorielle (plan 1-2) du tableau ci-dessus [46] (cooccurrences hydronymes + substantif)....385
Fig. 45 : Taux d'association des lemmes à un hydronyme....388
Fig. 46 : Taux d'association des lemmes à un hydronyme. (logarithmes)....388
Fig. 47 : Idem, pour les lemmes avec au minimum 10 occurrences. (logarithmes)....389
Fig. 48 : Association des lemmes [...]. Échelle logarithmique en ordonnées à droite (pour les %o)....405
Fig. 49 : Toponymes en *Aqua* par siècle. Effectifs bruts et logarithmes....421
Fig. 50 : Analyse factorielle des cooccurrences d'une série de lemmes relatifs au champ sémantique de l'eau dans la Patrologie Latine. Plan factoriel 1-2....432
Fig. 51 : *idem* [Plan factoriel 1-3]....433
Fig. 52 : Sur le même tableau, analyse en composantes principales (ACP) [Axe 2-3]....434
Fig. 53 : Sur le tableau des cooccurrences brut [Plan factoriel 1-2]....435
Fig. 54 : idem [Plan factoriel 1-3]....436
Fig. 55 : Analyse factorielle pour les 35 cooccurrences jouant le plus fortement dans l'opposition céleste / terrestre....441
Fig. 56 : Analyse factorielle pour les lemmes cooccurrant liés au champ sémantique de l'espace (PF 1-2)....443
Fig. 57 : idem, analyse en composantes principales [Plan factoriel 2-3]....444
Fig. 58 et 59 : Analyses factorielles des espèces célestes (+ diluvium). [Plan factoriel 1-2 puis 1-3]....446
Fig. 60 et 61 : Analyses factorielles des espèces terrestres. [Plan factoriel 1-2 puis 1-3]....447

Fig. 62 : Sarcophage dit « de Constance III » [Février 421- Septembre 421] (en fait probablement VIIe siècle).....460
Fig. 63 : Paris BnF, ms. Néerlandais n° 3, Apocalypse. Bruges, vers 1400.....460
Fig. 64 : La crucifiction, dans un manuscrit de l'Epître de saint Paul aux romains, VIIIe siècle [Würzbourg, Bibliothèque de l'Université, Mp Th, f. 67r].....465
Fig. 65 : Sacramentaire de Drogon. Plat supérieur de la reliure (détail). IXe siècle.....475
Fig. 66 : Bénédictionnaire d'Æthelwold, fol. 25r (détail). Xe siècle.....475
Fig. 67 : Codex aureus Epternacensis, fol. 19v (détail). XIe siècle.....476
Fig. 68 : Psautier de Winchester, fol. 19V (détail). XIe siècle.....476
Fig. 69 : Plafond en bois de l'église Saint-Martin de Zillis (détail).XIIe siècle.....477
Fig. 70 : Besançon - BM - ms. 0054 - fol. 9v. Psautier Cistercien. XIIIe siècle.....477
Fig. 71 : Évangéliaire de Prüm. BnF, ms. Latin 17325, fol. 22v. Début XIIe siècle.....478
Fig. 72a et b : Effectifs du lemme *Aqua* prenant un sens abstrait / concret.....489
Fig. 73a et b : Effectifs du lemme *Aqua* prenant un sens abstrait / concret (logarithmes).....489
Fig. 74 : Droite de Henry pour notre distribution.....490
Fig. 75 : Répartition du lemme *Aqua* en fonction de son sens abstrait / concret, dans deux périodes aux mêmes effectifs, dans la totalité des C.B.M.A.....491

II – Table des tableaux

Tab. 1 a, b, c, d, e, f, g et h : Comparaison des degrés de fiabilité des différents modes de numérisation....131
Tab. 2 : Tableau de synthèse des actes bourguignons utilisés....135
Tab. 3 : Chronologie de la production documentaire pour chaque établissements des C.B.M.A....137
Tab. 4 : Production documentaire dans les C.B.M.A., en pourcentages, par établissement et par siècle....142
Tab. 5 : Tableau des pourcentages cumulés pour les établissements du « sud » et du centre....144
Tab. 6 a-f : Nombre d'actes par corpus et par siècle....148
Tab. 7 : Répartition des documents dans la base des originaux l'Artem, par type et par siècle....157
Tab. 8 : Reproduction du tableau donné par l'inventaire de l'Artem pour les originaux conservés en France, antérieurs à 1121, par région et par siècle....158
Tab. 9 : Mise en avant de la particularité de l'Alsace et de l'Île de France....159
Tab. 10 : Tableau des écarts à l'indépendance....160
Tab. 11 a et b : Tableaux traités à partir des écarts à l'indépendance (a). On distingue 4 types de répartition (b)....162
Tab. 12 : Substantifs, noms communs et adjectifs du champ sémantique....172
Tab. 13 : Verbes et déverbatifs du champ sémantique....173
Tab. 14 (a-i) : Répartition des formes du lemme, par corpus....180-181
Tab. 15 : Occurrences du lemme *Aqua* dans quelques corpus des CBMA....183
Tab. 16a et b : Quelques résultats de l'analyse factorielle (fig. 12 et 13) [répartition du lemme *Aqua* pour la période XIe-XIIe siècle. C.B.M.A.+]....192
Tab. 17 (a, b et c): Occurrences du lemme *Aqua* dans les C.B.M.A.+ pour les XIe-XIIe s....194
Tab. 18 : Occurrences du lemme *Aqua* pour la période 700-999, dans les C.B.M.A.+....199
Tab 19a, b et c : Occurrences des lemmes *Aqua* / *Fluvius* / *Rivus* dans les C.B.M.A.+....202
Tab. 20 : Correspondances entre les chapitres concernant l'élément aquatique chez Isidore de Séville et chez Raban Maur....233
Tab. 21 : Correspondances entre les chapitres concernant l'élément aquatique chez Raban Maur et le Cantique des trois enfants dans la fournaise (Daniel III)....234
Tab. 22 : Occurrences de la formule « sicut aqua » dans les éditions dépouillées, pour la partie nord....261
Tab. 23 : Occurrences de la formule « sicut aqua » dans les éditions dépouillées, pour la partie sud....263
Tab. 24 : Répartition des formules contenant la forme Aquis dans la base des C.B.M.A....274
Tab. 25 : Nombre de mots, de caractères et longueur des mots dans les quatre documents considérés....291
Tab. 26 : Écritures et réécritures de formules dans le fond clunisien. « L'eau et la Parabole de Lazare »....293
Tab. 27 : Quelques inversions structurelles dans la Parabole de Lazare....306
Tab. 28 : Occurrences des formes relatives à *molinum* dans les CBMA, par « paquets »....328
Tab. 29 : Occurrences des formes relatives à *stannum* dans les CBMA, par « paquets »....339

Tab. 30 : Formes retenues comme échantillon pour étudier l'évolution du champ.....347
Tab. 31 : Occurrences des formes sélectionnées, sur deux périodes contenant un nombre de chartes égal.....348
Tab. 32 : Occurrences des formes sélectionnées pour Aqua, sur deux périodes contenant un nombre de chartes égal.....349
Tab. 33 : Occurrences des formes sélectionnées, sur quatre périodes contenant un nombre de chartes égal.....350
Tab. 34 : Analyse des coefficients de corrélation linéaires entre les colonnes A, B, C et D dans le tableau ci-dessus.....350
Tab. 35 : Analyse des coefficients de corrélation linéaires entre les colonnes A, B, C et D dans le tableau ci-dessus (10 premiers lemmes).....350
Tab. 36 : Rangs des lemmes pour les formes sélectionnées, calculés à partir des effectifs d'occurrences, par colonne, sur quatre périodes.....355
Tab. 37 : Somme des différences absolues pour les rangs de deux colonnes.....355
Tab. 38 : Occurrences des formes sélectionnées, sur quatre périodes contenant un nombre de chartes égal.....357
Tab. 39 a et b : Évolution comparative des formes Aqua et Aquam dans les C.B.M.A.....365
Tab. 40 a-f : Cooccurrences associant le lemme Aqua au champ sémantique de l'espace, par corpus, par demi-siècle et siècle.....368
Tab. 41 : Cooccurrences du lemme Aqua associé au champ lexical du mouvement, uniquement dans les C.B.M.A.....372
Tab. 42 : Cooccurrences du lemme Aqua associé au champ lexical du mouvement.....373
Tab. 43 : Évolution de l'association entre hydronyme et substantif, pour deux périodes possédant un effectif de documents égal, dans les chartes de Cluny.....380
Tab. 44 : Cooccurrences associant l'Armançon à un substantif permettant de le désigner.....383
Tab. 45 : Cooccurrences associant la Saône à un substantif permettant de le désigner.....384
Tab. 46 : Ensemble des cooccurrences pour les 6 cours d'eau analysés.....384
Tab. 47 : Occurrences des formes et lemmes associées à un hydronyme (sous-corpus).....386
Tab. 48 : Occurrences des lemmes dans l'ensemble de la base des C.B.M.A.....386
Tab. 49 (à droite) : Taux d'association des lemmes à un hydronyme dans la base du C.B.M.A.....387
Tab. 50 : Occurrences des formes et lemmes associées à un hydronyme. Logarithmes.....387
Tab. 51 : Occurrences des lemmes dans l'ensemble de la base des C.B.M.A. Logarithmes.....387
Tab. 52 (à droite) : Taux d'association des lemmes à un hydronyme dans la base du C.B.M.A., calculé à partir des logarithmes.....387
Tab. 53 : Cooccurrences de Fluvius et Flumen dans la Patrologie Latine (totalité du corpus).....393
Tab. 54 : Quelques points importants dans les trois récits analysés.....400
Tab. 55 a, b, c et d : Association des lemmes Aqua, Nemus et Terra à un substantif lui donnant une appartenance (personne ou groupe).....405
Tab. 56 : Les parcelles bordées par de l'eau dans le Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon.....412
Tab. 57 : Nombre de parcelles bordées par de l'eau dans le Cartulaire de Saint-Vincent.....414
Tab. 58 : Les toponymes en rapport avec le lemme *Aqua*, dans les C.B.M.A.....422
Tab. 59 a-c : *Idem*, décomptes par siècle.....422
Tab. 60 et 61 : Cooccurrences lemmatisées dans le champ sémantique de l'élément aquatique, pour les mots clés sélectionnés.....431

Tab. 62 : Classification des mots-clés liés au champ sémantique de l'eau dans le système de représentation d'après les analyses factorielles.....440
Tab. 63 : Les 35 facteurs qui concourent le plus à l'établissement de la distinction entre céleste et terrestre lors de l'analyse factorielle.....442
Tab. 64 : Classification des espèces Terrestres / Célestes de l'élément aquatique, à partir des quatre dernières analyses factorielles.....448
Tab. 65 a-m : Effectifs du lemme Aqua prenant un sens abstrait / concret.....486
Tab. 66 a-d : Répartition du lemme Aqua en fonction de son sens abstrait / concret, dans deux périodes aux mêmes effectifs, dans la totalité des C.B.M.A.....492